Patrick Elsig

Le district de Monthey



Les Monuments d'art et d'histoire du canton du Valais, tome VII

Im vorliegenden Band behandeltes Gebiet
Région traitée dans le présent volume
Regione trattata in questo volume

Kanton, dem dieses Gebiet angehört
Canton auquel appartient cette région
Cantone cui appartiene la regione trattata

Erstbearbeitung im Gang
Inventaire en cours
Elaborazione preliminare in corso

Bearbeitung abgeschlossen
Inventaire achevé
Elaborazione conclusa

Neubearbeitung im Gang
Réédition en cours
Rielaborazione in corso

Stadtband oder Stadtbände
Ville traitée en un ou plusieurs volumes
Città trattata in uno o più volumi

DEUTSCHLAND
FRANCE
ITALIA
ÖSTERREICH
LIECHTENSTEIN

SCHAFFHAUSEN
Kreuzlingen
THURGAU
Basel
BASELSTADT
BASEL-LAND
AARGAU
ZÜRICH
JURA
SOLOTHURN
Solothurn
St. Gallen
AR
APPENZELL
IR
ST. GALLEN
Zug
ZUG
LUZERN
Luzern
SCHWYZ
NEUCHATEL
Neuchâtel
Burgdorf
Bern
BERN
NW
UNTERWALDEN
OW
OW
Altdorf
URI
GLARUS
VD
FR
Freiburg
FRIBOURG / FREIBURG
GRAUBÜNDEN / GRIGIONI / GRISCHUN
Moudon
VAUD
Morges
Lausanne
TICINO
TICINO
VALAIS / WALLIS
GENEVE
Genève

www.gsk.ch
Verzeichnis der bisher erschienenen Bände
Catalogue des volumes déjà parus
Catalogo dei volumi finora pubblicati

0 50 km

CE VOLUME EST LE CENT VINGT-SEPTIÈME DE LA COLLECTION

LES MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DE LA SUISSE

PUBLIÉS
PAR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ART EN SUISSE SHAS
AVEC L'AIDE DE SUBVENTIONS FÉDÉRALES, CANTONALES,
COMMUNALES ET PRIVÉES

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ART EN SUISSE SHAS, BERNE

2015

LES MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DU CANTON DU VALAIS

TOME VII

LE DISTRICT DE MONTHEY

PAR

PATRICK ELSIG

AVEC LA COLLABORATION DE

ROMAINE SYBURRA-BERTELLETTO

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ART EN SUISSE SHAS, BERNE

2015

La préparation du manuscrit et des illustrations a été prise en charge par le canton du Valais.

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Nous remercions les institutions et les donateurs suivants pour le soutien financier qu'ils ont apporté à ce volume des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse:

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

FNSNF
Fonds national suisse
Schweizerischer Nationalfonds
Fondo nazionale svizzero
Swiss National Science Foundation

Le Canton du Valais encourage la culture
Der Kanton Wallis fördert Kultur

Conférence des Présidents du District de Monthey

Loterie Romande
www.entraide.ch

Commission de rédaction:
Nicole Pfister Fetz (présidente), Zoug
Armand Baeriswyl, Berne
Moritz Flury-Rova, Saint-Gall
Michael Hanak, Zurich
Thomas Müller, Zurich
Isabelle Roland, Vufflens-la-Ville

Experte scientifique:
Brigitte Pradervand, Ollon

Responsable du projet:
Ferdinand Pajor, Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS, Berne

Rédaction:
Lisa Laurenti, Arbedo

Lecture et correction:
Julie Weidmann, Versoix

Mise en pages:
Hans Christian Weidmann, Versoix

Conception de la jaquette:
Philipp Kirchner, Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS, Berne

Photolithographie et impression:
Gutenberg AG, Schaan FL

Reliure: Schumacher AG, Schmitten

Papier: Satimat semimatt 115 g/m²

ISBN 978-3-03797-226-7
ISSN 2235-0624

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse http://dnb.dnb.de.

© 2015 Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS, Berne

TABLE DES MATIÈRES

Préface de la société d'histoire de l'art en suisse 11
Préface du canton du Valais 12
Préface de l'auteur 13

INTRODUCTIONS ET GÉNÉRALITÉS SUR LE DISTRICT 17
Topographie 17
Les blocs erratiques 17
Raccourci historique 20
La préhistoire 20 – L'époque romaine et le haut Moyen Age 22 – Le Moyen Age : le Chablais sous influence savoyarde 22 – La domination haut-valaisanne (1536-1798) 23 – Le district de Monthey 24
L'organisation paroissiale 24
Les voies de communication 26
Le réseau routier de plaine 26 – Le réseau routier de la vallée d'Illiez 29 – La navigation et le canal Stockalper 31 – Le chemin de fer 32
Survol patrimonial 33
Le Moyen Age 33 – L'Ancien Régime 34 – La première moitié du XIXe siècle 36 – La fin du XIXe et le début du XXe siècle 38

SAINT-GINGOLPH 39
Introduction 39
L'agglomération 40 – Les cadastres 42
L'église paroissiale Saint-Gingolph 42
Historique 42 – Description extérieure 43 – Description intérieure 44 – Les vitraux 45 – Le mobilier 45 – Les cloches 49 – Le trésor de la sacristie 49
La chapelle Sainte-Famille 51
Historique 51 – Description extérieure 52 – Description intérieure 53 – Le mobilier 53 – La cloche 55 – Les objets conservés au Musée d'histoire du Valais 55 – Appréciation 55
Le château 57
Historique 57 – Description extérieure 58 – Description intérieure 59
La maison de Rivaz 61
Historique 61 – Description extérieure 62 – Description intérieure 63 – Appréciation 64
L'ancienne prison près du vieux pont 64
L'ancienne maison de douane, vers le pont supérieur 65
L'ancienne auberge de la Croix-Blanche 66
La maison de la Colombière 66
Les maisons résidentielles et hôtels 66
La villa des Serves 66 – Les villas au bord du lac 69 – Route Cantonale 34 69 – L'hôtel de la Forêt 70
Le quartier industriel du «Martinet» 71
Le chantier naval 71

PORT-VALAIS 72
Introduction 72
Les cadastres 72

LES EVOUETTES 73
L'agglomération 73
L'ancienne église paroissiale Saint-Michel 74
Historique 74 – Plan 76 – Description extérieure 76 –
Description intérieure 77 – Le mobilier 78 – Les cloches 79 –
Le trésor de la sacristie 80
L'ancienne cure 80

LE BOUVERET 81
L'agglomération 81
L'église paroissiale Notre-Dame de Lourdes 84
Historique 84 – Description extérieure 85 – Description intérieure 86 –
Les vitraux 86 – Le mobilier 86 – Le trésor de la sacristie 88
La chapelle protestante 89
Edifice fortifié au lieu-dit «le Châtelet» 89
L'ancienne tour et les soustes 90
Historique 90 – Description 92
L'ancien hôtel de l'Aiglon 92
Historique 92 – Description extérieure 92 – Description intérieure 94

VOUVRY 95
Introduction 95
L'agglomération 97 – Les cadastres 98
L'église paroissiale Saint-Hippolyte 98
Historique 98 – Plan 102 – Description extérieure 102 –
Description intérieure 102 – Les vitraux 104 – Le mobilier 106 –
Le clocher 107 – Les cloches 108 – Eléments gothiques récupérés 109 –
Le trésor de la sacristie 111 – Les objets déposés au Musée d'art
du Valais 113 – Les objets déposés à la cure 115 – Appréciation 118
La cure 119
Historique 119 – Description 119
L'ancienne grange 119
L'hôpital 119
Le château de la Porte-du-Scex 120
Historique 120 – Description extérieure 121 –
Description intérieure 123 – Appréciation 123
La maison de commune 124
Historique 124 – Description 124
La «Tour» 125
Historique 125 – Description 126

MIEX 127
La chapelle du Sacré-Cœur de Jésus 127

TANAY 127
La chapelle Notre-Dame des Neiges 127

VIONNAZ 128
Introduction 128
L'agglomération 129 – Les cadastres 131
La digue de la Greffaz 131
L'église paroissiale de l'Assomption de la Vierge Marie 132
Historique 132 – Description extérieure 135 – Description intérieure 136 – Les vitraux 137 – Le mobilier 137 – Les cloches 137 – Le trésor de la sacristie 139 – Appréciation 141
Le clocher de l'ancienne église 141
Description 141
La tour du prieur 142
La cure 143
La maison de commune 143
La maison dite «Barberini» 143
Description 143

REVEREULAZ 145
L'église paroissiale Saint-Joseph 145
Historique 145 – Description extérieure 147 – Description intérieure 148 – Les vitraux 148 – Le mobilier 149 – Le clocher 150 – Les cloches 151 – Le trésor de la sacristie 151 – Appréciation 158
La chapelle de Recon 159

COLLOMBEY-MURAZ 160
Introduction 160
Les cadastres 160

COLLOMBEY 163
L'agglomération 163
L'église paroissiale Saint-Didier 164
Historique 164 – Description extérieure 166 – Description intérieure 166 – Les cloches 168 – Le trésor de la sacristie 169
L'ancienne cure 172
Historique 172 – Description 172
Le monastère Saint-Joseph (sœurs bernardines) – Ancien château d'Arbignon 173
Avant l'installation des Bernardines 173
Historique 173 – Description 175
Depuis l'installation des Bernardines (1647) 176
Historique 176 – Description des bâtiments 182 – Le mobilier d'église 192 – Le trésor de la sacristie 196 – Les objets conventuels 201 – Le mobilier conventuel 207 – Les tableaux et objets déposés au Musée d'histoire du Valais 212 – Appréciation 216
La chapelle des Neyres 217
La chapelle disparue Notre-Dame des Neiges (à la Barmaz) 217
La maison de commune 217
Historique 217 – Description 217
Le château du Fay-de Lavallaz (ancien château de Châtillon-Larringes) ... 219
Historique 219 – Description extérieure 220 – Description intérieure 221 – Les portraits 222 – Le mobilier 224 – Appréciation 226

COLLOMBEY-LE-GRAND 227
La chapelle Notre-Dame des Sept-Joies 227
Historique 227 – Description 227 – Le mobilier 228

MURAZ 230
L'agglomération 230
L'église paroissiale Saint-André 233
Historique 233 – Description extérieure 234 – Description intérieure 235 – Les vitraux 236 – Le mobilier 236 – Le clocher 239 – Les cloches 239 – Le trésor de la sacristie 000
La cure 241
Historique 241 – Description 242
La chapelle Notre-Dame des Neiges 242
Historique 242 – Description 243 – Le mobilier 245
La maison d'école 245

ILLARSAZ 247
La chapelle Saint-Bernard de Mont-Joux (ou de Menthon) 247
Historique 247 – Le mobilier 247

MONTHEY 250
Introduction 250
Introduction topographique 250 – Introduction historique 250 – Les cadastres 250 – L'agglomération 253
L'église paroissiale de l'Immaculée Conception 259
Historique 259 – Plan 265 – Description extérieure 265 – Description intérieure 267 – Les vitraux 269 – Le mobilier 269 – Le clocher 273 – Les cloches 275 – Le trésor de la sacristie 276 – L'ancienne chapelle Saint-Jean-Baptiste, dite «chapelle Paernat» 277 – Appréciation 277
La cure 277
Historique 277 – Description 278
La chapelle de l'Annonciation, dite «chapelle du Pont» 279
Historique 279 – Description extérieure 279 – Description intérieure 280 – Le mobilier 281 – Le trésor de la sacristie 284 – Les ex-voto 284 – Appréciation 286
La chapelle disparue Saint-Théodule 286
Historique 286
La chapelle Saint-Joseph (au Closillon) 287
Le mobilier 287 – La cloche 287
La chapelle de l'Assomption (aux Giettes) 287
Le mobilier 287
La chapelle Saint-Eusèbe (à Massillon) 288
Historique 288 – Description 288
Le temple protestant 288
Le château-vieux 289
Le château 290
Historique 290 – Description 293 – Le mobilier 305 – Appréciation 310
L'ancien Hôtel de Ville, les halles, le pilori et la pompe à incendie 310
L'Hôtel de Ville actuel/ancien hôpital 311
La maison du sel 312
L'école primaire et la salle de gymnastique 314
Les fontaines 314
Le château du Crochetan 315
Historique 315 – La propriété, la maison secondaire et l'enceinte 316 – Description extérieure 318 – Description intérieure 319 – Appréciation 321
La maison dite «Hildebrand Jost» 321
Historique 321 – Etude archéologique 321 – Description extérieure 321 – Description intérieure 323 – Appréciation 325
La maison Paernat 327

La maison Dufour 328
La villa des Ifs 329
La maison Devantéry 331
La maison du Fay-de Lavallaz, au Cotterg, dite «le château branlant» 332
Bâtiments privés par rue 333
Rue du Bourg-aux-Favre 333 – Rue Pierre-Gillot 338 – Rue du Château-Vieux 339 – Rue de l'Eau-Bleue 340 – Rue de la Reconfière 340 – Rue du Château 341 – La place Centrale 343 – Rue du Pont 348 – Avenue du Simplon 350 – Route de Choëx 352 – Rue des Bourguignons 354 – Place de Tübingen 354 – Avenue de la Gare 357 – Ruelle des Anges 361 – Avenue du Crochetan 361

CHOËX 362
L'ancienne église paroissiale Saint-Sylvestre 362
Historique 362 – Description extérieure 365 – Description intérieure 367 – Le mobilier 367 – Le clocher 370 – Les cloches 371 – Le trésor de la sacristie 371 – Un objet conservé au Musée d'histoire du Valais 373
La cure 373
Historique 373 – Description extérieure 373 – Description intérieure 376 – Appréciation 377

TROISTORRENTS 378
Introduction 378
L'agglomération 379 – Les cadastres 380
L'église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine 380
Historique 380 – Description extérieure 382 – Description intérieure 385 – Le mobilier 386 – Les cloches 390 – Le trésor de la sacristie 391 – Appréciation 394
La cure 394
La chapelle Saint-André 395
Historique 395 – Description 395 – Le mobilier 396
La chapelle Notre-Dame de Compassion (vers Le Pas) 396
Historique 396 – Description 396 – Le mobilier 397
La chapelle des Trois-Rois (à Chemex) 398
Historique 398 – Description 398 – Le mobilier 400
L'hôtel bourgeoisial/Hôtel de Ville 402

MORGINS 403
La chapelle de l'Assomption de la Vierge 403
Historique 403 – La chapelle du XIXe siècle 404 – Description extérieure 404 – Description intérieure 406 – Le mobilier 406 – Le clocher et les cloches 407

VAL D'ILLIEZ 408
Introduction 408
L'agglomération 409 – Les cadastres 409
L'église paroissiale Saint-Maurice 410
Historique 410 – Description extérieure 414 – Description intérieure 414 – Le mobilier 416 – Le clocher 421 – Les cloches 422 – Le trésor de la sacristie 422 – Les portraits déposés au Musée d'histoire du Valais 427 – Appréciation 428
La cure 428
Les oratoires 428

CHAMPÉRY 429
Introduction 429
L'agglomération 429 – Les cadastres 430
L'église paroissiale Saint-Théodule 431
Historique 431 – Le clocher 433 – Les cloches 435 – Le trésor de la sacristie 436 – Appréciation 436
La chapelle Notre-Dame des Sept-Douleurs (Chavalet) 437
Historique 437 – Description 437 – Le mobilier 439 – Le trésor de la sacristie 440
Le temple protestant 441
Les oratoires 443
Divers 443

ANNEXES
Notes 447
Table des abréviations 473
Fonds d'archives, manuscrits et institutions 473 – Bibliographie 473 – Personnalités 474 – Divers 474
Index 475
Justificatif des illustrations 491
Biographies des auteurs 492

PRÉFACE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ART EN SUISSE

Le présent volume est le 127e de la série des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, et le cinquième consacré au canton du Valais. Il traite du patrimoine immobilier historique de Monthey, le district ouest du Valais. Cet ouvrage, avec des textes d'une qualité scientifique fouillée et des illustrations variées, offre un excellent aperçu du chef-lieu, mais aussi des huit autres communes du district du même nom (Saint-Gingolph, Port-Valais, Vouvry, Vionnaz, Collombey-Muraz, Troistorrents, Val d'Illiez et Champéry). De nombreux monuments sacrés de toutes époques depuis la fin du Moyen Age, des châteaux richement aménagés ainsi que des bâtiments profanes prestigieux marquent cette région. Le monastère baroque de Saint-Joseph de Collombey en est l'un des témoins les plus significatifs ; il dispose d'un mobilier liturgique de grande qualité, d'objets rares utilisés au quotidien et d'une bibliothèque richement dotée. Les églises de Monthey, Vouvry ou Vionnaz sont également dignes d'être mentionnées. Parmi les bâtiments profanes, on peut citer le château de Monthey, notable sur le plan architectural, et dans lequel se trouvent de nombreuses œuvres d'art baroques, ou encore la Maison «Hildebrand Jost», avec son plafond à caissons unique du XVe siècle. Finalement, la cure de Choëx présente un exemple rare et tardif pour le Valais de papiers peints panoramiques avec des vues de paysages.

L'auteur, Patrick Elsig, livre ici, avec le concours de Romaine Syburra-Bertelletto, une œuvre qui témoigne d'un travail scientifique approfondi. La SHAS les remercie tous deux très chaleureusement de leur grand engagement. Ils ont été accompagnés dans leur travail par la Commission cantonale des monuments d'art et d'histoire, dirigée par Christophe Amsler, et par Brigitte Pradervand en tant qu'expert.

La SHAS est grandement redevable à toutes les personnes impliquées dans ce projet. Elle tient à exprimer sa reconnaissance au Gouvernement du canton du Valais, et plus spécifiquement au Département des transports, de l'équipement et de l'environnement. Un très grand merci au conseiller d'Etat Jacques Melly et aux responsables successifs du Service des bâtiments, monuments et archéologie Bernard Attinger, Olivier Galletti puis Philippe Venetz, qui ont suivi avec intérêt les travaux de recherche et fourni les moyens financiers nécessaires pour le projet de ce Monument d'art et d'histoire valaisan.

La SHAS remercie particulièrement le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, l'Office fédéral de la culture OFC, la délégation valaisanne de la Loterie Romande, la Promotion culturelle du canton du Valais et l'Association des Présidents des Communes du district de Monthey pour leur soutien à cet ouvrage, à l'aboutissement duquel ils ont plus que largement contribué.

L'édition numérique de ce volume a été publiée avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique FNS.

Benno Schubiger	*Nicole Pfister Fetz*	*Ferdinand Pajor*
Président de la SHAS	Présidente de la Commission de rédaction	Chef de projet MAH

PRÉFACE DU CANTON DU VALAIS

Avec la publication conjointe du district de Monthey et du district de Brig, deux nouvelles pierres s'ajoutent à l'édifice valaisan de la collection et nous ne pouvons que nous en réjouir. Après de nombreuses années de patientes recherches, le temps de la moisson se présente sous les meilleurs auspices.

Mais avant toute récolte il faut semer et cultiver. Ces actions furent menées par mon prédécesseur, le conseiller d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet, qui, déjà en tant que député, s'était soucié de porter l'inventaire des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse MAH en terre romande pour succéder aux trois premiers tomes valaisans consacrés aux régions de Obergoms, de Untergoms et de Rarogne oriental. Grâce à lui, ce premier volume du Valais romand traite le district de Monthey et appréhende le canton par son extrémité occidentale.

Cet ouvrage, malgré une sélection rigoureuse dans l'éventail des monuments de valeur, met en évidence la qualité artistique et la dimension historique du patrimoine bâti. Ces deux axes nous renvoient à des composantes fondamentales de la culture d'une société : l'expression artistique et la mémoire collective. Elles sont présentées ici de manière tangible.

Au-delà de ce rôle historique et de l'intérêt culturel global qu'il suscite, l'inventaire des MAH de la Suisse, par sa démarche scientifique, interdisciplinaire et responsable, joue également un rôle documentaire fondamental pour les générations futures. Il met ainsi en mémoire écrite une connaissance profonde et précise de notre patrimoine et constitue une prémisse indispensable à sa conservation. De documentaire il devient alors outil de référence pour les services responsables de la gestion du patrimoine.

A l'heure où la standardisation et le traitement rapide des choses cèdent du terrain face à la «slow-generation», cette étude minutieuse constitue une pierre angulaire de la préservation du patrimoine car elle en décrit tous les particularismes et l'intérêt de la conservation de pièces uniques.

En mettant à disposition de la Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS le travail des auteurs qu'il a mandatés, l'Etat du Valais contribue à la publication de cet ouvrage et s'en réjouit. Merci tout particulièrement à la SHAS, éditrice de la série, qui, grâce à son accompagnement scientifique a permis de mener à bien de telles recherches et la publication du présent ouvrage. Un grand merci également à la Commission scientifique présidée par Christophe Amsler, pour son accompagnement continu, et bien sûr aux auteurs qui nous livrent aujourd'hui un ouvrage de référence abondamment illustré, dont on ne peut que souhaiter une large diffusion et une consultation régulière, pour le bien de notre précieux patrimoine.

Un dernier vœu enfin, celui de voir se poursuivre ce travail fondamental dans les autres districts, et d'aboutir dans les meilleurs délais à un inventaire couvrant l'ensemble du territoire valaisan.

Jacques Melly, Président du gouvernement
Chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement

PRÉFACE DE L'AUTEUR

C'est en novembre 1999 que cette aventure a commencé, quand le Service des bâtiments, monuments et archéologie de l'Etat du Valais m'a octroyé le mandat de rédacteur des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse MAH pour le district de Monthey. L'équité entre régions voulait que l'on s'occupe de l'extrémité lémanique du canton, puisque le Haut-Valais était déjà couvert par trois volumes, avec un quatrième en cours, et que l'étude du Valais central était amorcée. Je ne connaissais pas particulièrement le patrimoine de cette région, mais une bonne systématique de recherche m'a permis de l'apprivoiser progressivement.

Comme la région étudiée est longtemps restée à l'écart des grandes voies de communication, en particulier de la route du Grand-Saint-Bernard, et qu'elle ne comprend pas de centre historique aussi prégnant que Saint-Maurice d'Agaune, chef-lieu du district voisin, son patrimoine s'en ressent. Mais, même modeste, ce dernier est passionnant et j'espère que cette étude contribuera à le valoriser et à le maintenir.

Le mandat prévoyait un travail équivalent grosso modo à un mi-temps, auquel a pu être ajouté assez rapidement un petit pourcentage pour les notices des objets mobiliers, domaine bien mieux traité par Romaine Syburra-Bertelletto qui a accompagné toute cette étude par ses descriptions remarquablement précises. L'avance a été systématique, commune après commune, depuis Saint-Gingolph. Par souci d'efficacité, en discussion avec la Commission cantonale des MAH, nous avons assez vite décidé de renoncer au patrimoine rural, ainsi qu'à l'histoire de l'industrie, deux domaines déjà étudiés par d'autres spécialistes dans des canaux plus pointus comme les « Maisons rurales de Suisse ». Pour les mêmes raisons, les découvertes archéologiques n'ont été exploitées que dans les textes introductifs. Ma nomination en 2005 à la direction du Musée d'histoire du Valais ayant resserré le temps que je pouvais consacrer aux MAH, l'avance s'en est trouvée ralentie. Toutefois, un nouveau mandat a été octroyé quelques années plus tard au bureau Clio pour les recherches d'archives concernant les trois communes de la vallée d'Illiez, donnant le coup de pouce décisif qui a permis de terminer l'élaboration du texte en 2014. Pour ce volume, le maintien dans la forme ancienne de la série a été admis renonçant par conséquent à une refonte qui aurait été laborieuse. Ainsi, l'ouvrage peut paraître en 2015, l'année commémorative du bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération suisse. Un petit clin d'œil à la mère Patrie qui n'aurait pas été complet sans la parution, simultanément, du volume germanophone de Carmela Kuonen Ackermann sur le district de Brigue.

Cette recherche a pu se réaliser grâce à l'Etat du Valais, par son Service des bâtiments, monuments et archéologie (Département des transports, de l'équipement et de l'environnement) qui en a fourni les moyens logistiques et financiers. Que soient remerciés Bernard Attinger, ancien architecte cantonal et chef du service, qui a lancé l'aventure, Benoît Coppey, responsable de la section

Patrimoine, qui a soutenu cette dernière contre vents et marées, et Christophe Valentini, responsable de la protection des biens culturels, qui en a coordonné l'administration. Un chaleureux merci aussi à la Commission cantonale des MAH, par son président Christophe Amsler, et à la Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS, moteur essentiel de ce travail, en particulier à Ferdinand Pajor, vice-directeur et responsable de la série des MAH, à Lisa Laurenti, rédactrice pour ce volume, et, surtout, à l'experte désignée pour ce travail, Brigitte Pradervand, qui a relu et annoté avec beaucoup de courage ces centaines de pages de descriptions parfois laborieuses.

Mes remerciements vont aussi à ceux qui ont largement contribué à la qualité de cet ouvrage : Romaine Syburra-Bertelletto, pour ses notices scientifiques, le bureau Clio (Christine Payot, Arnaud Meilland, Sabine Frey) pour les recherches d'archives sur la vallée d'Illiez et le suivi rédactionnel, Jean Pot qui a photographié les bâtiments et objets du district durant ces quinze années, le bureau Roland Gay pour les relevés des bâtiments, Bernard Dubuis et Michel Martinez pour leurs vues aériennes par drone. Un remerciement particulier à Gaëtan Cassina qui a accompagné ces recherches dès le début par ses conseils et un partage généreux de ses vastes connaissances sur notre patrimoine régional. Un clin d'œil aussi aux institutions cantonales qui nous ont ouvert leurs portes : les Archives d'Etat en premier lieu, ainsi que les Monuments historiques, les Musées, etc.

J'aimerais encore remercier très sincèrement tous ceux qui ont permis l'accès à leurs maisons, objets ou archives. Je pense aux autorités communales et paroissiales, aux associations locales et aux propriétaires qui tous nous ont reçus avec bienveillance. Un remerciement particulier à M. Raymond Delacoste, ancien président du Vieux-Monthey, dont l'entregent nous a facilité bien des accès. Enfin, un merci du fond du cœur à la communauté des Bernardines de Collombey qui a ouvert largement les portes de sa clôture, nous permettant une étude pionnière sur ce monastère qui constitue l'un des points forts du district.

Patrick Elsig
Sion, septembre 2015

LE DISTRICT DE MONTHEY

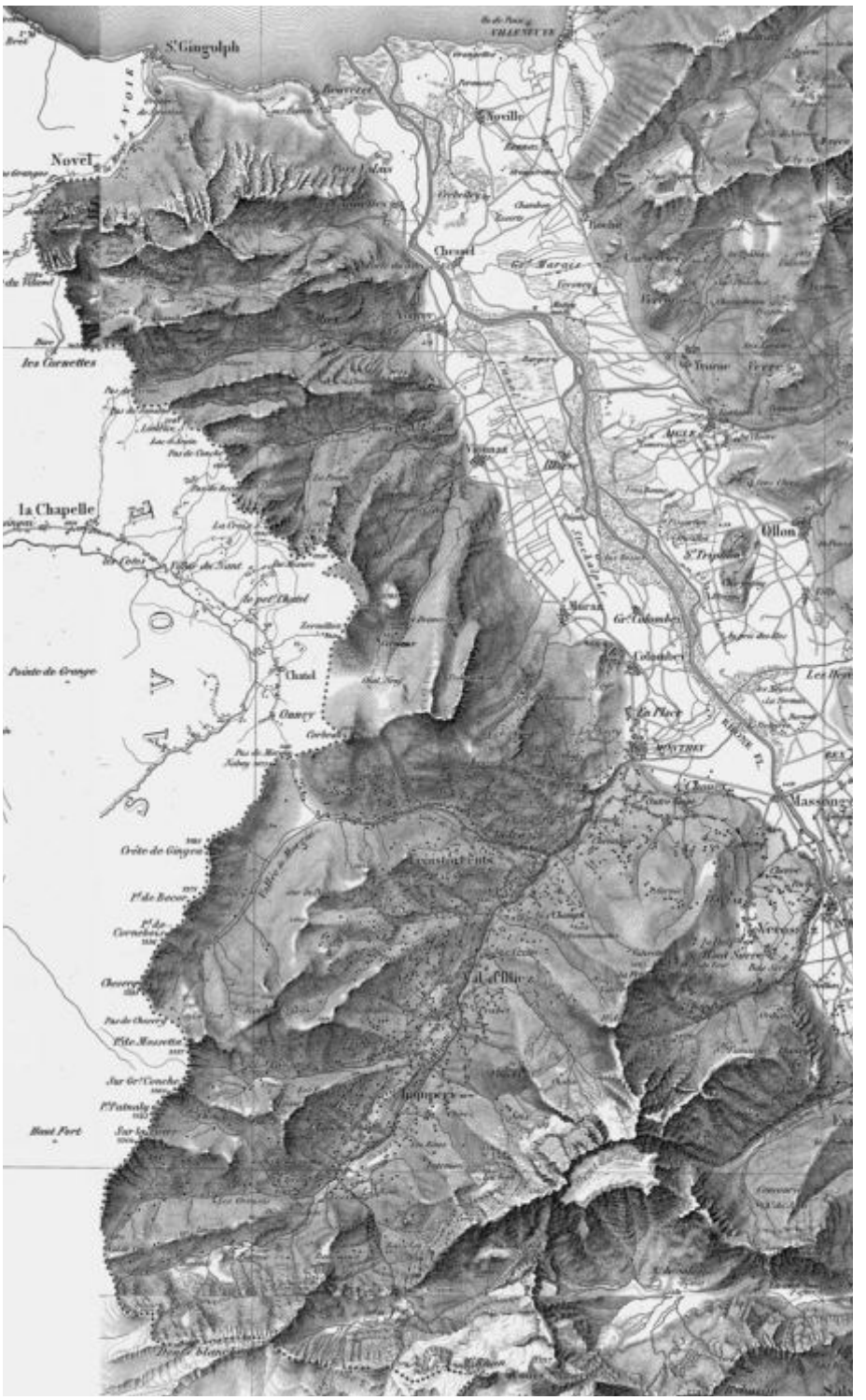


Fig. 1. Le district de Monthey sur la carte Dufour. Extrait de la feuille 16 (1845), avec des compléments des feuilles 17 (1844) et 22 (1861). 1:150000. swisstopo BA150009. – Texte p. 17.

INTRODUCTIONS ET GÉNÉRALITÉS SUR LE DISTRICT

TOPOGRAPHIE

Le district de Monthey, qui tire son nom de son chef-lieu, forme une région géographiquement homogène, à l'extrémité occidentale du canton du Valais. Son territoire est limité à l'est par le Rhône, au-delà duquel s'étend le canton de Vaud. Au nord, il touche le lac Léman par une courte portion de côte. A l'ouest, il suit le cours de la Morge, dès Saint-Gingolph, puis la crête des montagnes séparant les bassins versants des eaux, au-delà de laquelle s'étend le département français de la Haute-Savoie. Au sud enfin, il côtoie le district de Saint-Maurice, en suivant la limite naturelle de la chaîne des Dents-du-Midi – à l'exception des alpages de Susanfe qui font partie de la commune d'Evionnaz – et de ses contreforts (dents de Valère et de Valerette), retrouvant ensuite la limite du Rhône en contournant – et excluant – la localité de Massongex (fig. 1, 2).

Sur une longueur de quelque 30 km, du nord au sud, pour une largeur d'est en ouest de 4 à 16 km environ, le territoire du district de Monthey passe d'un relief préalpin vers le lac (372 m d'altitude), à des massifs montagneux autour du Val d'Illiez, en particulier la chaîne des Dents-du-Midi (3257 m d'altitude maximale). Le Rhône présente une déclivité d'à peine plus de 20 m sur la longueur du district qu'il parcourt sur quelque 20 km[1]. L'environnement naturel s'étage d'est en ouest, des marais et des cultures de plaine, le long du Rhône, en passant par les zones de forêts du coteau, jusqu'aux alpages et aux sommets montagneux, où subsistent quelques modestes glaciers.

Les principales agglomérations se sont installées sur les cônes de déjection des rivières latérales (Monthey, Collombey, Muraz, Vionnaz, Vouvry, les Evouettes) ou en bordure du lac Léman (le Bouveret et Saint-Gingolph). Les habitats permanents situés dans la plaine sont rares et localisés en des lieux préservés d'un environnement longtemps marécageux (Collombey-le-Grand, Illarsaz et les Evouettes). Quelques terrasses naturelles, situées au-dessus de Vouvry et Vionnaz, entre 800 et 1100 m d'altitude, sont occupées par de petits hameaux (Miex, Torgon et Revereulaz). Autour de Monthey, d'autres terrasses, entre 500 et 700 m d'altitude, accueillent les Neyres, Outrevièze et Choëx. La vallée d'Illiez qui s'ouvre sur Monthey est la seule vallée latérale d'une certaine importance, accueillant des villages permanents (Troistorrents, Val d'Illiez, Champéry et, plus récemment, Morgins). Contrairement aux autres agglomérations du district, l'habitat de ces villages est dispersé (fig. 3).

LES BLOCS ERRATIQUES

Parmi les curiosités naturelles de la région, une mention particulière doit être faite pour les blocs erratiques, souvenirs des temps où le glacier qui recouvrait la plaine du Rhône laissait au fur et à mesure de son retrait des moraines et des blocs gigantesques arrachés au massif granitique du Mont-Blanc[2]. Ceux-ci sont indissociables de l'image pittoresque de Monthey, mais aussi de l'architecture du lieu. Beaucoup de blocs ont en effet été exploités par des entreprises de tailleurs de pierre, essentiellement italiens, dès le milieu du XIX^{e} siècle, pour produire des éléments de construction (encadrements, bordures, bornes, fontaines, pressoirs, etc.) qui donnent à la ville une touche particulière (par exemple à l'église paroissiale ou à la villa des Ifs) (fig. 4).

Quelques blocs erratiques ont tout de même été maintenus comme témoins des périodes glaciaires et dédiés aux chercheurs à qui l'on doit les premières connaissances scientifiques sur les mouvements des glaciers[3].

La «pierre des Marmettes», un bloc de 1824 m^3 situé près de l'hôpital de Monthey (fig. 5), porte l'inscription suivante: PIERRE DES MARMETTES / BLOC ERRATIQUE / GRANIT DU MONTBLANC / PROPRIETE / DE LA SOC. HELV. DES SCI. NAT. / 1907.

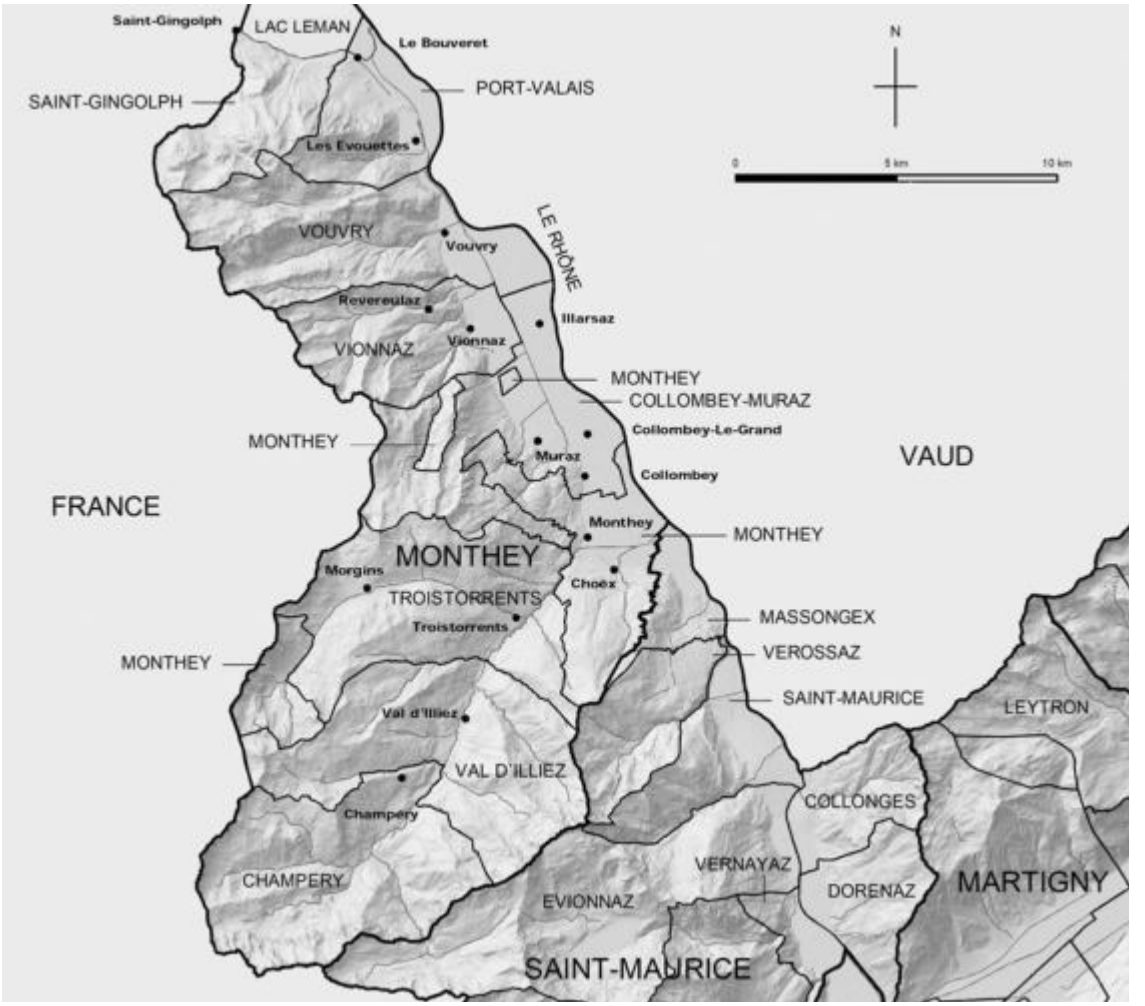


Fig. 2. Le district de Monthey et ses neuf communes. Etat en 2015. – Texte p. 17.



Fig. 3. Le district de Monthey, vue aérienne prise du sud-est. Etat en 2014. Photo DronePhoto/Michel Martinez et Bernard Dubuis. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 17.



Fig. 4. Environs de Monthey, la bande morainique mise en évidence par l'exploitation des blocs de granit. Carte postale J. Jullien, début du XX^e siècle. Médiathèque Valais-Martigny 130phA164a1-020. Photo J. Jullien. Médiathèque Valais-Martigny. – Texte p. 17.

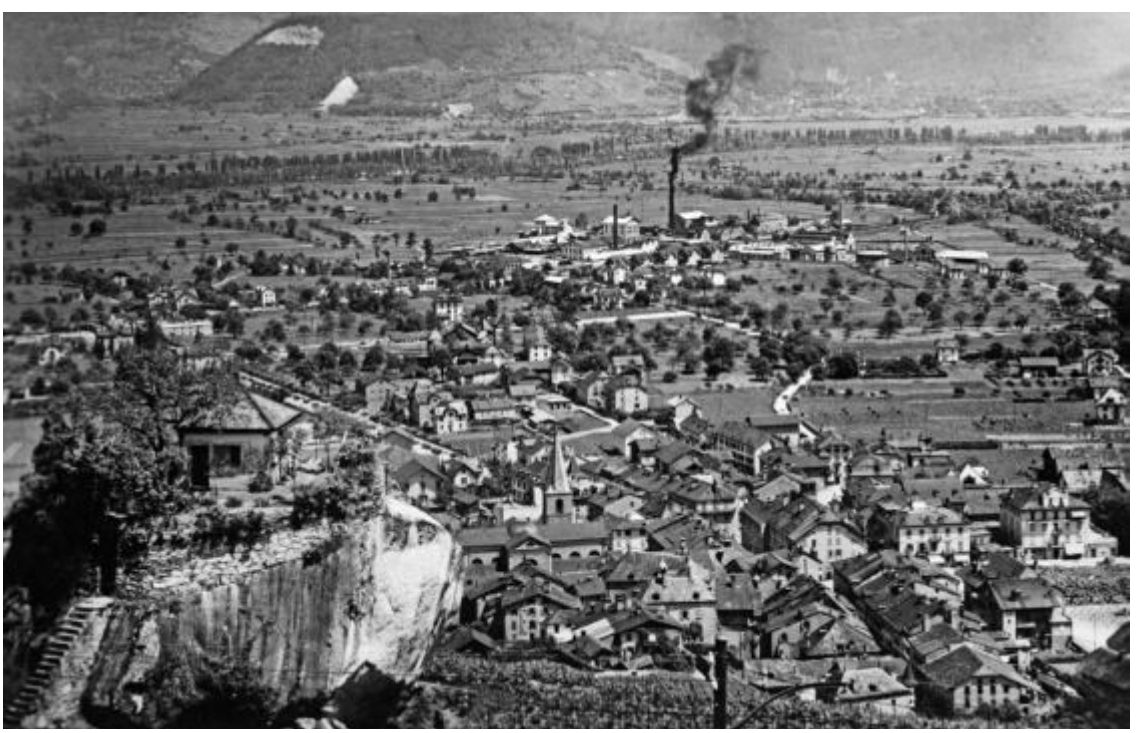


Fig. 5. Environs de Monthey, la «pierre des Marmettes», l'un des blocs erratiques conservés. En arrière-plan, Monthey et la plaine du Rhône dans les années 1920. Carte postale Editions Art. Perrochet-Matile, Lausanne, postée en 1931. Collection Vieux-Monthey. Photo Association du Vieux-Monthey, reproduction par Michel Martinez. – Texte p. 17.



Fig. 6. Environs de Monthey, le bloc erratique connu sous le nom de «pierre à Dzo». En dessous, les ouvriers travaillent à la construction de la ligne Monthey-Champéry. Photographie anonyme, vers 1905. Collection Vieux-Monthey. Photo Association du Vieux-Monthey, reproduction par Michel Martinez.

La «pierre à Dzo», quelque 100 m plus au nord, le long de la voie de chemin de fer AOMC (fig. 6), rappelle: «A J. DE CHARPENTIER / DON NATIONAL 1853 / TRANSFERE A LA / SOCIETE VAUDOISE DES SCIENCES NATURELLES / 1875 / PIERRE A DZO / PERRAUDIN 1815».

Sur la «pierre à Muguet», encore 500 m plus au nord, vers l'entrée septentrionale de la grande carrière supérieure, est gravé: «PERRAUDIN / 1815 / A J. DE CHARPENTIER / DON NATIONAL 1853 / TRANSFERE A LA / SOCIETE VAUDOISE DES SCIENCES NATURELLES / 1875 / PIERRE A MUGUET et plus loin CHARPENTIER / 1884».

Au-dessus de Muraz, sur le coteau en direction de Monthey, s'élève encore le bloc Studer: «A BERNARD STUDER / LA SOC. HELV. SC. NAT. 1877. / DON BREGANTI.1869».

RACCOURCI HISTORIQUE

La préhistoire[4]

La région du lac de Tanay recèle des grottes et des abris dans lesquels ont été retrouvés des restes d'ours des cavernes et des outils façonnés par l'homme[5] (fig. 7). Ces vestiges ont pu être datés de plus de 30000 ans et constituent à l'heure actuelle les plus anciennes traces d'activité humaine attestées en Valais. Il est toutefois difficile de préciser l'environnement humain de cette époque, car la forte glaciation d'il y a quelque 20000 ans a oblitéré tous les vestiges de basse altitude, n'épargnant que les sites élevés comme celui de Tanay. Avec le réchauffement climatique qui a suivi, les glaciers se sont retirés définitivement, ménageant un vaste lac dans la plaine, jusqu'à la hauteur du défilé de Saint-Maurice[6]. Les alluvions du Rhône et de ses affluents ont comblé peu à peu toute la partie chablaisienne, formant une plaine que le fameux éboulement du Tauredunum, parti des hauteurs situées au sud-ouest des Evouettes – région de la Suche – en l'an 563, a parsemé de collines – Noville, Crébelley, Rennaz et Chessel –, imposant au Rhône un passage contre les contreforts montagneux valaisans dans le secteur de la Porte-du-Scex[7]. Dès le Mésolithique, l'homme parcourt la région. De nombreux sites attestent cette présence désormais ininterrompue, comme l'abri de Châble-Croix, à la limite des communes de Vionnaz et Collombey-Muraz, occupé vers 9000-6000 av. J.-C., le site de la Barmaz (commune de Collombey-Muraz) où ont été découverts un cimetière du Néolithique moyen (4000-3000 av. J.-C.) et des tombes du Bronze ancien (2300-1600 av. J.-C.).

Diverses trouvailles prouvent la continuité de l'habitat durant les deux derniers millénaires avant notre ère. Une lame de poignard trouvée à Choëx



Fig. 7. District de Monthey, grottes de Tanay (Vouvry), abri de Sur-les-Creux, nucléus et éclat de roche, Paléolithique moyen (plus de 30000 ans). Quarzite des Préalpes et silex jurassique. Musée d'histoire du Valais SLC87 Coupe W n° 1, SLC99-4, SCL87 sit0 (3), SLC87 strEst 099. Etat en 2013. Photo Jean-Yves Glassey. Musées cantonaux du Valais.



Fig. 8. District de Monthey, site de Collombey-Muraz, abri de Châble-Croix, armatures de flèches, Mésolithique ancien-moyen (8500-7500 av. J.-C.). Cristal de roche et silex. Musée d'histoire du Valais VZ.1037-2, VZ.630-2, VZ.F9-21, VZ.157.1, VZ.69.1, VZ.116.1, VZ.1038.2, VZ.1275.1, VZ.581.2, VZ.807.1, VZ.836.1. VZ.968.1, VZ.C7-115, VZ.959-1, VZ.654-1. Etat en 2013. Photo Jean-Yves Glassey. Musées cantonaux du Valais.

et une hache accompagnée de deux faucilles provenant de Vouvry remontent au Bronze moyen (1600-1250 av. J.-C.). Une implantation établie à la Barmaz/le Refuge (commune de Collombey-Muraz) a pu être située chronologiquement au Bronze final (1250-800 av. J.-C.), à la même époque qu'une lame de hache à douille découverte à Monthey et datée entre 1000 et 800 av. J.-C. Collombey-Muraz, riche en objets préhistoriques (fig. 8), a encore fourni une pointe de flèche du premier Age du Fer (Hallstatt, 800-450 av. J.-C.) datée plus précisément vers 600-500 av. J.-C. Le second Age du Fer (la Tène, 450-15 av. J.-C.) est en particulier représenté par une monnaie en or celtique, datée entre 200 et 50 av. J.-C., trouvée vers 1825 à Port-Valais (fig. 9).

Durant les derniers siècles avant notre ère, le Chablais se trouve nettement influencé par la civilisation celtique, même si certaines spécificités locales persistent, et se fond dans la culture «hallstattienne» qui s'étend sur le Plateau suisse, l'Allemagne du sud et la France de l'est. La peuplade qui occupe le Chablais répond au nom de «Nantuates», terme dérivé de «nant», signifiant la vallée, et plus largement, le torrent qui y coule. C'est la localité de Tarnaiae, l'actuel Massongex, où se trouve probablement le premier pont sur le Rhône, qui en est le chef-lieu et qui abrite le sanctuaire fédéral des quatre tribus celtiques de la vallée du Rhône en amont du lac (Nantuates, Véragres, Sédunes et Ubères).



Fig. 9. District de Monthey, monnaie avec inscription en caractères lépontiques «Kasilos» (avers, revers), datée du second Age du Fer (IIe-Ier siècle av. J.-C.), trouvée à Port-Valais sans contexte connu. Or. Cabinet de numismatique du Musée d'histoire du Valais M 9050. Etat en 2013. Photo Bernard Dubuis. Musées cantonaux du Valais.



Fig. 10. District de Monthey, villa gallo-romaine de Vionnaz, détail du manche d'une clé, représentant une panthère tenant une antilope entre ses pattes. Fer et bronze. Musée d'histoire du Valais 1399. Etat en 1998. Photo Bernard Dubuis. Musées cantonaux du Valais.



Fig. 11. Chablais, casque de type « Spangenhelm », VIe siècle apr. J.-C., découvert au début du XXe siècle vers l'embouchure du Rhône. Fer, bronze doré. De la trentaine de casques de ce type conservée, la plupart furent découverts dans les tombes de nobles francs. Musée national suisse A-38925. Etat en 2008. Photo Musée national suisse.

L'époque romaine et le haut Moyen Age[8]

Après une première tentative pour contrôler le passage du Grand-Saint-Bernard (bataille d'Octodure en 57/56 av. J.-C.) et après la soumission des Salasses matérialisée par la fondation d'Aoste (25 av. J.-C.), le Valais est conquis par les armées de l'empereur Auguste et rattaché à l'Empire romain (15 av. J.-C.). L'acclimatation aux coutumes romaines se fait assez rapidement le long des axes de communication, même si les anciennes traditions celtiques teintent longtemps encore le quotidien des habitants de la région. Les traces matérielles de l'époque romaine en Chablais sont nombreuses. Outre Massongex, qui perdure comme gîte d'étape en tête du premier pont sur le Rhône, on connaît la villa gallo-romaine de Vionnaz (fig. 10), découverte en 1851, ou celle de Marendeux (au-dessus de Monthey) dont l'étude a attesté une occupation entre le Ier et le IVe siècle. Les fouilles de l'église de Muraz ont également révélé les restes d'une villa du Ier siècle, remaniée au IIIe ou au IVe siècle[9].

L'histoire de la région montheysanne à la fin de l'Empire romain et durant le haut Moyen Age demeure vague, les traces matérielles étant rares. Monthey reste en marge des grands axes de communication et des centres de rayonnement culturels. Le Chablais fait partie du royaume burgonde – dont l'un des rois, Sigismond, fonde l'abbaye de Saint-Maurice en 515 –, puis du royaume franc, de l'empire de Charlemagne et des royaumes de ses descendants, enfin du royaume de Bourgogne dont Rodolphe Ier se fait couronner roi à Saint-Maurice, en 888.

Quelques vestiges matériels nous rappellent cet âge moins connu (fig. 11). Ainsi, les fouilles de l'église de Muraz ont livré les traces d'un petit oratoire funéraire mérovingien installé dans les ruines d'une villa romaine[10]. Alentour, plusieurs tombes ont été mises au jour par la suite[11]. Les environs de Vouvry, au lieu-dit Bovairon, recèlent quant à eux un cimetière burgonde, découvert en 1898[12].

Le Moyen Age : le Chablais sous influence savoyarde[13]

La donne politique régionale change lorsque Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, remet le comté du Valais à l'église de Sion, représentée par

l'évêque Hugues, en 999[14]. Il semble toutefois que les droits concédés ne concernent pas le diocèse dans son entier, mais touchent la vallée du Rhône, de la Furka à la croix d'Ottans, village actuellement disparu situé au nord de Martigny. Le Chablais, dont le nom dérivant de «pagus Caput-lacensis» (tête de lac) apparaît pour la première fois en 921, ne ferait pas partie de cette donation. On pense qu'il avait déjà été détaché auparavant de l'ancienne civitas romaine du Valais.

Peut-être en grande partie détenu par l'abbaye de Saint-Maurice dès sa création, le Chablais tombe assez vite (Xe-XIe siècle) entre les mains des comtes de Maurienne (appelés dès le XIIe siècle comtes de Savoie), souvent d'ailleurs abbés laïcs de Saint-Maurice. Si l'on ne connaît guère les possessions de l'abbaye avant l'an mil, on sait que Rodolphe III, en 1018, lui donne, ou plutôt lui confirme, nombre de droits: en particulier à Vouvry et sur la plupart des alpages de la région dont, autour de la Vièze: Chindonne, Soi, Antême, Barme, Vaillime; autour de la Vièze de Morgins: En Tey, Morgins; au-dessus de Vionnaz: Onne; au-dessus de Vouvry: Savolène, Verne. Notons encore que, le nom de Chablais ayant également été donné anciennement à la partie du comté de Savoie qui touche le lac Léman, on utilise dès le XIIIe siècle le nom de Vieux-Chablais pour la partie basse du cours du Rhône.

La maison de Savoie, maîtresse incontestable, sinon incontestée, du Bas-Valais jusqu'au XVe siècle, organise la région administrativement (fig. 12). Elle remplace peu à peu les seigneurs locaux par des baillis et châtelains, fonctionnaires qui peuvent être révoqués. Monthey, avec sa région, forme une châtellenie. A la fin du XIVe siècle apparaît la châtellenie d'Illiez. Plusieurs possessions ecclésiastiques émaillent aussi la région: l'abbaye de Saint-Maurice possède des droits sur Vouvry, Chièzes/Troistorrents et Choëx; l'abbaye de Savigny, par sa filiale de Lutry, sur Vionnaz; l'abbaye de Saint-Michel de Cluses, sur Port-Valais.

La domination haut-valaisanne (1536-1798)[15]

Dans le jeu d'alliances des guerres de Bourgogne, le Valais se retrouve du côté des adversaires de Charles le Téméraire, alors que la Savoie soutient ce dernier. Le conflit est inévitable. L'aide des cantons confédérés, également alliés contre le duc de Bourgogne, permet à l'évêque de Sion de repousser une attaque savoyarde sur sa capitale, en 1475. Sur la lancée de ce succès, Walther Supersaxo parvient à s'emparer du Bas-Valais jusqu'au verrou de Saint-Maurice et à conserver ces territoires dans les négociations de paix ultérieures.

En 1536, parallèlement à la conquête du Pays de Vaud par Berne, l'évêque de Sion et les Sept-Dizains de la République du Valais envahissent la région de Monthey jusqu'au lac, ainsi que la Savoie proche jusqu'à Evian. Les territoires nouvellement conquis sont alors partagés en trois régions: Monthey, Evian et Saint-Jean-d'Aulps. Chacune est administrée par un gouverneur qui reprend les anciennes attributions du châtelain savoyard et qui est nommé, selon une rotation précise, par chacun des Dizains du Haut-Valais, pour une durée de deux ans. Le territoire de Monthey s'arrête dans un premier temps (mars 1536) aux portes de Vouvry, puis s'étend (décembre 1537) jusqu'au lac (fig. 13).

En 1569, par un traité signé à Thonon, la possession de Monthey est définitivement confirmée au Valais, alors que les territoires d'Evian et de Saint-Jean-d'Aulps sont restitués à la Savoie. La limite entre les deux Etats est désormais fixée à la Morge de



Fig. 12. Extrait du rouleau de parchemin faisant état de la comptabilité tenue par le châtelain de Monthey, Jean de Berne, pour la Maison de Savoie entre le 25 mars 1274 et le 28 mars 1276. Les recettes en nature et en argent, ainsi que des dépenses diverses concernant la châtellenie de Monthey sont listées selon un canevas propre à l'administration savoyarde. Il s'agit du plus ancien compte de cette châtellenie conservé. Version numérique disponible aux Archives de l'Etat du Valais ASTO Inv. 69 f.89 r. 1. Photo AEV, Sion.

Saint-Gingolph. Le territoire valaisan a alors atteint l'extension qu'il gardera jusqu'à nos jours. Les droits médiévaux sont peu à peu rachetés par les nouveaux maîtres des lieux qui entendent limiter ainsi les influences «étrangères». En 1608 est créée, par regroupement des fiefs de Ripaille (sur Illiez), Port-Valais et Illiez, une châtellenie administrée indépendamment de celle de Monthey. Le châtelain, qui demeure au Bouveret, est élu pour trois ans, selon un tournus défini par les Dizains souverains. L'année suivante, on lui remet en plus la seigneurie de Vionnaz, mais on réduit le mandat du châtelain de Vionnaz-Bouveret à une périodicité de deux ans dès 1674 (fig. 14).



Fig. 13. District de Monthey, détail de la carte du Valais dessinée par Anton Lambien en 1682 et gravée par Mathieu Ogier en 1709. Gravure sur cuivre coloriée à la gouache. Médiathèque Valais-Sion, collections spéciales BCV KF-8. Photo Médiathèque Valais-Sion. – Texte p. 23.

Le district de Monthey

La dernière décennie du XVIIIe siècle est marquée par l'émergence d'idées nouvelles, inspirées par les révolutionnaires français (fig. 15). De nombreux conflits naissent entre les gouverneurs successifs et leurs sujets. Pierre Maurice Rey-Bellet, dit le Gros-Bellet, est devenu une figure légendaire de la lutte pour l'indépendance à la suite d'une violente altercation avec le gouverneur d'alors. En 1798, aidé par les troupes françaises et vaudoises, le Bas-Valais se libère définitivement et acquiert un statut égal à celui du Haut. La nouvelle constitution que l'on essaie, non sans mal, d'appliquer prévoit une division du Vieux-Pays en douze districts, dont Monthey, dans ses limites actuelles. Assez vite, le Valais retrouve un statut de république indépendante (1802-1810) avant de devenir simple département français du Simplon (1810-1815). Sous le régime français, Monthey constitue l'un des quatre cantons qui forment l'arrondissement de Saint-Maurice. En 1815, le Valais est rattaché à la Confédération suisse et Monthey, avec sa région, devient l'un des treize districts du canton actuel. Les armoiries du district reprennent celles du chef-lieu, caractérisées par un grand chêne[16].

L'ORGANISATION PAROISSIALE[17]

Le Bas-Valais a été assez vite christianisé du fait de sa situation sur l'axe du col du Grand-Saint-Bernard, de tout temps l'un des passages les plus importants entre le nord et le sud de l'Europe. Le premier évêque connu, Théodore, est mentionné dans les actes du concile d'Aquilée en 381 déjà. Il réside à Martigny, chef-lieu de la circonscription romaine, mais ses successeurs s'installent ensuite à Sion, où le siège épiscopal est attesté dès 585. Le martyre de la légion thébaine, à la fin du IIIe siècle, constitue l'un des moments marquants du christianisme naissant en Valais. La fondation de l'abbaye de Saint-Maurice par le roi burgonde Sigismond, en 515, non loin du lieu où furent décimés les soldats, marque durablement la région chablaisienne, d'un point de vue spirituel, mais aussi temporel. Le culte du saint prendra quant à lui une ampleur européenne, car le chef militaire martyrisé devient bien vite le saint patron de la chevalerie européenne.

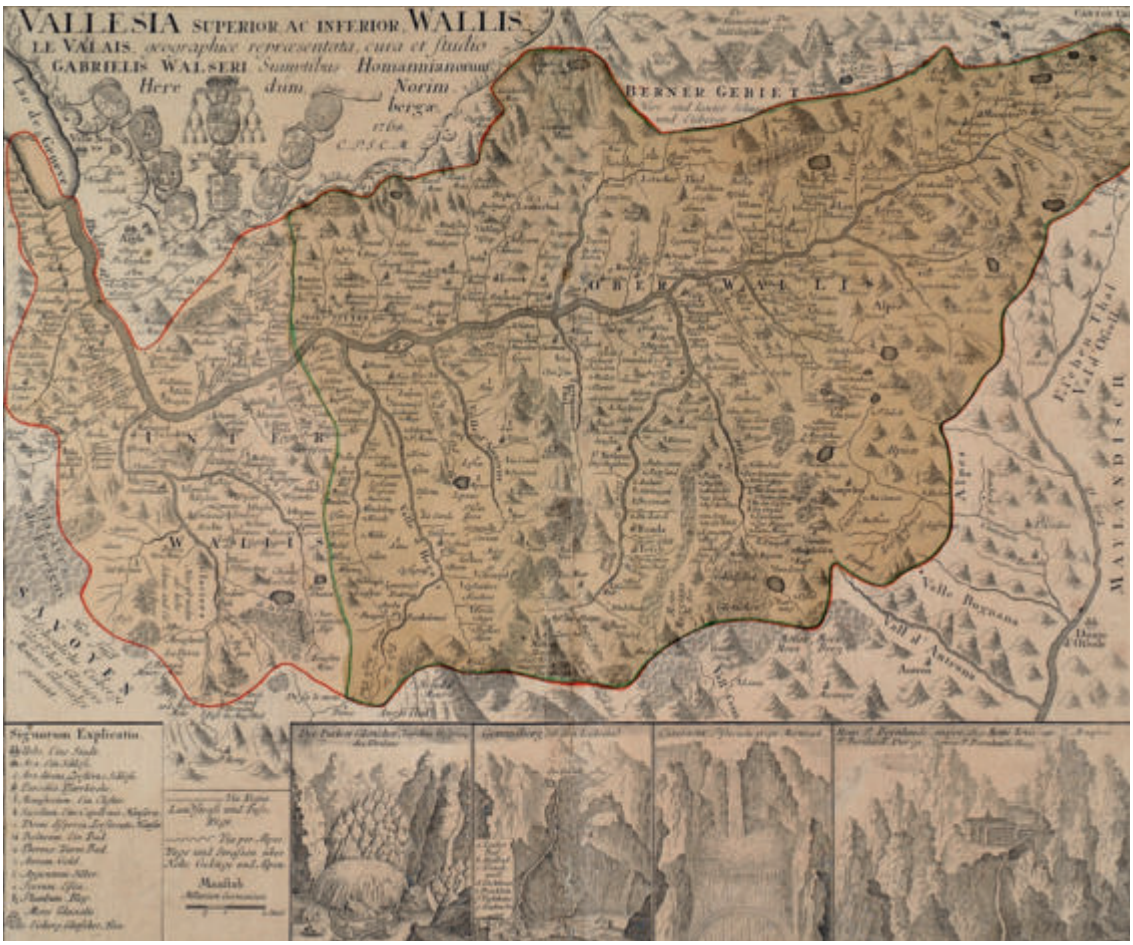


Fig. 14. District de Monthey, carte du Valais dessinée par Gabriel Walser en 1768 et publiée l'année suivante à Nüremberg dans l'Atlas novus Reipublicae Helveticae. Eau-forte rehaussée à l'aquarelle. Cette carte reflète bien la situation du Valais sous l'Ancien Régime, avec le Haut souverain et le Bas sujet. Musée d'histoire du Valais Gr 1 114. Photo Jean-Yves Glassey. Musées cantonaux du Valais. – Texte p. 24.

Le fort développement du christianisme nécessite de la part de l'évêque la constitution d'un réseau de paroisses de plus en plus fin, afin d'assurer un service de proximité à la population locale. Il semble que l'on puisse ainsi situer une première paroisse à Vionnaz dès l'époque mérovingienne, mais sans qu'aucune preuve archéologique n'étaie pour l'instant cette hypothèse. Un petit oratoire funéraire des VI^e^-VII^e^ siècles, agrandi vers le IX^e^ siècle, est attesté à l'emplacement de l'église de Muraz et l'on peut supposer l'existence d'un autre oratoire, voire une église, à Collombey, avant l'époque carolingienne. A l'approche de l'an mil, une paroisse à Collombey devient probable et l'on imagine une autre à Vouvry, créée peut-être au IX^e^ ou au X^e^ siècle.

Entre le milieu du X^e^ et la fin du XII^e^ siècle, les créations de paroisses se multiplient : vers 1200 sont attestées celles de Port-Valais, Vouvry, Vionnaz, Muraz, Collombey, Choëx et probablement Val d'Illiez. La paroisse de Saint-Gingolph existe aussi, mais elle fait partie du diocèse de Genève, devenu par la suite diocèse d'Annecy. Une paroisse à Troistorrents est attestée avant la fin du XIII^e^ siècle. Le réseau paroissial reste ensuite stable durant tout le Moyen Age.

Au XVIII^e^ siècle, de nouveaux changements interviennent. Le plus marquant est le transfert, en 1708, du siège paroissial de Collombey à Monthey qui n'était jusqu'alors qu'une simple dépendance de la première. En 1723, Collombey retrouve toutefois



Fig. 15. District de Monthey, drapeau du XVIII^e siècle. Taffetas fin. Collection Vieux-Monthey. Le drapeau est flammé aux couleurs du Valais (blanc et rouge) et de Monthey (jaune et vert), sans l'emblème du chêne; il porte en son centre le sigle du Christ (IHS) d'un côté, celui de Marie (MA) de l'autre. Etat en 2014. Photo Michel Martinez. Association du Vieux-Monthey. – Texte p. 24.

le statut de paroisse, en se détachant de celle de Monthey. Revereulaz est érigé en paroisse en 1798, en amputant celle de Vionnaz. Champéry devient à son tour une paroisse, séparée de Val d'Illiez, en 1857.

Notons encore que le diocèse de Sion a été divisé, depuis le XVI^e siècle, en onze décanats, douze depuis la création de celui d'Aigle, en 1979, qui incorpore les paroisses vaudoises auparavant rattachées au décanat de Monthey. Ce dernier comprend désormais uniquement les paroisses diocésaines des districts de Monthey et Saint-Maurice.

LES VOIES DE COMMUNICATION

Le réseau routier de plaine

L'épine dorsale du transit dans la région montheysanne est constituée par la voie routière qui, de France, longe la rive gauche du lac Léman, dessert toutes les localités de la plaine et se poursuit vers Saint-Maurice pour y rejoindre l'axe du Grand-Saint-Bernard. Longtemps, le Rhône a formé une barrière difficilement franchissable, même si des services de bacs autorisaient son passage (outre à Massongex, on en connaît à Collombey, à Illarsaz et à la Porte-du-Scex[18]), avant leur remplacement par des structures fixes. A l'époque romaine – et peut-être avant –, le passage du Rhône se pratiquait



Fig. 16. Chablais, carte de la plaine du Rhône de Saint-Maurice au lac Léman, copie de 1645 peinte par Samuel Willading, sur un relevé de 1634 signé par l'architecte Joseph Plepp. Papier encollé sur toile. Archives cantonales vaudoises Gc 724/A. Photo Archives cantonales vaudoises.

à la hauteur de Massongex où les archéologues ont repéré quelques vestiges d'un pont[19]. Il faut attendre le Moyen Age, le XII^e siècle peut-être[20], pour que soit construit celui de Saint-Maurice, par où passe depuis lors la route principale qui arrive depuis Vevey.

La voie qui traverse le district de Monthey, fréquentée probablement dès l'Age du Bronze[21], est demeurée un axe plutôt secondaire à toutes les époques anciennes, serpentant entre plaine marécageuse et contreforts boisés (fig. 16). Les localités qu'elle traverse n'ont connu qu'un développement limité et n'ont jamais présenté une image urbaine très développée, Monthey mis à part. Le tracé connaît toutefois pour un temps son heure de gloire au début du XIX^e siècle, lorsque le parcours par la rive sud du lac Léman est amélioré à l'initiative du gouvernement français[22]. L'empereur Napoléon I^er voulait en effet garantir pour ses armées une route qui reste exclusivement sur les territoires de la France ou de la république satellite valaisanne, évitant le sol de la République helvétique. Les relevés sont entrepris dès 1802 et les premiers travaux suivent rapidement. Le fameux ingénieur Nicolas Céard, bien connu comme responsable de la nouvelle route du col du Simplon, s'occupe en particulier de certains tronçons délicats vers Saint-Gingolph[23] (fig. 17). C'est d'ailleurs, pour l'actuel district de Monthey, quasiment la seule amélioration faite par le gouvernement français qui maintient sa priorité sur la route du col. Néanmoins, certains principes émis alors sont repris par l'Etat du Valais et réalisés par étapes au cours du XIX^e siècle. La route est élargie et l'on s'attache à lui faire suivre un tracé plus rectiligne qui évite dans la mesure du possible l'étroitesse des villages (fig. 18).



Fig. 17. District de Monthey, région de Saint-Gingolph, relevé des ingénieurs français pour l'amélioration de la route, 1802. Extrait de la carte dite «de Napoléon», 1 : 5000. Archives nationales de France CHAN-F/14/10191, 2-K, 2-K'-2-L. Photo Michel Lechevalier. Archives nationales de France.

Quelques ouvrages d'art remarquables[24]

Le pont de la Porte-du-Scex (557.640/133.240). A l'emplacement d'un bac est construit un premier ouvrage en bois dont la «reconnaissance» définitive (soit le contrôle de sa bonne exécution par une commission officielle) a lieu en mai 1840[25]. On le doit à François Joseph Rouiller et François Marie Burtin (de la Bâtiaz/Martigny)[26]. Il est couvert et protégé latéralement par des planches,

offrant une image très hermétique (fig. 19). Abîmé par l'inondation de 1902, il est remplacé en 1905 par un pont métallique, d'une jetée, construit par les ateliers C. Zschokke, d'Aarau[27].

Le pont d'Illarsaz (561.060/129.160). Inauguré en 1894 sur le trajet d'un ancien bac, cet ouvrage métallique, avec deux piliers dans le cours du Rhône, a été réalisé par les ateliers C. Schmiedt, de Genève. Certains projets antérieurs imaginaient déjà le remplacement du bac, puisque son propriétaire demandait à la Diète de mai 1837 l'autorisation de construire un pont en bois[28]. Le bac est toutefois toujours en fonction lors de son expropriation en 1869. La construction d'un ouvrage en fer est alors décidée, mais rien ne semble avoir été réalisé avant 1894.

Le pont de Collombey (563.300/125.100). En 1838, pour la Diète de mai, un projet de pont en bois est établi, avec les deux traditionnelles piles dans le lit du fleuve, là où se situait alors un trajet de bac. Les discussions démontrent par la suite les avantages d'une solution en «fils de fer» que les gouvernements vaudois et valaisan acceptent en définitive. Un pont provisoire est établi à la fin de l'année 1842 et les travaux débutent. En 1844 peut avoir lieu la «reconnaissance» du nouvel ouvrage par les représentants des deux cantons. Sa réalisation est due à Joseph Chaley, d'après un projet établi par lui-même et l'architecte lausannois Henri Perregaux pour les parties maçonnées. Il s'agit du premier pont valaisan utilisant un autre matériau que le bois ou la pierre. Le tablier était en effet suspendu à des câbles en fer, retenus aux extrémités par des pylônes maçonnés (fig. 20). L'un de ses principaux avantages consistait en l'absence de piles dans le lit du fleuve. La construction de la ligne de chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey, inaugurée en 1907, nécessite le remplacement de l'ouvrage par un pont métallique mixte rail-route, lui-même supprimé en 1986 au profit d'une nouvelle structure en acier.



Fig. 18. District de Monthey, environs de Saint-Gingolph, borne kilométrique en granit, probablement seconde moitié du XIXe siècle. Ces pierres qui jalonnent la route du Simplon donnent la distance depuis Saint-Gingolph jusqu'à Brigue. Etat en 2014. Photo Sabine Frey. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 27.

Le pont de la Vièze, à Monthey (562.150/122.160). Déjà mentionné au Moyen Age, l'actuel pont couvert en bois date de 1809 (fig. 21). Il a remplacé un ouvrage antérieur, également couvert, construit en 1741, après les inondations désastreuses de l'année précédente, et grandement réparé en 1779[29]. Il a été classé MH en 1910. Avec celui de la Bâtiaz/Martigny (1829), il fait partie des derniers exemples conservés de cette typologie autrefois largement répandue de ponts couverts du début du XIXe siècle. On le doit à un architecte du nom de Claude François Amoudruz, «pensioné ci-devant par le roi de Sardaigne», que l'on est allé chercher à Samoëns[30]. L'ouvrage mesure 20 m, pour une largeur de chaussée de 6,2 m. La structure couverte est haute de 6,3 m au faîte pour une hauteur de passage de 4 m. Une pierre en calcaire de Collombey, placée à l'entrée sud, porte l'inscription latine suivante: «PRAESTAT OPES SAPIENS CONCORDIA FULTA LABORE / NON PRIVATA MODO SED PUBLICA COMMODA SECTANS / MONTHEOLUM PONTEM STRUXIT VEL TEMPORE DURO / SIC ADITUM FACILEM PRAEBET AMICIS. / MDCCCIX» (La concorde et la sagesse appuyées par le labeur portent leurs fruits. Monthey voulant procurer des avantages non seulement privés mais aussi publics a construit ce pont et offre ainsi à ses amis et voisins un accès aisé, même par temps difficile). A l'entrée nord, une autre pierre en calcaire de Collombey



Fig. 19. Vouvry, ancien pont de la Porte-du-Scex. Photographie prise par Fischer frères, Vevey, en 1891, quand le Rhône était totalement figé. Musée de l'Elysée 035970. Photo Musée de l'Elysée. – Texte p. 28.



Fig. 20. Collombey, ancien pont suspendu sur le Rhône, réalisé en 1844. Photographie tirée de «Mémorial des travaux publics du canton de Vaud, 1896», Pl. IX. Reproduction par Jean-Marc Biner. – Texte p. 28.



Fig. 21. Monthey, pont couvert en bois, sur la Vièze. L'ouvrage a été construit en 1809 par Claude François Amoudruz, de Samoëns. Etat en 1987. Photo Jean-Marc Biner. – Texte p. 28.

rappelle la date 1809. Depuis 1954, un nouveau pont construit à proximité par l'ingénieur natif de Saint-Maurice ALEXANDRE SARRASIN (1895-1976) le décharge de la circulation routière[31].

Le réseau routier de la vallée d'Illiez

A partir de Monthey, par certains cols de la vallée d'Illiez, il est possible de rejoindre les vallées savoyardes voisines (fig. 22). Le Pas-de-Morgins (1380 m d'altitude), ouvert à la circulation automobile, mène à Abondance et le col de Cou (1921 m), uniquement piétonnier, à Saint-Jean-d'Aulps. Des trouvailles de monnaies romaines attestent que ce dernier était déjà utilisé dans l'Antiquité. Au Moyen Age, un hospice dédié aux saints Pierre et Paul s'y trouvait, mais il est déplacé en 1481 près de Samoëns, probablement à la suite de la conquête haut-valaisanne[32]. Ces passages étaient pratiqués en particulier par de nombreux habitants de la vallée du Giffre qui venaient dès la fin du XVIe siècle travailler dans le Chablais[33].

Dans la vallée existe encore en de nombreux endroits l'ancien chemin muletier qui partait du bourg de Monthey pour aboutir à Champéry, en longeant le château, côtoyant la chapelle de Chemex, utilisant le pont du Fayot refait en 1817 et passant à proximité du Calvaire, au-dessus de la chapelle de Chavalet[34]. Dès le milieu du XIXe siècle, une nouvelle route est planifiée. Les premiers tronçons sont adjugés en 1855 et on peut affirmer en 1871 que «par ces travaux la route de cette vallée se trouve complètement achevée»[35]. On s'attend de plus à atteindre le col de Morgins l'année suivante. Moyennant quelques lacets, ce nouveau tracé propose une pente plus douce et plus constante que l'ancien[36] (fig. 23).

De nombreux ponts muletiers en pierre, à une seule arche, existent encore dans la vallée. Ils font partie d'une typologie traditionnelle connue. Sur trois d'entre eux, des inscriptions nous en apprennent davantage sur leurs constructeurs.

Le pont de la Tine, à Troistorrents (559.840/120.060). A l'origine à une arche maçonnée, le pont a été doublé du côté aval par l'ingénieur ALEXANDRE SARRASIN en 1947[37]. Des ancres de tirants métalliques sur la face aval de l'arc ancien indiquent la date 1742. Le parapet amont présentait une inscription commémorative entourant les armes de la commune. Celle-ci a été conservée



Fig. 22. District de Monthey, bornes frontière entre la Suisse et la France, au Pas-de-Morgins. La borne ancienne, datée 1737, est frappées aux armes des Sept-Dizains, la plus récente, en granit, porte la date de 1891. Etat en 2014. Photo Sabine Frey. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 29.



Fig. 23. District de Monthey, sur la route menant à Champéry, au lieu-dit Chavalet, borne kilométrique en granit, seconde moitié du XIXe siècle. Ces pierres jalonnent la route de la vallée d'Illiez et donnent la distance jusqu'aux deux agglomérations les plus proches. Etat en 2014. Photo Sabine Frey. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 29.

dans les réfections successives du pont. Datée 1742, elle nomme les acteurs de la réalisation, dont les constructeurs Christophe Javina et Jean Viotti (fig. 24) : «PIERRE GRANGIER SINDIC / LES PROCVREVRS / IOSEPH ROVLIER SOVLLIER / IOSEPH IVLLIARD / OMBERT MARCLEI / IEAN CLAVDE BERRVT / IOSEPH ROVLIER / FAIT PAR LA PAROISSE DE TROIS / TORRENS A SES PROPRES DEPENS / M CHRISTOF. / IAVINA / M PIERRE CARRAUX – M IEAN / VIOTTI / SAVOVIER».

Le pont de la Vièze vers Le Pas, à Troistorrents (559.267/118.971). L'ouvrage est constitué d'une arche maçonnée dont seuls les parapets ont été modernisés. Une pierre gravée aux armes de la commune, déplacée à l'entrée sud du pont, indique le millésime 1736[38], ainsi que les acteurs de la réalisation, dont les constructeurs Christophe Javina et Jean Viotti : dans un cadre polylobé «1736 / ANTOINE ROSSIER / SINDIC / C.B.N. I.G. – I.R. I.D. / L. de B. – I. M.» et de part et d'autre : «CRISTOF. / IAVINA – IEAN / VIOTTI» (fig. 25). Dans les comptes rendus à fin 1736, on lit encore le nom de Claude Simond, maçon[39]. Ce pont avait déjà fait l'objet d'une reconstruction en 1595[40]. Le muret précédant le pont, dans lequel l'inscription du XVIIIe siècle a été intégrée, comporte une autre indication sur trois pierres : «RENOVE / EN / 1954», ainsi qu'un ajout sur une quatrième pierre : «MM 2006».

Le pont du Fayot, entre Troistorrents et Val d'Illiez (558.680/118.725). Les ancres des tirants métalliques du pont indiquent 1817, date confirmée par l'inscription située au centre du parapet amont. L'oratoire qui la surmonte a fait l'objet d'un contrat avec Jean Very[41]. Il lui est expressément demandé de le tailler dans une seule pierre, socle y compris. C'est effectivement le cas et les seules pièces rapportées sont la boule en pierre qui surmonte la «toiture» à quatre pans de l'édicule, ainsi que les parties en fer forgé, soit la croix sommant le tout et la grille fermant la cavité centrale (fig. 26, 27). Sur le socle, dans un cartouche, se lit : «LE CONSEILE DU / VAL DILLIEZ MA / FAI BATIR LAN 1817 / LA MEME ANNEE QUE / LE CHEMIN A ETE CON- / STRUI BARTHELEMI T. / PRESIDENT INNOCENT / D. CHAT. EMANUEL D. / GASPARD BR. SINDIC». Ce pont est l'œuvre des entrepreneurs, qualifiés de «piémontais», Pierre Antoine Valzo et Jean Rosazza[42]. Cet ouvrage à une arche maçonnée n'a pas subi d'agrandissement, le tracé de la route du XIXe siècle passant plus haut avec son propre pont terminé vers 1868[43]. De celui-ci ne restent que les culées, un nouvel ouvrage d'art en béton armé ayant été construit de manière à éviter le détour par la gorge du Fayot. Il découle d'un projet de l'ingénieur Alexandre Sarrasin établi en 1937[44].

Le pont de Chavalet, à Champéry (557.103/115.486). Petite construction à une arche maçonnée,



Fig. 24. Troistorrents, pont sur la Tine, détail de l'inscription, 1742. Photographie anonyme prise vers 1930. Médiathèque Valais-Martigny 30phA78-001. Photo Médiathèque Valais-Martigny. – Texte p. 30.



Fig. 25. Troistorrents, pont sur la Vièze, détail de l'inscription, 1736. Etat en 1987. Photo Jean-Marc Biner. – Texte p. 30.

il a été édifié en 1884, à un emplacement légèrement différent de l'existant qui est alors démoli[45]. Sur une pierre du parapet d'amont se lit encore la date de 1796, rappelant l'ouvrage antérieur[46]. Un nouveau pont a été construit en 1994 en amont.

La navigation et le canal Stockalper[47]

L'ouverture de la région vers le lac a de tout temps permis l'utilisation des transports lacustres, les ports lémaniques devenant souvent des points de rupture de charge entre le lac et les voies terrestres. Le Rhône a même été utilisé pour le transport de marchandises, jusqu'à Vouvry, plus périlleusement jusqu'à Saint-Maurice[48].

Gaspard Jodoc Stockalper (1609-1691), homme d'affaires avisé et politicien influent, présente à la Diète de 1648 un projet de voie navigable le long du Rhône, afin de permettre le transport de marchandises à moindre coût. La concession lui est accordée en 1650. Seul le tronçon de Vouvry à Collombey est exécuté de son vivant (1651-1659). Il faut attendre la seconde moitié du XIX^{e} siècle pour que, parallèlement aux grands travaux d'endiguement du Rhône et de construction de la ligne de chemin de fer du «Tonkin», le canal soit prolongé jusqu'au lac Léman. C'est chose faite en 1879 avec l'approfondissement de la partie ancienne. Le canal perd toutefois son caractère premier de voie navigable pour devenir un collecteur des eaux de la plaine. L'assèchement de celle-ci, quasiment terminé en 1887, permet





Fig. 26, 27. Entre Troistorrents et Val d'Illiez, pont sur le Fayot, vue générale et détail de l'oratoire surmontant l'inscription datée 1817. Etat en 1987. Photo Jean-Marc Biner. – Texte p. 30.

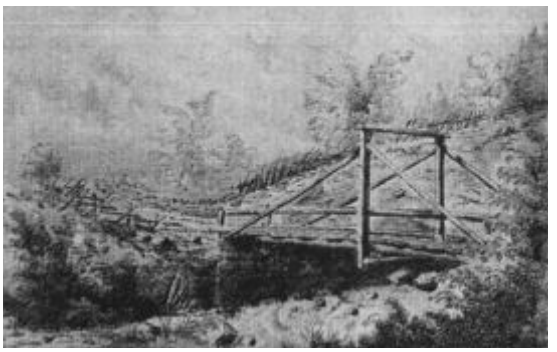


Fig. 28. Vallée d'Illiez, ancien pont au lieu-dit le Senalet, dessiné en 1874. Carnet de croquis anonyme. C'est un témoignage intéressant de ces petites constructions en charpente qui ont presque toutes disparu. Le tablier est supporté par le milieu grâce à des arbalétriers ou béquilles butant sur les culées maçonnées, assurant une portée relativement longue au pont. Musée d'histoire du Valais MV 12 562. Photo Musées cantonaux du Valais.

l'extension des cultures, puis des constructions. Une nouvelle phase d'élargissement du chenal démarre en 1931 et se termine en 1942. De nombreuses bornes commémorent l'avancement de ces travaux. Quelques ouvrages d'art, dus pour la plupart à l'ingénieur ALEXANDRE SARRASIN, permettent d'enjamber ce canal[49].

Le chemin de fer

La seconde moitié du XIXe siècle voit un fort développement du chemin de fer qui remplace peu à peu les diligences. PHILIPPE BRIDEL, en 1820, signale des relais pour ces dernières à Saint-Gingolph, Vionnaz et Saint-Maurice, où s'effectue le lien avec celle venant de Vevey[50]. C'est en 1859 que le service de diligences est définitivement supprimé dans le district de Monthey, au profit du chemin de fer[51]. Malgré certains projets, le Chablais valaisan reste en marge des multiples variantes qui doivent permettre le passage par les Alpes suisses du transit de France en Italie. La ligne du Simplon privilégie la rive droite du Rhône dans ce secteur. La région connaît en revanche une vague de constructions ferroviaires avec le développement du tourisme alpin, à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Les infrastructures nécessaires au passage des voies et à l'accueil des voyageurs marquent désormais de manière incontournable le paysage régional.

La ligne du « Tonkin »[52]

Les conflits pour l'obtention des concessions et les problèmes juridiques, techniques et financiers n'ont permis l'extension du réseau ferré de France en Italie par les Alpes que par à-coups. Alors que l'on inaugure le tronçon Villeneuve-Bex en 1857, suivi de la jonction Bex-Saint-Maurice en 1860 et du tronçon Lausanne-Villeneuve en 1861, des travaux parallèles sont menés depuis le Bouveret où l'on parvient en bateau à une petite gare maritime. Commencés en 1856, ces travaux permettent à un premier convoi à vapeur parti du Bouveret d'atteindre Vouvry en février 1859, puis Monthey en mars de la même année, Saint-Maurice en avril (par un tunnel percé l'année précédente), enfin Martigny en juillet. L'une des caractéristiques de cette ligne est de se focaliser sur un tracé rectiligne peu propice à la desserte des localités avoisinantes. Seule la ville de Monthey obtient le rapprochement de la gare vers l'agglomération. La liaison entre le Bouveret et Evian est inaugurée en juin 1886. Cette ligne ne parvient toutefois jamais à concurrencer celle du Simplon.

L'AOMC (Aigle-Ollon-Monthey-Champéry)[53].

La construction de la ligne qui mène d'Aigle à Champéry est le fait de deux compagnies distinctes qui, néanmoins, collaborent étroitement avant de fusionner en 1946. Commencés en 1905, les travaux de la ligne Aigle-Ollon-Monthey permettent l'inauguration de ce tronçon le 2 avril 1907. En 1906 débutent les travaux rondement menés de la ligne Monthey-Champéry-Morgins. La voie atteint Troistorrents en juin de l'année suivante, Val d'Illiez en août et l'entrée du village de Champéry en septembre (la ligne sera prolongée jusqu'au téléphérique de la Croix-de-Culet dans les années 1990). L'inauguration de ce second tronçon a lieu le 30 janvier 1908. L'embranchement qui, de Val d'Illiez, devait rejoindre Morgins n'est finalement jamais réalisé. Electrifiée dès le début, la ligne a rythmé le paysage des régions et agglomérations qu'elle traverse par ses poteaux électriques et par les ouvrages d'art qui ponctuent les passages délicats, en particulier les ponts en maçonnerie de moellons appareillés, aux arches relativement rapprochées (ponts de Chemex, de la Tine, de Fayot, etc.) (fig. 29). Ces ouvrages se rattachent aux typologies largement utilisées pour les lignes ferroviaires de montagne construites à la



Fig. 29. Entre Troistorrents et Val d'Illiez, pont en pierre de l'AOMC, sur le Fayot, construit en 1906-1907. Etat en 1987. Photo Jean-Marc Biner. – Texte p. 32.

même époque (Berne-Lötschberg-Simplon, Furka-Oberalp, etc.).

Les gares de Troistorrents, Val d'Illiez et Champéry ont été volontairement bâties dans un style chalet. Le rez-de-chaussée, en maçonnerie, abritait les locaux de service, l'étage, en bois, servait d'appartement. A Monthey, la gare était totalement en bois, à un seul niveau abritant les locaux de service et la halle de marchandise. Différentes constructions secondaires (dépôts, remises, abris pour haltes facultatives, etc.) ponctuaient aussi les abords de la ligne.

SURVOL PATRIMONIAL

Le Moyen Age

Dans le domaine religieux, les plus anciens édifices encore conservés dans le district de Monthey remontent aux derniers siècles du Moyen Age qui, dans cette région, ne se termine stylistiquement qu'après 1550. Quelques vestiges archéologiques témoignent néanmoins d'un passé plus lointain. Sans remonter jusqu'à la préhistoire ou à l'époque romaine, rappelons que les fouilles archéologiques ont permis de découvrir sous l'église de Muraz un édifice de culte à une abside, datant du Xe ou du XIe siècle. Sous l'église de Port-Valais, ce sont les restes d'un bâtiment à trois absides, du XIIe siècle probablement, qui ont été retrouvés. C'est du XVe siècle que date la plus ancienne construction conservée, le clocher-porche de l'église de Vouvry, élevé autour de 1440 par Falco Gallien, qualifié par Marcel Grandjean de «maître des beaux clochers»[54]. Celui-ci inaugure une typologie qui marquera l'architecture religieuse dans la région pendant plusieurs siècles et qui se caractérise par un étage des cloches percé de grandes baies dépourvues de remplages et sans ébrasement, ainsi que par une flèche en pierre octogonale dont les faces sont ouvertes à leur base par de petites lucarnes. On peut rattacher à ce courant, mais avec des qualités inégales, l'ancien clocher de Vionnaz, ainsi que ceux des églises paroissiales de Port-Valais, Muraz, Monthey, Choëx et Troistorrents.

Dans l'église de Vouvry toujours, quelques éléments utilisés en remploi (clé de voûte, encadrements de fenêtre, etc.) rappellent le travail du plus important représentant d'un groupe de maçons et tailleurs de pierre qui a fleuri dans le Chablais au XVe et au début du XVIe siècle, Jean Dunoyer (De Nucé) alias Vaulet, de Vouvry. Celui-ci a mené la reconstruction du chœur, travail pour lequel il est payé en 1488, et a poursuivi dès 1493 par la nef. Il figure d'ailleurs avec le commanditaire des travaux, l'abbé de Saint-Maurice Guillaume Bernardi, sur le vitrail daté vers 1488 et attribué à la famille de peintres Bolaz, de Vevey, que les constructeurs de l'église actuelle ont conservé dans l'axe du chœur. C'est à Vouvry encore que l'on trouve l'un des rares objets mobiliers remontant au Moyen Age, soit un banc des morts daté vers 1500.

Quelques sculptures de la fin du XVe et du XVIe siècle subsistent : un crucifix à la chapelle Saint-Joseph du Closillon, à Monthey, un autre dans l'église de Port-Valais, une statue de sainte Marie-Madeleine, à Troistorrents et une de saint Sylvestre, à Choëx. Autres réminiscences médiévales, plusieurs petits reliquaires-châsses, pour la plupart du début du XVIe siècle, se cachent dans les sacristies de Vouvry (attribué à Peter Blechz ou Bletz), Troistorrents et Val d'Illiez.

Dans le domaine civil, c'est l'ancienne tour d'Arbignon, autour de laquelle s'est développé le monastère des Bernardines de Collombey, qui est probablement l'édifice le plus ancien du district encore conservé dans son élévation. Elle a été bâtie à la fin du XIIIe ou dans la première moitié du XIVe siècle et présente toutes les caractéristiques de ces tours-fortes médiévales à l'allure sévère, couvertes d'une toiture à deux pans cachée derrière des pignons à redents, aux façades animées seulement par quelques percements modestes. La plupart des familles aristocratiques de la région possédaient de telles habitations représentatives, mais ces dernières ont toutes été détruites ou largement reconstruites. Les XVe et XVIe siècles ne sont pas marqués par la généralisation des constructions en pierre que l'on remarque habituellement dans les villes. Hormis les églises, seules les demeures seigneuriales sont bâties en dur. A Monthey par exemple, la tour primitive du château, à l'angle sud-est du complexe actuel, remonte au début du XVe siècle. A l'étage «noble» subsistent les vestiges d'une grande fenêtre à croisée, en pierre de taille. En ville, dans la partie méridionale de la maison dite «Hildebrand Jost», un imposant plafond à caissons (11 × 8 m sans pilier central), daté vers 1434, rappelle l'existence d'une ancienne grande *aula*. Les points de comparaison pour ce travail de qualité sont à chercher dans l'orbite savoyarde, en particulier au château de Chillon. Enfin à Vouvry, la «Tour», sur la Grand-Rue, cache encore, au-dessus de ses volumes du XIXe siècle, un ancien solivage daté vers 1462.

L'Ancien Régime

La mainmise de la République des Sept-Dizains sur le Chablais, en 1536, modifie la donne politique. En matière architecturale, de nouvelles influences apparaissent, notamment par le biais des gouverneurs haut-valaisans. Déjà présents auparavant, les maîtres-maçons originaires du nord du Piémont monopolisent largement le marché de la construction, accompagnés d'un certain nombre de sculpteurs compatriotes. Beaucoup proviennent des vallées jouxtant les Alpes valaisannes.

Dans le domaine religieux, le XVIe siècle n'a guère laissé que le clocher de Vionnaz, daté 1581. Il faut attendre la fin du XVIIe siècle pour que les voûtes d'arêtes remplacent les ogives gothiques. La plupart des églises paroissiales passent alors par le moule de l'art baroque, proposant cependant toute une déclinaison de formes spécifiques. On peut citer l'église de Val d'Illiez (vers 1687), bâtie par Jean Axeri et Jean Geovina, maîtres-maçons de Rima, celle du monastère des Bernardines de Collombey (vers 1700), celle de Troistorrents (1702), rare exemple d'église-halle, pour laquelle on connaît les maîtres-maçons «italiens» Jean Caristie et Michel Morcaz, celle de Choëx (1706) et celle de Saint-Gingolph (1770), édifiée par Jean Baptiste Gualino, originaire de Sostegno. Le bois n'est en revanche pas une affaire du sud et c'est avec un charpentier neuchâtelois installé à Vevey, Jean Friolet, qu'est passé le contrat pour la charpente de l'église de Val d'Illiez.

Ces édifices conservent de nombreux tableaux et sculptures baroques, malheureusement anonymes pour la plupart d'entre eux. On connaît néanmoins les noms de Jean Baptiste Bourgeois, «bourguignon» habitant Saint-Maurice, pour deux retables de l'église de Val d'Illiez (1687-1688), de Gerolamo Roncho, originaire d'Ornavasso, dans le val d'Ossola, pour l'ancien tabernacle de Vouvry (1679-1680), de Jean Claude Pottier pour le couvercle des fonts baptismaux de Muraz (1750) – probablement un descendant de Charles Pottier, à qui l'on paie des stalles à Monthey en 1721 –, ainsi que de Joseph Reinerio, de la Valsesia, pour un projet de maître-autel à l'église de Monthey. Dans la peinture religieuse ressortent ponctuellement les noms de Jean Antoine Milesi (actif en valais entre 1779 et 1787), et d'autres, aux sonorités plus locales, comme Joseph Samuel Gay (pour une œuvre peinte en 1784) et Félix Cortey (pour un tableau de 1790).

Quelques clochers remontent aussi à cette époque : celui de Muraz (1657) et celui de Monthey (1707) qui se rattachent à la typologie des «beaux clochers» du Chablais, ainsi que celui de Champéry (vers 1750), dont la finition supérieure si surprenante avec ses arcs en tuf n'a pas de source d'inspiration bien établie. On retrouve à Monthey les maîtres-maçons «italiens» déjà rencontrés dans le cadre de l'église de Troistorrents, orthographiés ici Michel Morga et Jean Caristia. Ils sont accompagnés de Claude Simon et Joseph Duboin, ce dernier probablement originaire de la vallée du Giffre (Haute-Savoie). De nombreuses chapelles et oratoires baroques parsèment la région : Notre-Dame des Neiges, à Muraz (vers 1630), Sainte-Famille, à

Saint-Gingolph (1677), Saint-Eusèbe, à Massillon/Monthey (vers 1680), les Trois-Rois, à Chemex/Troistorrents (1682) et Saint-André, à Troistorrents (1693). Autant les maîtres-maçons que les sculpteurs et peintres des retables qu'ils conservent sont restés anonymes. Pour le XVIIIe siècle, une seule chapelle, mais d'une qualité remarquable, est à signaler : la chapelle du Pont, à Monthey (vers 1770), attribuée à Etienne Trélanche, ou Trelantio, d'Orta. Son retable est l'œuvre du gypseur Boniface Rauch et du maître-doreur Albasini, dont la famille originaire de l'Ossola, est connue jusqu'au début du XIXe siècle pour ses travaux en stuc et ses sculptures sur bois. Charles Albert, actif à Vouvry en 1784, en fait partie.

Les sacristies recèlent encore de nombreux vêtements baroques, ainsi que de la vaisselle liturgiques, plus particulièrement dans la vallée d'Illiez où l'on a aussi maintenu les églises et chapelles de cette époque. Parmi les pièces conservées, nous ne connaissons pas d'orfèvre avant 1650 environ. Au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle, et parmi le groupe d'objets dont on peut lire les poinçons, on constate une nette prédominance haut-valaisanne : François Joseph et Nicolas Jean Ryss, de Sion, Matthias Willa, de Loèche, Anton Tuffitscher, de Brigue. A partir de la fin du XVIIe siècle, le panel des artistes s'élargit, ce que permet peut-être une plus grande autonomie politique de la région. On peut citer Paul Antoine Ulm, de Vevey, puis, au début du XVIIIe siècle, Nicolas Matthey, de Neuchâtel, et Etienne Marc Giscard, de Vevey, à qui l'on doit en particulier la superbe croix de procession de Vouvry. L'orfèvrerie d'Augsbourg est aussi bien présente, ponctuellement au XVIIe siècle par Gregor Leider (1662), puis au début du XVIIIe siècle (un calice anonyme) et de manière plus soutenue ensuite : Josef Tobias Herzebik (vers 1758) et Franz Anton Gutwein (1777). Notons aussi dans la seconde moitié du siècle Jacques David Müller, de Fribourg.

La région montheysanne n'a pas conservé de cloche médiévale. Les plus anciennes remontent au deuxième tiers du XVIIIe siècle et ont été fondues par le Genevois Jacques Ducray et par des ateliers français : Jean Claude Livremont, à Pontarlier, les frères Jean Baptiste et Alexis Durand avec Nicolas Boulanger, à Colombey-lès-Choiseul (Haute-Marne), Jacques Gillot, à Breuvannes (Haute-Marne).

Dans le domaine civil, le XVIe siècle n'a également pas laissé beaucoup de traces, hormis les boiseries de la salle dite de la « Bourgeoisie », au château de Monthey, datées vers 1550. Au XVIIe siècle débute en revanche un foisonnement de constructions qui marquent encore largement le paysage du district. Plus spacieuses, avec une organisation des percements cherchant la symétrie, souvent organisées autour d'une cour intérieure sur laquelle s'ouvrent des galeries à colonnettes, les maisons des patriciens remplacent les austères tours médiévales. Les voûtes d'arêtes succèdent désormais aux plafonds en bois. Au XVIIe siècle, les boiseries ou les fourneaux en pierre ollaire indiquent une influence haut-valaisanne. Outre l'origine des gouverneurs, dans le cas des réalisations officielles, celle-ci s'explique aussi par les alliances matrimoniales des patriciens chablaisiens. Au XVIIIe siècle les salles à usages multiples font peu à peu place à des pièces spécifiques comme le salon et la salle à manger. Les décors suivent les modes baroques puis rococo mises à l'honneur par les grandes cours royales des pays voisins avec lesquels les échanges commerciaux ou militaires (service étranger) sont nombreux. Les modèles inspirés de France prédominent.

Parmi les exemples les plus marquants du XVIIe siècle figurent la grande salle du château du Crochetan (1612) et la maison dite « Hildebrand Jost » (vers 1630), toutes deux à Monthey. Plus avant dans le siècle, on peut mentionner le château du Fay-de Lavallaz à Collombey, remanié dans les années 1660, la salle dite « du billard » au château de Saint-Gingolph (vers 1662), l'agrandissement du château de Monthey (1663-1664), la maison du sel dans la même ville (fin du XVIIe siècle), à la construction de laquelle participe le maître-serrurier Isaac Walther de Soleure, et le château de la Porte-du-Scex à Vouvry (vers 1676). Ce dernier est construit par des maîtres-maçons qualifiés de « lombards », Pierre Alexandre, Jean Conto et les frères Melber, que l'on retrouve à d'autres occasions dans l'entourage du fameux Gaspard Jodoc Stockalper, de Brigue, l'homme d'affaires et politicien le plus influent d'alors en Valais. On sait aussi que les boiseries sont le travail du menuisier d'origine souabe Alexandre Mayer, à qui l'on doit encore certains travaux au château de Monthey, la réalisation du très beau couvercle des fonts baptismaux de l'église du même lieu et d'autres commandes privées.

Pour le XVIIIe siècle, il faut mettre en avant l'aile nord du monastère des Bernardines (à usage civil), à Collombey (1725), le réaménagement du château de Monthey, en particulier la cage d'escalier (vers 1744), ainsi que quelques belles cures et maisons particulières, comme la cure de Choëx (1742), la maison de Rivaz à Saint-Gingolph (1752), par le maître-maçon François Bovet, originaire de la vallée du Giffre, la cure de Muraz (vers 1768), par le maître-maçon Jean Duetto, de la Valsesia, et la maison principale du château du Crochetan (fin du XVIIIe siècle). On peut aussi signaler l'ancienne tour et souste du Bouveret (vers 1774-1775), bâtie sur les plans de Jean Pierre Laveduaz, originaire de la Valsesia.

L'habitat populaire est plus rarement conservé en plaine que dans la vallée d'Illiez où l'on trouve les fameux chalets qui regroupent sous un même toit l'habitation et les ruraux (grange et écurie)[55]. Dans le socle maçonné se trouve la cave (sous le logement) et parfois une petite écurie. A l'étage, construit en bois (essentiellement de l'épicéa), se côtoient le logement et l'écurie. Au-dessus s'étale la grange, occupant tout le volume déterminé par la toiture. Celle-ci est couverte de bardeaux. Elle est à sifflet, soit construite avec un faîte bien plus long que le bas de la toiture, une spécificité de la vallée d'Illiez. Cette forme oblique apporte une protection accrue aux façades-pignons. De la toiture émerge une grande cheminée caractéristique, dont l'ampleur à l'étage permet de fumer la viande. Sur les côtés du bâtiment se développent des galeries destinées au séchage des céréales. Les plus anciens chalets conservés attestent l'existence de cette typologie, bien maîtrisée par les artisans de la vallée, en tout cas dès le XVIIe siècle. Aucun vestige ne nous permet de connaître l'habitat rural de la vallée plus anciennement.

Les ponts à une arche que l'on rencontre dans la vallée d'Illiez démontrent de grandes qualités d'ingénierie. Certains maîtres-maçons sont connus : pour ceux de la Vièze (1736) et de la Tine (1742), à Troistorrents, nous connaissons Christophe Javina et Jean Viotti. Si les inscriptions qui les nomment les qualifient de «savoyards», l'origine première de ces noms de famille est plutôt à rechercher en Italie, dans la Valsesia pour Viotti.

La fontaine de la place Centrale à Monthey (1762) représente le plus intéressant exemple d'aménagement urbain de l'Ancien Régime et mérite d'être citée. La qualité de son exécution montre bien l'importance politique que l'on donne à un tel investissement sur lequel figurent les armes du commanditaire, la bourgeoisie du lieu.

La première moitié du XIXe siècle

Il y a assez peu de bâtiments d'envergure construits au début du XIXe siècle. Il faut rappeler que le Valais se remet alors péniblement des grands bouleversements de la fin du siècle précédent et de l'épopée napoléonienne.

L'église de Vouvry (vers 1820), à l'ampleur peu commune, est l'édifice religieux le plus représentatif. Son plan d'inspiration classique est dû, semble-t-il, à l'architecte Jean Baptiste Villa, originaire de la région de Lugano, mais domicilié à Vevey. Il n'est dès lors pas étonnant de rencontrer de nombreux artisans du Chablais, comme le marbrier Paul François Doret, de Roche. Un projet d'église circulaire (1828), pour Monthey, par Luigi Bagutti, de Rovio près de Lugano, mérite aussi une mention même s'il n'a pas été suivi de réalisation. La finition du clocher de Val d'Illiez (1834), inspirée des clochers à bulbes si nombreux en Savoie après les destructions de la Révolution française, marque clairement sa source d'inspiration. Le clocheton de la chapelle de la Sainte-Famille, à Saint-Gingolph (1844), en forme un autre exemple, plus modeste. On peut rappeler que, contrairement aux maçons, les charpentiers proviennent de la région proche, comme au siècle précédent d'ailleurs, pour lequel sont connus Pierre Pittier, de Bex, François Dupraz, de Vevey, et François Beljean. On connaît ainsi dans la première moitié du XIXe siècle les charpentiers et menuisiers Vincent Franel, de Vevey, et son fils Philippe, ainsi que Jean Vial, fribourgeois habitant Vionnaz.

Peu d'artistes sont actifs à cette époque. Relevons le sculpteur de la vallée de Conches (Haut-Valais) André Guntren qui a créé le maître-autel (1832) et un autel latéral (1833) de l'église de Choëx. La peinture religieuse du deuxième tiers du XIXe siècle est quant à elle largement dominée par un enfant du pays, le Montheysan Emmanuel Chapelet. Le peintre a réalisé des tableaux d'autels dans presque toutes les paroisses du district, de 1835 environ à sa mort en 1866. On lui doit aussi des ex-votos, un chemin de croix, des antependium, des peintures murales et les médaillons d'étendards

de procession. Pour compléter cette courte liste, mentionnons encore le portraitiste Antoine Hecht (mort en 1837).

Les trésors d'église conservent un petit nombre d'objets de cette époque, provenant en particulier des grands centres de production français, dont la maison Favier à Lyon. Les quelques cloches du premier quart du XIXe siècle sont exclusivement l'œuvre de l'atelier veveysan de Pierre Dreffet – qui en avait fondu une pour l'église de Saint-Gingolph en 1785 déjà – associé ensuite à Marc Treboux. Les quelques orgues conservés du premier tiers du XIXe siècle – il n'en existe pas de plus anciens – sont tous produits par Jean Baptiste Carlen, à Naters.

Parmi les édifices civils, citons la cure de Monthey (1805), l'ancienne cure de Collombey (1820), par les maîtres-maçons Giuseppe Antonio Salio et Giovan Battista Crosa, et la maison de commune de Vouvry dont les plans ont été dessinés par l'architecte veveysan Jean Gunthert (1840). Le classicisme est de mise. Dans les intérieurs, il faut relever l'exemple, rare pour le Valais, des papiers peints de la cure de Choëx et leurs paysages campagnards ou maritimes (vers 1830). Parmi les tailleurs de pierre d'alors, Pierre Manette semble l'un des plus actifs dans la région. On lui doit notamment le porche d'entrée de l'église de Vouvry, la pierre de taille de l'ancienne cure de Collombey, une croix à Vionnaz et des travaux aux fontaines de Monthey. On peut aussi citer les maçons Pierre Borsette, Jean et Joseph Rigoli, ainsi que François Mutazzi, d'Unchio, près du lac Majeur.

Pour les ouvrages de génie civil, citons deux techniques différentes. Le pont du Fayot (1817), entre Troistorrents et Val d'Illiez, est un travail de maçonnerie de deux «Piémontais» Pierre Antoine Valzo et Jean Rosazza, et l'oratoire qu'il supporte est dû à un autre Italien, Jean Very. En revanche, le pont couvert de Monthey, construit en bois en 1809, est dû à Claude François Amoudruz, de Samoëns dans la vallée du Giffre.

Les moyens financiers ont changé de mains et se sont quelque peu démocratisés, ce qui explique un foisonnement de constructions «populaires», de type urbain, contiguës, comme à la rue du Bourg, à Monthey, ou de type rural ainsi qu'on en trouve disséminées dans la plaine du Rhône. Ces maisons dites «concentrées» sont caractérisées par le regroupement sous le même toit de l'habitation et de la grange-écurie[56] (fig. 30).

L'évolution de l'habitat est en grande partie induite par l'ingérence de la France dans le Valais des années 1800. La construction d'une nouvelle route à travers le Chablais, au cours du XIXe siècle, par les ingénieurs de Napoléon Ier d'abord, dont le fameux Nicolas Céard, puis par ceux de l'Etat du Valais, favorise les constructions totalement neuves. En effet, le nouveau tracé routier tâche d'éviter les étroitesses et les angles de nombreuses rues villageoises en longeant les localités sans y pénétrer. Le développement des villages se fait alors en direction de cette route et les constructions nouvelles prennent place sur ses abords encore vierges. Dans l'architecture de ces maisons se lit une nette influence classique «à la française», quasi inexistante auparavant en Valais, au contraire du canton de Vaud[57]. Une aisance nouvelle de la classe paysanne, perceptible dans le cas du Pays de Vaud dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, favorise ces



Fig. 30. Port-Valais, les Evouettes, exemple représentatif de maison «concentrée», datée 1841. Photo Schweizerische Bauernhausforschung. Archiv Zug 1992.

constructions de qualité, en pierre, alors qu'auparavant le bois constitue le matériau privilégié par la classe laborieuse. Les multiples incendies du début du XIXe siècle auront aussi contribué pour une large part au passage du bois à la pierre, pour des motifs évidents de sécurité[58]. L'architecture classique exigeant de grandes qualités esthétiques, ces édifices se caractérisent par la stricte ordonnance des façades et de leurs percements, définie selon un clair souci de symétrie, par la qualité de la taille des pierres et par une certaine finesse du décor, souvent peint en trompe-l'œil : portes d'entrée, encadrements, chaînes d'angle, corniches, etc. Au final se dégage une harmonie générale dont le degré de réussite dépend bien sûr des artisans. Cette architecture nouvelle pour la région amène également des solutions de toiture plus recherchées. Au lieu des traditionnels deux pans de l'architecture rurale apparaissent des toitures à quatre pans, à coyaux, à croupe partielle ou entière. La « maison concentrée » du Chablais valaisan correspond bien à cette description et, malgré les moyens financiers modestes de leurs constructeurs, Roland Flückiger-Seiler peut affirmer que « l'architecture qui s'étend le long de la route napoléonienne représente une synthèse remarquable de l'architecture classique monumentale et de son adaptation rurale »[59].

La fin du XIXe et le début du XXe siècle

Dans le bâti religieux, l'architecte montheysan Emile Vuilloud marque la scène architecturale. Il fait le lien entre le classicisme du début du XIXe siècle et les styles historicistes de la fin de ce même siècle. Il est un grand utilisateur du granit, exploité à Monthey dès les années 1850, largement présent dans la plupart de ses réalisations. On lui doit en particulier l'église de Monthey (vers 1850), néo-classique, dans laquelle œuvrent aussi David Doret pour les marbres et les frères Gualino pour les stucs. Deux chapelles de la vallée d'Illiez suivent le même style : Notre-Dame de Compassion (vers 1860), au Pas/Troistorrents, et Notre-Dame des Sept-Douleurs (1866), à Chavalet/Champéry, qui a été édifiée par le maître-maçon Claude Brun, de Morzine (Haute-Savoie), d'après les plans de Hyacinthe Gualino, de Monthey. L'église de Collombey (1860-1870), par Vuilloud, est en revanche clairement néo-romane. Le style néo-gothique imprègne ensuite la région : à Muraz (1898), à Revereulaz/Vionnaz (1899) et à Vionnaz (vers 1900), les deux dernières étant dessinées par le bureau de Kalbermatten, établi à Sion. Quelques édifices plus modestes reprennent avec une certaine liberté ce vocabulaire historiciste : le temple de Monthey (vers 1903), celui de Champéry (1912) et l'église du Bouveret (1913), due à l'architecte martignerain François-Casimir Besson. Les vitraux sont aussi contemporains de ces édifices et ont été produits par les ateliers Wehrli à Zurich, Bessac à Grenoble, Etienne et Mouilleron à Barle-Duc, Enneveux et Bonnet à Genève. Le mobilier, les retables y compris, remonte aux mêmes années. On peut citer les marbriers Anthonioz, de Genève, Paul Croci, de Sion, les menuisiers Joseph Pera, « piémontais », Franz August Müller, de Wil (canton de Saint-Gall), etc. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les cloches sont presque exclusivement fondues par l'entreprise Gustave Treboux, à Corsier-sur-Vevey. Seules celles de l'église de Monthey sont demandées à Ruetschi (Aarau) en 1895. Jules Robert, de Porrentruy, en fond une en 1912. Dès les années 1920 apparaît régulièrement le nom de la firme Paccard, à Annecy. Le contenu des sacristies de ces églises reflète aussi l'époque de leur construction et elles conservent un important patrimoine daté autour de 1900.

Dans le monde civil, c'est aussi le nom de Vuilloud qui émerge. Il réalise ce qui est probablement sa propre maison, à la rue du Pont no 3 (vers 1860), la villa des Ifs, à Monthey (1860-1870), l'hôtel bourgeoisial de Troistorrents (1866) et la villa Lommel, à Monthey (1879). Dans un style historicisant très tranché, il faut mentionner en premier lieu la villa des Serves, à Saint-Gingolph, construite dès 1876 pour un natif du lieu ayant fait carrière à Paris. Ce style se retrouve ensuite dans les constructions hôtelières du bord du lac Léman ou de la vallée d'Illiez, ainsi que dans les gares des nouvelles lignes de chemin de fer (buffet AOMC à Monthey, par exemple). Le bureau de Kalbermatten, à Sion, en est un promoteur important, par exemple à la maison de commune de Collombey (1898) ou à la maison d'école de Muraz (1909).

SAINT-GINGOLPH

INTRODUCTION[1]

L'actuelle commune suisse de Saint-Gingolph comprend la partie de la localité située à l'est de la Morge, rivière qui marque la frontière avec la France, tout au long du vallon de Novel. Limitée au nord par le lac Léman (372 m d'altitude), la commune s'étend à l'est jusqu'aux portes du Bouveret (commune de Port-Valais). Au sud, elle comprend des zones de forêts et d'alpages qui montent jusque vers 2200 m d'altitude, à la limite du territoire de Vouvry. L'agglomération principale se situe sur le petit delta créé par la Morge à son embouchure dans le lac (fig. 31, 32). La côte est bâtie de manière assez lâche sur tout son long. Quelques mayens occupent le vallon de Novel : Freney (780 m d'altitude) et Clarive (845 m d'altitude).

L'armorial valaisan relève plusieurs graphies anciennes pour ce lieu qui a probablement pris le nom du saint auquel on a dédié la première église : *ecclesia de Sancto Gengulfo* 1153, *villula Sancti Gingulphi* 1204, *villa et territorium de Sancto Gingulpho* 1309, *apud Sanctum Gyngulphum* 1339, *apud Sanctum Gingurphum* 1343, *S. Gingulfus* 1445, *S. Gingoulph* 1604. *S. Gingoux* est la forme la plus usitée du XVI^e^ à la fin du XVIII^e^ siècle.

On pense traditionnellement que *Brêt* (*Bresti* vers 515), en France, forme la localité la plus ancienne de la région. Le centre se serait ensuite déplacé sur les bords de la Morge, autour d'une nouvelle église qui aurait pris le vocable de Saint-Gingolph. Citée en 1153 parmi les dépendances de l'abbaye de Saint-Martin d'Ainay, près de Lyon, celle-ci n'y apparaît plus lors de la confirmation de 1250[2]. Elle passe probablement déjà avant 1204 sous le patronat de l'abbaye d'Abondance. Celle-ci fait administrer la seigneurie temporelle par un métral, puis par un châtelain (dès 1500 env.) qui habite probablement dans le château qu'elle possède derrière le chœur de l'église, mentionné dès le XV^e^ siècle.

Les Dizains du Haut-Valais annexent Saint-Gingolph en 1536 et l'englobent dans le gouvernement d'Evian, tout en respectant les droits des abbés d'Abondance qui abergent la seigneurie en 1563 à

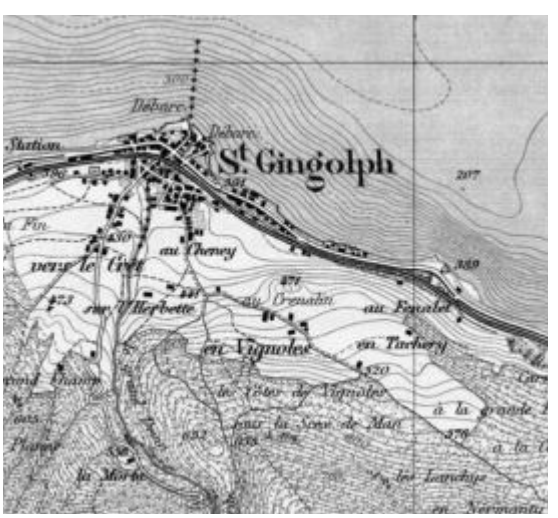


Fig. 31. Saint-Gingolph et ses environs sur la carte Siegfried. Extrait de la feuille 466 (1889). 1:25 000. swisstopo BA150009.

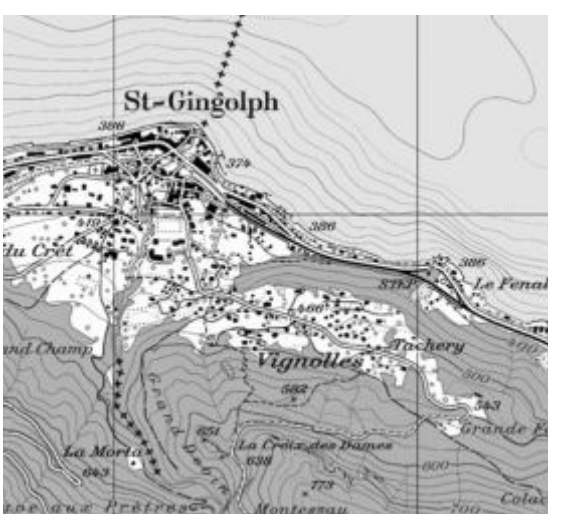


Fig. 32. Saint-Gingolph et ses environs sur la carte nationale. Etat en 2010. 1:25 000. swisstopo BA150009.

la famille du Nant de Grilly. Le traité de Thonon, signé en 1569, rétrocède à la Savoie une partie des territoires précédemment occupés. La limite est fixée à la rive droite de la Morge, coupant ainsi la localité en deux, mais laissant la rivière entièrement sur les terres savoyardes. La partie valaisanne est rattachée au gouvernement de Monthey. Un jugement de 1583 restitue à l'abbaye d'Abondance des droits sur la partie savoyarde du lieu, mais attribue définitivement la seigneurie de la partie valaisanne aux du Nant de Grilly. Même si ceux-ci l'ont hypothéquée aux Tornéry depuis 1598, ils la conservent *de jure* jusqu'en 1646. Elle est alors achetée par Jacques de Riedmatten dont les descendants la gardent jusqu'en 1798. Après les Tornéry, aux XVIe et XVIIe siècles, la seigneurie est administrée sur place par la famille de Rivaz, durant presque tout le XVIIIe siècle.

Depuis 1798, Saint-Gingolph suit les destinées du district de Monthey. Jamais la localité ne retrouve une unité avec la partie savoyarde, puis française, même si de nombreuses décisions sont prises en commun. Cas particulier, la bourgeoisie est mixte, comprenant des membres suisses et français. Deux entités gèrent dès lors les biens situés des deux côtés de la frontière[3].

La paroisse n'a quant à elle jamais subi le découpage imposé à la commune. Elle semble avoir fait de tout temps partie du diocèse de Genève, puis de celui d'Annecy, érigé en 1822 en remplacement du premier.

Le village a passé, pour la partie suisse, de 100-200 habitants durant le Moyen Age, à près de 300 à la fin du XVIIe siècle, environ 350 à la fin du XVIIIe, 500 au milieu du XIXe et un peu plus de 600 au début du XXe.

L'agglomération

Le village s'est d'abord développé autour de l'église paroissiale et de l'ancienne maison-forte des abbés d'Abondance, située à son levant (fig. 33, 34). La route principale qui longeait la rive sud du lac enjambait la rivière par le pont supérieur, alors le seul passage important sur la Morge. C'est le long de cet axe, de part et d'autre de la rivière, que l'agglomération a poursuivi son extension. Dans sa forme actuelle, ce pont à une arche en pierre de taille surmontée de moellons se rattache à une tradition que l'on rencontre du XVIe au XIXe siècle. Un «grand pont de pierre» est en tout cas cité dès le début du XVIIe siècle[4].

La transformation du château actuel situé sur la rive droite, vers la fin du XVIe siècle, suite au partage de la seigneurie, a donné une nouvelle impulsion à la partie désormais valaisanne. Celle-ci est toutefois restée groupée au sud du château jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, à l'exception de quelques maisons isolées, plus à l'est, et des constructions industrielles au lieu-dit le Martinet. Il faut préciser que l'espace situé entre le château et le lac appartenait dans sa quasi-totalité au domaine des seigneurs du lieu.

La création de la nouvelle route napoléonienne en contrebas du village ancien, à travers les domaines des de Riedmatten et des de Rivaz[5], modifie complètement la physionomie du site. C'est vers 1805-1807 que l'on travaille dans la région de Saint-Gingolph à l'exécution de cet axe bien plus large et moins sinueux que le précédent, permettant un passage facilité, le cas échéant, à une armée. On construit alors un nouveau pont en pierre de taille sur la Morge, à une arche, avec des piliers-contreforts aux angles. Il est encore partiellement conservé sous le tablier de la route actuelle. Dès les années 1830-1840, sur l'ancien domaine seigneurial, en contrebas de la route, et plus loin vers l'est, dans le quartier du Gouillon, sont élevées des rangées de maisons avec commerces qui font perdre aux quartiers anciens une partie de leur vitalité.

Le vaste domaine du château se réduit comme une peau de chagrin par une nouvelle amputation lors de la construction de la voie ferrée qui relie le Bouveret à Evian. Celle-ci, ouverte le 1er juin 1886[6], avec un premier tronçon Bouveret-Saint-Gingolph inauguré en 1878[7], évite le quartier du Gouillon par le sud, longe ensuite la route napoléonienne sur la propriété du château, ménageant un passage pour la rue menant au lac, puis enjambe la Morge par un pont à deux arches, entièrement en pierre de taille (granit). L'accès direct au château est coupé et les derniers vestiges des rampes du XIXe siècle sont remplacés vers 1896 par un nouveau mur de soutènement qui permet un élargissement de la route, bienvenu dans les environs de la douane[8].

Vers 1900 (fig. 35), de nombreuses améliorations «urbaines» sont entreprises: goudronnage des rues,



Fig. 33. Saint-Gingolph, vue aérienne. Etat en 1984. Photo Charles-André Meyer. SDT, Etat du Valais. – Texte p. 40.



Fig. 34. Saint-Gingolph, vue aérienne de l'agglomération. Etat en 2014. Photo DronePhoto/Michel Martinez et Bernard Dubuis. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 40.



Fig. 35. Saint-Gingolph, vue générale du village depuis le lac Léman. Carte postale de J. Jullien, vers 1900. Photo Collection privée. – Texte p. 40.

installation de l'électricité et de l'eau courante, aménagement d'égouts, etc.[9]. Plusieurs nouvelles fontaines massives en granit datées autour de 1900 remplacent ou complètent de plus anciennes en pierre régionale. C'est aussi l'époque où l'on commence la «conquête» des bords du lac, propices à la villégiature. De Saint-Gingolph au Bouveret, plusieurs hôtels et villas individuelles au style éclectique se rattachent, avec plus de modestie toutefois, au style des palaces montreusiens.



Fig. 36. Plan de l'agglomération de Saint-Gingolph, état en 2015. 1:5000.
1. La chapelle Sainte-Famille – 2. Le château – 3. La maison de Rivaz – 4. L'ancienne prison près du vieux pont – 5. L'ancienne maison de douane, vers le pont supérieur – 6. L'ancienne auberge de la Croix-Blanche – 7. La maison de la Colombière – 8. La villa des Serves.

Les cadastres

Le premier cadastre de la commune est signé «Miltiade Fumey et J. Vuadens» et daté 1865[10]. Il est composé d'une série de plans couvrant tout le territoire communal, d'un registre par folio et parcelles et d'un registre nominal en trois volumes. Après la révision des taxations de 1880 et suite aux expropriations nécessitées par la construction de la voie ferrée vers 1883, le Conseil communal décide en 1885 de remettre ce cadastre à jour[11]. Il est exécuté par le géomètre montheysan Delacoste et terminé en 1888-1889. Les plans de 1865 sont réutilisés et simplement corrigés. Ce cadastre a fonctionné durant toute la période qui nous occupe.

L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-GINGOLPH (551.101/138.181)

L'édifice étant situé sur France, mais fonctionnant comme paroissiale pour la partie suisse également, nous présentons succinctement l'édifice actuel, sans recherches dans les fonds d'archives français.

Historique

L'église médiévale du lieu demeurant méconnue, nous ne nous y arrêterons pas[12]. A la fin du XVIII[e] siècle, elle est considérée comme trop exiguë et proche d'un écroulement total. On décide donc de la reconstruire. La première pierre du nouvel édifice est posée le 16 mai 1770 et il est béni en septembre de l'année suivante par le curé Jean Baptiste Cruz (1769-1780). Quelques finitions sont toutefois payées jusqu'en 1772 et le clocher attendra encore une décennie avant d'être terminé. Le constructeur de cette église est Jean Baptiste Gualino, descendant d'une famille de maîtres-maçons originaire



Fig. 37. Saint-Gingolph, église paroissiale Saint-Gingolph. L'ensemble vu du nord-est. Carte postale de J. Jullien, vers 1900. Médiathèque Valais-Martigny 130phA166a1-034m. Photo J. Jullien. Médiathèque Valais-Martigny.

de Sostegno, dans la partie basse de la Valsesia, dont l'un des membres, DOMINIQUE GUALINO, a bâti l'église de Vallorcine (1755-1757), paroisse dont Jean-Baptiste Cruz avait été curé avant de venir à Saint-Gingolph[13]. Les archives nous apprennent le nom de plusieurs artisans du chantier[14]: le charpentier JOSEPH CRUZ, le constructeur du beffroi JEAN ROSAY et le menuisier FRANÇOIS BOVET. En 1777, on demande un devis pour le clocher afin de décider s'il est moins onéreux de le faire en tuf ou en fer-blanc[15]. Les paiements au maître-couvreur veveysan GEORGES FREYMOND pour «faire l'aiguille du clocher» montrent que l'on terminait ce dernier en 1781-1782[16]. On peut alors y installer la croix payée en 1779 à JEAN FRANÇOIS LOUIS ROULAND[17] (elle disparaîtra avec toute la flèche dans la tourmente révolutionnaire). Le nouveau bâtiment est consacré en 1784[18]. A la fin du XVIIIe siècle, un certain maître GRILLET procède à la remise en état d'une horloge[19].

Un grand projet de reconstruction de l'église, autour de 1900, ne peut être mené à bien[20]. On continue donc à prodiguer à l'édifice un entretien minimum. Autour de 1930, alors que la réfection du château et de la chapelle Sainte-Famille sont en cours, J. MORAND participe à des interventions ponctuelles à l'église paroissiale, en particulier pour le remplacement de l'ancien autel du Rosaire. En 1956-1958, une rénovation est menée par le curé Victor Paoux (1949-1989). L'espace intérieur est largement réaménagé: modification des stalles, suppression de la chaire, installation de nouveaux fonts baptismaux, retouches aux autels, décoration des «clés de voûtes», installation de nouveaux vitraux, adjonction d'un portique d'entrée, construction de la tribune en remplacement d'une plus ancienne dont on mentionne le paiement en 1772[21], etc. En 1998-2000, une importante restauration est entreprise, avec un réaménagement de la place située au sud de l'édifice[22]. L'intérieur retrouve un aspect plus proche de celui d'origine. L'extérieur est également rafraîchi. On crée en particulier un nouveau portique d'entrée et une chapelle latérale du côté nord, en remplacement d'une annexe qui lui était antérieure de quelques décennies.

Description extérieure

L'église paroissiale, orientée, est formée d'une nef rectangulaire et d'un chœur presque carré, légèrement plus étroit. Au nord, contre le chœur, s'accolent le clocher et la sacristie, et contre la dernière travée de la nef, la chapelle Saint-Laurent (fig. 37).

Aujourd'hui, seule l'entrée principale perce la façade ouest. D'anciennes vues montrent toutefois que des percements néo-classiques s'ouvraient sur cette façade. Une rose néo-gothique, placée lors de la dernière restauration, meuble ce vaste espace nu que rythment aussi quelque peu les nouveaux bras de force de la toiture. Le porche d'entrée actuel, d'inspiration médiévale, avec une toiture à deux pans, remplace depuis la dernière restauration un édicule de trop faible ampleur remontant aux travaux des années 1950. Proches des angles, deux ancres de tirants métalliques indiquent les chiffres centraux de la date 1770 qui se termine sur les façades latérales, rappelant la construction du gros œuvre de l'édifice.

La façade sud, du côté de la place, signale les trois travées de la nef par trois percements en plein

cintre. Un quatrième, identique, correspond au chœur. Deux pilastres-contreforts marquent aussi le rythme des travées intérieures, mais il n'en existe curieusement pas aux angles de la nef, ni au niveau des pans coupés des angles du chœur. La porte latérale est désormais protégée par un auvent rappelant le porche d'entrée. Les percements ont perdu les encadrements peints qu'ils paraissent avoir conservés jusqu'au début du XXe siècle, ainsi que le montrent d'anciennes cartes postales qui attestent aussi de l'existence, sous la toiture, d'ouvertures semi-circulaires, surmontant chaque fenêtre de l'édifice.

La façade est, aux angles chanfreinés, est totalement aveugle. L'ampleur du maître-autel, à l'intérieur, et son organisation expliquent l'absence de percement.

La façade nord forme l'exact pendant de celle du sud en ce qui concerne les fenêtres et les pilastres-contreforts. La sacristie, adossée au chœur, est un simple local quadrangulaire couvert d'une toiture à un pan. Une seule fenêtre rectangulaire l'éclaire depuis le nord. Celle qui perçait la façade ouest, connue encore au début du XXe siècle, est obturée. La nouvelle chapelle latérale reprend les typologies des fenêtres en plein cintre et de la toiture à demi-croupe et coyaux de l'église.

Le clocher, modestement éclairé par d'étroits jours dans ses parties basses, possède une horloge de la maison Paccard, à Annecy, sous le niveau des cloches, dont les trois cadrans affichent l'heure sur les faces est, nord et ouest. Un cordon marque l'étage des cloches, soulignant les quatre baies en plein cintre qui s'y trouvent. Une simple toiture en pavillon couvre le clocher. Il se termine par une croix surmontée d'un coq-girouette.

Les toitures à demi-croupe et coyaux (à croupe et coyaux sur le chœur) sont couvertes de tuiles dont on trouve les premières mentions d'achat dès la construction[23].

Description intérieure

Après avoir passé le porche d'entrée, on pénètre dans une nef très large. Ses trois travées sont voûtées d'arêtes et séparées par des arcs doubleaux en anse-de-panier qui retombent sur des pilastres (fig. 38). Les croisées des arêtes sont décorées de cartouches en stuc dans lesquels sont peints les armes de Pie XII (pape lors de la restauration des années 1950), celles de Saint-Gingolph et le sigle marial. La première travée est largement occupée par la tribune. Au niveau de la retombée des voûtes, une corniche court le long des parois, uniquement interrompue par les fenêtres. Elle se développe en chapiteaux sur les pilastres. L'arc de chœur ménage de larges piédroits auxquels sont adossés les deux autels latéraux. Sous l'arc ont été rétablis une poutre de gloire et le crucifix qui, un temps, avait été installé sur le maître-autel.

Le chœur quadrangulaire, auquel on accède par deux marches, est également voûté d'arêtes dont la croisée est décorée d'un cartouche de stuc dans lequel est figuré le pélican. Du côté est, les arêtes se dédoublent et retombent sur les bords des chapiteaux des pilastres d'angle. La forme incurvée de



Fig. 38. Saint-Gingolph, église paroissiale Saint-Gingolph. L'intérieur vers le chœur. Carte postale expédiée en 1905. Médiathèque Valais-Martigny 130phA166a1-035m. Photo Médiathèque Valais-Martigny.

ceux-ci adoucit de manière très sensible les deux angles de la paroi du fond, sinon entièrement occupée par le maître-autel. De part et d'autre du chœur, les stalles prennent place dans des niches. Au nord s'ouvre la porte de la sacristie, surmontée d'un petit jour quadrangulaire.

Les vitraux

Les six fenêtres de la nef et les deux du chœur sont ornées de vitraux (env. 240 × 80 cm) créés en 1958 par Albert Chavaz, artiste installé à Savièse[24]. Ils représentent, dans une structure de verres très clairs, les bustes de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, du saint curé d'Ars, de sainte Jeanne d'Arc, et des saints Maurice, Nicolas de Flüe et François de Sales. Les deux vitraux de la tribune portent plus simplement une allégorie de la musique. Pour le porche d'entrée, Albert Chavaz a également créé, la même année, deux petites compositions (130 × 70 cm) qui représentent l'eau du baptême et le feu de l'Esprit-Saint[25]. Au contraire des précédents, ils sont signés et datés, le premier en bas à droite «A. CHAVAZ / 1958 / VITRAUX FLECKNER», le second en bas au centre «VITRAUX / FLECKNER, FRIBOURG / CHAVAZ ALBERT PEINTRE 1958». Lors de la reconstruction du porche, ils ont été installés sur chacune des faces latérales de l'édicule. Les deux vitraux de la nouvelle chapelle Saint-Laurent sont dus à Jean-Pierre Coutaz, artiste installé à Saint-Maurice.

Le mobilier

Le maître-autel

Historique. Commandé au sculpteur Mercier, de Thonon[26], le maître-autel qualifié en 1794 de «fait nouvellement» ne semble pas avoir survécu à la destruction révolutionnaire d'une grande partie du mobilier liturgique. Après la Révolution, le retour au calme permet, dès les années 1815 probablement, sa reconstruction réalisée en stuc et décorée de faux marbre. En 1841, le peintre Emmanuel Chapelet signe le tableau représentant saint Gingolph. Conservé dans sa structure générale, le maître-autel a été dépouillé des deux statues qui occupaient les espaces latéraux entre les colonnes: à gauche, une Vierge à l'Enfant, à droite un saint non identifié. Le tabernacle, acheté vers 1852-1854 à la maison Doret de Vevey[27], a été remplacé en 1985 par une création des Ateliers d'art liturgique Chéret, à Paris, réalisée en laiton dépoli et émail[28].

Description. Le maître-autel (fig. 39), entièrement en stuc décoré de faux marbre, occupe toute la paroi du fond du chœur, entre les pilastres d'angle incurvés. Le registre inférieur reçoit au centre la table d'autel. Le registre principal est rythmé par quatre colonnes et terminé, au registre supérieur, par un étroit couronnement. L'ensemble se détache d'un rideau rouge peint, doublé de bleu, terminé par un galon à festons dorés et retenu par des pompons et des nœuds. Ce motif de tenture, qui tient lieu d'ailerons au registre principal et qui accompagne le couronnement, tente de produire un effet théâtral que la pauvreté des motifs ornementaux supprimés durant les interventions du XXe siècle contredit. Signalons notamment la suppression des bouquets de fleurs artificielles, des deux croix de procession, des quatre lanternes disposées de part et d'autre du maître-autel ainsi que de la lampe éternelle et de la table de communion.

Le tombeau galbé de l'autel porte au centre l'inscription «AUTEL PRIVILEGIE» en lettres dorées. Il est précédé de trois degrés en pierre noire refaits en 1956, en même temps que la table et les deux gradins qui reçoivent le tabernacle de 1985 dans une découpe hémicirculaire. De part et d'autre du tombeau se poursuit le registre inférieur de l'autel, prolongé par un décor peint jusqu'aux pilastres d'angle incurvés.

Le registre principal est divisé en trois parties par quatre colonnes lisses à chapiteau composite et dosserets. L'espace central accueille le tableau alors que les deux espaces latéraux sont laissés vides par les travaux du XXe siècle, exception faite du chérubin placé au sommet. Sur le large entablement à décrochements prennent place en amortissement des colonnes deux pots à feu et deux angelots.

Le registre supérieur se limite à la largeur de l'espace central du registre principal. Cet étroit couronnement est orné de la colombe du Saint-Esprit entourée de rayons dorés. L'encadrement sommital chantourné tente de produire un effet de profondeur en trompe-l'œil.

Peint à l'huile sur toile (222 × 159 cm), le tableau de Chapelet représente saint Gingolph, vêtu en cavalier, une longue épée pendue au côté, la tête coiffée d'un casque à grandes plumes blanches et rouges, une écharpe bleue, nouée, s'envolant



Fig. 39. Saint-Gingolph, église paroissiale Saint-Gingolph. Le maître-autel, début du XIXe siècle, avec un tableau d'Emmanuel Chapelet, daté 1841. Etat en 2000. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 45.

derrière son dos. Il monte un cheval blanc qu'il arrête en plein galop pour recevoir d'un angelot la couronne de lauriers des martyrs. Le mouvement du cheval, l'envol de son abondante crinière et de sa queue contrastent avec le maintien raide du saint qui tourne vers les fidèles un visage inexpressif. Le raccourci malheureux du bras droit trahit ici les limites d'un maître régional. Le cadre en bois doré est placé lors de la restauration de 1998-2000.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les autels latéraux

Historique. Les deux autels latéraux, épargnés lors des destructions révolutionnaires, sont liés à l'activité des confréries de la paroisse, soit celle du Rosaire, déjà qualifiée en 1617 de «fort ancienne» par saint François de Sales[29], évêque de Genève, et celle de saint André, confrérie de métier, signalée pour la première fois lors de la visite épiscopale de 1706[30]. Lors de l'importante intervention des années 1930, l'autel de saint André est légèrement modifié tandis que celui du Rosaire est plus lourdement transformé[31]. Encore visible sur le document photographique de 1905 (voir fig. 38), l'autel baroque du Rosaire possédait la statique ordonnance organisée autour d'un grand tableau rectangulaire flanqué de deux pilastres que surmontait un large entablement au couronnement chantourné. Il a été remplacé par un autel de style Louis XVI tardif qui fait pendant à l'autel de saint André.

L'autel de saint André. L'autel de saint André (côté droit), de style Louis XVI tardif, est l'unique témoin du mobilier de l'église reconstruite à la fin du XVIIIe siècle (fig. 40).

Mis à part le tombeau asymétriquement galbé, en stuc décoré de faux marbre et orné d'un cartouche rocaille vide, le retable est entièrement réalisé en bois sculpté, partiellement doré et polychromé, suivant le modèle des retables à registre unique sur prédelle terminé par un haut couronnement.



Fig. 40. Saint-Gingolph, église paroissiale Saint-Gingolph. L'autel de saint André, fin du XVIII^e siècle, avec un tableau d'Emmanuel Chapelet, daté 1835. Etat en 2000. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 46.



Fig. 41. Saint-Gingolph, église paroissiale Saint-Gingolph. L'autel du Rosaire, vers 1930, avec un tableau attribué à Joseph Morand. Etat en 2000. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 48.

Posé à même la table, un unique gradin reçoit la prédelle à consoles latérales avec, dans un cartouche central, l'inscription adressée au saint patron : «SAINT ANDRE / PROTEGEZ LES BATELIERS ET TOUS CEUX / QUI VONT SUR LE LAC». La partie médiane accueille le tableau encadré de deux pilastres ornés dans leur moitié supérieure d'une tête d'angelot retenant une chute de fleurs et de feuilles et, dans leur moitié inférieure, d'un motif en ruban peint en faux marbre rouge et vert. Les ailerons sont constitués d'une alternance de volutes à festons et de chute de fleurs. Leur symétrie est due aux travaux des années 1930 qui rétablissent ou créent celui de droite absent du document photographique de 1905. Le couronnement reprend le motif des volutes agrémentées de petites fleurs, terminé par une coquille à palmette. Au centre du panneau peint en vert prend place un médaillon rayonnant entouré de petits nuages argentés, contenant le monogramme doré du Christ sommé d'une croix et accompagné de trois clous. Le tableau d'EMMANUEL CHAPELET, représentant saint André, est daté de 1835. L'ordonnance originale de l'autel devait être différente puisqu'on constate que l'installation de celui-ci a nécessité l'interruption de la corniche du registre principal. Peint à l'huile sur toile (147 × 86,5 cm), il est signé «EM= CHAPELET PINXIT / 1835». Le peintre représente, dans la partie supérieure, saint André appuyé sur une croix en X, le regard levé vers les nuées d'où un ange lui tend la palme du martyre. Dans le bas, trois barques à voile blanche sont

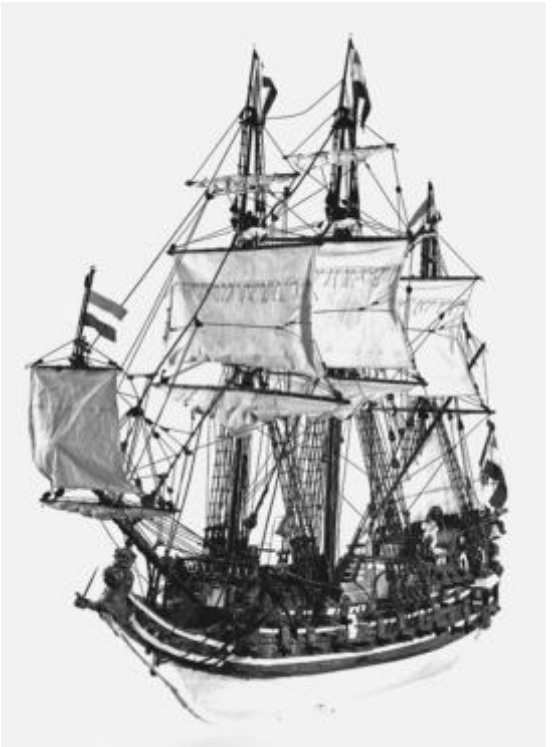


Fig. 42. Saint-Gingolph, église paroissiale Saint-Gingolph. Ex-voto en forme de caravelle, seconde moitié du XVII^e siècle. Etat en 2001. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

prises dans une tempête du lac dont on distingue au loin la côte sous un ciel d'orage. Au premier plan, l'attitude de supplication des bateliers, dont l'un prie à genoux, rappelle le rôle protecteur de saint André pour les riverains du lac Léman, à la manière d'un ex-voto.

Avant 1958, un ex-voto ou objet de dévotion en forme de caravelle (fig. 42), datant de la seconde moitié du XVII^e siècle, était suspendu à la poutre de gloire du côté de l'autel de saint André, témoin de l'activité de la confrérie du même nom[32].

L'ex-voto. Bois, plusieurs couches de polychromie. Cordages en chanvre, voiles en coton, pavillons en tissu synthétique refaits lors de la restauration de 1982 (h. 135 cm, l. 164 cm). Artisan du lieu ou Hollandais venu travailler au chantier naval de Saint-Gingolph. Sur un modèle de navire hollandais du milieu du XVII^e siècle, vaisseau de guerre à trois ponts, avec canons aux sabords, gréé et muni de voiles déployées, battant pavillon de la ville d'Amsterdam, armes reprises sur l'écu au sommet du château. Equipage de cinq figurines en bois et papier mâché peint, un officier et deux soldats d'origine, deux gabiers de facture plus récente. Entre 1820 et 1855, Laurent Chevallay dit l'Américain réalise de nombreuses réparations dont la modification du gréement selon le type du début du XIX^e siècle et l'adjonction d'une nouvelle polychromie. L'objet est restauré en 1982 par Michel Ducret.

L'autel du Rosaire. L'autel du Rosaire (côté gauche) est entièrement refait au début des années 1930 (fig. 41). Les armoiries des familles de Bons et de Rivaz, placées sur l'entablement, indiquent probablement la générosité de M^me^ Berthe de Bons-de Rivaz[33] dont un legs permet également, en 1932, la poursuite des travaux de restauration du château de Saint-Gingolph. Copie d'excellente facture de l'autel de saint André, il en reprend la structure générale malgré un couronnement plus tassé.

Sur un tombeau en stuc décoré de faux marbre, il est entièrement réalisé en bois de sapin et de tilleul, partiellement doré et polychromé. Le tombeau asymétriquement galbé porte en son centre un cartouche rocaille vide. Le gradin posé à même la table reçoit la prédelle terminée en console avec, dans un cartouche central, l'inscription : «REINE DU TRES SAINT ROSAIRE / PRIEZ POUR NOUS». La partie médiane présente le tableau encadré de deux pilastres ornés dans leur moitié supérieure d'une tête d'angelot retenant une chute de fleurs et de feuilles et, dans leur moitié inférieure, d'un motif en ruban peint en faux marbre rouge et vert. Les ailerons sont constitués d'une alternance de volutes à festons et de chute de fleurs. L'entablement porte au centre les écus accolés sous une couronne des familles de Bons et de Rivaz. Le couronnement reprend le motif des volutes agrémentées de petites fleurs, terminé par une coquille à palmette. Au centre prend place un médaillon bleu orné du monogramme de la Vierge dans un cadre à bord ondulé. L'alternance des volutes entrantes et sortantes est inversée par rapport à l'autel de saint André, permettant ainsi à la chute de petites fleurs de trouver place en applique sur le panneau de fond et non en motif ajour.

Le tableau est attribué à J. Morand[34] qui, comme archéologue cantonal, était alors responsable des travaux de restauration du château de Saint-Gingolph. Peint à l'huile sur toile (127 × 93 cm), il adopte un format rectangulaire à la partie supérieure

légèrement surélevée. Il s'agit d'une fidèle copie de la Vierge du Rosaire de Giovan Battista Salvi, dit Il Sassoferrato, pour l'église de Sainte-Sabine à Rome en 1643[35]. L'iconographie simplifiée présente saint Dominique et sainte Catherine de Sienne recevant un chapelet de la Vierge et de l'Enfant Jésus.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les statues

Vierge de l'Immaculée Conception. D'un maître inconnu. Milieu du XIXe siècle. Bois, entièrement dorée mis à part les chairs et les cheveux rendus au naturel. Socle en demi-monde argenté, laqué bleu et décoré d'étoiles incisées, actuellement recouvert d'une pellicule picturale bleue (h. 102 cm). Iconographie habituelle : vêtue d'une longue robe serrée par une ceinture ornée de rinceaux à rosette et bordée, au bas, d'étoiles, le manteau à franges relevé sur la tête, la Vierge, les paumes des mains tournées vers le ciel, pose le pied droit sur le serpent.

Crucifix de l'arc de chœur. D'un artiste inconnu. Milieu du XXe siècle avec des réminiscences baroques dans le dessin des plis du perizonium ou la forme des rayons disposés en croix derrière la tête, ainsi que des éléments caractéristiques des grands Christ du début du XVIe siècle dans la position des bras et des jambes. Bois, Christ entièrement polychrome, perizonium et rayons dorés, croix en bois verni (h. env. 150 cm).

Romaine Syburra-Bertelletto

Les cloches[36]

Parmi les cloches disparues, il convient de mentionner la cloche moyenne, refondue en 1937. Elle était l'œuvre de Jean Richenet, de Vevey, et datait de 1673, ainsi que l'indiquaient les inscriptions[37] : «AVE MARIA GRATIA PLENA [ETC]. MONSIEUR PIERRE VALLIER, CURÉ» ; «Ne JACQUES DE RIEDMATTEN, SEIGNEUR DE SAINT-GINGOUX ET MADAME ANNE CHRISTINE LAMBIEN, SA FEMME 1673. – Ne AMÉDÉE TORNERY, CHATELAIN» ; «JEAN RICHENET, DE VEVEY, M'A FONDUE».

1. (la bémol 3, diam. env. 92 cm). Fondue par Pierre Dreffet, de Vevey, en 1785. Son vase est décoré d'une crucifixion. Deux inscriptions se font, si l'on peut dire, face : «HANC CAMPANAM DE NOVO FUSAM PUBLICIS / QUE SUMPTIBUS AMPLIATAM DIVINO CULTUI / DICABANT SINDICUS ET CONSULES OPPIDI SANCTI / GINGULPHI ANNO 1785 PATRINO NOB. CAROLO EMAN. / DERIVAZ MAIORE MANDAMENTI MONTHEOLI / MATRINA VERO NOB. IULIANA DE NUCE EIUS MATRE / VIDUA NOB. CAR. JOS. DE RIVAZ REV. FRANCISCO / LUD. VAILLY PAROCHO BENEDICTIONEM IMPONENTE» et «PIERRE DREFFET FONDEUR / A VEVEY M A FAIT EN 1785».

2. (ré bémol 4, diam. env. 77 cm). Fondue par la maison Paccard, d'Annecy, en 1937, en remplacement de celle de 1637 à laquelle les inscriptions font directement allusion.

Le col est orné d'un décor végétal. Le vase porte une crucifixion au-dessous de laquelle se lit : «NOBLE JACQUES DE RIEDMATTEN, SEIGNEUR DE ST-GENGOUX / ET MADAME ANNE CHRISTINE LAMBIEN, SON EPOUSE / 1673» et la marque de la maison Paccard. Vis-à-vis, le vase porte une représentation de sainte Anne apprenant à lire à la jeune Marie et au-dessous : «REFONDUE : MISSION 1937 / ANNE-THERESE-LOUISE-AUGUSTINE / PARRAIN : LOUIS-AUGUSTIN-JOSEPH CHAMBAT / MARRAINE : ANNE-THERESE-GERMAINE CHAPERON / ABBE LOUIS ROSSILLON, CURE DE ST-GINGOLPH». Sur les deux autres «faces», le vase porte encore les représentations de saint Louis et de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

3. (fa 4, diam. env. 54 cm). Fondue par un maître anonyme, en 1729[38].

Le col porte un décor végétal. Au-dessous se déroule l'inscription : «MARIE FAITTE D'ORDRE D'EGREGE ESTIENNE DERIVAZ NOTAIRE APOSTOLIC / QUE ET CHATELAIN DE S. GENGOULPH ET DES SINDIQUES ET CONSEILLIERS». Le vase est décoré d'une représentation de l'archange Michel, ainsi que d'un Calvaire accompagné de part et d'autre de la date «L'AN – 1729».

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Ostensoirs. 1. Style Second Empire, en forme de soleil, 1865. Offert par les habitants de Lugrin, France : «IN FIDE ET AD GLORIAM STI/ SACRAMENTI, DOMIM ECCLESIÆ, / STI GINGOLPHI PIE FACTUM A / PAROCHO SUO J M SACHE / E PAGO LUGRIN. ANNO 1865». Sans poinçon de maître, poinçon de contrôle français, postérieur à 1838, sur le rayon médian. Marque du fabriquant sous le pied : «C. TRIOULLIER / FQUE D'ORFEVRERIE ET BRONZE / * D'EGLISE* / 1, R. VIEUX COLOMBIER /

PARIS». Une inscription précise: «RESTAURE EN 1957 / ABBE VICTOR PAOUR_ CURE». Métal doré et partiellement redoré par la restauration, rayons et croix en argent doré, six pierres en verre (h. 81 cm). Pied rectangulaire posé sur des pattes de lion, orné de la Sainte Cène et de l'Agnus Dei. Tige figurée par un ange en ronde-bosse indiquant l'hostie de la main droite. Custode ornée de 24 pierres en verre violettes, rayons et nuages ornés de chérubins, au sommet une croix fleuronnée et ornée de six pierres de verre rouges et vertes. D'après le modèle de l'orfèvre JEAN CHARLES CAHIER, Paris, diffusé dès 1822. – 2. Style éclectique, en forme de soleil, fin du XIXe siècle. Sans poinçons. Métal argenté, rayons en cuivre doré et partiellement dépoli, pierreries (h. 71,5 cm). Pied circulaire à trois chérubins fortement saillants. Tige à nœud en forme d'urne de style Empire. Custode ornée de douze pierres en verre. Soleil à rayons groupés en faisceaux inégaux bien séparés et nuages, sortant d'une gerbe de blé et pampres, chérubins disposés en croix.

Calices (avec patène). 1. Style néo-baroque, vers 1850. Poinçon de maître «FH/M» non identifié; poinçon de contrôle français, postérieur à 1838. Argent doré (h. 30,4 cm). Pied circulaire orné de trois scènes: Christ au jardin des Oliviers, Portement de la croix, Crucifixion. Tige à deux bagues et à nœud décoré de pampres, roseaux et épis de blé séparés par des médaillons ovales entourés de perles. Coupe évasée, fausse coupe ornée des vertus théologales dans des médaillons ovales. Patène ornée d'un relief représentant la Sainte Cène, signée MONTAGNY, (ajout postérieur?). – 2. Style néo-gothique, fin du XIXe siècle. Poinçon de maître BERGER NESME[39]. Poinçon de contrôle français avec différent de Lyon, postérieur à 1838. Argent doré, laiton et métal doré (h. 20,5 cm). Pied à six lobes, motifs à trois feuilles repris sur le nœud aplati et la fausse coupe. Coupe droite, fausse coupe découpée en lancette.

Ciboires. 1. Style néo-Régence, vers 1840. Poinçon de FAVIER ET Cie, Lyon[40]; poinçon de contrôle français, postérieur à 1838. Argent partiellement doré (h. 31,8 cm). Pied à quatre contours avec motif à treillis, décoré de quatre médaillons aux angles abattus contenant le buste des quatre évangélistes accompagnés de leur symbole respectif. Tige avec bague et nœud ovoïde. Coupe à intérieur conique, fausse coupe ornée de quatre paires de chérubins rangés face à face et quatre chérubins entourés de motifs ajourés. Couvercle terminé par une croix feuillée, orné de deux motifs mêlant épis de blé et raisins, séparés par deux ovales entourés de perles. – 2. Style néo-roman, fin du XIXe siècle. Poinçon de maître PAUL BRUNET[41]; poinçon de contrôle français, postérieur à 1838. Inscription sur le bord du pied: «A PERPÉTUELLE MÉMOIRE, PRIEZ POUR LA MARQUISE DE RASTIGNAC – ŒUVRE DES TABERNACLES». Argent, intérieur doré (h. 26,7 cm). Pied circulaire, écoinçons ornés de feuilles séparant des pampres, augmenté d'une croix à fleuron. Nœud aplati décoré de feuilles d'eau. Coupe lisse avec bord de petites perles. Couvercle terminé par une croix pattée, écoinçons ornés de feuilles séparant des pampres, bordure de petites perles.

Instrument de paix. Style néo-gothique, fin du XIXe siècle. Fonte dorée (h. 16,6 cm). Christ crucifié en relief inscrit dans un trilobe posé sur un socle avec fleuron sommital et quatre crochets aux écoinçons et à la base. Fond animé de rinceaux gravés. Au dos, poignée terminée en griffe au bas et en feuille de vigne en haut.

Reliquaires. 1. Paire de reliquaires d'autel contenant les reliques de quatorze saintes et saints, l'un «STE COLOMBE STA NOMINANDA STE DE CHANTAL ST CRESCENCII S. SIMPLICE S. JUCONDINI» et l'autre «S. MAXIME S. VALENTIN S. FÉLIX STE FÉLICITÉ S. JUSTE S. BONIFACE S. URBAIN S. F. DE SALES». Style Louis XVI tardif, fin du XVIIIe siècle, boîtes à reliques entre 1861 et 1879. Bois sculpté et doré (h. 72 cm). Structure de type ostensoir-reliquaire d'autel à fenêtre circulaire, sur socle à moulure en quart de rond, silhouette en harpe décorée de glands avec feuilles de chêne et de chute de roses. Les reliques, identifiées par leur *cedula* et entourées d'un décor de papier roulé et doré en forme de cœurs ou de rinceaux, ponctué de perles, sont contenues dans deux boîtes en métal. La structure en bois des reliquaires pourrait provenir du maître-autel commandé au sculpteur MERCIER de Thonon à la fin du XVIIIe siècle. D'après l'authentique qui scelle les boîtes, les reliques et le décor ont été renouvelés par Mgr Claude Marie Magnin, évêque de Genève de 1861 à 1879. – 2. Reliquaire de saint Gingolph, en forme de châsse. Style néo-gothique, seconde moitié du XIXe siècle (h. 36 cm). Les deux grandes faces ornées de deux gâbles avec pinacles, les petites à un gâble, les angles appareillés, le toit écrêté, sommé d'une croix à fleuron. Base lisse

posée sur quatre boules. Les quatre faces sont fermées par des verres permettant de voir la relique avec *cedula* «EX OSSIBUS / STI GENGULPHI. M.» et son support en plan incliné de satin rouge.

Romaine Syburra-Bertelletto

LA CHAPELLE SAINTE-FAMILLE (551.191/138.118)

Historique[42]

La chapelle est construite en 1677 à la demande de Jacques de Riedmatten, seigneur de Saint-Gingolph. La crainte d'un premier pas vers une scission de la paroisse en deux entités qui auraient repris les limites politiques de Saint-Gingolph/Valais et Saint-Gingolph/Savoie pousse le curé du lieu à se plaindre à son évêque. Si ce dernier ne parvient pas à empêcher la construction de l'édifice, il en interdit toutefois la bénédiction et la desservance religieuse. La situation n'est rétablie que de nombreuses années plus tard par Pierre Maurice de Riedmatten, fils du constructeur. Un vicariat est constitué en 1708 et la chapelle est cédée à la communauté du lieu en 1712. Pierre Maurice de Riedmatten ne se réserve que le droit de faire figurer les armoiries familiales au-dessus de la porte d'entrée. Finalement, le 30 avril 1713, le chanoine de la cathédrale de Sion, François Joseph de Grilly, par délégation de l'évêque de Genève, peut procéder à la bénédiction de la chapelle. Délégué par l'évêque pour visiter l'édifice et assister à la célébration, l'archiprêtre Jacques Roch, plébain d'Evian, remarque que l'édifice a déjà grand besoin de réparations: les murs devraient être reblanchis, les fenêtres réparées, etc.[43]. Il précise en particulier qu'il l'a trouvé sans mobilier, sauf le maître-autel, mais que le seigneur du lieu s'engage à en terminer les aménagements intérieurs, malgré la cession déjà effective à la communauté. Des considérations politiques autant que la menace de la peste font prendre des mesures radicales entre août 1720 et mai 1723, années connues sous le nom de «barrières», puisqu'aucun passage n'est alors permis entre les deux parties de la localité. Durant ce court laps de temps, la messe est dite par le vicaire qui remplit alors véritablement le rôle de curé et la chapelle celui d'église paroissiale. On installe d'ailleurs à ce moment une cloche et l'on bénit un cimetière temporaire à côté de l'édifice. Le clocheton actuel date de 1844[44].

La chapelle attire l'attention des responsables du patrimoine et de menus travaux d'entretien sont entrepris en 1907[45]. Elle est classée MH en 1907-1910. Une première restauration est entreprise au début des années 1930, sous la direction du bureau d'architectes Othmar et Conrad Curiger, à Sion et Monthey. La chapelle est à nouveau restaurée dès 1971 par le bureau Zimmermann. Les derniers travaux ont lieu en 1974 et la Confédération procède alors au classement du monument. On a enlevé, à l'occasion de cette restauration, le petit fourneau à bois qui se trouvait dans l'angle sud-ouest de la nef, ainsi que la tribune qui était adossée à la paroi nord et à laquelle on accédait par un escalier dans l'angle nord-est. On choisit alors pour les façades un enduit blanc uniforme, supprimant les décors baroques que l'on repère sur d'anciennes photos aux angles de la nef et sur la façade principale (fig. 43).



Fig. 43. Saint-Gingolph, chapelle Sainte-Famille, construite en 1677. Vue du nord. Etat en 2000. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Description extérieure

Précédée d'un corps de porche, la chapelle se compose d'une nef rectangulaire (env. 7,30 × 7 m) s'ouvrant sur un chœur plus étroit (env. 4 × 5 m) (fig. 44, 45).

La façade principale (nord) est formée par le corps de porche qui se démarque de la nef par de petits retraits latéraux, par les modillons qui soutiennent sa toiture et par le traitement un peu différencié de cette dernière. Le porche lui-même, voûté d'arêtes, est placé sur un socle intégrant les cinq marches qui conduisent à l'entrée. Il est ouvert au nord par trois arcades portées par de petites colonnes en tuf posées sur de hauts socles de plan carré. Le local situé au-dessus est éclairé par une fenêtre circulaire à encadrement en plâtre dur, sous laquelle prenaient place anciennement les armoiries de la famille de Riedmatten, actuellement en copie au-dessus de la porte principale[46]. De la toiture à demi-croupe et coyaux émerge le clocheton. Le premier niveau de ce dernier, de plan carré, abrite la cloche et s'ouvre sur chacune des faces par une baie allongée en plein cintre. Il est couvert d'un toit galbé à quatre pans. Le deuxième niveau de baies, octogonal, est également percé sur chaque face d'une petite ouverture allongée en plein cintre. Un bulbe octogonal le couvre, sommé d'une croix. Cette petite construction en charpente est entièrement revêtue d'écailles en fer-blanc, avec des plaques rivetées sur les arêtes, alors que les toitures de la chapelle sont couvertes de tuiles. L'espace protégé par le porche mène à l'entrée, dont l'encadrement en tuf de style baroque est surmonté d'un fronton brisé. Elle est flanquée de deux fenêtres de style similaire, toutefois sans fronton. La porte à un vantail présente une menuiserie simple à quatre panneaux décorés d'une rosace, que des rangées d'encoches mettent en valeur.

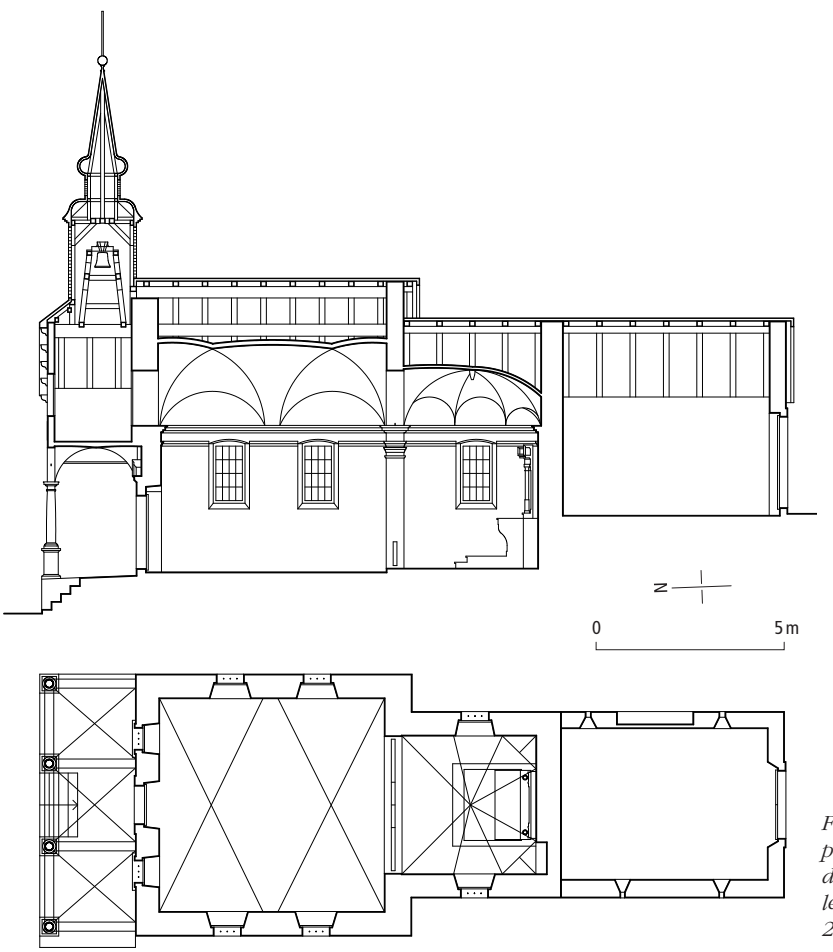


Fig. 44, 45. Saint-Gingolph, chapelle Sainte-Famille. Coupe longitudinale vers l'est et plan (relevés par le bureau Roland Gay, Monthey, en 2001). 1:200.

Les façades latérales (est et ouest), symétriques, sont chacune percées de deux fenêtres rectangulaires pour la nef et d'une troisième pour le chœur. Leur encadrement en tuf n'est toutefois pas travaillé.

La façade arrière (sud), aveugle, est cachée par l'ancienne remise de la pompe à incendie, petit édifice d'un seul volume intérieur, qui reprend les dimensions du chœur et la forme de sa toiture.

Description intérieure

La nef est formée de deux travées voûtées d'arêtes. Le chœur (fig. 46), auquel on accède par une marche en granit après avoir franchi l'appui de communion en fonte néo-gothique, est couvert par une voûte d'arêtes rayonnante, adaptée aux contraintes d'un plan carré ouvert d'un côté (pas de nervures vers l'arc de chœur, petits voûtains aux angles méridionaux). Au centre, les nervures se rejoignent en clé pendante. Un bandeau mouluré continu marque la naissance des voûtes. A la base des arcs surbaissés des fenêtres latérales, un autre bandeau mouluré fait le tour de l'édifice, interrompu toutefois par celles-ci. A l'entrée du chœur, deux corniches suggèrent des pilastres d'angle.



Fig. 46. Saint-Gingolph, chapelle Sainte-Famille. L'intérieur vers le chœur. Etat en 2000. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Une ouverture située au-dessus de la porte d'entrée donne accès au local aménagé sur le porche, qui n'a d'autre fonction que de faciliter l'accès au clocheton et permettre l'entreposage éventuel de marchandises.

Le mobilier

Le maître-autel

De caractère Renaissance tardif, le retable date probablement de la construction de la chapelle, soit vers 1677 (fig. 47). En bois peint en noir et partiellement doré, il adopte la forme simple des retables à registre unique contenant le tableau flanqué de colonnettes, terminé par des ailerons en ajour et couronné par un fronton cintré.

Le tombeau galbé, peint en faux marbre avec le monogramme du Christ sommé de la croix, est de facture plus récente. Dans la table en marbre noir moderne est scellée la pierre d'autel. Sur la prédelle ornée de rinceaux dorés s'élève le retable à registre unique centré sur le tableau entouré d'un cadre rehaussé, aux angles et au centre des plates-bandes, de motifs dorés en applique. De part et d'autre du tableau se dressent les colonnettes au tiers inférieur du fût orné d'appliques imitant des motifs de ferronnerie, aux deux tiers supérieurs cannelés et au chapiteau dorique avec des feuilles d'acanthe et des demi-oves peints. Traités en ajour, les ailerons sont constitués d'une suite de volutes entrantes imitant du fer forgé. Le retable se termine par un fronton cintré à ressauts latéraux, orné de rinceaux.

Le tableau, maître anonyme, peint à l'huile sur toile (95 × 87 cm), est contemporain du retable. Il représente, dans une composition pyramidale, Jésus entouré de Marie et de Joseph ainsi que, plus bas, d'Anne et de Joachim. Dans la partie supérieure apparaissent à travers des nuées épaisses Dieu le Père et la colombe du Saint-Esprit, complétant ainsi la Trinité. L'arrière-fond est constitué d'une voûte en cul-de-four sur impostes, le sol est dallé.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les tableaux

De part et d'autre de l'arc de chœur, les deux tableaux semblent, par leur style ou leur date, liés aux débuts de la desservance de la chapelle dans les années 1710-1720. Ils pourraient résulter de l'engagement pris par Pierre Maurice de Riedmatten, seigneur du lieu, à compléter l'aménagement de la chapelle[47].



Fig. 47. Saint-Gingolph, chapelle Sainte-Famille. Le maître-autel, vers 1677. Etat en 2000. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 53.

Crucifixion. Huile sur toile, maître anonyme, datable stylistiquement du début du XVIIIe siècle (117,5 × 74,5 cm). Le Christ est fixé à la croix par quatre clous, ses pieds reposant sur un *suppedaneum*. Encore vivant, il tourne son regard vers les cieux. Au pied de la croix, la Vierge évanouie est soutenue par saint Jean tandis qu'un homme esquisse un mouvement de surprise. Deux saintes femmes, dont Marie-Madeleine sur la droite, les cheveux défaits, lèvent les yeux vers le Crucifié. Les couleurs chaudes des vêtements de la Vierge, de saint Jean et des deux femmes contrastent avec la blancheur déjà cadavérique du corps du Christ.

Sainte Cène. Huile sur toile, porte le millésime de 1714 avec, en dessus, une marque peinte non identifiée (117,5 × 85,5 cm). De style archaïsant pour le début du XVIIIe siècle, le format du tableau enserre les douze apôtres et le Christ dans une composition étroite. La scène se déroule dans une salle bordée de grandes arcades à imposte donnant sur une pièce aux murs blancs percés de quatre fenêtres. Le Christ, la tête nimbée, occupe une place légèrement désaxée. On reconnaît les apôtres, tous vêtus d'une longue tunique et d'un manteau, Pierre agenouillé devant la table sur le sol dallé, Judas, les cheveux roux, tenant dans la main gauche une bourse et Jean, jeune apôtre assis à la droite du Christ.

Romaine Syburra-Bertelletto

La cloche

(diam. env. 48 cm). Fondue par [Gustave] Treboux, à Corsier-près-Vevey, en 1891.

Sur le col, sous une rangée de motifs végétaux triangulaires, est placée l'inscription : «COMMUNE DE S. GINGOLPH SUISSE». Le vase est orné d'une crucifixion et, en «vis-à-vis», d'un écusson portant : «TREBOUX / A / CORSIER / PRES / VEVEY». Au-dessous est inscrite la date de 1891. Sur la panse se développe une couronne végétale.

Les objets conservés au Musée d'histoire du Valais

Deux vitraux de cabinet furent achetés sur le marché de l'art en 1956 par le Musée d'histoire du Valais avec mention «Provenant de la chapelle de la Sainte-Famille à Saint-Gingolph». Aucune mention d'archives ou document iconographique ne permet de confirmer cette provenance. Qu'ils aient orné la chapelle ou plus vraisemblablement le château, les deux vitraux sont liés à la personne de Pierre Maurice de Riedmatten, fils de Jacques, capitaine au service de la France, banneret et châtelain de Sion, seigneur de Saint-Gingolph (mort entre juillet 1712 et avril 1713).

Vitrail aux armes de Jean de Montheys. Artiste inconnu, style baroque tardif, 1709. Verre polychrome (35,2 × 23,8 cm). Encadré dans une architecture décorée de ruban noué et de pompons, constituée d'une paire de colonnes jumelées et couronnée de l'amorce d'un fronton, blason écartelé aux armes de Montheys en I et IV et Chevron-Villette en II et III[48], sommé des deux cimiers de Montheys à dextre une botte de sable à éperon d'or issant d'une couronne, à sénestre un bouquetin issant d'une couronne. La base porte l'inscription contenue dans un cartouche tenu par deux angelots : «NOBILIS JOANNES DEMONTHEŸS / SENESCHALLUS- CASTELANUS-/GRANGIARUM ET BRAMOSŸ= / ANNO 1709». Châtelain de Granges et Bramois, Jean de Montheys est le père de Judith de Montheys, épouse de Pierre Maurice de Riedmatten.

Vitrail aux armes de Riedmatten et de Montheys. Artiste inconnu, style baroque tardif, 1711. Verre polychrome (33 × 22,5 cm), cadre en bois (fig. 48). Encadré d'une architecture décorée de rubans noués et de pompons constituée d'une paire de colonnes jumelées et couronnée de l'amorce d'un fronton ; blason écartelé aux armes de Riedmatten, branche de Saint-Gingolph en I et IV et de Montheys-Chevron en II et III[49], surmonté des cimiers à dextre de Riedmatten et à sénestre de Montheys. La base occupée par l'inscription tracée dans un cartouche rectangulaire : «NOB. EQVES PETRVS MAVRITI[US] DE / RIEDMATTEN CONSVL CIVITATIS / & ARCHISIGNIFER DESENI SEDV/NENSIS, DNVS AD S. GINGVLPHVM / & NOB . IVDITH DE MONTHEIS CONIVGES / 1711». Ce vitrail, daté de 1711, présente l'alliance des familles de Riedmatten et de Montheys par le mariage, en 1682, de Pierre Maurice et Judith.

Romaine Syburra-Bertelletto

Appréciation

La chapelle cherche ses sources dans les courants baroques qui ont largement influencé l'architecture régionale, en particulier sur le territoire des Sept-Dizains, d'où provient la famille du commanditaire. Si nous ne connaissons pas son auteur, on se doit de comparer cet édifice avec certaines constructions du Valais central, malheureusement elles aussi anonymes. Ainsi en est-il de la chapelle Saint-Georges, à Sion, bâtie en 1672 sous l'égide du Chapitre cathédral, et dont le porche d'entrée est quasiment identique à celui de l'édifice qui nous occupe, jusqu'à l'emplacement ménagé pour les armes du constructeur. Consacrée en 1684, la chapelle de Notre-Dame de la Visitation, aux Mayens-de-Sion, est également comparable en ce qui concerne son porche, même s'il a probablement été modifié lors d'une restauration du XIXe siècle.

Le clocheton de 1844 se rattache au vaste courant de reconstruction des clochers savoyards qui a suivi les destructions révolutionnaires. Moins exubérant que certains exemples de la vallée d'Abondance qui démultiplient les bulbes et les facettes à colonnettes et fausses baies, il se démarque toutefois nettement de l'architecture régionale du Chablais valaisan. Seule la flèche du clocher de l'église de Val d'Illiez, construite quelque dix ans plus tôt, participe du même courant architectural.



Fig. 48. Saint-Gingolph, vitrail aux armes de Riedmatten et de Montheys, provenant de la chapelle Sainte-Famille ou du château, 1711. Artiste inconnu, verre polychrome. Musée d'histoire du Valais MV 2465. Etat en 2012. Photo Jean-Yves Glassey. Musées cantonaux du Valais. – Texte p. 55.

LE CHÂTEAU
(rue de la Colombière 1)

Historique

On n'a pas encore repéré les structures médiévales que devrait receler le château. Le plus ancien vestige connu dans le bâtiment est constitué par la date de 1588, inscrite sur le linteau d'une porte intérieure au rez-de-chaussée. Dans la reconnaissance établie vers 1480 (le dernier chiffre n'est pas précisé), une maison, dont les confins permettent de penser qu'elle se situait à l'emplacement du château actuel, est reconnue par le notaire Jacques Richon ou Ruchon, châtelain du lieu vers 1491-1495, et son frère Claude[50]. En plus de leur habitation, ils reconnaissent d'autres biens, en particulier des prés dans le secteur de la Conche, achetés par leur père Pierre dans les années 1430. La maison revient ensuite à la fille de Jacques, Jaquemette, avant de passer aux mains de Claude Tornéry qui se constitue peu à peu un domaine assez vaste alentour. Sa famille obtient par la suite la charge de châtelain pour les seigneurs du lieu, de manière quasi héréditaire jusqu'à la fin du XVII[e] siècle[51]. Il est possible que Claude Tornéry possède cette maison en 1499 déjà, date à laquelle il assigne une somme sur tout le clos de la Conche dont une maison[52]. En 1512, il obtient de l'abbé d'Abondance l'autorisation d'amener de l'eau de la Morge pour l'irrigation de ses terres, en particulier le pré de la Conche, et pour les besoins de sa maison[53]. Ses enfants, Jean et Louis, reconnaissent en 1568 une *domum quadratam*[54] avec dépendances rurales et le pré de la Conche qui leur provient de leur père Claude et qui appartenait auparavant à Jaquemette, fille de Jacques Richon[55]. Les enfants de Jean, Claude l'aîné et Claude le cadet, procèdent en 1587 à un partage de biens familiaux[56]. Ils se répartissent en particulier la maison des «nobles Tornier», la partie orientale devenant propriété de Claude le cadet, la partie occidentale, celle de Claude l'aîné, avec un droit d'utilisation limité à deux ans sur «le poyle neuf avec les deux cabinets existants de ladite maison ci sus advenu en partage à Claude Tornier le jeune». Les confins nous poussent à penser qu'il s'agit du château actuel. Il ne serait pas étonnant dès lors que l'année suivant le partage, ainsi que l'indique la date de 1588 inscrite au bas de la cage d'escalier, le château (partie occidentale) subisse des transformations voulues par Claude l'aîné, ne serait-ce que pour créer les pièces «prêtées» pour deux ans par son frère. Ce sont en tous les cas les descendants de Claude l'aîné qui vendent en 1654 le château à Jacques de Riedmatten, et les descendants de Claude le cadet qui vendent en 1749 la partie orientale à Charles Joseph de Rivaz qui la démolit pour construire sa demeure, encore existante, accolée à l'est du château (voir plus bas).

En 1654, la partie occidentale, le château, est vendue par Barthélémy Tornéry à Jacques de Riedmatten, époux en premières noces d'Anne Barbe Tornéry, cousine de Barthélémy[57]. Rappelons que Jacques de Riedmatten avait acheté la seigneurie du lieu en 1646 aux du Nant de Grilly. D'importants travaux sont attestés dans la seconde moitié du XVII[e] siècle. Les analyses dendrochronologiques datent les boiseries de la salle du premier étage après 1662[58] et la charpente actuelle unifiant la toiture du château de l'année 1687[59]. La famille de Riedmatten perd la seigneurie du lieu en 1798. Le château est vendu en 1826 par Augustin de Riedmatten à Charles Emmanuel de Rivaz, ancien châtelain de Saint-Gingolph, après un procès de trois ans entre l'acheteur et la communauté locale qui avait également tenté d'en devenir propriétaire[60]. L'ensemble (château et maison de Rivaz) est finalement acquis de la famille de Rivaz, en 1837, par la Bourgeoisie de Saint-Gingolph qui y loge depuis lors ses bureaux, l'administration communale, les écoles et, plus récemment, le musée des traditions et des barques du Léman.

Le château est classé MH en 1907-1910, avec confirmation en 1977. Le classement du château par la Confédération en 1925 donne le coup d'envoi d'une vaste campagne de restauration en 1925-1926, qui s'est poursuivie ponctuellement jusqu'en 1933[61]. Le suivi est assuré sur place par le bureau d'architectes Othmar et Conrad Curiger, basé à Sion et Monthey. On refait à l'identique la plupart des encadrements de fenêtres, en grès, pour des raisons de résistance aux intempéries[62]. La cage d'escalier, avec ses marches en molasse usées, est aussi rénovée. Les menuiseries des portes principales sont restaurées ainsi que les boiseries de la salle dite «du billard» qui sont lessivées et repeintes. Le fourneau en pierre ollaire de cette dernière est quant à lui supprimé[63]. On considère en effet que: «le poêle en pierre olaire n'est point un monument, aussi sera-t-il remplacé»[64]. Dans son rapport d'inspection, Albert Naef, expert pour la commission fédérale des Monuments historiques, s'indigne du mauvais résultat de l'intervention dans cette pièce et exige une reprise de la



Fig. 49. Saint-Gingolph, château, rue de la Colombière 1, vu depuis le nord-ouest. Photographie prise par Maier, Montreux, avant 1925. Photo SBMA, Etat du Valais, reproduction par Jean Pot.

peinture[65]. On sent que l'entier de la restauration n'est pas considéré comme un modèle du genre, tant par les instances cantonales que par celles de la Confédération, au point que celles-ci interdisent de placer dans le château la traditionnelle inscription mentionnant leur participation aux travaux[66]. En 1944, quelques projets sont élaborés par le bureau d'architecte sédunois Henri de Kalbermatten, en particulier la remise en état des escaliers[67]. Une nouvelle restauration du château est entreprise, par tranches successives, dès les années 1960. Les façades ne seront toutefois rafraîchies qu'en 1987 et la salle dite «du billard» en 1994[68].

Description extérieure

Le château forme un puissant volume de plan rectangulaire (env. 23 × 11 m), de quatre niveaux, couvert d'une toiture à croupes, relevée par des coyaux et surmontée de deux épis de faîtage (fig. 49). La couverture de tuiles est attestée en tout cas dès le milieu du XVIIIe siècle[69].

La façade nord, vers le lac, est composée de trois travées. Le rez-de-chaussée présente deux petites fenêtres hautes et une porte, toutes avec un encadrement en tuf. Les premier et deuxième étages sont percés de hautes fenêtres, le troisième de baies de dimensions plus réduites, reflétant la hauteur des volumes intérieurs. Aux étages, les encadrements sont à crossettes et tablette saillante. Ceux du premier ne remontent toutefois qu'à la restauration des années 1920, inspirés du modèle des étages supérieurs. Les fenêtres de ce niveau n'avaient auparavant que des encadrements peints. Une horloge récente occupe l'espace entre les troisième et quatrième niveaux.

La façade ouest reflète par la disposition de ses percements la division de la maison en trois parties quasiment égales : la cage d'escalier au centre qui dessert au nord et au sud deux corps de bâtiment

contenant les différentes pièces. Les deux travées nord reprennent exactement, sur leurs quatre niveaux, la typologie des fenêtres de la façade septentrionale. Les deux travées du centre éclairent le vaste escalier intérieur. Au rez-de-chaussée, la porte d'entrée présente un encadrement en pierre de taille travaillé. Deux pilastres à chapiteau toscan soutiennent un linteau droit dont le fronton triangulaire brisé encadre une pierre aux armes de Saint-Gingolph, posée en 1931 à la fin des travaux de restauration des années 1920 et datée après coup de l'année 1588 pour indiquer la grande antiquité du monument d'après la date d'une porte intérieure[70]. La menuiserie est assez simple : trois panneaux saillants d'inégales grandeurs ornent les deux vantaux. A côté de la porte s'ouvre une fenêtre à encadrement de calcaire chanfreiné avec congé. Les fenêtres des deux niveaux supérieurs sont identiques à celles du nord. Les encadrements du premier étage ne sont que des reconstitutions taillées dans les années 1920. Dans la partie sud de cette façade, les percements ne montrent aucune régularité. Il ne s'agit en fait que d'ouvertures secondaires de pièces tournées vers l'ancienne rue principale du village, au sud du bâtiment.

La façade sud est composée de trois travées. Sur un niveau de caves est placée une grande salle, ouverte vers la rue par trois arcades vitrées dont celle du centre est accessible par un perron à deux escaliers latéraux qui remplace une solution antérieure constituée d'un emmarchement à trois degrés courant devant les trois ouvertures. Les deux étages supérieurs sont éclairés chacun par des fenêtres géminées dont les encadrements ont été refaits en grès lors de la restauration des années 1920, en remplacement de la molasse abîmée.

La façade est n'a que quelques percements secondaires, là où elle n'est pas cachée par la maison de Rivaz qui s'y adosse. Un cadran solaire récent en atténue l'austérité.

Description intérieure

L'escalier est à rampe-sur-rampe, à deux volées, avec de larges paliers à l'est et des repos à l'ouest sur lesquels s'ouvrent les fenêtres et, au départ, la porte d'entrée. En principe, des voûtes d'arêtes couvrent les paliers et des berceaux rampants surmontent les escaliers. Les marches et les dallages des sols ont été rénovés vers 1944[71].



Fig. 50. Saint-Gingolph, château, rue de la Colombière 1. Porte datée 1588 dans le couloir du rez-de-chaussée. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

Au rez-de-chaussée, dans la partie partiellement enterrée, au sud, sont disposées les caves. La porte qui y conduit présente un encadrement en pierre de taille chanfreiné (en léger cavet pour le linteau), à congé oblique, dont le linteau plat est orné d'une accolade. Au-dessus de cette dernière est inscrite la date 1588 (fig. 50). La menuiserie des deux vantaux est fort simple, avec deux panneaux superposés. Tous les éléments métalliques, barre de fermeture, heurtoir, renforts latéraux, ont été posés lors de la restauration des années 1920. Dans sa partie nord, le rez-de-chaussée est composé d'une pièce unique, couverte de quatre segments de voûte en berceau surbaissé, qui, de chacune des parois, retombent sur le grand pilier central. Elle contient encore une vaste cheminée, adossée à sa paroi orientale, et un évier qui rappellent l'utilisation ancienne de cette pièce comme cuisine.

Au premier étage se situent deux grandes salles, seules dignes d'une mention, les étages supérieurs ayant été largement remaniés récemment. Au sud, la «salle des sociétés» s'ouvre vers la rue par trois grandes arcades. Son plafond conserve encore un



Fig. 51. Saint-Gingolph, château, rue de la Colombière 1. La salle boisée du premier étage avec un lambrissage remontant aux années 1660. Etat en 1994, après restauration. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

solivage mouluré que la dendrochronologie date de l'automne/hiver 1576-1577[72]. Cette datation pourrait correspondre à des travaux terminés vers 1588, comme le rappelle la porte des caves. La typologie des fenêtres de la façade sud pourrait placer tout ce corps de bâtiment à la fin du XVIe siècle. La grande salle du nord, communément appelée «salle du billard», est entièrement boisée (fig. 51). Précisons que la porte datée 1655 ne provient pas de cet édifice et que la date en question n'est d'aucun secours dans la chronologie du château. Elle a été ajoutée, avec une serrure ancienne, lors de la restauration des années 1920, car son style correspondait aux lambris[73]. Les datations dendrochronologiques effectuées dans le cadre de la restauration de 1994, en l'absence du dernier cerne, renvoient au plus tôt aux années 1660[74]. La pièce était auparavant simplement couverte d'un enduit soigné[75]. L'exécution des boiseries a vraisemblablement été commandée



Fig. 52. Saint-Gingolph, château, rue de la Colombière 1. La charpente à chevrons-portant-fermes du comble, datée 1687. Etat en 2000. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 61.

par Jacques de Riedmatten. Le décor Renaissance tardive de l'ensemble est encore rehaussé par le choix d'une essence plus foncée pour les pilastres qui scandent la paroi, les boiseries n'étant pas peintes à l'origine.

Le comble laisse voir l'ample charpente à chevrons-portant-fermes de 1687 (fig. 52).

LA MAISON DE RIVAZ
(rue de la Chapelle 1)

La maison de Rivaz est accolée au mur oriental du château et, si les deux édifices paraissent actuellement former un tout, les deux propriétés étaient, au milieu du XVIIIe siècle, bien distinctes (fig. 53). L'ensemble est de nos jours relativement centré par rapport à l'agglomération, mais il faut imaginer qu'avant l'aménagement de la route cantonale actuelle, peu après 1800, et la construction du chemin de fer, dans les années 1880, les deux édifices se trouvaient en bordure nord du village, dominant une vaste propriété privée, la Conche, qui s'étendait jusqu'au lac.

Historique

Dans l'acte d'achat par Jacques de Riedmatten, en 1654, le château est confiné au levant par la maison d'Amédée Tornéry, petit-fils de Claude le cadet qui l'avait reçue en partage en 1587 (son frère Claude l'aîné avait obtenu la partie devenue le château, voir plus haut). En 1749, l'arrière-petit-fils d'Amédée, François Amédée, vend cette habitation au notaire et châtelain Charles Joseph de Rivaz (1713-1759)[76]. La famille de Rivaz, installée à Saint-Gingolph depuis plusieurs siècles, a pris une importance grandissante en particulier par l'obtention, à la suite des Tornéry et de manière presque héréditaire, de la charge de châtelain du lieu, pour les seigneurs de Riedmatten, du début du XVIIIe siècle à 1798, date de la suppression de la seigneurie[77].

Nous ne connaissons rien de la maison ancienne, entièrement démolie par Charles Joseph de Rivaz pour sa nouvelle demeure. Cette dernière est par contre bien documentée par les conventions et comptes relatifs à sa construction, qui ont été conservés dans leur quasi-intégralité[78]. Le 2 mars 1751 est signé un premier accord avec le maçon François Bovet, fils de Claude, de Samöens (vallée du Giffre). Celui-ci s'engage à «démolir par entier la maison que ledit Seigneur de Rivaz a acquis de Noble François Amé Tornéry», dès le mois d'avril et à terminer le gros œuvre de la nouvelle construction l'année suivante. Le 5 octobre 1751, un contrat est passé avec François Jacques Beljean (lui-même signe Bellejean) pour la charpente qui devra être commencée le mois suivant. Le 27 décembre 1751, une convention est signée avec Joseph Poppon (lui-même signe Poupon), pour les



Fig. 53. Saint-Gingolph, maison de Rivaz (à gauche), rue de la Chapelle 1, et château, rue de la Colombière 1. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

pierres de taille. L'encadrement de la porte d'entrée devra être en «marbre» de Roche et s'inspirera de l'entrée de la maison Oddet, à Saint-Maurice, taillée par le même artisan, sauf la clé qui portera les armes du constructeur et de sa femme (de Rivaz et de Nucé). Le tout devra être prêt pour l'année suivante, date effectivement inscrite sur l'encadrement. JOSEPH POPPON s'engage également à livrer en 1752 un fourneau en pierre de Vouvry, de la grandeur de celui du château voisin (les deux fourneaux ont malheureusement disparu), ainsi que les marches d'escalier en «marbre» noir. Une convention du 14 mars 1752 nous donne les noms de JEAN VIOT (lui-même signe Viotti) et JEAN PIERRE JAVINA pour les finitions de maçonnerie. Le 3 mai 1753, un contrat est passé avec NICOLAS TISSERAND, serrurier à Saint-Maurice, pour les éléments de ferrure des fenêtres et des portes. Enfin, le 16 septembre 1753, un décompte est fait avec FRANÇOIS DUPRAZ, menuisier à Vevey, pour les portes et fenêtres, ainsi que pour les boiseries de l'étage supérieur. A cette occasion, de Rivaz demande au fils du menuisier, DAVID, de boiser également trois chambres au rez-de-chaussée. Les derniers paiements aux DUPRAZ sont effectués en juin 1754.

Héritier de la maison familiale, Charles Emmanuel de Rivaz, fils de Charles Joseph, achète également le château en 1826. Il décède toutefois peu après, en 1830, et ses descendants vendent l'ensemble à la Bourgeoisie de Saint-Gingolph en 1837. La maison de Rivaz suit dès lors le destin du château. Dès la fin du XIX^{e} siècle, elle est utilisée plus particulièrement pour l'enseignement primaire et le logement des sœurs qui le prodiguent, d'où l'appellation «maison des sœurs» qu'elle a longtemps connue. Adaptée aux nécessités du jour, elle a progressivement perdu une grande partie de ses aménagements intérieurs : la cuisine a été modernisée, un chauffage central a remplacé les fourneaux et les vitrages ont été changés, des parties de boiseries ont disparu et les murs ont été blanchis. Mais, dans l'ensemble, la maison de Rivaz a conservé son aspect d'origine.

Description extérieure

La maison se présente sous la forme d'un grand édifice presque carré (env. 14 × 15 m) de deux niveaux sur caves, surmontés d'un vaste comble partiellement aménagé que couvre une toiture à demi-croupe vers l'est, relevée par des coyaux et portant un épi de faîtage. La couverture est en tuiles dès l'origine, ainsi qu'il est précisé dans les conventions de construction.



Fig. 54. Saint-Gingolph, maison de Rivaz, rue de la Chapelle 1. La porte d'entrée datée 1752. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 63.

La façade pignon qui s'ouvre vers l'est est caractérisée par un berceau lambrissé «à l'allemande», rare dans la région, dont le modèle est à chercher du côté de Berne et de ses territoires sujets. Au-dessus des deux soupiraux des caves, les étages présentent chacun cinq grandes fenêtres rectangulaires, avec un encadrement en pierre de taille. Le pignon est percé de deux petites fenêtres entre lesquelles prend place une grande ouverture par où transitait le matériel encombrant destiné à un entreposage dans le comble. Ces trois baies sont chacune surmontée, sous le lambris du berceau, d'un oculus.

La façade sud, du côté de l'ancien grand chemin, intègre la porte principale, décentrée vers l'ouest. Elle est flanquée de deux fenêtres qui reprennent la typologie de celles de la façade-pignon. Trois autres

fenêtres de même type surmontent ces ouvertures. La porte d'entrée constitue l'ornement principal de cette façade relativement austère (fig. 54). Son encadrement en calcaire, en légère saillie sur la façade, comporte une série de retraits successifs. La mouluration se poursuit sur un linteau en arc surbaissé très légèrement marqué et échancré latéralement. Une clé saillante, accostée de la date 17 - 52, porte les armoiries des propriétaires. Les deux vantaux richement ouvragés s'ouvrent sous une traverse délimitant un tympan de menuiserie sobrement décoré.

La façade nord comprend, au niveau des caves, une porte et deux soupiraux. Chacun des étages est éclairé par deux groupes de deux fenêtres, du même type que celles des autres façades.

Description intérieure

Les deux étages de cette opulente demeure fonctionnent chacun autour d'un vestibule central qui donne accès aux différentes pièces. D'autres passages permettent en plus une circulation périphérique en enfilade, complète à l'étage, partielle au rez-de-chaussée, la pièce du sud-est ne communiquant pas avec sa voisine.

La porte principale donne accès au premier vestibule, faiblement éclairé par une fenêtre dans la façade sud. Immédiatement à gauche de l'entrée s'ouvre l'escalier tournant, à trois volées droites et deux repos, qui mène à l'étage. Il est éclairé par deux fenêtres superposées. Au fond du vestibule est ménagé l'accès intérieur aux caves. Celles-ci sont réparties autour d'un couloir qui conduit à la cour extérieure, au nord. A l'ouest du couloir se trouvait la cave à fromages, à l'est, une pièce de stockage, subdivisée actuellement. Au sud se trouvait la cave et le « cavot » qui possède un accès direct depuis la cour extérieure. Toutes ces pièces sont voûtées en berceau.

Au rez-de-chaussée, la première pièce à droite en entrant dans le vestibule, assez étroite, n'est éclairée que par une fenêtre à l'est. Elle a conservé une grande partie de ses boiseries du XVIII^e^ siècle. La pièce contiguë, non communicante et un peu plus spacieuse, possède deux fenêtres à l'est et conserve un plafond et des boiseries du XVIII^e^ siècle. Un conduit de cheminée dans l'angle sud-ouest, lisible dans la disposition des boiseries anciennes, rappelle probablement un fourneau disparu. La pièce voisine, salon ou salle à manger, est éclairée par deux fenêtres à l'est et deux au nord. Elle a conservé son plafond et ses boiseries du XVIII^e^ siècle. Contre la paroi occidentale, quelques traces suggèrent la position d'une ancienne cheminée ou d'un fourneau. Dans l'angle nord-ouest, une porte communique avec la cuisine. Eclairée par deux fenêtres au nord, celle-ci a perdu ses aménagements anciens.

L'escalier menant à l'étage débouche sur le côté ouest du vestibule supérieur auquel deux fenêtres au sud donnent un peu de clarté. Pour le reste, la disposition des pièces et de leurs ouvertures est la même qu'à l'étage inférieur. Elles devaient servir pour la plupart des chambres. La première, à l'angle sud-est, n'a pas conservé d'aménagement particulier. Celle du centre revêt un intérêt particulier puisqu'elle a conservé son plafond, ses boiseries (autour des percements et sur la paroi orientale) et son papier peint (sur les autres parois), sinon intacts, du moins non rénovés. La grande pièce de l'angle nord-est ne contient plus aucune boiserie pour autant qu'elle en eût. Cette salle ne présente qu'une corniche d'angle qui court sur tout le pourtour supérieur de l'espace et une très belle cheminée contre la paroi sud. Plutôt large, son manteau en pierre (actuellement blanchi) est formé de piédroits cannelés, surmontés de rosaces et d'un linteau lisse. Le trumeau de sa hotte droite porte un décor en stuc chantourné qui devait encadrer un tableau ou un miroir. Il est flanqué de deux pilastres ornés de tables décoratives comprenant, au sommet, un motif floral. Les arêtes latérales sont chanfreinées en forme de cavet se finissant, en haut, par un congé à palmette. La hotte droite reprend, en haut, la corniche moulurée qui termine les parois. La pièce suivante n'a conservé de ses aménagements anciens qu'une belle cheminée contre la paroi orientale. Plus modeste que la précédente, peut-être un peu plus récente d'ailleurs, son manteau en pierre (actuellement peint) est formé de piédroits à tables décoratives, surmontés de rosaces, et d'un linteau à motifs incisés entourant un cadre ovale sommé d'une guirlande. Le trumeau de sa hotte droite est délimité latéralement par deux pilastres cannelés. Son tiers supérieur est décoré par un panneau quadrangulaire en stuc aux angles ornés de rosaces.

Enfin, dans les derniers locaux de l'étage supérieur, serrés contre la façade du château, se trouvaient les commodités, entièrement refaites depuis. Le comble a quant à lui été totalement réaménagé comme salle d'exposition pour le musée.



Fig. 55. Saint-Gingolph, maison de Rivaz, rue de la Chapelle 1. Pièce médiane, du côté oriental du premier étage. Etat en 2000, non restauré. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Les boiseries et les papiers peints d'origine

Le 16 septembre 1753, de Rivaz procède au décompte des travaux effectués par les Dupraz, père et fils, menuisiers à Vevey. François Dupraz, le père, avec la collaboration d'un dénommé Mailan, a fait toutes les portes et fenêtres de la maison, ainsi que des parties de boiseries pour les pièces de l'étage, et David, le fils, les boiseries pour trois pièces du rez-de-chaussée. Le maître de l'ouvrage demande que l'exécution se fasse «dans le même gout que sont les chambres du bâtiment neuf de Mr Marcley de St Maurice». Il laisse toutefois à l'artisan la liberté, point trop grande malgré tout, «de faire la distribution des trumaux, et pilastres suivant ce que la place peut le permettre». Ces boiseries reflètent une plus grande recherche de détail qu'à l'étage supérieur. Dans la seule pièce qui soit encore dans son état d'origine (fig. 55), nous remarquons que les boiseries se cantonnent à la paroi extérieure et aux dessus-de-porte. Le reste est décoré d'un papier peint imitant un marbre beige aux veinures grises, qui reprend la bichromie gris-clair et gris-foncé des boiseries. Celles-ci marquent un soubassement au niveau du bas des fenêtres et un seul panneau sur le reste de la hauteur. La forme rectangulaire domine, sauf entre les fenêtres où la terminaison supérieure suit une ligne chantournée. Le plafond, souligné par une moulure, est simplement délimité en rectangles par de larges couvre-joints. A l'étage inférieur, les pièces boisées le sont par contre dans leur intégralité. Les boiseries rajoutent une bande horizontale au-dessus du soubassement, le plafond est découpé en rectangles par des listes ménageant d'étroites bandes intermédiaires. Mais la différence la plus manifeste d'avec l'étage se lit dans l'alternance, sur les parois, d'éléments larges avec d'autres plus étroits, en léger relief, qui constituent toutefois bien plus que de simples couvre-joints. Tous les éléments larges se terminent au sommet par un décor chantourné, légèrement en anse-de-panier, les autres, par un simple arrondi. La largeur des différents éléments dépend en grande partie des structures fixes : portes et fenêtres.

Appréciation

La maison de Rivaz (1752) est un exemple particulièrement représentatif des belles demeures que les patriciens de l'Ancien Régime se font construire dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, quand leur position sociale se renforce, avant que la «Révolution bas-valaisanne» de 1798 ne leur octroie finalement une certaine égalité avec leurs homologues du haut du canton. L'édifice préexistant a été totalement rasé pour permettre une réalisation entièrement nouvelle. Le maître-maçon a recherché la symétrie, imaginé de grandes ouvertures pour éclairer les différentes pièces et soigné les détails comme la porte d'entrée. Le charpentier a fait de même avec le berceau lambrissé de la façade-pignon. L'intérieur présente une distribution depuis un vestibule central mais aussi une circulation périphérique. Les pièces sont boisées, chauffées par plusieurs cheminées. On devine que le maître de l'ouvrage n'était pas insensible aux belles fermes du Pays de Vaud, et il a d'ailleurs choisi une grande partie des artisans dans la région veveysanne.

L'ANCIENNE PRISON PRÈS DU VIEUX PONT
(rue de la Chapelle 9)

Près du pont supérieur se situe l'ancienne prison (fig. 56). Certainement destinée à des détentions provisoires, l'édicule en maçonnerie est composé d'une seule petite pièce, peu éclairée et ouverte sur la route par une porte à encadrement en pierre non décoré. L'ajout d'un étage en bois à destination

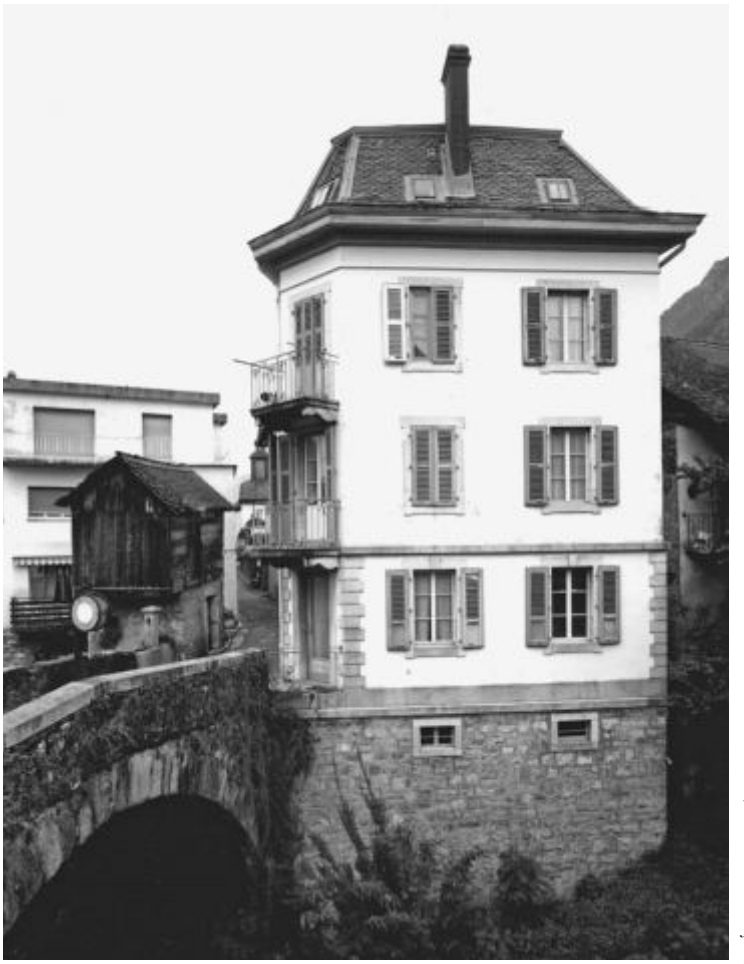


Fig. 56. Saint-Gingolph, ancienne maison de douane, près du pont supérieur, vers 1898, et, de l'autre côté du chemin, l'ancienne prison, rue de la Chapelle 10 et 9. Etat en 2000. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 64.

agricole, existant en tout cas à la fin du XIX[e] siècle, n'a dû intervenir qu'après la désaffectation de la prison. On peut signaler la mise en vente de celle-ci, avec d'autres biens bourgeoisiaux, en 1878[79].

L'ANCIENNE MAISON DE DOUANE, VERS LE PONT SUPÉRIEUR
(rue de la Chapelle 10)

A l'entrée du pont supérieur a été construit un édifice pour les douanes, vers 1898[80] (voir fig. 56). De plan trapézoïdal, avec un angle coupé vers le pont, il possède trois niveaux sur caves et un comble. Les caves forment soubassement, monté en pierres équarries à joints marqués, percé de petits soupiraux. Le traitement du rez-de-chaussée indique le niveau privilégié, probablement officiel, sur lequel on voulait attirer l'attention. Il est séparé des autres étages par un large bandeau qui repose sur des chaînes d'angle en harpe que soutient une base continue. Les deux étages supérieurs présentent chacun, à l'angle coupé vers le pont, un balcon sur consoles galbées avec garde-corps en ferronnerie. Ils se développent sans rupture et se terminent par un liseré au-dessus duquel trouve place une corniche à frise de modillons qui soutient la toiture à coyaux. Chaque étage est percé par deux fenêtres dans la façade ouest, par une porte-fenêtre sur l'angle coupé (chanfreiné et avec congé oblique), et par une fenêtre sur la façade nord (une porte et une fenêtre au rez-de-chaussée). Tous les encadrements sont en pierre de taille. Les linteaux dépassent un peu les montants, latéralement, et les tablettes présentent des décrochements latéraux. A l'étage du rez-de-chaussée, les linteaux présentent en outre des clés saillantes.

L'ANCIENNE AUBERGE DE LA CROIX-BLANCHE
(place de la Croix-Blanche 2)

Dans un coude de l'ancien grand chemin, à proximité immédiate du château, se situe un bâtiment que l'on connaît traditionnellement sous l'appelation d'ancienne auberge de la Croix-Blanche. Il remonte au XVIIe siècle si la date de 1638, inscrite sur le linteau d'une fenêtre de la façade orientale, rappelle la construction de l'édifice et non une transformation postérieure. Cela nous paraît plausible, car il semble qu'en 1587 encore, lors du partage entre les deux frères Claude Tornéry l'aîné et Claude Tornéry le cadet, cette parcelle était occupée par une grange[81]. Laissée à l'abandon, vidée de sa substance ancienne, elle a été transformée et totalement réaménagée par le bureau Zimmermann, dans les années 1975-1980. Les toitures ont alors été totalement refaites dans des formes nouvelles et le comble a été aménagé. Les façades ont reçu un enduit couvrant uniforme qui oblitère des chaînes d'angle peintes que l'on reconnaît encore sur d'anciennes photographies. Plusieurs fenêtres, doubles ou simples, paraissent remonter à la construction d'origine. Elles présentent un encadrement en tuf, dont le pourtour chanfreiné se termine vers le bas en congé oblique. Une épaisse tablette les soutient.

A l'ouest se trouvait une petite cour intérieure, dont l'entrée, sur l'ancienne rue principale, était formée par un grand arc en plein cintre protégé par une étroite toiture à deux pans, posée sur des consoles. Le mur de clôture a été démoli vers le milieu du XXe siècle.

LA MAISON DE LA COLOMBIÈRE
(rue de la Colombière 2)

Dans le partage de 1587 entre les deux frères Tornéry, qui attribuait la partie occidentale du château à Claude l'aîné, la propriété de celui-ci est confinée à l'ouest par les curtils d'Huguonin et Jacquemet Favre[82]. En 1608, Claude Tornéry reconnaît avoir reçu 700 écus de sa femme Annille Supersaxo et hypothèque en sa faveur une maison nouvellement bâtie par lui, à l'ouest du château[83]. Les confins permettent d'établir qu'il s'agit de la Colombière qui remonte donc aux années 1600.

Dans l'acte de vente du château à Jacques de Riedmatten, en 1654, l'édifice jouxte, au couchant, la maison et autres propriétés de Barthélémy Tornéry, le petit-fils de Claude l'aîné[84]. Ce dernier renonce au passage par la cour du château, mais demande à l'acheteur de murer la «gallerie» qui reste propriété du vendeur, soit probablement les «loges sur le grand portal» que l'on mentionne dans l'hypothèque. Il devait s'agir de l'une ou l'autre pièce ouverte surmontant le portail qui ferme la rue entre le château et la Colombière et qui pouvait servir de passage entre les deux maisons.

En 1707, le fils de Barthélémy Tornéry, Christian, reconnaît au seigneur du lieu Pierre Maurice de Riedmatten une maison récemment divisée en deux[85]. Sa moitié est confinée à l'ouest par la seconde partie, propriété de la famille Perey, et à l'est par le château du seigneur du lieu. La maison passe ensuite entre différentes mains, dont la famille de Rivaz, qui fait l'admodiation à Claude Popon, de Thollon, en 1764, de la maison avec jardin, cour, verger et grange[86]. Des travaux ont lieu en 1798, ainsi que le rappelle l'inscription qui surmonte la porte d'entrée du premier étage: «1798 / IF . CT.» Il n'est guère possible d'en évaluer l'importance, car ils ont été oblitérés par une grande transformation du début du XXe siècle qui a donné au «café de la Croix fédérale» sa volumétrie actuelle, en particulier pour la toiture qui était auparavant à demi-croupes.

LES MAISONS RÉSIDENTIELLES ET HÔTELS

La villa des Serves
(route Cantonale 37)

Exemple d'envergure du style éclectique de la fin du XIXe siècle, la villa des Serves s'élève au bord du lac, à quelques centaines de mètres de Saint-Gingolph en direction du Bouveret (fig. 57). Elle a reçu le nom que les légendes locales attribuaient aux nymphes du lac[87]. L'édifice est construit à partir de 1876 pour Pierre Duchoud (1824-1900), natif de Saint-Gingolph, qui a fait fortune à Paris avec un atelier de broderie et haute-couture et qui vient passer de longues vacances dans son village. Ses héritiers ne s'étant guère intéressés à la propriété, celle-ci est acquise par un Anglais, A. Lewis, qui la transforme en pension, inaugurée en 1907. Son principal atout est constitué par une source d'eau minérale voisine, connue depuis longtemps, dont seule une fontaine installée le long de la route



Fig. 57. Saint-Gingolph, villa des Serves, route Cantonale 37, bâtie dès 1876. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 66.



Fig. 58. Saint-Gingolph, villa des Serves, route Cantonale 37. Echappée romantique dans le parc. Etat en 2001. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 68.



Fig. 59. Saint-Gingolph, villa des Serves, route Cantonale 37. Le «grenier» construit en 1907. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 69.



Fig. 60. Saint-Gingolph, villa des Serves, route Cantonale 37. L'un des vitraux de Cabinet, provenant de Bürchen (Haut-Valais), 1676, achetés pour la décoration de la villa. Etat en 2001. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

perpétue aujourd'hui le souvenir[88]. Le bâtiment est de nos jours transformé en appartements.

La villa présente un mélange de styles historiques. Si la tour d'angle, surmontée d'un crénelage sur mâchicoulis, renvoie au Moyen Age, les encadrements en molasse des percements, en arc surbaissé et clé saillante, se rattachent au classicisme. Le bois est très présent, dans les vastes balcons et les piliers qui les soutiennent, ainsi que dans des éléments porteurs et décoratifs situés sous les toitures. La pierre apparente, avec des joints au ciment réguliers, marque de son empreinte le monumental socle qui soutient le bâtiment.

Les éléments intérieurs n'ont été que très partiellement conservés (fig. 60). D'anciennes vues en rappellent toutefois l'exubérence historicisante, tant dans le traitement des parois que dans le mobilier.

Autour de la villa, dans un terrain pentu qui tombe en cascades jusqu'au lac, un parc a été aménagé. Il présente tout le vocabulaire romantique de l'époque, multipliant, dans les circonvolutions de ses cheminements, les fausses ruines médiévales (fig. 58),



Fig. 61. Saint-Gingolph, deux villas de villégiature au bord du lac, route Cantonale 31 et 29, construites vers 1900. Etat en 2001. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 69.

les fontaines et les sources, les cavernes, les statues et les gargouilles.

A l'est de la villa, un chalet a été construit en 1907, date de l'ouverture de la pension. Il porte également le nom des Serves. Autre symbole de la redécouverte de l'architecture vernaculaire alpine, un «grenier» aménagé a été bâti en contrebas (fig. 59).

Les villas au bord du lac (route Cantonale 29 et 31)

Autour de 1900, sur la lancée de l'édification de la villa des Serves, naît un intérêt certain pour les rives du lac. Peu à peu, on y construit de très belles villas, souvent de villégiature, avec les «pieds dans l'eau», en augmentant parfois les surfaces des parcelles en remblayant le lac. Deux beaux exemples sont situés en contrebas de la route cantonale (fig. 61), à l'entrée orientale de l'agglomération, face au départ de la route du Gouillon. Construites respectivement vers 1900 et 1902[89], ces villas dénotent de la tendance historiciste du moment, mêlant des traits d'inspiration médiévale (tourelle à toiture pyramidale percée de «meurtrières» parfois ogivales) à des éléments plus classiques (percements en arc surbaissé à épaules retombant à plat, clés saillantes, chaînes d'angle et bandeaux horizontaux). L'utilisation de briques traitées dans des tonalités naturelles permet un jeu de polychromie sur les façades blanchies, dont le contraste est encore renforcé par des clés en granit et des parties en pierres apparentes ou en bois. L'interpénétration des volumes de tailles inégales, particulièrement visible au niveau des toitures, atténue largement la masse de l'ensemble.

Route Cantonale 34

Parmi les réalisations des années 1900, il faut mentionner un édifice situé sur la route cantonale (fig. 62), près de l'entrée orientale de l'agglomération. Construit d'après les plans de l'architecte César Engler, d'Evian, vers 1903[90], il tranche radicalement d'avec les bâtiments voisins par son ampleur et la qualité de son exécution. Il compte quatre étages sur caves, avec un comble ajouré par des lucarnes. Relativement étroite, la façade présente une symétrie parfaite. Le rez-de-chaussée forme soubassement par son traitement en bossage continu, marqué latéralement par une chaîne d'angle qui se poursuit sur toute la hauteur de l'édifice où une corniche à modillons soutient la toiture. Chaque étage est souligné par un bandeau qui coupe la chaîne d'angle. Le rez-de-chaussée est percé de deux fenêtres latérales, situées au-dessus des deux soupiraux des caves. En arc surbaissé, leur encadrement n'est formé que d'un simple filet. Au milieu de la façade, la porte présente par contre un encadrement marqué, surmonté d'une clé saillante. Les trois étages (le premier montre sa qualité par une hauteur plus importante) s'ouvrent chacun, par trois portes-fenêtres exactement superposées, sur un balcon qui occupe presque toute la largeur de la façade. Des garde-corps en ferronnerie, aux lignes chantournées, ornent ces balcons. Les trois lucarnes qui éclairent le comble se terminent par une corniche incurvée qui s'appuie sur la clé saillante de leur encadrement. Cet édifice nous renvoie, par son décor relativement élaboré,



Fig. 62. Saint-Gingolph, route Cantonale 34, bâtiment construit par l'architecte César Engler, d'Evian, vers 1903. Etat en 2000. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 63. Saint-Gingolph, complexe «Hôtel-Chalet de la Forêt», carte postale expédiée en 1910. Musée d'histoire du Valais, C26. Photo Sabine Frey. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 64. Saint-Gingolph, ancien hôtel de la Forêt, impasse du Bout de la Forêt 5. Façade donnant sur le lac. Etat en 2001. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

aux réalisations «1900» que l'on connaît bien sur le pourtour du lac Léman, mais qui demeurent plus rares sur sa portion valaisanne.

L'hôtel de la Forêt
(impasse du Bout de la Forêt 5)

Proche du Bouveret, dans un grand parc arborisé des bords du lac, s'élève le complexe de l'ancien hôtel de la Forêt (fig. 63, 64), actuellement école des Missions. C'est en 1901 qu'a été donnée l'autorisation d'exploiter l'hôtel avec débit de boisson[91]. Il s'agit vraisemblablement du bâtiment principal, puisque celui qui lui sert ensuite d'annexe, plus proche de la route et reconnaissable à sa tourelle contenant le château d'eau, existe déjà sur une vue de 1897-1898[92]. L'année suivante, on construit un garage et une écurie, vis-à-vis de l'établissement, de l'autre côté de la route du Simplon[93]. Puis, en 1904, le Kursaal est aménagé, avec salle de jeux et roulette[94].

La guerre de 1914-1918 sonne le glas de l'exploitation. La propriété est mise en vente et rachetée en 1936 afin d'y installer l'école des Missions[95]. Des travaux de rénovation successifs simplifient les volumes et les rendent plus fonctionnels. Le nouveau collège, inauguré en 1966, et la chapelle, inaugurée en 1969 à l'emplacement du Kursaal, sont l'œuvre de l'architecte genevois Arthur Bugna[96].

LE QUARTIER INDUSTRIEL DU « MARTINET »

Des scieries et battoirs appartenant à la famille de Riedmatten sont vendus en 1809 à la famille Duroveray, de Genève, ainsi qu'à Pierre Duchoud et Joseph Fornay[97]. Ceux-ci y installent une usine fabriquant une large gamme d'objets en fer (fil de fer, clous, instruments aratoires, etc.)[98]. L'entreprise est prête à fonctionner en décembre 1819. Un plan relevé en 1830 rappelle l'existence de cette « filature de fer », en parallèle à une scie et un martinet[99]. Toutes ces installations sont fortement endommagées lors de l'inondation de 1847. De la scierie et des divers hangars que l'on reconnaît encore sur le plan cadastral de 1865, il ne reste guère qu'une ou deux remises et quelques traces du canal qui dérivait l'eau de la Morge, depuis le bas du quartier de la Colombière, vers toutes les installations du Martinet (en particulier le petit tunnel aménagé sous la route napoléonienne).

LE CHANTIER NAVAL [100]

La première mention de construction de bateaux à Saint-Gingolph remonte au début du XVIII^e^ siècle, en 1702, dans un rapport adressé à Leurs Excellences de Berne par des officiers en mission de reconnaissance autour du lac Léman[101]. Les artisans travaillaient alors en plein air, sur la rive. En 1830 est mise à l'enquête la construction d'un abri. Sur d'anciennes photographies prises vers 1900, ce dernier se présente sous la forme d'une grande toiture posée sur une structure charpentée largement ouverte (fig. 65). Le début du XX^e^ siècle marque le déclin du chantier naval qui se tourne plutôt vers les réparations. Malgré une courte reprise après la deuxième guerre mondiale, l'entreprise ne parvient pas à perdurer et les installations sont démontées partiellement vers 1950, puis en 1980, faisant place à un immeuble résidentiel. Il ne subsiste de l'ensemble que le bâtiment d'habitation (route Cantonale 15), sur la route principale, construit en 1832 si l'on en croit le cartouche sculpté qui orne le linteau de la porte d'entrée et qui arbore, de part et d'autre de la figuration d'une barque du Léman : « 1832 - IDR » (fig. 66).



Fig. 65. Saint-Gingolph, l'entrée orientale du village, avec à gauche une barque du Léman et, au centre de l'image, le hangar du chantier naval. Photographie prise vers 1900. Photo reproduction par le Musée des traditions et barques du Léman, Saint-Gingolph.



Fig. 66. Saint-Gingolph, route Cantonale 15, détail de la porte d'entrée du bâtiment d'habitation de l'ancien chantier naval, avec la représentation d'une barque du Léman, 1832. Etat en 2000. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

PORT-VALAIS

INTRODUCTION [1]

La commune de Port-Valais, limitée à l'est par le Rhône, s'étend de la localité du Bouveret, riveraine du lac Léman (372 m d'altitude), où elle jouxte la commune de Saint-Gingolph, jusqu'à une courte distance de la Porte-du-Scex, où commence celle de Vouvry. Son territoire s'élève de la plaine du Rhône jusqu'à près de 2200 m d'altitude, dans des zones de forêts et d'alpages. Outre le Bouveret, elle comprend le village des Evouettes, ainsi que le site de Port-Valais, délaissé dès le XVe siècle et où ne se trouvent plus que l'ancienne église paroissiale et quelques bâtiments ruraux. L'armorial valaisan relève plusieurs graphies anciennes, en particulier : *Porvaleis* vers 1215, *Portus Valesiae* 1251, *Portus Vallesii* 1272-1364-1380-1428-etc., *Porvales* 1293, *Portus Vallesiensis* 1507, *Provalle* 1528 et 1536. Son nom provient vraisemblablement de son ancienne situation portuaire, les alluvionnements du Rhône ayant fait reculer ensuite le rivage à l'emplacement actuel. Le village du Bouveret portait primitivement un autre nom : *Hedyez* 1293, *Eydiex* 1309, *Aydie* 1322, *Eydiez* et *Aydiez* 1380, *Eydier* 1436, *Ediacum* 1505, *Ediez* 1583. La dénomination de Bouveret existait cependant déjà dans des documents du XVe siècle, mais simplement comme lieu-dit au bord du lac, probablement à l'emplacement de la tour et de la souste[2]. C'est toutefois le terme de Bouveret (*Boveretum*) qui prédomine à partir du XVIe siècle pour toute l'agglomération.

Le prieuré de Port-Valais et sa seigneurie semblent avoir été fondés par les comtes de Genève et donnés par eux à l'abbaye Saint-Michel de la Cluse, près de Turin. C'est à cette dernière qu'un privilège du pape Innocent III, daté 1216, attribue l'église de Port-Valais qui est mentionnée pour la première fois dans ce document. Les prieurs possèdent le pouvoir spirituel autant que temporel sur ce territoire qui correspond plus ou moins aux limites actuelles de la commune et c'est probablement à eux que l'on doit la première desservance religieuse dans la région. Les liens avec l'abbaye-mère demeurent toutefois distants et le prieuré est très tôt administré par des prêtres amodiateurs, pour des prieurs commendataires qui ne résident que rarement sur place. L'avouerie du prieuré passe des comtes de Genevois aux seigneurs de la Tour de Vevey, qui la vendent à Pierre II de Savoie en 1251. En 1536, Port-Valais est annexé par les Dizains du Haut-Valais qui le rattachent au gouvernement de Monthey. Les droits du dernier prieur sont définitivement rachetés par le Valais en 1570. Au spirituel, l'Etat du Valais obtient dès lors le droit de patronat sur la cure, droit qu'il conserve jusqu'en 1907. Au temporel, la seigneurie est transformée en châtellenie que la Diète afferme à la famille Tornéry, de 1573 à 1607, exigeant en particulier un contrôle annuel des biens[3]. Dès 1608, avec Vionnaz et Ripaille-sur-Illiez, elle est gérée par un représentant des Dizains, nommé par la Diète.

Si l'on se base sur les redevances dues par Port-Valais[4], et avec les imprécisions que cette source occasionne (tous les feux – familles – ne paient pas forcément ces impôts), la communauté passe de 61 feux en 1333, soit avant les épidémies de peste du XIVe siècle (10 à Port-Valais, 32 au Bouveret (*Eydier*) et 19 aux Evouettes), à 20 feux en 1436 (11 au Bouveret (*Eydier*), 5 aux Evouettes et 4 à Port-Valais). Un siècle plus tard, en 1566 et 1577, elle compte 32 feux (15 feux au Bouveret (*Eydier*), 12 aux Evouettes et 5 à Port-Valais). Elle augmente ensuite peu à peu, pour atteindre 50 à 60 feux à la fin du XVIIIe siècle. En 1798, la commune compte 231 habitants (dont 105 au Bouveret (34 demeures), 114 aux Evouettes (30 demeures) et 12 à Port-Valais (10 demeures)), 490 en 1850 et 725 en 1900.

Les cadastres

Les plus anciens plans cadastraux sont constitués de deux jeux identiques, devenus complémentaires parce que tous deux conservés partiellement[5]. Ils font suite à une décision officielle d'établir un

cadastre, prise en 1838[6]. L'un comporte encore une page d'en-tête intitulée : « Plan du territoire de la commune de Port-Valais. Dixain de Monthey. Canton du Valais. Levé en 37 feuilles pendant les années 1839, 40 et 41 et expédié en 1843 par Hyp. Pignat géomètre ». Ces plans ont été remaniés par la suite, parfois remplacés, de sorte qu'on ne peut être sûr de la date de chacun de ces feuillets volants. Très vraisemblablement liés à ces plans existent deux registres nominaux identiques avec mutations, dont l'un est signé « Hyp. Pignat, géomètre ». Les archives renferment également trois registres nominaux avec un répertoire, ni signés ni datés, qui doivent former la suite du précédent registre[7]. Les dates des mutations qui y sont inscrites couvrent grosso modo les années 1880-1920. En 1914, un contrat de mensuration passé entre la Municipalité et le géomètre Pierre Bonvin annonce la réactualisation du cadastre dans les années qui suivent[8].

LES EVOUETTES

L'agglomération

Sur le site primitif de Port-Valais (fig. 67), autour de l'ancienne église paroissiale, les habitations ont presque toutes disparu. Les reconnaissances anciennes montrent que, dès le Moyen Age, cet emplacement devient progressivement moins peuplé que les Evouettes ou le Bouveret. Il n'y subsiste plus guère aujourd'hui que deux ensembles agricoles. Sur le haut de la colline se lisent encore quelques restes de murs maçonnés. On a voulu y voir les ruines d'un château, ce qui paraît plausible sur un emplacement aussi propice à une construction défensive[9]. En l'absence de fouilles archéologiques, il n'est toutefois pas possible de l'affirmer.

Le village des Evouettes est formé de deux ensembles, le premier au bas du cône de déjection, vers la route cantonale, le second (Evouettes d'Amont), plus lâche dans son tissu, au sommet de la vaste zone viticole qui s'étend sur le revers méridional du cône (fig. 68, 69). Depuis le XIXe siècle, le quartier bas s'est largement développé le long de la nouvelle route (fig. 70, 71).

Une grande partie du village disparaît dans l'incendie qui a lieu la nuit du 13 au 14 avril 1833[10]. Trente bâtiments, tous types confondus, sont alors réduits en cendre. Pour la reconstruction, la commune met à disposition le bois et paye la moitié du prix des tuiles nécessaires à la couverture des nouveaux bâtiments[11]. C'est à la suite de ce désastre, entre 1833 et 1841, que plusieurs maisons sont construites le long de la route principale, dans le style néo-classique qui caractérise ces habitations.

Dès le XIXe siècle, de nombreux travaux de voirie donnent une nouvelle image à l'agglomération. On procède au pavage de certains tronçons dès 1824-1825[12]. La lutte contre les débordements du torrent du Tové préoccupe toujours les autorités et des

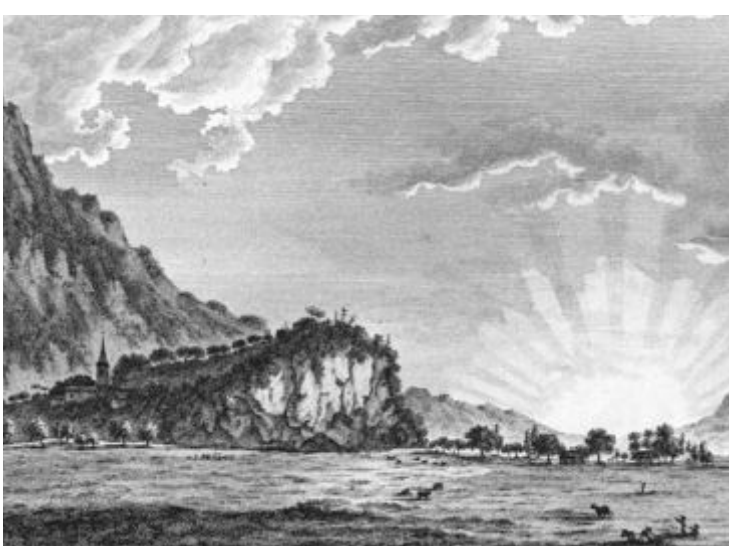


Fig. 67. Port-Valais, le site primitif : une colline avancée dans la plaine du Rhône, sur laquelle se situe encore l'ancienne église paroissiale Saint-Michel. Eau-forte dessinée par Brandoin, publiée par Beat Fidel Zurlauben dans Tableaux de la Suisse […], *Paris, 1780-1786. Photo reproduction par Jean-Marc Biner.*

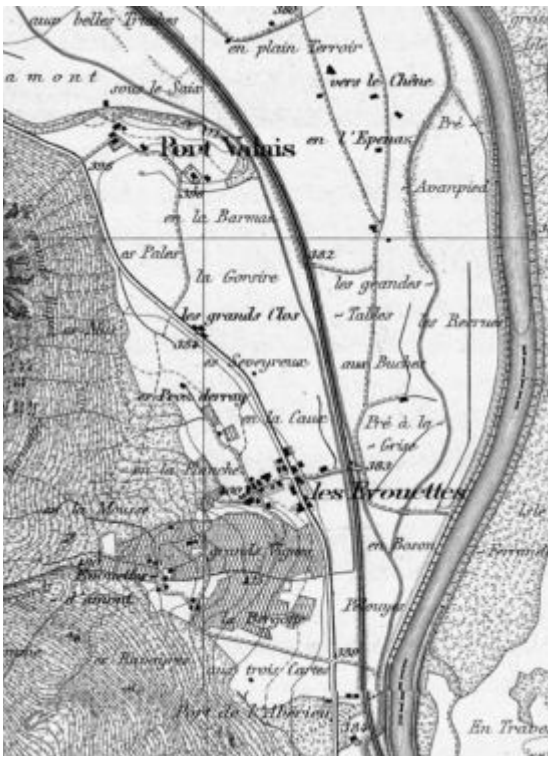


Fig. 68. Port-Valais, les Evouettes et ses environs sur la carte Siegfried. Extrait de la feuille 466 (1889). 1:25000. swisstopo BA150009. – Texte p. 73.

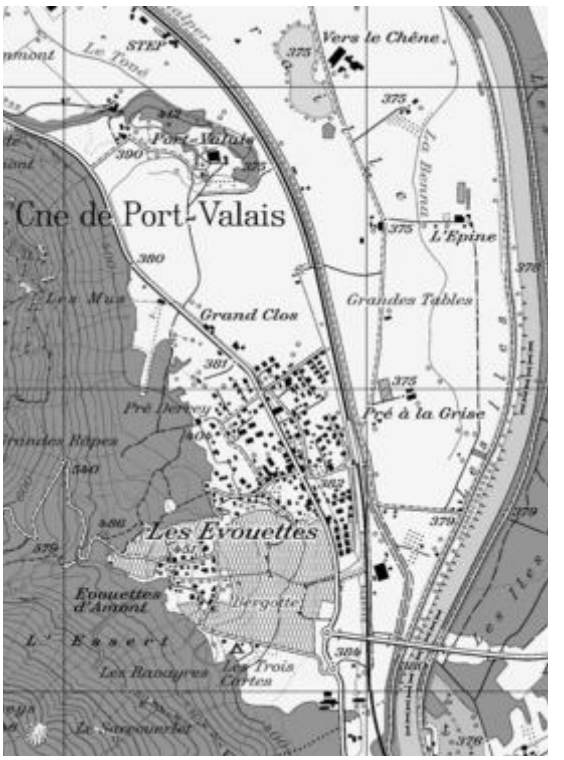


Fig. 69. Port-Valais, les Evouettes sur la carte nationale. Etat en 2010. 1:25000. swisstopo BA150009. – Texte p. 73.

travaux sont régulièrement entrepris, en particulier ceux menés par le maître-maçon Pierre Coppia en 1857-1858[13]. On installe des fontaines[14]: l'une en pierre en 1860 aux Evouettes d'Amont, avec un deuxième bassin en «marbre» deux ans plus tard, et un bassin en ciment, dans le même hameau, en 1887. Vers la ferme située près de l'emplacement de l'ancienne cure existe un bassin en granit, daté 1901. La maison communale/école est construite en 1897-1898, par Jean Forni, entrepreneur à Territet, et Simon Gottardo, plâtrier à Vouvry[15]. Un premier bâtiment des postes est élevé en 1923, en remplacement d'un simple local dans la maison de commune[16]. On ne connaît toutefois pas aux Evouettes le fort développement du Bouveret, lié au tourisme sur le bord du lac, en pleine expansion autour de 1900.

L'ANCIENNE ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-MICHEL (556.459/135.709)

Historique

Visites: 1445 (Caliopè pp. 256 et 272), 6 mars 1627 par délégation au curé de Massongex (AEV, AV 67/fasc.10/29; le papier étant abîmé, une partie de la visite manque), 25 août 1739 (AEV, Port-Valais/ paroisse, P1), 7 juin 1755 (AEV, Port-Valais/paroisse, P2), 27 août 1766 (AEV, Port-Valais/paroisse, P3), 9 juin 1786 (AES, 234/181A), 24 mai 1812 (AES, 234/183), 5 juillet 1822 (AES, 234/154), 18 juillet 1835 (AES, 234/155), 21-22-23 juillet 1864 (AES, 234/156 et *relatio status*, AES, 234/66), 14-15 juin 1883 (AES, 234/157 et *relatio status*, AES, 234/69), 27 juin 1911 (AES, 234/158), 24 mai 1920 (AES, 234/159).

Des origines au XVI[e] siècle, l'église Saint-Michel de Port-Valais est liée à l'histoire du prieuré[17]. Elle en est le dernier vestige, les autres bâtiments n'étant guère connus que par les textes. François Huot signale ainsi une reconnaissance de 1716 indiquant clairement que la demeure du prieur, alors en



Fig. 70
Port-Valais, vue aérienne des Evouettes. Etat en 1984. Photo Charles-André Meyer. SDT, Etat du Valais. – Texte p. 73.



Fig. 71. Port-Valais, vue aérienne de l'agglomération des Evouettes. Etat en 2014. Photo DronePhoto/Michel Martinez et Bernard Dubuis. – Texte p. 73.

ruine, se trouve dans le verger voisin d'une grange qu'il n'est pas incongru de voir dans la dépendance rurale de la cure, détruite au XXe siècle, et qui se situait sur le chemin de l'église, un peu au nord-ouest de cette dernière[18].

Mentionnée pour la première fois en 1216, dans un privilège du pape Innocent III, comme possession de l'abbaye Saint-Michel de la Cluse (près de Turin), l'église paraît un peu antérieure. Lors de son étude archéologique, F.-O. Dubuis a repéré les restes d'un premier édifice de dimensions modestes, à trois absides[19]. Il propose une datation au XIIe siècle. Non loin de là, à Burier, entre Montreux et Vevey, existait également un prieuré dépendant de l'abbaye de la Cluse[20]. Là aussi, l'église était terminée par une abside et deux absidioles. La visite épiscopale de février 1445 mentionne pour la première fois le maître-autel dédié à Saint-Michel Archange. On n'en connaît guère plus jusqu'au rachat, en 1570, des droits du dernier prieur commendataire. On peut seulement préciser que le clocher porte à sa base la date de 1619 et que son édification n'a permis en aucun cas le maintien de la nef romane, si elle existait encore, puisqu'il se place devant l'absidiole de droite.

En plus du maître-autel apparaît vers le milieu du XVIIe siècle un autel Saint-Alexis, dont on ne trouve plus aucune trace ensuite[21]. Les actes de la visite épiscopale de 1739 mentionnent un autel de la Vierge de Compassion et demandent à nouveau

de couvrir le baptistère avec un couvercle en forme de tour. Ce couvercle est toujours réclamé lors de la visite de 1755 ; on n'en parle plus ensuite. Les trois cloches mentionnées dès la visite de 1864 sont datées 1757. Il faut un mandat de l'évêque qui ordonne la mise en place de celles-ci afin d'applanir certaines difficultés liées aux noms inscrits sur les trois cloches, que certains paroissiens ne semblent pouvoir accepter[22]. Cette date 1757 se lisait encore avant la restauration des années 1960 sur les murs ou sur la porte de l'église et paraissait rappeler une importante transformation[23].

L'église est réparée en 1850-1851[24] et consacrée le 4 août 1853[25]. C'est alors que l'on aménage l'intérieur dans un style néo-classique après avoir rallongé la nef du côté de l'entrée[26]. L'autel de Sainte-Apolline, qui apparaît en plus du maître-autel et de celui de la Vierge de Compassion dans les actes de la visite de 1864, a vraisemblablement été installé à la suite de ces travaux. Le tableau de l'autel disparu porte en effet la date de 1852. Il deviendra un but estimé de pèlerinage[27].

En 1920, lors de sa visite pastorale, l'évêque demande que l'on examine l'édifice qui menacerait ruine[28]. Le rapport établi deux ans plus tard par l'architecte martignerain François-Casimir Besson, auteur quelques années plus tôt des plans de l'église du Bouveret, se veut alarmiste[29]. Il estime préférable d'édifier un nouveau bâtiment aux Evouettes, dès lors que le Bouveret possède une église récente (1913). La forte attache des paroissiens au vénérable édifice empêche toutefois sa démolition. On se contente de travaux de restauration, sans abandonner l'idée d'une nouvelle construction dans le village. Des travaux de première nécessité sont entrepris en 1924 : réparation du clocher, restauration extérieure de l'église, construction d'un auvent[30]. En 1960-1961, F.-O. Dubuis profite de nouveaux travaux pour effectuer une étude archéologique de l'église. Celle-ci est classée MH dans son ensemble en 1961, après le classement du clocher uniquement, l'année précédente. La transformation de l'édifice, dès 1962, est due au bureau Zimmermann. La volonté affichée lors de ces travaux est l'élimination de tous les décors « récents », y compris les autels que l'on ne trouvait plus en phase avec un édifice remontant à l'époque romane. Le résultat est un intérieur épuré qui marque bien son époque, mais qui oblitère presque totalement les phases antérieures qui nous demeurent ainsi inconnues. L'église rénovée est consacrée le 27 juin 1964. En 1989, l'église Notre-Dame de Lourdes, au Bouveret, est élevée au rang de paroissiale, reléguant celle de Port-Valais à un rôle plus secondaire.

Retour de l'histoire, la vie religieuse bénédictine a repris sur les terres de Port-Valais, depuis l'installation, en 1956, d'une petite communauté au Bouveret, au lieu-dit les Crêtes. Arrivée en 1924 à l'ermitage de Longeborgne, près de Bramois/Sion, cette dernière se déplace au château de Corbières (FR) en 1928, puis se transfère au Bouveret en 1956 et prend, dès 1973, le nom de monastère Saint-Benoît de Port-Valais[31].

Plan

Même si l'orientation du chœur de l'église est en fait sud-est, nous le considérerons comme tourné vers l'est, par souci de commodité.

Le plan de l'édifice pouvait paraître assez curieux avant que l'archéologie ne révèle les structures antérieures qui expliquent largement celui-ci (fig. 72). Si la nef rectangulaire demeure assez conventionnelle, le chevet arrondi (environ 7 m de profond, dont un tiers seulement formé par l'arrondi), si large que l'arc de cercle en devient très aplati, paraît mal proportionné. En plus, la largeur du chevet dépasse celle de la nef et c'est le clocher qui, situé au sud, à la jonction nef-chœur, rattrape cette inégalité. Cette largeur surprenante correspond en fait au chevet trichore de l'église primitive que les transformations successives ont unifié en un seul arrondi. Le chœur actuel et la sacristie se situent ainsi sur l'abside centrale et l'absidiole nord de ce premier édifice, alors que la chapelle latérale remplace l'absidiole sud.

Description extérieure

Les façades sont quasi exclusivement rythmées par les grands percements rectangulaires des années 1960 : quatre sur chaque façade latérale et deux sur le chevet (fig. 73). Une petite fenêtre rectangulaire ancienne existe encore sur le côté sud de la chapelle latérale. Un grand auvent à un pan protège l'entrée, elle aussi rectangulaire, et, sur la même façade, un petit jour aère le comble. Une toiture à deux pans assez raides couvre le tout et se termine, à l'est, en arrondi. Une croix bénédictine,

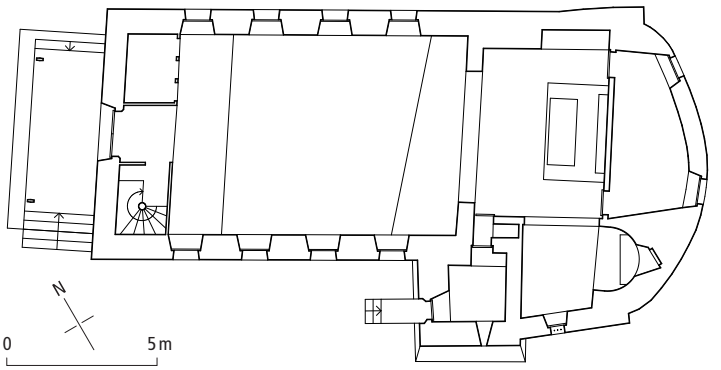


Fig. 72. Port-Valais, ancienne église Saint-Michel. Plan (relevé par le bureau Roland Gay, Monthey, en 2002). 1:250. On remarque l'absidiole de la chapelle latérale sud, qui rappelle l'église originale à trois absides. – Texte p. 76.

rappel des premiers desservants des lieux, somme le toit du côté de l'entrée. De plan presque carré, mais fortement taluté dans le tiers inférieur, le clocher fait partie de la typologie des «beaux clochers» du Chablais, mais il en est un exemple pour le moins modeste. Une porte étroite dans son mur ouest permet d'entrer depuis l'extérieur. Un second accès s'ouvre depuis le chœur. Seul le premier niveau est éclairé par un petit jour rectangulaire dans la façade sud. A l'étage des cloches, quatre baies en plein cintre assez allongées, soulignées par un bandeau, percent les façades. Une flèche octogonale en pierre, surmontée d'un coq-girouette, couvre le tout. Quatre lucarnes sommées d'une croix amortissent le passage du plan carré de la tour à la flèche octogonale. A l'angle inférieur sud-ouest, de chaque côté d'une grosse pierre, est inscrite assez maladroitement la date probable de construction du clocher, 1619, avec une croix.

Description intérieure

La transformation des années 1960 a donné à l'édifice une unité de style qui ne laisse en rien deviner sa grande antiquité. On pénètre dans la nef par un vestibule flanqué de deux espaces résiduels où prennent place l'accès à la tribune et les confessionaux. Abondamment éclairée par les fenêtres latérales, la nef est couverte par un plafond lambrissé, à deux pans peu prononcés. Un grand arc de chœur



Fig. 73. Port-Valais, ancienne église Saint-Michel. Vue de l'ouest. Etat en 2002. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 76.



Fig. 74. Port-Valais, ancienne église Saint-Michel. L'intérieur vers le chœur. Etat en 2002. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

en plein cintre définit l'entrée au sanctuaire (fig. 74). Le volume assez vaste de l'ancien chœur est désormais subdivisé par un mur qui donne au sanctuaire des dimensions plus modestes. Il a ainsi été possible d'installer la sacristie à l'arrière, libérant son ancien emplacement pour aménager une chapelle latérale. On y trouve l'un des derniers éléments de l'église romane encore conservés, soit la voûte en cul-de-four de l'absidiole sud. Cette chapelle réutilise aussi l'ancienne table du maître-autel, remplacée dans les années 1960. Le plafond lambrissé du chœur, à deux pans comme dans la nef, s'abaisse progressivement vers l'autel. De part et d'autre de ce dernier, deux verrières verticales donnent une lumière tamisée depuis la sacristie. Sur le côté droit du chœur se trouve encore l'accès intérieur au clocher.

Le mobilier

Les autels latéraux

Aucun document iconographique ne donne une image de ces autels dont seuls subsistent les tableaux, aujourd'hui déposés. Des marques de clous fichés à intervalles réguliers sur le châssis indiquent qu'ils étaient fixés à une structure plus importante, probablement un retable. En 1962, les deux tableaux, libres de tout mobilier, sont suspendus de part et d'autre de l'arc de chœur, la Vierge du Rosaire à gauche et sainte Apolline à droite.

Sainte Apolline. Le tableau peint à l'huile sur toile (145 × 79 cm) a été réalisé en 1852 par Emmanuel Chapelet (fig. 75). Il est signé en bas à droite «Chapelet fecit 1852». La sainte est représentée en pied, debout sur un bûcher, le regard tourné vers le ciel. Elle tient dans la main droite la palme des martyrs et dans la gauche une dent arrachée indiquant le supplice subi. Elle est vêtue d'une longue jupe bleue et d'un caraco brun, les épaules couvertes d'une cape rouge retenue sur le devant par un cordon. Un voile blanc, noué sur sa poitrine, recouvre ses cheveux. Dans le fond, la fumée du bûcher se mêle aux nuages du ciel qui s'écartent pour laisser jaillir un rayon de lumière.

Vierge du Rosaire. De dimensions presque identiques à son pendant (144 × 79 cm), le tableau représentant la Vierge du Rosaire, non signé, peut être attribué à Emmanuel Chapelet et daté vers 1852 (fig. 76). Les caractéristiques techniques, qualité de la toile, couture de cette dernière au tiers inférieur, traitement de la pellicule picturale et palette utilisée, ne laissent que peu de doute sur cette attribution. Vêtue d'une robe rouge à col blanc, manteau bleu et voile rose, la Vierge apparaît pieds nus, debout sur des nuages, le regard baissé. Elle tient dans la main droite un scapulaire. Sur son bras gauche est assis l'Enfant, drapé dans un linge blanc, présentant un chapelet aux fidèles qu'il regarde. Le fond est entièrement occupé par des nuages.

La visite épiscopale de 1864 mentionne cet autel sous le vocable de la Vierge de Compassion[32]. Dans le bulletin paroissial de 1928[33], il apparaît comme autel du Rosaire, dédicace reprise en 1940[34]. Confrontée aux seuls témoins conservés de cet autel, soit son tableau, l'appellation Vierge du Rosaire qualifie plus exactement l'image de la Vierge à l'Enfant tenant un chapelet que Vierge de Compassion.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les statues

Crucifix. D'un maître inconnu. Fin du XVIe siècle encore imprégné de réminiscences gothiques dans le buste et les jambes. Bois, Christ entièrement polychrome, perizonium et rayons dorés, croix en bois verni (h. 126 cm, l. 104 cm) (fig. 77). D'excellente facture, ce grand crucifix s'inscrit dans la série des Christ monumentaux installés traditionnellement à l'entrée du chœur, sur le tref (poutre de gloire). Un rapprochement avec le crucifix de l'église paroissiale de Martigny daté de la fin du XVe siècle permet d'y voir une œuvre encore héritière du travail de Jean Boular. Pourtant la manière de marquer la taille ainsi que l'expression paisible du visage indique



Fig. 75. Port-Valais, ancienne église Saint-Michel. Huile sur toile représentant sainte Apolline, par Emmanuel Chapelet, 1852. Etat en 2002. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 78.



Fig. 76. Port-Valais, ancienne église Saint-Michel. Huile sur toile représentant la Vierge du Rosaire, attribuée à Emmanuel Chapelet, vers 1852. Etat en 2002. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 78.

une œuvre de transition entre l'ère gothique et la période baroque. Probablement déposé du tref, ce crucifix monumental prend place au fond du chœur depuis les travaux des années 1960.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les cloches

Des trois cloches, toutes datées 1757, seule la plus grande est signée mais les détails des décors inférieurs (croix, Vierge à l'Enfant) montrent qu'elles sont toutes de la même main. Il s'agit d'un travail de Jean Claude Livremont, de Pontarlier. Les trois jougs portent également la date 1757 sur les supports métalliques, accompagnés d'un écusson malheureusement illisible.

1. (si 3, diam. env. 78 cm), dans la fenêtre occidentale. Sur le col alternent des angelots en buste et des flammes. En dessous se voient successivement une inscription sur trois lignes, un bandeau de décor végétal et une inscription sur deux lignes. Sur le vase sont appliqués trois reliefs : une Vierge à l'Enfant accompagnée de deux angelots en buste, une croix sur un piédestal, décorée de motifs végétaux et accostée de deux angelots en buste, et un cep avec deux feuilles de vigne.



Fig. 77. Port-Valais, ancienne église Saint-Michel. Crucifix, par un maître anonyme, fin du XVIe siècle. Etat en 2002. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 78.

L'inscription supérieure est la suivante : « LAUS & GLORIA OMNIPOTENTI DEO O SANCTA MARIA MATER DEI O SANCTE MICHAEL ARCHANGELE + / PATRONE HUIUS PAROCHIAE REPELLITE OMNE MALIGNUM & PESTIFERUM ANTONIUS CREPIN CURATUS / & APTRINUS [sic] & MATRINA ANNA MARIA CURDY NATA PIGNAT IOANNES CLAUDIUS LIUREMON CONFLATOR 1757 ».

L'inscription inférieure est la suivante : « + AMEDE TACAN ET JAQVES BARCHET SINDIQVES MONSIEVR LAVOCAT DE RIVA ANDRE CVRDI AMEDE BVSSIEN / + GEORGE BARCHET MAVRICE CVRDY MICHEL CHABLAIX IOSEPH VBERT CVRDI CONSEILLIERS ».

2. (do dièse 4, diam. env. 70 cm) dans la fenêtre orientale. Le col est orné d'une série d'angelots en buste. En dessous se lit l'inscription sur deux lignes et, plus bas, un bandeau de décor végétal. Sur le vase apparaissent une Vierge à l'Enfant et une croix sur un piédestal, décorée de motifs végétaux.

L'inscription est la suivante : « + UENITE AD ME OMNES QUI LABORATIS & ONERATI ESTIS & EGO REFICIAM UOS DICIT DOMINUM / DOMINUS ADUOCATUS DE RIUA PATRINUS & MATRINA DOMINA DE RIUA NATA DE NUCE 1757 ».

3. (ré 4, diam. env. 63 cm), dans la fenêtre méridionale. Le col est orné d'une série d'angelots en buste. En dessous se lit l'inscription sur deux lignes et demie et, plus bas, un bandeau de décor végétal. Sur le vase apparaissent une Vierge à l'Enfant et une croix sur un piédestal, décorée de motifs végétaux.

L'inscription est la suivante : « + SANCTE RAPHAEL MEDICE FIDELIS CURA POPULUM & OMNES SANCTI COMPESCITE / TEMPESTATEM JOANNES CLAUDIUS CHABLAIX PATRINUS & CATHARINA CHABLAIX / NATA CORNU MATRINA 1757 ».

Le trésor de la sacristie

Les vases liturgiques

Calice. Style néo-Régence, vers 1840. Poinçon FAVIER ET Cie, Lyon[35] ; poinçon de contrôle français, postérieur à 1838. Argent doré (h. 27,2 cm). Pied circulaire décoré de trois médaillons : l'un figurant une croix dressée devant le mur d'une ville, l'autre des pampres et le dernier des épis de blé. Tige à deux bagues et à nœud en urne alternant épi de blé et roseau dressé. Coupe évasée et fausse coupe ajourée, ornée d'épis de blé, de roseaux et de feuilles contenus dans un motif en plein cintre. L'acquisition de ce calice est probablement à rapprocher des travaux entrepris à l'église en 1850-1851.

Romaine Syburra-Bertelletto

L'ANCIENNE CURE

L'ancienne cure de Port-Valais a été démolie dans les années 1970[36]. Elle n'était plus utilisée depuis l'installation définitive du desservant de la paroisse dans la cure du Bouveret, vers 1924. Son état de délabrement était déjà qualifié d'avancé dans le rapport que François-Casimir Besson avait établi en 1920 sur l'église et la cure[37]. L'évêque avait dès lors autorisé la vente de l'édifice[38]. Elle était située quelques centaines de mètres au nord-ouest de l'église, dans le coude du chemin qui mène à la route cantonale.

Son origine ne nous est pas connue. On pense généralement qu'avant 1570, l'église faisant partie intégrante du prieuré, il n'existait pas de paroisse proprement dite à Port-Valais. La première cure n'apparaîtrait donc qu'avec l'achat du prieuré par la Diète du Valais, en 1570, si les premiers desservants ne se sont pas installés pour un temps dans le prieuré. L'aspect que nous connaissons par des photographies prises lors de sa démolition devait remonter à la première moitié du XIXe siècle, peut-être autour de 1830, puisqu'on parle, à cette date, de «la rebatisse de la cure»[39]. Des matériaux sont achetés à cet effet: plots, planelles, et autres, de la tuilerie de M. de Rivaz, à «Barné» (actuellement Barnex, au sud des Evouettes), et des escaliers, encadrements, et autres produits en pierre de taille de Collombey[40].

LE BOUVERET

L'agglomération

Certains plans cadastraux nous indiquent encore l'ancienne grande route qui serpentait un peu au-dessus de l'actuelle route cantonale, conduisant au hameau que l'on appelait *Eydier* (qui survit peut-être dans le quartier du Bouveret d'Amont). Un chemin en descendait vers le lieu-dit Bouveret, où se trouvaient en particulier le débarcadère et les magasins de sel (soustes), puis, en tout cas dès le XVIIIe siècle, la tour de l'Etat du Valais (fig. 78). Le terre-plein de la gare n'existait pas et le lac touchait le rivage à l'emplacement de l'actuel canal de la Bouverette (fig. 79, 80, 81, 82).

La route du XIXe siècle (actuelle route cantonale) attire le développement du hameau sur ses bords, englobant dans l'agglomération les anciens bâtiments isolés de la rive. En 1809, un voyageur arrivant de France par Saint-Gingolph constate que «la nouvelle route n'est achevée que jusqu'au Boveret; on la continue […]»[41].

Parallèlement aux travaux effectués aux Evouettes, la voirie s'améliore au cours du XIXe siècle. Une portion de pavage du village est payée au grand Pierre, maçon, en 1814[42]. On installe des fontaines dès les années 1850: l'une vers la tour du Bouveret, en 1855, deux bassins en pierre, au village du Bouveret et vers le «Pontet», en 1860, ainsi que décision d'adjoindre à la fontaine du Bouveret un deuxième bassin en «marbre» et d'en installer une vis-à-vis du restaurant, en 1862, enfin, convention pour deux fontaines en 1901[43]. Les infrastructures se développent: la maison communale/école est terminée en 1897, après la reprise du chantier par Emile Clerc et Albert Curdy, à la suite de la faillite du premier adjudicataire, Jean Perino d'Orsières[44]. Un bâtiment des postes est construit en 1914[45]. La même année, on termine le gros œuvre de l'église.

Les aménagements ferroviaires et portuaires modifient largement les anciens rivages du Bouveret, en exigeant le comblement d'une partie des hauts-fonds du lac. C'est en 1856 que commencent les travaux de la ligne de chemin de fer qui part du Bouveret. En 1859, le premier train établit la jonction avec la ligne du nord du lac, à Saint-Maurice. Le prolongement de la ligne vers Evian est inauguré en juin 1886, après de nouveaux comblements. Dès



Fig. 78. Port-Valais, le Bouveret, débarcadère. Xylographie de J. Weber, publiée par Ferdinand Othon Wolf en 1888 dans Von St. Maurice bis zum Genfersee, *Zürich. A l'extrémité de la jetée se situe l'ancienne tour-souste, plus tard hôtel de la Tour. Photo reproduction par Jean-Marc Biner.*

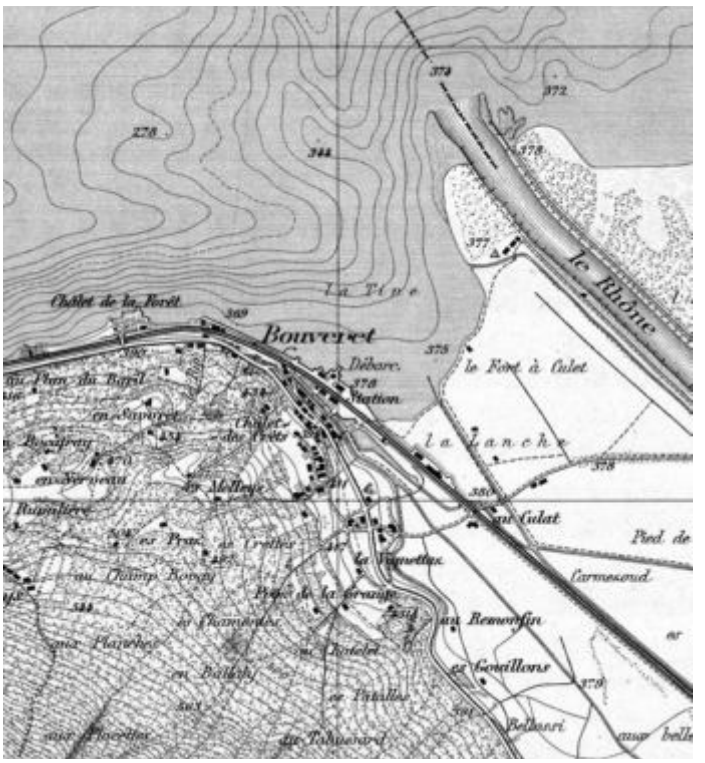


Fig. 79. Port-Valais, le Bouveret et ses environs sur la carte Siegfried. Extrait de la feuille 466 (1889). 1:25 000. swisstopo BA150009. – Texte p. 81.

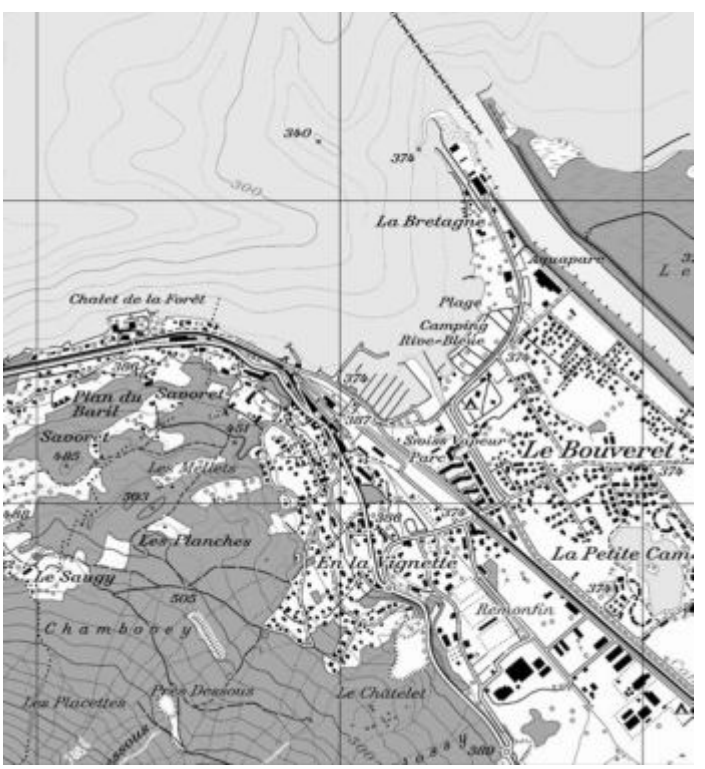


Fig. 80. Port-Valais, le Bouveret et ses environs sur la carte nationale. Etat en 2010. 1:25 000. swisstopo BA150009. – Texte p. 81.



Fig. 81. Port-Valais, vue aérienne du Bouveret. Etat en 1984. Photo Charles-André Meyer. SDT, Etat du Valais. – Texte p. 81.



Fig. 82. Port-Valais, vue aérienne de l'agglomération du Bouveret. Etat en 2014. Photo DronePhoto/Michel Martinez et Bernard Dubuis. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 81.



Fig. 83. Port-Valais, le Bouveret, débarcadère avec la gare ferroviaire. Carte postale de J. Jullien, début du XX^e^ siècle. Photo collection privée. – Texte p. 84.

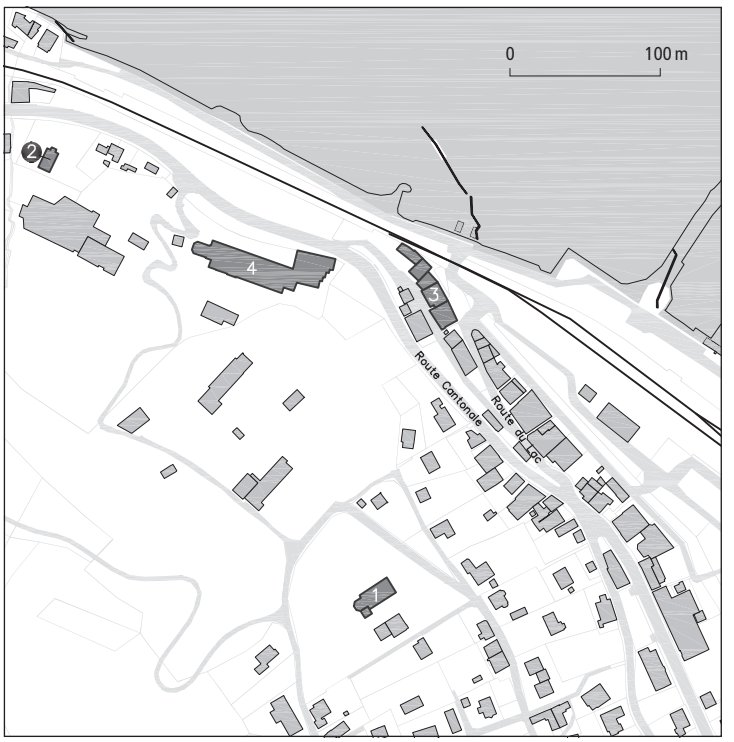


Fig. 84. Plan de l'agglomération du Bouveret, état en 2015. 1:5000.
1. L'église paroissiale Notre-Dame de Lourdes – 2. La chapelle protestante – 3. L'ancienne tour et les soustes – 4. L'ancien hôtel de l'Aiglon.

lors, le rivage escarpé où se situait l'ancien débarcadère, avec la tour des Sept-Dizains et les magasins de sel, se transforme en plaine et la Bouverette suit un long canal avant de pouvoir se jeter dans le lac. La gare se réduisait alors à une simple guérite, agrandie en 1873, puis reconstruite en 1928[46] (fig. 83). Amélioré à plusieurs reprises, le débarcadère a été reconstruit en 1989-1990. Il a toutefois été possible de conserver l'ancienne salle d'attente, actuelle billeterie, dont nous connaissons les plans «Heimatstil» datés 1913[47].

L'ÉGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME DE LOURDES (554.815/137.216)

Historique[48]

Afin de mieux desservir la population du Bouveret dont la croissance a été forte autour de 1900, mais qui se trouve assez éloignée de l'ancienne église paroissiale de Port-Valais, une chapelle est construite sur les hauts du village. Elle remplace la salle de classe qui avait été temporairement mise à la disposition du culte. Les plans du nouvel édifice sont élaborés par l'architecte martignerain François-Casimir Besson[49]. Ils sont terminés en mars 1913 et la première pierre peut être posée en août de la même année, à la satisfaction de l'initiateur principal de l'ouvrage, le curé Laurent Zufferey (à Port-Valais de 1906 à 1915). Terminé pour son gros œuvre en 1914, dans des circonstances financières pénibles, l'édifice ne reçoit ses divers aménagements intérieurs que dans les années suivantes, grâce à de nombreux gestes de générosité. Le maître-autel est enfin installé en 1920, permettant à l'évêque de Sion de consacrer la nouvelle église, le 1er août. C'est dans ce contexte que le desservant de Port-Valais prend définitivement possession de la cure du Bouveret, nouvellement bâtie et terminée en 1924. En 1929, les autels latéraux sont installés pour accueillir les statues du Sacré-Cœur (à gauche) et de saint Joseph (à droite), acquises quelques années auparavant. En 1938, la mise en place d'un chauffage nécessite la création d'un local sous la nef. Dans les années 1950, une horloge prend place sur la façade principale. L'aménagement intérieur a été modifié au cours des années 1960-1970 : suppression de l'appui de communion, murage partiel de la fenêtre axiale du chœur, dépose du crucifix

de l'arc de chœur, etc. En 1982-1983, la tribune, ainsi que son accès, sont réaménagés et l'on y installe un orgue construit par la maison FÜGLISTER, de Grimisuat. En 1987, les petites ardoises arrondies de la toiture sont remplacées par des tuiles. En 1989, l'église accède au statut de paroissiale de Port-Valais. Entre 1998 et 2002, l'édifice est restauré, dans une forme épurée, par le bureau d'architecte montheysan ROLAND GAY.

Description extérieure

L'édifice néo-roman domine la localité du Bouveret (fig. 85), depuis un plateau qui est resté un peu à l'écart de l'agglomération jusqu'à ces dernières décennies. La silhouette est caractérisée par l'emploi de pierres de la région, traitées de manière apparente. Le plan est simple : la nef rectangulaire précède un chœur plus étroit, polygonal, contre lequel est accolée, au sud, une petite sacristie carrée. Une toiture à deux pans couvre l'ensemble, sans rupture, en se terminant en croupe arrondie sur le chœur.

La façade principale, assez élancée, est marquée par un léger avant-corps central qui se prolonge plus haut que la toiture pour se terminer en clocher-arcade surmonté d'une croix. Le soubassement, les angles et la bordure des toitures sont soulignés par une légère surépaisseur du parement en pierre. Une volée de marches en granit mène à la porte d'entrée dont l'encadrement sur coussinets, en ciment imitant la pierre, est surmonté d'un tympan en plein cintre. Le linteau porte la date de 1913 dans un décor végétal géométrisé. Un auvent posé sur deux consoles en bois protège l'entrée à deux vantaux. Au-dessus s'ouvrent deux fenêtres jumelées à coussinets chantournés, surmontées par l'horloge, sous un arc en plein cintre en briques de ciment. Le clocher-arcade somme le tout. La date 1913 est indiquée par les ancres des tirants métalliques, à la hauteur des fenêtres.



Fig. 85. Port-Valais, le Bouveret, église paroissiale Notre-Dame de Lourdes, construite en 1913. Vue du nord. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

Les façades latérales sont rythmées par des lésènes qui marquent les quatre travées intérieures, chacune étant éclairée par une fenêtre assez longue en plein cintre. Ces dernières sont encadrées par des briques, en ciment comme leur tablette. Un bandeau en brique de ciment et ciment lissé, en décrochement, relie les retombées des arcs qu'il souligne par ailleurs, tout en étant interrompu par les contreforts. Sous les fenêtres de la quatrième travée, des portes récentes permettent des accès latéraux. Des fenêtres identiques percent chacune des faces du chœur, sauf celle contre laquelle s'appuie la sacristie.

Description intérieure

L'intérieur de l'église mêle les traditions romane, gothique et baroque. La nef est formée de quatre travées voûtées d'arêtes et séparées par des doubleaux aux bords extérieurs adoucis par un petit tore, retombant sur des pilastres dont les chapiteaux à crochets très saillants supportent des tailloirs quadrangulaires. La tribune de l'orgue occupe la majeure partie de la première travée. On y accède par un escalier à vis, en fer forgé, placé dans l'angle nord. De part et d'autre de la porte sont installés les confessionaux et à l'angle est se trouvent les fonts baptismaux.

Les autels du Sacré-Cœur et de Saint-Joseph flanquent l'entrée au chœur auquel on accède par deux marches en granit (fig. 86). L'arc de chœur, traité comme les doubleaux, retombe sur deux colonnes dont les chapiteaux à crochets supportent des tailloirs qui, comme les socles sous les bases, sont polygonaux. Tout le voûtement en arêtes rayonnantes de ce chœur polygonal relativement profond retombe sur des colonnes semblables à celles de l'arc de chœur, mais en plus modeste et avec une colombe sur chaque chapiteau.



Fig. 86. Port-Valais, le Bouveret, église paroissiale Notre-Dame de Lourdes. L'intérieur vers le chœur. Etat en 2002. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

A l'origine, les parois intérieures étaient recouvertes d'un badigeon couleur ocre-rose pâle[50]. Les éléments architecturaux étaient rehaussés de blanc, ainsi que les ébrasements et encadrements des fenêtres, ces derniers étant en plus rythmés par de faux joints bruns donnant l'impression de pierre de taille. Un soubassement gris-bleu bordé d'un filet brun-rouge soutenait le tout, rappelant quelque peu le marbre de Saint-Triphon.

Les vitraux

Les vitraux à simples motifs géométriques de la nef proviennent de la maison WEHRLI, à Zurich. L'un est signé: «M. WEHRLI ZÜRICH 8 / VITRAUX D'ART». Les verrières du chœur présentent, dans un encadrement de rosaces et de feuilles d'acanthe, des personnages montrés à mi-corps dans des médaillons ovales. Le Christ du Sacré-Cœur se situe derrière le maître-autel, à gauche se trouve saint Jules, à droite, saint Maurice, puis saint Laurent. Le vitrail du Sacré-Cœur porte au bas: «♦ ANNO 1914 ♦».

Le mobilier

Le maître-autel à la romaine (tombeau surmonté de degrés, sans retable), en maçonnerie plaquée de marbre, a été installé en 1920 (fig. 88). Il pourrait être l'œuvre des marbriers genevois ANTHONIOZ[51]. Il est composé d'un tombeau surmonté de degrés sur lesquels prennent place les ornements mobiles, ainsi que deux statues d'anges en plâtre, agenouillés vers la marche la plus élevée où a longtemps trôné la statue de la Vierge de Lourdes, en plâtre moulé, peint et doré. Cette dernière, peut-être antérieure de quelques années à l'érection de l'autel, pourrait remonter à la première utilisation de l'église. Elle a été placée dans le bas-côté droit de la nef. L'actuel tabernacle coffre-fort a été installé en 1939, deux ans après un vol. Les statues des anges portent, sur le socle: HD ou IHD / DEPOSE / 1910. Les quatre colonnes de l'ancien devant d'autel, avec leur chapiteau à crochets rudimentaires, ont été réutilisées en 1971 dans une table d'autel avancée. Un nouveau devant d'autel a alors été créé en calcaire de



Fig. 87. Port-Valais, le Bouveret, église paroissiale Notre-Dame de Lourdes. Les fonts baptismaux et deux stations du chemin de croix, début du XX^e siècle. Etat en 2002. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 88.



Fig. 88. Port-Valais, le Bouveret, église paroissiale Notre-Dame de Lourdes. Le maître-autel installé en 1920. Etat en 2002. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 86.



Fig. 89. Port-Valais, le Bouveret, église paroissiale Notre-Dame de Lourdes. Décor de la face de l'ancienne chaire, vers 1916. Etat en 2002. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Collombey, intégrant un agneau mystique probablement d'origine.

Les autels latéraux néo-gothiques (Sacré-Cœur du côté gauche et Saint-Joseph du côté droit) ont été réalisés en 1929 par la maison Franscini & Lorenzetti, de Locarno, en bois imitant le marbre[52]. Ils mettent en valeur deux statues acquises en 1923, auparavant posées sur des consoles[53]. Celles-ci sont signées : « FERDINAND STUFLESSER / SCULPTEUR / S. ULRICO, GARDENA, Italie ». Le chemin de croix, en plâtre moulé, peint à l'huile en blanc et gris et rehaussé de dorures. La statue de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus en carton romain polychrome, placée à droite dans la nef, a été achetée en 1930 à la maison Franscini & Lorenzetti, de Locarno[54]. Le crucifix sur la paroi de gauche date probablement aussi des années 1913-1920 et se trouvait à l'origine sous l'arc de chœur. Le buffet des fonts baptismaux en bois sculpté, partiellement peint et doré, remonte aussi au début du XXe siècle (fig. 87). La cuve, posée sur une colonne avec base, est surmontée par un corps semi-cylindrique, dont la porte est ornée d'un bas-relief polychrome représentant le baptême du Christ. Le tout est coiffé par un dôme recouvert d'écailles et était surmonté d'une croix placée à l'intérieur d'une couronne. La chaire s'adossait au dernier pilastre oriental (fig. 89). Supprimée vraisemblablement lors des travaux de 1956 ou après le concile Vatican II (1964), elle a été utilisée quelque temps comme ambon à l'entrée du chœur, puis s'est trouvée reléguée dans la sacristie. L'abat-voix a disparu. La cuve est décorée de motifs en creux rehaussés de dorure, ainsi que de quatre médaillons figuratifs peints à l'huile sur toile marouflée. Un contrat pour cet objet est passé en août 1916 avec la maison Messmer, à Bâle, et un acompte lui est payé en novembre de la même année[55].

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Calice (avec patène). Style néo-Régence, vers 1840. Poinçon de Favier et Cie, Lyon[56] ; poinçon de contrôle français, postérieur à 1838. Argent partiellement doré (h. 30 cm). Pied circulaire décoré de quatre médaillons aux angles abattus contenant le buste des quatre évangélistes accompagnés de leur symbole respectif. Les quatre médaillons sont séparés tour à tour d'un motif à ove perlé ou d'un relief

figurant une croix sur fond de mur de ville ou une gerbe de blé. Tige à deux bagues et à nœud en urne décoré de pampres et d'épis de blé en médaillon, séparés par des petits ovales entourés de perles et de motifs géométriques. Coupe évasée, fausse coupe ornée de quatre chérubins alternant avec des motifs de roseaux, d'épis de blé et de chute de fruits. Patène gravée du monogramme IHS sommé d'une croix pattée rayonnante, accompagné de trois clous et entouré de la couronne d'épines. L'acquisition de ce calice est probablement à rapprocher des travaux entrepris en 1850-1851 à l'ancienne paroissiale de Port-Valais, église de laquelle il semble provenir.

Romaine Syburra-Bertelletto

LA CHAPELLE PROTESTANTE (554.584/137.489)

La chapelle protestante, conçue par l'architecte établi à Monthey Fritz Huguenin[57], a été inaugurée le 21 août 1921[58]. Elle a été reconstruite en 1941, après un incendie, sur les plans des architectes neuchâtelois Wavre & Carbonnier[59]. Dans leur correspondance, les architectes précisent que «la chapelle sera sensiblement la même qu'auparavant, reconstruite sur les anciens murs existants»[60]. L'iconographie montre en effet une récupération quasiment complète de ces derniers qui n'ont été que légèrement surélevés. On lit encore le niveau primitif de la toiture grâce au bandeau qui court le long des façades latérales et qui était en fait à l'origine la corniche d'une toiture peu débordante. L'édifice est extrêmement sobre, composé d'un simple volume quadrangulaire couvert d'une toiture à deux pans, surmonté d'un clocher-arcade et précédé d'un porche. Les percements sont pour la plupart rigoureusement rectangulaires. L'usage de pierre de taille apparente pour affirmer le soubassement, ponctuer les angles et former les piliers du porche en renforce encore l'aspect austère.

ÉDIFICE FORTIFIÉ AU LIEU-DIT «LE CHÂTELET»

Peu avant le Bouveret, lorsqu'on arrive des Evouettes, existe un lieu-dit «le Châtelet». Situé bien au-dessus de l'actuelle route cantonale, il a la forme d'un promontoire allongé vers la plaine, coupé à l'amont par un véritable fossé. Vers son point le plus élevé, du côté de ce fossé, se lisent les ruines d'un édifice quadrangulaire en maçonnerie, d'environ 5 × 5 m d'espace intérieur, pour des murs

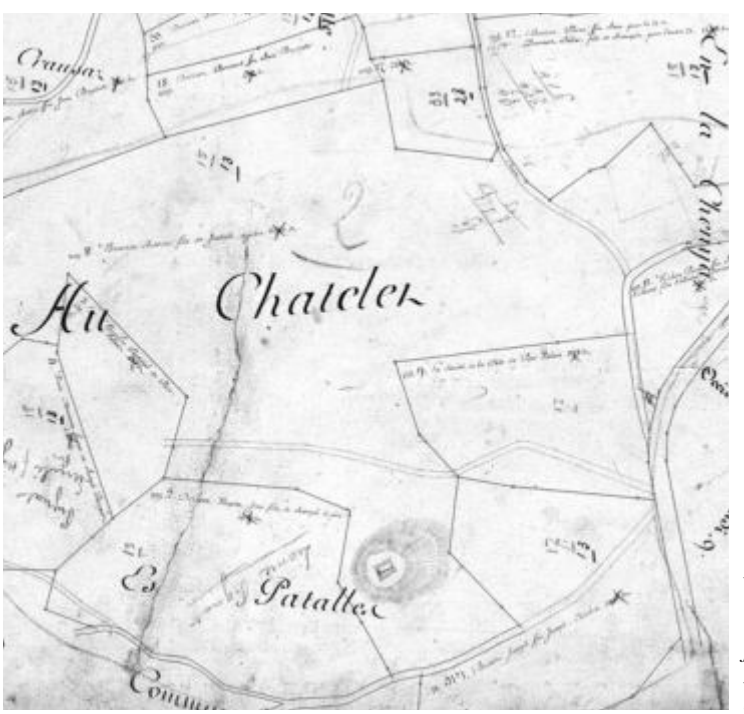


Fig. 90. Port-Valais, détail du cadastre, relevé entre 1875 et 1899, mentionnant les ruines d'un probable édifice fortifié au lieu-dit «le Châtelet». AEV, Port-Valais, R 260, folio 8. Photo AEV, Sion. – Texte p. 90.

d'environ 80 cm d'épaisseur. La topographie, plus que les vestiges, font penser à une position médiévale fortifiée. En l'absence de fouilles archéologiques, il est difficile de donner plus de précision sur cette fortification que l'histoire récente semble avoir totalement oubliée. Le cadastre du milieu du XIXe siècle indiquait encore clairement cette position en forme de «motte» castrale allongée, avec un édifice quadrangulaire mentionné comme «ruines» (fig. 90). Ce sont probablement les mêmes vestiges que Jacques-Louis Manget signale dans son guide du voyageur paru en 1850: «[le Bouveret] occupe le fond d'une espèce de rade, ou port naturel, formé par un dernier contour de la rive méridionale. Un peu avant d'y arriver, et à gauche du chemin, on voit les ruines d'un ancien château-fort, sous les murs duquel un corps de troupes bernoises fut défait, en 1235, par Amé ou Amédée IV, comte de Savoie»[61]. Il apparaissait déjà en ruines au milieu du XVIIe siècle quand Jean Jodoc de Quartéry écrivait «Aliud castrum extitit [sic] in loco vocato lo chastellet in quo apparent rudera in prato Jo[ann]is Curdi»[62].

L'ANCIENNE TOUR ET LES SOUSTES (554.845/137.412)

Historique

La tour, reconstruite à son emplacement actuel à la fin du XVIIIe siècle, a été convertie en hôtel-restaurant. Le magasin de sel qui lui faisait immédiatement suite lui sert d'annexe. Un deuxième magasin de sel, un peu plus éloigné, a été rasé pour permettre le passage de la ligne de chemin de fer vers Saint-Gingolph, en 1878. Les différents comblements du lac ont modifié la topographie de telle manière que l'ensemble se trouve maintenant bien en retrait du rivage.

La première mention connue de cet édifice remonte à 1538. Il est cité comme appartenant à Georges de Prez, prieur de Port-Valais (1510-1568)[63]. Il le détient probablement déjà en copropriété avec ses frères. En effet, dans une reconnaissance de 1555, les nobles Claude et Aymon de Prope (de Prez), de Lutry, reconnaissent envers leur frère Georges, prieur de Port-Valais, une grande tour au Bouveret, près du lac, et le document indique qu'elle a été reconstruite, probablement suffisamment récemment pour qu'on juge utile de le préciser[64]. Elle avait été auparavant reconnue envers le prieur de Port-Valais Urbain de Divonne (1464-1481) par Peroneta, veuve de Georges Mochaz.

En 1566, Georges de Prez et ses frères vendent la tour avec la souste et autres dépendances au marchand d'Estavayer Guillaume Willermin[65]. Après avoir racheté la seigneurie de Port-Valais en 1570, les Patriotes cherchent à disposer au Bouveret d'une souste pour conserver le sel que l'on distribue ensuite dans le pays[66]. L'acte d'achat de la tour et de la souste est signé en décembre 1571 et un représentant des Sept-Dizains s'y installe[67]. Les recès de la Diète comportent dès cette année-là des mentions régulières de travaux que l'on y entreprend, sans malheureusement préciser leur nature[68]. En 1586, ceux-ci donnent l'impression d'être relativement importants puisqu'ils coûtent près de 80 couronnes, soit le loyer annuel de la seigneurie, et qu'ils doivent être poursuivis l'année suivante[69]. Malgré cela, en 1598, la tour et la souste sont dites en mauvais état et l'on prend des dispositions pour y effectuer de nouveaux travaux[70].

En décembre 1627, la Diète décide de construire une nouvelle souste afin que le sel ne soit plus abîmé durant son déchargement en plein air[71]. En 1651 pourtant, on explique que la maison du Bouveret et ses dépendances sont tellement vieilles que les réparations y sont continuelles[72]. On se demande même s'il n'est pas préférable d'envisager une nouvelle construction, sur un lieu plus élevé, ce que l'on décide de faire lors de la Diète de décembre 1665[73]. On ignore la portée exacte des travaux entrepris, dont on trouve effectivement des traces les années suivantes[74]. En 1669, un acte est passé dans «l'aula nova»[75]. En 1671, dans ses comptes, le châtelain du Bouveret déduit une somme pour compenser le coût de la construction du toit de la nouvelle maison[76]. Il semble que la tour soit couverte de tuiles en tout cas depuis 1685[77]. Au vu du mauvais état du magasin de sel, la Diète de mai 1683 ordonne de le reconstruire en maçonnerie[78]. L'humidité reste pourtant un souci constant dans l'entretien des bâtiments du Bouveret et, au début du XVIIIe siècle, on se demande s'il ne conviendrait pas de tout rebâtir à neuf.

Une reconstruction totale sur un nouvel emplacement a effectivement lieu à la fin du XVIIIe siècle[79]. Un accord est passé en octobre 1773 avec le maître-maçon Pierre Joseph Gaudet, de Vouvry, «au sujet de la batisse de la nouvelle tour, grange et ecuries



Fig. 91. Port-Valais, le Bouveret, hôtel de la Tour, ancienne souste, route du Lac 1. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 92.

du Bouveret»[80]. La correspondance échangée en préliminaire à cette construction nous fait penser que les autorités valaisannes avaient délégué un notable sédunois, E. Barberini, comme répondant politique, lui-même se basant sur l'expérience d'un autre sédunois originaire de la Valsesia, Jean Pierre Laveduaz, «entrepreneur du batiment» ainsi qu'il signe parfois[81]. En plus de se déplacer au Bouveret pour donner des indications au maître-maçon local, ce dernier est vraisemblablement l'auteur des plans de la nouvelle tour. Un contemporain, Isaac de Rivaz, le mentionne comme tel lorsqu'il évoque la construction, par le même Laveduaz, de la Chancellerie de Sion vers 1780[82], ce qui corrobore l'impression donnée par la correspondance relative à la tour du Bouveret. Barberini ne peut envoyer aux autorités montheysanne «de plan en carton, car je l'ay en bois, et tres difficile a le transporter sans le deranger; j'ay crus qu'il suffiroit de vous l'envoyer desiné sur du papier consistant en deux feuilles […]»[83]. A défaut de connaître ni la maquette en bois ni le plan dessiné, les explications qui accompagnaient ce dernier nous fournissent quelques indications. Le premier niveau doit être constitué d'une souste voûtée, avec un seul pilier central afin de permettre aux chariots de tourner autour. Il est encore prévu de créer une entrée à l'arrière en cas de gros temps sur le lac. Le deuxième niveau est composé de deux salles vers le lac, ainsi que d'une cave et d'une réserve à fromages à l'arrière. Le troisième niveau, où se situe l'entrée, comprend une grande salle boisée avec fourneau vers le lac, accompagnée d'une plus petite, ainsi que d'une cuisine à l'arrière, avec remise, cabinet boisé, vestibule, lavoir et lieux d'aisance. Au quatrième niveau se trouvent une grande pièce boisée avec fourneau, vers le lac, accompagnée d'une pièce plus petite comprenant «une cheminée à la françoise», ainsi qu'une salle avec cabinet à l'arrière et un vestibule, une plateforme et les lieux d'aisance. Le comble doit être aménagé de manière à pouvoir entreposer des denrées. Notons que la couverture en tuile est attestée dès l'origine, une partie d'entre elles provenant d'ailleurs de l'ancienne tour démolie. Il est spécifié dans les contrats de construction que les deux fourneaux seront en pierre de Vouvry[84]. En 1775, on s'attèle à la réfection de la plateforme du château et de son chemin d'accès[85]. La terrasse devra être gagnée sur le lac, d'une longueur de 37 pieds de roy. Sa largeur sera celle de la nouvelle tour. Un muret en pierre servira de garde-corps. Une rampe sera ménagée du côté de Saint-Gingolph, le long de la souste neuve du sel de l'Etat. De l'autre côté, une autre rampe, positionnée dans les documents anciens d'après la souste de la ville de Sion, devra faciliter le déchargement des bateaux. Le chemin habituel sera refait. L'exécution des travaux est également remise à Pierre Joseph Gaudet. En 1777, on vend le chesal de l'ancienne tour et sa grange, dont on a utilisé tous les matériaux disponibles[86]. Il est malheureusement difficile de situer ce chesal avec exactitude. On sait seulement qu'il touchait la

Bouverette à l'est. En 1785, on répare déjà le château neuf[87]. Vers le début du XIXe siècle, en tout cas avant 1816, l'immeuble est en mains privées puisqu'il est alors mis en liquidation par vente aux enchères avec l'ensemble de la succession de «feu Mr le président Pittier»[88].

Description

L'actuel hôtel de la Tour (route du Lac 1) se présente sous une forme largement héritée des transformations du début du XXe siècle (fig. 91). Il a toutefois conservé la silhouette qu'on lui connaissait auparavant : vaste bloc quadrangulaire couvert d'une toiture à demi-croupes et coyaux. Il est composé de trois étages sur rez-de-chaussée et comble aménagé. Une grande porte à arc surbaissé mène à la vaste salle du rez-de-chaussée, avec des voûtes reposant sur un solide pilier central. Deux fenêtres en arc surbaissé l'éclairent. Les trois étages présentent chacun, de manière symétrique, quatre grands percements quadrangulaires. Au deuxième étage, les deux percements centraux permettent l'accès à un balcon de pierre posé sur deux consoles et orné d'un garde-corps en métal. A son angle nord, ce niveau est orné d'un petit oriel. Sous la toiture, entre des éléments de charpente mis en évidence pour leur valeur pittoresque, une fenêtre double et une simple éclairent l'étage du comble.

L'ANCIEN HÔTEL DE L'AIGLON
(route Cantonale 51)

Historique

Les plans de l'hôtel remontent au mois de février 1901 et sont signés par l'architecte Louis Boët[89]. Ce dernier, né en 1870 à Roubaix, séjourne par intermittence dans la région de Montreux dans les premières décennies du XXe siècle, avant de partir pour Paris[90]. Il semble très lié aux catholiques montreusiens, souvent français comme lui.

Un nouvel édifice, à usage de soins thermaux sous le nom de «Hygiène Palace», est ensuite envisagé à proximité, en bordure de la route cantonale. Les plans sont dessinés en février-mars 1909 et signés par l'architecte montreusien Savary, vraisemblablement Jules Savary[91]. La réalisation effective n'en diffère que peu. Quelques plans, probablement complémentaires, sont dessinés en octobre de la même année et signés par un certain Moser, inconnu par ailleurs[92]. Les travaux ont probablement débuté sur la lancée. Mais l'environnement économique oblige l'établissement à fermer ses portes en 1912 déjà. Il est racheté en 1928 par l'Etat du Valais qui songe à y transférer l'Institut des sourds-muets, alors installé dans les murs de l'ancien couvent de Géronde, près de Sierre[93]. Le Département des travaux publics, par le bureau de son architecte cantonal Karl Schmid, mène une vaste campagne de transformation qui permet l'ouverture des premières salles en novembre 1929[94]. La nouvelle destination de l'édifice qui doit pouvoir abriter plus de 200 personnes (enfants et personnel confondus) implique l'aménagement de locaux alors inexistants, comme des salles de classe ou des dortoirs. De nouvelles pièces, dont une vaste chapelle avec tribune, sont installées dans l'aile ouest, construite à cet effet sur l'ancienne «véranda». Quelques bâtiments à usage rural, liés au quotidien de l'institution, sont ensuite bâtis dans l'ancien parc de l'hôtel. Entre 1954 et 1958 ont lieu de nouveaux réaménagements et agrandissements. Le bâtiment principal est surélevé d'un étage, une nouvelle aile est construite pour faire le lien entre celui-ci et l'ancienne annexe thermale qui est elle-même surélevée d'un niveau[95]. En 1961, la chapelle est transformée[96]. Elle est décorée l'année suivante par des vitraux du peintre Albert Chavaz[97] et par une mosaïque de l'artiste Paul Monnier. En 1986, après la suppression de l'Institut des sourds-muets, les bâtiments sont rénovés afin d'accueillir l'Institut hôtelier César Ritz qui rachète les immeubles en 2005.

Description extérieure

L'édifice est posé sur une terrasse surélevée qui longe la route cantonale à la sortie du Bouveret en direction de Saint-Gingolph. Il forme un long quadrilatère avec une excroissance arrière renfermant l'escalier principal et la plupart des services d'étage, le côté lac étant bien évidemment dévolu aux chambres (dimensions : environ 40 × 9 (+ 5) m, sans la véranda occidentale qui prolonge le rez-de-chaussée). La façade principale reflète la disposition intérieure des pièces, parfaitement symétrique, avec un léger avant-corps en son milieu qui contient la porte d'entrée timbrée du «H A» de l'hôtel de l'Aiglon. Devant le bâtiment, deux marches précèdent une étroite terrasse couverte par une structure métallique qui a permis l'aménagement, au premier











Fig. 92, 93, 94, 95, 96. Port-Valais, le Bouveret, ancien hôtel de l'Aiglon, route Cantonale 51. Détails des décors intérieurs. Etat en 2001. Photos Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 94.

étage, d'un large balcon. Aux deuxième, troisième et quatrième étages, chacune des dix portes-fenêtres correspond à une chambre. Ces percements sont marqués par un léger encadrement à linteau mouluré avec clé saillante. Chaque porte-fenêtre s'ouvre sur un balcon, relativement étroit mais courant sur presque toute la largeur de la pièce, parfois couplé avec celui de la chambre voisine. Les garde-corps sont en ferronnerie. Un avant-toit sur consoles marque le départ de l'ancienne toiture, actuellement remplacée par un étage supplémentaire. Dans la vision d'ensemble, l'édifice du début du XXe siècle paraît aujourd'hui bien serré entre les annexes latérales postérieures et la surélévation du corps principal.

Du bâtiment thermal, seule la partie située le long de la route a été conservée, les parties arrière et l'ancienne halle de gymnastique ont été remplacées par le nouveau corps de bâtiment qui relie cette annexe à l'édifice principal. L'architecture des façades montre un vocabulaire bien plus éclectique que le bâtiment principal. L'annexe comptait à l'origine trois niveaux. L'étage inférieur, accessible uniquement depuis la route, est traité en gros moellons apparents, comme le mur de soutènement de la terrasse de l'hôtel, qui lui fait suite. Les deux étages supérieurs présentent un large choix de détails architecturaux que l'on affectionnait au début du XXe siècle : encadrements en pierres de taille (ou imitation), traitement des façades en faux appareil, chaînes d'angle délimitant un espace privilégié, bandeaux horizontaux moulurés, balcons à garde-corps en pierre et consoles moulurés.

Description intérieure

Le sous-sol de l'hôtel, excavé sur une partie de la surface seulement, reçoit les caves, garde-manger, et autres locaux similaires.

Au rez-de-chaussée, l'entrée donne sur un hall de distribution et d'accueil, dont le plafond est agrémenté de stucs[98] (fig. 92). A droite (ouest) s'ouvrait la grande salle à manger qui se prolongeait, dans la véranda, par une salle de billard. On repère encore, dans la distribution actuelle des bureaux, quelques chapiteaux et plafonds en stuc qui rappellent le faste d'antan. A gauche du hall (est) étaient situés deux salons en enfilade, dont un pour la lecture. Si les boiseries d'alors sont encore conservées sous des repeints récents (fig. 93), les autres aménagements, en particulier la cheminée de l'angle sud-est, ont disparu. L'accès aux étages se fait au fond du hall, par un escalier à deux volées et palier intermédiaire, qui tourne autour d'un vide central bien vite utilisé pour l'installation d'un ascenseur. Il est indiqué en tous les cas sur les plans de 1909, à défaut d'exister sur ceux de construction. De part et d'autre de l'escalier sont placés divers locaux de service.



Fig. 97. Port-Valais, le Bouveret, ancien hôtel de l'Aiglon, route Cantonale 51. Détail du décor intérieur. Etat en 2001. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

Au premier étage, un long couloir dessert les chambres placées vers le lac. La pièce du milieu, en façade nord, était utilisée comme salon. Son plafond en stuc témoigne encore du caractère privilégié de cet espace qui a toutefois perdu les autres aménagements dont la cheminée qui occupait l'angle nord-ouest (fig. 94). L'extrémité occidentale de l'étage était occupée par un salon de musique. Au milieu de sa façade ouest trônait une cheminée. De part et d'autre, deux portes menaient sur une large terrasse. Ce secteur a été totalement modifié par la construction de l'annexe ouest à la fin des années 1920.

Les deuxième, troisième et quatrième étages présentent une disposition identique. Un long couloir est-ouest distribue les chambres principales, au nord, les locaux de service et les chambres secondaires au sud. Dans l'annexe occidentale prend place la chapelle.

Il ne reste presque plus rien des aménagements anciens. Dans le bâtiment thermal, les salles de repos, les vestiaires, les salles de bain sulfuré et autres salles de gymnastiques ont été transformés pour les besoins plus récents. Seule la pièce à l'angle nord-ouest, prévue comme bar, a conservé ses vitraux d'origine (fig. 97) et quelques stucs style art déco au plafond (fig. 95, 96).

VOUVRY

INTRODUCTION [1]

La commune de Vouvry s'étend du Rhône, à l'est (env. 380 m d'altitude), aux crêtes montagneuses qui, à l'ouest, séparent le Valais de la France voisine (env. 2000-2500 m d'altitude) (fig. 98, 99). Au nord, elle jouxte les communes de Saint-Gingolph, par les alpages, et Port-Valais, par les forêts et la plaine où la limite se situe un peu au-delà des rochers de la Porte-du-Scex. Au sud, elle touche la commune de Vionnaz, des alpages au canal Stockalper, et, de là jusqu'au Rhône, celle de Collombey-Muraz. L'agglomération principale est formée par la localité de Vouvry, située au départ du coteau, sur le cône de déjection du torrent du Fossau. Si l'on s'élève jusqu'à l'altitude d'environ 1000 m, on rencontre Miex, composé de divers hameaux, dont le Vésenand et le Flon. Plus haut, à 1400 m d'altitude, se trouve encore le petit hameau de Tanay, au bord du lac du même nom (fig. 100, 101).

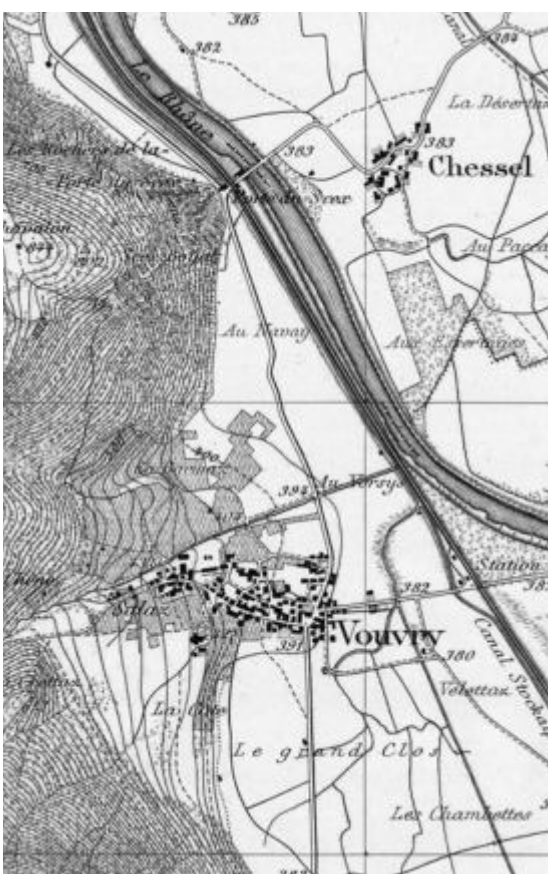


Fig. 98. Vouvry et ses environs sur la carte Siegfried. Extrait de la feuille 474 (1895). 1:25 000. swisstopo BA150009.

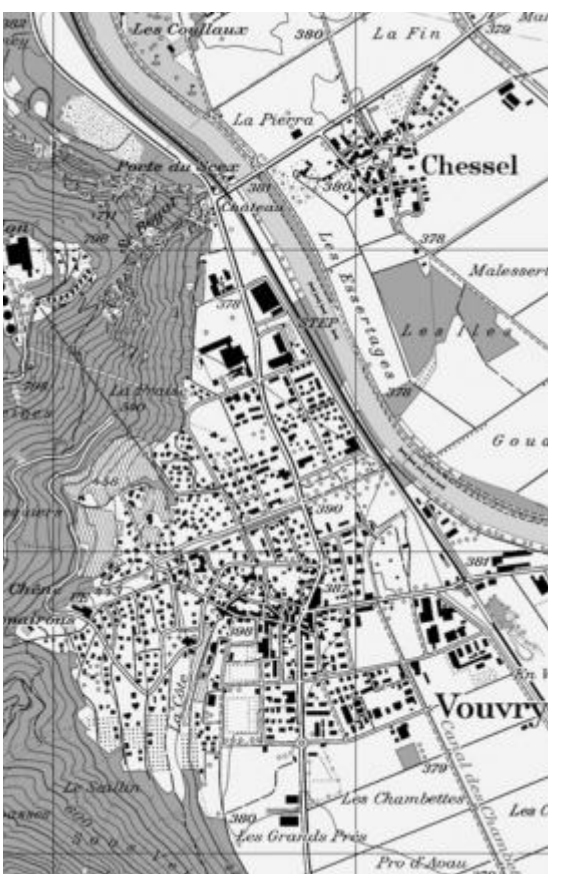


Fig. 99. Vouvry et ses environs sur la carte nationale. Etat en 2010. 1:25 000. swisstopo BA150009.



Fig. 100. Vouvry, vue aérienne. Etat en 1984. Photo Charles-André Meyer. SDT, Etat du Valais. – Texte p. 95.



Fig. 101. Vouvry, vue aérienne de l'agglomération. Etat en 2014. Photo DronePhoto/Michel Martinez et Bernard Dubuis. – Texte p. 95.



Fig. 102. Vouvry, vue générale du sud. Lithographie publiée par Laurent Justin Ritz en 1839 dans Collection des principales vues et chef-lieux des Dixains du canton du Valais*, Spengler et Cie, Lausanne. Photo reproduction par Jean-Marc Biner.* – Texte p. 97.

L'armorial valaisan relève plusieurs graphies anciennes dérivant d'un terme signifiant terrain en friche : *Vobrieum* 1018, *Wovreia* 1044, *Vuvrium* 1158, *Wouregium* ou *Wovregium* vers 1200, *Ovrie* 1204, *Vivrie* et *Wivrie* vers 1215, *Vuvrie* 1224, *Wuvrie* 1248, *Vuvriey* vers 1250, *Vuvrier* et *Wuvriacum* 1272, *Vuvriacum* 1282, *Vuvri* 1335, *Vubrie* 1428, *Vuoryacum* 1449, *Vouvriacum* 1451, *Vouvrier* 1664, *Vauvris* et *Vauvry* 1720, *Vouvri* 1768, *Vouvray* 1771, *Vauvrier* 1861.

Le village de Vouvry est donné à l'abbaye de Saint-Maurice en 1018 par Rodolphe III, roi de Bourgogne. Il fait partie des nombreuses seigneuries dont la famille d'Allinges en Chablais s'empare avant 1138. Toutefois, en 1158, l'évêque de Sion rend une sentence qui reconnaît les droits abbatiaux. Plusieurs familles de la région se transmettent les différentes charges dépendant de la seigneurie, en particulier les de Vouvry et les Bargier, vidomnes durant tout le XIVe siècle. Peu à peu, la maison de Savoie prend la haute main sur cette seigneurie, laissant toutefois à l'abbaye ses droits. Ceux-ci seront d'ailleurs maintenus même après la conquête du Chablais par les Dizains hautvalaisans, en 1536. Ce n'est qu'au XVIIe siècle que l'Etat du Valais reprend l'intégralité des droits, sans contestation de la part de l'abbaye.

En 1367, 89 feux sont dénombrés. Les diverses estimations anciennes rendent compte d'environ 60 à 80 feux, soumis à redevance, durant le Moyen Age, répartis de manière sensiblement égale dans la plaine et dans la zone des mayens (Miex). Après les épidémies de peste du XIVe siècle, il serait resté moins de 20 feux. En 1485, on en compte 22, 63 en 1542, 123 en 1729. En 1798, on dénombre 644 personnes, 953 en 1850 et 1295 en 1900.

L'agglomération

Les vestiges d'un cimetière burgonde au lieu-dit En Bovairon, non loin de l'église paroissiale, laissent penser que celle-ci doit sa position excentrée à la perpétuation d'un ancien lieu de culte. Il serait dès lors assez logique d'imaginer les premiers habitats sur le plateau alentour de l'église, à l'abri des zones plus marécageuses qui devaient s'étendre au bas de la forte déclivité marquant l'extrémité du plateau.

On sait, pour le peu que l'on connaisse des bâtiments les plus anciens, que l'agglomération s'est ensuite développée, au cours du Moyen Age, le long de l'actuelle Grand-Rue, laissant peu à peu l'église à l'écart (fig. 102). Il nous manque malheureusement un cadastre ancien pour connaître avec exactitude le cheminement médiéval et la topographie du village. Seul un morceau de plan du XVIIIe siècle, montrant le site en contrebas de l'ancienne tour, indique dans ce secteur un réseau de bâtiments assez lâche, entrecoupé de nombreux jardins.

Au début du XIXe siècle, comme pour tous les villages de plaine, la construction de la nouvelle route a favorisé l'édification de nombreuses maisons de style classique sur ses abords. L'agglomération s'est ensuite densifiée, en particulier vers l'ancienne meunière (ou canal d'amenée d'eau) qui partait du Fossau jusque vers le bas du village et vers laquelle de petits quartiers périphériques existaient déjà. C'est le long de cette meunière que se développent les plus anciens établissements préindustriels, tels que la papeterie (démolie en 2000), probablement la plus ancienne « industrie » du canton puisque l'exploitation en avait été autorisée par la Diète du 17 décembre 1636[2].

Le village a connu son lot d'incendies qui ont sinon remodelé son parcellaire, du moins métamorphosé son visage architectural. On pense en particulier à celui qui a éclaté dans la nuit du 23 au 24 novembre 1805 et détruit la majeure partie de l'agglomération[3] (25 maisons, 29 granges et 2 greniers selon les témoignages contemporains[4]). Il n'y a guère que la tour et deux maisons édifiées en pierre qui échappent alors au désastre. Dans le règlement adopté après le sinistre, le 19 janvier 1806, on décide de bâtir avant tout en maçonnerie, avec des murs coupe-feu entre les différents bâtiments, en particulier au niveau des combles[5]. On demande des couvertures en ardoises ou en tuiles, pour l'achat desquelles la commune offre une aide. La plupart des constructions sont alors du type « maison concentrée », soit regroupant sous le même toit l'habitation, la grange et l'écurie.

L'arrivée du chemin de fer, en 1859, provoque la création de l'avenue de la Gare, bordée de platanes plantés en 1861. Le village subit une forte extension, depuis la seconde moitié du XXe siècle, dans toutes les directions. L'un des effets de ce fort développement tendra peut-être à remettre l'église au milieu du village, dans le sens propre du terme.



Fig. 103. Plan de l'agglomération de Vouvry, état en 2015. 1:5000.
1. L'église paroissiale Saint-Hippolyte – 2. La cure – 3. L'ancienne grange – 4. Le château de la Porte du Scex – 5. La maison de commune – 6. La «Tour».

Les cadastres

Les plus anciens plans de Vouvry ont été établis vers 1730 pour les biens soumis à l'impôt de l'abbaye de Saint-Maurice. Ils sont accompagnés d'un registre de reconnaissances[6]. D'autres relevés ponctuels du XVIII^e^ ou du début du XIX^e^ siècle existent, mais n'offrent pas une vision complète de l'agglomération[7]. On ne connaît pas les plans qui auraient dû être relevés vers 1780 par Pierre Joseph de Chastonay, probablement comparables à ceux de la commune voisine de Vionnaz, exécutés quelques années auparavant. La Diète de mai 1779 avait en effet accepté d'aberger à la communauté la dîme du lieu pour une durée de vingt ans, contre une redevance annuelle et la condition que de Chastonay établisse un plan de tous les biens de Vouvry[8]. Certaines lettres laissent penser que la plaine est relevée en 1783, mais que l'ouvrage général est encore en cours en 1788[9]. On connaît mieux les travaux entrepris dès le milieu du XIX^e^ siècle[10]. En 1855, la décision est prise de lever un plan de la plaine, à cause des remaniements nécessités par la construction du chemin de fer et l'assèchement de celle-ci. Le travail, adjugé aux géomètres Miltiade Fumey et Isauré Vuadens en 1856, est terminé l'année même. Miltiade Fumey continue l'ouvrage jusqu'au pied des monts en 1857 et 1858. En 1863, on décide de le compléter pour l'entier de la commune. Le même Fumey termine l'ouvrage en 1870[11]. En 1904, une remise à jour est demandée au géomètre Delaloye qui s'exécute les quatre années suivantes[12]. Il apparaît toutefois préférable d'envisager une refonte totale du cadastre. Les autorités mandatent pour ce faire Delaloye en 1909, puis en 1913. Le travail est terminé en 1923 et approuvé par le Conseil d'Etat le 19 décembre[13].

L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-HIPPOLYTE

(557.440/131.700)

Historique[14]

Visites: février 1445 (Caliopè, p. 257), 29 novembre 1505 (AEV, Vouvry, P33), 4 mai 1571 (AEV, de Rivaz, carton 69/22), 1604 (jour non précisé) (AEV, Vouvry, P117), 8 décembre 1606 (AEV, Vouvry, P120), 12 juin 1623 (AEV, Vouvry, P150), 6 mars 1627 par délégation au curé de Massongex (AEV, AV/67/fasc.10/29), 7 mai 1636 (AEV,

Vouvry, P176), 10-11 juin 1687 (AEV, Vouvry, P263), 12 novembre 1722 (AEV, Vouvry, P333), 24-25 août 1739 (AEV, Vouvry, P392), 8 juin 1755 (AEV, Vouvry, P474), 26 août 1766 (AEV, Vouvry, P529), 10 juin 1786 (AES, 252/96), 1796 (jour non précisé) (AES, 252/97, et *relatio status* AES, 252/01), 25 mai 1812 (AES, 252/98), 5-6 juillet 1822 (AES, 252/7, et *relatio status* AES, 252/12), 19-20 juillet 1835 (AES, 252/72), 23-24-25-26 juillet 1864 (AES, 252/73, et *relatio status* 1863 AES, 252/37), 13-14 juin 1883 (AES, 252/74 et *relatio status* AES, 252/40), 12-13 juin 1901 (AES, 252/75), 20 juin 1911 (AES, 252/76), 7-8 mai 1920 (AES, 252/77).

On ne connaît pas l'origine exacte de la paroisse, ni les sanctuaires primitifs. La première mention de l'église remonte à 1204, dans un document par lequel le pape Innocent III en confirme la possession à la maison du Mont-Joux (hospice du Grand-Saint-Bernard), ce que rappelle Honorius IV en 1286. On a d'abord pensé qu'elle avait été détachée de la paroisse de Corb ou de celle de Noville, elles aussi reconnues comme dépendant du Grand-Saint-Bernard, déjà en 1177, par Alexandre III. On se demande actuellement si elle ne faisait pas partie des dépendances du Chapitre de la cathédrale[15] avant d'être donnée à la fameuse maison hospitalière qui va la desservir jusqu'en 1996[16].

Vers la fin du XIVe siècle, une chapelle Saint-Antoine est fondée par le vidomne Jean Bargerius ou Bargier «junior»[17]. Celui-ci en avait obtenu l'autorisation de l'évêque Guichard Tavelli, en 1360, sous la promesse de la doter généreusement, puis du prévôt du Grand-Saint-Bernard, en 1368[18]. Elle est construite contre l'église, selon toute vraisemblance comme chapelle latérale du côté nord de l'édifice d'après ce qui ressort des visites épiscopales postérieures. La veuve du vidomne procède, en 1384, à la dotation de celle-ci, conformément à la promesse de son mari défunt[19]. Un autel de la Vierge apparaît la même année[20], élevé lui aussi sur le côté gauche en entrant, d'après les visites du XVIIIe siècle. La convention de 1493 pour la construction de la nef, qui prévoit l'ouverture de deux fenêtres uniquement du côté de la cure et qui met en opposition ce côté et celui de la chapelle Saint-Antoine, confirme cette position des deux autels[21]. Ceux-ci sont mentionnés dans la plus ancienne visite épiscopale qui nous soit partiellement parvenue, soit celle de Guillaume de Rarogne, effectuée en février 1445.

Au cours du XVe siècle, l'église est entièrement reconstruite, tout en conservant la chapelle Saint-Antoine que l'on ne démolit que dans le troisième quart du XVIIIe siècle. Les travaux commencent par le clocher, encore conservé aujourd'hui. Il est élevé par le maître-maçon Falco Gallien, habitant Vouvry, probablement dès 1436[22]. On lui paie pour cet ouvrage un premier acompte, le plus important, en 1443[23], puis quelques travaux complémentaires en 1448[24]. Ce clocher-porche donnait accès à l'église, située de son côté oriental. Un autre maître-maçon de Vouvry, Jean Dunoyer (De Nucé) alias Vaulet, mène la reconstruction du chœur, travail pour lequel il est payé en 1488[25]. Il poursuit dès 1493 par la reconstruction de la nef[26]. L'évêque de Sion, Mathieu Schiner, procède à la consécration du nouvel édifice le 29 novembre 1505[27]. Il bénit également l'autel consacré à la Bienheureuse Vierge Marie et à saint Antoine. Il exige toutefois de reblanchir l'édifice dans les deux ans. N'ayant pas obtempéré dans les délais, les gens de Vouvry doivent payer une amende en 1510[28]. Il semble que l'église perdure dans son volume médiéval jusqu'au début du XIXe siècle, avec de probables adaptations baroques, ainsi que pourrait l'attester un minuscule dessin de l'église sur un relevé cadastral de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe siècle[29]. Placés dans le prolongement du clocher, la nef et le chœur y sont représentés sans rupture, couverts d'un toit à croupe à l'est. Le chœur est percé d'un oculus central et de deux fenêtres rectangulaires disposées de manière latérale.

Des aménagements intérieurs, ainsi que des modifications aux différents autels et à leurs ornements, sont entrepris à la demande des évêques successifs. Parmi les rares éléments baroques que nous connaissons, il convient de citer le maître-autel pour lequel une convention est passée en 1679 avec Gerolamo Roncho, sculpteur originaire d'Ornavasso, dans le val d'Ossola[30]. Terminé en 1680, il n'en reste toutefois plus que le tabernacle.

La chapelle Saint-Antoine est démolie entre la visite épiscopale de 1766 et celle de 1786. En 1739 déjà, l'évêque la trouvait dans un état peu convenable et exigeait des travaux[31]. Son successeur, en 1755, interdit même d'y célébrer avant que l'autel ne soit décemment aménagé, interdiction maintenue en 1766 encore, puis en 1786[32]. Il faut préciser, par rapport à cette dernière date, qu'il semble que l'autel Saint-Antoine ait été conservé un temps, alors que la chapelle latérale elle-même avait été démolie. Il disparaît toutefois avant 1796. Lors de la visite de 1786 apparaît par contre pour la



Fig. 104. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte et cure. Vue de l'est. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

première fois un autel Saint-Joseph dont le tableau original, conservé, porte la date 1784. Les comptes de Vouvry pour cette année indiquent par ailleurs un voyage à Sion pour aller le chercher, ainsi qu'un paiement au sculpteur ALBASINI[33]. Les deux autels latéraux sont aujourd'hui encore dédiés à la Vierge et à saint Joseph.

Au début du XIXe siècle, on trouve l'église trop vétuste et l'on décide, en 1812, de la reconstruire[34]. Les travaux commencent en 1819, le gros œuvre est terminé trois ans plus tard. Le nouvel édifice est consacré le 7 juillet 1822, même s'il faut encore quelques décennies pour que les derniers aménagements intérieurs (stalles, confessionnaux, appui de communion, etc.) soient finis. L'église n'est désormais plus orientée, mais se tourne vers l'ouest (fig. 104). Le chemin d'accès qui se situait bien évidemment du côté de l'entrée du bâtiment médiéval est lui aussi transféré à l'est[35]. L'accès au porche d'entrée est mis en scène par un escalier pris entre deux murs dont la forme chantournée rappelle l'architecture de l'église. Les plans de celle-ci sont dus, semble-t-il, à l'architecte JEAN BAPTISTE VILLA, originaire de la région de Lugano, mais domicilié alors à Vevey, comme bon nombre d'artisans du chantier. On en connaît d'ailleurs une grande partie : le charpentier VINCENT FRANEL, de Vevey, qui travaille d'après des plans établis par son fils PHILIPPE, le menuisier JEAN VIAL, probablement d'origine fribourgeoise, le sculpteur MATHIAS ANTON FLORIN, de Disentis (pour les deux anges adorateurs, dans le chœur), les frères stucateurs TUA, le décorateur JOSEPH ANTOINE BALLARINI, Tessinois domicilié à Vevey (pour la peinture de l'orgue et de sa tribune), le tailleur de pierre MANETTA ou MANETTE (pour le porche d'entrée), le marbrier FRANÇOIS MOTTIER (colonnes, bénitiers, etc.) et le menuisier JEAN BAPTISTE SCHÖNBERG, alors habitant à Vouvry (pour la tribune de l'orgue). Le maître-autel, reconstruit en 1822-1823, est l'œuvre de PAUL FRANÇOIS DORET, de Roche. L'orgue est dû à JEAN BAPTISTE CARLEN, de Naters (les premiers plans remontent à 1822, les travaux commencent les années suivantes et se terminent en 1831).

En 1860, les symboles des quatre évangélistes ont été peints sur les retombées de la coupole par le peintre-décorateur RIGONI (RIGOLI ?). En 1869, le chemin de croix est installé. Le clocher, la cloche du XVe siècle, les éléments de l'ancienne église (vitrail, porte murée, clé de voûte armoriée, bénitier), le reliquaire du début du XVIe siècle, le banc des morts et la croix processionnelle sont classés MH en 1907-1910. L'église n'a été que peu retouchée par la suite, à l'exception du transept, rehaussé en 1921-1922 lors d'une rénovation totale de l'édifice. Ce sont surtout les aménagements intérieurs qui ont subi des modifications. Les autels latéraux ont été refaits et consacrés en mai 1925, et, à la suite de ces travaux (en tout cas avant décembre 1930), un décor au pochoir est appliqué autour de ceux-ci et dans le chœur. Il semble que ce travail soit le fait du peintre-décorateur HENRI CAMPITELLI, de Monthey, sous la direction de J. MORAND et grâce à un don de Mme Berthe de Bons, déjà donatrice pour

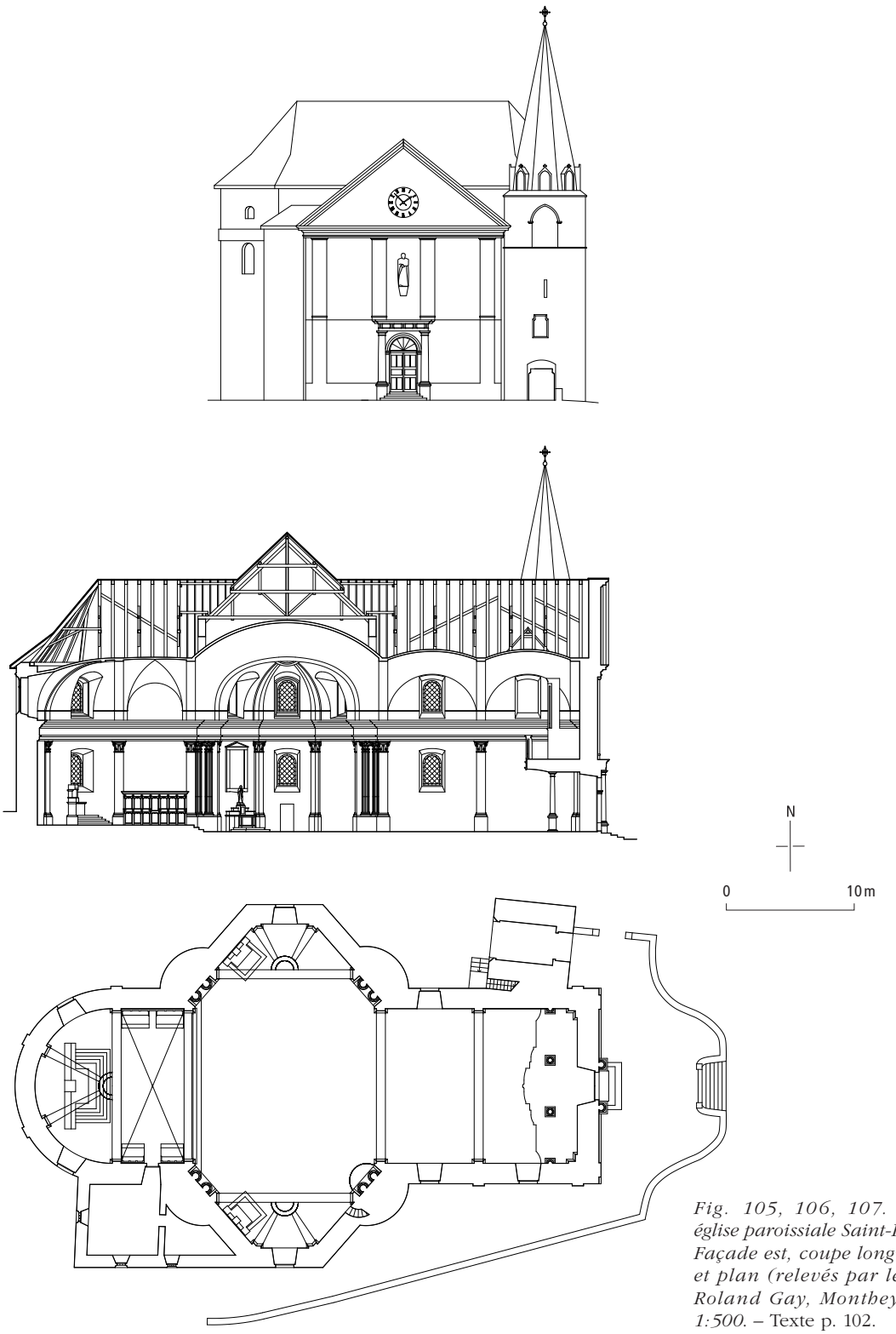


Fig. 105, 106, 107. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Façade est, coupe longitudinale et plan (relevés par le bureau Roland Gay, Monthey, 2003). 1:500. – Texte p. 102.

l'église de Saint-Gingolph. Classé MH dans son ensemble en 1975, l'édifice sacré est restauré entre 1969 et 1980 par le bureau Zimmermann. L'autel est consacré le 9 novembre 1980[36].

Plan

Cette église aux dimensions imposantes (environ 15 m de large, hors œuvre, pour la nef, près de 28 m pour le transept, et une longueur totale de quelque 45 m) est bâtie sur un plan allongé qui s'amplifie considérablement au niveau du transept par l'adjonction de deux chapelles latérales dont la forme semi-hexagonale élimine toute rupture nette d'avec la nef (fig. 105, 106, 107). La nef comprend deux grandes travées. Légèrement plus étroit que la nef, le chœur est formé d'une travée droite et d'une vaste abside semi-circulaire. Il est tourné vers l'ouest. Au sud est accolée la sacristie. Au nord de la première travée de la nef s'élève le clocher gothique, conservé et relié tant bien que mal au nouvel édifice. Une curiosité du plan est constituée par les excroissances arrondies, à la jonction entre les chapelles latérales et la nef ou le chœur, lesquelles servent de contreforts à la retombée de l'imposante coupole centrale.

Description extérieure

La façade principale s'élève du côté oriental, vers l'agglomération. Elle est formée de deux niveaux surmontés d'un fronton triangulaire. Deux pilastres, vers les angles du niveau inférieur, et quatre autres, au-dessus, scandent la façade et soutiennent l'entablement qui supporte le fronton. Au centre de ce dernier a pris place une horloge dont le cadran a été exécuté par les frères Tua, stucateurs. L'espace médian du niveau supérieur était percé d'une ouverture en arc surbaissé qui a été obturée pour faire place, en 1974, à une imposante statue en bronze de saint Hippolyte, conçue par l'artiste genevois Willy Vuilleumier. La porte monumentale, précédée de quatre marches, est mise en valeur par un jeu architectonique d'éléments en «marbre» noir de Saint-Triphon. Deux colonnes toscanes posées sur des socles surélevés, qui soutiennent un entablement à triglyphes à deux fasces, retombant sur impostes, flanquent l'encadrement en plein cintre. Ce dernier porte la date 1820 (la même date est inscrite à l'intérieur, sur l'encadrement de la porte de sacristie). La menuiserie, à deux vantaux décorés sobrement d'éléments en rectangles ou en losanges, est surmontée d'une traverse délimitant un tympan à petits-bois rayonnants.

Les autres façades sont plus simples. La position des travées intérieures y est marquée par des pilastres qui se poursuivent, sans rupture, par un large bandeau sous la toiture.

Tous les percements du XIXe siècle sont en arc surbaissé. Ils se situent à deux niveaux différents, celui du haut étant à la hauteur du voûtement intérieur. Les encadrements en granit avec clé saillante du bas contrastent avec ceux du haut où seule la clé saillante est marquée dans la maçonnerie. La nef présente à chaque travée les fenêtres inférieures et supérieures. Les faces nord et sud des chapelles latérales suivent le même système, alors que leurs façades obliques ne présentent que la fenêtre supérieure. Une porte, au bel encadrement gothique, permet un accès par le petit côté de la chapelle latérale sud. Une autre, plus modeste, lui fait pendant au nord. Le nouveau comble créé par l'exhaussement de 1921-1922 est percé de petites fenêtres en plein cintre. Dans l'axe du chœur, au niveau supérieur des ouvertures, se distingue un remplage gothique et des vitraux repris de l'édifice antérieur. L'abside est encore percée, de part et d'autre, par deux fenêtres superposées, selon le schéma habituel. La travée droite qui la précède est aveugle. Deux fenêtres en façade sud et une en façade ouest éclairent la sacristie.

Une toiture à deux pans et coyaux couvre la nef, avec une croupe arrondie sur le chœur, et des croupes à trois pans sur le «transept». Elle est couverte de tuiles, alors que des mentions d'ardoises indiquent l'utilisation, anciennement, de ce matériau pour l'une ou l'autre partie de l'édifice.

Description intérieure

L'intérieur classique de l'église frappe par son ampleur. En plus de ses vastes dimensions, la disposition des chapelles latérales qui ne sont pas coupées de la nef par une architecture propre ouvre l'espace là où une vaste coupole attire le regard vers le haut (fig. 108). L'air «de noblesse et de majesté» attendu par les constructeurs est manifestement atteint[37]. Seules trois marches marquent au sol le passage dans le chœur.

Les parois sont rythmées par des pilastres et colonnes engagées de style composite, entre lesquels



Fig. 108. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. L'intérieur vers le chœur. Etat en 1980. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 102.



Fig. 109. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Détail de la chaire. Etat en 1980. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 104.

prennent place les ouvertures et les aménagements liturgiques. Installés à chaque retombée d'éléments du voûtement, ces colonnes et pilastres, ornés de décors en faux marbre, sont posés sur un socle continu et soutiennent un imposant entablement, rehaussé de faux marbre lui aussi, qui court sur tout le pourtour de l'édifice. Des arcs doubleaux, parfois partiels, entre lesquels de profondes lunettes correspondent aux fenêtres hautes, articulent le voûtement qui n'est, sinon, décoré que de quelques rosettes et d'une colombe du Saint-Esprit, dans le chœur. D'anciens documents iconographiques montrent que ces arcs avaient aussi été peints en faux marbre, à une époque inconnue mais après la fin des travaux des stucateurs qui n'ont pas pu réaliser leur projet dans les voûtes. Ils prévoyaient une peinture en trompe-l'œil insérant des rosaces dans de faux caissons. Ce décor aurait évité la coupure actuelle entre des parties basses très colorées et un voûtement uniformément blanc.

Parmi les aménagements liturgiques, la chaire en faux marbre est la seule qui fasse en quelque sorte partie intégrante du décor (fig. 109). Elle s'adosse au pilier sud-est de la coupole centrale. Sa cuve est ornée d'une composition mêlant insignes religieux, tables de la loi et livre des évangiles. Au-dessous, elle présente deux cornes d'abondance et se termine en pointe, avec une pomme de pin. Son traitement en faux marbre l'intègre parfaitement aux pilastres et colonnes alentour.

Les vitraux

Les vitraux gothiques

La fenêtre axiale du chœur, avec ses vitraux, est un vestige de l'édifice antérieur (fig. 110). Rappelant le travail effectué par l'architecte Dunoyer au chœur de l'église et payé à son auteur en 1488, ils peuvent être datés de cette époque. Ils sont réalisés par la même main, et l'on pense pouvoir les attribuer à la famille de peintres Bolaz[38]. Ils ont été restaurés en 1996-1997, sous la supervision du Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail, avec la collaboration de la restauratrice d'art Stefania Gentile[39].

Lancette de gauche. Au-dessus de l'inscription qui occupe toute la partie inférieure, l'abbé de Saint-Maurice Guillaume Bernardi est représenté à gauche de la composition, agenouillé, les mains jointes, la crosse posée contre son épaule. Ses armes familiales augmentées de deux croix de Saint-Maurice l'accompagnent. Un phylactère le surmonte, portant une inscription demandant à saint Maurice de prier pour lui. Le saint en armure, de trois quarts, occupe toute la partie centrale de la composition, avançant vers sa droite. La croix de Saint-Maurice orne tant le bouclier qu'il porte de sa main gauche, que la bannière qu'il tient de la droite et la cotte qui couvre le haut de son armure. Une délicate composition architecturale gothique termine la partie haute de l'œuvre. L'inscription rappelle probablement une aide financière consentie par l'abbé pour la reconstruction du chœur de l'église. C'est à Vouvry que s'était en effet installée une branche de cette famille d'origine veveysanne[40]. Le texte se déroule sur cinq lignes : « HOC OPUS FIERI FECIT REVERE / NDUS PATER IN XPRISTO ET DOMINUS DOMI / NO GUILLIERMUS BARIARDI DIVINA PROV / IDENCIA ABBAS INSIGNIS MON[A]STERII SAN[C]TI / MAURICII AGAU[N]ENCIUM ».

Lancette de droite. D'une composition identique au vitrail voisin, il comporte également une inscription au bas, sur laquelle prend place, agenouillé et les mains jointes, le donateur Jean Dunoyer. Il est accompagné de ses armes : une truelle. En position centrale prend place saint Hippolyte, de trois quarts face avançant vers sa droite. En armure, celui-ci porte une masse d'arme de sa main droite et un bouclier de sa gauche. Sur ce dernier sont figurées les armes (anciennes) de Vouvry, comme sur l'habit qui couvre le haut de l'armure. Une composition architecturale gothique occupe le haut de l'œuvre. L'inscription rappelle l'engagement de Jean Dunoyer dans cet ouvrage. Elle se déroule sur quatre lignes : « MAGISTER JOHANNES DOU N / OIER DE VUOVRIER FIERI / FECIT HOC OPUS QUI MAGISTER JOHA / NNES MANU SUA TOTU[M] CORU[M] CONSTRUXIT ».

Quadrilobe. Au centre se trouve un médaillon avec un soleil. Les quatre lobes alentour portent tous un simple point coloré au milieu de parties translucides.

Les vitraux récents

Les vitraux immédiatement consécutifs à la construction de la nouvelle église ne sont pas conservés. Entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle ont été placés des verrières de série, avec décor géométrique en grisaille. Elles ont été données par des familles ou collectivités du lieu



Fig. 110. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Les vitraux gothiques attribués à la famille de peintres Bolaz, vers 1488. Etat en 2012. Photo Michel Martinez. Musées cantonaux du Valais. – Texte p. 104.

(vitrage bas de la nef, au sud-est : «DON DU VILLAGE / DE MIEX», et vitrage haut de la nef, au sud-ouest : «DON DE LA FAMILLE / MAURICE VUADENS»). En 1941, le peintre-verrier genevois MARC-EUGÈNE DUNAND réalise quatre vitraux figuratifs. Les deux qui se trouvent dans le chœur représentent saint Théodule (il porte «DON DE LA FAMILLE / THEODULE CORNUT / BONJEAN» et, en bas à droite, la signature partiellement lisible «E. DU[NANT] 1941») et la Conversion de saint Paul (il porte «DON / BERTHE LEVET»). Dans les chapelles, au-dessus des portes latérales, ont été installés ceux qui rappelaient le vocable de celles-ci : saint Joseph et la Vierge Marie.

Le mobilier

L'orgue et sa tribune. La tribune qui supporte l'orgue occupe une bonne partie de la première travée. Elle est soutenue par deux colonnes toscanes sur piédestal, auxquelles répondent, contre les murs latéraux, deux colonnes engagées de même facture. Toutes sont en «marbre» de Saint-Triphon. Le garde-corps lambrissé à panneaux rectangulaires est dû au menuisier JEAN BAPTISTE SCHÖNBERG. Les premiers plans du majestueux instrument ont été établis par JEAN BAPTISTE CARLEN, de Naters, dès 1822. On l'utilise à partir de 1831, sans que l'on ait fini les décorations qui restent confinées au buffet du positif de dos. Ce n'est qu'au cours de la restauration des années 1970 que sont complétés les décors du grand orgue.

Le maître-autel. Le maître-autel est «à la romaine», soit composé de degrés et dépourvu de retable, ce qui lui confère un aspect horizontal massif qui s'intègre parfaitement dans un chœur aux proportions plutôt accentuées en largeur. Conçu en 1822-1823, il est l'œuvre de PAUL FRANÇOIS DORET, de la célèbre dynastie de marbriers de Roche et Vevey[41]. Un large emmarchement de cinq degrés mène à la table d'autel, posée sur un socle cantonné de doubles pilastres moulurés et ornés de feuillages. Cet élément s'appuie contre un arrière-corps à trois degrés en gradins. Au centre de la composition prend place le tabernacle, en forme de petit portique à fronton. Contre le mur au-dessus de ce dernier se trouvait, d'après une photographie du début du XX^{e} siècle, un tableau dans un encadrement de stuc. Il pourrait avoir disparu lors des travaux qui ont également vu la réfection des autels latéraux, dans les années 1920. C'est vraisemblablement à ce moment-là qu'une statue en marbre blanc du Sacré-Cœur de Jésus a été installée sur l'autel, avant d'être à son tour déplacée lors de la dernière restauration, quand on a accroché au mur de l'abside la statue du Christ qui était placée anciennement sous l'arc de chœur. Aux extrémités de l'autel ont été disposés deux anges adorateurs en marbre blanc, payés en janvier 1824 au sculpteur MATHIAS ANTON FLORIN, de Disentis. C'est au même artiste que l'on doit la porte en bois sculpté du tabernacle. Hormis cette dernière et les décors végétaux sous la table, la décoration est extrêmement sobre et ne résulte que d'un subtil jeu de formes et de couleurs des différents marbres qui recouvrent l'entier de l'autel.

Les autels latéraux. Les autels latéraux, dédiés à la Vierge et à saint Joseph, ont été totalement refaits dans les années 1920 et consacrés en mai 1925. Les précédents, malheureusement trop peu visibles sur les anciennes vues intérieures de l'église, semblaient surmontés d'un retable en stuc encadrant un tableau quadrangulaire. Actuellement, les autels sont en marbre, «à la romaine», se rattachant au style du maître-autel, très linéaires et sobres, décorés essentiellement par le jeu des formes et des couleurs des marbres utilisés. Ils se rapprochent de l'autel principal de l'église du Bouveret, installé en 1920 et conçu, semble-t-il, par la maison genevoise ANTHONIOZ. Un projet pour ceux de Vouvry, daté 1922, existe bien dans les archives de Port-Valais, mais il est malheureusement non signé[42]. L'attribution au même atelier que le maître-autel du Bouveret paraît plausible, reste à savoir s'il s'agit véritablement de la maison ANTHONIOZ. A Vouvry, la table est posée sur un corps horizontal cantonné de deux éléments verticaux. Elle est décorée des armoiries des donateurs, soit la famille Pignat-Derivaz pour l'autel de la Vierge, la maison du Grand-Saint-Bernard et le curé Joseph Dallèves pour celui de Saint-Joseph. Le tout est précédé de deux marches et s'appuie contre un arrière-corps sur socle, surmonté, dès le niveau de la table, de deux gradins, le deuxième en fort retrait. Au centre prend place le socle sur lequel est posée une statue. Au-dessus sont fixés les tableaux dans leur large encadrement.

L'autel de la Vierge (côté gauche)

Le tableau. Assomption de la Vierge Marie, tableau réalisé en 1924 à Milan par SALVATORE MALDARELLI «S. MALDARELLI – MILANO 1924», restauré

par JEAN-CHARLES KNUPFER en 1979. Huile sur toile (247 × 128 cm). Le registre inférieur est occupé par un tombeau ouvert autour duquel se tiennent quatre personnages (apôtres?). Deux d'entre eux regardent vers le ciel. Au registre supérieur, accompagnée de neuf angelots, apparaît la Vierge debout sur un croissant de lune, vêtue d'une longue tunique rose et d'un manteau bleu. Auréolée, elle croise les mains sur la poitrine, les cheveux défaits. Son regard tourné vers le haut, le drapé de son manteau ainsi que les différentes positions des angelots indiquent le mouvement d'élévation de la Vierge immaculée vers Dieu. La mise en place de ce tableau est consécutive aux travaux de réfection des autels latéraux, consacrés en mai 1925.

La statue. Vierge de l'Immaculée Conception. D'un maître inconnu. Seconde moitié du XIXe siècle. Bois, entièrement dorée mis à part les chairs et les cheveux rendus au naturel (h. 124 cm). Sur une base polygonale (h. 9 cm) et un socle en demi-monde bleu décoré d'étoiles dorées, la Vierge se dresse vêtue d'une longue robe serrée à la taille et d'un manteau retenu sur la poitrine, tous deux ornés au bas d'une large bordure de lys et de franges. La tête recouverte d'un voile, la Vierge pose le pied gauche sur le serpent.

Romaine Syburra-Bertelletto

L'autel de saint Joseph (côté droit)

Le tableau. Mort de saint Joseph, tableau portant la mention et signé en bas à droite «(d'après CH. LANDELLE) M. EPINETTE 1881», restauré par JEAN-CHARLES KNUPFER en 1979. Huile sur toile (247 × 128 cm). Au registre inférieur, saint Joseph couché, entouré de la Vierge agenouillée sur la droite et de Jésus, debout, lui tenant la main en signe de réconfort face à la mort. Dans le fond, à gauche, sont agenouillées deux femmes. Au mur, sur une petite étagère, sont représentés des objets domestiques. Le registre supérieur est occupé par huit anges en composition pyramidale sur des nuages. Au sommet de la pyramide, l'un d'eux présente une branche de lys, attribut de saint Joseph, tandis qu'au bas un autre, vêtu de blanc, ses grandes ailes déployées, vole les bras ouverts vers le saint agonisant.

La statue. Saint Joseph. D'un maître inconnu. Seconde moitié du XIXe siècle. Bois, entièrement dorée mis à part les chairs et les cheveux rendus au naturel (h. 123 cm). Sur un socle polygonal (h. 9 cm), Joseph est vêtu d'une longue tunique et d'un manteau au pan droit relevé dans sa ceinture, tous deux ornés au bas d'une large bordure de lys et de franges. Sa main gauche est repliée sur la poitrine tandis que la droite tenait un bâton ou une branche de lys aujourd'hui disparu.

Romaine Syburra-Bertelletto

Le chemin de croix. Le chemin de croix aujourd'hui en place fut érigé le 25 novembre 1869[43]. En style néo-classique, avant 1869. Maître anonyme. Huile sur toile; cadre en bois doré sommé d'une croix sortant d'un tertre au chiffre de la station et complété par un phylactère au titre de cette dernière (114 × 87 cm). Les quatorze stations sont restaurées en 1980 par JEAN-CHARLES KNUPFER.

Romaine Syburra-Bertelletto

Le crucifix. D'un maître inconnu. Troisième quart du XVIIe siècle. Bois, Christ entièrement polychrome, perizonium et nimbe dorés, croix en bois peint ornée d'un quadrifeuille à chaque extrémité, la base formant pendentif à feuilles (h. 120 cm). La réalisation de ce crucifix est à rapprocher du renouvellement du maître-autel vers 1679-1680[44]. Il s'agit du crucifix monumental suspendu à l'arc triomphal qui, après sa restauration vers 1980 par WALTER FURRER, prend place au fond de l'abside du chœur.

Romaine Syburra-Bertelletto

L'horloge. L'horloge fonctionne depuis la fin du XXe siècle grâce à un système moderne piloté à distance. Le mécanisme précédent a toutefois été conservé en place, sur la voûte de la première travée, à proximité du cadran. Il est signé sur le petit cadran de réglage émaillé «L. D. ODOBEY CADET / MOREZ (JURA)» et date de la seconde moitié du XIXe siècle.

Le clocher

Ce clocher-porche se compose de quatre niveaux surmontés d'une flèche (fig. 111). Le rez-de-chaussée permettait l'accès à l'église par un passage voûté en berceau. A l'ouest, l'entrée à ce couloir s'effectue par un grand portail en arc brisé que devait surmonter un auvent dont restent les trois corbeaux. Ce portail est caractérisé par un grand arc brisé qui prend son départ très bas sur de courts



Fig. 111. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Le clocher gothique. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 107.

piédroits surmontés d'impostes. La mouluration de l'arc, comme des piédroits, est composée de deux tores séparés et délimités par des cavets. Les impostes présentent une solution décorative originale dans l'élégante continuation, sans rupture, de la mouluration des piédroits. Les deux tores partent à angle droit de part et d'autre de l'arête du mur et le cavet central se dédouble pour les suivre, ménageant un espace orné d'une figure humaine. Un IHS sculpté en taille d'épargne somme le portail. De l'autre côté du couloir, l'entrée à la nef se faisait par une porte à deux vantaux, sous un linteau à coussinets qui est, comme tout l'encadrement, largement chanfreiné. Dans le passage sont murés l'ancienne clé de voûte de l'église gothique (voir plus bas, «Eléments gothiques récupérés»), ainsi que trois bénitiers, dont l'un, en forme de coquille, porte la date de 1761.

Le premier étage, assez bas, aux murs moins épais qu'au rez-de-chaussée, est actuellement accessible à partir d'un étroit escalier coincé entre le clocher et l'église du XIX^{e} siècle, par une entrée percée dans la paroi sud de l'étage. La porte ancienne se lit en façade orientale, sous la forme d'une ouverture avec un linteau sur coussinets. Elle était accessible depuis la nef gothique, sous l'ancienne pente de toiture que l'on lit encore sur la façade. Cet étage est éclairé par deux meurtrières (façades ouest et nord), légèrement chanfreinées vers l'extérieur et très ébrasées vers l'intérieur. Une troisième occupait la façade sud, contre laquelle s'est accolée la nouvelle église.

Le deuxième étage, assez bas, aux murs légèrement moins épais qu'au niveau inférieur, est éclairé par trois meurtrières identiques aux précédentes (façades nord, est et sud). Seule celle du sud, située au-dessus de la toiture médiévale, a été élargie par la suite dans sa partie supérieure.

L'étage des cloches, à nouveau en retrait par rapport à l'étage inférieur, est largement ouvert par quatre grandes baies en arc brisé, celle du sud étant masquée par la toiture de l'église. L'encadrement de ces baies rappelle quelque peu le portail principal. Les piédroits sont relativement courts par rapport aux grands arcs brisés. Ils sont adoucis par un large chanfrein, composé de deux parties décalées par un petit retour, qui se termine en congé arrondi vers le bas et vers le haut. Ils sont sommés d'une imposte composée d'un tailloir simplement chanfreiné et soutendu par un tore.

Les lucarnes de la flèche présentent une couverture en bâtière dont la pointe extérieure est surmontée d'une croix. La flèche se termine par une boule en cuivre surmontée d'une croix en fer forgé.

Les cloches

Les cloches perdues sont bien documentées par les archives. La plus ancienne dont nous ayons connaissance avait été fondue par deux maîtres genevois, PERONET BRON et GUILLAUME MERCIER, alias FRIBOR[45]. On en connaît la commande, passée le

12 octobre 1494, dans le cadre de la reconstruction totale de l'église au XVe siècle[46]. Elle était fêlée et, malgré son classement MH en 1907-1910, elle a été vendue en 1911 et fondue[47]. Le prix proposé pour déposer l'objet au musée cantonal étant inférieur à celui qu'offrait le fondeur, la commune ne s'est pas embarassée bien longtemps des devoirs liés à un classement comme monument historique. L'Etat renonça finalement à l'amende prévue pour un tel cas, d'autant que l'archéologue cantonal ne jugeait pas la cloche exceptionnelle[48]. Une description du XIXe siècle mentionnait l'inscription suivante «AVE MARIA GRATIA PLENA DOMINUS TECUM BENEDITATUS IN MUL» accompagnée d'une Annonciation, d'une croix et d'un IHS, avec, sur la panse, une pietà, un saint portant une épée, qui pourrait être saint Hippolyte, et deux autres saints, debout, les mains jointes[49].

Nous connaissons un autre contrat, touchant la refonte d'une cloche, passé le 26 juin 1701, avec le maître Jean Isaac Chevalet, de Morges, habitant Vevey[50]. La quittance est signée également par le Genevois Martin Emery, associé du précédent[51]. Elle aussi a été refondue depuis, ainsi que deux autres qui provenaient des ateliers Treboux, de Corsier-sur-Vevey, et remontaient au milieu du XIXe siècle[52].

Les cloches actuelles

1. (fa 3, diam. env. 108 cm). Sur le col et le haut du vase se déroule une série de niches architecturales néo-gothiques dans lesquelles prennent place 27 saints. Au-dessous est inscrit sur deux lignes: «IMMACULATAE VIRGINI MARIAE DICATA SUM. – PATRINI MEI FUERUNT LEONIE PIGNAT-DERIVAZ ET JULIE CARRAUX-POT. / +LAUDO DEUM VERUM PLEBEM VOCO CONGREGO CLERUM DEFUNCTOS PLORO NIMBUM FUGO FESTAQUE HONORO. – COMMUNE DE VOUVRY 1912». Trois motifs et une inscription ornent le vase: un Calvaire, une Vierge en pied, un Christ du Sacré-Cœur et «LEONIA JULIA VOCOR» surmontant le cartouche du fondeur: «JULES ROBERT / FONDEUR / A PORRENTRUY / SUISSE». La panse porte deux guirlandes néo-gothiques.

2. (la bémol 3, diam. env. 95 cm). Sur le col se déroule une guirlande végétale. Le vase est orné de trois motifs et de l'inscription: «JE M'APPELLE MARIE-ALBERTINE-BLANCHE-MARIA / ET SUIS DEDIEE A SAINT-HIPPOLYTE / J'AI EU POUR MARRAINES: / MARIE POT-VUADENS * MARIA FIERZ-CORNUT / ALBERTINE CORNUT * BLANCHE DELAVY-BERTRAND / M. LE CHANOINE D. DAVEN ETANT CURE DE VOUVRY / M. EMILIEN POT PRESIDENT * M. ALBERT DELAVY-BERTRAND VICE-PRESIDENT / 1927». Les motifs sont Notre-Dame du perpétuel secours, saint Hippolyte et le cartouche du fondeur: «LES FILS DE G. PACCARD A ANNECY-LE-VIEUX». La panse porte deux larges guirlandes végétales.

3. (si bémol 3, diam. env. 84 cm). Sur le col se déroulent deux bandes végétales. Le vase est orné de quatre motifs: une sainte au-dessous de laquelle est inscrit: «JE ME NOMME BERTHE / ET SUIS DEDIEE AU SACRE CŒUR DE JESUS / J'AI EU POUR MARRAINE: BERTHE LEVET / 1927», un Christ du Sacré-Cœur, le cartouche du fondeur: «LES FILS DE G. PACCARD A ANNECY-LE-VIEUX» et un cartouche aux armes du pape Pie XI (1922-1939). La panse porte un bandeau décoré de motifs végétaux et un bandeau en forme de chaîne.

4. (ré bémol 4, diam. env. 72 cm). Sur le col, au-dessous d'une arcature néo-gothique, se déroule l'inscription: «LAUDO DEUM VERUM. PLEBEM VOCO. CONGREGO CLERUM DEFUNCTOS PLORO. NIMBUM FUGO FESTAQUE HONORO / PAROCHIA VOUVRIAUNSIS 1891». Le vase est orné d'une Crucifixion et d'une Vierge à l'Enfant. La panse porte un bandeau végétal et la mention du fondeur: «GUSTAVE TREBOUX FONDEUR A VEVEY 1891».

5. (mi bémol 4, diam. env. 64 cm). Aucun motif n'orne la cloche. Sur le vase, à l'inscription «MARIE» fait pendant: «EN RECONNAISSANCE / MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUM / 1972». Sur la panse est mentionnée la fonderie: «RUETSCHI AARAU».

6. (fa 4, diam. env. 59 cm). Aucun motif n'orne la cloche. Sur le vase, à l'inscription «MICHAEL-MEINRAD» fait pendant: «ARCHANGELE. / VENI IN ADIUTORIUM / POPULO DEI 1972». Sur la panse est mentionnée la fonderie: «RUETSCHI AARAU».

Eléments gothiques récupérés

Plusieurs éléments architecturaux de l'église gothique ont été intégrés dans la nouvelle construction. S'il s'agit vraisemblablement d'une simple économie pour les encadrements des fenêtres de la sacristie, il faut assurément voir un certain respect pour une œuvre de qualité autant que pour la

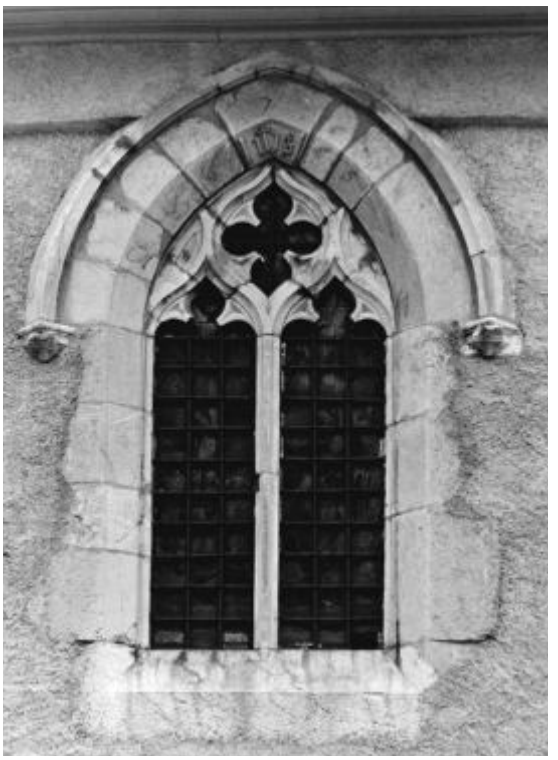


Fig. 112. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Fenêtre axiale du chœur récupérée de l'édifice de la fin du XVe siècle. Etat en 1977. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 113. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Porte latérale murée récupérée de l'édifice de la fin du XVe siècle. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

mémoire d'illustres «ancêtres» lorsqu'on replace la fenêtre à remplage avec ses vitraux armoriés dans une position aussi privilégiée que l'axe du chœur.

Fenêtre axiale du chœur. Datée vers 1488, elle provient du chœur reconstruit par JEAN DUNOYER (voir plus haut, «Les vitraux») (fig. 112). En arc brisé, elle est protégée par un larmier reposant, à la hauteur du départ de l'arc, sur deux consoles moulurées soutenues par des écus aux armes (anciennes) de Vouvry. L'absence des quatres besants ou annelets cantonnant la croix pourrait renvoyer aussi aux armes de Savoie, ainsi qu'elles apparaissent par exemple sur une clé de voûte de 1510 à l'église paroissiale Saint-Paul de Villeneuve[53]. Le large chanfrein de l'encadrement porte, à la pointe de l'arc brisé, un phylactère sur lequel est sculpté, en taille d'épargne, un IHS. Le remplage est formé de deux lancettes trilobées se terminant chacune en une accolade marquée qui laisse, vers l'encadrement, un emplacement décoré d'un élément aveugle et, vers le centre, l'espace pour un quadrilobe ajouré posé en losange. Le réseau d'accolades est traité en premier plan par un à-plat bordé de deux cavets, alors que les éléments qui définissent les lobes des lancettes et du quadrilobe sont sur un deuxième plan, grâce à un léger retrait dans la taille. Ce sont ces petites subtilités décoratives qui confèrent au travail de JEAN DUNOYER une grande part de son originalité, ainsi que l'a montré Marcel Grandjean[54].

Porte latérale sud. Dans le mur latéral de la chapelle sud a été ménagée une porte dont l'encadrement sculpté en pierre provient également de l'ancien édifice gothique (fig. 113). Il s'agit vraisemblablement de la porte latérale que l'on demandait à JEAN DUNOYER d'ouvrir dans la nef, du côté de la cure, selon la convention de reconstruction de celle-ci. On peut donc la dater vers 1493. Relativement étroite, elle étonne par la finesse de son décor. Les piédroits sont composés de trois montants carrés échelonnés, sur des bases marquées par un élargissement oblique. Ils ont été remontés en léger décalage avec la partie supérieure, dans



Fig. 114. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Ecu aux armes de Vouvry encastré dans le mur du rez-de-chaussée du clocher, élément récupéré de l'édifice de la fin du XV^e siècle. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

laquelle ils se prolongent en s'entrecroisant avec les moulurations du haut de l'encadrement. Un phylactère portant, en taille d'épargne, un IHS, somme le tout. L'interpénétration des lignes verticales et des arcs produit un effet original. La délimitation extérieure de la mouluration est formée par un arc brisé surbaissé. Vers l'intérieur se succèdent deux gorges, puis un remplage aveugle gothique remplit l'espace résiduel délimité par l'arc segmentaire suivant. Celui-ci se poursuit par une grande gorge. L'espace restant jusqu'à l'ouverture presque parfaitement quadrangulaire est décoré par un arc en accolade formé d'un à-plat bordé de deux cavets et par divers polylobes meublant les zones résiduelles, sur un deuxième plan défini par un léger retrait. La pointe de l'accolade est masquée par un écu carré aux armes (anciennes) de Vouvry dont la partie supérieure s'incurve en suivant la forme de la gorge délimitée par l'arc segmentaire. Tant la complexité des moulures que la forme carrée et l'intégration de l'écu manifestent un stade élevé dans la finesse artistique de Jean Dunoyer qu'il n'a peut-être pas pu finaliser dans des portails plus grands.

Clé de voûte déposée. Actuellement encastrée dans un mur du rez-de-chaussée du clocher, cette clé de voûte pourrait provenir du chœur de l'église gothique (la nef ne semble pas avoir été voûtée) et remonterait donc à 1488 environ. L'écu portant les armes (anciennes) de Vouvry est placé au centre d'une couronne formée d'arcatures trilobées (fig. 114). Les ogives, dont on peut voir les départs sur cette clé, n'avaient comme mouluration que deux gorges encadrant un listel.

Fenêtres en arc brisé de la sacristie. Afin d'éclairer la sacristie, on a réutilisé deux fenêtres en arc brisé qui sont probablement celles que l'on demandait dans la convention pour la reconstruction de la nef. Elles dateraient donc de 1493 environ. Elles sont extrêmement sobres. Seule une large gorge marque l'encadrement.

Fenêtre quadrangulaire de la sacristie. Son linteau et sa tablette chanfreinée portent les traces d'un élargissement qui atteste une forme de meurtrière pour l'état initial. On ne peut guère préciser son emplacement dans l'édifice antérieur.

Ancien bénitier. Un bénitier en pierre, aux armes anciennes de Vouvry, a été partiellement dégagé derrière la première colonne nord de la nef. De forme circulaire, la cuve a un diamètre intérieur d'environ 62 cm, avec une bordure de 12 cm.

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Calices (sans patène). 1. Style Louis XIV, fin du XVII^e siècle. Poinçon non identifié «AV». Argent, coupe dorée (h. 24,5 cm). Pied circulaire bordé d'une frise de palmettes repercées. Tige à deux bagues perlées et à nœud ovoïde orné de feuillage. Coupe en tulipe sans fausse coupe refaite au XIX^e siècle[55]. – 2. Vers 1840. Poinçon de Favier et C^ie, Lyon[56]; poinçon de contrôle français, postérieur à 1838. Métal doré, coupe en argent doré (h. 29,5 cm). Pied circulaire décoré de trois scènes (Nativité, Jésus rencontrant sa mère et Calvaire) séparées par des pampres de vigne. Tige à deux bagues et nœud en urne. Coupe légèrement évasée, fausse coupe ornée des bustes du Christ, de la Vierge et de saint Joseph contenus dans des médaillons séparés par des épis de blé, des roseaux et des grappes de raisin.

Ciboires. 1. Style néo-Louis XIV avec réminiscence baroque dans la fausse coupe, vers 1820. Sans poinçon. Métal argenté, intérieur de la coupe doré (h. 30 cm). Pied circulaire orné de motifs

gravés accompagnant dans des rayons les tables de la loi, un cœur et le nom de Dieu en hébreu. Tige à bague en torsade tressée et à nœud en urne orné de motifs gravés. Coupe à intérieur conique, fausse coupe ornée de trois chutes de roses dans des médaillons séparés par des roseaux, des épis de blé et des pampres. Couvercle orné de feuilles contenues dans un réseau et terminé par une croix feuillée. Il s'agit peut-être du ciboire livré en remplacement d'un ancien[57] vers 1820 par l'orfèvre FRITSCHÉ[58] de Vevey. – 2. Style néo-Louis XVI, vers 1840. Poinçon de FAVIER ET Cie, Lyon[59]; poinçon de contrôle français, postérieur à 1838. Argent, intérieur de la coupe doré (h. 16,4 cm). Pied circulaire orné de cartouches gravés contenant respectivement des roseaux, des épis de blé, des grappes et séparés par des oves perlés. Tige à balustre ornée de motifs gravés. Coupe à intérieur conique, fausse coupe et couvercle, sommet d'une croix pattée, reprenant le décor du pied.

Croix de procession[60]. Style baroque, 1736[61] (fig. 115). Poinçon de maître ETIENNE MARC GISCARD[62], poinçon de contrôle de la ville de Vevey. Argent, appliques en vermeil (Christ, Vierge, tétramorphe et motifs décoratifs) (h. 64 cm, l. 42 cm). Croix festonnée, terminée en trèfle, ornée au centre de quatre fleurons (dont un partiellement cassé) et, dans l'épaisseur de la croix, de clous à tête arrondie, portée par une sphère à douille lisse. Face : le Christ surmonté du titulus, entouré de cinq rosettes, un croissant de lune, un soleil et une étoile aux extrémités. Dos : Vierge à l'Enfant debout sur un nuage, entourée de quatre rosettes, l'aigle de saint Jean au bas, le lion de saint Marc à gauche, l'homme ailé de saint Mathieu en haut et le taureau de saint Luc à droite. De par son excellente facture et son rendu précieux, cette croix a été classée MH en 1907-1910.

Reliquaire de saint Hippolyte[63]. Style gothique, première décennie du XVIe siècle (fig. 116). Il est probable que ce reliquaire résulte de l'injonction faite par Mathieu Schiner lors de sa visite épiscopale de 1505, exigeant que l'on fasse réaliser un tel objet dans un délai de quatre ans[64]. Poinçon non identifié, lettre gothique «P». Plaques d'argent, bois, décor et appliques (Enfant Jésus et saint Hippolyte) en vermeil, pierres semi-précieuses et cristal de roche (h. 12,8 cm, l. 15,5, p. 7,8 cm). Reliquaire en forme de coffret avec couvercle à deux pans. Ame en bois revêtue de plaques d'argent décorées de rinceaux et



Fig. 115. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Croix de procession, par Etienne Marc Giscard de Vevey, 1736. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 116. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Reliquaire de saint Hippolyte, première décennie du XVIe siècle. Etat en 1980. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

divisées en bande par un cordon torsadé, bordure à trois filets, grènetis et festons, en vermeil. Sur la face principale, au centre, un grand cabochon en cristal de roche porte saint Hippolyte, soldat en armure, tenant une masse d'armes et un écu aux armes de Vouvry. Sur le pan incliné, l'Enfant Jésus est couché sur une étoile, un globe dans la main droite, entouré de deux pierres semi-précieuses, l'une violette et l'autre verte. La partie inférieure du dos sert d'accès aux reliques emballées dans un tissu. Reliquaire classé MH en 1907-1910. Sans adopter le système des statuettes de saints disposées sous des arcatures ou la précision du rendu de l'architecture simulée, procédés utilisés par l'orfèvre Peter Blechz ou Bletz pour les reliquaires de Lens ou de Grimisuat, l'exemplaire de Vouvry s'apparente aux coffrets à reliques du XVIe siècle utilisant des plaques d'argent décorées de motifs répétés comme celui de la paroisse de Martigny, volé en 1973[65], ou celui de l'hospice du Grand-Saint-Bernard[66].

Romaine Syburra-Bertelletto

Les objets déposés au Musée d'art du Valais

Les tableaux

Mort de saint Joseph. Tableau réalisé par Joseph Samuel Gay en 1784, destiné au retable de l'autel latéral construit alors (fig. 117). Peint à l'huile sur toile (130 × 110,5 cm), il est signé au verso par deux fois, en haut à droite : «Gay Pinxit 1784» et en bas à droite : «Joseph Samuel Gay Pinxit». Saint Joseph est représenté au centre de la composition, allongé sur un lit. Sur la gauche, assis, Jésus, vêtu d'une longue tunique et d'un manteau, lui tient la main droite, signe d'accompagnement dans l'agonie. Sur la droite se dresse la Vierge, les yeux levés au ciel, la main droite repliée sur sa poitrine, la gauche serrant un mouchoir blanc. Au bas à gauche apparaissent trois hommes pris dans les flammes du purgatoire tandis qu'un ange leur désigne la scène. Le fond est occupé par des nuées, desquelles émergent, au centre, la colombe du Saint-Esprit et, sur les côtés, deux groupes de



Fig. 117. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Huile sur toile représentant la Mort de saint Joseph, par Joseph Samuel Gay, 1784. Musée d'art du Valais BA 1733. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

chérubins. Avec le tableau du retable de la chapelle Notre-Dame des Neiges à Ferret (Orsières), il s'agit de la plus importante œuvre religieuse du peintre, connu surtout pour des portraits et des ex-voto en particulier à la chapelle de la Bâtiaz à Martigny[67].

Vierge du Rosaire entre saint Simon Stock et saint Dominique. Tableau exécuté en 1790 par Félix Cortey[68] et peut-être destiné au retable de l'autel de la Vierge mentionné dès le XIVe siècle (fig. 118). Peint à l'huile sur toile (113,5 × 82,5 cm), il est signé en bas au centre : « 1790 / Cortai Pictor Bagnensis ». La raison de la présence du peintre bagnard est à rechercher dans la personnalité du curé de Vouvry en 1790, Pierre Christophe Bruchez, autre bagnard dont Cortey a fait le portrait[69]. Le centre de la composition est occupé par la Vierge tenant l'Enfant, debout sur son genou gauche. Elle est vêtue d'une longue robe serrée à la taille par une ceinture. De la main droite, elle tend à saint Simon Stock un scapulaire, son attribut. Le saint porte le manteau blanc des Carmes dont il fut le prieur général de l'Ordre au milieu du XIIIe siècle. L'Enfant, enlaçant le cou de la Vierge de son bras droit, est vêtu d'une longue tunique. Il remet, de la main gauche, un chapelet à saint Dominique qui tient une branche de lys, son attribut habituel. Les deux saints sont agenouillés de part et d'autre de la Vierge à l'Enfant. Ils portent chacun l'habit traditionnel de leur ordre, bure noire avec manteau blanc des Carmes pour Simon Stock et bure claire avec manteau noir des Dominicains pour Dominique. Il s'agit là d'une œuvre de jeunesse de Félix Cortey dont la qualité moyenne annonce déjà les compositions religieuses plus importantes réalisées par le peintre au cours des décennies suivantes.

Romaine Syburra-Bertelletto



Fig. 118. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Huile sur toile représentant la Vierge du Rosaire, entre saint Simon Stock et saint Dominique, par Félix Cortey, 1790. Musée d'art du Valais BA 1732. Etat en 1971. Photo Jean- Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 119. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Paire de saintes non identifiées, par Charles Albert Albasini, 1784. Musée d'art du Valais BA 1734 et BA 1735. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

Les statues

Paire de saintes non identifiées. Proviendrait du retable de l'autel Saint-Joseph[70] payé en 1784 au sculpteur ossolan Charles Albert Albasin (Albasini)[71] (fig. 119). Vers 1784. Bois polychrome (h. 79,5 cm).

A gauche de l'image : sainte couronnée, debout sur un tertre, vêtue d'une longue robe au corsage gansé, un ample manteau au pan gauche relevé sur l'avant-bras droit de la sainte replié sur la poitrine. La perte de tout attribut, probablement liée au manque de l'avant-bras gauche, interdit l'identification iconographique. A droite de l'image : sainte couronnée, debout sur un tertre, vêtue d'une longue robe au corsage terminé en festons, un ample manteau relevé sur sa jambe droite. Dans la main droite, la sainte tient une épée dont la garde est cassée. La position des doigts de la main gauche permettait l'insertion d'un attribut, aujourd'hui perdu, entre le pouce et l'index.

En appui sur une jambe, le corps légèrement déhanché, les deux saintes se tiennent dans une position presque symétrique l'une par rapport à l'autre. La réalisation grossière des bras et des têtes marque une certaine baisse de qualité de l'atelier des Albasini qui donnait le meilleur de sa production une quarantaine d'années plus tôt, notamment avec les autels de Kippel dans le Lötschental.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les objets déposés à la cure

Martyre de saint Hippolyte. Troisième quart du XVII[e] siècle. Artiste anonyme (fig. 120). Donateur agenouillé en bas à droite. Huile sur toile en trois bandes horizontales cousues, avec châssis d'origine et cadre en papier peint imitant une plate-bande en faux marbre et une moulure dorée (176 × 112,5 cm). Tableau en très mauvais état de conservation avec altération du vernis rendant l'image peu lisible. Au registre inférieur sur la gauche, saint Hippolyte, vêtu en soldat, lève les yeux vers la Vierge à l'Enfant apparue dans des nuées à l'angle supérieur droit, accompagnée d'un angelot porteur de la couronne des martyrs. De la main gauche, le saint indique, au centre de la composition, la scène de son martyre sur fond de ville : un homme presque nu, les bras en croix, attaché par les pieds, est traîné par deux chevaux menés par un cavalier. Ce tableau, illustrant le martyre du saint patron de l'église, devait vraisemblablement accompagner le renouvellement du maître-autel entre 1679 et 1680[72].

L'ancien retable de Saint-Joseph. Cinq éléments sculptés[73] proviendraient du retable de l'autel de Saint-Joseph payé en 1784 au sculpteur ossolan Charles Albert Albasin (Albasini). Vers 1784. Bois polychrome et partiellement doré. Deux paires d'angelots (h. 45 cm). En position assise, ces angelots pouvaient servir d'amortissement au retable de l'autel. Colombe du Saint-Esprit (h. 25 cm). Colombe peinte au naturel, entourée de rayons partiellement cassés, pouvait être placée en couronnement du retable.

Romaine Syburra-Bertelletto

Le mobilier

Banc des morts ou catafalque[74]. Style gothique tardif, vers 1500, faces XVIII[e] siècle (fig. 121). Bois peint en noir avec filet blanc, poignées en fer forgé (h. 84 cm, l. 118,5 cm, p. 48,5 cm). Le motif imitant un remplage au bas des pieds confirme la datation vers 1500 alors que celui en disque ornant l'accolade des faces indique une réparation au XVIII[e] siècle,



Fig. 120. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Huile sur toile représentant le martyre de saint Hippolyte, anonyme, troisième quart du XVII^e siècle. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 115.

peut-être en 1744 ou vers 1782[75]. Classé MH en 1907-1910, cet objet, servant aux offices funéraires, est très rarement conservé.

Tabernacle de l'ancien maître-autel. GEROLAMO RONCHO[76], 1679-1680 (fig. 122). Bois polychrome et partiellement doré, menuiserie assemblée et éléments de décoration rapportés (h. 117 cm, l. 70 cm, p. 48 cm). Tabernacle à trois corps superposés. L'inférieur est constitué de trois faces avec au centre la porte ornée d'une statuette du Christ de pitié, *Ecce homo* (h. 27 cm), posée sur une console à chérubin, sur les côtés deux petites niches dont ne subsistent des statues d'origine que les consoles portées par un chérubin. Les angles sont marqués par des angelots debout sur des feuilles enroulées en volutes et coiffés de sommaires chapiteaux ioniques qui portent un entablement. Le soubassement, dont chacune des faces est ornée d'un cartouche, n'a plus de plinthe. La date de 1684, griffonnée dans le cartouche central, est un graffiti récent, du XX^e siècle. Un riche encadrement complète les trois faces : crossettes supérieures,



Fig. 121. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Banc des morts, vers 1500 et milieu du XVIII^e siècle. Etat vers 1970. Photo Studio-Camera, Régis de Roten. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 115.

volutes latérales et chute d'ornement végétal pour la porte, fronton triangulaire, volutes et écoinçons à feuille pour les deux niches. L'entablement, orné au centre d'un chérubin, sur les faces de motif en rinceau, se termine par une corniche à denticules en forte saillie.

Le deuxième corps reprend le même plan polygonal mais en retrait du corps principal. Séparées par des pilastres en feuille et volute, dont ne subsiste que celui de gauche, les trois faces travaillées en ajour sont constituées de motifs en rinceaux animés de rosettes.

Le couronnement est assuré par quatre volutes convergentes vers un nœud duquel s'élevait un Christ ressuscité disparu.

Avec ce tabernacle, on se trouve autant dans la tradition post-tridentine des grands retables élaborés par les sculpteurs ossolans que dans l'héritage des tabernacles valaisans du premier quart du XVII^e siècle.

Romaine Syburra-Bertelletto



Fig. 122. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Tabernacle de l'ancien maître-autel, par Gerolamo Roncho, 1679-1680. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 116.

Les paraments liturgiques

Chasuble verte. 1760-1770. Damas de soie verte avec bouquets de roses, parcouru d'un ruban de dentelle s'enroulant (h. 109 cm, l. 68 cm) (fig. 123, 124). Doublure de lin ciré couleur saumon. Bordure de galon or du XIX^e siècle. Etole, manipule et voile de calice conservés. Seul le voile de calice est encore bordé de la dentelle d'or d'origine.

Chasuble rouge. Fin du XVIII^e siècle. Damas de soie rouge avec grands bouquets noués de fleurs, accompagnés d'une guirlande de fleurs (h. 117 cm, p. 69 cm) (fig. 125). Doublure de lin ciré couleur saumon. Bordure de galon argent et face de la chasuble refaites à la fin du XIX^e siècle. Voile de calice conservé.

Romaine Syburra-Bertelletto





Fig. 123, 124. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Chasuble et voile de calice en damas de soie verte, 1760-1770. Le voile de calice est encore bordé de sa dentelle d'or d'origine. Etat en 2003. Photos Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 117.



Fig. 125. Vouvry, église paroissiale Saint-Hippolyte. Chasuble en damas de soie rouge, fin du XVIIIe siècle. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 117.

Appréciation

L'église de Vouvry représente sans conteste l'un des plus beaux témoignages du néo-classicisme du début du XIXe siècle dans la région chablaisienne, voire dans l'ensemble du Valais[77], même si les réalisations contemporaines ne sont pas légion. Son ampleur inhabituelle, bien aboutie architecturalement, liée au niveau d'exécution de ses décors en font un monument d'exception. La rareté de certains dispositifs comme le maître-autel à la romaine, dans un pays où le retable règne en maître, accentue le caractère novateur de cette réalisation.

Le clocher du XVe siècle, conservé aux côtés du nouvel édifice, est un élément tout aussi essentiel du patrimoine régional. Il est reconnu comme le modèle d'une typologie très répandue dans le Chablais, que les chercheurs ont qualifiée de «beaux clochers». La qualité des éléments gothiques

réutilisés, que la Commission cantonale des monuments historiques avait déjà appréciée au début du XXe siècle, mérite aussi d'être relevée.

LA CURE

(avenue de l'Eglise 5)

Historique[78]

On ne connaît rien des premiers édifices qui ont pu servir de cure, même si l'on suppute que leur emplacement à proximité immédiate de l'église n'a guère varié jusqu'à nos jours (voir fig. 104). On sait que le curé Murisier (1618-1627) a dû procéder à d'importantes réparations, en particulier dans ce qu'il appelait la tour inférieure[79]. Lors de la visite épiscopale des 10 et 11 juin 1687, l'évêque exige de nouveaux travaux[80]. En 1696, le curé s'adresse à la communauté pour savoir ce qu'elle compte entreprendre pour cette maison «entièrement ruinée et inhabitable» et précise que, si les autorités veulent bien détruire «tout ce qui est au bas de la grande tour» pour refaire à neuf, le prévôt du Saint-Bernard leur promet 15 pistoles, mais que, si la communauté ne songe qu'à une simple réparation, il ne donnera rien[81]. Ratifiant un accord du 11 novembre 1698, une convention est signée le 5 mai 1699, définissant la reconstruction du bâtiment[82]. On y précise «à condition et avec reserve que les quatres murailles de la tour soient bonnes et vallables pour servir à faire la dite maison de la cure». On peut donc supposer que l'on a englobé dans la construction les murs de la tour préexistante, dont on parlait déjà au début du XVIIe siècle. Sans analyse archéologique, on ne sait rien d'autre sur cette «tour» en pierre, probablement médiévale. Le plan cadastral de 1870 indique une cure bien moins grande, correspondant en gros à la moitié sud de l'actuelle[83]. Les murs est et sud de l'ancienne cure, ainsi peut-être qu'une partie du mur ouest, sont probablement repris dans l'édifice actuel. Cette reprise pourrait se lire dans la petite dissymétrie, visible en façade orientale où les fenêtres des couloirs ne sont pas exactement centrées, ces derniers étant conditionnés par un épais mur intérieur, vestige éventuel du mur de façade nord du bâtiment antérieur. La cure est agrandie dans son volume actuel en 1872-1874, à la suite d'une demande formulée par l'évêque lors de sa visite de 1864[84]. On ignore si un architecte a planifié les travaux. Seuls les artisans sont mentionnés dans les paiements[85]: l'entreprise de maçonnerie Borcard, Anchisi et Cie, le tailleur de pierre Gérard Ortelli, le parqueteur Emile Pignat, le menuisier Emmanuel Delavy et l'entreprise de charpente Delavy. On sait aussi que les planchers proviennent de la parqueterie d'Aigle et les corniches de pierre de la carrière de Saxon.

Description

La cure se présente sous la forme d'un vaste édifice de plan rectangulaire, avec deux étages sur caves et comble couvert d'une toiture à deux pans. L'ordonnance des façades est rigoureusement symétrique, comptant pour chaque étage quatre percements sur les longs côtés et trois sur les façades-pignons. Deux ouvertures circulaires aèrent le comble à l'axe des pignons. Tous les encadrements sont quadrangulaires et taillés dans du granit. Des chaînes d'angle en harpe, reprenant des motifs en pointes de diamant, marquent les extrémités des façades.

L'ANCIENNE GRANGE

(557.435/131.661)

Sur le site de l'église se situe encore l'ancienne grange de la cure, à côté de cette dernière. Elle est transformée aujourd'hui en chapelle ardente et chapelle de semaine. L'histoire de ce bâtiment rural ne nous est pas connue avec précision. Il est déjà mentionné dans la convention de 1699 pour la reconstruction de la cure, qui précise que le curé doit s'engager à en refaire la charpente. Le plan cadastral de 1870, qui le désigne comme grange-écurie, indique les mêmes dimensions qu'aujourd'hui. L'ancienne grange se présente sous la forme d'un grand bâtiment de plan rectangulaire, couvert d'une toiture à croupes.

L'HÔPITAL

Une mention du milieu du XVIIe siècle, reprenant la visite de l'évêque Guillaume de Rarogne de février 1445, signale un hôpital à Vouvry, avec une chapelle, sans plus de précision[86]. Si nous ne connaissons rien d'un édifice qui aurait abrité un hospice, le lieu-dit est mentionné jusqu'à nos jours sur tous les plans cadastraux à l'extrémité inférieure (est) de la ville ancienne.

LE CHÂTEAU DE LA PORTE-DU-SCEX (557.530/133.200)

Historique[87]

Situés à un emplacement privilégié où des falaises escarpées se rapprochent du Rhône, la Porte-du-Scex et le château qui la défend forment une barrière incontournable pour tout voyageur venant de Savoie ou toute marchandise arrivant par le lac (fig. 126). La présence d'un bac, puis d'un pont, reliant les deux rives du fleuve renforce l'importance du lieu comme nœud de communication. Il n'est dès lors pas étonnant d'y trouver assez vite un péage. On ne sait toutefois pas si celui qui est attesté au XIII^e^ siècle se trouvait déjà à cet emplacement.

On connaît mal les fortifications primitives dont on trouve des traces documentaires dès la fin du XVI^e^ siècle, mais dont le contenu est trop imprécis. En 1588-1589 par exemple, un procès est ouvert contre une famille Oddet, de Saint-Maurice, qui refuse de payer la taille levée pour des travaux effectués aux maisons-fortes du Bouveret et de la Porte-du-Scex[88]. En 1591, la Diète demande de creuser un fossé et de construire quelques fortifications, ainsi que de renforcer la porte nouvellement bâtie[89]. La route passera dès lors par un pont-levis. Au cours de ses investigations archéologiques, menées en 1974, F.-O. Dubuis a retrouvé quelques murs arasés antérieurs à la construction actuelle, mais dans un état bien trop lacunaire pour autoriser une quelconque reconstitution.

En 1672, la Diète décide de construire pour le châtelain de Vionnaz-Bouveret une habitation près du poste de garde de la Porte-du-Scex et nomme Petermann Barberini directeur des travaux (son fils Barthélémy lui succédera en 1676)[90]. Une convention est établie le 4 août de la même année, pour amener le matériel nécessaire à l'édification du nouveau bâtiment et de sa tour, près des fortifications antérieures[91]. La construction est probablement achevée en 1678, date qui figure sur le fourneau en pierre ollaire de l'une des pièces boisées ainsi que sur plusieurs pièces de mobilier aux armes des Sept-Dizains qui se trouvaient dans le bâtiment[92]. Sur la façade ouest de la cage d'escalier, à la base du meneau de la fenêtre double la plus basse, a été placée en 1676 une inscription qui rappelle les artisans de ces travaux[93] : « 1676 / LE. M. M. LVMBAR / P. ALEXANDER / A. MELBER / I. MELBER / I. CVNTO ». La première ligne paraît indiquer d'une manière générale les maîtres-maçons lombards, puis on lit quatre noms d'artisans connus aux mêmes années dans le cadre de l'Hôtel de Ville de Sion (Pierre Alexandre et Jean Conto) ou dans l'entourage de Gaspard Stockalper (les Melber). L'implication d'artisans provenant de l'orbite de Gaspard Jodoc Stockalper n'est pas étonnante si l'on considère que ce dernier était grand-bailli de 1670 à 1678 et que cette construction n'était pas de nature à gêner ses projets commerciaux dans le Bas-Valais, bien au contraire[94]. D'autre part, les directeurs successifs des travaux, Petermann



Fig. 126. Vouvry, château de la Porte-du-Scex. Vue du nord-ouest, telle que le château se présentait au voyageur venant du Bouveret, avant l'effondrement de la partie orientale. Photographie prise par Fischer frères, Vevey, 1885. Photo SBMA, Etat du Valais, reproduction par Jean-Marc Biner.

Barberini et son fils Barthélémy, tous deux sédunois, ont fort bien pu faire appel aux artisans de l'Hôtel de Ville de la capitale. Outre ces noms, on connaît le maître-maçon Claude du Boin, qui est mentionné dans les comptes du gouvernement de Monthey et que l'on paie avec ses associés en 1674, 1675 et 1676[95]. Notons que l'on ne sait pas qui a véritablement conçu les plans de l'ouvrage. Un autre artisan apparaît dans les comptes. Il s'agit d'Alexandre Mayer, originaire de Souabe, ébéniste de renom dans le Bas-Valais, de 1670 à 1710 environ[96]. Dans une convention passée le 18 juillet 1674 devant Petermann Barberini, il s'engage à livrer et à confectionner dans des bois durs (chêne, noyer et mélèze) la plupart des éléments mobiliers du château (tables, bancs, lits, coffres), ainsi que les portes et fenêtres[97]. On ne sait pas si les boiseries et les plafonds font aussi partie du contrat de manière non explicite.

Malgré l'investissement consenti par l'Etat, les châtelains successifs préfèrent leur habitation du Bouveret, laissant la Porte-du-Scex aux mains d'un garde. L'état du bâtiment se dégrade et la Diète s'inquiète en 1791 des réparations importantes qu'il conviendrait d'y faire, demandant finalement qu'elles soient exécutées, ainsi que le recreusement du fossé[98]. Au début du XIXe siècle, un incendie occasionne des dégâts à la maison du garde et nécessite des réparations effectuées en 1804 par le maître-maçon vouvrien Baptiste Daillodi[99]. Tout au long du XIXe siècle, les voyageurs qui décrivent le château le jugent très abîmé. Si le pont-levis n'a pas été touché par l'incendie qui a nécessité les réfections de 1804[100], il doit tout de même être réparé en 1810[101]. Il est encore mentionné par Hildebrand Schiner en 1812[102], mais supprimé semble-t-il peu après comme le précise le pasteur Philippe Bridel en 1819[103]. Si l'on en croit un courrier de 1820, un ouragan a alors endommagé le château, et le président du Dizain, qui écrit ce mot au grand-baillif, estime qu'«il devient urgent de faire construire la porte et le corps de garde qu'on se propose d'y établir»[104]. C'est probablement la construction du corps de garde que réalise le maître-maçon Jean Baptiste Villa, qui se plaint au gouvernement, en janvier 1821, de pertes financières sur ce travail[105]. Les mesures données font penser qu'il s'agit de l'annexe construite dans l'angle entre le château et la tour d'escalier, et qui sera démolie un siècle plus tard. On ne sait pas si le mur qui contient la porte elle-même a été reconstruit dans ces années, mais la menuiserie a en tous les cas été refaite en 1834[106]. Elle était peinte avec des fasces et des chevrons aux couleurs du canton et surmontée d'un écusson valaisan et d'une sentence: «VIVAT ET FLOREAT VALESIANORUM LIBERTAS». L'inscription n'a peut-être pas été réalisée, mais les couleurs ont effectivement été passées sur la porte, ainsi qu'en témoignent d'anciennes cartes postales. La ligne de chemin de fer, construite à la fin des années 1850, impose la démolition partielle du mur fortifié entre le château et le Rhône. Celui-ci avait dû subir déjà quelques amputations par la prolongation du canal Stockalper jusqu'au lieu-dit Barnex, vers 1842[107]. En 1902, de graves inondations provoquent l'effondrement de toute la partie est de l'édifice, qui servait alors de logement et de bureau à un gendarme[108]. Il est rénové dans un volume plus modeste, sur des plans de l'architecte sédunois Joseph Dufour, en utilisant un mur intérieur de refend comme nouvelle façade[109]. Ces travaux permettent l'élargissement du canal Stockalper. Le château est classé MH en 1907-1910. Vers 1935, la porte elle-même et sa muraille sont sacrifiées à l'élargissement du passage routier même si un projet de tunnel dans le rocher voisin avait été discuté. L'édifice est classé au niveau fédéral en 1958, alors que l'on procède à la rénovation des façades. Une nouvelle campagne de travaux sous la direction du bureau Zimmermann permet la rénovation de tout le bâtiment, entre 1974 et 1978. Notons pour terminer que l'importance stratégique du lieu ne s'est jamais estompée puisqu'une position de barrage a été installée durant la seconde guerre mondiale au niveau du château, coupant par des ouvrages antichars et des postes de mitrailleuses l'espace entre le rocher et le Rhône[110].

Description extérieure

La façade qui regarde vers Port-Valais est considérée comme façade nord.

Le château, formé d'un corps de logis et d'une tour d'escalier (env. 11,50 m de large pour une longueur d'env. 16 m pour le logis et la tour, env. 12 m pour le logis seul), constitue le nœud d'un complexe défensif qui, autrefois, barrait totalement la mince langue de terre comprise entre le Rhône et la falaise, formant un long front rectiligne face à Port-Valais (fig. 127). Une muraille crénelée prolongeait

le château proprement dit jusqu'au fleuve, avec peut-être une tourelle à son extrémité. A l'ouest de l'édifice, entre la tour d'escalier et la falaise, la porte, simple ouverture en pierre de taille en arc surbaissé que l'on fermait par deux vantaux, était surmontée d'un mur percé de meurtrières. Un pont-levis enjambait à cet emplacement le fossé qui courait sur tout le long du dispositif. La suppression progressive de la muraille vers le Rhône et de la porte, le raccourcissement du corps de logis, après son effondrement partiel, ainsi que le comblement du fossé, ont largement atténué la sévérité de l'ensemble.

Dans le château se côtoient deux fonctions souvent antagonistes : la défense, du côté de Port-Valais, et l'habitation, du côté de Vouvry.

Le corps de logis compte trois niveaux sur cave, et un comble sous une toiture à deux pans. La tour d'escalier, qui domine le bâtiment, est surmontée d'une toiture en pavillon sommée d'un épi de faîtage. La répartition des percements dénote une recherche générale de symétrie qui, liée à la sobriété des éléments décoratifs, confère à l'ensemble un caractère sévère qui convient à la fonction militaire de l'immeuble. Les encadrements en pierre de taille, comme les chaînes d'angle en harpe qui encadrent les façades, en renforcent l'aspect massif. Les contrevents actuels, au décor flammé rouge et blanc, remplacent de plus anciens à chevrons.

La façade nord, destinée à la défense, présente trois rangées de canonnières horizontales régulièrement disposées. Deux rangées supplémentaires existent dans les parties hautes de la tour d'escalier. La façade est, recomposée après l'effondrement de 1902, propose deux fenêtres par étage et un oculus dans le comble, qui reprennent les typologies anciennes. Son rez-de-chaussée est caché par des annexes depuis la dernière restauration. Cette façade est connue partiellement dans son état de la fin du XIX^{e} siècle par des photographies qui montrent les deux étages supérieurs, percés chacun par deux fenêtres simples, un peu plus au sud qu'actuellement. L'oculus d'origine était axé sur les fenêtres et se situait donc plus au sud que le faîte. La façade sud du corps de logis signale la partie habitable par l'abondance des percements. Ils sont plus grands dans les deux étages inférieurs qu'au troisième, où ils remplacent depuis la fin du XIX^{e} siècle des oculi et des canonnières. Les ouvertures explicitent la distribution intérieure : deux fenêtres à baies jumelées pour la grande salle, une simple pour la chambre voisine, également éclairée, à chaque étage, par une fenêtre double du côté occidental. Outre ces fenêtres, la façade ouest comprend encore une grande porte en plein cintre donnant accès à la cave (une porte au sud, visible sur certains dessins mais percée par la suite dans les maçonneries, est actuellement condamnée). Un oculus éclaire le



Fig. 127. Vouvry, château de la Porte-du-Scex. Vue du sud. Etat en 2004. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 121.

comble. La façade sud de la tour d'escalier, au bas de laquelle était accolée une dépendance, en tout cas dès le XIXe siècle, comprend l'actuelle entrée. Au-dessus, seuls deux oculi et une canonnière horizontale donnent un peu de jour. La façade ouest de cette tour est en revanche plus ajourée. Outre une porte de plain-pied (actuellement transformée en fenêtre) trois fenêtres géminées l'éclairent ainsi qu'un oculus sous la toiture, qui fait pendant, pour la pièce supérieure, à une ouverture quadrangulaire du côté est. La façade nord, nous l'avons vu, ne comporte que des canonnières horizontales.

Description intérieure

Le château intègre assez clairement les deux parties qui correspondent à la double fonction de l'édifice. Le tiers nord, dont la largeur est définie par la cage d'escalier, est destiné à la défense et aux circulations, les deux tiers sud, à l'habitation. Cette coupure se lit également dans la position décentrée du faîte du toit.

L'escalier, de plan rectangulaire, est à rampe-sur-rampe, tournant à droite, à deux volées et repos intermédiaire se développant autour d'un mur-noyau parallèle à la façade nord. Il permet en particulier une rapide distribution de tous les niveaux de canonnières du château, soit directement, soit par les vastes couloirs qu'il dessert. Comme la cage d'escalier, ceux-ci sont voûtés d'arêtes, hormis le niveau supérieur. Si les ouvertures des canonnières horizontales sont réduites au minimum en façade, elles sont accessibles dans les couloirs par des niches facilitant le mouvement de l'arme par son desservant.

Le logis était sans doute composé de deux appartements distincts superposés. L'existence de deux cuisines est attestée par l'inventaire du mobilier du château, établi en 1695, qui précise que celle du haut est alors vide, l'ensemble étant peut-être utilisé alors comme logement unique[111]. Un troisième niveau, d'une hauteur moindre et peu éclairé, devait être ce que l'on appelait, en 1695, le grenier. Il existait aussi, toujours selon l'inventaire de 1695, «un petit poile de la garde» et «une cuisine de la garde», à laquelle on lie immédiatement la cave. Ce local de garde se situait sans doute dans l'annexe qui existait dans l'angle entre la tour d'escalier et le logis, à proximité immédiate du portail que les gardes devaient surveiller. Chaque logis était composé d'une cuisine, à l'est, et d'une grande pièce boisée, au centre, séparée par une paroi de bois d'une chambre à l'ouest. Sous les pièces boisées se trouvait la cave, en sous-sol (les locaux actuels sous les couloirs sont un aménagement des années 1970). La partie dévolue aux cuisines est celle qui s'est effondrée en 1902. On ne sait si une cave existait sous les cuisines.

Enfin, à l'extrémité supérieure de la tour d'escalier, une dernière pièce domine toute la construction. Elle est couverte d'une voûte d'arêtes multipartite et comporte deux canonnières agrandies en façade nord, un oculus sur chacune des façades sud et ouest, et une petite fenêtre quadrangulaire en façade est.

Des aménagements intérieurs ne subsistent guère que quelques boiseries et un fourneau en pierre ollaire. Les boiseries sont relativement simples : d'étroits panneaux verticaux séparés par des couvre-joints. Seuls ces derniers portent des moulures continues qui butent contre les sablières basse et haute. Les plafonds sont à caissons peu profonds, marqués par de minces couvre-joints moulurés. Le fourneau en pierre ollaire, cylindrique, à trois niveaux, porte la date de 1678 de part et d'autre d'un écu chantourné, lui-même surmonté de deux autres écus semblables. Aucun des trois ne semble toutefois avoir porté d'armoiries. Ils n'ont manifestement pas été terminés, ce que l'on peut comprendre si le châtelain ne se souciait pas d'habiter sur place. D'autre part, si Stockalper était vraiment l'inititateur du projet, l'année 1678 marque la fin de son mandat comme grand-bailli et le début de sa disgrâce.

Appréciation

Il convient en premier lieu de relever la rareté, en Valais, de constructions à but défensif à la fin du XVIIe siècle. En effet, les conflits paraissent alors moins proches que durant le Moyen Age. Loin des tours fortifiées antérieures, les édifices de représentation s'inspirent dès lors plutôt d'habitations civiles, même s'ils conservent parfois l'un ou l'autre aménagement militaire symbolique. Ce sont bien souvent des archères ou canonnières, par exemple celles en forme de trou de serrure au haut des tours du château Stockalper à Brigue (1658-1678). Le système défensif du château de la Porte-du-Scex est donc particulièrement intéressant car la répartition dense

et régulière des canonnières ainsi que leur accessibilité aisée devait en faire un instrument efficace en cas de nécessité en plus de son aspect dissuasif. Le logis se rattache en revanche à une architecture plus habituelle, d'un caractère avant tout fonctionnel, sans ostentation, que l'on connaît bien ailleurs.

LA MAISON DE COMMUNE
(Grand-Rue 25)

Historique

Les premières traces documentaires d'une maison de commune à la fin du XVIIIe siècle nous montrent que l'on s'est alors contenté d'acheter un bâtiment existant que l'on a adapté à sa nouvelle fonction[112]. Vers le milieu du XIXe siècle en revanche, la décision est prise de bâtir de toutes pièces une maison de commune, avec l'idée d'en faire un édifice vraiment représentatif. Vers 1840, les terrains nécessaires sont acquis près du bâtiment traditionnellement appelé « la Tour ». Les plans, établis sur la lancée, sont payés en 1848 ou 1849 à l'architecte veveysan Jean Gunthert[113]. Celui-ci est également l'auteur d'un projet pour le portail de la Porte-du-Scex en 1824[114]. Son fils Henri, architecte lui aussi, semble l'avoir secondé, peut-être pour les plans, en tous les cas pour l'exécution puisque c'est lui qui signe les courriers adressés à la commune de Vouvry[115].

La construction de la maison de commune commence en 1842. On sait que la maçonnerie est exécutée par Jean Rigoli, de Monthey, puis par son cousin Joseph Rigoli, après la mort tragique du premier dans les combats du Trient (1844)[116]. La charpente est taillée par Jean Vial, de Vionnaz[117]. A la fin de l'année 1844, on termine le gros œuvre, mais les derniers travaux se poursuivent encore en 1845-1846[118]. Quelques adjonctions interviennent encore plus tard, probablement en fonction des disponibilités de la trésorerie. Un balcon avec balustrade est payé en 1852[119]. Une cloche est commandée en 1854 à la maison Treboux, de Vevey[120]. Enfin, on peut rappeler l'installation, en 1867, de la fontaine qui orne la place[121].

Description

Le bâtiment offre un aspect somme toute assez sévère, même si l'architecte prévoyait que les parties supérieures, dévolues à l'enseignement, seraient plus riantes que les locaux administratifs[122] (fig. 128). Bâti en maçonnerie sur un plan rectangulaire, il comporte trois niveaux sur caves et un comble couvert



Fig. 128. Vouvry, maison de commune, Grand-Rue 25. Vue du nord-ouest, milieu du XIXe siècle. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

d'une toiture à croupes. Les deux premiers niveaux s'élèvent sur un soubassement de pierre de taille correspondant aux caves. Ils sont marqués latéralement par une chaîne d'angle en harpe et séparés de l'étage supérieur par un bandeau continu. Ce niveau présente en revanche des pilastres d'angle. Une corniche souligne la base de la toiture. La façade principale est orientée au nord, vers la petite place qui borde l'ancienne grande route. Au rez-de-chaussée, une série d'arcades en plein cintre, en pierre de taille, mène à un espace couvert sous lequel s'ouvre l'entrée de l'édifice. Les trois arcades médianes, relativement basses et étroites, sont flanquées de deux ouvertures plus amples. Des cinq percements rectangulaires du premier étage, les trois centraux, plus rapprochés, sont mis en évidence par un linteau mouluré. Ils donnent sur un balcon et reprennent l'idée du traditionnel étage noble. Au deuxième étage, cinq autres percements rectangulaires sont alignés sur les ouvertures inférieures. Leur tablette est formée par le bandeau continu.

Les autres façades sont plus simples. Tous les percements, avec un encadrement rectangulaire simple en pierre, sont distribués avec une certaine régularité, en fonction des dispositions intérieures. Quelques lucarnes s'ouvrent encore dans la toiture, sommée d'un petit clocheton en charpente.

L'intérieur, modifié au gré des nécessités, reflète encore l'orthogonalité générale. La cage d'escalier se situe au milieu de l'édifice, dans sa moitié ouest. Elle comprend un escalier tournant à droite autour d'un jour central, à trois volées droites et deux repos. La rampe d'appui en ferronnerie porte une main-courante en menuiserie. Elle bute contre des colonnes à chacun des trois niveaux de paliers, à l'arrivée d'une volée et au départ de la suivante. Ces colonnes en pierre portent les paliers. Elles sont cylindriques, posées sur un socle quadrangulaire et surmontées d'un chapiteau de type toscan.

LA « TOUR »
(Grand-Rue 16 et 18 et rue Emmanuel-Bonjean 1)

Historique

On ignore à quand remonte la construction de la tour primitive. Constituant l'un des édifices les plus anciens du village, avec une prestance que l'on ne reconnaît plus guère aujourd'hui, la tour a été attribuée par les historiens à presque toutes les familles nobles possessionnées dans ce lieu. Mais même s'il est vraisemblable qu'elle servait de siège à l'une d'entre elles, peut-être au représentant de l'abbaye de Saint-Maurice, son histoire n'est pas documentée de manière irréfutable avant la fin du Moyen Age[123]. Néanmoins, le plafond des pièces actuelles ménage un espace sous la poutraison d'un plafond antérieur conservé, qui a pu être datée par la dendrochronologie de 1462[124]. Nous remontons ainsi en tout cas jusqu'au XVe siècle, mais seule une analyse archéologique pourrait déterminer si cette date correspond à une première construction ou à une réfection.

C'est à la fin du XVIe siècle que la tour et ses dépendances apparaissent aux mains de la famille Perrondetti. Toutefois, la situation financière de celle-ci ne paraît guère avantageuse à ce moment. On le sent en particulier dans les nombreuses ventes de biens situés aux environs de la tour, consenties par Jean Perrondetti, parfois pour régler des hypothèques laissées par son père Bernardin[125]. En 1578, la tour est reconnue par Jean et par son frère François, représenté par son tuteur[126]. François ne semble pas parvenir à rétablir sa fortune puisqu'en 1619 ses biens meubles et immeubles sont en liquidation judiciaire[127]. Les droits sur la tour passent alors en diverses mains.

Le notaire et châtelain Christian de Nucé s'attelle au rachat de ces droits et réunit l'entier de la propriété avec ses annexes[128]. C'est lui qui les reconnaît en 1637[129]. Il complète encore ses possessions par l'achat, en 1649, d'une maison et dépendance à l'ouest de la tour[130]. Après son décès, ses fils Jean et Michel procèdent au partage[131]. Jean reçoit l'ancienne maison paternelle et Michel obtient la tour des « Perraudet » avec ses annexes, qu'il ne gardera que quelques années.

Le fameux Gaspard Stockalper, à qui la Diète avait accordé en 1650 une concession pour le creusement d'un canal de Vouvry au lac, avait acheté dès 1653 de nombreux biens dans ce lieu[132]. Il acquiert la tour et ses annexes, le 1er juillet 1656, de Michel de Nucé[133]. Il obtient en outre la bourgeoisie de Vouvry le 11 mars 1657[134]. On pense que la tour passe aux mains de l'Etat, avec de nombreuses autres propriétés, lors de la dépossession de Stockalper par la Diète, dès 1678.

L'utilité de l'immeuble pour l'Etat étant discutable, même si l'on songe à en faire un dépôt de sel[135], et les édifices tombant en ruine malgré

plusieurs réparations urgentes, dont la toiture refaite après un abaissement de la tour[136], on estime qu'il vaut mieux s'en séparer[137]. En 1710, «le bâtiment et tour» sont vendus au notaire et curial François Levet[138]. La date de 1724, visible sur l'enduit du comble, atteste de travaux entrepris peu après l'achat de l'édifice. L'ensemble passe ensuite par succession à Ange Pignat. Ses héritiers vendent le tout en 1763 à une autre branche de la même famille. Au XIXe siècle, de grands travaux sont entrepris sur le corps principal de l'habitation et ses annexes, donnant à l'édifice, du moins à ses façades, l'aspect unitaire qu'il a conservé jusqu'à nos jours. Le bâtiment, resté en mains privées, est classé MH en 1979.

Description

A défaut d'une analyse archéologique approfondie de l'édifice, il est difficile de reconstituer les différentes phases de son développement. Dans son extension actuelle, la maison forme un L, le long de la Grand-Rue et de la rue Emmanuel-Bonjean, abritant à l'arrière un jardin d'agrément (fig. 129). L'examen attentif du bâtiment révèle la position de l'ancienne tour, grâce à sa toiture à croupe fortement pentue qui se distingue d'une courte extension, à l'est, et de deux corps de bâtiment, à l'ouest et au nord, couverts de toitures à croupe et coyaux.

Si les toitures demeurent assez disparates, hormis la série de modillons qui les soutient, les façades sur rues ont été unifiées par les travaux du XIXe siècle. La plus représentative, celle qui donne sur la Grand-Rue, au sud, est caractérisée par un aspect très symétrique. Ses trois niveaux sur caves sont bien délimités entre eux. Le rez-de-chaussée est traité en pierres de taille qui lui confèrent un aspect massif et solide. Un bandeau saillant, sur lequel s'appuient les fenêtres du premier étage, délimite ce traitement spécifique. Les fenêtres du deuxième étage sont posées sur un second bandeau saillant. Les angles ne sont en revanche pas marqués. Huit travées de fenêtres rectangulaires à encadrement de pierre rythment les étages. Quatre assez serrées dans l'annexe ouest, trois plus espacées correspondant à l'ancienne tour et une dernière dans la petite extension orientale. Au rez-de-chaussée, les percements sont en arc surbaissé et d'assez grandes dimensions pour les portes-fenêtres de l'espace commercial et les portes à usage agricole du corps de bâtiment ouest. Un garage a été accolé par la suite à l'est de la maison.

La façade orientale est traitée plus simplement. On n'y trouve pas de bandeau horizontal aux étages, ni de pierres de taille au rez-de-chaussée. Les autres façades sont assez hétéroclites et traitées avec moins de recherche esthétique. L'intérieur a quant à lui subi de nombreuses transformations.



Fig. 129. Vouvry, la «Tour», Grand-Rue 16 et 18 et rue Emmanuel-Bonjean 1. Vue du sud-est. Etat en 1972. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

MIEX

LA CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

(555.729/132.059)

La chapelle du Sacré-Cœur de Jésus se trouve à la sortie du hameau de Vésenand, en direction du Flon. Consacrée en 1917, elle est restaurée en 1974-1975 par le bureau ZIMMERMANN qui planifie l'adjonction d'une sacristie sur le côté amont du chœur. Son plan est simple : la nef rectangulaire (env. 10,5 × 8 m) se poursuit par un chœur semi-circulaire un peu plus étroit (profondeur env. 3,5 m). Sur la façade principale s'ouvre la porte d'entrée surmontée d'une petite fenêtre. Les autres façades comptent six fenêtres en plein cintre avec des encadrements de granit : deux sur chacune des parois latérales de la nef et deux dans le chœur, de part et d'autre de l'ancien autel. Une toiture à demi-croupe couvre la nef. Un retrait la démarque de la toiture arrondie du chœur. Vers le milieu du faîte se dresse un clocheton ouvert assez élancé, à toiture pyramidale et coyaux.

L'intérieur est très sobre. Seule une tonalité plus foncée souligne le plafond de plâtre en berceau surbaissé et les quatre pilastres à chapiteaux du chœur. De ceux-ci, deux marquent latéralement l'entrée au sanctuaire, lisible au sol par deux marches. Deux autres s'appuyaient sur l'autel pour encadrer le tabernacle et la statue du Christ qui le surmontait. L'autel ayant été supprimé, ils n'ont plus d'appui. Le plafond du chœur est prolongé en son centre par une petite coupole ornée d'une croix de Saint-Maurice.

L'édifice a été dépouillé des quelques éléments décoratifs qui formaient une sorte de corniche sous le plafond et ornaient les pilastres, ainsi que de l'autel et des statues du début du XX^e^ siècle. De nouvelles les ont remplacées, de même que de simples croix ont pris la place du chemin de croix de 1920[139].

TANAY

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DES NEIGES[140]

(553.449/132.728)

La chapelle Notre-Dame des Neiges a été construite vers 1900 par Raphaël Levet, propriétaire de l'hôtel du lac de Tanay, à proximité duquel elle était située. Remontant aux grandes heures du tourisme de Tanay à la fin du XIX^e^ siècle, l'établissement hôtelier lui-même a été rasé à la fin des années 1980 pour faire place à des logements de vacances. Pour la chapelle, un projet, daté de 1899, avait été établi par le bureau DE KALBERMATTEN[141]. Le bâtiment proposé, de plan rectangulaire, aux vastes dimensions pour un alpage (10 × 7 m de vide intérieur), reprenait un langage clairement néo-médiéval, à l'image de ce qui se fera sur un autre site d'altitude : la paroissiale de Revereulaz. Ce projet d'envergure n'a pas été réalisé. L'édifice consacré le 19 août 1901 est bien plus modeste, tant par ses dimensions (environ 4 × 3,5 m de vide intérieur) que par son aspect plus sobre. On ignore si les plans, approuvés par l'évêque en 1900, ont été réalisés par le même bureau d'architectes[142].

L'édifice rappelle de nombreuses chapelles d'altitude, en particulier par le large auvent qui le précède et qui permet d'augmenter, durant la saison estivale, sa capacité limitée. Cette toiture à demi-croupe est posée sur des poteaux, à leur tour soutenus par un muret en pierres qui délimite l'emplacement couvert. La chapelle est bâtie sur un plan très simple : une nef rectangulaire prolongée par un chœur semi-circulaire un peu plus étroit, mais relativement allongé (profondeur intérieure environ 3 m). Une toiture à deux pans, plus haute que l'auvent, couvre la nef et se termine en arrondi sur le chœur. Au niveau de l'entrée se dresse un petit clocheton ouvert, à flèche pyramidale et coyaux. La porte d'entrée en arc surbaissé (rectangulaire à l'origine) est accompagnée de deux petites baies rectangulaires. La nef est ajourée de quatre fenêtres en arc surbaissé, deux par façade latérale. Une fenêtre identique perce le chœur, dans l'axe, mais elle est actuellement condamnée par une armoire.

L'intérieur est ouvert jusqu'à la charpente. Une marche délimite l'accès au chœur. Le mobilier est très simple, hormis la table d'autel, avec ses quatre colonnettes définissant trois panneaux décorés de motifs losangés, qui pourrait ne pas être d'origine.

VIONNAZ

INTRODUCTION[1]

La commune de Vionnaz, au contraire de ses voisines, ne s'étend pas jusqu'au Rhône, mais s'arrête au canal Stockalper (env. 380 m d'altitude) (fig. 130, 131). Au-delà, la plaine est partagée entre les communes de Vouvry et de Collombey-Muraz, qui lui sont également limitrophes, respectivement au nord et au sud, jusqu'à la crête montagneuse qui s'étire à l'ouest (env. 2000 m d'altitude). Cette barrière naturelle forme la frontière avec la France voisine. Le village principal, Vionnaz, est situé au pied du coteau, sur le cône de déjection formé par le torrent de la Greffaz. Les agglomérations secondaires, Mayen, Revereulaz et le village de Torgon, s'étagent sur le coteau, jusqu'à la station touristique moderne de Torgon (1100 m d'altitude) (fig. 132, 133).

Plusieurs graphies très proches sont relevées par l'armorial valaisan qui propose de faire dériver ce nom du mot celtique *ona*, signifiant eau courante : *Viona* 1254-1282-1428-1723, *Vyona* 1345, *Vionna* 1547.

Jusqu'au XVI[e] siècle, Vionnaz est une possession du prieuré de Lutry, dépendant de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin de Savigny-en-Lyonnais. On pense que Vionnaz, avec Collombey, aurait pu être donné à cette maison ecclésiastique par un familier de Rodolphe III du nom d'Anselme. Après le rattachement du Chablais au Valais, en 1536, la seigneurie de Vionnaz reste en mains du prieur de Lutry, Jean de Montfalcon (1513-1551), jusqu'au décès de celui-ci. Elle est ensuite administrée par un châtelain nommé par la Diète. L'Etat possède aussi depuis lors le patronat de la cure, jusqu'en 1907.

Au début du XIV[e] siècle, on dénombre environ 50 feux soumis à redevances. En 1436, ce nombre passe à 60, pour redescendre à une vingtaine à peine en 1494 et en 1536. 514 personnes sont dénombrées en 1798, 776 en 1850 et 800 en 1900.



Fig. 130. Vionnaz et ses environs sur la carte Siegfried. Extrait des feuilles 474 et 474 BIS (1895), 475 (1890), 476 (1892). 1:25000. swisstopo BA150009.

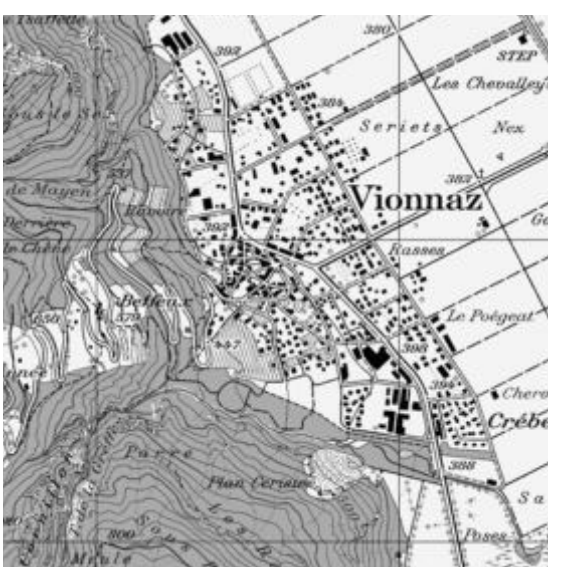


Fig. 131. Vionnaz et ses environs sur la carte nationale. Etat en 2010. 1:25000. swisstopo BA150009.

L'agglomération

Vionnaz a probablement toujours occupé son emplacement actuel. Un premier relevé cadastral (fig. 134), daté 1775, montre un habitat quelque peu éclaté, avec de nombreux jardins entre les maisons et un réseau de chemins très ramifié. L'habitat se développe alors entre l'ancienne église et l'ancien «grand chemin royal» qui arrivait depuis Vouvry par le même tracé que l'actuelle route cantonale, mais qui en repartait en se rapprochant un peu plus des contreforts montagneux.

Le village est totalement ravagé par un incendie, le 20 août 1800, qui détruit, selon un témoin contemporain, 65 maisons et 75 granges[2]. Il n'y a guère que «le château», construit en pierre, qui en réchappe, ainsi que la plus grande partie de l'église. Si le parcellaire ne s'en trouve pas changé, le visage architectural du lieu est largement remodelé par les reconstructions. La même année, peut-être suite à cet incendie, la fontaine située au sud du village reçoit son ample bassin en «marbre», accolé à un ancien fût daté 1674 (fig. 135). D'autres incendies postérieurs, comme celui du 5 mai 1901, ont également modifié l'image du site, mais dans une moindre mesure[3].

Comme pour les autres villages de plaine, la construction de la nouvelle route du XIXe siècle favorise l'édification de quelques grandes maisons sur son tracé. Une croix en calcaire de Saint-Triphon, taillée par Pierre Manet, est installée au lieu-dit vers les Langins en 1823[4]. Une autre est payée au tailleur de pierre de la carrière de Collombey en 1834[5]. Celle du cimetière, avec un Christ, remonte à la mission de 1904. Des bassins de granit sont



Fig. 132. Vionnaz, vue aérienne. Etat en 1984. Photo Charles-André Meyer. SDT, Etat du Valais. – Texte p. 128.



Fig. 133. Vionnaz, vue aérienne de l'agglomération. Etat en 2014. Photo DronePhoto/Michel Martinez et Bernard Dubuis. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 128.

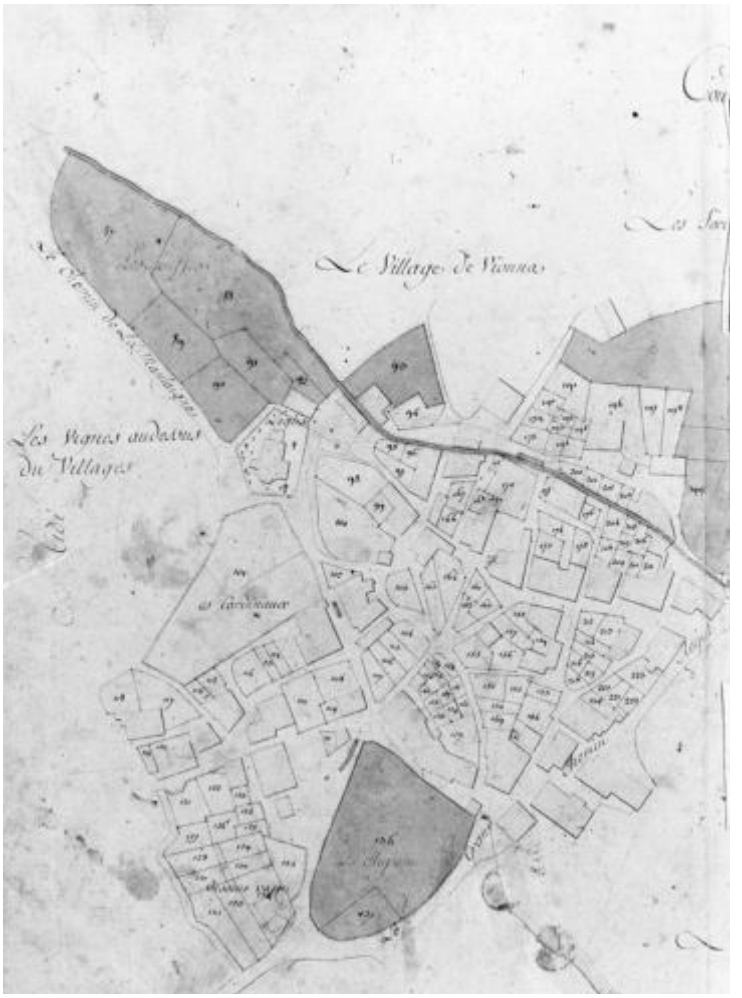


Fig. 134. Vionnaz, détail du relevé cadastral de 1775 représentant le centre du village. AEV, Vionnaz, L17, feuille 2. Photo AEV, Sion. – Texte p. 129.



Fig. 135. Vionnaz, le bassin de la fontaine remonte à l'année de l'incendie du village, 1800, alors que le fût est daté 1674. Etat en 2014. Photo Sabine Frey. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 129.



Fig. 136. Plan de l'agglomération de Vionnaz, état en 2015. 1:5000.
1. L'église paroissiale de l'Assomption de la Vierge Marie – 2. Le clocher de l'ancienne église – 3. La maison de commune – 4. La maison dite « Barberini ».

installés à la fin du XIXe siècle, dont un commandé en 1879 pour le bas du village[6]. La voirie subit une modification importante lors de l'aménagement de la nouvelle route de Torgon, dans les années 1920, qui atténue l'étroitesse et la raideur des anciens chemins. Enfin, dès le milieu du XXe siècle, le village se densifie et commence un fort développement vers la plaine.

Les cadastres

La communauté signe en 1773 une convention avec Eugène Hyacinthe de Nucé pour l'établissement d'un cadastre[7]. Deux ans plus tard, une autre convention est passée avec un dénommé Gautier pour compléter ce travail afin d'établir un plan général de la commune avec mise en couleur des différents types de biens[8]. Le recueil de plans, daté de 1775 et encore conservé de nos jours, fait certainement partie de ce travail[9]. Un cahier des charges pour un nouveau cadastre est établi en mai 1865 et le mandat est attribué à Miltiade Fumey[10]. Le travail est exécuté l'année suivante, même si les autorités ne reconnaissent les nouveaux registres et plans qu'en 1872[11]. De nouveaux registres de mutations sont établis à l'extrême fin du XIXe siècle[12], mais les plans antérieurs sont encore utilisés jusqu'à l'établissement d'une nouvelle série, dans les années 1930.

LA DIGUE DE LA GREFFAZ [13] (558.320/128.566)

Afin d'éviter les inondations récurrentes du torrent de la Greffaz, contre lequel les « barrières » précédentes se sont révélées bien souvent inefficaces, la Diète décide en mai 1741 la construction d'une digue importante destinée à repousser le lit du torrent vers les contreforts montagneux sud[14] (fig. 137). Dans la partie haute de cette digue a été encastrée une pierre (env. 110 cm de haut et 65 cm de large) commémorant ces travaux d'envergure. Sa moitié supérieure comprend deux écus aux armes des Sept-Dizains, surmontés d'une couronne accostée de la date 17 – 42. La position oblique des deux écus ménage au centre de la pierre un espace pour le troisième, aux armes Burgener, qui interrompt la partie haute de l'inscription. Celle-ci occupe le solde de la moitié inférieure : « EXPE – N ◊ S / SVPMI ◊ – STATVS ◊ / ILL ◊ ET EXCL – MOMAGCO / DN ◊



Fig. 137. Vionnaz, digue de la Greffaz et inscription rappelant sa construction en 1742. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 131.

FCO IOP BONRGVENET / BALLVO REIP ◊ COLNO ET CAPIO / VESPI DIRECTORO ◊ N ◊ IOSP / EMA ◊ DN FADN ◊ DE ◊ TORP ◊ / BAMD ◊ ET CAST ◊ MON / T ◊ O SVBDIREOTORE». Malgré de multiples imprécisions dans la gravure, on y lit le nom des principaux responsables de cet ouvrage. La digue a été construite aux frais de l'Etat, sous la direction de François Joseph Burgener (1697-1767), assisté de Joseph Emmanuel du Fay (1702-1778). Burgener, qui avait été en particulier gouverneur de Monthey de 1727 à 1729, occupe lors des travaux la charge de grand-bailli (1742-1761)[15]. Du Fay est châtelain de Monthey (1739-1750 et 1755-1756) et banneret (1738-1775)[16]. Cette digue est prolongée en 1743 déjà, puis en 1760[17].

L'ÉGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE (558.478/128.766)

Historique

Visites: 11 février 1445 (AEV, Vionnaz, Pg29, Pg30, Pg31 et CALIOPÈ, p. 257), 1604 (Ap Vionnaz, 19), 7 mars 1627 par délégation au curé de Massongex (AEV, AV, 67/fasc.10/29), 7 juin 1755 et 28 août 1766 (AES, 251/143), 8 juin 1786 (AES, 251/144), 1796 (jour non précisé) (AES, 251/145 et *relatio status*, Ap Vionnaz, 15), 23 mai 1812 (AES, 251/146), 2-3-4 juillet 1822 (AES, 251/106-107), 16-17 juillet 1835 (AES, 251/108), 28-29-30 juillet 1864 (AES, 251/109 et *relatio status* 1863, AES, 251/26), 9-10-11 juin 1883 (AES, 251/110), 22 juin 1911 (AES, 251/111), 5 mai 1920 (AES, 251/112a).

La situation topographique du village, le vocable de l'église et la présence, non loin de cette dernière, de vestiges d'une villa romaine font supputer l'existence à cet endroit de l'un des plus anciens, si ce n'est le plus ancien, «centre ecclésial sur la rive gauche du Rhône en aval de Saint-Maurice»[18]. L'église de Vionnaz est mentionnée pour la première fois en 1140, dans une bulle du pape Innocent II, parmi les possessions du prieuré de Lutry qui dépendait de l'abbaye de Savigny[19]. La paroisse, dont Revereulaz se détachera en 1798, est constituée en tout cas avant 1282, mais on ne connaît rien des premiers édifices de culte, si ce n'est que dès les plus anciennes attestations, au XIVe siècle, l'église est dédiée à la Vierge.

C'est probablement dans la seconde moitié du XIVe siècle qu'un autel des saints Antoine et Denis est consacré. Une copie d'actes anciens, qui rappelle une donation en faveur de cet autel en 1369 déjà, pourrait indiquer un *terminus ante quem*, mais nous ne connaissons pas l'acte original[20]. En 1423, le testament de Perronet Finand et de sa femme, tous

deux de Vionnaz, mentionne un legs en faveur de l'autel Saint-Antoine, fondé par le père du testateur, Antoine[21]. La précision «extra chorum» évoque-t-elle le fait qu'il s'agit d'un autel latéral dans la nef ou une chapelle accolée à l'édifice? L'absence de fouilles archéologiques sur le site de l'ancienne église ne permet pas de trancher. En 1443, le 22 août, Guillaume Dubosson, également de Vionnaz, fonde un autre autel, dédié à la Sainte-Croix et à toute la curie céleste[22]. Le texte précise aussi «extra chorum».

Les bribes conservées de la visite de Guillaume de Rarogne, effectuée le 11 février 1445, signalent l'autel Saint-Antoine et Saint-Denis, ainsi que celui de la Sainte-Croix[23]. Au début du XVI^e siècle apparaît le vocable de Saint-Sébastien et Sainte-Barbe. On le trouve dans des reconnaissances de 1524, établies en faveur du notaire et métral Jacques Suchet, pour doter une chapelle que celui-ci doit fonder et construire, hors du chœur précise-t-on encore[24]. Ce sera chose faite quelques années plus tard (elle existe en 1527 puisqu'on y fonde des messes[25]), mais on ne sait pas exactement s'il s'agit d'une nouvelle construction, d'une adjonction à l'un des autels existants, ou du remaniement de l'un d'eux en intégrant les nouveaux vocables. Toujours est-il que les vocables de la Sainte-Croix et des saints Antoine et Denis, pour les autels latéraux, se retrouvent toujours dans les reconnaissances de 1549-1564[26]. Il semble, à la lecture des visites épiscopales des XVIII^e et XIX^e siècles, que l'autel de la Sainte-Croix est englobé dans celui du Rosaire et des saints Fabien, Sébastien et Barbe. L'autel Saint-Denis (et Saint-Antoine) ne disparaît qu'à la fin du XIX^e siècle.

En 1638 apparaît le vocable du Rosaire, consacré peu de temps auparavant en adjonction à l'autel des saints Sébastien et Barbe[27]. Malgré les demandes faites lors de la visite des paroisses, en 1627, ce n'est qu'en 1642 que l'on se décide à suivre les



Fig. 138. Vionnaz, esquisse pour un tabernacle avec convention de réalisation, dessinée par le sculpteur franc-comtois François Cuénot, 1642. AEV, Vionnaz, P215. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 134.

ordonnances du concile de Trente, relayées en Valais par les «Constitutions et décrets synodaux de 1626», et que l'on signe une convention pour un nouveau tabernacle avec le sculpteur franc-comtois François Cuénot[28]. Une très intéressante esquisse accompagne le contrat (fig. 138), mais on ne sait pas si l'œuvre a été effectivement réalisée. Le 7 novembre 1677[29], probablement après des travaux de réaménagement dans le style baroque qui prévaut alors, l'évêque Adrien V de Riedmatten consacre le maître-autel, ainsi que, du côté droit, celui de Saint-Sébastien et Sainte-Barbe[30]. Les comptes de la commune nous apprennent qu'en 1737 ou 1738 on installe un nouveau maître-autel, avec un tabernacle (nouveau?), œuvre de l'artiste Meienberg, habitant à Martigny[31]. Le même sculptera aussi un nouvel autel Saint-Denis, installé en 1740 ou 1741[32]. Un couvercle pour les fonts baptismaux, demandé lors de la visite épiscopale de 1755, est posé en 1762 ou 1763, d'après un dessin de maître Milan[33]. Les visites épiscopales de la seconde moitié du XVIIIe siècle donnent comme vocable des autels latéraux: le Rosaire et les saints Sébastien, Fabien et Barbe (du côté droit), ainsi que Saint-Denis (du côté gauche). La *relatio status* de 1796 ajoute au premier le vocable de la Compassion et au second les vocables des Trois-Rois et de Saint-Antoine. La visite épiscopale de 1864 indique l'autel de la Compassion, autrefois du Rosaire. La visite de 1883 précise qu'il est consacré le 11 novembre. En 1861, plusieurs paiements ont lieu pour des travaux de rénovation, en particulier au peintre Jean Rigoni[34]. Les autels latéraux sont restaurés en 1875 avec adjonction de deux statues achetées pour l'occasion: l'une du Sacré-Cœur de Jésus, l'autre de Notre-Dame des Sept-Douleurs[35]. C'est alors que l'ancien autel Saint-Denis est définitivement consacré au Sacré-Cœur, par permission de l'évêque.

On ne connaît pas l'église ancienne qui correspondait au clocher-porche de 1581. Sur le relevé cadastral de 1775 on ne lit que le contour, au sol, de l'édifice[36]. Le clocher-porche donnait alors accès à une nef prolongée par un chœur terminé par une abside à trois pans. De part et d'autre existaient des chapelles latérales. A celle du nord était adjoint un volume supplémentaire qui devait servir de sacristie. Le plan cadastral de 1866 montre un même contour, avec toutefois une sacristie plus développée, dépassant le chevet, signe d'une probable reconstruction de cette dernière au XIXe siècle[37]. Si l'on mentionne des réfections en tavillons, de chêne essentiellement, au cours du XVIIIe siècle[38], ce sont des tuiles que l'on paie au siècle suivant, à la suite de l'incendie de 1800[39].

Les visites épiscopales de la fin du XIXe siècle demandent expressément l'agrandissement de l'église et un fonds est créé dès 1884. C'est sous l'égide du curé Georges Martin (1897-1917) que le rêve devient réalité. La décision de construire l'église à un nouvel emplacement est prise, aidée sans aucun doute par le don généreux d'un terrain, alors propriété du curé Vincent de Torrenté, natif de Sion.

Les plans sont élaborés par le bureau de Kalbermatten, dans un style résolument néo-gothique, avec un clocher-porche[40]. Les premiers projets datés remontent à 1899, les derniers plans de détail, à 1901. Les travaux démarrent en mars 1900[41]. La consécration peut avoir lieu le 9 juin 1903[42]. On ne laisse subsister de l'ancien édifice que le clocher gothique, désormais isolé dans le cimetière. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Isidore Preti, de Villeneuve, pour la maçonnerie, par Dominique Lanfranconi pour la pierre de taille et Paul Croci, de Sion, pour le marbre des autels. Le livre de compte de la construction précise, fait assez rare pour être signalé, la provenance des matériaux utilisés. Outre les bois fournis par la bourgeoisie et le sable extrait dans les environs, la pierre de taille a une provenance très diversifiée: «La noire pour soubassement, contre fort et moëllons ainsi que les fenêtres rondes de l'église vient de la carrière au Vorzier et la pierre blanche des angles de la construction vient des Evouettes (blocs erratiques). Les colonnes de l'église le dessus des deux autels latéraux ainsi que les fenêtres viennent des Evouettes. Les marches des trois autels viennent de Collombey. Les tombeau[x] des dits et leurs tables pierre noire viennent de la carrière au Vorzier. Les dessus des autels latéraux viennent des Evouettes et le grand autel du Tessin. Les paneaux en marbre rouge du gd autel et les croix des deux petits ont été faits avec de la pierre venant des forêts au dessus de Beffeu ainsi que la table de communion à part le dessus de dite table qui vient de St Triphon avec la plaque de marbre noir sur la porte de l'église ou est l'inscription[43].»

La tribune actuelle a été construite en 1938 sur les plans de l'architecte Franz Stark, à Chessel[44]. Une rénovation en plusieurs étapes a lieu dans les années 1960. La flèche du clocher est refaite sans lucarnes en 1964, avec une couverture en éternit. Le

chœur est ensuite réaménagé par le bureau d'architecte GUY FRACHEBOUD, de Vouvry, avec, en point d'orgue, la consécration du nouvel autel le 15 août 1967[45]. Si une nouvelle table d'autel tournée vers les fidèles est alors installée, les paroissiens demandent le maintien de l'ancien retable. Les stalles néo-gothiques et les décors correspondants sur les parois sont par contre supprimés. La chaire, devenue inutile, est également éliminée, de même que l'appui de communion[46]. L'église est classée MH en 1988.

Description extérieure

Construit à l'extrémité supérieure du village, à proximité de l'ancienne église, le nouvel édifice tient compte de la topographie en se plaçant perpendiculairement aux courbes de niveau. De ce fait, le chœur n'est plus orienté, mais tourné vers l'ouest. De type basilical, l'église est rigoureusement symétrique. Par le clocher-porche, on accède à la nef, formée par trois vaisseaux de cinq travées. Le chœur est composé de deux travées, l'une droite et l'autre polygonale à cinq faces. De part et d'autre s'accolent deux petits locaux, dont la sacristie, au sud.

La position de l'édifice sur une petite terrasse à laquelle mène une longue rampe d'escalier et la composition de la façade principale, avec son clocher-porche relativement élevé, que l'on atteint par une nouvelle série de marches, confèrent à l'ensemble un caractère élancé, confirmé par les étroits mais hauts percements en arc brisé du bâtiment (fig. 139).

La façade principale et le clocher sont mis en évidence par le choix de la pierre de taille, dans



Fig. 139. Vionnaz, église paroissiale de l'Assomption de la Vierge Marie, consacrée en 1903. Vue du nord. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

des tonalités grises, qui contraste avec les autres façades qui, hormis les encadrements et les contreforts, sont recouvertes d'un enduit blanc. Le clocher est formé de quatre niveaux soulignés dans l'architecture par des bandeaux ou des retraits. Les angles sont marqués par des contreforts qui, par retraits obliques successifs, s'arrêtent au-dessous du beffroi. Posé sur une rangée de modillons, un début de toiture à quatre pans permet l'émergence de la flèche octogonale qui se termine par une boule sommée d'une croix fleuronnée que surmonte un coq. La flèche d'origine, en pierre, était d'une typologie traditionnelle dans la région. Sa forme était sensiblement la même qu'actuellement, mais quatre lucarnes en pierre, surmontées de petites croix, aéraient la base de la partie octogonale.

La porte principale prend place dans un encadrement néo-gothique, dont le tympan est soutenu par deux coussinets. Ce dernier est décoré par une inscription et la date MDCCCCII. Au-dessus a été percée une fenêtre en arc brisé. L'horloge occupe le troisième niveau. Le beffroi est percé, sur les quatre faces, par des baies jumelées en arc brisé, surmontées d'un larmier de même forme. De part et d'autre de la base du clocher, deux petits volumes faiblement percés ménagent des espaces de circulation pour l'intérieur. Les bas-côtés reçoivent de la lumière par deux fenêtres en arc brisé que surmontent deux croix matérialisées dans la pierre de taille. Chacune porte la date 1900 correspondant à la construction du gros œuvre. Des contreforts marquent les angles. La façade-pignon, plus haute que les toitures des trois vaisseaux, masquées par elle, est protégée par une étroite couverture en bâtière, légèrement saillante.

Les façades latérales sont rythmées par les contreforts qui reprennent les poussées des voûtes, tant du vaisseau principal que des bas-côtés. Chaque travée est éclairée par une fenêtre en arc brisé dans les bas-côtés et par un oculus dans les parties hautes du vaisseau central. Remarquons que ces oculi représentent l'une des libertés les plus manifestes prises par l'architecte envers un style gothique «académique». Le chœur ne possède que trois percements: un oculus placé très haut dans le mur du fond et deux fenêtres élancées en arc brisé sur les parois obliques. Les locaux annexes (sacristie) présentent chacun une fenêtre double quadrangulaire sur la face latérale, surmontée d'un encadrement triangulaire.

Description intérieure

Le vaisseau central présente une élévation à deux niveaux (fig. 140). Les grandes arcades sont supportées par des colonnes dont le fût est en stuc imitant du marbre. Les bases et chapiteaux, sobrement taillés en octogones, sont en pierre de taille. A cette série d'arcades relativement basse répondent les oculi placés très haut. Le voûtement est formé de croisées d'ogives qui retombent, par l'intermédiaire de chapiteaux à crochets, sur des colonnettes engagées portées par les colonnes des grandes arcades. Le voûtement des bas-côtés



Fig. 140. Vionnaz, église paroissiale de l'Assomption de la Vierge Marie. L'intérieur vers le chœur. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

retombe également sur ces dernières et, contre les murs latéraux, sur des pilastres engagés en maçonnerie, à chapiteau quadrangulaire.

On accède au chœur par trois marches en «marbre», sous un grand arc brisé sans chapiteaux. Une croisée d'ogives couvre la travée droite, une voûte rayonnante, l'abside polygonale. Le voûtement retombe sur des colonnettes engagées qui ne reposent pas sur des bases situées au niveau du sol, mais sur des culots reliés entre eux par un bandeau mouluré, à environ 3 m du sol. Cette solution architecturale fait d'autant plus «flotter» les structures porteuses que les stalles qui meublaient autrefois la partie basse des parois latérales ont été supprimées.

Les vitraux

Les deux hautes fenêtres du chœur présentent une composition identique: à gauche, saint Georges dans une architecture gothique, à droite, saint Maurice. La verrière de gauche porte, en bas à droite, la signature du fabricant: «CHARLES WEHRLI . PEINTRE VERRIER ZURICH III». Les deux comportent un écu avec un calice et les initiales «G – M / C». Ils rappellent les libéralités du curé Georges Martin, à qui l'on doit la reconstruction de l'église. Le vitrail de l'oculus central, représentant le Sacré-Cœur de Jésus, provient probablement de la même maison zurichoise. Ceux de la nef et des sacristies sont également issues de la maison Wehrli. Certains sont en effet signés et l'un d'eux, dans la sacristie, est daté 1902. Ils ne présentent toutefois que des motifs géométriques pour les grandes verrières, des polylobes pour les oculi. Sur les parois latérales de la nef, six d'entre eux ont été remplacés par des réalisations figuratives dues à l'artiste établi à Ollon Frédéric Rouge[47]. Ils occupent les baies impaires des deux côtés des cinq travées, soit, à gauche, en 1 sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus apparaissant au-dessus d'une ville bombardée, en 3 sainte Bernadette et la Vierge de Lourdes, en 5 l'Ascension du Christ, et, à droite, en 1 saint Antoine de Padoue, en 3 sainte Marguerite-Marie Alacoque, en 5 le Christ ressuscité sortant du tombeau. Ils sont pour la plupart signés en bas à droite «F. ROUGE» et «A. GUIGNARD & J. SCHMIT / PEINTRE-VERRIERS . 1926 / LAUSANNE». Deux réalisations sont datées 1927. Divers donateurs sont mentionnés, dont le curé de l'époque Casimir Pralong.

Le mobilier

Les autels. Par leur architecture néo-gothique, les trois autels font partie d'une conception d'ensemble de l'édifice. Le maître-autel, avec sa statue de Notre-Dame de l'Assomption commandée par le curé lors de la construction, se distingue en particulier par le jeu de polychromie des marbres utilisés. L'autel du Sacré-Cœur (à gauche) et celui de Saint-Joseph (à droite) sont de facture plus simple. Les statues de ces derniers sont signées sur le socle: «P. VERMARE / LYON». La face du socle de celle du Sacré-Cœur porte encore: «MODELE APPROUVE PAR LE St PERE / LE 26 MAI 1901». Les autels eux-mêmes, comme la table de communion, sont l'œuvre du marbrier Paul Croci, de Sion[48].

L'orgue. L'instrument a été installé sur la tribune qui occupe une partie de la première travée. Il a été construit par Jean Baptiste Carlen, de la célèbre dynastie haut-valaisanne de facteurs d'orgue, et avait été placé dans l'ancienne église en 1811[49]. Des soufflets ont été adaptés en 1891[50]. Transformé lors de son déplacement dans l'édifice actuel, il a été totalement restauré vers 1990 et «inauguré» en octobre 1992. Les décorations baroques qui camouflent, sur le buffet, le haut des tuyaux, ont été ajoutées alors.

L'horloge. L'horloge de l'église avait été achetée en 1881 auprès d'Emile Bailly-Comte, à Norez-du-Jura (France)[51]. Elle a été transportée au nouveau clocher, puis remplacée par un mécanisme daté 1959, de la maison Baer, à Sumiswald.

Les fonts baptismaux. Les fonts baptismaux sont remboursés au curé en 1904[52]. La cuve est intégrée dans une construction en plâtre facilement déplaçable (h. 140 cm, diam. sur la bordure de la cuve: 50 cm). La structure porteuse est composée d'éléments d'architecture gothique (colonnes, chapiteaux, arcatures aveugles, etc.) rehaussés de couleurs (rouge, bleu, vert, doré) et de faux marbre gris ou noir (fig. 141).

Les confessionnaux. Les deux confessionnaux avec fermetures en vitraux colorés géométriques ont été payés en 1903 au menuisier Müller, de Monthey[53].

Les cloches

La première mention de cloche remonte à 1624. Une convention est alors passée entre les représentants de la communauté et les maîtres fondeurs



Fig. 141. Vionnaz, église paroissiale de l'Assomption de la Vierge Marie. Les fonts baptismaux, vers 1900. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 137.

de cloches Claude Iulbin, lorrain, et Martin Emeri, genevois[54]. Dans les comptes de 1699-1700 sont mentionnés plusieurs montants concernant le transport d'une cloche à Genève pour la refondre[55]. Le métal de cette ancienne cloche fait partie intégrante du paiement prévu par une convention du 12 avril 1700, signée M. Jacquet et fils, vraisemblablement de Genève[56]. Le reçu de celui qui amène la somme à Genève pour le paiement précise qu'il s'agit de deux cloches[57]. En 1716, une autre convention est passée avec Nicolas Besson, habitant Saint-Juilliez, pour la fonte d'une nouvelle cloche[58]. Quelques mois plus tard, Besson signe le reçu pour ce travail[59]. Gravement endommagées par l'incendie de 1800, les quatre cloches existantes sont refondues par Pierre Dreffet, de Vevey, qui en crée cinq nouvelles, installées dans le clocher en 1802. Une sixième viendra les rejoindre par la suite (comme les archives de la paroisse mentionnent la bénédiction de six cloches en décembre 1802, elle a vraisemblablement été faite en même temps, mais payée par des donateurs différents). Il faut relever le rare luxe de détails donnés par les inscriptions qui indiquent en particulier les libéralités du curé Jean François Guérin, sans lequel ces cloches n'auraient pu être refondues[60].

1. (fa 3, diam. env. 108 cm). Sous le décor végétal sobre du col: «SAINTE MARIE . PREMIERE PATRONNE DE VIONNA . PRIEZ DIEU POUR SES HABITANS ET POUR NOUS . QUE JAMAIS / ACCIDENT NE LES DESOLE ET NE NOUS REDUISE NOUS MEMES A UN SILENCE MORTEL L'AINEE DE MES SOEURS . / JE PARLE LA PREMIERE . ET POUR LA PREMIERE FOIS . L'AN 1802 . C'EST PAR LES LIBERALITES DE REVEREND / JEAN FRANCOIS GUERIN CHANOINE DE SABARIE CURE DE CE LIEU QUE JE SUIS ICI ET QUE MES SOEURS / ONT REPRIS LEUR EXISTENCE . LA PARROISSE DE VIONNA A VOULU QUE JE TRANSMETTE SA RECONAISSANCE / A LA POSTERITE J AI ETE FAITE AVEC MES SOEURS PAR PIERRE DREFFET FONDEUR A VEVEY». Le vase est orné d'une Crucifixion et d'une Vierge en pied.

2. (sol 3, diam. env. 98 cm). Sous le décor végétal sobre du col: «ANGE TUTELAIRE DE CE LIEU ET TOUS NOS GARDIENS, PRIEZ POUR NOUS, NOTRE BESOIN EST EXTREME DES LE / FATAL 20 AOUST 1800 . QU UN INCENDIE SANS EXEMPLE A TOUT REDUIT EN CENDRES . UNE SEULE MAISON ET 3 / GRANGES EXCEPTEES . J'AI BEAU N ETRE QUE PUISNEE DE LA PRECEDENTE ETANT SA SOEURS JUMELLE . JE SUIS DE MEME AGE». Le vase est orné d'une Crucifixion.

3. (la 3, diam. env. 88 cm). Sous le décor végétal sobre du col: «SAINT DENIS SECOND PATRON PRIEZ DIEU QUE CE FEU TERRIBLE NE RALLUME JAMAIS . ENTRE / TANT DE RAVAGES A CAUSE LA MORT A QUATRE PERSONNES ET AUX QUATRE SOEURS QUE NOUS / REMPLACONS LES PRECIPITANT SUR L'INVULNERABLE VOUTE . BIEN QUE DEUX SOEURS ME PRECEDENT / POUR LE RANG JE NE LEUR CEDE POINT POUR L'ANCIENNETE». Le vase est orné d'une Crucifixion et d'une

représentation de saint Denis, portant une mitre et tenant une crosse.

4. (si bémol 3, diam. env. 83 cm). Sous le décor végétal sobre du col : « SAINT JOSEPH PRIEZ DIEU QUE CES HORRIBLES FLAMMES QUI AVEC NOS BATIMENTS . MEUBLES / DENREES ET BEAUCOUP DE BETAIL ONT DETRUIT LA GRANDE HORLOGE ET LA POMPE A FEU / SE CHANGENT EN UN FEU D'AMOUR DE DIEU ET DU PROCHAIN POUR EMBRASER NOS COEURS . SI 3 / DE MES SOEURS SONNENT PLUS HAUT QUE MOI JE N EN SUIS NI MOINS AGEE NI MOINS HARMONIEUSE ». Le vase est orné d'une Crucifixion.

5. (do 4, diam. env. 74 cm). Sous le décor végétal sobre du col : « TOUS LES SAINTS ET SAINTES PRIEZ LE SEIGNEUR QUE LES GENS DE VIONNA SOIENT / DOCILES ET PROMPTS A NOTRE VOIX QUAND NOUS LES APPELLONS A L ADORATION DU TRES HAUT / ET QUE NON CONTENTS D ADMIRER NOTRE ACCORD ILS TRAVAILLENT A LE / RETABLIR ET CONSERVER PARMI EUX . C'EST LE SON DE LA CINQUIEME . L'ECHO DE TOUTES / ET DE MEME DATE ». Le vase est orné d'une Crucifixion.

6. (ré 4, diam. env. 65 cm). Sous le décor végétal sobre du col : « PERE ETERNEL SOUVERAIN ARBITRE DE L'UNIVERS SOYEZ NOUS PROPICE PARDONNEZ NOS / FAUTES . REPANDEZ VOS GRACES SUR NOS PERSONNES ET VOS BENEDICTIONS SUR NOS / TRAVAUX . FAITES NOUS VIVRE DANS LA SAINTETE LA PAIX ET LA PROSPERITE POUR / QU ENSUITE NOUS SOYONS DIGNES DE LA VIE BIENHEUREUSE . / DEUX AMATEURS SACHANT APPRECIER L EFFET D'UN SIXIEME TON DANS UN BEL ACCORD M ONT / FAIT FAIRE POUR ETRE ICI A LEUR VOLONTE ». Le vase est orné d'une Crucifixion.

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Ciboire. Style baroque, fin du XVII^e^ siècle (fig. 142). Poinçons de maître et de contrôle non identifiés ; sur la coupe en argent doré, poinçon de Paul Antoine Ulm de Vevey[61]. Argent doré, motifs décoratifs en argent repoussé, ciselé et amati (h. 39,2 cm). Pied circulaire à ressaut bombé, orné de grandes fleurs et feuilles, terminé par une corolle de motifs feuillus placée à la naissance de la tige à nœud piriforme gravé de feuilles. Fausse coupe en ajour, argent, constituée de grandes fleurs alternant avec des oves à motif d'enroulement réunis sous un ruban de palmettes. Couvercle reprenant le décor du pied en plus petit et réparti sur deux ressauts, sommé d'une demi-sphère outrepassée, surmontée d'une croix. Le poinçon de maître Ulm insculpé sur la coupe semble indiquer le remplacement de cette dernière lors de travaux confiés à l'orfèvre en 1786[62].

Calices (sans patène). 1. Style baroque, vers 1662. Poinçon du maître Gregor Leider et de la ville d'Augsbourg[63]. Vermeil, appliques en métal argenté (h. 20 cm). La réalisation du calice fait suite à un legs d'Etiennette de Nucé, épouse Barberini, dont les armes, avec celles de son époux, figurent sur la porte de l'ancienne église et au-dessus. D'après l'inscription, la pièce a été commandée par un membre de la famille Barberini, probablement le fils de la légatrice, Petermann. La mention « C. S. » précise la qualité de bourgeois de Sion reçue par cette branche de la famille en 1644. Sous le pied « EX LEGATO STEPNAE DE NVC BARBERINVS C.S. FIERI CVRAVIT 1662 ». Pied trompette, bombé à trois contours, orné de trois médaillons vides et de trois chérubins en applique. Tige constituée d'un nœud en urne garni de trois appliques de chute de fruits, accompagné d'une bague dentée. Coupe légèrement évasée, fausse coupe ajourée, avec motif de fleurs et symboles de la Passion : tunique, croix, lanterne. Les chérubins du pied ainsi que les chutes de fruits du nœud, grossièrement réalisés, semblent dus à une réparation. Daté vers 1662, ce calice est un exemple précoce d'orfèvrerie augsbourgeoise conservée en Valais, dont le goût pour de tels objets se développera surtout dès le milieu du XVIII^e^ siècle. – 2. Style rococo, 1757-1759 (fig. 143). Poinçon de Josef Tobias Herzebik et de la ville d'Augsbourg[64]. Vermeil (h. 26,4 cm). Pied contourné et mouluré, orné de motifs rocailles à cartouches repoussés. Tige avec bague unique et nœud en urne à trois faces. Coupe tulipe et fausse coupe reprenant les motifs rocailles du pied. – 3. Style néo-classique, début XIX^e^ siècle, avant 1803 date du don. Poinçon illisible sur le rebord du pied. D'après les mentions d'archives, il pourrait s'agir du maître Reinard de Saint-Maurice[65]. Métal doré (h. 23,9 cm). Don de Jean Pierre Fracheboud et de son épouse Anne Marie Dufour comme l'indique une inscription sous le pied : « I.P.F A.M.D. ». Pied circulaire à large bord



Fig. 142. Vionnaz, église paroissiale de l'Assomption de la Vierge Marie. Ciboire, par Paul Antoine Ulm, de Vevey, fin du XVII^e siècle. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 139.



Fig. 143. Vionnaz, église paroissiale de l'Assomption de la Vierge Marie. Calice, par Josef Tobias Herzebik, d'Augsbourg, 1757-1759. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 139.

en quart de rond orné de médaillons perlés séparés alternativement par des chérubins et des grappes, terminé par une surface lisse décorée d'une croix fichée. Tige à balustre lisse. Coupe tulipe avec filet et fausse coupe reprenant les motifs décoratifs du pied entre une bande de feuilles d'acanthe dressées et un cordon néo-rocaille.

Reliquaire. Croix reliquaire. Style baroque, début du XVIII^e siècle. Bois peint, Christ polychrome (h. 68,5 cm). Inscription sur le papier dans la fenêtre: «ALTARE/PRIVILEGIATUM/à 2 Nov. 1853/ usquead 2 Nov/1860.». Le crucifix s'élève d'un coffret rectangulaire à bordure ondée posé sur quatre pieds boules et décoré de part et d'autre d'une volute dont celle de gauche est cassée. Au dos, une petite porte permet l'accès aux reliques. Sur la face, une fenêtre circulaire entourée d'un décor rayonnant en métal peint permet de lire l'inscription qui indique l'utilisation de cette croix reliquaire comme crucifix d'autel dès 1853. Il s'agit vraisemblablement du crucifix à reliques que le curé Jean Théodore Morisod promet en 1729 de léguer à sa mort et qu'il utilisait probablement en remplacement des reliquaires volés avec d'autres objets liturgiques dans la nuit du 22 mai 1725[66].

Romaine Syburra-Bertelletto

Appréciation

L'édifice consacré en 1903 constitue le meilleur exemple conservé dans le district du style néo-gothique alors très en vogue en Valais. Il est travaillé jusque dans les moindres détails de l'architecture, mais aussi du mobilier intérieur. N'ayant pas subi de modifications trop importantes, il a largement conservé son caractère originel, au contraire d'autres églises contemporaines.

LE CLOCHER DE L'ANCIENNE ÉGLISE (558.440/128.788)

Lors de la démolition de l'ancienne église, le clocher-porche a été épargné (fig. 144). Sommant le portail d'entrée, une inscription porte la date de 1581 qui correspond selon toute vraisemblance à la construction de l'édifice. Il n'a guère dû être modifié par la suite dans son aspect général. On mentionne dans les comptes, dès l'exercice 1731-1732, ainsi que les années suivantes, quelques réparations, sans qu'on en connaisse l'étendue[67]. Classé MH en 1961, il est restauré entre 1968 et 1970 par le bureau ZIMMERMANN. Il se rattache à la typologie des «beaux clochers» du Chablais et en forme un exemple représentatif.

Description

Le clocher est bâti sur un plan presque carré d'environ 6 m de côté. En élévation, il se compose de trois parties nettement séparées architecturalement: la tour, le beffroi et la flèche. Jusqu'au bandeau qui marque la base des baies du beffroi, la tour n'est que peu percée. Au rez-de-chaussée, le portail ouest permettait l'accès, par un passage voûté en berceau surbaissé, à la porte de la nef. Au-dessus, seul le premier des deux niveaux est faiblement éclairé par de petits jours quadrangulaires, au nord, à l'ouest et au sud (la paroi orientale était percée par l'ancienne entrée aux étages du clocher, probablement depuis la tribune de la nef). Le beffroi est par contre largement ouvert par quatre baies en plein cintre. Au nord et à l'ouest, celles-ci sont simplement adoucies par un chanfrein qui se termine en congé oblique, mais celle du sud est à angles vifs. La baie orientale est très abîmée, peut-être suite à l'incendie de la charpente de l'église en 1800, et ne présente un chanfrein que sur les pierres supérieures portant une inscription. La flèche passe, par une élégante solution architecturale, du plan carré de sa base à la pyramide octogonale à faces concaves qui la caractérise. Quatre lucarnes surmontées de petites croix agrémentent sa base. Deux autres, plus petites, ventilent le haut de la construction. Une belle croix en ferronnerie, posée sur une boule portant l'inscription «FECIT ANDREA AD 1620»[68], termine la flèche. En façade est, avant la restauration de 1970, se lisaient les traces de l'ancienne église démolie, dont le faîte de la toiture s'arrêtait juste sous le bandeau des baies du beffroi. La limite marquée actuellement, située beaucoup plus bas, correspond probablement à un état médiéval plus ancien.



Fig. 144. Vionnaz, clocher de l'ancienne église démolie, daté 1581. Vue de l'ouest. Etat en 1972. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

Portail du clocher. La mouluration du large portail en arc brisé est composée de deux tores, entre lesquels est creusée une gorge, chaque moulure étant séparée des autres et des façades par un court retrait. A son extrémité supérieure, le tore extérieur est interrompu par une pierre carrée sur laquelle la date 1581 a été ménagée en taille d'épargne, sous une croix perronnée et le sigle IHS. Vers le bas, la moulure se termine en congé oblique. La base du clocher est légèrement talutée.

Porte d'entrée de la nef. La porte de la nef a été conservée avec son encadrement baroque en pierre peinte imitant du marbre noir (fig. 145). Au centre du fronton brisé a pris place une pierre armoriée coiffée d'un IHS. L'écu aux armes Barberini et de Nucé est cantonné des initiales «P B – E D / N», soit Petermann Barberini et son épouse Etiennette de Nucé. Au-dessous est inscrite la date de 1650. La porte à deux vantaux, décorée de motifs baroques, présente également, au-dessus de deux médaillons vides, ces mêmes armoiries avec des restes d'initiales qui semblent correspondre à celles de la pierre précédemment décrite. Le vantail de gauche porte encore un IHS et la date 1610. Signalons enfin, à droite en entrant dans le couloir, un bénitier en pierre daté 1664.



Fig. 145. Vionnaz, entrée à l'ancienne église démolie, au rez-de-chaussée du clocher qui a été conservé, première moitié du XVII^e siècle. Etat en 1972. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

Inscriptions. Plusieurs inscriptions, plus ou moins déchiffrables, apparaissent sur le clocher. Au-dessus du portail en arc brisé, à gauche de la pierre datée 1581, se trouve l'une d'entre elles, ménagée en taille d'épargne et montrant des caractéristiques identiques dans la facture des lettres telles que le S: «[I ou N (?)] . T . S . C . ET . P». Elle reste malheureusement pour l'heure incompréhensible.

Les quatre clés des fenêtres du beffroi portent d'autres inscriptions, tracées en creux de manière très sommaire. En façade ouest: «E. JOH'NES / VANERI . N / P . VI . SI'DICI». En façade nord: «IOH'NES / DE FVRNO». En façade est, de part et d'autre d'une croix entourée de perles: «E. P – B. N (?)», et sur le claveau suivant la clé, on pense pouvoir lire «BARBERIN». En façade sud: «G. V / ET. FILO». Elles rappellent probablement les autorités politiques qui ont œuvré à une réfection du clocher et nous verrions volontiers celles en charge lors des travaux entrepris vers 1733-1734. Les noms ne sont malheureusement pas suffisamment caractéristiques pour l'affirmer, car des Jean Vaneri, Jean Dufour ou Petermann Barberini se retrouvent bien souvent au cours des siècles, avec des charges officielles similaires. Un Jean Vannay était effectivement syndic alors, un Jean Dufour conseiller et un nommé Barberini, curial.

LA TOUR DU PRIEUR

Le prieur de Lutry, seigneur temporel de Vionnaz jusqu'au XVI^e siècle, mais aussi desservant spirituel du lieu[69], possédait sur place une tour. De nombreux documents d'archives la mentionnent et c'est sur cette seule base que nous en connaissons l'existence. Ces textes ne donnent toutefois aucun détail précis sur son aspect, mais la signalent simplement comme confin ou lors de problèmes de voisinage. C'est d'ailleurs ce qui nous autorise à tenter une proposition d'emplacement.

Nombre d'actes sont passés devant la maison du prieur où se situait une petite place publique. Ainsi en est-il d'une des plus anciennes mentions, remontant à 1335[70]. Un acte de 1421 rappelle un

texte de 1416 qui situait la maison du prieur proche de l'église[71]. On se trouve ainsi dans un schéma médiéval plus habituel, la cure postérieure se trouvant finalement très éloignée de l'église, toutes proportions gardées, pour un centre paroissial aussi ancien. Par les reconnaissances de la fin du XVe siècle, en particulier celle de l'administrateur des biens du prieuré de Lutry, on sait qu'il y avait un jardin dépendant de la maison du seigneur, sous cette dernière, vers les premières maisons privées qui appartenaient en l'occurrence à une branche des Barberini[72]. L'étude de ces mentions nous permet de proposer l'emplacement de la tour du prieur de Lutry, avec ses dépendances, dans ce qui apparaissait, sur le plan cadastral de 1775, comme un enclos, au lieu-dit «es cardinaux». L'actuelle route de Torgon coupe cet ancien enclos en deux parts inégales. On en lit toutefois encore les limites supérieures, immédiatement en contrebas de l'actuelle église, dans les vignes délimitées par les anciens chemins, jusque vers la cure et la maison de paroisse, et au-dessous de la route, dans le triangle défini par la route de Torgon et l'ancien chemin qui passe devant le château. Les dernières maisons au sud de ce chemin, face au château, sont sur l'emplacement des maisons Barberini reconnues à la fin du XVe siècle, au-dessus desquelles se trouvait le jardin du prieur de Lutry, et encore plus haut, donc vraisemblablement à côté de l'église, la tour elle-même. Notons encore que l'ancien chemin qui longe le château et qui devait passer entre l'église et la tour du prieur était l'accès primitif aux hameaux du haut de la commune. Restait-il des ruines au XVIIe siècle ou n'en avait-on conservé que le souvenir? Toujours est-il que l'on situait l'emplacement de la tour dans des vignes alors propriété de la famille Barberini qui ont vraisemblablement acquis les biens du prieuré après que le dernier prieur eut perdu tout droit sur Vionnaz, soit au milieu du XVIe siècle[73]. L'enclos dont nous parlons est en tout cas propriété des Barberini en 1775. De futurs travaux dans ce secteur devraient vérifier ou infirmer cette hypothèse.

LA CURE
(chemin des Vignes-d'en-Haut 1)

Largement rénovée après l'incendie de 1800 par Pierre Joseph Gaudet, la cure a été totalement reconstruite en 1954[74].

LA MAISON DE COMMUNE
(rue du Pavé 6)

La maison de commune est bâtie dans les années 1850, peut-être dès 1854, date inscrite sur la façade principale pour commémorer son centenaire en 1954. On y travaille encore en 1857-1858 puisqu'on paie alors Louis Briganti, à Monthey, pour la pierre de taille, Perelli pour la maçonnerie, Adrien Veuthey pour la charpente, Hypolite Delavy pour les plans de la charpente et Squaglio pour les couleurs de la maison[75]. Le dernier décompte, établi avec Innocent Peserini pour des travaux de menuiserie, date de janvier 1860[76].

Il s'agit d'un grand bâtiment quadrangulaire de trois niveaux sur caves, couvert d'une toiture à croupes, sur une corniche en pierre. Un clocheton a été ajouté en 1902 afin d'abriter une petite cloche pour les écoles, achetée à la Cie du Jura-Simplon[77]. Les façades présentent de grands percements répartis de manière très symétrique. Leurs encadrements à linteau droit sont en pierre de taille (granit). Les tablettes des fenêtres sont en légère saillie et le linteau de la porte d'entrée présente une petite corniche, serrée entre les consoles du balcon du premier étage.

LA MAISON DITE « BARBERINI »
(rue du Château 16)

En contrebas de l'église, un édifice imposant caractérisé par sa haute tour d'escalier domine le village. Il est l'un des rares bâtiments à avoir échappé à l'incendie de 1800 (fig. 146). Le linteau en accolade est daté 1613. Les documents d'archive nous font défaut pour connaître le ou les constructeurs et suivre l'histoire de l'édifice. On estime traditionnellement qu'il serait l'œuvre de la famille Barberini, propriétaire de nombreux biens dans ce quartier en tout cas aux XVIe et XVIIe siècles, et largement en mesure d'assumer une construction de cette envergure. Cette maison a été élevée en une fois dans son volume actuel, mais les percements et aménagements intérieurs ont bien sûr été réaménagés au cours des siècles.

Description

L'édifice est conçu sur un plan parfaitement symétrique (la façade principale mesure 14,6 m,

les façades latérales 12,5 m). Un couloir central à chaque étage, desservi par une grande cage d'escalier accolée à l'arrière du bâtiment définit deux habitations identiques partagées perpendiculairement à la ligne du faîte du toit, soit dans l'axe de la façade sur rue. Cette division est peu commune dans un pays où règne la propriété par étage[78]. Le fait que les accès ne soient pas véritablement privatifs dénote probablement un projet mené à deux constructeurs, sinon de la même famille du moins très proches. Pour le reste, la maison présente une répartition des locaux assez habituelle pour une demeure de notables régionaux. Il faut toutefois relever que sa distribution intérieure par des couloirs constitue un exemple plutôt précoce pour notre région.

Le sous-sol est formé par deux vastes caves voûtées en berceau. On y accède soit par la cage d'escalier, soit par deux larges portes en plein cintre, aménagées de part et d'autre de l'entrée principale de la maison, chacune au bas d'une rampe d'escalier parallèle à la façade. Au vu de la hauteur importante des caves (environ 3,5 m à la flèche de la voûte), un escalier droit mène de ces accès au sol des deux espaces.

Le rez-de-chaussée devait être dévolu aux réserves, les «salles» où l'on conservait les victuailles, ainsi que des outils ou tout autre bien nécessitant une conservation au sec. On ne connaît pas avec exactitude le cloisonnement interne de ces «salles», même si l'on suppose au moins une paroi est-ouest subdivisant ces locaux exactement en deux, comme aux étages. Notons encore que cette coupure se ressent à tous les niveaux, dans les couloirs. Ceux-ci sont en effet couverts du côté rue par le système traditionnel d'une maçonnerie plate posée entre des poutres, alors qu'ils sont voûtés dans leur partie arrière par un système d'arêtes retombant sur des culots légèrement moulurés, comme dans la cage d'escalier.

Le premier étage était selon toute vraisemblance destiné à la cuisine et à la pièce principale. On lit, de manière toujours symétrique dans les deux appartements, la partition en deux, avec un grand espace à vivre du côté rue. La cuisine, voûtée, contenait l'âtre dans l'angle entre le mur extérieur et celui du séjour. Contre le couloir existait encore un petit local voûté (réserve de victuailles?).

Le deuxième étage était probablement dévolu aux chambres, avec en tout cas une séparation en deux grandes entités, comme aux étages inférieurs.

La cage d'escalier conduit encore dans le comble, non aménagé, puis à une dernière pièce qui donne à l'escalier son aspect caractéristique de tour dominant le reste du bâtiment. Cette pièce est couverte d'une voûte d'arêtes à huit voûtains. L'escalier est tournant à droite, à trois volées droites et deux repos, reliant les différents paliers sur lesquels s'ouvrent les couloirs. Il se déroule autour d'un noyau qui ménage aux étages une armoire encastrée. Un système de voûtement d'arêtes le couvre.



Fig. 146. Vionnaz, maison dite «Barberini», rue du Château 16, datée 1613. Vue du sud-ouest. Etat en 1972. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 143.

En façade, l'organisation des percements remonte essentiellement au XIXe, voire au XXe siècle. Il est dès lors difficile de tirer une quelconque conclusion en se basant sur la disposition des fenêtres, en particulier pour l'affectation du rez-de-chaussée. Relevons néanmnoins l'aspect symétrique qu'elles donnent à la façade sur rue et signaler dans cet ordre d'idée la fenêtre supérieure occidentale peinte en trompe-l'œil pour l'harmonie de l'ensemble, alors que l'éclairage provient de la façade ouest. Il subsiste sur la façade principale quelques restes de chaînes d'angle et d'encadrements de fenêtres peints.

La porte d'entrée sculptée ne nous paraît pas d'origine dans cette maison, mais pourrait avoir été récupérée lors de la démolition de l'ancienne église. Le vantail en bois est partagé par de larges listes moulurées en quatre panneaux sculptés. Tous présentent une ornementation comparable, avec un médaillon central cantonné de motifs décoratifs. Les médaillons des panneaux supérieurs portent chacun une tête d'angelot entouré d'ailes, ceux du bas, de simples motifs coquillés. Le style Renaissance-baroque de cet élément correspond bien à la date de 1637, inscrite avec le sigle IHS sur la partie supérieure de la porte.

REVEREULAZ

L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-JOSEPH (556.870/129.458)

Historique

Les visites jusqu'en 1796 sont celles de la paroissiale de Vionnaz (voir plus haut), 1835 (AES, 236/130), 1864 (AES, 236/129 et *relatio status* AES, 236/35), 1883 (AES, 236/131 et *relatio status* AES, 236/36), 1911 (AES, 236/132).

On estime généralement qu'une chapelle existait à Revereulaz à la fin du Moyen Age. Dès les plus anciennes mentions, elle est dédiée à saint Joseph, vocable qui est conservé lorsque l'église devient paroissiale. On ne peut toutefois guère en dire plus sur ses origines. Elle n'apparaît dans les textes qu'en 1649, dans un testament, et encore, il semble s'agir simplement d'un fonds nouvellement créé et destiné à une future construction[79]. Une donation est faite en 1665 dans le même but[80]. Enfin, en 1669, le terrain nécessaire à son édification est légué par le notaire de Vionnaz Claude Valteri[81]. Et c'est bien sur ce terrain qu'est édifiée la chapelle si l'on en croit le rappel fait dans les actes de la visite épiscopale de 1755/1766. Cet édifice, qui aurait donc été construit vers 1669 ou peu après, ne paraît pas avoir remplacé un bâtiment plus ancien, du moins à cet emplacement. On ne le connaît que par le plan visible sur le relevé cadastral de 1775[82].

Situé à la croisée de l'ancien et du nouveau chemin menant à Torgon, il est orienté et constitué d'une nef rectangulaire terminée par une abside à trois pans. A la fin du XVIIIe siècle, de longues disputes entre les gens de la plaine et ceux de la montagne vont précéder la reconstruction d'un édifice plus important et l'érection d'une paroisse. Et si les gens de la montagne sont soutenus par le gouverneur de Monthey, c'est par souci d'équité envers ceux de la plaine qui ont pu acheter à frais communs une «seringue», soit une pompe à incendie[83]. Une convention signée en juin 1777 avec le maître-maçon Baptiste Gualino et son fils Roc pour la reconstruction de l'édifice exige une voûte terminée en «bonnet» sur le chœur, et, trois fenêtres à l'est[84]. Les travaux démarrent immédiatement et dans la remise des comptes de juin 1778, des paiements sont indiqués, en faveur de Pierre Meilleret pour la charpente, de Jean Richon de Saint-Gingolph pour les fenêtres et de maître Baptiste Gualino[85]. Moins de dix ans plus tard toutefois, en 1786, la décision est prise d'agrandir la chapelle en conservant la charpente et en augmentant ses dimensions uniquement dans le sens de la longueur[86]. Un accord est passé avec le maître-maçon originaire de la Valsesia Jean Duetto qui habite Monthey[87]. On possède des plans sommaires qui doivent selon toute logique concerner cette construction et sur lesquels est précisé: «remis au m[aî]tre masson le 25 juin 1787. En foi J. F. Vanay curial»[88]. Le plan montre trois travées, la troisième étant plus courte, terminées par une abside à trois pans relativement aplatie. Il est vraisemblable que seule la partie vers l'entrée soit nouvelle. En élévation, la toiture se pose sur la voûte, sans ménager de comble important. Sur la façade principale, deux petites baies quadrangulaires encadrent une porte en arc surbaissé, alors que trois fenêtres rectangulaires de plus grandes dimensions percent chacune des façades latérales. La toiture est donnée ici avec deux pans. Le 14 octobre de l'année suivante a lieu le paiement des travaux, après 271 jours de maître à 10 heures par jour et 216 jours de porte-mortier à 7 heures par

jour[89]. Forts de ce nouvel édifice, les paroissiens de la montagne demandent à l'évêque l'érection d'une nouvelle paroisse. Celui-ci accède à leur demande en démembrant la paroisse de Vionnaz, le 9 février 1798[90]. La construction d'un clocher semble n'être intervenue que quelques décennies plus tard, en 1823, si le clocher actuel qui porte cette date est bien le premier. Les trois cloches les plus anciennes, datées 1821, confortent cette idée.

Dès les années 1880, de longues discussions s'engagent sur l'opportunité de reconstruire l'édifice[91]. Il faut une bonne décennie pour que la décision soit prise et l'on fait alors appel à l'architecte J. DE KALBERMATTEN qui établit une première série de plans en 1896, approuvés par l'évêque de Sion. Ils sont suivis de dessins de détails les années suivantes. L'église est consacrée le 18 avril 1899, Joseph Dubuis étant curé du lieu.

L'édifice est rénové dans les années 1970, en tenant compte d'un rapport de l'architecte CHARLES ZIMMERMANN envoyé en juin 1966 à la commission diocésaine d'art sacré. Cette intervention malheureuse abâtardit l'édifice en lui supprimant une grande partie de son caractère néo-roman ou néo-gothique qui, même s'il pouvait paraître curieux dans cet environnement, donnait à l'édifice une prestance qu'il a totalement perdue (fig. 147). La simplification des façades et des toitures rend la relative richesse décorative du portail principal et de son porche quelque peu anachronique. De même, la puissance des contreforts, qui n'est plus balancée par l'élancement de la façade-pignon, alourdit l'aspect général de l'édifice. On profite également de réaménager le chœur, afin de l'adapter aux directives du concile Vatican II, en particulier par la création d'un autel tourné vers les fidèles.



Fig. 147. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph, consacrée en 1899. Vue du nord-est. Etat en 1972, avant la restauration qui a supprimé une grande partie du décor de façade. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

Description extérieure

La nef rectangulaire se prolonge par un chœur assez profond, mais plutôt étroit, qui se termine par une abside à trois pans. Une sacristie quadrangulaire occupe l'épaulement gauche. Le clocher de l'édifice antérieur a été conservé contre la façade nord, au niveau de la deuxième travée. Contrairement aux édifices antérieurs, l'église tourne son chœur vers l'ouest, de manière peut-être plus adaptée aux courbes de niveau du terrain.

La façade principale (fig. 148), à l'est, est composée de trois parties délimitées par des pilastres-contreforts en faux appareil, marqués à mi-hauteur par un retrait oblique et, un peu plus haut, par un pinacle engagé. Au centre, surmonté d'un oculus, s'ouvre le portail d'entrée auquel on accède par quelques marches. Un petit auvent le protège, soutenu latéralement par des bras-de-force moulurés reposant sur les chapiteaux de pilastres engagés. Un large ébrasement concave, peint en faux granit, amène vers l'encadrement en plein cintre de l'entrée, en granit véritable cette fois. Sous le linteau à coussinets frappé d'une croix prennent place les deux vantaux de la porte d'inspiration médiévale. Le tympan est daté 1899. A l'origine, la façade formait pignon, cachant la toiture. La rénovation des années 1970 a vu l'élimination de toutes les maçonneries hors toiture et l'aménagement d'une couverture largement débordante, afin d'éviter certains problèmes d'infiltration d'eau. Les pilastres se prolongeaient ainsi jusqu'à une frise à denticules qui suivait une petite corniche soutenant l'élément de couverture. La partie centrale, ornée vers le haut d'une ouverture cruciforme, dominait les maçonneries adjacentes. Elle se terminait latéralement,



Fig. 148. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Vue du nord-est. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

comme ces dernières, par des consoles moulurées. Sur un petit socle, une croix sommait l'ensemble.

Les façades latérales et celles du chœur sont marquées par l'alternance des fenêtres en plein cintre, avec leur encadrement en granit, et des contreforts situés aux retombées des voûtes intérieures. La paroi située dans l'axe du chœur est percée par un oculus. A l'origine, le retrait supérieur des contreforts était traité comme sur la façade principale, sous forme de pinacle engagé à terminaison à deux pans. Une frise de denticules reliait les contreforts, soutenant une petite corniche sur laquelle reposait la toiture. Au niveau de la première travée, très étroite, l'espace entre les contreforts est occupé par de petits locaux éclairés chacun par une étroite fenêtre en plein cintre : au sud pour les fonts baptismaux, au nord pour l'escalier menant à la tribune et au clocher. Au sud, contre la face droite du chœur, prend place la sacristie, éclairée au sud par une fenêtre double à coussinets. Sa porte extérieure se situe à l'est, l'accès au comble, à l'ouest.

Description intérieure

La nef aux proportions plutôt larges est composée de quatre travées dont la première se révèle extrêmement courte (fig. 149). Elles sont séparées par des arcs doubleaux surbaissés qui retombent, comme les croisées d'arêtes du voûtement, sur des colonnes surmontées de chapiteaux à crochets. La tribune de l'orgue, dont l'avant-corps est soutenu par deux colonnettes en bois moulurées, occupe la première courte travée et une partie de la suivante. Sauf pour la face adossée au clocher, chaque grande travée est illuminée, au nord et au sud, par de hautes fenêtres en plein cintre. Un oculus perce encore la paroi arrière.

On accède au chœur à trois pans par trois marches en granit, disposées sous un arc de chœur largement mouluré et surmonté, du côté de la nef, par un petit larmier. Cet espace est couvert d'une voûte d'arêtes rayonnante qui retombe sur le même type de colonnes que dans la nef. Un oculus largement ébrasé domine le maître-autel, alors que, de part et d'autre, deux hautes fenêtres, ainsi qu'une troisième dans la paroi nord, déversent une importante lumière.

L'emploi de couleurs et les décors en faux appareil soulignent avec beaucoup de maîtrise l'architecture de l'édifice.

L'intérieur forme un ensemble de grande unité également par le mobilier. La plupart des pièces de celui-ci ont en effet été conçues pour former un tout stylistiquement unitaire : chaire, stalles, fonts baptismaux, chemin de croix, etc.

Les vitraux

A l'exception de l'oculus du chœur, tous les vitraux ne présentent comme décor qu'un simple encadrement végétal. Dans le chœur, celui du



Fig. 149. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. L'intérieur vers le chœur. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

sud porte, en bas à gauche : «PEINTURE / SUR / VERRE / ENNEVEUX / ET / BONNET / GENEVE / 1897», rappelant le nom de la firme à qui l'on avait confié la réalisation de tous les vitraux de l'église et de la sacristie lors la construction[92]. Une seconde inscription nous apprend qu'ils ont été restaurés en 1983 par l'atelier IMBODEN, à Täsch. Plus soutenu dans ses coloris, le vitrail de l'oculus du chœur a été commandé en 1927 aux verriers GUIGNARD ET SCHMIDT, de Lausanne, en remplacement d'un prédécent, à l'image du Sacré-Cœur de Jésus, brisé par la grêle[93]. Il représente saint Joseph en buste, tenant l'Enfant dans ses bras.

Le mobilier

Le maître-autel. L'ouvrage est un projet croisé de J. DE KALBERMATTEN et FRANZ AUGUST MÜLLER, architecte-sculpteur à Wil (Saint-Gall)[94]. En effet, ce dernier dit explicitement dans sa correspondance avec la paroisse : «Monsieur J. de Kalbermatten, architecte, m'a adressé il y a quelques jours le plan définitif du maître-autel pour votre église. […] L'architecte me dit qu'il s'est inspiré de mes dessins et qu'il laisse à mon bon goût le soin d'arrêter les détails de construction et de décoration»[95]. En mai 1898, une convention est signée entre la paroisse et FRANZ AUGUST MÜLLER pour la réalisation de l'œuvre. Celle-ci stipule en outre que «les ornements et les anges doivent être de belles sculptures sorties de mains expérimentées et accuser les formes correctes du style roman comme du reste tout l'ensemble de l'autel»[96]. Le maître-autel est monté peu après Noël 1898. De style effectivement néo-roman, il est en bois sculpté, doré et polychromé. Un grand emmarchement de trois degrés le précède. Trois registres le composent : la table d'autel avec son soubassement, un registre intermédiaire décoratif sur socle, qui encadre en fait le tabernacle, enfin une niche architecturée qui surmonte ce dernier et à laquelle répondent, aux extrémités du retable, deux anges adorateurs. Un crucifix a pris place dans cette niche.

Les autels latéraux. Les deux autels latéraux sortent également de l'atelier de FRANZ AUGUST MÜLLER[97]. De style néo-roman, ils sont en bois sculpté, doré et polychromé. Les niches architecturées, de faible profondeur, abritent, à droite, une statue de la Vierge et, à gauche, une statue du Sacré-Cœur de Jésus.



Fig. 150. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Détail des stalles et sièges néo-gothiques, vers 1900. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Les autres aménagements intérieurs. La quasi-totalité des autres aménagements liturgiques datent de la construction de l'église et sont payés à des artisans de la région, parfois sur la base des plans de l'architecte pour les éléments majeurs comme la chaire[98]. On rémunère ainsi un certain CURDY pour la tribune, la chaire et les stalles (fig. 150). En 1901, on achète le chemin de croix auprès de Charles Pierson, à Vaucouleurs (Meuse/France)[99]. On ne connaît par contre pas la provenance du buffet des fonts baptismaux (fig. 151), mais sa confection est contemporaine des autres éléments mobiliers. Enfin, l'orgue a été acheté en 1909 à la manufacture CARLEN, de Brigue[100].

Les autres objets mobiliers

La statue. Saint Joseph. D'un maître inconnu. Fin du XIX^{e} siècle. Bois, entièrement dorée mis à part les chairs et les cheveux rendus au naturel (h. 104 cm). Sur un socle rectangulaire aux angles abattus, Joseph est vêtu d'une longue tunique et d'un manteau à bordure de lys dont le pan droit est relevé sur son avant-bras gauche. Sa main droite tient une branche de lys. Sur son bras gauche est assis l'Enfant Jésus, cheveux blonds, vêtu d'une



Fig. 151. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Détail des fonts baptismaux néo-gothiques, vers 1900. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 149.

longue tunique dorée. Les deux personnages ont le regard tourné vers le bas.

Le crucifix. Style baroque tardif, fin du XVII^e siècle, croix du XIX^e siècle. Bois polychromé, perizonium doré (h. 160 cm, l. 63 cm). Croix latine peinte en vert, bordée de rouge. De facture rustique, le Christ porte un perizonium tressé sur le devant et noué à une cordelette sur le côté droit. Au-dessus de sa tête est placé en applique un calice avec hostie décorée du monogramme du Christ peint ainsi que le titulus.

Le tabernacle. Style Louis XVI, dernier quart du XVIII^e siècle. Bois peint, partiellement doré (h. 48 cm, l. 53,5 cm, p. 46,5 cm). Tabernacle à corps unique, partie centrale bombée, décoré d'une guirlande de fleurs dorées au sommet (fragmentaire), ouvert par une porte ornée d'un ciboire sculpté en léger relief. De part et d'autre s'élèvent deux pilastres avec chute de fleurs, soubassement et chapiteau à imposte recevant une fleur dorée. Ce tabernacle pourrait, stylistiquement, faire partie du mobilier de l'église construite dans le dernier quart du XVIII^e siècle.

Romaine Syburra-Bertelletto

Le clocher

Il semble que l'église construite à la fin du XVIII^e siècle ne comportait pas de clocher. Il faut attendre 1823 pour que l'on en édifie un, dont subsistent la tour et le beffroi. Sa flèche de pierre est remplacée cent ans plus tard par une structure en bois qui surrélève l'ensemble par un nouveau beffroi. Ces travaux sont dus au fils du concepteur de la nouvelle église A. DE KALBERMATTEN.

La partie inférieure du clocher est marquée aux angles par une fausse chaîne rectiligne, traitée en relief. Elle est percée, en façade nord, par une porte en plein cintre avec un encadrement en «marbre», dont la seule ornementation consiste dans la pose en saillie des pierres des bases, des départs de l'arc et de la clé. Celle-ci porte l'inscription «M.I.M / 1823». Une ferronnerie récente ferme l'ouverture. La tour n'était sinon percée que par de petites meurtrières au premier étage, aujourd'hui murées. A cet étage, une porte également murée, en façade sud, permettait l'accès depuis l'église du XVIII^e siècle. En 1965, l'horloge de la maison BAER, de Sumiswald, est installée, avec un cadran en façade nord.

Un simple bandeau marque le beffroi, à la base des baies de ce dernier. Les chaînes d'angle non harpées se prolongent à cet étage percé par quatre grandes baies en plein cintre dotées d'abat-sons.

La flèche d'origine s'appuyait sur une base de toiture à l'impériale, dont chacune des faces était agrémentée d'une lucarne en arc surbaissé. Les encadrements de celles-ci montraient comme seule ornementation les pierres en saillie des départs des arcs et des clés.

Les poteaux de la charpente du beffroi ménagent sur chaque face trois ouvertures. Celle du centre est munie d'un abat-sons, les autres sont recouvertes, jusqu'aux deux-tiers, par une palissade en bois, légèrement oblique. La flèche octogonale, en bois, qui s'évase largement à sa base, est sommée d'une croix surmontée d'un coq, qui provient vraisemblablement de l'ancienne construction.

Les cloches

1. (mi 3, diam. env. 125 cm). L'inscription commence vers le col : «JE SUIS NEE EN L'AN 19 FOIS SECULAIRE DE LA MORT DE JESUS CHRIST / SOUS LE PONTIFICAT DE S. S. PIE XI, MGR . BIELER ETANT EVEQUE DE SION / ET MR . L'ABBE JOSEPH MONAY ETANT CURE DE REVEREULAZ». Juste au-dessous, d'un côté de la cloche, se lit : «J'APPARTIENS A LA FAMILLE ALBERT CORNUT-STRAGIOTI . / JE M'APPELLE MARIE-JOSEPH». A l'opposé apparaît : «PARRAIN ALBERT CORNUT DE VOUVRY, AVOCAT NOTAIRE / MARRAINE MME ALBERT CORNUT, NEE STRAGIOTI A AIGLE». Le vase est orné d'un Christ du Sacré-Cœur, d'une Vierge à l'Enfant et d'un saint Joseph portant l'Enfant. La cloche a été livrée par la maison F. Hamm, à Stadd/SG[101].

2. (la 3, diam. env. 86 cm). Sous le décor végétal sobre du col : «SUB TUTELA BEATISSIMI JOSEPHI REVEREULENSIS ECCLESIAE PATRONI LE PRESIDENT EMANUEL RABOUD PARRAIN SANS / OUBLIER LE NOM DE SON FILS JEAN EMANUEL DE SON VIVANT CHATELAIN DE LA COMMUNE DE VIONNAZ L AMI ET LE / BIENFAITEUR DE LA PAROISSE DE REVEREULAS LOUISE VANAY VEUVE DE PIERRE BRESSOUD NEE BRESSOUD MARRAINE». Le vase est orné d'une représentation de saint Joseph et d'une Vierge à l'Enfant. Au-dessous se lit : «FAITE PAR PIERRE DREFFET ET MARC TREBOUX SON NEVEU FONDEURS A VEVEY 1821».

3. (si 3, diam. env. 77 cm). Sous le décor végétal sobre du col : «FRANCOIS LOUIS MARIAUX PARRAIN LA PRESIDENTE MARIE RABOUD NEE MARIAUD MARRAINE / FAITE PAR PIERRE DREFFET ET MARC TREBOUX SON NEVEU FONDEURS A VEVEY 1821». Le vase est orné d'une Crucifixion et d'une Vierge à l'Enfant.

4. (do dièse 4, diam. env. 69 cm). Sous le décor végétal sobre du col : «JEAN LOUIS FRACHEBOUD PARRAIN . MARIE BARBE VANAY NEE RABOUD MARRAINE . / FAITE PAR PIERRE DREFFET ET MARC TREBOUX SON NEVEU FONDEURS A VEVEY 1821». Le vase est orné d'une Crucifixion et d'une Vierge à l'Enfant.



Fig. 152. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Ostensoir, vers 1860. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Ostensoir. Style Second Empire, en forme de soleil, vers 1860 (fig. 152). Sans poinçon. Métal doré (h. 69,7 cm). Pied rectangulaire posé sur quatre ornements à volute, décoré sur la face de l'Agnus Dei et au dos du nom de Dieu contenu dans un triangle. Tige en balustre ornée sur la face d'un Sacré-Cœur et au dos des tables de la loi, accompagnée de deux chérubins et terminée par une gerbe de blé et de raisins baguée. Custode entourée de perles et de nuages avec chérubins, sommée d'une croix





fleurdelisée. Soleil à rayons groupés en faisceaux inégaux séparés.

Calices (avec patène). 1. Style néo-gothique, fin du XIXe siècle (fig. 153, 154). Poinçon de FAVIER ET CIE, Lyon[102]; poinçon de contrôle français, postérieur à 1838. Métal doré, médaillons en argent, coupe en argent doré (h. 23 cm). Inscription gravée sur le double fond du pied: «PAROISSE DE VIONNAZ / A SON VENERE CURE/ CASIMIR PRALONG / 1899 - 1924». Pied à cinq lobes soulignés par les perles d'un chapelet disposé dans la gorge du rebord et ornés chacun d'un médaillon présentant des épisodes de l'Enfance du Christ. Tige à bague et nœud aplati décoré de cinq boutons fortement saillants portant chacun une lettre gothique formant le nom de Maria. Pseudo-fausse coupe décorée des scènes de la Passion du Christ contenues dans cinq médaillons, coupe légèrement évasée. Patène ornée au dos de cinq médaillons disposés en croix illustrant, au centre, le couronnement de la Vierge, tout autour la Résurrection, l'Apparition à la Vierge et aux apôtres, la Pentecôte et l'Ascension. – 2. Style Second Empire, vers 1860. Sans poinçon. Métal doré (h. 24,4 cm). Pied circulaire à rebord fortement mouluré avec tore orné d'un feston à motif végétal, décoré de six compartiments trapézoïdaux alternant épis de blé et raisins. Amorce de la tige ornée de chutes de feuilles contenues par un bandeau lisse. Nœud en urne de type toupie, fausse coupe à panse largement renflée reprenant le motif du pied, terminée par un cordon de feuilles, coupe légèrement évasée. – 3. Style néo-Régence, vers 1840. Poinçons non identifiés. Argent, coupe dorée (h. 29,6 cm). Pied circulaire décoré de cartouches chantournés contenant des épis de blé, des pampres et des roseaux séparés par des larges palmes. Tige à deux bagues et nœud ovoïde orné à la base de godrons puis de raisins, épis et roseaux séparant les tables de la loi, le Sacré-Cœur et le nom de Dieu contenu dans un triangle. Fausse coupe en décor ajouré d'entrelacs contenant des roseaux, des raisins et des épis de blé, coupe légèrement évasée. Patène gravée au dos du monogramme du Christ accompagné d'une croix, d'un Sacré-Cœur et entouré d'une couronne d'épines.

Fig. 153, 154. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Calice et patène, par la maison Favier et Cie, de Lyon, fin du XIXe siècle. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Ciboires. 1. Style Second Empire, vers 1860. Sans poinçon. Métal doré (h. 25,5 cm). Pied circulaire décoré d'un rang de palmettes et d'un autre de petites fleurs sur fond amati, terrasse du pied et amorce de la tige ornées de motifs végétaux en chute séparés par des bandeaux tombants. Nœud en urne de type toupie. Fausse coupe à panse largement renflée et décor végétal entouré d'un bandeau lisse. Coupe évasée. Couvercle reprend le motif de la terrasse du pied, la croix sommitale cassée. – 2. Style néo-roman, fin du XIX^e^ siècle. Poinçons non identifiés. Métal doré, argent doré pour la coupe (h. 24,4 cm). Pied circulaire, décoré de longues feuilles d'eau débordant sur un bandeau gravé de rinceaux. Tige à bague et nœud aplati décoré de feuilles d'eau. Fausse coupe reprenant le motif du pied en ajour, coupe lisse. Couvercle identique au pied, terminé par une croix fleuronnée issue d'une base à ressauts moulurés et perlés. – 3. Style néo-classique, fin du XVIII^e^ siècle. Sans poinçon. Métal argenté (h. 9,8 cm). Pied circulaire, tige réduite au nœud en urne, coupe lisse et couvercle sommé d'une simple croix latine. Appelé pyxide des malades, ce type de ciboire de petites dimensions servait à porter le viatique.

Encensoir. Style néo-roman, fin du XIX^e^ siècle. Métal argenté (h. 18,5 cm). De type à panse et couvercle symétriques, monté sur un pied circulaire,



Fig. 155. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Croix d'autel, fin du XIX^e^ siècle. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 154.

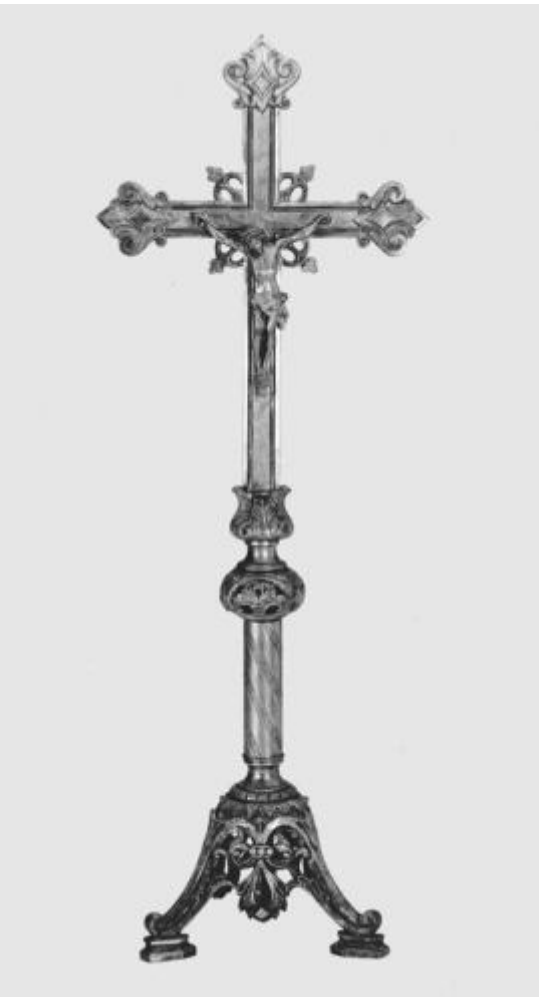


Fig. 156. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Croix d'autel, fin du XIX^e^ siècle. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 154.

actionné par un système de chaînes retenues en trois points au récipient et au couvercle, ce dernier réalisé en motif ajouré se termine par une pomme de pin.

Croix d'autel. 1. Style néo-roman, fin du XIXe siècle (fig. 155). Métal doré (h. 75 cm). Pied campaniforme reposant sur trois griffes. Tige lisse ornée de rubans de lierre en spirale. Nœud aplati portant la croix fleuronnée, cantonnée de fleurons et décorée du tétramorphe, Christ en ronde-bosse. Au dos motifs décoratifs. Il s'agit de la croix du maître-autel qui forme un ensemble avec les deux croix d'autel (2) et les quatre chandeliers (1). – 2. Une paire. Style néo-roman, fin du XIXe siècle. Métal argenté (h. 60 cm). Pied campaniforme à motif ajouré, reposant sur trois volutes sortantes. Tige lisse ornée de rubans de feuilles en spirale. Nœud aplati traité en ajour portant la croix fleuronnée, cantonnée de fleurons, Christ en ronde-bosse. Dos lisse. Cette paire forme un ensemble avec la croix du maître-autel (1) et les quatre chandeliers (1). – 3. Une paire. Style néo-classique, XIXe siècle (fig. 156). Métal doré (h. 48,5 cm / h. 50 cm). Pied à trois faces reposant sur trois griffes. Croix fleuronnée sortant d'un balustre à panse godronnée. Christ en ronde-bosse. Dos lisse. Les motifs iconographiques du pied permettent de différencier les deux croix : un avec buste du Christ, buste de la Vierge et angelot ; l'autre avec buste du Christ, buste de la Vierge et buste de saint Joseph.

Chandeliers. 1. Deux paires. Style néo-roman, fin du XIXe siècle (fig. 157). Métal argenté (h. 56,5 cm). Pied campaniforme à motif ajouré, reposant sur trois volutes feuillues sortantes. Tige lisse ornée de rubans de lierre en spirale. Nœud aplati. Bobèche polylobée, largement évasée avec pique-cierge au centre. Ces quatre pièces forment un ensemble

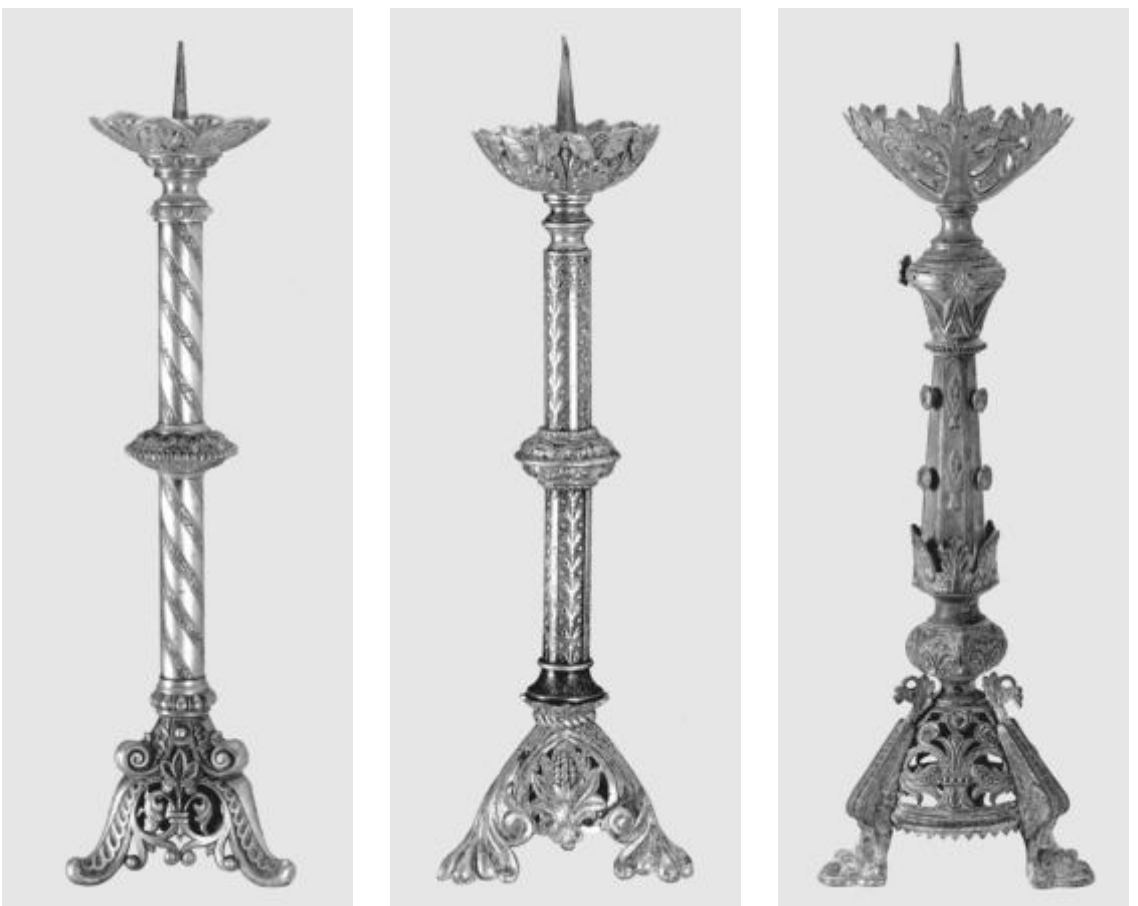


Fig. 157, 158, 159. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Chandeliers, fin du XIXe siècle. Etat en 2003. Photos Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

avec la croix du maître-autel (1) et les deux croix d'autel (2). – 2. Trois paires. Style néo-roman, fin du XIXe siècle (fig. 158). Métal argenté (h. 56 cm). Pied campaniforme tripode à motif végétal ajouré. Tige à nœud aplati. Bobèche hémi-circulaire à motif végétal avec pique-cierge au centre. – 3. Ensemble de trois chandeliers. Style néo-roman, fin du XIXe siècle (fig. 159). Laiton (h. 55 cm). Pied campaniforme ajouré porté par trois animaux fabuleux aux ailes repliées. Tige pyramidale décorée de petites fleurs en applique, issue d'une sphère aplatie, baguée de palmettes dressées et terminée par un nœud en toupie décoré de petites fleurs en applique. Bobèche hémi-circulaire à motif végétal ajouré avec pique-cierge au centre.

Croix de procession. 1. Style néo-gothique, fin du XIXe siècle (fig. 160). Métal doré (h. 72 cm). Croix fleuronnée, cantonnée de fleurons, portée par un nœud aplati à douille, les bras entièrement recouverts d'un décor végétal gravé et moulé sur la face et le dos. Christ en ronde-bosse. – 2. Style néo-classique, XIXe siècle. Métal doré et laiton (h. 47,5 cm). Croix terminée en palmette, sortant d'un motif feuillu, portée par un nœud en urne à pseudo-douille terminée par un pas de vis. Christ en ronde-bosse. Dos lisse.

Reliquaire de saint François de Sales, saint Urbain et un troisième saint. Style néo-roman, fin du XIXe siècle. Cuivre doré, verre, papier doré, perles (h. 14,5 cm, l. 12,5 cm, p. 10 cm). Reliquaire en forme de petit coffret reposant sur quatre pieds boules et recouvert d'un toit à trois pans sommé d'une croix tréflée. La face principale est percée au centre d'une fenêtre ronde moulurée permettant de voir les reliques présentées sur un fond bleu dans un décor de paperolles et de petites perles. Elles sont accompagnées des *cedula* «S FRANC. SAL» au sommet, «URBAN» à droite, illisible à gauche. Toute la surface du reliquaire est lisse. Au dos est installée une poignée.

Canon d'autel. Style néo-Régence, XIXe siècle (fig. 161). Métal repoussé, bois, verre, papier imprimé en couleur. Ne sont conservés que le canon central (h. 46,5 cm, l. 43,5 cm) et l'un des petits (h. 32,5 cm, l. 28 cm). Petits panneaux en bois découpés selon la forme du cadre en métal alternant volutes entrantes et sortantes. Le texte en latin est entouré d'un décor de même style, rouge et jaune sur fond bleu turquoise.

Romaine Syburra-Bertelletto



Fig. 160. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Croix de procession, fin du XIXe siècle. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Les paraments liturgiques

Chapes. 1. Chape blanche. Style art déco, vers 1930. Damas de soie monochrome blanc, alternant dans un réseau quadrillé l'A et l'Ω et une lampe à huile surmontée du Chrisme (h. 139 cm, l. 206 cm). Galon de fil d'or et de coton rouge, doublure de coton rouge, fermail quadrilobé en métal doré. Chaperon à franges et orfroi brodés de fleurs multicolores contenues dans un réseau. Le chaperon est orné au centre du monogramme du Christ sommé d'une croix, brodé au fil d'or. – 2. Chape noire. Style éclectique, fin du XIXe siècle. Velours de soie noir (h. 144 cm, l. 221 cm). Galon au fil d'argent, doublure noire en coton légèrement ciré, fermail octogonal



Fig. 161. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Canon d'autel, XIX^e siècle. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 155.





Fig. 162, 163. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Chape en satin de soie violet, fin du XIX^e siècle (avers-revers). Etat en 2003. Photos Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 157.

en métal argenté, vers 1950. Chaperon à franges et orfroi brodés au fil d'argent de chardons contenu dans un réseau. Le chaperon est orné au centre du monogramme du Christ. – 3. Chape violette. Style éclectique, fin du XIXe siècle (fig. 162, 163). Satin de soie violet (h. 147 cm, l. 215 cm). Doublure violette légèrement cirée, fermail circulaire en métal doré. Chaperon et orfroi réalisés en lampas violet et or à décor de rinceaux à grandes fleurs au pistil en forme de croix tréflée, galon à motif de croix or et violet. Le chaperon est décoré au centre du monogramme du Christ, franges en fil de soie or et violet.

Chasubles. 1. Chasuble rouge. Style éclectique, fin du XIXe siècle (fig. 164). Velours de soie rouge à motif de grenade (h. 113,5 cm, l. 64 cm). Galon or, doublure rouge en coton légèrement ciré, collet de dentelle blanche. Orfroi bordé d'un large galon or, brodé au fil d'or de rinceaux de lys au pistil en forme de croix tréflée. Dans le dos, l'orfroi en forme de croix latine est décoré au centre d'un Christ du Sacré-Cœur réalisé en broderie multicolore et contenu dans un disque. Etole conservée. – 2. Chasuble verte. Style éclectique, fin du XIXe siècle. Lampas de soie vert et or à motif de grenade (h. 109,5 cm, l. 68 cm). Galon en fil d'or, coton blanc et rouge, doublure verte en coton légèrement ciré, collet de dentelle blanche. Dans le dos, le centre de l'orfroi est occupé par le monogramme du Christ en applique de fil or et rayon en paillettes dorées. Etole conservée. – 3. Chasuble blanche. Style éclectique, vers 1950. Taffetas moiré blanc (h. 111 cm, l. 65 cm). Galon en fil d'or et coton rouge, doublure en coton violet, collet de dentelle blanche. Orfroi constitué d'une large bande entièrement brodée aux petits points en fil de laine et décorée de pierreries multicolores. Dans le dos, l'orfroi forme une croix fleuronnée, ornée au centre du monogramme du Christ entrelacé.

Paire de dalmatiques blanches. Style éclectique, fin du XIXe siècle (fig. 165). Damas de soie monochrome blanc à motif quadrilobé (h. 110 cm, l. 126 cm). Galon au fil d'or et coton rouge formant rinceau de lys, doublure en coton violet. Orfroi réalisé en tissu à motif doré sur fond blanc dont les fleurs ont été rebrodées en fil de coton multicolore.

Bannière de saint Joseph et de l'Immaculée Conception. Style éclectique, seconde moitié du XIXe siècle (fig. 166, 167). Damas de soie rouge, franges or, hampe en bois doré, cordons et pompons en passementerie d'or (h. 157 cm, l. 116,5 cm).



Fig. 164. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Chasuble en velours de soie rouge, fin du XIXe siècle. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 165. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Dalmatique en damas de soie blanc, fin du XIXe siècle. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Image : à l'avers saint Joseph, devant des remparts, tient un lys blanc ; au revers Vierge de l'Immaculée Conception, dans une nuée, debout sur un globe, écrase le serpent. Les deux figures peintes sont entourées d'un décor formant niche avec statues latérales et ange sommital, accompagnées d'un phylactère avec inscription : à l'avers «SAINT JOSEPH PRIEZ POUR NOUS» ; au revers «MARIE CONCUE SANS PECHE PRIEZ PO[UR NOUS]». La qualité de la représentation des deux saints et le rendu des arrière-plans laissent penser que ces parties étaient confiées à un artiste. Cette pratique est confirmée par la mention de paiement au peintre Emmanuel Chapelet «pour tableau d'étendard» en date du 11 octobre 1849 par la commune de Vionnaz[103] sans que l'on sache de quelle bannière il s'agisse précisément.

Appréciation

Si l'église consacrée en 1899 a subi une rénovation dans les années 1970 qui lui a ôté en grande partie, à l'extérieur, les caractéristiques du style néo-gothique d'origine pour en faire un édifice à l'aspect plus «montagnard», son intérieur et son contenu mobilier sont bien conservés et forment une unité intéressante, des autels aux fonts baptismaux, en passant par les stalles et la chaire. Le trésor de la sacristie complète à merveille ce sentiment, regroupant un ensemble rarement aussi



Fig. 166. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Bannière en damas de soie rouge représentant saint Joseph (avers), seconde moitié du XIXe siècle. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 157.

homogène d'objets liturgiques de la seconde moitié du XIXe siècle. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est traité de manière exhaustive dans cette étude.

LA CHAPELLE DE RECON[104] (553.615/128.392)

La chapelle de Recon est située sur l'alpage du même nom, à près de 1600 m d'altitude. Il s'agit d'un petit édifice de plan rectangulaire d'environ 6 × 4 m hors œuvre, couvert d'une toiture à croupe du côté de l'entrée. La porte, percée dans la paroi aval, est légèrement décentrée sur la droite. Sur la paroi à droite en entrant, un petit jour donne la seule lumière de la chapelle. Au fond prenait place l'autel.

Ce n'est qu'à partir de 1700 que la chapelle de Recon apparaît dans les comptes de la commune. Dès cette date, des dépenses diverses semblent attester une construction nouvelle[105]. En 1708, on s'attache à la couverture de l'édifice[106]. Par la suite, des réparations interviennent assez régulièrement. Un nouveau décor est appliqué aux parois en 1930, recouvrant le précédent. Il est signé «[…] CAMPITELLI & FILS / 1930». Le retable aurait été fait ou refait alors avec un tableau de ce même peintre CAMPITELLI, de Monthey. La chapelle est classée MH en 1975, après une restauration menée par le bureau ZIMMERMANN, entre 1972 et 1974.

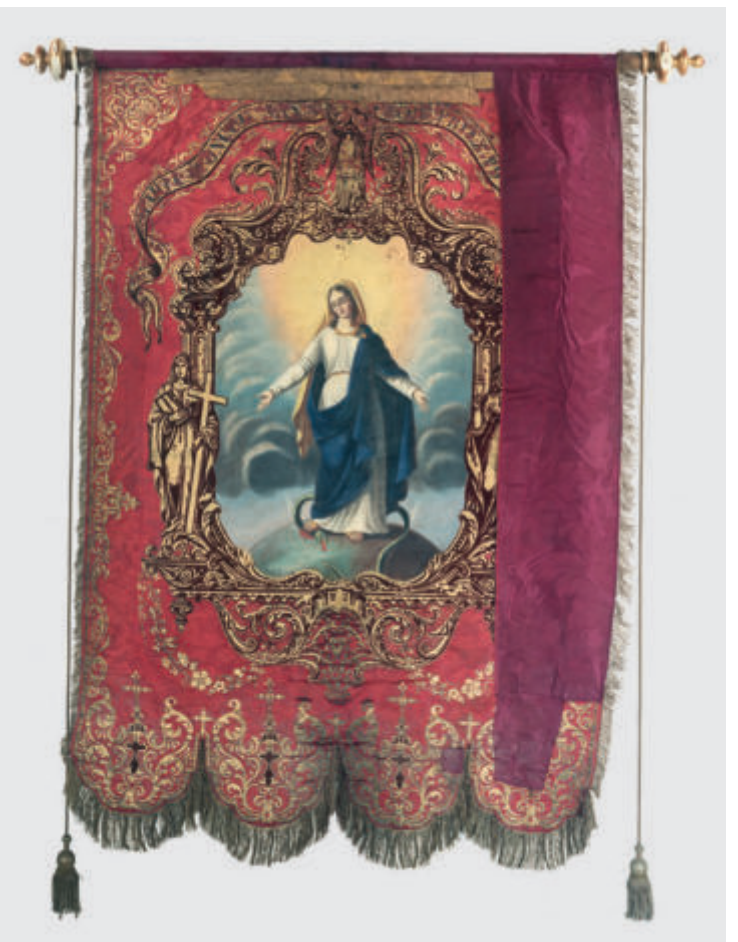


Fig. 167. Vionnaz, Revereulaz, église paroissiale Saint-Joseph. Bannière en damas de soie rouge représentant l'Immaculée Conception (revers), seconde moitié du XIXe siècle. Etat en 2003. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 157.

COLLOMBEY-MURAZ

INTRODUCTION [1]

La commune de Collombey-Muraz est née du démembrement de la grande châtellenie de Monthey, en 1786-1787. Les difficultés de cette séparation se lisent encore dans les nombreuses enclaves qui parsèment les territoires des deux communes. Si l'on fait abstraction de ces dernières, Collombey-Muraz s'étend du Rhône, à l'est (env. 390 m d'altitude), jusqu'à la chaîne montagneuse qui sépare la Suisse de la France, à l'ouest (env. 2000 m d'altitude). Au nord, le territoire communal s'étire devant Vionnaz, jusqu'aux limites de Vouvry, englobant ainsi le hameau d'Illarsaz et la plaine alentour. Il est encore limité par Vionnaz sur toute sa partie septentrionale. Au sud, il est bordé par la commune de Monthey, avec, nous l'avons dit, un découpage curieux fait d'excroissances et d'enclaves. Toujours au sud, mais plus en altitude, dans les zones d'alpages, il est limitrophe de la commune de Troistorrents.

Le territoire comprend des zones de plaine où se concentre l'habitat, puis des coteaux boisés inhabités et des alpages. Les deux agglomérations principales s'adossent au départ du coteau : Muraz au nord et Collombey (Collombey-le-Petit) au sud. Entre les deux, mais plus en avant dans la plaine, se trouve encore Collombey-le-Grand. Bien plus au nord, contre le Rhône au pied de Vionnaz, se situe Illarsaz. Enfin, il faut aussi mentionner le hameau des Neyres, à 700 m d'altitude environ, à l'entrée de la vallée d'Illiez, au-dessus de Monthey. D'importance modeste de nos jours, le hameau des Neyres a pu compter autrefois l'équivalent de plus de la moitié de la population de Collombey ou de Muraz.

L'armorial valaisan relève pour Collombey les graphies *Columberium* ou *Collumberium*, dès le XII^e^ siècle, et son auteur pense que ce terme renvoie à *columbarium*, tombeau ou cimetière. Collombey était une possession du prieuré de Lutry, dépendant de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin de Savigny-en-Lyonnais. On estime que cette région aurait pu être donnée avec Vionnaz à cette abbaye par un familier de Rodolphe III du nom d'Anselme. Collombey, Muraz et Illarsaz formaient les *Quartiers d'En-Bas* de la grande châtellenie de Monthey. En 1786-1787, ils s'en séparent pour former une nouvelle entité indépendante qui est devenue la commune de Collombey-Muraz.

Collombey (avec Collombey-le-Grand) compte 58 feux en 1329, 39 en 1352, 36 en 1523 et 37 en 1535. Il faut toutefois relativiser ces chiffres en pensant qu'il ne s'agit bien souvent que des feux soumis à certaines redevances. Le nombre total doit donc probablement être quelque peu supérieur. Muraz et Illarsaz ont vu leur nombre de feux passer de 63 en 1329 à 43 en 1352, toujours 43 en 1523 et 54 en 1535. Il faut ajouter à ces décomptes le hameau des Neyres qui comptait 30 feux en 1329, 28 en 1352, 12 en 1523 et 23 en 1535. En 1798, la commune comptait au total 591 habitants, 935 en 1850 et 1103 en 1900.

Les cadastres

Les plus anciens plans sont ceux que JEAN GREVOULET, bourgeois de Belmont, et ABRAHAM BUTTEX, bourgeois de Granges/VD, ont levés en 1696 pour accompagner les reconnaissances établies alors[2]. Ils couvrent l'entier de la future commune. Il existe deux cahiers de plans cadastraux qui paraissent tirés des relevés précédents et qui concernent Collombey et Illarsaz. Ils ne sont pas datés, mais les noms des propriétaires font penser qu'ils sont plus jeunes d'une ou deux décennies que leur modèle[3]. Un autre relevé concernant Monthey, daté du milieu du XVIII^e^ siècle d'après les noms des propriétaires, prend aussi les futures communes de Collombey et de Muraz[4]. Un nouveau plan cadastral, connu uniquement pour Collombey et Collombey-le-Grand, est établi en 1775 pour accompagner les registres d'impôt de 1775-1777[5]. Une note manuscrite en attribue la paternité au «comte de Paradess». En 1838, une convention est passée avec l'arpenteur martignerain FRÉDÉRIC ROBATEL pour le plan d'Illarsaz[6]. En 1854, celui des

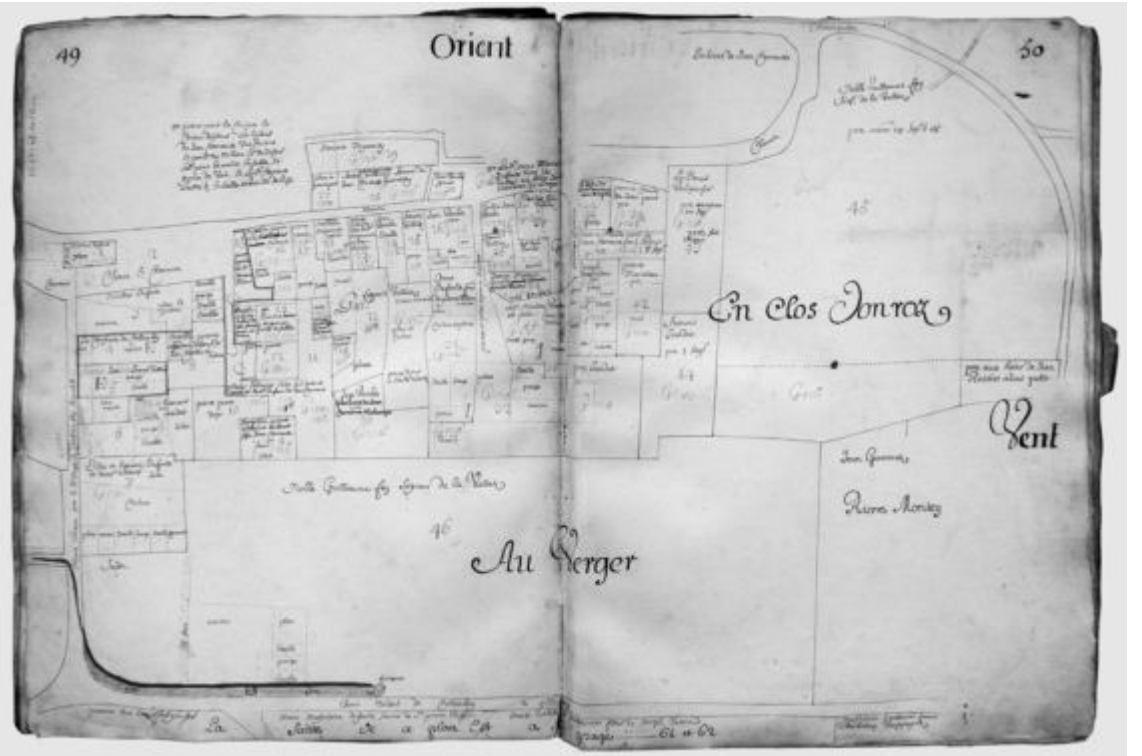


Fig. 168. Collombey, détail du relevé cadastral de 1696 représentant le centre du village. AEV, Collombey-Muraz, L 31, folios 49 et 50. Photo AEV, Sion. – Texte p. 163.

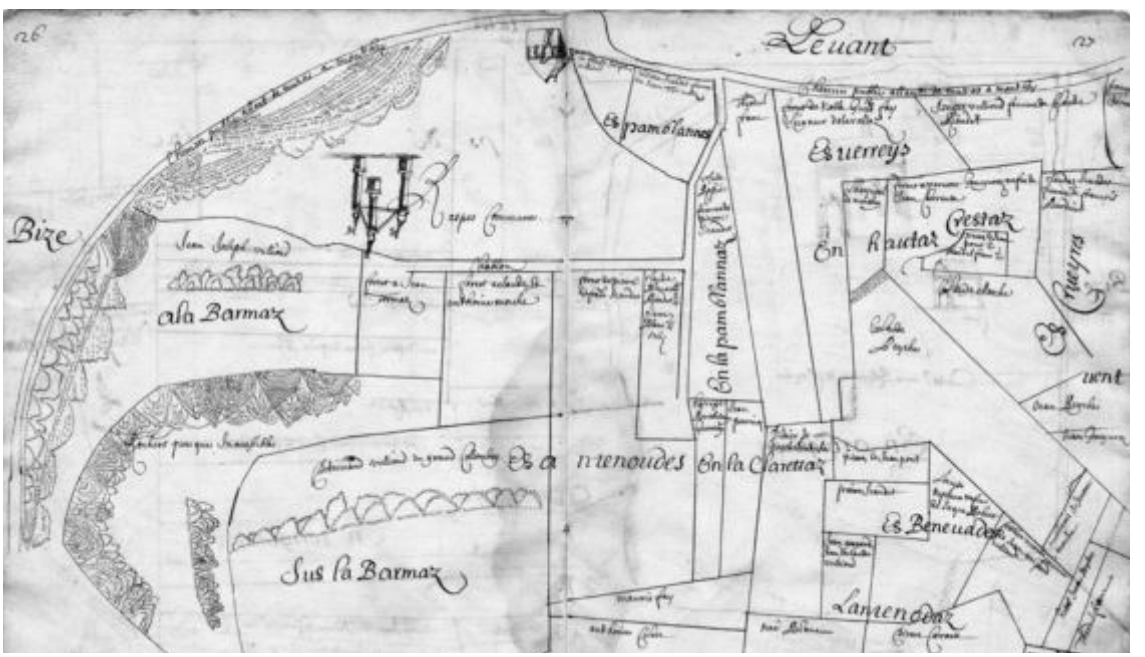


Fig. 169. Collombey, détail d'un relevé cadastral du début du XVIII^e siècle représentant les fourches patibulaires. AEV, Vieux-Monthey, 75, p. 26. Photo AEV, Sion. – Texte p. 163.

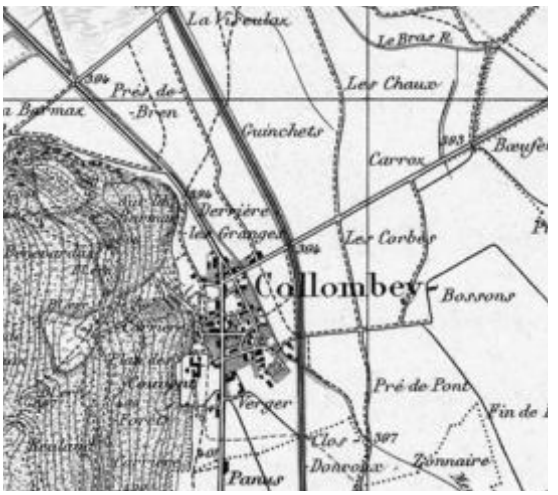


Fig. 170. Collombey et ses environs sur la carte Siegfried. Extrait de la feuille 476 (1892). 1:25 000. swisstopo BA150009. – Texte p. 163.

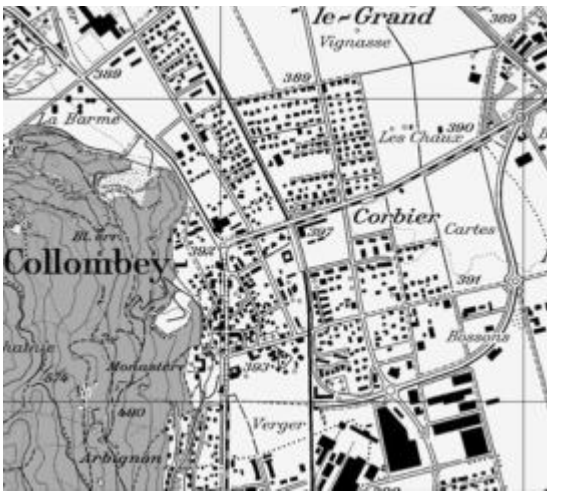


Fig. 171. Collombey et ses environs sur la carte nationale. Etat en 2010. 1:25 000. swisstopo BA150009. – Texte p. 163.



Fig. 172. Collombey, vue aérienne. Etat en 1984. A gauche de l'illustration se situent le monastère des Bernardines et, en contrebas, le château du Fay-de Lavallaz. Photo Charles-André Meyer. STD, Etat du Valais. – Texte p. 163.



Fig. 173. Collombey, vue aérienne de l'agglomération. Etat en 2014. Photo DronePhoto/Michel Martinez et Bernard Dubuis. – Texte p. 163.

Neyres est adjugé au géomètre de Saint-Maurice Ernest Bertrand[7]. On en annonce la reconnaissance deux ans plus tard[8]. Stanislas Wuilloud, arpenteur de Collombey est payé en 1898 pour le plan de Muraz[9]. Un cadastre du lieu, daté vers 1906, en est probablement le résultat[10]. En 1901, l'arpentage de Collombey est attribué au même[11]. Les plans sont prêts en 1909[12].

COLLOMBEY

L'agglomération

Les relevés cadastraux anciens montrent un habitat peu développé, regroupé autour de l'ancienne église et sur le chemin secondaire qui y mène (fig. 168). Les maisons sont entourées de places, vergers et prés. Le grand chemin de Muraz à Monthey serpente aux pieds des contreforts montagneux, passant entre l'enclos du monastère et le domaine du château de Lavallaz, à l'ouest de l'agglomération elle-même. Au début du XVIIIe siècle, les fourches patibulaires sont situées au nord de Collombey, près de la route menant à Muraz, au lieu-dit La Barmaz[13] (fig. 169). Elles sont mentionnées en 1586 entre Collombey et Muraz, probablement déjà au même emplacement[14]. Au XIXe siècle, la nouvelle route, plus rectiligne, arrive au pied du monastère en évitant l'ancienne agglomération par l'ouest, et continue jusqu'au chef-lieu par la plaine, un peu plus à l'est que l'ancien grand chemin (fig. 170, 171, 172, 173). Le développement de l'habitat sur les bords de cette nouvelle artère, avec en particulier la maison de commune de la fin du XIXe siècle, a relégué les chemins antérieurs à un rôle secondaire. L'introduction de l'éclairage électrique est acceptée en septembre 1903[15]. Auparavant, deux réverbères à pétrole à Collombey et un à Muraz formaient le seul éclairage urbain.

Une particularité de Collombey est l'existence de nombreux puits (près de 50), grâce à la nappe phréatique peu profonde[16]. En conséquence, il n'existe que très peu de fontaines anciennes[17]. Mentionnons seulement celle qui a été installée contre la maison de commune. Finement travaillée, en calcaire de Collombey, elle porte la date 1906 dans un cartouche aux chiffres entrelacés. A l'est de l'agglomération passe une ancienne «meunière» venant de Monthey. Elle alimente le canal Stockalper, creusé



Fig. 174. Plan de l'agglomération de Collombey, état en 2015. 1:5000.
1. L'église paroissiale Saint-Didier – 2. L'ancienne cure – 3. Le monastère Saint-Joseph – 4. La maison de commune – 5. Le château du Fay-de Lavallaz.

dans un premier temps de Collombey à Vouvry uniquement. Enfin, Collombey compte plusieurs carrières dont on a tiré un calcaire de couleur rougeâtre très utilisé dans la construction ou dans la fabrication de mobilier urbain comme des bassins de fontaine ou des balustrades. De même que pour le calcaire de Saint-Triphon, de couleur gris-noir, sa finition polie est souvent décrite comme étant du marbre, sans en être géologiquement[18].

L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-DIDIER (562.041/124.171)

Historique

Visites: 12 février 1445[19] (CALIOPÈ, p. 257), 27 novembre 1505 (copie postérieure AEV, de Rivaz 95/4), 22 novembre 1606 (AEV, AV 85/fasc. 3/29: copie partielle de 1706), 8 mars 1627 par délégation au curé de Massongex (AEV, AV, 67/fasc.10/29), 26-27 août 1739 (AES, 226/147), 9-10 juin 1755 (AES, 226/244), 24 août 1766 (AES, 226/153), 6 juin 1786 (AES, 226/245), 1796 (jour non précisé) (AES, 226/162, 226/246 et *relatio status* AES, 226/1), 26 mai 1812 (AES, 226/169 et 226/247), 8 juillet 1822 (AES, 226/175 et *relatio status* AES, 226/13), 21-22 juillet 1835 (AES, 226/181), 1863 (*relatio status* AES, 226/41), 26-27 octobre 1874 (AES, 226/199), 8-9 juin 1883 (AES, 226/210), 4-5 juin 1901 (*relatio status* AES, 226/70), 31 mai 1911 (AES, 226/216), 2 mai 1920 (AES, 226/217).

Unis au point de vue politique, Collombey et Muraz forment deux paroisses distinctes. Il semble bien que Collombey soit la paroisse-mère de la région montheysanne. Son église est mentionnée en 1140 dans une bulle du pape Innocent II parmi les possessions confirmées à l'abbaye de Savigny. En 1263, dans le cadre d'un échange, le prieuré de Lutry, dépendant de l'abbaye de Savigny, cède l'église de Collombey à l'abbaye de Saint-Maurice. C'est alors qu'apparaît pour la première fois le vocable Saint-Didier[20].

En 1413, dans son testament, Guillaume de Collombey demande à être enseveli dans le tombeau de son père, le chevalier Henri de Collombey, et enjoint ses successeurs à construire un autel dans cette église, dont on ne sait par ailleurs rien[21].

La copie postérieure de la visite épiscopale de février 1445 cite, en plus du maître-autel, un autel Saint-Jean-Baptiste, fondé par les sires d'Arbignon[22], et un autel Saint-Michel, fondé par les nobles de Montheolo[23]. Ce dernier est déjà mentionné en 1441[24]. Lors de sa visite de 1505 l'évêque demande, entre autres choses, la construction d'un clocher adéquat. Cette visite est en revanche moins compréhensible quant aux autels. L'évêque exige que l'on se procure un nouveau missel pour chaque autel (celui de Saint-Michel, mentionné nommément un peu avant pour un problème de calice, est vraisemblablement compris dans ceux-ci). L'évêque a ensuite des exigences envers le recteur de l'autel Sainte-Catherine, dont on ne trouve sinon une mention que vers le milieu du XVII^e siècle[25], et envers celui de l'autel Sainte-Marie-Madeleine qui nous est inconnu. Peut-être s'agit-il dans ces deux cas de fondations aux existantes? A partir d'une mention datée 1588, l'autel fondé par les nobles d'Arbignon dans l'église n'apparaît plus sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, mais sous celui de la Vierge, de Saint-Jean-l'Evangéliste et de Saint-Georges-martyr[26]. Le vocable de Saint-Georges a probablement été transféré de la chapelle du château d'Arbignon, après l'abandon progressif de celui-ci, vers le milieu du XVI^e siècle, par ses propriétaires qui détenaient également le patronat de l'autel en question. Dès la fin du XVII^e siècle, le vocable de la Vierge est précisé en Notre-Dame de Compassion[27].

Au début du XVIII^e siècle, le rang de paroissiale est perdu par l'église de Collombey, au profit de celle de Monthey. La procédure commencée vers 1704 est compliquée et ce n'est que le 5 novembre 1708 que la nouvelle paroisse est officiellement érigée[28]. Le village de Collombey se retrouve pour un temps avec un simple rectorat de Notre-Dame de Compassion, avant que les autorités religieuses ne reconstituent une paroisse indépendante, le 21 décembre 1723[29]. Le patronat y est exercé dès lors par l'Etat, jusqu'en 1907.

Lors de la visite de 1739, l'autel de Notre-Dame de Compassion est situé à droite. Il n'est pas consacré. On mentionne également l'autel Sainte-Catherine et du Rosaire (à gauche d'après la visite de 1796). Les vocables des autels latéraux demeureront identiques, même après la construction de la nouvelle église.

La visite de 1755 précise que l'église a été consacrée le 3 juin 1753, soit vraisemblablement à la suite de travaux que pourrait suggérer la date 1751 qui se lisait au-dessus de l'entrée sud de l'ancienne église. En 1760-1761, le maître-autel est réparé et augmenté par le sculpteur JEAN BAPTISTE BOZZO[30].

On paie en 1791 un sculpteur pour des réfections à l'autel Sainte-Catherine[31].

L'état de l'édifice se dégrade et, dès 1860, les discussions sont lancées sur sa restauration ou sa reconstruction et, le cas échéant, soit à son ancien emplacement soit à un nouvel endroit. C'est cette dernière solution qui est choisie.

Le chœur et la sacristie de l'ancienne église sont démolis en 1893[32], le clocher, deux ans plus tard[33]. Adaptée aux besoins d'un local du feu, la nef n'est définitivement démolie qu'en 1968. Si l'on n'en connaît pas l'intérieur[34], quelques photos anciennes prises avant et au cours de la démolition présentent un édifice assez modeste, baroque ou néo-classique, avec de grandes ouvertures en plein cintre. Le portail principal portait la date 1695, le portail latéral nord 1671 et le portail latéral sud 1751. Le relevé cadastral de 1775 indique un édifice orienté, avec clocher-porche, chœur polygonal plus étroit que la nef et sacristie accolée à l'angle sud-est de la nef[35]. En 1882, on a vendu à un antiquaire de Vevey l'un des anciens autels qui s'y trouvait encore, ainsi que des statues et des éléments mobiliers qui étaient conservés à la cure[36]. Dix ans plus tard en revanche, la vente du Christ monumental est refusée sous prétexte que «les générations à venir nous reprocheraient un semblable maquignonage»[37]. Après l'inauguration de la nouvelle église, on se sépare tout de même, en 1874-1875, des «vieilleries mises au rebus lors de la visite épiscopale»[38].

Les plans du nouvel édifice sont établis en 1861 par l'architecte montheysan Emile Vuilloud[39]. Un second projet, non retenu, avait été demandé à l'architecte aiglon François Jaquerod[40]. La première pierre est posée le 9 juin de l'année suivante[41]. L'avance des travaux génère de nombreux problèmes et le nouvel édifice n'est consacré que le 25 octobre 1874[42]. Sans certitude d'exhaustivité, on connaît le nom de quelques artisans qui ont participé à l'ouvrage[43]: l'entrepreneur Joachim Quaglia, de Vouvry, le maître-maçon Perilli, de Vouvry, le maître-maçon François Mutazzi, de Saint-Maurice, le serrurier Jules Grevat, de Monthey, le menuisier Louis Pignat, de Vouvry, le gypseur Michel Gobbio, d'Aigle, ainsi que les tailleurs de pierre Briganti et Guérin Trombert. Il semble que l'entreprise montheysanne Cullaz-Chappaz ait également livré de la pierre de taille au début du chantier[44]. Les cloches sont transférées en 1877[45]. Si le curé Gabriel Delaloye (1856-1864) a assisté aux travaux initiaux, c'est son successeur Fabien Michellod (1864-1876) qui en voit l'aboutissement.

L'éclairage électrique est installé en 1904[46]. Une rénovation intérieure a lieu en 1924: tribune refaite à neuf, autels repeints, vitraux, bancs et chaire réparés[47]. En août 1944, on demande au sculpteur montheysan Jean Casanova la taille du tympan en calcaire de Collombey que l'on place au-dessus de la porte d'entrée[48].

En 1949, sous l'impulsion de Philippe Bussien (curé de 1945 à 1957), la paroisse engage un programme complet de réaménagement intérieur, à réaliser par étapes[49]. L'aspect constructif en est confié à l'architecte sédunois Joseph Bruchez[50]. Dans un premier temps, c'est le chœur qui est repensé dans le sens d'une plus grande sobriété. Tous les éléments décoratifs (colonnettes, chapiteaux, etc.) sont supprimés. Les fenêtres sont agrandies vers le bas pour les nouveaux vitraux de Paul Monnier, qui succèdent aux vitrages losangés blancs avec grisailles (et figure du saint patron dans l'ouverture centrale) commandés en 1871[51]. Des structures en marbre remplacent les autels néo-gothiques. L'appui de communion néo-gothique en fonte est aussi supprimé. Le 16 octobre 1949, le nouveau maître-autel est consacré par l'évêque[52]. Il est orné, ainsi que le tabernacle, d'émaux réalisés par le Bullois François Ribas sur des dessins de Monnier.

En 1962, sous l'égide du même architecte, le réaménagement intérieur se poursuit. On installe de nouveaux confessionnaux et on ajoute une tribune sur les piliers en granit existants. Toutes les colonnettes latérales sont supprimées et l'on met des chapiteaux en simili granit sur les colonnes de la nef. Le sol est refait en simili pierre. La chaire est supprimée. Les vitraux de Monnier sont placés dans la nef en 1962-1963. Puis, fin 1964-début 1965, ce sont les mosaïques des absides latérales, conçues par le même artiste et réalisées par Bernard Viglino, de Chavornay, qui sont posées: saint Joseph à gauche, la Vierge à l'Enfant, à droite. Enfin, l'orgue est installé en 1967 par la maison Kuhn.

En 1971, le bureau Zimmermann met au point une modification du chœur tenant compte des récentes directives du concile Vatican II, en particulier par l'implantation d'une nouvelle table d'autel vers les fidèles[53]. Les éléments de celle de 1949 ont servi à sa confection.

Description extérieure

L'église est orientée. Elle est bâtie sur un plan basilical, avec un court vestibule qui permet l'accès au clocher (à gauche) et à l'ancien baptistère (à droite). La nef compte trois travées. Le vaisseau central se prolonge par une travée droite de chœur et une abside semi-circulaire. Les bas-côtés, relativement étroits, se terminent par une absidiole au niveau de l'arc de chœur. Dans le prolongement des bas-côtés, de part et d'autre du chœur, ont été installées deux sacristies carrées.

L'église est de style néo-roman (fig. 175). Elle a cependant perdu, lors des restaurations du XXe siècle, une partie du riche vocabulaire médiéval qui la caractérisait. Les arcatures aveugles qui couraient le long des corniches ont, par exemple, été supprimées. L'aspect général reste plutôt trapu, et le clocher sans flèche, qui émerge de la toiture juste à l'arrière de la façade principale, renforce cette impression. L'édifice apparaît très monolithique. En effet, la hauteur du chœur est identique à celle du vaisseau central et une même toiture à deux pans, terminée en arrondi, les couvre. Les sacristies n'offrent également aucune rupture avec les bas-côtés, cachant l'existence de locaux intérieurs différenciés. D'une manière générale, les éléments en pierre de taille sont en granit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Le calcaire de Collombey est utilisé pour les parties planes, en retrait, comme le pignon occidental ou la partie centrale des faces du clocher. Le contraste entre la couleur grise du premier et la teinte rougeâtre du second renforce les effets architecturaux.

La façade principale reflète la structure basilicale de l'édifice. Des lésènes en marquent la répartition tripartite. La partie centrale contient le portail agrémenté de moulurations néo-romanes. L'encadrement de la porte, à linteau sur coussinets, est fermé par deux vantaux de menuiserie ornés de pentures d'inspiration médiévale. Sous l'arc en plein cintre, le tympan en calcaire de Collombey représente les saints Didier et André, patrons des deux paroisses de la commune, appuyés sur un socle aux armes de cette dernière. Au-dessus est percée une fenêtre triple à encadrement en pierre de taille légèrement harpé. De part et d'autre, un bandeau mouluré, au niveau des départs d'arcs, crée une division horizontale et soutient en particulier deux colonnettes qui rejoignent les arcs aveugles en escalier qui terminent le pignon. Cet espace marqué par de la pierre de taille apparente est occupé par un grand oculus. Les parties latérales de la façade sont percées chacune par une fenêtre en plein cintre et, un peu plus haut, par un oculus, autrefois placé dans une triple arcature aveugle. Un bandeau mouluré faisant office de larmier, entrecoupé par les lésènes, relie visuellement les départs des arcs de la porte d'entrée et de toutes les fenêtres basses de l'église.

Les façades latérales sont réparties en cinq travées identiques qui sont délimitées par des lésènes et percées en leur milieu par une fenêtre en plein cintre avec encadrement en pierre de taille légèrement harpé. Les fenêtres du vaisseau central sont des oculi placés au centre des travées autrefois délimitées par des lésènes.

L'abside principale est éclairée par cinq grandes fenêtres délimitées chacune par une lésène. Comme sur les façades latérales, un bandeau mouluré relie visuellement les départs des arcs entre eux. Les faces des sacristies présentent au bas une porte à linteau sur coussinets et, vers le haut, un oculus.

Le clocher, dépourvu d'horloge, est en pierre de taille apparente. Il émerge d'un socle carré relativement massif qui atteint la hauteur du pignon ouest. Les quatre faces du beffroi sont traitées de manière similaire. Une baie en plein cintre occupe le centre d'un espace délimité de part et d'autre par une lésène et terminé en haut par une arcature aveugle. Une colonnette adoucit chaque angle. Comme pour toutes les fenêtres, un larmier protège l'arc de la baie et se prolonge horizontalement vers les lésènes, tout en formant ici des impostes aux départs de l'arc. Le clocher est couronné d'une balustrade en pierre de taille décorative dont les angles prennent la forme de tourelles. Au centre, une petite croix rappelle celle qui somme le pignon.

Description intérieure

On pénètre dans la nef par un petit vestibule voûté d'arêtes qui dessert également l'actuelle chapelle ardente, à droite, où ont été installés quelques éléments de stalles datées 1678, et l'escalier du clocher, à gauche. Au premier étage du clocher se trouve l'ancien local des archives, étroit et orienté est-ouest. Sa porte bardée de fer et les armoires occupant ses extrémités attestent cette affectation, connue sinon par les documents anciens[54]. Du premier étage, un escalier en bois intérieur mène au beffroi voûté d'une croisée d'arêtes très plate, au



Fig. 175. Collombey, église paroissiale Saint-Didier. La façade principale vue de l'ouest. Etat en 2004. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 166.



Fig. 176. Collombey, église paroissiale Saint-Didier. L'intérieur vers le chœur. Etat en 2004. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 168.

centre de laquelle un orifice permet l'accès à la plateforme supérieure.

Le vaisseau principal est séparé des bas-côtés par de grands arcs en plein cintre retombant, par l'intermédiaire de chapiteaux carrés, sur des colonnes circulaires en granit reposant sur des bases carrées garnies de pattes feuillagées aux angles (fig. 176). Ces arcs sont surmontés de trois fenêtres aveugles en plein cintre, au niveau du comble des bas-côtés, puis d'un oculus faisant office de fenêtre haute. Les trois vaisseaux sont couverts de plafonds à caissons rectangulaires, alternativement bleu et rouge foncé dans un large liseré blanc, avec une structure intermédiaire grise. Ces plafonds sont coupés au niveau de chaque travée par un arc-diaphragme qui retombe sur des culots moulurés, dans le vaisseau central, et sur des pilastres engagés à chapiteau mouluré dans les bas-côtés. La travée droite de l'avant-chœur ne comprend que l'oculus supérieur, laissant de la place, au nord, pour un crucifix monumental de la première moitié du XXe siècle, modifié et dépourvu de sa polychromie lors des rénovations récentes. L'abside du chœur est percée de cinq fenêtres surmontées d'un bandeau mouluré formé de cinq segments d'arc, qui matérialise le départ de la voûte en cul-de-four. Les deux absidioles sont également voûtées en cul-de-four.

Plus encore qu'à l'extérieur, l'impression épurée qui apparaît actuellement est trompeuse par rapport à l'état d'origine qui proposait un vocabulaire néo-médiéval plus riche avec des colonnettes sous les culots des arcs-diaphragmes, aux angles des travées, des arcs plus marqués sur les murs gouttereaux, etc. L'épuration a été particulièrement drastique dans l'abside centrale où l'arcature encore existante était soutenue, entre chaque fenêtre, par des colonnes engagées à chapiteaux à crochets portant des têtes d'anges. Des larmiers surmontaient les fenêtres et des arcs compartimentaient la voûte en cul-de-four parsemée d'étoiles. Les éléments architecturés étaient rehaussés par une alternance de tons clairs et foncés.

Les cloches

Des trois cloches qu'un inventaire de 1655 signale, aucune ne nous est parvenue[55]. La grande s'étant fendue, on en demande la refonte au maître lorrain Michael Joly en 1677[56]. A la suite de l'érection de la nouvelle paroisse de Collombey en 1723, deux nouvelles cloches sont fondues en 1728. Elles se trouvent toujours dans le beffroi et l'une d'elles est signée Jean Baptiste Durand, son frère Alexis Durand et Nicolas Boulanger, de Colombey-lès-Choiseul (Haute-Marne)[57]. L'autre, datée de la même année, est suffisamment proche stylistiquement pour être attribuée aux mêmes artisans. En 1809, deux autres cloches sont fabriquées. L'une d'entre elles demeure et montre une qualité d'exécution discutable. Cela explique peut-être pourquoi la seconde a dû être refondue en 1878 déjà par le Veveysan Gustave Treboux. Le travail de ce dernier a en revanche été de meilleure qualité puisque la cloche existe toujours.

1. (fa dièse 3, diam. env. 97 cm). Sous quelques palmettes qui ornent le col se déroule l'inscription sur trois lignes : « + LE SAINT NOM DE DIEV SOIT LOVE SAINT DIDIER NOSTRE PATRON PRIE POVR NOVS IE Y ESTE FAITTE AU FRAIS & / DEPENS DE LA COM . TE DES DEVX COLOMBEY POVR PARRAIN MONS . R CLAVDE DONNET TRES DIGNE CVRE DE COLO / MBEY MARAINE NOBEL [sic] DAME C LOVIZE CORTEN ». Au-dessous se déroule une frise de palmettes. Le vase est décoré, de part et d'autre, d'un calvaire et d'un chrisme accompagné de deux colombes qu'entoure l'inscription : « + VTRIQVE FVIT AVXILIVM ». Sur la saussure figure le nom des fondeurs : « I . B & A . LES DVRANDS ET N . BOVLANGER NOVS ONT FAIT LAN 1728 ».

2. (la 3, diam. env. 86 cm). Sous quelques palmettes qui ornent le col se déroule l'inscription sur trois lignes : « + LOVE SOIT LE SAINT NOM DE IESVS & DE MARIE I EY ESTE FAITTE AV FRAIS & DEPENS DE LA PAROISSE DES / DEVX COLOMBEY POUR PARRAIN R . MONS . R IE LOVIS FAVRE TRES DIGNE DIRECTEVR DES RELIGIEVSES DE / COLOMBEY POVR MARAINE MODESTE ANNE CATHERINE CHERVAT L 1728 ». Au-dessous se déroule une frise de palmettes. Le vase est décoré, de part et d'autre, d'un calvaire et d'un chrisme accompagné de deux colombes qu'entoure l'inscription : « VTRVMQVE FOVEAT & REGAT ».

3. (si 3, diam. env. 77 cm). Le haut du vase est décoré de festons. Sur le vase prennent place une inscription et deux figures saintes de part et d'autre d'une croix. L'inscription, sur cinq lignes, est la suivante : « PARRAIN . / STANISLAS DUFAY DE LAVALLAZ NOTAIRE . / MARRAINE / MARIE LOUISE DUFAY DE LAVALLAZ NEE DETORRENTE . / ANNEE 1809 ET 1878 . ». Les deux figures

saintes représentent d'une part saint Joseph, avec «LOUEZ SOIT JESUS MARIE JOSEPH» et d'autre part saint Didier, entouré de «St DIDIER NOTRE PATRON PROTEGE NOUS». Au-dessous se déroule une frise de feuillages. Sur la saussure figure le nom du fondeur: «GUSTAVE TREBOUX FONDEUR A VEVEY 1878».

4. (do dièse 4, diam. env. 76 cm). Sous les filets qui marquent le col se déroule, sur trois lignes, une inscription très fautive (lettres manquantes, caractères retournés): «+ M . PIERRE MARIE DU [F]AY DELALALAZ [sic] GD CHATELAIN PARAIN . ET MARIE MAGDELAINE DU FAY DELAVALLAZ MARAINE L . 1809 / IEAN BAPTISTE CHAPERON CURE IEAN DIDIER TORMAZ PRESIDENT . IEAN BURDEVET PROCUREUR DEGLI[S]E . CRISTIAN RIONDET VICE CH . / FAITE AU DEPENTS DE LA PAROISSE . PIERRE PARVEX CONSEILLER . IEAN DIDIER RIONDET CONSEILL[E]R». Au-dessous se place une frise de motifs d'artisanat, comme des pointes de diamant. Le vase est décoré par une croix et par une figure de saint Didier entourée de l'inscription «St DIDIER PROTEGE NOUS». La panse n'est marquée que de quelques filets.

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Ostensoir. Style rococo, en forme de soleil, 1777 (fig. 177). Poinçon du maître Franz Anton Gutwein et de la ville d'Augsbourg[58]. Vermeil, argent, verroteries blanches et rouges, verre (h. 54,5 cm). Offert par un membre de la famille du Fay de Lavallaz, inscription sous le pied: «N. A. C. DU FAY DE LAVALLAZ 1777». Pied contourné et mouluré, orné de motifs rocailles à cartouches repoussés contenant une corbeille de fruits et de fleurs. Tige avec bague unique et nœud en urne à trois faces. Custode polygonale sommée d'une couronne royale et entourée de volutes ornées de verroteries posées sur des rayons en argent. Soleil à rayons groupés en faisceaux inégaux parcourus par des volutes rocailles et quatre rameaux fleuris de verroteries. Croix sommitale fleuronnée, cantonnée de rayons inégaux en vermeil et en argent, décorée d'appliques en argent avec verroteries. Sont également conservées la lunule en vermeil ainsi que la custode (h. 11 cm) dorée à l'intérieur.

Calices. 1. (avec patène). Style Louis XIV, fin du XVII[e] siècle. Sans poinçon. Argent, coupe dorée (h. 25,5 cm). Pied circulaire bordé d'une frise de palmettes repercées. Terrasse ornée d'une croix sur un tertre et de deux écus aux armoiries des familles de Montheys[59] et de Lavallaz[60]. Les armes apparaissent ici dans leur forme simple: de Montheys au chevron accompagné de trois étoiles avec pour cimier une botte renversée et de Lavallaz trois mouchetures d'hermine ordonnées avec pour cimier un bélier issant. Tige à deux bagues et à nœud ovoïde orné de feuillage. Coupe en tulipe sans fausse coupe. La patène (diam. 15,2 cm) est ornée des mêmes armoiries. – 2. (sans patène). Style rococo, seconde moitié du XVIII[e] siècle (fig. 178). Poinçon du maître Jacques David Müller et de la ville de Fribourg[61]. Vermeil, motifs argent (h. 27 cm). Pied à six contours, orné de six médaillons rocailles alternant coquille et chérubin posés sur un fond argent amati. Tige à une bague



Fig. 177. Collombey, église paroissiale Saint-Didier. Ostensoir, par Franz Anton Gutwein, d'Augsbourg, 1777. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 178. Collombey, église paroissiale Saint-Didier. Calice, par Jacques David Müller, de Fribourg, seconde moitié du XVIII^e siècle. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 169.



Fig. 179. Collombey, église paroissiale Saint-Didier. Ciboire, par Nicolas Ryss, de Sion, 1650. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

et nœud ovoïde orné de trois médaillons ovales contenant les instruments de la Passion présentés par des angelots. Fausse coupe ornée de trois médaillons rocailles contenant chacun un chérubin, bordée d'une frise de petites volutes en argent. Coupe légèrement évasée.

Ciboire. Style baroque, 1650 (fig. 179). Poinçon de NICOLAS RYSS (cité à Sion de 1611 à 1658) et de la ville de Sion[62]. Argent partiellement doré (h. 32,7 cm). Probablement celui cité dans l'inventaire de 1655[63] comme offert par le notaire Claude Nepotis ou Neveu, d'après l'inscription et les armes sous le pied : «EG'CLD : NEPOTIS . NOT' D.D. 1650». Les armes présentent une forme originale : une fasce accompagnée de trois coquilles ordonnées[64]. Pied à six lobes orné d'une frise à motifs enroulés. Tige à deux bagues et nœud en urne orné de chérubins. Coupe bombée alternant des séraphins et des corbeilles de fruits dorés sur fond argent. Couvercle à deux ressauts orné de motifs en volutes, feuilles et fruits, sommé d'une croix en argent montée sur un petit balustre.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les autres objets

Le crucifix d'autel. Style baroque tardif avec éléments rococo, milieu du XVIII^e siècle. Bois polychromé et doré (h. 63,5 cm). Sur un socle chantourné est disposé un motif rocaille duquel s'élève la croix décorée aux extrémités d'une coquille percée et cantonnée de rayons (le faisceau en bas à droite manque). Malgré ses petites dimensions, le Christ est un bel exemple de sculpture baroque notamment dans le rendu de l'anatomie, l'expression du visage ou le drapé du perizonium.

Le bras-reliquaire de saint Didier. L'état de conservation du reliquaire ne permet qu'une datation approximative : durant la seconde moitié du

XVIe siècle. En 1401 est mentionnée une châsse de saint Didier[65] sans précision de type. L'inventaire de 1613 parle d'un bras droit reliquaire doré[66]. L'inventaire de 1655[67] cite un bras-reliquaire d'argent de saint Didier. En marge du même document est ajoutée, en 1660, la mention du donateur noble Jean Devantéry capitaine et châtelain de Monthey ; étant donné le grand nombre de porteur de ce prénom occupant ces charges durant le XVIe et le XVIIe siècle, la mention n'apporte guère de précision[68]. En 1759, le bras-reliquaire doit être réparé par Jean Baptiste Bozzo[69]. Bois recouvert de plaques en métal argenté, laiton, verre, tissu, gravure sur papier avec détails dorés (h. 37 cm). Sous le piédestal en bois doré (h. 10,4 cm) de facture moderne est inscrit : «RELIQUES DE SAINT DIDIER». Au-dessus s'élève un avant-bras droit habillé d'une manche légèrement plissée. Au bas de la manche et de part et d'autre de la manchette sont disposées trois bandes en laiton. Le feston du bas semble d'origine alors que les deux autres sont plus récents. Installée le long du bras, la fenêtre permet de voir la relique accompagnée d'un cachet illisible. Sur la face est disposé un cabochon transparent serti de laiton (diam. 1,6 cm) protégeant le portrait gravé de saint Didier. La main est présentée, le pouce, l'index et le majeur dressés en signe de bénédiction. Malgré des solutions ingénieuses notamment pour l'installation des reliques et l'utilisation de l'effet de loupe du cabochon sur la minuscule



Fig. 180. Collombey, porte d'entrée de l'ancienne église, par Alexandre Mayer, 1695. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 172.

gravure du saint, ce bras-reliquaire est un exemplaire de qualité bien modeste notamment dans le rendu anatomique de la main et le plissé de l'habit.

Socle. Socle en forme de balustre gravé aux armes parlantes de Collombey[70], portant la date 1740. Pierre taillée (h. 47,3 cm). On ne connaît pas l'origine de cette pièce conservée, en 2004, dans le chœur de l'église où elle sert de support pour la croix de procession.

La porte d'entrée de l'ancienne église (conservée en 2004 dans l'ancienne cure de Collombey, salle des combles) (fig. 180). Style baroque, 1695 d'après la date gravée sur l'arc de l'encadrement en pierre disparu de cette porte. Alexandre Mayer[71]. Bois de noyer et fer forgé (273 × 186,5 cm). Porte à quatre panneaux rectangulaires comprise dans un cadre orné latéralement d'une courte frise végétale, sous un tympan partagé verticalement en deux portions moulurées contenant en leurs centres un motif de raisin à droite et un motif de grenade à gauche. Seuls le cadre, le chambranle et le tympan sont un travail d'Alexandre Mayer reconnaissable au motif flammé notamment.

Romaine Syburra-Bertelletto

L'ANCIENNE CURE
(rue des Colombes 24)

Historique

L'édifice du XIXe siècle se trouve à l'emplacement de la cure précédente[72]. Les paroissiens commencent à préparer et à acheminer sur place les matériaux de base dès 1820 : bois, pierre à chaux, sable, etc.[73]. L'ancien bâtiment est démoli en avril-mai 1826, les fondements du nouveau sont creusés en juin et juillet de la même année et les travaux de construction avancent si bien que la charpente peut être levée en septembre[74]. L'année 1827 est consacrée à la finition de la couverture, en ardoises, et aux plâtrages intérieurs. Quelques ultimes livraisons de plâtre et de chaux l'année suivante et, surtout, la location d'une maison pour le curé durant deux ans et demi, indiquent que ce dernier n'a pas dû prendre possession de sa nouvelle demeure avant le milieu de l'année 1828. Les artisans sont connus par les comptes. Les principaux sont : Giuseppe Antonio Salio et Giovan Battista Crosa pour la maçonnerie, Manette et Jacques Allez pour la pierre de taille, Jean Vieille, de Vionnaz, pour la charpente, Arthemand, de Saint-Maurice, et Roussy, d'Ollon, pour la menuiserie et les boiseries, Jacquin, de Saint-Maurice, pour la serrurerie.

Après avoir été menacée de démolition dans les années 1970, l'ancienne cure est classée MH en 1980. Elle est alors restaurée par le bureau Zimmermann. La grange contiguë, très imposante, est en revanche démolie pour faire place à un petit bureau de paroisse précédé d'une cour. L'édifice restauré étant affecté aux classes d'école, une nouvelle cure est construite à proximité.

Description

L'immeuble est bâti sur un plan rectangulaire, avec la cage d'escalier à une volée droite qui se développe dans l'angle nord-est (fig. 181). Il compte trois niveaux surmontés d'un comble habitable, que couvre une toiture à demi-croupes relevée par des coyaux. Deux lucarnes sont placées sur son pan sud.

Les façades sont surmontées de larges corniches et bordées de chaînes d'angle en harpe, reconstituées lors de la dernière restauration sur la base de vestiges peints. La façade sud compte six travées, avec de grandes fenêtres rectangulaires aux étages. Au rez-de-chaussée se suivent trois fenêtres de grandes dimensions dans la partie orientale (correspondant à l'ancienne salle d'école), et deux soupiraux de cave à l'ouest. Au sommet du premier niveau, les ancres des tirants métalliques portent les deux premiers chiffres de la date 1826 qui se poursuit aux angles de la façade orientale. Celle-ci compte deux travées, soit deux portes au rez-de-chaussée et deux fenêtres aux étages, ainsi que dans le comble. La façade ouest ne présente, au rez, qu'un soupirail. Au premier étage existe une porte accessible par un petit escalier. Elle est flanquée de deux fenêtres. Au deuxième étage, trois fenêtres se côtoient alors qu'une seule perce le niveau du comble. La façade nord, qui est à nouveau visible depuis la démolition de la grange contiguë, n'est percée que par des ouvertures secondaires. Toutes les baies ont des encadrements en calcaire de Collombey. Elles n'ont pas de moulures particulières, à l'exception des deux encadrements de porte, en façade est, qui présentent un travail un peu plus recherché. La menuiserie de la porte d'entrée se distingue également par sa qualité esthétique.



Fig. 181. Collombey, ancienne cure construite en 1826, rue des Colombes 24. Vue du sud-est. Etat en 2004. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 172.

L'intérieur a été totalement transformé pour les besoins scolaires. Il n'y a plus guère d'élément ancien, hormis des pilastres en calcaire de Collombey dans la cage d'escalier.

LE MONASTÈRE SAINT-JOSEPH (SŒURS BERNARDINES) – ANCIEN CHÂTEAU D'ARBIGNON

(561.930/124.120)

«La pauvreté doit aussi paraître aux bâtiments, aux meubles de la maison, aux habits et en tout, en sorte que tout cela soit bon, bien fait et à profit, mais sans ornement et enjolivement superflu […]»[75] (fig. 182, 183).

Avant l'installation des Bernardines

Historique[76]

On connaît mal le château des seigneurs d'Arbignon. Sa transformation en monastère, au XVII^e siècle, a oblitéré la plupart des témoignages antérieurs que seule une analyse archéologique approfondie pourrait repérer. La tour est néanmoins clairement antérieure à cette nouvelle affectation et sa construction peut être située entre la fin du XIII^e et le milieu du XIV^e siècle. La première mention historique concerne la chapelle que Perronet d'Arbignon est autorisé à construire dans sa demeure de Collombey, en 1349[77]. Celle-ci se situait peut-être à l'emplacement où la tradition place le premier lieu de prière des sœurs, soit vers l'angle sud-est, à l'emplacement de l'actuelle salle du Chapitre. En l'absence d'un quelconque indice, nous pourrions également l'imaginer dans la tour elle-même. Lors de la généralisation des chapelles castrales aux XIII^e et XIV^e siècles, on retrouve en effet celles-ci soit dans la forteresse (comme pour les châteaux réguliers savoyards) soit comme édifice indépendant[78]. On peut cependant raisonnablement penser qu'il s'agit d'un édifice indépendant en tout cas dès la fin du XV^e siècle, lorsque sont octroyées des indulgences à ceux qui s'y rendent[79]. Son propriétaire d'alors, Amédée d'Arbignon, ne désirait certainement pas recevoir les fidèles chez lui.

On ne connaît sinon qu'une seule autre mention d'archives. En 1353, Jean d'Arbignon (on ne sait s'il a un lien de parenté avec Perronet) reconnaît à Collombey une tour et maison avec diverses dépendances, probablement rurales[80]. Mais cette mention ne donne pas plus de précisions. On ignore en particulier si les deux termes concernent la seule tour ou si une extension habitable en maçonnerie lui était accolée. On peut toutefois imaginer que

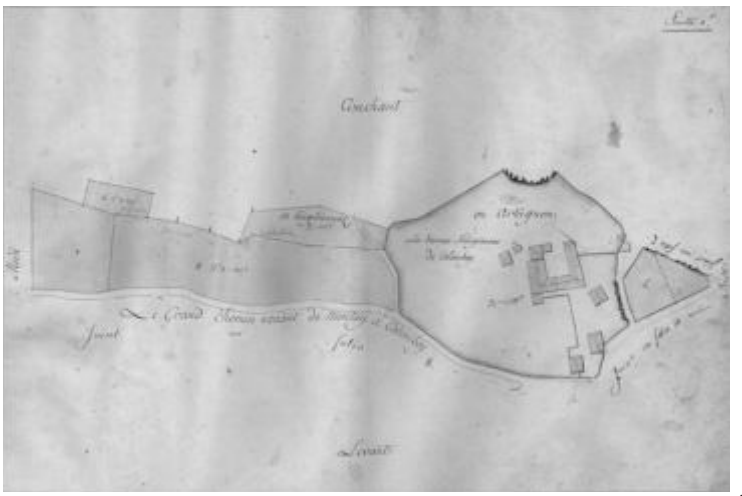


Fig. 182. Collombey, monastère des Bernardines, plan levé en 1775 montrant l'extension maximale et encore actuelle des bâtiments, mis à part quelques bâtiments ruraux indépendants. AEV, Collombey-Muraz, L 42bis, folio 1. Photo AEV, Sion. – Texte p. 173.



Fig. 183. Collombey, monastère des Bernardines. Vue du sud-est. A gauche se distingue l'ancienne tour médiévale. Etat vers 1980. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 173.

les sœurs en auraient réutilisé les murs, et, comme l'aile sud, où l'habitation se serait située, est trop étroite pour une telle construction, nous sommes enclins à envisager l'ancien château d'Arbignon comme une simple tour habitable, ainsi qu'il en existe de nombreux exemples en Valais, et non comme un château développé avec tours d'angle et murs d'enceinte ainsi que l'imaginait Blondel.

On estime généralement que le château a été abandonné par les seigneurs d'Arbignon au plus tard vers le milieu du XVIe siècle, quand est attestée à Monthey une tour appartenant à cette famille. C'est en tout cas dans un état de ruine avancée que les sœurs l'achètent en 1643.

Description

La tour mesure environ 10,7 × 12,8 m, avec des murs d'une épaisseur de quelque 1,2 m (fig. 184). On reconnaît dans les derniers étages les traces d'une toiture à deux pans que Blondel pense être un deuxième état remontant au XVe siècle, mais que Lehner verrait volontiers comme la couverture d'origine, avant la surélévation du XVIIe siècle qui a amené à la solution actuelle de toiture à pavillon. D'une manière générale, les étages devaient avoir une hauteur de plafond plus grande qu'à l'heure actuelle où les niveaux découlent des travaux du XVIIe siècle. En suivant Blondel qui estime que le sol de la cave a été abaissé pour l'usage du monastère, on pourrait imaginer une tour originale avec



Fig. 184. Collombey, monastère des Bernardines. L'ancienne tour médiévale vue du sud. On peut encore lire quelques percements médiévaux bouchés (au deuxième niveau des fenêtres actuelles et entre les troisième et quatrième niveaux). Etat vers 1980. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

un niveau de cave correspondant grosso modo à la moitié de la cave et au rez-de-chaussée actuels. On peut ensuite envisager un premier étage correspondant au premier et au bas du deuxième étage actuels, avec l'entrée, probablement originale, repérée par Lehner dans la façade nord et la meurtrière de la façade sud. Le second étage correspondrait alors au haut du deuxième et au bas du troisième étage actuels. Il comprendrait la fenêtre, probablement géminée, de la façade sud. Dès le milieu du troisième étage actuel démarrerait la toiture à deux pans aisément reconnaissable par les épaisses ardoises prises dans les parois intérieures. Le faîte était orienté est-ouest et l'on pourrait supposer l'existence de pignons à redents sur les façades est et ouest. Une telle construction avec trois niveaux sous combles correspondrait assez bien à ce que l'on connaît en Valais aux XIIIe et XIVe siècles. La toiture à deux pans nous pousserait à proposer au plus tôt le début du XIVe siècle pour l'édification de la tour mais, comme il pourrait s'agir déjà d'une réparation, la question reste ouverte.

Depuis l'installation des Bernardines (1647)

Historique[81]

Installation des sœurs à Collombey (1629-1647)

Dans le Valais du début du XVIIe siècle, les tentatives pour enrayer l'expansion du protestantisme se multiplient. On pense en particulier aux nombreuses missions des capucins. C'est dans ce contexte que des sœurs d'origine valaisanne entrent en contact avec les Bernardines réformées établies à Rumilly, dont Louise Blanche Perrucard de Ballon (1591-1668) est la première supérieure. La nouvelle congrégation, confirmée par le Chapitre général de Cîteaux en 1623, est justement dans une phase d'expansion. Portée par les sœurs valaisannes, l'idée de fonder une maison en Valais trouve un soutien auprès de plusieurs familles de notables chablaisiennes.

Trois sœurs font le voyage en Valais en 1629, dont la montheysanne Marie Bartholomée Devantéry, l'une des principales instigatrices de cette installation et première supérieure (1630-1631). Elles habitent d'abord Saint-Maurice. De multiples difficultés ont raison de cette première fondation et les sœurs se déplacent à Monthey en 1634. Les autorités politiques n'étant pas favorables à leur installation, les problèmes continuent et leur maintien sur place n'est possible que grâce à certains notables bien intentionnés, souvent issus de leur parenté. En 1643, la Diète leur octroie enfin la permission de s'établir en Valais. La même année, les sœurs achètent pour 4000 florins les ruines du château d'Arbignon qu'elles s'emploient immédiatement à restaurer sur les conseils du père capucin Roch[82]. On ne sait pas dans quelle mesure ce dernier a pu influencer aussi les travaux ultérieurs. La petite communauté se transporte solennellement dans ses nouveaux locaux le 23 juin 1647.

Premiers aménagements (seconde moitié du XVIIe siècle)

Lors de l'installation des sœurs, le monastère ne compte que huit cellules et «quelque autre chambres, l'une pour servir de cœur [*rajouté puis biffé*: & de chapelle] l'autre de sales d'assemblé pour y coucher la Superieure et un petit coin dans le cœur pour y prendre la reffections tout cela sy petit que a grand paines il y pouvoit entrer 12 personne»[83]. Ces locaux étaient compris dans la tour qui a dû prendre alors sa physionomie actuelle (la charpente est composée de bois coupés entre les hivers 1641-1642 et 1644-1645[84], et le voûtement de la cave conserve des planchettes de coffrage datées des hivers 1646-1647 ou 1647-1648[85]), et dans l'actuelle aile sud (les poteaux de la charpente remontent aux hivers 1640-1641, 1641-1642 et 1642-1643[86]) (fig. 185, 186).

En 1660, la grande pièce du deuxième étage de la tour est partagée en deux par une cloison, lors d'une phase de travaux qui voit aussi l'édification, en 1661, de la cage d'escalier qui dessert la tour et l'aile sud[87] (la charpente est datée par la dendrochronologie de l'hiver 1658-1659[88]). On poursuit, en 1666 selon la chronique, par l'édification des cellules situées côté est, avec les locaux au-dessous[89]. La charpente est toutefois un peu plus ancienne (les bois datent de l'hiver 1660-1661[90]) et pourrait laisser penser à une utilisation quelques années plus tôt, sur la lancée des travaux précédents. Le texte de la chronique rappelle que l'on a en même temps réparé le toit et les murailles du vieux dortoir, soit probablement l'aile sud. Si l'on considère l'orientation du nouveau front oriental, continué plus tard par l'église, on peut se demander si ce n'est pas alors que l'on a adjoint un chœur plus ou moins carré à l'ancienne chapelle des sœurs, relié à elle par une grande arcade, mais qui ne suit pas exactement

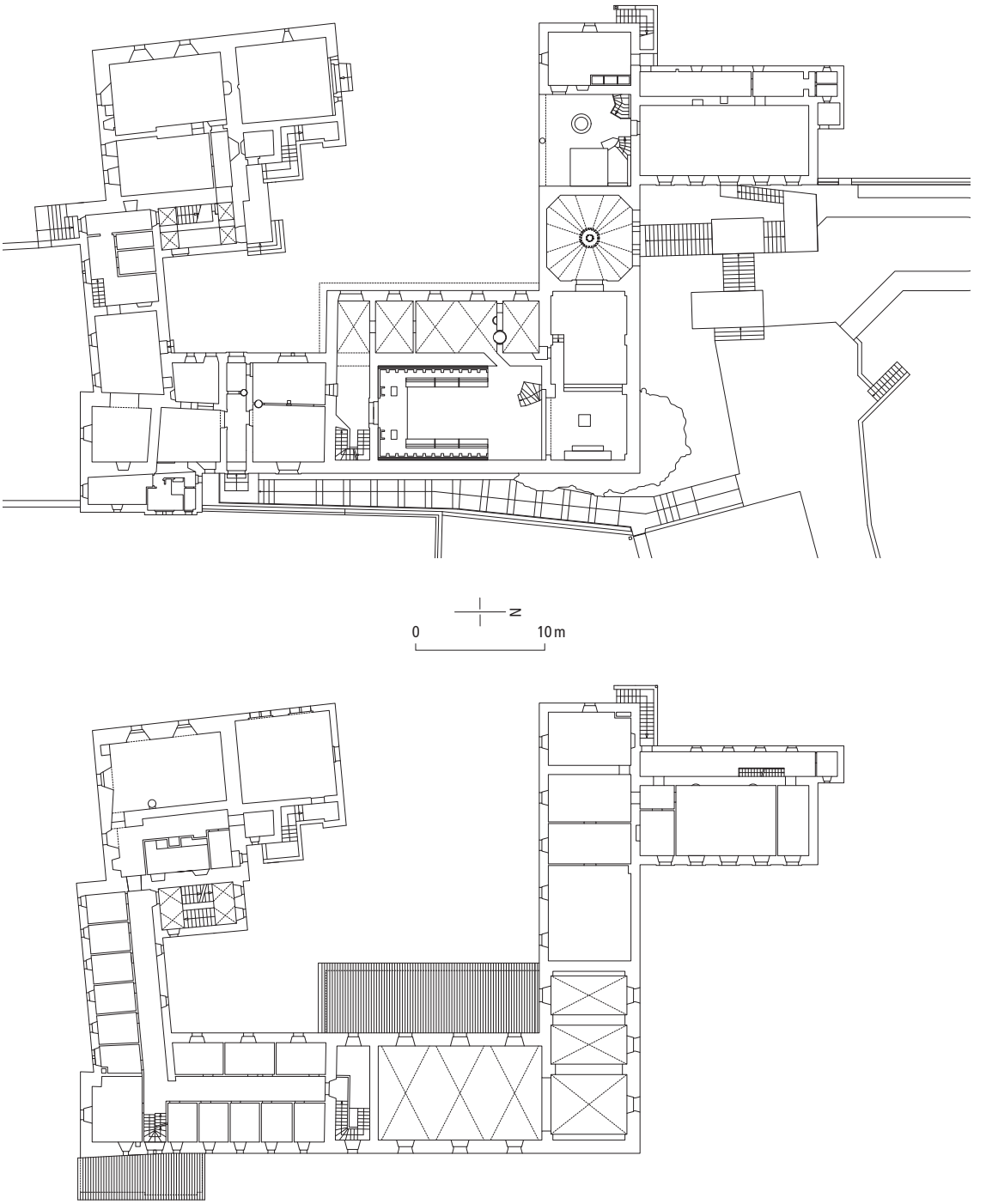


Fig. 185, 186. Collombey, monastère des Bernardines. Plans du rez-de-chaussée et du premier étage. Etat vers 1980 (relevés par le bureau Roland Gay, Monthey, 2014). 1:500. – Texte p. 176.



Fig. 187. Collombey, monastère des Bernardines. Vue du nord, depuis la cour intérieure. On distingue successivement le pressoir, à droite, la petite tour des latrines accolée à l'ancienne tour médiévale, ainsi que la cage d'escalier, avec ses grands percements, qui distribue la tour et l'aile sud des cellules dont on voit l'amorce sur la gauche. Etat vers 1980. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

la même orientation que la pièce qui lui sert de nef. Si les constructions précédentes sont parallèles à la tour, les nouvelles ailes semblent suivre une orientation planifiée indépendamment. Elles sont tournées exactement vers l'est, à moins que leur implantation ne soit simplement due à une meilleure adaptation au relief. On peut imaginer qu'à terme le monastère aurait vu la tour et l'ancienne aile démolies pour faire place à des édifices fermant une cour intérieure parfaitement quadrangulaire, ainsi qu'on le connaît pour la plupart des édifices comparables de l'époque baroque (fig. 187).

En 1672, la chronique signale la réfection des murs du pressoir, soit du bâtiment rural accolé au nord-ouest de la tour[91]. La datation du plancher de l'étage tourne cependant autour de 1642 et pourrait donc indiquer une première construction à cet emplacement, peut-être entièrement en bois, dès l'arrivée des sœurs[92]. En 1673, les maçons édifient la tour des latrines, actuellement transformée et exhaussée afin d'accueillir un ascenseur[93]. Le bâtiment de l'Aumônerie, à quelques mètres au nord-est du complexe, a été bâti entre 1685 et 1687[94] pour le prêtre attaché au monastère, dont la charge consistait d'abord à prodiguer les Sacrements que seul un curé était habilité à donner.

Construction de l'église et de ses annexes (autour de 1700)

A l'extrême fin du XVII^e siècle débute une construction particulièrement importante, puisqu'il s'agit de l'angle nord-est comprenant «l'église avec les sacristies avant chœur, grote des mortes, et les degrez qui descendent des dortoirs au chœur avec tous les assortissements convenables a sçavoir les formes le pulpitres et marche pied de l'autel et les petits autels au cotez de la grille»[95] (fig. 188). Après des travaux préparatoires en 1697, la première pierre est posée le 27 mars 1698 (les bois de la charpente ont tous été coupés en hiver 1697-1698[96]). La première messe est célébrée le 20 mai 1700 et les dernières finitions occupent l'année 1701. En parallèle, l'ancienne chapelle est transformée en infirmerie[97]. On aménage aussi à proximité de l'entrée un réfectoire pour le personnel et les gens extérieurs[98]. L'église est consacrée solennellement les 6 et 7 septembre 1705 par l'évêque François Joseph Supersaxo[99].

Edification de l'aile nord (autour de 1725)

Au XVIII^e siècle, les travaux se poursuivent sur l'aile nord. On sait que la citerne est creusée entre 1724 et 1726 et qu'elle est maçonnée par le maître italien Michel Morta[100]. La margelle de son puits porte encore la date 1725. Il est raisonnable de penser que toute l'aile nord a été construite alors (fig. 189). En effet, l'entrée du vestibule (fig. 190) qui précède la nef des fidèles porte aussi la date 1725 et il n'y a aucune rupture jusqu'à l'extrémité ouest du bâtiment. Toutes les datations dendrochronologiques de la charpente de cette aile indiquent en plus un groupe homogène de bois coupés durant les hivers 1722-1723 et 1723-1724[101]. Cette aile existe dans son extension actuelle sur un relevé cadastral de 1775[102] (voir fig. 181) et ce



Fig. 188. Collombey, monastère des Bernardines. Vue de l'est. La partie percée de fenêtres en plein cintre correspond au chœur des moniales. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 178.



Fig. 189. Collombey, monastère des Bernardines. L'aile nord vue depuis la cour intérieure, vers le nord. Sous le couvert précédé de deux arcades se remarque la margelle du puits de la citerne. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 178.



Fig. 190. Collombey, monastère des Bernardines. L'aile nord vue du côté accessible aux fidèles, soit vers le sud. L'arcade centrale donne accès au vestibule qui précède la nef des fidèles, éclairée par les deux percements en plein cintre visibles sur la gauche de la photographie. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 178.

sont certainement ces locaux qu'occupaient les pensionnaires que la plus ancienne liste connue mentionne dès 1784[103]. Lorsque l'évêque demande, vers 1847, de pousser la construction du nouveau pensionnat, il précise «situé maintenant au-dessus de la citerne»[104]. La chronique de la communauté rappelle que la bâtisse de ce corps de bâtiment, citerne comprise, a été supervisée par le curé Jean Louis Favre, aumônier du monastère de 1723 à 1730, à qui l'on doit aussi la reconstruction de l'église de Troistorrents au début du siècle[105]. Dans son extension actuelle, le mur de clôture date aussi pour la plus grande partie du début du XVIIIe siècle[106]. La chronique précise qu'il est achevé en même temps que la citerne[107].

Aménagements secondaires du XVIIIe siècle

En 1730, on aménage cinq cellules à l'étage supérieur de l'aile orientale et les locaux utilitaires que celles-ci remplacent sont installés dans le comble de l'église[108]. Le bâtiment du four à pain est totalement refait quelques années après des premières réparations datées 1731[109]. Une fontaine avec trois bassins (un grand et deux petits) est installée vers la citerne en 1739. Il s'agit des trois bassins de pierre de taille payés en 1740 à maître Jean Henri Bourrel d'Aigle[110].

En 1765 est bâti l'appartement des sœurs tourières, dont le nom dérive du tour par lequel transitaient les marchandises pour éviter tout contact direct[111]. Il s'agit probablement de la petite annexe élevée à l'angle sud-est du complexe, près de l'entrée. Son coût ne permet pas d'envisager une construction plus importante. Sa position permettait aux sœurs tourières, alors que l'on tendait à clôturer très strictement le monastère dans ces années-là, d'officier dans une sorte d'antichambre.

Tourmente révolutionnaire et construction du nouveau pensionnat (premier et deuxième tiers du XIXe siècle)

Le monastère subit maintes déprédations autour de 1800, dans la mouvance révolutionnaire, ainsi que de nombreuses pertes foncières. Il est même formellement supprimé en 1812 et les derniers meubles que les sœurs n'ont pas pris la précaution de cacher auprès de leurs familles sont vendus. En 1814, les religieuses peuvent réintégrer le monastère avec les objets qu'elles ont sauvés. Elles procèdent immédiatement aux premières réparations et au rachat, dans la mesure du possible, de nombreux meubles vendus aux enchères deux ans auparavant, qui avaient trouvé preneur dans la région auprès de particuliers: tables, armoires, etc. La situation se stabilise, mais pour quelques décennies seulement.

Dès 1846, la construction d'un nouveau pensionnat est envisagée[112]. Les autorités religieuses estimaient qu'à cette époque d'attaques sévères contre l'Eglise il fallait mieux ancrer les communautés dans le siècle et que l'enseignement était l'un des meilleurs moyens pour corriger à la racine les écarts de la population envers la religion catholique. Un substantiel revenu était également



Fig. 191. Collombey, monastère des Bernardines. Le «nouveau» pensionnat construit entre 1847 et 1859, au nord du complexe. Vue depuis l'est. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 181.

attendu d'un tel établissement. La première pierre est posée en juin 1847[113]. Les turbulences politiques du milieu du XIXe siècle retardent le projet et c'est en 1859 seulement que le bâtiment peut être terminé (fig. 191). Mais le pensionnat ne se développe finalement que très peu. Les enfants de Collombey ont en revanche leurs classes d'école primaire dans ce nouvel édifice jusqu'en 1972 (la dernière sœur enseignante a cessé son activité en 1964).

Travaux de la fin du XIXe et du XXe siècle

Le monastère ayant atteint une ampleur suffisante, les travaux se concentrent avant tout, dès la fin du XIXe siècle, sur des réfections intérieures, à quelques exceptions près, comme l'actuel oratoire du Sacré-Cœur, érigé en 1883[114] (fig. 192). Il prend peut-être la succession d'une chapelle plus ancienne, dont on trouve des mentions éparses dès 1692[115], et qui est située dans le «grand jardin» que la mémoire collective place justement au sud-ouest du monastère. En 1889, c'est l'oratoire Saint-Joseph qui est reconstruit[116] (la mention de sa construction remonte à 1730[117]). Situé au nord-ouest du monastère, à l'arrière du nouveau bâtiment du pensionnat, il est supprimé en 1977. Le cimetière est aménagé dès 1901 et il est béni le 9 juillet 1902[118]. Les sœurs renouent avec un usage des débuts, dès lors que l'on n'avait plus enterré à l'extérieur depuis la construction de la crypte, vers 1700.

En 1924, une importante réfection intérieure de l'église est menée, avec quelques retouches aux autels. Ce n'est bien entendu pas la première rénovation intérieure, mais les précédentes ne sont pas aussi bien documentées. On pense en particulier que la décoration connue par les photographies antérieures à la restauration des années 1960 remonte à ces travaux (fig. 193) : décors géométriques et floraux rehaussant les arcs, croix de consécration, etc.



Fig. 192. Collombey, monastère des Bernardines. L'oratoire du Sacré-Cœur, construit en 1883. Vue du nord. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

En 1925-1926, on élève une maison pour le fermier, près des bâtiments ruraux existant au bord de la route cantonale. Si la lumière électrique a été installée progressivement à partir de 1918, il faut attendre 1932 pour que l'eau courante fasse son apparition dans certains locaux, 1933 pour la pose



Fig. 193. Collombey, monastère des Bernardines. Le chœur des moniales après les travaux de 1924. Etat vers 1960. Photo SBMA, Etat du Valais, reproduction par Jean Pot.

du chauffage central, 1936 pour l'installation du téléphone, 1944 pour pouvoir utiliser des toilettes à eau et 1948 pour l'achat d'une machine à laver pour la buanderie[119].

En 1941, l'autel latéral Saint-Théodule est supprimé. On n'en garde que le tableau, alors que les éléments sculptés sont acquis par l'évêque pour une autre chapelle du diocèse[120]. De 1941 à 1955, plusieurs vitraux de l'artiste Paul Monnier sont placés dans le sanctuaire et la nef des fidèles. Evénement fort dans la continuité spirituelle de la congrégation, la châsse contenant les restes de Louise de Ballon est accueillie à Collombey le 4 août 1950, suivie de divers objets et documents provenant des monastères de Rumilly et de Belley, fermés respectivement en 1936 et 1947 par manque de vocations[121].

Restaurations de la fin du XXe siècle et réaffectation des locaux

L'église est rénovée dès 1965 afin de mieux se conformer aux directives du concile Vatican II. Le nouvel autel est consacré le 20 août 1966. Une plaque gravée, placée dans le sol du sanctuaire, rappelle ces travaux. Planifiés par l'architecte Hansueli Steinmann, de Wil (Saint-Gall)[122], ceux-ci lancent un mouvement qui, par campagnes successives, tend à simplifier l'intérieur de l'édifice : les statues et les tableaux sont enlevés, les murs blanchis, certains vitraux remplacés par des vitrages plus clairs, la grille progressivement reléguée dans la crypte. Plus récemment, l'imposant autel baroque est déposé lui aussi pour faire place à une mosaïque du Christ ressuscité plus propice au recueillement. L'évêque consacre le nouvel aménagement liturgique du sanctuaire le 14 septembre 1997.

Si les sœurs avaient refusé d'accéder au projet de classement du monastère en 1910, à cause du caractère très spécifique de celui-ci et de sa clôture[123], elles l'acceptent en 1983. Un grand processus de réaménagement est alors engagé, sous l'égide du bureau d'architectes Jean-Marc Zimmermann et Nico Sneiders, de Monthey. Les toitures sont refaites, puis la tour est rénovée, au début des années 1990, pour y installer la plupart des cellules et la bibliothèque, autrefois situées dans les ailes. Ce remaniement en profondeur, probablement le plus important depuis l'édification des bâtiments, a poussé la rénovation et réaffectation progressive d'une grande partie des locaux devenus disponibles dans les ailes du monastère. Il a également impliqué la création de nouvelles salles communes. L'église aussi a été réaménagée, en vue d'une certaine réappropriation du sanctuaire par les sœurs, auparavant reléguées dans le chœur des moniales, derrière une grille.

Description des bâtiments

La description est faite par bâtiments ou groupes de bâtiments homogènes, en suivant approximativement le développement chronologique du monastère, de la tour, au sud, jusqu'au nouveau pensionnat, au nord. Chaque bâtiment est décrit par étage, de bas en haut, avec un complément pour les façades si les descriptions intérieures ne suffisent pas pour comprendre celles-ci.

La tour

La tour compte six niveaux qui correspondent à la subdivision du XVIIe siècle. Les fenêtres actuelles, simples trous dans la façade, remontent également à ces travaux ou à d'autres plus récents et ne présentent pas une répartition régulière.

La cave se développe sous des voûtes en berceau autour d'un puissant pilier central qui supporte ces dernières. La porte originale est au sud. L'accès au nord a été percé dans les années 1687-1690 afin d'aménager un passage direct depuis le pressoir[124]. Un autre accès, maintenant obturé, a également été établi par la suite vers l'angle sud-est, directement depuis l'aile sud.

Le rez-de-chaussée est partagé par un mur nord-sud en deux parties inégales. Le réfectoire, à l'ouest, est légèrement plus grand que la cuisine, à l'est. Trois pierres ont été taillées en cuvette, en 1692 d'après la chronique[125]. Une était destinée à la cave, pour saler la viande, une autre à la cuisine pour conserver le beurre fondu et la troisième pour tenir l'huile. On en retrouve une dans le corridor vitré. Elle est profondément taillée et porte l'inscription «A . F . B . S . / 16 IHS 91» qui renvoie à Anne Françoise Bruno, supérieure (fig. 194). Une seconde pierre, taillée avec deux profonds compartiments, a été placée dans la cour intérieure (fig. 195). Elle porte une inscription similaire «16 IHS 91 / A . F – B . S».

Le premier étage se répartissait de la même manière, avant l'installation des cellules à la fin du XXe siècle. La grande salle de l'ouest servait aux réunions de la communauté et avait été boisée une première fois vers 1687-1690[126]. Elle comprenait un fourneau en pierre ollaire rond, portant l'inscription «1858 / R B».



Fig. 194. Collombey, monastère des Bernardines. Pierre taillée en cuvette en 1691, probablement pour le salage de la viande dans la cave. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 182.



Fig. 195. Collombey, monastère des Bernardines. Pierre taillée en 1691 avec deux cuvettes, probablement pour conserver le beurre fondu et l'huile dans la cuisine. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 182.

Le deuxième étage, destiné au Noviciat, était aussi partagé par un mur de refend. Il est actuellement aménagé en cellules. L'ancienne salle ouest était encore divisée en deux par une cloison datée 1660 : la salle des novices au sud et leur dortoir au nord. Le Noviciat avait été boisé, peut-être pour la première fois, en 1761, par le maître-menuisier d'origine française mais habitant Saint-Maurice, Antoine Git[127]. Ce dernier a d'ailleurs procédé en même temps à des travaux similaires dans la chambre des pensionnaires, dont il ne reste rien. Si le dortoir des novices n'est peut-être pas boisé alors, il l'est en tous les cas en 1867[128]. Parmi les aménagements anciens de l'étage du Noviciat ont été conservés une porte (actuellement à l'entrée du bureau de la sœur préposée à l'accueil) et un pan de boiserie (ancienne cloison entre les deux pièces occidentales, actuellement dans la bibliothèque). Celle-ci porte la date 1660 et quelques motifs géométriques décoratifs. La salle comprenait aussi un fourneau en pierre ollaire rond daté 1852.

Le troisième étage, partiellement ouvert sur le niveau du dessus, servait de roberie et de dépôts divers. Plus anciennement, vers 1687-1690, on y avait aménagé un sol en plâtre pour entreposer le blé[129]. Il est actuellement occupé par des cellules.

Le quatrième étage, qui servait de dépôts divers, accueille de nos jours la bibliothèque. Des photographies de la fin du XIXe siècle ne montrent alors aucune fenêtre à cet étage. Ce niveau s'ouvre actuellement sur la charpente du XVIIe siècle.

La couverture en tuile de l'édifice est attestée en tout cas depuis 1744[130]. Celles-ci ont été achetées en décembre 1743 au maître tuilier de Bex Isaac Nicollerat[131].

L'aile sud et la partie sud de l'aile est

Nous décrivons en une fois ces deux parties, non contemporaines, dans la mesure où les locaux anciens, au sud, ont été largement unifiés avec les constructions de 1666, à l'est.

Avant de décrire ces vastes bâtiments, signalons l'existence, contre l'angle sud-est, d'une petite annexe, probablement l'appartement des sœurs tourières bâti en 1765. Cet appentis comprend deux petites caves en sous-sol et une pièce très simple accompagnée de commodités à l'étage. Seuls autres locaux en sous-sol, deux caves occupent l'angle sud de l'aile orientale.

Dans l'aile est, le rez-de-chaussée comprend l'entrée principale et les locaux d'accueil. Un couloir traverse le bâtiment en son milieu. A mi-chemin de celui-ci, une porte et un tour – pour passer les objets volumineux sans avoir de contact direct – marquent le début de la clôture (fig. 196), plus rigoureusement respectée dès 1762, ce qui transparaît particulièrement dans ce secteur de contacts avec l'extérieur. L'encadrement en pierre de cette porte, dont la grille supérieure a été agrandie en 1974-1975[132], présente d'ailleurs la date de 1763 ou 1765 (le trait supérieur du 3 a été bouché au mortier et un autre trait existe qui pourrait faire penser à un 5 ; y a-t-il eu un repentir?).



Fig. 196. Collombey, monastère des Bernardines. Dans le couloir principal, l'entrée (datée 1763 ou 1765) et le tour en bois marquent la limite de la clôture. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 183.

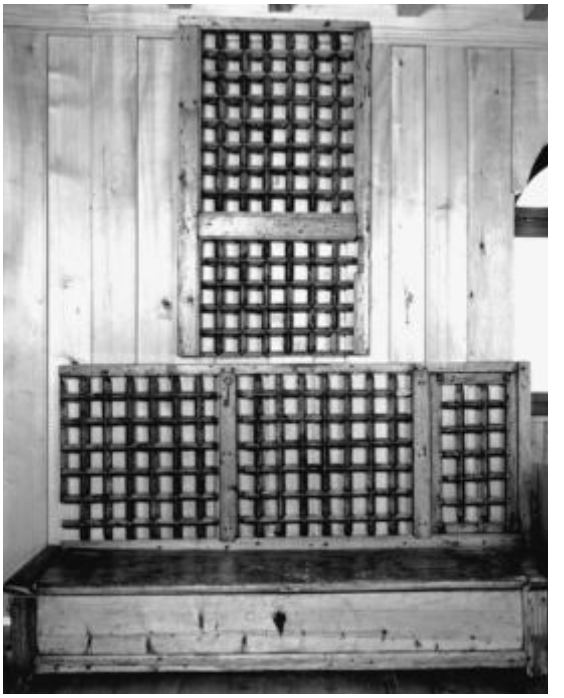


Fig. 197. Collombey, monastère des Bernardines. L'ancienne grille en bois du parloir, qui doublait autrefois la grille en fer. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Concernant la clôture, les Constitutions indiquent : « Les grilles seront de fer, bonnes, massives, et tellement pressées, qu'une main entière ne puisse passer à travers ; et en outre, il y aura par le dedans un bon treillis de bois éloigné de la grille au moins d'un demi-pied, duquel les ouvertures seront pareilles à celles des grilles[133]. » Dans l'ancien parloir, actuel réfectoire des hôtes, la paroi en noyer installée au XVIIIe siècle avec des grilles en fer forgé est encore en place. A l'installation des grilles de fer a correspondu simultanément la pose, à une courte distance, de celles en bois. Dans le contexte de renouveau qui se manifeste avant tout par le concile Vatican II, il a été possible d'alléger progressivement la clôture. Les grilles en bois ont été supprimées en 1964[134], l'une de celles en fer est ensuite devenue amovible puis le tour a fait place à une porte. Si la paroi qui contenait les grilles en bois a été détruite, ces dernières ont été conservées à titre ornemental dans le bureau de l'économe (fig. 197). Très beau travail d'artisanat, elles sont formées d'un assemblage de bois biseautés verticaux et horizontaux suffisamment rapprochés pour ne pas permettre le passage d'une main, soit guère plus de 5 cm. Elles sont ornées, aux points d'intersection, de petites rosettes de laiton.

Au nord du couloir se situe l'ancien parloir (fig. 198), actuel réfectoire des hôtes. Si le tour des années 1760 a été supprimé, la paroi en noyer et les grilles en fer forgé qui obturaient les ouvertures ménagées dans celle-ci demeurent. Elles remontent à 1764 (éventuellement 1762), date à laquelle on pose aussi, à une courte distance (une trentaine de centimètres), des grilles en bois[135]. Ces dernières ont été supprimées en 1964. Au sud du couloir se trouve l'ancien réfectoire et petit parloir, actuel espace d'accueil. Le tour des années 1760 a également été supprimé.

A l'angle sud-est du bâtiment, l'ancien chœur de la chapelle des sœurs a été boisé avec soin vers 1700, lors de sa réaffectation en infirmerie, ainsi que la pièce qui lui fait suite à l'ouest, soit l'ancienne nef, actuelle salle du Chapitre, où l'on remarque un bénitier baroque près de la porte occidentale. A l'ouest se trouvait autrefois la droguerie. La sœur préposée à l'accueil y possède son bureau.



Fig. 198. Collombey, monastère des Bernardines. L'ancien parloir avec sa paroi de séparation et ses grilles en fer forgé posées vers 1764. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 184.



Fig. 199. Collombey, monastère des Bernardines. Le couloir des cellules du deuxième étage de l'aile est. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

La porte qui permet de nos jours d'y entrer depuis le corridor vitré provient de l'ancien Noviciat.

Au premier étage, au-dessus des locaux d'accueil, sont disposées huit cellules, de part et d'autre d'un corridor, soit cinq à l'est et trois à l'ouest. A la suite des cellules, vers le sud, un escalier mène à l'étage supérieur. A l'angle se trouve le bureau de la prieure. Dans l'aile sud, assez étroite, six cellules occupent l'espace sud, et un corridor, le nord. Notons que toutes les cellules ne sont plus forcément utilisées comme logement, mais affectées à des usages de bureau, rangement, archivage, etc.

Le deuxième étage reprend un plan quasiment identique, seule une subdivision supplémentaire ménage quatre cellules dans la partie ouest de l'aile orientale (fig. 199). La pièce d'angle est utilisée pour des tâches de travaux manuels.

Le comble d'un seul tenant, en forme de L, se termine à l'extrémité nord de l'aile orientale, puisque celui de l'église est au niveau inférieur. La toiture à deux pans se termine en croupe vers l'église. Sa couverture en tuile est attestée en tout cas depuis 1736[136].

En façade, les percements reprennent la disposition intérieure. La porte d'entrée principale, du côté oriental, possède un encadrement en calcaire de Collombey. La menuiserie d'origine a été remplacée par une porte vitrée moderne. Une grande fenêtre éclaire l'ancien parloir, et une plus modeste, l'ancien réfectoire. A chaque étage, la pièce d'angle est éclairée par une petite fenêtre, l'escalier intérieur par une fenêtre double, et les cinq cellules, chacune par une petite fenêtre. Il en va de même du côté méridional, où de grands percements rectangulaires éclairent les pièces du rez-de-chaussée, et deux niveaux de petites fenêtres, les cellules, avec une fenêtre double vers la pièce d'angle, éclairée quant à elle par un percement rectangulaire. Les grandes fenêtres du rez-de-chaussée méridional mises à part, toutes les ouvertures présentent un encadrement sommé d'une fausse corniche en plâtre lissé, qui contraste avec le crépi rugueux du reste de la façade. Ce traitement typiquement baroque remonte à la construction du bâtiment. Le crépi et les percements des façades côté cour ont en revanche été refaits en 1935[137].

Les anciennes cellules

Pour ce que l'on peut encore en juger, les cellules du XVII^e siècle n'ont pas changé fondamentalement jusqu'au réaménagement de la fin du XX^e siècle. Elles ne mesuraient guère plus de 3 × 2,3 m. La porte se trouvait en principe du côté droit de la cellule lorsqu'on entrait (fig. 200). Face à celle-ci s'ouvrait la fenêtre. A gauche en entrant était ménagée la place pour le lit que l'on pouvait isoler par un rideau et pour une table de nuit. En prolongement du lit se trouvait le prie-Dieu. Vers la fenêtre prenait place une petite table carrée avec une chaise à accoudoirs. Les Constitutions précisent : «Le tour de lit de chacune sera d'étoffe commune, de laine et de bleu obscur ; la couverture aussi de même couleur, le matelas de laine, le traversin ou chevet pourra être de plume ; à chaque cellule il y aura outre le lit une table à layette, une chaire, un oratoire et sur icelui un crucifix et quelque image dévote, un bénitier […]»[138] (voir plus bas, description du mobilier). Entre 1822 et 1827, toutes les cellules sont boisées[139]. Il s'agit de lambris extrêmement simples couvrant les parois par une alternance de planche, sur deux niveaux afin qu'une sur deux recouvre partiellement ses voisines. Les cloisons étaient constituées de baguettes entrecroisées, recouvertes de plâtre.

La cage d'escalier de 1661

Bâti pour desservir la tour et l'aile sud du monastère, l'escalier, de plan rectangulaire, est à rampe-sur-rampe, tournant à droite, à deux volées et repos intermédiaire se développant autour d'un mur-noyau parallèle à la façade est de la tour. Il est couvert de berceaux rampants au-dessus des escaliers et de voûtes d'arêtes sur les paliers et repos. Les marches sont en calcaire de Collombey, les paliers et repos sont dallés. Les façades présentent une belle maçonnerie aux angles et aux encadrements rectangulaires en calcaire de Collombey. En façade nord, trois niveaux de deux fenêtres donnent du jour aux repos. Ils surmontent l'entrée ancienne, en plein cintre, mais sans encadrement en pierre de taille. En façade est, deux fenêtres superposées éclairent les paliers. Une quatrième, de plain-pied, a été transformée en porte donnant accès au corridor vitré. Un nouvel escalier en bois, sous la charpente de la cage d'escalier, mène au quatrième étage de la tour. L'édifice est couvert de tuiles probablement en même temps que la tour, soit en tout cas dès 1744.



Fig. 200. Collombey, monastère des Bernardines. Détail d'une cellule avec une table de chevet, un lit, un oratoire, une chaise à accoudoirs et une table. Etat vers 1960. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

L'annexe au nord de la tour

Cette annexe est mentionnée pour la première fois en 1672, lorsqu'on en refait les maçonneries. Elle abrite alors le pressoir. La base en granit du dernier pressoir, datée 1877, a été placée dans le jardin, lorsque l'on a installé dans le rez-de-chaussée les chambres froides. Maintes fois réaménagé, l'étage abritait d'abord la pièce destinée aux pensionnaires, aménagée en 1700, avant que ne soit construite l'aile nord[140]. Elle a ensuite été successivement utilisée comme salle du pain, bibliothèque et salle de communauté. Cette annexe n'a pas conservé d'autre élément ancien que son solivage sobrement mouluré.

Le complexe de l'église

L'église est formée d'une nef destinée aux fidèles et d'un chœur (que nous nommerons ici sanctuaire pour le distinguer de l'espace réservé aux sœurs), sur lequel s'ouvre perpendiculairement le chœur des moniales. La nef des fidèles et le sanctuaire sont

orientés, ce dernier occupant l'angle nord-est du monastère. Les sacristies sont installées le long du chœur des moniales, du côté de la cour intérieure. Sous la nef des fidèles se trouve la crypte et sous le sanctuaire est situé le caveau des aumôniers. On peut noter d'une manière générale l'emploi du calcaire de Collombey pour les éléments de taille de ce groupe de constructions (encadrements, bases, chapiteaux, angles). La couverture des toitures à deux pans est attestée en tuile en tous les cas dès 1737[141]. Les percements des façades correspondent étroitement aux dispositions intérieures. Un cadran solaire, sous la fenêtre centrale de la façade est, porte la date 1726.

La nef des fidèles et le sanctuaire. On accède dans la nef des fidèles par la façade ouest, contre laquelle a été construit l'actuel vestibule, en 1725 (voir aile nord). Si la porte d'entrée est richement décorée (voir plus bas), son encadrement en pierre, caractéristique du baroque, est en revanche relativement sobre. La nef est composée de deux travées voûtées d'arêtes (fig. 201). Elles sont séparées par un arc doubleau qui retombe sur des chapiteaux soutenus par des pilastres posés sur des bases moulurées. Sous l'arc de chœur, deux marches mènent au sanctuaire, presque carré, voûté d'arêtes retombant sur des pilastres semblables à ceux de la nef. Trois fenêtres en plein cintre, dont l'encadrement en pierre est légèrement ébrasé vers l'extérieur, percent le mur nord. Dans l'ouverture du sanctuaire prend place un vitrail représentant saint Bernard et signé en bas au milieu : «PAUL MONNIER 1941». Le vitrail de la deuxième travée de la nef représente saint Benoît et sainte Scholastique. Il est signé en bas à droite : «PAUL MONNIER / 47». Une inscription rappelle en particulier sa confection dans le cadre du troisième centenaire de l'institution. Le vitrail de la première travée représente sainte Humbeline, agenouillée aux pieds de son frère, saint Bernard. Il est signé en bas à gauche : «PAUL MONNIER / VI . 1955». Une quatrième fenêtre perce le mur sud de la même travée. Le vitrail actuel est une composition aux tons clairs du verrier Guy Cristina, à Monthey. Il a remplacé une autre œuvre de Paul Monnier qui représentait Louise de Ballon et son parent, saint François de Sales. Contre la paroi nord prenait aussi place une chaire, supprimée lors des travaux de la seconde moitié du XXe siècle.

L'autel du XVIIIe siècle (voir plus bas) et le retable qui ornait la paroi orientale du sanctuaire



Fig. 201. Collombey, monastère des Bernardines. Vue de la nef des fidèles vers le sanctuaire. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

ont été supprimés en 1997, date à laquelle cet espace a été réaménagé par l'artiste des bords du Léman Madeline Diener[142]. Sur un sol en dalles de granit, elle a installé un nouveau mobilier liturgique auquel répond, au mur, une mosaïque du Christ ressuscité. On trouve encore dans le comble le mécanisme de poulies en bois qui permettait de descendre la lampe du Saint-Sacrement, installée devant le maître-autel. Le mécanisme semblable, pour la lampe des jours de fêtes placée dans le chœur des moniales, sous la croisée proche de la grille, a en revanche été supprimé.

Le chœur des moniales et son dégagement d'entrée. Entre l'aile sud du monastère et l'église, un élément de liaison a été créé. Trois voûtes d'arêtes, sans doubleaux, le couvrent et deux fenêtres quadrangulaires l'éclairent à l'est et à l'ouest. Sa hauteur importante, correspondant à l'église, a été volontairement respectée afin d'installer, du côté oriental, un escalier qui descend directement depuis le premier étage des cellules de l'aile sud-est. L'encadrement de la porte de l'église, en pierre, est décoré d'impostes et de bases sobrement moulurées. La clé de l'arc en plein cintre porte la date 1698. Le chœur



Fig. 202. Collombey, monastère des Bernardines. Le chœur des moniales. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

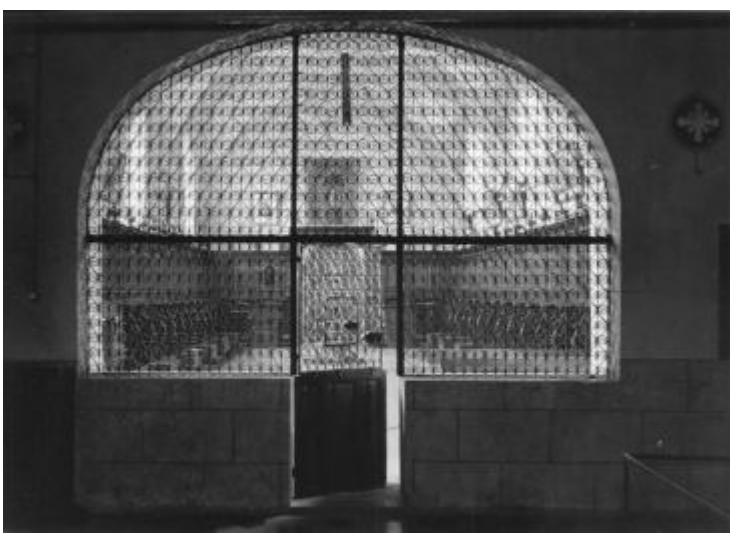


Fig. 203. Collombey, monastère des Bernardines. L'ancienne grille de fermeture du chœur des moniales. Etat vers 1960. Photo SBMA, Etat du Valais.

des moniales est composé de trois travées qui s'ouvrent de plain-pied sur le sanctuaire (fig. 202). Celui-ci étant plus étroit que le chœur des moniales placé perpendiculairement, l'arc est décentré vers l'est. Une grille de clôture en fer forgé, installée dès la construction de l'église[143], les séparait autrefois (fig. 203). Un système mécanique permettait, depuis la restauration des années 1960, d'en remonter la partie inférieure. A cet effet, des ferroneries complémentaires ont donné à la grille d'origine un format rectangulaire. Enfin, lors de la restauration des années 1990, elle a été placée entre la nef des fidèles et le sanctuaire et un système électrique permet désormais d'en descendre successivement les deux parties dans la crypte située au-dessous. L'arc de chœur, vers l'espace réservé aux sœurs, a été alors largement ouvert jusqu'au niveau du voûtement. Le chœur des moniales est plus sobre, architecturalement, que la nef des fidèles. Il est simplement couvert de trois voûtes d'arêtes, sans doubleaux ni pilastres. De part et d'autre, trois fenêtres, identiques à celles de la nef des fidèles, percent les murs. Six vitraux aux couleurs claires de l'artiste Georges Rimensberger y ont trouvé place depuis 1966.

Protégée par un petit clocheton à bulbe situé au-dessus du chœur des moniales et refait à neuf, mais

à l'identique, en 1989, la cloche n'est plus directement accessible depuis les travaux d'isolation des combles. L'inscription en avait toutefois été relevée en 1977[144] : « + IHS MRA DEO TER OPT. MAX. D. M. MATRI. IN HONOR. STI BERDI. RMO ADRIO DE / + RIEDMATEN EPO SED. PATRO NOB. MAR. IACA MICHAEL ALIS SUP[ER]SAXO MATRA / + IA TERA PHILIPONAT RELA SVPOR MONRI COLLII / 1645 ». Le décor est composé d'une croix et du trèfle renvoyant aux armes de Riedmatten.

Les sacristies. A l'angle entre la nef des fidèles et le chœur des moniales se situe la sacristie de l'aumônier, petit local simplement voûté d'arêtes. On y accède depuis la nef des fidèles. Dans la paroi qui la sépare de la sacristie des sœurs sont installés, d'est en ouest : un tour, un lavabo et un évier en pierre (tous deux traversants), et une porte dont la grille supérieure permet d'entendre les confessions. Une fenêtre rectangulaire perce la paroi ouest. Si la sacristie des sœurs a un volume double (deux voûtes d'arêtes la couvrent, deux fenêtres l'éclairent), elle demeure sobre architecturalement. Une entrée oblique, vers l'angle nord-est, permet d'accéder à l'extrémité des stalles occidentales. Enfin, un petit local qui communique avec la sacristie des sœurs se trouve à l'extrémité de la rangée au sud. Il reprend la même typologie que les locaux précédents, avec une voûte d'arêtes et une fenêtre à l'ouest. Il s'ouvre au sud sur un petit couloir, voûté d'arêtes, qui fait le lien entre la grande porte extérieure en plein cintre, à l'ouest (à côté de laquelle se trouve un bénitier daté 1699), et le dégagement précédant l'église. Depuis 1972, ce couloir est relié à un corridor vitré qui relie, à couvert, l'église à la cage d'escalier de la tour, en passant par tous les locaux d'accueil[145]. Les sacristies ont été couvertes d'ardoises en 1822[146]. Les tuiles les ont toutefois remplacées depuis. On peut noter que, les sacristies mises à part, les ardoises n'ont été utilisées que pour des édifices secondaires, pour le local du pain, la grange-écurie ou quelques réfections ponctuelles.

La crypte. Sous la nef des fidèles existe une crypte qui accueillait les religieuses défuntes depuis le début du XVIII^e^ siècle jusqu'à la bénédiction du nouveau cimetière, en 1902. Lors des travaux des années 1960, elle a été vidée et transformée (abaissement du sol, petites ouvertures vitrées dans le mur nord) afin d'y aménager un lieu de prière. On y accède par un escalier installé à l'angle nord-ouest du chœur des moniales. Une voûte en berceau surbaissé la couvre. Le caveau des aumôniers, sous le sanctuaire, a également été vidé au cours de ces travaux. Sa faible ampleur n'a toutefois pas permis de lui donner une nouvelle affectation.

L'aile nord

L'aile nord, jouxtant la nef des fidèles à l'ouest, comporte deux niveaux surmontés d'un comble. En sous-sol, hormis la citerne, seule une petite cave, voûtée en berceau, existe. Elle occupe l'extrémité de l'aile, sous le local occidental.

Au rez-de-chaussée, précédant l'entrée de la nef des fidèles, se trouve un vestibule (fig. 204). Il s'ouvre vers l'extérieur du monastère, au nord, par trois arcades, dont celle du centre, plus grande, permet le passage. Les trois arcs en calcaire de Collombey, non moulurés, retombent sur des chapiteaux simples. Les arcs latéraux sont surmontés du texte du psaume 25, verset 8, gravé dans la pierre : « DOMINE DILEXI DECOREM DOMVS TVAE – ET LOCVM HABITATIONIS GLORIAE TVAE » (Seigneur, j'aime la demeure où tu habites, j'aime le lieu où ta gloire réside), celui du centre, une partie du psaume 28, verset 2 : « ADORATE DOMINVM IN ATRIO SANCTO EIVS . PS . 133 » (Adorez le Seigneur dans l'éclat de son sanctuaire). Les lettres et chiffres PS . 133 sont difficiles à comprendre. Y a-t-il eu une erreur avec le psaume 133, verset 1, dont les termes ne sont pas si éloignés (*Ecce nunc benedicite Dominum omnes servi Domini qui statis in domo Domini in atriis domus Dei nostri*) ? A la base des retombées de l'arc central est encore inscrite la date 17 – 25. L'espace intérieur du vestibule, de plan carré, surprend par son voûtement chantourné en stuc. D'un élément circulaire central à clé pendante partent, vers chaque côté, un grand voûtain central accompagné de deux plus petits et, vers chaque angle coupé, un voûtain convexe. Une corniche moulurée sous-tend la retombée des voûtains, prenant une forme convexe avec volutes latérales aux angles du local. Les nervures sont encore décorées par des feuilles vers l'élément central circulaire.

A la suite du vestibule, à l'ouest, se trouve un espace couvert qui protège la citerne. Il s'ouvre vers la cour intérieure par deux arcades jumelées en pierre de taille dont les arcs en plein cintre retombent au centre sur une colonne octogonale, également en pierre, surmontée d'un chapiteau biseauté. Au



Fig. 204. Collombey, monastère des Bernardines. Le vestibule donnant accès à la nef des fidèles, construit en 1725. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 189.

nord de l'espace couvert, une porte donne accès à l'actuelle salle Saint-Bernard datant probablement de la construction du nouveau pensionnat. Un passage récent vers le vestibule, avec un court escalier, a été percé à l'emplacement de l'ancien bassin de décantation par lequel transitait l'eau des toitures vers la citerne souterraine qui subsiste avec sa margelle portant la date 1725. La fontaine datée 1739 prenait place autrefois sous l'arcade orientale. Seul l'élément daté en a été conservé contre un mur. Un dernier local, de dimensions modestes, termine l'aile nord à son extrémité occidentale. Il est accessible depuis l'espace voûté de la citerne. Il sert de buanderie en tout cas depuis la fin du XIX^{e} siècle et possédait un foyer dans l'angle nord-ouest qui permettait de préparer l'eau bouillante et la cendre nécessaires à la lessive. Deux fenêtres éclairaient ce local, une au nord, l'autre au sud. Une troisième a été percée récemment dans la paroi ouest.

L'étage servait à l'origine de pensionnat. Il est difficile actuellement d'y lire les divisions anciennes, à l'exception d'une pièce bien distincte, à l'extrémité occidentale (actuel bureau de l'économe). Elle correspond exactement à celle du rez-de-chaussée. Tout le reste de l'étage a été largement remanié, en particulier pour les besoins de l'Etoile sonore, sonothèque destinée aux mal-voyants. On y accède de nos jours par un escalier en bois installé dans l'espace couvert de la citerne. L'accès d'origine n'a pas été repéré. Le bureau de l'économe est largement éclairé par une fenêtre au sud, une à l'ouest et une au nord, obturée toutefois depuis la construction de l'escalier du pensionnat. La façade nord de cette aile n'est sinon percée que de trois petits jours, actuellement condamnés, au-dessus du vestibule, le solde de la façade étant caché par le pensionnat. La façade sud présente en revanche cinq fenêtres en plein cintre (y compris celle du bureau

occidental). Leur encadrement régulier en pierre est en saillie par rapport au nu de la façade et leur tablette largement débordante.

Le comble est couvert d'une toiture à croupe, relevée par des coyaux, revêtue de tuiles, en tout cas partiellement, dès 1787[147]. L'éclairage est assuré par une grande lucarne rentrante à six fenêtres très espacées, encaissée dans le pan sud qui pourrait laisser penser à l'utilisation de ce comble, par exemple pour des chambres de pensionnaires. Mais nous n'en avons aucune preuve tangible.

La croix ouvragée qui se trouve près de l'escalier, dans le corridor vitré, provient de l'extrémité ouest de l'aile nord, où elle sommait la toiture (fig. 205). Il semble qu'elle ait été commandée en 1837[148].

Le nouveau pensionnat/salles de classes

Le nouveau pensionnat, utilisé en fait comme salles de classes, s'adosse à la façade méridionale de l'aile nord. C'est un important édifice, sobre architecturalement, avec une façade principale, à l'est, composée de cinq travées. Il comprend deux niveaux couverts par une toiture à demi-croupe relevée par des coyaux. Il n'existe pas de sous-sol, malgré la forte déclivité du terrain, bien atténuée de nos jours par l'exhaussement de la place et le réaménagement des accès.

Le rez-de-chaussée surélevé est actuellement entièrement dévolu à la salle Saint-Bernard, lieu de rencontre et de séminaires. Les sœurs y accèdent depuis le monastère par une porte percée sous le couvert de la citerne. L'accès public se fait par le centre de la façade est. La porte d'entrée est prise dans un encadrement en calcaire de Saint-Triphon, simplement chanfreiné et surmonté d'une corniche. Les quatre fenêtres sont de grands percements rectangulaires dont l'encadrement en calcaire de Saint-Triphon est saillant par rapport au nu de la façade et la tablette largement débordante. A l'arrière de la salle, un couloir menait aux latrines.

L'étage est accessible directement depuis l'aile nord ou par un escalier extérieur à l'angle de cette dernière, qui conduit à un couloir semblable à celui du rez-de-chaussée. Deux portes permettaient d'entrer dans le volume principal dont le cloisonnement ancien est difficile à déterminer. Il semble toutefois que les parois au sud soient d'origine. Elles définissent à l'angle sud-est une cuisine et à l'angle sud-ouest un petit espace de distribution. Dans le volume principal est conservé un fourneau en pierre ollaire carré, portant l'inscription «R B / 1859». Les cinq fenêtres de la façade orientale reprennent quelque peu la typologie de celles de l'aile nord, côté cour. En plein cintre, leur encadrement en calcaire de Saint-Triphon est saillant par rapport au nu de la façade et leur tablette est débordante.



Fig. 205. Collombey, monastère des Bernardines. Ancienne croix en fer forgé (1837 ?) qui sommait l'extrémité ouest de la toiture de l'aile nord. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Le comble, d'un tenant, n'a pas été aménagé. On y accède par le comble de l'aile nord ou par un petit escalier en bois depuis le couloir de l'étage du bâtiment.

La maison de l'aumônier

La maison de l'aumônier, indépendante du monastère, se situe vers l'angle nord-est de ce dernier. Elle a été bâtie entre 1685 et 1687. Il s'agit d'une grande bâtisse de deux niveaux, sans sous-sol, surmontée d'une ample toiture à croupes. Les lucarnes et la véranda sont des adjonctions modernes. Aux deux niveaux, un couloir central nord-sud dessert les pièces situées de part et d'autre. Ils sont reliés par un escalier à une volée, parallèle au couloir, qui débute vers l'entrée sud du rez-de-chaussée.

La distribution des pièces de ce niveau a été remaniée à la fin du XXe siècle. A l'étage en revanche, la répartition ancienne a été grandement respectée, même si les intérieurs ont été modernisés.

L'oratoire du Sacré-Cœur

L'oratoire du Sacré-Cœur a été construit en 1883 contre la clôture sud du monastère. Il s'agit d'un petit édifice de plan rectangulaire, couvert d'une toiture à deux pans. Seul le quart arrière est maçonné jusqu'au toit, sans ouverture. Le reste de la construction est à claire-voie, sur une base maçonnée. De chaque côté, quatre poteaux maintiennent la structure. Ils sont renforcés à l'intérieur par des poutres cintrées, qui prennent appui latéralement à mi-hauteur sur des culots en bois et qui donnent une impression d'arc brisé. Les caractéristiques néo-gothiques sont aussi présentes dans l'organisation des menuiseries de la façade de l'entrée, au nord. La bichromie de l'ensemble en renforce la légèreté : les éléments porteurs sont passés en brun clair, les autres parties sont jaunes. Désaffecté, l'intérieur ne comporte plus qu'une croix en bois contre la paroi sud.

Les bâtiments ruraux

Outre les dépendances « lointaines », quelques bâtiments ruraux se situaient à proximité immédiate du monastère. Ainsi, un pressoir occupait l'annexe de la tour. Une grange-écurie, dont la grande toiture couverte d'ardoises est encore visible sur les photographies de la fin du XIXe siècle, se trouvait à l'ouest de la cour. Elle a été démolie en 1968[149]. Le four à pain, avec la salle pour la préparation, a été bâti vers 1687-1690, à l'écart au sud-ouest du complexe, afin qu'on ne rompe plus le silence au réfectoire où l'on pétrissait auparavant la pâte[150]. On a reconstruit en même temps l'écurie à cochons près de ce bâtiment[151]. Elle s'élevait auparavant plus près de la cour[152]. En 1766 est édifiée une souste, dans le même secteur, pour entreposer le bois utilisé par les menuisiers, afin que ceux-ci n'entrent plus dans l'enceinte propre du monastère[153]. En dessous de la souste est élevée une porte à char, en 1829[154]. Elle est démolie à la fin du XXe siècle afin de permettre le passage de véhicules plus encombrants. Tout cet ensemble rural est réaménagé dans les années 1980. C'est probablement à l'emplacement de la souste, et peut-être d'autres dépendances rurales, qu'a été construit l'actuel grand bâtiment de deux niveaux, avec un toit à deux pans au faîte orienté nord-sud, qui abrite à l'étage la salle de préparation des hosties[155]. Cet édifice en forme de L se retourne vers l'est en englobant l'ancien four. Un peu plus au sud, détaché du précédent, un petit édifice en moellons a été construit à la même époque pour les lapins et les cochons. Il est actuellement utilisé comme hangar. On ne situe en revanche pas exactement l'emplacement de l'ancienne étable pour les brebis[156], surmontée à un moment donné d'un raccard pour le blé[157]. Un raccard est attesté sur le relevé cadastral de 1696 au bord de la route devenue route cantonale, à l'emplacement approximatif de la future remise[158].

Enfin, l'institution mettait en location à un fermier un groupe de bâtiments construits en contrebas du monastère, au bord de la route principale, probablement là où s'élevait déjà la grange que l'on situait au bas du verger dans une mention de 1659[159]. Sur les relevés cadastraux de 1696, on place un raccard, que nous avons signalé plus haut, ainsi qu'une grange, un peu plus au nord, sur le bord de la route[160]. Sur ceux de 1775, on voit toujours deux bâtiments à l'emplacement des deux ruraux existant encore au XXe siècle, plus ou moins aux endroits indiqués en 1696[161]. Démolis en 1967, ils étaient alors utilisés comme grange et remise[162]. L'habitation, construite en 1925-1926 seulement, a en revanche été rénovée pour être mise à disposition d'associations caritatives.

Le mobilier d'église

La porte d'entrée de la nef des fidèles. D'un maître inconnu. Style baroque, vers 1700. Bois sculpté et menuiserie, fer (h. 264 cm sous le tympan, l. 201 cm). La porte est ornée aux registres inférieur et supérieur de deux rectangles fortement moulurés et, au registre médian, d'un carré aux angles abattus curvilignes. Réalisé en deux parties chevillées et fixes, le cadre est constitué d'un premier cordon de feuilles et glands de chêne puis d'une large bordure ornée de part et d'autre de trois rectangles du même type de différentes hauteurs et d'un entablement lisse. Quatre panneaux rayonnants forment le tympan en plein cintre partagé par un cordon vertical sculpté de fruits, fleurs et feuilles. L'opposition créée entre les cordons hémi-circulaires à motifs végétaux et les profondes moulures géométriques sont la marque d'un travail

précieux et raffiné, avec maîtrise des parties de menuiserie et des parties sculptées.

Les stalles. D'un maître inconnu. Style baroque entre 1697-1701[163] pour les parties basses, et classique 1776 pour les dorsaux. Bois sculpté et menuiserie (h. 288 cm), deux groupes de douze places le long du mur et une place à côté de la porte. Commandées par la supérieure Marie Séraphique de Courten, elles forment un ensemble cohérent en tout cas pour la partie basse, les dorsaux ont peut-être été ajoutés en 1776, date visible sur l'encadrement de la porte aujourd'hui disparu.

Héritières des stalles gothiques dans leur forme générale, elles sont réduites aux seules stalles hautes constituées d'un dorsal à panneau rectangulaire aux angles supérieurs incurvés pour permettre l'insertion d'un chapiteau feuillu qui termine le montant cannelé séparant les différentes places. Ces dernières sont indiquées par l'accotoir mouluré et séparées par les parcloses bordées d'un motif feuillu dont l'enroulement à volute forme appui-main. Les sièges sont constitués d'un abattant avec sellette et miséricorde ornée de feuilles dressées disposées en cul-de-lampe. Le long des trois parois du chœur des moniales, l'ensemble est réuni sous un entablement à bandeau sculpté de rinceaux, animé de légers décrochements et couronné par des pseudo-toupies placées en amortissement. Cet entablement, enrichi aux écoinçons de têtes d'angelots, servait de cadre supérieur à la porte d'entrée sud. C'est à cet endroit que l'on pouvait lire la date de 1776 en lettres peintes ou dorées. A l'origine, les sièges étaient complétés par une banquette fixe disposée perpendiculairement à la paroi et qui permettait aux religieuses de s'agenouiller en direction du maître-autel. De part et d'autre de la porte d'entrée des moniales, après un espace ménagé pour deux bénitiers, les places de la supérieure et de la sous-prieure ont été munies peut-être lors des travaux de 1924 (voir fig. 190) d'un pupitre à plan incliné sobrement décoré de trois panneaux rectangulaires, muni à l'intérieur de deux étagères. Suivant le même modèle, l'ensemble des stalles ont été complétées en 1965 par un appui-main continu placé sur le même socle de maçonnerie. Cette partie sera rehaussée en 1977[164]. Dans un souci de simplification voulu pour les travaux entrepris dès 1965, l'encadrement de la porte a été supprimé ainsi que les toupies servant d'amortissements[165]. De simples tabourets, installés d'abord une place sur deux, puis dès 1977 au pied de chaque appui-main, permettent aux novices de prendre place dans le chœur.



Fig. 206. Collombey, monastère des Bernardines. Le lutrin de chœur, entre 1697 et 1701. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Le lutrin de chœur. Style baroque, entre 1697 et 1701 (fig. 206). Bois sculpté et menuiserie, trace de polychromie dans le couronnement, réparé en 1955[166]. Commandé par la supérieure Marie Séraphique de Courten entre 1697 et 1701[167] (h. 222 cm). Pied triangulaire orné de motifs végétaux, reposant sur trois grandes volutes feuillues sortantes. Tige constituée de la superposition de deux urnes séparées par une tablette hexagonale. Pupitre à double face pivotant à l'aide d'une manivelle, les deux plans inclinés ménageant un espace intérieur accessible par une petite ouverture en accolade sur chacun des côtés. Couronnement en boule de feuilles ajourées, terminé par une succession de boules lisses de tailles décroissantes.

Ce lutrin monumental est un très bel exemple de ce type d'aménagement propre au chœur des églises conventuelle ou collégiale où il sert à poser le livre des offices. Les solutions originales adoptées pour réaliser cette pièce semblent dues à une

influence de motifs propres à l'orfèvrerie. Preuve en est le motif des trois volutes qui lient la première urne à la tablette hexagonale, à rapprocher du ciboire baroque du maître Matthias Willa de Loèche conservé dans le trésor de la sacristie. Un autre exemplaire de même type existe dans le chœur des chanoines de la basilique de Valère.

Romaine Syburra-Bertelletto

Le maître-autel

Ancien retable du maître-autel actuellement démonté[168] (fig. 207). Baroque, 1709. Atelier non identifié. Bois polychromé faux marbre et doré brillant et mat. Entièrement restauré en 1960 par Edmond Imboden à Rarogne[169]. Inscription derrière le tabernacle : « D O M / DIVO PATRIACHAE [sic] / IOSEPHO / VERBI NVTRITIO / MARIAE SPONSO / POSVIT FRAN : IOS : SVPERSAXO / EPVS SED. ANNO / 1709 ». Maître-autel dédié à saint Joseph, offert par Mgr François Joseph Supersaxo, évêque de Sion (1701-1734). D'après cette inscription, le retable a été installé quatre années après la consécration du maître-autel le 6 septembre 1705. Le retable occupait la paroi est du chœur de l'église. Il représente un cas très intéressant mêlant le type des grands retables à étage unique terminé par un haut couronnement et les tabernacles monumentaux de la fin du XVII^e siècle. La hauteur de la prédelle, augmentée pour permettre l'installation de l'importante réserve eucharistique, tend à devenir un registre à part entière.

Romaine Syburra-Bertelletto

Le retable. Le registre inférieur est constitué, au centre, de la table d'autel ornée d'un encadrement en bois sculpté (ajouté ?) permettant l'installation de l'antependium ; de part et d'autre, en retrait, se poursuit le registre inférieur en simple caisson à décor central. Posé à même la table, un unique gradin orné au centre de rinceaux reçoit la prédelle interrompue par les piédestaux des colonnes et terminée par des motifs en volutes feuillues. Au centre de la prédelle prend place le tabernacle flanqué des deux reliquaires. Le registre principal est occupé au centre par le tableau encadré de deux colonnes baguées à un tiers. Les ailerons sont remplacés par deux statues de saintes bernardines, probablement Scholastique et Humbeline, posées sur des consoles à volutes feuillues. Au centre de l'entablement à ressauts latéraux est installé un cartouche portant l'inscription d'autel privilégié à perpétuité dès 1759. Le couronnement est organisé autour d'un demi-fronton cintré sur lequel sont assis deux angelots ; au centre prend place un important médaillon ovale aux armes Supersaxo[170] accompagné des insignes épiscopaux et présenté par deux anges debout.

Le tableau. Représentant la mort de saint Joseph. Peint à l'huile sur toile (215,5 × 162,5 cm). D'un maître inconnu, réalisé pour le retable. Au centre, couché sur un lit, figure saint Joseph entouré du Christ et de la Vierge. De part et d'autre sont représentés des saints : à gauche saint Bernard portant le faisceau de Myrrhe, en retrait derrière lui probablement Mère Louise de Ballon, une Bernardine et sainte Lucie martyre ; à droite saint Benoît, en retrait derrière lui sainte Gertrude et sainte Catherine accompagnée du Christ enfant dans la scène dite du mariage mystique. Le choix de cette scène permet l'allusion directe à la naissance de Louis XIV pour laquelle la reine Anne d'Autriche, dont Catherine porte les atours, avait demandé les prières des Bernardines, vœu auquel Mère Louise de Ballon avait répondu par les prières de toute la congrégation. Au registre supérieur apparaît Dieu le Père recevant l'âme personnifiée de Joseph portée par un ange tandis qu'un autre, tenant dans la main gauche une branche de lys, couronne le saint de roses. De part et d'autre sont répartis des anges et des angelots. Dans le fond, sur la gauche, la scène s'ouvre vers le ciel sous une grande arcature à pilastre.

Le tabernacle. Bois polychrome, faux marbre et doré (h. 102 cm, l. 100 cm). Régulièrement redoré et reverni notamment en 1881, 1888 et 1925[171].

Tabernacle à deux corps superposés. L'inférieur constitué de trois faces avec au centre la porte et, de part et d'autre, deux prolongements latéraux. Les motifs décoratifs sont identiques : une tête d'angelot entourée de volutes inscrites dans un cadre à crossettes supérieures, lui-même coiffé de rinceaux. Au soubassement, chacune des faces est ornée d'un petit cartouche entouré de volutes tandis que les piédestaux des colonnettes sont garnis de motifs végétaux. La porte dessine un arc en plein cintre complété par un motif à volutes alternantes. Les angles sont marqués par des colonnettes torses à chapiteaux toscans qui portent l'entablement de faible hauteur terminé par une corniche moulurée en saillie.

Le supérieur reprend le même plan polygonal en retrait tandis que les prolongements latéraux se terminent par un fronton en ailerons garni d'une



Fig. 207. Collombey, monastère des Bernardines. L'ancien maître-autel de 1709. Etat en 1978. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 194.

pseudo-toupie sur socle. Directement sur l'entablement, la partie centrale est portée par un tambour aveugle animé de rinceaux complété d'une balustrade. Elle est constituée d'un dôme polygonal irrégulier, à arêtiers, tronqué à l'arrière et orné sur la facette centrale d'une tête d'angelot et sur les latérales de grandes feuilles dressées. La lanterne est travaillée en ajour, couronnée d'une sphère terminée par une croix pommetée.

Ce tabernacle est à placer dans la filiation du tabernacle de l'ancien maître-autel de Saint-Hippolyte à Vouvry (1679-1680). Postérieur de quelques décennies, il offre une version baroque héritière des tabernacles valaisans du premier quart du XVII^e siècle et inspirée du modèle monumental développé par les sculpteurs ossolans de la fin du XVII^e siècle. Le vocabulaire architectural mis en œuvre fait directement référence à l'édifice de plan central régulièrement évoqué par les tabernacles : le Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Paire de reliquaires. Disposés de part et d'autre du tabernacle devant la prédelle (h. 61,5 cm, l. 38,9 cm, p. 14,5 cm). Posé sur quatre pieds boules, le reliquaire est constitué d'un édicule à colonnettes et entablement toscans, couronnement en fronton découpé de volutes feuillues ou chantourné, médaillon central et croix sommitale, flanqué d'amortissements. La fenêtre rectangulaire occupe tout l'espace central sur le modèle du retable lui-même. Deux longues fenêtres latérales permettent également de voir l'intérieur par les petits côtés. Les reliques avec *cedula* forment le cœur des fleurs brodées au fil d'or et d'argent, enrichies de petites perles en verre sur fond de tissu en soie rouge. La mise en place des reliques est encore d'origine.

L'ancien autel Saint-Théodule. Par un acte du 28 avril 1631, les sœurs reçoivent le bénéfice de la chapelle Saint-Théodule, située à Monthey[172]. La cession en est faite par la famille Devantéry, dont la supérieure d'alors, Marie Bartholomée, était membre. Cette famille avait pris, en 1563, la succession des fondateurs, les Montheolo. Définitivement installées à Collombey, les sœurs obtiennent par bulle papale, le 25 février 1661, la permission de transférer au monastère les messes de la chapelle Saint-Théodule, qu'elles devaient auparavant dire, ou faire dire, à Monthey[173]. C'est depuis lors qu'un autel Saint-Théodule existe au monastère. Il fait certainement partie des petits autels que l'on situe à proximité de la grille lors de la construction de l'église actuelle[174]. En 1941, lorsqu'il est acheté par l'évêque pour être placé, dit-on, dans une chapelle haut-valaisanne, il semble se trouver à gauche avant les marches du sanctuaire, dans la nef des fidèles[175].

L'ancienne pierre d'autel. Remontant vraisemblablement à la première chapelle du monastère, elle a été conservée dans le dégagement précédant le chœur des moniales. Quatre croix encadrent l'orifice des reliques et son fermoir métallique. De part et d'autre de celui-ci est inscrite la date 16 – 43.

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Ciboire. Style baroque, fin du XVII^e siècle (fig. 208). Poinçon de maître Matthias Willa[176] et poinçon de contrôle de la ville de Loèche. Argent doré (h. 30 cm). Pied circulaire à un ressaut en quart-de-rond orné de trois chérubins séparés par des bouquets de fruits, terrasse terminée en trompette. Tige à nœud en urne orné de trois chérubins séparés par des fruits et des fleurs. Trois motifs en double volute ajourés relient le nœud à la fausse coupe. Fausse coupe constituée de trois chérubins séparés par des motifs ajourés de fruits à volutes feuillues. Coupe légèrement évasée. Couvercle à un ressaut en quart-de-rond orné de feuilles, partie supérieure lisse terminée par une croix pommetée portée par une sphère.

Calice (sans patène). Style baroque, début du XVIII^e siècle (fig. 209). Poinçon illisible d'un maître de la ville d'Augsbourg. Vermeil, motifs repoussés, fond amati (h. 27,5 cm). Ce calice a été offert par M^gr François Joseph Supersaxo, évêque de Sion (1701-1734), probablement lors de la consécration du maître-autel le 6 septembre 1705. Pied à six lobes orné de trois médaillons ovales entourés d'un ruban formant volute et séparés par des paires de chérubins, présentant respectivement une sainte religieuse tenant un crucifix, saint Bernard avec le faisceau de Myrrhe et les armes de l'évêque François Joseph Supersaxo dans leur forme traditionnelle[177]. L'amorce de la tige est ornée de trois bouquets suspendus à un large ruban noué à des pompons. Tige à une bague et nœud en urne ornée de trois médaillons lisses. Coupe tulipe et fausse coupe à trois médaillons ovales ornés respectivement de la Vierge, de saint Joseph et de la Crucifixion séparés de paires de chérubins, réunis sous un ruban de palmettes dressées.



Fig. 208. Collombey, monastère des Bernardines. Ciboire, par Matthias Willa, de Loèche, fin du XVII^e siècle. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 196.



Fig. 209. Collombey, monastère des Bernardines. Calice, maître anonyme d'Augsbourg, début du XVIII^e siècle. Le calice porte les armes du donateur, l'évêque François Joseph Supersaxo. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 196.

Chandeliers. Trois paires de chandeliers d'autel. Style baroque, vers 1709. Bois tourné, peint faux marbre, partiellement doré (du plus grand au petit h. 60 cm, 55 cm et 53 cm, diamètre identique pour tous, soit 14 cm). Pied circulaire, tige en balustre avec nœud arrondi, bobèche circulaire et pique centrale. Ces six chandeliers devaient orner le maître-autel. Entièrement repeint par EDMOND IMBODEN à Rarogne lors de la restauration du retable en 1960[178].

Antependium. 1. Antependium rose. Fin du XVII^e ou début du XVIII^e siècle. Soie moirée rose, broderie au fil d'argent, doublure en lin naturel. Actuellement tendu sur châssis, au dos ancien système permettant de le suspendre à une tringle (h. 76 cm, l. 190 cm). Antependium constitué de différents morceaux de soie brodés de rinceaux fleuris contenus dans des bandes. La partie centrale ornée d'un bouquet issu d'un vase entouré de quatre bouquets disposés aux angles. Certaines coutures interrompent les motifs et témoignent ainsi de la transformation d'un tissu préalablement brodé en antependium. Cela explique également la position tête en bas de l'un des oiseaux. Cette observation matérielle ainsi que l'absence de motifs religieux permet d'y voir le remploi d'un ouvrage dont la destination première était peut-être domestique. – 2. Antependium vert. Troisième quart du XVIII^e siècle (fig. 210). Soie moirée verte entièrement surbrodée, toile de renfort en lin, broderie multicolore au fil de soie (h. 89 cm, l. 210 cm). Antependium orné de rinceaux fleuris réservant trois panneaux, celui du centre occupé par une croix surmontant un cœur ardent entouré d'une couronne d'épines, les deux latéraux d'un bouquet de fleur sortant d'un vase. Cet antependium est à rapprocher de l'ornement vert.

Romaine Syburra-Bertelletto



Fig. 210. Collombey, monastère des Bernardines. Antependium en soie moirée verte, troisième quart du XVIIIe siècle. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 197.

Les paraments liturgiques

Les trois ensembles réalisés selon toute vraisemblance par les sœurs Bernardines sont un excellent exemple de ce que l'on nomme travail «de couvent». D'égale perfection, les broderies ajoutées, probablement à la fin du XIXe ou au début du XXe siècle, se mêlent parfaitement aux parties originales tout en assurant la conservation des pièces par un travail de surbroderie mécanique[179]. La difficulté de discerner les parties originales de celles ajoutées témoigne du degré d'excellence de broderie atteint et conservé au fil des siècles. La date de ces trois ensembles, bien que partiellement dans leur état d'origine, les place dans les débuts du monastère à Collombey.

Chasuble blanche. Extrême fin du XVIIe siècle (fig. 213). Reps de soie blanc entièrement surbrodé, broderie de fleurs et rinceaux multicolores au fil de soie, perles et paillettes, visage de la Vierge et des anges peints (h. 102 cm, l. 64 cm). Doublure rouge moderne ainsi que le ruban formant galon. Au sommet du dos est représentée l'Assomption de la Vierge couronnée par des anges et surmontée par la colombe du Saint Esprit (fig. 214). La partie centrale de la face, zone habituellement très usée, a été réparée par l'ajout d'une bande reprenant le même style de broderie, probablement à la fin du XIXe ou au début du XXe siècle. Le voile de calice brodé d'une Vierge à l'Enfant est conservé.





Fig. 211, 212. Collombey, monastère des Bernardines. Chasuble en soie verte (avers et revers), fin du XVIIe siècle, surbrodée à la fin du XIXe siècle. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 201.





Fig. 213, 214. Collombey, monastère des Bernardines. Chasuble en reps de soie blanc (avec détail du dos), fin du XVII^e siècle, surbrodée à la fin du XIX^e siècle. Etat en 2005. Photos Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 198.

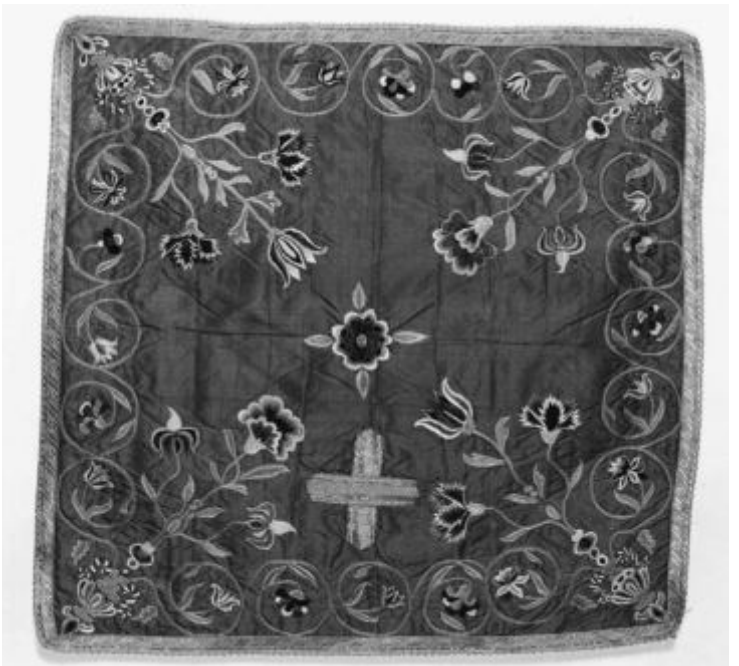


Fig. 215. Collombey, monastère des Bernardines. Voile de calice, fin du XVII^e siècle, surbrodé à la fin du XIX^e siècle. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 201.



Fig. 216. Collombey, monastère des Bernardines. Voile de calice en soie rouge, premier quart du XVIII^e siècle. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 201.

Chasuble verte. Extrême fin du XVII^e siècle (fig. 211, 212). Soie moirée verte, broderie de fleurs et rinceaux multicolores au fil de soie et d'argent, dentelle d'argent. Doublure verte et ruban formant galon moderne (h. 112 cm, l. 71 cm). Ornée à l'origine d'un cœur ardent entouré de rayons droits et ondulés sur la face, de fleurs contenues dans des rinceaux de tiges formant l'orfroi triangulaire dans le dos, la chasuble a été complétée, probablement à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle, par des motifs de rinceaux à fleurs identiques. La chasuble est complétée par un voile de calice (fig. 215), une bourse et deux voiles de missel. L'antependium vert est également à rapprocher de cet ensemble (voir fig. 210).

Chasuble violette. Extrême fin du XVII^e siècle. Soie moirée violette entièrement surbrodée, broderie de fleurs et rinceaux multicolores au fil de soie et d'argent. Doublure violette et ruban formant galon moderne (h. 104,5 cm, l. 63 cm). Ornée d'un large rinceau feuillu contenant des grandes fleurs formant orfroi sur les deux faces, complété par des bouquets au bas. Le centre de la face est décoré d'un cœur sommé d'une croix tréflée et entouré de deux rameaux. La partie centrale de la face, zone habituellement très usée, a été réparée par l'ajout d'une bande reprenant le même style de broderie, probablement à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle. Un voile de calice assorti, orné au centre du monogramme du Christ, est conservé.

Voile de calice rouge. Premier quart du XVIII^e siècle (fig. 216). Soie unie, broderie au fil de soie multicolore, dentelle argent, doublure en lin rose (h. 56,5 cm, l. 60 cm). Centre orné d'un bouquet de fleurs dans un vase à deux anses, sur le pourtour courent des rinceaux de tiges vertes ponctuées par des fleurs. Le point utilisé, sorte de point de croix non ordonné, pour broder cette pièce la place dans un autre type de broderie que les ensembles précédents. Pourtant le motif de bouquet dans un vase ainsi que l'essence des fleurs choisies, spécialement l'œillet, sont à rapprocher de l'antependium vert.

Romaine Syburra-Bertelletto

Le châsse-reliquaire de Mère Louise de Ballon (1591-1668)

Néo-classique, entre 1855 et 1885[180], habit et verre 1961[181]. Châsse provenant du monastère de Belley[182], arrivée à Collombey le 3 août 1950[183], exposée dans la crypte depuis 1965. Le corps avait été «miraculeusement» retrouvé entre 1853 ou 1854 à Seyssel à l'emplacement supposé du monastère des Bernardines détruit par la Révolution française. Le 29 septembre 1899 avait eu lieu la translation des reliques au monastère de Belley (h. 95 cm, l. 163 cm, p. 56 cm). Bois, verre, plomb, reliques, cire, tissus, fleurs artificielles. Inscription gravée sur la plaquette de plomb retrouvée avec les ossements «LOUYSE THERESE DE BALON [sic]/ REFORMATRICE DES RELIG[IEUSES] /BERNARDINES MORTE AGEE DE / 77 ANS [ET DE] RELI[GION] 70 / LE 14 XBRE 1668». Reliquaire en forme de châsse rectangulaire à fronton triangulaire orné d'un motif feuillu et sommé d'une croix en acrotère. La face principale est ouverte par des verres colorés montés en vitrail; le petit côté des pieds est simplement vitré. Le fond est doublé d'un tissu doré probablement installé lors de la dernière ouverture de la châsse en 1961 avec, en haut à droite, la plaquette de plomb suspendue. Le plafond est peint en bleu animé d'étoiles dorées. La face principale est munie d'un système de crochets et anneaux permettant l'ouverture de la châsse. Ce système avait été scellé par huit cachets aujourd'hui rompus et dont les armes épiscopales sont devenues illisibles. Le corps en cire contenant les reliques est allongé sur un tissu rouge à liseré d'or, la tête reposant sur un coussin de velours blanc à franges dorées. Pieds nus, la sainte est vêtue de l'habit traditionnel des Bernardines, la tête ceinte d'une couronne de fleurs artificielles blanches. Elle tient dans la main droite une petite croix en métal.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les objets conventuels

Remarque: l'important patrimoine mobilier du monastère ayant été publié de manière exhaustive en 2010, sur la base de l'inventaire des MAH, nous avons décidé de nous restreindre ici aux objets caractéristiques d'une institution religieuse ou spécifiques à ce monastère. Pour l'approche exhaustive, voir: ROMAINE SYBURRA-BERTELLETTO, THOMAS ANTONIETTI, PATRICK ELSIG, ALAIN GUERRIER, *«Bernardine tu seras!» Le monastère de Collombey: un patrimoine de 4 siècles*, Baden-Sion 2010 (Cahiers du Musée d'histoire du Valais, 11).

Les tableaux

Couronnement de la Vierge et saintes Lutgarde et Franche, saints Benoît, Théodule, Bernard et Roch. Style baroque, début du XVIII^e siècle. Huile

sur toile, (198 × 163,2 cm) (fig. 217). Tableau restauré en 1990 par Walter Furrer à Brigue[184]. A cette occasion le tableau est encadré avec une baguette noire et dorée (l. 8,5 cm). Composition bipartite divisée par des nuages parcourus d'angelots et chérubins ; dans la partie supérieure le couronnement de la Vierge par Dieu le père, le Christ et la colombe du Saint-Esprit, dans la partie inférieure deux saintes et quatre saints portant leurs attributs.

Au registre supérieur, au centre, la Vierge dans une attitude d'humilité, robe rose et manteau bleu, coiffée d'un fin voile blanc lève les yeux vers la couronne que tiennent à gauche le Christ, sceptre à la main, revêtu d'un ample perizonium, un manteau rouge rejeté sur le bras gauche, et à droite Dieu le père revêtu d'un imposant pluvial doré, étole croisée sur un surplis à dentelle, retenant de la main droite le globe, au-dessus de la couronne la colombe blanche du Saint-Esprit. Au registre inférieur, de gauche à droite, sainte Lutgarde vêtue en religieuse inscription au-dessus de sa tête «S. LUTGARDIS / V», saint Benoît tenant dans la main droite un bâton d'abbé et dans la gauche un livre ouvert, l'évêque saint Théodule tenant la crosse et l'épée, accompagné d'un petit diable assis derrière une cloche, saint Bernard serrant dans ses bras les instruments de la Passion, saint Roch en pèlerin, un angelot soignant une plaie sur sa cuisse droite, sainte Franche vêtue en religieuse inscription au-dessus de sa tête «S FRANCHAE V». Il semble bien que saint Théodule emprunte sa physionomie à Mgr François Joseph Supersaxo, évêque de Sion. Ce rapprochement physionomique confirmé par l'histoire même du monastère permet de situer la réalisation du tableau dans le courant de l'épiscopat de François Joseph Supersaxo, soit entre 1701 et 1734.

Sainte Gertrude. Style baroque, XVIIIe siècle. Huile sur toile (55,5 × 44 cm), cadre original mouluré, en bois foncé (h. 4,5 cm). Tableau restauré en 1989 par Walter Furrer à Brigue[185]. Inscription



Fig. 217. Collombey, monastère des Bernardines. Huile sur toile représentant le Couronnement de la Vierge et les saints Lutgarde, Franche, Benoît, Théodule, Bernard et Roch, par un peintre anonyme, début du XVIIIe siècle. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

«IN CORDE GAIRETRUDISE IN[…]». Sainte Gertrude est représentée tenant un crucifix, sur son côté gauche apparaît un cœur contenant le Christ Enfant duquel s'échappe le phylactère portant l'inscription. A gauche est disposée la crosse d'abbesse, à droite est drapé un rideau rouge. La crosse et le cœur avec Jésus sont les attributs habituels de la sainte dont «le cœur était devenu le trône de Jésus Christ».

Sacré-Cœur avec Dieu le père, le Saint-Esprit et les saints Joseph et Bernard. Style baroque, première moitié du XVIIIe siècle. Huile sur toile (81,5 × 59 cm), cadre noir et doré moderne (l. 6 cm). Traces de restauration. Composition centrée sur le Sacré-Cœur ardent, entouré de la couronne d'épines, sommé d'une croix. En haut au centre, assis sur un nuage, entouré de quatre anges, Dieu le Père tient le globe de la main gauche, indiquant de la droite la colombe du Saint-Esprit. En bas deux saints agenouillés, le regard baissé. A droite saint Bernard serrant dans ses bras les instruments de la Passion, à gauche saint Joseph tenant une branche de lys. Entre les deux sont disposés des symboles de la Passion dont les dés à jouer, des pièces de monnaie et le titulus de la croix.

Vierge à l'Enfant accompagnée des saints Bernard, Joseph et Benoît apparaissant aux Bernardines. Style baroque, fin du XVIIe siècle (fig. 218). Huile sur toile (136,5 × 110 cm), cadre à plate-bande feuillue fortement repeint en deux nuances de brun (l. 13 cm). Traces d'une ancienne restauration. Composition bipartite. Au registre supérieur, dans une nuée apparaît la Vierge tenant l'Enfant Jésus presque debout sur ses genoux, de la main gauche, elle désigne le registre inférieur. A sa droite sont disposés les saints Bernard tenant le faisceau de Myrrhe et Joseph une branche de lys ; à sa gauche saint Benoît avec la crosse d'abbé et le livre de la règle ouvert. Dans les nuées volent deux paires de chérubins rouges. Au registre inférieur et terrestre sont



Fig. 218. Collombey, monastère des Bernardines. Huile sur toile représentant la Vierge à l'Enfant accompagnée des saints Bernard, Joseph et Benoît apparaissant aux Bernardines, par un peintre anonyme, fin du XVIIe siècle. Entre les Bernardines est représenté vraisemblablement le monastère de Collombey, après la construction de l'Aumônerie, mais avant celle de l'église. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

disposées, en deux groupes, des religieuses Bernardines agenouillées laissant apparaître au centre un groupe de bâtiments édifiés au bas d'une pente plantée d'arbres. Le paysage semble représenter le monastère de Collombey dans sa situation géographique à mi-pente au-dessus de la plaine entouré d'un important mur de clôture. Un peu à l'écart du bâtiment principal, on reconnaît la maison de l'aumônier. Ce tableau était suspendu au-dessus de la porte d'entrée du chœur des moniales jusque dans les années 1950 où il est remplacé par la représentation de saint François de Sales. Malgré des qualités picturales bien modestes, ce tableau fait directement référence à l'installation des Bernardines dans l'ancien château d'Arbignon au milieu du XVII^e siècle. L'importance que prend le mur de clôture renvoie aux difficultés que connurent les sœurs pour l'obtenir et la garder inviolée au cours de l'histoire. Seules les premières religieuses des deux groupes sont individualisées, derrière elles, il semble qu'une multitude de sœurs prient, témoignage de l'essor rapide que prend le monastère dès sa fondation.

Portrait de sainte Thérèse d'Avila. Style baroque, milieu du XVIII^e siècle. Huile sur toile (57,5 × 38 cm), cadre en bois naturel (l. 5,5 cm). Inscription sur le phylactère «MISERICORDIAS DNI IN AETERNUM CANTABO PSAL 27». Vêtue en carmélite, la sainte est représentée en buste, de trois quarts, les mains jointes pour la prière, tournée vers la colombe du Saint-Esprit, un phylactère au-dessus de la tête. Il s'agit en fait d'un tableau réalisé sur la base du portrait de sainte Thérèse d'Avila peint de son vivant par Jean de la Misère en 1576 au Carmel de Séville[186]. L'iconographie concorde ainsi que l'inscription, mis à part le fait qu'il s'agit du verset 2 du psaume 88 et non, comme l'indique le tableau, du psaume 27. Le fait que la sainte soit tournée vers la droite, alors que sur l'original la figure est tournée à gauche, indique que la copie a été faite sur la base d'une gravure inversée par le peintre afin de reproduire le modèle. En effet, dès 1613, les graveurs Corneille Galle et Adriaen (sic) Collaert publient à Anvers une *Vita B. Virginis Teresiae a Jesu*. La large diffusion de cette œuvre gravée va nettement contribuer à répandre l'iconographie thérésienne, qu'il s'agisse de son portrait ou des scènes de sa vie. Si le peintre a bien retranscrit la physionomie de la sainte, il n'a pas saisi l'importance du regard levé vers la colombe, signe essentiel du dialogue de sainte Thérèse avec le Saint-Esprit.

La Sainte Famille et la Sainte Trinité. Style baroque, XVIII^e siècle. Huile sur toile (104,5 × 80,5 cm) cadre en bois naturel (l. 9 cm). Composition axée sur la verticale centrale que forment de haut en bas Dieu le Père apparaissant dans les nuées, la colombe du Saint-Esprit et l'Enfant Jésus qui marche entre Marie à droite et Joseph à gauche. Le caractère terrestre du registre inférieur est marqué par le paysage qui anime le fond mais aussi par l'expression de tendresse maternelle et d'amour filial qui se dégage des trois personnages. L'habileté dans le traité des drapés indique les qualités du peintre. Malheureusement, le mauvais état de conservation nous prive de ses qualités de coloriste raffiné.

Portrait de Mère Louise de Ballon (1591-1668). Style baroque, provenance française, fin du XVII^e siècle. Huile sur toile (78,5 × 66 cm). Tableau restauré en 1990 par Walter Furrer à Brigue[187]; à cette occasion le tableau est encadré avec une baguette noire et dorée (l. 4,5 cm). Portrait à mi-cuisse représentant mère Louise de Ballon vêtue en Bernardine, tenant dans la main gauche un petit livre et présentant de la droite un crucifix. Excellent portrait de la Mère fondatrice de la congrégation des Bernardines, provenant du monastère de Belley[188], il livre non seulement la physionomie de Mère Louise mais aussi, par l'expression de son visage et de ses yeux, son caractère, comme le veut l'école française du portrait de cette époque.

Portrait de Mère Anne Gasparde de Ballon (+1672). Style baroque, provenance française, fin du XVII^e siècle. Huile sur toile (83 × 59,5 cm) sans châssis, cadre (l. 6,5 cm). Portrait à mi-cuisse de Gasparde de Ballon vêtue en Bernardine, les mains croisées dans les manches de son vêtement, le chapelet pendu à la ceinture. Cet excellent portrait donne au visage et au regard une vie intense qui semble transmettre le caractère de bonne organisatrice dont était pourvue la sœur cadette de Louise de Ballon. La mise en page, le traitement de la lumière ainsi que l'ampleur accordée au vêtement parcouru de plis cassés évoquent la peinture française de la seconde moitié du XVII^e. L'expression de Mère Gasparde ainsi que le rendu général du tableau semblent indiquer un portrait saisi sur le vif. Mère Gasparde était venue à Saint-Maurice en 1629 du temps de la création de la maison mais, découragée par la situation politique, elle rentra à La Roche[189].

Portrait de saint Bernard. Style baroque, XVIIIe siècle. Huile sur toile (60 × 43,5 cm). Tableau restauré en 1990 par Walter Furrer à Brigue[190] ; à cette occasion le tableau est encadré avec une baguette noire et dorée (l. 4,5 cm). Vêtu d'un manteau capuche, saint Bernard est représenté à mi-corps, de trois quarts, tenant dans ses mains les instruments de la Passion traditionnellement nommés dans l'iconographie bernardine faisceau de Myrrhe.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les sculptures

Crucifix. D'un maître inconnu. Style baroque, seconde moitié du XVIIe siècle. Bois polychromé, croix en bois verni (h. 58 cm, l. 45 cm (Christ) ; h. 135 cm, l. 68 cm (croix)). Croix terminée par des motifs d'impostes, monogramme non déchiffré gravé au bas « P C / D D ». D'excellente facture, le Christ, desservi par une polychromie récente très couvrante, présente les caractéristiques des Crucifix dit de peste soit des flots de sang s'écoulant des plaies. La manière de retenir le perizonium, la position des bras et de la tête ainsi que l'expression du visage permettent d'apprécier les qualités baroques de cette superbe pièce.

Crucifix du réfectoire des sœurs. Style baroque, XVIIIe siècle. Bois, partiellement polychromé, traces de restauration notamment au niveau du pied droit (h. 94 cm ; h. du Christ 62 cm). Sur une croix moderne portant au sommet le titulus est fixé par quatre clous à tête en pointe de diamant le Christ vêtu du perizonium noué sur le côté. De ses plaies s'échappe un sang abondant et rouge. La précision de l'anatomie, la finesse de rendu de la musculature et de la chevelure ainsi que la douloureuse expression du visage aux yeux clos témoignent de la maîtrise d'un sculpteur anonyme.

Pietà. Style baroque, début du XVIIIe siècle. Bois, restes de polychromie, galeries d'insectes xylophages apparentes sur la tête du Christ, anciennes réparations, pied gauche du Christ cassé (h. 50 cm, l. 37,5 cm). Assise, le visage tourné vers la gauche, la Vierge est vêtue d'une robe et d'un ample manteau drapé formant voile. De son bras droit, elle soutient le corps du Christ tandis que sa main gauche soulève le bras sans vie de son fils. La position du Christ, tête rejetée en arrière, bras droit retombant lourdement, jambes croisées, exprime le poids du corps sans vie. La double diagonale parallèle que forme le buste de la Vierge et le corps du Christ, renforcée par le regard douloureux de la Vierge penchée sur son fils, fait de cette pièce un remarquable exemple de sculpture baroque dont la finesse d'exécution ne souffre guère de la suppression de la polychromie. Un ancien document photographique non daté présente cette Pietà sur une console moderne au centre du panneau de l'oratoire de la prieure.

Saint Roch. Style baroque, XVIIe siècle. Bois, entièrement réalisé dans une portion de tronc brute au dos ; traces de restauration : main droite et bâton refaits, suppression de la polychromie, les ailes de l'ange manquent (h. 86 cm, l. 29 cm, p. 14 cm). Debout sur un socle, saint Roch est représenté en pèlerin. De sa main gauche, il relève son habit laissant apparaître un important bubon que soigne un ange agenouillé à gauche. A droite un chien tient dans sa gueule un pain rond destiné au saint, la patte antérieure gauche posée sur sa botte. Le caractère rude de la sculpture est dû essentiellement à la suppression de la polychromie qui révèle des zones ébauchées dont les différentes couches picturales assuraient un rendu plus travaillé et abouti. Le même saint Roch est présent sur le tableau du maître-autel.

Niche ou Crèche. Style baroque, XVIIIe siècle. Bois sculpté, traces de polychromie et de restauration (h. 50 cm, l. 72 cm, p. 34 cm). Niche à cinq pans réunis dont l'ornement sommital manque. De chaque côté se tient, en appui sur une jambe, un ange relevant des deux mains un rideau à franges. Ces anges dont ne subsistent des ailes que les points d'ancrage sont vêtus d'un ample manteau noué sur l'épaule et formant un drapé volant. La précision de leur physionomie aux traits marqués, le détail du rendu de leur musculature et de leur coiffure ainsi que l'organisation des drapés permettent d'identifier l'œuvre d'un sculpteur accompli, malheureusement privée de sa polychromie puisque la pièce a été entièrement décapée. Cette niche devait servir à présenter un petit Jésus en cire comme ils étaient produits au monastère.

Les autres objets

Le sceau. Probablement du XVIIe siècle. Laiton, bois (diam. 2 cm, l. 6 cm). Matrice circulaire montée sur un manche tourné à l'extrémité en bouton (fig. 219). Le sceau présente au centre l'effigie de saint Bernard portant le faisceau de Myrrhe. Autour prend place l'inscription « BERNARDINES DE MONTAY »



Fig. 219. Collombey, monastère des Bernardines. Sceau de la communauté avec l'effigie de saint Bernard, probablement XVII^e siècle. Photo Jean-Philippe Dubuis. Médiathèque Valais-Sion. – Texte p. 205.

bordée de petites perles. Cette mention indique la ville de Monthey, première installation des moniales entre 1634 et 1647 dans le Bas-Valais. Leur transfert par la suite dans l'ancien château des sires d'Arbignon à Collombey n'a pas nécessité la modification de cette inscription puisqu'il faut attendre 1786 pour que la châtellenie de Collombey-Muraz forme une commune indépendante. La marque de propriétaire de certaines pièces en étain porte le même motif avec la même mention jusque durant la première moitié du XVIII^e siècle (voir fig. 230).

La poupée, figurine-modèle de l'habit des Bernardines. XX^e siècle. Cire, tissu, bois (h. 36 cm). Sur un socle en bois recouvert de papier noir se tient une figurine au visage et aux mains en cire, le corps constitué de chiffon et de tiges en bois (fig. 220). Elle est vêtue de l'habit d'origine des Bernardines, soit robe et guimpe blanches, scapulaire et voile noirs, la taille serrée par une ceinture à laquelle pend un chapelet. Actuellement deux autres figurines présentent deux versions plus récentes de l'habit, l'une avec une guimpe ronde portée pardessus le scapulaire, l'autre sans guimpe. D'après l'article VIII des Constitutions, cette poupée devait être présentée à l'évêque lors de ses visites pour qu'il constate la conformité de l'habillement des sœurs : « Et afin que cette forme d'habits ne vienne à être changée, on gardera dans chaque monastère, dans le coffre de l'argent, une poupée d'un pied de longueur, habillée comme dessus [art. VII], qui sera montrée au Supérieur ou Visiteur à chaque visite qu'il fera, afin qu'il empêche toute nouveauté et changement en l'habit comme en tout le reste »[191].

Le petit Jésus. XX^e siècle. Cire, cheveux, tissu (h. 26 cm, p. 9,5 cm). Entièrement réalisé en cire fondue, le petit Jésus se tient couché sur le dos, la main droite repliée sur son ventre, la gauche bénissant. Les yeux et la bouche sont rehaussés de couleurs. Il est coiffé d'une perruque de vrais cheveux blonds. Sous une aube blanche à manches longues et capuche, il porte une culotte cousue de manière à masquer les joints entre les différentes pièces de cires le constituant. Ce type de figures en cire fondue était réalisé au couvent même. Il existait différents modèles de petits Jésus ainsi que des figures d'autres saints et saintes. Une fois réalisées, ces pièces étaient coiffées et vêtues selon le saint qu'elles figuraient[192].

Romaine Syburra-Bertelletto



Fig. 220. Collombey, monastère des Bernardines. Figurine-modèle de l'habit des Bernardines, XX^e siècle. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Le mobilier conventuel

Réfectoire

L'ancien oratoire de la prieure. Style baroque, seconde moitié du XVII^e siècle, socle et montant refait au XIX^e siècle. Bois, traces de polychromie sur le panneau central (h. 290 cm, l. 117 cm, p. 72 cm). Cet oratoire était utilisé par la prieure au réfectoire. Socle servant d'agenouilloir et formant coffre avec couvercle à deux charnières. Haut dosseret muni à mi-hauteur d'un appui-main formant pupitre soutenu par deux montants chantournés avec tablard intérieur. Partie supérieure constituée d'un panneau rectangulaire maintenu par quatre lambris moulurés et couronné d'un entablement ionique à corniche avec denticules et dents de scie intercalés. Une photographie ancienne montre la Pietà (voir plus haut p. 186) disposée au centre du dosseret sur une console moderne.

La table de la prieure. Milieu du XIX^e siècle. Bois (h. 81 cm, l. 169 cm, p. 57 cm). Table à quatre pieds tournés avec piètement en H, haute ceinture lisse supportant la tablette. A cette table prennent place du même côté la prieure et la sous-prieure.

La table de réfectoire. Milieu du XIX^e siècle. Bois (h. 83,5 cm, l. 196 cm, p. 57 cm). Table à quatre pieds tournés avec piètement en H, haute ceinture lisse supportant la tablette. Cinq tables identiques sont conservées. Les sœurs prennent place le long d'un seul côté des tables, ce qui explique leur faible profondeur.

Cellule

Le mobilier d'une cellule était constitué d'un oratoire, d'une table, d'une chaise et d'un lit à rideau. De ce dernier aucun exemplaire n'est conservé.

L'oratoire. Style baroque, première moitié du XVIII^e siècle[193]. Bois, métal (h. 167 cm, l. 80 cm, p. du socle 74 cm). Socle servant d'agenouilloir et formant un coffre avec couvercle à deux charnières. Corps principal constitué d'une petite armoire à une porte moulurée fermant à clef sur deux rayonnages. Appui-main en pupitre incliné s'ouvrant sur un petit espace de rangement. Dosseret constitué d'un panneau rectangulaire pris dans quatre lambris plats, couronné d'un entablement à corniche reposant sur deux impostes feuillues. Si les dix-huit oratoires conservés[194] sont exactement du même type, ils ont chacun des dimensions légèrement différentes.

La table. Milieu du XIX^e siècle. Bois (h. 80 cm, l. 62 cm, p. 58 cm). Table à entrejambe carré porté par quatre boules, pieds en colonne toscane, plateau assemblé avec ceinture contenant un tiroir à simple bouton. Si les dimensions des onze tables conservées varient pour chacune, le type adopté reste le même soit un plan carré – à quelques centimètres près – à tiroir sans clef. Contrairement à l'oratoire ou à la chaise du XVII^e siècle, la table plutôt massive fait penser à un solide meuble du XIX^e siècle. L'absence de toute décoration s'explique par la fonction du meuble. Sa réalisation, bien que très soignée, reste simple et robuste.

Le fauteuil. Fauteuil de type chaise à bras. Style baroque, seconde moitié du XVII^e siècle. Bois (h. 89 cm, l. 44 cm, p. 38 cm). Fauteuil constitué de quatre pieds reliés par un entrejambe en H, assise moulurée à courte ceinture, accoudoirs légèrement incurvés et dossier droit. Pieds antérieurs en colonne baguée montant jusqu'aux bras, postérieurs droits. Les accoudoirs ainsi que le dossier sont ornés du motif décoratif de plumes simples ou affrontées. Cinq fauteuils de ce type sont encore conservés.

Les autres objets

L'urne de vote. XIX^e siècle. Bois, laiton (h. 32,7 cm, l. 35,5 cm, p. 17 cm). Coffret posé sur quatre pieds boules, moulure de piètement sur les quatre côtés, muni de trois tiroirs à simple bouton ouverts sur la face (fig. 221). Partie supérieure percée de trois orifices circulaires, chacun donnant accès à un tiroir ; derrière l'orifice central est fiché un crucifix à croix tréflée (h. 22,5 cm). Une boîte circulaire en carton doublée de papier contient les graines blanches et noires permettant le vote.

L'écritoire. Style baroque, seconde moitié du XVII^e siècle. Bois, fer, marques de réparation au dos et déplacement de la serrure (h. 25,4 cm, l. 55 cm, p. 46 cm). Ecritoire constitué d'une caisse avec serrure à entrée en losange, fermée par un pupitre dont le plan incliné est maintenu par deux pentures en double S couchées sur la partie dormante et droites avec terminaison en pointe sous le couvercle. Sur la face s'ouvre un petit tiroir décoré d'une double plume, portant au centre la marque en losange de l'entrée de serrure déplacée pour ne fermer plus que la caisse.

Le fauteuil à crémaillère. Style baroque, XVIII^e siècle. Bois, fer forgé et garniture (h. 120 cm, l. 66 cm, p. 67 cm). Marqué au dos du dossier et aux



Fig. 221. Collombey, monastère des Bernardines. Urne de vote, XIXe siècle. Etat en 2006. Photo Michel Martinez. Musées cantonaux du Valais. – Texte p. 207.

pieds du monogramme «R[évérendes] B[ernardines]» contenu dans un écu. Fauteuil à entrejambe carré mouluré, pieds postérieurs reculés de l'aplomb vertical. Assise à petite ceinture moulurée garnie ainsi que les accoudoirs et le dossier. L'inclinaison du dossier se règle à l'aide de deux crémaillères reliant les accoudoirs au dossier.

Le fauteuil à crémaillère. Longtemps utilisé à l'infirmerie (fig. 222). Style baroque, XVIIIe siècle, rembourrage refait à la fin du XXe siècle. Bois, fer forgé et garniture (h. 120 cm, l. 62 cm, p. 67 cm). Marqué sur les accoudoirs et aux pieds du monogramme non lu «VDCM». Fauteuil sur roulettes, à entrejambe tourné avec traverse centrale, pieds antérieurs tournés et postérieurs en patte de loup reculés de l'aplomb vertical, assise garnie à courte ceinture moulurée. Deux supports à bouton coulissant dans les accoudoirs peuvent recevoir un plateau. Dossier garni à inclinaison réglable par deux crémaillères le reliant au dossier.

L'horloge (corridor du 1er étage des cellules). JACQUES GILLIERD de Villarvolard, horloger à Fribourg[195], 1716 pour l'horloge et la boîte; XIXe siècle pour la caisse et la fenêtre supérieure. A l'intérieur sur le mécanisme de l'horloge: «JAQUE GILLIERD / FRIBOURG 1716». Bois, métal peint, laiton, mécanisme avec contrepoids, verre (caisse h. 215 cm, boîte contenant l'horloge h. 47 cm, l. 53 cm, p. 26 cm). Horloge contenue dans une boîte rectangulaire constituée d'une fenêtre à tympan à quatre disques en acrotère et de portillons latéraux (fig. 223). Cadran peint accompagné aux angles inférieurs de deux allégories du temps, à gauche une jeune femme tenant un sablier et, à droite, la mort, squelette tenant une faux; au centre est disposé un vase avec des fleurs; au sommet prend place une corbeille de fleurs partiellement masquée par l'actuelle fenêtre. Cadran constitué de cercles concentriques rouge, blanc, noir, bleu à rayons dorés portant chacun des chiffres romains; au centre un disque en laiton gravé de rayons droits et ondulés est gravé de chiffres arabes; l'aiguille indiquant les heures est ajourée et terminée en pointe, celle des minutes est droite avec une terminaison en bouton. Au-dessus de la boîte est disposé le mécanisme de sonnerie tandis que les trois contrepoids descendent et remontent dans la caisse droite avec ouverture sur la face; pour leur permettre d'effectuer leurs courses complètement, la caisse se prolonge en dessous du niveau du plancher actuel.



Fig. 222. Collombey, monastère des Bernardines. Fauteuil à crémaillère, XVIIIe siècle. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

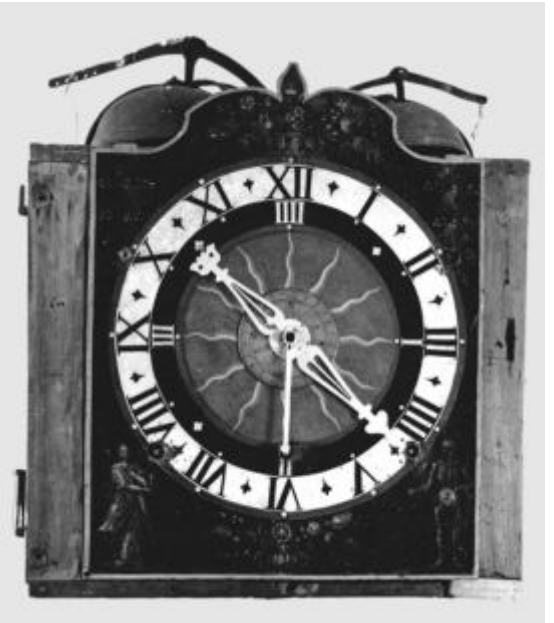


Fig. 223. Collombey, monastère des Bernardines. Horloge, par Jacques Gillierd, de Villarvolard (Fribourg), mécanisme de 1716, caisse du XIXe siècle. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 208.

La chaise prie-Dieu. Chaise prie-Dieu dite chaise des novices. Milieu du XIXe siècle. Bois (h. 90 cm, l. 51 cm, p. 46,5 cm). Chaise à quatre pieds incurvés, reliés deux à deux par des traverses latérales. Dossier incurvé à deux traverses, partie supérieure formant appui-main avec petit espace de rangement. L'assise à ceinture latérale est formée d'un abattant pouvant se relever pour permettre de s'agenouiller sur une simple planche reliant les deux pieds antérieurs. Cette chaise était utilisée par les novices dans le chœur des moniales.

La collection des coffres

Un très intéressant ensemble de trente et un coffres est conservé dans le monastère. Datés entre le XVIIe et le XIXe siècle, ils montrent un changement de goût depuis les exemplaires très ouvragés de la fin du XVIIe siècle jusqu'aux pièces de la fin du XVIIIe siècle préférant des surfaces lisses décorées par les veines du bois (fig. 224, 225). Même s'il semble bien que les jeunes filles du patriciat valaisan âgées de 20 ans recevaient un coffre pour y ranger leur trousseau, qu'elles se marient ou qu'elles entrent dans les ordres[196],



Fig. 224. Collombey, monastère des Bernardines. Coffre baroque daté 1686, par Alexandre Mayer, présentant un superbe exemple de travail d'ébénisterie avec deux scènes historiées (Vierge de l'Apocalypse et saint Jean) et les armoiries de Jean Antoine de Montheys et de Christine de Kalbermatten. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 225. Collombey, monastère des Bernardines. Coffre du XVIII^e siècle, illustrant le goût de cette époque pour les surfaces lisses animées par les veines des bois et séparées de simples plates-bandes. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 209.



Fig. 226. Collombey, monastère des Bernardines. Coffre à plusieurs clés, milieu du XVII^e siècle. Fermé à l'origine par deux clés, ce coffre contenait les valeurs ou documents importants et ne pouvait être ouvert qu'en présence des deux détenteurs des clés. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 227. Collombey, monastère des Bernardines. Coffre-banc, XVII^e siècle. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 211.

l'absence d'archives empêche de situer ces coffres dans l'histoire de l'institution. Dans de très rares cas, les monogrammes, les armoiries et les dates permettent de retrouver leur provenance et d'en connaître les modalités d'entrée au monastère.

Le coffre d'archives à plusieurs clefs ainsi que l'ensemble des coffres-bancs font quant à eux clairement partie des installations nécessaires à la vie conventuelle.

1. Coffre à plusieurs clefs ou à trois clefs (avant 1989 à deux clefs). Style baroque, milieu du XVII^e siècle (fig. 226). Bois de noyer, fer (h. 63,5 cm, l. 126 cm, p. 53,5 cm). Coffre restauré en 1989 par WALTER FURRER à Brigue[197] : pieds, moulure de piètement et partie antérieure du couvercle refaits à neuf, création de la serrure de droite, déplacement et changement de la serrure de gauche, penture de droite complétée, nettoyage des parties métalliques. Depuis 1989, pieds rectangulaires et moulure de piètement droite ; à l'origine pieds-montants. Face principale à deux panneaux à plates-bandes assemblés dans un châssis aux montants décorés de plume dressée. Trois entrées de serrure avec clef dont seule la centrale, à entrée en fer forgé, est originale ; gâches fixées au couvercle. Côtés identiques à la face mais à un seul panneau, avec poignée en fer. Couvercle mouluré sur trois faces. Pentures entièrement fixées à l'intérieur. Coffret intérieur à gauche. Les travaux de restauration de 1989 ont ajouté la serrure droite avec le trou et la clef[198]. Les coffres à plusieurs clefs servaient à contenir les archives et autres papiers de valeur et ne pouvaient être ouverts que par plusieurs personnes ayant chacune une des clefs nécessaires. De plus, le montage des pentures entièrement caché à l'intérieur du coffre rend l'ouverture forcée du coffre par l'arrière impossible.

2. Quatre exemplaires de coffres-bancs, formant un ensemble cohérent dans leur mise en œuvre, sont conservés au monastère sans que l'on en connaisse la localisation originale. Leur hauteur à niveau d'assise, l'installation des charnières dans l'épaisseur du bois et la moulure arrière permettent de s'y asseoir aisément. La finition différente du côté droit et du côté gauche n'est pas fortuite. L'absence ou la présence des moulures latérales saillantes ainsi que de la découpe dégageant les pieds indiquent si le coffre se situait au centre, à gauche ou à droite d'un ensemble formé d'au moins trois exemplaires. Le coffre-banc notice *a)* sans moulure

latérale ni découpes des pieds occupait la place centrale. Les deux coffres-bancs notice *b)* et notice *c)* se trouvaient à droite car la moulure et la découpe du pied ne sont présents que sur le côté droit. A l'inverse, le coffre-banc notice *d)* se plaçait à gauche car la moulure et le pied ne sont présents que sur le côté gauche. Tous présentent un couvercle plus étroit que le coffre, à trois charnières, avec, à l'arrière, un cordon mouluré.

a) Coffre-banc. XVII[e] siècle (fig. 227). Bois, fer (h. 51 cm, l. 242 cm, p. 45 cm). Pieds formés par les côtés et pieds-montants. Face principale rythmée par trois panneaux assemblés dans un châssis, panneau central, plus étroit, porte l'entrée de serrure et la clef toutes deux non originales; gâche fixée au couvercle. Côtés lisses et sans moulure.

b) Coffre-banc. XVII[e] siècle. Bois, fer (h. 50 cm, l. 214 cm, p. 46 cm). Pieds formés par les côtés et pieds-montants. Face principale rythmée par trois panneaux assemblés dans un châssis, panneau central, plus étroit, porte l'entrée de serrure avec clef légèrement déplacée vers la droite par rapport à l'entrée d'origine marquée par un trou béant; gâche fixée au couvercle. Côtés lisses avec découpe du pied pour celui de droite.

c) Coffre-banc. XVII[e] siècle. Bois, fer (h. 50 cm, l. 191 cm, p. 45 cm). Pieds formés par les côtés et pieds-montants. Face principale rythmée par trois panneaux assemblés dans un châssis, panneau central, plus étroit, porte l'entrée de serrure et la clef d'origine; gâche fixée au couvercle. Côtés lisses avec découpe du pied pour celui de droite.

d) Coffre-banc. XVII[e] siècle. Bois, fer (h. 49 cm, l. 173 cm, p. 47 cm). Pieds formés par les côtés et pieds-montants. Face principale rythmée par trois panneaux assemblés par un châssis, panneau central, plus étroit, porte deux entrées de serrure (dont une seule correspond à la serrure actuelle), sans clef; gâche fixée au couvercle. Côtés lisses avec découpe du pied pour celui de gauche. Le cordon mouluré manque.

La collection d'étain

La vaisselle en étain conservée est fidèle aux prescriptions du Coutumier des Bernadines qui indique que ces ustensiles «seront d'étain […]». Datées entre le milieu du XVII[e] et le XIX[e] siècle, les différentes pièces de cet ensemble proviennent du Valais (Sion, Martigny et Monthey), mais aussi de Genève et du canton de Vaud (Vevey ou Corseaux).



Fig. 228. Collombey, monastère des Bernardines. Plat d'étain faisant partie d'un ensemble luxueux de trois exemplaires, aux armes de l'évêque Jean Joseph Arnold Blatter. Il peut être daté entre 1734 et 1739 et porte le poinçon du potier d'étain Jean Antoine Charton (1658-1739) de Genève. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 212.



Fig. 229. Collombey, monastère des Bernardines. Assiette en étain faisant partie d'un service à dîner du quotidien et portant le poinçon du potier d'étain identifié mais non connu Jean Castel ainsi que la marque de propriété des Bernardines. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. Texte p. 212.



Fig. 230. Collombey, monastère des Bernardines. Détail de la marque de propriété apposée sur certaines pièces de la vaisselle en étain. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Cet ensemble de 178 pièces comprend plusieurs services à dîner du quotidien, mais aussi de grands plats aux armes des évêques de Sion qui marquent ainsi leur attachement aux Bernardines (fig. 228, fig. 229). Les pièces les plus anciennes sont contemporaines de l'installation des sœurs à Collombey et sont généralement frappées de la marque de congrégation : «BERNARDINES DE MONTAY A C» entourant saint Bernard et le faisceau de Myrrhe (fig. 230).

Romaine Syburra-Bertelletto

Les tableaux et objets déposés au Musée d'histoire du Valais

Les tableaux

Portrait de Mgr François Joseph Supersaxo (1665-1734)[199]. Style baroque, 1702. Huile sur toile (49 × 37,5 cm), cadre noir à moulure ondée formant châssis (l. 3 cm). Inscription en haut à gauche «AETATIS SUAE / 37». Portrait à mi-corps du prélat portant un surplis à manchettes et importants rabats, le camail boutonné, gansé et doublé de rouge et la calotte assortie (fig. 231). Sa main droite baguée effleure dans une position élégante la croix pectorale suspendue à un cordon noué sur sa poitrine. En haut à gauche, les armoiries Supersaxo dans leur forme traditionnelle[200], brochant sur l'épée et la crosse disposées en sautoir, sommées de la mitre entourée de la devise familiale «W[as] G[ott] W[ill]». Ce portrait prouve le lien particulier entre les Bernardines et Mgr François Joseph Supersaxo commanditaire du maître-autel de l'église. L'évêque offrit également un calice et un grand plat en étain. Tout comme sur des portraits représentant Mgr Supersaxo plus âgé, la dureté de son regard scrutant le spectateur contraste avec la douceur de ses traits arrondis.

Sacré-Cœur avec Dieu le père et le Saint-Esprit[201]. Style baroque, début du XVIIIe siècle. Huile sur toile (90 × 63 cm). Traces de restauration non achevée. Composition centrée sur le Sacré-Cœur ardent, entouré de la couronne d'épines, sommé d'une croix apparaissant entre les nuages. En haut au centre est assis Dieu le Père tenant le globe de la main gauche et indiquant de la droite la colombe du Saint-Esprit et le Sacré-Cœur. Dans les nuages, émergent à mi-corps deux anges vêtus de tunique à fleurs, celui de gauche les mains repliées sur la poitrine, celui de droite désignant le Sacré-Cœur tandis que quatre chérubins l'entourent symétriquement disposés. Deux autres chérubins prennent place de part et d'autre de Dieu le Père. Un phylactère est disposé le long du manteau rouge de Dieu le Père : «C'EST ICY LE CŒUR DE MON FILS BIEN AYME EN QUI J'AY MIS TOUTE MON AFFECTION». La restauration maladroite et interrompue et le mauvais état de conservation qui en découle ne permettent pas une lecture pertinente du tableau.

Saint Anthelme de Belley[202]. Style baroque, seconde moitié du XVIIIe siècle. Huile sur toile (107,7 × 75 cm), cadre en bois naturel (l. 7,5 cm). Représentation de saint Anthelme priant dans la nature. Vêtu entièrement de blanc, chaussé de sandales, le saint au crâne rasé est agenouillé à même le sol, les mains croisées sur la poitrine. Il incline la tête vers un livre à tranche rouge, tenu ouvert par la croix noire d'un crucifix au Christ d'ivoire. Devant lui se dressent des rochers et un arbre. Derrière, le paysage s'ouvre sur un fleuve aux rives escarpées animées d'un village dont on distingue le clocher de l'église. Bien que dans les archives du monastère soient conservées plusieurs images pieuses de saint Anthelme reprenant le même type, son lien avec Belley dont il fut l'évêque laisse penser que ce tableau provient de la succession du monastère des Bernardines de Belley fermé à la fin de l'année 1947.

Vierge à l'Enfant apparaissant à Saint Bernard[203]. Style baroque, XVIIIe siècle. Huile sur toile (138,5 × 99 cm), cadre néo-baroque, XIXe siècle, doré à large baguette en tore décoré de motifs végétaux et de cartouches à volutes sur un fond

treillissé (l. 9,5 cm). Tableau restauré en 2005 par Martin Furrer à Brigue[204]. Composition basée sur une diagonale occupée en bas à droite par le saint tandis qu'en haut à gauche apparaît la Vierge à l'Enfant. Cette dernière est vêtue d'une longue robe grenat, d'un manteau bleu drapé sur ses hanches et d'un voile beige sur ses cheveux. Assise sur des nuages, elle tient l'Enfant nu debout sur ses genoux. Tous deux regardent le saint. Derrière eux, dans un rayon de lumière jaune vole la colombe du Saint-Esprit accompagnée de trois chérubins. Vêtu de blanc, un important chapelet à la ceinture, le saint est agenouillé à même le sol, les yeux levés vers l'apparition. De la main droite, il tient un lys, un œillet et une rose, d'autres petites fleurs sont disposées à ses pieds. Devant lui est ouvert un livre soutenu par un crâne. A droite, derrière le saint, s'élève une falaise animée d'arbres et de buissons. La scène est complétée par deux angelots voilés à mi-corps par les nuages répandant les fleurs d'un bouquet, deux autres volent portant des couronnes de fleurs et de feuillage. Dans le fond, sous les nuages, le paysage s'ouvre sur un édifice conventuel constitué d'une clôture, d'une église et de bâtiments. Deux paires de religieux se promènent aux alentours tandis que deux autres prient devant une croix monumentale. La pellicule picturale ainsi que la toile portent des marques de roulage du tableau, pratique courante pour le transport d'un tableau, peut-être depuis les monastères français des Bernardines dont il semble provenir.

Mort de saint Joseph[205]. Style baroque, milieu du XVII^e^ siècle (fig. 232). Huile sur toile (190 × 161 cm), cadre en bois naturel, XIX^e^ siècle (l. 9,5 cm). Œuvre commandée par la famille Dorsaz. Tableau restauré en 2006 par Martin Furrer à Brigue[206].



Fig. 231. Collombey, monastère des Bernardines. Portrait de l'évêque de Sion François Joseph Supersaxo, huile sur toile, maître anonyme, 1702. Musée d'histoire du Valais MV 7516. Etat en 2006. Photo Michel Martinez. Musées cantonaux du Valais. – Texte p. 212.

Composition centrée sur saint Joseph, reposant sur un lit recouvert d'une couverture rouge. A droite se tient le Christ, lui fermant les yeux, à gauche la Vierge en prière. Au registre supérieur, dans une nuée, apparaît Dieu le Père accompagné de la colombe du Saint-Esprit. Au registre inférieur sont groupés agenouillés, à gauche saint Bernard entièrement vêtu de blanc portant le faisceau de Myrrhe et une crosse, en retrait derrière lui un évêque coiffé d'une mitre et un homme dont seule la partie supérieure de la tête est visible ; à droite sont agenouillées deux sœurs Bernardines. Derrière elles, le fond s'ouvre sur un paysage. En bas au centre sont représentées les armes de la famille Dorsaz dans leur forme traditionnelle[207]. Ces armoiries indiquent la famille commanditaire du tableau. Elles donnent vraisemblablement l'identité de l'homme à demi-caché derrière l'évêque et peut-être aussi celle des deux religieuses agenouillées. Un coffre ainsi que deux plats en étain portent les mêmes armoiries et datent de la même période. Ce tableau, plus ancien que celui du maître-autel dont il partage le sujet, est un témoin de la dévotion particulière des Bernardines à saint Joseph dès les premiers temps de leur installation en Valais. A une date inconnue de la fin du XVIIIe siècle, le tableau a été entièrement surpeint, faisant disparaître les armoiries et la tête du commanditaire, déplaçant celle de l'évêque, modifiant l'aspect de saint Bernard en jeune homme tonsuré, modifiant les voiles et les chapelets des deux sœurs et ajoutant une fenêtre sur la gauche. L'intervention de 2006 a permis de retrouver le tableau original, lui donnant par la même occasion un commanditaire identifié par son patronyme au moins.

Sainte Catherine d'Alexandrie[208]. Fin du XVIe siècle. Huile sur toile (54 × 38,5 cm), cadre en bois naturel formant châssis (l. 12 cm). Tableau restauré en 1989 par Walter Furrer à Brigue[209]. Représentation de la sainte à mi-corps, vêtue d'une tunique à longues manches rouges et d'un manteau de brocard, orné de perles et retenu par une



Fig. 232. Collombey, monastère des Bernardines. Huile sur toile représentant la Mort de saint Joseph, par un maître anonyme, milieu du XVIIe siècle. Musée d'histoire du Valais MV 11324. Etat en 2006. Photo Michel Martinez. Musées cantonaux du Valais. – Texte p. 213.

chaîne alternant perle et cabochon finement sertis d'or. Les yeux levés vers le ciel, la sainte est nimbée et couronnée, ses longs cheveux répartis en fines boucles. De ses mains, elle tient l'épée, la palme et la roue dentée, attributs de son martyre. Au bas de la composition est réservée une bande grise qui porte l'inscription «S. CATHARINA». La réalisation de ce tableau sans empattement, les chairs diaphanes, les ornements du manteau à l'imitation de pièces d'orfèvrerie, font penser à un travail inspiré de la Renaissance allemande. Il s'agit probablement d'un cadeau fait aux Bernardines car la date de réalisation de la pièce est antérieure à leur installation dans le Bas-Valais.

Saint François de Sales[210]. Style baroque, provenance française, XVIII^e siècle. Huile sur toile, (162 × 132 cm), cadre polychromé et ornements des crossettes dorés (200 × 161,5 cm). Tableau provenant du monastère de Rumilly[211]. Restauré en 2004 par Martin Furrer à Brigue[212]. Composition centrée sur saint François de Sales apparaissant dans des nuées lumineuses. Le saint est représenté en pied, vêtu d'une soutane, d'un surplis à dentelle, d'un camail et d'une étole qu'il tient des deux mains. Sur sa poitrine pend la croix pectorale, seul signe de son épiscopat. De part et d'autre de sa tête volent deux anges le couronnant de roses. La représentation du saint reprend sa physionomie connue par ses portraits tout en le situant, par les nuées et l'absence totale de motif terrestre, dans une gloire céleste. La provenance de Rumilly n'est pas étonnante puisqu'il s'agit du premier monastère dans lequel François de Sales initia la réforme bernardine. Ce tableau était suspendu dans le cœur des moniales au-dessus de la porte d'entrée depuis 1952 jusqu'aux travaux réalisés en 1965-1966.

Vierge à l'Enfant[213]. Style baroque, XVIII^e siècle. Huile sur toile (30,5 × 24,5 cm), cadre en bois naturel de noyer (l. 4 cm). Tableau restauré en 1990 par Walter Furrer à Brigue[214]. Composition centrée sur la Vierge assise, vêtue d'une robe rouge, d'un manteau bleu et d'un voile brun. De ses mains jointes, elle retient l'Enfant en tunique blanche, debout sur sa cuisse gauche. L'expression maternelle du visage de la Vierge, la douceur du regard échangé entre la mère et l'Enfant font oublier la faiblesse de la composition, notamment la longueur démesurée du bras gauche de la Vierge.

Vierge de pitié avec saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Evangéliste[215]. Style baroque, XVIII^e siècle. Huile sur toile (126,5 × 87 cm), cadre d'origine, faux marbre bleu à veines blanches (l. 5 cm). Traces d'une ancienne restauration. Composition axée sur la Vierge assise, tenant sur ses genoux le corps du Christ mort. Elle est vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu, la tête coiffée d'un voile noir qui se détache d'une auréole jaune. Son visage aux traits fortement marqués ne présente pas d'expression de tristesse. Seuls ses yeux rougis desquels roulent des larmes abondantes marquent le caractère douloureux de la scène. A gauche, saint Jean-Baptiste, de face, les yeux fixés sur le spectateur, est vêtu d'une peau de bête tenant dans la main droite une simple croix. A droite, le regard levé, de profil, les mains jointes, saint Jean l'Evangéliste se tient vêtu d'une tunique verte et d'un ample manteau rouge. Les qualités formelles ainsi que sa maîtrise technique placent cette toile dans une production familière du vocabulaire baroque. Jean-Baptiste, par son regard, nous entraîne à l'intérieur de la composition tout comme par le baptême il entraîne les fidèles sur la voie du Christ. L'autre Jean, l'Evangéliste, successeur de Jésus auprès de Marie, nous indique la croix si monumentale que le bras vertical supérieur est situé hors champ. Ainsi, le bras horizontal de la croix, symbole de la mort, ferme la composition et devient le passage obligatoire entre la terre et le ciel. Malgré un fort mauvais état de conservation, le tableau présente une excellente exécution technique, une composition originale et une subtile harmonie des coloris.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les autres objets

Paire de reliquaires[216]. Style baroque, début du XVIII^e siècle. Bois sculpté, doré à la feuille d'or sur bolus rouge, verre, reliques, tissu, paperolles, perles, fleurs artificielles (h. 48,5 cm, l. 38 cm, p. 7,5 cm). Reliquaires constitués d'une partie centrale rectangulaire à crossettes supérieures et inférieures et d'une partie sous-jacente formant cadre à volutes feuillues avec, au bas, un cul-de-lampe en feuilles dressées et, en haut, deux grandes volutes ménageant au centre un espace occupé par un socle. Un trou creusé au centre de ce dernier permettait d'y installer un élément sommital aujourd'hui disparu. Les deux reliquaires sont munis d'une corde de suspension. Six fenêtres s'organisent symétriquement autour d'une fenêtre centrale ovale contenue dans un cadre rectangulaire.

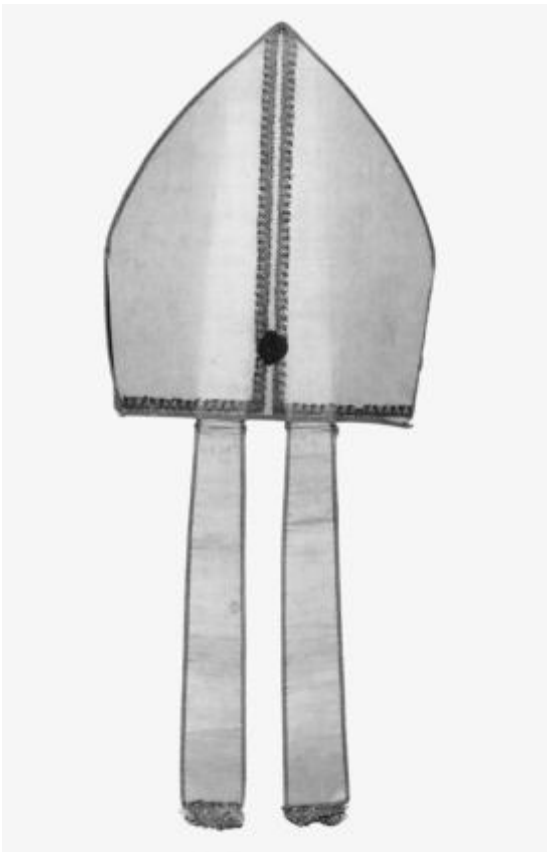


Fig. 233. Collombey, monastère des Bernardines. Mitre-relique de saint François de Sales, seconde moitié du XVIIIe siècle. Cette relique provient du monastère des Bernardines de Belley. Musée d'histoire du Valais MV 12 725. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Elles sont toutes entourées d'un cordon enroulé pour la centrale ou à boutons pour les latérales. Elles donnent accès à une niche profonde peinte en rouge qui contient les reliques avec *cedula* présentées dans un décor de fleurs, perles, rameaux et paperolles. L'installation des reliques n'est plus celle d'origine mais est à rapprocher des travaux réalisés au monastère à la fin du XIXe siècle. Par leur structure générale, ces deux reliquaires devaient faire partie d'un ensemble architectural, peut-être le retable Saint-Théodule présent jusqu'au milieu du XXe siècle dans la nef des fidèles.

Mitre-relique de saint François de Sales[217]. Seconde moitié du XVIIIe siècle (fig. 233). Provenant du monastère de Belley[218]. Soie, fil d'or et d'argent, carton (h. 81,5 cm avec les fanons, l. 33,5 cm). La mitre est constituée de deux panneaux formant la traditionnelle coiffe épiscopale terminée en pointe, recouverts de soie beige, bordés d'un galon or et argent et divisés par une dentelle au fil d'argent. Au dos, les deux longs fanons se terminent par une dentelle or et argent. Doublure blanche. Sur la bande de dentelle verticale, un cachet épiscopal non identifié fait office d'authentique.

Romaine Syburra-Bertelletto

Appréciation

Fidèles aux principes de la Congrégation de Saint-Bernard, ordre de Cîteaux, les sœurs de Collombey ont conservé à leur monastère une simplicité qui se lit en particulier dans l'architecture. Mais, même sans la traditionnelle exubérance de son temps, celui-ci demeure représentatif d'un petit monastère baroque qui suit les Constitutions de l'ordre : « Il faudrait qu'il contînt une Eglise de médiocre grandeur, par exemple de six toises de Roi, avec un Chœur extérieur, pour le grand Autel, un chœur intérieur pour les religieuses, une sacristie assortie d'un tournoir et d'un confessional ; un réfectoire, une cuisine, une crédence, une dépense, une salle de récréation ou conversation, avec une ou deux cheminées pour servir de chauffoir en hiver, une salle de chapitre, une des ouvrages, un bûcher, un four, un grenier à farine, des caves, des greniers, un dortoir, des infirmeries, des cloitres, etc. »[219]. Les bâtiments forment un tout assez harmonieux et soigné, même si, en l'état actuel, les adjonctions successives ne suivent pas un véritable plan d'ensemble.

Il faut aussi remarquer que la continuité de l'institution, présente en ces murs depuis près de quatre siècles, alliée à la sagesse des moniales, a permis de conserver une grande partie des archives anciennes et du contenu mobilier qui rendent le monastère d'autant plus important au niveau patrimonial[220]. On se doit de citer la superbe série de coffres que les sœurs apportaient en dot avec elles et dont les plus anciens remontent au début du XVIIe siècle. Il faut bien sûr évoquer les objets liturgiques et œuvres d'art liés aux besoins du culte, les richesses de la bibliothèque, mais aussi les aménagements moins spectaculaires, spécifiques d'une vie monastique, qui plus est cloîtrée (grilles de clôture, tours, mobilier des cellules, etc.), qui forment un corpus baroque dont on ne trouve que peu d'exemples dans notre région.

LA CHAPELLE DES NEYRES (561.129/122.547)

Même si elle se trouve sur le territoire communal de Collombey-Muraz, la chapelle des Neyres dépend de la paroisse de Monthey. C'est un petit édifice en pierres de taille, largement ouvert en façade principale, à l'instar d'un oratoire. La date de construction, 1938, est inscrite au-dessus de ce percement. Elle a pris la place d'un premier oratoire en l'honneur de la Vierge, fondé en 1871[221].

LA CHAPELLE DISPARUE NOTRE-DAME DES NEIGES (À LA BARMAZ)

Le 21 avril 1689, l'évêque de Sion autorise la famille Paernat à fonder une chapelle dédiée à Notre-Dame des Neiges, aux pieds des monts de Collombey[222]. Il apparaît dans certains documents postérieurs qu'il revient assez logiquement au recteur de la fondation familiale des Paernat, à l'église de Monthey, d'y dire les messes[223]. Lors de la visite de 1786, il est précisé, dans les charges du recteur de la chapelle Paernat, qu'il doit dire certaines messes à la «Balmaz». Dix ans plus tard, dans sa *relatio status*, le recteur ne mentionne plus qu'une messe à dire le jour de la dédicace, mais ne fait plus aucune allusion au bâtiment. Il en va de même dans la visite de 1812, puis tout rappel disparaît définitivement. On ne connaît rien du contexte de la disparition de cette chapelle, probablement entre 1786 et 1796, mais elle est peut-être à mettre en relation avec la difficile séparation de la commune de Collombey-Muraz d'avec Monthey, en 1786-1787. Dans un manuscrit historique, l'abbé Jean Maurice Clément, vicaire de Val d'Illiez de 1780 à sa mort, offre un témoignage contemporain[224]. Outre son vocable et son lien avec la chapelle Paernat, l'auteur précise que celle-ci existait encore du temps du curé [Xavier] Tornéry (à Monthey de 1764 à 1789), lequel en aurait demandé la suppression, qu'elle se situait «presque sous les fourches patibulaires ou potences, adossée au roc» et qu'après sa démolition une simple croix l'a remplacée. Un croquis, sur des relevés cadastraux du milieu du XVIII[e] siècle, nous la situe assez exactement, à défaut de nous en donner une image des plus fiables[225]. Elle y apparaît en effet comme un petit édifice avec une toiture à deux pans, proche de la typologie des oratoires avec sa grande ouverture en plein cintre du côté de la route. Elle est accompagnée de la mention explicite de «chapelle de la Barmaz» et ses confins la place au lieu-dit encore connu de nos jours sous ce nom, à la sortie de Collombey en direction de Muraz. Elle borde le chemin royal, situé à l'est. Sur les relevés cadastraux de 1696, elle n'est désignée que par le terme «chappelle», sans croquis, alors que sur ceux de 1775 elle est dessinée en plan, sans autre mention. Il n'en reste rien, mais une croix et un petit oratoire récent maintiennent le souvenir religieux du lieu.

LA MAISON DE COMMUNE (rue des Dents-du-Midi 44)

Historique

Une pétition pour la construction d'une maison de commune est lancée en 1897[226]. L'année même, une commission est nommée et elle mandate immédiatement le bureau de Kalbermatten[227]. Les autorités communales et l'architecte prennent rapidement quelques décisions de principe, en particulier de tailler en granit les encadrements de fenêtres, les bandeaux, les chaînes d'angle, le perron d'entrée et les escaliers intérieurs, mais d'utiliser le calcaire de Collombey pour l'entrée et le balcon qui la surmonte[228]. Les travaux de construction sont adjugés à Etienne Multone et Samuel Micheler (Mischler)[229]. Le calcaire de Collombey provient de la carrière de Lavallaz. L'ouvrage commence en 1898 déjà, ainsi qu'en témoigne la date inscrite au-dessus de l'entrée. Deux ans plus tard, la maison est terminée et ne demande plus que quelques finitions mineures que l'on exécute l'année suivante[230].

Description

La maison de commune est un imposant édifice presque cubique de trois niveaux sur caves, avec un grand avant-corps pour l'escalier, situé à l'arrière (fig. 234). Elle est couverte par une toiture à croupes, interrompue à l'est par le toit à deux pans qui protège l'avant-corps, et, à l'ouest, par une lucarne-pignon. Un clocheton émerge de son centre. L'ensemble dégage une certaine sévérité par la symétrie rigoureuse de ses percements, ainsi que par l'emploi du granit pour la plupart des éléments de taille, à l'exception de l'entrée et du balcon qui



Fig. 234. Collombey, maison de commune construite en 1898, rue des Dents-du-Midi 44. Vue du nord-ouest. Etat en 2004. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 217.

la surmonte, en calcaire de Collombey. Les nombreux détails décoratifs ne parviennent pas à atténuer cette impression qui, somme toute, convient à la destination du bâtiment.

La façade principale, à l'ouest, sur la route cantonale, présente cinq travées. Celle du centre, qui contient l'entrée, forme un léger avant-corps, prolongé au-dessus de la corniche par une lucarne-pignon. Un bandeau plat marque le passage du rez-de-chaussée au premier étage et un second somme le deuxième étage, laissant un espace jusqu'à la toiture pour les consoles qui soutiennent celle-ci aux angles de la façade et de l'avant-corps. Des chaînes d'angle en harpe encadrent la façade et la travée centrale en saillie. Le rez-de-chaussée surélevé est précédé d'un emmarchement qui donne un caractère monumental à l'entrée principale et de deux escaliers plus modestes, bordés de garde-corps en ferronnerie, qui mènent aux portes latérales. L'encadrement de l'entrée principale prend place entre deux pilastres à bossages qui soutiennent, par l'intermédiaire de consoles moulurées, le balcon à balustrade du premier étage. Entre ces consoles est inscrite la date MDCCC – XCVIII, de part et d'autre d'un écu chantourné aux armes de Collombey-Muraz. Aux deux premiers niveaux, les linteaux à crossettes ont la forme de frontons. Au deuxième étage, les cinq travées sont percées de fenêtres en arc surbaissé dont les encadrements butent contre le bandeau supérieur par des angles échancrés. Surmontant l'avant-corps au-dessus de la toiture, la lucarne-pignon est l'élément le plus soigné. Deux pilastres latéraux, bagués en leur milieu, contre la base desquels sont placés de petits ailerons à volutes, soutiennent un linteau plat à deux niveaux, que surmonte un fronton triangulaire. Le centre de la lucarne est percé par un œil-de-bœuf pris dans un encadrement finement décoré, à clé saillante.

Les façades nord et sud reprennent la même typologie avec cinq travées de fenêtres. La façade arrière, à l'est, suit le même schéma de part et d'autre de l'avant-corps. Ce dernier présente un vocabulaire architectural simplifié. Un fronton percé par une fenêtre en demi-rond le surmonte, au-dessus d'une corniche. A noter que sur toute la façade arrière les chaînes d'angle sont en simili pierre dès le premier étage.

LE CHÂTEAU DU FAY-DE LAVALLAZ (ANCIEN CHÂTEAU DE CHÂTILLON-LARRINGES)
(rue des Dents-du-Midi 30)

Historique

On ne connaît pas les origines exactes du château. Il entre dans l'histoire avec sa cession – on parle alors d'une tour avec verger et cour contigus – par les enfants de Girod de Collombey, en 1348, à Guillaume de Châtillon, seigneur de Larringes, ancien châtelain de la maison de Savoie pour l'Entremont puis pour Saillon[231]. Lorsqu'il reconnaît ses biens en 1353-1354, le nouveau propriétaire mentionne sa maison, soit une tour située à Collombey, avec ses dépendances, et d'autres propriétés parmi lesquelles il faut signaler une carrière[232]. Pierre du Fay, seigneur de Lavallaz (1558-1623), rachète le château aux derniers descendants de la famille de Châtillon, peu après 1600. L'édifice demeure dans la descendance de Lavallaz jusqu'à nos jours.

Le château prend sa physionomie actuelle au courant du XVII^e siècle, mais nous ne savons pas dans quelle mesure des parties de l'habitation précédente auraient été conservées. Le premier élément connu est la date de 1633, accompagnée d'un écu du Fay[233] et des initiales N JG (liés) FAY, qui surmonte la porte cochère. Dans la pièce du château située entre le corps principal du bâtiment et la grange, un fourneau en pierre ollaire porte la date 1643 et les mêmes initiales N JG (liés) F, en dessous et au-dessus d'un écu aux armes composées du Fay-de Lavallaz et Jost, ainsi que, semble-t-il, de Prez (la famille de la mère du propriétaire). Ces armes et les initiales renvoient à Jean Gaspard de Lavallaz, fils de Jean III, qui a épousé Annilie Jost, nièce de l'évêque Hildebrand Jost. Le couple est aussi propriétaire de la maison dite Hildebrand Jost, à Monthey. Le fourneau n'est toutefois pas à sa place d'origine et rien ne permet de déterminer s'il provient ou non du château. On relate qu'un incendie aurait presque entièrement détruit le château en 1650[234], mais nous n'en avons pas de preuve tangible. Le fils de Jean Gaspard, Guillaume IV, remodèle tout le corps principal du bâtiment, conservant le portail d'entrée et, peut-être, la galerie à arcades située au nord de la cour, dont le plan montre un raccord étrange avec le bâtiment principal. C'est alors que sont aménagées la cage d'escalier et les galeries qui s'y rattachent, vraisemblablement en 1665, date qui se lit sur l'entrée sud de la cage d'escalier, au rez-de-chaussée. A l'intérieur, le salon boisé du premier étage contient un fourneau en pierre ollaire daté 1669, qui porte les armes combinées de Guillaume IV du Fay-de Lavallaz et de son épouse Péronne de Preux, propriétaires de l'édifice et commanditaires des travaux.

Un élément déposé de la charpente indique une construction (ou réfection importante) de celle-ci en 1674 : « 1674 REPARATOM [sic] 1772 ». Dans son aspect global, le château doit alors être tel qu'on le voit encore aujourd'hui. Le relevé cadastral de 1696 montre une position des bâtiments (maison et dépendances rurales) comparable à ce que l'on connaîtra plus tard, mais sans les situer en détail[235]. Il indique en plus un fossé le long de ce qui deviendra l'actuelle route cantonale, récupérant l'eau d'une fontaine (probablement une source) dessinée vers l'angle sud-ouest de la grange-écurie du château. L'eau poursuit ensuite son chemin vers l'actuelle église. Un autre fossé existe le long du front nord de l'ensemble. Les reconnaissances correspondant à ces relevés donnent comme propriétaire du verger alentour et des terres plus au sud-est Guillaume Fay, qui les tient de Pierre Fay, son ancêtre. Sur le pignon de la cage d'escalier sont peintes les armoiries de Pierre Antoine François Xavier du Fay-de Lavallaz et d'Anne Barbe de Montheys qu'il a épousée en 1739[236]. Le relevé cadastral de 1775 indique une disposition des toitures semblable à aujourd'hui, à l'exception de l'annexe « Wuilloud », vers la route cantonale[237]. Celle-ci, construite au XIX^e siècle, a suivi un destin propre. Egalement propriété de la famille de Lavallaz, elle passe ensuite à la caisse pension d'une entreprise locale, puis entre d'autres mains privées. Elle a été transformée vers 1907 d'après les plans du bureau d'architectes sédunois Joseph et Alphonse de Kalbermatten, avec en particulier l'ajout des lucarnes dans la toiture, puis modifiée intérieurement vers 1949, sur la base de plans établis par le fils d'Alphonse, Henri de Kalbermatten, et de son oncle Etienne, frère d'Alphonse[238]. Le château lui-même a été réaménagé dans les années 1980, en maintenant scrupuleusement la substance baroque du premier étage et en aménageant les espaces du deuxième étage. Le vitrage des galeries a permis d'annexer celles-ci à l'habitation tout en respectant la lecture de l'aménagement d'origine.

Description extérieure

Le château se développe autour d'une cour intérieure (fig. 235) : la maison d'habitation la borde à l'est, une grange-écurie, au sud, une galerie à arcades, au nord, et un petit corps de bâtiment comprenant la porte cochère, à l'ouest.

La maison d'habitation. Cette partie a conservé une physionomie baroque assez homogène. Elle est formée d'un grand bâtiment comprenant un rez-de-chaussée qui contient en particulier les caves – dans ce secteur de la plaine, la nappe phréatique est à peu de profondeur –, un premier étage servant de « piano nobile », un deuxième étage partiellement sous toiture et transformé en habitation dans les années 1980, ainsi qu'un comble modeste (fig. 236). Les deux premiers niveaux sont desservis par l'ouest, grâce à deux galeries superposées. Elles sont voûtées d'arêtes et décorées d'angelots aux intersections ou de simples demi-boules pour les croisées qui sont situées à l'arrière de la cage d'escalier. Ces galeries s'ouvrent sur la cour, de part et d'autre de la cage d'escalier, par deux arcades en arc surbaissé retombant sur une colonne centrale baroque galbée à chapiteau toscan, traitée plus sobrement au rez-de-chaussée qu'à l'étage. L'escalier est contenu dans un avant-corps centré sur la façade ouest, face à l'entrée dans la cour. Il est tournant à gauche, à trois volées droites, autour d'un noyau abritant des niches. Le premier étage d'escalier est voûté d'arêtes, le second est ouvert jusque sous la toiture. L'éclairage en est assuré par quatre grandes fenêtres rectangulaires placées à chaque palier. Leur encadrement présente la même moulure que les percements donnant sur les galeries – en particulier la porte datée 1665 – soit une doucine dont le retour, au bas, est coupé au droit de l'ouverture. Tous ces encadrements sont en calcaire de Saint-Triphon. Un petit jour éclaire le local situé sous les premières volées de l'escalier, un autre aère la partie du comble de la cage d'escalier. Il faut signaler en particulier, dans le couloir nord du rez-de-chaussée, l'existence d'une porte dont l'encadrement à linteau sur coussinets, assez largement chanfreiné et terminé au bas par un congé pyramidal, rappelle les encadrements de la maison Devantéry à Monthey, dont l'une est datée 1574. Peut-être s'agit-il d'un vestige de l'édifice médiéval. Les percements des autres façades ne présentent pas de particularité marquante, confirmant la cour intérieure dans sa fonction représentative.

Une vaste toiture couverte de petites tuiles, comme pour tous les édifices du château, protège l'ensemble. Elle est à croupe au nord. Au sud, elle forme un retour vers l'ouest, couvrant par une

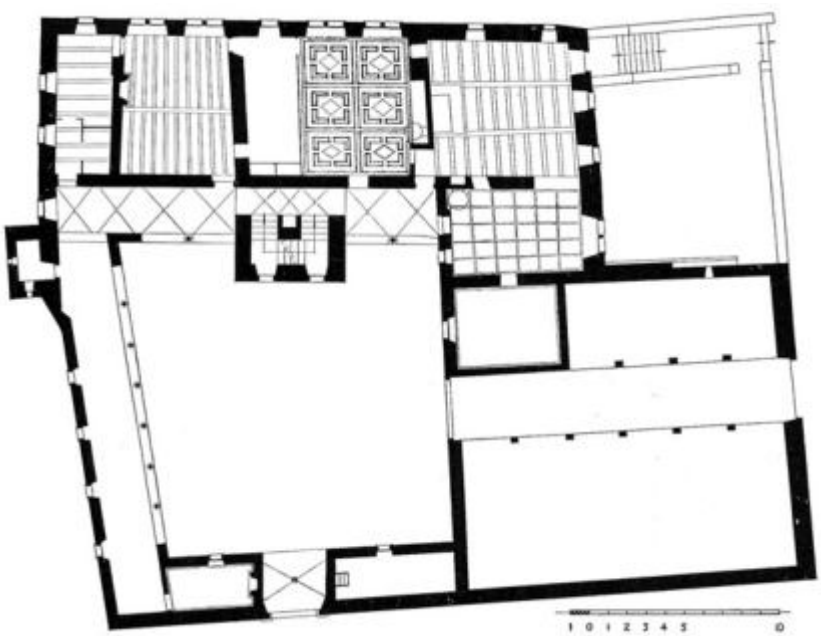


Fig. 235. Collombey, plan du premier étage du château du Fay-de Lavallaz, publié en 1935 dans le volume sur le Valais de la série « La Maison Bourgeoise en Suisse ». 1:400. La distribution générale des volumes n'a été que très peu modifiée.



Fig. 236. Collombey, château du Fay-de Lavallaz, rue des Dents-du-Midi 30. Le corps de logis principal depuis la cour intérieure, vers l'est. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 220.

solution à deux pans les pièces aménagées entre le corps principal et la grange-écurie. La cage d'escalier possède une toiture propre à deux pans, ménageant en façade un pignon décoré d'armoiries peintes.

Le corps de bâtiment d'entrée. La porte cochère à encadrement baroque, qui mène à la cour, est prise dans un petit corps de bâtiment allongé, à deux niveaux, qui sert de mur d'enceinte du côté ouest. Au-dessus de la porte surmontée d'un écu aux armes du Fay, un local en encorbellement domine les toitures latérales et symbolise la défense de l'entrée, à la manière d'une bretèche médiévale. Sur les deux consoles de la bretèche est inscrite la date 16 – 33. La menuiserie de la porte est neuve. Le passage sous cet édicule est voûté d'arêtes présentant un IHS à leur intersection. Des toitures à deux pans recouvrent l'ensemble. Celle que supporte la bretèche, plus haute que ses voisines, est séparée de celles-ci par des murs de refend à redents.

La galerie septentrionale. Ce long aménagement de deux niveaux, couvert par une toiture à deux pans, forme la clôture nord de la cour. Au rez-de-chaussée sont situés des locaux de rangement, certains aménagés récemment. L'arcade médiane, en pierre, présente un large chanfrein agrémenté de trois demi-boules. A l'étage se trouve une galerie ouverte sur la cour par une rangée d'arcades en anse de panier qui retombent sur des colonnes baroques galbées avec chapiteau toscan. Quatre petites ouvertures à l'étage donnent vers le nord. A l'extrémité de la galerie, vers le corps de bâtiment, une petite tourelle rappelle les constructions défensives médiévales, mais a servi avant tout de latrines.

La grange-écurie. Il s'agit d'un vaste bâtiment de plan presque carré, couvert d'une toiture à égout retroussé, à demi-croupe à l'est. A l'ouest, il est contigu à la maison Wuilloud qui en reprend la volumétrie générale.

Description intérieure

Les deux premiers niveaux du bâtiment d'habitation sont composés de pièces en enfilade nord-sud, desservies à l'ouest par les deux galeries à arcades superposées donnant sur la cour. Si le rez-de-chaussée est composé essentiellement de locaux utilitaires, le premier étage contient les belles salles baroques. A l'extrémité nord se trouve une petite réserve, puis, plus au sud, l'actuelle cuisine. Sa fonction était probablement autre auparavant (chambre?) si l'on considère la cheminée française adossée au mur nord, avec son encadrement mouluré et la place pour un miroir (ou un tableau) sur le manteau. Encore plus au sud se place un petit espace de desserte et le salon boisé couvert d'un plafond à caissons carrés ornés de motifs géométriques qui contient le fourneau en pierre ollaire circulaire, à trois niveaux, daté 1669. Contiguë au sud se place l'ancienne cuisine, actuellement transformée en chambre. Le retour du

corps de bâtiment vers la grange, à l'ouest, abrite un petit local, aménagé au début du XXe siècle, qui comprend un fourneau en pierre ollaire circulaire à trois niveaux – les deux du bas sans ressaut – daté 1643. Une pièce annexe a été encore gagnée sur la grange voisine à une date plus récente.

Les portraits

Les dix portraits offrent un rare exemple de conservation du patrimoine familial dans le district de Monthey. L'encadrement identique réalisé au XXe siècle pour cinq d'entre eux, datés entre la fin du XVIIe et le milieu du XVIIIe siècle, accentue encore l'effet d'ensemble cohérent.

Péronne de Preux (1647-1705). Anonyme, 1695, huile sur toile (77 × 65 cm), cadre du XXe siècle, (l. 10 cm) (fig. 237). En haut à gauche, armes de Preux[239] et inscription en dessous «AETATIS SUAE 52 / 1695»; ajout du XXe siècle «OBIIT 3e APRILIS / ANNO 1705». Portrait à mi-corps, Péronne de Preux, épouse de Guillaume IV du Fay-de Lavallaz (1628-1710), en costume d'hiver avec coiffe de fils de soie noire.

Portrait d'un homme en armure. Anonyme, 1697, huile sur toile (62 × 50,5 cm), cadre XXe siècle, (l. 10 cm). Inscription en haut à gauche «AETATIS SUAE 30 / 1697».

Guillaume IV du Fay-de Lavallaz[240] (1628-1710). Anonyme, 1695, huile sur toile (62 × 50 cm), cadre XXe siècle (l. 10 cm). En haut à droite armoiries du Fay-de Lavallaz et inscription en dessous «AETATIS SUAE [67 (caché sous le cadre)] / 1695», ajout du XXe siècle «OBYT DIE 27 JUNNII [1710 (caché sous le cadre)]». Portrait en buste de Guillaume IV du Fay-de Lavallaz vêtu d'une veste noire à boutons lisses et double rabat blanc.



Fig. 237. Collombey, château du Fay-de Lavallaz. Portrait de Péronne de Preux, huile sur toile, anonyme, 1695. Collection privée. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Guillaume IV du Fay-de Lavallaz (1628-1710). Anonyme, 1695, huile sur toile (73,5 × 59 cm), cadre XXe siècle (l. 10 cm) (fig. 238). En haut à droite armoiries du Fay-de Lavallaz et inscription en dessous «AETATIS SUAE 67 / 1695»; ajout du XXe siècle «OBIIT 27 JUN / ANNO 1710». Portrait en buste.

Portrait d'une dame du Fay-de Lavallaz – Châtillon. Anonyme, milieu du XVIIIe siècle, huile sur toile (75 × 58 cm), cadre XXe siècle (l. 10 cm) (fig. 239). En haut à gauche, armes du Fay-de Lavallaz – Châtillon[241] et inscription en dessous «AETATIS SUAE 3[3 (caché sous le cadre)]». Portrait à mi-corps d'une femme assise, vêtue en patricienne valaisanne. Le raffinement de l'habit, l'élégance de la position ainsi que la finesse des traits de son visage présentent toutes les qualités d'un excellent portrait du milieu du XVIIIe siècle en contraste avec la modestie du cadre.

Michel Dufour[242] (1767 ou 1768-1843). Anonyme, 1802, huile sur toile (88 × 69 cm), baguette moulurée en bois naturel (l. 7 cm) (fig. 240). En haut à gauche, armoiries Dufour[243] et inscription «AETATIS SUAE 34 / 1802». Portrait à mi-corps, vêtu du costume d'inspecteur de la milice sous la République helvétique.

Marie Marguerite du Fay (1767-1852). Anonyme, 1804, huile sur toile (88 × 69 cm), baguette moulurée en bois naturel (l. 7 cm). En haut à gauche, armoiries du Fay[244] et inscription «AETATIS SUAE 37 / 1804». Portrait à mi-corps assise, Marie Marguerite de Fay tient dans les mains un médaillon à l'effigie d'un soldat.

Marie Marguerite du Fay[245] (1767-1852). Félix Cortey, 1832, huile sur toile (71,5 × 53 cm), cadre doré début du XXe siècle (l. 6 cm) (fig. 241). En haut à gauche, armes du Fay[246] et inscription en dessous :



Fig. 238. Collombey, château du Fay-de Lavallaz. Portrait de Guillaume IV du Fay-de Lavallaz, huile sur toile, anonyme, 1695. Collection privée. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

«AETATIS SUAE 65 / 1832»; au dos inscription «felix Corteÿ pinxit.». Portrait à mi-corps.

Maurice de Lavallaz (1795-1857), officier de la garde royale sous la Restauration française. Antoine Hecht, 1820, huile sur toile (66,5 × 53 cm), cadre baguette dorée d'origine (l. 2,5 cm). En haut à gauche, armoiries du Fay-de Lavallaz[247] avec inscription au-dessous «AETATIS SUAE 25 / 1820»; au dos «agé de 25 ans peint / par Ant: Hecht anno 1820.». Portrait en buste décoré de l'ordre français de Saint-Louis et de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne.

Barthélemy Ody (1756-1828), chanoine régulier de l'Abbaye de Saint-Maurice. Antoine Hecht, 1820, huile sur toile (66,5 × 53 cm), cadre baguette dorée d'origine (l. 2,5 cm). Inscription en haut à gauche «AETATIS SUAE 64 / 1820»; au dos «Ad futuram grati animi memoriam / prenob[ili] ac generosae Familiae du Faÿ / de Vallata Collomb[erii] degenti / D[ominus] Odÿ Can[onicus] Reg[ularis] Administrator / Parochiae / Vovet / 1820 / Ant[onius] Hecht pinxit.»: en future mémoire d'une âme reconnaissante, le chanoine régulier Ody, administrateur de la Paroisse [de Collombey][248] dédie ce portrait à la famille du Fay-de Lavallaz habitant Collombey; peint par Antoine Hecht en 1820. Portrait en buste du chanoine décoré de la croix de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare.

Romaine Syburra-Bertelletto

Le mobilier

Fauteuil de type chaise à bras. Style baroque, 1684. Bois (h. 103 cm, l. 54 cm, p. 54 cm). Fauteuil constitué de quatre pieds cannelés et reliés entre eux par quatre traverses droites, assise à ceinture



Fig. 239. Collombey, château du Fay-de Lavallaz. Portrait d'une dame du Fay-de Lavallaz – Châtillon, huile sur toile, anonyme, milieu du XVIII^e siècle. Collection privée. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 223.

en accolade irrégulière portant sur la face le monogramme «HM» gravé. Accoudoirs légèrement incurvés, terminés latéralement par une rosette gavée et soutenus par des balustres reprenant les cannelures des pieds. Dossier droit à double traverse; traverse supérieure gravée de la date «1684» répartie de part et d'autre d'une rosette; traverse inférieure chantournée avec, à droite, marque de propriété «ACV». Des fauteuils de ce type sont conservés à plusieurs exemplaires au monastère des Bernardines, également à Collombey.

Meuble haut. Style baroque, seconde moitié du XVII^e^ siècle. Bois, fer (h. 140 cm, l. 70 cm, p. 51 cm). Meuble monté sur quatre pieds boules. Partie inférieure constituée d'une tablette moulurée de laquelle s'élèvent sur la face deux montants au décor de plume accompagnée d'un ruban plat et à l'arrière un panneau à plates-bandes servant d'appui pour la partie supérieure. Corps supérieur posé sur une bande moulurée, face principale fermée d'une porte constituée de plates-bandes et ornée d'un motif central en rosace, au-dessous prend place un tiroir orné d'une double plume et d'une poignée en anneau métallique, la bande supérieure est décorée de courts motifs de plume dressée. Une tablette moulurée en légère saillie coiffe le meuble. Les côtés constitués d'un panneau à plates-bandes, celui de droite uniquement est sculpté d'une rosace centrale. Penture en métal gravé, manque la serrure.

Coffre. Style baroque, 1666. Bois, fer (h. 74 cm, l. 128 cm, p. 47 cm). Pieds-montants droits interrompus par la moulure de piètement, face constituée de deux panneaux assemblés sur châssis à motif de plume dressée, portant les inscriptions non lues: à gauche «MIB / LMDI» et à droite «1666 /



Fig. 240. Collombey, château du Fay-de Lavallaz. Portrait de Michel Dufour, huile sur toile, anonyme, 1802. Michel Dufour est portraituré en inspecteur de la milice, sous la République helvétique. Collection privée. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 223.

CLMI ». Les côtés constitués d'un panneau orné d'une rosace et d'une poignée en fer. Manque la serrure, sans coffret intérieur.

Etain

Verseuse. Verseuse aux armes de Montheys[249] et de Lavallaz[250] (fig. 242). Première moitié du XVIIIe siècle. Etain (h. 35 cm, diam. du pied 12,4 cm). Sur le rebord du couvercle poinçon du potier d'étain « PS », actif en Valais durant la première moitié du XVIIIe siècle[251]. Verseuse sur pied en quart de rond et grand piédouche à double filet gravé, panse sphérique avec légère gorge centrale bordée de deux filets gravés. Col étiré, bagué et gravé de deux écus accolés aux armes dans leur version primitive des deux familles. Anse porteuse et gourmette à double maillon. Couvercle bombé avec poucier à deux glands et ornement sommital très usé représenté un lion assis.

Romaine Syburra-Bertelletto

Appréciation

Le château du Fay-de Lavallaz est un bel exemple de ces petits châteaux baroques organisés autour d'une cour centrale sur laquelle s'ouvrent des galeries à arcades. L'ensemble porte la marque d'une unification progressive au cours du deuxième tiers du XVIIe siècle. Aucun autre édifice dans le district



Fig. 241. Collombey, château du Fay-de Lavallaz. Portrait de Marie Marguerite du Fay, huile sur toile par Félix Cortey, 1832. Collection privée. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 223.



Fig. 242. Collombey, château du Fay-de Lavallaz. Verseuse en étain aux armes de Montheys et de Lavallaz, première moitié du XVIII^e siècle. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 226.

ne montre un état aussi unitaire, même si certains reprennent l'idée d'une cour centrale ou de galeries à arcades, comme le château de Monthey et la maison dite «Hildebrand Jost». Même ailleurs dans le canton, les maîtres-maçons en sont essentiellement restés aux galeries à arcades, sauf bien sûr au château Stockalper à Brigue (1658-1678) qui, s'il n'était le modèle, serait en tout cas l'exemple le plus abouti de cette typologie. Commencé en 1658, son édification est largement terminée en 1666, même si certains travaux durent jusqu'en 1678. A l'intérieur du château de Collombey, l'étage habitable d'origine est bien conservé dans son état baroque, particulièrement la pièce de réception avec ses boiseries, son fourneau en pierre ollaire daté 1669 et même les portraits des ancêtres de la famille, dont les maîtres d'ouvrage de cette réalisation.

COLLOMBEY-LE-GRAND

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DES SEPT-JOIES (562.198.5/125.541)

Historique

Ni les relevés cadastraux, ni les sources d'archive ne mentionnant un édifice antérieur, il semble bien que cette chapelle soit construite ex nihilo. C'est en 1847 que la première pierre est posée[252], mais d'importantes inondations repoussent le travail de plusieurs années[253]. Le contexte politique n'est pas non plus très propice à ce genre d'édification. La date de 1855 qui timbre la clé de l'encadrement de l'entrée rappelle la construction du gros œuvre, ou du moins ses préparatifs. La charpente est levée en juillet 1857 et l'édifice doit probablement être terminé vers la fin de cette année qui voit le paiement de la plupart des grosses dépenses[254]. Les principaux artisans de la construction sont: Joseph Rigoli pour la maçonnerie, Guérin Trombert pour la pierre de taille et Michel Joseph Vanay pour la charpente[255]. La chapelle est consacrée le 13 novembre 1866, jour de la fête de Notre-Dame des Sept-Joies[256] – fête instituée par l'évêque Walter Supersaxo pour commémorer la victoire de la Planta (13 novembre 1475)[257]. Le retable est racheté à la paroisse de Monthey en décembre 1855[258]. Si la menuiserie et les statues sont conservées, le tableau est, quant à lui, renouvelé. C'est le peintre Emmanuel Chapelet qui en reçoit paiement en juillet 1857[259].

Description

La chapelle se compose d'une nef à deux travées et d'un chœur rectangulaire. La nef est couverte d'une toiture à deux pans très prononcés, terminée à croupe à l'est, où s'imbrique la toiture à croupe du chœur (fig. 243). Un petit clocheton surmonte la façade principale. La porte d'entrée possède un encadrement en calcaire de Collombey à impostes et clé saillante. La clé porte la date 1855. De part et d'autre de l'entrée se trouvent deux petits jours bas. Au-dessus de celle-ci, sans encadrement marqué, est placée une fenêtre semi-circulaire et, sous la poutre faîtière, un œil-de-bœuf qui éclaire le comble. Deux grandes baies en plein cintre, sans encadrement, percent les façades latérales. Le chœur est aveugle.

A l'intérieur, la nef est voûtée d'arêtes, alors que le chœur est couvert par une voûte en berceau. Un emmarchement arrondi mène au chœur, sous un arc formé par un angle biseauté. Les fenêtres sont ornées de simples vitrages colorés, signés W. WEYHE, et datés 1982.

A l'extérieur, devant la chapelle, une croix de mission en calcaire de Collombey, placée en 1932, est posée sur un socle de pierre grise daté 1760 et orné du monogramme du Christ, qui devait soutenir une croix antérieure.

Le mobilier

Le retable. Style baroque, début XVIII^e^ siècle. Bois sculpté, polychromé et doré. Construction à étage unique terminé par un haut couronnement, le retable offre une variation du schéma tripartite en superposant les espaces latéraux dévolus aux statues avec les ailerons devenus très abondants (fig. 244).

Sur le gradin orné de rinceaux dorés posé à même la table s'élève la prédelle qui reçoit le registre principal composé d'un espace central orné du tableau, flanqué de deux colonnes torses à pampres sur piédestaux à angelots. Les espaces latéraux présentent deux statues sans attributs, à gauche un saint (h. 62 cm) et à droite une sainte (h. 64 cm), placées devant un fond bleu terminé par une coquille servant d'auréole. Le long et au-dessus de ces dernières se déploient les ailerons en grandes volutes entrantes et sortantes qui pendent jusqu'au bas de la prédelle et s'élèvent jusqu'à l'entablement à décrochements. Sur ce dernier prend place le couronnement constitué au centre d'une statue du Christ ressuscité placé sur un fond ovale, entouré de grandes volutes entrantes. A chaque extrémité est disposée une statue posée sur console, à gauche sainte Catherine et à droite une sainte couronnée.

Le tableau. De format rectangulaire avec la partie supérieure augmentée au centre d'un demi-cercle outrepassé et coupée aux angles, le tableau, peint à l'huile sur toile (93 × 59 cm), est signé EMMANUEL CHAPELET et daté 1858. Il représente la Vierge dite de l'Immaculée Conception debout sur des nuées



Fig. 243. Collombey-le-Grand, chapelle Notre-Dame des Sept-Joies, construite au milieu du XIX^e^ siècle. Etat en 2004. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 227.

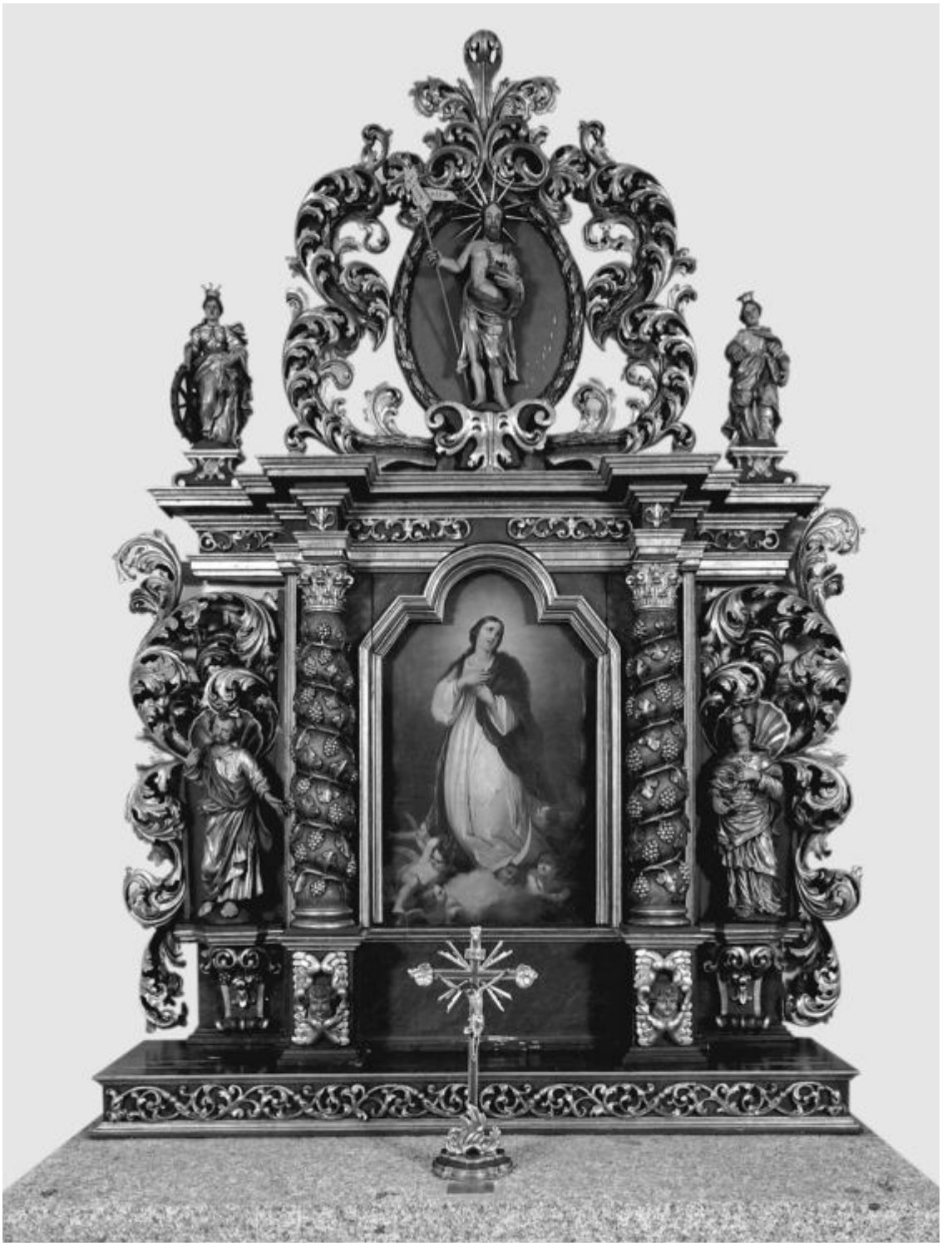


Fig. 244. Collombey-le-Grand, chapelle Notre-Dame des Sept-Joies. Le retable du début du XVIII^e siècle. Etat en 2004. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 228.



Fig. 245. Collombey-le-Grand, chapelle Notre-Dame des Sept-Joies. Antependium en cuir argenté et peint, début du XVIIIe siècle. Etat en 2005. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

accompagnées d'angelots, le pied sur un croissant de lune. Vêtue d'une ample tunique blanche et d'un manteau bleu, les mains jointes sur la poitrine, elle lève les yeux vers le ciel.

Le crucifix d'autel. Style baroque avec éléments rococo, milieu du XVIIIe siècle. Bois polychromé et doré (h. 60,5 cm). Sur un socle chantourné est disposé un motif rocaille duquel s'élève la croix décorée aux extrémités d'une coquille (celle du haut manque) et cantonnée de rayons. Malgré ses petites dimensions, le Christ est un bel exemple de sculpture baroque notamment dans le rendu de l'anatomie, l'expression du visage ou le drapé du perizonium. Posé sur un petit degré décoré de faux marbre aujourd'hui disparu[260], ce crucifix complète le retable dès l'origine.

L'antependium. Style baroque, début du XVIIIe siècle (fig. 245). Cuir argenté, verni et peint (h. 75 cm, l. 156,5 cm). L'antependium est constitué de quatre bandes ou peaux verticales répétant quatre fois le même motif : dans la partie basse, un bouquet contenu dans un médaillon ovale surmonté de deux grands oiseaux, dans la partie haute se déroule un motif de rideau frangé et décoré de fruits et de fleurs, régulièrement retenu par un bouton. Bien qu'actuellement déposé, ce type d'antependium fait partie intégrante, dès l'origine, du retable baroque.

Romaine Syburra-Bertelletto

MURAZ

L'agglomération

L'ancienne route royale serpentait au pied des contreforts montagneux. On en repère le tracé sur les relevés réalisés en 1696 pour Collombey et pour Muraz (fig. 246). Sur ces mêmes plans apparaissent déjà des fontaines publiques aux principaux carrefours. On en dénombrera cinq au début du XXe siècle[261]. Selon une typologie commune dans la région autour de 1900, elles sont pour la plupart couvertes d'une toiture à croupes posée sur quatre piliers d'angle et sont composées de deux bassins en granit au milieu desquels se dresse la chèvre[262]. Rajoutons à cette série le bel exemplaire en calcaire de Collombey, situé de nos jours au bord de la route cantonale, vers l'église, mais provenant de la maison d'école[263]. Cette fontaine est datée 1909 dans un cartouche aux chiffres entrelacés. Elle trouve un correspondant, fait de la même main, dans celle qui a été taillée en 1906 pour la maison de commune de Collombey.

Contrairement à Collombey et à Vionnaz, on ne connaît pas de relevé cadastral des années 1775 pour Muraz. Ceux de la fin du XVIIe siècle et du début du XXe laissent toutefois apparaître une agglomération assez dispersée, dans laquelle les habitations côtoient les bâtiments ruraux et les

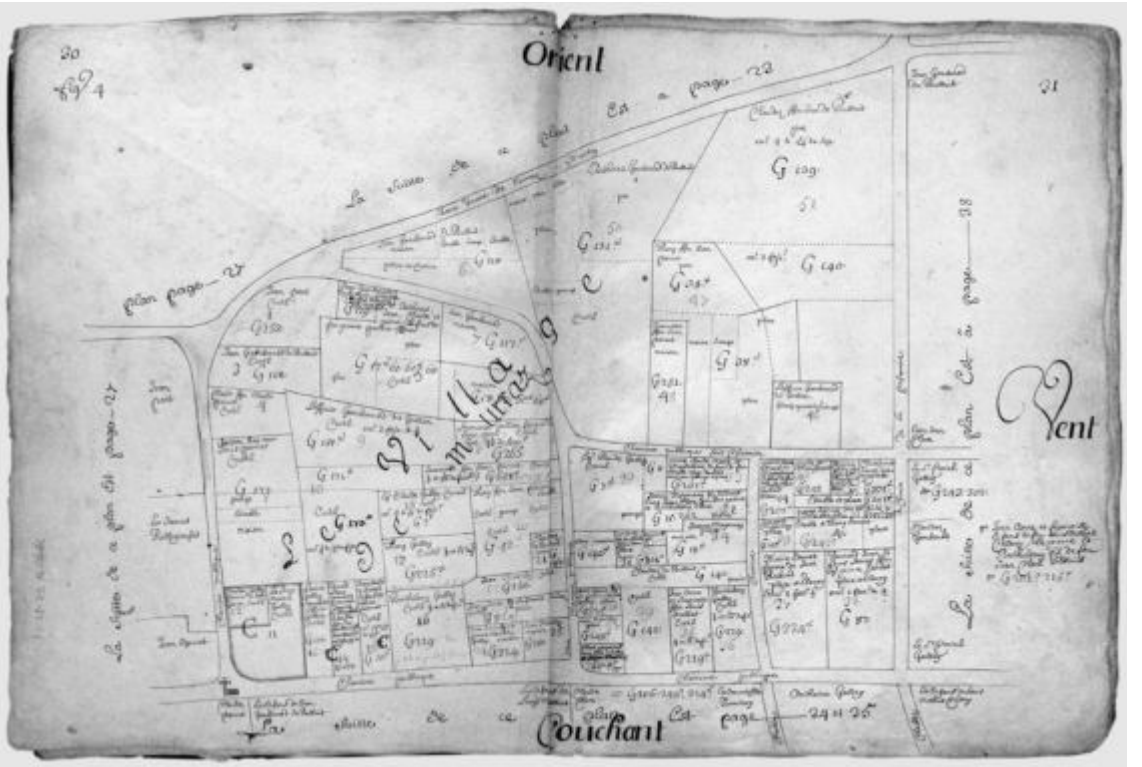


Fig. 246. Muraz, détail du relevé cadastral de 1696 représentant le centre du village. AEV, Collombey-Muraz, L 32, folios 30 et 31. AEV, Sion. – Texte p. 230.

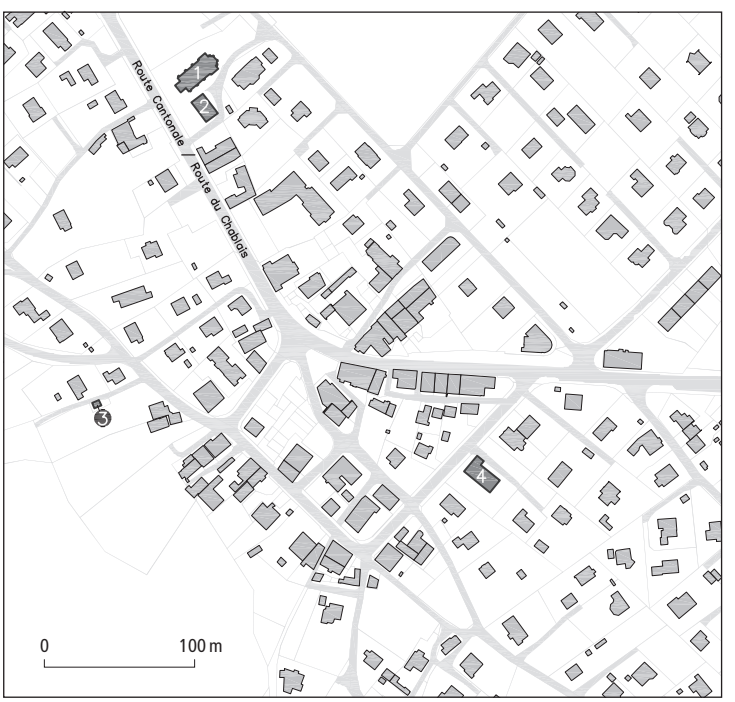


Fig. 247. Plan de l'agglomération de Muraz, état en 2015. 1:5000.
1. L'église paroissiale Saint-André – 2. La cure – 3. La chapelle Notre-Dame des Neiges – 4. La maison d'école.



Fig. 248. Muraz et ses environs sur la carte Siegfried. Extrait de la feuille 476 (1892). 1:25 000. swisstopo BA150009. – Texte p. 230.

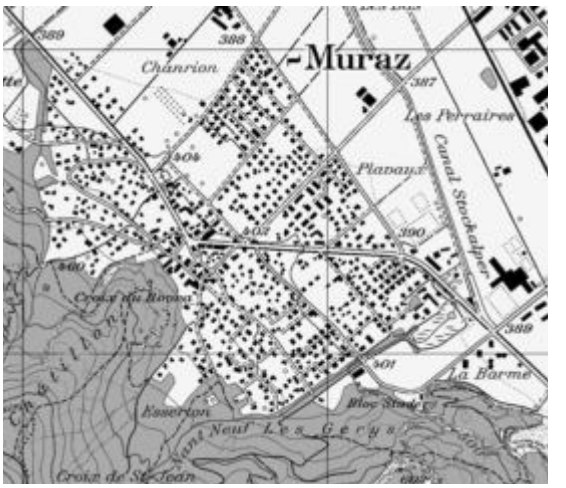


Fig. 249. Muraz et ses environs sur la carte nationale. Etat en 2010. 1:25 000. swisstopo BA150009. – Texte p. 230.



Fig. 250. Muraz, vue aérienne. Etat en 1984. Photo Charles-André Meyer. SDT, Etat du Valais. – Texte p. 230.



Fig. 251. Muraz, vue aérienne de l'agglomération. Etat en 2014. Photo DronePhoto/Michel Martinez et Bernard Dubuis. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 230.

jardins. Ce n'est qu'avec la construction de la route du XIXe siècle, située un peu plus dans la plaine (sauf dans le village où elle suit approximativement le même tracé), que l'on voit une légère densification des habitations le long de son parcours. On le constate surtout à l'entrée sud du village. De nos jours, l'agglomération s'est largement développée sur les contreforts montagneux et dans la plaine (fig. 248, 249, 250, 251).

Des inondations ont marqué à plusieurs reprises le site. C'est pour éviter les frasques du torrent de Saint-Jean qu'une demande a été formulée auprès de la Diète, en 1741, afin d'en changer le cours inférieur[264]. Avec l'accord des autorités, immédiatement donné, le Nant-Neuf a pu être creusé. Les incendies ont également fait des dégâts, en particulier celui de 1930 qui a dévasté le quartier de Carré d'Amont[265]. Ils n'ont toutefois jamais nécessité une reconstruction totale du village.

L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-ANDRÉ[266] (560.463/125.539)

Historique

Visites : février 1445 (Caliopè p. 257), 18 juin 1615 (AEV, Muraz-Collombey, P30), 23 juin 1623 (copie, partielle?, datée 1739 : AEV, Muraz-Collombey, P37), 7 mars 1627 par délégation au curé de Massongex (AEV, AV, 67/fasc.10/29), 8 mai 1636 (copie, partielle?, datée 1739 : AEV, Muraz-Collombey, P43), 1er août 1649 (copie, partielle?, datée 1739 : AEV, Muraz-Collombey, P55), 9-10 juin 1687 (AEV, Muraz-Collombey, P73), 13 novembre 1722 (AEV, Muraz-Collombey, P113), 23 août 1739 (AEV, Muraz-Collombey, P185), 6 juin 1755 (AEV, Muraz-Collombey, P298), 25 août 1766 (AEV, Muraz-Collombey, P362), *relatio status* du curé Gaëtan Turin (1756-1798) (AES, 230/36), 11 juin 1786 (AES, 230/182), 1796 (jour non précisé) (AES, 230/183), 26 mai 1812 (AES, 230/184), 1-2 juillet 1822 (AES, 230/150 et *relatio status* AES, 230/42), 21-22 juillet 1835 (AES, 230/151), 19-20-21 juillet 1864 (AES, 230/152 et *relatio status* 1862 AES, 230/96), 8-9 juin 1883 (AES, 230/153 et *relatio status* AEV, Muraz-Collombey, P733), 8 juin 1901 (AES, 230/154 et *relatio status* AES, 230/111), 22 juin 1911 (AES, 230/155), 4 mai 1920 (AES, 230/156).

Les fouilles archéologiques effectuées en 1972 par F.-O. Dubuis ont mis en lumière l'histoire primitive de l'édifice. Les plus anciennes traces sont constituées par un petit oratoire carré d'époque mérovingienne installé à l'emplacement de constructions romaines. On lui adjoint ensuite une petite abside, mais l'édicule ne doit guère servir qu'à son propriétaire et à ses familiers. Ce n'est qu'au Xe ou au XIe siècle, selon Dubuis, qu'un bâtiment de plus grandes dimensions remplace cet oratoire. Celui-ci présente une nef presque carrée (env. 9 m de côté, hors murs) dont la façade orientale s'ouvre sur une courte abside. Il s'agit peut-être de la première église paroissiale qui subsiste, dans son plan, jusqu'à la fin du Moyen Age. La reprise d'un lieu de prière lié à un cimetière du haut Moyen Age, donc éloigné des habitations, pourrait expliquer la situation de l'édifice en marge du village.

Si elles sont unies au point de vue politique, les agglomérations de Collombey et de Muraz forment deux paroisses distinctes. Muraz s'est en effet détachée assez vite, soit de Collombey, soit de Vionnaz, pour former une paroisse indépendante comprenant Illarsaz, attestée dès 1283[267]. L'église relevait au Moyen Age de la mense épiscopale. Son vocable primitif était Saint-Jean-l'Evangéliste, connu en 1417[268] et rappelé en 1445[269], Saint-André étant attesté comme copatron dès 1499[270], avant de remplacer officiellement le premier en 1862, même si auparavant déjà la confusion sur la primauté des deux titulaires existe. Saint-André est en effet le vocable officiellement annoncé dans la quasi-totalité des actes des visites épiscopales dès le XVIIe siècle.

C'est probablement à la fin du Moyen Age que le chœur est reconstruit, avec une sacristie du côté nord. Contrairement à l'hypothèse de Dubuis, plaçant ces travaux autour de 1600, nous les verrions plutôt à la fin du XVe ou dans la première moitié du XVIe siècle, époque plus connue dans le diocèse pour les constructions/reconstructions. La qualité de la maçonnerie nous paraît difficilement prépondérante pour proposer une datation et pour nous l'injonction de l'évêque, lors de sa visite de 1615 : « *chorum ecclesiae dicti loci de novo fiat decenti forma* », implique plutôt que l'on reconstruise un chœur délabré, ou tout au moins qu'on le ravale, et non qu'on en termine la construction et l'aménagement. Ce chœur présente une curieuse dissymétrie qui permet de penser que l'on envisageait la reconstruction d'une nef proportionnée qui ne sera finalement jamais réalisée comme telle.

Peut-être prévoyait-on à nouveau à l'époque baroque une reconstruction de l'église? Toujours est-il que l'on a bâti un clocher, daté 1657, qui ne respecte pas non plus l'orientation des édifices

existants et qui ne s'appuie même pas à la nef alors qu'il est conçu comme un clocher-porche. Il faut attendre 1679 pour que l'on signe une convention avec les maîtres-maçons Pierre Rouge et Etienne Guillod, dans le but de reconstruire la nef[271]. Celle-ci est accolée au clocher et se lie tant bien que mal au chœur existant, par une arcade agrandie à cette occasion. C'est presque dans cette configuration que l'édifice se trouve à la fin du XIXe siècle. Notons seulement que l'on a percé une porte du côté de la cure vers 1795[272] et agrandi la sacristie entre 1815 et 1818, en même temps que l'on construisait une tribune[273]. Peut-être avait-on aussi envisagé d'unifier enfin nef et chœur; c'est du moins ce que pourrait laisser penser un plan pour la charpente, daté à Muraz (mais est-ce bien pour l'église de ce lieu?) de mai 1811 et signé Emanuel Turin[274].

A la fin du XIXe siècle, Georges Juillard étant curé (1896-1910), les paroissiens décident de refaire l'église en la rattachant au clocher qui serait maintenu. Un projet conservé, malheureusement non daté, est signé par l'entrepreneur Multone et par le vice-président Alexis Turin[275]. Il est proche de la réalisation effective, à ceci près que le style de l'édifice dessiné est néo-classique, ce qui s'avère logique par rapport au clocher baroque. Au final, l'église sera néo-gothique. Si on n'en connaît pas l'architecte, une maîtrise moyenne dans la gestion des détails architecturaux nous pousserait à en attribuer la paternité à l'auteur de l'esquisse néo-classique, avec une simple réadaptation du plan de base. C'est en tous les cas l'entrepreneur Multone qui sera payé pour la construction, avec un supplément pour «modification apporté après plan dressé, pour l'agrandissement d'un mètre quarante centimètres»[276]. La construction de la nouvelle église démarre en 1897. Elle est consacrée le 30 novembre 1898[277].

Une grande restauration intérieure est entreprise en 1924[278]. Il n'est malheureusement pas possible de déterminer si le décor intérieur néo-gothique a été réalisé alors ou si l'on s'est contenté de compléments. En effet, les comptes de la construction ne mentionnent aucun paiement pour des travaux de peinture et ceux de 1924 se terminent par l'indication d'une réfection complète de l'intérieur de l'édifice, sans autre précision, dans la mesure où la paroisse n'a pas eu à délier les cordons de la bourse grâce à des dons extérieurs. Après une première horloge achetée vers 1714[279], un nouveau mécanisme est acquis lors de cette restauration auprès de l'entreprise Baer à Sumiswald[280].

Dans les années 1960, de longues discussions sont menées autour de la démolition de l'église et de son remplacement par un nouvel édifice, sur la base de plans établis par les architectes Henri de Kalbermatten, de Sion, et Pierre Zoelly, de Zurich[281]. Seul le clocher aurait été conservé. En 1972, la population se prononce toutefois en faveur du maintien de l'ancien édifice et de sa restauration[282]. Celle-ci est effectuée entre 1972 et 1974 par les ingénieurs montheysans Kurmann et Cretton, sous la supervision du bureau Zimmermann. Des fouilles archéologiques menées par F.-O. Dubuis accompagnent les travaux. La consécration de l'autel a lieu le 28 juillet 1974[283]. La nouvelle atmosphère de l'édifice va vers une plus grande simplicité. On le remarque autant dans le décor en faux appareil que dans la suppression des autels latéraux, de l'appui de communion, etc. L'église est classée MH au niveau cantonal en 1975, au niveau fédéral en 1977, avant tout grâce aux découvertes archéologiques.

Description extérieure

L'église est de dimensions modestes. En plan, le clocher-porche mène à une nef rectangulaire de trois travées, prolongée par un chœur relativement étroit formé d'une travée droite et d'une abside à trois pans. De part et d'autre du chœur prennent place deux locaux, dont la sacristie. Dans son aspect général, l'élancement de la nef est atténué par le clocher dont la hauteur correspondait à un édifice moins élevé (fig. 252).

Les façades sont rythmées par les piliers-contreforts, talutés aux trois quarts de la hauteur, qui reprennent, théoriquement du moins, les retombées du voûtement intérieur. Seuls manquent ceux qui marqueraient la retombée orientale de la voûte de la travée droite du chœur. L'architecte y a probablement renoncé en raison de la lourdeur visuelle qu'ils auraient provoquée avec la proximité des piliers voisins. Cette absence crée dès lors une certaine dissymétrie entre les façades latérales du chœur et leur fenêtre, dissymétrie qu'atténuent quelque peu les sacristies qui occupent toute la largeur de cet espace. Une autre «curiosité» architecturale est visible aux angles occidentaux de la nef, où n'apparaissent que de simples pilastres d'angle, alors que les premiers piliers-contreforts leur font

immédiatement suite. Une fenêtre en arc brisé perce chacune des parois des travées de la nef, de la travée droite du chœur et des trois pans de la partie polygonale de ce dernier. Leur encadrement est marqué par un faux appareil peint, comme d'ailleurs les piliers-contreforts, l'arcature qui termine le haut des façades et les angles extérieurs des sacristies. Dans la troisième travée, une porte latérale est percée du côté de la cure. Au-dessous de la fenêtre de chacune des sacristies, une porte donne accès aux locaux situés sous le chœur.

Description intérieure

Le style néo-gothique, même atténué par la restauration des années 1970, reste prédominant dans l'atmosphère intérieure de l'église (fig. 253). Les trois travées de la nef, voûtées d'arêtes, sont séparées par des arcs doubleaux moulurés, à légère brisure, qui retombent sur des chapiteaux à crochets supportés par des colonnes engagées. Une partie de la première travée est occupée par la tribune, sur laquelle on attendrait un orgue monumental. Une petite porte permet depuis là l'accès aux étages du clocher.

L'arc de chœur est de même typologie que les arcs doubleaux, mais avec une brisure plus accentuée. Deux marches mènent à un chœur relativement étroit, mais assez haut. Il n'y a pas de doubleau entre les voûtes d'arêtes de la travée droite du chœur et celles, rayonnantes, de l'abside polygonale. Les deux premiers voûtains de cette dernière, vers la travée droite, contiennent une curieuse solution de passage du plan carré au biais



Fig. 252. Muraz, église paroissiale Saint-André. Vue de l'ouest. Etat en 1981. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 234.



Fig. 253. Muraz, église paroissiale Saint-André. L'intérieur vers le chœur. Etat en 2004. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 235.

du polygone de l'abside, l'angle obtus étant pris dans l'espace entre les colonnes. Cela relègue les fenêtres latérales de l'abside dans des portions de mur étriquées.

Toutes les fenêtres, soit trois de chaque côté de la nef, deux plus courtes dans l'avant-chœur et trois dans l'abside, sont en arc brisé avec des ébrasements marqués. Un décor de faux appareil bicolore (gris clair et gris foncé, avec des liserés rouge-brun) marque les éléments architecturaux les plus saillants, tels que les percements, les arcs doubleaux et les colonnes engagées. Un faux appareil monochrome, très sobre, orne encore les murs du chœur, dont le voûtement est ponctué d'étoiles dorées sur fond bleu. Les chapiteaux y sont peints de rouge, de bleu et d'or. Ce décor recomposé dans une vision simplificatrice lors de la restauration des années 1970 ne correspond aucunement à celui qu'il a remplacé. Des bandes torsadées ornaient les colonnes de la nef, des chevrons et des croix celles du chœur. Tout un décor de motifs végétaux renforçait les encadrements de fenêtres, l'arc de chœur et les arêtes du voûtement. Le bas des murs de la nef était marqué par un faux appareil et une frise, alors que derrière les autels latéraux et au bas du chœur prennent place des tentures peintes. Enfin, pour le sol, les carreaux de terre cuite hexagonaux du chœur, de deux couleurs différentes, ont été remplacés par un dallage à structure rectangulaire, et l'emmarchement du maître-autel a été réduit d'un degré.

Les vitraux

De part et d'autre de la nef ont été placés six vitraux géométriques, non signés, qui remontent vraisemblablement aux travaux de la fin du XIX^e^ siècle. Dans la travée droite du chœur, de part et d'autre, sont installés deux courts vitraux, semblables aux précédents. Dans l'abside polygonale prennent place trois vitraux figuratifs provenant vraisemblablement du même atelier. Si celui du centre représente le pélican au-dessus d'un décor gothicisant, ceux des fenêtres latérales sont dédiés aux patrons des donateurs. A gauche figure sainte Catherine, représentée en pied, au milieu d'une architecture gothique, son martyre étant dessiné dans l'espace inférieur. Au pied de la sainte, à gauche, se trouve la signature : «J. BESSAC GRENOBLE». Au bas se trouve le cartouche de la donatrice : «DON DE CATHERINE TURIN-BORGEAUD». Son pendant à droite, dédié à saint Jean-Baptiste, reprend la même composition. Au bas se trouve le cartouche du donateur et ses armoiries : «DON DE J-B FAUCHER-FALLAS».

Le mobilier

Les autels

Les autels latéraux disparus. L'autel Saint-Blaise apparaît pour la première fois lors de la visite de 1623, retranscrite en 1739, et surtout lors de celle de 1627 que nous connaissons par son texte original. On parle d'un autel Saint-Antoine en 1636, mais

comme la mention reste isolée et provient d'une copie d'actes de visites épiscopales établie en 1739, la question se pose quant à son existence réelle. Le cas échéant, ce vocable serait plutôt lié à l'un de ceux existants. Un autel de la Vierge apparaît en 1649. De gros frais sont consentis pour ce dernier lors de la reconstruction de la nef en 1679[284]. Il est situé à droite en entrant, alors que celui de Saint-Blaise se trouve à gauche. Lors de la visite de 1687, on cite l'autel de la Vierge Marie et celui des saints Blaise, Agathe et Christophe. Le même vocable est repris lors de la visite de 1722. Notons que le curé en place à ce moment-là, rappelant le texte de 1687, parle des saints Blaise, Agathe et Roch[285]. Par la suite, le culte du Rosaire est rendu à l'autel de la Vierge qui prend expressément ce vocable, en tout cas depuis la visite de 1812. Tout au long du XIXe siècle, les actes de visite mentionnent deux autels : celui de la Bienheureuse Vierge du Rosaire et celui de Saint-Blaise. Enfin, dans la construction néo-gothique actuelle, consacrée en 1898, les autels latéraux sont dédiés au Sacré-Cœur de Marie (à gauche) et au Sacré-Cœur de Jésus (à droite). Supprimés lors de la restauration des années 1970, ils étaient composés de la même manière : sur un soubassement formé d'une arcature gothique, quelques degrés supportaient un dais abritant la statue de la Vierge ou celle de Jésus. L'un des soubassements est aujourd'hui utilisé comme autel avancé et l'élément central de l'autre sert de socle à une statue. Le tabernacle aux initiales du Sacré-Cœur de Marie a également été conservé.

Le maître-autel. Le maître-autel construit en 1803 par les frères tessinois Antoine et Ange Garzia, de Ponte Tresa, n'est connu que par des sources d'archives[286]. On sait qu'il devait être « marbré », avec des chapiteaux dorés, comme les rayons autour du Saint-Esprit et le cadre du tableau. On ne connaît pas le peintre de ce dernier, qui devait être choisi directement par les stucateurs et auxquels le paiement incombait. On sait par contre que le travail de gypse a été effectué par des nommés Stopani, alors à Aigle[287].

Le maître-autel actuel est posé sur un gradin de deux marches. La table est décorée par une arcature gothique aveugle. Le retable est composé de manière strictement symétrique. De part et d'autre du tabernacle, trois niches se suivent, les deux situées aux extrémités étant mises en exergue par l'importance du dais architecturé qui les surmonte. Elles abritent, à gauche, les statues des saints Maurice, Rosalie et Guillaume, à droite, les statues des saints Urbain, Thérèse et Joseph, patrons des donateurs et donatrices. Au-dessus du tabernacle, dans un dais architecturé très ajouré, trône la statue de saint André. A l'arrière de l'édicule est inscrit : « NICOLINI . GIUSEPPE . / DI . VARESE . LOMBARDIA . / . PITTORE . / 23 . SETTEMBRE . 1898 . », ainsi que le nom des donateurs.

Les autres aménagements liturgiques néo-gothiques

La chaire a été conservée dans une position un peu plus élevée qu'à l'origine, avec quelques simplifications comme la suppression du clocheton central de l'abat-voix. Le confessional est aussi de style néo-gothique. Le chemin de croix en céramique polychrome n'est stylistiquement pas celui érigé en 1861[288]. Les stations constituées d'un encadrement néo-gothique à gâble et pinacles entourant les différentes scènes de la Passion du Christ réalisées sur un fond peint sont à rapprocher de l'église consacrée en 1898, voire de la restauration de 1924.

La lampe de sanctuaire en laiton date de la fin du XIXe siècle (diam. 66 cm) (fig. 254). Elle est constituée d'un bandeau à six lobes en motif végétal ajouré, électrifiée de douze lumières sorties de binets droits sur collerettes, suspendue à six chaînes réunies à l'applique du plafond. Aujourd'hui conservée à la cure, cette lampe était suspendue au centre du chœur avant la restauration des années 1970.



Fig. 254. Muraz, ancienne lampe du sanctuaire provenant de l'église Saint-André, fin du XIXe siècle. Etat en 2004. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Les aménagements baroques conservés

Les stalles. Réalisées entièrement en noyer, elles peuvent être datées du milieu du XVIIIe siècle. Avec les fonts baptismaux et le crucifix monumental, elles constituent les seuls témoins des aménagements liturgiques de l'église baroque. En 1898, leur installation dans le nouveau chœur entraîne des réparations réalisées par le menuisier Albert Müller[289] ainsi que l'ajout d'un couronnement néo-gothique, supprimé dans les années 1970.

Les fonts baptismaux. Demandé en forme de pyramide lors des visites de 1687, de 1722 et encore en 1739 avec rappel de l'injonction de 1687, le couvercle des fonts baptismaux est daté 1750 (fig. 255). C'est le menuisier Jean Claude Pottier à Monthey qui est chargé de son exécution[290]. Posée sur un pied à balustre chantournée et socle carré plus récent mais réalisés dans la même pierre, la cuve à panse à godrons (h. totale 108 cm) est également datée 1750, sans que l'on en connaisse l'artisan. Le couvercle (h. 134 cm), entièrement en noyer, repose directement sur la cuve. Sur une base moulurée s'élèvent les huit faces dont le décor très géométrique se répartit en trois registres. Quatre des faces, liées deux à deux, permettent l'accès à l'intérieur. Le couronnement est assuré par un bandeau lisse portant sur une face la date 1750 appliquée par incrustation de bois différents, surmonté d'une corniche moulurée et saillante. Malgré une réalisation très soignée, la mise en œuvre du couvercle des fonts, relativement simple et au décor très géométrique, tient plus d'une pièce de menuiserie de type boiserie que d'un véritable travail d'ébénisterie.



Fig. 255. Muraz, église paroissiale Saint-André. Les fonts baptismaux, par Jean Claude Pottier, 1750. Etat en 1972. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

Le Crucifix monumental. D'un maître inconnu. Style baroque, début du XVIIIe siècle. Bois, Christ entièrement polychrome, perizonium doré, croix avec titulus en bois verni postérieure, fin XXe siècle. Le Christ (h. pied-tête 79 cm, pied-main 92 cm) est saisi dans un mouvement peu propice à la crucifixion, le pied droit en arrière, la main gauche levée. Actuellement disposé du côté droit de l'arc de chœur, ce grand crucifix de bonne facture pouvait prendre place sur la poutre de gloire de l'église baroque.

Statue de saint Jean-Baptiste (en mains privées). D'un maître inconnu. Baroque, seconde moitié du XVIIe siècle (fig. 256). Bois, reste de polychromie et de dorure (h. 72,5 cm). Posée sur une console à tête d'ange (h. 32 cm), la statue représente saint Jean-Baptiste debout sur un tertre. Drapé dans un ample manteau, le saint porte sur le bras gauche l'agneau assis sur le livre. Malgré la conservation très partielle de la polychromie, le drapé, le rendu des cheveux ainsi que la position en appui sur le pied gauche et l'auréole alternant rayons droits et ondés contenus dans un cercle permettent de le rapprocher des deux statues qui ornent actuellement le retable de la chapelle de Notre-Dame des Neiges. D'après la tradition, cette statue proviendrait de l'église de Muraz, dont saint Jean-Baptiste est le copatron jusqu'en 1862. Elle aurait été offerte à Jean-Baptiste Faucher-Fallas en remerciement de ses dons généreux lors de la construction de la nouvelle église, à la fin du XIXe siècle, en particulier pour les ornements liturgiques et pour le vitrail de saint Jean-Baptiste, encore en place dans le chœur, avec la mention du donateur[291]. La statue est depuis lors dans la famille de ce dernier.

Romaine Syburra-Bertelletto



Fig. 256. Muraz, église paroissiale Saint-André. Statue de saint Jean-Baptiste, anonyme, seconde moitié du XVII^e siècle. Collection privée. Etat en 1977. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 238.

Le clocher

Conçu comme clocher-porche, il est percé à sa base par un passage menant à l'entrée de l'église, dans lequel a été placé un bénitier daté 1854. L'entrée est monumentalisée en façade par un portail baroque à fronton brisé qui porte, sur la clé saillante de l'arc en plein cintre, la date de construction du clocher: 1657.

La tour compte deux étages intermédiaires, dont seul celui du bas, auquel on accède par la tribune intérieure, est éclairé par deux étroites meurtrières placées juste au-dessus du portail. L'étage des cloches est séparé des étages inférieurs par un cordon en quart-de-rond sur lequel s'appuie sur chaque face une grande baie en plein cintre. Une flèche octogonale en pierre, sommée par une croix en ferronnerie, termine l'édifice. A sa base, au-dessus de chacune des grandes baies, la flèche est percée d'une lucarne trilobée, surmontée d'une croix. Ce clocher se rattache à la tradition des «beaux clochers» du Chablais et en forme un exemple de qualité.

Les cloches

Les archives nous relatent la fonte, en 1728, de trois cloches[292]. Encore conservées de nos jours, elles sont l'œuvre de Jean Baptiste Durand, de son frère Alexis Durand et de Nicolas Boulanger, de Colombey-lès-Choiseul (Haute-Marne)[293]. En 1956, la communauté procède à l'acquisition de deux nouvelles cloches, auprès de la fonderie Ruetschi d'Aarau.

1. (sol 3, diam. env. 97 cm). Sous quelques palmettes qui ornent le col se déroule l'inscription que terminent d'autres palmettes: «+ LAVDATE EVM IN CIMBALIS BENE SONNANTIBVS. CVRATO AC PATR. VEN. DNO. IAC. FR. DEPRAZ. MATRINA VERO / .NOB. ELISABETHA FRAN. QVARTERY VXORE NOB. ANT. DV FAY BANN. ET CAST. MONTHEOLI. PAGVS MVRAE / ME FECIT RENASCI AC QVATVOR CENTVM LIBRIS ME AVXIT SVIS PROPRIIS EXPENSIS . M DCC . XXVIII .». Sur le vase: une croix feuillagée et une feuille, ainsi qu'un Christ rayonnant et trois figures de saints. Sur la panse se lit: «I B A LES DVRAND NI BOVLANGER MOT F L 1728».

2. (la 3, diam. env. 85 cm). Sans décor autre que les inscriptions. Sur le col: «+ GLORIA IN EXCELSIS

DEO ET IN TERRA PAX HOMINIBUS». Deux inscriptions occupent le vase, de part et d'autre: «FIDELIUM MURAZ VIRIBUS UNITIS / HANC FECIT / R. D. ELIAS DEFAGO PAROCHUS LOCI AB ANNO 1931 / 1956» et «NOMINOR: MARIA-MAGDALENA / BAPTIZATA SUM: / A CELSISSIMO AC REVERENDISSIMO DOMINO / FRANCISCO-NESTORE ADAM, EPISCOPO SEDUNENSI / ANNO 1956». Au-dessous de cette dernière, sur la panse, se lit: «FONDERIE DE CLOCHES H. RUETSCHI S.A. AARAU».

3. (si 3, diam. env. 73 cm). Sous quelques palmettes qui ornent le col et une ligne de décors végétaux se déroule l'inscription que terminent d'autres palmettes: «+ LE SAINT NOM DE DIEV SOIT LOVE ST ANDRE NOSTRE PATRON PRIE POVR NOVS SEIGR / PRESERVE NOVS IAY ESTE FAITE AUX NOM DE LA COMMVNE DE MVRRE ET DE ILLERS A LEVRS / FRAIS ET DEPENS PARRAIN MONS. R M GALLAY CVRIAL DE M MODESTE MARRAINE MARIE DVFOVR DE / MVRE». Le vase est décoré d'un calvaire, d'une figure de saint et d'une croix de saint André. Sur la panse est inscrit: «I B ET A. LES. DVRAD. ET N BOVLANGER NOVS ONT FAIT L 1728».

4. (do dièse 4, diam. env. 66 cm). Sous quelques palmettes qui ornent le col et une ligne de décors végétaux se déroule l'inscription que terminent quelques nouvelles palmettes: «IAY ESTE FAITTE AUX NOM DE LA COMMVNE DE / MVRE & DILLARSE A LEVR FRAIS SAINT JEAN PRIE POVR NOVS PARAIN HONORABLE PIERRE PARVEEZ MARAINE MODESTA MARIE DAVANTAY L AN 1728». Le vase est décoré d'un calvaire, d'une figure de saint et d'une croix de saint André.

5. (mi 4, diam. env. 56 cm). Sans décor autre que les inscriptions. Sur le col: «GLORIA PATRI ET FILIO ET SPIRITUI SANCTO». Sur le vase, concentré sur une «face»: «HANC FECIT / LUCIA ROUILLER LUDIMAGISTRA IN MURAZ / 1956». Sur la panse est inscrit: «FONDERIE DE CLOCHES H. RUETSCHI S.A. AARAU».

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Ostensoir. Style néo-gothique, en forme de soleil, avant 1894. Sans poinçon. Métal doré, statuettes-appliques en argent, émail, verre (h. 70,5 cm). Ostensoir offert par le village de Muraz en 1894[294]. Pied à quatre lobes chacun soutenu par un motif végétal, transformé en hémisphère ornée de quatre statuettes d'hommes assis dans un quadrilobe perlé alternant avec autant de bouquets de petites fleurs en émail. Tige avec nœud en sphère aplatie orné de quatre statuettes d'anges assis dans un quadrilobe perlé, séparées par un cabochon rouge. Au-dessus, bague et bouquets de petites fleurs dressés autour de la partie supérieure de la tige formant niche pour une statuette de la Vierge, flanquée de motifs végétaux en ajour. Custode polylobée entourée de brillants, de bouquets de petites fleurs séparés de pomme de pin, sommée d'une croix celtique fleuronnée ornée de quatre cabochons rouges et, au centre, d'une statuette de la Sainte Trinité. Soleil à rayons d'inégale longueur, alternant trois rayons droits et un ondé.

Ciboire. Style baroque, vers 1692. Poinçon de Matthias Willa et de la ville de Loèche[295]. Vermeil, chérubins et motifs décoratifs en argent (h. 27,7 cm). Ciboire offert par le curé Amédée Vanerii (1672 à 1703), sous le pied: «R. D. AM. VANERI. C. MURAZ. 1692». Pied circulaire orné de trois chérubins auréolés séparés par trois motifs de grosse fleur. Tige à nœud en urne avec bague au-dessous. Coupe droite à fond arrondi avec traces de fausse coupe. Couvercle à un ressaut reprenant le décor du pied en plus petit, sommé d'une sphère portant une croix cassée.

Calice (sans patène). Début du XVIIIe siècle. Poinçons illisibles sur le pied. Argent, coupe dorée (h. 25 cm). Pied à six lobes, orné de six médaillons ovales lisses et bombés, terminé en trompette. Tige à nœud en urne avec baguettes au milieu et au-dessus. Coupe conique, gravée de motifs en bandeau entrelacés formant pseudo-fausse coupe.

Croix de procession. Style baroque primitif, seconde moitié du XVIIe siècle avec réparations et ajouts aux XVIIIe et XIXe siècles. Métal argenté et verni façon or, appliques en cuivre argenté ou laiton, âme en bois (h. 67 cm, l. 51,5 cm, p. 2,5 cm). Croix fleuronnée portée par une douille à panse feuillue, constituée de plaques rivées et gravées de grands motifs végétaux sur fond strié avec silhouettes des saints pour les quatre extrémités de chacune des faces. Seule l'applique du religieux martyr, actuellement sur la face en haut, ainsi que les petites navettes feuillues semblent d'origine, toutes les autres ont été remplacées soit au XVIIIe siècle (dos: médaillon central de saint Joseph et l'Enfant, style

Louis XVI tardif) ou au XIXe (Christ crucifié et les saints en laiton). Les trous de fixation des appliques d'origine ont été en partie utilisés pour les nouvelles et en partie masqués par de petites rosettes en laiton. Face : Christ cloué sur une croix gravée sur le fond, au bas, Vierge disposée sur la silhouette de Marie-Madeleine dont le relief se trouve, par inversion ?, à l'extrémité du bras gauche, alors qu'à l'extrémité du bras droit on retrouve saint Jean. Dos : au centre saint Joseph portant l'Enfant. Les quatre extrémités qui recevaient à l'origine des appliques de saints, dont trois évêques d'après les silhouettes gravées sur le fond, sont actuellement remplacées par des motifs décoratifs en laiton du XIXe siècle.

Malgré l'introduction d'éléments à des périodes plus récentes, les parties d'origine de la croix dont notamment le décor gravé et les silhouettes soulignant les appliques indiquent une mise en œuvre minutieuse d'un artisan soucieux de la qualité de sa pièce jouant entre le fond doré de la croix et les appliques et motifs décoratifs argentés. Situé dans la longue tradition des grandes croix de procession, l'exemplaire de Muraz occupe stylistiquement une phase de transition entre les croix gothiques du XVIe siècle au décor en relief imitant des remplages à soufflets tournoyants dont celle provenant d'Orsières[296] et les croix baroques combinant le reflet de l'argent et le travail de l'or dont le plus bel exemple du diocèse est conservé à Vouvry (voir plus haut).

Paire de reliquaires-monstrances des saints André et Urbain. Style néo-gothique, seconde moitié du XIXe siècle, avant 1883. Fonte argentée, plomb, verre, tissu brodé, gaze contenant les reliques (h. 49 cm). Pied à six lobes ornés de motifs de remplage aveugle. Tige hexagonale avec nœud à six boutons ovales, terminée en motif végétal soutenant l'édicule à pinacles et gâble fleuronné présentant les reliques. Ces dernières, visibles par une fenêtre en polylobe irrégulier, sont entourées d'une fine broderie et respectivement accompagnées des *cedula* : « EX OSSIBUS / S. ANDREA AP. » et « S . URBANUS M. ». La boîte contenant les reliques est saillante au dos.

Romaine Syburra-Bertelletto

LA CURE [297]
(ruelle de la Cure 1)

Historique

On ne connaît pas les édifices antérieurs au XVIIIe siècle, mais ils étaient vraisemblablement situés au même emplacement, proche de l'ancienne église. C'est le cas sur les relevés cadastraux de 1696. La construction de la cure actuelle découle d'une demande expresse de l'évêque de Sion, formulée lors de sa visite de 1766. Elle est réalisée alors que le curé du lieu était un natif de l'endroit : Jean Pierre Gaëtan Turin (1756-1798). Un contrat est signé en 1768 avec le maître-maçon originaire



Fig. 257. Muraz, cure construite en 1768, ruelle de la Cure 1. Vue du sud. Etat en 1981. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 242.

de la Valsesia, Jean Duetto[298]. Les travaux sont suffisamment rapides pour que l'on puisse lever, en automne de la même année, la charpente de maître Pierre Pittier, de Bex[299]. La couverture est faite avec des tuiles qui sont également livrées depuis Bex. Les dernières finitions peuvent être exécutées en 1770[300], en particulier la menuiserie de la porte, payée à maître Millan[301]. Celui-ci avait travaillé une dizaine d'années plus tôt à l'église paroissiale. Un fourneau disparu, taillé par maître Pierre du Roux, dit La Poire, en pierre de Vouvry, remontait vraisemblablement à ces mêmes années[302].

Après plusieurs rénovations, parfois très interventionnistes, l'édifice est classé MH en 1979. Il est entièrement restauré vers 1980-1981 par l'atelier d'architecte Albert Berrut, de Monthey.

Description

La cure de Muraz est un grand bâtiment de deux étages sur caves, avec un vaste comble couvert d'une toiture à demi-croupes (fig. 257). Les façades sont bordées de chaînes d'angle en harpe. Elles sont rythmées de manière assez symétrique par les percements, en arc surbaissé, rétablis pour la plupart dans leur forme initiale lors de la restauration des années 1980.

La façade principale est tournée vers l'ouest, du côté de la route. Le milieu est occupé par la porte d'entrée et par une petite fenêtre qui éclaire l'escalier. De part et d'autre, de manière quelque peu assymétrique, sont placés deux groupes de deux fenêtres. L'étage reprend la même disposition, avec une petite fenêtre pour l'escalier et une autre plus grande au-dessus de l'entrée. Entre les deux étages, des ancres des tirants métalliques rappellent la date du gros œuvre : 1768. La menuiserie de la porte présente une simple répartition en panneaux séparés par des couvre-joints. Son encadrement en arc surbaissé, en calcaire de Collombey, repose sur des socles et n'offre, comme moulure, qu'une clé saillante médiane.

La façade latérale sud présente trois fenêtres à chaque étage et, au niveau du comble, une fenêtre centrale entre deux oculi oblongs.

La façade latérale nord suit le même modèle, mais avec seulement deux fenêtres par étage. Celle du comble est une réduction de la porte haute d'origine. On ne sait pas si, au sud, existait à l'origine une ouverture comparable.

La façade nord n'a que trois travées de fenêtres, et, entre celles du centre et du nord, deux petites ouvertures superposées, à l'emplacement des anciennes latrines démolies. La fenêtre nord du rez-de-chaussée remplace une porte qui, par un long escalier, permettait l'accès au chemin voisin. Enfin, des soupiraux, comme sur les façades latérales, aèrent les caves.

L'intérieur n'a pas conservé ses aménagements d'origine et nous ne pouvons guère repérer la répartition ancienne. L'organisation des pièces est définie par deux grands murs de refend qui partagent le volume, dès les caves, en trois rectangles inégaux, celui du sud étant plus important que les deux autres. L'escalier qui mène à l'étage, à une volée droite, s'ouvre immédiatement à gauche de l'entrée. Au-dessous et au-dessus sont placés les escaliers qui conduisent respectivement aux caves et au comble. Au rez-de-chaussée, les deux subdivisions du volume sud ont conservé leurs boiseries anciennes, derniers vestiges des aménagements du XVIIIe siècle. Elles sont assez simples, composées de grands panneaux peints de couleur claire, dans un quadrillage de couvre-joints d'un ton plus foncé. Le plafond est simplement partagé en panneaux carrés avec des bandes couvre-joints. Une petite liste moulurée orne toutefois le milieu de ces derniers. A l'angle nord-est de la pièce, des reprises dans les boiseries indiquent l'emplacement probable d'un fourneau. A l'étage, à l'angle sud-est, est encore conservée une cheminée ancienne décorée de stucs moulurés qui répondent à ceux du plafond de la pièce.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DES NEIGES (560.407/125.330)

Historique

D'après un recueil de notes historiques du milieu du XVIIe siècle, la chapelle aurait été élevée en 1629, par le curé de Vionnaz, du nom de Bon, et dédiée à l'Annonciation[303]. La date étant donnée par un contemporain, elle doit être proche de la réalité, ce qui semble confirmé par la première mention écrite. C'est en effet en 1633 qu'un document la cite pour la première fois, en précisant qu'elle a été construite récemment sous l'égide du curé Mermet Bon (à Muraz de 1622 à 1633, date de sa mort), et qu'elle est dédiée à la Vierge[304]. L'acte concerne

l'achat d'une parcelle de châtaigneraie en faveur de la chapelle, par Francesia (on la nommera par la suite plutôt Francisca), fille de Pierre Bon, probablement de la famille du curé fondateur[305]. Nous ne possédons guère d'autres renseignements. Nous ne connaissons par exemple les actes des visites épiscopales du XVIIe siècle que par des copies établies en 1739 qui reprennent uniquement les éléments concernant l'église paroissiale elle-même.

La visite de 1739 cite le vocable de la Vierge, sans autre précision. Celle de 1755 la mentionne comme chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs. En 1766, l'évêque interdit d'y célébrer et ordonne des travaux de réfection pour la rendre décente, sous peine de la réduire à un simple oratoire. Elle est remise en état entre 1769 et 1771, selon toute vraisemblance par le maître-maçon Jean Duetto qui arrive alors à la fin du gros œuvre de la reconstruction de la cure[306]. On peut penser que l'édifice est exhaussé à cette occasion par l'ajout d'une sorte de «coupole» qui permet l'installation dans toute son ampleur du retable actuel, probablement celui que l'on est allé chercher à Sion entre 1742 et 1744[307]. On comprendrait ainsi que ce dernier soit réparé et repeint en 1775 seulement[308]. C'est à partir du début du XIXe siècle, en particulier dans les actes de visite de 1812, 1822 et 1835 que le vocable Notre-Dame des Neiges est adjoint à celui de Notre-Dame des Sept-Douleurs, puis, dès 1864, seul le premier subsiste.

La chapelle est classée MH en 1977. Elle est alors restaurée sous la direction du bureau Zimmermann. Le retable est également restauré en 1977-1978, par l'atelier Walter Furrer de Brigue.

Description

La chapelle est un édifice extrêmement simple et de dimensions modestes (env. 4 × 5 m hors œuvre) (fig. 258). Seule la façade principale, vers l'est, est percée. La porte d'entrée rectangulaire en occupe le centre, avec deux petites fenêtres rectangulaires de part et d'autre et un oculus au-dessus. Une toiture à croupes couvre l'édifice et protège l'entrée en débordant largement du côté du mur oriental. Elle est surmontée d'un clocheton en charpente, à l'extrémité arrière du faîte.



Fig. 258. Muraz, chapelle Notre-Dame des Neiges construite vers 1629. Vue du nord. Etat en 1981. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.



*Fig. 259. Muraz, chapelle Notre-Dame des Neiges. Le retable du début du XVIII*e *siècle. Etat en 1981. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.* – Texte p. 245.

Le volume intérieur unique est voûté d'une curieuse manière qui indique probablement deux phases de construction. Les parties basses de l'édifice forment un plan rectangulaire avec, aux angles, des pilastres placés de manière oblique. On aurait attendu un voûtement d'arêtes porté par les impostes de ces pilastres, ce qui était peut-être le cas lors de la construction, au XVIIe siècle. Actuellement, au-dessus des pilastres commencent des sortes de trompes qui permettent de passer du plan rectangulaire à un plan ovoïde, matérialisé par un cordon mouluré au niveau du voûtement. Au-dessus de ce cordon prend place une coupole allongée qui n'est pas sans rappeler une forme de voûtement en vogue au XVIIIe siècle, par exemple à la nef de la chapelle du Pont, à Monthey (1775).

Le mobilier

Le retable

Stylistiquement, le retable n'est pas celui qui ornait la chapelle lors de sa fondation vers 1629. Au contraire, sa composition ainsi que sa réalisation offrent une homogénéité stylistique qui permet de le dater du début du XVIIIe siècle. Il peut donc bien s'agir du retable transporté depuis Sion entre 1742 et 1744, réparé et repeint en 1775. Même s'il faut attendre le début du XIXe siècle pour lire dans les actes des visites le vocable de Notre-Dame des Neiges, sujet du tableau, ce dernier est bien contemporain de la réalisation du retable. La sculpture des motifs décoratifs, notamment les ailerons et le couronnement, présente une bonne maîtrise du vocabulaire ornemental. L'intégration des deux statues de saints apôtres, antérieures, ne met pas en péril l'harmonie de l'ensemble.

Description. Retable de style baroque, début du XVIIIe siècle, statues seconde moitié du XVIIe siècle, entièrement réalisé en bois sculpté, partiellement doré et polychromé, construit selon un schéma tripartite à étage unique, terminé par un important couronnement (fig. 259). Sur un haut socle s'élève le registre principal composé d'un espace central, saillant, qui reçoit le tableau, flanqué de deux colonnes torses sur piédestal. Les espaces latéraux contiennent les niches peu profondes qui accueillent les statues des saints apôtres Pierre (h. 52,5 cm) à gauche et Paul (h. 50,5 cm) à droite, portées par des consoles à tête d'ange. Ces deux statues, antérieures au retable, sont à rapprocher d'une statue de saint Jean-Baptiste, aujourd'hui en mains privées, et proviendraient ainsi, comme cette dernière, de l'église de Muraz. Lors de la restauration de 1978, les statues ont été légèrement modifiées. Les doigts de la main droite de saint Pierre ont été complétés, une grande clef remplace les deux petites qu'il tenait dans cette même main, son auréole a été supprimée. L'épée de saint Paul a été entièrement refaite[309]. Les ailerons en ajour, constitués de grandes feuilles d'acanthe, s'élèvent depuis la table de l'autel jusqu'à l'entablement à décrochements. L'important couronnement est constitué au centre d'un tableau ovale représentant Dieu le Père et la colombe du Saint-Esprit entouré d'un motif d'acanthe réparti en volutes entrantes et sortantes et s'enroulant autour d'un cordon de feuilles vertes.

Le tableau, anonyme, est peint à l'huile sur toile, de format rectangulaire (104 × 67,5 cm) avec partie supérieure en plein cintre. Il représente au registre inférieur le pape Libère tenant la maquette de la basilique Sainte-Marie des Neiges, aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure, qu'il fonda d'après un plan tracé dans la neige tombée la nuit du 4 au 5 août 356 à Rome. A ses pieds est posé sur un coussin un livre ouvert, en élément éponyme. Dans le fond, au-delà d'une colonne sur haute base, s'élève une montagne enneigée. Au registre supérieur, entourée d'angelots, apparaît la Vierge à l'Enfant. Sur la gauche, un ange retient le pan d'un rideau.

Romaine Syburra-Bertelletto

LA MAISON D'ÉCOLE
(rue du Collège 8)

La maison d'école est bâtie d'après les plans du bureau d'architectes sédunois Joseph et Alphonse de Kalbermatten (fig. 260). Un premier projet est envisagé au bord de la route cantonale, au bas de la rue où se situe l'édifice réalisé. Les plans datent de mars et avril 1906 et prévoyent un édifice avec escalier central et deux corps latéraux pour les salles de classes[310]. Une nouvelle version est établie en mars 1908, suivie, en juillet et août de la même année, d'une version simplifiée qui est exécutée[311]. Le bâtiment doit être terminé en 1909[312]. Les derniers paiements interviennent en 1910 et l'on y mentionne l'entrepreneur Hermann Cardis[313].

C'est un vaste bâtiment de deux étages sur rez-de-chaussée partiellement enterré. L'architecture,

volontairement complexifiée par l'imbrication des différents volumes, s'inspire clairement du langage des châteaux-forts. A l'angle nord-est prend place la tour massive qui est entièrement dévolue à la cage d'escalier. Elle est couverte d'une toiture en pavillon, relevée par des coyaux. L'entrée principale est percée dans sa façade nord ; elle est surmontée, en léger décalé, par une grande lucarne-bretèche décorative, en pan-de-bois, sur mâchicoulis en pierres de taille. Celle-ci est couverte d'une simple toiture à deux pans et contient l'ancienne cloche de l'école. Contre la façade occidentale de la tour s'adosse un premier corps de bâtiment couvert d'une toiture à deux pans, avec coyaux commençant très haut, et demi-croupe sur la façade-pignon qui se trouve à l'ouest. Contre ces deux premiers volumes est accolé, au sud, un vaste élément de liaison qui bute contre le corps de bâtiment sud, dont il se démarque en façade par de légers retours. La toiture de cet élément, plutôt haute, à coyaux, est à croupe au nord, continuant la toiture latérale du bâtiment occidental. Au sud, elle se termine verticalement par une grande fenêtre triangulaire qui prend appui sur le faîte du corps de bâtiment méridional. Ce dernier est quant à lui couvert d'une toiture à croupes et coyaux, dont le faîte est orienté est-ouest.

Le caractère néo-médiéval de l'école est encore renforcé par l'appareil en moellons équarris qui constitue le rez-de-chaussée, traitement que l'on retrouve ponctuellement pour marquer les angles des différents volumes. Les fenêtres présentent des encadrements rectangulaires en pierres avec un chanfrein terminé en congé convexe. Des linteaux droits monolithiques et des grandes pierres utilisées pour les piédroits se dégage un caractère volontairement massif. Au-dessus des percements, des arcs de décharge décoratifs sont matérialisés par l'emploi de pierre apparente. Seule la porte d'entrée est en arc surbaissé, protégée par un auvent en bois sur consoles de pierre. Dès la construction, les toitures sont aérées par de petites lucarnes triangulaires.



Fig. 260. Muraz, maison d'école construite en 1909, rue du Collège 8. Vue du nord-ouest. Etat en 2004. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 245.

ILLARSAZ

LA CHAPELLE SAINT-BERNARD DE MONT-JOUX (OU DE MENTHON)

(560.709/128.909)

Historique

En 1687, les hommes d'Illarsaz s'engagent à bâtir et entretenir une chapelle, probablement sous l'impulsion d'Amédée Vaneri, curé de Muraz de 1672 à 1703[314]. En 1699, ils demandent à l'évêque le droit de patronat sur celle-ci, qu'ils disent avoir récemment construite à leurs frais[315], après avoir constitué un fonds pour des messes annuelles en ce lieu[316]. Située près d'un carrefour routier, elle est démolie dans les années 1960 (fig. 261). Il s'agissait d'un petit bâtiment couvert d'une toiture surmontée d'un clocheton, à croupe vers l'ouest, à demi-croupe vers l'entrée, à l'est. Deux fenêtres en plein cintre perçaient les façades latérales, une porte rectangulaire avec encadrement en granit s'ouvrait sur la façade principale. Un nouvel édifice, conçu d'après les plans du bureau Zimmermann, est édifié à quelque distance de là, au sud du hameau. Il est béni le 20 juin 1964[317]. Très sobre, la nouvelle chapelle présente un seul volume allongé, accosté de sacristies, sous une toiture à deux pans. L'entrée, un peu surélevée, est protégée par un large auvent. Le clocher ajouré s'élève indépendamment, à l'extrémité nord-ouest du podium d'entrée. Une croix de mission en granit, datée 1900, lui fait pendant au sud-ouest. La conception générale n'est pas sans rappeler la rénovation de l'ancienne église paroissiale de Port-Valais, par le même architecte.

Les nouveaux vitraux, rappelant la Passion du Christ, ont été dessinés par le peintre Jean-Claude Morend, de Saint-Maurice, et réalisés par le maître-verrier Robert Schmit, de Lausanne[318]. L'entrée est encadrée d'une mosaïque représentant les quatre évangélistes, conçue par l'artiste de Collombey Charles Hagenbuch.

Le mobilier

Le retable. Retable réalisé entièrement en bois (h. 194,5 cm sans les statues du couronnement, l. totale 263 cm), polychromie et dorure dues aux travaux de restauration de 1964[319] (fig. 262). Dans son ensemble, il adopte la forme simple des retables à registre unique de caractère pré-baroque de la seconde moitié du XVII^{e} siècle. Pourtant, l'observation plus détaillée relève la présence d'éléments plus récents, Louis XVI tardif (dont les ailerons à ruban noué ou l'encadrement du tableau en bandeau de laurier), voire dus à la main du restaurateur Karl Haaga en 1964 (angelots sur la prédelle, socle à volutes feuillues de la Pietà). Les incohérences du remontage, notamment la position des ailerons et l'unification de l'ensemble par la polychromie et la



Fig. 261. Muraz, Illarsaz, chapelle Saint-Bernard de Mont-Joux, fin du XVII^{e} siècle, photographiée avant sa démolition vers 1960. Photo Archives fédérales des monuments historiques, Berne.



*Fig. 262. Muraz, Illarsaz, chapelle Saint-Bernard de Mont-Joux, retable de la seconde moitié du XVII*e *siècle. Etat en 2004. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.* – Texte p. 247.

dorure, refaites à neuf lors de la restauration de 1964, empêchent toute approche stylistique concluante.

Posé sur une console au fond du chœur depuis la construction de la nouvelle chapelle, le retable est constitué d'une haute prédelle décorée de chérubins. La partie centrale du registre principal est occupée par le tableau cantonné de deux colonnes saillantes à pampres et oiseaux réalisés en ajour et terminée latéralement par les ailerons formés d'un angelot accompagné d'un ruban noué et d'une chute de fruits. L'entablement à ressauts latéraux porte, en guise de couronnement, trois statues. Au centre, sur un socle rectangulaire est disposée une Pietà. De part et d'autre, en amortissement, prennent place un saint prêtre sans attribut particulier, à gauche, et saint Bernard, à droite.

Le tableau. Peint à l'huile sur toile, anonyme, seconde moitié du XVII^e^ siècle, vers 1661-1662. D'un format allongé (h. 106 cm, l. 141 cm), il représente une Annonciation. A gauche, sur une nuée, se tient l'ange Gabriel dont les ailes et le plissé du vêtement trahissent le mouvement tandis que la Vierge, agenouillée sur la droite, adopte une position d'accueil, les deux mains repliées sur la poitrine. Le fond est occupé par une composition domestique avec, au centre, une fenêtre en cul-de-bouteille dont chacun des battants porte, dans la partie supérieure de la croisée, des armoiries. A dextre celles de la famille de Riedmatten et à senestre celles des Stockalper, armes d'alliance de Peter I de Riedmatten (1635?-1683) et de son épouse Anna Stockalper (1637-1663), fille de Gaspard Jodoc[320]. La charge de gouverneur de Monthey qu'occupe Peter I de Riedmatten en 1661 et 1662 permet de proposer ces deux années comme datation du tableau.

Le sujet de l'Annonciation, sans lien avec saint Bernard, vocable de la chapelle, ajouté à l'effet de modification marqué au bas et au bord gauche du tableau (réduction de la largeur de la toile d'où terminaison des ailes, du vêtement et pied droit presque hors champ) ainsi qu'aux éléments de style Louis XVI tardif, semble bien indiquer un remontage avec adaptation de l'œuvre au retable durant la seconde moitié du XVIII^e^ siècle.

Tableau de saint Bernard. Représentation de saint Bernard de Menthon, huile sur toile (105 × 75,5 cm), signé Emmanuel Chapelet et daté de 1862. Revêtu de l'aumusse et tenant le bâton prévotal, le saint est représenté en pied, debout sur un démon qu'il tient enchaîné. Imité dans sa position par le démon, il lève les yeux vers le ciel où apparaît, à l'angle gauche, une petite croix. Dans le fond s'étend le paysage du col du Grand-Saint-Bernard avec, au centre, le bâtiment de l'hospice. Ce tableau est lié aux travaux de réfection de la chapelle réalisés entre le mois d'août 1853, date du transfert des messes fondées, à l'église paroissiale, «aussi longtemps que la chapelle n'est pas rénovée»[321], et la visite épiscopale de 1864 où tout semble être rentré dans l'ordre.

Romaine Syburra-Bertelletto

MONTHEY

INTRODUCTION

Introduction topographique

A la suite de plusieurs démembrements difficiles, le territoire de la commune de Monthey présente aujourd'hui un faciès peu homogène. Les limites avec sa voisine au nord, Collombey-Muraz, sont pour le moins enchevêtrées et quelques enclaves réciproques parsèment le territoire des deux communes (fig. 263, 264). A l'est, la limite est marquée par le Rhône. Au sud-est, Monthey jouxte deux communes du district de Saint-Maurice : Massongex et, sur une courte distance, Vérossaz. A l'ouest, sur toute la largeur de la vallée d'Illiez, elle est limitrophe de la commune de Troistorrents. Dernière enclave qu'il convient de signaler, Monthey possède quelques alpages à l'extrémité du val de Morgins, aux confins de la France.

Si l'on excepte les alpages du val de Morgins qui montent jusqu'à la Pointe-de-Chésery, à 2249 m d'altitude, le territoire communal s'élève de la plaine du Rhône (env. 390 m d'altitude) jusqu'à la Dent-de-Valerette, aux contreforts des Dents-du-Midi, à 2059 m d'altitude. L'habitat est formé essentiellement par l'agglomération de Monthey, qui, à partir du noyau historique sur le haut du cône de déjection de la Vièze, s'est étendu dans la plaine ainsi que sur les premiers contreforts de la vallée d'Illiez, où elle a englobé d'anciens habitats comme Outrevièze et Choëx (fig. 265, 266).

Introduction historique[1]

L'armorial valaisan relève, depuis les plus anciennes mentions remontant au XIIIe siècle, les graphies *Montez, Monteyz, Montheys, Monthay, Monthey, Montelz, Montex, Monteolum* et *Montheolum*. Il semble que ce nom signifie endroit montagneux, montueux, ou en pente[2].

Jusqu'au milieu du XIVe siècle, même si Monthey constitue la plupart du temps un centre de châtellenie à part entière, son développement est bridé par la proximité du centre administratif historique formé par Saint-Maurice[3]. Le 11 mai 1352, Monthey reçoit ses franchises, accordées par le comte de Savoie Amédée VI[4]. A titre de comparaison, Sembrancher les avait obtenues en 1239, Saillon en 1271, Saint-Maurice en 1317, Orsières en 1344, Conthey en 1352. Dotée de cet élément essentiel dans la reconnaissance d'une ville médiévale[5], la bourgade peut dès lors rêver d'un véritable développement urbain, même si celui-ci reste somme toute assez modeste. Après deux autres siècles dans le giron savoyard, la région passe en 1536 sous la juridiction de la République des Sept-Dizains et Monthey forme jusqu'en 1798 le centre du «gouvernement» du même nom. En 1786-1787, Troistorrents et Collombey-Muraz (soit les historiques «Quartiers d'en Haut» (Troistorrents et Outrevièze) et «Quartiers d'Embas» (Collombey et Muraz)) se séparent de l'ancienne châtellenie de Monthey, réduisant le territoire du chef-lieu quasiment à ses limites actuelles. Notons que Choëx dépendait au temporel de l'abbaye de Saint-Maurice[6], par donation d'Aymon de Savoie (mort de la lèpre à Choëx en 1237), jusqu'en 1798. Commune autonome durant quelques années, elle est définitivement réunie à Monthey en 1811.

La population passe de 150-200 feux, au début du XIVe siècle, à une centaine ou moins après les épidémies de peste. Elle remonte à 100-150 feux au XVIe siècle. Il faut toutefois relativiser ces chiffres en pensant qu'il ne s'agit bien souvent que des feux soumis à certaines redevances. Le nombre total doit donc probablement être quelque peu supérieur. En 1798, la population s'élève à 1116 âmes (779 sans Outrevièze et Choëx), 1841 au milieu du XIXe siècle, 3392 en 1900, 5608 en 1950 et 13800 à la fin du XXe siècle.

Les cadastres

Les plus anciens plans sont ceux que Jean Grevoulet, bourgeois de Belmont, et Abraham Buttex, bourgeois de Granges/VD, ont levés en

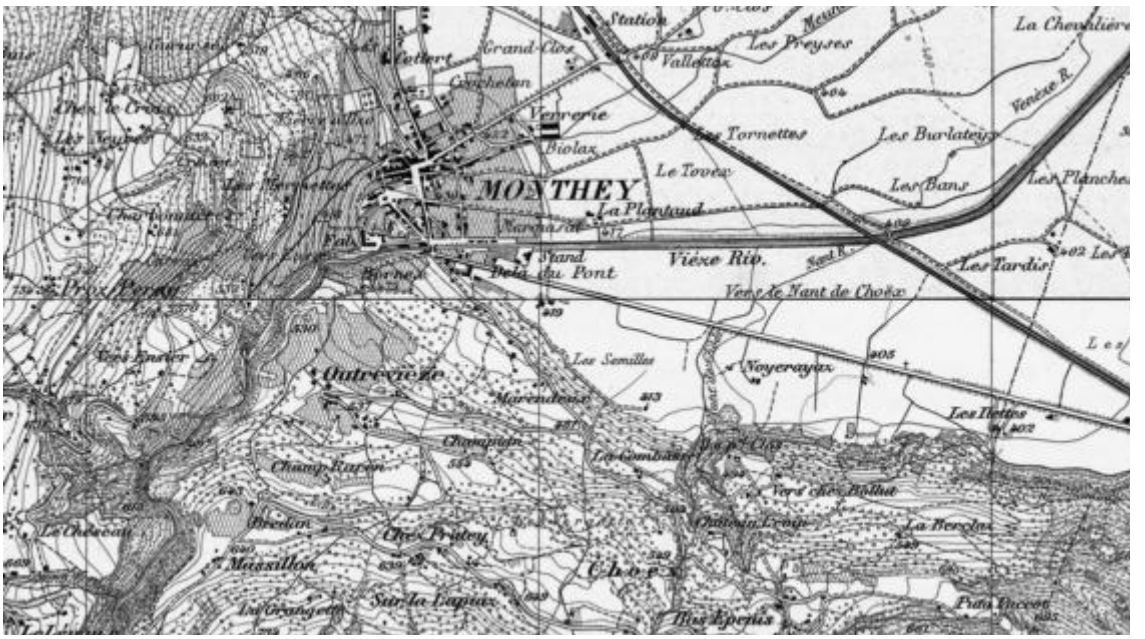


Fig. 263. Monthey et ses environs sur la carte Siegfried. Extrait des feuilles 476 (1892) et 483 BIS (1904). 1:25000. swisstopo BA150009. – Texte p. 250.

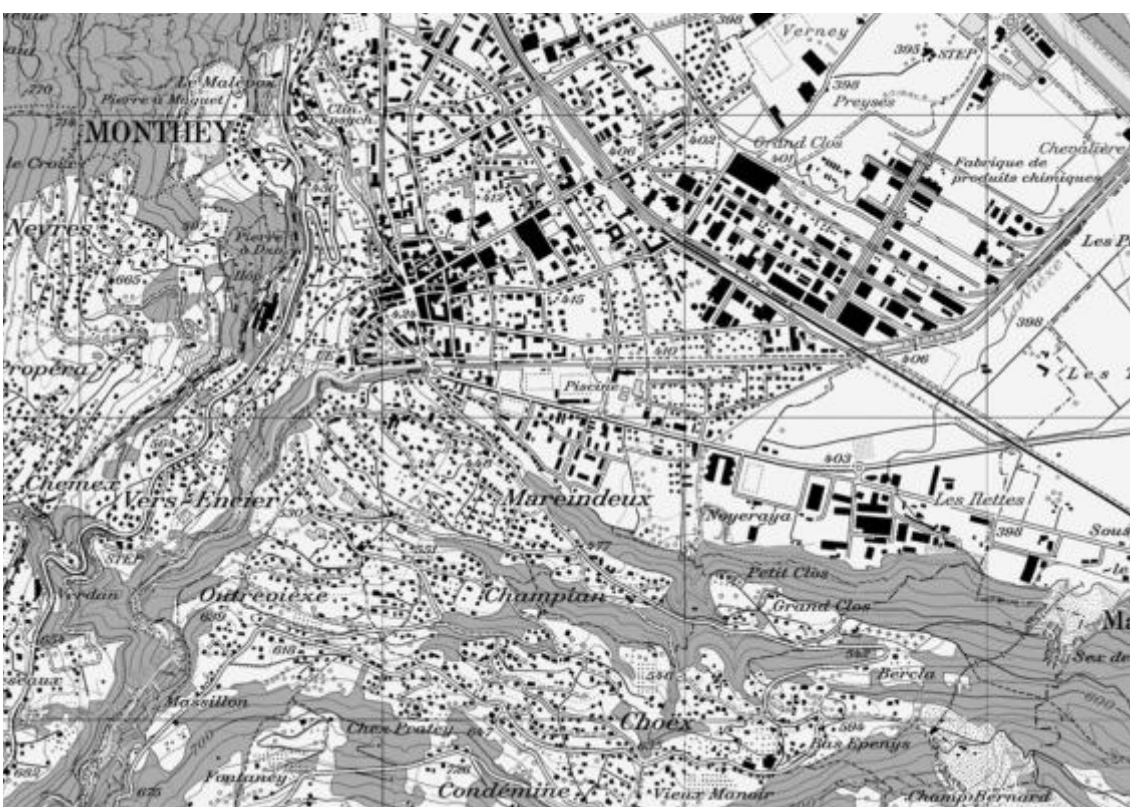


Fig. 264. Monthey et ses environs sur la carte nationale. Etat en 2010. 1:25000. swisstopo BA150009. – Texte p. 250.



Fig. 265. Monthey, vue aérienne du centre historique. Etat en 1984. Photo Charles-André Meyer. SDT, Etat du Valais. – Texte p. 250.



Fig. 266. Monthey, vue aérienne de l'agglomération. Etat en 2014. Photo DronePhoto/Michel Martinez et Bernard Dubuis. – Texte p. 250.

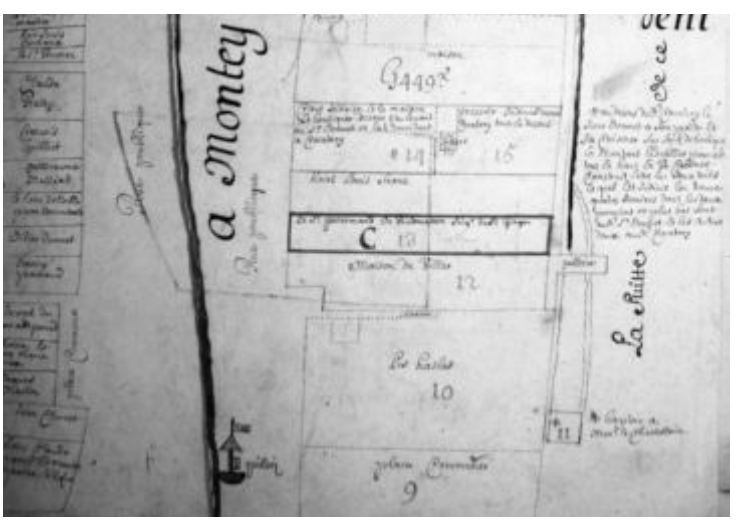


Fig. 267. Monthey, détail du relevé cadastral de 1696 représentant le secteur de la place, avec les halles, l'ancienne maison de ville et le pilori. Ac Monthey, sans cote, vol. 2, folio 84. Photo Archives de la ville de Monthey, Monthey. – Texte p. 253.

1696 pour accompagner les reconnaissances établies alors[7] (fig. 267). Un autre relevé de Monthey, très simplifié dans sa forme, a été établi au milieu du XVIIIe siècle[8]. La région de Choëx fait l'objet de relevés dans le troisième quart du XVIIIe siècle[9] (datation proposée sur la base de certains noms de propriétaires mentionnés). Un nouveau cadastre[10] est réalisé par les géomètres Charles et Pierre Marie de Lavallaz entre 1872 et 1876[11]. En 1880, sur cette base renouvelée, une carte topographique au 1:5000 de tout le territoire communal est dessinée par le géomètre Alfred Solioz[12].

L'agglomération[13]

Le développement médiéval

Les origines de l'agglomération montheysanne sont difficiles à cerner. Outre le site du Château-Vieux, on connaît des habitats médiévaux à divers emplacements, dont Outrevièze, Le Châtelet, Verpont[14]. On situe également quelques maisons-fortes sur la rive gauche de la Vièze, disséminées sur le haut du cône de déjection de cette dernière ou sur les premiers contreforts montagneux. C'est toutefois autour de l'ancien hôpital et de sa chapelle (la future église paroissiale) que la bourgade médiévale prend son essor. Le découpage du parcellaire et la contiguïté des bâtiments montrent une évolution canalisée, probablement voulue et dirigée. On sait qu'aux XIIIe et XIVe siècles les seigneurs locaux créent de nombreuses villes nouvelles, comme centres économiques et politiques de régions qui sont, sinon, largement rurales. La maison de Savoie a ainsi développé son réseau de villes neuves entre le début du XIIIe et le milieu du XIVe siècle, en s'inspirant largement, au niveau du plan, des créations des Zähringen, un peu antérieures[15]. Si Monthey n'a peut-être pas été créée comme une ville neuve, il apparaît assez sûrement que le pouvoir central a veillé à ce que son évolution soit organisée, comme on le remarque aussi dans d'autres bourgades ou villes-rues dépendant de la Savoie, sur la route du Grand-Saint-Bernard : Saint-Maurice, Martigny-Bourg, Sembrancher ou Liddes pour ne citer que quelques exemples. Dans le district actuel, seule Monthey peut revendiquer le statut de ville, car elle répond à la plupart des critères qui le définissent dans les études sur l'urbanisme médiéval[16]. Elle est liée à un château seigneurial, centre politique régional. Dotée de franchises en 1352, elle s'impose bien vite comme centre économique, avec son marché, ses foires et son artisanat. Elle montre un urbanisme relativement dense et organisé, avec des aménagements publics, comme un hôpital, sans toutefois posséder d'enceinte fortifiée. En revanche, même si Monthey abrite plusieurs chapelles, le centre paroissial reste jusqu'au début du XVIIIe siècle dans le village de Collombey. L'importance prise par le chef-lieu permet alors le déplacement du siège paroissial dans la bourgade, sous le regard bienveillant des autorités politiques valaisannes.

L'ampleur de l'agglomération autour de 1700

Le plan de 1726 reflète bien l'ampleur du bourg au début du XVIIIe siècle, hormis les maisons isolées comme celles qui ponctuent les abords de la route vers Collombey (fig. 268). Par rapport au cadastre de 1696, seuls quelques bâtiments supplémentaires apparaissent, comme la maison du sel ou l'hôpital, mais dans l'ensemble le visage topographique n'a guère changé. L'habitat principal se développe de part et d'autre de l'ancienne rue Franche et de la rue du Bourg-aux-Favre. Au milieu du front sud, la série de maisons contiguës s'interrompt pour ménager une place publique sur laquelle donne la maison de ville précédée par les halles. Le pilori s'y trouve également. A l'angle nord-ouest de la place, la contiguïté des maisons est aussi interrompue par la route qui monte vers le château et se poursuit jusqu'à Troistorrents. Les deux côtés de cette rue sont également bâtis en cheseaux continus jusqu'à la hauteur du château. On trouve plus haut encore quelques maisons isolées, ou contiguës à deux ou trois, comme c'est également le cas sur la route de Collombey, aux environs de l'église ou au bas de la rue Franche, là où elle se divise en deux vers l'est. Au total, on compte moins d'une centaine de maisons d'habitation. Une bonne idée de l'extension du bourg au XVIIIe siècle est donnée par l'étude de Jean Marclay, qui propose une reconstitution de Monthey vers 1750[17].

Le nouveau cours de la Vièze

L'histoire montheysanne est parsemée de récits d'inondations dont la bourgade peine parfois à se remettre. Afin de remédier durablement à ce danger, on entreprend, en 1486 déjà, de faire passer le cours de la Vièze à l'arrière des ruines du Château-Vieux, par une voie plus directe qui

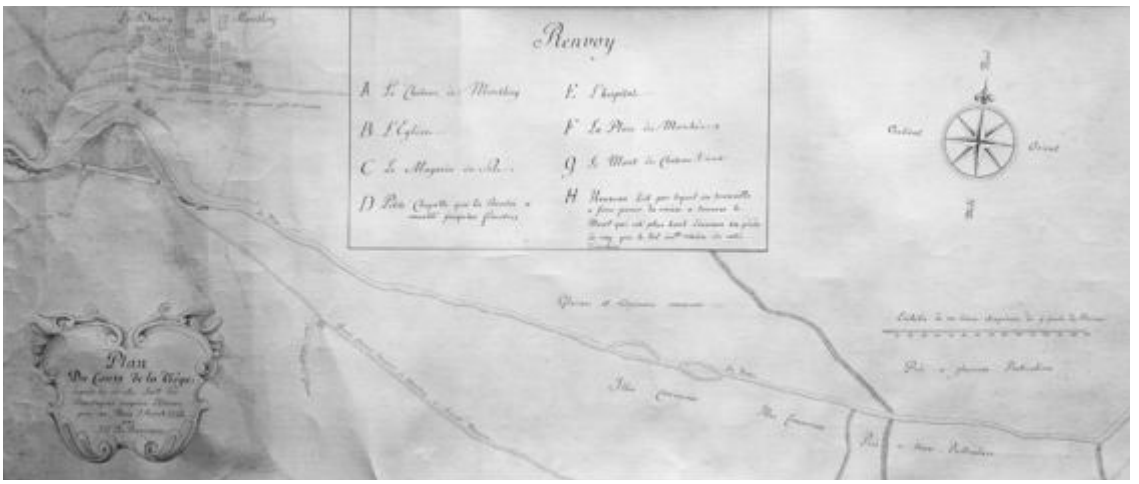


Fig. 268. Monthey, plan du cours de la Vièze dessiné en 1726 par J. G. de Roverea, selon copie conforme établie en 1887 par Ch. de Lavallaz. Collection Vieux-Monthey. Photo Michel Martinez. Association du Vieux-Monthey. – Texte p. 253.

aurait évité le méandre au pied nord du site, contre l'agglomération[18]. L'entreprise n'aboutit cependant pas. C'est l'inondation du 5 au 7 juillet 1726 qui relance le projet[19]. Toutes les expertises montrant à nouveau que la solution optimale est le déplacement du cours de la rivière, les travaux, ordonnés par les Sept-Dizains, commencent le 15 août de la même année. Le passage est réalisé le 12 avril de l'année suivante. Il convient ensuite de l'élargir et d'en améliorer les abords, besogne qui se termine à la fin de l'année 1727, ou en 1728 si l'on considère l'inscription commémorative encastrée dans la façade ouest de la chapelle du Pont. Le 14 septembre 1733 toutefois, la Vièze rompt son barrage et s'écoule à nouveau dans son ancien lit. La nécessité de construire une digue plus puissante se fait sentir. La nouvelle muraille est terminée en 1734, éloignant définitivement ce péril et permettant une urbanisation progressive sur l'ancien cours de la rivière.

La nouvelle route et les aménagements urbains du début du XIXe siècle

Sur le relevé de la région de Monthey, établi en 1802 par les ingénieurs français au service de Napoléon Ier[20], l'ancienne route royale longeait l'église du côté est, tournait ensuite à angle droit pour remonter vers la place du Marché, continuait par la rue du Bourg-aux-Favre, avant de tourner à nouveau à angle droit vers un pont sur la Vièze (fig. 269). Notons que le document ne permet pas d'analyser précisément la topographie environnante, ni l'habitat (la colline du Château-Vieux n'est par exemple pas représentée). Pour ce tronçon de la future route napoléonienne, l'ingénieur Nicolas Céard proposait une correction qui aurait permis de poursuivre la voie qui longe l'église en droite ligne vers un nouveau passage sur la Vièze. Finalement, la nouvelle route en direction du pont bâti en 1809 partira depuis la place du Marché, conservant ainsi pour longtemps encore une chicane dans le parcours à travers Monthey.

En parallèle à ces travaux, un vaste réaménagement urbanistique est entrepris. Une nouvelle place de Foire est créée (actuelle place de l'Hôtel de Ville), entre l'ancienne place du Marché (actuelle place Centrale) et l'ancien hôpital (actuel Hôtel de Ville), ce qui nécessite la démolition de quelques granges et la couverture partielle des meunières[21]. De nouvelles halles y sont construites en 1811 par le charpentier Christian Speckli[22], le même qui venait de bâtir un marché couvert, au sud de la place du Marché[23]. Sur la même lancée, le bourg est pavé entre 1810 et 1811[24], la fontaine de la place du Marché est un peu déplacée[25] et une autre est installée au nord-ouest de la place de Foire, en 1815[26].

Le développement industriel

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, toute la vie industrielle de Monthey se déroule sur les bords des meunières[27] (fig. 270). Ce sont elles en effet qui fournissaient l'énergie nécessaire aux forges, scies, moulins, tanneries et autres battoirs[28]. Les



Fig. 269. Monthey, détail du relevé de la route du Simplon, établi en 1802 sous la direction de l'ingénieur français Nicolas Céard, à la demande de Napoléon Bonaparte. Céard proposait de prolonger en ligne droite la route arrivant de Collombey, afin d'éviter la chicane de la place de Monthey. Archives nationales de France, CHAN -F/14/10191, 3-M. Photo Michel Lechevalier. Archives nationales de France. – Texte p. 254



Fig. 270. Monthey, vue générale depuis le sud, en 1839. Lithographie publiée par Laurent Justin Ritz dans la Collection des Principales Vues et Chef-lieux des dixains du canton du Valais, *Spengler et Cie, Lausanne. Photo reproduction par Jean-Marc Biner.* – Texte p. 254.

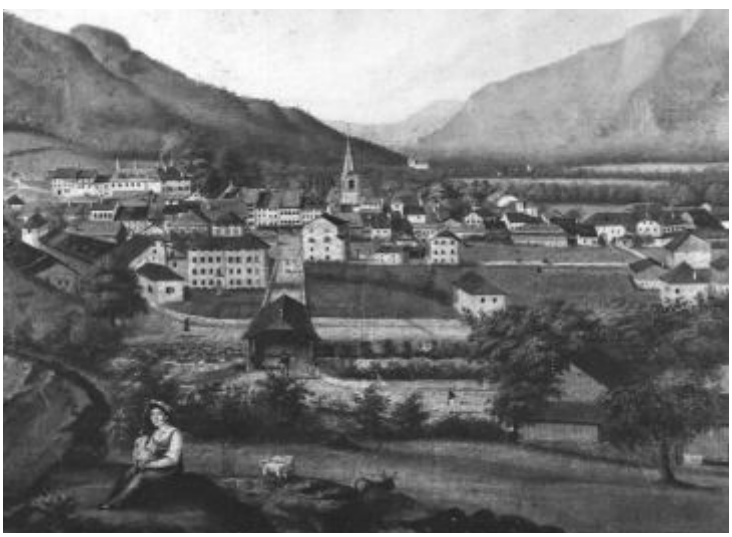


Fig. 271. Monthey, vue générale depuis le sud, vers le milieu du XIXe siècle. Huile sur toile attribuée à Emmanuel Chapelet. Collection privée. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 257.

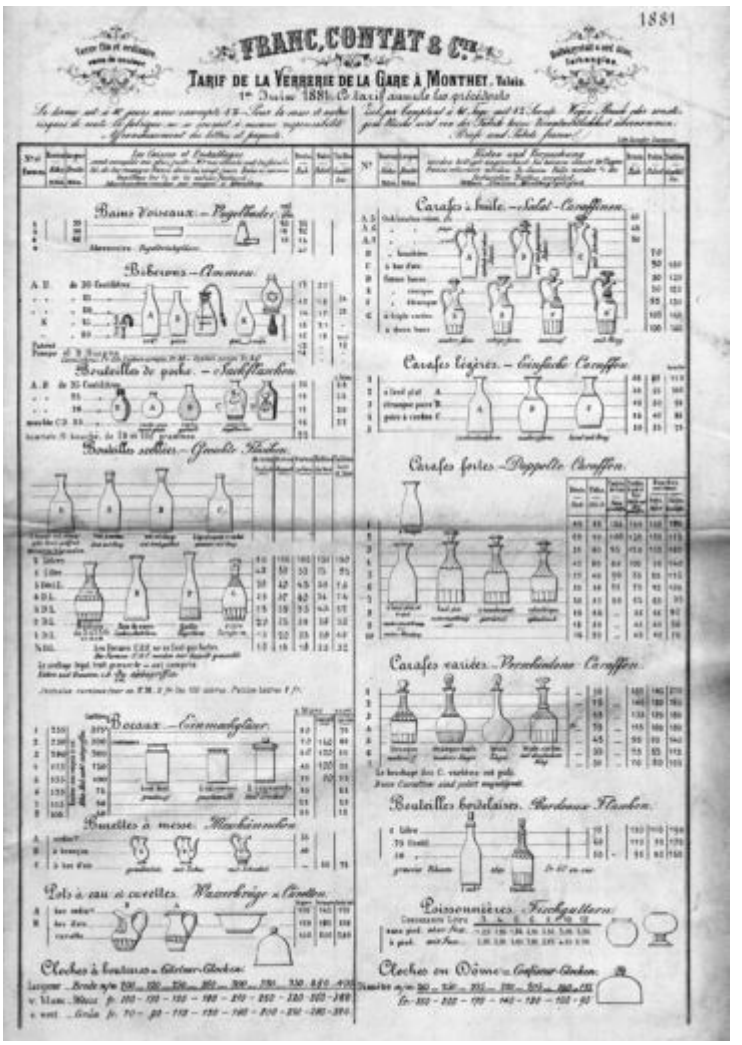


Fig. 272. Monthey, extraits des catalogues de la verrerie de la Gare. 1881. AEV Verrerie de Monthey D/2, doc 39. Photo AEV, Sion. – Texte p. 258.

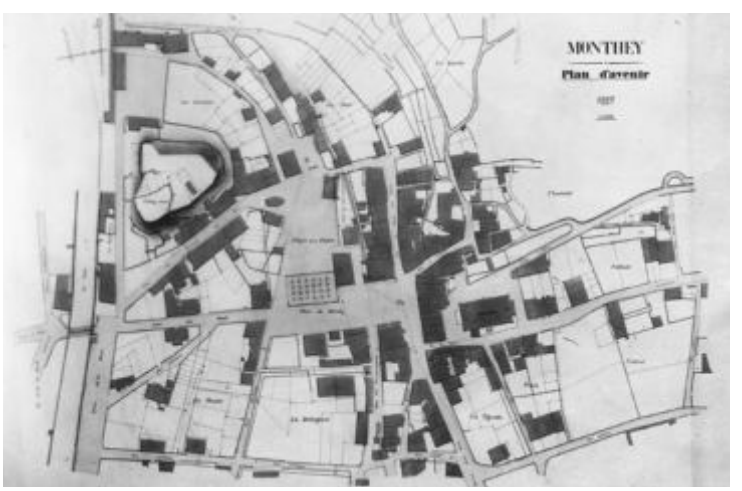


Fig. 273. Monthey, «plan d'avenir» établi en 1897, relevé au 1:500. Collection Vieux-Monthey. Photo Association du Vieux-Monthey. – Texte p. 258.

installations électriques, l'extension de la ville, l'implantation de nouvelles industries provoquent peu à peu le déplacement de ces petites usines, de sorte que les meunières se trouvent maintenant souterraines sur la quasi-totalité de leur parcours urbain et ne servent plus au fonctionnement de ces petites industries qui ont par ailleurs presque toutes disparu.

La meunière ancienne, dont le tracé est bien attesté déjà sur les plans cadastraux de 1696, prend sa source à la sortie des gorges de la Vièze. Elle se partage en deux avant la rue du Bourg-aux-Favre, une branche empruntant cette dernière, la seconde passant au sud de la rangée de maisons méridionales. Cet embranchement se ramifie encore en deux canaux parallèles pour desservir les industries très concentrées au niveau de l'ancienne place du Marché. Après leur sortie de la ville, les meunières irriguent les cultures situées à l'est et au nord-est de celle-ci. Dès le percement du nouveau cours de la Vièze, à l'arrière du Château-Vieux, des industries se développent le long de la rivière, de sa sortie des gorges jusqu'aux environs du pont couvert (fig. 271).

La ligne de chemin de fer partant du Bouveret arrive à Monthey en mars 1859 et se poursuit jusqu'à Saint-Maurice en avril de la même année[29]. Contrairement au tracé initial qui prévoyait un parcours le



Fig. 274. Monthey, vue générale depuis l'ouest, vers 1900. Photographie anonyme, collection Vieux-Monthey. A droite de la prise de vue se remarque la colline du Château-Vieux. Dans la plaine, une haute cheminée en brique signale les premiers bâtiments de la Société des Usines de produits chimiques. Photo Association du Vieux-Monthey. – Texte p. 258.



Fig. 275. Monthey, la place du Marché. A droite, le banc des halles, petite construction en bois démontée en 1894; au fond de la place, les édifices démolis pour la «percée». Médiathèque Valais – Martigny, 062phA00192. Photo Médiathèque Valais – Martigny. – Texte p. 259.



Fig. 276. Plan du centre-ville de Monthey, état en 2015. 1:5000.
1. L'église paroissiale de l'Immaculée Conception – 2. La cure – 3. La chapelle de l'Annonciation, dite « chapelle du Pont » – 4. Le Château-Vieux – 5. Le château – 6. L'Hôtel de Ville/ancien hôpital – 7. La maison du sel – 8. L'école primaire et la salle de gymnastique – 9. Le château du Crochetan – 10. La maison dite «Hildebrand Jost» – 11. La maison Paernat – 12. La maison Dufour – 13. La villa des Ifs – 14. La maison Devantéry.

plus rectiligne possible, la ligne de chemin de fer se rapproche de l'agglomération montheysanne grâce à l'intervention des autorités. L'avenue de la Gare est planifiée sur la lancée, mais ne se prolongera de manière large et rectiligne jusqu'à la place du Marché que plusieurs décennies plus tard, grâce à la correction des maisons «nord» de la rue Franche. Le développement industriel s'intensifie grâce à ce nouveau mode de transport et plusieurs entreprises en bénéficient directement en se greffant sur le réseau de voies ferrées.

Déjà quelques décennies avant l'arrivée du chemin de fer, l'implantation vers le pont sur la Vièze de la verrerie «Franc, Contat et Cie», dont l'acte fondateur date de 1824, avait amorcé cette transformation radicale de Monthey[30] (fig. 272). Dès le milieu du XIXe siècle, l'agglomération paysanne et artisanale d'autrefois devient en effet une ville industrielle (fig. 273) et sa physionomie s'en ressent jusqu'à nos jours[31] : la fabrique de sucre Helvetia qui fera place à l'usine de produits chimiques reprise par CIBA au début du XXe siècle (fig. 274), la manufacture de pendules, la fabrique de savon, la manufacture de tabacs et cigares, les usines de construction mécanique Giovanola, la fabrique de pierres synthétiques Djévahirjian, etc.[32]. L'agglomération fait exploser le périmètre qu'elle occupait quasiment depuis le Moyen Age et s'étend largement dans la plaine ainsi qu'au-delà du pont sur la Vièze.



Fig. 277. Monthey, le nouveau tracé de la route principale et les bâtiments contigus (avenue de France 1 et 2), aménagés en 1932 après la «percée» dans le front ancien du fond de la place du Marché. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Percée de la nouvelle route en 1932

Toute la physionomie de la ville et de la place du Marché se trouve changée lors de la «percée» qui, en 1932, termine en quelque sorte ce que la nouvelle route du début du XIXe siècle avait commencé[33]. La démolition de deux maisons du front nord de la place (fig. 275) permet en effet le passage presque rectiligne de la route à travers Monthey, par l'ouest de l'église (fig. 277). Ce nouveau tracé améliore également l'accès à la route de la vallée d'Illiez. C'est à la même époque que les dernières corrections du front nord de la rue Franche permettent à l'avenue de la Gare de se prolonger sans rétrécissement jusqu'à la place du Marché.

L'ÉGLISE PAROISSIALE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION (562.090/122.480)

A l'emplacement de l'ancienne chapelle de l'hôpital, dédiée à la Sainte-Trinité.

Historique

Visites: [jusqu'à la création de la paroisse de Monthey, au début du XVIIIe siècle, les visites sont celles de la paroisse-mère de Collombey. La visite de février 1445 (Caliopè p. 257) et celle du 8 mars 1627 par délégation au curé de Massongex (AEV, AV, 67/fasc.10/29) prennent en compte les chapelles montheysannes], 13 juin 1623, visite de la chapelle de la Trinité (copies sous Ac Monthey, D306, et sous AEV, AV 85/fasc. 3/13), 7 novembre 1647, visite des chapelles de la Trinité et Paernat (AEV, Vieux-Monthey 1523, et AEV, AV 85/fasc. 3/15), 4 et 6 novembre 1708, visite épiscopale faite dans le cadre de la bénédiction de la nouvelle paroissiale (rappelée par Anne-Joseph de Rivaz, sur la base d'une relation résumée d'Antoine Guerraty, secrétaire paroissial de l'époque: AEV, Rz 6, pp. 495-497), 17-18 août 1739 (AES, 217/334), 16-17 août 1766 (AES, 217/334), 29-30 mai 1786 (AES, 217/294), 1796 (jour non précisé) (AES, 217/338, et *relatio status* AES, 217/02), 16-17 mai 1812 (AES, 217/337), 24-25 juin 1822 (AES, 217/295, et *relatio status* AES, 217/37), 9-10 juillet 1835 (AES, 217/297), 30-31 juillet et 1-2-3 août 1864 (AES, 217/298), 1-2-3 juin 1883 (AES, 217/299), 1-2-3 juin 1901 (AES, 217/300 et *relatio status* AES, 217/192), 15 juin 1911 (AES, 217/301), 23 octobre 1920 (AES, 217/302).

Jusqu'au début du XVIIIe siècle, l'agglomération de Monthey fait partie, du point de vue spirituel, de la paroisse de Collombey. L'échange de 1263 qui amène cette paroisse dans le giron de l'abbaye de Saint-Maurice mentionne en effet dans ses dépendances la chapelle de Monthey[34]. Par son testament daté de 1384, le curé de Bagnes Guillaume Marigny, d'une famille établie dans la région montheysanne, lègue sa maison et d'autres biens pour fonder un hôpital avec une chapelle desservie par un recteur, destiné à l'accueil des pauvres et des passants, ainsi qu'à la célébration du culte divin[35]. En 1418, ses héritiers, Guillaume et Antoine Britonis, abandonnent leurs prérogatives sur l'héritage, ne conservant que le patronat de la chapelle[36]. Dans les actes de la visite de Guillaume de Rarogne, en février 1445, l'hôpital est sous le

vocable des saints Antoine et Jean. Le maître-autel est mentionné avec une dédicace à la Trinité. Il est toutefois probable que ce vocable ne remonte qu'au début du XVII^e siècle, lorsque le patronat passe à la Bourgeoisie et qu'une confrérie de la Sainte-Trinité est constituée. La visite de Guillaume de Rarogne, qui le cite, n'est en effet connue que par une copie du milieu du XVII^e siècle, lorsque ce vocable est attesté. L'autel Saint-Jean (-Baptiste), de la famille Paernat, est également cité dans les actes de la visite de 1445, avec la précision qu'il s'agit d'une fondation récente. Une maison est achetée en 1496 pour agrandir l'hôpital et sa chapelle[37]. En 1601, le patronat de ces derniers passe à la Bourgeoisie par donation de Rodolphe Cerise, en son nom et en celui d'autres héritiers[38]. La chapelle est rénovée et consacrée par l'évêque le 3 décembre 1606[39]. Les travaux paraissent avoir été menés par la confrérie de la Sainte-Trinité, fondée en 1605 ou peu avant sous l'égide du banneret Guillaume Fay, premier prieur. L'achat par la confrérie, en 1604, d'une maison contiguë à la chapelle, limitée du côté est par la chapelle Paernat, a probablement permis un agrandissement partiel[40]. L'évêque a pour sa part financé un vitrail à ses armes pour la fenêtre médiane de la chapelle rénovée[41]. Lors des visites de 1623 et 1627, on mentionne, en plus des autels précédents, la chapelle des saints Antoine, Maurice et Marcel. Le vocable de Saint-Marcel provient de la chapelle du Château-Vieux, dont l'autel a été déplacé dans celle de Saint-Antoine, à l'hôpital[42], alors que le château était définitivement tombé en ruine, en 1454 selon certaines archives[43]. Dès la conquête de la région, les Patriotes du Haut-Valais (puis l'Etat du Valais, de la fin du XVIII^e siècle à la suppression de cette fondation lors de la reconstruction de l'église au XIX^e siècle) avaient repris le patronage de l'autel des comtes de Savoie[44]. Nous verrions volontiers la chapelle Saint-Antoine comme l'annexe que les plans du XVII^e et du XVIII^e siècle indiquent à l'ouest de la chapelle de la Trinité. L'autel de Saint-Marcel et celui de Saint-Antoine (devenu autel du Rosaire et du Scapulaire au XVIII^e siècle avec maintien du vocable de Saint-Antoine) sont toutefois restés séparés, même si certaines visites les mentionnent ensemble. Dès les visites du début du XVIII^e siècle apparaît en plus un autel de la Sainte-Famille. Sa constitution est floue, mais on rappelle dans toutes les visites une seule fondation de messes, par Joseph François Paernat. Même si ces prénoms sont récurrents dans cette famille, il doit s'agir de Joseph François, banneret dès 1664, puis syndic (1674) et lieutenant gouvernal (1677). Celui-ci étant décédé en 1681, l'autel existerait à ce moment et peut donc dater du troisième quart du XVII^e siècle. Son patronat appartient à la Bourgeoisie, comme celui de Saint-Antoine.

Vers la fin du XVII^e siècle, les notables montheysans, assez largement soutenus par les gouverneurs successifs, mettent en place les conditions nécessaires au déplacement de la paroissiale dans leur bourgade qui abrite les autorités politiques de la région en tout cas depuis le XIII^e siècle[45]. C'est par exemple dans cette optique que le capitaine Antoine Devantéry décide de transférer en 1687 la fondation de 8000 florins, établie par l'un de ses oncles à l'autel de la Compassion de Collombey, en faveur de celui de Saint-Marcel à Monthey, dépendant des gouverneurs[46]. Le même lègue par ailleurs une somme importante en 1699 pour la décoration intérieure et les aménagements de l'église, dont les fonts baptismaux, encore conservés[47]. La procédure finale de transfert, commencée vers 1704, est compliquée et ce n'est que le 5 novembre 1708 que la nouvelle paroisse est officiellement érigée[48]. Le premier ensevelissement a lieu le 6 novembre[49], et le nouveau curé s'installe à Monthey en décembre de la même année. Tout est amené depuis Collombey, même le vocable de Saint-Didier que l'on adjoint à celui de la Trinité[50]. Par souci d'économie, on décide dans un premier temps de compléter simplement l'autel existant par une statue ou un tableau de saint Didier[51]. Le vocable de la Trinité est laissé définitivement de côté pour celui de Saint-Didier dès la visite de 1812.

Le 9 avril 1707 déjà, le gouverneur de Monthey, accompagné des autorités locales, examine un projet et une place pour la construction d'une nouvelle église[52]. On fait appel à des maçons savoyards, sans que l'on puisse toutefois préciser leur participation exacte aux travaux[53]. Il semble que l'on répare l'édifice existant, voire qu'on l'agrandisse puisqu'il est question d'achat de maisons situées à son chevet[54]. Parmi les noms d'artisans donnés sans précision, il faut relever le paiement d'un «dernier versement», en 1715, au maçon Pierre Rouge[55], peut-être le même qui avait participé à la reconstruction de la nef de l'église de Muraz, en 1679.

Signe indispensable d'une église paroissiale, on pose la première pierre d'un nouveau clocher le

5 juillet 1707[56]. Une convention passée le 11 novembre 1707 indique que l'on est en passe de l'achever puisqu'il s'agit d'un accord entre le châtelain de Monthey et Joseph Dubois pour le tuf à extraire avant Pâques de l'année suivante, en vue de terminer la flèche[57]. Outre ce maître-maçon orthographié parfois Claude Joseph du Boing, plusieurs artisans sont mentionnés dans les comptes du procureur de l'église, sans que l'on sache toutefois quelle part exacte ils ont prise à la construction du clocher ou à la rénovation de l'église : les maîtres-maçons Michel Morga, Jean Caristia et Claude Simon, ainsi que les forgerons François Moura et Jacques Walther[58]. Les premiers font sûrement partie des maîtres-maçons «italiens» cités dans le même compte. Le clocher-porche est venu s'accoler au nord de la chapelle Paernat, dont la porte est encore conservée au rez-de-chaussée, à l'extrémité du passage. Sur le plan cadastral de 1696[59] (fig. 278), l'église occupe un espace à l'ouest de la chapelle Paernat, plus allongée, au nord comme au sud, que celle-ci. A l'emplacement du chœur est mentionnée la chapelle de la Sainte-Trinité. A l'ouest du chœur est encore inscrite une chapelle, sans autre précision. Une sacristie, au-dessus d'une cave privée, occupe l'angle entre le chœur et la chapelle Paernat. Au nord de l'ensemble est situé le cimetière. Le relevé du cours de la Vièze, établi en 1726 par J. G. de Roverea, indique sommairement les bâtiments du bourg[60]. L'église y apparaît comme un édifice nord-sud, avec une chapelle latérale à l'ouest, une deuxième chapelle accolée à l'est, précédée du clocher. De cet édifice religieux, un dessin de 1840 nous montre la façade d'entrée nord avec des chaînes marquées aux angles et un fronton triangulaire décoré (fig. 279). Au milieu de la façade s'ouvre la porte, surmontée d'un auvent. Au-dessus est percé un oculus et, de part et d'autre, se trouvent deux grandes fenêtres en plein cintre. L'abbaye de Saint-Maurice dessert la cure jusqu'en 1753-1757 et garde le patronat jusqu'en 1933[61]. L'incendie du 7 juillet 1714 endommage l'église,

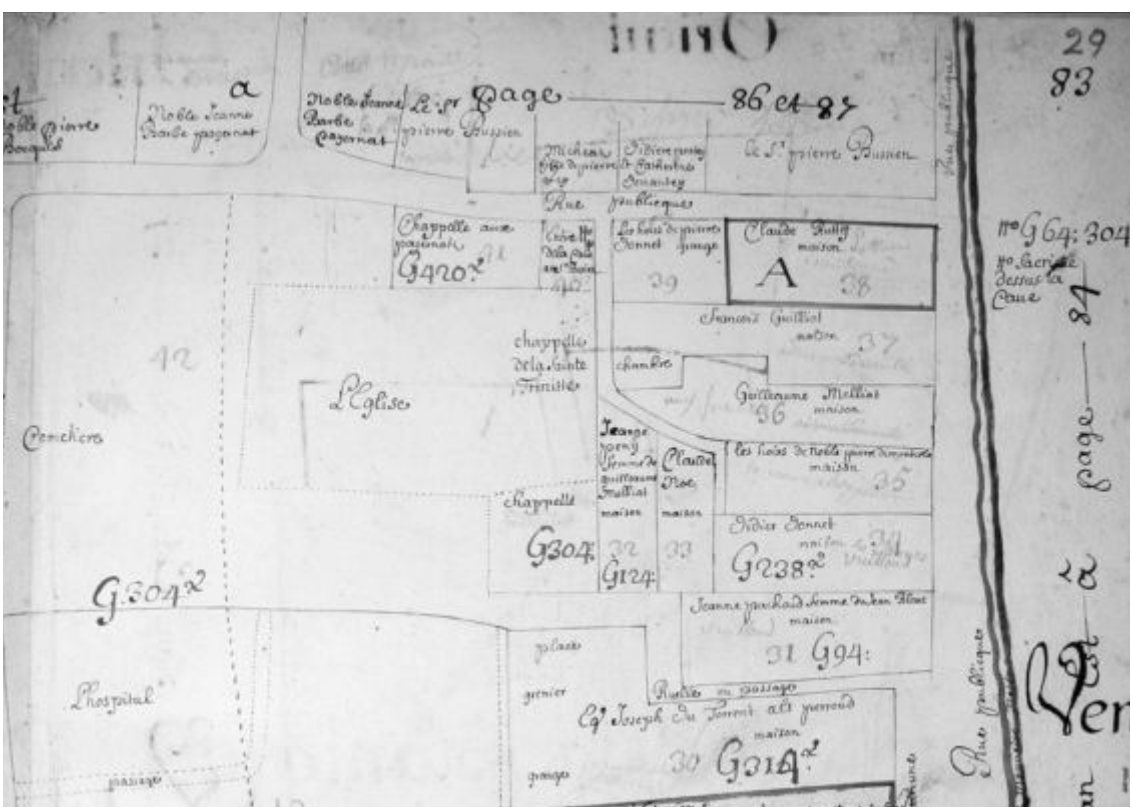


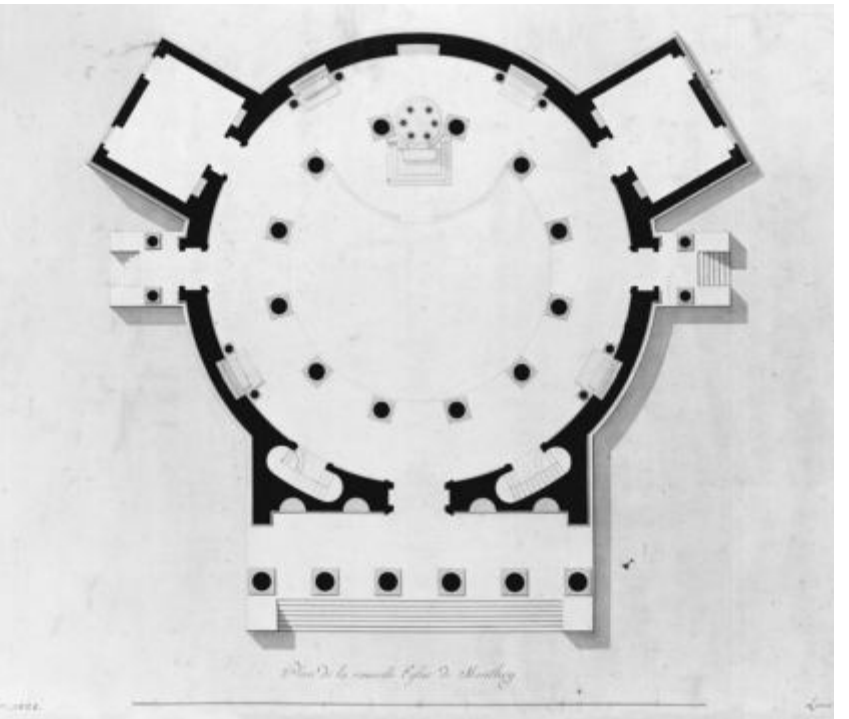
Fig. 278. Monthey, extrait du relevé cadastral de 1696 pour le secteur de la future église paroissiale. Ac Monthey, sans cote, vol. 2, folio 83. Photo Archives de la ville de Monthey, Monthey.



Fig. 279. Monthey, croquis de l'église démolie au milieu du XIXe siècle, recopié d'après un original dessiné vers 1840 par l'architecte Emile Vuilloud. Collection Vieux-Monthey. Photo Association du Vieux-Monthey, reproduction par Michel Martinez. – Texte p. 261.

mais nous ne savons pas dans quelle proportion[62]. Le tableau de saint Marcel, qui est conservé dans les collections du Vieux-Monthey et qui provient probablement d'un retable, date de 1714. Cela ne constitue pas une preuve quant à la provenance du tableau, mais la concordance de date autorise l'hypothèse. En 1718 le peintre Holzer doit dorer l'autel de l'Etat, soit celui de Saint-Marcel[63]. Est-ce une construction nouvelle ou une réfection de l'ancien? Rien ne permet de trancher. En 1727, une dépense est consentie pour l'ornementation de cet autel[64]. Un projet de maître-autel monumental existe, daté de 1737, ainsi qu'une convention passée avec Joseph Reinerio, sculpteur de la Valsesia, pour son exécution[65]. Nous ne savons malheureusement pas si celui-ci a été réalisé avec le tableau de la Trinité prévu.

Comme le rappelle May Rivier dans son étude fondamentale sur l'église actuelle[66], on décide à une large majorité, lors d'une assemblée générale convoquée par le Conseil communal le 11 septembre 1805, de reconstruire tant l'église que la cure. Toutefois, seule cette dernière est rebâtie, en 1806 déjà, à trop grands frais pour que l'on puisse poursuivre immédiatement avec l'édifice sacré. Un projet d'église de plan circulaire, signé par Luigi Bagutti, en 1828, n'est pas suivi de réalisation[67] (fig. 280, 281). Ce n'est qu'en janvier 1851 qu'une commission de construction est nommée et que la première pierre de la nouvelle église peut être posée, le 3 août. Elle s'élève à l'emplacement de l'édifice antérieur et du cimetière. Les plans sont dessinés par l'achitecte montheysan Emile Vuilloud et l'on connaît certains artisans de cette réalisation : les maçons François Mutazzi et Rigoli, le menuisier piémontais Joseph Pera, les frères gypseurs et sculpteurs Gualino, le tailleur de pierre Louis Breganti, le charpentier Louis Vuaillat, le gypseur Joachim Quaglia. Dès le début des travaux, sur le conseil des architectes veveysans Philippe et Jean Franel, père et fils, en raison des déclivités du terrain, l'entrée principale est placée au sud plutôt qu'au nord. Des problèmes constructifs nécessitent les expertises successives



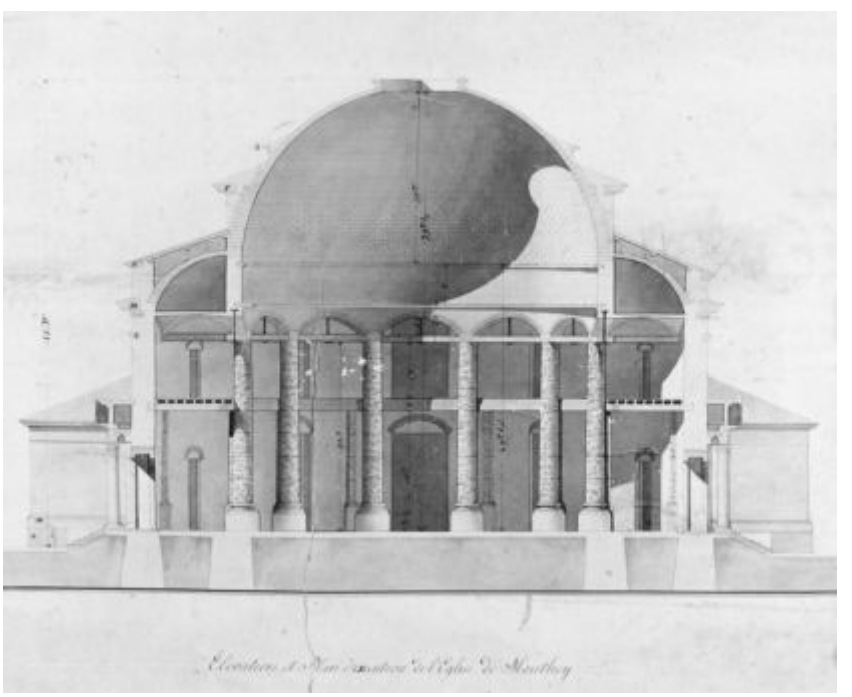


Fig. 280, 281. Monthey, projet de reconstruction de l'église paroissiale (plan et coupe : env. 1 : 100 et 1 : 75), établi par Luigi Bagutti en 1828. Ce projet novateur sur plan circulaire n'a pas été réalisé. Collection privée. Photo Heinz Preisig. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 262.

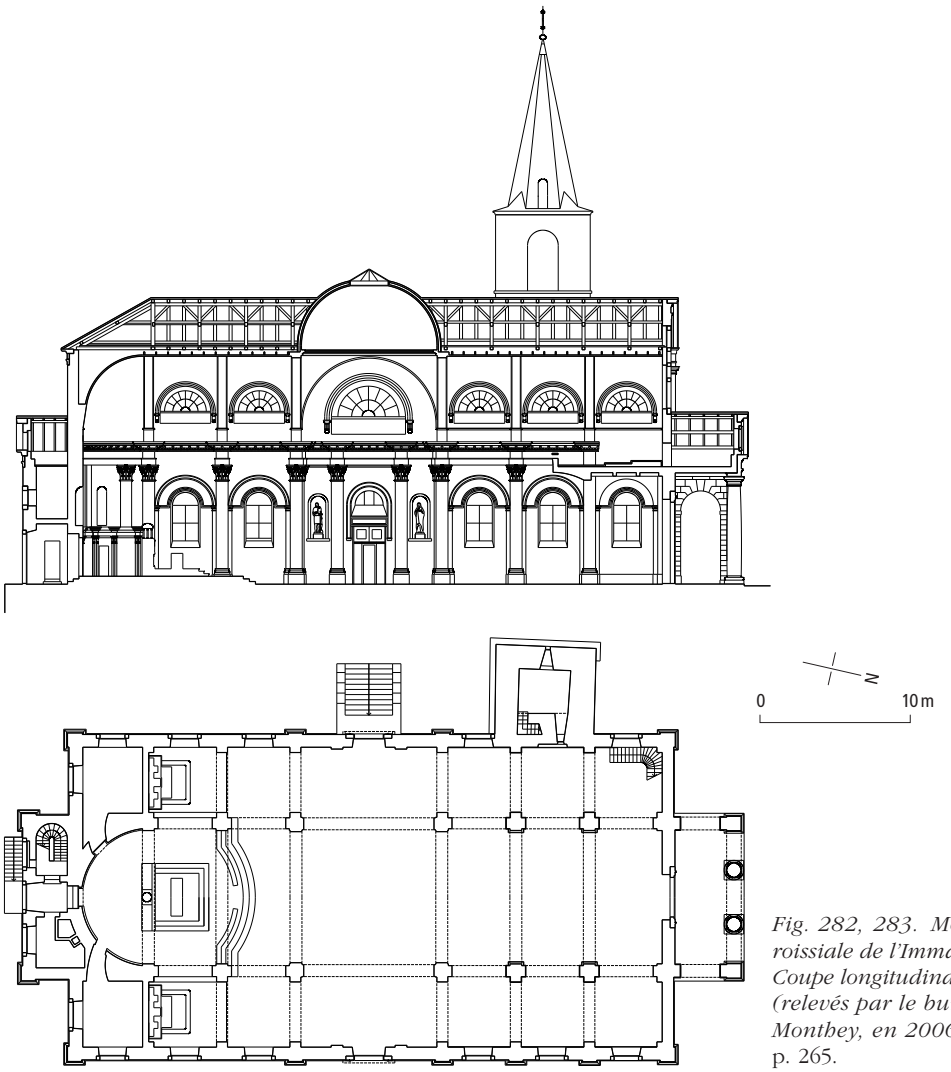


Fig. 282, 283. Monthey, église paroissiale de l'Immaculée Conception. Coupe longitudinale vers l'est et plan (relevés par le bureau Roland Gay, Monthey, en 2006). 1:500. – Texte p. 265.

des architectes Jean Gunthert, de Vevey, Philippe Franel, déjà cité, et Achille de la Harpe, de Lausanne. Des problèmes financiers s'ajoutent aux difficultés de la construction et retardent la fin de l'ouvrage. La nouvelle église, dédiée à l'Immaculée Conception, est enfin consacrée le 10 juin 1855. Le portique est construit quelques années plus tard, sur la base d'une convention passée en septembre 1865 avec le maître-carrier Louis Breganti et l'entrepreneur François Mutazzi. Les quatre autels qui subsistaient toujours à la veille de la reconstruction, soit les autels du Rosaire, de la Sainte-Famille, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Marcel, sont alors remplacés par deux nouveaux, dédiés l'un à la Vierge du Rosaire et l'autre au Sacré-Cœur de Jésus. Le vocable de la Sainte-Famille est rappelé par un bas-relief en plâtre qui surmonte l'autel de la Vierge. La peinture de la Trinité qui décore la coupole de cette dernière renvoie probablement aussi à cet ancien vocable de l'église. Dès la consécration de l'édifice, le mobilier baroque est partiellement dispersé. Un retable est donné en 1855 à l'église d'Aigle, dont Vuilloud dirige alors les travaux de construction[68]. Un autre est acheté en décembre de la même année pour la chapelle de Collombey-le-Grand (voir sous Collombey). Pour permettre la nouvelle construction, le cimetière a été déplacé sur le coteau, au lieu-dit «la Tormaz».

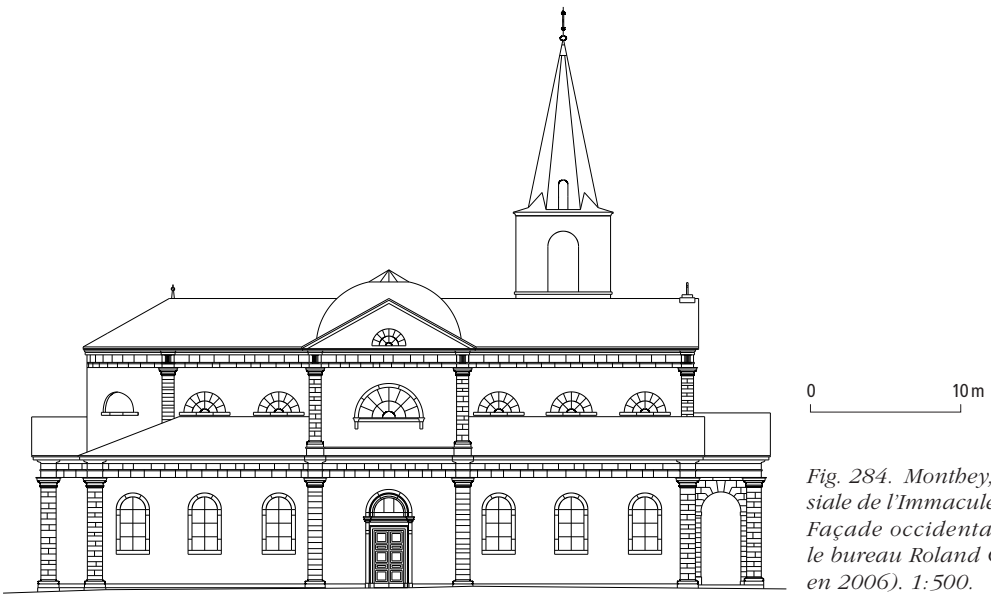


Fig. 284. Monthey, église paroissiale de l'Immaculée Conception. Façade occidentale (relevé par le bureau Roland Gay, Monthey, en 2006). 1:500.

L'édifice n'a été que peu remanié par la suite. Son environnement immédiat a en revanche été fondamentalement modifié lors de la percée de la nouvelle route principale, en 1932, à l'ouest de l'église, très près de l'édifice sacré. Lors d'une restauration entreprise vers 1948, la tribune est agrandie, une nouvelle balustrade ondulante remplace l'appui de communion en fonte et les bancs sont changés. De 1968 à 1970, une restauration complète a lieu sous l'égide du bureau ZIMMERMANN. Une adaptation à la nouvelle liturgie voulue par le concile Vatican II a lieu, en particulier dans le chœur où l'on avance la table du maître-autel (1969). Le clocher est restauré en même temps que les toitures, en 1971-1972. En 1977, un orgue de la maison KUHN, à Männedorf, prend la place d'un instrument de la maison genevoise TSCHANUN, qui avait lui-même remplacé en 1941 un orgue MERKLIN datant de 1870. L'église est classée MH d'importance cantonale en 1975 et d'importance fédérale en 1978 (les fonts baptismaux avaient déjà été classés MH en 1907-1910).

Plan

L'église, dont le chœur est tourné vers le nord, est de type basilical. Murs non compris, elle mesure 38,50 m de long, 19,70 m de large et 19,50 m de haut sous la coupole. Dans son esprit, le plan se rapproche de la croix latine, le transept n'étant toutefois pas saillant en plan, mais bien marqué en élévation et matérialisé à la croisée par une coupole qui domine légèrement les toitures voisines. L'édifice comprend un vaisseau central et deux bas-côtés. La nef compte trois travées avant le transept et une après. La travée suivante contient les chapelles des bas-côtés et sert de travée droite au chœur qui se termine en abside semi-circulaire. Avec les deux sacristies situées de part et d'autre de l'abside, l'emprise au sol forme un rectangle duquel font saillie le porche d'entrée, au sud, une annexe comprenant un accès et des locaux de rangement, au nord, ainsi que le clocher, dernier vestige des édifices antérieurs, accolé à l'est de la nef (fig. 282, 283, 284).

Description extérieure

L'église est néo-classique. A l'extérieur prédomine le style toscan, même si les entablements sont parfois décorés de triglyphes au-dessus des pilastres (fig. 285). En principe, les éléments de taille sont en granit (colonnes, pilastres, encadrements).

La façade principale, au sud, est précédée par le portique, solide construction dont le fronton triangulaire percé d'un oculus repose sur deux colonnes et deux piliers d'angle. Encadrée par des pilastres d'angle et un entablement qui court au haut du premier niveau, la façade elle-même traduit l'organisation basilicale de l'édifice. Le premier

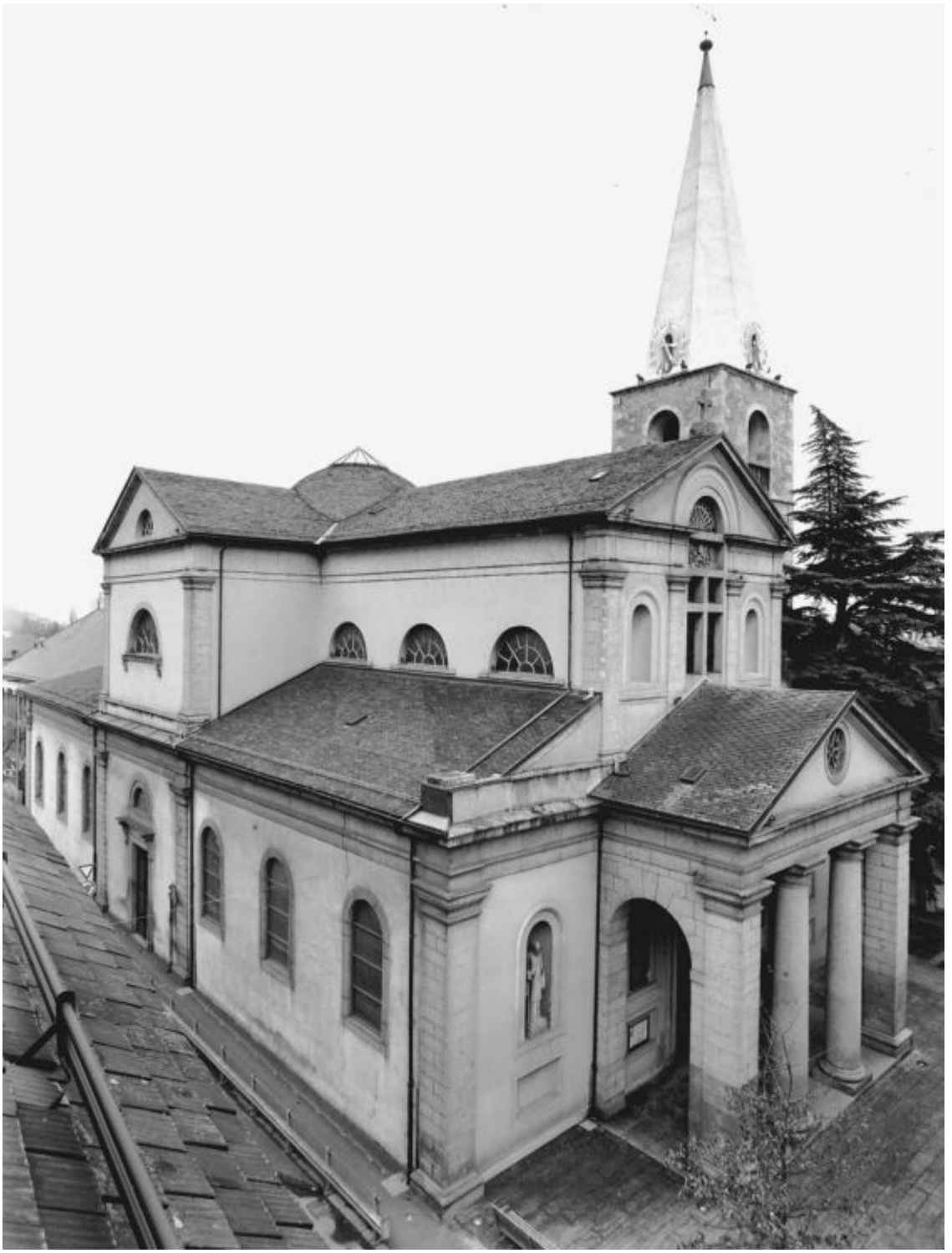


Fig. 285. Monthey, église paroissiale de l'Immaculée Conception. Vue du sud-ouest. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 265.

niveau est aveugle, hormis la grande porte d'entrée. La menuiserie de celle-ci est composée de panneaux de bois décorés de pointes de diamant au milieu desquels quelques grilles en fonte permettent l'aération de l'édifice. Elle comprend un battant médian qui s'ouvre de manière indépendante. Son encadrement mouluré est surmonté d'une corniche posée sur deux consoles. Le linteau indique la date «MDCCCLI». De part et d'autre de l'entrée, quatre niches en plein cintre, comprises dans des encadrements maçonnés, au-dessus de tables décoratives horizontales, contiennent des statues en calcaire de Collombey sculptées par Jean Casanova en 1943: saint Bernard, saint Théodule, saint Maurice et le bienheureux Nicolas de Flüe, canonisé par la suite. Au-dessus du portique, la façade du vaisseau central reprend la même typologie architecturale qu'au premier niveau, avec deux pilastres d'angle et deux pilastres intermédiaires qui soutiennent un entablement surmonté d'un fronton triangulaire. Dans l'espace central défini par les pilastres s'ouvre une fenêtre à croisée, alors que les espaces latéraux contiennent chacun une niche inoccupée. Surmontant la fenêtre à croisée, l'entablement est interrompu par une niche rectangulaire horizontale décorée d'une composition mêlant les emblèmes pontificaux. Au-dessus de celle-ci, le fronton triangulaire est percé par une fenêtre en demi-cercle comprise dans un large encadrement mouluré.

Sur les façades latérales, les articulations de l'édifice sont également soulignées par des éléments en granit: pilastres, entablements et encadrements en plein cintre des percements du premier niveau. La partie méridionale, correspondant à la nef, est percée de trois grandes fenêtres (deux du côté est, à cause du clocher) surmontées de trois ouvertures en demi-cercle. Chacun des bras du transept comprend au rez-de-chaussée une porte dont l'encadrement mouluré est terminé par une corniche sur consoles, avec une petite baie semi-circulaire au-dessus. Au niveau supérieur, les bras du transept ont une fenêtre en demi-cercle, avec un encadrement non mouluré dont la tablette présente des ressauts latéraux sur consoles. Les frontons triangulaires sont agrémentés d'une petite ouverture arrondie. Le chœur montre des percements semblables à la nef: trois grandes fenêtres au niveau inférieur (correspondant respectivement à la dernière travée du bas-côté, à la chapelle latérale et à la sacristie) et deux fenêtres en demi-cercle au niveau supérieur.

Du côté nord, l'avant-corps cache l'abside semi-circulaire. Un petit escalier placé contre le mur mène à la porte située au milieu du premier niveau. Une corniche sur consoles la surmonte et elle est flanquée de fenêtres en plein cintre. Une troisième, en demi-cercle, avec encadrement et tablette à ressauts latéraux sur console, est située au-dessus. Le fronton triangulaire est aussi percé d'une ouverture en demi-cercle. De part et d'autre de l'avant-corps, les sacristies sont éclairées par une fenêtre en plein cintre. Au-dessus de la toiture de l'avant-corps, trois fausses demi-fenêtres marquent l'arrondi des murs derrière lequel prend place la voûte en cul-de-four du chœur. La toiture est couverte de petites ardoises.

Description intérieure

Si l'église présente un abord plutôt sévère à l'extérieur, le contraste est grand avec la richesse décorative qui se manifeste à l'intérieur, où domine le style corinthien, du moins pour les parties les plus en vue, les bas-côtés étant traités plus simplement. Une voûte en berceau, interrompue par les lunettes des fenêtres hautes, couvre le vaisseau central et se termine en cul-de-four au-dessus de l'abside (fig. 286). Les croisillons du transept sont aussi couverts par une voûte en berceau, perpendiculaire à l'axe de l'église. Les bas-côtés sont voûtés d'arêtes. La croisée est surmontée d'une coupole sur pendentifs, de même que les chapelles latérales. Contrastant avec la finesse des parties hautes, le sol est recouvert de grandes dalles brutes de granit.

Le décor peint, basé sur des tons vieux rose, ocre et bleu, rehausse l'architecture (arcs doubleaux et croisées d'arêtes) ou la complète par une profusion d'éléments en trompe-l'œil: coupoles, voûtes à caissons, etc. Le faux marbre gris-blanc est largement utilisé. Dans son étude, May Rivier a décrit les décors figuratifs dont on ne connaît pas l'auteur (de l'entrée vers le chœur): «dans les fausses coupoles du vaisseau central: le roi David et sa lyre, Moïse et les Tables de la Loi, Abraham et son fils Isaac. Dans les lunettes de la nef: sainte Cécile, face à sainte Catherine (première travée); saint Théodule et saint Antoine l'Ermite (deuxième travée); un prophète (?) et sainte Anne (troisième travée). Dans les croisillons du transept, latéralement, les quatre Docteurs de l'Eglise latine: Ambroise ou Augustin et le pape Grégoire (ouest); Ambroise ou Augustin et Jérôme



Fig. 286. Monthey, église paroissiale de l'Immaculée Conception. Intérieur vers le chœur. Etat en 1994. Photo Martine Gaillard. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 267.

(est). A la croisée du transept: les quatre évangélistes, soit saint Luc et le taureau, saint Marc et le lion, saint Matthieu et l'ange, saint Jean et l'aigle. Dans les fausses coupoles du chœur: respectivement des angelots tenant des couronnes d'épines et de roses, et des angelots avec des couronnes d'épines et de clous. Dans les lunettes du chœur: saint Jacques le Majeur et saint André, saint Paul et saint Pierre. Au fond du chœur, dans le cul-de-four, derrière le maître-autel, trois grands tableaux: le Péché Originel, la descente de la Vierge Immaculée sur la terre et la Fuite du Paradis, avec, au-dessus, l'Arche de l'Alliance, la Porte du Ciel, la Tour de David, et enfin Dieu le Père avec la Colombe du Saint-Esprit»[69]. Quelques statues en plâtre complètent le décor: «dans le fond du chœur, nous voyons dans des niches trois statues figurant les Vertus théologales et leurs attributs: la Foi et le calice, la Charité et le cœur, et enfin l'Espérance et l'ancre. Elles sont surmontées de médaillons en bas-relief de stuc: la Vierge Marie, le Christ, saint Joseph. Les statues de sainte Cécile et saint Emile (patron de l'architecte, saint ne correspondant pas à la tradition valaisanne) s'élèvent dans le croisillon oriental, et celles de sainte Catherine et saint Jean à l'ouest»[70].

Les vitraux

Les fenêtres hautes n'ont que de simples vitrages blancs qui ont remplacé, en 1948, des grisailles du début du XX[e] siècle. Même si seuls certains sont signés et datés, les vitraux figuratifs du niveau inférieur proviennent vraisemblablement tous de l'atelier Etienne et Mouilleron, de Bar-le-Duc (Meuse). A droite de la nef, ils représentent successivement sainte Philomène (signé et daté 1899) et saint François de Sales. A gauche se voient saint Adrien (signé et daté 1898), offert par l'évêque de Sion Adrien Jardinier, le retour du fils prodigue (signé et daté 1896) et sainte Pétronille. Le vitrail en demi-rond du croisillon ouest du transept symbolise la Sainte-Famille. Celui de l'est représente saint Louis de Gonzague. Dans l'avant-chœur et le chœur, on trouve, à droite, sainte Thérèse puis le Mariage de la Vierge (signé et daté 1903), offert par l'avocat Joseph Durier, et, à gauche, sainte Agnès, puis la mort de Joseph, offert par Hélène Durier-Trottet en 1903. Une colombe du Saint-Esprit, par Edmond Bille, orne le haut de la coupole du transept. Dans la fenêtre à croisée de la tribune, masquée par l'orgue, se trouve une composition sur le thème de la Croix, due à Paul Monnier.

Le mobilier

Les autels

Le maître-autel. Le maître-autel de style néo-classique (fig. 287), «à la romaine», est une œuvre de David Doret[71]. Il a été installé pour la consécration de l'église, en 1855 ou peu avant. Les marbres



Fig. 287. Monthey, église paroissiale de l'Immaculée Conception. Maître-autel du marbrier David Doret, vers 1855. Etat en 1994. Photo Martine Gaillard. SBMA, Etat du Valais.

qui le composent sont gris-blanc, noir ou rouge. La table d'autel forme un avant-corps auquel mènent trois marches (depuis 1969, elle a été dissociée de l'ensemble et avancée vers les fidèles). Sur sa face, un épais socle, des colonnes latérales et un liseré, situé un peu au-dessous de la table, forment un cadre au motif décoratif central composé de guirlandes végétales. Deux retours, de part et d'autre de l'avant-corps, reprennent la même composition. Au-dessus, deux degrés encadrent le tabernacle qui prend place au centre de la composition. Un *tempietto* à six colonnettes le surmonte. Lors de la restauration de la fin des années 1940, la porte du tabernacle a été remplacée par une Vierge de pitié en émail, œuvre du Genevois MARCEL FEUILLAT, à qui l'on doit aussi le portail d'entrée au chœur.

Les autels latéraux. Les deux autels latéraux, dédiés à la Vierge du Rosaire (à gauche) et au Sacré-Cœur de Jésus (à droite), ont été installés une dizaine d'années après la consécration de l'église, soit vers 1865, dans des chapelles séparées des bas-côtés et du vaisseau central par des barrières en fonte assez semblables à l'appui de communion qui fermait à l'origine l'avant-chœur (fig. 288, 289).



Fig. 288. Monthey, église paroissiale de l'Immaculée Conception. Autel latéral gauche, dédié à la Vierge du Rosaire, œuvre des frères Gualino, vers 1865, intégrant une huile sur toile d'Emmanuel Chapelet datée 1855. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Les autels latéraux ont été réalisés par les frères Gualino. Ils sont formés d'une architecture de style néo-classique avec des colonnes en faux marbre gris-blanc et des chapiteaux corinthiens dorés. Un grand tableau prend place au centre de la composition, au-dessus du tabernacle. Sommant le tout, un attique à fronton curviligne contient un relief en plâtre. Au-dessus des autels, les coupoles sont décorées de toiles peintes par Emmanuel Chapelet[72]. Elles représentent, à droite, un Christ glorifié, avec, en médaillon aux écoinçons, quatre anges portant les instruments de la Passion, et, à gauche, une Sainte Trinité, avec aux écoinçons quatre anges, l'un avec un scapulaire, l'autre une étoile, l'autre des roses, le dernier un chapelet.

Les tableaux

Le tableau de l'autel latéral à droite. Le tableau est signé en bas à droite par Emmanuel Chapelet : «CHAPELET 1865» qui illustre l'apparition du Christ à sainte Marguerite Marie Alacoque d'après un modèle peint par Melchior Paul von Deschwanden pour le couvent de la Visitation de Soleure[73]. Huile sur toile (193 × 115 cm). Agenouillée



Fig. 289. Monthey, église paroissiale de l'Immaculée Conception. Autel latéral droite, dédié au Sacré-Cœur de Jésus, œuvre des frères Gualino, vers 1865, intégrant une huile sur toile d'Emmanuel Chapelet datée 1865. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

devant le Saint Sacrement disposé sur un autel, la sainte, vêtue en religieuse, a déposé à ses pieds un livre et une branche de lys blancs. Les mains jointes, elle lève les yeux vers le Christ qui apparaît dans une nuée, indiquant de sa main droite un cœur ardent sur sa poitrine. La scène se déroule dans une église néo-gothique qui présente, au-delà de l'autel, une grande baie à remplage ainsi qu'une paroi en bois sculptée de niches à dais contenant des statues. Cette architecture très développée est un modèle des possibilités techniques de Chapelet qui présente ici un fond particulièrement élaboré. Cette maîtrise de la composition confirme ce que la date du tableau affirme : il s'agit d'une œuvre réalisée à la fin de sa carrière. Le relief du fronton présente le Sacré-Cœur de Jésus. La scène du Repas du Christ avec les disciples d'Emmaüs prend place au couronnement.

Le tableau de l'autel latéral à gauche. Le tableau est signé en bas à droite par Emmanuel Chapelet : « E. CHAPELET 1855 ». Huile sur toile (193 × 114 cm). Assise, la Vierge apparaît dans une lumière dorée, elle retient sur son genou droit l'Enfant Jésus qui présente un chapelet en référence au vocable de cet autel du Rosaire. A ses pieds sont groupés sur la gauche trois angelots tandis qu'un quatrième semble jouer avec un pan du manteau bleu de la Vierge sur la droite. Le relief du fronton présente le triangle de la Trinité tandis que le couronnement accueille la Sainte Famille accompagnée de la colombe du Saint Esprit.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les fonts baptismaux[74]

Les fonts baptismaux sont de style baroque, 1708, le couronnement du début du XXe siècle (fig. 290). Bois de noyer et fer, pierre taillée et bouchardée pour le pied et la cuve (h. 364 cm (dont 117 de pied et cuve), diam. 116 cm). Couvercle partie verticale d'Alexandre Mayer[75], couvercle partie pyramidale et groupe sculpté par E. Como[76]. Offerts suite à un legs pieux de 250 florins, par Antoine de Vantéry (1655-1739) et sa troisième épouse Marie Christine Supersaxo[77]. Pied tripode en volutes feuillues, orné de motifs en pointes de diamant, tige en balustre. Cuve à larges godrons séparés sur le pourtour supérieur de motifs losangiques taillés en pointe de diamant. Le couvercle octogonal s'élève sur une base moulurée directement posée sur le rebord de la cuve. La partie verticale du couvercle est constituée de huit panneaux reliés par un soubassement orné de feuilles, interrompu par le socle des pilastres à motifs géométriques placés sur les angles. Les panneaux, bordés d'une bande ondée, reprennent tous le même décor, soit au centre un vase de type cratère, à fleurs disposées symétriquement, contenu dans une arcature à crossettes supérieures, réalisée en bande ondée, en haut et en bas un rectangle à bordure ondée contenant un motif losangique à cœur de fleur. Les pilastres sont constitués de feuilles dressées et soutiennent l'entablement qui reprend le motif du soubassement avec, en guise de chapiteau, un séraphin. Sur la corniche prend place la partie pyramidale du couvercle, signée « E. COMO SCUL. », huit facettes, décorées du même motif que les panneaux verticaux mais de forme trapézoïdale adaptée au plan incliné de cette partie. Les huit facettes accueillent, au sommet, un groupe sculpté représentant le baptême du Christ. La présence, à l'intérieur, d'un plafond fermant la partie verticale laisse penser que le couvercle était plat, avant l'intervention de E. Como, selon un type très répandu dont l'exemple le plus proche, plus récent de quelques décennies, est conservé à l'église de Muraz. Trois des panneaux (deux liés entre eux pour le vantail gauche et un seul pour le droit), avec le soubassement, s'ouvrent pour donner accès à la cuve baptismale. L'un des panneaux présente, à la place du bouquet de fleurs dans le vase, les armoiries des donateurs soit en I et IV Devantéry et en II et III Supersaxo dans leurs formes traditionnelles[78], avec un abondant lambris, casque surmonté d'une couronne portant en cimier une fleur de lys, brochant sur un phylactère lisse. Au-dessous prend place un pan de tissu frangé et noué aux extrémités supérieures ménageant deux zones lisses prêtes à recevoir une inscription. Cette pièce monumentale fait partie des derniers ouvrages réalisés par l'ébéniste Alexandre Mayer. On y retrouve l'essentiel des caractéristiques développées par le maître : l'équilibre rigoureux des différents éléments, un abondant décor sculpté voisinant des panneaux lisses dont la transition est assurée par des bandes noircies et ondées, un souci de précision pour le rendu des armoiries. La reprise du motif losangé chargeant la croix des armes Devantéry sur le pied et le bord de la cuve assure l'unité du tout non seulement dans la composition générale mais aussi dans le vocabulaire

ornemental choisi. Cet équilibre n'est, au premier coup d'œil, pas mis en péril par l'ajout, au début du XXe siècle du couronnement pyramidal.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les stalles et la chaire[79]

Les premières stalles documentées ont été payées à maître CHARLES POTTIER, en 1721[80]. Les stalles actuelles en noyer, placées au fond du chœur, sont l'œuvre de JOSEPH PERA et datent de 1861, comme d'ailleurs les buffets à étendards, placés de part et d'autre de l'entrée. Les stalles sont ornées de consoles à volutes et feuillages. La chaire, placée contre le pilier d'angle nord-ouest de la croisée du transept, pourrait être attribuée au même artisan. Elle est terminée en 1864. Son abat-voix a été supprimé en 1968. Elle respecte dans son ornementation le vocabulaire néo-classique de l'édifice. Sculptée dans du noyer, elle repose sur un balustre par l'intermédiaire d'un chapiteau corinthien. Trois faces de la cuve polygonale sont ornées de bas-reliefs représentant le Bon Pasteur, Moïse et saint Pierre.

Le clocher

Le clocher, dernier vestige de l'édifice qui a précédé l'église actuelle, est placé contre le bas-côté est, au niveau de la deuxième travée de la nef (fig. 291). Il a été commencé en 1707, ainsi qu'en témoigne la date inscrite sur la clé de l'arc du portail, et a été terminé l'année suivante par la flèche en tuf (actuellement lissée au ciment). Il se rattache à la tradition des «beaux clochers» du Chablais.



Fig. 290. Monthey, église paroissiale de l'Immaculée Conception. Couvercle des fonts baptismaux sculptés par Alexandre Mayer et datés 1708 (le couronnement pyramidal et le groupe sculpté datent du début du XXe siècle). Etat en 1978. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 272.

Une grosse réparation à la flèche a lieu en 1796[81]. Après l'incendie du 4 janvier 1895, toute la partie haute doit être réparée[82]. Cette date est rappelée sous la base de la flèche, en façade sud.

Le rez-de-chaussée, voûté en berceau plein cintre, servait d'accès à la chapelle Paernat, contre laquelle le clocher a été construit. Le portail nord n'était pas fermé par une porte. La niche qui le surmonte contenait peut-être à l'origine des armoiries. Le bénitier de 1711 à droite en entrant, ainsi que la porte murée du fond, surmontée d'une inscription, rappellent cette chapelle démolie (voir plus bas).

Le rez-de-chaussée forme un socle sur lequel s'élève, après un étroit ressaut, la tour. Un étroit escalier intérieur, ménagé dans l'épaisseur occidentale du mur, mène aux niveaux supérieurs. Il est éclairé par un petit jour en façade nord. Le premier étage possède une fenêtre à l'est. Un second



Fig. 291. Monthey, église paroissiale de l'Immaculée Conception. Clocher élevé en 1707. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 273.

percement, vers ce qui était à l'origine le chœur de l'église (il est de nos jours au nord) devait permettre au marguillier de synchroniser la sonnerie des cloches avec la cérémonie religieuse. Le deuxième étage est éclairé par une fenêtre au nord. Une ouverture à l'ouest permettait d'accéder au comble de l'église. Une fenêtre est ménagée dans le mur est du troisième étage qui abrite l'ancienne horloge, installée par la maison «JAK. MÄDER», d'Andelfingen, en 1895, celle commandée en 1886 à ALPHONSE PERRIN, de Morez (Jura français)[83], ayant disparu dans l'incendie du clocher. Les quatrième et cinquième niveaux, peu élevés, sont éclairés respectivement par le sud et par l'est. On accède ensuite au beffroi, délimité à l'extérieur par un cordon. Il s'ouvre sur les quatre côtés par une large baie en plein cintre et contient sept cloches, disposées sur trois niveaux successifs (les deux plus grandes au bas, les trois moyennes au milieu, les deux petites au haut) dans une structure métallique.

La flèche actuelle commence sur un volume pyramidal qui se transforme en flèche octogonale avec quatre lucarnes à la base et une autre, plus haut, du côté est. Contre chaque lucarne est placé un des cadrans de l'horloge. La flèche est surmontée d'une croix en ferronnerie.

Les cloches

Les sept cloches ont été fondues par la maison RUETSCHI, à Aarau, en 1895, à la suite de l'incendie du beffroi qui a endommagé les cinq qui existaient alors. Elles ont été installées dans une nouvelle structure en métal. Les précédentes ne sont quasiment pas connues. Une trace ténue peut éventuellement être trouvée dans la décision de fondre la grande cloche de Collombey, en 1677. Les autorités s'adressent en effet au maître lorrain MICHAEL JOLY qui avait déjà fondu la petite de l'hôpital de Monthey, probablement de la chapelle de celui-ci, en 1645[84]. Des cloches sont ensuite fondues en 1739 par le Genevois DUCRAY[85]. En 1839, une nouvelle cloche est fondue pour le prix de 728 livres, duquel sont déduits les apports en métal de la cloche Paernat, de celle du château et d'autres menus objets[86].

Les anses des sept cloches présentent la forme de corps d'anges.

1. (do 3, diam. env. 156 cm). Sous un rinceau végétal qui orne le col se déroule une première inscription, sur une ligne: «ADRIANO EPISCOPO SEDUNENSI, E MONTHEOLO, 1895». Au-dessous se déroule une arcature décorative néo-gothique. Le vase porte, de part et d'autre, une Vierge en majesté surmontant l'inscription: «MARIA IMMACULATA / IPSA CONTERET CAPUT TUUM . GEN . III . 14 . / PATRINI: I . M . DETORRENTE, PRAESES BURGESIAE CIVITATIS . / CAELINA DE WERRA, NATA DETORRENTE .» et un écu aux armes de Monthey surmontant: «NOBILIS BURGESIA MONTHEOLI . / CIVES VOCO». Au-dessous se placent quelques filets. Le nom du fondeur est inscrit sur la panse: «FONDEURS RUETSCHI & Co AARAU . 1895 .».

2. (mi 3, diam. env. 124 cm). Sous un rinceau végétal qui orne le col se déroule une arcature décorative néo-gothique. Le vase porte, de part et d'autre, une Crucifixion accostée de «MARIA – MAGDALENA .», surmontant l'inscription: «VENITE EXULTEMUS DOMINO JUBILEMUS DEO SALUTARI NOSTRO .» et «PATRINI: I . I . DONNET, SUB PRAEFECTUS DESENI, / MARIA CAELESTINA BARLATEY . 1895 .». Au-dessous se placent quelques filets. Le nom du fondeur est inscrit sur la panse: «FONDEURS RUETSCHI & Co AARAU . 1895 .».

3. (sol 3, diam. env. 103 cm). Sous un rinceau végétal qui orne le col se déroule une arcature décorative néo-gothique. Le vase porte, de part et d'autre, une Crucifixion surmontant l'inscription: «ANNUNTIATIO . / AVE MARIA GRATIA PLENA .» et «PATRINI HENRICUS ZUMOFFEN, DEPUTATUS MI CONSILII / MARIA THERESIA DETORRENTE . 1895 .». Au-dessous se placent quelques filets. Le nom du fondeur est inscrit sur la panse: «FONDEURS RUETSCHI & Co AARAU . 1895 .».

4. (la 3, diam. env. 91 cm). Sous un rinceau végétal qui orne le col se déroule une arcature décorative néo-gothique. Le vase porte, de part et d'autre, une Crucifixion surmontant l'inscription: «IOSEPHINE / MON PERE PARDONNEZ LEUR!» et «PAR: AUG . COTTET, DES NEYRES, ANC . CONSEILR / MAR: MARIE FRANC 1895». Au-dessous se placent quelques filets. Le nom du fondeur est inscrit sur la panse: «FONDEURS RUETSCHI & Co AARAU . 1895 .».

5. (si 3, diam. env. 82 cm). Sous un rinceau végétal qui orne le col se déroule une arcature décorative néo-gothique. Le vase porte, de part et d'autre, une Crucifixion surmontant l'inscription: «MONIQUE / DEMANDEZ ET VOUS RECEVREZ» et «PAR, IOSEPH DURIER / MARIE ELENE DURIER

NEE TROTTET». Au-dessous se placent quelques filets. Le nom du fondeur est inscrit sur la panse: «FONDEURS RUETSCHI & Co AARAU . 1895 .».

6. (do 4, diam. env. 75 cm). Sous un rinceau végétal qui orne le col se déroule une arcature décorative néo-gothique. Le vase porte, de part et d'autre, une Crucifixion surmontant l'inscription: «ANNE . / QUE VOTRE NOM SOIT SANCTIFIE!» et «PAR THEOPHILE CHARRET / CONSEILR MUNICIPAL / MAR . ROSALIE CHARRET, NEE POCHON, 1895». Au-dessous se placent quelques filets. Le nom du fondeur est inscrit sur la panse: «FONDEURS RUETSCHI & Co AARAU . 1895 .».

7. (ré 4, diam. env. 69 cm). Sous un rinceau végétal qui orne le col se déroule une arcature décorative néo-gothique. Le vase porte, de part et d'autre, une Crucifixion surmontant l'inscription: «ALOYSIA . / LAUDETE PUTTI DOMINUM» et «CLAUDE PERNOLLET CONSEILR MUNICIPAL / JULIE PERNOLLET NEE SEINGRE / 1895». Au-dessous se placent quelques filets. Le nom du fondeur est inscrit sur la panse: «FONDEURS RUETSCHI & Co AARAU . 1895 .».

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Ostensoir. Style Second Empire, en forme de soleil, seconde moitié du XIXe siècle (fig. 292). Sans poinçons. Métal doré, pierres en verre transparent, boîte en carton, doublée de tissu (h. 108 cm). Pied carré posé sur quatre volutes aux angles, orné sur la face d'une Sainte Cène, sur le dos de l'Agnus Dei. Les côtés reçoivent chacun une petite statue représentant Moïse à droite et saint Jean-Baptiste à gauche. Tige figurée par un ange en ronde-bosse, debout sur un nuage étoilé, indiquant l'hostie de la main droite. Custode ornée de vingt-trois pierres en verre transparent entourée de volutes de nuage issues de gerbes de blé et ornée de chérubins, rayons réguliers en soleil, au sommet une croix fleuronnée gravée de motifs géométriques. Cet exemplaire est exceptionnel par sa taille, comme celui de l'église paroissiale de Saint-Gingolph, dont il partage l'iconographie du pied et la tige travaillée en statue d'ange, il est directement influencé par un modèle réalisé par l'orfèvre parisien Jean Charles Cahier, diffusé dès 1822[87].

Calice (sans patène, avec étui d'origine). Style néo-classique, 1827. Poinçon du maître Joseph



Fig. 292. Monthey, église paroissiale. Ostensoir, par un maître anonyme, seconde moitié du XIXe siècle. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Heinrich Mussmann et de la ville d'Augsbourg[88]. Argent partiellement doré, émail, pierreries, étui en cuir doublé de toile cirée (h. 28,7 cm). Ce calice a été offert par un certain Adrien Torrenté d'après l'inscription en lettres dorées sur le couvercle de l'étui: «EX DONO / DNI AD: TORRENTE CIVIS / MONTHEOLI». Pied circulaire à double ressaut, bordé d'une frise de palmettes, orné de trois médaillons bordés de pierreries, représentant la Crucifixion, le Christ et sainte Véronique, le Christ aux outrages, séparés par trois motifs mêlant raisins, épis de blé et roseaux travaillés en ajour. Tige constituée d'un nœud en urne à motif néo-classique. Coupe légèrement évasée, fausse coupe reprenant les motifs du pied, avec trois médaillons représentant le jardin des Oliviers, l'arrestation de Jésus et le Christ à la colonne.

Romaine Syburra-Bertelletto

L'ancienne chapelle Saint-Jean-Baptiste, dite «chapelle Paernat»

Le 6 mai 1444, Pierre Paernat, fils de Robert, secrétaire et trésorier du duc de Savoie, dote une chapelle à l'hôpital de Monthey, sous le vocable de la Vierge, de Saint-Jean-Baptiste, de Sainte-Catherine et autres saints, après avoir passé des accords avec le curé de Collombey quant à sa desservance en 1438[89]. En 1475, le prieur du couvent des Carmes de Géronde, en remerciement de l'accueil régulier de la famille Paernat, offre à leur chapelle des reliques importantes[90]. Des reconnaissances de 1519 donnent le vocable de la Vierge, de la bienheureuse Catherine et des saints Jean-Baptiste, Sébastien, Christophe, Laurent et Félix[91]. En 1626, en récompense des services rendus par Barthélémy Paernat, le duc Charles-Emmanuel fonde dans cette chapelle une messe perpétuelle[92], dont la rente sera versée jusqu'en 1792. En 1656 a lieu une réfection de l'édifice, ainsi que le rappelle l'inscription gravée sur le linteau de la porte, actuellement intégrée au bas du clocher. Sur les relevés de 1696, la chapelle Paernat est accolée à l'est de l'église[93]. Sa charpente est réparée en 1715 par des «bernois»[94], probablement à la suite de l'incendie de l'église, l'année précédente. Le 2 janvier 1810, le bénéfice Paernat est intégré à la fabrique de l'église, en particulier parce que la famille ne parvient plus à assumer cette charge après la chute de l'Ancien Régime[95]. Dans une lettre antérieure, le curé précisait encore que l'espace de la chapelle empêcherait la construction d'une nouvelle église contre le clocher ancien, ainsi qu'on en discutait alors[96]. Dans sa *relatio status* de 1822, le recteur indique un vocable de la Vierge, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Blaise et de Saint-Ours. Elle a donc perduré sous forme de chapelle architecturale jusqu'au milieu du XIXe siècle. Elle est alors démolie et son souvenir n'est conservé que par quelques fragments architecturaux.

A l'intérieur du clocher, à droite en entrant, un bénitier porte l'inscription suivante: «R . P . F . R . IHS 1711» (il s'agit probablement de l'abréviation de Reverendus Petrus Franc Rector. Ce Pierre Franc est en effet nommé par l'évêque recteur de la chapelle Paernat, sur présentation du patron Joseph Paernat, le 9 juillet 1711[97]) et, au fond, une porte avec encadrement mouluré en doucine, reste de l'entrée à la chapelle des Paernat, indique les millésimes 1444 et 1656, ainsi que l'inscription suivante de part et d'autre d'armoiries effacées: «NOBILIUM – PAERNAT / AB ANNO – FUND[ATION]IS / REPAR[A]TUM A[NN]O – 1444 / 16 – 56» (malgré le saut de ligne, la date de 1444 doit vraisemblablement se lire après AB ANNO FUNDATIONIS).

Appréciation

En soi, l'église de Monthey peut être considérée comme une très belle réussite architecturale, équilibrée et soignée jusque dans les détails de son décor. Pour la région, elle forme un exemple rare de style néo-classique bâti sur le type basilical et elle se trouve à ce titre relativement unique dans un moment charnière en Valais, entre une tradition alpine finissante encore très baroque, même si elle est parfois teintée de classicisme, et une architecture néo-médiévale qui fera florès dans la seconde moitié du XIXe siècle et dont Emile Vuilloud lui-même sera l'un des chantres (par exemple à l'église paroissiale de Collombey).

LA CURE
(rue de l'Eglise 3, 5 et 7)

Historique[98]

Le 11 septembre 1805, le Conseil municipal obtient le soutien d'une large majorité des Montheysans pour la reconstruction de l'église et de la cure. L'église devra attendre, mais le curé Pierre François Gard (à Monthey de 1800 à 1822) obtient assez vite une nouvelle habitation. L'ancienne cure, que l'on jugeait en mauvais état (même si des travaux y avaient été effectués au début des années 1790[99]) et que les citoyens préfèrent démolir, se situait à l'ouest de l'église, approximativement à l'embranchement de la route de la vallée d'Illiez. Il s'agissait probablement de l'ancien hôpital médiéval, ce qui expliquerait en particulier la construction d'un nouvel édifice hospitalier quasiment dès l'installation du curé à Monthey. La construction d'un hôpital fait d'ailleurs partie des exigences de la visite de 1708, en parallèle à la demande de bâtir une cure (demande qui ne s'est donc probablement traduite dans les faits que par une rénovation de l'hôpital médiéval); de plus, dans les actes de la visite de 1739, la cure est indiquée comme appartenant à la fondation de l'hôpital.

Le nouveau bâtiment est construit au nord de l'église, le long de la route principale qui menait à

Collombey avant la nouvelle « percée » de 1932. Il est composé de trois habitations indépendantes, mais contiguës, permettant le logement du curé, au sud, du vicaire (bénéfice fondé en 1803 avec nomination d'un premier titulaire l'année suivante), au centre, et du recteur, au nord. Le gros œuvre de la nouvelle construction est terminé en 1806, date fournie par les ancres des tirants métalliques près des angles des façades sud et est. Les finitions n'ont pas dû trop tarder si l'on pense à la date de 1807 inscrite sur un fourneau en pierre ollaire de l'appartement du curé. Nous ne possédons malheureusement aucun document sur la construction de la nouvelle cure. En 1950, sous la direction de l'architecte montheysan Albert Baillif, l'édifice est rénové. C'est alors, en particulier, que sont créées les deux galeries à arcades de la façade ouest, en remplacement de galeries en bois et de tour-latrines.

Description

La nouvelle cure est un vaste édifice de trois niveaux sur caves, couvert d'une toiture à croupes relevée par de petits coyaux (fig. 293). La façade principale, à l'est, présente une symétrie révélant la contiguïté des trois unités indépendantes, avec onze travées réparties 4-3-4. Toutes les parties architecturées sont en calcaire de Collombey. Les fenêtres sont rectangulaires, avec un encadrement simple. Les portes d'entrée, auxquelles mènent des emmarchements en pierre, occupent les travées 4-6-8. Celle du centre se termine par un arc en anse-de-panier, dans un encadrement adouci par un quart-de-rond, lui-même pris dans un cadre architectural en bossage surmonté d'une corniche moulurée. La menuiserie de la porte, avec une moitié inférieure décorée d'un maillage en creux, est contemporaine de l'encadrement. Les portes latérales, de style Louis XV, sont rectangulaires, dans un encadrement adouci par un quart-de-rond et surmonté d'une corniche. Les percements de la façade nord ne sont pas disposés symétriquement : deux fenêtres doubles et une simple au premier niveau, deux simples au deuxième et trois simples au troisième. La façade sud montre quatre travées de fenêtres. Au rez-de-chaussée, la deuxième depuis l'est a laissé la place à une porte permettant au curé d'accéder directement à la sacristie de l'église. Au centre du deuxième étage, un cadran solaire a été peint en 1839-1840[100], dans un cadre en trompe-l'œil. Il a été restauré en 1951. La façade ouest de l'habitation du curé est dissymétrique, avec quatre travées de fenêtres aux étages, des portes et fenêtres au rez-de-chaussée. Les deux autres habitations demeurent en retrait pour laisser la place à deux galeries superposées, sur un socle maçonné percé de fenêtres et de portes diverses. Chaque galerie est ouverte par cinq arcades en anse-de-panier retombant sur des colonnettes toscanes, entre lesquelles prend place un garde-corps en ferronnerie. Un plafond plat les couvre. Autrefois, une galerie à garde-corps en bois courait au niveau du deuxième étage, au-dessus de trois tours-latrines. Notons qu'alors l'habitation du curé était marquée aux angles par des chaînes peintes.

L'intérieur a été largement remanié. Il présente tout de même quelques boiseries anciennes et, à l'étage de l'habitation du curé, un fourneau en pierre ollaire rond, à trois niveaux, daté 1807 et portant les armoiries de Monthey.



Fig. 293. Monthey, cure construite en 1805, rue de l'Eglise 3, 5 et 7. Vue de l'est. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

LA CHAPELLE DE L'ANNONCIATION, DITE « CHAPELLE DU PONT » (562.023/122.317)

Historique

La chapelle du Pont aurait été fondée dans les années 1490 sous le vocable de la Vierge (le vocable précis de l'Annonciation n'apparaît qu'après la reconstruction de la fin du XVIIIe siècle)[101]. Elle est mentionnée pour la première fois en 1497[102]. Son fondateur paraît être François Concilii (vers 1462-après 1523), bourgeois de Monthey. Celui-ci est en effet mentionné comme tel lorsqu'il augmente la dotation de la chapelle en 1523[103]. Ce n'est probablement pas un hasard si un François Concilii – peut-être le même personnage – se trouvait en charge des travaux lors d'une première tentative, non aboutie, de déplacement du cours de la Vièze au sud de la colline du Château-Vieux, en 1486[104]. Dans les actes, la position de la chapelle oscille entre *prope pontem* (dotation de 1523, dotation de 1538[105], visite de 1627) et *ultra pontem* (lettre de 1497, visite de 1623). Par rapport à sa position actuelle, elle se trouvait peut-être de l'autre côté de l'ancien cours de la Vièze (*ultra pontem* par rapport au bourg). Des murs qui y ont été découverts en fouilles pourraient être attribués à cet édifice[106]. Elle a été reconstruite (rénovée?) en 1673, si l'on en croit la souscription de 1775 par Anne Summermatter, épouse d'Anton Lambien, gouverneur de Monthey, et Marie Madeleine du Fay, épouse de Jean Devantéry, châtelain de Monthey[107]. Elle est alors du côté bourg de la Vièze, comme on peut le voir sur le relevé de Roverea, daté 1726[108]. A noter l'existence d'un bénitier, à droite en entrant, portant la date 1776 au-dessus de la vasque, et sur celle-ci, 1684. Il semble qu'elle a déjà passé alors sous le patronat de la Bourgeoisie. Elle est affectée au rôle de chapelle de l'hôpital, probablement dès la construction de celui-ci à ses côtés, même si cet état de fait n'apparaît que dès les visites du XIXe siècle. Elle subit quelques dommages lors de l'inondation de 1726, ainsi que le rappelle l'inscription conservée sur son côté ouest, et doit être réparée en 1727-1728. On profite des travaux en cours pour renouveler son couvrement en tavillons, dans leur majeure partie en chêne[109], alors que ce sera essentiellement du mélèze lors de la reconstruction de la fin du XVIIIe siècle. Son état pousse les autorités à projeter une reconstruction pour laquelle elles lancent une souscription au printemps 1775. A la fin avril de la même année, l'ancien édifice est démoli et le mois suivant les fondements du nouveau sont montés, légèrement plus au sud puisque le porche occupe une partie de l'emplacement de la précédente chapelle. Dans les comptes de la chapelle, on mentionne un maître-maçon Etienne, avec qui a été convenu un prix fait[110]. Selon Gaëtan Cassina, il s'agit vraisemblablement d'Etienne Trélanche, ou Trelantio, du bourg d'Orta, dans le diocèse de Novare[111]. Celui-ci a également construit la maison d'Etienne Louis Macognin de la Pierre, à Saint-Maurice. Nous ne savons toutefois pas si les plans de la chapelle peuvent lui être attribués. Le compte final pour la construction de la chapelle est rendu en février 1782 et celle-ci a donc probablement été terminée en 1781 ou peu avant[112]. L'édifice a coûté environ 7200 florins (28800 batz), dont 3515 au maître-maçon, 742½ pour la « façon de l'autel » et 82½ pour la dorure de celui-ci.

Il y a probablement eu une rénovation en 1840, date qui figure sur la toiture de l'édifice[113], et une autre, importante, en 1938[114]. Une ceinture de béton est alors placée dans le comble afin d'empêcher l'écartement de fissures existantes, et les décors peints, ainsi que le maître-autel, sont retouchés. Elle devient chapelle ardente par décision du Conseil municipal de novembre 1972. Les bancs sont alors supprimés. La chapelle est classée MH en 1976 et l'édifice est restauré par étapes au cours des décennies suivantes, les travaux sur les objets d'art et le maître-autel intervenant en 1999[115].

Description extérieure

La chapelle est composée d'une nef rectangulaire de trois travées, aux angles fortement arrondis, terminée par un chœur formé d'une travée droite et d'une abside semi-circulaire (fig. 293, 294). Un petit porche couvert d'une demi-toiture à l'impériale précède l'entrée. Voûté d'arêtes, il est porté par deux colonnettes toscanes, en calcaire de Saint-Triphon, posées sur des socles et par des pilastres engagés formant l'encadrement de l'entrée (fig. 296). Celle-ci est fermée par une porte à deux battants placés sous un tympan de menuiserie décoré de panneaux disposés en éventail. Les grandes dimensions de l'entrée devaient probablement permettre aux fidèles restés à l'extérieur

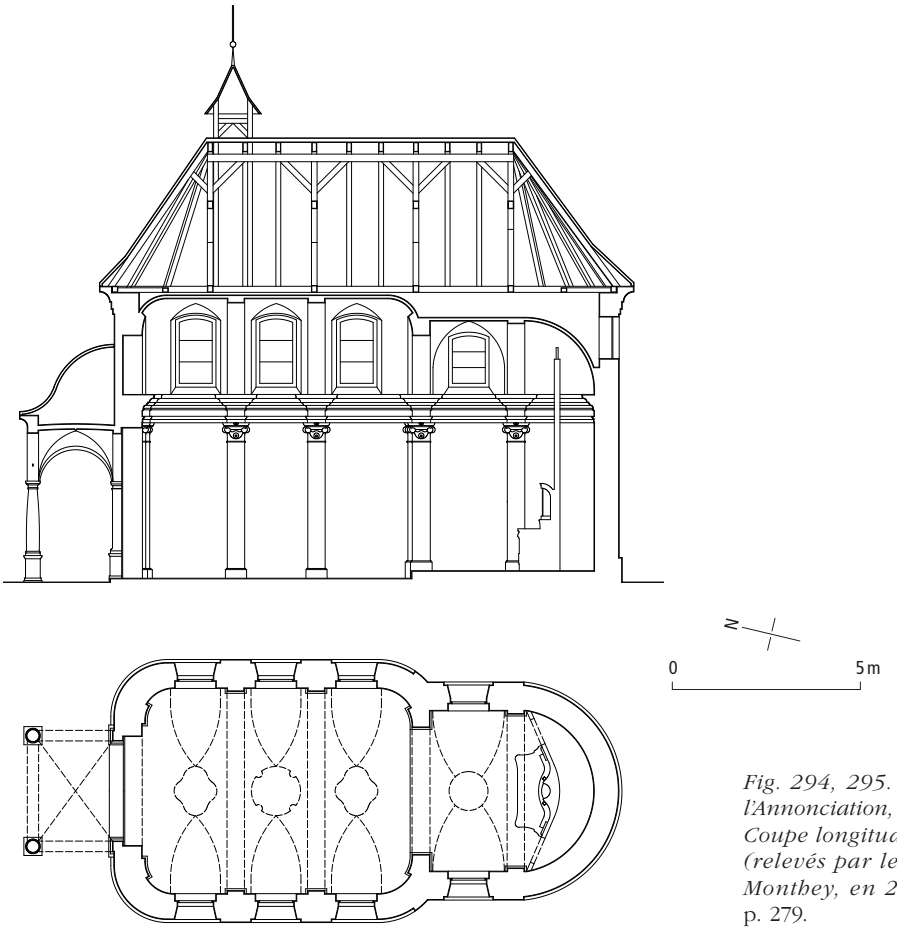


Fig. 294, 295. Monthey, chapelle de l'Annonciation, dite «chapelle du Pont». Coupe longitudinale vers l'est et plan (relevés par le bureau Roland Gay, Monthey, en 2005). 1:200. – Texte p. 279.

de participer au mieux aux cérémonies. Les battants sont décorés de panneaux chantournés de style rococo, sur un soubassement quadrillé en losanges. Au centre de chacun d'eux, une grille ouvragée permet d'observer l'intérieur de l'édifice pour un instant de recueillement lorsque la chapelle est fermée. Trois fenêtres très haut placées et fortement ébrasées percent les façades latérales de la nef, entre les lésènes qui marquent les travées intérieures. De même, une quatrième, de dimensions plus modestes, éclaire la travée droite du chœur. L'abside est aveugle. Sous la corniche existe un petit passage quadrangulaire qui permet d'accéder au comble. La toiture à croupes et légers coyaux suit les ondulations de la façade. Un petit clocheton en émerge à l'extrémité nord du faîte. Sur la façade ouest, entre les lésènes de la travée centrale de la nef, une inscription rappelle les débordements de la Vièze, en 1726, et les travaux de correction de son lit: «IHS / 6 . IVL[II] . 1726 . INVNDAVIT / VIESIA . AVSPICE B[EATA]: V[IRGINE]: / MARIA INCHOATVS NOVVS / ALVEVS 15 . AVG[VSTI] . EIVSDEM / ANNI . FINITVS 1728».

Description intérieure

L'intérieur est rythmé par des pilastres à chapiteaux ioniques qui supportent un entablement continu sur lequel est posé le couvrement (fig. 297). L'absence totale d'ouvertures jusqu'à l'entablement est frappante. L'éclairage se fait au niveau du couvrement, par des fenêtres dont les lunettes coupent les voûtes en berceau de la nef et du chœur. L'abside est couverte d'un cul-de-four. Des doubleaux légèrement marqués divisent les travées, mais, du fait de l'arrondi des angles de la nef et de l'incurvation des extrémités de la voûte, ceux qui terminent le voûtement se confondent avec l'arc de chœur



Fig. 296. Monthey, chapelle de l'Annonciation, dite « chapelle du Pont », construite entre 1775 et 1781, probablement par le maître-maçon Etienne Trélanche. Entrée et porche, vus du nord. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 279.

d'un côté et, de l'autre, avec un arc arrondi plaqué contre la paroi d'entrée, retombant sur les pilastres posés « de biais ».

Sur l'arc surmontant l'entrée, un cartouche en stuc porte l'inscription « AVE, MARIA, GRATIA / PLENA . ». Sur l'arc de chœur, un second cartouche présente les armes de Monthey. Des médaillons peints meublent les voûtes des trois travées de la nef : une scène de naufrage avec l'inscription « RESPICE STELLAM INVOCA MARIAM », des fidèles se réfugiant symboliquement sous la protection de la Vierge « SVB TVVM PRAESIDIVM CONFVGIMVS », et le Mariage de la Vierge. Un quatrième médaillon orne la voûte de la travée droite du chœur et présente la colombe du Saint-Esprit entourée de quatre têtes d'anges.

Le mobilier

Le retable

Retable de style rococo, entre 1779 et 1783 (fig. 298). Maçonnerie recouverte de stucs marbrés et polis agrémentés de dorure et d'argenture avec des laques colorées. Maître gypseur Boniface Rauch et maître-doreur Albasini[116]. Ce retable fait partie des rares exemples de style rococo conservés dans le Valais romand, avec celui de la chapelle de la Bâtiaz à Martigny (entre 1752 et 1760, avant 1771).

Le tombeau. Le tombeau aux faces incurvées et galbées est orné sur le devant du monogramme du Christ rayonnant et doré. La table en suit le plan en courbes et contre-courbes. L'unique gradin porte, au centre, une importante niche contenant, depuis la restauration de 1938[117], une Pietà. La croix qui sommait cette niche a disparu. Au-dessus s'élève le registre principal au plan légèrement courbe,



Fig. 297. Monthey, chapelle de l'Annonciation, dite « chapelle du Pont ». Intérieur vers le chœur. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 280.

contenant le tableau pris dans un encadrement doré agrémenté d'éléments rococo aux angles et au centre de baguettes latérales. L'entablement est assuré par un fronton à volutes interrompues accueillant au centre un médaillon aux armes de Monthey accompagné d'un décor de volutes dorées. De part et d'autre du fronton, sortant des pots à fleurs disposés en amortissement, des chutes de fleurs et fruits polychromes flanquent la partie supérieure du registre principal. De la couronne qui somme les armoiries de Monthey s'élève un Enfant Jésus au nimbe crucifère, le globe dans la main gauche et bénissant de la main droite. Cette figure travaillée en ronde-bosse assure ainsi la transition avec le couronnement sommé d'un pot à fleur avec chutes de fleurs latérales et flanqué de deux angelots assis de part et d'autre en amortissement. Au registre inférieur, le retable est complété latéralement par deux arcs trilobés ménageant un accès à l'arrière de l'autel, utilisé comme sacristie. Ce dispositif, supportant respectivement des statues de la Vierge et de saint Jean, unifie le fond du chœur déjà fortement souligné par l'imposante modénature de la corniche.

Le tableau. Par un artiste non identifié, est contemporain du retable. Huile sur toile (176 × 107 cm). Il représente, dans une composition traditionnelle, l'Annonciation, vocable de la chapelle. Sur la droite, Marie, agenouillée sur un Prie-Dieu, est interrompue dans sa lecture par l'ange Gabriel tenant dans sa main une branche de lys blancs. Cette apparition sur la gauche induit au corps de la Vierge une rotation fort bien rendue par le plissé compliqué de ses vêtements. Dans la partie supérieure, au centre, vole la colombe du Saint-Esprit accompagnée de deux chérubins tandis que, sur la droite, est drapé un rideau rouge. La qualité de l'exécution et de la composition n'ont rien perdu malgré des surpeints dus à une intervention



Fig. 298. Monthey, chapelle de l'Annonciation, dite «chapelle du Pont». Retable monté par Boniface Rauch, gypseur, et Albasini, doreur, entre 1779 et 1783. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 281.

de restauration du XXe siècle probablement. Par la justesse de sa composition, le tableau complète habilement le retable, accentuant la place centrale des armoiries de Monthey, justement disposées au-dessus de l'apparition du Saint-Esprit, donnant l'illusion d'une source lumineuse provenant de l'écu.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les statues

Pietà. Jean II de Bolaz de Vevey vers 1490 ou copie du XVIIe siècle[118] d'après un original perdu de sa main[119], bois polychrome partiellement doré (h. 58, l. 38 cm). Cette Pietà est un objet de piété qui a toujours eu sa place dans la chapelle malgré les reconstructions successives. S'il s'agit bien d'un travail de Jean II de Bolaz, elle est ainsi un témoin de la première chapelle édifiée à la fin du XVe siècle. Une copie baroque aurait très bien pu être exécutée lors de la reconstruction de la chapelle en 1673, en remplacement de l'original gothique en mauvais état de conservation. Pour l'heure, aucune recherche n'a pu départager ces deux dates de réalisation. Vêtue d'une longue robe rouge, d'un manteau doré doublé de bleu formant voile sur sa tête, la Vierge est assise en position frontale face au fidèle. Elle retient de la main droite les jambes du Christ mort. Couché sur les genoux de sa mère, le Christ sans vie laisse pendre en arrière sa tête encore ceinte de la couronne d'épines. Son bras droit tendu verticalement vers le sol fait pendant à ses jambes de part et d'autre des genoux de la Vierge, tandis que sa main gauche est rapportée sur son perizonium doré retenu par une corde.

Statues de la Vierge et de saint Jean. Style baroque, fin du XVIIe – début du XVIIIe siècle. Bois polychrome et partiellement doré (Vierge h. 99 cm, saint Jean h. 104 cm). De part et d'autre du retable, au-dessus des passages vers l'arrière du chœur, se

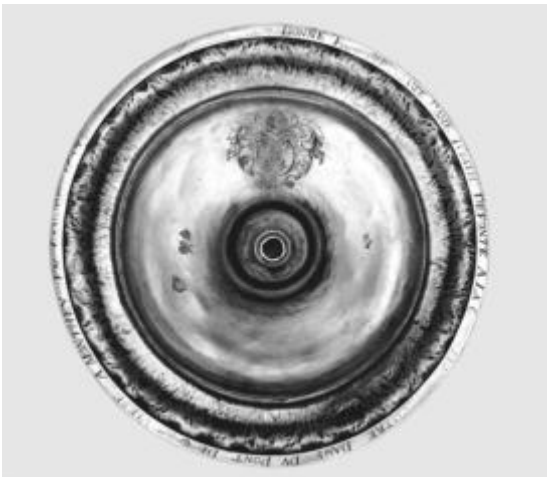




Fig. 299, 300. Monthey, chapelle de l'Annonciation, dite «chapelle du Pont». Calice, offert entre 1690 et 1698 par Judith de Fonte, poinçons non identifiés, fin du XVII^e siècle, avec détail de l'inscription sous le pied. Etat en 2007. Photos Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

dressent, à gauche, la Vierge et, à droite, saint Jean. Ces deux statues baroques, alors identifiées comme Marie-Madeleine et saint Jean, ont été installées à cet emplacement lors des travaux de restauration de 1938[120]. A cette occasion, une paire de statues en plâtre est supprimée. Aujourd'hui disparues, celles-ci étaient probablement contemporaines du retable dont elles assuraient l'unité stylistique actuellement rompue par la présence des deux pièces baroques. Cette substitution explique l'incohérence iconographique créée par la présence de la Vierge et de saint Jean mieux adaptée à une poutre de gloire, peut-être celle de l'ancienne église de Monthey. Si cette hypothèse se vérifie, il pourrait bien s'agir des deux statues offertes avec le crucifix par Antoine Devantéry (1655-1739), pour la somme de 168 florins 9 sols, en 1699[121].

Romaine Syburra-Bertelletto

Le trésor de la sacristie

Les vases liturgiques

Calice (sans patène). (Conservé à la sacristie de l'église paroissiale). Style Louis XIV, fin du XVII^e siècle (fig. 299, 300). Argent, coupe dorée à l'intérieur (h. 27,4 cm). Calice offert entre 1690 et 1698 par Judith de Fonte[122], d'après l'inscription gravée, partiellement effacée, sous le pied : «DONNE PAR VERTVEVSE DAME IVDITH DE FONTE A LA CHAPELLE NOTRE DAME DV PONT DE LA VIESE A MONTHEY EN L'ANNEE 16 [?]». Les armes parlantes[123] sont gravées sous le pied. Poinçons sous le pied et sur le rebord ainsi que sur le nœud, non identifiés «TTG», «C» couronné, «A». Pied circulaire, lisse, bordé d'une frise de palmettes sur fond amati. Tige à deux bagues perlées et à nœud ovoïde orné de chutes de fruits alternant avec des chérubins. Coupe en tulipe sans fausse coupe avec intérieur et bord doré.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les ex-voto

Les murs de la chapelle sont ornés de huit ex-voto (fig. 301), quatre autres étant conservés dans les collections du Vieux-Monthey. L'inventaire national réalisé pour la Société suisse des traditions populaires (SSTP) sous la responsabilité d'Ernest Baumann en dénombrait quatorze en 1943[124]. Plusieurs invocations sont adressées par des personnes



Fig. 301. Monthey, chapelle de l'Annonciation, dite «chapelle du Pont». Ex-voto peint à l'huile sur toile par Emmanuel Chapelet, 1822. Etat en 2014. Photo Michel Martinez. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 284.

malades et alitées. La présence de flacons de médicaments et autres cuillers disposés sur la table de nuit illustre le recours à la dévotion lorsque la médecine est impuissante, scène particulièrement adaptée dans cette chapelle rattachée à l'hôpital depuis le début du XVIIIe siècle.

1. *Ex-voto à la Vierge de l'Annonciation*. Emmanuel Chapelet, 1822. Inscription au bas à droite : «EXVOTO 1822/ CHAPELET PINXIT». Huile sur toile (34 × 31 cm). Inventaire de la SSTP no 10035. – 2. *Ex-voto à la Vierge*. 1835. Inscription au bas à gauche : «EXVOTO /1835». Huile sur toile (43 × 35,5 cm). Inventaire de la SSTP no 10038. – 3. *Ex-voto à la Vierge*. 1820. Inscription au bas à gauche : «EXVOTO / 1820». Huile sur toile (30,5 × 26 cm). Inventaire de la SSTP no 10034. – 4. *Ex-voto à la Vierge à l'Enfant*. 1831. Inscription au centre : «EXVOTO 1831». Huile sur toile (64 × 48,5 cm). Inventaire de la SSTP no 10036. – 5. *Ex-voto à la Vierge des douleurs*. 1873. Inscription au bas à droite : «EXVOTO 1873». Huile sur toile (40 × 31 cm). Inventaire de la SSTP no 10040. – 6. *Ex-voto à la Vierge de l'Annonciation*. XVIIIe siècle. Inscription au bas à droite : «EXVOTO». Huile sur toile (37,5 × 27,5 cm). Inventaire de la SSTP no 10042. – 7. *Ex-voto à la Vierge des douleurs*. 1873. Inscription au bas à gauche : «EXVOTO 1873». Huile sur toile (36,5 × 30,5 cm). Inventaire de la SSTP no 10041. – 8. *Ex-voto à la Vierge à l'Enfant*. 1785. Inscription au bas à droite «EXVOTO» ; date en haut à droite. Il s'agit là du plus ancien ex-voto conservé. Huile sur toile (63,5 × 47, 5 cm). Inventaire de la SSTP no 10033. – 9. *Vierge*. Attribué à Emmanuel Chapelet, vers 1850. Huile sur bois (45,5 × 39 cm). Inventaire de la SSTP no 10046. – 10. *Vierge à l'Enfant*. Emmanuel Chapelet, 1854. Au bas à droite : «E. CHAPELET 1854». Huile sur bois (46 × 40 cm). Inventaire de la SSTP no 10039. – 11. *Sainte Philomène*. Emmanuel Chapelet, 1840. Au dos «Emm. CHAPELET pinxit 1840». Huile sur toile (46 × 66,5 cm). Inventaire de la SSTP no 10045. – 12. *Martyre de saint*. Fin du XVIIe siècle. Huile sur toile (106,5 × 76 cm). Inventaire de la SSTP no 10044.

Romaine Syburra-Bertelletto

Appréciation

La chapelle du Pont est remarquable avant tout par son plan. Rares sont en effet les édifices qui renoncent alors à l'angle droit et cette chapelle fait partie des premiers exemples dans notre région. L'architecte Jean Joseph Andenmatten poussera le procédé à son aboutissement lorsqu'il réalisera, entre 1809 et 1812, la chapelle de Saas-Balen, composée de deux ellipses imbriquées. On lui a même attribué faussement celle de Monthey, comme une œuvre de jeunesse[125]. Sa date de naissance, 1754, et les documents d'archives concernant la chapelle du Pont ne nous encouragent pas à abonder dans ce sens. La qualité du décor intérieur et surtout son retable en font probablement l'un des édifices les plus aboutis du rococo régional, tellement plus aérien et léger que le baroque que l'on connaît habituellement en Valais jusqu'au début du XIXe siècle.

LA CHAPELLE DISPARUE SAINT-THÉODULE

Historique

Cette chapelle disparue était l'une des plus anciennes de Monthey, avec la chapelle Saint-Marcel, fondée au Château-Vieux par les comtes de Savoie, probablement au début du XIIIe siècle. La chapelle Saint-Théodule est mentionnée pour la première fois le 8 janvier 1242 dans une reconnaissance en sa faveur[126]. Les historiens en attribueraient volontiers la fondation au chevalier Boson de Montheolo qui prit part à la VIIe croisade, s'embarquant à la suite de saint Louis, en 1248. Nous n'en avons toutefois aucune preuve. Il est en revanche attesté, dès la fin du XIIIe siècle, que son patronat relève bien de la famille de Montheolo (de Montheys), détentrice de la majorie locale jusqu'au XVIe siècle, et qu'elle devait se trouver dans la propriété de ces derniers. Entre autres documents, une reconnaissance de son recteur, en 1561, et d'autres en sa faveur, en 1567, la disent fondée dans les murs de la tour des nobles de Montheolo, à Monthey[127]. Les historiens s'accordent pour penser que cette tour se trouvait à l'emplacement de l'actuelle maison du sel, construite en 1698[128].

Son patronat passe à la famille Devantéry en 1563[129]. La chapelle paraît en mauvais état lors des visites de 1623 et 1627. Les éléments défectueux sont nombreux et la visite la plus récente se conclut par l'idée qu'il est préférable de déplacer cette fondation dans la chapelle de l'hôpital, au vu de l'étroitesse du lieu où elle se trouve, de l'humidité qui

y règne et de la vétusté de ses murs. Les patrons préfèrent finalement une autre solution et lèguent cette fondation à la toute nouvelle communauté des Bernardines qui tente de s'installer dans la région et dont un membre de la famille Devantéry, Marie Bartholomée, est justement nommée supérieure en 1630. L'acte de cession est finalisé le 28 avril 1631[130]. Dans un premier temps, les messes sont encore dites à Monthey, mais les Bernardines, entre-temps installées dans leur monastère de Collombey, obtiennent du Saint-Siège l'autorisation de déplacer cette fondation à l'intérieur de leurs murs, le 25 février 1661[131]. Le mobilier de la chapelle est vraisemblablement transféré alors au monastère où un autel Saint-Théodule est maintenu jusqu'en 1941. La chapelle elle-même pourrait en revanche avoir été démolie. Elle disparaît en tout cas des documents d'archives dès le XVII[e] siècle.

LA CHAPELLE SAINT-JOSEPH (AU CLOSILLON)[132] (562.880/122.980)

Lors de sa construction en 1966, la chapelle du Closillon a été bâtie à l'économie. Le projet prévoyait qu'elle soit reconstruite par la suite pour devenir le centre d'une nouvelle paroisse montheysanne, sous-gare.

Le mobilier

L'aménagement de la chapelle, consécutif à sa construction en 1966, a réuni des pièces dont la provenance n'a pu être déterminée précisément[133]. Malgré l'absence de source d'archives, il est possible que le tableau représentant le Repos de la Sainte-Famille soit à mettre en rapport avec l'autel du même vocable, présent dans l'église paroissiale dès le début du XVIII[e] siècle.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les tableaux

Les quatre évangélistes. XIX[e] siècle. Peintre non identifié. Huile sur toile, cadre noir peint sur la toile. Ensemble de quatre tableaux représentant chacun, assis dans les nuages et écrivant, un évangéliste avec son symbole. 1. Luc avec un bœuf, le portrait de la Vierge à l'Enfant derrière lui (69, × 45,5 cm); 2. Marc s'appuyant du bras droit sur l'aile du lion (69 × 46,2 cm); 3. Matthieu la tête tournée vers l'homme ailé (68,5 × 46 cm); 4. Jean accompagné de l'aigle (69 × 45,5 cm).

Repos de la Sainte Famille en Egypte. Peintre non identifié, école espagnole, fin du XVIII[e] siècle. Huile sur toile (167 × 112,5 cm). La Sainte-Famille au repos au pied d'un arbre, reçoit d'un ange des fruits disposés sur un plat. A l'arrière, sur la droite, attend l'âne bâté. Le fond est occupé par un paysage montagneux agrémenté d'une ville. Sur les nuages qui se dégagent dans un ciel bleu-rose prennent place deux chérubins. Axée sur les deux diagonales formées respectivement de l'Enfant, Marie et saint Joseph et de l'ange, Marie et les chérubins, la composition mais aussi le type des personnages adopté et le traitement par empâtements sont à rapprocher de l'école espagnole du XVIII[e] siècle.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les statues

Le crucifix. Style gothique, XV[e] siècle. Bois polychromé avec plusieurs couches superposées (Christ h. 57 cm, l. 41 cm, croix h. 12 cm, l. 60 cm). Desservi par l'accumulation de polychromies successives, le Christ présente, à côté d'une grande précision de l'anatomie des bras et des jambes, une silhouette très repliée sur elle-même. La position du corps, l'inclinaison de la tête, l'expression calme du visage aux yeux clos ainsi que le perizonium à pan et nœud latéraux témoignent d'une excellente facture.

Romaine Syburra-Bertelletto

La cloche

La cloche proviendrait, d'après une tradition locale, de l'ancienne verrerie et porterait l'inscription suivante: «M. M. F. CONTAT & CIE A LA VERRERIE DE MONTHEY 1842, GUSTAVE TREBOUX, FONDEUR, VEVEY 1883».

LA CHAPELLE DE L'ASSOMPTION (AUX GIETTES) (563.802/119.831)

Le mobilier

Construite ex nihilo en 1965, la chapelle des Giettes est consacrée à la Vierge de l'Assomption tout comme l'église paroissiale de Monthey. Pour cette raison, il est possible que le tableau de l'autel en provienne, hypothèse que les archives n'ont

pas permis de vérifier. Il en est de même pour le chemin de croix d'Emmanuel Chapelet dont les grandes dimensions sont plus dignes d'une église paroissiale que d'une chapelle[134]. D'une façon générale, tout le mobilier ancien est antérieur à la construction de la chapelle donc issu d'un transfert d'autres lieux de culte.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les tableaux

Vierge de l'Assomption. Style baroque, début du XVIIIe siècle. Peintre non identifié. Huile sur toile (131 × 87 cm). Vêtue d'une longue tunique blanche, drapée dans un manteau bleu, le voile emporté par le vent, la Vierge s'élève dans les nuages, le regard tourné vers le ciel. Deux anges aux grandes ailes soutiennent les pans de son manteau tandis que deux angelots, à ses pieds, répandent des roses. Au bas, une portion de sphère figure la terre que la Vierge a quittée lors de son Assomption.

Le chemin de croix. 1838, Emmanuel Chapelet. Huile sur toile (82 × 63 cm (sans le cadre)). La XIe station est signée et datée au bas : « E. CHAPELET PINXIT / 1838 ». Les quatorze stations adoptent un même type de composition centrée sur le personnage du Christ vêtu d'une longue tunique blanche avec un manteau tantôt rouge et tantôt bleu. Les autres personnages, Vierge, saintes femmes et soldats, prennent place de part et d'autre dans une attitude de profonde compassion pour les premières et de cruauté pour les derniers. Le découpage des scènes, dont le chiffre et l'intitulé sont peints au bas du cadre, reprend la forme traditionnelle des quatorze stations. Le chemin de croix a été restauré en 1964[135].

Romaine Syburra-Bertelletto

LA CHAPELLE SAINT-EUSÈBE (À MASSILLON) (561.428/121.119)

Historique

L'autorisation pour la construction de cette chapelle est donnée en 1679 au notaire Gaspard Rossier et l'approbation épiscopale pour les messes fondées, en 1682[136]. La concession du patronat est donnée au constructeur par décret épiscopal du 23 juin 1687[137]. L'édifice lui-même porte la date de 1687 et il n'existe aucune trace documentaire d'un lieu de prière antérieur. Un calice rappelle encore cette fondation : « GASPARVS ROSSIER N SACELLI FVNDATOR ANNO 1692 MASSILIONI ». Dans son testament de 1701, le fondateur, grand-châtelain de Monthey entre 1700 et 1707, demande en particulier que l'on dise une messe de requiem dans la chapelle qu'il a fait bâtir à Massillon[138]. Elle est dédiée à la Vierge, aux Rois et à Saint-Joseph d'après l'acte d'autorisation. Dès les premières visites épiscopales, soit dès 1739, elle apparaît toutefois sous le vocable de Saint-Eusèbe, parfois associé aux Trois-Rois (1786). Son patronat est demeuré privé jusqu'à nos jours, par le jeu des successions et des ventes. Elle est régulièrement entretenue, mais il faut parfois rappeler ses patrons à l'ordre. Dans la visite de 1812, l'évêque menace ainsi d'y interdire toute célébration si des travaux ne sont pas entrepris.

Description

La chapelle se présente sous la forme d'un petit bâtiment rectangulaire couvert d'un toit à deux pans, aux pentes assez prononcées, duquel émerge un clocheton en charpente, à l'est. La toiture déborde assez largement du mur oriental afin de protéger l'espace situé devant la grille pour permettre un instant de recueillement au passant. Le percement lui-même occupe presque toute la largeur de la façade, rétréci au niveau du socle pour un passage simple. La grille de fermeture est composée de balustres en bois tourné, retenus par une armature également en bois. Dans l'espace inférieur, au milieu duquel est placé l'élément ouvrant, les balustres sont verticaux. Au-dessus, dans l'espace défini par l'arc en plein cintre, ils sont rayonnants, à partir d'un centre marqué d'un IHS accosté de 16 – 87. Jusqu'à la fin du XXe siècle, une inscription ornait encore cette façade, au-dessus de l'entrée : « AVE MARIA HVIVS SACELLA GASPARVS ROSSIER NOT FVNDATOR 1687 »[139]. L'intérieur est composé d'un unique espace voûté d'arêtes. Le modeste retable baroque est placé contre le mur ouest.

LE TEMPLE PROTESTANT (562.519/122.699)

En juillet 1903, le projet des architectes lausannois Georges Chessex et Charles François Chamorel est accepté[140]. En septembre de la même année, les travaux commencent et ils sont terminés

en 1904 (fig. 302). La journée de dédicace a lieu le 23 août. Deux cloches fondues par le Lausannois JEAN PERRET sont installées en 1905[141]. Entre 1950 et 1961, l'édifice est peu à peu transformé, sur la base d'un projet du bureau d'architecture montheysan RIEBEN ET BALLIF : suppression de l'auvent d'entrée, construction d'une abside, installation d'un plafond en lieu et place d'une voûte, réaménagement de l'intérieur.

L'édifice, de style national (Heimatstil), est formé d'une salle rectangulaire dont le chœur, au nord, est terminé par une abside semi-circulaire rajoutée après-guerre. Tout le bâtiment est en pierres apparentes, sauf l'abside qui est en ciment. La façade principale est percée d'une porte néo-romane avec linteau à coussinets surmontée d'un tympan aveugle pris dans un arc en plein cintre dont la clé porte la date 1904. Sur le linteau est inscrit : « EGLISE EVANGELIQUE », dans le tympan se lit : « JESUS DIT : JE SUIS LE CHEMIN, LA VERITE ET LA VIE ». Trois fenêtres en plein cintre percent les façades latérales. Une toiture à demi-croupes couvre l'édifice et des lucarnes aèrent ses combles. L'abside est couverte par sa propre toiture semi-conique.

Le clocher s'accole à l'angle sud-ouest. D'étroites fenêtres l'éclairent : simples dans les parties basses, doubles vers le haut. Une construction en charpente, ajourée, surmonte la tour maçonnée, en prenant appui dans les angles sur des pierres qui sortent de la maçonnerie au niveau des fenêtres doubles. Une flèche carrée à égout retroussé termine la construction.

LE CHÂTEAU-VIEUX
(562.020/122.220)

Le château-vieux apparaît pour la première fois dans un document de 1239, lorsque le comte de Savoie, Amédée IV, donne en apanage le château de Monthey et les possessions qui en dépendent à sa sœur Marguerite de Kybourg[142]. Les textes historiques n'apportent que très peu de renseignements

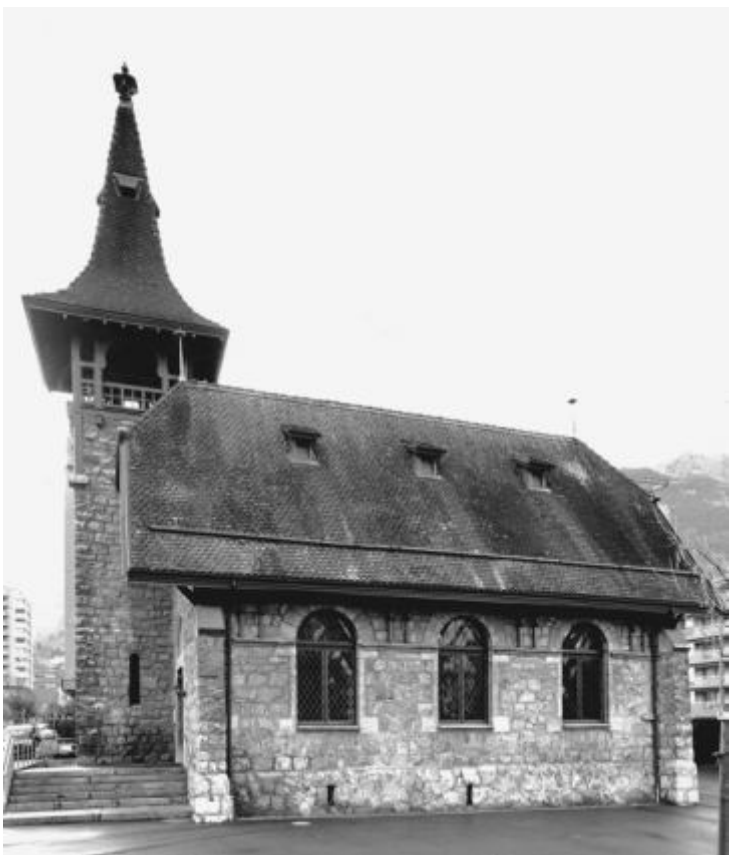


Fig. 302. Monthey, temple protestant, bâti en 1903-1904. Vue de l'est. Etat en 2006. Photo Michel Martinez. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 303. Monthey, la partie ouest de la bourgade, vers 1867. Dessin d'Emil Wick. On remarque en particulier la colline du Château-Vieux avec quelques vestiges de murs à proximité de la tranchée établie au XVIIIe siècle pour le nouveau cours de la Vièze. Au premier plan se lit l'ancienne fabrique de papier, avec les amenées d'eau pour les roues hydrauliques. Cette grande meunière se poursuit ensuite vers la ville pour alimenter d'autres établissements proto-industriels. Bibliothèque universitaire de Bâle, AN VI 50 : Beilage 2, feuillet intercalaire placé entre les pages 150 et 151. Photo Bibliothèque universitaire et publique de Bâle, Bâle.

sur les édifices qui le constituaient. Les bâtiments tombent définitivement en ruine au XVe siècle et le site est utilisé depuis pour diverses cultures[143].

Le château occupait l'extrémité d'un promontoire situé dans une boucle de la Vièze (fig. 303). Le nouveau lit de la rivière, creusé à partir de 1726, a oblitéré toute la partie sud de l'ensemble, résumant le site fortifié à une petite colline. L'archéologue Louis Blondel imagine une demeure seigneuriale accompagnée d'un petit bourg, coupé vers Outrevièze par un fossé défensif, mais il reste assez prudent par manque de traces irréfutables[144]. Seules des fouilles archéologiques pourraient nous en apprendre plus.

La chapelle du château, fondée par les comtes de Savoie, était placée sous le vocable de Saint-Marcel. En 1454, son état ruiné justifie le rattachement de ses messes à l'autel Saint-Antoine de la chapelle de l'hôpital de Monthey, future église paroissiale du lieu[145]. Après la conquête du Chablais, durant tout l'Ancien Régime, les Sept-Dizains reprennent à leur compte le patronat de cet autel, en lieu et place de la maison de Savoie, et poursuivent le versement annuel de dix florins petit poids dus à son recteur[146]. Comme seul détail mobilier quelque peu précis, on peut citer la mention de l'achat d'un calice avec patène, à l'orfèvre Reynaudo Paumerii, de Chambéry, en 1347 ou 1348[147].

LE CHÂTEAU
(rue du Château 7)

Historique

Parfois qualifié de «moderne», par opposition au Château-Vieux disparu au cours du XVe siècle, le château actuel de Monthey a aussi longtemps reçu le nom de «château des gouverneurs», en souvenir de l'époque où ceux-ci y administraient la région montheysanne[148].

L'origine de l'édifice n'est pas totalement inconnue. Dans son étude, Pierre-Alain Bezat nous propose un historique, documenté par des archives qui paraissent bien correspondre à l'édifice qui nous occupe, même si les textes sont peu prolixes et sont donc à interpréter avec précaution[149]. Dans une reconnaissance de 1437, on trouve pour la première fois cette maison-forte avec tour contiguë, ainsi qu'un verger, aux mains de Pierre de Castellario, seigneur d'Isérables[150]. Cette reconnaissance nous apprend que celui-ci l'a achetée en 1420 à Pierre Chastellex. L'acte original de cette vente précise que le vendeur, bourgeois de Vevey, avait construit cette maison avec tour «récemment»[151]. Les parties les plus anciennes du château pourraient donc remonter au début du XVe siècle, si Pierre Chastellex n'a pas réutilisé d'édifice antérieur lors de cette «construction». En 1466, le fils de Pierre de Castellario, Antoine, vend la demeure à Jean de Compesio, seigneur de Thorens[152]. En 1507, ce dernier la cède au bailli du Chablais, Pierre de Rosey[153]. La dendrochronologie nous apprend que celui-ci y entreprend d'importants travaux, sans

que l'on puisse définir la part restante des bâtiments antérieurs. C'est toute la poutraison de la pièce située sous la salle boisée de la Bourgeoisie, ainsi que l'aménagement de la salle dite des Gouverneurs, qui sont en effet datés de 1520[154].

Le château devient le siège du gouvernement de Monthey à la suite de la conquête du Bas-Valais en 1536 par les Sept-Dizains, malgré les protestations de la famille du Rosey. Les gouverneurs successifs y habitent par période de deux ans. Une grande rénovation «de la tour et de la maison qui appartenaient au capitaine Rosey», ainsi que le précise le texte, est décidée lors de la Diète de 1551[155]. On n'en connaît pas l'ampleur exacte, mais les boiseries de l'actuelle salle de la Bourgeoisie sont en tout cas installées alors[156] et la fin du chantier est matérialisée en 1554 par la pose dans cette salle d'un fourneau, probablement en pierre ollaire, commandé à Viège[157]. Des travaux ponctuels apparaissent ensuite régulièrement durant toute la seconde moitié du XVIe siècle.

En 1606, un incendie ravage le bourg de Monthey et met à mal le château. Un grand chantier de rénovation démarre au début de l'année suivante et se termine courant 1608, en particulier par la construction d'un escalier[158]. Si l'on sait, par des armoiries et dates apposées sur les parties refaites qu'Antoine Waldin était alors gouverneur de Monthey (1607-1608), nous ne connaissons pas les artisans de ces travaux. Les recès de la Diète ne mentionnent guère que maître Peter Studer pour les fourneaux[159]. La somme finale payée par le gouverneur se monte à 4809 florins petit poids[160], sans compter les matériaux et journées de travail fournis par corvées[161].

En 1640, il est prévu d'acheter une maison voisine pour un agrandissement[162]. Le cartouche sculpté, placé au-dessus de la porte principale, pourrait dater des travaux cette année-là, mais il est de facture récente et l'on ne sait pas dans quelle mesure il est fidèle à l'original martelé que l'on remarque sur des photos du début du XXe siècle. Il présente un écu aux armes Werra sous deux autres aux armes des Sept-Dizains, accosté des initiales et date «N.M. – W – G. M / 1640». «Noble Matthäus Werra» était effectivement gouverneur de Monthey en 1639-1640. L'ampleur des travaux d'alors n'est pas définissable, pour autant qu'il y en ait eu. Ce n'est en effet qu'en 1664 que le paiement de la maison convoitée est réglé, pour la somme de 1600 florins[163].

Un vaste chantier est attesté en 1663-1664, lequel va donner au château l'ampleur au sol qu'il conservera jusqu'à nos jours. Les travaux concernent la construction de tout l'angle sud-ouest du complexe (ailes sud et ouest) avec les galeries sur cour et le mur de fermeture de cette dernière[164]. Deux fourneaux datés 1664, qui ont coûté alors 650 florins (2600 batz), rappellent cette entreprise[165]. Sur ceux-ci, les armes des Sept-dizains sont accompagnées de celles de l'initiateur des travaux, le gouverneur Jacques de Riedmatten (branche de Saint-Gingolph) (1663-1664), et de sa femme, Anne Christine Lambien. On connaît certains artisans qui ont travaillé sous la direction du châtelain Jean Devantéry, mais malheureusement pas les maîtres-maçons: le menuisier Nicolas Jacquier, maître Jacques Wulliez pour les toitures, les menuisiers ou charpentiers (faber lignarius) Pierre et Claude Bruno, le vitrier Emanuel Vanger, le forgeron ou serrurier (?) (faber serarius) de Saint-Maurice Georges Heggel, maître Pierre Guilliod dont l'activité n'est pas précisée, les forgerons (faber ferrarius) François Dey et Isaac Droz, les scieurs ou forgerons (?) (serarius-serrarius) Jacques Hebly, Claude Marietand, Jean Matthieu et Théodule Jung et le fabricant savoyard de clous Jean Biord[166]. Les travaux ont coûté, matériaux compris, environ 2600 florins en 1663 et 8800 florins en 1664, soit un total de 11 400 florins (45 600 batz)[167]. On sait encore que 40 florins ont été dépensés pour sculpter les armes des Sept-Dizains et du gouverneur afin de parachever l'œuvre[168], mais on ne connaît pas l'emplacement qu'elles occupaient, plusieurs pierres ainsi armoriées ayant été martelées à la fin du XVIIIe siècle.

Le 2 février 1669, la chapelle du château est consacrée, sous le vocable de Notre-Dame de Compassion[169]. A l'extrême fin du XVIIe siècle, lorsqu'une nouvelle pierre contenant les reliques de l'autel Saint-Marcel, à la chapelle de l'hôpital, est commandée, l'ancienne prend place dans la chapelle du château, qui n'en a pas[170]. Oratoire privé des gouverneurs, la chapelle n'apparaît pas dans les visites épiscopales, et, comme les documents concernant le château n'en parlent guère, son histoire et ses aménagements liturgiques restent inconnus.

L'incendie du 7 juillet 1714 emporte la toiture du château. On décide qu'elle sera reconstruite plus légèrement et couverte d'ardoises[171]. Lors des travaux de 1663-1664, les toitures – pour le moins



Fig. 304. Monthey, château, vue de l'ouest. Photographie prise par les frères Fischer, de Vevey, vers 1885. Photo SBMA, Etat du Valais, reproduction par Jean-Marc Biner.



Fig. 305. Monthey, château, rue du Château 7. Vue générale de l'est. Etat en 2008. A l'angle, au premier plan, se situe l'ancienne tour médiévale. Sur la droite s'étend l'aile du début du XVI^e siècle, sur la gauche, celle du XVII^e siècle. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 293.

certaines – étaient recouvertes de tavillons de sapin[172], mais la tuile était déjà utilisée[173]. En 1723, une cheminée en plâtre doit être refaite[174]. En 1725, ce sont les escaliers qui s'écroulent et doivent être repris[175]. Vers 1744, une nouvelle campagne de travaux d'envergure est entreprise : on reconstruit la cage d'escalier, surmontée d'un fronton arrondi, et l'on transforme les arcades des galeries en fenêtres, conférant ainsi à la cour l'aspect qu'elle conservera jusqu'à nos jours. La petite chapelle privée est également (ré)aménagée à ce moment.

En 1809, le château est mis en vente avec les propriétés adjacentes, sans effet semble-t-il, du moins pas pour l'entier des biens[176]. Une nouvelle annonce apparaît en 1816, mais la commune y met son veto arguant que le gouvernement français lui avait remis le bâtiment en son temps[177]. La vente est enfin réglée en 1900 et le bâtiment passe à la Bourgeoisie et à la commune qui s'engagent à y abriter gratuitement la gendarmerie et les prisons. La Bourgeoisie vend sa part à la commune en 1936[178]. Bien des services communaux y auront leurs bureaux, avant de s'en aller dans de nouveaux bâtiments, laissant le château à une vocation culturelle.

Si la volonté de restaurer le château apparaît déjà dans une décision du Grand Conseil datant de 1885[179], il faut attendre le règlement de la question de propriété pour que des travaux effectifs puissent commencer (fig. 304). Quelques premiers relevés du bureau DE KALBERMATTEN, au début du

XXe siècle, manifestent vraisemblablement une nouvelle tentative de rénovation qui, semble-t-il, n'a, à nouveau, pas porté ses fruits[180]. L'édifice est classé MH en 1907-1910. Un projet devisé est établi en 1913 par l'architecte René Bréganti[181]. On ne sait pas exactement quels travaux ont été initiés alors. Dès 1918, c'est à un autre architecte, Conrad Curiger, de Monthey, que l'on demande de poursuivre l'ouvrage[182]. La salle de la Bourgeoisie est dévolue à la Société d'histoire du Valais romand en 1920[183]. Elle est restaurée l'année d'après comme en témoigne l'inscription dans l'angle nord-ouest de la pièce. Entre 1921 et 1923, l'accent est porté sur les salles du tribunal, à l'angle sud-ouest du premier étage. A noter que la correspondance de l'architecte montre une volonté clairement manifestée de compléter les parties manquantes par des éléments anciens, au besoin achetés chez des antiquaires, plutôt que de créer du neuf. En 1952, le château est classé monument historique au niveau fédéral. Une restauration complète de l'édifice s'ensuit, menée en plusieurs tranches durant les décennies 1950, 1960 et 1970 par l'architecte montheysan Albert Ballif, sous le contrôle du Service des monuments historiques[184]. Un cartouche aux armes de Monthey, accompagné de la date de 1953, placé au-dessus du portail d'entrée de la cour, rappelle le démarrage de ces travaux.

Dès 2000, l'association du Vieux-Monthey réintègre le château et, sous l'impulsion de son président, Raymond Delacoste, les salles retrouvent peu à peu une unité destinée au Musée de l'association et à ses expositions.

Description

Le complexe du château s'articule sur les trois côtés d'une cour intérieure fermée au nord par un mur de clôture comprenant le portail principal (fig. 306). Notre description suivra la chronologie des ailes, après la présentation de la tour médiévale, l'élément le plus ancien, encore lisible à l'angle sud-est de l'ensemble (fig. 305). C'est ensuite l'aile située du côté est de la cour actuelle, avec sa grande salle, qui est construite au début du XVIe siècle. Puis, au XVIIe siècle, les ailes sud et ouest sont édifiées, avec leurs galeries à arcades. Enfin, au XVIIIe siècle, les arcades sont transformées en fenêtres et la cage d'escalier actuelle est aménagée, donnant à la cour une nouvelle unité (fig. 307, 308).



Fig. 306. Monthey, château. L'entrée à la cour. Photographie prise par François Fumex, début du XXe siècle. Médiathèque Valais-Martigny, 062phA00328. Photo François Fumex. Médiathèque Valais – Martigny.

L'ancienne tour médiévale

Située à l'angle sud-est du complexe, l'ancienne tour médiévale se lit encore relativement bien, même si l'unification postérieure du château en atténue largement la présence, en particulier au niveau de la toiture. Un net décrochement et des pierres de liaison laissées en attente montrent d'ailleurs qu'au moment où l'aile sud a été construite le remplacement futur de la tour médiévale devait être envisagé.

Cette tour comprend quatre niveaux et un comble. Le sous-sol est accessible depuis l'aile est. Un couloir est-ouest, voûté en berceau, dessert les deux caves au sud, elles aussi voûtées en berceau. Quelques soupiraux aèrent ces volumes.

Le rez-de-chaussée est occupé par une pièce unique, communiquant actuellement avec les deux ailes voisines. L'entrée ancienne se faisait probablement par la porte de l'angle nord-ouest, comme à l'étage. Du côté est, une grande fenêtre à croisée éclairait la salle. On voit encore, à l'extérieur, son encadrement en pierre de taille à tablette prononcée, avec un pourtour chanfreiné qui se termine en congé pyramidal du côté nord, en congé arrondi du côté sud (fig. 309). En plus des traces d'arrachement de la croisée, l'encadrement montre toujours, sur le linteau, les trous de fixation de deux

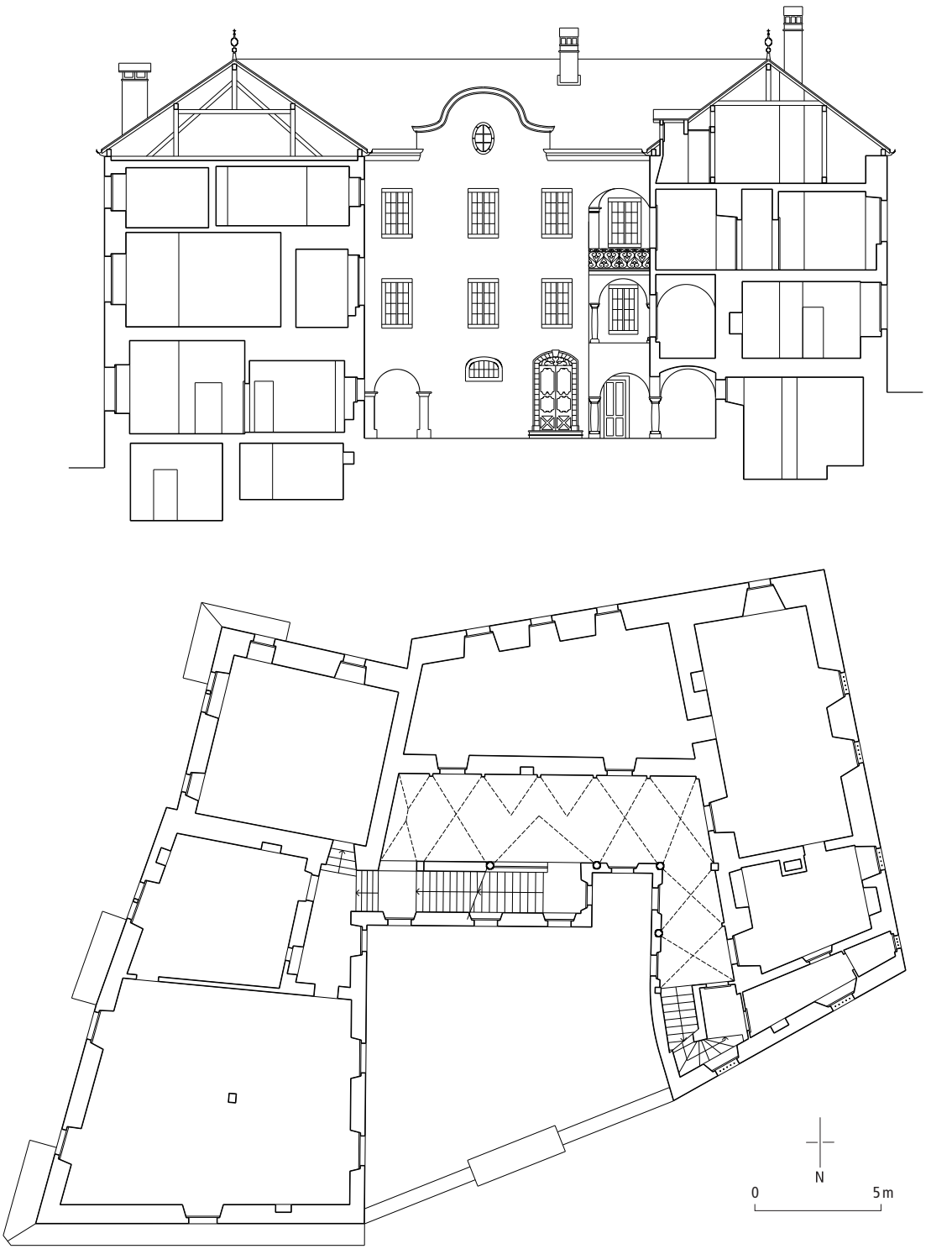


Fig. 307, 308. Monthey, château. Coupe au niveau de la cour intérieure, vers la cage d'escalier et plan du premier étage (relevés par le bureau Roland Gay, Monthey, en 2008). 1:250. – Texte p. 293.

groupes de deux barreaux verticaux. Dans le mur ouest de la pièce se lit une fenêtre plus modeste, haut placée, dont l'encadrement est aussi taillé dans une pierre gris-noir, probablement des carrières de Saint-Triphon. Son chanfrein se termine en congé arrondi. Contemporaine de la fenêtre à croisée, elle est depuis longtemps obturée car coupée par les planchers de l'aile sud. La fenêtre en façade sud paraît plus récente. Cette pièce de grande hauteur est couverte par un solivage est-ouest dont les poutres portent des moulures simples. Les armes du Valais et de la famille Waldin, avec la date de 1607 et les initiales «A W G M» renvoyant à Antoine Waldin, gouverneur de Monthey, rappellent les travaux de rénovation entrepris par ce dernier après l'incendie du mois de février 1607. Sculptées en taille d'épargne sur des plaques de bois, ces armes sont insérées par deux fois dans la poutraison existante qui remonte au début du XVIe siècle d'après les datations dendrochronologiques qui en ont été faites (fig. 310). Ces plaques de bois prennent place au milieu de la solive centrale et au milieu de la poutre placée au-dessus de l'embrasure de la fenêtre à croisée. Fixées par des clous, elles occupent un espace particulier, ménagé dès l'origine dans les poutres si l'on considère à ces emplacements les congés des chanfreins latéraux, probablement déjà conçus pour des armoiries antérieures.

Au premier étage se trouve la salle dite «de la Bourgeoisie» (fig. 311). D'une hauteur moyenne, elle est entièrement boisée par un système de planches et couvre-joints à écus qui remonte au milieu du XVIe siècle. Ces boiseries, comme le fourneau, rappellent ce qui se faisait alors dans la patrie haut-valaisanne des nouveaux maîtres des lieux. La solive centrale du plafond porte une inscription reproduite, lors de la restauration des années 1920, sur la base de deux planches originales retrouvées alors et conservées depuis dans les collections du Vieux-Monthey. Elles étaient clouées autrefois sur la solive existante si l'on en juge par les traces régulières de clous sur les planches originales. L'inscription initiale est formée par un mélange noir remplissant les lettres incisées dans la planche. C'est cette dernière que nous donnons ici, avec, pour les parties manquantes au début et à la fin, la solution adoptée sur la solive en place (nous ne donnons pas le détail des lettres liées): «[SPEC]TABILIS . AC . PRECLARVS . D . ANTHONIVS . WALDIN . PREFECTVS . MONTHEOLI . 1608 [rupture des planches] HOC . OP' .



Fig. 309. Monthey, château. Ancienne fenêtre à croisée de la tour médiévale, en façade est. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 293.



Fig. 310. Monthey, château. Salle du rez-de-chaussée de la tour médiévale. On remarque les armoiries du Valais et celles du gouverneur Antoine Waldin, datées 1607, encastrées dans une solive du plafond et dans une poutre au-dessus de la fenêtre. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

FIERI . CVRAVIT . IN . VSVM . AC . EX . COMISSIONE . SVPREMI . MAGISTRAT[' . VALLESII]». Comme les inscriptions du rez-de-chaussée, celle-ci rappelle les travaux de rénovation ordonnés sur l'ensemble du château par le gouverneur Waldin, à la suite de l'incendie de 1607. Le fourneau rond à trois niveaux qui occupe la pièce, à l'emplacement probable de celui de 1554 attesté par les documents d'archives, est daté 1664 et porte, sous les armes du Valais, celles du gouverneur d'alors, Jacques de Riedmatten (branche des seigneurs de Saint-Gingolph), et de sa femme, Anne Christine Lambien. La fenêtre double, au sud de la façade est, conserve encore les panneaux soigneusement sculptés qui décorent son embrasure. L'écu du Valais y domine l'ensemble. Le côté nord est orné d'un écu aux armes Lambien, surmonté des initiales A L, soit Anton Lambien, gouverneur de Monthey en 1673-1674. En face se trouvent les armes et les initiales de son épouse Anne Marie Summermatter. Gaëtan Cassina y voit le travail d'Alexandre Mayer, comme dans la facture de la porte d'entrée de la même pièce (fig. 312, 313), également conservée. Les deux fenêtres simples de la façade sud et celle du nord sur la façade est ont été refaites récemment. Une inscription, datée 1921, gravée au-dessus de la porte d'entrée, rappelle des travaux de restauration dans cette salle.

Le deuxième étage ne laisse pas apparaître d'élément antérieur à sa transformation en appartement, au XIXe ou XXe siècle.

L'aile est

Dès le début du XVIe siècle, un corps de bâtiment s'étirait au nord de la tour médiévale (fig. 314). Cette aile comprend actuellement quatre niveaux et un comble.



Fig. 311. Monthey, château. Salle site «de la Bourgeoisie», au premier étage de la tour médiévale, vue vers l'entrée. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 295.





Fig. 312, 313. Monthey, château. Salle dite «de la Bourgeoisie», détails du haut de l'embrasure d'une fenêtre et de la porte d'entrée, sculptées par Alexandre Mayer en 1673. Etat en 1988. Photos Dominique Quendoz. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 296.



Fig. 314. Monthey, représentation du château au XVII^e siècle. Détail d'une carte de la plaine du Rhône qui restitue peut-être assez fidèlement la tour médiévale avec une première extension au nord. Collection Vieux-Monthey. Photo Michel Martinez. Association du Vieux-Monthey. – Texte p. 296.

Le sous-sol est accessible par un petit escalier que l'on atteint par la porte placée au sud-est de la cour, contre la tour médiévale. L'encadrement en pierre de taille rouge de celle-ci est daté 1744. De nos jours, on peut aussi atteindre la cave nord-est par une entrée en façade nord. Quelques soupiraux aèrent ces espaces.

Au rez-de-chaussée, les pièces ont été largement rénovées et ne présentent plus aucun élément ancien. Une partie des encadrements donnant sur la cour remontent ainsi aux travaux des années 1950, en particulier la porte d'entrée et les fenêtres voisines vers l'est, créées à l'occasion de ces travaux. Au-dessus de l'entrée se devinent encore, dans un cartouche martelé, deux écus surmontant un troisième. Il n'est pas certain que ce cartouche soit en place, mais il est en revanche antérieur aux événements historiques de la fin du XVIII^e siècle. Tous les écus sont illisibles, mais on peut imaginer que, comme il est de tradition, ceux du haut portaient les armes du Valais, et le troisième, celles du gouverneur. Le percement en façade nord, avec un encadrement en pierre rouge, est plus ancien. Il possède encore ses anciens barreaux (trois horizontaux, trois verticaux). Les autres fenêtres de ce niveau ne présentent aucun encadrement.

Au premier étage se situe la salle communément appelée depuis quelques décennies « salle des Gouverneurs », mais qui a été créée vers 1520. Elle occupe toute la partie nord de l'aile. Cinq grands percements rectangulaires en arc légèrement surbaissé, deux à l'ouest, deux à l'est et un au nord, éclairent cette vaste pièce. Son haut plafond repose sur un solivage est-ouest repris par une poutre nord-sud reposant sur un puissant pilier central. Par des congés pyramidaux, ce dernier passe du plan carré, en bas et en haut, à un plan octogonal sur la plus grande partie de la hauteur. Entre cette salle et la tour médiévale prennent encore place un petit couloir d'accès, du côté de la cour et une salle de taille moyenne, du côté est.

Le deuxième étage a été converti en appartements pour lesquels de petites fenêtres rectangulaires ont été créées. Liées à ces appartements qui servaient, dès le XIX^e siècle, à la gendarmerie, des cellules de prisons ont été aménagées à l'angle nord-ouest. Les quatre cellules, avec leur couloir d'accès et les commodités, sont repérables à leurs petites fenêtres grillagées, voire même fermées par un système métallique qui laisse entrer la lumière sans permettre de regarder vers l'extérieur.

La cage d'escalier principale et les couloirs de distribution des ailes sud et ouest

Les accès actuels à l'ensemble de l'édifice sont intimement liés aux réaménagements des ailes sud et ouest, ce qui nous pousse à les présenter ici. Nous ne connaissons pas l'escalier d'origine, mais nous

le soupçonnons à l'angle sud-est de la cour. Tous les accès à la tour médiévale et aux petits couloirs desservant les pièces de l'aile est se concentrent en effet à cet endroit. De plus, les galeries de l'aile sud, dans leur première composition du XVII^e siècle, présentent, à courte distance de la tour médiévale, des piliers quadrangulaires qui semblent manifester une rupture de garde-corps ménageant un passage. Nous avons quelque peine à imaginer comme accès ancien l'actuel escalier situé au nord-ouest de la cour, dont la position autant que la faible ampleur manifestent plus un accès de service que l'entrée du château des Gouverneurs.

Les couloirs de distribution des ailes sud et ouest (1^re phase, 1663-1664). On distingue, dans ces couloirs de distribution, une première phase liée à l'utilisation de pierre noire – probablement du calcaire de Saint-Triphon – pour les éléments d'architecture, qui remonte aux années 1663-1664. La seconde phase, datée du milieu du XVIII^e siècle et regroupant les travaux caractérisés par l'utilisation de pierre rouge – vraisemblablement du calcaire de Collombey –, sera décrite plus bas.

Au rez-de-chaussée, à quelque deux mètres à l'ouest de la tour médiévale, est placé un pilier quadrangulaire en pierre noire sur lequel retombe une arcade ménageant un large passage. Les finitions de ce pilier laissent en particulier présumer, du côté cour, l'existence d'une maçonnerie disparue, peut-être en lien avec la cage d'escalier primitive. A la suite, vers l'ouest, deux colonnes en pierre noire reprennent le voûtement d'arêtes de ce local fermé. Encore plus à l'ouest, dans la partie ouverte sur la cour, les colonnes sont en pierre rouge et nous ne pouvons savoir si elles remplacent une solution antérieure comparable. Les arcades qui les surmontent se retournent vers le nord et butent contre un pilier quadrangulaire en pierre noire au départ de l'escalier secondaire, placé au nord-ouest de la cour. Dans le petit massif de maçonnerie qui fait suite à ce pilier quadrangulaire est pris le piédroit gauche d'un ancien percement, en pierre noire, probablement l'entrée d'origine de l'escalier à vis, supprimée au profit de l'accès actuel depuis l'espace voûté. Un cartouche armorié qui nous aurait certainement fourni des renseignements intéressants a été malheureusement martelé. Il a été remis au jour à l'ouest de la cour, au-dessus des arcades. Il comportait un écu supérieur, probablement aux armes du Valais,



Fig. 315. Monthey, château. Couloir du premier étage distribuant l'aile sud. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

et deux au-dessous, vraisemblablement ceux du gouverneur et de son épouse.

Au premier étage (fig. 315), un pilier quadrangulaire est également placé à quelque deux mètres de la tour médiévale. En direction de l'ouest, trois colonnettes rondes se succèdent, peut-être déplacées pour la nouvelle solution de voûtement exigée par la cage d'escalier du XVIII^e siècle. Face à celle d'angle, et reliée à lui par le seul arc doubleau de la galerie, se trouve un pilier quadrangulaire pris dans la maçonnerie du mur des salles occidentales. Sur le retour de la galerie, une seule colonnette existe, puis, marquant le départ du mur de la cage d'escalier, un pilier quadrangulaire créé lors de la restauration des années 1950.

Au deuxième étage, un pilier quadrangulaire se situe à quelque deux mètres de la tour médiévale, comme aux étages inférieurs. Ce sont en revanche trois autres piliers quadrangulaires qui lui font suite vers l'ouest. Un dégagement à l'arrivée de l'escalier mis à part, toute l'ancienne galerie est actuellement divisée en locaux pour les appartements installés au XIX^e ou XX^e siècle à cet étage. Au XVII^e siècle, la galerie continuait-elle jusqu'à l'escalier à vis? On ne peut le dire car on ne sait pas où se trouvait la chapelle consacrée en 1669. En effet, le volume actuel de celle-ci, avec la porte d'entrée conservée, correspond à l'étape constructive du milieu du XVIII^e siècle.

Les couloirs de distribution des ailes sud et ouest et la cage d'escalier principale (seconde phase, milieu du XVIII^e siècle). La phase de travaux du



Fig. 316. Monthey, château. La cour intérieure vers le sud-ouest. A gauche se voit la façade de la cage d'escalier du XVIIIe siècle, avec son entrée. Sur la droite se distingue une ancienne galerie du XVIIe siècle, dont les arcades ont été obturées lors de la construction de la cage d'escalier, en ménageant des fenêtres rectangulaires. Etat en 1987. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

milieu du XVIIIe siècle voit la construction de la cage d'escalier actuelle et la fermeture des arcades sur cour au profit de grandes fenêtres rectangulaires (fig. 316). Le voûtement des galeries ne semble touché qu'au premier étage où l'accès à l'escalier menant au deuxième étage a nécessité la suppression d'une retombée d'arêtes, remplacée par un voûtain de double largeur. Les voûtes semblent n'avoir été réaménagées que ponctuellement, en particulier pour raccourcir les retombées sur les murs qui englobaient depuis lors, avec une surépaisseur de maçonnerie, les anciennes colonnes que l'on a remises au jour lors de la restauration du milieu du XXe siècle. Les points d'intersection des arêtes sont décorés par de petits reliefs en plâtre.

La nouvelle cage d'escalier s'appuie contre les anciennes galeries sud de la cour (dans le comble, on voit que la charpente initiale reposait au droit des galeries ; une nouvelle pente a été créée pour couvrir aussi la cage d'escalier). L'escalier est à une volée droite, démarrant du côté ouest. Les paliers se retrouvent ainsi à l'est, d'où ils desservent de plain-pied les galeries et, par quelques marches, les accès aux pièces de la tour médiévale ainsi que, par un petit dégagement, celles de l'aile est. Les marches et les couvertes des garde-corps maçonnés sont en pierre rouge. Certains garde-corps sont en ferronnerie ouvragée.

La nouvelle façade-pignon de la cour présente un rythme de trois travées. Au rez-de-chaussée prennent place, d'ouest en est, la porte d'entrée, un petit jour horizontal et une arcade donnant sur un dégagement menant à des portes de service. Aux étages, les fenêtres sont anciennes à l'exception de celle du milieu, au premier étage, créée lors des travaux des années 1950. Toutes les fenêtres de cette phase de travaux présentent un encadrement non mouluré en pierre rouge, faisant légèrement saillie sur la façade. Seul l'encadrement de la porte d'entrée montre un travail plus recherché. Entre deux quarts-de-rond, la moulure principale, un large cavet à profil segmentaire, est traitée en faux appareil régulier. Les montants latéraux sont surmontés d'un arc surbaissé sommé d'une agrafe en volute. La menuiserie à deux vantaux, ornée de décors chantournés, ménage un tympan à jour orné d'une ferronnerie à motifs végétaux.

La création de la cage d'escalier, avec son pignon, ainsi qu'une certaine unification des percements (cage d'escalier, couloirs de distribution des ailes sud et ouest et paliers de l'aile est) confèrent à la cour une nouvelle unité, peut-être un peu plus sévère que l'impression qu'elle devait donner lorsque les galeries étaient ouvertes. Si cette cage d'escalier a remplacé une solution antérieure à l'angle sud-est de la cour ainsi que nous en émettons l'hypothèse, l'encadrement de la porte qui mène depuis lors aux caves pourrait bien remonter à la même phase de travaux et la date de 1744 qu'elle arbore devenir un point d'accrochage chronologique pour toute cette campagne d'améliorations. La nécessité d'une telle reconstruction semblait être effective puisque les escaliers s'étaient partiellement écroulés en 1725 et avaient déjà dû être réparés[185]. Un cartouche sommait la porte d'entrée de la nouvelle cage d'escalier et aurait pu nous donner un indice à ce sujet. Fortement martelé si l'on considère les photos du début du XXe siècle[186], à l'instar de ceux qui ornaient les ailes est et ouest, il a été remplacé par le cartouche actuel, daté 1640, dont nous ne connaissons pas la source d'inspiration. Cette date ne correspond de toute manière pas au style des travaux que le cartouche aurait dû commémorer.

Notons encore que, lors des travaux de restauration des années 1950, le pignon en forme de chapeau de gendarme qui sommait la façade de la cage d'escalier a été refait avec un oculus, et réduit de manière à être axé sur les percements situés



Fig. 317. Monthey, château. Premier étage de l'aile sud, détail du fourneau en pierre ollaire daté 1786. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

au-dessous plutôt que par rapport à la largeur de la façade, comme à l'origine. Au cours des mêmes travaux, des culots ont pris place aux retombées des arêtes, dans les couloirs voûtés[187].

Les ailes sud et ouest

Nous ne savons pas s'il y avait à l'ouest de la tour médiévale des annexes du château antérieures au XVIIe siècle.

Comme nous l'avons vu plus haut, il semble possible de distinguer une phase de travaux, correspondant aux ouvrages en pierre noire (calcaire de Saint-Triphon), d'une seconde phase pour laquelle la pierre rouge (calcaire de Collombey) est préférée. On remarque cette chronologie en particulier dans les façades sur cour où la maçonnerie des grandes fenêtres en pierre rouge bouche les arcades qui retombent sur des colonnes en pierre noire. Notons que tous les encadrements de ces ailes (portes et fenêtres) sont rectangulaires, en pierre rouge non moulurée, formant un simple ressaut par rapport au nu de la façade et sans tablette pour les fenêtres.

Les ailes sud et ouest comptent trois niveaux et des combles. Un seul local, d'un volume de deux niveaux, existe en sous-sol, à l'angle nord-ouest. Sa porte d'entrée n'a pas d'encadrement, au contraire de la fenêtre située au sud de celle-ci et munie de barreaux.

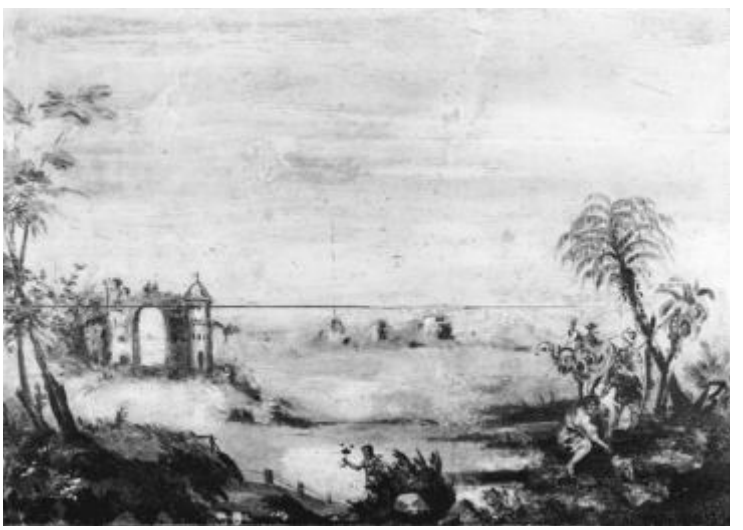
Au rez-de-chaussée se succèdent plusieurs pièces dont les grands percements ont probablement pris la place d'ouvertures anciennes (celles du sud apparaissent sur d'anciennes photos, avec un format plus réduit[188]). Si une circulation interne aux trois pièces existe actuellement, il était aussi possible d'y pénétrer depuis la cour. L'angle nord-ouest est occupé par le volume double de la pièce décrite en sous-sol.

Au premier étage, une seule pièce occupe l'espace au sud. Deux portes y conduisent depuis le couloir. Un fourneau en pierre ollaire rond, à trois niveaux, occupe le milieu de la paroi nord. Les armoiries qui l'ornent sont décalées vers l'ouest, attestant une ancienne séparation de la pièce (fig. 317). Malgré le martelage qu'ils ont subi, nous lisons un écu aux armes du Valais accosté de la date 17 – 86, sous lequel sont placés deux écus portant respectivement les armes du gouverneur Anton Joseph Maria Augustini et de son épouse Geneveva Willa. Les pierres de ce fourneau proviennent d'une carrière proche de Viège[189]. Trois fenêtres s'ouvrent en façade sud. Cette pièce communique avec sa voisine qui occupe l'angle sud-ouest du complexe (fig. 318). Elle est aussi accessible depuis le couloir. Une fenêtre s'ouvre dans la paroi sud, deux dans la



Fig. 318. Monthey, château. Premier étage de l'aile ouest. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.





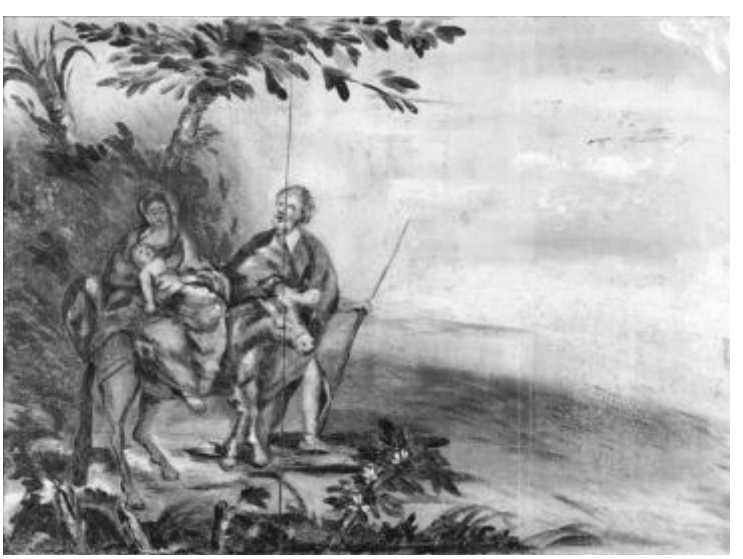


Fig. 319, 320, 321. Monthey, château. Premier étage de l'aile ouest, détails des dessus-de-porte peints au XVIII^e siècle. Etat en 2008. Photos Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 303.

paroi ouest. Contre la paroi nord – mais un certain doute subsiste quant à savoir si l'emplacement est d'origine – prend place un fourneau en pierre ollaire identique à celui de la salle dite «de la Bourgeoisie», si ce n'est une facture un peu moins fine, en particulier dans l'inscription de la date 1664. D'après une étude menée en 2002, les boiseries et le plafond pourraient tout à fait dater de cette époque[190]. Les boiseries sont restaurées, avec très peu de modifications, au milieu du XVIIIe siècle. C'est à ce moment que trois dessus-de-porte reçoivent leurs décors peints, dans un cadre doré à la feuille, alors que les boiseries sont repeintes en vert clair tilleul[191].

L'iconographie qu'ils présentent surprend dans une région montagneuse[192]: l'un montre un rivage maritime, avec un dromadaire et des palmiers (fig. 319), le deuxième rappelle lui aussi l'Orient par la présence d'un éléphant à côté d'une végétation exotique – et d'un château féodal! – (fig. 320), alors que le troisième illustre la Fuite en Egypte (fig. 321). Les juxtapositions demeurent un peu curieuses et ne paraissent pas découler d'un véritable programme iconographique. Probablement tirées de modèles gravés, ces peintures sont toutefois bien dans l'air du XVIIIe siècle qui voit les boiseries se colorer dans les intérieurs. L'allusion héraldique à la famille de Riedmatten, sur le dessus-de-porte central, renvoie vraisemblablement à un gouverneur de Monthey membre de cette famille. Dans son étude[193], pour des questions de style et de diffusion de tels modèles, Brigitte Pradervand pencherait volontiers pour une commande de Pierre Valentin de Riedmatten, gouverneur en 1745-1746. Dans la chronologie du château, ces décors pourraient ainsi constituer la touche finale des travaux que nous attribuons à son prédécesseur, Pierre Antoine de Chastonay (1743-1744), et qui auraient vu en particulier la construction de la nouvelle cage d'escalier et la fermeture des galeries.

Cette salle communique avec la cuisine voisine, accessible aussi par le couloir voûté. Une fenêtre l'éclaire à l'ouest. Une seconde, en pierre noire avec quatre barreaux verticaux, donne de nos jours sur un couloir qui menait aux commodités, autrefois en annexe contre la façade ouest de l'édifice.

Au deuxième étage, les espaces ont été modifiés au cours des XIXe et XXe siècles pour l'aménagement d'appartements, empiétant en particulier sur l'ancien couloir de distribution. Un relevé du début du XXe siècle[194] nous montre cependant que, l'extrémité vers la chapelle mise à part, la distribution des volumes reprenait celle de l'étage inférieur. Une grande pièce occupait l'espace au sud, avec trois fenêtres. Accessible par deux portes depuis le couloir, elle était partagée en deux par une petite cloison. Une cheminée en marbre, moulurée, occupe le milieu de la paroi nord (fig. 322). Sur son manteau, un espace central privilégié est ménagé par des baguettes terminées vers le haut en volutes surmontées d'un décor végétal. Cet élément décoratif est encadré de part et d'autre par deux colonnes, ornées en haut d'un médaillon floral, surmontées de chapiteaux répondant à la corniche moulurée de la pièce. Cette pièce communiquait avec le grand local occupant l'angle sud-ouest du complexe. Une cloison partage cet espace. Au sud, la pièce est boisée comme à l'étage inférieur. Ses parois sud et ouest sont percées chacune par une fenêtre. Elle communique avec la pièce nord qui était aussi accessible autrefois depuis



Fig. 322. Monthey, château. Deuxième étage de l'aile sud, détail d'une cheminée. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. Etat en 2008.



Fig. 323. Monthey, château. Deuxième étage, détail de l'entrée à l'ancienne chapelle. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

le couloir. Une fenêtre l'éclaire à l'ouest. Au nord, une porte donne dans le couloir qui mène à l'escalier de service. Toute cette extrémité nord-ouest de l'aile a été réaménagée lors de l'installation de la chapelle au milieu du XVIIIe siècle. Il nous semble en effet qu'elle n'occupait pas cet espace au XVIIe siècle, sans que nous puissions malheureusement proposer un autre emplacement dans le château. Une vue de la façade décrépie montre entre les murs de la cage d'escalier et de la chapelle une rupture peu logique, qui pourrait s'expliquer si, comme au-dessous, des arcades commençaient à cet emplacement et qu'elles avaient été supprimées lors de la construction de la chapelle. L'escalier aurait ainsi conduit, comme au premier étage, directement dans le couloir voûté. L'installation de la chapelle a impliqué la création d'un couloir nord-sud qui se greffe sur le palier intermédiaire de l'escalier et revient sur le petit dégagement précédant la chapelle. Ce couloir dessert tous les locaux de l'angle nord-ouest. L'escalier à vis se poursuit au-delà du deuxième étage pour donner accès au comble.

La chapelle est formée d'un local unique percé d'une fenêtre côté cour. Le voûtement d'origine n'est plus perceptible avec exactitude, à moins qu'il n'ait perduré jusqu'à nos jours sous la forme de l'actuel berceau surbaissé, coupé par les lunettes de la fenêtre et d'un élément symétrique à l'ouest. Il ne demeure des aménagements d'origine plus guère que l'entrée, avec son encadrement en pierre rouge, en arc surbaissé et à crossettes, à l'angle adouci par une gorge entre deux rainures et rehaussé d'un listel sur le pourtour (fig. 323). Un bénitier en forme de coquillage a été placé à droite de la porte. Le montant à droite de l'encadrement présente, sur sa face côté couloir, deux gonds qui révèlent peut-être l'existence d'une ancienne grille permettant de clore l'espace même lorsque les battants étaient ouverts, tel un oratoire. La menuiserie de la porte, à deux vantaux, est aussi conservée. Son décor chantourné, de style Louis XV, la placerait vers le milieu du XVIIIe siècle, date de la campagne de travaux qui a vu la construction de la grande cage d'escalier actuelle, ainsi que la fermeture des arcades et dans laquelle nous situerions donc volontiers l'aménagement de la chapelle.

La clôture de la cour

L'aménagement du portail d'entrée de la cour remonte aux travaux de 1664[195]. Assez large pour laisser passer un char, il est en pierre rouge moulurée

en talon, en arc légèrement surbaissé. On installe en même temps un lavoir[196], peut-être déjà sous l'arcade qui, du côté de la rue, abrite jusqu'à nos jours une fontaine publique. Il ne s'agit pas du premier bassin car on sait qu'une fontaine est installée au château en 1588 déjà, frappée des armes des Sept-Dizains, mais on n'en connaît pas l'emplacement[197]. Un bassin en calcaire de Saint-Triphon est attesté en 1766[198]. L'actuel, en pierre rouge, est daté 1842. La chèvre a été refaite en 1953 ou 1954, en calcaire de Collombey[199].

Le mobilier

Salle située au-dessous de la salle dite «de la Bourgeoisie»

Porte à l'ouest de la paroi nord. Porte à un seul parement, probablement 1608 (fig. 324). Bois de noyer, ferrure (210 × 111 cm). Porte constituée de quatre panneaux rectangulaires décorés de rinceaux ménageant un médaillon central lisse, d'un bâti lisse, mis à part le montant central cannelé interrompu par la traverse, et d'un simple chambranle. Probablement une porte commandée par le gouverneur Antoine Waldin (1607-1608) et dont il reçoit paiement à la Diète de décembre 1608[200].

Romaine Syburra-Bertelletto

Salle dite «des gouverneurs»

Porte palière à un seul parement. Seconde moitié du XVII[e] siècle. Bois, ferrure (237 × 126 cm). Il doit s'agir de la porte achetée à Saint-Maurice lors de la restauration des années 1921-1923 avec des ferrures provenant peut-être de Lausanne[201]. En effet des marques d'une ancienne serrure sur le montant droit et celles de pentures en double S à gauche, indiquent que cette pièce a été transformée pour prendre place dans le chambranle dont on ne peut plus affirmer qu'il soit à son emplacement d'origine. Porte à deux panneaux moulurés et large bâti lisse. Chambranle constitué de deux montants à pilastre à double socle décoré respectivement en bas d'un rectangle à motif géométrique et au-dessus d'un rectangle à rameau feuillu chargé de fruits (raisin, poire, grenade) et de fleurs, d'un fût en gaine renversée à plume dressée et d'un chapiteau à simple imposte. Le linteau sur imposte est orné de trois modillons feuillus ménageant deux espaces ornés de motifs à feuilles, et terminé par un entablement ionique sur une frise en denticules.



Fig. 324. Monthey, château. Rez-de-chaussée de la tour médiévale, détail d'une porte remontant probablement aux aménagements de 1608. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Ornement aux armes de Johann Fabian Schiner (1681-1742), gouverneur de Monthey en 1717-1718, des Sept-Dizains et du Saint-Empire, 1717 ou 1718. Bois doré et argenté augmenté de laques et faux marbre, les queues des lions sont cassées (70 × 90 cm) (fig. 325). Sur une baguette sont disposées, au centre, les armes du gouverneur Schiner dans leur version traditionnelle[202] flanquées de deux écus aux armes des Sept-Dizains. Ces trois écus sont surmontés d'un quatrième, chantourné,



Fig. 325. Monthey, château. Salle dite « des Gouverneurs », ornement aux armes Schiner, 1717 ou 1718. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 305.

aux armes du Saint-Empire sommé du globe. De part et d'autre sont disposés deux léopards-lionnés supportant d'une patte la couronne impériale et de l'autre un sceptre pour celui de droite et une épée pour celui de gauche. Des volutes comblent les interstices entre les différentes pièces héraldiques, assurant au tout une forme pyramidale.

Ornement aux armes de Joseph Ignaz Schiner (1709-1781), gouverneur de Monthey en 1759-1760 et des Sept-Dizains, 1759 ou 1760. Bois doré et argenté augmenté de laques (51 × 133 cm). Sur une simple baguette prend place au centre l'écu ovale aux armes du gouverneur Schiner dans leur version traditionnelle[203], sommé des armes des Sept-Dizains contenues dans un écu à volutes. De part et d'autre se déroule un décor ajouré de volutes entrantes et sortantes de type rococo.





Fig. 326, 327. Monthey, château. Salle dite « des Gouverneurs », table datée 1607, aux armes des Sept-Dizains et d'Antoine Waldin, gouverneur de Monthey. Etat en 2008. Photos Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 307.

Table Renaissance aux armes d'Antoine Waldin, gouverneur de Monthey en 1607-1608 et des Sept-Dizains, 1607. Bois sculpté et menuiserie, fer (h. 83,5 cm, l. 227,5 cm, p. 87,5 cm) (sans les rallonges) (fig. 326, 327). Table constituée d'un important piétement sur patin, à deux pieds à balustre en gaine flanquée de deux grandes volutes feuillues terminées par des griffes poilues et liés par un entrejambe à galerie en arcatures en plein cintre sur colonnettes tournées et écoinçons gravés de motifs feuillus. Tablette lisse actuellement à deux rallonges (79,5 cm chacune) sur coulisses mais quatre crochets en fer forgé fixés de part et d'autre sur la tranche indiquent qu'à l'origine une deuxième tablette rabattue agrandissait la surface de la table. Tablette posée sur une ceinture moulurée et ornée des armes Waldin dans leur forme traditionnelle en I et IV, augmentée des armes de Kalbermatten[204] en II et III et de l'écu des Sept-Dizains accompagné de la date. Fort probablement la table dont Antoine Waldin reçoit paiement à la Diète de décembre 1608[205]. Une table semblable est conservée à Sion dans la maison Supersaxo[206].

Romaine Syburra-Bertelletto

Tableau de saint Marcel pape et martyr. Peintre non identifié, 1714 (fig. 328). Huile sur toile (118,5 × 91 cm), partie sommitale arrondie, encadrement XX^e^ siècle. Inscription au bas «S. MARCELLUS CASTRI MONTHEOLI BATRONUS [sic]». Au bas à droite, surmonté de la date, écus aux armes des Sept-Dizains et de Johann Anton Blatter gouverneur en 1713-1714, dans leur forme traditionnelle[207]. Au centre de la composition, saint Marcel est représenté assis de trois quarts sur un trône recouvert de tissu rouge. Il est vêtu d'une aube à longues manches, d'une chasuble, d'une ample chape blanche à fleurs assortie à l'étole. Dans la main droite, il tient une



Fig. 328. Monthey, château. Huile sur toile représentant saint Marcel, anonyme, 1714. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

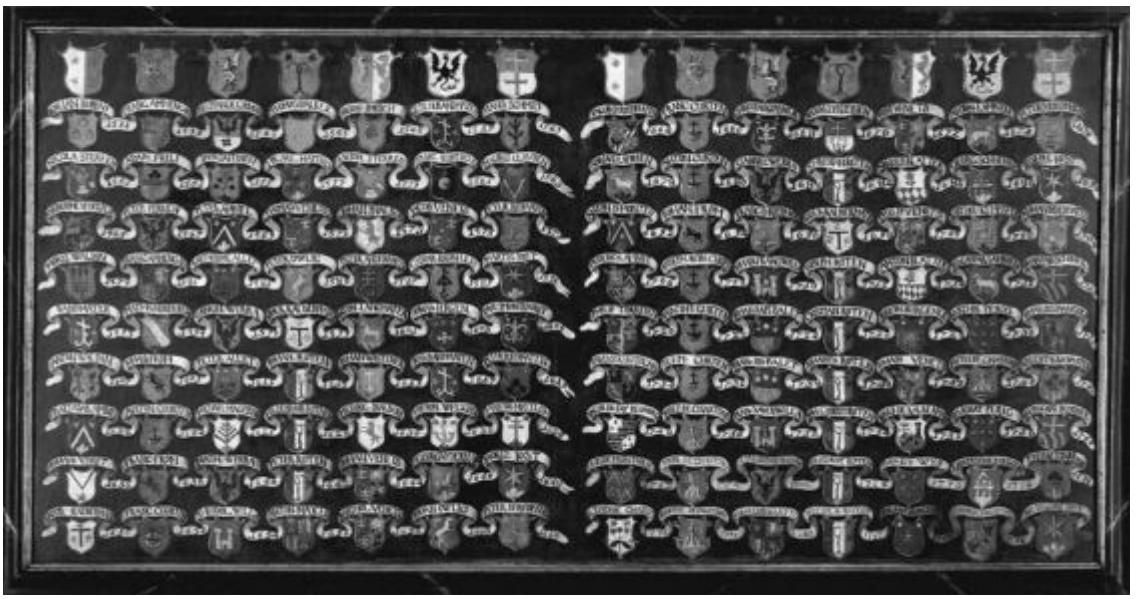


Fig. 329. Monthey, château. Tableau des gouverneurs. Huile sur toile anonyme, 1612. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

plume tandis que la gauche maintient ouvert un livre posé à côté d'un crucifix sur une table recouverte d'un drap rouge. Sa tête d'homme âgé à longue barbe blanche est nimbée de rayons, tournée vers une nuée animée de chérubins. Au premier plan, répartis sur deux marches, sont disposés des livres et autres documents sur la droite et, à gauche, sur un coussin rouge à pompons dorés, la tiare et la croix pontificale à trois traverses. Dans le fond, à gauche, on reconnaît le saint en pâtre accompagné d'animaux, sur la droite s'élève une importante bibliothèque et un crucifix à la croix en bois noir. Au sommet volent deux angelots, l'un tenant la couronne et l'autre la palme du martyre. Sur la droite est drapé un rideau rouge frangé d'or. La composition centrée sur le saint, la scène en plein air illustrant sa vie ainsi que le rendu des différentes matières, brocart et fleurs à l'aspect naturel de la chape, or et pierreries de la croix et de la tiare indiquent un goût hérité de la fin du XVII^e^ siècle.

Deux tableaux des gouverneurs de Monthey[208]. Peintre non identifié. Huile sur toile, encadrement baguette faux marbre (l. 9,5 cm). Tableaux restaurés en 1978 par Walter Furrer à Brigue[209]. 1. 1612, complété jusqu'en 1788 (121 × 256 cm); lors de la Diète de décembre 1612, le gouverneur Peter Allet (1611-1612) est remboursé pour le paiement d'un panneau aux armes des gouverneurs[210] (fig. 329). – 2. 1789, complété jusqu'en 1797, (136 × 108 cm); seuls les cinq premiers écus sont armoriés puisque, dès 1797, le régime politique change et il n'y aura plus de gouverneurs à Monthey (fig. 330). Deux tableaux rapportant le nom et les armes des différents gouverneurs, 1. en deux parties semblables, 2. en une seule, selon la même composition. En haut, sur une même ligne, figurent les sept écus aux armes des Sept-Dizains: Sion, Sierre, Loèche, Rarogne, Viège, Brigue et Conches. En dessous sont répartis en sept colonnes de neuf lignes (dix lignes pour le 2) les écus des gouverneurs de Monthey par ordre chronologique. Les écus aux armes de familles sont reliés par un phylactère précisant le prénom et nom du gouverneur ainsi que ses dates de fonction.

Romaine Syburra-Bertelletto

Salle dite «de la Bourgeoisie»

Porte palière à un seul parement. Travail d'Alexandre Mayer[211], probablement 1673 en même temps que les lambris d'ébrasement de la fenêtre est (voir fig. 312). Bois de noyer et fer (218 × 133 cm). La porte et son chambranle ont été largement refaits – partie basse, corniche du linteau, moulures des panneaux à crossettes – peut-être lors des travaux de 1921 qui complètent les boiseries de la fenêtre sud. Porte constituée de deux panneaux

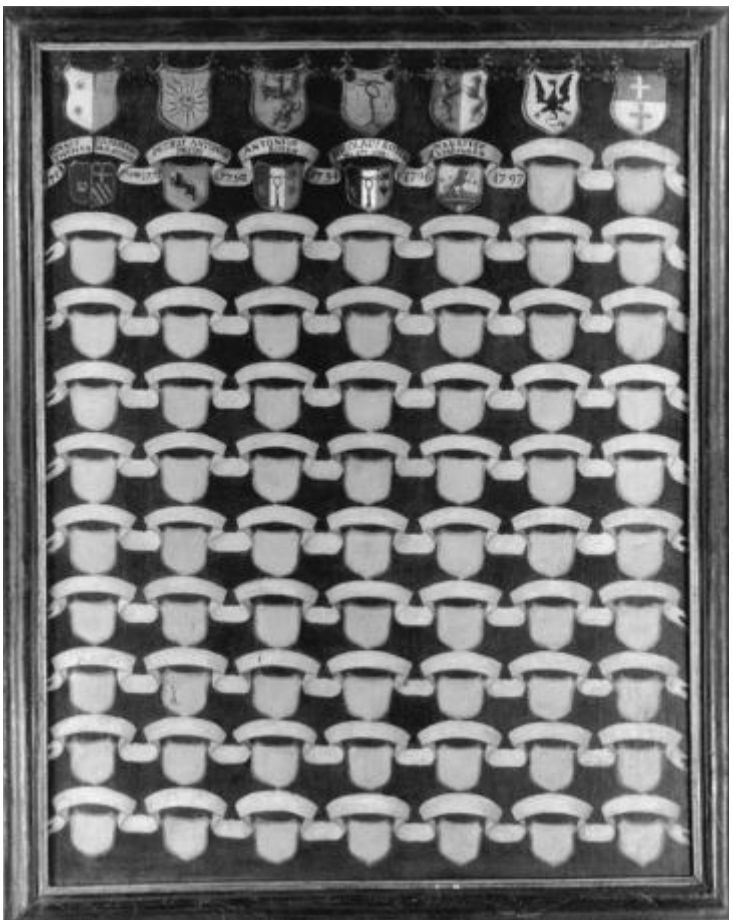


Fig. 330. Monthey, château. Tableau des gouverneurs. Huile sur toile anonyme, 1789. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 308.

à crossettes, d'un bâti mouluré et d'un chambranle feuillu augmenté de quatre fleurs en métal avec linteau au même décor posé sur une bande ondée et terminé par une corniche à denticule. Le panneau supérieur est orné d'un motif végétal boutonné en croix contenu dans un losange complété aux quatre écoinçons d'une fleur. Le panneau inférieur est orné d'une croix feuillue augmentée de rayons avec, aux quatre écoinçons, un motif circulaire à cœur carrelé excentré.

Armoire aux armes de Johann Owlig, gouverneur de Monthey en 1659-1660, et des Sept-Dizains, 1660 (fig. 331). Bois de noyer, fer (230 × 242 cm). Armoire de dimensions imposantes sur quatre pieds ondés sur la face et fermée par deux portes pleines à pentures, chacune munie d'une clef. Les portes ainsi que les côtés sont constitués de panneaux moulurés à tables. Les deux panneaux supérieurs des portes reçoivent, à droite, les armes des Sept-Dizains et, à gauche, les armes Owlig dans leur forme traditionnelle[212]. Les montants latéraux et central sont cannelés, terminés par un chapiteau ionique. L'entablement est constitué d'une frise à denticules à laquelle succèdent des modillons feuillus portant la corniche. Elle a été commandée par le gouverneur pour contenir les livres de reconnaissance[213].

Lambris d'ébrasement. Jambages, plafond et allège de la fenêtre est, Alexandre Mayer[214], 1673 (voir fig. 313). Bois de noyer, ébrasement (257 × 44 cm, lambris 100 × 171 cm). Armes des Sept-Dizains, du gouverneur Anton Lambien (1673-1674), et de son épouse Anna Maria Summermatter. Lambris à panneaux traités en variations autour d'un losange central à écoinçons décorés, séparés par des motifs feuillus. Le panneau supérieur du jambage droit est orné, sous un phylactère «A[nton] L[ambien]», des armes Lambien dans leur forme



Fig. 331. Monthey, château. Salle dite «de la Bourgeoisie», armoire destinée à contenir les livres de reconnaissances, 1660. Etat en 2008. Photos Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 309.

traditionnelle[215] mais contournée par courtoisie tandis que celui de gauche reçoit, sous un phylactère «A[nna] M[aria] S[ummermatter]», les armes Summermatter dans leur forme traditionnelle[216]. Le panneau central du plafond est orné d'un écu aux armes des Sept-Dizains, flanqué de la date 16 – 73.

Romaine Syburra-Bertelletto

Appréciation

Le château de Monthey est un monument central du patrimoine régional. L'aspect sévère qu'il montre depuis la ville ne laisse pas imaginer ce qu'il recèle. Fruit de constantes transformations depuis le XVe siècle, il a conservé des traces importantes de chaque époque, manifestant la volonté des gouverneurs qui se sont succédés sur place jusqu'à la fin du XVIIIe siècle de marquer l'édifice de leur empreinte. Outre quelques vestiges du XVe siècle, le bâtiment comprend ainsi la plus ancienne boiserie connue dans le district, datée vers 1550. Le vaste chantier des années 1663-1664 donne au château l'ampleur qu'on lui connaît avec, en particulier les galeries à arcades qui s'ouvrent sur la cour intérieure. Cette typologie est toutefois moins aboutie qu'au château du Fay-de Lavallaz, à Collombey, mais on a le sentiment que les constructeurs pensaient terminer dans un second temps la symétrie de la cour en reconstruisant l'aile ancienne, à l'est. Les aménagements décoratifs des différentes pièces et des galeries contribuent à la qualité de cette construction baroque, largement respectée lors des travaux entrepris vers 1744 qui ont abouti à la requalification de la cour par la construction de la cage d'escalier et la fermeture des galeries à arcades. Les dessus-de-porte datés 1745-1746, peints avec des sujets «exotiques», sont aussi une rareté à relever. Le château contient encore de nombreuses œuvres baroques de qualité, vestiges de commandes de prestige des gouverneurs, dont une table Renaissance datée 1607 et une armoire d'archives datée 1660, toutes deux portant clairement les armes de la République des Sept-Dizains, ainsi que les deux panneaux peints sur lesquels figurent les armes des gouverneurs, une réalisation unique en Valais.

L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE, LES HALLES, LE PILORI ET LA POMPE À INCENDIE

Sur le cadastre de 1696, «la maison de ville» est indiquée à l'extrémité ouest du pâté de maison comprenant celle dite «d'Hildebrand Jost»[217]. Sur le devant (ouest) sont indiqués successivement les halles et la place publique avec le pilori, mentionné dès 1547[218] (voir fig. 267).

En 1688, un certain Claude Ruptiz fils, charpentier, avait signé une convention avec les autorités de Monthey pour réparer le toit des halles et ses colonnes[219]. Dans la même convention, Joseph

Guilliet, maçon, s'engage à réparer le «masset» (socle?) du pilori. Le gibet était situé à l'entrée nord de l'agglomération de Collombey (voir sous Collombey).

En 1701 ou 1702, quelques travaux ont lieu à l'Hôtel de Ville, en particulier la réfection du cadran d'horloge. Le bois est fourni par un maître Alexandre (Mayer?), et la peinture du cadran est effectuée par un maître de Sion, qui travaille également à l'enseigne de la maison et aux armes de la Bourgeoisie sur le pilori[220]. Un maître Matthias «accomode» l'horloge elle-même. Des travaux d'envergure ou une reconstruction transforment les halles en 1756, pour 750 florins[221].

Avec le réaménagement de la place lié à la route du début du XIXe siècle, les halles sont démolies et un marché couvert, en bois, est aménagé devant le pâté de maisons situé au sud de la «maison de ville». C'est au charpentier Christian Speckli que l'on doit cet ouvrage exécuté en 1811[222]. Cet édifice est démoli en 1894 pour permettre l'édification du bâtiment de la poste. Le même maître-charpentier construit encore d'autres halles à la même date, couvertes de tuiles, sur le nouveau champ de foire[223].

Une pompe à incendie est commandée à François Louis Wintzenried, d'Aigle, par la Bourgeoisie de Monthey, en 1766[224]. Son coût se monte à 2000 florins de Berne. La précédente avait nécessité quelques réparations effectuées en particulier en 1758 par Livremont[225]. Les comptes de la Bourgeoisie rappellent çà et là l'utilisation de poix pour l'entretien des tuyaux ou d'huile d'olive pour le graissage de l'engin[226]. A partir de 1767, elle prend place dans un local sous les halles[227].

L'HÔTEL DE VILLE ACTUEL/ ANCIEN HÔPITAL
(place de l'Hôtel-de-Ville 1)

Une première «maladrerie» est attestée en 1280[228]. Par son testament daté de 1384, le curé de Bagnes Guillaume Marigny, d'une famille établie dans la région montheysanne, lègue sa maison et d'autres biens pour fonder un hôpital, doté d'une chapelle desservie par un recteur, destiné à l'accueil des pauvres et des passants et à la célébration du culte divin[229]. Une maison est achetée en 1496 pour agrandir l'hôpital et sa chapelle[230]. En 1601, le patronat de l'hôpital est cédé à la Bourgeoisie[231]. Parmi les travaux attestés au XVIIe siècle, on connaît le nom des charpentiers qui ont œuvré en 1683-1684: Antoine Vulliod, François Torma et Jean Friolet[232].

Un nouvel hôpital est construit autour de 1710 à la sortie sud de la ville[233]. L'ancien bâtiment, près de la chapelle devenue entre-temps église paroissiale, est alors utilisé comme cure. Le nouvel édifice sert aussi aux besoins de la Société de la Cible. Des relevés[234], probablement ceux qui ont présidé aux travaux effectifs, nous donnent quelques indications sur ce bâtiment qui ne compte alors que deux niveaux sur caves, le troisième ayant été rajouté au cours du XIXe siècle en respectant en façade le nombre initial de travées, mais en remplaçant la toiture primitive à croupes et coyaux par une solution simplement à croupes. A l'angle nord-ouest du sous-sol se trouvait la cave, accessible par un escalier intérieur. Le rez-de-chaussée était partagé en deux parties presque égales par le couloir de distribution nord-sud et les escaliers intérieurs à une volée. On accédait à ce couloir par l'ancienne porte principale en façade nord ainsi que par l'entrée secondaire au sud. La partie ouest comprenait le «magasin» et une chambre, alors que dans la partie est se situaient les locaux de l'hôpital, soit une cuisine/économat et deux chambres, ainsi que les commodités en annexe sur la façade sud. A l'étage, une division semblable laissait à l'ouest la place pour la salle du tir, avec sa «guérite» – un petit local en annexe sur la façade sud – et la cuisine/économat. Un escalier indépendant y menait depuis la porte ouest de la façade nord. A l'est se trouvaient deux chambres, une cuisine/économat, ainsi que les commodités, en annexe sur la façade sud.

A la fin du XIXe siècle, les sœurs de la congrégation de Saint-Joseph y installent leurs classes. En 1875, un échange attribue le bâtiment à la municipalité et le soin des malades est pris en charge dans un autre lieu. En 1921, l'édifice est totalement transformé afin de mieux se conformer à sa nouvelle destination officielle d'Hôtel de Ville.

L'actuel édifice comprend trois niveaux, partiellement sur cave (fig. 332). Il est couvert par une toiture à croupes agrémentée de diverses lucarnes, parfois assez grandes. Les façades nord et sud comptent cinq travées, les deux autres faces n'en comptent que trois. Un bandeau court au bas des fenêtres du troisième niveau. Les percements sont uniquement marqués par un encadrement en pierre plutôt sobre, en arc en plein cintre ou surbaissé, voire circulaire, au rez-de-chaussée, rectangulaire aux étages.



Fig. 332. Monthey, ancien hôpital/ actuel Hôtel de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 1. Vue du nord, avec l'ancienne entrée principale. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 311.

La façade orientale, ouverte sur la place dite «de l'Hôtel-de-Ville», est devenue depuis 1921 la façade principale. Une grande porte en plein cintre prend place au milieu du rez-de-chaussée, protégée par un balcon accessible du premier étage et soutenu aux angles par deux fois deux colonnes sur socle. Quatre marches mènent à cet espace couvert.

En façade nord, le rez-de-chaussée présente en son milieu l'ancienne entrée principale. Celle-ci a conservé son encadrement mouluré du XVIII[e] siècle, en arc surbaissé, avec clé saillante, peut-être l'ouvrage payé 84 florins en 1795 à maître Borsette[235]. Les travées immédiatement voisines comprennent deux grandes ouvertures circulaires assez inhabituelles. Le reste de la façade reprend sinon la typologie générale des ouvertures, comme les façades sud et ouest d'ailleurs. Au troisième niveau toutefois ont été installés un balcon au milieu de la façade occidentale et deux autres aux extrémités de la façade méridionale.

LA MAISON DU SEL
(rue du Bourg-aux-Favre 26)

A la Diète de décembre 1695, les députés se prononcent pour la construction d'un magasin de sel, afin de supprimer le coût de location d'un local à cet effet[236]. A celle de mai 1697, ils décident d'acquérir pour deux pistoles l'ancienne tour familiale que Louis de Montheolo leur propose, à l'extrémité ouest de la rue du Bourg-aux-Favre[237]. L'édifice en ruine démoli, le gros œuvre du nouveau magasin est entrepris et terminé au cours de l'année 1698 (fig. 333), date gravée sur le linteau de la porte d'entrée du premier étage[238]. L'ébéniste Alexandre Mayer a participé à la construction pour les éléments en bois, le forgeron Isaac Walther (originaire de Soleure[239]) pour la serrurerie[240]. En 1707, le plafond du deuxième étage s'écroule et il doit être réparé l'année suivante[241]. Une annexe est adossée à l'arrière du bâtiment en 1750 si l'on en croit la date inscrite sur le linteau de la porte. La maison du sel a également servi d'arsenal et, plus récemment, de caserne pour les pompiers, de local pour l'Harmonie municipale, et de salle de classe. Classée MH en 1978, elle a été restaurée alors par l'architecte montheysan Albert Ballif. L'intérieur en particulier est largement empreint de cette rénovation. Peu d'éléments anciens y sont encore perceptibles.

L'édifice est bâti sur un plan rectangulaire très allongé, présentant au nord et au sud ses faces étroites. Il compte trois niveaux couverts d'une toiture à croupes qui déborde légèrement du boudin en quart-de-rond terminant le haut des façades. La toiture est percée de quatre lucarnes et décorée de deux épis de faîtage. L'abord extérieur de l'édifice est austère. Les percements sont



Fig. 333. Monthey, maison du sel bâtie en 1698, rue du Bourg-aux-Favre 26. Vue de l'ouest. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 312.

modestes, avec des encadrements en pierre de taille non moulurés. Ils sont en principe placés en léger décalage les uns par rapport aux autres pour des questions de stabilité des maçonneries. Les angles sont aussi en pierre de taille, en contrefort à la base.

Le bâtiment abrite trois grandes salles superposées, desservies par un escalier placé à l'arrière (nord) et auquel on accède au deuxième niveau par une porte percée en façade est. On entre au premier niveau par deux portes en plein cintre, en façade sud, recréées lors de la restauration des années 1970 sur la base d'une photographie de la fin du XIXe siècle, en remplacement de la grande porte du dépôt des pompiers. Le piédroit oriental de la plus étroite (à l'est) est original. Ce niveau comprenait vraisemblablement à l'origine un petit local séparé, placé sous l'escalier et éclairé par un petit jour horizontal sur la façade ouest. On n'y lit plus le couvrement, caché par les aménagements récents. Deux fenêtres perçant les façades est et ouest éclairent le local principal couvert d'une voûte d'arêtes à deux travées, sans doubleaux ni impostes à la retombée des croisées.

Le local du deuxième niveau, couvert par un plafond simple, est éclairé par une fenêtre en façade sud et par deux autres sur les façades latérales (une troisième, en façade est, a été rebouchée car elle ne correspondait pas à l'état d'origine).

Le local du troisième niveau reprend la même disposition, mais son plafond est formé par une voûte d'arêtes surbaissée à trois travées, sans doubleaux ni impostes, et les baies orientales sont en forme d'étroites meurtrières. Un petit fourneau en pierre ollaire rond, à trois niveaux, s'adosse à la paroi vers la cage d'escalier. Il porte la date 1849 accompagnant les initiales GM / PD dans une couronne végétale.

L'escalier, à rampe-sur-rampe tournant à gauche, comprend deux volées et repos intermédiaire se développant autour d'un mur-noyau orienté est-ouest. Il est voûté d'arêtes. Au palier intermédiaire des deuxième et troisième niveaux, il est éclairé par deux fenêtres en façade ouest, et au niveau supérieur, par un petit jour horizontal dans la même façade. Les grandes pièces sont accessibles chacune par une porte à encadrement en pierre de taille ouvrant sur le palier oriental. Au deuxième niveau, une fenêtre éclaire le palier de ce même côté.

L'annexe nord, datée 1750, est maintenant directement accessible depuis le niveau d'entrée de la cage d'escalier principale et sa porte d'origine, en façade orientale, a été bouchée. A l'intérieur, un espace voûté en berceau fait suite, du côté ouest, à un espace voûté d'arêtes. Les aménagements récents ne permettent pas d'en dire davantage. Au-dessous a été ménagé un espace simplement ouvert vers les vignes situées à l'ouest par un grand arc en pierre. Une toiture à deux pans couvre cette annexe.

L'ÉCOLE PRIMAIRE ET LA SALLE DE GYMNASTIQUE
(avenue de la Gare 17)

Conçue par le bureau des architectes genevois Henri Garcin et Charles Bizot[242], l'école primaire a été inaugurée en 1911, ainsi que l'indiquent la date inscrite au-dessus de l'arc d'entrée et les trois lignes gravées sur une pierre de l'angle sud-ouest: «H. GARCIN ET C. BIZOT / ARCHITECTES / 1911» (fig. 334). Elle s'inscrit pleinement dans le style national (Heimatstil) qui prévalait en Suisse romande à l'aube du XXe siècle pour ce type de construction[243]. Edifice de prestige pour la collectivité qui l'a construit, l'école est monumentalisée par son vocabulaire architectural. Le bâtiment est ample, solidement fondé sur des soubassements en moellons. Il s'en dégage un aspect massif, par les petits contreforts des extrémités de la façade principale, par les pierres en saillie ponctuellement placées aux angles et par la forme mansardée de la toiture. Celle-ci est rendue complexe par la multiplication des lucarnes autant que par le plan de l'édifice (en U, avec retours latéraux vers l'arrière et, au milieu de la façade arrière, un grand corps de bâtiment pour la cage d'escalier). L'immeuble compte trois étages sur un sous-sol semi-enterré et un comble aménagé. La façade principale est divisée en quinze travées. Les percements du rez supérieur, en arc surbaissé, et des sous-sols (soupiraux rectangulaires) sont pris dans la maçonnerie en moellons, ceux des étages, rectangulaires (ou en plein cintre pour les trois fenêtres centrales du comble), sont encadrés par de la pierre de taille. Sur la façade principale rectiligne, les trois travées centrales sont délimitées à la manière d'un avant-corps par une grande-lucarne portant le clocheton de l'horloge. Au bas de celles-ci prend place l'entrée. Elle est constituée de deux portes réparties de part et d'autre de la loge du concierge, précédées d'un emmarchement et d'un espace couvert délimité en façade par un grand arc en anse de panier. Un auvent protège les trois marches qui mènent à cet espace de distribution où prend place une petite fontaine. Les autres façades suivent la même typologie.

Au nord de l'école, deux passages couverts conduisent à la salle de gymnastique, édifice indépendant, d'un niveau sur un sous-sol, conçu dans le même style que le bâtiment principal.

LES FONTAINES[244]

La fontaine de la place Centrale (ancienne place du Marché) porte sur le bassin la date 1762 (562.086/122.418)[245]. Elle a remplacé une installation plus ancienne attestée vers 1733[246]. Son aménagement complet a coûté 3187 batz. Si l'on ne connaît pas les artisans qui ont taillé le bassin, en calcaire de Saint-Triphon, on sait qu'un certain Barchet a fabriqué les goulots et les mufles que Nicolas Tisserant a fixés dans la chèvre, et que maître Milan a refait le pavé alentour. Vers 1803-1805, la chèvre est refaite à neuf par le maître tailleur de pierre Pierre Borsette, pour un montant de 100 florins (400 batz)[247]. On sait qu'elle a été déplacée en 1810,



Fig. 334. Monthey, école primaire construite en 1911, avenue de la Gare 17. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 335. Monthey, fontaine de la place Centrale, datée 1762. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

lorsque l'on réaménageait la nouvelle place de foire, par le tailleur de pierre MANETTE[248]. Elle fait partie de la première liste de classement MH en 1907-1910. Elle a été rénovée en 1981.

Le plan de la fontaine s'approche d'un quadrilobe à redents (fig. 335). Sur le lobe nord figurent les armes de Monthey, dans un cartouche rococo accosté de la date 17 – 62. Au centre de la fontaine se dresse la chèvre, de plan carré, amortie d'une pomme de pin. Si la chèvre a été refaite en 1981, en même temps que la bordure du bassin, la partie supérieure de l'amortissement est ancienne, comme les parties métalliques. A l'est et à l'ouest sont fixés les goulots à mufle de lion, soutenus par des bras de force en ferronnerie à volutes. Un petit bassin lui avait été adjoint du côté nord à une date inconnue. Il a été enlevé en 1900.

La fontaine actuelle du château (562.014/122.464), en calcaire de Collombey, est datée 1842, mais on connaît des mentions antérieures, sans être toutefois sûr qu'il s'agisse d'installations publiques. Il semble qu'un lavoir s'y trouvait depuis les travaux de 1664[249]. Le projet d'installer dans la cour du château un bassin en calcaire de Saint-Triphon, valant 5 louis neufs, est signalé vers 1763[250]. Les comptes de 1766 en attestent la réalisation[251].

D'autres fontaines remontent assurément au début du XIXe siècle et sont installées lors de la grande phase de réaménagement urbanistique consécutive à la création de la nouvelle route. La fontaine de l'Hôtel de Ville (561.991/122.343), avec ses deux bassins en calcaire de Saint-Triphon, a été payée en 1815 au maître tailleur de pierre PIERRE MANETTE[252]. La chèvre a été refaite en 1989. Au sommet de la rue du Bourg-aux-Favre s'en trouvait une autre, construite en bois lorsqu'on l'a posée en 1810[253]. Elle a été ensuite remplacée par un bassin en pierre qui a été enlevé en 1944. Au Cotterg se trouvait un bassin en pierre portant l'inscription «ATP – 1825»[254], qui avait remplacé une construction en bois.

Près d'une dizaine d'autres bassins en pierre ou en granit ont été placés au cours de la seconde moitié du XIXe siècle en périphérie du centre-ville : près du pont couvert, à la rue des Granges, à la place d'Armes (en granit, datée 1867), à la rue de Venise, à la ruelle des Anges, au bas de la rue de la Gare (deux bassins en granit, datés 1869 et 1924), à l'avenue du Crochetan, deuxième bassin au Cotterg (en granit, daté 1867), au Martoret (l'un des bassins en granit, daté 1878), au Bugnon, etc. Bon nombre d'entre eux ont été déplacés depuis, l'étude de Raphy Vuilloud en donne le détail[255].

LE CHÂTEAU DU CROCHETAN
(avenue du Crochetan 12)

Historique

Même si sa constitution est probablement plus ancienne[256], la propriété du Crochetan entre véritablement dans l'histoire avec la famille du Fay. Dans une reconnaissance de 1557, on la trouve entre les mains de Guillaume II, fils de Pierre II[257]. C'est ce Pierre II, originaire de la paroisse de Troistorrents, qui est reçu bourgeois de Monthey en 1519 et qui fonde ainsi la lignée montheysanne de la famille[258]. Guillaume II s'attelle à affermir l'assise familiale dans le chef-lieu. Il accède aux charges de syndic en 1530-1531, de grand-châtelain en 1542-1545 et de banneret de 1549 à sa mort, en 1557. C'est à lui que l'on doit l'acquisition, en 1547, de la seigneurie de la Vallaz, qui désignera ses descendants de la branche cadette, issue de son fils Pierre III. Si les du Fay-de Lavallaz habiteront le château de Collombey, acheté par Pierre III, la branche aînée demeurera au Crochetan. Elle est issue du premier fils de Guillaume II, Jean III, et sera dite «de Tannay», du nom d'une seigneurie achetée par le fils de Jean III, Guillaume III, peu avant 1613.

C'est au même Guillaume III que l'on doit les éléments les plus anciens conservés dans la maison,

soit la grande salle, précisément datée 1612. On a toutefois l'impression, au vu de la forme un peu trapézoïdale de celle-ci, qu'elle aurait pu être accolée à un noyau préexistant (ou contemporain) avec cage d'escalier, au sud-est de la maison. C'est au cours du XVIIIe siècle que l'édifice est transformé et agrandi pour lui donner l'unité stylistique qu'il propose depuis lors.

La maison reste dans la famille du Fay en tous les cas jusqu'à la fin du XIXe siècle[259]. Au début des années 1950, elle devient propriété du docteur Victor de Kalbermatten, à la suite de sa tante, Mme Delphine Luib-de Werra. Il y entreprend aussitôt d'importants travaux de restauration, menés par le bureau d'architecte sédunois Henri de Kalbermatten[260].

La propriété, la maison secondaire et l'enceinte

Au XVIIe siècle, la maison et ses dépendances se trouvaient en bordure d'un chemin public, bien nommé «Grand chemin public de vers ches Fay», au milieu d'une vaste propriété qui s'est réduite au fil des successions et des transactions foncières. Les alentours immédiats de l'édifice ont pris leur aspect quasiment actuel dès les travaux des années 1950.

La seconde maison, construite au sud de la demeure principale, mais toujours à l'intérieur du périmètre clos par le «mur d'enceinte», pose quelques problèmes de chronologie par rapport au château, que nous n'avons pu résoudre. Il s'agit d'un édifice de deux étages sur rez-de-chaussée, couvert d'une toiture à croupes. Une petite tourelle surmontée



Fig. 336. Monthey, château du Crochetan avec la maison secondaire et l'enceinte. Vue du sud. Photo de Léon Franc datée de 1858. Collection privée. Photo reproduction par Jean-Marc Biner. – Texte p. 317.



Fig. 337. Monthey, château du Crochetan, avenue du Crochetan 12. L'enceinte de la propriété vue du sud-ouest. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 317.

d'une toiture à pavillon rompt le rythme de la façade sud vers l'angle sud-ouest où l'édifice s'adosse au mur d'enceinte. L'abord plutôt modeste et rural de cette maison, tel qu'il apparaît sur une photographie datant de 1858 (fig. 336), a été modifié à la fin du XIXe siècle lors du remplacement de tous les encadrements par des éléments en granit, ainsi que par l'abaissement de la tourelle et l'unification de la toiture de cette dernière au niveau supérieur de la couverture du volume principal. Il n'est malheureusement guère possible de dater les parties les plus anciennes de cette maison qui nous intrigue en particulier par le fait que, sur le relevé cadastral de 1696, la maison des du Fay est justement représentée appuyée à l'enceinte sud, face au grand portail. La reconnaissance qui correspond à ce relevé, établie le 5 avril 1698, mentionne simplement «les maisons, cours, jardin et appartenances indivis entre ledit noble recognoissant (Antoine du Fay) et noble Joseph Dufay son cousin»[261]. Une analyse plus approfondie de l'ensemble aurait certainement son intérêt. En tout cas dès la fin du XIXe siècle, cette maison constitue une propriété indépendante de la demeure principale, intégrant dans sa parcelle le portail de l'enceinte. Elle est alors propriété de Jean-Baptiste Tamini et Louis Ciana[262].

L'enceinte conservée à l'ouest et partiellement au sud reprend tout le vocabulaire défensif médiéval : tourelle d'angle circulaire en encorbellement au sud, bretèche au-dessus du portail principal (la défense verticale n'y est plus possible, si toutefois elle existait à l'origine), tour d'angle de plan rectangulaire au nord (fig. 337). Probablement remaniée à plusieurs reprises, cette dernière est dessinée circulaire, comme son pendant au sud, sur les relevés cadastraux de la fin du XVIIe siècle. Les courtines sont percées d'étroites meurtrières, comme la tour circulaire (sur deux niveaux). La bretèche et la tour nord sont plus largement éclairées, sans que l'on puisse faire remonter ces percements à la construction d'origine. Le niveau «défensif» des courtines est posé sur de larges arcades surbaissées, supportées



Fig. 338. Monthey, château du Crochetan. Façade principale vue de l'ouest. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 318.

par des murs de refends. Une toiture à deux pans, posée sur des piliers circulaires en maçonnerie, protège les courtines, une toiture conique coiffe la tourelle sud, une toiture à croupe surmonte la bretèche et une toiture en pavillon couvre la tour nord. Sous la bretèche se place le portail principal, en arc en plein cintre, avec un encadrement mêlant du calcaire de Saint-Triphon et du calcaire de Collombey. Il présente deux impostes et une clé portant la date 1734. La courtine au sud est en outre percée par une porte rectangulaire dont l'encadrement qui mêle également du calcaire de Saint-Triphon et du calcaire de Collombey porte aussi la date 1734. La porte de la courtine nord est récente (seconde moitié du XXe siècle). Ces dates, comme semble le suggérer le mélange des pierres, rappellent une réfection. L'existence de telles défenses sur le plan cadastral de la fin du XVIIe siècle, peut-être avec une seconde tourelle circulaire au nord, atteste de leur construction au XVIIe siècle. Nous les verrions volontiers en relation avec les grands travaux entrepris au début de ce siècle par Guillaume III du Fay.



Fig. 339. Monthey, château du Crochetan. Entrée principale. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Description extérieure

L'édifice compte deux étages sur un niveau de caves semi-enterrées, surmontés d'un vaste comble couvert par une toiture à demi-croupes (fig. 338). L'aspect général est donné par l'unification que la maison a connue dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, peut-être autour de 1777, date inscrite sur la ferronnerie qui protège le jour surmontant la porte d'entrée.

La façade principale, à l'ouest, compte sept travées, trois de chaque côté d'un avant-corps central comprenant l'entrée, lequel est marqué par un fronton triangulaire. Toutes les ouvertures présentent un encadrement en pierre en arc surbaissé. Les fenêtres sont de grandes dimensions et très rapprochées. Les soupiraux suivent la même typologie. Celui du sud, de plus grandes dimensions, permet l'approvisionnement de la cave correspondante. A l'étage, l'encadrement de la fenêtre de l'avant-corps est posé sur une tablette chantournée. Il est à crossettes en haut et sommé d'une clé moulurée. L'entrée, précédée de deux marches, est l'élément le plus soigné de la façade (fig. 339). L'encadrement, en calcaire de Saint-Triphon, est en anse-de-panier. Il est marqué de joints réguliers, avec une bordure moulurée, et sommé d'une clé. La menuiserie, ornée de motifs Louis XV, laisse un espace pour une imposte vitrée protégée par une ferronnerie délicatement ouvragée. Des motifs «rocaille» et des fleurs entourent un pot de fleurs sur lequel est inscrite la date de 1777. Au-dessus de la porte se trouve un écu, au centre d'une pierre récemment bouchardée. Il porte les armes du Fay-de Tannay, sans l'aigle en II, remplacé par la même bande à trois étoiles qu'au III.

Au contraire de la façade principale, les percements ne sont pas symétriquement disposés sur les autres faces, mais correspondent aux dispositions intérieures. Les pignons des façades latérales sont en particulier percés de fenêtres rectangulaires correspondant à l'aménagement des nouvelles pièces habitables.

Deux épis de faîtage surmontent la toiture (fig. 340). Ils portent, en métal découpé, dans deux écus couronnés de forme ovale, les armes du Fay et de Chaignon (Pierre Louis II du Fay et son épouse Patience de Chaignon, dont le mariage a été célébré en 1794[263]).



Fig. 340. Monthey, château du Crochetan. Détail d'un épi de faîtage aux armes du Fay et de Chaignon. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 318.

Description intérieure

Pris dans son ensemble, le bâtiment forme un plan presque carré. L'entrée, située au milieu de la façade principale, donne sur un dégagement duquel partent, un peu décentrées vers le sud, les quelques marches qui mènent au palier desservant les pièces du rez-de-chaussée. Là démarre l'escalier à une volée droite qui conduit à l'étage. Le mur-noyau est partiellement ajouré au départ des volées où une colonne toscane reçoit l'arc de l'ajour. Les encadrements des portes qui donnent sur les paliers, avec un linteau délardé, sont en calcaire de Saint-Triphon, comme tous les éléments en pierre de taille.

L'intérieur présente peu d'éléments anciens. Des boiseries mentionnées dans l'ouvrage sur la maison bourgeoise, paru en 1935[264], il ne subsiste que quelques panneaux de la seconde moitié du XVIII[e] siècle dans les pièces sud-est et sud-ouest du premier étage.

La cage d'escalier distribue des entités distinctes. Au sud-est, au-dessus de la cave à plafond plat contenant le pressoir en granit de 1898, se situent successivement deux grandes pièces presque carrées. Celle de l'étage a été compartimentée. Au nord-est, au-dessus d'une cave voûtée en berceau est-ouest, se trouvent les pièces à voûtes d'arêtes décrites plus loin. Un mur légèrement oblique sépare ces dernières des deux couples de petites pièces qui occupent l'angle nord-ouest, au-dessus d'une cave voûtée nord-sud. Enfin, l'angle sud-ouest est occupé par deux pièces allongées superposées, au-dessus d'une cave voûtée en berceau est-ouest.

La grande pièce voûtée de l'étage (fig. 342), d'un seul tenant, mesure à peu près 10 × 8 m. Elle est voûtée d'arêtes. A chaque extrémité, le voûtement présente cinq quartiers d'une voûte octopartite, avec «clé» centrale, deux petits voûtains terminant les espaces vers les angles. Une grande croisée centrale aux arêtes qui ne se réunissent pas définit, dans l'espace intermédiaire, deux «losanges» dans lesquels trônent des armoiries. Au nord sont figurées les armes de Guillaume III du Fay (du Fay-de Tannay), avec ses initiales dans une couronne de laurier: «N G F – B C – D. M» et la date 1612[265]. Au sud sont peintes les armes de son épouse, Marie Madeleine Guntern (écartelées Guntern et Kalbermatten), avec les initiales «M G» et la date 1612 dans une couronne de laurier[266]. Les arêtes retombent sur de petites impostes supportées par des pilastres cannelés. La cheminée contre la paroi est, qui figure encore sur des plans publiés en 1935[267], a été supprimée depuis. Une pierre de fourneau en pierre ollaire, armoriée, conservée dans la région de Monthey, pourrait aussi provenir du château. Encore partiellement peinte, elle présente, sous les initiales N G F qui renvoient à Guillaume III du Fay, les armes du Fay-de Tannay[268], avec cependant au IV[e] quartier les armes Guntern[269] sur lesquelles ont été gravées les initiales M G pour Marie Madeleine Guntern. La proximité chronologique (1618 pour la pierre, 1612 pour la salle du Crochetan), les mêmes renvois héraldiques, même si combinés différemment, ainsi que l'absence de fourneau en pierre ollaire au Crochetan, nous poussent à imaginer que le fourneau se trouvait dans cet édifice ou, du moins, dans une autre propriété des mêmes époux.

Exactement sous cette grande salle, au rez-de-chaussée, se trouvent deux pièces mitoyennes, séparées par un mur nord-sud, voûtées comme la première, mais de façon plus fruste (fig. 341).



Fig. 341. Monthey, château du Crochetan. L'une des deux pièces voûtées du rez-de-chaussée. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 319.



Fig. 342. Monthey, château du Crochetan. Grande pièce voûtée à l'étage, avec des armoiries du Fay et Guntern, datées 1612. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 319.

Il n'y a pas de pilastres sous les retombées des arcs et les culots de la pièce nord-est ont été placés au XXe siècle. La pièce centrale au nord possédait autrefois un évier vers la fenêtre nord et une cheminée contre la paroi sud[270].

Le comble ne présente pas d'élément particulier. Quelques pièces y ont été aménagées dans la seconde moitié du XXe siècle.

Appréciation

Le château du Crochetan est le résultat de plusieurs transformations, dont deux sont particulièrement significatives pour le patrimoine régional. La grande salle voûtée d'arêtes, à l'étage, datée 1612, constitue le plus ancien témoin conservé, dans l'architecture civile, des tendances baroques que s'approprient les familles notables de la région sous l'Ancien Régime. Elle a été heureusement préservée lors des travaux de la fin du XVIIIe siècle qui ont donné au bâtiment sa prestance extérieure, avec sa façade symétrique percée d'amples fenêtres et ses nombreux renvois héraldiques, rappelant au passant la position sociale des propriétaires.

LA MAISON DITE « HILDEBRAND JOST »
(place de Tübingen 4 et rue du Commerce 2)

Historique

L'archéologue Pierre-Alain Bezat, dans son étude sur les maisons anciennes de Monthey[271], émet l'hypothèse, fort plausible, que cette propriété ait appartenu à la famille noble Brithonis, puis ait été achetée par Jean Veteris en 1425. Le cas échéant, on doit à ce dernier l'impressionnant plafond à caissons de l'aile nord, daté par la dendrochronologie de 1434. La personnalité de Jean Veteris expliquerait tout à fait ce travail hors norme pour Monthey : il a été vice-châtelain de Monthey (1422-1428), secrétaire du duc de Savoie Amédée VIII (1429-1451) qui l'anoblit en 1431, châtelain d'Allinge-Neuf et Thonon (1435-1440), trésorier de Philippe de Savoie, comte de Genevois (1440-1442), et de Félix V pour l'évêché de Genève (1445-1449)[272]. Après un siècle et demi dans les mains de la famille Veteris, et quelques années dans celles de François Bellini, la maison est acquise par Pierre du Fay en 1578[273]. D'importants travaux sont en particulier entrepris par Jean Gaspard du Fay-de Lavallaz, son fils, dès 1629, deux ans après son mariage avec Annilie Jost, nièce de l'évêque Hildebrand Jost, lequel laissera quelques traces armoriées et datées (1635-1636) dans l'édifice. L'ensemble prend alors son développement caractéristique en U autour d'une cour centrale. Signalons l'existence d'un élément armorié de fourneau en pierre ollaire provenant selon toute vraisemblance de cette maison et qui porte l'inscription N . JG . FAY 16 . 26 (noble Jean Gaspard du Fay), au-dessus des armes de Lavallaz et de Prez (la famille de la mère de Jean Gaspard)[274]. Cela pourrait indiquer une première phase de travaux juste avant le mariage de Jean Gaspard. Dans une reconnaissance du 22 novembre 1698, la propriété appartient à Guillaume du Fay-de Lavallaz, fils de Jean Gaspard[275]. Par le jeu des successions et des ventes, la partie nord est restée en mains de la descendance de Lavallaz, alors que la partie sud a été achetée par la commune de Monthey, en 1986, à une autre branche de cette même descendance.

Etude archéologique

Une rapide approche archéologique, menée par le bureau Hans-Jörg Lehner en 1989[276], a permis de préciser quelque peu les étapes de construction de la partie nord, étant entendu que le temps d'étude n'était pas suffisant pour une approche exhaustive.

Le noyau le plus ancien se trouve dans la partie nord-est. Les caves et une partie du rez-de-chaussée remontent au Moyen Age. Une surélévation est entreprise, liée vraisemblablement à l'installation du plafond à caissons daté vers 1434[277]. La partie voisine au nord-ouest devait aussi être construite à cette époque, mais les maçonneries actuelles remontent à une réfection plus récente.

On sent un remaniement complet au XVIIe siècle. La date inscrite sur le linteau de l'entrée, 1629, indique probablement la construction de la cage d'escalier, centre de la nouvelle distribution. Au XIXe siècle, toute la partie nord est surélevée.

Description extérieure

L'aile nord. La façade nord, sur la place de Tübingen, est partagée en deux entités.

La maison occidentale, à trois étages sur rez-de-chaussée et petit niveau de comble, compte trois travées, celle du centre se rapprochant de celle de l'est. Les anciens encadrements en pierre, à

linteau en arc surbaissé à ailettes (fin XVIIIe-début XIXe siècle), ont été remplacés par de minces appliques en pierre sciée lors d'une rénovation à la fin du XXe siècle. Les petits jours horizontaux du niveau de comble ont été obturés à la même occasion. Seuls subsistent d'anciens percements au rez-de-chaussée. A l'aplomb de la travée orientale prend place une ancienne entrée, relativement large, mais réduite par la suite. Le niveau actuel de la place en coupe le bas de l'encadrement, semble-t-il en calcaire de Saint-Triphon. La petite moulure avec quart-de-rond et cavet qui l'orne se termine vers le bas par un court retour horizontal. Plus à l'ouest se trouvait l'accès à la cave, actuellement coupé à la hauteur du grand arc surbaissé, par le niveau de la place. Son encadrement est largement chanfreiné.

La maison orientale, à deux niveaux sur rez-de-chaussée commercial et petit niveau de comble, compte trois travées. Les encadrements des hautes fenêtres des deux étages sont en calcaire de Collombey, à linteau délardé en arc surbaissé à ailettes. Ils remontent vraisemblablement à la fin du XVIIIe ou au début du XIXe siècle. De petits jours horizontaux aèrent le niveau de comble. Le rez-de-chaussée a été transformé à la fin du XXe siècle.

La façade est n'est pas percée au rez-de-chaussée. Les deux étages ont chacun deux fenêtres, repoussées vers les angles à cause d'un ancien manteau de cheminée qui se lit encore au milieu de la façade. Au niveau du comble, sous la toiture à demi-croupe, existent deux petites fenêtres.

La façade sud, sur la cour, a été modifiée par l'adjonction de balcons en ciment au milieu du XXe siècle, qui ont nécessité l'agrandissement de certaines ouvertures. Tous les encadrements sont en calcaire de Saint-Triphon. Au rez-de-chaussée se trouvent deux fenêtres ou portes-fenêtres, avec une simple feuillure. Au premier se placent trois fenêtres (celle du milieu a été agrandie vers le bas lors de l'installation du balcon), avec chanfrein et congé. Au deuxième étage se voient deux ouvertures simplement chanfreinées et, au niveau du comble, deux petits jours horizontaux.

La cage d'escalier. La cage d'escalier présente deux travées de percements, correspondant aux paliers et repos intérieurs. L'encadrement de la porte d'entrée a été modifié dans sa partie supérieure par une finition en arc en plein cintre. L'aspect d'origine nous est inconnu, mais nous verrions volontiers une ouverture rectangulaire, avec un jour horizontal au-dessus, dont la pierre gravée de la date 1629 constituerait le linteau. Cette pierre présente encore, dans sa partie inférieure, un chanfrein, plus étroit que la porte elle-même, qui nous fait penser à un tel jour horizontal. Au nord se trouve une fenêtre avec un simple chanfrein. Au-dessus se superposent trois niveaux de fenêtres avec chanfrein et congés, parfois en forme de pyramide, parfois obliques. Au sommet, deux fenêtres jumelées éclairent la pièce qui prend place sous la toiture à pavillon. Une petite tourelle des latrines, reconnaissable à ses trois petits jours étroits, est accolée au sud de la cage d'escalier.

L'aile sud. Cette aile est formée d'un corps de bâtiment, à l'ouest de la cour, auquel est accolée une loggia qui ferme la cour du côté sud, le long de la rue des Bourguignons. Sur la façade donnant sur cette dernière apparaissent quelques soupiraux de cave. Au rez-de-chaussée supérieur se trouvent une fenêtre à l'ouest, et deux fenêtres jumelées au centre. Leurs encadrements, sur une tablette saillante, sont en tuf et présentent une feuillure suivie d'un cavet à congés pyramidaux. Deux groupes de deux fenêtres jumelées en tuf au centre et une ouverture récente en maçonnerie à l'est donnent sur un balcon en ciment. Le tuf, largement ravalé, paraît original et reprend les moulures de l'étage inférieur. Le percement de l'ouest a été agrandi vers le bas. Le comble est aéré par trois petits jours horizontaux.

Vers la cour, le corps de logis présente une grande fenêtre récente au niveau du rez-de-chaussée inférieur et une autre en plâtre dur au niveau de la salle boisée. L'étage est percé par une fenêtre en plâtre dur au sud et deux fenêtres jumelées au nord, en tuf. Le comble est éclairé par un percement sans encadrement. La toiture est à un pan versant vers le sud. Le rez-de-chaussée de la loggia s'ouvrait sur la cour par cinq grandes arcades en pierres maçonnées. On ne sait si un passage reliait les alcôves ainsi créées, derrière les piliers, ou si elles étaient indépendantes, comme au château du Crochetan. Des restes de croisées d'arêtes indiquent le système de voûtement ancien. Ce niveau n'était pas ouvert à l'est, sur la rue du Commerce. A l'étage, la loggia s'ouvrait sur la cour par cinq arcades en arc surbaissé, et sur la rue du Commerce, par une autre grande arcade. Ces arcades retombaient, du côté cour, sur des colonnes en calcaire de Collombey, galbées et à chapiteau

baroque. La dernière à l'est est dédoublée par une colonne neuve. Toutes les ouvertures ont été fermées par des fenêtres, ou partiellement murées, afin de créer des espaces intérieurs accessibles depuis le corps de bâtiment principal. Un escalier a été aménagé contre la loggia pour donner un accès depuis la cour. Une toiture à croupe vers l'ouest couvre l'ensemble.

Un petit muret fermait la cour du côté rue du Commerce. La propriété s'étendait autrefois au-delà de cette rue.

Description intérieure

L'aile nord, partie ouest. Toute cette partie de l'aile nord a été très transformée au cours du XXe siècle et n'a guère conservé d'éléments anciens. On y accédait depuis la cage d'escalier par un vestibule qui possède encore partiellement son voûtement. Assez inhabituellement, les constructeurs ont utilisé pour ce dernier deux bandeaux partant du milieu des côtés et non des arêtes commençant aux angles comme ils l'ont fait pour la cage d'escalier par exemple ou pour le vestibule situé exactement au-dessus de celui-ci. Ces deux bandeaux sont décorés de quatre têtes d'ange (celle de l'est a disparu) vers le centre et d'une fleur à leur croisement.

Aile nord, partie est. On accédait à l'étage de cette partie de l'aile nord depuis un palier de la cage d'escalier situé un peu plus bas que celui donnant sur la partie ouest de cette même aile. Les travaux récents de réaménagement du commerce situé au rez-de-chaussée ont modifié les accès par la suppression du sol du premier étage pour la création d'une mezzanine accessible directement depuis le commerce, laissant libre la vue sur le plafond à caissons médiéval de l'ancien premier étage (fig. 343). Précisons que ces niveaux anciens correspondent à un état attesté à la fin du XVIIIe siècle, mais nous ne connaissons pas pour l'instant les niveaux contemporains du plafond. La charpente actuelle de l'aile nord est datée par dendrochronologie de 1826 environ (abattage des bois en automne/hiver 1825/1826)[278].

La dendrochronologie a permis de dater le plafond à caissons de 1434 environ (abattage des bois en automne/hiver 1433/1434)[279]. Il s'agit d'une très belle œuvre de charpentier, pour laquelle nous ne connaissons pas d'exemple comparable en Valais. Le plus proche point de comparaison se trouve au château de Chillon, dans la salle nommée, par Albert Naef, «Salle des chevaliers», dans laquelle ont été peintes ultérieurement les armoiries des baillis bernois, et dont il date le plafond de l'année 1439[280]. Les datations dendrochronologiques indiquent effectivement dans ce cas un abattage des arbres en automne/hiver 1437/1438[281].

Le plafond mesure environ 11 m de long sur 8 m de large. Il est divisé en cinq grands compartiments nord-sud par quatre structures de poutres (plus deux qui sont prises dans les murs est et ouest) qui, par leur ingénieuse composition, permettent de rigidifier sans pilier central ce plafond aux dimensions peu communes. Ces structures porteuses mesurent environ 65 cm de haut dans leur partie visible. Elles sont formées de deux poutres qui se touchent au milieu de la portée, et d'une troisième qui les sous-tend sur toute la largeur de l'espace. L'assemblage entre les deux pièces supérieures et celle qui les sous-tend est réalisé par des «traits de Jupiter». Une fois assemblée et posée, la structure devient totalement indissociable et peut résister à de très forts efforts de pressions comme de traction, même sur une portée de 8 m. La moulure qui orne ces poutres et le bas de la structure porteuse qui borde les murs est formée d'un listel, d'un quart-de-rond, d'une scotie et d'un tore. A remarquer que, sur les petits côtés des compartiments, ce sont des planches légèrement obliques qui terminent l'espace. Dans chaque compartiment ainsi défini, des



Fig. 343. Monthey, maison dite «Hildebrand Jost», place de Tübingen 4 et rue du Commerce 2. Plafond à caissons du XVe siècle. Etat lors de la redécouverte de celui-ci à la fin des années 1950. On distingue sur la solive située au milieu de la photographie les fameux «traits de Jupiter». Photo Marco Barman. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 344. Monthey, maison dite «Hildebrand Jost». Rez-de-chaussée supérieur de l'aile sud, détail de la pièce vers l'entrée. Sur la gauche se voit le fourneau en pierre ollaire aux armes de l'évêque Hildebrand Jost, daté 1635. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

solives moulurées, d'environ 25 cm de haut, délimitent douze caissons est-ouest. Elles sont taillées légèrement en oblique et portent une mouluration présentant un listel, un quart-de-rond et un cavet. Ces solives sont complétées par d'autres pièces de bois qui encadrent les caissons rectangulaires, avec une mouluration semblable aux solives si ce n'est qu'elle est amputée du cavet contre la structure porteuse principale. Dans ces caissons, appliquées sur les planches du plafond, des baguettes d'environ 2 cm de haut, avec un tore à profil semi-circulaire, découpent une dernière fois la surface en six petits rectangles nord-sud.

La cage d'escalier. Bâtie entre des éléments probablement préexistants, la cage d'escalier présente un plan trapézoïdal. Quand on y pénètre, un escalier descend de face vers les sous-sols. A droite en entrant débute l'escalier menant aux étages, tournant à gauche autour d'un noyau plein, à quatre volées droites séparées par des repos et par les paliers desservant les étages des corps de bâtiment, irrégulièrement répartis. L'escalier, dont les marches sont actuellement en granit, est voûté d'arêtes décorées d'un motif de fleur au centre. A l'avant-dernier niveau, le noyau central se termine par une colonne portant le voûtement. Le dernier niveau est constitué par une pièce couverte d'une voûte d'arêtes octopartite[282].

L'aile sud. Largement réaménagée pour les besoins actuels en bureaux, l'aile sud ne présente plus guère d'élément ancien, à l'exception d'une pièce boisée au rez-de-chaussée supérieur. On y accède depuis la cage d'escalier par un vestibule de plan carré, voûté d'arêtes qui partent du milieu de chaque côté de la pièce (et non des angles comme habituellement) et qui s'élargissent vers le centre jusqu'à former quasiment une étoile à quatre branches, avec un motif de fleur au centre. Chaque quartier est décoré d'une petite figure d'ange.

La pièce lambrissée (fig. 344), de forme légèrement trapézoïdale, est séparée en une grande entité qui occupe les deux tiers à l'est et une petite à l'ouest, elle-même partagée en deux, avec une alcôve au nord, ouverte sur la grande pièce par une arcade baroque en bois, peut-être d'origine. Les boiseries sont constituées de planches verticales relativement étroites et de couvre-joints moulurés, à écus. Le solivage est porté par une double sablière haute. Les solives nord-sud sont moulurées et supportent un plafond constitué de planches est-ouest avec de petits couvre-joints.

La porte d'accès (fig. 345) et son encadrement présentent encore leur mouluration baroque, comme, à l'est de la même paroi, une armoire murale. A l'ouest de l'entrée, juste avant l'alcôve, c'est le fourneau en pierre ollaire qui attire

l'attention (voir fig. 344). Il est circulaire et à trois niveaux, les deux du bas ne présentant pas de retrait entre eux, au contraire du troisième. Au bas ont été taillés en relief des fleurons décoratifs et sur le cavet de la pierre de couverture ont été ménagés cinq demi-boules. Sur ce niveau ont été sculptées les armoiries épiscopales de l'évêque Hildebrand Jost, ainsi que ses initiales (R D / H I / E S) et la date 1635. Les armes du prélat se retrouvent aussi, éclatées, peintes sur quatre petits médaillons en relief ménagés sur les solives : la croix, les trois étoiles, le glaive et la crosse. Elles se voient encore, peintes dans une architecture baroque, sur le vitrail de cabinet inséré dans le vitrage récent de la grande fenêtre donnant à l'est, sur la cour, avec l'inscription « R. D. H. L. [sic !] E. S. 1636 » (fig. 346).

Ces travaux, clairement datés de 1635-1636, semblent se placer dans une phase d'interventions plus générales sur le bâtiment, si l'on en croit la date de 1629 inscrite au-dessus de la porte d'entrée de l'escalier. Il demeure toutefois étonnant que l'évêque Jost marque les travaux de cette pièce d'une manière aussi manifeste, alors même qu'il ne semble jamais avoir été le propriétaire de cette demeure[283]. En revanche, sa nièce Annilie, fille de son frère Jean, économe de l'évêché, a épousé en 1627 le propriétaire de l'édifice, Jean Gaspard du Fay, ce qui crée tout de même un lien entre le prélat et la maison. Il n'est cependant guère possible de trancher entre l'idée d'un cadeau au jeune couple et la thèse d'un pied-à-terre montheysan, loin des tensions avec les Patriotes. Les péripéties de la proclamation de la nouvelle République du Valais, en 1627, le départ de l'évêque pour Rome peu après et son retour mouvementé en 1630, avec en plus la décision du pape de ne pas accepter sa démission, la signature de la renonciation à la Caroline en 1634 qu'il n'a pu éviter, ont tout à fait pu pousser Hildebrand Jost à préparer une retraite auprès de sa famille montheysanne, voire à envisager d'y finir ses jours. Décédé en 1638, à 53 ans, il n'a peut-être pas pu mener à terme ses projets. Un présent à sa nièce et au mari de celle-ci paraîtrait un peu étonnant avec une telle omniprésence des armes de l'évêque.

L'intérieur de cette pièce n'a été que peu modifié. Une nouvelle cloison est-ouest a été installée, probablement en 1918, ainsi que pourrait le rappeler le cartouche daté, aux armes Delacoste, qui en surmonte la porte. Le reste de l'encadrement de celle-ci, au sud, pourrait être baroque, la face nord est en revanche probablement du début du XXe siècle. Plus récemment encore, un escalier intérieur a été aménagé dans l'angle sud-ouest.



Fig. 345. Monthey, maison dite « Hildebrand Jost ». Rez-de-chaussée supérieur de l'aile sud, détails de serrurerie sur la porte d'entrée. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 324.

Appréciation

Si l'ensemble suit les courants architecturaux successifs qui ont marqué la région, l'élément exceptionnel qu'il contient est formé par le plafond à caissons de l'aile nord, daté 1434. D'un seul tenant pour un espace de 11 m de long sur 8 m de large, la prouesse doit être relevée. En Valais, aucun autre exemple ne peut être mentionné. Même dans les bâtiments les plus représentatifs de l'époque, les salles de grandes dimensions contiennent toujours un poteau central pour soutenir la poutre sur laquelle reposent les solives du plafond. C'est dans le monde savoyard qu'il faut chercher les compétences particulières dans l'art de la charpenterie, qui ont permis la réalisation de ce plafond d'un seul tenant. Ce n'est pas surprenant puisque Monthey dépendant au XVe siècle de la Savoie et les plus proches exemples de telles constructions se trouvent au château de Chillon.

La pièce boisée du XVIIe siècle présente des aménagements de qualité dont il ne reste que peu d'exemples dans la région montheysanne. Le fourneau en pierre ollaire aux armes d'un évêque sédunois est très rare hors du château épiscopal de la Majorie à Sion.

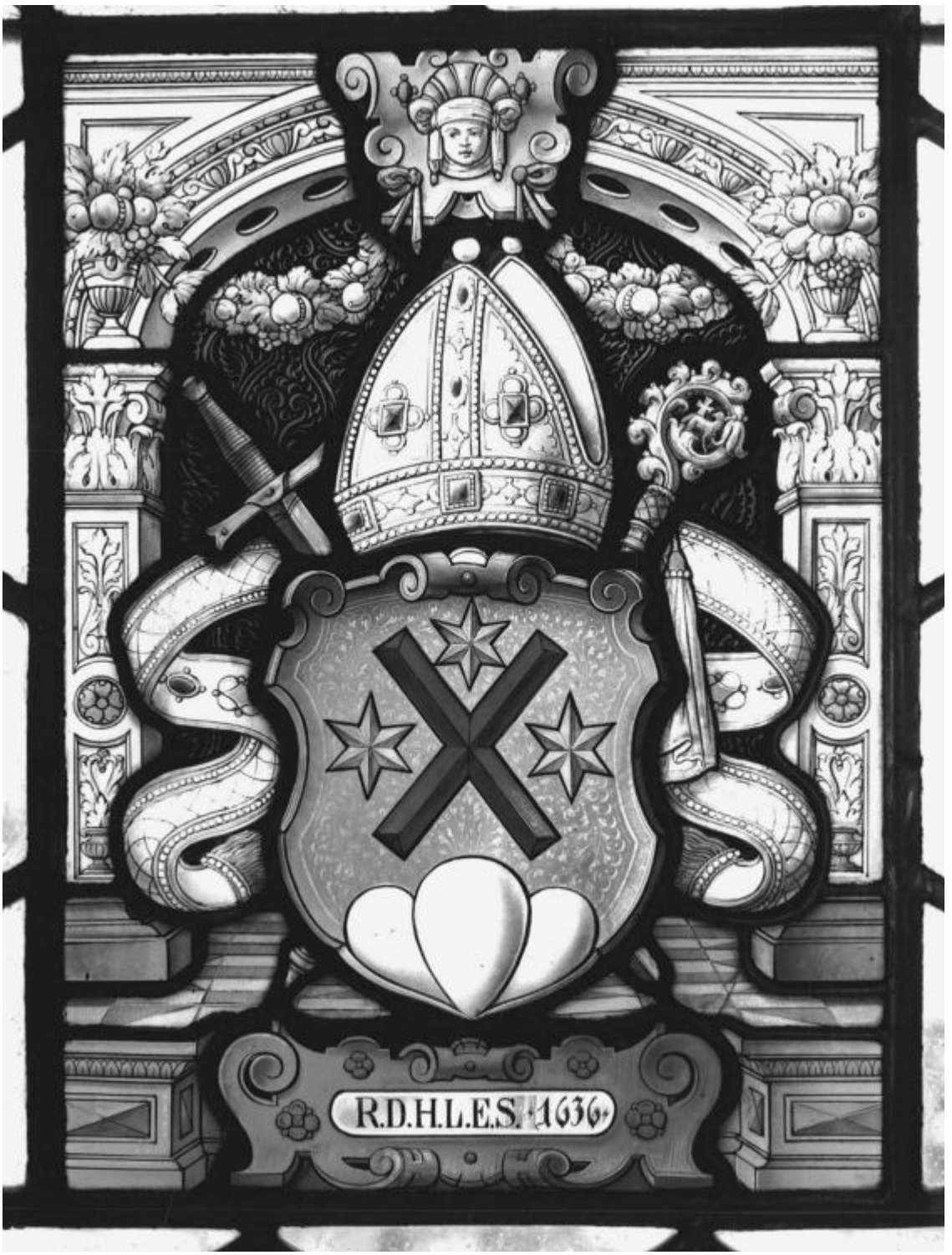


Fig. 346. Monthey, maison dite «Hildebrand Jost». Rez-de-chaussée supérieur de l'aile sud, vitrail de cabinet aux armes de l'évêque Hildebrand Jost. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 325.



Fig. 347. Monthey, maison Paernat, rue de l'Eglise 10. Vue du nord-ouest. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 348. Monthey, maison Paernat. Entrée principale, milieu du XVIIIe siècle. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

LA MAISON PAERNAT
(rue de l'Eglise 10)

Connue sous le nom de la famille qui en fut propriétaire du XVe au XVIIIe siècle, cette demeure est située le long de la rue de l'Eglise, face à la cure. Son noyau ancien est constitué d'un corps de bâtiment de deux étages sur caves, auquel est accolée, à l'angle nord-est, à l'arrière d'une petite cour, la tour contenant la cage d'escalier (fig. 347). Tout l'édifice a été largement réaménagé au cours des siècles, en particulier lors de l'intervention de 1955 pilotée par le bureau Zimmermann (intervention rappelée par une inscription au-dessus de la porte menant de la cour aux caves: «REN. ANNO MCMLV»), qui a vu le remplacement de tous les percements du corps de bâtiment principal et la rénovation complète des toitures. Quelques témoins anciens demeurent toutefois, même s'ils ont peut-être été déplacés. Sur la façade nord du bâtiment principal, au-dessus d'une porte donnant vers les caves, a été placée une pierre armoriée portant l'inscription «N – B P / 1655» se rapportant à noble Barthélémy Paernat. L'encadrement en arc surbaissé de la porte donnant accès à la cage d'escalier est également ancien (fig. 348). Il est presque identique à celui de la maison de Rivaz, à Saint-Gingolph, taillé par Joseph Poppon et portant la date 1752 (voir fig. 54). On imaginerait volontiers le même atelier et en tous les cas une datation proche. Un chanfrein, suivi

par deux bandes plates, un listel, un cavet, une doucine et un listel en forment la moulure qui, par les angles supérieurs échancrés, se poursuit jusqu'à la clé à volutes qui somme l'ouvrage. Au-dessus de cette porte, sans lien constructif direct avec elle, se trouve une pierre sculptée portant les armoiries de Jean Antoine Paernat (châtelain de Monthey en 1752-1753) et de son épouse Anne Marie du Fay[284]. Elles datent vraisemblablement aussi du milieu du XVIII[e] siècle. En 2008, un puits de 11 m de profond, au nord de la cour de la maison, a été retrouvé et remis en valeur.

LA MAISON DUFOUR
(avenue de France 20)

La maison pourrait avoir appartenu anciennement à la famille de Montheolo, détentrice de la majorie de Monthey. C'est en effet sous la dénomination «tour du mayor» qu'elle apparaît sur le cadastre de 1696, même si elle est alors aux mains de Jean Antoine de Preux, banneret de Saint-Maurice[285]. Un fourneau aux armes d'Angelin de Preux et de son épouse Marie du Fay, daté 1611[286], rappelait cette appartenance à la famille sierroise. Il ne se trouve plus dans l'habitation. Une ferronnerie baroque aux armes Paernat, au-dessus de la menuiserie de la porte d'entrée, pourrait faire penser que cette famille en a été propriétaire pour un temps, si toutefois l'objet est en place. La maison est acquise en 1801 de Marie Elisabeth de Quartéry, épouse de Jean Devantéry, pour le prix de 16000 florins (de 4 batz pièce), par Michel Dufour, futur grand-bailli, qui venait de perdre sa demeure dans l'incendie de Vionnaz l'année précédente[287].

La maison occupe l'extrémité occidentale d'une ancienne propriété, vers la route qui mène à Collombey. Elle se compose d'un grand corps de bâtiment de plan presque carré, de deux étages sur caves, couvert d'une vaste toiture à croupes et coyaux, qui abrite deux niveaux (fig. 349): l'un occupé par un appartement matérialisé à l'extérieur par des lucarnes et l'autre destiné aux galetas. Au centre de la façade occidentale du bâtiment principal s'adosse la cage d'escalier, couverte d'une toiture à croupe à l'ouest, relevée par des coyaux.

Tous les percements sont rectangulaires, en principe sans encadrement. La façade sud compte trois travées, la façade ouest, deux (de part et d'autre de la cage d'escalier), celle du nord, quatre. La façade est ne suit pas un rythme aussi régulier à cause de la présence d'une annexe récente au nord-est et de balcons. La cage d'escalier n'est que faiblement éclairée par quelques jours rectangulaires: deux (superposés) au sud et deux (superposés) à l'ouest, au-dessus de la porte d'entrée. Du côté nord, deux fenêtres éclairent les deux locaux superposés qui utilisent une partie du volume de l'annexe, l'escalier lui-même n'occupant que les deux tiers au sud. L'encadrement de la porte d'entrée est en arc brisé.



Fig. 349. Monthey, maison Dufour, avenue de France 20. Vue du sud-ouest. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Il pourrait donner l'impression d'un travail médiéval intégré dans une réfection plus récente, ou un ouvrage archaïsant. La pierre supérieure porte en creux la date de 1778. La mouluration est constituée d'une gorge, puis d'un étroit retour marquant l'amorce d'un tore qui se termine par une gorge. Au bas, la mouluration retrouve, sans solution architecturée vraiment marquée, le plan à angle droit de l'encadrement. Sur tout le pourtour, elle a été augmentée d'un ajout plus récent en maçonnerie formant une bande plate terminée par un listel. Au-dessus de la menuiserie, le petit jour qui éclaire le couloir intérieur est orné d'une ferronnerie baroque aux armes Paernat.

L'intérieur a été largement modernisé au milieu du XXe siècle. On peut néanmoins signaler dans la cage d'escalier les marches et les encadrements de porte des deux premiers niveaux en calcaire de Saint-Triphon.

LA VILLA DES IFS
(avenue de France 37)

La villa des Ifs est construite, dans les années 1860-1870 (elle existe sur le cadastre de 1872), sur une propriété qui appartenait à la famille Paernat à la fin du XVIIe siècle[288]. Elle ne remplace toutefois pas la maison qui s'y trouvait, située au bord de la route, mais peut-être en a-t-elle repris quelques éléments anciens, comme l'encadrement de porte daté 1693. Les travaux qui ont donné à l'immeuble sa physionomie actuelle sont dus à l'architecte Emile Vuilloud[289].

La villa des Ifs se présente comme un grand édifice de deux niveaux sur caves, couvert d'une toiture à croupe au sud (fig. 350). Quelques lucarnes, probablement postérieures, percent cette dernière. A l'est, vers la route, une annexe pour les garages a été rajoutée. A l'arrière, du côté ouest, s'élève la tour d'escalier qui domine tout l'ensemble. Elle est couverte par une toiture en pavillon à faîte court, dont la pente prononcée est relevée au bas par des coyaux. Les deux épis de faîtage et la crête décorative qui les relie, en fer-blanc, ainsi que les deux petites lucarnes, au nord et au sud, attestent d'un travail de la seconde moitié du XIXe siècle.

Les percements sont caractérisés par des encadrements en granit non moulurés, en arc déprimé. Les tablettes des fenêtres reposent sur des consoles.

La façade orientale compte aux étages quatre travées dont les deux du centre sont occupées par des portes-fenêtres donnant sur deux balcons superposés, formés de dalles placées sur des consoles, en granit, et bordés de garde-corps en ferronnerie ouvragée. Le rez-de-chaussée (niveau qui devient niveau de caves au sud et à l'ouest de la maison, à cause de la déclivité du terrain) est partiellement caché par l'annexe des garages. Au nord, contre la maison Devantéry, une grande arcade s'ouvre sur un espace couvert par les étages du bâtiment, auquel fait suite le dégagement devant la tour d'escalier.



Fig. 350. Monthey, villa des Ifs (à gauche), construite dans les années 1860-1870 par l'architecte Emile Vuilloud, et maison Devantéry (à droite), avenue de France 37 et 39. Vue du nord-est. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

La façade sud présente une travée à l'est, trois travées rapprochées au centre, puis la travée de l'entrée latérale et une dernière travée à l'extrémité ouest (fig. 351). L'entrée latérale qui donne vers les anciens jardins présente un encadrement plus décoré : chanfrein extérieur, quart-de-rond intérieur, crossettes en haut et clé centrale. Elle est précédée d'un porche entièrement en granit reposant sur huit colonnes de plan carré et deux pilastres en maçonnerie contre la façade (fig. 352). Les dalles de couverture forment une terrasse pour l'étage, fermée par un garde-corps en ferronnerie maintenu par des montants bas en granit.

La façade ouest compte trois travées aux étages, cage d'escalier non comprise. Au niveau des caves se trouve une porte avec un encadrement en granit simplement rectangulaire et une fenêtre en calcaire de Collombey. Au bas de la tour d'escalier prend place une autre baie en calcaire de Collombey. Au-dessus, les trois fenêtres reprennent la typologie générale, celle du local du sommet de la tour présentant en plus des crossettes en haut de l'encadrement.

La façade nord de la tour présente deux travées décalées de quatre fenêtres superposées. Celle du bas, à l'ouest, possède un encadrement en granit rectangulaire simple. Au-dessous de cette dernière prend place une petite porte en fer donnant dans le vide sanitaire situé sous l'escalier. Les deux fenêtres du haut, de taille plus modeste et situées au même niveau, éclairent la pièce du sommet de la tour. Comme celle du nord et une quatrième, en façade sud, elles montrent un encadrement à crossettes.

L'accès à la cage d'escalier se trouve en façade est de la tour, dans un dégagement du bâtiment



Fig. 351. Monthey, villa des Ifs. Vue du sud-ouest. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

qui, avec des dimensions plus grandes, aurait pu prendre une allure de cour intérieure. L'encadrement de l'entrée est en calcaire de Collombey, de forme rectangulaire, avec un large chanfrein intérieur. Ce dernier se termine au bas par un congé décoré d'un motif en forme de pinacle. Sur le linteau est inscrite, en chiffres moins soignés que l'encadrement lui-même, la date 1693. La menuiserie de la porte, à quatre panneaux ornés de décors végétaux, est contemporaine de cette date et peut vraisemblablement être attribuée à l'ébéniste Alexandre Mayer[290]. De l'espace couvert et du dégagement assez étroit précédant la tour d'escalier partent les accès aux caves et aux divers locaux du rez-de-chaussée. Certains encadrements sont en granit, d'autres en calcaire de Collombey. Sur deux larges arcades (est-ouest et nord-sud) prend place, au premier étage, un couloir à angle droit donnant sur la cour par des arcs retombant sur des colonnettes en pierre. S'agit-il à nouveau d'éléments récupérés d'une construction antérieure? C'est plausible dès le moment où ce couloir est voûté en arêtes, comme la première volée de l'escalier d'ailleurs, alors qu'aux étages le couvrement est différent. Une analyse archéologique du bâtiment pourrait confirmer cette hypothèse. Ces colonnettes en pierre, deux engagées aux extrémités, une sur chaque face et une à l'angle, ont une forme un peu moins galbée que celles du château, mais un chapiteau plus finement travaillé. Les arcades, deux par face, sont actuellement vitrées. Aux niveaux supérieurs – il y a ici trois étages – les fenêtres perdent l'unité des autres façades et paraissent découler de modifications successives.



Fig. 352. Monthey, villa des Ifs. Porche d'entrée en façade sud. Etat en 2010. Tout le porche et l'encadrement des percements sont en granit. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 330.

L'escalier est à rampe-sur-rampe avec un mur-noyau tournant à gauche et, à l'ouest, un repos formant retour complet. Il n'est couvert de voûtes d'arêtes qu'à la première révolution qui mène au couloir du premier étage également couvert de voûtes d'arêtes. Toutes les marches sont en granit. L'intérieur de l'édifice a été réaménagé pour les besoins récents en bureaux, mais on y lit encore un certain nombre de menuiseries de portes, de décors en stuc, de parquets ou de cheminées remontant à la construction de la seconde moitié du XIX[e] siècle.

LA MAISON DEVANTÉRY
(contiguë à la villa des Ifs, au nord, avenue de France 39)

On ne sait depuis quand cette maison appartient à la famille Devantéry[291]. Elle est mentionnée comme propriété d'Antoine Devantéry sur le relevé cadastral de 1696[292], ainsi qu'une autre maison un peu plus au sud le long de la même route, contiguë à une maison Paernat qui la jouxte au nord. La grande porte d'entrée datée 1574 en constitue l'élément le plus ancien (fig. 353), avec l'encadrement qui donne accès à l'escalier à vis, à l'arrière de la maison. Cette porte d'entrée à linteau droit sur coussinets est relativement large. Son encadrement est taillé dans une pierre verdâtre qui ne permet pas un rendu extrêmement fin. Un large chanfrein en adoucit le pourtour et se termine en accolade plate bien marquée sur le linteau. De part et d'autre de la pointe de cette dernière est inscrite la date 15 – 74. La moulure se termine au bas par un retour du chanfrein à angle droit. L'encadrement à linteau droit sur coussinets situé au bout du dégagement du rez-de-chaussée est également assez large (fig. 354). Un chanfrein l'adoucit et se termine sur



Fig. 353. Monthey, maison Devantéry, avenue de France 39. Détail de l'entrée dont l'encadrement est daté 1574. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 331.



Fig. 354. Monthey, maison Devantéry. Détail de l'encadrement de la porte intérieure donnant accès, au rez-de-chaussée, à la cage d'escalier. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 331.

le linteau en accolade plate. Dans la pièce principale du premier étage, une plaquette armoriée est insérée au milieu de la poutre médiane. Elle porte les armes Devantéry et du Fay, accostées de la date 16 – 56, renvoyant aux propriétaires d'alors : Jean Devantéry et son épouse Marie Madeleine du Fay[293].

LA MAISON DU FAY-DE LAVALLAZ, AU COTTERG, DITE « LE CHÂTEAU BRANLANT »

Sur le cadastre de 1696[294], cet emplacement fait partie d'une très grande propriété, avec maison (sensiblement au même endroit) et dépendance, au nom de Guillaume du Fay, seigneur de Lavallaz. L'habitation jouxte la route royale et le verger s'étend jusqu'au chemin qui longe le château du Crochetan. Le relevé de 1952 montre encore les armes du Fay-de Lavallaz sur le pignon, avec un grand F au-dessous. Si l'édifice remonte certainement au XVIII[e] siècle, il n'a pas été possible d'en déterminer la date exacte, ni d'ailleurs le commanditaire ou l'architecte. L'imposante demeure a été démolie en 1954 (fig. 355) et sa vaste propriété utilisée pour la création du parking du Cotterg. Par chance, un plan du rez-de-chaussée (fig. 356) et un relevé de la façade principale (sud) avaient été établis deux ans avant sa destruction[295].

La maison était construite sur un plan rectangulaire, avec un léger avant-corps au milieu des façades principales, au sud et au nord. Elle était composée de deux étages sur un niveau de caves semi-enterrées surmontés d'une toiture à croupes. Si l'on considère la façade sud, mieux connue, l'organisation était parfaitement symétrique. Onze travées de hautes fenêtres en arc surbaissé, dont trois pour l'avant-corps, se succédaient. Un soupirail aérait les caves à chacune des travées. Au milieu de l'avant-corps, que matérialisait au niveau de la toiture un fronton triangulaire orné des armoiries du propriétaire, prenait place l'entrée principale. Des chaînes d'angle, bandeaux et encadrements peints, soulignaient les éléments d'architecture. D'anciennes photographies montrent que la façade nord correspondait grosso modo à la façade sud.

Au rez-de-chaussée, l'avant-corps correspondait au vestibule d'entrée, avec un escalier à une volée du côté ouest. L'organisation interne était presque



Fig. 355. Monthey, maison du Fay-de Lavallaz, démolie en 1954 (actuel emplacement du parking du Cotterg). Vue du sud. Photographie anonyme des années 1920-1930. Collection Vieux-Monthey. Photo Association du Vieux-Monthey. – Texte p. 332.

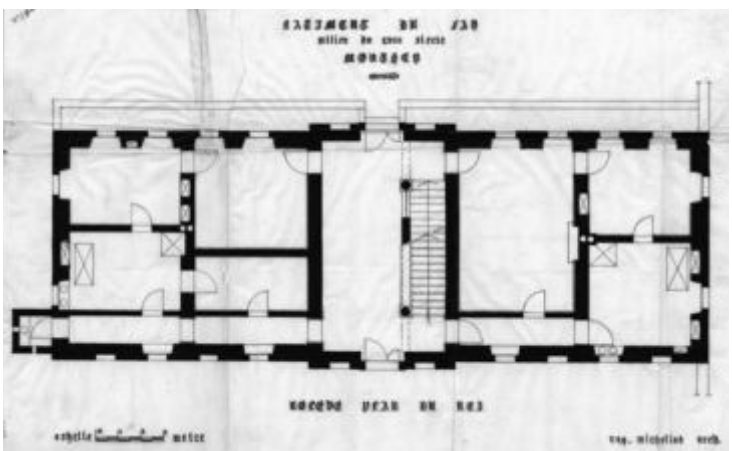


Fig. 356. Monthey, maison du Fay-de Lavallaz, démolie en 1954. Plan du rez-de-chaussée relevé en 1952 par l'architecte Raymond Michellod. AEV, Vieux-Monthey, n° 2922. AEV, Sion. – Texte p. 332.

symétrique et devait correspondre à deux entités. De part et d'autre du vestibule, deux salons (?) étaient accessibles chacun depuis ce dernier. Une cheminée murale ornait celui de l'aile ouest. Chaque salon donnait accès à une pièce plus modeste aux angles sud-est et sud-ouest du bâtiment, reliée elle-même à une cuisine, aux angles nord-est et nord-ouest. Dans la partie ouest, un couloir menait directement de la cuisine au vestibule d'entrée, avec une porte sur le salon. Dans la partie est, un couloir menait du vestibule vers les latrines situées contre la façade orientale de l'édifice, ménageant un accès à une petite pièce prise sur la surface du salon de cette aile, et permettant aussi d'entrer dans la cuisine depuis laquelle s'ouvrait la petite pièce située à l'arrière du salon.

BÂTIMENTS PRIVÉS PAR RUE

Seules certaines rues représentatives sont étudiées de manière exhaustive (comme la rue du Bourg-aux-Favre ou la partie haute de l'avenue de la Gare); les bâtiments excentrés ne sont pas traités s'ils ne présentent aucune particularité.

Rue du Bourg-aux-Favre

Remarque générale: la présence de soupiraux atteste l'existence de caves pour la plupart des édifices. Sans visite individuelle, il est toutefois difficile de le préciser pour chacune d'entre elles. Nous ne parlerons donc pas des sous-sols dans nos descriptions.

N° 1. Façade à trois travées, à deux étages sur rez-de-chaussée et petit niveau de comble (fig. 357).



Fig. 357. Monthey, rue du Bourg-aux-Favre 1 et 3. Vue du nord. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 333.

Devanture de commerce avec faux bossages latéraux en granit et corniche sur agrafes latérales, début du XXe siècle.

No 3. Maison anciennement composée de deux entités (voir fig. 357).

No 3a. Façade à trois travées, à deux étages sur rez-de-chaussée et petit niveau de comble. Ce dernier est éclairé par de petits jours de forme chantournée. Devanture de commerce en calcaire de Collombey, début du XXe siècle.

No 3b. Façade à trois travées, à deux étages sur rez-de-chaussée et petit niveau de comble. La façade est symétrique au no 3a sauf les jours du niveau de comble qui sont ici de format carré. Un passage public à travers le rez-de-chaussée permet de rejoindre la ruelle des Balances.

No 5. Façade à trois travées et à deux étages sur rez-de-chaussée. La travée orientale, au-dessus de l'entrée, décalée par rapport aux deux autres. Une épaisse corniche moulurée sépare le rez-de-chaussée des étages. L'encadrement de la porte d'entrée, en calcaire de Collombey, présente, sur le linteau, les initiales J A T accompagnées de la date 1835. Au-dessus prend place un jour horizontal, sous une corniche moulurée. La menuiserie de la porte est contemporaine. Les encadrements des fenêtres, légèrement en ressaut sur la façade, sont aussi en calcaire de Collombey. Devanture de commerce avec les montants latéraux encore partiellement en granit, début XXe siècle.

No 7. Façade à trois travées et à trois étages protégés par un fort avant-toit. Au courant du XXe siècle, un imposant balcon a été créé au troisième étage et la devanture commerciale a été refaite. Au milieu de la façade, une croix de Saint-Maurice peinte est accompagnée de dates rappelant l'une des reconstructions de l'immeuble, en 1735, et deux rénovations, en 1931 et en 1994.



Fig. 358. Monthey, rue du Bourg-aux-Favre 9. Vue du nord. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

N° 9. Façade à trois travées, à trois étages et petit niveau de comble (fig. 358). Tous les encadrements sont en calcaire de Collombey, recouverts par un badigeon gris. Sans mouluration particulière pour les fenêtres, ils sont posés en léger ressaut sur la façade. L'encadrement de la porte d'entrée présente, sur le linteau, les initiales (I?) C D accompagnées de la date 1807. Au-dessus se trouve un jour horizontal sous une petite corniche. La menuiserie de la porte est contemporaine de l'encadrement. Le petit niveau de comble est éclairé par de grands jours rectangulaires. Devanture de commerce récemment réaménagée.

N° 11. Cette maison présente en façade une largeur équivalent à peu près au double de ses voisines (fig. 359). Les percements ne sont pas symétriques. Elle compte deux étages sur rez-de-chaussée et petit niveau de comble, protégés par un fort avant-toit. L'important contrefort qui talute le rez-de-chaussée renforce son emprise visuelle sur la rue. Au faux appareil du rez-de-chaussée répondent les chaînes d'angle peintes, ainsi que les bandeaux peints qui délimitent les étages et les encadrements des fenêtres. Ces décors ont été reconstitués sur la base de traces anciennes à la fin du XX^{e} siècle. Au rez-de-chaussée, les deux grandes portes en arc surbaissé placées de part et d'autre de la porte d'entrée située au milieu de la façade sont en calcaire de Collombey. Elles ne présentent aucune moulure particulière, mis à part une petite corniche au-dessus de la porte d'entrée. La menuiserie de celle-ci, également très sobre, est surmontée d'une imposte qui éclaire la cage d'escalier. Une fenêtre perce encore ce niveau. Le premier étage présente deux fenêtres doubles du côté est, une simple et une double à l'ouest. Le deuxième étage montre quatre fenêtres simples à l'est et au centre, une double à l'ouest. Le petit niveau de



Fig. 359. Monthey, rue du Bourg-aux-Favre 11. Vue du nord. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 335.

combles est percé de deux jours quadrangulaires à l'est et deux autres jours similaires à l'ouest, mais placés un peu plus haut.

N° 2. Façade à deux travées, à trois étages sur rez-de-chaussée commercial et petit niveau de comble. Les jours carrés de ce dernier ont été obturés et des lucarnes ont été créées dans la toiture. L'encadrement de la porte, en calcaire de Collombey, ne présente pas de mouluration. Au-dessus du linteau, il détermine une imposte en arc surbaissé. La vitrine du commerce présente encore des montants latéraux en calcaire de Collombey, le linteau étant en revanche refait. Rénovation récente.

N° 4. Maison anciennement divisée en trois entités. Rénovation récente.

N° 4a. Façade à quatre travées, à deux niveaux sur rez-de-chaussée commercial et petit niveau de comble, percé de quatre jours rectangulaires.

N° 4b. Façade à trois travées, à trois niveaux sur rez-de-chaussée commercial.

N° 4c. Façade à trois travées, à trois niveaux sur rez-de-chaussée commercial et petit niveau de comble.

N° 10. Façade à quatre travées, à trois niveaux sur rez-de-chaussée commercial, dont celui du haut est complété en façade par une galerie à garde-corps plein sur lequel reposent les poteaux qui soutiennent l'avant-toit. Les encadrements sont peints. L'encadrement en calcaire de Collombey de l'entrée ne présente pas de linteau, même si une ferronnerie ouvragée donne du jour au-dessus de la menuiserie de la porte. Une petite corniche le termine en haut.

N° 12. Façade à trois travées, à trois étages sur rez-de-chaussée commercial, rénovée récemment (fig. 360). Les encadrements du commerce sont en granit, les autres percements n'ont pas d'encadrement en pierre.

N° 14. Façade à trois travées, à trois étages sur rez-de-chaussée commercial, rénovée récemment (voir fig. 360). La porte d'entrée a conservé



Fig. 360. Monthey, rue du Bourg-aux-Favre 12, 14 et 16 (de droite à gauche). Vue du sud. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 336.

son encadrement en calcaire de Collombey assez fruste, qui intègre, au-dessus d'un mince linteau, un grand jour horizontal fermé par une ferronnerie ouvragée.

N° 16. Façade à trois travées, à deux étages sur rez-de-chaussée et petit niveau de comble (voir fig. 360). Une porte basse, décalée à l'est de la travée du milieu, assure un accès direct aux caves. Son encadrement est en calcaire de Collombey, comme celui de la porte d'entrée, au bas de la travée orientale. Celui-ci est surmonté d'une petite corniche. Il n'a pas de linteau intermédiaire et la menuiserie de la porte, contemporaine de l'encadrement, est ainsi directement surmontée d'une imposte vitrée. Le rez-de-chaussée qui n'est pas occupé par un local commercial est percé par deux fenêtres qui s'alignent sur les travées du milieu et de l'ouest. Au milieu du deuxième étage prend place un balcon plus récent en ciment, à garde-corps en ferronnerie. Le niveau de comble n'est percé que par une ouverture carrée au milieu de la façade. Les angles sont décorés de chaînes non harpées, marquées dans l'enduit. Celle de l'ouest marque l'angle complet puisque cette maison termine l'alignement contigu. Une petite ruelle qui mène à des dépendances à l'arrière la sépare de l'édifice suivant, à l'ouest.

N° 18. Cette maison rompt avec l'alignement contigu de la rue (fig. 361). Elle présente sur rue sa façade-pignon surmontée d'une toiture à deux pans formant un large avant-toit. Elle compte deux étages à quatre travées, sur rez-de-chaussée commercial, et un étage sous toiture éclairé par deux fenêtres accompagnées de deux oculi. Le rez-de-chaussée est percé de deux grandes portes en arc surbaissé, avec une fenêtre à l'est. Un cadran solaire daté 1804 prend place au deuxième étage, en milieu de façade.

N° 24. Grande maison construite au début du XX^{e} siècle dans un style historicisant (fig. 362). Couverte d'une toiture à demi-croupe, elle n'est



Fig. 361. Monthey, rue du Bourg-aux-Favre 18. Vue du sud. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 337.

pas contiguë avec ses voisines et présente sur la rue sa façade-pignon. Elle compte un étage sur un rez-de-chaussée de double hauteur et un étage de comble. L'angle ouest, coupé en biais, accueille la porte d'entrée de la partie habitable. Elle est surmontée d'un imposant oriel reposant sur un culot mouluré et couvert par une toiture conique. Le rez-de-chaussée, traité en faux appareil sur un soubassement en granit, est particulièrement frappant par sa hauteur qui occupe la moitié du bâtiment. Une haute ouverture centrale, accompagnée d'une seconde à l'est et d'une troisième, plus étroite, à l'ouest, permettaient le stockage et la circulation des grands fers vendus par le commerce pour lequel ce volume particulier avait été conçu. Un balcon avec élégant garde-corps en ferronnerie incurvée, desservi par une porte-fenêtre, occupe le milieu de l'étage. Une fenêtre rectangulaire prend place de chaque côté. L'oriel est largement éclairé par de hautes fenêtres rectangulaires. Un second balcon, plus modeste, avec garde-corps en ferronnerie droite, desservi par une porte-fenêtre en plein cintre, occupe l'étage du comble. Une fenêtre en plein cintre prend place de chaque côté.

Rue Pierre-Gillot

N° 1. Cette longue maison a conservé la charpente ancienne qui donne à la toiture sa forme si caractéristique avec ses demi-croupes et ses bras-de-force moulurés qui soutiennent les solives des avant-toits relativement prononcés sur les façades-pignons (fig. 363). Sa construction remonte vraisemblablement à 1736, date inscrite sur le linteau de la porte d'entrée. La façade orientale est à trois travées, à deux étages et niveau de comble. Le rez-de-chaussée offre encore les aménagements d'origine avec des encadrements en calcaire de



Fig. 362. Monthey, rue du Bourg-aux-Favre 24. Vue du sud. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 337.

Collombey : deux baies en arc surbaissé, au sud et au milieu, la porte d'entrée au nord. Les étages présentent en revanche des percements remodelés, avec un balcon en ciment au deuxième étage et une fenêtre double en granit au niveau du comble, sur le linteau de laquelle les initiales F C côtoient la date 1923. Une annexe de deux étages sur rez-de-chaussée a été accolée au sud, en 1829, ainsi que l'indiquent les ancres des tirants métalliques pris dans la maçonnerie. Une toiture, à coyaux et à demi-croupe au sud, la couvre. Elle compte deux travées au sud, une seule travée à l'est, sauf au rez-de-chaussée occupé par une porte en calcaire de Collombey et une baie à arcade surbaissée plus récente.

N° 2. Entièrement rénovée à la fin du XX^e^ siècle, cette maison rappelle la typologie de la précédente par la forme de sa toiture. Sur le linteau de la porte de cave en façade sud est gravée la date 1759.

Rue du Château-Vieux

N° 2. Grande maison de la fin du XIX^e^ siècle, couverte par une toiture à deux pans (fig. 364). La plupart des encadrements sont en granit, avec un ressaut sur les linteaux, décorés en leur centre par une marque ronde taillée en creux. Le rez-de-chaussée présente quelques restes de faux appareil et les étages sont encadrés d'une bande peinte aux angles, qui se prolonge également sous la toiture et englobe les bras-de-force de celle-ci. La façade-pignon, à l'est, présente trois travées et compte deux étages sur rez-de-chaussée avec un niveau de comble. Au rez-de-chaussée, les deux portails latéraux sont de grandes dimensions. Un balcon en ciment avec garde-corps en ferronnerie, sur consoles en fer, orne le premier étage. Au niveau du comble se place une fenêtre triple aux arcs en plein cintre constitués de briques. Le percement



Fig. 363. Monthey, rue Pierre-Gillot 1. Vue du nord-est. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 338.

central est plus grand et plus haut que les percements latéraux. La façade sud présente également trois travées. Le rez-de-chaussée est percé par la porte d'entrée, en son milieu, et par deux grandes fenêtres, de part et d'autre, avec un encadrement en granit. Les deux étages reprennent la typologie des fenêtres avec un encadrement en granit. Un balcon avec un garde-corps en ferronnerie, sur consoles en fer, s'accroche au premier étage. A l'arrière du bâtiment, du côté ouest, se superposent des galeries avec poteaux et garde-corps en bois découpé. La façade nord ne compte que deux travées, la fenêtre ouest du deuxième étage est toutefois double.

Rue de l'Eau-Bleue

Rue dont les maisons sont très transformées. Le no 2 porte, sur le linteau de l'entrée, les initiales P R et la date 1754. Le no 3 présente, au-dessus de la porte d'entrée, un linteau déplacé avec l'inscription NR (liés) D G D V 1667 E C R F, sous un écu dont il ne reste qu'un fragment de la partie inférieure. Le no 7, totalement rénové, possède encore l'encadrement en arc surbaissé de l'entrée, mouluré et à crossettes, en calcaire de Collombey, qui peut remonter à la fin du XVIIIe siècle.

Rue de la Reconfière

No 5. Ancien hôtel des Bains (fig. 365). Début du XXe siècle (la société d'exploitation des Bains de Monthey existait depuis la fin du XIXe siècle et avait fait construire un bâtiment plus modeste à l'origine). Bâtiment de deux étages sur rez-de-chaussée et comble aménagé. Toiture à deux pans versant à l'est et à l'ouest. A l'est, annexe formée de loggias vitrées surmontées de deux lucarnes-pignons jumelées qui occupent toute la longueur



Fig. 364. Monthey, rue du Château-Vieux 2. Vue du sud. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 339.

de la toiture principale. De nombreuses autres adjonctions ont été construites, en particulier depuis que ce bâtiment a perdu sa vocation d'hôtel pour curistes. En façade nord, sur la rue, un bandeau horizontal en granit marque le niveau des tablettes des fenêtres du premier étage. Aux premier et deuxième étages, les encadrements en granit des fenêtres reposent sur de petites consoles moulurées et sont surmontés d'une corniche en doucine. Au niveau du comble, une porte-fenêtre donne accès à un balcon en bois. Quelques ajours décoratifs sur les planches qui couvrent les lucarnes-pignons orientales ou sur le bord de la toiture de celles-ci trahissent une datation au début du XXe siècle.

Rue du Château

No 2. Façade de double largeur, à six travées, trois étages et probablement un petit niveau de comble avec des encadrements rectangulaires obturés. Fin du XVIIIe siècle. Les encadrements en pierre ont été recouverts d'un badigeon. Ils sont cantonnés de crossettes et présentent un linteau légèrement surbaissé. Ils marquent un léger ressaut sur la façade. L'encadrement de la porte d'entrée, en arc surbaissé, présente des crossettes aux angles supérieurs et une mouluration générale bien marquée. En contrebas, le local commercial s'ouvre en façade par une vitrine surmontée d'une corniche sur agrafes datant du début du XXe siècle. Au nord de l'entrée, c'est en revanche un simple encadrement quadrangulaire qui marque le local commercial. A l'extrémité de la façade, vers la place, deux balcons récents s'accrochent aux deuxième et troisième étages.

No 10. Cette maison actuellement peu homogène est percée en son milieu par une grande porte ancienne qui pourrait suggérer une chapelle (fig. 366). Cette entrée, pour autant qu'elle soit en place, montre en effet des dimensions et une qualité de finition en rien comparables avec la maison elle-même dans sa composition actuelle. L'encadrement baroque est composé de piliers latéraux à imposte surmontés d'un arc en anse de panier sommé d'une clé moulurée sur laquelle prend place



Fig. 365. Monthey, rue de la Reconfière 5. Vue du nord-est. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 340.

un petit médaillon timbré du IHS. Le cadastre de 1696 indique approximativement à cet emplacement «place d'audiance», près de la maison du lieutenant Rossier.

N° 1. Maison d'angle entre la rue du Bourg-aux-Favre et la rue du Château. Vers 1900. Elle compte trois étages sur un rez-de-chaussée commercial surhaussé (fig. 367). L'angle entre les deux rues a été coupé afin de créer une façade, étroite mais privilégiée, vers la place. L'immeuble actuel remplace une maison du XIXe siècle de hauteur traditionnelle, à trois étages sur rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée surhaussé, conçu à sa construction pour abriter une quincaillerie, est entièrement bâti en calcaire de Collombey. Dans l'angle coupé prend place la porte du commerce, surmontée d'une fenêtre, toutes deux simplement rectangulaires. La surface commerciale est éclairée par de très grandes fenêtres en arc déprimé : deux au sud, deux à l'est, suivies, en montant la rue du Château, par l'entrée de l'immeuble, puis par deux vitrines commerciales de dimensions réduites. Un bandeau marque le haut du rez-de-chaussée. Un second sépare les deuxième et troisième étages. L'immeuble compte deux travées au sud, une sur la façade de l'angle coupé et sept à l'est. Trois balcons, en granit posé sur des consoles en imitation de pierre et à garde-corps en ferronnerie ouvragée, occupent les étages de l'angle coupé, trois autres prenant place dans la travée médiane de la façade est, au-dessus de l'entrée sur la rue du Château. Les encadrements sont à crossettes et clé centrale. L'animation des façades est renforcée par le jeu de bichromie des tables horizontales placées sous les fenêtres et des espaces situés entre les modillons de la toiture. Le faîte de la toiture est parallèle aux rues.

Les maisons suivant le n° 3, jusqu'aux contreforts du château, ont été démolies afin de créer une petite place permettant la mise en valeur de ce dernier.

N° 30. Maison dite «Rizzoli». Comme le signale le rapport de la Commission de protection du patrimoine architectural de Monthey, si l'extérieur



Fig. 366. Monthey, rue du Château 10. Vue du sud-ouest. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 341.

attire peu le regard, «l'aménagement intérieur de cette maison est tout à fait étonnant. Il semble être la réduction de celui d'une grande maison bourgeoise»[296]. On remarque la cage d'escalier à vis, à l'angle sud-ouest, les pièces voûtées d'arêtes, à l'ouest (arrière) de l'édifice et, surtout, les boiseries des salles sud-est, au deuxième étage. Si l'édifice trahit dans son aspect général une rénovation de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle, ces boiseries remontent vraisemblablement encore à la seconde moitié du XVIIIe siècle, alors que le solivage du plafond, qui n'est pas lié aux boiseries elles-mêmes, est antérieur et peut remonter à la date inscrite sur la porte: 1724. Les boiseries sont composées de panneaux rectangulaires horizontaux dans le tiers inférieur, et de panneaux chantournés dans les deux tiers supérieurs. Une couleur bleue, rehaussée d'or dans les moulures, semble être la tonalité d'origine des deux pièces. La construction de l'édifice pourrait être le fait d'un Antoine Guerrati car, dans le cadastre du milieu du XVIIIe siècle, la maison appartient à ses enfants. Il s'agit peut-être du notaire devenu vice-châtelain dans les années 1740 et qui porte ce nom.

La place Centrale

Ancien Hôtel des Postes (autrefois hôtel de la Croix d'or[297], plus anciennement encore Auberge de la Maison jaune[298]). Remplacé par un immeuble aux lignes horizontales épurées peu avant la «percée» de 1932, lui-même démoli dans les années 1970 pour l'édifice actuel.

No 4. Ancienne pharmacie (fig. 368). Bâtiment de trois étages sur rez-de-chaussée commercial, à trois travées à l'est, quatre au nord. Toiture à pans versant à l'est et au nord. 1897 (date inscrite avec les initiales «H Z» sur la clé de l'entrée nord, sur la rue du Bourg-aux-Favre). L'édifice antérieur était à deux étages sur rez-de-chaussée commercial et petit niveau de comble, à trois travées non symétriques à l'est.



Fig. 367. Monthey, rue du Château 1. Vue de l'est. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 342.

En façade est, les quatre encadrements en granit du rez-de-chaussée présentent, de gauche (sud) à droite : une porte à linteau droit, une devanture en arc surbaissé et clé, une porte à linteau de forme triangulaire, une devanture en arc surbaissé et clé saillante. Tous les montants verticaux sont surmontés d'un chapiteau simple. Une chaîne d'angle rectiligne marque l'angle de la maison. Un bandeau souligne le premier étage, au niveau des tablettes de fenêtres. Les encadrements des fenêtres sont à crossettes et linteau chantourné à clé médiane. Au deuxième étage, un balcon en ciment sur consoles en granit, à garde-corps galbé en fonte ouvragée, occupe la travée centrale. On y accède par une porte-fenêtre dont l'encadrement est surmonté d'une petite corniche. Un bandeau sépare le deuxième étage du troisième. Il est interrompu par un cartouche rappelant la destination ancienne du commerce comme pharmacie.

La façade nord reprend le vocabulaire architectural de la façade est, sauf le garde-corps en fonte ouvragée du balcon du deuxième étage qui n'est pas galbé.

N° 1. Maison en prolongement de la maison dite «Hildebrand Jost» (fig. 369). Cet édifice peu profond est construit approximativement sur l'emplacement où s'élevait, d'après le cadastre de la fin du XVII^e^ siècle, la maison de ville. Il compte trois étages sur un rez-de-chaussée commercial, ainsi qu'un niveau habitable et un comble sous une toiture à demi-croupe. Cinq travées rythment la façade-pignon, sur la place : deux rapprochées au nord, deux rapprochées vers le milieu, une au sud. L'axe de la façade est défini par la troisième. La partie habitable du comble ne comprend pas la première travée au nord, ni la dernière, au sud, où existe en revanche un oculus. En haut de la travée médiane, sous la toiture, prend place un second oculus. Au



Fig. 368. Monthey, place Centrale 4, ancienne pharmacie. Vue du nord-est. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 343.

rez-de-chaussée s'ouvrent les locaux commerciaux et la porte d'entrée, sur la quatrième travée depuis le nord. Son encadrement en calcaire de Saint-Triphon présente une moulure en quart-de-rond et se termine en haut par une petite corniche. Le linteau indique «P . F .. 1812 . M . E . E .». Tous les encadrements sont en pierre et ont été badigeonnés en gris. Ceux des locaux commerciaux, en pierre également, remontent au début du XXe siècle. Au deuxième étage, un important oriel à grandes baies rectangulaires s'accroche depuis la fin des années 1940 à l'angle des façades sud et ouest, remplaçant un élément plus modeste auparavant situé sur la seule façade sud. Sa partie supérieure sert de balcon pour le troisième étage. La façade sud a été réorganisée par cet élément : une petite fenêtre au rez-de-chaussée, une fenêtre au premier étage et deux percements au troisième étage, donnant sur le balcon de l'oriel. Deux travées de fenêtres rythment la façade nord qui montre les mêmes typologies d'encadrements que la façade-pignon.

No 3. Cette maison a été construite en 1894 pour la nouvelle poste, à la place d'un petit édifice en bois lié au fonctionnement du marché[299] (fig. 370). Le bâtiment compte deux étages sur un rez-de-chaussée commercial. Il présente cinq travées à l'ouest. Le rez-de-chaussée est en granit, avec un traitement en bossage des chaînes d'angle et des éléments verticaux, symétriquement disposés, qui séparent les trois vitrines commerciales des deux entrées, placées à la deuxième et à la quatrième travée. Le premier étage est rythmé par trois fenêtres et deux portes-fenêtres donnant accès à des balcons à garde-corps en ferronnerie ouvragée, situés au-dessus des entrées du rez-de-chaussée. Tous les encadrements, ainsi que les plateformes des balcons et les consoles qui les soutiennent, sont en granit. Les encadrements



Fig. 369. Monthey, place Centrale 1, maison en prolongement de la maison dite « Hildebrand Jost ». Vue du sud-ouest. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 344.



Fig. 370. Monthey, place Centrale 3. Vue de l'ouest. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 345.

sont cantonnés de crossettes. Un bandeau sépare les deux niveaux. Le deuxième étage se présente de la même manière que le premier, à l'exception du fait qu'il n'existe qu'un balcon, placé au milieu de la façade. Les chaînes d'angle sont composées d'un faux appareil rectiligne, marqué dans l'enduit. Des modillons soutiennent le petit avant-toit de la toiture à croupes.

N° 7. A l'origine, cette maison ne comprenait que deux étages sur rez-de-chaussée. Elle a été augmentée d'un troisième étage, surmonté d'un comble habitable, au début du XX^e^ siècle (fig. 371). La façade principale, sur la place, présente cinq travées. Au rez-de-chaussée, l'entrée principale occupe la travée du milieu. De part et d'autre s'ouvrent des locaux commerciaux, récemment rénovés. Un bandeau en fausse pierre délimite le premier étage. Au milieu de celui-ci, une porte-fenêtre donne accès à un balcon en granit bordé d'un garde-corps en fonte ouvragée. De part et d'autre s'ouvrent des fenêtres dont les encadrements en granit ne présentent aucune mouluration



Fig. 371. Monthey, place Centrale 7. Vue de l'ouest. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 346.

particulière, si ce n'est une tablette marquée. L'encadrement en granit de la porte-fenêtre montre un petit retour sur son pourtour. Un bandeau en granit délimite le deuxième étage, organisé comme le précédent, sauf le balcon qui est plus modeste. Le troisième étage se distingue des précédents par un vocabulaire décoratif typique du début du XXe siècle : des chaînes d'angle rectilignes en faux appareil reposant sur de faux culots en léger relief sur la façade, des consoles en bois mouluré pour soutenir la corniche, des corbeaux moulurés sous les balcons, etc. Les encadrements sont traités en surépaisseur dans l'enduit, comme le bandeau inférieur et les tables décoratives prises entre les consoles. La porte-fenêtre du milieu donne sur un balconnet à garde-corps en ferronnerie ouvragée. De part et d'autre, les quatre autres portes-fenêtres s'ouvrent sur de longs balcons à garde-corps en ferronnerie ouvragée. Toute la façade est marquée de lignes horizontales qui délimitent, au niveau du troisième étage, des bandes traitées à l'origine en bichromie. Au niveau de la toiture à croupes est située une lucarne-attique à deux fenêtres à appui en ferronnerie. Elle est décorée de chaînes d'angle rectilignes en faux appareil et d'un entablement reposant, au milieu, sur une console peu marquée. Deux lucarnes complémentaires flanquent depuis peu cette lucarne-attique. Les autres façades reprennent la même organisation, mais de manière simplifiée. En annexe à cette maison, au sud, existait dès le début du XXe siècle un petit cinéma au décor Art Déco, remplacé de nos jours par un édifice plus imposant.

Maisons démolies pour la «percée»

Quatre maisons mitoyennes ont été démolies pour permettre la «percée» (voir fig. 275), dont deux sont reconstruites immédiatement, de part et d'autre de la nouvelle route (voir ci-dessus). Du côté ouest s'élevaient deux maisons à trois étages sur rez-de-chaussée commercial et petit niveau de comble, à deux travées. Il n'y avait guère que la grande porte en arc surbaissé du commerce du rez-de-chaussée oriental qui différenciait les deux entités. Du côté est s'élevait une maison à trois étages sur rez-de-chaussée commercial, à trois travées, dont les encadrements à crossettes marquaient une certaine recherche décorative. C'était toutefois la maison «centrale», située dans l'axe de la place, qui se distinguait par son ampleur et la richesse de son décor de façade. Elle avait deux étages de grande hauteur sur rez-de-chaussée commercial et petit niveau de comble, et comptait cinq travées. Au rez-de-chaussée, l'entrée occupait la travée médiane, entre deux locaux commerciaux. A l'étage, la travée médiane était marquée par un balcon à garde-corps en ferronnerie ouvragée. Les percements de ce niveau présentaient des tablettes sur consoles et étaient surmontés de frontons alternativement triangulaire ou curviligne.

Des encadrements avec clé centrale et crossettes entouraient les percements du deuxième étage. Des motifs plus simples rehaussaient les jours du petit niveau de comble et des chaînes d'angle en harpe encadraient la façade.

Après la réalisation de la «percée», en 1932, les deux bâtiments situés de part et d'autre de celle-ci sont reconstruits (avenue de France nº 1 et nº 2) (voir fig. 277). A deux niveaux sur rez-de-chaussée commercial, ils se caractérisent par les grands balcons aux extrémités arrondies qui occupent la façade sud. De légers décors (motifs végétaux stylisés, svastikas) marquent bien l'époque de construction de ces édifices.

Rue du Pont

Nº 12. Maison à trois étages sur rez-de-chaussée commercial, qu'on peut lire en deux parties distinctes: à deux travées au sud et à trois travées au nord. Dans la partie sud, le rez-de-chaussée est occupé par une grande vitrine surmontée d'une corniche qui repose sur des consoles placées en haut de chaînes d'angle à faux appareil non harpé. Elle remonte au début du XXe siècle. Au premier étage, les deux fenêtres ont un encadrement peint, alors qu'aux deux étages supérieurs les encadrements sont en granit. Dans la partie nord, le rez-de-chaussée est occupé par deux vitrines et une porte placée au milieu d'elle. La menuiserie de celle-ci est contemporaine du bâtiment. Elle est partiellement ajourée, avec une grille en fonte, tant sur la porte que sur l'imposte qui la surmonte. Les trois étages sont percés de deux fenêtres placées de part et d'autre d'une porte-fenêtre donnant accès à un balcon à garde-corps en fonte ouvragée. Tous les encadrements, ainsi que les plateformes des balcons et les consoles qui les soutiennent, sont en granit. Au nord est accolée une annexe récente.

Nº 14. Ce vaste bâtiment comprend deux parties: le corps principal, de plan presque carré, du côté de la rue du Pont, et un corps de bâtiment allongé, accolé à l'ouest (fig. 372).

La partie principale est coiffée d'une toiture à croupe vers le sud. La maison compte deux étages sur un rez-de-chaussée commercial et un petit niveau de comble. La façade orientale est rythmée par quatre travées. Au rez-de-chaussée, la première travée au nord comprend la porte d'entrée des étages, avec un encadrement en calcaire de Collombey, surmonté d'une petite corniche. Lui font suite, vers le sud, une fenêtre, l'entrée du commerce et une grande baie. Au premier étage, la troisième travée depuis le nord est occupée par une porte-fenêtre qui donne sur un balcon à garde-corps en fonte. Le deuxième étage reprend la même disposition. Les encadrements sont en maçonnerie imitant la pierre. Ils sont surmontés d'un arc surbaissé à clé saillante et cantonnés de crossettes. Les grandes baies du rez-de-chaussée reprennent cette typologie, sans la clé. Le petit niveau de comble est ajouré par quatre percements, plus modestes dans leur hauteur, avec crossettes uniquement aux angles inférieurs. La façade sud est également rythmée par quatre travées. Aux étages, où les troisième et quatrième travées vers l'ouest sont plus rapprochées, les typologies des encadrements reprennent celles de la façade est. Les fenêtres de la première travée orientale sont murées. Au rez-de-chaussée se succèdent deux grandes baies et une porte.

Le corps de bâtiment allongé est couvert d'une toiture à croupe vers l'ouest. Sa façade sud compte quatre travées qui reprennent la typologie des encadrements de la partie orientale. La première travée à l'est comprend une porte au rez-de-chaussée et une porte-fenêtre aux deux premiers étages, donnant accès à un balcon à garde-corps en tiges métalliques au premier, en fonte au deuxième. Le rez-de-chaussée est caché par une annexe récente.

Nº 3. Cette maison est attribuée à l'architecte montheysan Emile Vuilloud qui l'aurait construite dans les années 1860[300] (fig. 373). L'architecte en est propriétaire lorsque le cadastre de 1872-1876 est établi. Elle est connue sous le nom de son habitant de la fin du XIXe siècle, le docteur Alphonse Beck (1822-1902). Elle a été transformée par l'architecte Ernest Gribi vers 1925[301].

Avant son extension au nord, la maison présentait sur la rue du Pont une façade rigoureusement symétrique que l'on peut encore aisément lire malgré les transformations postérieures. Un léger avant-corps central domine les ailes latérales relativement étroites, elles-mêmes flanquées de deux annexes, en léger retrait, composées d'un rez-de-chaussée maçonné supportant des terrasses, autrefois délimitées par un garde-corps en pierre, naturelle ou imitée, en granit aux angles. Celle du nord a été, peut-être par la suite, couverte d'une toiture légère. Elles ont été transformées de nos jours en volumes fermés. Tous les éléments architecturés



Fig. 372. Monthey, rue du Pont 14. Vue du sud-est. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 348.



Fig. 373. Monthey, rue du Pont 3, maison du docteur Beck, construite dans les années 1860, probablement par l'architecte Emile Vuilloud. Vue du sud-ouest. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 348.

de l'édifice sont en principe en granit et présentent une large palette de décors : impostes, moulures, clés, crossettes, etc., qui se veulent d'inspiration néo-classique. L'avant-corps contient l'entrée principale dont l'encadrement est en plein cintre, avec une menuiserie contemporaine. Son imposte vitrée est fermée par une grille en fonte. Au premier étage, qu'un bandeau mouluré sépare du rez-de-chaussée, une serlienne donne accès à un balcon à garde-corps en fonte ouvragée. L'élément médian de la serlienne est en fait une niche. Le deuxième étage, également délimité par un bandeau mouluré, présente trois baies en plein cintre, les deux latérales étant aveugles. Une corniche horizontale sur modillons couronne la façade et cache les pans de la toiture. Les ailes latérales suivent la même composition générale. Le rez-de-chaussée est percé par une fenêtre en plein cintre (celle du nord a été agrandie par la suite). Au premier étage s'ouvre une fenêtre rectangulaire et au-dessus du bandeau délimitant un court niveau de comble sont percés deux petits jours rapprochés pour l'aération de ce dernier.

Les annexes sont percées chacune d'une fenêtre en plein cintre, qui ne présente pas d'encadrement hormis un segment autour de l'arc, qui repose, au départ de l'arc, sur un bandeau qui court sur les façades des annexes, sauf aux angles, marqués par une chaîne rectiligne, refaite semble-t-il lors de l'adjonction de l'annexe nord. De part et d'autre du haut des fenêtres des annexes était placé un élément décoratif circulaire, supprimé depuis.

Sur leurs façades latérales (nord et sud), ces annexes étaient percées chacune par deux serliennes. Sur ces mêmes façades, les terrasses étaient accessibles par deux portes-fenêtres au-dessus desquelles de petits jours perçaient le petit niveau de comble, comme sur la façade ouest. Globalement, les façades nord, sud et est reprennent le même vocabulaire architectural que la façade principale, toutefois d'une manière un peu simplifiée. Signalons aussi que la tourelle de plan carré qui dominait l'ensemble, à l'arrière, a été supprimée lors des transformations plus récentes.

Quelques décennies plus tard, un nouveau corps de bâtiment a été adjoint au noyau primitif, au nord, intégrant dans le volume bâti l'ancienne terrasse. La volonté d'intégration de ce nouveau corps de bâtiment est recherchée par l'imitation partielle du vocabulaire architectural, reproduit de manière stylisée. La série de trois fenêtres en arrondi sur la façade-pignon, à la manière d'un oriel, surmontées d'un balcon décoré d'une frise de denticules, marque en revanche bien cette nouvelle phase de construction.

Avenue du Simplon

N° 1. La maison est composée de deux parties principales, si l'on ne tient pas compte de la terrasse couverte ajoutée à l'ouest, soit une sorte de tour à l'est et ce que l'on pourrait qualifier de corps de logis à l'ouest (fig. 374). Fin du XIX^e^ – début du XX^e^ siècle. La façade principale est orientée au sud, sur l'avenue du Simplon. La tour se compose de deux étages sur rez-de-chaussée, couverts par une toiture à pavillon à faîtage court, relevée par des coyaux. Elle présente un curieux mélange de styles. Le rez-de-chaussée est encadré par des chaînes d'angle rectilignes, en granit. Il comprend, au milieu de la façade, un grand encadrement en granit dans lequel ont été insérées des fenêtres jumelles. Taillé dans la même pierre, un bandeau marque le bas du premier étage. Ce dernier montre des chaînes d'angle formées par un élément décoratif en maçonnerie rappelant un polyglyphe, qui est surmonté, inscrite dans la maçonnerie, d'une table verticale ornée d'un motif central circulaire. Un bandeau traverse la façade, séparant ces éléments de décor d'angle et servant de tablette aux fenêtres jumelées qui occupent le centre de l'étage et dont l'encadrement est en granit, à crossettes supérieures. Le deuxième étage est en revanche bâti en pan-de-bois. L'encadrement des fenêtres jumelées qui occupent le centre de la façade est également en bois.

La partie ouest de la maison est composée d'un étage sur rez-de-chaussée. Elle est couverte d'une toiture à croupes vers l'ouest et à demi-croupe vers la tour. La façade sud présente cinq travées. Au rez-de-chaussée, la travée médiane comprend l'entrée, dans un encadrement en granit très simple. Les fenêtres qui occupent les autres travées présentent un encadrement en granit un peu fruste, sans ornementation, avec une tablette marquée. Les cinq fenêtres de l'étage ont un encadrement maçonné, mais une tablette en granit. La travée médiane se développe au niveau des combles par une lucarne passante dont l'ouverture, curviligne dans sa partie supérieure, comprend une porte-fenêtre centrale accompagnée de deux fenêtres en segments de cercle. Cette ouverture donne sur un balcon dont le garde-corps et les piliers qui soutiennent la toiture, en bois, forment un motif ornemental Art Déco assez peu courant à Monthey.

N° 2. Maison Lommel (fig. 375). Cette maison occupe une partie du terrain de la première verrerie de Monthey, soit l'emplacement d'un ancien magasin[302]. C'est le propriétaire de l'usine de la Vièze (menuiserie-charpente), Jean-Georges Lommel, qui achète ce secteur de l'entreprise, en 1879, et qui demande à l'architecte Emile Vuilloud de construire la maison encore conservée actuellement. La date 1879 est inscrite sur le pilier occidental en granit de la cour. Celle de 1880, inscrite dans un écu sur la façade nord, matérialise si ce n'est la fin de la construction de l'édifice, du moins celle du gros œuvre.

L'édifice compte deux étages sur rez-de-chaussée, avec un niveau de comble couvert d'une toiture à deux pans. Les longues façades donnent sur l'est et l'ouest. Contre le premier étage de la façade orientale se trouve une terrasse à balustrade imitant la pierre, supportée par une colonnade composée



Fig. 374. Monthey, avenue du Simplon 1. Vue du sud. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 350.



Fig. 375. Monthey, avenue du Simplon 2, villa «Lommel», construite en 1879-1880 par l'architecte Emile Vuilloud. Vue du nord-est. Etat en 1987. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 350.

de piliers carrés, chanfreinés, à chapiteaux carrés sur lesquels reposent des arcs surbaissés à clé centrale. La façade elle-même compte sept travées. L'axe médian est agrémenté aux deuxième et troisième étages de balcons avec piliers de soutien et garde-corps en bois, finement découpés, celui du deuxième niveau reposant sur des corbeaux en bois. Les fenêtres et portes-fenêtres présentent un encadrement très décoré (crossettes, consoles sous les tablettes, clé centrale, etc.), en pierre au premier étage, en maçonnerie imitant la pierre plus haut. Un petit garde-corps en ferronnerie ouvragée protège le bas des ouvertures. Les contrevents qui fermaient les percements des premier et deuxième étages ont été supprimés lors de la restauration de la fin du XX^{e} siècle. Un bandeau avec clés décoratives aux extrémités délimite le troisième étage, percé de petits jours en forme de croix de Saint-André, au-dessus d'appliques imitant un écu. Au milieu, donnant sur le balcon de façade, est placée une porte-fenêtre double couverte par une petite toiture à deux pans. La toiture principale est soutenue



Fig. 376. Monthey, avenue du Simplon 2, villa «Lommel». Détail de la façade arrière et ses éléments en bois richement décorés. Vue du sud. Etat en 1987. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

par des bras-de-force moulurés. Elle est percée par quatre lucarnes étroites.

La façade ouest reprend le même vocabulaire décoratif. Le rez-de-chaussée est partiellement enterré, du fait de la déclivité naturelle du terrain. Les trois étages sont divisés en cinq travées (au deuxième étage, la porte donnant sur le balcon est un peu décentrée et un percement supplémentaire existe au sud), la toiture comptant quatre lucarnes de ce côté également. A la travée médiane s'adosse un édicule en bois de plan carré, avec piliers porteurs aux angles, qui sert d'avant-toit à l'entrée et comporte des balcons aux étages. Il est couvert d'une toiture à deux pans. Au sud de cet édicule, au niveau de l'entrée, s'étendait une annexe surmontée d'une terrasse couverte dont le garde-corps et les poteaux supportant la toiture plate étaient en bois finement décoré. Cette annexe a été supprimée lors de la restauration de la fin du XX^{e} siècle.

Les façades latérales (nord et sud) comptent trois travées qui reprennent le vocabulaire décoratif des façades principales. Au milieu du deuxième étage se situe un balcon sur corbeaux en bois, avec garde-corps et poteaux de soutien de l'avant-toit en bois (fig. 376). Au troisième étage, la travée médiane est occupée par trois fenêtres en plein cintre, celle du milieu étant de dimensions un peu plus importantes que ses voisines. Il faut aussi noter le support pour bacs à fleurs qui court devant ces trois fenêtres, en bois découpé sur consoles. Au-dessus de ces fenêtres est appliquée une décoration avec un écu au centre.

L'intérieur est également très richement décoré, du moins pour les pièces principales, mais dans un répertoire de formes un peu plus classiques : cheminées en marbre, portes à panneaux moulurés, stucs, planchers décorés par un jeu d'essences de bois diverses, etc. (fig. 377).

Route de Choëx

N^{o} 1. Maison composée de deux parties, celle aval à trois niveaux avec petit étage de comble et celle amont, traitée en léger retrait, avec deux niveaux sur sous-sol partiellement enterré et cage d'escalier en avant-corps central se prolongeant d'un niveau supplémentaire pour la desserte du comble. Fin du XIX^{e} – début du XX^{e} siècle. L'ordonnance des percements des étages et leurs encadrements révèlent une certaine recherche. En façade nord en particulier, un avant-corps, large mais peu marqué, est percé d'une travée centrale de fenêtres rectangulaires et flanqué de deux travées de fenêtres plus petites en plein cintre. Sauf au petit étage de comble, peut-être postérieur, les encadrements sont en pierre, à linteau délardé en arc surbaissé à ailettes, débordant des montants latéraux. Les tablettes sont saillantes et à crossettes. La porte d'entrée, au sud, est en plus ornée d'un motif néobaroque sur son linteau mouluré.

N^{o} 16. Villa «Mon Caprice» (fig. 378). Maison de deux étages sur rez-de-chaussée, partiellement enterré à l'amont, placée sur une parcelle aménagée en terrasses agrémentées d'escaliers en granit, de balustrades en imitation de pierre, de grilles et de portails en ferronnerie ouvragée, ainsi que de piliers décoratifs en pierre de taille. Fin du XIX^{e} – début du XX^{e} siècle. La façade principale, au nord, présente trois travées, les façades latérales montrent également trois travées, mais plus rapprochées. Le faîte est orienté est-ouest. Les motifs «rocaille» et les mascarons qui ornent les linteaux des percements, les balcons en ferronnerie ouvragée, les



Fig. 377. Monthey, avenue du Simplon 2, villa «Lommel». Détail d'une pièce intérieure. Etat en 1987. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 352.



Fig. 378. Monthey, route de Choëx 16, villa «Mon Caprice». Vue du nord. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 352.



Fig. 379. Monthey, rue des Bourguignons 2. Vue du nord. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

chaînes d'angle, la grande lucarne-pignon percée d'un œil-de-bœuf et les bras-de-force moulurés de la toiture confèrent à l'ensemble un abord plus décoré qu'habituellement.

Rue des Bourguignons

N° 2. Façade de deux étages sur rez-de-chaussée commercial, à cinq travées (fig. 379). Fin du XIX^e^ – début du XX^e^ siècle. Les montants des devantures commerciales et des entrées sont en granit, ainsi que l'entablement et la corniche qu'ils supportent. Aux étages, les encadrements sont aussi en granit, à crossettes, avec un listel sur le pourtour. Leurs tablettes reposent sur de petites consoles. La travée médiane est occupée à chaque étage par une porte-fenêtre. L'encadrement de celle du haut est sommé d'une clé. Ces portes-fenêtres donnent chacune accès à un balcon sur consoles en granit, à garde-corps en fonte ouvragée. L'avant-toit de la toiture est posé sur des modillons soutenus par un bandeau mouluré.

Place de Tübingen

N° 2. Large façade réunissant plusieurs parcelles anciennes, de trois étages sur rez-de-chaussée commercial, comptant sept travées (les deux travées de chaque extrémité étant plus rapprochées) (fig. 380). La façade trahit une réfection des années 1900, à l'exception du rez-de-chaussée commercial, refait plus récemment avec un passage couvert vers la rue des Bourguignons. Les encadrements des deux premiers étages sont en pierre recouverte d'un badigeon. Une gradation dans leur mouluration peut être observée. Ils sont relativement décorés, avec clé centrale au premier, plus simple, mais toujours avec une clé, au deuxième, sans décor au troisième.



Fig. 380. Monthey, place de Tübingen 2. Vue du nord. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 354.

La façade sud, sur la rue des Bourguignons, compte six travées et comprend deux étages sur rez-de-chaussée commercial, avec un petit niveau de comble. La façade est marquée, aux deux étages, par des bandeaux en granit, situés au niveau des balcons et des tablettes des fenêtres. Les deux balcons occupent les deux travées du milieu. En granit, comme les consoles, ils sont bordés d'un garde-corps en fonte ouvragée. Tous les encadrements sont en granit, sans moulure.

N° 1. Façade de trois étages sur rez-de-chaussée commercial, à quatre travées. Fin du XIXe siècle. Deux balcons en pierre sur consoles métalliques, à garde-corps en ferronnerie ouvragée, occupent chacun deux travées du deuxième étage. Un troisième balcon identique occupe les deux travées centrales du troisième étage. La devanture du commerce a conservé ses encadrements en granit anciens. Les encadrements des percements, en pierre badigeonnée de beige, sont décorés de crossettes en haut et en bas et sont sommés d'une clé aux deux premiers étages.

Sur la place de Tübingen, cette maison a été unifiée avec ses deux voisines, les 3 et 3a (fig. 381). L'arrière du bâtiment, place de l'Eglise 2, forme aussi un ensemble avec l'arrière du bâtiment voisin (place de Tübingen n° 3/place de l'Eglise n° 4) (fig. 382). Le rez-de-chaussée est formé de quatre hauts percements verticaux (fenêtres et portes-fenêtres) dont l'encadrement en pierre en arc surbaissé est sommé d'une clé centrale. Les trois étages sont composés de galeries vitrées dont les vitrages sont disposés dans une riche construction de bois sculpté.

N° 3. Façade de trois étages sur rez-de-chaussée commercial, à quatre travées. Fin du XIXe siècle, surélévation au début du XXe siècle. Un balcon sur consoles, en ciment, à garde-corps en ferronnerie ouvragée, occupe les deux travées centrales



Fig. 381. Monthey, place de Tübingen 1, 3 et 3a. Vue du sud. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 355.



Fig. 382. Monthey, place de l'Eglise, arrière des bâtiments de la place de Tübingen 1, 3 et 3a. Vue du nord-est. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 355.

du deuxième étage. La devanture du commerce a conservé ses aménagements anciens en granit : montants moulurés, linteau droit et corniche sur consoles. Aux étages, les encadrements, en pierre badigeonnée de beige, sont cantonnés de crossettes et sommés d'une clé aux deux premiers étages. Un bandeau, en haut du deuxième étage, marque l'ancien niveau de toiture avant la surélévation du début du XX^e^ siècle.

N^o^ 3a. Façade de trois étages sur rez-de-chaussée commercial, à deux travées. Fin du XIX^e^ siècle, surélévation au début du XX^e^ siècle. Un balcon en ciment sur consoles également en ciment, à garde-corps en ferronnerie ouvragée, occupe les deux travées du deuxième étage. La devanture du commerce a été rénovée récemment. Aux étages, les encadrements, en pierre badigeonnée de beige, sont cantonnés de crossettes et sommés d'une clé aux deux premiers étages. Un bandeau, en haut du deuxième étage, marque l'ancien niveau de toiture avant la surélévation du début du XX^e^ siècle. Une chaîne d'angle rectiligne marque l'extrémité du pâté de maisons.



Fig. 383. Monthey, avenue de la Gare 7. Vue de l'ouest. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 358.

A l'est, rue de l'Eglise n° 1, la surélévation a modifié la toiture à deux pans en une toiture à croupe vers l'est. Cette façade qui compte quatre travées reprend le vocabulaire architectural de la façade sud, avec en plus un fronton triangulaire au-dessus de la porte d'entrée.

Sur la place de l'Eglise, la façade nord compte une seule travée, occupée, aux deuxième et troisième étages, par des balcons.

Avenue de la Gare

N° 1. Façade de trois étages sur rez-de-chaussée commercial et petit niveau de comble, à deux travées. Fin du XIXe – début du XXe siècle. Les encadrements sont en granit. Deux balcons sur consoles, en granit, avec garde-corps en ferronnerie, occupent la largeur de l'édifice aux deuxième et troisième étages. Le petit niveau de comble est percé de jours circulaires.

N° 3. Façade de trois étages sur rez-de-chaussée commercial et niveau de comble, à deux travées. Fin du XIXe – début du XXe siècle. Le rez-de-chaussée a été récemment rénové. Les trois étages présentent des percements avec encadrements en granit non moulurés. Le comble est éclairé par une lucarne passante, placée dans l'axe de la façade.

N° 5. Façade de deux étages sur rez-de-chaussée commercial, à cinq travées. Fin du XIXe – début du XXe siècle. Tous les éléments architecturés sont en granit : devanture des commerces, encadrements des percements, ainsi que les deux balcons qui occupent la travée médiane, au-dessus de l'entrée. Ils possèdent un garde-corps en ferronnerie ouvragée.

Les encadrements du premier étage présentent un linteau de forme légèrement triangulaire, avec un petit médaillon circulaire taillé en relief au centre. Les tablettes, saillantes, reposent sur deux consoles non moulurées.

N° 7. Grande maison construite en style historiciste (fig. 383). Fin du XIXe – début du XXe siècle. Se démarquent, en légère saillie à l'angle sud-est, une sorte de tour et, également en légère saillie, au sud-ouest, un corps de bâtiment marqué par une toiture individualisée.

En façade sud, sur l'avenue de la Gare, le rez-de-chaussée commercial est récent. Au-dessus, la tour à l'est compte une travée, le corps de bâtiment à l'ouest également une travée et l'élément de liaison, deux travées. Au premier étage, les percements donnent sur une terrasse. Une loggia, aujourd'hui maçonnée, occupe l'espace à l'ouest. Au deuxième étage, un balcon en pierre sur consoles du même matériau, avec un garde-corps en ferronnerie ouvragée, s'agrippe à la tour et une terrasse s'étend sur le dessus de la loggia à l'ouest. Une pièce occupe le dernier étage de la tour, au niveau du comble de la maison, deux lucarnes percent le versant de toiture sud de l'élément de liaison et une fenêtre occupe le pignon du corps de bâtiment ouest, couvert d'une toiture à pavillon à forte pente, relevée par des coyaux, avec des éléments à deux pans au-dessus des fenêtres.

Des chaînages d'angle harpés marquent les éléments en saillie. Une moulure définit le niveau du comble. Les encadrements en pierre badigeonnée sont à crossettes supérieures et à clé centrale. Au premier étage, ils sont surmontés d'une corniche moulurée. Au dernier niveau de la tour, les chaînes d'angle sont rectilignes, le soubassement de l'étage est décoré de motifs en pan-de-bois plaqués contre la façade et, de part et d'autre de la fenêtre, les maçonneries sont ornées de tables verticales également plaquées contre la façade.

La façade orientale reprend le même vocabulaire architectural. La tour compte une travée, avec deux fenêtres jumelées au rez-de-chaussée. Le bâtiment principal compte deux travées, celle qui occupe la position médiane dans la façade (tour y comprise) contient la porte, dont l'encadrement en pierre à crossettes est surmonté d'un linteau droit à clé centrale. L'entrée est surmontée, au premier étage, par un balcon en pierre, à garde-corps en ferronnerie ouvragée, posé sur des consoles en pierre. Au-dessus de cette travée, une lucarne perce la toiture.

N° 9. Maison de deux niveaux sur rez-de-chaussée commercial (fig. 384). Premier tiers du XXe siècle. Sur la façade sud se lisent les deux entités distinctes : la partie principale à trois travées du côté est et un étroit élément en léger avant-corps à l'ouest contenant la cage d'escalier. Le rez-de-chaussée a été rénové récemment. Il supporte une



Fig. 384. Monthey, avenue de la Gare 9. Vue de l'ouest. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

terrasse pour le premier étage. On y accède depuis cet étage par deux portes-fenêtres et, au milieu, par une ouverture composée d'une porte-fenêtre flanquée de deux fenêtres étroites. Le deuxième étage comprend deux balcons sur consoles, en pierre, aux travées 1 et 3, avec des garde-corps en ferronnerie ouvragée. On accède sur chacun d'eux par deux portes-fenêtres jumelées. La travée médiane est percée d'une fenêtre composée de trois éléments : une ouverture centrale accostée de deux ouvertures deux fois moins larges. Sur l'annexe ouest, les deux percements sont placés aux demi-niveaux. En bas se trouve une grande fenêtre sous un arc surbaissé, en haut, une fenêtre triple. Cette annexe est couverte d'une toiture à croupes vers le sud et le nord. Le bâtiment principal est surmonté d'une toiture à croupes vers l'est et l'ouest. Celle-ci est percée de deux lucarnes simples au-dessus des travées 1 et 3, et d'une lucarne-attique au-dessus de la travée médiane. Cette lucarne-attique, accostée d'ailerons



Fig. 385. Monthey, avenue de la Gare, le buffet de la Gare. Photographie vers 1860-1870. Vue du nord-est. Collection Vieux-Monthey. Photo Association du Vieux-Monthey, reproduction par Michel Martinez. – Texte p. 360.



Fig. 386. Monthey, avenue de la Gare 60, le buffet de la Gare. Vue du nord-est. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 360.

avec amortissement, est percée de deux fenêtres et surmontée d'un fronton curviligne à ailettes orné d'un motif végétal. Ce dernier répond à un décor monogrammé surmontant la fenêtre médiane du deuxième étage. La façade est décorée de motifs maçonnés : pilastres d'angle, bandeaux, encadrements en arc surbaissé à ailettes, tables décoratives, culots sous la corniche. La façade à l'est, qui compte trois travées, reprend le même vocabulaire décoratif.

N° 30. Maison d'un étage sur rez-de-chaussée, couverte d'une toiture mansardée percée de trois lucarnes, à trois travées. Début du XX^e^ siècle. Le rez-de-chaussée est composé de la porte, au milieu, et de deux fenêtres. L'étage comprend un balcon médian, avec un garde-corps en fonte ouvragée, accessible par une porte-fenêtre, et deux fenêtres. La façade est décorée d'éléments maçonnés : chaînes d'angle harpées au rez-de-chaussée, pilastres d'angle au premier étage, encadrements avec clé, tablettes sur consoles, etc.

N° 60. Buffet de la Gare CFF. Bâtiment de deux étages sur rez-de-chaussée commercial et comble habitable. Vers 1860-1870, agrandi à la fin XIX^e^ – début XX^e^ siècle. Le bâtiment initial comptait un étage sur rez-de-chaussée, avec cinq travées en façade nord, deux en façade est. Une toiture à deux pans, au faîte orienté est-ouest, couvrait un comble aéré par de petites fenêtres sur les façades-pignons (fig. 385). La toiture principale de l'édifice actuel (fig. 386), à forte pente, est à deux pans orientés comme le précédent. Un autre élément de toiture, couvre la partie sud, construite dans la même typologie que le corps de bâtiment principal, avec un léger retrait. Sur la façade nord, une grande lucarne-pignon prolonge les trois travées médianes. Les deux travées latérales ont comme répondant deux petites lucarnes dans la toiture. Le rez-de-chaussée a été transformé. Au premier étage, maçonné, les encadrements sont surmontés d'une corniche moulurée sur deux consoles qui ménagent, au-dessus du percement, une petite table décorative horizontale. Une corniche moulurée, au niveau de la tablette des fenêtres, marque le deuxième étage, construit en briques apparentes. Celles-ci sont traitées en bandes alternativement rouges et blanches. Les percements sont surmontés d'arcs surbaissés, en briques rouges, avec une clé peinte en blanc. Au niveau du comble, les pignons sont recouverts, en façade, de planches verticales, dont l'extrémité inférieure est chantournée, répondant aux bras-de-force moulurés qui soutiennent la toiture.

Salle communale. Contre la façade ouest du buffet de la Gare a été construite la grande salle communale (fig. 387). Premier tiers du XX^e^ siècle. Sa façade nord néo-classique, sur l'avenue de la Gare, reflète le caractère culturel, théâtral pourrait-on dire, de l'édifice. Elle compte trois travées pour deux niveaux surmontés d'une terrasse fermée par une balustrade, de part et d'autre d'un fronton curviligne à ailettes placé au-dessus de la travée médiane, décoré d'une allégorie de la musique. Le rez-de-chaussée, marqué de faux joints



Fig. 387. Monthey, avenue de la Gare, la salle communale adossée au buffet de la Gare. Vue du nord. Etat en 2006. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 388. Monthey, ruelle des Anges 1. Vue du sud-ouest. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

horizontaux, avec pilastres d'angle, comprend deux fenêtres latérales en plein cintre et une porte rectangulaire peu haute, au milieu. La limite avec le premier étage est matérialisée par un bandeau placé au niveau des tablettes des fenêtres. A l'étage, de chaque côté, se trouvent deux fenêtres jumelées, avec un encadrement à crossettes en haut. Les travées sont délimitées par des pilastres dont les chapiteaux sont reliés par un entablement matérialisant le haut de l'étage. La travée centrale est percée de deux portes-fenêtres jumelées, avec encadrement à crossettes en haut, qui donnent accès à un balcon occupant le centre de la façade, protégé par une balustrade. Au-dessus de ces portes-fenêtres prend place une corniche moulurée curviligne à ailettes.

Ruelle des Anges

N° 1. La maison présente plusieurs encadrements en calcaire de Collombey, très sobres, au rez-de-chaussée et au premier étage, ainsi qu'un petit oculus chantourné au-dessus de la porte d'entrée, en façade sud (fig. 388). Dès le deuxième étage, les encadrements sont peints. En façade ouest, sur la rue de l'Eglise, existe un petit balcon sur consoles de pierre moulurées, surmonté d'un garde-corps en ferronnerie, qui trahit probablement une phase de travaux au XVIIIe siècle.

Avenue du Crochetan

N° 5. Buffet de la Gare AOMC. La ligne de chemin de fer d'Aigle à Monthey est inaugurée en 1907. Le buffet de la Gare est construit sur la lancée, dans un style historiciste qui fait la part belle au pan-de-bois (fig. 389). La composition d'origine ne comprenait pas l'aile nord, ajoutée plus récemment en reprenant le vocabulaire architectural de la construction d'origine. Le noyau ancien est composé d'un corps de bâtiment au sud, d'une tourelle au nord et d'un élément de liaison, légèrement en retrait, entre les deux. Le rez-de-chaussée



Fig. 389. Monthey, avenue du Crochetan 5, buffet de la Gare AOMC. Vue de l'ouest. Etat en 2007. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 361.

est en maçonnerie, les percements, en arc surbaissé, sont surmontés de brique apparente. Au-dessus, le bâtiment est en pan-de-bois. Au premier étage, deux fenêtres jumelées éclairent le corps de logis sud, trois fenêtres jumelées (celle du centre, plus haute et un peu plus large était à l'origine une porte donnant sur un balcon de bois, aujourd'hui supprimé) occupent l'élément de liaison et une fenêtre, agrandie de nos jours, éclaire la tourelle. Deux fenêtres jumelées occupent la face de la nouvelle annexe nord. Au niveau du comble, le corps de bâtiment sud présente sa façade-pignon du côté est où se trouvait la place de la Gare. En son centre s'ouvre une porte (à l'origine une fenêtre) surmontée d'un tympan de menuiserie ajouré en plein cintre, qui donne accès à un balcon en bois, ajouté vers 1920. La toiture de cet élément, à demi-croupe à l'est et relevée par de forts coyaux, forme un large avant-toit au-dessus du balcon. Dans la toiture de l'élément de liaison, à un versant à l'est et à l'origine à croupe au nord, est percée une lucarne, agrandie aujourd'hui. La tourelle est surmontée d'une toiture en pavillon, à forte pente, relevée par des coyaux. Elle a été couverte dès l'origine par de la tuile vernissée formant une couverture bicolore décorative. La nouvelle annexe nord est couverte d'une toiture à deux pans.

CHOËX [303]

L'ANCIENNE ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-SYLVESTRE (563.141/121.467)

Historique

Visites – dépendant de l'abbaye de Saint-Maurice, l'église de Choëx n'est pas mentionnée lors des visites pastorales de l'évêque, mais dans celles de l'abbé de Saint-Maurice –: 5 avril 1714 (AASM CHA 77/3/2, copie sous AASM APC 00B 2/0/1/1), 19 avril 1739 (AASM CHA 78/2/9, notes prises lors de la visite sous AASM CHA 77/3/3/1, double des ordonnances sous AASM CHA 77/3/3/2), 16 et 17 juillet 1809 (AASM APC 00B 2/0/1/2, traduction française sous AASM APC 00B 2/0/1/3), 6 et 7 mai 1827 (AASM COM 727/140/1), 10 juin 1838 (AASM ABB 80/60/1), 7 mars 1910 (dans un livre de compte AASM APC 00E 2/1/3).

L'église de Choëx est mentionnée pour la première fois dans une bulle du pape Alexandre III, en 1178[304]. Elle constitue le centre d'une paroisse dont la possession est alors confirmée à l'abbaye de Saint-Maurice. Aucune donnée archéologique n'a pu prouver l'existence de sanctuaires antérieurs à cette époque, l'abaissement du niveau du sol pour l'édifice actuel ayant oblitéré toute trace ancienne. Des sépultures découvertes dans les environs, dont la datation pourrait remonter au haut Moyen Age, laissent toutefois cette question ouverte. Le clocher



Fig. 390. Choëx, église et cure. Photographie anonyme du début du XXe siècle. Collection Vieux-Monthey. Photo Association du Vieux-Monthey.

est souvent considéré comme un vestige d'une église médiévale remplacée par l'actuelle (fig. 390).

La première mention du vocable de Saint-Sylvestre ne date que de la fin du XVIe siècle[305], mais celui-ci n'a probablement pas changé depuis l'origine. La copie établie au XVIIe siècle de la visite de 1445 effectuée par l'évêque Guillaume de Rarogne le mentionne déjà[306]. Son auteur adapte toutefois de temps à autre le texte ancien aux réalités de son époque. Saint-Pierre-aux-Liens est cotitulaire depuis 1637[307]. Un autel dédié à la Vierge Marie est mentionné lors de la visite de 1445. En 1626, un inventaire mentionne un tableau représentant Notre-Dame du Rosaire[308]. Un compte daté de 1694 nous apprend que d'importantes sommes d'argent ont été données pour la réfection de l'autel Notre-Dame[309]. Elles ont servi à payer un nouveau retable sculpté provenant de la vallée d'Aoste, ainsi qu'un tableau du Rosaire.

Au tournant du XVIIIe siècle a lieu une grande rénovation qui est matérialisée par plusieurs dates : 1698 au-dessus de la porte intérieure du clocher, 1702 sur les stalles et 1706 sur l'encadrement de la porte d'entrée. L'ampleur de la reconstruction est difficile à déterminer. C'est probablement à ces travaux que correspondent les peintures murales décoratives de la travée droite du chœur : des rinceaux végétaux avec, au nord, un IHS inscrit dans un médaillon et surmonté d'une couronne, au sud, le sigle marial couronné, ainsi que, de part et d'autre, des croix de consécration (fig. 391). Ces peintures définissent un chœur plus bas que la nef, exhaussé au niveau de cette dernière lors de l'installation du maître-autel actuel, dans les années 1830.

Lors de la visite pastorale de 1714, il est demandé de prévoir de nouveaux fonts baptismaux, plus grands, et d'affecter d'éventuels soldes financiers à des travaux au maître-autel ou à la construction de la « structure » d'un nouvel autel latéral dont le vocable sera choisi par les paroissiens[310]. Ce dernier doit prendre la place de l'ancien autel de la Vierge, dès le moment où l'on vient d'installer un autel sous le vocable marial de l'autre côté. C'est probablement lorsque le second autel latéral est construit que des peintures ont été exécutées pour servir de cadre architectural à ces autels qui n'étaient que de simples tableaux, en tout cas pour celui de la Vierge. Ces peintures représentent une sorte de couverte (deux anges tenant une guirlande végétale), à droite, une colonne torse marquant l'angle de l'arc de chœur, et un bout d'encadrement à gauche.

En 1739, l'évêque exige de terminer ce qui a été demandé vingt-cinq ans plus tôt[311]. Il faut en particulier finir le nouvel autel des Ames du Purgatoire (du côté de l'Evangile, à gauche en regardant le chœur) et d'élever d'un gradin l'autel, « soit tableau », du Rosaire (du côté de l'Epître, à droite). La porte qui permet l'accès de l'extérieur au premier étage du clocher doit être obturée car une nouvelle est



Fig. 391. Choëx, ancienne église paroissiale Saint-Sylvestre. Paroi sud du chœur, avec les stalles du XVIIIe siècle. Les décors peints marquent probablement l'élévation primitive du voûtement du chœur. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 363.

envisagée du côté de l'autel du Rosaire. Il s'agit probablement de la porte extérieure donnant au rez-de-chaussée du clocher, et non de l'accès intérieur depuis le chœur, qui est daté 1698. On aura alors percé la voûte de ce niveau pour permettre de monter dans le clocher. La sacristie au nord, qui a pu remplacer le local du rez-de-chaussée de ce dernier, existe donc vraisemblablement dès ce moment. Enfin, deux fenêtres doivent être percées, une de chaque côté de l'église, pour éviter l'humidité. Lors de cette visite de 1739, l'édifice «construit solidement et élégamment il y a peu» est béni.

Une rénovation complète de l'église et de ses autels est réalisée autour de 1790[312]. En 1809, les deux autels latéraux sont toujours dédiés au Rosaire et aux Ames du Purgatoire[313]. Il en est de même en 1827[314] et en 1838[315]. Le second devient ensuite l'autel Saint-Joseph, probablement dans les premières décennies du XXe siècle. L'absence de sources ne permet pas d'être plus précis. Le 31 janvier 1815, une convention est passée avec Jean Baptiste Karlen (Carlen) pour la fabrication d'un orgue à neuf registres[316]. Un premier versement est effectué le 5 janvier 1817, un second, le 7 octobre 1821[317]. En parallèle, le menuisier Louis Dirac monte la tribune[318]. L'instrument est restauré en 1973 par l'atelier Füglister, de Grimisuat. En 1830 est versé un important montant pour des «ouvrages» faits à l'église et au clocher[319], sans autre précision. Peut-être pourrait-on y voir l'exhaussement du chœur, avec la création du local au-dessus de la sacristie, ainsi que, sans que cette simultanéité soit obligatoire, la construction d'un étage supplémentaire au clocher. Cette hypothèse, pour le chœur en tout cas, semble étayée par le fait que le maître-autel actuel nécessite cette surélévation et qu'il a été payé au sculpteur haut-valaisan André Guntren (Guntern) en 1832[320]. Le sculpteur de la vallée de Conches est encore payé dans les mêmes années 1833-1835 pour la construction d'un autre autel, dédié à Notre-Dame[321]. Notons encore dans le sens de notre hypothèse de surélévation du clocher que des frais ont été occasionnés par la croix de ce dernier en novembre 1833[322]. Les anciennes peintures baroques retrouvées derrière les autels latéraux et de part et d'autre de la travée droite du chœur indiquent clairement que, si on a surélevé le chœur, on n'en a pas modifié son plan.

Le soutien financier des aristocrates français pour lesquels Choëx est devenu un lieu de villégiature privilégié entre la guerre de 1870 et celle de 1914[323] a permis quelques améliorations réalisées sous l'égide du curé Hyacinthe Débonnaire (1871-1899). Il en reste en particulier la cloche fondue en 1888, dont la marraine était Marie Julie Dubois, fille du baron Paul Dubois.

Au début du XXe siècle, Henri Campitelli, peintre-entrepreneur ainsi qu'il se définit lui-même, préside à la rénovation progressive de tout l'édifice. En 1916, la tribune est agrandie et l'orgue restauré par l'organiste Carlen[324]. Les travaux de 1923 sont supervisés par Joseph Morand, peintre de Martigny, archéologue cantonal depuis 1917. Six vitraux de grisaille sont achetés à l'atelier Guignard et Schmit, peintres-verriers lausannois, et il semble probable que le décor peint supprimé lors de la restauration de 1970 soit dû à Campitelli[325] (fig. 392). En 1929 interviennent les travaux extérieurs, en particulier le ravalement des façades[326]. En 1931, les trois autels sont remis à neuf «en conservant leurs cachets particuliers»[327].



Fig. 392. Choëx, ancienne église paroissiale Saint-Sylvestre. Photographie de l'état intérieur avant la restauration des années 1970. Photographie anonyme. Photo SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 364.

Le clocher et la toiture de l'église ont été mis à mal par la foudre en 1950. La flèche a été reconstruite l'année suivante sous la direction du bureau d'architectes montheysan RIEBEN ET BAILLIF[328].

Une plaque rappelle la restauration de l'église en 1970. Les deux retables latéraux ont fortement été modifiés lors de cette intervention, plus encore que lors des travaux de la fin du XIXe siècle ou ceux de 1931. Dans le cadre de cette restauration, les peintures murales ont été remises au jour et restaurées, ainsi que les médaillons du plafond, par THÉO-ANTOINE HERMANÈS. De nouveaux vitraux, dessinés par CHRISTINE MESSMER, artiste née en 1929 et formée à Fribourg, puis à Paris, ont été posés en 1971[329]. L'église est classée MH en 1975, et au niveau fédéral en 1978.

En 1993, la paroisse de Choëx passe de la juridiction de l'abbaye de Saint-Maurice à celle de l'Evêché de Sion[330]. Tout en restant indépendante, elle est depuis lors desservie par les prêtres de la paroisse de Monthey.

Description extérieure

L'édifice est orienté. La nef rectangulaire compte trois travées et se poursuit, après un fort rétrécissement, par le chœur, composé d'une travée droite allongée, mais plutôt étroite, et d'une abside semi-hexagonale aux côtés latéraux ne fermant que très peu le chœur (fig. 393, 394). La paroi du fond du chœur apparaît ainsi presque aussi large que la travée droite de celui-ci. Au sud de cette dernière se place le clocher, au nord, la sacristie surmontée d'un second local. La façade ouest qui s'élève plus haut que la toiture de la nef n'est que peu percée. L'entrée, protégée par un auvent semi-hexagonal à faibles coyaux, occupe le milieu de la façade, par ailleurs percée uniquement par un oculus placé au-dessus de l'auvent (fig. 395). L'encadrement en calcaire de Saint-Triphon, baroque, présente une clé saillante accostée de la date 17 – 06, ainsi que des bases et chapiteaux simples. La porte à un battant prend place au milieu d'une menuiserie totalement ouvrante. Une riche décoration de panneaux sculptés, horizontaux, verticaux ou rayonnants, orne l'ensemble. De part et d'autre de l'entrée sont placés deux bénitiers baroques. Au-dessus se trouve une niche abritant une statue de saint Sylvestre.

Les façades latérales de la nef sont chacune percée de trois grandes fenêtres en arc surbaissé. Les façades de la travée droite du chœur sont cachées, respectivement, par le clocher et par l'annexe contenant la sacristie. Celles de l'abside polygonale sont en revanche chacune percée d'une haute fenêtre en arc surbaissé.

La façade orientale du chœur est aveugle. Seul un petit oculus, très haut placé, aère le comble. La sacristie est éclairée par une fenêtre en arc surbaissé, au nord, et une plus petite, rectangulaire, à l'est, placée au niveau du voûtement de la pièce. Le local situé au-dessus est éclairé au nord par un

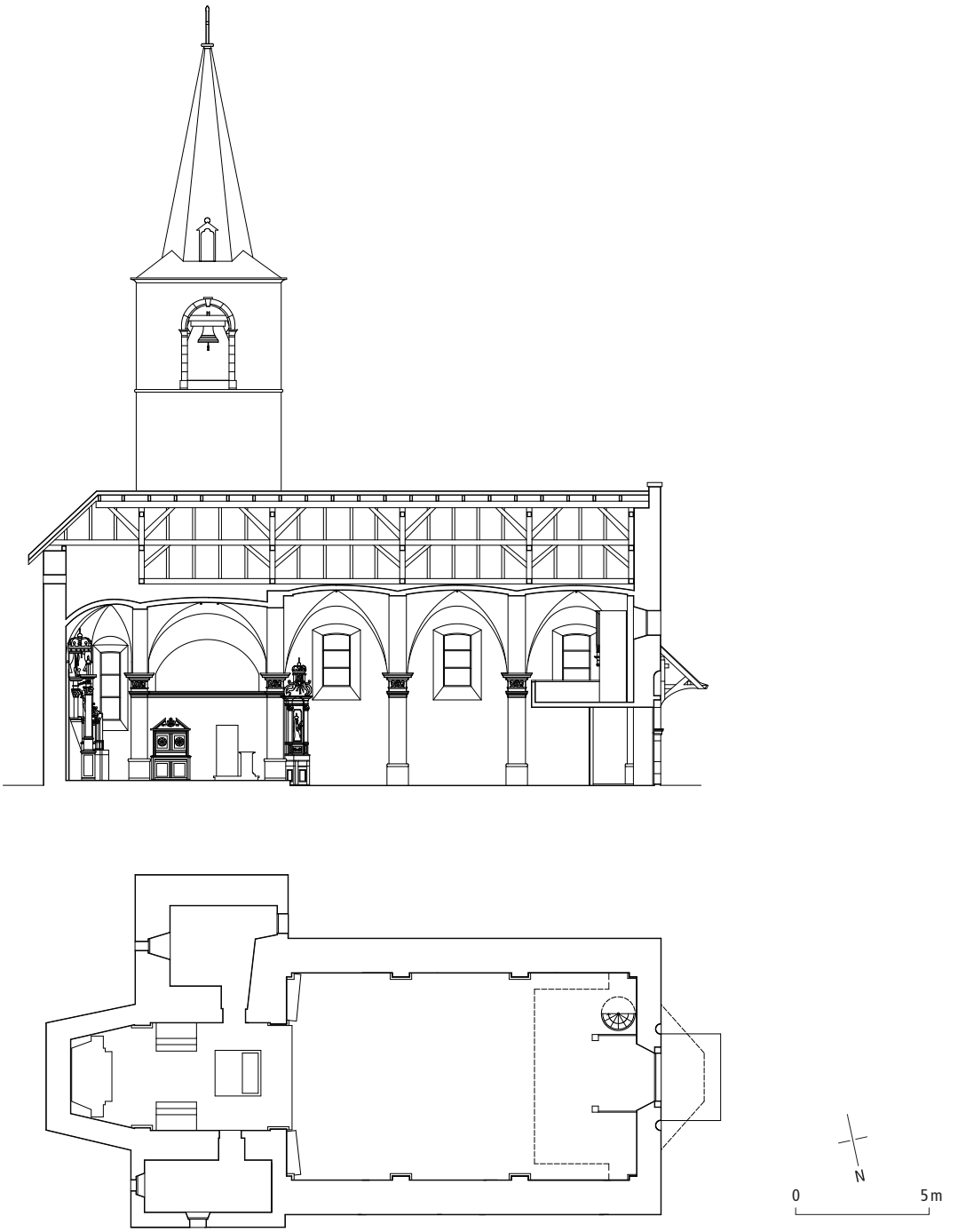


Fig. 393, 394. Choëx, ancienne église paroissiale Saint-Sylvestre. Coupe longitudinale vers le sud et plan (relevés par le bureau Roland Gay, Monthey, en 2010). 1:250. – Texte p. 365.



Fig. 395. Choëx, ancienne église paroissiale Saint-Sylvestre. Détail de l'entrée. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 365.

petit jour vertical et à l'est par une petite fenêtre rectangulaire, haut placée.

La toiture, couverte de petites ardoises, cachée par la façade-pignon, est à deux pans et coyaux sur la nef, à croupe sur le chœur.

Description intérieure

L'édifice est néo-baroque. La nef comprend trois travées, la première étant presque entièrement occupée par la tribune de l'orgue (fig. 396). Chaque travée est éclairée de part et d'autre par des fenêtres haut placées en arc surbaissé. Les voûtes d'arêtes sont séparées par de larges doubleaux qui retombent sur d'imposants chapiteaux moulurés reposant sur des pilastres. Il n'y a pas de corniche sur le pourtour de l'édifice, sauf dans la travée droite du chœur où elle court au niveau de la moulure basse des pilastres. Le chœur, éclairé seulement dans sa partie polygonale par deux fenêtres allongées en arc surbaissé, est également voûté d'arêtes. La partie polygonale est couverte d'un système d'arêtes rayonnantes avec une colombe au point



Fig. 396. Choëx, ancienne église paroissiale Saint-Sylvestre. Intérieur vers le chœur. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

d'intersection. Des médaillons chantournés, peints au XVIIIe ou au XIXe siècle (le médaillon de la travée droite du chœur est sur le voûtement du début du XIXe siècle) et accostés de têtes d'angelots, ornent les croisées d'arêtes. Ils représentent, depuis l'ouest : la libération de saint Pierre, l'Annonciation et le baptême de l'empereur Constantin par saint Sylvestre. Dans la travée droite du chœur, le médaillon, entre quatre têtes d'angelots, présente Dieu le Père.

La sacristie est couverte de deux voûtes d'arêtes, sans doubleau. La cohésion des deux voûtes ne montre toutefois pas une véritable unité sans que nous puissions pour l'instant expliquer pourquoi (agrandissement?). Le local situé au-dessus de la sacristie forme en revanche une unité. Il est vraisemblablement postérieur à la sacristie. Il est couvert par une voûte d'arêtes brute qui ménage dès sa construction l'espace suffisant pour la porte qui donne dans le comble du chœur, à l'angle sud-est. Une porte existait toutefois à l'origine dans la façade orientale. Elle est actuellement réduite aux dimensions d'une petite fenêtre fermée par des barreaux.

Le mobilier

Les autels

Retable du maître-autel. Style néo-Louis XVI, 1832[331] (fig. 397). Sculpteur André Guntren (Guntern). Bois polychromé, faux marbre et dorure. Modification et ajout des armoiries entre 1871 et 1899, remis à neuf en 1931[332] et entièrement restauré en

1969-1970 par l'atelier MUTTER, Naters[333]. Le registre inférieur est constitué, au centre, de la table d'autel ornée d'un médaillon suspendu à une guirlande et contenant l'Agneau de la Résurrection ; de part et d'autre prennent place, en retrait, les socles des colonnes latérales ornés respectivement des insignes de l'abbé de Saint-Maurice à droite et de la papauté à gauche. Au centre, posé à même la table, le tabernacle s'élève sur une haute base ornée des armoiries Débonnaire formant une pseudo-prédelle interrompue par les piédestaux des colonnettes et des reliquaires disposés de part et d'autre de la porte bombée décorée d'un calice à hostie rayonnante. Au-dessus d'une frise à pompons, le tabernacle est couronné de quatre volutes entrantes et sortantes réunies pour recevoir le crucifix d'autel. Derrière le tabernacle s'élève le registre principal occupé au centre par la statue de saint Sylvestre contenue dans une niche à décor floral peint sur fond blanc et flanquée de deux colonnes avec ailerons. De part et d'autre se tiennent les statues de saint Maurice, à gauche, et de saint Candide, à droite. Les quatre colonnes sont à chapiteau corinthien avec tailloir particulièrement haut et saillant réuni par des guirlandes ; les deux colonnes centrales soutiennent des angelots placés en amortissement tandis que les colonnes latérales reçoivent les volutes du couronnement. Ce dernier est constitué d'une couronne sommitale à fleurons s'élevant au-dessus de la colombe rayonnante du Saint-Esprit.

Les armoiries à la base du tabernacle sont celles du chanoine de Saint-Maurice François Hyacinthe Débonnaire, curé de Choëx entre 1871 et 1899.

L'effet de théâtralité recherché notamment par l'utilisation abondante du motif de rideaux relevés ou drapés indique le style néo-Louis XVI de ce retable.

D'après une note du curé Troillet[334], les travaux entrepris dans les années 1930 auraient permis de



Fig. 397. Choëx, ancienne église paroissiale Saint-Sylvestre. Retable du maître-autel, par le sculpteur André Guntren, 1832. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 367.

retrouver, sous un tableau daté de 1830 et peint par Emmanuel Chapelet, la statue de saint Sylvestre. Le tableau n'ayant pas été retrouvé, il est difficile de vérifier cette indication d'archives. Cela d'autant plus que la statue forme un ensemble stylistiquement cohérent avec le retable. Elle est parfaitement adaptée à la niche centrale qui, par la présence des rideaux drapés dans la partie supérieure et par sa forme intérieure voûtée et ornée d'un décor sculpté, doré et peint, est destinée, dès sa création, à être visible et à accueillir une statue.

Le retable de l'autel latéral de Saint-Joseph. Style baroque, début du XVIIIe siècle, probablement celui que la visite de 1739 demande de finir[335]. Bois polychrome, faux marbre et dorure. Retable à registre unique organisé autour d'une niche centrale. Remis à neuf en 1931[336]. Après l'intervention de l'atelier Mutter de Naters[337], en 1969-1970, on remarque que le tombeau en stuc galbé a été remplacé par une table en bois; au centre de la prédelle, le tabernacle a été supprimé; la niche arrondie a été transformée en une autre rectangulaire aux angles supérieurs abattus; le décor à volutes qui l'entoure a été simplifié et les ailerons supprimés ont été utilisés pour border la niche centrale du retable de la Vierge.

Sur le gradin orné de rinceaux posé à même la table s'élève la haute prédelle qui reçoit le registre principal flanqué de deux colonnes torses à motif végétal avec, au centre, une statue de saint Joseph avec l'Enfant Jésus, contenue dans une niche aux angles supérieurs abattus entourée de rinceaux. L'entablement à décrochements est orné dans la partie centrale d'un chérubin et de rinceaux. Le couronnement est constitué au centre d'un cœur rayonnant sommé d'une croix et entouré d'abondantes volutes; de part et d'autre prennent place, sur des quarts de cercle marquant le fronton, des angelots jouant de la trompette. La statue baroque du saint a été installée lors de la restauration des années 1969-1970, elle provient du Haut-Valais[338].

Le retable de l'autel latéral de la Vierge. Sculpteur André Guntren (Guntern), 1833[339]. Bois polychrome, faux marbre et dorure. Retable à registre unique organisé autour d'une niche centrale. Modifié une première fois à la fin du XIXe siècle[340], remis à neuf en 1931[341]. Après l'intervention de l'atelier Mutter de Naters en 1969-1970[342], on remarque que le tombeau en stuc galbé a été remplacé par une table en bois; au centre de la prédelle, le tabernacle a été supprimé; la niche arrondie a été transformée en une autre rectangulaire aux angles supérieurs abattus; le décor à fleurs de lys, phylactères enroulés et monogramme marial entourant la niche a été remplacé par les ailerons du retable de Saint-Joseph.

Sur le gradin posé à même la table s'élève la haute prédelle qui reçoit le registre principal organisé autour d'une statue de la Vierge à l'Enfant contenue dans une niche aux angles supérieurs abattus entourée de minces rinceaux et flanquée de deux colonnes à fût lisse. L'entablement à décrochements est orné au centre d'un chérubin aux larges ailes. Le couronnement est constitué de volutes soutenant une couronne à fleurons sous laquelle prend place un cœur flammé et rayonnant. Le motif du couronnement est directement inspiré de celui du retable du maître-autel. La statue baroque de la Vierge à l'Enfant a été installée lors de la restauration des années 1969-1970[343], en remplacement d'une statue en plâtre de la Vierge de Lourdes installée en 1887[344].

Romaine Syburra-Bertelletto

Autres éléments sculptés

La porte de l'entrée de l'église, façade ouest. D'un maître inconnu. Style baroque, 1706. Bois de noyer, fer (h. 314 cm, l. 166 cm). La porte est composée de quatre rectangles moulurés ornés d'un motif centré et bordés latéralement de cannelures. Réalisé en deux parties maintenues fermées à l'intérieur par deux crochets en fer forgé, le cadre est constitué d'une baguette moulurée puis d'une large bordure cannelée ornée de part et d'autre de trois rectangles moulurés. Quatre panneaux rayonnants, séparés par une frise à motif de plume dressée, forment le tympan en plein cintre souligné par une bordure reprenant le motif de plume disparaissant partiellement sous l'encadrement de pierre. Disposées régulièrement, les têtes de clous circulaires jouent un rôle tantôt fonctionnel et tantôt décoratif. Utilisant un vocabulaire ornemental proche des boiseries du château de Monthey réalisées par Alexandre Mayer en 1673, cette porte est à rapprocher aussi, par son mode de construction, à la porte d'entrée des fidèles de l'église conventuelle de Collombey, datée du début des années 1700.

La statue de saint Sylvestre. (Au-dessus de la porte, dans une niche). D'un maître inconnu. Fin du XVIe siècle. Bois polychromé (h. env. 90 cm). Le saint barbu est représenté assis, les pieds chaussés dépassant légèrement de sa longue tunique. Coiffé

de la tiare papale, il porte sur les épaules le long pluvial au pan droit drapé sur les genoux et le manipule à l'avant-bras gauche. Sa main droite dressée bénit tandis que la gauche devait tenir la croix pontificale à triple traverse, son attribut, aujourd'hui disparue.

Les fonts baptismaux. D'un maître inconnu. Entre 1714 et 1739, pied payé en 1787, au maître-maçon La Poix de Saint-Triphon[345]. Calcaire de Saint-Triphon, noyer, fer (h. totale 272 cm; diam. de la cuve 75 cm). Fonts demandés lors de la visite pastorale de 1714[346] et mentionnés par la visite de 1739[347]. Posée sur un pied à fût droit et socle carré, la cuve à panse godronnée est creusée d'un bassin à trois compartiments inégaux. Le couvercle hexagonal s'élève sur une simple base disposée sur le rebord de la cuve dont elle déborde. La partie verticale est constituée de six panneaux à deux tables lisses. L'ouverture de deux panneaux permet l'accès à l'intérieur. Sur un simple entablement prend place le couronnement pyramidal réduisant le plan hexagonal du couvercle en un socle massif pouvant accueillir une statue aujourd'hui disparue. Ce couvercle de fonts baptismaux, par la mise en œuvre très simple et l'absence de décor, relève plus d'un travail de menuiserie de type boiserie que d'un véritable travail d'ébénisterie, tout comme le couvercle des fonts baptismaux daté 1750 dans l'église paroissiale de Muraz.

Paire de stalles. D'un maître inconnu. Style baroque, seconde moitié du XVIIe siècle, écusson armorié et inscription gravée 1702. Bois de noyer sculpté et menuiserie, écusson découpé, sculpté et peint (h. 222 cm, l. 145 cm). Ce siège destiné aux célébrants est constitué de stalles hautes surmontées d'un tympan triangulaire à denticules, interrompu pour recevoir l'écu aux armes de l'abbaye de Saint-Maurice surmonté d'une fleur de lys. Le dorsal à deux panneaux ornés d'un motif central rayonnant marque simplement deux places auxquelles correspond un siège continu et fixe porté par deux montants chantournés sur la face. Prend place sur un même socle (p. 104 cm) avec plinthe continue l'appui-main dont la partie supérieure en plan incliné sert de pupitre. A l'intérieur est ménagé sur toute la longueur un rayonnage et un agenouilloir en abattant mobile. La face extérieure reprend du dorsal la frise en denticules et le rythme des deux panneaux ici laissés lisses. L'installation de l'écusson, réalisée de manière rudimentaire, semble contemporaine de la gravure au tympan du monogramme non lu «BD» et du millésime 1702. Par le vocabulaire décoratif qu'elles utilisent, ces stalles sont probablement les témoins du mobilier de l'église antérieure. Bien que fort réduites par rapport aux stalles gothiques, elles présentent un très intéressant exemple à rapprocher des stalles de chœur de l'église paroissiale de Muraz dont elles partagent le système constructif.

Le devant d'autel. D'un maître inconnu. Fin du XIXe siècle. Bois sculpté et menuiserie (h. 88,5 cm, l. de chacun des panneaux 46,5 cm). Les trois panneaux rectangulaires et moulurés présentent, de gauche à droite, saint Maurice, saint Sylvestre et saint Loup. Ils formaient, jusqu'aux travaux des années 1969-1970, les trois faces de la chaire. Aujourd'hui ils sont réunis en un panneau rectangulaire constituant la face principale de la table d'autel.

Romaine Syburra-Bertelletto

Le clocher

Le clocher, de plan carré, est rythmé par deux cordons en pierre, l'un à mi-hauteur, le second, en tuf, à la base des baies du beffroi. Jusqu'à celui-ci, les ouvertures sont rares. Une porte en perce la base à l'ouest, donnant accès au local du rez-de-chaussée. Les façades nord et sud sont aveugles. La façade est présente une petite fenêtre au rez-de-chaussée, un premier jour étroit à mi-hauteur et un deuxième entre les deux cordons, auquel répond une ouverture similaire sur la façade ouest.

Le beffroi est ouvert par quatre grandes baies en plein cintre dont l'arc sur impostes, à clé saillante, est mouluré d'une gorge bordée d'un ressaut. Ces baies sont dépourvues de montants latéraux. Au nord, face peu visible, il n'y a aucune mouluration. La flèche octogonale en tuf a été renforcée par un chemisage intérieur en béton après l'effondrement de 1950. Quatre petites lucarnes percent la base de la flèche qui se termine par une croix tréflée. Ce clocher se rattache à la typologie des «beaux clochers» du Chablais.

A l'intérieur, le rez-de-chaussée est couvert d'une voûte en berceau est-ouest. Au-dessus de la porte donnant dans le chœur est peinte la date 1698. Un nouvel accès a été pratiqué dans la voûte pour parvenir aux étages du clocher. Autrefois, l'accès au premier étage se faisait par une porte dans la façade ouest, aujourd'hui murée mais lisible de l'intérieur. A ce même niveau, une petite fenêtre donnait dans

le chœur et permettait jadis au marguiller de suivre la cérémonie et de réagir à l'instant opportun. Elle est actuellement murée. Tous les niveaux intérieurs du clocher ont été refaits et les crépis ne permettent plus la lecture archéologique des murs. Le niveau situé entre les deux bandeaux extérieurs présente toutefois clairement quatre anciennes grandes baies (145 cm de large pour 200 cm de hauteur sous la flèche), actuellement murées ou réduites à de simples meurtrières à l'est et à l'ouest. Nous avons l'impression que ce niveau était autrefois le beffroi et que le clocher comptait donc un étage de moins. Le beffroi actuel, en tuf, pourrait remonter aux travaux des années 1830.

Les cloches

Sur l'une des quatre cloches figure l'indication des fondeurs veveysans Pierre Dreffet et Marc Treboux et la date 1810. Deux autres peuvent être attribuées aux mêmes artisans par comparaison des motifs décoratifs. Effectivement, lors de la visite pastorale de 1809, comme deux des trois cloches existantes sont fêlées, la décision est prise de fondre trois nouvelles cloches[348]. Ce qui est réalisé l'année suivante, ainsi que le relate la visite pastorale de 1827[349]. La quatrième date de 1888 et provient du même atelier veveysan, dirigé alors par Gustave Treboux.

1. (si 3, diam. env. 76 cm). Sous une frise de fleurons végétaux qui orne le col se déroule une inscription sur trois lignes : «MICHEL ADVOCAT CURE . REVERENDISSIME ETIENNE PIERRE ABBE DE St MAURICE PARAIN / DOMATILE DARBELLAY NEE DUFEY MARAINE . / JEAN SILVESTRE DONNET CONSEILLER . MARIE RABORD NE GENIER SINDIC .» Au-dessous prend place une série discontinue de fleurons végétaux. Le vase est décoré de trois figures alternant avec des motifs végétaux décoratifs dont des sapins. On y reconnaît un calvaire, la Vierge couronnée tenant un sceptre et un pèlerin avec ses attributs sous lequel est toutefois inscrit le nom du patron de la paroisse «St SILVESTRE». Sur la saussure se déroule une inscription sur une ligne : «FAITE PAR PIERRE DREFFET & SON NEVEU MARC TREBOUX FONDEURS A VEVEY . POUR LA COMMUNE DE CHOEX EN 1810 .» Quelques filets terminent le décor au-dessous de l'inscription.

2. (do dièse 4, diam. env. 69 cm). Sous une frise de fleurons végétaux qui orne le col se déroule une inscription sur deux lignes : «JEAN HIACINTHE DONNET PRESIDENT & CHATELAIN PARAIN / JEANNE MARIE DONNET MARAINE». Au-dessous prend place une série discontinue de fleurons végétaux. Le vase est décoré d'un calvaire et d'une Vierge en majesté, entre lesquels prennent place un médaillon avec un saint évêque et des motifs végétaux décoratifs dont des sapins. Quelques filets terminent le décor au-dessous de ces décors.

3. (ré dièse 4, diam. env. 62 cm). Sous une frise de fleurons végétaux qui orne le col se déroule une inscription sur deux lignes : «PIERRE MAURICE ROUILLER PRIEUR & CONSEILLER PARAIN . / MAGDELAINE DONNET MARAINE». Au-dessous prend place une série discontinue de fleurons végétaux. Le vase est décoré d'un Christ en croix et d'une Vierge en majesté. Entre les deux prend place un médaillon avec un saint évêque, ainsi que quelques motifs végétaux décoratifs dont des sapins. Quelques filets terminent le décor au-dessous de ces décors.

4. (fa 4, diam. env. 57 cm). Sur le col, en deux parties mais sur la même ligne sont inscrits : «SANCTA MARIA ORA PRO NOBIS» et «DEBONNAIRE Rnd CURE DE CHOEX .» Au-dessous est placée une frise de fleurons végétaux. Le vase est décoré, sous l'inscription renvoyant au curé Débonnaire, par saint Joseph et la Vierge à l'Enfant, entre lesquels est placé un médaillon portant deux sacrés cœurs. De l'autre «côté» du vase, sous l'invocation à la Vierge, prend place une inscription sur quatre lignes : «PARRAIN. / Mr ADRIEN DE QUARTERY DE St MAURICE. / MARRAINE./ Mle MARIE JULIE DUBOIS DE PARIS.». Sur la saussure prend place une frise végétale entre deux stries. Sur la panse, entre deux filets, une ligne porte : «GUSTAVE TREBOUX FONDEUR A VEVEY 1888».

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Ostensoir. En forme de soleil, 1823[350]. Sans poinçons. Métal et fonte dorés, appliques en argent, émail, perles et verroteries (h. 69 cm). Pied ovale à ressauts ornés de motifs végétaux et géométriques alternant avec des ressauts lisses. Terrasse décorée de pampres faisant place à des palmettes marquant l'amorce de la tige. Tige à nœud en urne ornée de guirlandes. Custode ovale à verroteries entourée de courts rayons dorés et argentés, surmontée de la



Fig. 398. Choëx, ancienne église paroissiale Saint-Sylvestre. Calice, poinçon illisible, milieu du XVIIIe siècle. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

colombe du Saint-Esprit rayonnante et de la représentation de Dieu le Père. Soleil à rayons inégaux coupés en biseau, parcouru de gerbes, de palmes et de pampres aux grappes de petites perles et aux feuilles en émail vert suspendues. Croix sommitale tréflée, cantonnée de rayons inégaux et décorée d'appliques en argent et verroteries. Lunule ornée sur la face d'appliques en argent et verroteries. Dos lisse, portillon de la custode à charnière et crochet en S.

Calice (sans patène). Style Louis XV, milieu du XVIIIe siècle (fig. 398). Poinçons illisibles. Argent partiellement doré (h. 23,8 cm). Pied à six contours séparés par une gorge, orné de trois médaillons bombés et lisses alternant avec trois motifs d'entrelacs accompagnés de deux chérubins. Tige à une bague et nœud en urne décoré de volutes. Coupe légèrement évasée et fausse coupe en argent constituée de trois têtes d'angelots aux ailes se confondant avec l'abondant réseau de rinceaux à coquille. Bien que de facture modeste, l'alternance des parties dorées et argentées et le vocabulaire ornemental mis en œuvre place la réalisation de cette pièce au milieu du XVIIIe siècle. Il s'agit probablement du calice redoré et réparé par l'orfèvre Jean François Ryss en novembre 1787[351].

Ciboire. Style baroque, fin du XVIIe siècle[352]. Poinçons illisibles et marque d'essai de qualité sur le rebord du pied. Argent partiellement doré (h. 27,8 cm). Pied à six lobes ornés alternativement d'instruments de la Passion entourés de feuillage ou d'un bouquet avec fruits. Tige en urne ornée de trois motifs de la Passion séparés par des volutes de nuage. Coupe bombée bordée de perles et fausse coupe en rinceaux contenant trois médaillons aux instruments de la Passion, travaillée en ajour. Couvercle bombé, bordé de perles, orné de feuillage tournoyant, sommé d'une croix pommelée. L'absence de bague et la fruste gravure du nœud semblent indiquer une réparation de la tige à la fin du XIXe siècle.

Le crucifix monumental. Style baroque, fin du XVIIe siècle. Bois, Christ polychrome (Croix h. 149 cm, l. 120 cm). Sur une croix aux extrémités légèrement tréflées est fixé par trois clous le Christ vêtu du perizonium formant un ample nœud sur son côté droit. La couronne formée de rameaux d'épines noués sur le front semble coiffer le Christ d'un turban dont la couleur, identique à la chevelure, accentue encore l'effet de couvre-chef. L'abondante polychromie qui recouvre le Christ empêche de juger de la qualité de la sculpture dont le drapé du perizonium trahit pourtant un héritage d'éléments baroques. Actuellement conservé dans la sacristie, ce grand crucifix pouvait prendre place au tref de l'église baroque.

Le crucifix de procession. Style baroque, milieu du XVIIIe siècle, croix 1904. Bois verni (Christ h. 31,5 cm, l. 43 cm; Croix h. 176,5 cm, l. 56,5 cm). Inscription gravée au bas de la croix «FAITE A MONTHEY PAR / DONNET CHARLES ADRIEN/ 1904». Sur une croix aux extrémités arrondies est fixé par quatre clous le Christ vêtu du perizonium retenu par une corde sur son côté gauche. L'inclinaison de la tête et le mouvement des jambes permettent de dater le Christ du milieu du XVIIIe siècle. Le rendu de l'anatomie, du drapé ainsi que l'expression du visage indiquent que la pièce a toujours été en bois sans polychromie.

Romaine Syburra-Bertelletto

Un objet conservé au Musée d'histoire du Valais[353]

Graduel. XV^e siècle, reliure XIX^e siècle (fig. 399). Vincentius Ma(?)[354], provenant d'un prieuré proche de celui de Saint-Laurent d'Oulx, diocèse de Turin[355]. Parchemin, reliure en cuir sur âme en bois, 243 pages (h. 26,5 cm, l. 19 cm, épaisseur 5 cm). Manuscrit dû à une seule main, texte, notes de musique et paroles à l'encre brune, début des antiennes et des liturgies pour les jours de fêtes marqués d'une lettrine ornée d'un réseau rouge et de bleu. La marge supérieure, beaucoup plus étroite que les trois autres, laisse penser que le livre a été coupé, peut-être à l'occasion de la nouvelle reliure au XIX^e siècle. Ce graduel concorde avec la liturgie particulière des chanoines réguliers de saint Augustin du prieuré d'Oulx d'où il provient. Son utilisation à Choëx est probablement à mettre en lien avec l'abbaye de Saint-Maurice desservie par des chanoines de même obédience et dont la paroisse dépendait jusqu'en 1993.

Romaine Syburra-Bertelletto

LA CURE
(chemin de l'Eglise 10)

Historique

Plusieurs documents attestent d'un mauvais état de la cure au début du XVIII^e siècle[356]. Lors de la visite pastorale d'avril 1739, l'envoyé de l'abbé demande de construire une cure neuve dans un délai de cinq ans[357]. Le curé d'alors, le chanoine Gaspard Bernard de Kalbermatten (1704-1787, curé de Choëx de 1738 à 1787), établit dès le mois suivant une convention dans laquelle sont clairement définies les tâches des paroissiens[358]. Au vu de la pauvreté de ces derniers, le curé s'engage à payer lui-même tous les maîtres-artisans. Il prend également à sa charge le surcoût découlant du choix d'une toiture couverte de tuiles, plutôt que de bardeaux. Dès le mois de mai 1740, les maçons creusent les fondations, puis commencent la construction des murs[359]. Les travaux se poursuivent durant toute l'année 1741 et se terminent en 1742, en particulier par l'achat du fourneau en pierre ollaire destiné à la chambre du desservant de la paroisse. Ayant présidé à toute la construction, il n'est pas étonnant que l'on retrouve les armes du chanoine de Kalbermatten, avec celles de l'abbaye en abîme[360] et la date 1742, sur la pierre armoriée de ce fourneau[361]. C'est probablement du fait de sa contribution financière que l'abbaye de Saint-Maurice lui a laissé la cure de Choëx aussi longtemps (près de cinquante ans, soit jusqu'à sa mort). Tout ou partie du mobilier est également renouvelé alors[362]. Quelques artisans sont connus par les comptes : les maîtres-maçons Jean Clairin et Joseph Cainasse (?), ainsi que le maître-menuisier Jean François Bron, de Bex[363]. La cure est restaurée en 1955 par le bureau Zimmermann. Classée MH en 1990.

Description extérieure

La cure se présente sous la forme d'une ample maison de deux niveaux sur caves, avec un étage de comble, dans lequel des chambres ont été aménagées récemment (fig. 404). La toiture, à demi-croupes au nord et au sud, est couverte de



Fig. 399. Choëx, ancienne église paroissiale Saint-Sylvestre. Graduel, par Vincentius Ma [?], XV^e siècle, reliure du XIX^e siècle. Musée d'histoire du Valais, MV 921. Ce manuscrit provient d'un prieuré proche de celui de Saint-Laurent d'Oulx, diocèse de Turin. Etat vers 1970. Photo Régis de Roten. Musées cantonaux du Valais.









Fig. 400, 401, 402, 403. Choëx, cure. Salle sud-ouest du premier étage. Les papiers peints datés vers 1830. Etat en 2010. Photos Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 377.

tuiles. Elle est légèrement relevée au bas par un coyau et sommée de deux épis de faîtage.

La façade sud compte quatre travées symétriques, deux à l'étage des combles. Les fenêtres de tout l'édifice sont quadrangulaires, sans encadrement, mais avec une petite tablette placée lors des travaux de 1955. Les quatre soupiraux sont de simples jours quadrangulaires horizontaux. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont protégées par des grilles en ferronnerie ouvragée posées récemment (probablement lors de la restauration de 1955). La façade orientale compte trois travées. Celle du centre contient la porte d'entrée dont l'encadrement baroque en calcaire de Collombey, en arc en plein cintre, présente des bases et impostes moulurées, ainsi qu'une clé en forme d'agrafe. On y accède par deux marches en pierre posées récemment. La fenêtre de la travée sud est protégée par une grille identique à celles du sud. La travée du nord ne comprend pas de fenêtre au rez-de-chaussée – l'escalier intérieur est placé contre cette paroi –, mais a reçu un décor mêlant les armes de l'abbaye de Saint-Maurice et celles de Monthey, avec un phylactère rappelant la rénovation de 1955. Une fausse fenêtre y était toutefois peinte à l'origine.

La façade nord ne compte que trois travées – et deux au niveau du comble –, celle de l'est ayant été supprimée à cause de la cage d'escalier intérieure. Des latrines y ont été installées, repérables à l'extérieur par un petit édicule en excroissance sur la façade. Une porte donne accès directement aux caves depuis l'extérieur et deux grandes fenêtres les éclairent. La façade ouest ne compte que deux travées, vers les angles de la façade et une petite porte vers le milieu, menant aux jardins. La fenêtre sud du rez-de-chaussée est protégée par un grillage identique à ceux de la façade sud.

Description intérieure

L'édifice est partagé en quatre parties presque égales aux deux niveaux habitables, le dégagement au nord-est empiétant un peu sur la pièce du sud-est, de manière à englober entièrement l'entrée principale et permettre de donner accès directement aussi à la pièce sud-ouest. De ce dégagement nord-est, on peut accéder aux trois salles de chaque étage. Une seconde circulation est également possible d'une salle à l'autre par des portes situées proche des parois extérieures. L'espace de dégagement comprend aussi, contre l'angle nord-est, l'élégant escalier intérieur voûté d'arêtes, à une volée, dont les quelques marches gironnées permettent d'adoucir le quart de tour à droite qu'il impose. A mi-hauteur de la volée menant au premier étage se place l'accès aux latrines de la façade nord.

Les caves suivent les mêmes dispositions générales. L'accès y est possible par l'escalier intérieur à l'angle nord-est du bâtiment ou par une entrée



Fig. 404. Choëx, cure construite en 1742, chemin de l'Eglise 10. Vue du sud-est. Etat en 2008. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 373.



Fig. 405. Choëx, cure. Salle sud-ouest du rez-de-chaussée et son fourneau en pierre ollaire daté 1872. Etat en 2010. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

en façade nord. Des cloisons récentes les subdivisent, mais on lit encore les plafonds plats des locaux ouest et la voûte en berceau nord-sud de la cave sud-est.

Au rez-de-chaussée, la salle sud-est a reçu des boiseries récentes. Seul le plafond est ancien. Un petit fourneau en pierre ollaire circulaire porte la date de 1833. Destiné à ce qu'on appelait alors la chambre domestique, il a été acheté à Jean M. Vaudant, de Bagnes, pour le prix de 25 écus[364]. La salle du sud-ouest a conservé ses boiseries, compartimentées en travées de grands panneaux, séparées par des listes moulurées (fig. 405). C'est un fourneau en pierre ollaire quadrangulaire qui sert de moyen de chauffage. Il porte la croix tréflée de Saint-Maurice, entre deux rameaux et deux rosaces. Au-dessous se déroule l'inscription : «H D 1872», renvoyant au curé Hyacinthe Débonnaire (1871-1899). A l'angle nord-ouest se trouvait la cuisine. L'âtre et l'évier ont été supprimés et de nouvelles cloisons y ont été installées plus récemment.

Au premier étage, la pièce sud-est montrent quelques stucs au plafond. C'était la chambre du chanoine de Kalbermatten qui y avait installé contre la paroi nord le fourneau dont on connaît par photographie la pierre armoriée et datée 1742. La pièce sud-ouest est la plus étonnante de l'édifice. Hormis les portes et les parties basses, les parois sont entièrement couvertes de papiers peints[365] à la main sur lé continu (l. 49 cm) réalisés par un peintre anonyme (fig. 400, 401, 402, 403). Daté vers 1830, l'ensemble représente une succession de vues composées au premier plan de grands arbres, puis de chemins de campagne menant à des fermes et parcourus par des hommes, un cavalier et des paysannes. L'arrière-plan est occupé par des montagnes basses. Le ciel bleu est ponctué de fumée ou de nuages blancs. Le fait que ces derniers montent jusqu'au sommet des lés indiquent bien une œuvre réalisée à la main, les papiers imprimés laissant toujours la partie supérieure unie ou vide de dessin afin de s'adapter aux différentes hauteurs de parois. La paroi est présente un paysage lacustre animé par deux barques à voile dont l'une arbore le drapeau français. Les quatre dessus-de-porte forment des tableautins indépendants, contenant des vues de campagne. Ce décor forme un panorama homogène d'un paysage de bord de lac et de campagne, interrompu par les quatre portes et trois fenêtres. Bien que soient conservés en Valais quelques exemples de papiers peints imprimés, le décor de Choëx est, quant à lui, l'un des deux seuls exemples, avec celui disparu de la Maison de la Diète à Sion[366], de papiers peints à la main. L'origine d'un tel décor dans la cure de Choëx est peut-être dû à la dépendance de l'abbaye de Saint-Maurice dont un salon[367] est décoré de papiers peints imprimés. Le plafond de cette pièce est orné de stucs, avec un grand motif entrelacé au centre. La chambre (salon?) qui occupait l'angle nord-ouest de l'étage a été totalement modifiée. Une cheminée avec un petit décor chantourné en stuc sur le manteau est toutefois connue par les relevés anciens.

Appréciation

Construite en 1742, la cure de Choëx se rattache aux belles demeures patriciennes du XVIII[e] siècle et forme, avec la maison de Rivaz à Saint-Gingolph, l'un des meilleurs exemples conservés dans le Chablais. De grandes dimensions, avec des espaces intérieurs généreux éclairés par d'amples percements, cette maison aux façades recherchant la symétrie, jusque dans la toiture à demi-croupes, s'impose dans le paysage, sans être écrasée par l'église voisine. L'intérieur est caractérisé à chaque étage par l'important vestibule qui dessert les différentes pièces, lesquelles communiquent aussi entre elles par une circulation périphérique. Le bâtiment recèle des papiers peints datés vers 1830 qui constituent probablement le dernier exemple existant en Valais de papiers peints à la main.

TROISTORRENTS

INTRODUCTION[1]

La commune de Troistorrents occupe toute la largeur de la vallée d'Illiez, à l'entrée de celle-ci. D'une altitude avoisinant les 500 m à l'est, où elle est limitrophe de la commune de Monthey, elle s'élève jusqu'à 2158 m sur sa limite occidentale, à la frontière avec la France, au fond de la vallée de Morgins, longue vallée s'étirant au nord-ouest du chef-lieu et où se trouve l'agglomération touristique qui lui a donné son nom. Un col, à 1369 m d'altitude, le Pas-de-Morgins, permet une liaison routière vers le village français de Châtel, dans la vallée d'Abondance. Au nord de la vallée de Morgins, une crête montagneuse sépare la commune de Troistorrents de celle de Collombey-Muraz. Au sud-ouest de Morgins existe une petite enclave de la commune de Monthey comprenant les alpages de l'extrémité de la vallée. Dans la vallée d'Illiez elle-même, à l'ouest de Troistorrents, se trouve la commune de Val d'Illiez. La limite entre les deux entités est matérialisée par deux affluents de la Vièze, le torrent du Fayot sur sa rive gauche, le torrent de la Tille sur sa rive droite. Enfin, à l'extrémité sud de la commune, une étroite bande de forêts et d'alpages monte jusqu'à la pointe de l'Erse, à 2032 m d'altitude, où Troistorrents jouxte la commune de Vérossaz qui appartient au district de Saint-Maurice.

Si l'on excepte les zones les plus basses, situées vers Monthey, dans lesquelles poussent châtaigniers, arbres fruitiers et vigne, la commune de Troistorrents est actuellement largement destinée à la culture fourragère, alors même qu'auparavant les champs étaient nombreux. Les forêts d'épicéas et les zones d'alpages occupent en outre une grande partie de son territoire.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer au premier abord, le nom de Troistorrents ne proviendrait pas forcément de torrents au nombre de trois, mais pourrait dériver d'une étymologie qui



Fig. 406. Troistorrents et ses environs sur la carte Siegfried. Extrait de la feuille 483 (1886). 1: 50 000. swisstopo BA150009. – Texte p. 379.

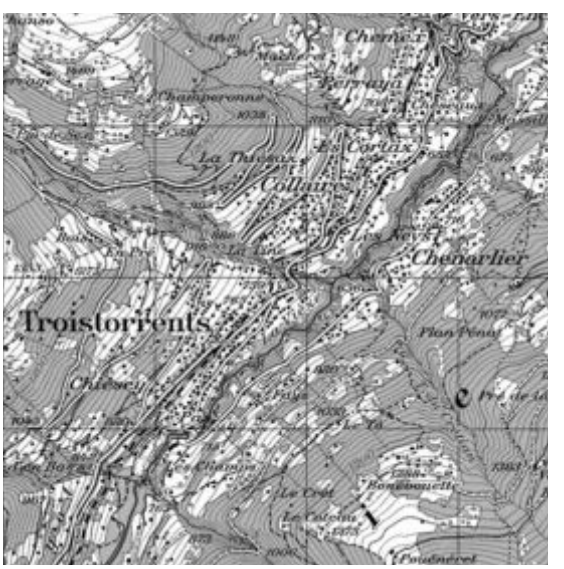


Fig. 407. Troistorrents et ses environs sur la carte nationale. Etat en 2010. 1: 50 000. swisstopo BA150009. – Texte p. 379.

signifie au-delà, soit au-delà de la Vièze de Morgins. Quoi qu'il en soit, le terme apparaît dès le XIIIe siècle : *Tretorren* et *Trestorrenz* en 1263, *de Trestorrentibus* en 1283, *Tribustorrentibus* en 1283 et 1286, *Trestorrent* en 1352. Partie intégrante de la châtellenie de Monthey jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, Troistorrents s'en sépare en 1786-1787. Elle comptait 266 feux en 1329, 130 en 1352 après le passage des premières épidémies de peste, 80 en 1422, avant de remonter à 211 en 1523 et 231 en 1535. D'un millier d'habitants autour de 1800, la population de Troistorrents passe à 1500 environ en 1900, dépasse les 2000 dans les années 1960 pour arriver à plus de 4000 au début des années 2000.

L'agglomération

Contrairement aux villages du district situés dans la plaine, la vallée d'Illiez est caractérisée par un habitat dispersé, même si quelques hameaux existent (fig. 406, 407). Les alentours des églises paroissiales, un peu plus densément bâtis, fonctionnent comme centres villageois (fig. 408). Sur les versants des vallées sont disséminées les grandes maisons paysannes traditionnelles regroupant sous un même toit l'habitation, la grange et l'écurie[2].

Troistorrents ne fait pas exception à la règle. Toutefois, l'évolution spectaculaire de sa population densifie de nos jours tous les anciens hameaux



Fig. 408. Troistorrents, vue générale. Photographie anonyme du début du XXe siècle. On remarque l'habitat dispersé qui prévaut dans la vallée d'Illiez, avec un regroupement plus important vers l'église paroissiale. Collection Vieux-Monthey. Photo Association du Vieux-Monthey.



Fig. 409. Troistorrents, vue aérienne de l'agglomération. Etat en 2014. Photo DronePhoto/Michel Martinez et Bernard Dubuis. – Texte p. 380.



Fig. 410. Troistorrents, en 1839. Lithographie publiée par Laurent Justin Ritz dans Collection des Principales Vues et Chef-lieux des dixains du canton du Valais, Spengler et Cie, Lausanne. Photo reproduction par Jean-Marc Biner.



Fig. 411. Troistorrents, vue de Morgins en 1885. Lithographie d'après une photographie instantanée, Renner & Roth, Vevey. Publiée par Léon Franc, «Notice sur Morgins et ses environs au point de vue pittoresque et scientifique», in : Revue de la Suisse catholique, *Fribourg. Photo reproduction par Jean-Marc Biner.*

de la commune, ainsi que son centre, gommant les zones qui séparaient ces ensembles (fig. 409). Le «centre» a déjà connu plusieurs changements importants auparavant, parmi lesquels il convient de relever le tracé de la route de la vallée. Celle-ci parvenait autrefois, par une pente relativement forte, à l'arrière de l'église, du côté de l'entrée, puis, longeant le cimetière installé au sud-ouest de l'édifice sacré, arrivait sur la place publique et continuait vers Val d'Illiez (fig. 410). Les ingénieurs de la nouvelle route construite vers 1860 réduisent la pente en choisissant un tracé qui contourne l'église par l'est. L'ancienne maison de la confrérie du Saint-Esprit est sacrifiée sur l'autel de ce progrès et le cimetière est déplacé en contrebas de la route, face au chevet de l'église[3]. Sur la lancée, en 1866, est construit à l'extrémité sud-ouest de la place un hôtel, devenu maison bourgeoisiale. Parmi les aménagements de cet espace nouvellement délimité, un bassin de granit pour la place est payé à Bréganti, de Monthey, en 1874[4]. D'autres travaux poursuivent la modification du centre du village : l'arrivée de la ligne de chemin de fer, en 1907, la construction en plusieurs étapes du centre scolaire, dès la fin des années 1950, etc.[5].

Morgins n'était composé que de quelques mayens avant que la qualité des eaux n'attire les premiers curistes, au début du XIXe siècle[6]. La station thermale se développe dans la seconde moitié du même siècle avec la construction de plusieurs pensions et hôtels (fig. 411). C'est toutefois avec le développement des sports d'hiver, après la deuxième guerre mondiale, que Morgins prend son extension et sa physionomie actuelles.

Les cadastres

Un recueil de plans cadastraux, couplé avec des relevés concernant Collombey, remonte aux environs du milieu du XVIIIe siècle[7]. De nouveaux relevés cadastraux sont établis au début des années 1920 par le géomètre H. Gaist.

L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINTE-MARIE-MADELEINE (559.910/119.940)

Historique

Visites : février 1445 (Caliopè, pp. 258 et 271), 8 mars 1627 par délégation au curé de Massongex (AEV, AV, 67/fasc.10/29), 14 juin 1687 (Ac Troistorrents, D82), 5 novembre 1722 (Ac Troistorrents, D82), 19 août 1739 (AES, 244/200 et Ac Troistorrents, D82), 22 août 1766 (résumé sur la base de la visite de 1739 sous AES, 244/200 ; plusieurs copies en latin et en français sous Ac Troistorrents, D82), 4-5 juin 1786 (AES, 244/201), 1796 (jour non précisé) (AES, 244/202 ; *relatio status* AES, 244/2), 21-22 mai 1812 (AES, 244/203), 29-30 juin 1822 (AES, 244/155), 14-15 juillet 1835 (AES, 244/156), 11-14 juillet 1864 (AES, 244/158 ; *relatio status* de 1862, AES, 244/157), 2-3-4 janvier 1883 (AES, 244/159 ; *relatio status* AES, 244/32), 26-27-28 mai 1901 (AES, 244/160 ; *relatio status* AES, 244/48), 29 avril 1920 (AES, 244/162).

Une chapelle est attestée à Troistorrents en 1248[8]. Dans le cadre d'un échange, l'abbaye de Saint-Maurice reçoit en 1263 l'église paroissiale de Collombey, avec ses chapelles de Monthey et Troistorrents. Très vite, avant 1278 en tout cas, cette dernière est élevée au rang de paroissiale. Par plusieurs décisions du tribunal de la Rote, entre 1757 et 1761, elle perd son statut «régulier» et ce sont depuis lors des prêtres séculiers qui la desservent[9].

La transcription de la visite de 1445 cite le maître-autel au vocable, pour la première fois attesté, de Sainte-Marie-Madeleine et les autels Saint-Laurent – fondé par Pierre, fils d'André Mugnier, de Troistorrents – et Saint-Antoine[10]. L'autel Saint-Antoine est déjà mentionné en 1400[11]. La fondation de celui de Saint-Laurent est encore en discussion en 1439[12], mais est probablement réalisé en 1443 lorsqu'un don est consenti pour l'achat d'un calice pour l'église et les autels Saint-Antoine et Saint-Laurent, dès lors que l'édifice sacré n'en possédait qu'un seul[13]. En 1515, le notaire Claude Boverodi fonde l'autel Saint-Bernard et Sainte-Catherine[14]. Celui-ci se serait trouvé dans la crypte de l'église[15]. En 1526, un autel dédié à Saint-Michel archange et à toutes les Ames est fondé par 64 familles du lieu, avec constitution de la chapellenie de Troistorrents[16]. Le premier donateur de la liste, Jean Falcoz, notaire licencié en droit canonique, désigné comme chapelain, apparaît dès l'année suivante comme recteur de cet autel[17] et il aura probablement joué un rôle important dans la fondation de celui-ci, avec l'acceptation bienveillante du curé du lieu.

L'incendie de 1605 a peut-être mis à mal l'édifice sacré, mais il est difficile de préciser dans quelle mesure[18]. La visite de 1627 ne mentionne que trois autels (maître-autel, Saint-Antoine et Saint-Laurent). Celle de 1687 cite le maître-autel, l'autel des saints Antoine et Joseph, l'autel consacré à la Vierge du Rosaire et du Carmel (successeur de l'autel Saint-Laurent?) – les deux étant liés au maître-autel et le curé en étant recteur (dans la nouvelle église du XVIIIe siècle, ils formeront d'ailleurs presque un ensemble, physiquement reliés au maître-autel par des arcades décoratives) –, ainsi que l'autel des saints Bernard et Catherine et l'autel de toutes les Ames (le vocable Saint-Michel disparaît pour un temps dans les textes d'archives). Ces deux derniers semblent manquer de mobilier liturgique et ne paraissent pas en bon état.

A la fin du XVIIe siècle, l'église dans son ensemble est en mauvais état[19]. La réunion de plusieurs fonds permet la création, au début du XVIIIe siècle, du vicariat qui apparaît souvent dans les textes sous la dénomination de rectorat. La chapelle Saint-Bernard et Sainte-Catherine et ses revenus sont ainsi donnés par la famille détentrice du patronat, les du Fay, à la communauté de Troistorrents, expressément dans ce but, en 1709[20]. Les revenus de la chapellenie sont aussi affectés à la même fondation, avec les devoirs dus[21]. A l'autel Saint-Bernard et Sainte-Catherine va alors être logiquement uni le vocable de toutes les Ames, provenant de l'autel de la chapellenie. Dans ce contexte, l'église est totalement reconstruite. Les premiers fonds sont levés dès la fin du XVIIe siècle[22]. Les travaux sont supervisés par le vicaire Jean Louis Favre (1701-1709)[23], lequel, comme prieur d'Illiez (1709-1729), reconstruira la cure du lieu, puis, comme aumônier du monastère des Bernardines de Collombey (1723-1730), conduira les travaux de construction de l'aile nord de ce dernier. Selon la *relatio status* de 1862, les travaux ont duré de 1702 (date reprise par les ancres des tirants métalliques de la façade d'entrée) à 1707. Dans le cadre d'une comparution d'octobre 1703 liée à la contestation des droits de l'abbaye de Saint-Maurice sur ce lieu, on apprend que l'ancien édifice a été rasé et il semble que les maçonneries de la nouvelle église soient bien avancées[24]. Les comparaissants sont les deux maîtres-maçons italiens qui travaillent à cette reconstruction et qui doivent témoigner de l'existence d'une croix de Saint-Maurice sur la voûte du chœur démoli: Jean Caristie et Michel Morcaz. Parmi les témoins est cité le menuisier Alexandre Mayer, qui travaillait peut-être aussi sur le lieu. L'église a été consacrée par l'évêque Supersaxo le 4 novembre 1722.

La visite de 1722, effectuée le lendemain de la consécration de l'église, cite le maître-autel, l'autel Saint-Antoine et Saint-Joseph, l'autel de la Vierge du Rosaire et du Carmel, ainsi que l'autel Saint-Bernard et Sainte-Catherine, enfin celui de toutes les Ames. Celle de 1739 ne mentionne plus qu'un seul autel Saint-Bernard, Sainte-Catherine et de toutes les Ames. La réunion est en tout cas alors totalement finalisée. Elément caractéristique de la silhouette de l'église, la flèche a été terminée, ou refaite, vers 1750 selon la typologie des «beaux clochers» du Chablais[25]. En 1759, cinq nouvelles cloches sont fondues[26]. Dans ce même clocher, l'horloge est

attestée déjà en 1720[27]. Elément important de l'aménagement intérieur de l'église, l'orgue et sa tribune sont installés en 1798[28], malgré certaines réticences contre ce symbole de nouveauté et de luxe[29].

Depuis la fin du XVIIIe siècle, les actes des visites épiscopales mentionnent toujours les mêmes autels, alors même qu'est construit, dans la seconde moitié de ce siècle, l'autel latéral droit dédié à la Vierge du Rosaire et du Carmel, même vocable que le petit autel situé à droite du maître-autel, dans le chœur. Ces actes mentionnant toujours un seul autel de la Vierge, incorporé juridiquement au maître-autel, il faut se demander si cette fondation unique ne comprendrait pas physiquement les deux retables, l'ancien que l'on peut difficilement supprimer dans l'organisation symétrique du chœur et le nouveau, correspondant mieux au goût du XVIIIe siècle et manifestant par son ampleur un tout autre attachement au culte de la Vierge. Dès le milieu du XIXe siècle, les visites successives en arrivent d'ailleurs à ne plus citer que l'autel de la Vierge – auquel on adjoint le vocable de Saint-Joseph – et l'autel des Ames (et des saints Bernard, Michel, Théodule et Catherine). Les deux autels latéraux du chœur ne sont plus individualisés, mais le curé garde ses droits et devoirs anciens en demeurant recteur de l'autel de la Vierge et de Saint-Joseph, alors que l'autel des Ames reste lié au rectorat/vicariat.

Quelques travaux sont menés au cours du XIXe siècle : réfection du beffroi par le charpentier Jean Vial, pavage de l'intérieur par le maçon Julien Gambaz (1834), « ouvrages à l'église » par le peintre Chapelet et par le gypseur Quaroz, en parallèle avec un blanchiment de l'édifice (1853)[30]. Ces travaux de peinture-gypserie suivent d'importantes dépenses consenties en 1845-1846 pour une grande rénovation des autels, en partie exécutée par le maître-doreur Clément Pfefferlé : réparations diverses, dorure, peinture des tableaux, modification du tabernacle par l'ajout de cinq colonnes surmontées d'une couronne[31]. Des ardoises sont posées sur le toit en 1884[32]. En 1920 a lieu une importante rénovation : peintures extérieures et intérieures, orgue, horloge, chauffage[33].

Une rénovation complète de l'édifice sacré est entreprise sous l'égide du curé Auguste Pont (1951-1969) par le bureau d'architecte montheysan Albert Berrut[34]. Les premiers plans recueillent l'assentiment des paroissiens à la fin de l'année 1957. Les travaux sont terminés en 1960. L'extérieur est entièrement décrépi. L'entrée est refaite avec un porche donnant directement dans la nef, daté 1959 au-dessus de la porte d'entrée. La sacristie (annexe sud) est agrandie. L'intérieur est épuré. Les colonnes néo-classiques sont remplacées par des éléments en béton plaqués de tuf. La large corniche située au départ des voûtes est supprimée. Hormis les autels, les aménagements du chœur ont été refaits en tuf taillé : l'appui de communion, la chaire, la table d'autel, etc. Les vitraux sont renouvelés sur la lancée, en dalles de verre : ceux du chœur par Bruno Gherri Moro, ceux de la nef par l'artiste fribourgeois Auguste Rody. Le nouveau chemin de croix est également de la main de Bruno Gherri Moro. Il remplace des toiles peintes du début du XIXe siècle offertes alors à la paroisse de Bürchen et vendues par celle-ci à l'église de Naters en 1979[35].

Le 21 novembre 1971 est inauguré le nouvel orgue, monté par la maison Kuhn. En 1977-1978, une chapelle ardente est construite au nord de l'église par l'atelier d'architecte Albert Berrut[36]. En 1984 des nouveaux travaux sont entrepris, en particulier sur le dallage et les tombeaux des autels. La croix et le coq du clocher sont refaits en 2011.

Description extérieure

Le terrain naturel a permis d'orienter cette vaste église-halle à trois vaisseaux de quatre travées (fig. 412, 413). Le vaisseau central se poursuit par un grand chœur presque carré. A l'épaulement nord prend place le clocher, contre lequel est accolé, à l'est, un local servant de chapelle ardente. A l'épaulement sud se trouve la sacristie. A l'ouest, un large porche agrandit l'espace d'entrée.

La nef et le chœur de l'édifice sont couverts par une même toiture à deux pans, à croupe sur le chœur. Actuellement terminée par une finition rectiligne à l'ouest, elle était anciennement à sifflet prononcé et demi-croupe, ménageant une importante protection pour l'entrée (fig. 414).

Les façades nord et sud (fig. 415) sont percées chacune de quatre fenêtres en plein cintre, très haut placées, qui matérialisent les quatre travées intérieures de la nef, et d'une fenêtre pour le chœur, placée à mi-hauteur de la façade et de dimensions plus importantes que celles de la nef. Tous les encadrements de la nef et du chœur sont semblables, qu'ils soient anciens ou récents. Ils sont en tuf et

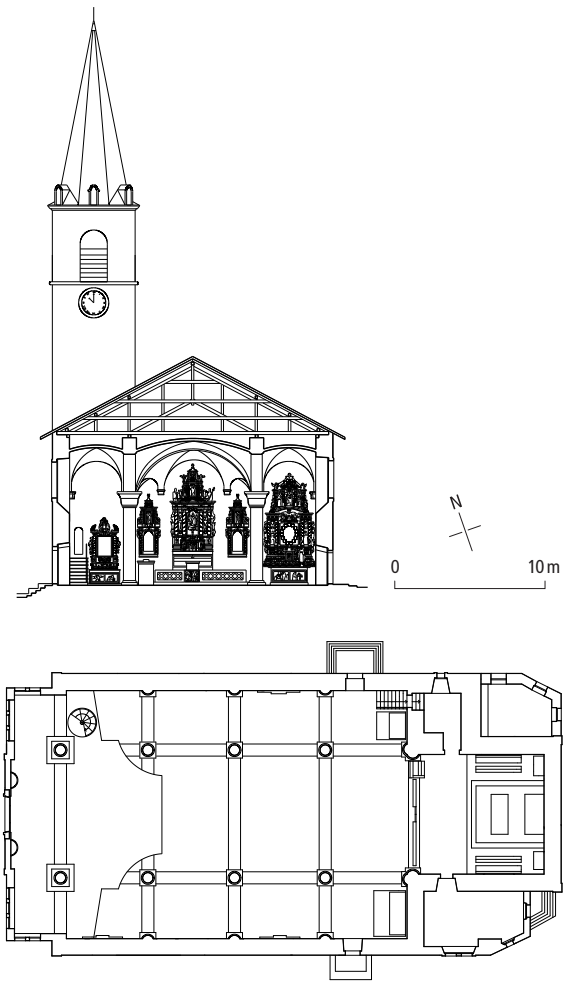


Fig. 412, 413. Troistorrents, église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine. Coupe transversale et plan (relevés par le bureau Roland Gay, Monthey, en 2010) 1:500. La coupe transversale représente bien l'église-halle à trois vaisseaux de même hauteur. – Texte p. 382.



Fig. 414. Troistorrents, croquis de l'église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine, datant de 1874. Carnet de croquis anonyme, Musée d'histoire du Valais, MV 12 562. La façade de l'entrée est dans son état antérieur à la rénovation des années 1950. Photo Sabine Frey. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 382.

marqués par un bandeau en léger ressaut d'une largeur d'environ 20 cm qui fait uniformément le tour des percements en plein cintre. Les portes possèdent en plus de petites impostes au départ de l'arc. Un cadran solaire, refait en 2000 à l'emplacement d'un autre plus ancien, prend place entre les deuxième et troisième fenêtres de la façade sud. Une porte latérale perce la même façade au niveau de la dernière travée avant le chœur. Sa menuiserie à panneaux remonte au début du XVIII^{e} siècle et reprend d'une manière simplifiée le vocabulaire décoratif de la porte d'entrée. Elle est protégée par un auvent récent qui remplace une construction ancienne plus pentue. Une porte nouvelle, sans auvent, permet un accès depuis le nord dans la travée précédant le chœur. La façade orientale est aveugle, à l'exception d'un petit jour qui aère le comble. A la base, le mur présente un léger talus. La façade d'entrée, à l'ouest, a été recomposée lors de la restauration de 1959 par l'ajout d'un large porche. Au-dessus de celui-ci se placent trois baies jumelées (celle du milieu dominant ses voisines) et un oculus près du faîte, avec un remplage rayonnant, qui donne dans le comble. Le porche



Fig. 415. Troistorrents, église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine construite en 1702. Vue du sud. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 382.



Fig. 416. Troistorrents, église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine. La porte d'entrée d'origine dans le porche de 1959. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

lui-même est formé par un avant-corps central à pignon, reprenant la porte du XVIIIe siècle, dans un encadrement mouluré en tuf, au-dessus duquel est inscrite la date 1959. La porte à un battant prend place au milieu d'une menuiserie en deux parties que l'on peut ouvrir totalement. Une riche décoration de panneaux sculptés, horizontaux, verticaux ou rayonnants au-dessus de la corniche moulurée, orne l'ensemble (fig. 416). De part et d'autre de la porte, le porche présente trois baies jumelées. Ses façades nord et sud sont aussi percées de baies jumelées. Les encadrements des ouvertures restent dans le style de ceux du XVIIIe siècle.

A l'épaulement sud se place la sacristie dont un deuxième niveau, visible sur les photos du début du XIXe siècle, a été supprimé depuis. Il s'appuyait sur l'angle bien marqué de la nef et n'était vraisemblablement pas d'origine, contrairement au niveau inférieur qui ne montre pas de rupture avec la nef. Un sous-sol existe, probablement aménagé lorsque le local a été agrandi du côté est avec une solution à trois pans (1959). Les murs ont été alors nouvellement percés par une porte à l'est puis, successivement vers l'ouest, par une baie simple et une baie jumelée (celle-ci à la place d'un petit jour rectangulaire). Les encadrements demeurent dans le style de l'église du XVIIIe siècle. A l'épaulement nord

prend place un autre local, récent (1977-1978), à trois pans, percé d'une porte au nord et de deux baies simples dont les encadrements demeurent dans le style de l'édifice.

Le clocher offre une silhouette très élancée. Sur un socle bas, il s'élève d'un seul jet jusqu'à un bandeau en tuf situé bien au-dessus du faîte de la toiture de l'église. Seuls trois petits jours percent la façade nord, les quatre cadrans de l'horloge prenant place juste au-dessous de ce bandeau. Seul celui qui donne sur la place, au sud, est ancien. Il est entouré d'un encadrement en tuf. Sur le bandeau se posent les quatre baies du beffroi. Leur encadrement n'est pas marqué par un ressaut, contrairement aux autres percements de l'édifice. Seules deux petites impostes soutenant chaque arc en plein cintre sont en relief. La flèche octogonale, dotée à sa base de huit petits jours, est surmontée d'une croix portant un coq.

Description intérieure

La nef frappe par l'ampleur qu'elle doit à ses trois vaisseaux qui sont d'une hauteur identique, même si celui du centre est plus large (fig. 417). Si l'on ne tient pas compte du porche ouvert directement sur l'intérieur au bas de la paroi ouest, la nef compte quatre travées. Des doubleaux délimitent les vaisseaux et les travées. Tout l'édifice est voûté d'arêtes dont les points d'intersection sont décorés de médaillons de formes diverses et sans décor ou de clés pendantes à décor végétal. Celle de la quatrième travée est plus richement travaillée, avec des figures d'anges. De celle du chœur descend une colombe. Dans ce dernier, le voûtement rayonnant est précédé, sans délimitation par un doubleau, d'une pseudo-travée comprenant deux lunettes indépendantes, au nord et au sud.

La première travée est occupée par la tribune de l'orgue. Chaque travée de la nef est percée, dans la paroi nord et dans la paroi sud, par une fenêtre très haut placée. Le chœur est éclairé par deux fenêtres (une au nord et une au sud), assez haut placées et de dimensions plus grandes que celles de la nef. Elles sont situées au départ du voûtement rayonnant, soit désaxées vers l'est par rapport aux parois du chœur. Deux portes, à l'encadrement de tuf chanfreiné en forme d'anse-de-panier, mènent, au nord, dans le local inférieur du clocher, au sud, dans le local annexe.

Les colonnes sont surmontées de chapiteaux d'inspiration campaniforme, sur plan carré. Le tout est recouvert de tuf. De petits culots reçoivent les retombées des voûtes du chœur.

Le rez-de-chaussée du clocher est accessible par le chœur de l'église. Ce petit local voûté en berceau nord-sud servait probablement à l'origine de sacristie. Une ouverture en forme de meurtrière perce le mur nord. Le reste du clocher est accessible par un escalier situé dans l'angle nord-est de la nef. Le premier étage est éclairé au nord par un petit jour. Dans le mur sud, une embrasure a été aménagée dès l'origine pour accueillir le petit banc sur lequel le marguiller pouvait, par une baie ouverte sur le chœur, suivre la messe et actionner les cloches au moment opportun. Quelques niveaux intermédiaires en bois coupent l'espace intérieur de la tour au-dessous du beffroi. On y remarque un seul petit percement au nord, à la hauteur de la porte, d'origine, donnant dans le comble du chœur. Sous le beffroi, deux niveaux accueillent, l'un le mécanisme de l'horloge, l'autre les cadrans de celle-ci. A l'étage du mécanisme, deux ouvertures rectilignes percent les murs nord et sud, juste au-dessus de la toiture du chœur. Au niveau des cadrans, les percements au sud et à l'est sont d'origine, ceux du nord et de l'ouest sont récents. Le beffroi compte quatre grandes baies ouvertes jusqu'au bas. L'analyse visuelle de l'intérieur du clocher laisse penser que celui-ci a été construit d'un seul jet, en tout cas jusqu'à la flèche.



Fig. 417. Troistorrents, église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine. Intérieur vers le chœur. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Le mobilier

Le maître-autel

Retable style baroque du début du XVIIIe siècle, anonyme, tombeau 1984 par JEAN-MICHEL MARTENET[37]. Bois polychromé et doré, faux marbre. Entièrement «réparé à neuf» et redoré par CLÉMENT PFEFFERLÉ en 1845-1846[38]. Retable à registre unique, tabernacle monumental et couronnement à édicule (fig. 418).

Tombeau rectangulaire en bois naturel (h. 108 cm, p. 128 cm), orné de reliefs sculptés représentant à gauche sainte Marie-Madeleine, au centre le monogramme IHS et à droite saint Jean-Baptiste. Suivant le plan du tombeau, la table présente une large ceinture. Au centre, posé directement sur la table, le tabernacle (h. 73,5 cm, l. 167 cm), entièrement refait lors des travaux de 1845-1846, est fermé par une porte en laiton ornée du monogramme IHS; le corps central de ce tabernacle est constitué de trois faces avec prolongements latéraux interrompant la prédelle, décoré de colonnettes, volutes, rinceaux et têtes d'angelot. Dans les niches de ces prolongements prennent place, à gauche, une statuette de la Vierge Marie, accompagnée d'un personnage ou un ange sans ailes tandis qu'à droite se tient saint Joseph portant Jésus, également accompagné d'un personnage ou d'un ange sans ailes. Sur le tabernacle sont disposés la croix d'autel et deux anges. A l'arrière se superposent les trois degrés moulurés dont l'un constitué de feuilles d'acanthes dressées. La haute prédelle donne le plan polygonal à la partie centrale du retable, marquée par les piédestaux à motif feuillu des colonnes du registre principal avec, à gauche une statuette de saint François d'Assise et, à droite, saint Bruno le Grand avec un petit personnage agenouillé. Au-dessus de la prédelle s'élève le registre principal



Fig. 418. Troistorrents, église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine. Retables du maître-autel et des autels latéraux du chœur, début du XVIIIe siècle. Les tableaux des autels latéraux sont du milieu du XVIIe siècle. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

centré sur la représentation de Marie-Madeleine en gloire, haut-relief contenu dans une niche rectangulaire à la partie supérieure arrondie. La sainte apparaît couronnée de roses, soutenue par deux anges et accompagnée d'angelots. A ses pieds est représentée la grotte de la Sainte-Baume[39]. De part et d'autre de cette niche s'élèvent deux colonnes torses à chapiteau corinthien séparées par une statue de saint Jean-Baptiste à gauche et une statue de saint Maurice à droite. Les ailerons sont constitués d'une volute feuillue soutenant une statuette de saint Dominique à gauche et de saint Augustin à droite avec deux chérubins. L'entablement à ressauts latéraux avec fronton cintré et surbaissé reçoit le couronnement flanqué de deux statues de saints évêques, à gauche Denis, à droite Jérôme – ces deux statues ornaient à l'origine les arcs en plein cintre qui reliaient le maître-autel aux deux autels latéraux du chœur, installation supprimée lors de la rénovation terminée en 1960. Le couronnement est formé de deux édicules superposés : le premier composé d'une niche contenant la Vierge à l'Enfant, bordé de colonnettes torses, de faces à redents et de deux angelots placés en ailerons ; le second, au-dessus du fronton polygonal où prend place la colombe du Saint-Esprit, centré sur une statue de Dieu le Père bénissant, accompagné à son tour de deux angelots. Enfin s'élève un toit en dôme soutenant une statuette de l'Enfant Jésus. Il s'agit d'un retable entièrement réalisé lors des travaux du début du XVIII^e^ siècle. Il est possible qu'une somme léguée par Claudia et Francisca, filles de Jean de Bulluyt, ait servi à réaliser la représentation en relief de Marie-Madeleine[40].

Romaine Syburra-Bertelletto

Les autels latéraux du chœur

Disposés de part et d'autre du maître-autel, auquel ils étaient liés à l'origine par un système d'arcs en plein cintre, les deux autels latéraux forment une paire. Les retables datent de la reconstruction de l'église au début du XVIII^e^ siècle, alors que les tableaux sont des remplois de toiles du XVII^e^ siècle.

Autel des saints Antoine et Joseph (à gauche du maître-autel). Retable style baroque, début du XVIII^e^ siècle, anonyme. Bois polychromé et doré, faux marbre (l. 140 cm). Sans tombeau ni table, le retable à deux registres s'élève directement sur un degré mouluré. Le registre principal est centré sur le tableau bordé d'un large encadrement en faux marbre gris donnant à la toile peinte un contour arrondi au sommet. Le tableau est flanqué de colonnes torses aux piédestaux ornés d'une grosse fleur dorée. L'entablement à ressauts latéraux est animé de chérubins (celui de droite manque) ; de chaque côté pend un motif de volutes avec bouquet de feuilles et de fruits noué formant ailerons. Le registre supérieur s'élève sur un haut degré en faux marbre, interrompu par les piédestaux des colonnettes. Au centre se dresse une statue de saint Pierre disposée sur un cul-de-lampe doré en feuilles dressées. De part et d'autre s'élèvent deux colonnettes torses accompagnées d'ailerons à grande volute feuillue terminée par un chérubin. L'entablement à ressauts est couronné d'un édicule décoré d'une grosse fleur accompagnée de chérubins et d'ailerons en volute, coiffé d'un toit en dôme sommé d'une statuette de l'Enfant Jésus.

Tableau de saint Antoine et de la sainte Famille. Milieu du XVII^e^ siècle, anonyme, huile sur toile (136 × 69 cm). Composition à deux registres. Au bas, représentation de saint Antoine le Grand. Vêtu de la bure à capuche brune brodée d'un tau, le saint âgé lit un livre qu'il tient ouvert de la main droite tandis que sa main gauche s'appuie sur un bâton auquel pend une petite clochette. Derrière lui s'étend un paysage de campagne bordé sur la gauche de deux arbres. Au registre supérieur, sur des nuages, apparaît la sainte Famille formée de Jésus, au centre, donnant la main à Marie et à Joseph. Au-dessus vole la colombe rayonnante du Saint-Esprit. La menuiserie du retable, réalisée postérieurement, empiète sur les parties peintes, recouvrant partiellement l'épaule droite de la Vierge et le bras gauche de Joseph, faisant disparaître son attribut habituel, la branche de lys dont seule l'amorce est encore visible. Bien que le tableau présente, dans le registre supérieur, la Vierge, Jésus et Joseph, cet autel est traditionnellement nommé de saint Antoine et saint Joseph, probablement en allusion à la sainte Famille dont Joseph est l'un des personnages à part entière.

Autel de la Vierge du Rosaire et du Carmel (à droite du maître-autel). Retable style baroque, début du XVIII^e^ siècle, anonyme. Bois polychromé et doré, faux marbre (l. 133 cm). Sans tombeau ni table, le retable à deux registres s'élève directement sur un degré mouluré. Le registre principal est centré sur le tableau bordé d'un large encadrement

en faux marbre gris donnant à la toile peinte un contour arrondi au sommet. Le tableau est flanqué de colonnes torses aux piédestaux ornés d'une grosse fleur dorée. L'entablement à ressauts latéraux est animé de chérubins ; de chaque côté pend un motif de volutes avec bouquet de feuilles et de fruits noué formant ailerons. Le registre supérieur s'élève sur un haut degré en faux marbre, interrompu par les piédestaux des colonnettes. Au centre se dresse une statue de saint Paul sur un cul-de-lampe doré en feuilles dressées. De part et d'autre s'élèvent deux colonnettes torses accompagnées d'ailerons à grande volute feuillue terminée par un chérubin. L'entablement à ressauts est couronné d'un édicule décoré d'une grosse fleur accompagnée de chérubins et d'ailerons en volute, coiffé d'un toit en dôme sommé d'une statuette de l'Enfant Jésus.

Tableau de la Vierge du Rosaire et du Carmel. Milieu du XVII^e siècle, anonyme, huile sur toile (135 × 69 cm). Composition centrée sur la Vierge debout sur un croissant de lune, vêtue d'une longue tunique rouge et d'un manteau bleu. Les yeux baissés, elle tient dans sa main droite un scapulaire orné d'une croix. De la main gauche, elle présente l'Enfant Jésus qui retient un chapelet de la main gauche et bénit de la droite. Les deux sont coiffés d'une haute couronne dorée et rayonnante. Pour s'adapter à la menuiserie du retable réalisée postérieurement, la toile peinte a dû être rallongée au bas par l'ajout d'une planche sur laquelle se poursuit la pellicule picturale.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les autels des bas-côtés

Autel des saints Théodule, Bernard, Michel, Catherine et des Ames du Purgatoire (bas-côté gauche). Retable style baroque, début du XVIII^e siècle, anonyme, tombeau et degré inférieur 1984 par JEAN-MICHEL MARTENET. Bois polychromé et doré, faux marbre (l. 139 cm). Retable à registre unique (fig. 419). Tombeau rectangulaire en bois naturel (h. 93 cm, p. 190 cm), orné de reliefs sculptés représentant sur la face principale à gauche le Christ au jardin des Oliviers et à droite une Pietà ; la face latérale droite est constituée de deux portes décorées respectivement d'épis de maïs et d'un bouquet de fleur et donnant accès à un espace de rangement dans lequel est visible le pied cylindrique de la table, semblable au fût des colonnes de la nef. Suivant le plan rectangulaire du tombeau, la table présente une large ceinture. Au-dessus s'élèvent deux degrés : l'inférieur, en bois naturel, contemporain du tombeau de 1984, et le supérieur, en faux marbre, orné d'élégants enroulements de feuilles, terminé par deux volutes. Sur ces deux degrés se dresse une haute prédelle interrompue par les piédestaux des colonnes ornés d'un chérubin et, au centre, d'un motif de volutes feuillues sortant d'un bouquet de fruits. Au-dessus prend place le registre principal centré sur le tableau encadré d'une baguette moulurée dorée et flanqué de colonnes torses à chapiteau corinthien, complété d'imposants ailerons feuillus. L'entablement à ressauts latéraux décoré de chérubins alternant avec des bouquets de fruits se termine en fronton curviligne brisé contenant le couronnement constitué d'une statue de la Vierge à l'Enfant dressée sur un haut socle à volutes latérales et accompagnée de larges volutes feuillues.

Tableau des saints Théodule, Bernard, Michel, Catherine et des Ames du Purgatoire. Style baroque, début du XVIII^e siècle, anonyme. Huile sur toile



Fig. 419. Troistorrents, église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine. Bas-côté gauche, autel des saints Théodule, Bernard, Michel, Catherine et des Ames du Purgatoire, retable et tableau du début du XVIII^e siècle. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

(150 × 110 cm). Composition centrée sur l'archange Michel représenté en soldat coiffé d'un casque à plume, tenant dans la main droite l'épée en flammes et brandissant de la gauche la balance du jugement dernier. De part et d'autre, dans les nuages, apparaissent, de gauche à droite, saint Théodule vêtu en évêque, saint Bernard en habit de chanoine, les épaules couvertes de l'aumusse de petit-gris, et sainte Catherine avec l'épée, la palme du martyre et la roue dentée de son supplice. Au registre inférieur sont disposés, au milieu des flammes, des hommes et des femmes nus tendant leurs bras suppliants. Au registre supérieur, dans une nuée, apparaît la Trinité accompagnée de chérubins : à gauche, le Christ drapé dans un ample manteau rouge et présentant des deux mains sa croix, au centre la colombe du Saint-Esprit, à droite Dieu le Père retenant le globe et le sceptre, coiffé d'un nimbe triangulaire.

Si le retable met en œuvre des éléments caractéristiques des premières décennies du XVIIIe siècle, particulièrement le fronton curviligne et ses modillons, le tableau présente des formes plus archaïques notamment dans la représentation des saints.



Fig. 420. Troistorrents, église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine. Bas-côté droite, autel de la Vierge du Rosaire et du Carmel, retable et tableau de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Autel de la Vierge du Rosaire et du Carmel (bas-côté droite). Retable style baroque, seconde moitié du XVIIIe siècle, anonyme, tombeau et degré inférieur 1984 par Jean-Michel Martenet. Bois polychromé et doré, faux marbre (l. 322 cm). Retable à double registre et tabernacle (fig. 420). Tombeau rectangulaire en bois naturel (h. 94 cm, p. 120 cm), orné de reliefs sculptés représentant sur la face principale l'enfance de la Vierge et la fuite en Egypte ; la face latérale gauche est constituée de deux portes décorées respectivement d'un homme et d'une femme priant dans la campagne, donnant accès à un espace de rangement dans lequel est visible le pied cylindrique de la table, semblable au fût des colonnes de la nef. Suivant le plan rectangulaire du tombeau, la table présente une large ceinture. Au-dessus s'élèvent quatre degrés : l'inférieur, en bois naturel, daté de 1984 et les trois supérieurs ornés d'élégants motifs à enroulements, de cartouches lisses et de fleurs. Les deux degrés supérieurs sont interrompus par le tabernacle formant un édicule rectangulaire percé d'une porte en plein cintre ornée d'un calice et d'une hostie. Sur ces degrés s'élève une haute prédelle interrompue par les piédestaux des colonnes et par ceux de deux statues. Au-dessus se dresse le premier registre centré sur un tableau à large encadrement mouluré flanqué de deux paires de colonnes bordant une statue de saint Dominique accompagné d'une petite église, à gauche, et de sainte Claire vêtue en moniale, à droite. Ce registre est complété par des ailerons formés d'un chérubin et terminés en volute. L'entablement à ressauts latéraux avec fronton cintré surbaissé est animé de deux angelots présentant un cartouche avec l'inscription « REGINA/ SACRATISSIMI ROSARII » surmonté d'un chérubin ; de part et d'autres sont disposées en amortissement deux corbeilles de fruits. Le second registre est centré sur une niche à pilastres formés d'une chute de fruits nouée et d'un chérubin, contenant une statue de saint Joseph portant Jésus, surmontée d'une colombe du Saint-Esprit rayonnante. De part et d'autre, sur les prolongements, prennent place deux statues, respectivement de sainte Barbe à droite et de sainte Apolline à gauche, bordées d'une colonne torse et d'un aileron. L'entablement à ressauts latéraux avec fronton cintré brisé à volutes soutient le couronnement organisé autour d'un cartouche

à volutes contenant le monogramme de la Vierge duquel partent des guirlandes tenues par des angelots assis en amortissement.

Tableau de la Vierge du Rosaire et du Carmel entre saint Simon Stock et saint Dominique. Style baroque, seconde moitié du XVIIIe siècle, anonyme. Huile sur toile (153 × 127 cm). Composition centrée sur la Vierge à l'Enfant donnant à saint Simon Stock un scapulaire tandis que Jésus tend un chapelet à saint Dominique. La Vierge est assise sur un nuage, vêtue d'une longue tunique rouge et d'un manteau bleu, elle porte une couronne de laquelle s'échappe un voile rayé blanc et rouge. Les deux saints, agenouillés, portent chacun l'habit traditionnel de leur ordre, bure sombre avec manteau blanc des Carmes pour Simon Stock et bure blanche avec manteau noir des Dominicains pour Dominique. Tout autour sont disposés quinze médaillons présentant chacun un mystère du Rosaire, les cinq douloureux entourés de roses rouges, les cinq joyeux de roses blanches et les cinq glorieux de roses or. Le même système est adopté pour le double filet qui borde les médaillons. Le fond est occupé par des nuages gris.

Lors de la réalisation de ce deuxième retable dédié à la Vierge du Rosaire et du Carmel durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, la forme iconographique adoptée par le tableau est plus développée que l'image du milieu du XVIIe siècle qui orne l'autre retable de la Vierge du Rosaire et du Carmel à droite du maître-autel. Traditionnellement, les représentations du XVIIIe siècle amplifient le motif en ajoutant au groupe de la Vierge et de l'Enfant les saints Simon Stock et Dominique. La représentation des quinze mystères en médaillon enrichit encore le support visuel à la prière du Rosaire par une solution imagée de plus en plus courante dès le XVIIIe siècle.

Romaine Syburra-Bertelletto

La statue

Statue représentant Sainte Marie-Madeleine (fig. 421). XVIe siècle. Bois polychromé (h. 65 cm). En position de léger contrepoids, Marie-Madeleine apparaît les pieds nus, les cheveux coiffés autour d'une raie médiane. Vêtue d'une longue robe bleue aux manchettes plissées et large encolure, elle est drapée dans un ample manteau rouge. De la main gauche elle tient son attribut traditionnel, un flacon à parfum, posé sur un morceau d'étoffe rouge frangé. L'organisation savante des drapés, le détail des différents éléments de la robe, le rendu précis de la chevelure et du visage permettent de voir dans cette pièce un très bel exemplaire de la fin de l'époque médiévale. S'agissant d'une pièce du XVIe siècle, il est possible, d'après une mention du Dictionnaire historique et bibliographique de la Suisse – édition de 1924 – qui n'a pu être vérifiée, que celle-ci ait été achetée par la paroisse de Troistorrents aux réformés de Bex vers 1528[41]. Avant la Réforme, l'église paroissiale de Bex possédait en effet une chapelle dédiée à sainte Marie-Madeleine[42]. Le mauvais état de conservation des parties les plus saillantes de la statue laisse penser que cette dernière a été, un certain temps, exposée aux intempéries, peut-être dans une niche à l'extérieur de l'église.



Fig. 421. Troistorrents, église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine. Statue représentant sainte Marie-Madeleine, anonyme, XVIe siècle. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les cloches

La fonte des cloches, en 1759, coûta 14000 florins[43]. La *relatio status* de 1862 parle de cinq cloches, nombre repris en 1883 et 1901. Toutes cinq

étaient probablement de la même date, même s'il n'en reste aujourd'hui que quatre du XVIIIe siècle. Elles proviennent de l'atelier du fondeur genevois Ducray. En 1929, deux nouvelles cloches fondues par les fils de Georges Paccard à Annecy-le-Vieux sont installées.

1. (si bémol 2, diam. env. 168 cm). Sous un rinceau végétal qui rehausse le col se placent quelques stries et une guirlande décorative. Quatre médaillons ornent le haut du vase : un Christ en croix, un cartouche avec une cloche, les armes pontificales de Pie XI et sainte Marie-Madeleine. Sous cette dernière est inscrite, sur une ligne, l'invocation : «SAINTE MARIE MADELEINE PRIEZ POUR NOUS». En «face», au milieu et au bas du vase, prend place l'inscription principale : «EN L'ANNEE SAINTE 1929 / DU JUBILE SACERDOTAL DU PAPE-ROI S. S. PIE XI / J'AI ETE BAPTISEE MARIE-MADELEINE / PAR S. G. MONSEIGNEUR VICTOR BIELER EVEQUE DE SION / Mr MAURICE ROUILLER PRESIDENT / PARRAIN : Mr MAURICE DUBOSSON Rd CHANOINE DE SION ANCIEN CURE DE LA PAROISSE / MARRAINE : SA SŒUR, Mlle LEONIE DUBOSSON». Un frise décorative comprenant des médaillons de personnages saints orne, avec quelques stries, la saussure. Une frise végétale termine le décor sur la panse.

2. (mi bémol 3, diam. env. 125 cm). Le col est décoré d'une succession de fleurons. Immédiatement au-dessous se déroule l'inscription : «L'AN 1759 JAY ETE FAITE AVEC MES SUIVANTES AUX FRAIS ET DEPENS DE LA PAROISSE DE TROITORENS JAY POUR PARRAIN / TRES REVEREND MONSIEUR ANTOINE FAVRE CHANOINE DE LA CATEDRALE DE SION VICAIRE FORAIN PRIEUR DE LA VALLEDILLYE ET C. NAT. DE / 3 TOREN. MARRAINE VERTUEUSE FILLE MARIE BERRUT DU VILLAGE DE 3 TORRENS». Deux médaillons ornent le vase, dont un Christ en croix, à côté duquel est inscrit le nom du fondeur «DUCRAY FECIT», sur des stries décoratives. D'autres stries ornent la saussure et la panse.

3. (fa 3, diam. env. 114 cm). Le col est décoré d'une succession de fleurons. Immédiatement au-dessous, entre des stries, se déroule l'inscription sur une ligne : «EN 1759 JAY ETE FAITE PARRAIN HONESTE JEAN FRANC. DUPONT ET VERTUEUSE MARIE ELISABETH MONEY, CONJUGAUX». Le vase est orné de deux médaillons, la saussure porte des stries.

4. (sol 3, diam. env. 103 cm). Le col est décoré d'une frise végétale. Immédiatement au-dessous, entre des stries, se déroule l'inscription sur une ligne : «EN 1759 JAY ETE FAITE PARRAIN HONORABLE JOSEPH ROUILLER DE FAY CY DEVANT SINDIC ET VERTUEUSE THERESE GRANGIER SA BELLE FILLE». Deux médaillons ornent le vase : un Christ en croix et une Vierge à l'Enfant. Des stries décorent la saussure.

5. (la bémol 3, diam. env. 95 cm). Le col est décoré d'une frise végétale. Immédiatement au-dessous, entre des stries, se déroule l'inscription sur une ligne : «EN 1759 JAY ETE FAITE PARRAIN HONESTE PIERRE BOULLUT CY DEVANT SINDIC ET VERTUEUSE MARIE MARIZOD». Deux médaillons, dont un Christ en croix, ornent le vase. Quelques stries décorent la saussure.

6. (si bémol 3, diam. env. 83 cm). Le col est décoré d'un rinceau végétal. Trois médaillons ornent le vase, dont un surmonte l'invocation : «St-MAURICE PRIEZ POUR NOUS». En «face», sous un petit Christ en croix se déroule l'inscription principale : «EN L'ANNEE SAINTE 1929 / DU JUBILE SACERDOTAL DU PAPE-ROI PIE XI / J'AI RECU LE NOM DE MAURICE / PAR S. G. MONSEIGNEUR VICTOR BIELER EVEQUE DE SION / PARRAIN : Mr X. MONNAY ANCIEN PRESIDENT / MARRAINE : SA FILLE, Mlle JEANNE MONNAY» (de nombreuses lettres des deux dernières lignes sont tombées). Quelques stries ornent la saussure, une frise en forme de chaîne, la panse.

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Ostensoir. Style rococo, en forme de soleil, dernier quart du XVIIIe siècle, sans poinçon (fig. 422). Vermeil, argent, verroteries, verre (h. 64 cm). Pied contourné et mouluré, divisé par une gorge en quatre sections ornées de motifs rocailles à médaillon chantourné lisse. Tige à nœud en urne poursuivant le décor du pied. Custode rayonnante en forme de cœur agrémenté, à sa base, de verroteries, accompagnée au bas de la colombe du Saint-Esprit, en haut de Dieu le Père bénissant dans un nuage et surmonté d'une imposante couronne. Soleil à rayons dorés, groupés en faisceaux inégaux, parcouru par des volutes rocailles ponctuées de quatre bouquets de verroteries, au bas pendent quatre cabochons en verre transparent. Crucifix



Fig. 422. Troistorrents, église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine. Ostensoir, sans poinçon, dernier quart du XVIII^e siècle. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 391.



Fig. 423. Troistorrents, église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine. Ciboire, poinçons illisibles, 1694. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

sommital fleuronné de motifs rocailles. Dos lisse avec portillon en cœur fermé par un crochet en S à gauche et une charnière à droite. La lunule en accolade est également conservée.

Calice (sans patène). Style baroque, 1664, sans poinçon. Argent partiellement doré (h. 22 cm). Inscription sous le pied mentionnant les donateurs soit le curé Pierre Magnin et Claude Dubosson de Troistorrents : « V.D.P. MAGNIN.C.TRIUM.TORRENTIUM. CLAUDIUS.DUBOLSON[sic]. ALIAS.TROD.1664 ». Pied circulaire au rebord gravé d'un motif à fleur, amorce de la tige à six lobes, l'un orné d'une croix s'élevant d'un tertre maçonné, les autres ont perdu l'ornement central dont ne subsiste que le trou de fixation. Tige à nœud en urne à six faces avec simple bague à la base et au sommet. Coupe légèrement évasée avec fausse coupe en argent bordée de fleurons et gravée de motifs à grosses fleurs alternant avec des appliques dorées en têtes d'angelot rayonnantes, l'une manque.

Ciboire. Style baroque, 1694. Poinçons illisibles (fig. 423). Argent partiellement doré (h. 26 cm). Inscription sous le rebord du pied mentionnant le curé Claude Longeat, chanoine régulier : « V : C : LONGEA[?]T F.F. 1694 ». Pied à six lobes formant une succession de ressauts ornés à la base d'un motif feuillu compartimenté. Un seul lobe est orné d'une croix tréflée hissant d'un tertre. Tige constituée d'un gros nœud gravé de feuilles sur le bord supérieur et accompagné de deux bagues. Coupe bombée bordée de perles directement posée sur la bague supérieure perlée de la tige. Fausse coupe en argent à rinceaux travaillés en ajour. Couvercle bombé, bordé de perles, orné de feuilles tournoyantes, sommé d'une croix tréflée. Ce ciboire est à rapprocher de celui de Choëx dont il partage non seulement la forme mais aussi les poinçons (voir p. 372).

Navette à encens. Style Louis XVI, troisième quart du XVIII^e siècle. Poinçons d'orfèvre d'Augsbourg non identifié. Argent (h. 14 cm). Pied circulaire à large rebord et ressaut orné de feuilles dressées. Tige baguée à nœud en urne à gros cabochons. Coupe en forme de petite nef ornée



Fig. 424. Troistorrents, église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine. Chandeliers, dernier quart du XVIIIe siècle. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

d'un grand cartouche lisse entouré de feuillages s'enroulant. Couvercle à deux pans gravés de même et maintenu par une charnière médiane. Un pan muni d'un bouton poucier, l'autre dormant. Manque la cuiller.

Chandeliers. Dernier quart du XVIIIe siècle, ensemble de cinq (fig. 424). Tôle de fer (h. 69 cm). Pied tripode à volutes avec côtés concaves ornés d'un cartouche vide à enroulement. Longue tige formée de la superposition de deux urnes à motifs feuillus, l'urne supérieure terminée par un long col recevant la bobèche (diam. 15 cm) ornée de même avec pique centrale.

Croix de la Passion. Style néo-classique, début du XIXe siècle. Bois polychromé (h. 77 cm, l. 26 cm). La base (p. 13 cm) est constituée de trois gradins. A l'arrière, les décrochements du gradin médian reçoivent chacun un pilier décoré des instruments de la Passion en relief, terminé par une sphère. Au centre du gradin sommital, sur un haut socle orné de trois rangées de besants et d'une représentation du voile à la Sainte Face, s'élève la croix avec titulus, les terminaisons ornées respectivement d'un soleil animé, d'une lune accompagnée d'un petit personnage et d'une étoile. Les branches de la croix portent des instruments de la Passion en relief ; une échelle et deux lances reliant la traverse au montant. Le Christ, retenu par trois clous, est vêtu d'un perizonium. De ses nombreuses plaies s'échappe du sang. Le dos de la croix est lisse tandis que les différentes moulures et cordons des éléments de la base se poursuivent au dos.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les reliquaires

Reliquaire-châsse de sainte Marie-Madeleine (fig. 425, 426). Style gothique, début du XVIe siècle. Plaques d'argent, bois, appliques en vermeil (h. 9,5 cm, l. 15 cm, p. 8 cm). Reliquaire en forme de coffret sur base moulurée, avec couvercle en toit en bâtière, crénelé, crête tréflée (partiellement cassée). Ame en bois visible dessous, revêtue de plaques d'argent décorées de petits quadrifleurs dans un réseau de diagonales. Sur la face principale, au centre, prend place une petite représentation en ronde-bosse de sainte Marie-Madeleine tenant un vase à parfum, debout sur un cul-de-lampe. Maintenu par deux charnières à l'avant, le toit sert d'accès aux reliques, fermé par une serrure à moraillon dont la plaque de l'entrée interrompt le motif décoratif.

Reliquaire-châsse de saint Christophe. Style gothique, XVIe siècle. Plaques d'argent, bois, appliques en vermeil (h. 10 cm, l. 14,5 cm, p. 5 cm). Reliquaire en forme de coffret avec couvercle en toit à croupes. Ame en bois revêtue de plaques d'argent décorées de petites fleurs alignées. Les quatre plaques verticales sont bordées d'une petite moulure vermeil clouée. Sur la face principale, au centre, le trou de serrure est flanqué d'une petite représentation en ronde-bosse de saint Christophe appuyé sur son bâton portant l'Enfant Jésus sur son épaule. Maintenu par deux charnières à l'arrière, le toit sert d'accès aux reliques. Dessous, la plaque en métal peinte est due à une intervention postérieure, comme d'autres traces de soudures et d'interventions grossières au toit.

Paire de reliquaires de sainte Marie-Madeleine et de nombreux autres saints. Seconde moitié du XIXe siècle. Bois doré et faux marbre, verre, feuille dorée, perles, verroteries (h. 67,5 cm, l. 29 cm). Sur une base (h. 10 cm, l. 21 cm, p. 10 cm) moulurée et





Fig. 425, 426. Troistorrents, église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine. Reliquaire-châsse de sainte Marie-Madeleine, début du XVI^e siècle. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 393.

peinte en faux marbre s'élèvent deux volutes feuillues, retenues par une bague, formant le pied. Au centre prend place un cadre rectangulaire bordé de palmes présentant les reliques et leur décor sur un fond rouge. L'ensemble est couronné par un vase en urne à godrons duquel sortent et tombent de part et d'autre des roses entourées de feuilles. Au dos, le cadre est fermé par des rubans cachetés aux armes d'un prélat non identifié.

Romaine Syburra-Bertelletto

Appréciation

Avec ses trois vaisseaux de même hauteur (église-halle), l'église de Troistorrents constitue un exemple rare pour l'époque baroque en Valais. Il n'y a guère que l'église Saint-Sigismond, paroissiale de la ville de Saint-Maurice, qui ait été reconstruite en suivant cette même typologie (1712-1717). Si l'église-halle est un type très répandu en Europe dès le Moyen Age, instituant une conception nouvelle et plus unitaire de l'espace sacré[44], le Valais est resté traditionnellement fidèle au modèle basilical, plus hiérarchisé et plus fortement marqué par l'orientation quasiment imposée du regard vers le chœur. Ainsi, presque tous les «grands» modèles valaisans – églises paroissiales, cathédrale et abbatiale – offraient un plan et des volumes de type basilical et le choix des espaces de Troistorrents n'en est que plus novateur pour la région. Nous ne savons malheureusement pas si c'est à un maître-maçon que l'on doit cette idée originale, au vicaire Favre qui a suivi les travaux ou au curé du lieu, Claude Longeat, qui semble avoir été l'initiateur des premières recherches de fonds, mais qui a été rappelé à Saint-Maurice pour gérer l'abbaye comme administrateur intérimaire à l'expulsion de l'abbé Zurtannen (fin 1699)[45]. En dépit des travaux de restauration des années 1950-1960 qui ont largement épuré l'édifice, les cinq retables des XVII^e et XVIII^e siècles ont été maintenus et confèrent à celui-ci une valeur certaine pour le patrimoine baroque de la région.

LA CURE

Au XVIII^e siècle, le mauvais état de la cure pousse à la reconstruction de l'édifice au même emplacement. Une longue correspondance met toutefois en lumière une certaine mésentente entre l'évêque et les autorités du lieu, qui ne sera résolue qu'au début de l'année 1777[46]. Des mandats du châtelain concernant le paiement de certains travaux, en juillet 1778, semblent indiquer que la construction est alors bien avancée, voire terminée[47]. Ce vaste édifice couvert d'une toiture à demi-croupes est démoli au début des années 1970 pour permettre l'amélioration de la route de la vallée. La nouvelle cure, construite non loin de l'emplacement primitif, est terminée en 1973.

LA CHAPELLE SAINT-ANDRÉ (560.158/120.418)

Historique

La chapelle, d'abord dédiée semble-t-il à la Vierge et aux saints Nicolas et Théodule, a été fondée le 17 avril 1486 par le futur prêtre Michel Besson qui en fit le vœu au cours de ses études, alors qu'il était gravement malade[48]. Elle s'élève près de la maison du fondateur, au lieu-dit la «Croix». D'après un ajout dans la marge de la retranscription de la visite de 1445, la chapelle dédiée aux saints André, Nicolas et Théodule aurait été érigée par Michel Besson sur la base d'un acte reçu par le notaire Nicolerat le 12 mars 1488 et approuvé par Jost de Silenen en 1492[49]. En 1494, le fondateur et premier recteur, Michel Besson, dote avec son frère cette chapelle Saint-Nicolas[50]. Le vocable évolue ensuite vers Saint-André. La visite de 1627 mentionne ainsi la chapelle des saints Théodule et André. Celles de 1739 et de 1786 la signaleront seulement sous le titre de Saint-André.

Un texte conservé dans un reliquaire mentionne la réédification totale du sanctuaire en 1693 par le recteur et curé Claude Longeat, date par ailleurs inscrite sur le bénitier encastré dans le mur extérieur, à droite de l'entrée[51]. A noter que ce texte reprend comme date de fondation l'année 1488.

En 1836 la cloche est refondue par la maison Treboux, de Vevey[52]. Des ardoises sont posées sur le toit en 1872[53]. Elle est rénovée sous l'égide du curé Auguste Pont, vers 1955, date inscrite sur la porte d'entrée. L'extérieur est totalement décrépi, l'arcade d'entrée est pourvue de vitraux à réseau de béton de l'artiste fribourgeois Auguste Rody[54] et l'autel est refait sur la base de plans de l'architecte sédunois Joseph Bruchez, datés de février 1955[55].

Description

La chapelle se présente sous la forme d'un petit édifice de plan presque carré, construit en aval de la route actuelle qui mène à Morgins, non loin du lieu-dit Chesalet (fig. 427). Elle est couverte d'une toiture à demi-croupes. Un petit clocheton surmonte le faîte à l'aplomb de la façade d'entrée. Il est constitué d'une structure en menuiserie posée sur quatre poteaux d'angle et recouverte par une toiture pyramidale légèrement galbée, surmontée d'une croix ancienne en ferronnerie et d'un coq. La toiture forme un auvent au-dessus du grand portail d'entrée, soutenu par quatre bras-de-force décorés. Sur le lambris de l'auvent se lisent quelques restes de décors peints, probablement des volutes végétales baroques. L'arcade en plein cintre de la façade principale était fermée autrefois par une grille en ferronnerie permettant au passant de voir l'intérieur. Deux retours en maçonnerie réduisent le bas de l'arcade pour ne ménager que la partie ouvrante de la grille, typologie constructive assez habituelle pour les chapelles construites à proximité de routes passantes. La grille a été remplacée lors de la rénovation de 1955 par un remplage en tuf dans lequel ont été placés des vitraux en dalles de verre. A droite de l'entrée se trouve un bénitier daté 1693 et au-dessus de l'arcade a été ménagée une niche pour statue. Les autres façades ne présentent pas de percements. Seule une petite ouverture, à l'arrière de l'édifice, permet l'accès au comble.

L'intérieur est couvert d'une simple voûte d'arêtes dont l'intersection est ornée d'un motif végétal et qui se termine contre les parois sans solution architecturée (fig. 428). L'autel s'appuie contre le mur du fond, face à l'entrée. A gauche est fixée une armoire



Fig. 427. Troistorrents, chapelle Saint-André construite en 1693. Vue du sud. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 428. Troistorrents, chapelle Saint-André. Intérieur vers le chœur avec le retable du milieu du XIXe siècle et son tableau peint en 1852 par Emmanuel Chapelet. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 395.

de sacristie datant vraisemblablement de la reconstruction de l'édifice à la fin du XVIIe siècle.

Le mobilier

Le retable. Au-dessus de l'autel à simple tombeau rectangulaire s'élève, sur un degré en pierre parcourant toute la largeur du chevet, le retable en style néo-classique, milieu du XIXe siècle, bois peint et partiellement doré. La partie centrale est constituée d'un édicule à colonnes corinthiennes soutenant un tympan triangulaire orné au centre du monogramme IHS flanqué de deux palmes. De part et d'autre prennent place deux espaces en plein cintre simplement marqués par une moulure en bois. Dans les petites lacunes de la peinture de ces deux espaces sont visibles des traces de peintures murales (peut-être le drapé d'un vêtement à gauche).

Le tableau du retable. Saint André, 1852, huile sur toile (118 × 84 cm), par Emmanuel Chapelet : signé au bas de la croix « peint par / E. Chapelet / 1852 ». Le saint est représenté debout sous un arc en plein cintre, vêtu d'une longue tunique bleue et d'un ample manteau rouge. En position de contrepoids, il tient dans ses bras la croix en X de son supplice. Le fond présente un horizon très bas de collines nues laissant une large place au ciel animé de nuages et d'un petit coin de ciel bleu.

L'armoire murale. Vers 1693, bois, fer (h. 142 cm, l. 89 cm, p. 20 cm). Armoire à un portillon constitué d'un panneau central à tables, bordé de quatre plates-bandes cannelées. Le corps de l'armoire s'élève au-dessus d'une moulure ; les montants sont ornés sur la face d'un décor d'olives et de perles ; les côtés sont lisses. La corniche d'entablement est bordée de moulures en saillie, marquée aux angles d'un élément travaillé en pointe de diamant, ornée de deux rectangles à tables et d'une frise à redents. L'entrée de serrure triangulaire et le bouton prennent place à droite sur le portillon.

Romaine Syburra-Bertelletto

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE COMPASSION (VERS LE PAS) (559.280/119.022)

Historique

La chapelle de Notre-Dame de Compassion et des saints Jacques, Christophe et Jean-Baptiste a été fondée par le curé Humbert Magnin le 24 décembre 1652, près du pont sur la Vièze, au lieu-dit Le Pas[56]. D'après un croquis illustrant une page de relevé cadastral, elle pouvait ressembler aux autres chapelles de la région, avec un plan rectangulaire et une grande ouverture en plein cintre vers la route[57]. En 1735, sa rénovation coûte quelque 60 écus au curé, en particulier pour des journées de maçons à, respectivement, 7 et 8 baches (batz) par jour[58]. En 1859, une demande est adressée à l'évêque pour la reconstruire à proximité, dans un endroit moins humide, car elle paraît en mauvais état[59]. Les travaux sont terminés en 1860[60]. Elle est décrépie et restaurée, probablement vers 1960 et sous l'égide du curé Auguste Pont, à l'instar des chapelles Saint-André et des Trois-Rois.

Description

La chapelle, construite sur un plan rectangulaire allongé, est couverte d'une toiture à deux pans.



Fig. 429. Troistorrents, chapelle Notre-Dame de Compassion, au lieu-dit Le Pas, construite en 1860. Vue du sud. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 430. Troistorrents, chapelle Notre-Dame de Compassion, au lieu-dit Le Pas. Intérieur vers le chœur avec le retable daté vers 1860. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

L'édifice est précédé d'un porche ouvert sur trois côtés par des arcs de brique, en plein cintre et couvert d'une petite toiture à deux pans (fig. 429). Les façades latérales sont divisées en trois par des lésènes, non reliées à leur sommet. Celles des angles forment un retour sur les petits côtés. Chaque espace ainsi défini intègre une fausse fenêtre surmontée d'un arc de brique en plein cintre. La façade arrière est aveugle. La façade principale contient le grand portail d'entrée, surmonté également d'un arc de brique en plein cintre. La menuiserie de la porte, à deux battants rectangulaires sous une corniche délimitant un tympan, est contemporaine de la construction. Les battants sont décorés chacun de trois rangées de deux panneaux, dont ceux du milieu sont formés d'ouvertures vitrées et grillagées. Un petit clocheton, placé sur la façade principale, est composé d'un bâti en charpente couvert d'une toiture à deux pans surmontée d'une croix simple.

L'intérieur reflète le rythme extérieur (fig. 430). A chaque lésène correspond un pilastre surmonté d'un chapiteau corinthien. Ceux-ci soutiennent une corniche néo-classique qui fait le tour de l'espace, au départ d'une voûte en berceau rythmée par des doubleaux retombant sur la corniche aux emplacements des pilastres. Au centre de la voûte, une verrière à deux pans donne la lumière nécessaire à l'intérieur de l'édifice. A chaque fausse fenêtre extérieure correspond une niche abritant une statue, probablement contemporaine de la construction de l'édifice : à droite en entrant (de l'entrée à l'autel), saint Joseph – sainte Catherine – saint Paul ; à gauche en entrant (de l'entrée à l'autel), saint Maurice – sainte Véronique – saint Pierre.

Le mobilier

Le retable. Au-dessus de l'autel à simple tombeau rectangulaire prend place, sur deux degrés, le retable en style néo-classique, vers 1860, en bois peint partiellement doré. Sur la prédelle s'élève la partie centrale ornée d'un tableau, flanquée de pilastres à chapiteau corinthien et d'ailerons à volutes

feuillues sur fond plein. Le couronnement est composé d'un fronton triangulaire au tympan garni d'un chérubin doré.

Le tableau du retable. Notre-Dame de Compassion, vers 1860, anonyme, huile sur toile (140 × 80 cm), encadrement baguette moulurée dorée (l. 7,5 cm). Au centre, la Vierge, vêtue d'une longue tunique rouge et drapée dans un ample manteau bleu, est assise au pied de la croix, les bras écartés, le regard levé vers le ciel. Derrière elle, à gauche, Marie-Madeleine prie les mains jointes, ses cheveux longs défaits, vêtue d'une tunique blanche à manches courtes et d'un manteau ocre jaune. Au premier plan est étendu sur un linceul blanc le corps du Christ mort, vêtu d'un simple perizonium, trois clous et la couronne d'épines disposés à ses côtés. Le fond est constitué de rochers. Le ciel est teinté de lueurs rougeoyantes. Un tissu blanc est drapé au montant de la croix.

Romaine Syburra-Bertelletto

LA CHAPELLE DES TROIS-ROIS (À CHEMEX)
(560.880/121.660)

Historique

L'évêque et la Diète acceptent en 1668 le principe de la fondation d'une chapelle sous le vocable de la Nativité et des Trois-Rois par Pierre Carraux, syndic de Troistorrents[61]. En 1681, l'autorisation de bâtir l'édifice sur le terrain communal est donnée par les autorités de Troistorrents[62]. La construction est vraisemblablement terminée au début 1682, date de l'acte de fondation[63]. Ce dernier précise que tout le nécessaire liturgique est également donné par Pierre Carraux. Le patronat passe ensuite à la famille de Vantéry qui y renonce au XVIII^e siècle[64]. En 1845-1846, l'autel est réparé et repeint par le maître-doreur Clément Pfefferlé[65]. La chapelle est décrépie et restaurée vers 1957[66] sous l'égide du curé Auguste Pont. L'ouverture d'entrée est alors pourvue de vitraux à réseau de béton de l'artiste fribourgeois Auguste Rody[67].

Description

La chapelle est bâtie sur un petit promontoire, au bord d'un chemin creux qui descend de Chemex. Construite sur un plan rectangulaire, elle est couverte d'une toiture à demi-croupes (fig. 431). Un petit clocheton surmonte le faîte à l'aplomb de la façade d'entrée. Il est constitué d'une structure en menuiserie posée sur quatre poteaux d'angle et recouverte d'une toiture pyramidale, surmontée d'une croix ancienne en ferronnerie et d'un coq. Seule la façade principale est ouverte par une baie surmontée d'un grand arc surbaissé, rétrécie au bas par deux retours en maçonnerie – d'origine – qui ménagent l'espace pour la porte d'entrée. Cette large ouverture, qui permettait des célébrations accueillant un public nombreux resté à l'extérieur, a été réduite à une simple porte au début du XX^e siècle déjà. Elle est actuellement fermée par un vitrail en dalles de verre. La toiture, largement débordante au-dessus de l'entrée pour la protéger des intempéries, est soutenue par quatre bras-de-force, dont deux sont



Fig. 431. Troistorrents, chapelle des Trois-Rois, au lieu-dit Chemex, construite vers 1682. Vue du nord-ouest. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 432. Troistorrents, chapelle des Trois-Rois, au lieu-dit Chemex. Intérieur vers le chœur. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 400.



Fig. 433. Troistorrents, chapelle des Trois-Rois, au lieu-dit Chemex. Détail du bas-relief du retable, vers 1682. Etat en 1980. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 401.

d'origine. Les façades latérales sont chacune éclairée par un demi-oculus très ébrasé, haut placé dans la paroi, fermé par un vitrail en dalles de verre. La façade arrière est aveugle mais comporte une étroite ouverture donnant directement dans le comble.

L'intérieur est couvert d'un berceau surbaissé à l'entrée, prolongé par une voûte d'arêtes rayonnante à cinq voûtains au-dessus de l'autel (fig. 432). Sur les côtés, deux pseudo-lunettes inclinées rompent le berceau d'entrée. Leurs arêtes tombent respectivement sur des pilastres d'angles à impostes et, contre les façades latérales, sur des culots. Sur les côtés du voûtement rayonnant, les arêtes définissent les lunettes des deux percements latéraux et retombent sur des culots. Il en va de même pour le voutain situé à l'arrière de l'autel. Aux angles, à droite et à gauche de ce dernier, le passage du plan carré au plan octogonal est accompli par une trompe divisée en deux quartiers au moyen d'une arête retombant sur un pilastre d'angle à imposte.

Le mobilier

Le retable. Sur le tombeau de l'autel en pierres apparentes refait en 1959 s'élève le retable à registre unique de caractère Renaissance tardif, vers 1682, bois naturel, partiellement polychromé et doré (l. 232 cm). L'unique gradin (l. 205 cm) orné de rinceaux feuillus trahit, par une réalisation plus grossière que le reste du retable et l'utilisation d'un vocabulaire décoratif uniquement à cet endroit, une mise en place due aux travaux de 1845-1846. A cette même occasion le retable est nouvellement polychromé et verni par Clément Pfefferlé. Sur

la haute prédelle, décorée d'une tête d'angelot feuillue au centre et interrompue par les piédestaux des colonnettes ornés de chérubins, prend place le registre principal centré sur un bas-relief sculpté entouré, sur trois côtés, d'un cadre mouluré à oves (l. 8 cm). De part et d'autre se dressent les colonnettes torses au fût parcouru de pampres et chapiteau corinthien. Traités en ajour, les ailerons sont constitués, dans la partie inférieure, d'une tête de rapace terminée en volutes feuillues et, dans la partie supérieure, d'un buste de personnage de profil relevant la main sur l'oreille, la partie basse de son corps constituée de grandes feuilles enroulées. L'entablement à ressauts moulurés est couronné d'un élément sculpté présentant deux bustes d'angelots terminés par d'importantes feuilles, d'un modèle comparable aux ailerons. Les deux angelots retiennent d'une main des volutes et de l'autre une couronne ajourée au bandeau décoré de fleurons et aux arcs réunis par une boule dorée.

Le bas-relief du retable. Adoration des Mages et Nativité, bas-relief central, vers 1682, maître anonyme, bois polychromé et doré (115,5 × 124 cm) (fig. 433). Ce bas-relief est constitué de quatre éléments verticaux en bois (l. 31 cm) formant le fond sur lequel prennent place certains éléments rapportés dont notamment les éléments architecturaux, alors que d'autres sont directement sculptés en relief dans l'épaisseur des panneaux. Au premier plan, de droite à gauche, se tiennent Joseph appuyé sur son bâton, la Vierge Marie, assise sur un coffre-banc, et l'Enfant Jésus. Suit le cortège des Mages. Le premier roi, couronne posée à terre, s'agenouille devant l'Enfant pour lui remettre un sceptre, le deuxième, debout, ouvre le couvercle d'une coupe d'or ornée de godrons, enfin le troisième, à la peau noire, tient dans la main droite un sceptre et dans la gauche une coupe dorée en forme de *nautilus*. Derrière les rois se tiennent, armés de deux lances et d'une hallebarde, trois soldats, l'un d'entre eux est noir. Enfin deux palefreniers, dont l'un coiffé d'un important turban à plume, retiennent les rênes de trois chevaux sellés, respectivement blanc, roux et noir. Dans le fond à gauche s'élève un mur crénelé percé d'un oculus central et de deux ouvertures en plein cintre. Au-dessus est représenté dans une étable l'Enfant Jésus déposé dans une crèche, veillé par un âne et un bœuf. Plus haut, porté par un nuage, apparaît un ange tenant un phylactère : « GLORIA IN EXELSIS [sic] DEO » tandis



Fig. 434. Troistorrents, oratoire en granit, vers 1900, en bordure de la route de la vallée. Etat en 2013. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

que, sur la droite, est placée l'étoile filante dorée. La polychromie actuelle, due à l'intervention de Clément Pfefferlé en 1845-1846, dessert le bas-relief par l'utilisation peu variée de différents tons de vert et de rouge, accompagnés de gris et de brun. Cette même intervention a empâté les reliefs donnant aux personnages une physionomie aux joues rondes et aux traits mous. Le travail de sculpture apparaît d'inégale qualité. Si le cortège des Mages et la sainte Famille forment un ensemble cohérent, le groupe des palefreniers et des chevaux, bien que sur le même plan, sont d'une taille bien plus réduite. L'utilisation de la perspective symbolique et les différents points de fuite marquent ainsi la forte empreinte de la tradition médiévale malgré une date de réalisation en 1682. L'originalité du retable réside essentiellement dans l'utilisation des figures au corps terminé en feuilles formant les ailerons et le couronnement, inspirée des modèles maniéristes diffusés par l'imprimerie dès la fin du XVI^e siècle.

L'armoire. XIX^e siècle, bois, fer en double S inversé (h. 187 cm, l. 145 cm). Armoire à deux portillons d'inégale largeur (celui de droite l. 62 cm

et celui de gauche l. 39 cm), mais au décor identique formé de deux panneaux lisses à tables superposées. Par une accolade tronquée à la base, les montants dessinent quatre pieds. La corniche d'entablement est bordée d'une moulure en saillie, celle du côté droit manque.

Romaine Syburra-Bertelletto

L'HÔTEL BOURGEOISIAL/ HÔTEL DE VILLE
(place du Village 24)

L'ancien hôtel-pension, actuellement auberge de la Bourgeoisie, a été construit en 1866 par l'architecte Emile Vuilloud[68]. Il a été rénové notamment en 1987[69]. Les encadrements et les éléments architecturés sont en granit et proposent un vocabulaire architectural éclectique très diversifié.

Ce grand édifice de plan rectangulaire comporte trois étages et un comble habitable, sur un rez-de-chaussée commercial (fig. 435). La toiture à deux pans laisse les façades-pignons sur les petits côtés. La façade principale, donnant sur la route de la vallée, compte sept travées, celle du milieu formant avant-corps. A chaque étage de ce dernier prend place un balcon en granit. Cet avant-corps marqué par des chaînes d'angle en faux appareil est surmonté, au niveau des combles, par une lucarne-pignon posée sur un pseudo-mâchicoulis et percée de deux baies jumelées en plein cintre. Cette lucarne-pignon très architecturée reprend les éléments visuels des façades-pignons : angles marqués terminés en haut par des pseudo-consoles saillantes et bandeau lisse le long des arêtes en granit du toit se terminant par un petit élément rectangulaire au faîte. A l'origine six autres lucarnes simples surmontaient les travées de la façade. La façade est flanquée de chaînes d'angle rectilignes, en granit au rez-de-chaussée, en maçonnerie à faux joints plus haut (fig. 436). Sous la toiture, trois groupes de deux modillons, de part et d'autre de l'avant-corps, font le lien entre le bandeau supérieur de la façade et la corniche de la toiture. Un autre bandeau, prolongeant les tablettes des fenêtres du premier étage, délimitait autrefois le faux appareil peint du soubassement. Un troisième bandeau fait le tour du bâtiment au niveau du départ des linteaux du troisième étage. Les encadrements à crossettes des étages sont soutenus par une tablette saillante posée sur deux consoles. Au troisième étage, les linteaux sont brisés et prennent la forme de triangles peu prononcés. Au rez-de-chaussée, les percements en arc surbaissé présentent des encadrements plus développés avec, en particulier, un petit écu sommant l'arc. De part et d'autre de l'avant-corps se trouve une porte entre deux fenêtres. A l'est, une grande ouverture a remplacé les deux percements extrêmes et une nouvelle annexe sert d'entrée latérale. La porte principale, au centre, possède comme il se doit l'encadrement le plus décoré. L'écu qui somme l'arc porte la date 1866. Autour de celui-ci est inscrit «BOURGEOISIE DE TROISTORRENTS».



Fig. 435. Troistorrents, la place du village avec l'hôtel bourgeoisial, l'église et une partie de l'ancienne cure. Photographie anonyme du début du XXe siècle. Collection Vieux-Monthey. Photo Association du Vieux-Monthey.



Fig. 436. Troistorrents, hôtel bourgeoisial, place du Village 24, construit en 1866 par l'architecte Emile Vuilloud. Vue du sud. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 402.

Les façades latérales, à quatre travées, suivent la même typologie. Au niveau du comble, seules les deux travées centrales possèdent un percement. Ces deux fenêtres ont un encadrement simple, mais qui se termine en haut par un arc en plein cintre posé sur deux impostes. Entre ces deux percements prend place un oculus, un peu en creux dans la façade, dont l'encadrement circulaire est dédoublé par une sorte de larmier. Celui-ci descend de part et d'autre de l'oculus, verticalement, jusqu'au-dessous des impostes des deux fenêtres voisines. Au-dessous de l'oculus est placé un écu en relief sur lequel ont été inscrites les dates 1866 et 1987. Chacune des chaînes d'angle se termine en haut par une pseudo-console saillante de laquelle part le bandeau lisse qui soutient l'arête en granit de la toiture et qui culmine, au faîte, par un petit ressaut rectangulaire. La façade orientale présente en plus deux balcons en granit, sur une largeur de deux travées. La façade arrière, moins percée, suit la même typologie générale, de manière simplifiée.

MORGINS

LA CHAPELLE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE
(555.173/120.812)

Historique

A la fin du XVIIIe siècle, l'évêque avait permis la célébration de messes à Morgins. Après 1870, le développement du thermalisme dans la station justifie la construction d'une chapelle pour cette population touristique grandissante. C'est chose faite avant la fin de la décennie (installation de la petite cloche en 1876, pose du tableau du maître-autel en 1878). Les besoins augmentant, le bureau d'architectes sédunois DE KALBERMATTEN propose un projet d'agrandissement en 1908 déjà[70].

Ce n'est toutefois qu'en 1923-1924, ainsi que le rappelle la grande cloche, que l'édifice est agrandi, sous l'égide du curé Luc Pont (1919-1924). Seuls le chœur et la sacristie, ainsi que les piliers et une partie de la façade d'entrée sont conservés (et le petit clocheton pour quelques décennies). Ces vestiges sont englobés dans un édifice plus vaste qui augmente sensiblement le volume intérieur. Douze vitraux sont fournis par le peintre-verrier genevois EUGÈNE MARC DUNAND en 1924[71]. La même année, un décor est peint par J. C. STIERLIN, un artiste-décorateur très peu connu. En effet, on ne le retrouve guère qu'avec des travaux de batik à la première exposition nationale d'art appliqué, organisée à Lausanne en 1922[72]. En 1926, le chemin de croix est érigé[73]. Il s'agit probablement de celui qui est encore en place, en résine polychrome, d'ALOYS PAYER, daté 1913 (la 14e station est signée et datée en bas à gauche). En mai 1922 est également prise la décision de construire un petit chalet pour le desservant, contre le chœur[74]. C'est l'artiste PAUL MONNIER qui signe les nouveaux vitraux de la chapelle, réalisés en 1946 par l'atelier lausannois CHIARA.

Une rénovation est planifiée autour de 1970. L'architecte ALBERT BERRUT propose la suppression des piliers intérieurs afin de créer un seul espace sous une vaste toiture[75]. C'est toutefois dans l'optique d'une restauration de l'état des années 1920 que les travaux sont menés en 1975-1976 par l'architecte montheysan[76]. Les décors sont entièrement rafraîchis, voire refaits là où ils étaient lacunaires. Parmi les modifications intérieures, on peut signaler la

construction d'une nouvelle tribune. A l'extérieur, la toiture du clocher, caractéristique par sa forme en diamant, est remplacée par une couverture plus traditionnelle. Le 9 août 1987 a lieu la fête d'inauguration de l'orgue de la maison KUHN, qui remplace l'ancien harmonium[77]. En 2001, le carillon pour la paix est installé à côté de la chapelle.

La chapelle du XIXe siècle

Les parties anciennes conservées et les photos d'archives permettent de bien connaître l'édifice construit vers 1876 (voir fig. 411). Il s'agissait d'un bâtiment de plan rectangulaire, très allongé, avec un petit retrait marquant le chœur qui se prolongeait par la sacristie. Une toiture à deux pans couvrait l'édifice et se terminait à croupe sur la sacristie. Un petit clocheton surmontait l'entrée. Des lésènes reliées par des arcs en plein cintre sous lesquels s'ouvraient les fenêtres rythmaient les façades et rappelaient le découpage intérieur.

Description extérieure

La chapelle agrandie conserve une orientation grosso modo nord-sud. Toute la partie nouvelle est construite en moellons grossièrement équarris, laissés apparents et formant un léger socle au bas (fig. 437). La forte pente de la toiture à deux pans et son ampleur confèrent à l'entier de l'édifice un aspect trapu. La porte d'entrée du XIXe siècle a été conservée avec son encadrement rectangulaire en granit, mais elle est désormais précédée par un porche dans-œuvre auquel on accède par trois arcades jumelées en plein cintre. Les deux piliers qui retiennent ces arcades par l'intermédiaire d'impostes simples arborent sur ces dernières les deux dates de 1876 et 1923. Au-dessus, trois baies jumelées, en arc en plein cintre, éclairent la tribune de l'orgue. Sur les façades latérales, les encadrements en granit des fenêtres sont en arc surbaissé et largement chanfreinés. Une porte latérale, sans encadrement, a été aménagée à l'est. Dans la paroi méridionale, deux grandes fenêtres sans encadrement éclairent les bas-côtés. Au sud de l'ensemble, l'annexe du XIXe siècle contenant la sacristie a été maintenue telle quelle et traitée en pierres apparentes. De part et d'autre, elle est percée d'une fenêtre rectangulaire au rez-de-chaussée, et d'un oculus semi-circulaire à l'étage. Les encadrements sont en granit, mais seul celui du haut est chanfreiné. Sur cette annexe a été construit le clocher carré qui domine l'édifice de deux niveaux et se termine par une toiture pyramidale à coyaux, sommée d'une croix en ferronnerie. Un bandeau en granit marque la base du beffroi sur lequel sont installés les quatre cadrans de l'horloge. Trois se placent contre des baies jumelées, celui situé du côté place (nord) s'insère dans une niche peu profonde sur laquelle se lisent les restes d'un «DEO / GRATIAS».



Fig. 437. Troistorrents, Morgins, chapelle de l'Assomption de la Vierge construite vers 1876 et agrandie en 1923-1924. Vue du sud-ouest. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 438. Troistorrents, Morgins, chapelle de l'Assomption de la Vierge. Intérieur vers le chœur avec les décors peints en 1924 par J. C. Stierlin. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 406.

L'habitation du desservant, chalet construit sur la lancée de l'agrandissement de la chapelle, est accolée à l'annexe contenant la sacristie tout en la prolongeant au sud.

Description intérieure

L'édifice présente un plan rectangulaire, le chœur n'étant manifesté à l'intérieur que par un léger retrait de toute la paroi sud par rapport au mur méridional des bas-côtés. Le vaisseau central de l'édifice, remontant au XIX^e^ siècle, est composé d'une première travée courte, suivie de deux travées «normales» et d'une travée courte formant le chœur, autrefois fermé par l'appui de communion. Ce vaisseau est couvert par un voûtement d'arêtes doubles qui partent des piliers chantournés et se réunissent au centre des travées (fig. 438). Des doubleaux marquent chaque travée. Celle du chœur montre deux lunettes de part et d'autre d'une colombe placée au centre. La première travée est couverte selon le même schéma, sans la colombe.



Fig. 439. Troistorrents, Morgins, chapelle de l'Assomption de la Vierge. Détail du chœur, avec le décor peint de 1924 et le tableau du retable du maître-autel de Melchior Paul von Deschwanden, 1878. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Les bas-côtés sont voûtés par des berceaux en bois, perpendiculaires au vaisseau central.

L'agrandissement à l'arrière de la tribune de l'orgue est également voûté par un berceau en bois. Quatre fenêtres, assez haut placées, percent chacune des faces latérales. Au sud, les bas-côtés sont encore éclairés chacun par une grande fenêtre.

Toute l'architecture de l'édifice est rehaussée de rinceaux végétaux pour lesquels les tons dorés prédominent. Dans le chœur, le décor s'articule autour de l'autel et de son retable néo-classique (fig. 439). De part et d'autre de l'autel s'ouvrent les portes qui mènent, à l'est, à la sacristie – qui communique avec l'habitation du desservant – et, à l'ouest, à l'escalier qui mène au clocher. Juste au-dessus des portes sont figurés, à gauche du retable, saint Michel terrassant le dragon, à droite, saint Maurice présenté en militaire. A la base du voûtement, une frise, prolongeant visuellement l'entablement du retable, définit le registre décoratif supérieur qui présente, dans les cieux, la Vierge dans une mandorle, entourée d'anges portant une couronne, des fleurs de lys et des roses. L'artiste a signé en bas à droite de cette scène: «J. C. STIERLIN 1924.».

Dans le chœur, ce sont probablement les quatre panneaux d'une chaire néo-gothique qui ont été récupérés pour faire le support du nouvel autel (avec les figures de Mathieu, Luc et Jean) et l'ambon (Marc).

Le mobilier

Le tableau du retable. Assomption de la Vierge, 1878, huile sur toile, signé au bas à droite par Melchior Paul von Deschwanden: «MP DESCHWANDEN 1878». Tableau monumental, partie supérieure en plein cintre, baguette moulurée dorée. Composition à deux registres superposés. Au bas, deux anges soutiennent les nuées. Celui de dos présente une paire d'aile caractéristique du style de ce peintre. Dans la partie supérieure s'élève, sur des nuages, la Vierge vêtue d'une longue tunique blanche et d'un manteau bleu. Pieds et tête nus, sa longue chevelure tombant sur ses épaules, elle tourne son regard vers le ciel. Autour d'elle, dans les nuées, prennent place huit anges répartis en deux groupes.

Romaine Syburra-Bertelletto

Le clocher et les cloches

Le corps de bâtiment sur lequel s'élève le clocher contient, au rez-de-chaussée, les locaux accessibles depuis le chœur. Dans celui qui est situé à l'ouest débute l'escalier qui mène aux niveaux supérieurs. Les deux locaux sont éclairés par une fenêtre rectangulaire. Au premier étage, au-dessus de la sacristie, a été aménagé un local boisé. Du côté ouest se poursuivent les escaliers menant jusqu'aux cloches. Deux oculi semi-circulaires éclairent ces volumes. Le niveau situé sous la pente de la toiture n'est pas divisé. Il permet l'accès aux combles, au nord, et il est éclairé par un petit jour au sud, sous le faîte. Dans la partie émergente du clocher, un premier niveau éclairé par d'étroites fenêtres à l'est et à l'ouest contient le mécanisme de l'horloge. Une plaque nous apprend qu'il provient de la fabrique d'horloges J. G. Baer, à Sumiswald, et qu'il date de 1938. Deux cloches occupent le beffroi.

1. (sol 3, diam. env. 100 cm). Le col est orné de décors végétaux, dont une frise. De part et d'autre du haut du vase sont placés deux médaillons, dont un Christ en croix. Deux longues inscriptions occupent le vase, de part et d'autre de celui-ci : «REGEM REGUM QUI MARIAM CORONAVIT IN CAELO / VENITE ADOREMUS / + / A FRATRIBUS PACCARD ANNECII FUSA / A RMO ILLMO AC CELMO D. D. VICTOR BIELER SEDUN. EPC BENEDICTA / AB ANNO QUA ADAUCTA FUIT MORGINENSIS CAPELLA MCMXXIII – IV / LUCA PONT PAROCHO TROISTORRENTS / LAUDES DEI AC GLORIAS DEPARAE MARIAE IN ALTISSIMIS CANO» et «VOCOR DELPHINA MARIA DE ASSUMPTIONE / ET FRANCISCA DE IMMACULATA / ME NOMINARUNT IGNATIUS FORNAGE DEPUTATUS / AC NOBILIS DELPHINA DE VERRA DRIS LUIB MONTHEOL. DIRECTORIS CONJUX / DONIS MIHI CURARUNT JULIUS DUBOSSON J. LUDOVICUS CARRAUII [sic !] / THERESA DE TORRENTE THEODOSIA ROULLIER / EDUARDUS AC MARIA MARTENET». La saussure est ornée d'une frise de fleurons et de quelques stries. La panse reçoit une frise de symboles religieux. La cloche a été fondue par les fils de Georges Paccard à Annecy-le-Vieux.

2. (la 4, diam. env. 45 cm). Le col est décoré d'une frise végétale. Sur le vase prend place l'inscription : «PARRAIN / GREGOIRE BERRUT / 1876». De l'autre «côté» du vase est inscrit : «MARRAINE / MARIE CATHERINE CARRAUX». La panse est ornée d'une frise végétale et de stries entre lesquelles trouve place le nom du fondeur : «GUSTAVE TREBOUX FONDEUR A VEVEY 1876».

VAL D'ILLIEZ

INTRODUCTION [1]

La commune de Val d'Illiez occupe la portion centrale de la vallée du même nom. D'une altitude d'environ 730 m dans les gorges de la Vièze, son territoire s'élève jusqu'à 2277 m au nord, à la pointe des Mossettes, et 3257 m au sud, à la Haute Cime, le sommet le plus élevé des Dents-du-Midi. Au nord-est et au nord, elle jouxte le territoire de la commune de Troistorrents, dont elle est séparée par les torrents du Fayot (rive gauche de la Vièze) et de la Tille (rive droite). La zone montagneuse de la pointe des Mossettes, au nord-ouest de la commune, touche l'enclave de la commune de Monthey située au fond du val de Morgins, au nord, la France, à l'ouest, et la commune de Champéry, au sud. C'est toujours cette dernière qui est limitrophe de Val d'Illiez, au sud-ouest, sur toute la largeur de la vallée. La limite est définie par les torrents de Chavalet (rive gauche de la Vièze) et de Tière (rive droite). Au sud-est, par la chaîne des Dents-du-Midi et ses contreforts, Val d'Illiez touche le territoire de trois communes du district de Saint-Maurice : Evionnaz, Mex et Vérossaz (d'ouest en est).

La commune de Val d'Illiez est largement dévolue aux cultures fourragères qui ont remplacé les champs, bien plus nombreux aux siècles précédents. Une grande partie du territoire de la commune est occupée par des forêts d'épicéas et des zones d'alpages.

L'étymologie d'Illiez pourrait dériver d'un nom de personne, Illus, et désigner ainsi le «domaine d'Illus». Le terme apparaît très tôt : Yliacum en 1180, vallis Iliaca dès le XII[e] siècle, Ylliez en 1200, Ylies en 1235, Yllies en 1263, Illyes en 1290, Hillier en 1360, Illies en 1428, Yllier en 1436, Illiacum en 1583. Par la donation de Rodolphe III, en 1017, la vallée d'Illiez dépendait de l'abbaye de Saint-Maurice. Dès le XIII[e] siècle, Val d'Illiez (et Champéry

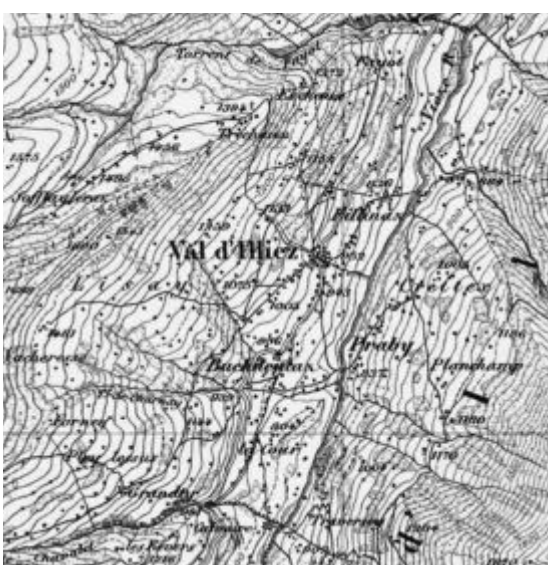


Fig. 440. Val d'Illiez et ses environs sur la carte Siegfried. Extrait de la feuille 483 (1886). 1:50 000. swisstopo BA150009. – Texte p. 409.

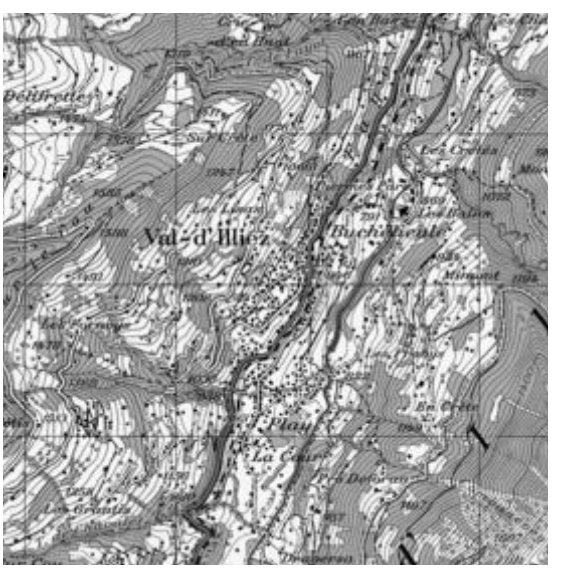


Fig. 441. Val d'Illiez et ses environs sur la carte nationale. Etat en 2010. 1:50 000. swisstopo BA150009. – Texte p. 409.



Fig. 442. Val d'Illiez, vue aérienne de l'agglomération. Etat en 2014. Photo DronePhoto/Michel Martinez et Bernard Dubuis. SBMA, Etat du Valais.

qui faisait partie du même territoire) est constituée en métralie par les comtes de Savoie. Au XVe siècle, elle devient une châtellenie, toujours distincte de Troistorrents. Après la conquête du Chablais, en 1536, par les Sept-Dizains du Haut-Valais, Val d'Illiez est intégrée dans le gouvernement de Monthey, mais maintient certains droits particuliers, notamment dans la nomination du châtelain. Champéry se sépare de la commune-mère en 1839-1841 et la paroisse du même lieu obtient son indépendance peu après, en 1857.

La population d'Illiez/Champéry passe de 100 feux en 1445 à 300 feux en 1683, dont environ 200 pour Illiez. De 700 habitants en 1800, Val d'Illiez passe à quelque 830 en 1850, 930 en 1900, 1030 en 1930, se stabilisant ensuite à ce niveau pour quelques décennies.

L'agglomération

Comme les autres villages de la vallée, Val d'Illiez est caractérisé par un habitat dispersé[2] (fig. 440, 441), même si les alentours de l'église sont un peu plus densément bâtis, formant le centre de l'agglomération, autour d'une petite place publique (fig. 442). Là, quelques bâtiments rappellent un peu l'architecture de la plaine, en particulier dans les encadrements en granit. L'évolution significative de la population au cours de la seconde moitié du XXe siècle a toutefois largement gommé les zones agricoles qui séparaient auparavant les habitations anciennes et les différents hameaux de la commune (fig. 443).

Les cadastres

Un registre imprimé, datant du début du XIXe siècle, réunit tous les biens de la commune, par propriétaire, avec la place libre pour indiquer la valeur fiscale de ceux-ci[3]. Il ne semble pas qu'il existe des relevés cadastraux qui lui soient liés. Un autre registre, datant vers 1865 au vu des inscriptions, reprend cet inventaire des biens de chaque propriétaire, avec la valeur fiscale[4]. Les adaptations (mutations, changements de valeurs) qu'il comporte sont datées entre 1866 et 1875. C'est probablement à ce registre que correspondent des relevés cadastraux encore partiellement conservés et datés vers la fin du XIXe siècle[5]. De nouveaux



Fig. 443. Val d'Illiez, l'entrée du village vue depuis le nord-est. Photographie anonyme du début du XXe siècle. Collection Vieux-Monthey. Photo Association du Vieux-Monthey.

registres cadastraux sont établis en 1910, répertoriant à nouveau chaque propriétaire avec ses biens-fonds[6]. Les dates des mutations montrent qu'ils ont été utilisés jusque dans les années 1930. A ces registres cadastraux ont été liés à une date inconnue des relevés des biens-fonds, par propriétaire et non par secteur, probablement sans valeur autre qu'indicative[7]. Le géomètre H. GAIST a présidé à l'établissement des plans cadastraux officiels dans les années 1920.

L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-MAURICE (557.880/117.160)

Historique

Visites : 13 février 1445 (copie de 1682 sous AEV Illiez, D4, et CALIOPÈ, p. 258), mai 1571 (jour non précisé) (copie du XVII^e siècle[8] sous AEV Illiez, D268, folios 13 et suiv.), 16 juin 1623 (copie du XVII^e siècle sous AEV Illiez, D268, folios 23 et suiv.), 8 mars 1627 par délégation au curé de Massongex (AEV, AV, 67/fasc.10/29), 10 mai 1636 (copie du XVII^e siècle sous AEV Illiez, D268, folios 38 et suiv.), 14 et 23 juin 1687 (AEV Illiez, D 308, copie contemporaine sous AEV Illiez, D268, folios 58^vo et suiv.), 7 novembre 1722 (AEV Illiez, D315), 20 et 21 août 1739 (Archives du prieuré, Illiez, 108), 4 et 5 juin 1755 (AES, 247/158), 18 et 19 août 1766 (AES, 247/187), 1^er et 3 juin 1786 (AES, 247/188), 1796 (jour non précisé) (AES, 247/189 ; *relatio status* AES, 247/16 ; *relatio status* du vicariat AES, 247/71), 19 et 20 mai 1812 (AES, 247/190), 26-27-28 juin 1822 (AES, 247/159 ; *relatio status* AES, 247/40), 11-12-13 juillet 1835 (AES, 247/160), 16-17-18-19 juillet 1864 (AES, 247/162 ; *relatio status* faite en 1860 AES, 247/50 et Archives du prieuré, Illiez, 75), 6-7 juin 1883 (AES, 247/163 et Archives du prieuré, Illiez, 111), 30 mai 1901 (AES, 247/164 ; *relatio status* AES, 247/64 ; *relatio status* vicariat AES, 247/82).

La paroisse de Val d'Illiez existe vraisemblablement déjà en 1244. Elle dépendait peut-être, plus anciennement, de celle de Collombey[9]. Son vocable, qui apparaît pour la première fois en 1445[10], découlerait de droits que l'abbaye de Saint-Maurice possédait sur le haut de la vallée. Les sources écrites sont maigres pour ces lointaines origines. En revanche, il est attesté qu'en 1331 l'évêque de Sion Aymon de la Tour, en échange du prieuré de Géronde, cède Illiez à l'abbaye d'Abondance qui garde ce nouveau prieuré jusqu'en 1607[11]. C'est de là que vient l'utilisation usuelle jusqu'à nos jours des termes « prieuré » pour la cure d'Illiez et « prieur » pour son desservant[12].

Lors de la restauration de 1967-1968, l'arase d'un chœur quadrangulaire a été repérée sous le dallage de l'édifice actuel[13]. Ce sont vraisemblablement les restes de l'église qui est en cours de finition en 1442[14]. La visite de Guillaume de Rarogne, le samedi 13 février 1445, est connue par une retranscription fidèle de 1682[15]. A sa lecture, on peut effectivement supputer que l'édifice est proche de l'achèvement. Le prélat ordonne que l'on peigne treize croix de consécration, dont quatre dans le chœur, les autres dans la nef ; que l'on blanchisse le chœur, afin d'y peindre les quatre Evangélistes ; que l'on répare les fenêtres vitrées du chœur et que l'on ferme celles de la nef par de la toile cirée ; que l'on construise une armoire eucharistique à proximité du maître-autel ; que l'on termine (ou rénove) le clocher d'une manière « décente » ; que l'on repeigne l'ancienne sculpture (*imago*) de saint Maurice qui est à l'arrière du maître-autel et qu'on la place au-dessus de l'entrée au chœur. Un autel Saint-Jacques-le-Majeur est aussi cité mais il n'est alors pas encore consacré. Il possède néanmoins tout ce qui est nécessaire, à l'exception d'un calice. L'évêque permet qu'on y célèbre, en demandant toutefois que, pour la consécration lors d'une prochaine visite, il soit terminé en dur (*totum de plastro*) et possède une pierre d'autel. Cet autel avait été fondé par Jacquet (Jacques) Richard, en 1439, sous ou en dessous (*infra*) de l'église paroissiale[16]. On en perd toute trace par la suite.

Un autel Saint-Antoine apparaît avec la mention de messes fondées par Jean Paschoud (admodiateur du curé nommé[17]) en 1506[18]. Ce vocable n'existe toutefois déjà plus lors de la visite de 1623, dans laquelle il est précisé pour l'autel de la Vierge : « auparavant Saint-Antoine »[19]. Une donation est faite par Claude Escuer, en 1621, au maître-autel, à l'autel de la Vierge et à l'autel des saints Fabien et Sébastien – la visite de 1623 dit saint Sébastien et saint Roch –, situé à l'extérieur de l'église, en amont[20]. En 1631, quelques améliorations sont demandées, ainsi que l'agrandissement de la nef[21].

Le curé Maurice Borrat (1673-1689), ancien chancelier épiscopal, va marquer le lieu, poussé peut-être par les habitants, dont la famille Marcley qui avait déjà largement contribué à l'amélioration de l'édifice sacré. Le maître-autel semble ainsi avoir été refait juste avant son arrivée, en 1671-1672[22]. En 1672 encore, le châtelain Barthélémy Marcley offre le retable de Saint-Sébastien et Saint-Roch, qui est

posé l'année suivante[23]. Mais c'est à la reconstruction totale de l'église que vont bientôt s'atteler les paroissiens de Val d'Illiez, aventure dont le curé Borrat aura soin de consigner toutes les étapes[24]. La décision d'entreprendre cette tâche est prise en 1684 et les premières quêtes sont lancées, augmentées de notables donations dont les 3500 florins offerts par le capitaine au service de France Angelin Marcley. Une partie de l'année 1685 est consacrée au creusement des fondations. Le 23 septembre de la même année est passé le contrat avec les beaux-frères Jean Axeri et Jean Geovina, maîtres-maçons de Rima (diocèse de Novare). Dans un délai de deux ans, les maçonneries de la nouvelle église doivent être achevées. Le contrat qui donne les dimensions de l'édifice prévoit que le chœur et la sacristie seront voûtés, et précise que l'emplacement de la chapelle Saint-Sébastien sera déterminé ultérieurement – l'ancienne est probablement démolie alors. Le 8 mars 1686 est posée la première pierre. Les travaux avancent rapidement et un addenda au contrat de construction, du 6 juin 1686, demande déjà de surélever le clocher que l'on trouve alors trop bas, ce qui est immédiatement entrepris, et la charpente du clocher peut être posée en septembre. Le 22 août, le curé Borrat avait placé plusieurs reliques dans le nouveau nœud en étain destiné à la flèche[25]. Le 11 août 1686 est passé le contrat avec maître Jean Friolet, un Neuchâtelois habitant Vevey, pour la construction de la charpente de l'édifice[26]. Le 24 novembre, le curé Borrat peut célébrer pour la première fois la messe dans la nouvelle église, même si certaines finitions manquent, comme le plancher du chœur, posé en janvier 1687. A partir de décembre 1686 et tout au long de l'année 1687, les décomptes finaux sont établis, en particulier celui avec les maçons, bouclé le 20 octobre 1687.

De nombreux artisans sont connus par les comptes rendus précis du curé Borrat[27]. Avec les maîtres-maçons Jean Axeri et Jean Geovina apparaissent certains de leurs enfants : Jean pour le premier, Jean et Antoine pour le second. Ils sont aidés par des maçons locaux, dont Loüy Simond qui, avec le Champérolain Claude Simond, s'occupe plus particulièrement de la fabrication de chaux, ainsi que des aides Jacques Viot et Jean Strallioz. Les forgerons Maurice Vieux et Henry Marcley fabriquent tous les éléments en fer (pour lesquels la plus grande partie de la matière première est achetée à Vevey, mais proviendrait de «Mont Billiard», soit très vraisemblablement de la région de Montbéliard, connue pour ses mines de fer sous l'Ancien Régime). Ils sont assistés, en particulier pour les grilles du chœur et celles des deux chapelles extérieures, par Henry Rey. Hugue Poitier, Pierre Mottier et Jean Jordan sont menuisiers. Maître Friolet s'associe les services de charpentiers locaux : Jean Marcley, Théodule Marcley et Maurice Borrat. Avec Pierre Borrat-Besson, ceux-ci exécutent encore d'autres travaux de menuiserie. Certaines commandes particulières comme les têtes d'anges sculptées et la règle pour la corniche du chœur sont commandées à maître Alexandre (très vraisemblablement Alexandre Mayer)[28]. Maître Thomas, charpentier du Tyrol, et son compagnon Adam sont actifs au clocher. Le tavillonneur Claude Crepi vient de Châtel avec des membres de sa famille pour couvrir une partie des toitures. Le solde est réalisé par un tavillonneur de Collombey, Jacques Vollied, accompagné de ses fils François et Jean. Paul Fier est verrier, ainsi que maître Jean Baptiste et son frère Sébastien, originaires des Grisons. Outre certains travaux aux autels, le peintre et sculpteur Jean Baptiste Bourgeois réalise les croix de consécration, la dorure du coq du clocher et le cadran d'horloge. Maître Guillot s'occupe du montage de l'horloge elle-même.

Le nouvel édifice est consacré le dimanche 22 juin 1687, par Adrien V de Riedmatten[29]. C'est à cette occasion que l'autel Saint-Jean-Baptiste, dont la mention apparaît alors pour la première fois, est augmenté du vocable de Saint-Bartholomé et que son patronat est confié au notaire et châtelain du lieu Bartholomé Marcley – frère d'Angelin, le plus important donateur à la fabrique de la nouvelle église – et à ses héritiers[30]. Ayant fondé des messes, financé le nouveau retable de l'autel et doté ce dernier d'un calice, le châtelain obtient, en plus du patronat, l'autorisation de créer devant celui-ci un caveau familial et d'installer un banc à proximité[31]. On paie en avril 1688 maître Bourgeois, «sculpteur bourguignon demeurant à Saint-Maurice», pour la réfection (augmentation) de l'autel de la Vierge, incorporé juridiquement au maître-autel, amélioration financée par un don de 100 florins du curial Pierre Rey, du 20 août 1687[32]. C'est peut-être pour ce même autel qu'un tableau du Rosaire, ainsi qu'une «Notre-Dame dans une caisse de bois»

avaient été offerts en 1659 par un natif du lieu domicilié à Sion, Jean Bovard[33]. Lors de sa visite de 1687, l'évêque demande instamment que les fonts baptismaux soient placés non loin de l'entrée, sur la gauche, et qu'ils soient formés d'un couvercle pyramidal posé sur une pierre de bonne facture[34]. Le 22 novembre 1688 est donc passé un accord avec maître Nicolas l'Eglise, de Saint-Maurice[35]. Le pied massif se présente sous la forme d'un simple balustre sur socle carré. Il est surmonté d'une cuve lisse et octogonale à trois bassins, dont l'une des faces porte la date de 1689. Quelques défauts structurels que le curé Borrat semble voir à la flèche du clocher provoque un long conflit qui débouchera finalement sur un arrangement à l'amiable (26 août 1689), un mois avant le décès du prêtre[36]. On lui reconnaîtra ses mérites d'une façon pour le moins originale : « pour perpétuer le souvenir de ses travaux, de ses peines et de ses vertus, on plaça dans la suite le squelette de sa tête sur le chapiteau de la chaire de la nouvelle église comme on l'y voit encore aujourd'hui »[37].

Lors de la visite de 1722, l'église et ses trois autels sont en bon état. C'est toujours le cas lors de celle de 1739 qui mentionne en plus les deux chapelles extérieures : la première, dédiée aux Ames du Purgatoire, du côté sud de l'édifice, la seconde, dédiée aux saints Sébastien et Fabien, du côté nord. La mention de la fabrication des grilles qui fermaient ces chapelles extérieures, en août 1687, place tout de même clairement la construction de ces dernières dans le cadre du grand chantier de reconstruction de l'église[38]. C'est peut-être leur position contre les façades latérales de celle-ci qui explique la dissymétrie des fenêtres baroques que la rénovation du milieu du XIXe siècle va corriger, les chapelles ayant disparu entre-temps. Leur position rejoint un souci omniprésent de symétrie qui conduit par exemple expressément à la construction d'une seconde sacristie, en amont de l'édifice sacré, sans que son utilité soit avérée. Les autels de ces deux chapelles extérieures sont cités lors de la visite de 1755. Lors de celle de 1766, ils sont interdits et leurs messes fondées sont dites au maître-autel.

Un nouveau chemin de croix est érigé en 1770[39]. En 1778, l'évêque autorise le pavage et la pose de bancs dans la partie réservée aux femmes, d'une manière similaire à la partie « masculine »[40]. Lors de la visite de 1786 sont mentionnés le maître-autel, l'autel du Rosaire et du Scapulaire, ainsi que l'autel Saint-Jean-Baptiste. La chapelle des saints Fabien et Sébastien, à l'extérieur de l'église, existe encore architecturalement, mais son temps est compté. Il en va de même pour celle des Ames. La *relatio status* de 1796 précise que le tombeau familial des Marcley ne servira probablement plus, le dernier descendant de cette branche de la famille étant décédé, ce qui remet aussi en question le patronage de l'autel Saint-Jean-Baptiste et Saint-Bartholomé. L'évêque Joseph Antoine Blatter (1790-1807) en réunit les droits au maître-autel[41]. Le vicaire Jean Maurice Clément relate quelques travaux qu'il a connus durant son sacerdoce à Val d'Illiez[42] : couverture de l'église, auparavant en tavillons, par des ardoises de Châtel (Savoie) posées par Laurent Caillet (1794), dallage de l'église – sauf sous les bancs – par le tailleur de pierre italien Joseph Marie Very (1803), construction de la tribune (1803), installation de l'orgue (1804), travaux de dorure sur le tabernacle par Albasini et son fils (1806), érection d'un chemin de croix constitué de peintures sur toile (17 avril 1807). L'abbé Clément s'exprime aussi sur le maître-autel baroque : « le grand, au chœur, vieux et très chargé de sculptures et bustes, où il n'y a rien de beau que le tabernacle »[43]. Pour les deux chapelles extérieures, depuis longtemps inutilisées, il précise que celle d'en dessous (dédiée aux Ames du Purgatoire) sert d'ossuaire, et que celle d'au-dessus (Saint-Fabien et Saint-Sébastien) sert de dépôt d'ardoises[44]. La visite de 1812 les signale encore. Celle de 1822 n'en parle en revanche définitivement plus. Pour cette même visite de 1822, les trois autels ont été rénovés, sans que l'on puisse vraiment mesurer l'étendue de ces réfections[45].

D'importants travaux sont exécutés sous l'égide du curé Jean Joseph Gillabert (1830-1867)[46]. L'élément le plus visible est sans conteste la surélévation du clocher par l'ajout de l'actuel étage de l'horloge et la construction du clocheton à bulbe (fig. 444). Le millésime de cette intervention, 1834, est donné par les ancres des tirants métalliques situées sous la corniche. Par un brouillon de prêche conservé dans les archives paroissiales, on s'aperçoit que le curé a dû justifier le bien-fondé de la couverture en écailles de fer-blanc, solution nouvelle pour la région, en se basant sur les exemples de Montriond et Morzine, en France voisine[47]. C'est d'ailleurs assez clairement du côté savoyard qu'il faut chercher la source d'inspiration, voire les artisans, de

cette terminaison de clocher presque unique dans l'architecture régionale[48] (voir fig. 450). La décoration intérieure, le mobilier et les habits liturgiques de l'église sont aussi peu à peu mis au goût du jour, dès l'entrée en fonction du curé Gillabert. En 1834, le peintre CHAPELET parachève les évangélistes sur la chaire et les peintures en buste des apôtres qui décorent alors l'édifice sacré[49]. Le sculpteur ANDRÉ GUNTREN s'est occupé la même année des dorures de la chaire[50] et, un peu plus tard, des cadres pour les apôtres[51]. Les aménagements décoratifs se poursuivent autour de 1840. CHAPELET est rétribué pour deux antependium destinés aux autels latéraux[52]. On lui paie aussi la peinture du mur de l'arc de chœur, plusieurs retouches d'ornements (dais, étendards), quatre décors à la voûte et le tableau de l'autel Notre-Dame[53]. Certains ornements sont achetés aux frères Gally, marchands du village de Hasle (canton de Lucerne)[54].

Un contrat est passé en 1846 avec le maître-maçon FRANÇOIS MUTAZZI, pour la «voûte» de la nef[55]. Ce dernier signe en précisant qu'il est originaire d'Unchio, village italien situé au nord du lac Majeur. L'église est blanchie à la chaux et une nouvelle division des surfaces intérieures est mise en place par la création, sur la voûte, d'arcs doubleaux en plâtre qui retombent, par l'intermédiaire d'une corniche, sur des pilastres plaqués contre les murs latéraux. Pour parfaire cette nouvelle symétrie, les deux fenêtres du milieu des façades sont bouchées et de nouvelles sont créées à proximité. En 1856, le stucateur JOACHIM GUALINO «arrange» les autels[56]. Tous ces travaux exécutés «de son temps» permettent au curé Gillabert de considérer l'église comme étant en bon état dans sa *relatio status* de 1860. Un chemin de croix composé de toiles peintes dans un cadre doré est acheté à la maison Chausson, à Paris, et placé en 1860[57]. Un nouveau cadran d'horloge est posé en 1863 et CHAPELET rafraîchit les peintures autour de la grille du chœur l'année suivante[58]. L'église est ainsi prête pour la visite épiscopale de 1864 qui ne relève aucun problème particulier. Un nouveau tableau pour l'autel Saint-Jean-Baptiste est payé en 1869[59]. Le maître-autel est retouché par GUALINO en 1902[60].

Une horloge de la maison J. G. BAER, de Sumiswald (canton de Berne), est mise en fonction en 1909[61]. Elle est remplacée en 1955 par un mécanisme de la maison P. MATTHEY-DORET, de Neuchâtel[62]. Un orgue installé par la maison TSCHANUN,



Fig. 444. Val d'Illiez, dessin de l'église paroissiale Saint-Maurice, tiré du «directoire pour le révérend prieur de Val d'Illiez», écrit par le prieur Gillabert et daté de 1830. AEV, Ac Illiez, D347. Il s'agit du seul document qui illustre avec vraisemblance la flèche antérieure à la finition en bulbes de 1834. Photo AEV, Sion. – Texte p. 412.

de Genève, est expertisé en 1910[63]. L'église a été classée MH en 1961 et son clocher a été classé au niveau fédéral en 1966. Dans le passage du clocher, une plaque rappelle la restauration sous l'égide du Canton et de la Confédération, entre 1962 et 1968 par le bureau ZIMMERMANN. Cette intervention veut remettre en valeur l'édifice baroque et supprime presque totalement les ajouts du milieu du XIXe siècle, à l'exception de la flèche à bulbe du clocher, soigneusement refaite avec des écailles de tôle étamées (fig. 445). Quelques changements mineurs sont entrepris: suppression des abat-sons, réaménagement des ouvertures de l'étage de l'horloge et des cadrans, réhabilitation du cadran solaire, marquage des anciennes fenêtres des façades latérales, réfection de l'auvent d'entrée avec une couverture



Fig. 445. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Intérieur vers le chœur. Photographie prise avant la rénovation des années 1960. Photo collection privée. – Texte p. 413.

en écailles de tôle étamées, reconstruction de la sacristie et des annexes du clocher avec reprise des accès intérieurs, remplacement du bandeau en tuf du clocher par du grès local. En 1968, la nef reçoit de nouveaux vitraux dessinés par le peintre Albert Chavaz et exécutés par l'atelier Chiara. En 1970, deux vitraux supplémentaires sont placés dans les annexes du clocher.

Description extérieure

La topographie du lieu impose à l'église paroissiale une orientation nord-sud (chœur au nord) (fig. 446, 447). Elle est précédée par un imposant clocher-porche. A la nef à vaisseau unique fait suite le vaste chœur rectangulaire, à peine plus étroit que la nef. Contre celui-ci s'accole, à l'est, la sacristie. L'ensemble forme un bâtiment plutôt allongé.

Les volumes de la nef et du chœur sont couverts, sans rupture, par une toiture relevée par des coyaux, à croupe sur le chœur. Elle bute contre le clocher, au sud, avec des retours de part et d'autre pour couvrir les locaux construits contre celui-ci (fig. 448).

Les façades de la nef sont rythmées, chacune, par quatre fenêtres rectangulaires. Deux anciens percements murés (un à l'est, le second à l'ouest) sont marqués sur les façades latérales. Ils correspondent aux fenêtres originales déplacées de quelques dizaines de centimètres lors des travaux du milieu du XIXe siècle, par souci de symétrie intérieure. En façade est, une porte donne directement accès au cimetière. Un bénitier a été placé à sa droite. Le chœur est éclairé de chaque côté par une fenêtre rectangulaire et deux ouvertures semi-circulaires au-dessus de la corniche, sous le voûtement. Seul un petit percement est visible sur la façade nord, contre laquelle est plaquée une croix monumentale en fer forgé. Toutes les ouvertures anciennes possèdent un encadrement chanfreiné, terminé en congé oblique vers le bas. La sacristie actuelle est une construction récente.

Description intérieure

La nef est formée d'un volume unique couvert d'un vaste berceau de bois (fig. 449). Seule la tribune de l'orgue, à l'entrée, coupe l'espace. Au-delà de l'arc triomphal, accessible par une marche, se place le chœur rectangulaire, un peu plus étroit que la nef. Une fenêtre rectangulaire, légèrement

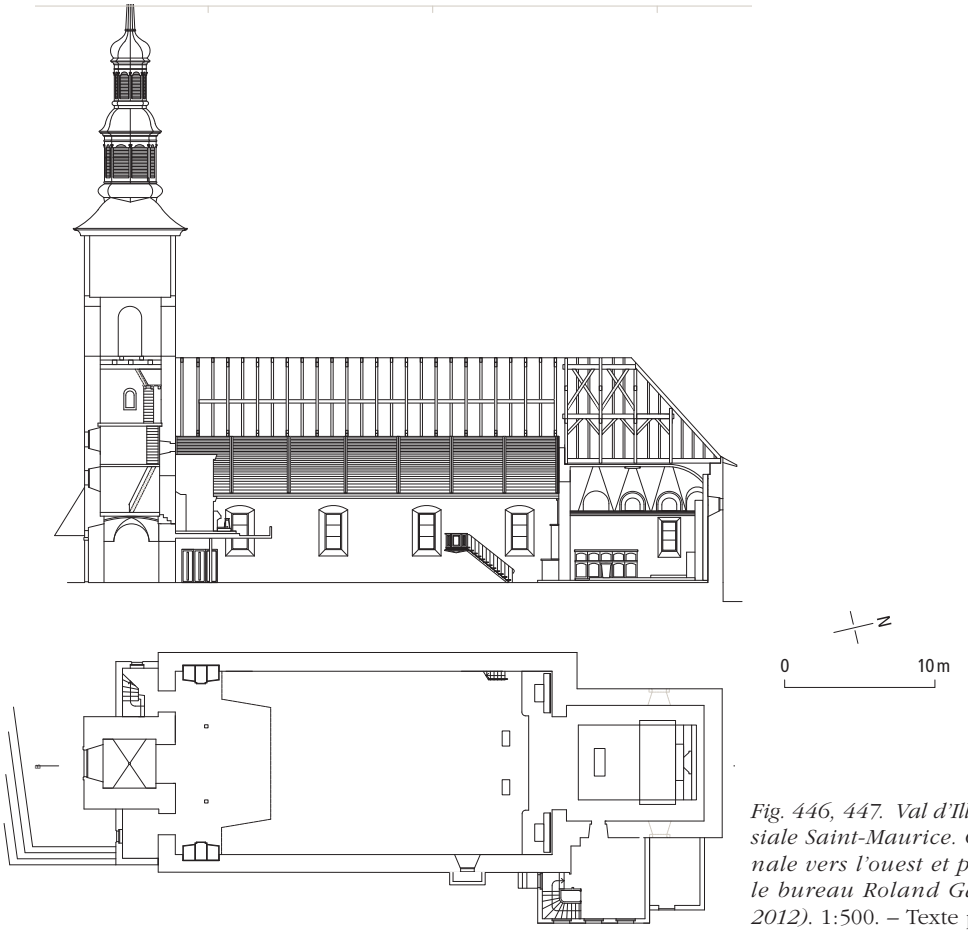


Fig. 446, 447. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Coupe longitudinale vers l'ouest et plan (relevés par le bureau Roland Gay, Monthey, en 2012). 1:500. – Texte p. 414.



Fig. 448. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice consacrée en 1687. Vue du nord-ouest. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 414.



Fig. 449. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Intérieur vers le chœur. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 414.



Fig. 450. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Le clocher vu du sud, avec sa flèche à bulbes de 1834. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 421.

ébrasée et à linteau droit, perce chacune des parois latérales. Au-dessus d'une corniche moulurée continue, rythmée par des têtes d'angelots, se trouvent, sur chaque paroi, deux grandes ouvertures semi-circulaires, dans l'espace défini sur les parois latérales par les voûtains correspondants. Le voûtement du chœur débute, depuis l'arc, par deux lunettes qui ne se rejoignent pas, puis deux lunettes semblables qui butent, au centre, contre un médaillon ovale dans lequel est représentée la sainte Trinité. Ces deux lunettes définissent contre les parois latérales l'espace pour une ouverture semi-circulaire. Au-dessus du maître-autel, le voûtement prend la forme d'arêtes rayonnantes. A partir d'un point central matérialisé par une tête d'ange partent deux voûtains qui, contre les murs latéraux, définissent l'espace pour d'autres ouvertures semi-circulaires, comme les lunettes voisines au sud. De cette tête d'ange partent encore deux voûtains, en direction des angles, où le passage au plan carré du chœur est rendu possible par une nouvelle subdivision.

Le mobilier

Les autels

Les trois retables sont semblables dans leur composition, ils présentent la forme traditionnelle à deux registres avec une accentuation de la verticalité par la pénétration systématique d'un registre dans l'autre. Ce phénomène est particulièrement

marqué à la travée centrale où chacun des registres interrompt par un élément décoratif l'entablement de celui supérieur. L'originalité réside aussi dans l'utilisation variée des laques, bleue, rouge et verte, qui complètent l'or et l'argent, conférant à l'ensemble un effet chromatique imposant. Cet aspect d'ensemble est accentué par les interventions entreprises sur les trois retables durant le XIXe siècle, notamment la dorure et la polychromie refaites à neuf pour la visite de 1822[64], les travaux de 1856 par Joachim Gualino[65], ou l'ajout aux autels latéraux, en 1833, de quatre séraphins sculptés et dorés[66].

Le maître-autel. Retable à double registre sur haute prédelle et tabernacle monumental, style baroque, 1671-1672[67]. Bois polychromé et doré, faux marbre (fig. 451).

Tombeau rectangulaire maçonné moderne formant la table, avec devant d'autel décoré de rinceaux bordant l'agneau de l'Apocalypse rayonnant. De part et d'autre se poursuit le registre inférieur contenu entre une haute plinthe et une moulure, richement orné d'un décor peint en trompe-l'œil et divisant la surface lisse en caissons rectangulaires flanqués de chutes de fruits et de fleurs suspendues à des nœuds. Sur la droite du tombeau s'ouvre un portillon visible seulement par la présence de deux charnières et une gâche, donnant accès à un espace formant armoire. Des trois gradins de la prédelle, les deux supérieurs sont interrompus par le tabernacle polygonal richement orné de rinceaux feuillus ou en nœuds et de colonnettes torses dorées ou laquées, aux couleurs bleue, verte et rouge, se détachant sur un fond argenté. Ce tabernacle est constitué de trois faces séparées par une colonnette torse, avec, de part et d'autre, deux prolongements latéraux à une paire de colonnettes, terminés par des ailerons. La face centrale s'ouvre par une étroite porte perçant également le soubassement et décorée d'un Christ aux outrages, tandis que les faces forment des niches contenant à droite la Vierge Marie et à gauche saint Joseph. L'entablement à moulure saillante reçoit le couronnement à deux étages en retrait l'un par rapport à l'autre et bordé de part et d'autre d'ailerons, tandis qu'au centre s'élève sur un tertre décoré de volutes un crucifix flanqué de deux motifs à enroulement dressés. Sur cette haute prédelle interrompue par les piédestaux des colonnes s'élève le registre principal centré sur un tableau au bord supérieur arrondi présentant saint Maurice soldat tenant l'étendard à la croix tréflée et, dans le fond, les scènes du martyre de la légion thébaine. De part et d'autre sur une console prennent place une statue de saint Pierre à gauche et une de saint Jean à droite, bordées chacune par deux colonnes torses. A la place des ailerons sont disposées deux statues, à gauche saint François de Sales et à droite un saint évêque (Théodule?), auxquelles les volutes latérales de la prédelle servent de console. L'entablement à ressauts latéraux est interrompu au centre par un décor à volutes entrantes et sortantes placé au-dessus de l'encadrement du tableau principal ; de part et d'autre sont disposées en amortissement des grandes volutes accompagnées d'un angelot soufflant dans une longue trompette. Le registre supérieur adopte la même composition que le registre principal avec, au centre sur une console en chérubin, une statue de Dieu le Père apparaissant dans une nuée rayonnante. De part et d'autre prennent place à gauche une statue de saint Joseph et à droite une de saint Jacques, bordées de colonnes torses et complétées d'ailerons. L'entablement à ressauts latéraux et corniche saillante reçoit deux angelots en amortissement. Le couronnement forme un dais central accompagné de volutes entrantes et sortantes.

Le retable du maître-autel présente un exemplaire particulièrement élaboré des tabernacles valaisans de la fin du XVIIe siècle dont il adopte le plan polygonal et la composition en superposition tout en déployant une abondance d'éléments ornementaux annonçant déjà le goût du XVIIIe siècle.

Autel de la Sainte Vierge (latéral droite). Retable à deux registres, style baroque, 1687-1688, par Jean Baptiste Bourgeois[68], devant d'autel exécuté par Emmanuel Chapelet vers 1840[69], tableau signé Emmanuel Chapelet, 1850[70], «Eme CHAPELET PINXIT/ 1850». Bois polychromé et doré, faux marbre (fig. 452).

Tombeau rectangulaire en saillie formant la table bordée sur les trois faces de rinceaux et ornée d'un devant d'autel peint. Ce devant d'autel présente une balustrade en marbre noir veiné de blanc au centre de laquelle prend place un médaillon à volute représentant une Vierge à l'enfant debout sur un fond neutre. Suspendus aux volutes inférieures, deux tissus drapés, l'un blanc et l'autre rouge à franges dorées, gagnent les socles latéraux à plinthe en élément feuillu recevant un cratère garni de fleurs. Sur l'appui-main sont disposées des fleurs qui se détachent d'un ciel sombre. De part et d'autre du



Fig. 451. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Retable du maître-autel, 1671-1672. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 417.

devant d'autel se poursuit le registre inférieur sur lequel prennent place deux gradins et la prédelle interrompue par les piédestaux des colonnes du registre principal. Ce dernier est centré sur le tableau au bord supérieur arrondi représentant la sainte famille avec saint Jean-Baptiste qui tend à Jésus une fine croix et retient avec un lien rouge un agneau blanc, préfiguration explicite de la Passion du Christ. Dans le fond s'étend un paysage animé par une rivière. De chaque côté du tableau, le registre se poursuit par une colonne torse flanquée d'une statue sur console, saint Sylvestre à gauche et un saint évêque à droite, et se termine en ailerons à volutes. L'entablement à ressauts latéraux est interrompu au centre pour un décor à volutes entrantes et sortantes disposé au-dessus de l'encadrement du tableau. Le registre supérieur adopte la même composition que le registre principal avec, au centre un relief présentant une Vierge à l'Enfant avec, agenouillés à ses pieds, deux donateurs. De part et d'autre s'élèvent deux colonnettes au fût travaillé en ajour présentant des pampres de vigne animés d'angelots, flanquée d'une statue sur console, saint Sébastien à gauche et un saint diacre à droite. Les volutes des ailerons latéraux sont également constituées de pampres. L'entablement à ressauts latéraux et corniche saillante reçoit le couronnement orné d'un cœur ardent et rayonnant,



Fig. 452. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Bas-côté droite, autel de la Vierge, retable sculpté par Jean Baptiste Bourgeois, 1687-1688, devant d'autel et tableau par Emmanuel Chapelet, respectivement vers 1840 et 1850. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 417.



Fig. 453. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Bas-côté gauche, autel saint Jean-Baptiste, retable attribué à Jean Baptiste Bourgeois, probablement 1687, devant d'autel par Emmanuel Chapelet, vers 1840, tableau anonyme vers 1869. Etat en 2011. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 420.

terminé par un petit dais accompagné de volutes entrantes et sortantes. Au milieu du XIXe siècle, la mise en place du tableau d'Emmanuel Chapelet a modifié la partie centrale du registre principal qui porte les traces de l'image d'origine, plus large de 7 cm environ.

Autel de saint Jean-Baptiste (latéral gauche). Retable à deux registres, style baroque, probablement 1687, attribué à Jean Baptiste Bourgeois, devant d'autel du peintre Emmanuel Chapelet vers 1840[71], tableau payé en 1869[72]. Bois polychromé et doré, faux marbre (fig. 453). Ce dernier est identique à celui de droite, mises à part les deux colonnes du registre supérieur qui sont ici simplement torses. L'iconographie est par contre différente. Le devant d'autel représente, dans une composition identique à celui de droite, le baptême du Christ. Le tableau central présente saint Jean-Baptiste assis sur un rocher dans un paysage désertique. Le saint apparaît nu, simplement drapé dans un ample manteau brun, tenant dans la main gauche une fine croix tandis que de la droite il indique le ciel. Les deux statues bordant le tableau figurent saint Bernard de Menthon à gauche et saint Nicolas (?) à droite. Le registre supérieur est centré sur un tableau de la sainte Famille et les statues qui l'accompagnent présentent à gauche un saint et à droite une sainte, tous deux sans attribut particulier.

La proximité stylistique de ce retable avec celui de la Vierge, ainsi que leur renouvellement simultané pour la visite de 1687, permet de poser l'hypothèse d'un même sculpteur, Jean Baptiste Bourgeois, dont le travail est attesté pour le retable de la Vierge.

Romaine Syburra-Bertelletto

Autre mobilier

Les stalles. (Réparties de part et d'autre du maître-autel le long de la travée droite du chœur.) Style baroque, XVIIIe siècle, sièges et partie des corniches XXe siècle. Bois (h. 221 cm, groupe de gauche l. 407 cm, groupe de droite l. 229 cm). Sous une corniche moulurée, les stalles hautes sont constituées d'un dorsal à panneaux chantournés marquant les places (cinq à gauche et trois à droite) auxquelles correspondent un siège continu et fixe à gauche et quatre (sic) sièges libres à droite. A gauche, directement au sol, l'appui-main (h. 109 cm) reprend le décor du dorsal, la partie supérieure en plan incliné servant de pupitre. A l'intérieur est ménagé sur toute la longueur un rayonnage. L'agenouilloir est réduit à une longue banquette mobile. Le panneau central de l'appui-main forme portillon, fermé par une gâche ouvragée avec charnières sur l'extérieur, la partie pupitre est amovible. Ouvert, ce panneau permet d'accéder aux stalles par le centre ainsi que d'ouvrir un tiroir caché dans le montant de l'appui-main. Le groupe de droite n'a pas conservé d'appui-main. Il semble avoir été divisé en deux groupes disposés de part et d'autre de la porte de la sacristie : à gauche un dorsal à trois places avec corniche moulurée raccourcie au centre, à droite de la porte de la sacristie un dorsal dont ne subsiste que le panneau supérieur sous une corniche moderne, posé sur une moulure de même.

L'ambon. (Réutilisation d'éléments du couvercle des fonts baptismaux.) Style baroque, 1689 (date gravée sur la cuve en pierre, conservée). Bois (h. 128,5 cm). Sur une base moulurée à plinthe s'élèvent les cinq faces formées d'un panneau à tables, les arêtes soulignées par un décor végétal finement élaboré. Porté par une moulure à fusarelles, le bandeau supérieur est interrompu par des agrafes feuillues disposées en ajour sur les angles, surmonté d'une corniche moulurée à double frise à denticules et à oves, terminé par un appui-main lisse qui a pris la place du toit lors de la transformation du couvercle en ambon. Cette transformation a ajouté deux marches et une plateforme intérieure complétée par un rayonnage. Deux montants moulurés bordent cette ouverture qui a supprimé trois faces du couvercle original. La complication des motifs des arêtes et l'utilisation des agrafes en ajour sont les marques du travail d'un ébéniste de qualité.

La chaire. Style baroque, fin du XVIIe siècle, fond, appui-main et escalier modernes. Bois (h. 110,5 cm, l. des faces 77,5 cm, l. du portillon 51,5 cm). Sur une base moulurée avec fond à caissons rayonnants s'élève la cuve à cinq faces constituées d'un panneau à tables avec réseau de diagonales formant un losange central ; les arêtes soulignées par un décor végétal finement élaboré. Porté par une moulure, le bandeau supérieur à motif végétal à enroulement est interrompu par des agrafes feuillues disposées sur les angles, surmonté d'une corniche moulurée à double frise et terminé par l'appui-main. Au sommet de l'escalier, la face forme portillon fermé par une simple gâche interrompant un motif en plume dressée. A l'intérieur de la chaire est entreposée la partie supérieure de

l'abat-voix formé d'une couronne à fleurons à sept branches en volutes ornées de boules.

L'armoire murale. (Au pied de l'escalier de la chaire.) Style baroque, fin du XVII^e^ siècle, bouchons au milieu des panneaux supérieurs. Bois (h. 184 cm, l. 165 cm). Armoire à deux portillons d'inégale largeur (celui de droite l. 58,5 cm et celui de gauche l. 50 cm), mais au décor identique formé de deux panneaux lisses à tables superposées, bordés de plates-bandes cannelées. Les montants de l'armoire sont également ornés de plates-bandes cannelées. Au-dessus d'une moulure, le bandeau supérieur est interrompu au centre et aux angles par une agrafe feuillue (celle du centre manque), la corniche d'entablement est soutenue par une moulure à denticules. L'entrée de serrure avec plaque et les traces d'une ancienne serrure prennent place sur le portillon de droite. Au centre des deux panneaux supérieurs une ouverture a été bouchée.

Le coffre à trois clés. (Au fond du chœur à gauche du maître-autel.) Fin du XVII^e^ ou début du XVIII^e^ siècle (fig. 454). Bois (h. 59 cm, l. 140 cm, p. 55 cm). Pieds-montants interrompus sur les trois faces par la moulure de piètement. Face constituée d'un panneau lisse à fin tore supérieur, percée de trois entrées de serrure dont une seule, au centre, avec plaque. Côtés identiques à la face avec poignée en fer forgé. Couvercle mouluré sur les trois faces. Pentures fixées à l'intérieur du couvercle et à l'extérieur du dos. Coffret intérieur à gauche.

La présence de trois serrures, dont celle du centre manque, et ainsi d'autant de clefs, laisse penser à un coffre d'archives. La visite de 1623 explicite par exemple clairement le principe de la conservation des archives paroissiales dans un coffre placé dans le chœur de l'église ou dans la sacristie et fermé par trois serrures différentes dont les clés étaient réparties entre le curé, le châtelain ou juge, et l'un des procurateurs[73].

Romaine Syburra-Bertelletto



Fig. 454. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Coffre à trois clés, fin du XVII^e^ siècle. Ce coffre est conservé dans le chœur de l'église, probablement sa place ancestrale. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Le clocher

Le clocher-porche est percé à la base de la façade sud par la porte d'entrée accostée de deux bénitiers récents (fig. 450). L'encadrement est très simple, la menuiserie est un peu plus développée, présentant un vocabulaire décoratif baroque : panneaux chantournés, décors de plumes, etc. La porte d'entrée est ménagée au milieu de deux grands battants ouvrants, surmontés d'une corniche et d'un tympan à décor rayonnant. L'entrée est protégée par un auvent à trois pans très incliné recouvert d'écailles de fer-blanc semblables à celles du clocheton. Au-dessus se placent successivement deux petits jours, un cadran solaire fait de plaques métalliques, la baie en plein cintre inférieure et, au-dessus d'un bandeau en tuf de profil carré, le cadran d'horloge qui prend place au niveau des baies supérieures bouchées. Les quatre faces présentent ces deux étages de baies en plein cintre. Les façades est et ouest ont en plus un petit jour au niveau du cadran solaire de la façade sud.

Posé sur une corniche, un clocheton à bulbe surmonte l'ensemble. Sur une amorce de toit galbé à quatre pans est posé le premier niveau de baies, octogonal. En plein cintre, celles-ci prennent place entre deux bandeaux ouvragés. Sur une amorce de toit galbé à huit pans se trouve le deuxième niveau de baies, exacte reproduction, en réduction, du premier. Le tout se termine par un bulbe octogonal sommé d'une croix sur laquelle se pose un coq. Le clocheton est couvert d'écailles en fer-blanc.

Le rez-de-chaussée contient le passage à l'église, couvert d'une voûte d'arêtes qui pénètre dans les murs latéraux, à courte distance des angles, sans rupture. L'accès aux étages se fait par un escalier occupant l'annexe ouest, alors que l'annexe est contient un local servant de chapelle funéraire au rez-de-chaussée et un espace de rangement au-dessus, accessible par la tribune de l'orgue. A l'arrière de l'instrument, un étroit passage mène au deuxième niveau du clocher, éclairé par une fenêtre assez large au sud. A l'est de cet espace

sont installés deux petits réduits (anciens locaux d'archive?) chacun possédant un petit jour (celui du local nord est désormais bouché par l'annexe voisine). Le troisième niveau est éclairé par une fenêtre assez importante au sud et présente au nord l'ouverture usuelle donnant dans la nef, pour le marguiller. Au quatrième niveau, ouvert à l'est et à l'ouest par des fenêtres, se trouve l'accès aux combles de l'église. Les deux étages supérieurs, clairement délimités à l'extérieur par un bandeau, ne forment à l'intérieur qu'un seul volume. Au bas sont installées quatre cloches, chacune à proximité des hautes baies en plein cintre des façades. La cinquième cloche est placée au milieu de l'espace, à la hauteur de la limite entre les deux niveaux. Bien marquée, cette rupture rappelle la surélévation de 1834. Le niveau supérieur de cette dernière présentait aussi quatre hautes baies en plein cintre. Elles sont actuellement bouchées par de la brique grise et ne ménagent plus que le passage du mécanisme de l'horloge et de ses quatre cadrans.

Les cloches

Le beffroi comprend cinq cloches. La plus grande a été fondue en 1740 par Jacques Ducray. Les quatre autres sont de Jacque Gillot et Simon Fontaine de Breuvannes et datent de 1754. Le joug de la deuxième cloche porte la date 1767.

1. (mi 3, diam. env. 130 cm). Entre deux frises végétales qui décorent le col se déroule l'inscription : «PARRAIN JEAN JOSEPH EXCUIER DE LAUIS MARRAINE LOUISE HUDRIOD FEMME DE JEAN BORRAT DE MARTENOY 1740 P 13000 POUR LA 6EME FOY». Quatre médaillons, représentant un Christ en croix et des figures saintes, ornent le vase, ainsi que le sceau du fondeur entouré se son nom : «JACQUES DUCRAY». Quelques stries meublent la saussure.

2. (fa 3, diam. env. 118 cm). Sur le col, sous un rinceau végétal, se déroulent les trois lignes de l'inscription : «CETTE CLOCHE EST FAITE POUR LA GLOIRE DE DIEU AFIN QUIL NOUS PRESERVE DE TOUT FACHEUX ACCIDENT / DONT LE PARAIN EST REVEREND MR ET TRES ILLUSTRE ANTOINE FAVRE CHANOINE DE LEGLISE CATHEDRALE DE SION PRIEUR DE / LA VAL DILLIEZ ET SURVEILLANT ET LA MARAINE VERTUEUSE MARIE EXHENRY». Trois médaillons, représentant un Christ en croix, une Vierge à l'Enfant et une figure sainte, ornent le vase. Sur les stries qui meublent la saussure est inscrit le nom du fondeur : «IACQVE GILLOT ET S FONTAINE FONDEVR 1754».

3. (sol 3, diam. env. 105 cm). Sur le col, sous un rinceau végétal, se déroule l'inscription : «PARAIN EST HONORABLE ANDRE AVANTAY ET MARAINE VERTVEVSE MARIE CECILE BALLAUOAZ 1754 / SINDIC L. MARCLAY I. A. TROMBERT». Quatre médaillons, représentant un Christ en croix, une Vierge à l'Enfant et deux figures saintes, ornent le vase qui comporte aussi un renvoi au fondeur Jacques Gillot : «I . G . F .». Quelques stries meublent la saussure.

4. (la bémol 3, diam. env. 98 cm). Sur le col, sous un rinceau végétal, se déroule l'inscription : «PARAIN HONORABLE JEAN BORRAT SINDIC ET LA MARAINE MODESTE ROSE VIEVX 1754». Trois médaillons, représentant un Christ en croix et deux figures saintes, ornent le vase qui comporte aussi un renvoi au fondeur Jacques Gillot : «I . G . F .». Quelques stries meublent la saussure.

5. (la 3, diam. env. 89 cm). Sur le col, sous un rinceau végétal, se déroule l'inscription : «MARAINE JEANNE VIEUX FEMME DE MR LE CHATELAIN DURIED PARAIN CLAUDE REY DE MARTENOY». Trois médaillons, représentant un Christ en croix, une Vierge à l'Enfant et une figure sainte, accompagnés d'autres petits motifs décoratifs, ornent le vase qui comporte aussi le sceau du fondeur avec l'inscription : «JACQUE GILLOT NOUS SA [sic] FAIT 1754». Quelques stries meublent la saussure.

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Ostensoir. Style baroque, en forme de soleil, fin du XVII^e^ siècle, partiellement refait en 1791, poinçon d'orfèvre illisible et poinçons de contrôle de Loèche[74] et de Sion[75] superposés (fig. 455, 456). Vermeil, argent, verroteries, verre (h. 66,5 cm). Inscription mentionnant la réparation en 1791 financée par le prieur Joseph Ignace Sébastien Briguet (1790-1808), sous le rebord du pied : «TOTVM RENOVATVM FVIT SVB RD BRIGET PRIOR WALLIS ET ECCLE : PAROCH : SANCTI MAVRITY ILLIACI 1791». Pied contourné, orné de deux chérubins auréolés et de deux têtes d'angelot alternant avec des motifs à grosses fleurs. Tige baguée à nœud en urne reprenant le décor du pied bien que due à la restauration de 1791. Custode ovale ourlée d'une bordure perlée de rinceaux contenant au bas le monogramme de





Fig. 455, 456. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Ostensoir, poinçon d'orfèvre non identifié, fin du XVII^e siècle, partiellement refait en 1791. Etat en 2012. Photos Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 422.

la Vierge et en haut celui du Christ. Soleil à rayons dorés, groupés en faisceaux inégaux et décor, augmenté lors de l'intervention de 1791 d'épis de blé, de pampres et de roses ponctués de verroteries. Au bas est représentée la Vierge à l'Enfant tenant un sceptre, au milieu à droite saint Théodule et à gauche saint Maurice tandis qu'au sommet prend place la colombe du Saint-Esprit et Dieu le Père bénissant disposés sur des rayons irréguliers. Petit crucifix sommital hissant d'une couronne flanquée de deux angelots, croix rayonnante, tréflée et ornée de verroteries. Dos lisse avec portillon ovale fermé par un crochet refait en 1791. Une lunule refaite en 1842 est conservée[76].

Ciboire. Style baroque, seconde moitié du XVII^e siècle, poinçon de l'orfèvre ANTON TUFFITSCHER et de contrôle de Brigue[77], la croix sommitale et une petite croix identique gravée sur la coupe sont dues à une réparation moderne, XX^e siècle (fig. 457). Argent doré (h. 35,5 cm). Pied à six lobes alternant un motif décoratif et une tête d'angelot, amorce de la tige reprenant les six lobes, l'un orné d'une croix s'élevant de trois monts, les autres ont perdu l'ornement central dont ne subsiste que le trou de fixation. Tige à deux bagues et nœud en urne orné de trois têtes d'angelot. Coupe lisse à filets retenant le couvercle bombé orné de trois têtes d'angelot séparées par une grosse fleur ; ces six motifs relient la base de la croix par de pseudo-arceaux gravés ou en relief. La croix sommitale pattée s'élève sur une boule.

Calices (sans patène). 1. Style baroque, 1681, réparé en 1719 et en 1948, poinçon de l'orfèvre MATTHIAS WILLA et de contrôle de Loèche[78] (fig. 458). Argent partiellement doré (h. 27,5 cm). Quatre inscriptions, chacune dans un des contours sous le pied : celles précisant le donateur Maurice Borrat, prieur d'Illiez (1673-1689) et la date de réalisation «R.D. MAV : BORRAT PRI : » «1681» ; celles concernant les réparations «POSTEA CUPA REFECTA» «1719» «1948». Pied à six contours altérant des motifs à grosses fleurs et grenade avec des appliques, disposées en 1719 par-dessus des motifs végétaux, présentant saint Paul, saint Pierre et saint Jean l'Evangéliste. Tige à nœud en urne ornée de chérubins et de bouquets. Fausse coupe festonnée ornée de trois médaillons portant les instruments de la Passion et séparés par des chérubins auréolés. Coupe légèrement évasée datant de 1948. – 2. Style baroque, seconde moitié du XVII^e siècle, poinçon d'orfèvre non lu «RG» et poinçon de contrôle de la ville de Sion[79] (fig. 459). Argent partiellement doré (h. 23,5 cm). Inscription sous le rebord du pied illisible ; il s'agit peut-être du petit calice offert par Françoise Borrat en 1662[80]. Pied à six lobes alternant des motifs à grosses fleurs et des chérubins auréolés, amorce de la tige lisse portant la trace d'appliques perdues et ornée une fois d'une croix hissant d'un tertre. Tige en urne moderne, ornée



Fig. 457. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Ciboire, par Anton Tuffitscher, de Brigue, seconde moitié du XVII^e siècle, réparé au XX^e siècle. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 423.



Fig. 458. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Calice, par Matthias Willa, de Loèche, 1681, réparé en 1719 et 1948. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 423.

de motifs inspirés de la Renaissance. Fausse coupe ornée de chérubins et de motifs gravés et coupe entièrement dorées, contemporaines de la tige. – 3. Style baroque, 1689, poinçon de l'orfèvre NICOLAS JEAN RYSS et poinçon de contrôle de la ville de Sion[81]. Argent partiellement doré (h. 22,5 cm), réparation à la coupe. Inscription très usée sous le rebord «16?». Pied à six lobes portant chacun un compartiment orné d'un instrument de la Passion. Amorce de la tige reprenant les six lobes du pied, l'un portant une croix hissant d'un tertre, motif très usé. Tige à nœud à six facettes. Fausse coupe entièrement en argent, festonnée, travaillée en ajour de chérubins auréolés séparés par des médaillons contenant les instruments de la Passion et la date 1689. Coupe droite légèrement évasée.

Croix de procession. Style baroque, seconde moitié du XVII^e siècle, sur la base de la croix poinçon de l'orfèvre FRANÇOIS JOSEPH RYSS et poinçon de contrôle de la ville de Sion[82] (fig. 460). Argent, appliques en vermeil (h. totale 87 cm, l. 42,5 cm). Sur une douille (h. 12 cm) à gros nœud (h. 17 cm) circulaire et bague godronnée s'élève la croix (h. 58 cm) fleurdelisée bordée d'un filet et ornée au centre d'un empiècement carré duquel partent quatre faisceaux de rayons irréguliers. Sur l'avers est fixé le Christ nimbé, perizonium, cheveux, barbe et couronne dorés, surmonté du titulus. Chacune des branches porte une applique présentant en haut le Christ Ressuscité, à gauche la Vierge, à droite saint Jean, au bas un pélican nourrissant ses petits et une tête de mort. Au revers, l'empiècement carré central présente l'agneau de la Résurrection tandis que les branches présentent des médaillons ornés du tétramorphe : au sommet l'homme ailé de saint Mathieu, à gauche le taureau de saint Luc, au bas l'aigle de saint Jean, à droite le lion de saint Marc (manque). Cette croix est un très rare exemplaire de ce type d'objet qui soit poinçonné et conservé depuis le XVII^e siècle. La qualité



Fig. 459. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Calice, poinçon d'orfèvre non lu, seconde moitié du XVII^e siècle. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 423.



Fig. 460. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Croix de procession, par François Joseph Ryss, de Sion, seconde moitié du XVII^e siècle. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 424.

des appliques, le raffinement du filet doré soulignant le pourtour des différents éléments et l'élégance générale de la silhouette confirment le travail prestigieux du maître orfèvre sédunois identifié par son poinçon, FRANÇOIS JOSEPH RYSS.

Chandeliers (ensemble de six). Dernier quart du XVIII^e siècle. Tôle de fer, traces de vernis doré (h. 65 cm). Pied tripode à volutes avec côtés concaves ornés d'un médaillon lisse et perlé retenu par un ruban noué. Longue tige formée de la superposition de deux urnes à motifs feuillus, l'urne supérieure terminée par un long col recevant la bobèche (diam. 17 cm) dentelée avec pique centrale.

Reliquaire-châsse de saint Maurice. Style gothique, début du XVI^e siècle (fig. 461). Plaques d'argent, appliques en vermeil, bois (h. 13,5 cm, l. 19,5 cm, p. 10 cm). Inscription face principale du toit : «S MAVRICI». Reliquaire en forme de coffret sur base moulurée, avec couvercle en toit à croupes, arêtes crénelées et bordures à frise géométrique losangée. Ame en bois, visible à l'intérieur, revêtue de plaques d'argent décorées de motif en quadrifeuilles dans un réseau de diagonales. Sur la face principale du toit prend place un relief figurant saint Maurice auréolé, vêtu en soldat, tenant dans la main droite un bouclier à la croix tréflée et dans la gauche un étendard. Maintenu par deux charnières dorées à l'arrière, le toit sert d'accès aux reliques, fermé par un moraillon à cadenas (actuellement perdu), complété par une serrure dont l'entrée a simplement perforé la plaque d'argent de la face.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les tableaux

Trois tableaux anonymes, seconde moitié du XIX^e siècle. Huile sur toile collée sur panneau, ovale (143 × 98 cm).

Résurrection du Christ. Composition à deux registres. Au registre supérieur est représenté le Christ dans une position dynamique en spirale, simplement



Fig. 461. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Reliquaire-châsse de saint Maurice, début du XVI^e siècle. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 425.



Fig. 462. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Corps supérieur du meuble de sacristie, XVI^e siècle. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

drapé de blanc, la main gauche levée présentant les stigmates. Légèrement sur la droite, un ange vêtu de rouge tient le couvercle du tombeau ouvert. Au registre inférieur sont présentés deux soldats prostrés, l'un, casqué, est couché et l'autre, le visage tourné vers le Christ, est armé d'une imposante lance. Un troisième personnage, sur la gauche, vêtu de rouge, regarde dans le tombeau vide. Le fond est occupé par un ciel rougeoyant sur lequel se détachent un bosquet à droite et un haut rocher à gauche.

Annonciation. Composition triangulaire présentant à droite la Vierge Marie agenouillée sur un prie-Dieu, lisant les bras repliés sur sa poitrine. A gauche, l'ange Gabriel, debout sur des nuées, tendant de la main droite un lys tandis qu'il indique de la gauche la colombe du Saint-Esprit. Derrière la Vierge s'élève une colonne de nuage sur laquelle prennent place deux chérubins.

Visitation. Composition centrée sur la Vierge drapée dans un manteau bleu qu'elle retient sur son ventre. Face à elle se penche Elisabeth, tunique jaune et robe verte, les cheveux recouverts d'une coiffe blanche. A gauche, devant une haute maison de pierres et un arbre, se tient Zacharie drapé dans un grand manteau rouge. A droite, Joseph, tunique jaune et manteau bleu, monte les marches. Tandis que les deux femmes se serrent la main, les deux hommes écartent les bras en signe d'accueil. En contrebas, un personnage assiste à la scène. A l'arrière-plan s'étend un paysage de collines.

Romaine Syburra-Bertelletto

Autres objets

Le crucifix. (De l'arc de chœur.) Style baroque, XVIII^e siècle. Bois polychromé et partiellement doré. Sur une croix fleuronnée ornée au centre de quatre faisceaux de rayons irréguliers est fixé par trois clous le Christ avec titulus au-dessus de la tête couronnée d'épines. Vêtu d'un simple perizonium noué, le Christ mort laisse retomber sa tête sur sa poitrine.

Le corps supérieur d'un meuble de sacristie. XVI^e siècle (fig. 462). Bois peint, partiellement décoré (h. 144 cm, l. 195 cm, p. 49 cm). Partie centrale divisée en quatre compartiments ouverts chacun par un système à tour pivotant grâce à un poucier. Ces quatre tours peuvent être verrouillés depuis le dessous, dont la planche est décorée d'un motif moucheté d'ocre et de noir. Couronnement mouluré à fronton échancré recevant deux toupies en amortissement alors que la partie centrale semble avoir perdu le sien (un crucifix?). Le type d'ouverture à tour ainsi que le fronton échancré sur le modèle des couronnements de lucarne de la Renaissance indiquent le raffinement et l'originalité de ce meuble, malheureusement incomplet aujourd'hui.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les portraits déposés
au Musée d'histoire du Valais

Portrait de Jean Maurice Clément (1736-1810), vicaire de Val d'Illiez de 1780 à 1810[83] (fig. 463). Jean Antoine Milesi (actif en Valais entre 1779 et 1787), 1782. Inscriptions et armoiries en haut à gauche : «AETATIS SUAE 46/ Ann 1782» «Libro, Solitudo, Botanica, deliciae meae, mors autem subeunda»; au dos signature du peintre : «A. Milesi P». Huile sur toile (75,5 × 55,5 cm), baguette noir et or. Tableau restauré par Walter Furrer à Brigue en 1991. En buste et de trois quarts, l'abbé Clément pose, vêtu d'une soutane noire à rabat, assis devant une bibliothèque dont un livre porte l'inscription «BIBL. / HEBR.» et un autre «BIBL. / GRAEC». De la main droite, il tient un petit livre.

Portrait de Jean Louis Favre (1666-1735), prieur de Val d'Illiez de 1709 à 1729[84]. Anonyme, 1730. Inscriptions et armoiries en haut à gauche : «I. L. FAVRE PRIOR / S THEOL DOCTOR. / AETATIS SUAE. 64. / 1730» «EXEMPLO VERBO qUE / GREGI PRAEVIVERAT : OMNES / DISCENDI RUDIBUS/ SUPPEDITAUIT OPES.». Huile sur toile (76 × 64,5 cm), baguette noir et or. Tableau restauré par Walter Furrer à Brigue en 1991. Coiffé d'un calot noir, l'abbé Favre est représenté de trois quarts, vêtu d'une soutane aux manchettes blanches et rabat. Il tient un livre dans la main droite. Dans le fond, à droite, sa silhouette se détache sur un dégradé de vert.

Portrait d'Antoine Favre (1697-1770), prieur de Val d'Illiez de 1729 à 1770[85]. Anonyme, 1733. Inscriptions et armoiries en haut à gauche : «ANTONIUS FAVRE CANONicus» «Eclae Cathle SED. PRIOR ET / SUPER VIGILANS./ AEtat 57. annorum. / depictus Ao 1733». Huile sur toile (80,5 × 64,5 cm), baguette noir et or. Tableau restauré par Walter Furrer à Brigue en 1991. Le prieur Favre est représenté de trois quarts, vêtu d'une aube aux manchettes en dentelle et jabot et d'un camail sur lequel repose le rabat de la soutane. Il tient un livre dans la main gauche.

Portrait d'Henri Joseph Sylvestri (1730-1791), vicaire de Val d'Illiez de 1766 à 1780, puis prieur de 1781 à 1790[86]. Jean Antoine Milesi, 1782. Inscriptions avec armoiries en haut à gauche «AETATIS SUAE 55/ 1782»; au dos «H.J.Silvestry Prieur / 1782 / A. Milesi P.» Huile sur toile (75,5 × 58 cm), baguette noir et or. Tableau restauré par Walter Furrer à Brigue en 1991. Le prieur Sylvestri est

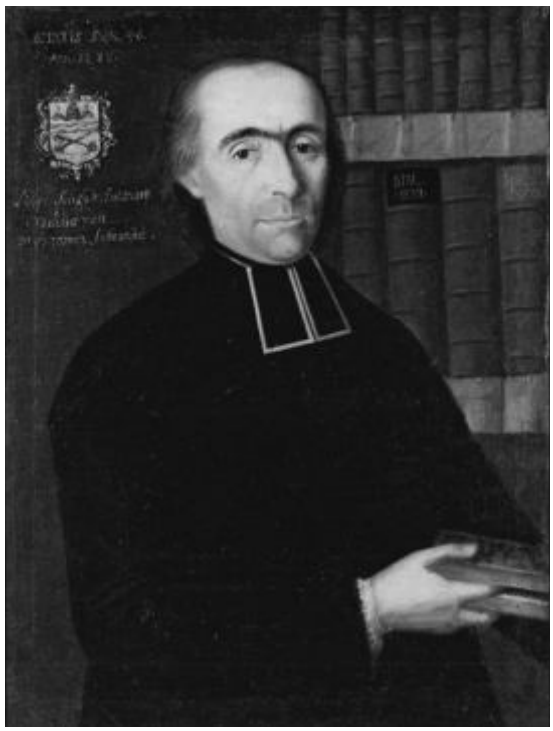


Fig. 463. Val d'Illiez, église paroissiale Saint-Maurice. Portrait de l'abbé Jean Maurice Clément, huile sur toile par Jean Antoine Milesi, 1782. Musée d'histoire du Valais, MV 9 746. Etat en 2012. Photo Jean-Yves Glassey. Musées cantonaux du Valais.

représenté de trois quarts, vêtu d'une soutane noire à rabat. Il tient dans la main gauche un livre. Derrière lui, le fond dessine un halo.

Portrait de Joseph Sébastien Briguet (1759-1808), prieur de Val d'Illiez de 1790 à 1808[87]. Anonyme, 1791. Inscriptions avec armoiries en haut à gauche «R.D. Joseph. Sebast. Briguet / de Lens Prior Wallis Illiacae / Inferioris aetatis suae 32. 1791». Huile sur toile (68,5 × 52,5 cm), baguette noir et or. Tableau restauré par Walter Furrer à Brigue en 1991. Le prieur Briguet est représenté de trois quarts, vêtu d'une soutane noire à rabat. Il tient dans la main gauche un livre. Derrière lui, un halo clair se forme dans le fond.

Portrait de Jean Maurice Caillet-Bois (1767-1832), prieur de Val d'Illiez de 1808 à 1830[88]. Antoine Hecht (1786-1837), 1820, au dos «Ant. Hecht pinxit». Inscriptions en haut à gauche : «AETATIS SUAE 53 / 1820»; au dos «J. Mtius Bois Prior Vallis / illiacae et Can Ecclae Cath. Sedun.». Huile sur toile (68 × 58 cm), baguette noir et or. Tableau

restauré par Walter Furrer à Brigue en 1991. Le prieur Caillet-Bois est représenté de trois quarts, vêtu d'une aube aux manchettes à dentelle et d'un camail sur lequel repose le rabat de la soutane. Il tient dans la main droite un livre. Le fond neutre du portrait forme un halo autour de sa tête.

Romaine Syburra-Bertelletto

Appréciation

L'édifice frappe par sa taille, à l'extérieur d'abord, mais bien plus encore lorsqu'on pénètre dans la nef couverte d'un unique berceau en bois. L'absence de piliers permet en effet d'embrasser d'un coup d'œil l'entier de ce volume relativement vaste. L'église de Val d'Illiez, consacrée en 1687, constitue un témoin important de l'époque baroque, car l'architecture d'origine a été bien conservée et son contenu mobilier, en particulier les trois retables, largement maintenu. On peut néanmoins regretter la suppression systématique des décors du milieu du XIXe siècle dans un souci de rétablir l'aspect d'origine, lors de la restauration des années 1960. La seule adjonction importante conservée, la terminaison à bulbes du clocher construite en 1834, revêt aussi un intérêt particulier. Elle est le seul exemple dans le district, avec le clocheton de la chapelle Sainte-Famille de Saint-Gingolph (1844), à suivre ce courant architectural omniprésent en Savoie, au moment où la plupart des clochers démolis à la Révolution ont pu être reconstruits. La vaisselle liturgique, réalisée par des orfèvres valaisans réputés, remonte aussi en grande partie au XVIIe siècle. La série de portraits des prieurs, qui recouvre le XVIIIe et le début du XIXe siècle, est assez rare pour une église paroissiale, ce qui s'explique peut-être par les qualités humanistes de ses desservants successifs.

LA CURE
(place de la Cure 1)

La cure – communément appelée prieuré – a été construite en 1711 par le prieur Jean Louis Favre. Une inscription peinte sur un cartouche dominant la porte d'entrée – sous le couvert – le rappelle : «REVERAND MONSIEUR / JEAN LOUIS FAVRE PRIEUR / DE LA VALDELIE DOCTEUR / EN THEOLOGIE MA FAIT / BATIR LAN 1711»[89]. L'édifice de deux étages en bois sur socle en maçonnerie se rattache à la typologie des maisons de la vallée d'Illiez. Ce qui l'en distingue quelque peu sont le grand couvert arrière, nécessaire aux besoins paroissiaux, ainsi que la toiture en pavillon à faîte court[90]. La cure a été classée MH en 1981.

LES ORATOIRES

La commune de Val d'Illiez ne compte pas de chapelle, à l'exception de celle de Chavalet qu'elle partage avec les paroissiens de Champéry. En revanche, de nombreux oratoires parsèment le territoire. Les plus anciens remontent au XVIIIe siècle (fig. 464). Il s'agit pour la plupart d'édicules carrés surmontés d'une toiture en pavillon sommée d'une croix[91]. L'intérieur est parfois voûté d'arêtes. L'abbé Clément en comptait seize vers 1800[92].



Fig. 464. Val d'Illiez, oratoire des Prabys construit en 1739. Etat en 1971. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais.

CHAMPÉRY

INTRODUCTION [1]

La commune de Champéry occupe le fond de la vallée d'Illiez. Elle jouxte la commune de Val d'Illiez sur toute la largeur de la vallée, soit au nord-est et nord, et en est séparée par les torrents du Chavalet (rive gauche de la Vièze) et de Tière (rive droite). A l'ouest se trouve la France et, au sud, la commune d'Evionnaz, incorporée au district de Saint-Maurice. Le territoire communal s'élève de 870 m d'altitude environ, sur le cours de la Vièze, à 2767 m à la Dent-de-la-Chaux (chaîne des Dents-du-Midi) et presque à la même altitude aux Dents-Blanches.

Les forêts d'épicéas et les zones d'alpages occupent la majeure partie du territoire de la commune de Champéry. Le solde est largement dévolu aux cultures fourragères. Les champs ont quasiment disparu déjà au XIX[e] siècle.

Le nom apparaît sous la même forme en 1286 déjà et pourrait signifier «champ pierreux». Champéry fait partie de la commune de Val d'Illiez jusqu'à sa séparation en 1839-1841. La délimitation de la nouvelle commune ne se règle toutefois qu'en 1859. En 1857, Champéry se sépare également de Val d'Illiez au niveau paroissial.

La population d'Illiez/Champéry passe de 100 feux en 1445 à 300 en 1683, dont un peu plus de 100 pour Champéry. Cette dernière compte environ 400 habitants en 1800, 600 en 1850, 700 en 1900 et 800 en 1950.

L'agglomération

Même si l'habitat dispersé prédomine à Champéry, les alentours de l'église forment un centre villageois un peu plus dense, le long de la rue principale, sur laquelle se trouvent encore quelques



Fig. 465. Champéry et ses environs sur la carte Siegfried. Extrait de la feuille 483 (1886). 1:50000. swisstopo BA150009.

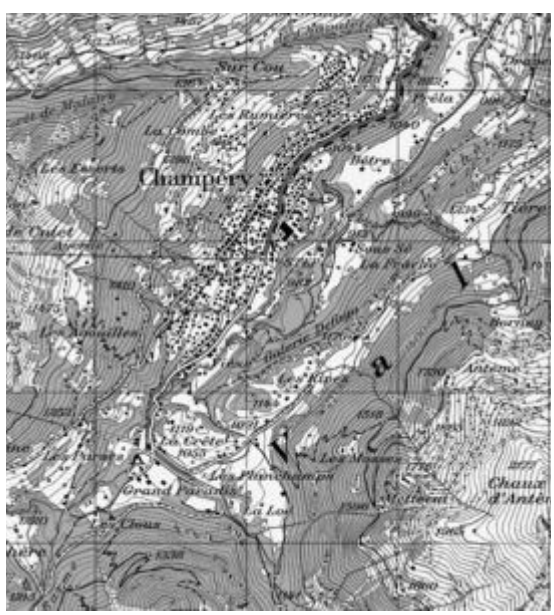


Fig. 466. Champéry et ses environs sur la carte nationale. Etat en 2010. 1:50000. swisstopo BA150009.



Fig. 467. Champéry, vue aérienne de l'agglomération. Etat en 2014. Photo DronePhoto/Michel Martinez et Bernard Dubuis. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 468. Champéry, vue générale. Photographie anonyme, vers 1890. Collection privée. L'église est encore dans son état du XVIIIe siècle. A l'arrière-plan à droite, l'hôtel de la Dent-du-Midi.



Fig. 469. Champéry, hôtel National, rue du Village 47. Vue du sud-est. Etat en 2013. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

chalets anciens (fig. 465, 466). Le visage des lieux a été modelé par le développement du tourisme, dès la première phase d'aménagement des zones de montagnes, soit durant la seconde moitié du XIXe siècle[2] (fig. 467). C'est ainsi qu'en 1857 est ouvert l'hôtel de la Dent-du-Midi, avec l'appui de la commune, l'exemple peut-être le plus emblématique de cette hôtellerie de grand luxe qui a marqué le territoire valaisan (fig. 468). En effet, il a compté jusqu'à 46 employés pour 400 lits, ce qui en faisait l'un des plus vastes établissements de ce type dans le Bas-Valais.

L'accès au village a longtemps été malaisé, mais l'ouverture de la nouvelle route, en 1865, a éliminé le problème. Les innovations se succèdent alors, comme le télégraphe, en 1871, ou l'éclairage électrique, au tout début du XXe siècle. L'arrivée du train, en 1908, améliore encore l'accessibilité et favorise le développement du village, sans en être, au contraire d'autres stations, l'élément déclencheur. La mode des sports d'hiver, après la deuxième guerre mondiale, accentue ce processus et l'agglomération explose littéralement (fig. 469, 470).

Les cadastres

A la création de la commune, un petit registre daté 1856 inventorie les biens situés sur celle-ci[3]. Au début du XXe siècle démarre la longue aventure de la mensuration cadastrale du lieu[4]. Suite aux lois cantonales du 24 novembre 1891 et du 25 mai 1901 imposant la mensuration des territoires communaux, les autorités de Champéry établissent



Fig. 470. Champéry, entrée de l'ancien hôtel Suisse, rue du Village 55. Etat en 2013. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 430.

une convention avec le géomètre Abel Maye, de Martigny, en 1907. Après son décès, en février de l'année suivante, le travail est poursuivi par ses employés. Le résultat final ne recueille pas l'assentiment des experts et c'est à un autre géomètre, Joseph Juilland, de Riddes, qu'est adjugée la reprise de l'ouvrage, en avril 1913. La première guerre mondiale gêne l'avance des mesures, les employés de Juilland étant pour la plupart en service actif. L'ensemble du travail est finalement accepté par le département des Finances, puis par le Conseil d'Etat, en 1920. Les relevés cadastraux portent ainsi la précision «établi en 1913-1918». Plusieurs registres en relation avec les relevés ont été dressés par Juilland lui-même ou par ses prédécesseurs et remis à jour par lui[5]. Un plan général de la station au 1:2000 est encore constitué par le géomètre J. Torrent, probablement vers 1920[6].

L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-THÉODULE (556.075/114.228)

Historique

Visites: [jusqu'à la création de la paroisse de Champéry, en 1857, les visites sont celles de la paroisse-mère de Val d'Illiez; dès le début du XVIIIe siècle toutefois, certaines visites (ou copies) sont expédiées spécifiquement pour Champéry]: 22 août 1739 (copie de la partie de la visite d'Illiez concernant Champéry, établie par le secrétaire épiscopal en 1744, AEV Champéry, suppl. P652 et AES, 224/195), 4 et 5 juin 1755 (copie complète de la visite d'Illiez, établie pour les paroissiens de Champéry par le secrétaire épiscopal, AEV Champéry, suppl. P681), 20 août 1766 présentée en regard de celle du 22 août 1739 (AES, 224/220), 3 juin 1786 (AES, 224/221), 1796 (*relatio status* du rectorat, AES, 224/4), 20 mai 1812 (AES, 224/222 et AEV Champéry, suppl. P702), 28 juin 1822 (Ap Champéry, no 12), 12 juillet 1835 (AES, 247/161 (copie pour la communauté de Champéry de toute la visite de la paroisse d'Illiez), AEV Champéry suppl. P709), 14-15-16 juillet 1864 (AES, 224/196; *relatio status* établie en 1863, AES, 224/142), 4 et 5 juin 1883 (AES, 224/197), 26 juin 1899 (AES, 224/198; *relatio status*, AES, 224/161), 16 mai 1911 (AES, 224/199).

En 1441, la chapelle est dédiée à saint Théodule (première mention du vocable) et on la dit récemment fondée[7]. Dans son étude, Jean-Emile Tamini cite un contrat de 1436 que nous ne connaissons pas[8], date que mentionnait déjà, au XVIIe siècle, le curé de Val d'Illiez, Maurice Borrat, mais sans source ni autre détail[9]. Lors de sa visite, le 13 février 1445, Guillaume de Rarogne constate que la chapelle possède tout le nécessaire, mais que l'autel n'est pas consacré[10]. En 1623, l'évêque demande d'une manière générale de réparer les objets de culte et de blanchir le chœur[11]. Le 22 janvier 1681, l'évêque accepte la création du vicariat d'Illiez, dont le détenteur aura en particulier la tâche de dire la messe à la chapelle de Champéry[12]. Lors de la visite de 1687, il demande d'enterrer la vieille statue de saint Théodule[13]. En 1723, l'évêque pose les bases juridiques pour la création d'un rectorat à Champéry, lequel est fondé peu après[14]. Une reconstruction de la chapelle est alors envisagée. Le recteur Alexis Rey (1739 et 1744-1745), se souvenant de sa jeunesse, parle de l'édifice existant comme d'une «chapelle modique, avec haute tribune a droite et a gauche», qui ne permettait pas à tous les fidèles d'y entrer[15]. Il signale un tabernacle de peu de valeur remplacé par un travail du sculpteur Girard.



Fig. 471. Champéry, église paroissiale Saint-Théodule. L'intérieur dans son état du XVIIIe siècle. Photographie anonyme, vers 1890. Médiathèque Valais-Martigny 054ph-00044. Photo Médiathèque Valais-Martigny.


FR. SILVESTER MERANI Januen., Ord. Erem. S. Auguſtini,
Dei, & Apoſtolicæ Sedis gratia Epiſcopus Porphyrien.,
Sacrarii Apoſtolici Præfectus, ac Pontificii
Solii Aſſiſtens.

Fig. 472. Champéry, authentique des reliques des saints Emeritus et Castus, provenant du cimetière de saint Calixte, à Rome, 1751. AEV, Ac Champéry, suppl. P680. Photo AEV, Sion.

La reconstruction semble avoir été entreprise peu après 1725[16] et le nouvel édifice peut être consacré le 22 août 1739, lors de la visite épiscopale[17].

Outre le maître-autel, la chapelle contient, à droite en entrant, un autel dédié à saint François de Sales, et, à gauche en entrant, un autre dédié à la Vierge Marie (fig. 471). La demande de séparation de la paroisse d'Illiez, que les habitants de Champéry introduisent alors, est refusée. Après un recours, ils obtiennent toutefois de Rome, en 1742, l'autorisation d'enterrer leurs morts au cimetière de l'endroit (fig. 472).

Une analyse visuelle des maçonneries intérieures du clocher montre assez clairement que celui-ci a été construit contre, et sur, les murs de la chapelle. La procuration donnée le 11 mai 1752 au recteur et à d'autres habitants du village pour la fonte des cloches[18], ainsi que la date même de celles-ci – 1752 – permettent de proposer l'hypothèse d'une construction du clocher vers 1750. L'encoche ménagée dans le mur aval du clocher afin de ne pas obturer une fenêtre de l'église d'alors est un témoignage supplémentaire, si besoin était, de la postériorité du clocher par rapport à la chapelle. Notons encore que dans le procès-verbal de cette assemblée du 11 mai 1752 est cité comme témoin Claude François du Bois, maçon de Samoëns. On ne sait toutefois s'il était à Champéry en raison de la construction du clocher ou pour les travaux de maçonnerie décidés lors de la même assemblée et concernant les alentours de l'église et du cimetière.

Aucun indice ne nous permet en revanche de déterminer si le couronnement du clocher, si particulier dans le paysage architectural régional, date aussi du milieu du XVIIIe siècle (fig. 473).

Un orgue est installé en 1831 par Jean Baud, facteur d'orgues de Monthey[19]. En 1840, reprenant une requête déjà ancienne, les paroissiens de Champéry adressent à nouveau un mémoire à l'évêché pour demander l'érection de leur rectorat en paroisse, arguant en particulier des problèmes liés à la distance les séparant de l'église-mère[20]. L'année suivante, une convention est passée avec deux natifs de Morzine, Jean Claude Guedon et son fils Jean Joseph, maîtres-carriers à Collombey, pour les pierres des fonts baptismaux[21]. En 1857, Champéry est érigée en paroisse[22]. L'édifice sacré est rénové à cette occasion. En effet, dans la *relatio status* de

1863, on précise que l'on vient de refaire à neuf l'église, soit blanchir les murs et rajeunir les dessins, réparer les autels, refaire le tableau de la Vierge et le chemin de croix.

Face à l'augmentation de la population et des touristes, une reconstruction de l'église est décidée. Les plans sont établis par le bureau sédunois DE KALBERMATTEN qui imagine un grand édifice d'inspiration néo-romane qui maintient le clocher existant[23] (fig. 474). La première pierre est posée le 18 avril 1898[24]. JOSEPH STERREN est payé pour la chaire, les confessionnaux et les fonts baptismaux, CLÉOPHÉ CASANOVA, pour les autels, l'appui de communion et les bénitiers[25]. Les autels sont dédiés à saint Théodule, à la Vierge et au Sacré-Cœur de Jésus[26]. Le nouvel édifice est consacré le 26 juin 1899[27]. Un orgue de la maison Kuhn est installé l'année suivante[28] (fig. 475, 476, 477, 478).

Suite à un affaissement du terrain qui a provoqué d'importantes lézardes dans le chœur, l'église est démolie en 1964 à l'exception du clocher. Le nouvel édifice, dessiné par le bureau ZIMMERMANN, est consacré le 24 juillet 1966[29]. Il est placé à une courte distance du clocher, ménageant une place sous laquelle est installée la cure. Le clocher a été classé MH en 1967, et au niveau fédéral en 1974. De l'ancienne église a aussi été conservée la plaque de marbre gris qui servait de tympan à l'entrée. Son inscription, sous la date MDCCCLXXXXVIII, demeure assez énigmatique pour celui qui n'en connaît pas la clé. Chaque fragment de mot de la deuxième ligne complète parallèlement les première et troisième lignes. «QUOD AN TRI MULCE PA / GUIS STI DINE VIT / HOC SAN XRI DULCE LA» donne ainsi : Quod an(guis) tri(sti) mulce(dine) pa(vit) hoc san(guis) chri(sti) dulce(dine) la(vit) – ceux que le serpent a appelés de son charme funeste, le sang du Christ les a purifiés par sa douceur.



Fig. 473. Champéry, église paroissiale Saint-Théodule. Dessin de Johann Rudolf Rahn, en 1895, montrant l'édifice dans son état du XVIIIe siècle. Zentralbibliothek Zürich, Graphische Sammlung, Rahn II, 49. Photo Zentralbibliothek Zürich, Graphische Sammlung. – Texte p. 432.



Fig. 474. Champéry, église paroissiale Saint-Théodule, construite en 1898-1899. Vue du nord-est. Photographie anonyme du début du XXe siècle. Photo collection privée.

Le clocher

Désormais isolé à un angle de la place de l'église, le clocher montre une image trompeuse de campanile très élancé, dès le moment où il n'est plus contrebalancé par le volume d'une nef (fig. 479). Depuis la cure installée sous la place, on accède au local inférieur du clocher, qui est situé au niveau du sol de l'église du XVIIIe siècle. Il pouvait d'ailleurs servir de sacristie. Accessible du sud-ouest, il est couvert d'une voûte d'arêtes. Au sud-est, il a été un peu agrandi, hors du volume du clocher. Une fenêtre l'éclaire en façade nord-est. On entre de nos jours dans le clocher depuis le niveau de la place, soit au-dessus de l'ancienne sacristie, par une porte au nord-ouest. Quelques petits jours éclairent les niveaux intérieurs qui coupent régulièrement la hauteur de la tour : quatre sur la façade nord-est, un au sud-est, un au nord-ouest. La façade sud-ouest montre deux percements. Au bas se situe l'ouverture pour le marguillier. Juste au-dessus, une porte, actuellement murée, devait permettre l'accès au comble de l'église. Sous le beffroi est installée l'horloge qui ne présente qu'un cadran, sur la façade nord-ouest, vers la rue principale. A l'angle sud, une portion du mur de l'ancienne









Fig. 475, 476, 477, 478. Champéry, «Catalogue» de vitraux de la maison Jean Augustin Bessac, peintre-verrier à Grenoble, fin du XIXe siècle, envoyé à choix pour l'église paroissiale en construction. AEV, Ac Champéry, P126, 3 à 6. Photos AEV, Sion. – Texte p. 433.

église a été maintenue, et partiellement exhaussée, afin de servir de contrefort au clocher, d'autant plus nécessaire que, à ce niveau de la façade sud-est, une encoche dans le mur, qui ménageait la lumière pour une fenêtre de l'église du XVIIIe siècle, pourrait mettre en danger la stabilité de l'édifice. Sans interruption, la tour se prolonge par le beffroi, largement ouvert sur chacune des quatre façades par une haute baie en plein cintre. Le tout est surmonté d'une structure ajourée en tuf qui fait toute la particularité de ce clocher. L'étanchéité de la toiture est assurée par une petite toiture pyramidale cachée derrière la balustrade posée sur la corniche en tuf qui marque le haut de la tour. Aux angles de cette balustrade, ainsi qu'au milieu de chaque côté, des éléments quadrangulaires plus massifs servent d'assise aux huit arceaux qui vont se rejoindre au centre pour former le soutien au lanternon. Celui-ci est ouvert sur chacune de ses huit faces par une petite baie. Il est couvert par une toiture galbée surmontée d'une croix posée sur une boule et sommée d'un coq.



Fig. 479. Champéry, église paroissiale Saint-Théodule. Clocher du milieu du XVIIIe siècle. Vu de l'ouest. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 433.

Les cloches

Le beffroi comprend huit cloches. Quatre d'entre elles ont été fondues en 1752 par LIVREMONT, de Pontarlier. La *relatio status* de 1796 confirme la présence de ces quatre cloches, ainsi que d'une horloge dans le clocher. Une cinquième, de 1842, a été produite par TREBOUX, à Corsier sur Vevey. Son joug reprend la date de 1842. Les trois dernières (ré 4, mi 4, fa dièse 4) ont été fabriquées par l'entreprise RUETSCHI, à Aarau, en 1995 et rajoutées l'année suivante dans le clocher.

1. (fa dièse 3, diam. env. 105 cm). Sous une frise de fleurons végétaux qui décore le col, entre des stries, se déroule l'inscription soulignée par une guirlande: «HAE QVATVOR CAMPANAE AD M D G FACTAE AN 1752 EXPENSIS CAMPERIACEN PROCVRATORIBVS RDO / DNO IOANNE MEILLERET SACERDOTE ET HON IOAN GONET ET BARTH GRENON VIRGINI / PATRINO IOANNE VIEVX MATRINA ANNA MARIA GRENON VXORE PETRI EXHENRRY». Au bas du vase, régulièrement répartis, se voient successivement une inscription: «PSALLITE REGI NOSTRO», un Christ en croix, une Vierge à l'Enfant sous un baldaquin, et le renvoi au fondeur: «A LIVREMON ET FRERE DE PONTARLIER / NOUS ONT FAITES», avec le sceau de la fabrique: une cloche entourée de «A LIVREMON DE PONTARL MA FAIT».

2. (sol dièse 3, diam. env. 94 cm). Sous des fleurons végétaux qui décorent le col, entre des stries, se déroule l'inscription: «DIVO THEODVLO ECCLESIAE CAMPERIACI PATRONO PATRINO PETRO EXHENRRY / MATRINA MARIA PERREIN VXORE IOAN GONET». Au bas du vase, régulièrement répartis, se voient successivement une inscription: «PSALLITE SAPIENTER», une croix, une Vierge à l'Enfant, et le sceau du fondeur – une cloche entourée de «A LIVREMON DE PONTARL MA FAIT» – au milieu du millésime 17 – 52.

3. (la 3, diam. env. 86 cm). Sous des fleurons végétaux qui décorent le col, entre des stries, se déroule l'inscription: «STO MAVRITIO PATRINO IOANNE CLAVDIO TROMBERT MATRINA MARIA CHRISTINA REY / RELICTA M. GRENON QVI

DONO DEDERAT 360 FL». Au bas du vase, régulièrement répartis, se voient successivement une inscription: «IVBILATE DEO», deux médaillons de saints et le sceau du fondeur – une cloche entourée de «A LIVREMON DE PONTARL MA FAIT» – dans le millésime 17 – 52.

4. (si 3, diam. env. 77 cm). Sur le col, entre des stries, se déroule l'inscription: «PATRINO JOSEPHO FERT MATRINA MAVRITIA AVANTEY EIVS VXOR STO IOANNI / QVI DONO DEDERE 360 FL». Au bas du vase, régulièrement répartis, se voient successivement une inscription: «IN VOCE EXVLTATIONIS», deux médaillons de saints et le sceau du fondeur – une cloche entourée de «A LIVREMON DE PONTARL MA FAIT» – au milieu du millésime 17 – 52.

5. (do dièse 4, diam. env. 68 cm). Sous des fleurons végétaux qui décorent le col, entre des stries, se déroule l'inscription: «JE SUIS FONDEE PAR HONORABLE ANTOINE AVANTAY A MES FRAIS POUR LA GLOIRE DE DIEU EN 1842». Sur le vase, régulièrement répartis, se voient successivement une inscription: «PARAIN / J AVANTAY FONDATEUR / MARRAINE / REINE EXHENRY NEE CLEMENT», un Christ en croix, une Vierge à l'Enfant, et le sceau du fondeur: une cloche entourée de «TREBOUX FONDEURS / CORSIER / SUR / VEVEY».



Fig. 480. Champéry, église paroissiale Saint-Théodule. Calice, par Etienne Marc Giscard, entre 1731 et 1750. Etat en 2013. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Ciboire. Début du XVIIIe siècle, poinçon de l'orfèvre NICOLAS MATTHEY et de contrôle de Neuchâtel[30], poinçon-lettre non identifié «B» sur le rebord du pied, couvercle gravé d'un motif identique à la fausse coupe, XXe siècle. Argent doré, nœud argent (h. sans le couvercle 21 cm). Pied à six lobes orné des instruments de la Passion séparés par des motifs feuillus, amorce de la tige à six motifs en cuilleron se terminant entre les lobes du pied. Tige à nœud en urne à godrons. Coupe en sphère tronquée et ornée de motifs identiques au pied mais contenus dans des cartouches à enroulement. Fausse coupe finement marquée seulement par des godrons gravés. Couvercle à croix sommitale tréflée hissant d'une boule.

Calice (avec patène). Entre 1731-1750, poinçon de l'orfèvre ETIENNE MARC GISCARD et de contrôle de Vevey[31] (fig. 480). Argent, coupe dorée (h. 23,5 cm, diam. de la patène 14 cm). Pied hexagonal monté sur un double rebord à frise intercalaire; les lobes sont bordés d'un filet, l'un orné d'une croix latine. Tige à six facettes, double bague et nœud en sphère aplatie orné de godrons affrontés. Fausse coupe formée de trois médaillons contenant les instruments de la Passion alternant avec des motifs végétaux en ajour, bordée de fleurons dressés. Coupe en tulipe avec marque de réparation visible à l'intérieur.

Romaine Syburra-Bertelletto

Appréciation

La silhouette du clocher de Champéry est bien connue et très caractéristique. Sa structure ajourée en tuf, au-dessus d'une balustrade, formée de huit arceaux se rejoignant pour soutenir un lanternon, n'a en effet pas de points de comparaison dans la région. Quelques exemples de clochetons ajourés sont connus dans la vallée de Saas, mais tellement simples qu'ils ne constituent pas une comparaison crédible. Au débouché de cette vallée, l'église

Saint-Martin, à Viège, possédait, avant le tremblement de terre de 1855, une finition avec balustrade et édicule central surmonté d'un dôme ajouré en fer sommé d'une croix. En France voisine, à Montriond, la finition en fer, datée 1805, pourrait entrer en lice dans l'idée d'une construction au XIXe siècle seulement. Ces finitions ajourées ne sont toutefois pas extrêmement probantes dans notre cas pour trouver le modèle de cette solution originale. Nous en chercherions volontiers l'idée dans la sculpture plutôt que dans l'architecture, du côté des couronnements de tabernacles ou des baldaquins d'autels.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS (CHAVALET)[32] (556.939/114.859)

Historique

La première chapelle est fondée au lieu-dit le Calvaire, une éminence située à quelques centaines de mètres au nord de l'édifice actuel et jouissant d'un point de vue privilégié sur toute la vallée d'Illiez. On pense que la pierre d'autel datée 1706, qui est encastrée dans le mur nord-ouest de l'actuelle chapelle, pourrait renvoyer à la construction du premier édifice, fondé par Jean Vieux et Jean Rey et béni en 1740[33]. Les discussions relatives à sa reconstruction, peut-être quelque peu partiales, évoquent un édifice relativement modeste dans lequel seul le prêtre et les servants de messe pouvaient prendre place, l'assistance restant à l'extérieur. Lieu de procession, elle fonctionnait aussi comme chapelle à répit pour les enfants morts sans baptême[34].

A la séparation des paroisses de Val d'Illiez et Champéry, en 1857, la chapelle demeure à l'usage des deux communautés. Toutefois, le coût de la reconstruction de l'édifice, exigence épiscopale antérieure à la séparation, est mis à la charge de Champéry, en compensation des frais que Val d'Illiez avait consentis, seul, pour l'église paroissiale. Durant les années 1863 et 1864, un conflit mène les autorités des deux communes devant l'évêque, puis devant le nonce apostolique, afin de déterminer si la chapelle doit rester à son ancien emplacement, au Calvaire, au bord de l'antique chemin, ou, un peu en contrebas, le long de la nouvelle route de la vallée, alors en construction. L'évêque, suivi par le nonce, choisit la seconde solution, largement soutenue par le Conseil de Champéry, même si l'on s'accorde pour reconnaître que le lieu-dit «le Calvaire» présente une situation topographique incomparable[35].

La chapelle est reconstruite par le maître-maçon Claude Brun, de Morzine, sur la base de plans de Hyacinthe Gualino, de Monthey. Le bénitier, à droite de l'entrée, porte la date 1864, année du début des travaux, et la toiture, par quelques ardoises blanches, affiche celle de 1866, date probable de la fin de ceux-ci. C'est aussi en 1866 qu'a été fondue la cloche, par la maison Treboux, de Corsier sur Vevey. La chapelle a été classée MH en 1978 et restaurée peu à peu au cours de la décennie suivante.

Description

La chapelle se présente sous la forme d'un petit édifice rectangulaire plutôt allongé, orienté nord-est, précédé d'un porche et surmonté d'un clocheton (fig. 481). La toiture à croupes est marquée de la date 1866 par un jeu d'ardoises blanches et noires. Les façades reflètent clairement



Fig. 481. Champéry, chapelle Notre-Dame des Sept-Douleurs, au lieu-dit Chavalet, construite en 1866. Vue du sud-ouest. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 482. Champéry, chapelle Notre-Dame des Sept-Douleurs, au lieu-dit Chavalet. Intérieur vers le chœur. Etat en 2012. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 439.

l'organisation intérieure avec une nef plus grande que le chœur, même si la largeur et la hauteur de l'édifice sont constantes. Cette différence est marquée sur les façades latérales par deux arcs en plein cintre d'inégale grandeur. Au haut des espaces ainsi déterminés, qui sont traités en léger retrait dans la maçonnerie, se placent les deux fenêtres, celle de la nef plus grande que celle du chœur. Elles présentent un encadrement simple en léger ressaut, en calcaire de Saint-Triphon, et se finissent, en haut, par un très léger arc surbaissé. Les fausses arcades sont soulignées en ocre jaune, comme les fausses chaînes d'angle rectilignes. Sur la façade nord-ouest, près de la toiture, se trouve aussi l'accès au comble. Sur la même face, au départ de l'arc de la nef, à droite, a été placée la pierre datée 1706 provenant peut-être de l'ancienne chapelle (pierre d'autel?). La façade du chœur est traitée, décorativement, de la même manière, avec une grande arcade aveugle qui occupe presque tout l'espace. Au sud-ouest s'adosse le porche, petit édicule couvert d'une toiture à deux pans. Il est ouvert sur les trois côtés par des arcades en plein cintre. Celles situées sur les côtés, étroites, servent actuellement de passage, alors que l'arcade principale au sud-ouest est fermée par une porte qui, peut-être, offrait une protection supplémentaire du côté ouest lorsque la porte de la nef était ouverte. Sa menuiserie, ouvrante à deux battants, est décorée de panneaux moulurés, et le tympan, de panneaux rayonnants. L'encadrement, en calcaire de Saint-Triphon, présente une petite moulure latérale en ressaut, en forme de doucine. En plein cintre, il ne remplit pas exactement l'espace défini par l'arcade, qui est dès lors comblé par une bande de maçonnerie sans décor. Tout le porche est traité en fausses pierres appareillées, à l'exception du pignon triangulaire, non décoré. La porte d'entrée de la nef

est comprise dans un encadrement rectangulaire en calcaire de Saint-Triphon qui présente la même moulure en doucine que la porte extérieure. La menuiserie est à deux battants, chacun étant orné de trois panneaux dont celui du centre est percé d'une grille permettant de voir l'intérieur. Les emmarchements sont en granit. A droite de l'entrée est encastré un bénitier en calcaire de Saint-Triphon, daté 1864. A l'extrémité nord-est du faîte, au-dessus du chœur, s'élève le clocheton, petit ouvrage recouvert d'écailles de fer-blanc, ouvert sur les quatre côtés et surmonté d'une toiture à pavillon, galbée et sommée d'une croix.

L'intérieur est composé de deux espaces inégaux séparés par l'arc de chœur que ferme une grille métallique (fig. 482). Une marche mène au chœur. Le décor est néo-classique. Les maçonneries des angles des deux espaces étant obliques, le voûtement est constitué d'arêtes doubles qui se rejoignent au centre. Toutes les parois latérales sont en retrait dans la maçonnerie et se terminent, en haut, par une sorte d'arc formeret relativement large. Cet arc est plus prononcé encore dans le chœur pour laisser la place, de chaque côté, aux bancs, réduisant d'autant la surface du voûtement d'arêtes. C'est au haut de ces renfoncements que sont placées les fenêtres. Au bas de ces ouvertures court, sur tout le pourtour de l'édifice, une corniche moulurée, soutenue, au niveau des piliers, par des impostes. Des rehauts de couleur accentuent les effets architectoniques du voûtement.



Fig. 483. Champéry, chapelle Notre-Dame des Sept-Douleurs, au lieu-dit Chavalet. Retable du maître-autel, vers 1866, tableau d'Emmanuel Chapelet, 1840. Etat en 2013. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Le mobilier

Le maître-autel

Le retable. Style néo-classique, vers 1866 (fig. 483). Bois peint en faux marbre et partiellement doré. Le tombeau rectangulaire (h. 105 cm, l. 165 cm, p. 61 cm) forme une pseudo sacristie par six tiroirs à accès latéraux. De part et d'autre, sur une haute plinthe, se poursuit le registre inférieur formant un espace de rangement accessible par deux portillons. Au-dessus d'un seul degré s'élève la prédelle, interrompue par les piédestaux des colonnes du registre principal centré sur le tableau flanqué de deux colonnes à chapiteau corinthien et d'ailerons. Sur l'entablement lisse prend place le couronnement constitué d'un tympan en arc surbaissé sommé d'un motif feuillu à volutes et terminé par une croix latine.



Fig. 484. Champéry, chapelle Notre-Dame des Sept-Douleurs, au lieu-dit Chavalet. Lutrin daté 1793. Etat en 2013. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Le tableau du retable. Notre-Dame de Compassion, 1840, par Emmanuel Chapelet, signé au centre en bas: «Chapelet pinxit 1840». Huile sur toile (125 × 80 cm), cadre baguette dorée à moulure ondée (l. 7 cm). Composition centrée sur la Vierge vêtue d'une robe rouge, d'un manteau bleu et d'un voile ocre. De ses yeux s'échappent d'abondantes larmes. Assise, elle retient, aidée d'un angelot, le corps sans vie du Christ simplement drapé dans un linceul blanc. Au premier plan, une marche sur laquelle sont disposés des clous, la couronne d'épines et l'éponge de la Passion. Dans le fond, sur la droite, s'élève la croix sur un ciel sombre.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les tableaux de dévotion

L'exiguïté de la chapelle réduit les autels latéraux à de simples tableaux suspendus aux pilastres de l'arc de chœur.

Saint Joseph. (A droite.) Emmanuel Chapelet, 1865. Huile sur toile (89,5 × 70 cm), cadre baguette dorée (l. 5,5 cm); couronnement feuillu blanc et or sommé d'une croix (h. 45,5 cm), console à tête carrée orné d'une fleur (7 × 7 cm). Signé et daté en bas au centre «E. Chapelet. / 1865». Saint Joseph vêtu d'une tunique bleue et drapé dans un manteau ocre jaune tient dans la main gauche un lys blanc. De la main droite, il serre l'Enfant Jésus debout à ses côtés sur un rocher. Ce dernier porte une tunique blanche drapée. Les cheveux blonds frisés, il tient les bras autour du cou de Joseph. Le fond est occupé par un arbre, à droite s'étend un paysage de montagne où coule une rivière.

Vierge à l'Enfant avec saint Jean. (A gauche.) Anonyme, seconde moitié du XIXe siècle. Huile sur toile (87 × 69 cm), cadre identique au tableau de saint Joseph. Vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu, la tête voilée, la Vierge, assise, retient debout sur ses genoux l'Enfant Jésus vêtu d'une tunique blanche. En contrebas, sur la droite, saint Jean-Baptiste enfant, vêtu d'une peau de bête, tient de la main droite une fine croix tandis que de la gauche il présente un phylactère sans inscription. Le fond est occupé par un gros rocher qui laisse place, sur la droite, à un paysage animé de troncs d'arbre.

Romaine Syburra-Bertelletto

Le trésor de la sacristie

Les vases et instruments liturgiques

Calice. Milieu du XVIIe siècle, poinçon de l'orfèvre Nicolas Ryss et de contrôle de Sion[36]. Argent, partiellement doré (h. 21 cm). Pied hexagonal monté sur un double rebord à frise intercalaire. Les six lobes sont bordés d'un filet, l'un orné d'une croix sur un tertre maçonné. Tige à six facettes, double bague et nœud en sphère aplatie. Fausse coupe ornée de trois médaillons contenant les instruments de la Passion alternant avec des motifs de fruits et de feuilles, bordée de fleurons dressés. Coupe en tulipe.

Romaine Syburra-Bertelletto

Les paraments liturgiques

Chasuble blanche. Milieu du XVIIIe siècle. Damas de soie, passementerie or, doublure en toile



Fig. 485. Champéry, chapelle Notre-Dame des Sept-Douleurs, au lieu-dit Chavalet. Chasuble en velours rouge, XVe siècle, avec orfroi en damas du XVIIe siècle, refaite au XXe siècle. Etat en 2013. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 441.

de lin cirée saumon (h. 107 cm, l. 74 cm). Chasuble blanche à motif de fleurs saumon et feuillage vert, orfroi marqué par un galon doré. L'étole, le manipule, le voile de calice et la bourse sont également conservés. Voile avec doublure de soie verte et galon de dentelle en fil métallique doré (53,5 × 50 cm); étole avec dentelle en fil métallique doré autour du cou (l. 110 cm); manipule maintenu par un lien au niveau du poignet (h. 45 cm; bourse 22 × 22 cm).

Chasuble rouge. XVe et fin du XVIIe siècle, refaite au XXe siècle (fig. 485). Inscription à l'intérieur: «FECIT RESTAVRARI/ H PETRVS ES HENRIS». Velours rouge façonné du XVe siècle, à motif de grenade (h. 110 cm, l. 67 cm). Orfroi droit en damas fin du XVIIe siècle à motif or sur fond blanc. Passementerie en galon or XXe siècle. Doublure en toile de lin cirée saumon.

Romaine Syburra-Bertelletto

LE TEMPLE PROTESTANT
(556.283/114.529)

Le temple protestant, inauguré le 14 juillet 1912, a été dessiné par le bureau d'architectes genevois DE MORSIER FRÈRES ET WEIBEL[37]. L'édifice se présente sous la forme d'un volume rectangulaire assez allongé, accosté, à l'angle est, vers la rue, d'un puissant clocher carré (fig. 486). La couverture de celui-ci, à huit pans et coyaux dégage largement le beffroi. Cette solution, originale pour la région, rappelle la typologie «oberlandaise»[38] des clochers du Pays-d'Enhaut dont se rapproche également le temple protestant de Sierre, construit sept ans plus tôt d'après les plans de l'architecte neuchâtelois GROSSI, qui s'inspirait de l'église du village suisse de l'Exposition nationale de 1896, à Genève[39]. La pierre apparente utilisée pour les bases du bâtiment, qui remonte aux angles, ainsi que les arcs brisés donnent un léger relent de néo-gothique à la construction.



Fig. 486. Champéry, temple protestant construit en 1912. Vue du sud. Etat en 2013. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.



Fig. 487. Champéry, oratoire des Clous. Etat en 1972. Photo Jean-Marc Biner. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 443.



Fig. 488. Vallée d'Illiez. Meuble-crédence aux armes Marclay (vraisemblablement Barthélémy, notaire et châtelain), par Alexandre Mayer, 1673. Propriété privée. Etat en 1988. Photo Dominique Quendoz. SBMA, Etat du Valais. – Texte p. 443.

LES ORATOIRES

A l'instar de celle de Val d'Illiez, la paroisse de Champéry compte de nombreux oratoires (fig. 487, 489). Les plus anciens remontent au XVIIIe siècle. Il s'agit pour la plupart d'édicules carrés surmontés d'une toiture en pavillon sommée d'une croix.

DIVERS

Un meuble en mains privées

Meuble crédence (fig. 488). Style baroque, Alexandre Mayer, 1673[40]. Bois sculpté et tourné, métal (h. 216,5 cm, l. 166,5 cm, p. 61 cm). Meuble aux armes Marclay, vraisemblablement réalisé pour Barthélemy (1631-1697), notaire, curial et châtelain d'Illiez (1669-1670, 1673-1681 et 1687-1696)[41]. Ce dernier a notamment financé, dans l'église paroissiale de Val d'Illiez, le retable de l'autel Saint-Sébastien et Saint-Roch (1672), ainsi que celui de l'autel Saint-Jean-Baptiste, dont il obtient le patronat pour sa famille en 1687.

Meuble à deux corps prenant appui sur une partie inférieure constituée d'une tablette moulurée de laquelle s'élèvent sur la face deux balustres tournés et à l'arrière un panneau à plates-bandes. Corps principal posé sur un cordon à épais godrons bordé de moulures ondées ; face fermée par deux portes séparées et flanquées de bandes feuillues. Ces portes sont constituées d'un panneau central bordé d'une moulure ondée à crossette, ornée au centre d'un médaillon ovale lisse entouré de rinceaux à volutes liés avec fond amati. Sur une tablette à bande ondée s'élève le corps supérieur composé au centre d'un élément à portillon orné des armoiries Marclay soutenues par deux lions et portant en devise le millésime. De part et d'autre, cet élément est prolongé par deux panneaux à volute ornés d'une arcade sur pilastre au chapiteau ondé dessinant une pseudo-niche. Le tout est couronné par une moulure saillante à cordon et moulure ondée.



Fig. 489. Champéry, croix de mission en granit, au centre du village, 1862. Etat en 2013. Photo Jean Pot. SBMA, Etat du Valais.

Ce meuble est l'une des premières pièces connues de la production d'Alexandre Mayer. La partie basse est à rapprocher de la crédence de Platea conservée au Musée d'histoire du Valais[42] tandis que le détail des bandes feuillues du corps principal est semblable aux bordures de la porte de la salle dite «de la Bourgeoisie», au Château de Monthey, réalisée cette même année 1673. Plus généralement, on reconnaît la main de cet ébéniste par l'utilisation de la bande ondée, l'habileté à sculpter les éléments héraldiques et l'alternance des parties lisses et des parties sculptées.

Romaine Syburra-Bertelletto

ANNEXES

NOTES

INTRODUCTIONS ET GÉNÉRALITÉS SUR LE DISTRICT

1 Philippe Schoeneich, «Histoire des aménagements du Rhône et de la plaine dans le Chablais», *Le Rhône: dynamique, histoire et société* (Cahiers de Vallesia, 21), Sion 2009, pp. 151-166.

2 *Ignaz Venetz 1788-1859. Ingenieur und Naturforscher. Gedenkschrift*, Brigue 1990, pp. 83-88 – Francis de Quervain, *Steine schweizerischer Kunstdenkmäler*, Zurich 1979, pp. 77-86.

3 Documents divers sur les blocs erratiques situés en Valais (AEV, 2DIP/41).

4 *Le Valais avant l'histoire*, Sion 1986. – *Premiers hommes dans les Alpes, de 50000 à 5000 avant Jésus-Christ*, Sion/Lausanne 2002. – Voir également la partie introductive de: Philippe Broillet et al., *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève*, tome 1: La Genève sur l'eau, Bâle 1997 (Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse, 89).

5 Jean-Claude Praz, Philippe Curdy, Urs Leuzinger, Catherine Leuzinger-Piccand, Magali Schweizer, «Paléolithique alpin à Taney (commune de Vouvry VS)», *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 2000, pp. 25-35.

6 Emmanuel Reynard, Gilles Arnaud-Fassetta, Laetitia Laigre, Philippe Schoeneich, «Le Rhône alpin vu sous l'angle de la géomorphologie: état des lieux», *Le Rhône: dynamique, histoire et société* (Cahiers de Vallesia, 21), Sion 2009, pp. 75-102. Voir en particulier les figures 7a à 7e qui permettent de visualiser la création progressive de la plaine chablaisienne.

7 Reynard et al. (voir note 6), p. 95.

8 *Vallis poenina. Le Valais à l'époque romaine*, Sion 1998. – Justin Favrod, *Histoire politique du royaume burgonde (443-534)* (Bibliothèque historique vaudoise, 113), Lausanne 1997.

9 Dubuis-Lugon 2002, p. 217.

10 François-Olivier Dubuis, «L'église paroissiale de Muraz», *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 33/1976, pp. 185-210.

11 *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 73/1990, p. 224.

12 Marc-R. Sauter, «Préhistoire du Valais, des origines aux temps mérovingiens», *Vallesia*, t. V, 1950, p. 153.

13 Henri Michelet, *Le vieux Chablais, des origines à 1569* (Pages montheysannes, 9), Monthey 1974.

14 Dubuis-Lugon 2002. – Bernard Truffer, «La Donation de 999. Introduction», *Vallesia*, t. LIV, 1999, pp. 1-30. – Germain Hausmann, «La constitution du patrimoine de Saint-Maurice. 515-1128», *Vallesia*, t. LIV, 1999, pp. 205-239.

15 André Donnet, «L'occupation du Chablais oriental par les Valaisans (1536-1569): l'organisation et l'administration du territoire par les gouverneurs», *Vallesia*, t. XV, 1960, pp. 155-177. – Jean-Marc Biner, «Etat des gouverneurs du Bas-Valais (1488-1798)», *Vallesia*, t. XVIII, 1963, pp. 177-214.

16 *Armorial* 1946, pp. 171-172. – Léon Dupont-Lachenal, «La Confédération valaisanne et ses emblèmes héraldiques», *Annales valaisannes*, 1958/3, pp. 317-333.

17 Dubuis-Lugon 2002. – *Helvetia Sacra* I/5, pp. 533-562.

18 Jules-Bernard Bertrand, «Du Rhône alpestre et de la navigation fluviale dans le passé», *Annales valaisannes*, 1934/2, p. 240.

19 *Vallis poenina* (voir note 8), p. 77.

20 François-Olivier Dubuis, Antoine Lugon, «La défense de l'axe du Simplon: G. H. Dufour et les fortifications de Saint-Maurice», *Le général Dufour et Saint-Maurice* (Cahiers d'archéologie romande, 35), Lausanne 1987, p. 66.

21 IVS VS 18, p. 1.

22 Peter von Deschwanden, «Der Simplon in der napoleonischen Strategie», *Blätter aus der Walliser Geschichte*, XXXIX. Band, 1997, pp. 9-51. – Documents sur la construction et l'entretien de la route du Simplon (XIXe siècle) (AEV, 3DTP/11-12). – IVS VS 18.2.

23 Correspondance signée par Nicolas Céard (AEV, 3DTP/11.1 doc. 2 et 4). – Michel Lechevalier, «La mission des ingénieurs géographes français en Valais en 1802», *Vallesia*, t. LX, 2005, pp. 411-432.

24 Georges de Kalbermatten, *Ponts du Valais*, Martigny 1991.

25 Reconnaissance définitive du 2 mai 1840 (AEV, 3DTP/131.3.1).

26 *Château de la porte du Scex*, Monthey 1980, p. 11.

27 Voir en particulier les descriptions des travaux, avec photographies, dans *La Patrie suisse*, 30 novembre 1904, pp. 279-280, et *idem*, 3 mai 1905, pp. 105-107.

28 Documents divers sur le pont d'Illarsaz (XIXe siècle) (AEV, 3DTP/131.2).

29 Documents divers sur la Vièze (XIXe siècle) (AEV, 3DTP/130.1.1).

30 Mention du devis de l'architecte Amoudruz, du 6 mai 1809, devis complémentaire du même, daté du 24 mai 1809, et correspondance diverse sur le pont de la Vièze (AEV, 3DTP/130.1.2).

31 Eugen Brühwiler, Pierre Frey (dir.), *Alexandre Sarrasin, structures en béton armé, audace & invention*, Lausanne 2002, p. 177.

32 Charles Kraege, *Vals d'Illiez et de Morgins. Toponymie*, Lausanne 1977, pp. 34-35.

33 Henri Baud, «Les relations entre le Valais et la Savoie au XVIIe siècle», *Vallesia*, t. XXXIII, 1978, pp. 387-397.

34 IVS VS 711.1.

35 Rapport de gestion du Conseil d'Etat pour l'année 1871, Département des ponts et chaussées, pp. 12-13.

36 IVS VS 711.2.

37 Brühwiler, Frey (dir.) (voir note 31), p. 176.

38 Les comptes rendus le 4 janvier 1736 pour l'année 1735 indiquent des dépenses pour ce pont (Ac Monthey, G43, pp. 53 et suiv.).

39 Comptes rendus le 26 novembre 1736 pour l'année en cours avec plusieurs dépenses pour ce pont (Ac Troistorrents, G33).

40 Double du contrat de reconstruction du pont du Pas ou «de Stabulo», passé le 1er avril 1595 (Ac Troistorrents, E9).
41 Copie conforme du contrat entre la commune d'Illiez et le tailleur de pierre JEAN VERY, passé le 29 avril 1817 (AEV Illiez, D343).
42 Plainte des deux entrepreneurs qui ne reçoivent pas leurs indemnités, datée du 22 octobre 1817 (AEV, 3DTP/130.7).
43 Divers projets datant de 1864, évalués par le Département des travaux publics de l'époque (AEV, DTP/plans/ponts, 11). – Rapport de gestion du Conseil d'Etat pour l'année 1868, Département des ponts et chaussées, p. 96, et *idem* pour l'année 1869, p. 62.
44 BRÜHWILER, FREY (dir.) (voir note 31), p. 175.
45 Rapport de gestion du Conseil d'Etat pour l'année 1884, Département des ponts et chaussées, p. 18.
46 Compte de la communauté de Val d'Illiez rendu le 14 février 1797 pour l'année 1796 (AEV Illiez, suppl. 1, R105).
47 PAUL DE RIVAZ, *Le canal Stockalper*, Sion 1945.
48 PHILIPPE BRIDEL, *Essai statistique sur le canton du Valais*, Zurich 1820 (réédition Genève 1978), pp. 27-28.
49 BRÜHWILER, FREY (dir.) (voir note 31), pp. 174-179.
50 BRIDEL (voir note 48), p. 205.
51 Rapport de gestion du Conseil d'Etat pour l'année 1859, pp. 16-17.
52 PAUL PERRIN, «Les débuts du chemin de fer en Valais», *Annales valaisannes*, 1961/3-4, pp. 61-204. En note 124, l'auteur avoue n'avoir rien trouvé sur l'origine du nom de «Tonkin» donné à cette ligne.
53 MICHEL GRANDGUILLAUME *et al.*, *Voies étroites du Chablais*, Lausanne 1990. – GRÉGOIRE MONTANGERO, *Cent ans d'AOMC. Train de montagne et trait d'union*, Monthey 2008.
54 MARCEL GRANDJEAN, «Architectes du Vieux-Chablais à la fin de l'époque gothique», *Vallesia*, XXXIII, 1978, pp. 239-254. – GAËTAN CASSINA, «Clochers du Chablais valaisan», *Monthey illustré*, 2 parties: 1979/34, pp. 4-6; 1979/36, pp. 4-7.
55 LUC CONSTANTIN, «La maison concentrée du Val d'Illiez», *Les maisons rurales du Valais*, tome 2: L'habitation en pierre et la maison concentrée (Val d'Illiez), Bâle 2000 (Les maisons rurales de Suisse, 14), pp. 359-447.
56 ROLAND FLÜCKIGER-SEILER, *Les maisons rurales du Valais*, tome 2: L'habitation en pierre et la maison concentrée (Val d'Illiez), Bâle 2000 (Les maisons rurales de Suisse, 14). Voir en particulier les pages 310-316 pour la maison concentrée des Evouettes, avec description, illustrations, plans et coupes. – DENYSE RAYMOND, *Les maisons rurales du canton de Vaud*, tome 2: Préalpes – Chablais – Lavaux, Bâle 2002 (Les maisons rurales de Suisse, 17). – ROLAND FLÜCKIGER-SEILER, KLAUS ANDEREGG, DENYSE RAYMOND, HILDEGARD LORETAN, WERNER BELLWALD, *Les maisons rurales du Valais*, tome 3.1: Les sites et les formes d'habitat au cours du temps. L'agriculture valaisanne et ses bâtiments entre vignes, villages, mayens et alpages, Bâle 2011 (Les maisons rurales de Suisse, 15.1), en particulier l'article de DENYSE RAYMOND, «Les dépendances rurales du Valais romand», aux pages 261-322.
57 ISABELLE ROLAND TEVAEARAI, «L'apport de l'architecture classique à la française sur les maisons paysannes du Gros-de-Vaud (1770-1840)», *Bulletin de la Société suisse des traditions populaires*, 1992, fascicule 3-6, pp. 55-73. En note 2 de son étude, l'auteur distingue, pour les maisons rurales vaudoises, le style classique, dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, et le néo-classique, dès 1830-1840. Cette tendance stylistique étant plus condensée chronologiquement dans le Chablais valaisan, nous nous contenterons de tout regrouper sous l'étiquette de style classique.
58 ROLAND FLÜCKIGER-SEILER (voir note 56), pp. 49-50.
59 ROLAND FLÜCKIGER-SEILER (voir note 56), p. 81.

SAINT-GINGOLPH

1 *Armorial* 1946, pp. 225-226. – ALEXIS CHAPERON, *Monographie de Saint-Gingolph*, Annecy 1913.
2 Pour l'histoire de la paroisse, voir *Helvetia Sacra* I/5, pp. 38-42.
3 Pour le problème des zones franches, voir *Un Léman suisse. La Suisse, le Chablais et la neutralisation de la Savoie, 1476-1932*, Sion-Yens sur Morges 2002.
4 En particulier en 1608 dans une reconnaissance passée par Claude Tornéry l'aîné, pour situer l'une de ses propriétés (AEV, de Rivaz, carton 16/5).
5 Charles Emmanuel de Rivaz se plaint, dans une lettre du 30 mars 1803 au Conseil d'Etat de la République du Valais, de la perte de valeur que cette nouvelle route occasionne à sa propriété qui se voit coupée en deux (AEV, 3DTP, 11/5).
6 CHAPERON (voir note 1), p. 161.
7 JEAN-EMILE TAMINI, SÉRAPHIN PANNATIER, *Essai d'histoire de Port-Valais*, Saint-Maurice 1931, p. 59.
8 Protocoles du Conseil communal, diverses séances de l'année 1896 (Ac Saint-Gingolph, livre 3).
9 Protocoles du Conseil communal, diverses séances de la fin du XIXe et du début du XXe siècle (Ac Saint-Gingolph, livres 3 et 4).
10 Tous les registres cadastraux sont conservés au cadastre de la commune de Saint-Gingolph.
11 Protocoles du Conseil communal, séance du 18 avril 1885 pour la décision, la convention étant signée le 20 juin 1885 avec le géomètre DELACOSTE, à Monthey (Ac Saint-Gingolph, livre 2).
12 CHAPERON (voir note 1), pp. 9-57, en particulier: inventaire du mobilier de l'église (1537), pp. 237-238.
13 GAËTAN CASSINA, «Artisans communs aux édifices religieux de Savoie et du Valais», *Vie religieuse en Savoie. Mentalités. Associations. Actes du XXXIe Congrès des Sociétés Savantes de Savoie. Annecy, 13-14 septembre 1986* (Mémoires et documents publiés par l'académie salésienne, 95), Annecy 1988.
14 «Note pour établir que la commune de St Gingoux Valais a toujours contribué avec celle de Savoie a l'entretien de la cure-église», cahier daté du 14 mai 1794 (AEV, de Rivaz, 86). Rappel des paiements effectués entre 1770 et 1790.
15 Livre des délibérations du Conseil de St Gingoux, commencé le 7 mai 1777, p. 2 verso (AEV, de Rivaz, 66).
16 «Note pour établir […]» (voir note 14).
17 «Note pour établir […]» (voir note 14).
18 CHAPERON (voir note 1), p. 33.
19 «Note pour établir […]» (voir note 14). Paiements de 1772.
20 CHAPERON (voir note 1), p. 44. – Protocoles des séances du conseil municipal, de 1893 à 1901 (Ac Saint-Gingolph, livre 3): en séance du 30 décembre 1899, on juge indispensable de reconstruire l'église au vu de son état. Des plans et devis sont même étudiés et acceptés l'année suivante.
21 «Note pour établir […]» (voir note 14). Paiement de 1772 à maître [FRANÇOIS] BOVET pour la tribune. On lui paie également les escaliers du clocher et la charpente de la sacristie.
22 De nombreux détails sur la restauration des années 1998-2000 nous ont été fournis par M. Michel Galliker que nous tenons à remercier ici.
23 «Note pour établir […]» (voir note 14). Les paiements signalés portent sur l'année 1771. Les tuiles sont achetées à «Henri Clerc d'Ouchi».
24 YOKI AEBISCHER, Fondation A. Chavaz, *Albert Chavaz 1907-1990. Catalogue de l'art monumental*, Viège 2000, p. 48, no 130 à 135.
25 AEBISCHER (voir note 24), p. 48, no 128 et 129.
26 «Note pour établir […]» (voir note 14).

27 Protocoles des séances du Conseil bourgeoisial, de 1841 à 1889 (Ac Saint-Gingolph, livre 1). En date du 28 novembre 1852, le Conseil s'engage à contribuer à l'achat d'un nouveau tabernacle, selon un devis de «Mr Doré», de Vevey. Dans sa monographie, CHAPERON place l'installation du tabernacle en 1854 (CHAPERON (voir note 1), p. 41).

28 Aimable communication de M. Michel Galliker, Saint-Gingolph.

29 CHARLES-M. REBORD, *Supplément aux Visites Pastorales de Saint François de Sales*, Annecy 1920, p. 92.

30 CHAPERON (voir note 1), p. 115.

31 Devis du 26 mai 1930 pour les travaux de menuiserie, sculpture, dorure et peinture aux autels latéraux ainsi que deux factures datées de décembre 1931 (OMH, C120/2001).

32 Ex-voto conservé au Musée de Saint-Gingolph.

33 Correspondance du 10.12.1929 et du 14.12.1929 sur ce legs, stipulant en particulier qu'un montant sera versé «pour les églises» (OMH, C120/2001).

34 JEAN-MICHEL GARD, *Joseph Morand 1865-1932*, Catalogue 6 d'exposition, Martigny : Manoir de la ville de Martigny 1984.

35 Catalogue d'exposition : *Giovan Battista Salvi il Sassoferrato*, Milan 1990.

36 MICHEL GALLIKER, «Les cloches de l'Eglise paroissiale de Saint-Gingolph», *Bulletin du Musée/Archives de St Gingolph*, nº 13/1996, pp. 3-16.

37 CHAPERON (voir note 1), p. 25.

38 CHAPERON (voir note 1), p. 29, et «Livre des dépenses du sindic Claude Favre», pour 1729, qui mentionne des frais annexes pour la fonte de la cloche (AEV, de Rivaz, carton 67/33).

39 CHALABI 1993, p. 112, nº 0212.

40 CHALABI 1993, p. 146, nº 0515.

41 CATHERINE ARMINJON, *Dictionnaire des poinçons de fabricants d'ouvrages d'or et d'argent, Paris 1838-1875*, Paris 1994, vol. II, nº 0304.

42 CHAPERON (voir note 1), pp. 45-51. Il convient toutefois de faire attention aux nombreuses erreurs de généalogie de la famille de Riedmatten qui existent dans cette publication.

43 Rapport manuscrit de Jacques Roch à son évêque, daté du dernier jour d'avril 1713 (AEV, de Rivaz, carton 67/141).

44 Protocoles des séances du Conseil bourgeoisial […] (voir note 27). En date du 30 janvier 1843, le Conseil délibère sur une note présentée par JOSEPH DERIVAZ pour sciage de diverses pièces destinées à la construction du clocheton de la chapelle. Le 27 avril 1844, le Conseil décide que l'établissement du clocheton de la chapelle aura lieu dès que le devis sera mis à l'enchère.

45 Rapport manuscrit du secrétaire de la commission des MH, J. Morand, pour 1907 (AEV, 2DIP, 34).

46 *Armorial* 1946, p. 212, signale que ces armes sont portées par la branche de la famille de Riedmatten dite «de Saint-Gingolph» depuis l'acquisition de la seigneurie du lieu. La copie existant sur la chapelle est signée : «FAC SIMILE 1932 CURIGER PINX».

47 Rapport manuscrit de Jacques Roch (voir note 43).

48 *Armorial* 1946, p. 172 ; en raison de la succession des Chevron-Villette, les Montheys ont, dès 1577, relevé les armes de cette famille.

49 *Armorial* 1946, p. 211, pl. 40, et p. 172, pl. 39 ; *idem* note précédente, ainsi en II armes de Montheys et en III armes de Chevron-Villette.

50 Livre de reconnaissance de Saint-Gingolph, établi vers 1480 (AEV, dépôt de l'Evêché de Sion, sans cote).

51 Il faut signaler à propos de la généalogie de la famille Tornéry que l'ouvrage de CHAPERON (voir note 1) contient de multiples inexactitudes dans les filiations. Nous lui avons préféré les essais de généalogies basés sur des actes anciens (AEV, de Rivaz, carton 15/1).

52 «Notes pour servir à la généalogie de la famille de Tornery […]» (AEV, de Rivaz, carton 15/1). En page 17, l'auteur des notes mentionne qu'il existe, ailleurs que dans les archives de la famille de Rivaz, un acte de 1499 assignant 400 florins en particulier sur tout le clos de la Conche, avec une maison, etc.

53 Cette autorisation est rappelée dans les reconnaissances de 1568 (AEV, de Rivaz, 138bis/folio XIIIv). Le document original est dans le même fonds d'archives (AEV, de Rivaz, carton 15/9/2).

54 Le terme de *domus quadrata* renvoie probablement à ce que l'on appellera plus tard la *carrée*, soit à une maison de notable aux dimensions plus ou moins imposantes, sans toutefois être une véritable maison-forte, et qui est bien souvent en pierre au contraire des édifices alentour (aimable communication du professeur Marcel Grandjean que nous remercions).

55 «Minutes de reconnaissances du fief de Saint-Gingoux passées en 1568 es mains de Pierre Criblier […]», en faveur de Jacques Dunant, seigneur du lieu. Au folio III de la reconnaissance des frères Jean et Louis Tornéry est mentionnée leur maison (AEV, de Rivaz, 138bis).

56 Parchemin manuscrit : «Contract de partages dentre nobles Claude & Claude Tornier fr[èr]es de St Gingoulx, du 20 7bre 1587» (AEV, de Rivaz, carton 15/19).

57 Copie de l'acte de vente du 28 décembre 1654 (AEV, de Rivaz, carton 17/38).

58 Rapport LRD90/R2601.

59 Rapport du 13 mars 2001 du Dendrolabor Wallis, à Brigue.

60 Copie de la transaction réglant le procès entre le comte Charles Emmanuel de Rivaz et la commune de Saint-Gingolph, faite le 30 janvier 1826 (AEV, de Rivaz, carton 60/fasc.4/55).

61 Rapport dactylographié sur le projet de restauration du château, établi par CONRAD CURIGER, vers 1924 (Ac Saint-Gingolph, sans cote), 20 relevés, effectués en 1923-1924 et annexés à ce rapport, sont aussi conservés (AEV, DTP, plans/bâtiments/16). – On peut trouver des illustrations des aménagements de l'état antérieur dans : SOLANDIEU [ALBERT DURUZ], *Les châteaux valaisans*, Lausanne 1912, pp. 113 et suiv.

62 Facture de la maison PASCHE-HUGUENIN, à Lausanne, du 5 décembre 1925 (Ac Saint-Gingolph, sans cote), concernant 4 encadrements complets pour la cage d'escalier, 5 pour la salle du billard, 5 pour le logement de l'instituteur et 5 pour la salle d'école, et rapport sur les travaux exécutés en 1925-1926 […], du 1er février 1927, établi par O. et C. CURIGER (AEV, de Kalbermatten, A55).

63 Décompte des travaux effectués au château, avril 1926 (OMH, C120/1301).

64 «Rapport sur le projet de restauration» établi par l'architecte CONRAD CURIGER (voir note 61).

65 Rapports d'inspection des travaux de restauration du château, établi par Albert Naef, le 23 mai 1927, puis le 26 juin 1930 (OMH, C120/1301).

66 Correspondance diverse sur la restauration du château (OMH, C120/1301).

67 1 calque du 11 juillet 1944 avec projet de réfection du dallage de la cage d'escalier : 3 plans des étages et coupe de la cage, au 1:50, ainsi qu'une coupe de détail des marches, au 1:10 (AEV, de Kalbermatten, A58/1) ; 1 calque de juillet 1944 avec les lambris de la salle dite du greffe, soit du billard : plan-coupe-face des parois ouest et nord, au 1:20, ainsi que plan de l'étage, de la face sud et de la face est, au 1:50 (AEV, de Kalbermatten, A58/2) .

68 Renaud Bucher, «St-Gingolph, ancien château, restauration de la salle dite du billard», *Vallesia*, t. L, 1995, pp. 338-341.
69 Livre de compte de Charles Joseph de Rivaz, pour l'année 1754: «J'ais livré pour raccommoder le toit du chateau, sçavoir pour 1800 tuiles […]» (AEV, de Rivaz, carton 25/9/22, p. 50).
70 Photographie avec la date de 1931 (OMH, C120/0'601). – Illustration dans *Canton du Valais* (publié par la Société suisse des ingénieurs et architectes), Zurich-Leipzig 1935 (La maison bourgeoise en Suisse, t. XXVII), pl. 2, nº 2.
71 Plans de l'intervention (voir note 67).
72 Rapport LRD90/R2601.
73 Voir en particulier la facture de 505.- de Conrad Curiger, du 1er mars 1927 dans un dossier «travaux exécutés en 1925-26» (Ac Saint-Gingolph, sans cote), pour «fourniture d'une porte ancienne en noyer destinée à la salle du Billard au château de St Gingolph avec encadrement à piliers et corniche, fourniture d'une serrure ancienne destinée à la dite porte». Dans son «rapport d'investigation […]» de juillet 1989, le restaurateur Claude Veuillet signale que cette porte et son encadrement ont chacun été «rallongé et élargi» pour occuper leur emplacement actuel, ce qui apparaît également dans les factures des années 1920, avec de nombreuses autres petites retouches aux moulurations.
74 Rapport LRD90/R2601: «pas antérieur à 1662».
75 Bucher (voir note 68), p. 339.
76 Acte d'achat original, en latin, daté du 17 janvier 1749 (AEV, de Rivaz, carton 25/5/4) et copie traduite en français (AEV, de Rivaz, carton 25/5/2).
77 Sur l'ascension sociale de la famille de Rivaz, voir Sandro Guzzi-Heeb, *Donne, uomini, parentela. Casati alpini nell'Europa preindustriale (1650-1850)*, Turin 2007.
78 Toutes les conventions et comptes pour la construction de la nouvelle maison sont rassemblés dans un recueil «1751-1753 Conventions et comptes faits par Charles Joseph de Rivaz pour la batisse de sa maison de Saint Gingoux» (AEV, de Rivaz, carton 25/9/6). Les textes exhaustifs de ce recueil, avec un commentaire circonstancié, ont été publiés dans Patrick Elsig, «La construction de la maison de Rivaz, à Saint-Gingolph (1751-1754), *Vallesia*, t. LVII, 2002, pp. 165-203.
79 Chaperon (voir note 1), p. 109, note 1.
80 Protocoles des séances du Conseil municipal, de 1893 à 1901, autorisation de construire accordée le 30 septembre 1897 (Ac Saint-Gingolph, livre 3).
81 Acte de partage de 1587 (voir note 56).
82 Acte de partage de 1587 (voir note 56).
83 Reconnaissance hypothécaire du 24 mai 1608 (AEV, de Rivaz, carton 16/3).
84 Acte de vente de 1654 (voir note 57).
85 Reconnaissance du 26 janvier 1707 (AEV, AVL, 423/2, p. 480v.). Une copie datée du 26 janvier 1700 donne les mêmes renseignements et doit probablement être la copie du registre de 1707 avec une erreur de date du scribe qui aura oublié le dernier chiffre écrit en toutes lettres (AEV, de Rivaz, carton 18/28).
86 Admodiation du 11 février 1764 (AEV, de Rivaz, carton 35/34).
87 Nous tenons nos renseignements sur Pierre Duchoud et la villa des Serves de Me André-François Derivaz et de M. Pierre Duchoud «junior», à Saint-Gingolph. Nous les remercions ici pour leur aide précieuse. – A consulter aussi A. Lewis, *St-Gingolph – Valais – Suisse. La source minérale – les Serves – les sports – la vue – les hôtels*, Lausanne [vers 1907].
88 Edouard Collomb, *Notice sur les eaux minérales de St-Gingolph*, Vevey 1873.
89 Les registres cadastraux taxent ces édifices comme «villas» à partir respectivement de 1900 et 1902 (cadastre Saint-Gingolph).
90 Protocoles des séances du Conseil municipal, de 1901 à 1906, autorisation de construire accordée le 10 février 1903 (Ac Saint-Gingolph, livre 4). – A l'angle supérieur ouest du rez-de-chaussée, sur l'élément supérieur de la chaîne d'angle est inscrit: «C. ENGLER ARCHITECTE / J. GILETTO ENTREPRENEUR / A EVIAN-LES-BAINS».
91 Protocoles des séances du Conseil municipal, de 1893 à 1901, autorisation d'exploitation accordée le 28 mars 1901 (Ac Saint-Gingolph, livre 3).
92 Gattlen II, nº 4653.
93 Protocole des séances du Conseil municipal, de 1901 à 1906, autorisation de construire accordée le 14 juin 1902 (Ac Saint-Gingolph, livre 4) et plan de situation (AEV, 3DTP, 129/8).
94 André Buttet, *Le père Joseph Villettaz*, Monthey 1986 (éd. revue et augmentée), avant-propos non paginé.
95 Buttet (voir note 94).
96 Buttet (voir note 94).
97 Acte de vente original du 20 septembre 1809 (AEV, de Rivaz, carton 59/54/7).
98 Henri Michelet, «Sur les traces des précurseurs. Industries bas-valaisannes (1800-1850)», *Vallesia*, t. XXIII, 1968, pp. 178-179.
99 «Plan géométrique du port de la commune de St Gingoulph & de son littoral, dressé le 26 & 27 avril 1830 […]», signé Darbellay (AEV, DTP, plans divers/100).
100 Pour tout ce qui concerne la batellerie sur le Léman, voir en particulier Philippe Broillet et al. MAH GE 1997, pp. 162-177.
101 «Le chantier naval de St-Gingolph», *Bulletin du Musée/Archives de St-Gingolph*, 1988/89, pp. 4-5.

PORT-VALAIS

1 *Armorial* 1946, pp. 199-200. – Jean-Emile Tamini, Séraphin Pannatier, *Essai d'histoire de Port-Valais*, Saint-Maurice 1931.
2 François Huot, «Le Prieuré Saint-Michel de Port-Valais», *Annales valaisannes*, 1978, p. 135.
3 Décision de la Diète du 13 au 20 décembre 1581 (*Landrats-Abschiede* 6, pp. 210-211).
4 Huot (voir note 2), p. 124.
5 Deux jeux de plans cadastraux (AEV, Port-Valais, R252-R260), deux registres nominaux (AEV, Port-Valais, R253-R254).
6 Décision d'établir un cadastre, publiée dans le *Bulletin officiel*, nº 21 du 21 mai 1838.
7 Trois registres nominaux et répertoire des environs de 1880 (AEV, Port-Valais, R255-R256-R257-R258).
8 Contrat de mensuration du 15 mai 1914 (AEV, Port-Valais, P982).
9 Tamini, Pannatier (voir note 1), p. 47, mentionnent un château qui «s'élevait à quelques pas de la cure actuelle de Port-Valais» et p. 18 «A s'en tenir à la tradition, il [le prieur] demeurait sur la colline de Port-Valais. Cette croyance se justifie d'ailleurs aisément par la présence de murs anciens. Dans la forêt qui domine du côté du lac, on remarque encore de nos jours des vestiges d'un ancien portail seigneurial». – Laurenz Burgener, *Die Wallfahrtsorte der katholischen Schweiz*, Ingenbohl 1864, p. 353, situe l'église paroissiale puis explique «Weiter oben sieht man die Ruinen des alten Schlosses, das die Herren von Port-Valais bewohnten».
10 Roland Flückiger-Seiler, «Dorfbrände im Oberwallis», *Blätter aus der Walliser Geschichte*, XXXVIII. Band, 2006, p. 41.
11 «Note sur l'incendie du village des Evouettes», dressée le 29 mars 1837 (AEV, Port-Valais, P256).

12 Comptes communaux 1805-1838 (AEV, Port-Valais, P473, p. 198).
13 Convention du 6 février 1857 passée entre la Municipalité et l'ancien conseiller d'Etat Pignat, assisté du maître maçon Pierre Coppia (AEV, Port-Valais, R1, p. 143).
14 Protocoles des séances du Conseil communal, sous les dates concernées (AEV, Port-Valais, R1-R2-R3).
15 Adjudication des travaux le 3 mai 1897 (AEV, Port-Valais, P414/1). Le cahier des charges exige que la construction soit terminée pour 1898.
16 Tamini, Pannatier (voir note 1), p. 60.
17 Huot (voir note 2), pp. 119-147. – François Huot, «Port-Valais», *Helvetia Sacra*, abt. III : Die Orden mit Benediktinerregel, Band 1 : Frühe Klöster, die Benediktiner und Benediktinerinnen in der Schweiz, Bern 1986, pp. 1034-1054.
18 Huot (voir note 17), p. 1037 : «Item quoddam viridarium cum una grangia, in quo olim erat Domus prioratus, nunc destructa».
19 Dossier succinct de ces recherches (OMH, C106/2001).
20 Marcel Grandjean, «Un prieuré bénédictin vaudois méconnu : Saint-Michel de Burier», *Nos Monuments d'art et d'histoire*, 1974/1, pp. 36-40.
21 Caliopè, p. 272.
22 Mandat épiscopal du 6 novembre 1757 (AEV, de Rivaz, carton 68/36).
23 «Inauguration de l'église de Port-Valais», *Bulletin paroissial de Port-Valais*, 1964/6, p. 3.
24 Protocoles des séances du Conseil (1847-1861), p. 41 : séance du 30 décembre 1849 (AEV, Port-Valais, R1).
25 Visite 1864.
26 *Relatio status* 1864 (AES, 234/66).
27 Burgener (voir note 9), pp. 352-354.
28 Visite 1920.
29 Rapport du 8 novembre 1922 (AES, 234/119).
30 Tamini, Pannatier (voir note 1), p. 74. – «Port-Valais», *Bulletin paroissial de Port-Valais*, mai 1928, pp. 2-3.
31 Huot (voir note 17), pp. 1052-1054.
32 Visite 1864.
33 «Port-Valais» (voir note 30), pp. 2-3.
34 Tamini-Délèze 1940, p. 132.
35 Chalabi 1993, p. 146, nº 0515.
36 Gaëtan Cassina, «Anciennes cures du Chablais valaisan», *Monthey illustré*, 1983/80, pp. 5-6. Avec illustrations.
37 Rapport du 8 novembre 1922 (AES, 234/119).
38 Lettre du 15 mars 1923, de l'évêque de Sion (AES, 234/121).
39 «Livre des comptes de la commune dès 1825 à 1870», p. 37 (AEV, Port-Valais, R59).
40 Notes manuscrites datées 1830 (AEV, Port-Valais, P1450b).
41 George Mallet, *Lettres sur la route de Genève à Milan par le simplon, écrites en 1809*, 2e édition, Paris-Genève 1816, p. 28.
42 Comptes communaux (voir note 12), p. 95.
43 Protocoles des séances du Conseil communal, sous les dates concernées (AEV, Port-Valais, R1, R2, R3) et convention du 31 juillet 1901 (AEV, Port-Valais, P428).
44 Adjudication (AEV, Port-Valais, P414/1). Reprise après la faillite du premier adjudicataire (AEV, Port-Valais, P1418).
45 Tamini, Pannatier (voir note 1), p. 60.
46 Tamini, Pannatier (voir note 1), p. 59.
47 «Cie Gle de Navigation s/ le Lac Léman. Projet de débarcadère au Bouveret. Salle d'attente» (SBMA, 40/1).
48 Catherine Raemy-Berthod, «Rapport historique», *Eglise Notre-Dame de Lourdes. Le Bouveret*, rapport préliminaire à la restauration de l'édifice, Monthey 1998, pp. 17-31, avec tous les renvois aux documents originaux.
49 Catherine Raemy-Berthod, *La production architecturale en Valais de François-Casimir Besson (1869-1944)*, mémoire de licence, Faculté des Lettres, Uni Lausanne 1992.
50 Alain Besse, Eric-J. Favre-Bulle, «Rapport décor intérieur», *Eglise Notre-Dame de Lourdes. Le Bouveret*, rapport préliminaire à la restauration de l'édifice, Monthey 1998, pp. 33-48.
51 «L'église du Bouveret cinquantenaire», *Bulletin paroissial de Port-Valais*, août 1964, p. 4 ; on y indique, toutefois sans préciser la source de l'information, que l'autel provient de la maison Anthonioz et qu'il a coûté la somme de 5000.–. Les archives paroissiales conservent d'autres projets d'autel non réalisés, l'un néo-gothique, l'autre néo-classique ; ce dernier est signé «ANTHONIOZ FRERES» (Ap Port-Valais, conservées à la cure du Bouveret, sans cote).
52 Facture de 1900.–, du 30 juillet 1929, de la maison Franscini & Lorenzetti, à Locarno (Ap Port-Valais, conservées à la cure du Bouveret, sans cote).
53 Factures de 340.– du 14 août 1923, de la maison Ferdinando Stuflesser, à S. Ulrico/Gardena, pour la statue du Sacré-Cœur et sa console, et de 405.–, du 26 novembre 1923, de la même maison, pour la statue de saint Joseph et sa console, ainsi que pour un crucifix (Ap Port-Valais, conservées à la cure du Bouveret, sans cote).
54 Facture de 153.–, du 30 juin 1930, de la maison Franscini & Lorenzetti, à Locarno (Ap Port-Valais, conservées à la cure du Bouveret, sans cote).
55 Contrat du 27 août et quittance du 1er novembre 1916, de la maison Messmer, à Bâle (Ap Port-Valais, conservés à la cure du Bouveret, sans cote).
56 Chalabi 1993, p. 146, nº 0515.
57 Dave Lüthi, *Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise, Histoire architecturale 1847-1965* (Bibliothèque historique vaudoise, 118), Lausanne 2000, p. 36.
58 Date donnée par une carte postale éditée en souvenir de l'inauguration (Médiathèque Valais-Martigny, 130ph A165 C2-32). D'autres sources mentionnent la date de 1926 (Lüthi, voir note 57, p. 36).
59 «Notice sur l'incendie et la reconstruction de la chapelle protestante du Bouveret», établie en 1971 (AEV, AV, 113/1).
60 Plans et correspondance (AEV, Port-Valais, P1062).
61 Jacques-Louis Manget, *Guide du voyageur autour du lac de Genève et au bassin du Rhône supérieur*, Genève 1850, p. 90.
62 Caliopè, p. 387.
63 Accord conclu par arbitrage entre le prieur de Lutry et les gens de Vionnaz, passé le 27 février 1538 *apud eydiex seu le boveret in ripa lacus prope turrum (turrim?) reverendi dni georgy de prope dni portus vallesy* (AEV, Vionnaz, Pg 66).
64 Recueil de reconnaissances (Ac Monthey, D145, folio 215) : *magnam turrim de novo edifficatam, sitam apud los boveres, prope lacum*.
65 Acte de vente passé le 12 novembre 1566 (AEV, AV, 80/161). – Sur Guillaume de Willermin, baron de Montricher, et ses propriétés situées à Morges, voir MAH VD 1998, index p. 480. L'acte de vente de la tour, en 1571, mentionne Willermin comme étant bourgeois de Morges, ce qu'il n'était pas encore lors de l'achat de celle-ci, en 1566.
66 Décision de la Diète du 11 au 21 décembre 1570 (*Landrats-Abschiede* 5, p. 183 s.).
67 Acte d'achat-vente passé le 21 décembre 1571 (AEV, AV, 80/172).
68 Décisions de la Diète du 10 au 18 décembre 1571 (*Landrats-Abschiede* 5, p. 210 s.) et de la Diète du 10 au 18 décembre 1584 (*Landrats-Abschiede* 6, p. 296 n.).
69 Décisions de la Diète du 1 au 8 décembre 1586 (*Landrats-Abschiede* 7, p. 30 u.) et de la Diète du 29 novembre au 5 décembre 1587 (*Landrats-Abschiede* 7, pp. 73-74 r.).
70 Décision de la Diète du 7 au 17 juin 1598 (*Landrats-Abschiede* 8, pp. 76-77 f.).

71 Décision de la Diète du 6 au 24 décembre 1627 (*Landrats-Abschiede* AVL 20, pp. 182-183).
72 Décision de la Diète du 9 au 20 décembre 1651 (*Landrats-Abschiede* AVL 21, p. 17).
73 Décision de la Diète du 9 au 18 décembre 1665 (*Landrats-Abschiede* AVL 21, pp. 215-216).
74 Par exemple le mandat du gouverneur de Monthey aux communes concernées, le 2 janvier 1666, exigeant d'amener le matériel nécessaire sur le lieu des travaux du nouveau bâtiment à l'usage du fermier du Bouveret (AEV, de Rivaz, carton 95/48).
75 AEV, Port-Valais, P44.
76 Décision de la Diète du 9 au 16 décembre 1671 (*Landrats-Abschiede* AVL 21, p. 253) et comptes généraux des gouverneurs de Monthey 1669-1691 (AASM/Cpt/700/0/7), folio 39 et folio 39v°.
77 Comptes généraux des gouverneurs de Monthey (voir note 76), folio 73v° (pour 1685).
78 Décision de la Diète du 12 au 22 mai 1683 (*Landrats-Abschiede* AVL 21, p. 404).
79 A noter l'existence, sous la cote Ac Monthey D861, d'inventaires de l'ancienne tour démolie (1744, 1753, 1763/68), qui donnent quelques indications sur les pièces qui la composaient et sur leur contenu mobilier.
80 «Convenu fait le 13 8bre 1773 entre le Conseil du Gouvernement de Monthey et M(aî)tre Pierre Joseph Gaudé, au sujet de la batisse de la nouvelle tour, grange et ecuries du Bouveret» (AEV, AV, 83/fasc.1/21).
81 Papiers divers concernant la tour du Bouveret (Ac Monthey, D861).
82 Gaëtan Cassina, *Sion il y a 200 ans* (bulletin de Sedunum Nostrum, 31), Sion 1982.
83 Papiers divers concernant la tour du Bouveret (Ac Monthey, D861).
84 «Convenus, lettres concernant la batisse de la nouvelle tour du Bouveret en 1774, 1775, 1776», décisions prises le 9 juillet 1775 (AEV, AV, 83/fasc.1/21).
85 «Double de convenu fait touchant la façon du chemin de la nouvelle tour du Bouveret, du 3 avril 1775» (AEV, AV, 83/fasc.1/22).
86 Acte de vente du 5 janvier 1777 (AEV, Port-Valais, P132) et comptes du gouvernement mentionnant les déplacements des syndics de Vionnaz et Vouvry, à Port-Valais, pour cette vente (AC Monthey, sans cote, pour l'année 1777 et AEV, Vionnaz, P 695).
87 Comptes pour les matériaux fournis pour la réparation de la tour (AEV, Port-Valais, P140).
88 Annonce dans le *Bulletin officiel et feuille d'avis* du 3 juillet 1816, pp. 215-216 ; annonce répétée dans le numéro du 23 octobre 1816, p. 334.
89 Plans des 6 niveaux, façade principale, coupe longitudinale et divers plans de détail, dont les poutraisons (SBMA, 68/01).
90 Communication du professeur Dave Lüthi, que nous remercions ici.
91 Plans des 3 niveaux, des 4 façades et coupes transversale et longitudinale (AEV, Port-Valais, P1032).
92 Plan du rez-de-chaussée surélevé, coupe transversale et poutraison sur le rez-de-chaussée (SBMA, 68/01).
93 Tamini, Pannatier (voir note 1), p. 57.
94 Rapport de gestion du DTP pour 1929, p. 77. – Plans des 6 niveaux du bâtiment principal, plans des 2 niveaux de l'annexe et divers plans de détails (SBMA, 68/02).
95 Rapport de gestion du DTP pour 1954, p. 217, *idem* pour 1955, p. 241, *idem* pour 1958, p. 212. – Plans de la transformation (SBMA, 68/03).
96 Rapport de gestion du DTP pour 1961, p. 248.
97 Yoki Aebischer, Fondation A. Chavaz, *Albert Chavaz 1907-1990. Catalogue de l'art monumental*, Viège 2000, p. 58, n° 195 à 197.
98 L'utilisation des différentes pièces est précisée sur les plans d'installation du chauffage par la maison Grunholzer & Cie, de Genève, en septembre 1909 (SBMA, 68/01).

VOUVRY

1 *Armorial* 1946, pp. 287-288. – Clovis Levet, *Vouvry à travers les âges. Tanay, son lac et sa flore*, Sion 1935. – Jean-Emile Tamini, «Petit essai de l'histoire de Vouvry», *Bulletin paroissial de Vouvry*, plusieurs livraisons entre mars 1922 et mai 1924.
2 Werner Bellwald, *Désindustrialisation et désintérêt ou pourquoi la fabrique de carton de Vouvry, la plus ancienne usine du Valais, a disparu* (Patrimoine suisse/section Valais romand, 6), Sion 2002.
3 Lettre relatant l'incendie (AEV, Vouvry, P777).
4 Notes manuscrites du notaire Hippolyte Pignat, p. 135 de la version retranscrite (AEV, Ph1113).
5 Extrait du règlement de construction adopté après l'incendie, le 19 janvier 1806 (AEV, Vouvry, P778).
6 Livre de plans (AEV, Vouvry, R11) et registre de reconnaissances correspondant (AEV, Vouvry, R12). Les archives de l'abbaye de Saint-Maurice conservent aussi deux recueils cadastraux, vraisemblablement proches chronologiquement des précédents, mais moins explicites pour l'historien (AASM, Plan 200 000 016 et 018).
7 Plan partiel, milieu du XVIII^e siècle (AEV, Vouvry, P280) et plan partiel du village après une inondation, début du XIX^e siècle (AEV, Vouvry, P1437).
8 Extrait de la Diète de mai 1779 (AEV, Vouvry, P587).
9 Voir correspondance diverse avec de Chastonay (AEV, Vouvry, P601, P1432, P1433, P1434).
10 Avec la remise d'un nouveau cadastre, le 19 décembre 1923, le géomètre montheysan Delaloye a établi un historique des relevés précédents (AEV, Vouvry, P1476).
11 Plans cadastraux de la fin du XIX^e siècle (AEV, Vouvry, R124, R125, R129) et registres nominaux (AEV, Vouvry, R74, R75, R76).
12 Plans cadastraux du début du XX^e siècle (AEV, Vouvry, R126).
13 Delaloye (voir note 10).
14 Gaëtan Cassina et al., *L'église Saint-Hippolyte de Vouvry*, Vouvry 1980. – Dubuis-Lugon 2002, pp. 317-318. – Marcel Grandjean, «Architectes du Vieux-Chablais à la fin de l'époque gothique», *Vallesia*, XXXIII, 1978, pp. 239-254.
15 Dubuis-Lugon 2002, p. 317.
16 Message du prévôt du Grand-Saint-Bernard aux paroissiens de Vouvry (AES, 252/116C). Depuis 1996, la desservance de la paroisse est assurée par un prêtre diocésain.
17 *Armorial* 1946, p. 287.
18 Copie datée 1723 de l'acte du 15 mai 1360, autorisant la construction de la chapelle, et d'un acte du XVII^e siècle rappelant l'accord donné par le prévôt le 8 mars 1368 (AGSB, 4280).
19 Acte de dotation du 24 août 1384 (AEV, Vouvry, Pg 87).
20 Acte de donation du 20 août 1384 (AEV, Vouvry, Pg 86) et copie d'acte de reconnaissance faite le 6 mai 1397 (AEV, Vouvry, Pg 125).
21 Grandjean (voir note 14), p. 242, note 10 avec transcription de la convention du 26 mai 1493 (original aux AEV, Vouvry, SPg 6).
22 Grandjean (voir note 14), p. 240, note 3 : quittance du 17 mai 1448 mentionnant le contrat de construction daté du 20 février 1436 (original aux AEV, Vouvry, SPg 4).

23 Grandjean (voir note 14), p. 240, note 3 : quittance du 11 septembre 1443 (original aux AEV, Vouvry, SPg 3).
24 Grandjean (voir note 14), p. 240, note 3 : quittance du 17 mai 1448 (original aux AEV, Vouvry, SPg 4).
25 Grandjean (voir note 14), p. 242, note 9 avec transcription de la quittance du 7 octobre 1488 (original aux AEV, Vouvry, SPg 5).
26 Grandjean (voir note 14), p. 242, note 10 avec transcription de la convention du 26 mai 1493 (original aux AEV, Vouvry, SPg 6).
27 Visite 1505.
28 Reçu du paiement de l'amende (AEV, Vouvry, P36).
29 Plan partiel du village, fin du XVIIIe siècle (AEV, Vouvry, P1437).
30 Gaëtan Cassina, « Notes sur l'activité en Bas-Valais de Giorgio Bernardi et Gerolamo Roncho, sculpteurs ossolans du XVIIe siècle », *Vallesia*, XXXIV, 1979, pp. 135-148 (original de la convention conservé aux AEV, Vouvry, Pg356).
31 Visite 1739.
32 Visites 1755, 1766 et 1786.
33 Comptes communaux 1784, p. 351 (AEV, Vouvry, R16).
34 Cassina et al. (voir note 14), pp. 45-71, avec transcription de la plupart des textes concernant la construction de la nouvelle église.
35 L'ancienne position du chemin est visible sur un plan cadastral accompagnant un volume de reconnaissances envers l'abbaye de Saint-Maurice et datant des années 1730 (AEV, Vouvry, R11), ainsi que sur un plan partiel du village (voir note 29).
36 Attestation de consécration (AES, 252/105).
37 Cassina et al. (voir note 14), p. 72, relatant les propos de l'architecte amateur veveysan Jean-Samuel Nicod-Delom qui s'était prononcé sur les plans de l'église.
38 Marcel Grandjean, Gaëtan Cassina, « Une famille d'artistes à la fin de l'époque gothique : les Bolaz, peintres, peintres-verriers et sculpteurs de Vevey », *Vallesia*, XLVI, 1991, pp. 129-131.
39 Rapport de restauration aux archives des Monuments historiques, à Sion (OMH, C165/2001).
40 *Armorial* 1946, p. 27.
41 Paul Bissegger, « Une dynastie d'artisans vaudois : les marbriers Doret », *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 1980, t. 37, pp. 97-122. – Paul Bissegger, « Noir, brun, rouge, violet et jaspé : les marbres du Chablais vaudois », *Von Farbe und Farben, Albert Knoepfli zum 70. Geburtstag*, Zurich 1980, pp. 79-84.
42 Projet d'autel non signé (Ap Port-Valais, conservées à la cure du Bouveret, sans cote).
43 Cassina et al. (voir note 14), pp. 76-78.
44 Cassina et al. (voir note 14), p. 43.
45 *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, 6 : Les arts I, p. 46.
46 Copie du XIXe siècle de notes antérieures rappelant la convention de 1494 pour la fonte d'une cloche (AEV, Vouvry, P26).
47 Pour la correspondance entre la commune de Vouvry et l'Etat du Valais au sujet de la vente de la cloche et les discussions internes à l'Etat, voir AEV, 2DIP, 38/68, 69, 72 et aussi le livre des comptes communaux 1911 et 1912, pp. 556 et 571 (AEV, Vouvry, R16).
48 Rapport des séances du 11 décembre 1911 et 14 mars 1912 de la Commission cantonale des monuments historiques (AEV, 2DIP, 37/73, 79).
49 Notes manuscrites du notaire Hippolyte Pignat (voir note 4), p. 81.
50 Convention pour la refonte de la cloche (AEV, Vouvry, P286).
51 Quittance pour la refonte de la cloche (AEV, Vouvry, P287).
52 Notes manuscrites du notaire Hippolyte Pignat (voir note 4), p. 173, qui mentionne un contrat daté du 3 novembre 1854 pour la refonte de deux cloches.
53 Grandjean (voir note 14), pl. 9c.
54 Grandjean (voir note 14), p. 243, note 16.
55 Seule la coupe est du XIXe siècle contrairement à la mention publiée dans Cassina et al. (voir note 14), p. 71, qui plaçait la réalisation de toute la pièce à cette date.
56 Chalabi 1993, p. 112, no 0513.
57 Comptes communaux 1800-1826 (AEV, Vouvry, R24, p. 301) ; Cassina et al. (voir note 14), p. 75.
58 Soit l'orfèvre (Jean?) Antoine Fritsché, attesté entre 1818 et 1835 à Vevey (de Vevey 1985, p. 278, no 1724). – *Trésors d'art religieux en Pays de Vaud*, catalogue d'exposition, Lausanne 1982, pp. 125 et 144.
59 Chalabi 1993, p. 112, no 0513.
60 *Art valaisan dans les paroisses du Saint-Bernard (Martigny et Entremont)*, catalogue d'exposition, Martigny 1964, p. 50, cat. 185, pl. 22-23. – *Trésors d'art religieux […]* (voir note 58), p. 210, no 200. – Cassina et al. (voir note 14), pp. 43-44.
61 Quittance donnée par M. Giscard, à Vevey, en 1736, pour une grande croix d'argent (AEV, Vouvry, P364).
62 de Vevey 1985, pp. 278-279, no 1727.
63 *Art valaisan […]* (voir note 60), p. 50, cat. 183, pl. 21. – Cassina et al. (voir note 14), pp. 39 et 42.
64 Visite 1505.
65 Gaëtan Cassina, *L'église paroissiale de Martigny* (Guide de monuments suisses, série 26, no 253), Berne 1979, p. 16.
66 Daniel Thurre, *L'Hospice du Grand-St-Bernard, son église, son trésor* (Guide de monuments suisses, série 56, no 556/557), Berne 1994, pp. 31-32.
67 *1788-1988 : Sion la part du feu, catalogue d'exposition*, Sion 1988, p. 76, cat. 54.
68 Jean-Michel Gard, *Félix Cortey 1760-1835 Peintre valaisan*, catalogue de l'exposition, Martigny 1979, no 162.
69 Hypothèse de Gaëtan Cassina in *1788-1988 […]* (voir note 67), p. 77. – Pour le portrait : Gard (voir note 68), no 63.
70 Cassina et al. (voir note 14), p. 43.
71 Gaëtan Cassina, « Artisans communs aux édifices religieux de Savoie et du Valais », *Vie religieuse en Savoie. Mentalités. Associations. Actes du XXXIe Congrès des Sociétés Savantes de Savoie. Annecy, 13-14 septembre 1986* (Mémoires et documents publiés par l'académie salésienne, 95), Annecy 1988, pp. 107-118. – *1788-1988 […]* (voir note 67), p. 78, cat. 58.
72 Cassina et al. (voir note 14), p. 43.
73 Cassina et al. (voir note 14), p. 43.
74 *Art valaisan […]* (voir note 60), p. 55, cat. 265. – Cassina et al. (voir note 14), pp. 38 et 42.
75 Comptes communaux rendus le 4 juillet 1744 (AEV, Vouvry, P1479) et comptes communaux vers 1782 (AEV, Vouvry, R16, p. 324).
76 Cassina, « Notes sur l'activité […] » (voir note 30), p. 143, pl. I.
77 Appréciation donnée dans Gaëtan Cassina, « Saint-Hippolyte, église paroissiale de Vouvry », *Treize étoiles*, 1981/3, p. 14.
78 Gaëtan Cassina, « Anciennes cures du Chablais valaisan », *Monthey illustré*, 1983/80, p. 5.
79 Comptes des dépenses faites pour l'église et la cure par le curé Jacques Murisier, entre 1618 et 1627 (AEV, de Rivaz, carton 69/49).
80 Visite 1687.
81 Déclaration du curé (AEV, de Rivaz, carton 69/85).
82 Convention pour la reconstruction de la cure (AEV, Vouvry, P633/15).
83 Plan cadastral de 1870 (AEV, Vouvry, R129/folio 1).
84 Visite 1864.
85 Comptes communaux, paiements pour 1872 (p. 112), 1873 (p. 124), 1874 (p. 138) (AEV, Vouvry, R27).
86 *Armorial* 1946, p. 27.

87 *Château de la porte du Scex*, Monthey 1980. – Gaëtan Cassina, «Aux origines du château de la Porte du Sex», *Monthey illustré*, 1981/56, pp. 4-7. – Patrick Elsig, «Le château de la Porte-du-Scex, à Vouvry. Construction (1672-1678) et ameublement d'après les documents d'archives», *Vallesia*, t. LIX, 2004, pp. 247-267.

88 Actes du procès (AEV, AV, 89/32).

89 Décision de la Diète du 8 au 19 juin 1591 (*Landrats-Abschiede* 7, p. 269 c.).

90 Décision de la Diète du 11 au 19 mai 1672 (*Landrats-Abschiede* AVL 21, pp. 257-258).

91 Copie de la convention du 4 août 1672, pour la répartition des tâches d'apport de matériaux par les diverses communautés (AEV, AV, 71/2/6).

92 Inventaire du mobilier du château établi en 1695 (AEV, AVL 301, pp. 307-311).

93 Proposition de lecture dans Gaëtan Cassina, «Vocation et destin de la Porte du Scex», *Château de la porte du Scex*, Monthey 1980, non paginé.

94 Gaëtan Cassina, «Le grand Stockalper et les arts visuels en Valais au XVII^e siècle», *Kaspar Jodok von Stockalper und das Wallis* (Veröffentlichungen des Forschungsinstituts zur Geschichte des Alpenraums. Stockalperschloss Brig, Band 1), Brigue 1991, p. 275, note 29.

95 Livre des comptes du gouvernement de Monthey, 1669-1691, folio 51^vo et folio 55^vo (AASM, Cpt 700/0/7), et injonction du 4 juin 1676 aux communautés du gouvernement de Monthey à payer leur part d'une somme permettant la poursuite des travaux de construction ; certains montants sont clairement attribués au maître-maçon (AEV, AV, 81/fasc. 3/40).

96 Gaëtan Cassina, «Qui a (vu) un meuble d'Alexandre Mayer? Un ébéniste souabe en Bas-Valais 1670-1710», *Nos Monuments d'art et d'histoire*, 1983/3, pp. 322-331 et reprise du même texte avec adjonction de photos : Gaëtan Cassina, «Qui a (vu) un meuble d'Alexandre Mayer? Un ébéniste souabe en Bas-Valais 1670-1710», *Pages monthey-sannes*, 12/1987, pp. 100-123.

97 Livre des comptes du gouvernement de Monthey (voir note 95), folio 48^vo.

98 Décision de la Diète du 5 au 16 décembre 1791 (*Landrats-Abschiede* AVL 23, p. 682).

99 Dossier de papiers divers concernant les réparations de 1804 au château de la Porte-du-Scex (AEV, 1DF 4.5).

100 Dossier concernant les réparations de 1804 (voir note 99).

101 Dossier de papiers divers sur le pont de Chessel (AEV, 3DTP, 131/3/1).

102 Hildebrand Schiner, *Description du département du Simplon ou de la ci-devant République du Valais*, Sion 1812, p. 543.

103 Texte rappelé par Cassina, «Aux origines […]» (voir note 87), p. 4.

104 Dossier concernant les réparations de 1804 (voir note 99).

105 Supplique au grand-baillif, du 26 janvier 1821 (AEV, 1DF 4.8).

106 Devis avec dessin, et rappel de la convention passée avec le maître-menuisier (AEV, 1DF 4.8).

107 Paul de Rivaz, *Le canal Stockalper*, Sion 1945, p. 25.

108 Description de la catastrophe, avec photographies, dans *La Patrie suisse*, 30 juillet 1902, pp. 185-188.

109 Rapport de gestion du DTP pour 1903, p. 65.

110 «Position de barrage de la Porte du Scex», *Monuments militaires dans le canton du Valais. Inventaire des ouvrages de combat et de commandement*, Berne 2002, pp. 16-17.

111 Inventaire du mobilier du château (voir note 92).

112 Vente à la commune, par Jacques de Quartéry, d'une maison appartenant autrefois à M. Défago. Acte passé en 1786 (AEV, Vouvry, P624 et P627). Le plan partiel du milieu du XVIII^e siècle indique la propriété de M. Défago à l'emplacement de l'actuelle Auberge de Vouvry (AEV, Vouvry, P280). La maison est revendue en 1819 à M. Médico pour en faire un hôtel (Notes manuscrites du notaire Hippolyte Pignat (voir note 4), pp. 124 et 141).

113 Comptes communaux 1848-1849 (AEV, Vouvry, R25, p. 252).

114 Gaëtan Cassina, «Gunthert, Jean», *Architekten-Lexikon der Schweiz*, Bâle 1998, p. 240.

115 Lettre du 26 décembre 1842 donnant des détails concernant les plans (AEV, Vouvry, P968) et lettres du 5 mars et du 23 juillet 1844 (AEV, Vouvry, P971).

116 Convention du 21 juillet 1844 entre la commune et Joseph Rigoli qui reprend l'ouvrage de son cousin Jean Rigoli (AEV, Vouvry, P981).

117 Convention du 23 février 1844 entre la commune et Jean Vial (AEV, Vouvry, P975).

118 Plusieurs paiements entre 1843 et 1852 dans les comptes communaux (AEV, Vouvry, R25) : pp. 182-184, 193-194, 198-200, 207, 213-214, 252, 287.

119 Comptes communaux 1852 (AEV, Vouvry, R25), p. 287.

120 Notes manuscrites du notaire Hippolyte Pignat (voir note 4), p. 173, relatant une convention du 31 décembre 1854.

121 Notes manuscrites du notaire Hippolyte Pignat (voir note 4), p. 193.

122 Lettre de l'architecte Gunthert au châtelain Pignat, du 26 décembre 1842 (AEV, Vouvry, P968).

123 Une reconnaissance de 1555 mentionne par exemple explicitement qu'elle est faite devant la tour de noble Jean Boquis, auparavant propriété de l'abbé de Saint-Maurice (AEV, de Rivaz, carton 69/17). Les Boquis occupaient alors la charge de vidomne. Mais est-ce la même tour? Le lien avec les propriétaires suivants fait défaut.

124 Rapport du 6 novembre 2008 de Dendrosuisse, Labor für Dendrochronologie, Martin Schmidhalter, Zürich.

125 Acte de vente du 20 janvier 1574, par Jean Paernatti, d'une vigne qui lui avait été assignée en justice pour paiement d'un capital hypothéqué sur ce bien par Bernardin Perrondet ; l'acte est ratifié par le fils de ce dernier, Jean, le 8 novembre 1577 (AEV, de Nucé, Pg96). – Actes de vente et de ratification de vente d'une vigne et d'un jardin, par Jean Perrondet, entre le 23 janvier 1576 et le 8 novembre 1577 (AEV, de Nucé, Pg97). – Acte de vente du 10 décembre 1577, ratifié définitivement le 29 janvier 1578, par Jean Perrondet, à Jean de Nucé, d'une grange et dépendances (AEV, de Nucé, Pg98).

126 Rappelé dans l'introduction de la reconnaissance de 1637, par Christian de Nucé (AEV, AVL 422, folio 173).

127 Acte de distribution judiciaire, du 7 mai 1619 (AEV, de Rivaz, carton 69/44).

128 Acte de cession de droits sur la tour de feu François Perroudet, passé le 3 avril 1635 par Claude Perroudet, fils de François, en faveur de Christian de Nucé (AEV, de Nucé, Pg148). Autre acte passé le 17 août 1635 par le notaire Jean Barbellinus, en faveur de son beau-frère Christian de Nucé (AEV, de Nucé, P56).

129 Acte de reconnaissance du 25 septembre 1637, par Christian de Nucé (AEV, de Nucé, P63).

130 Acte d'achat du 11 avril 1649, de Françoise et Claudia Pignat (AEV, de Nucé, Pg183).

131 Acte de partage du 16 avril 1652, entre les frères Jean et Michel de Nucé (AEV, de Nucé, P104).

132 Acte de vente de plusieurs terres et obligations, par Jean de Nucé à Gaspard Stockalper (AEV, de Nucé, P108). – Maxe de 1652, avec des adjonctions postérieures, p. 261 (AEV, Vouvry, R8).

133 *Stockalper Handels- und Rechnungsbücher* IX, p. 139 ; dans le volume VI, p. 214, il précise qu'il possède, à Vouvry, l'ancienne tour des Allinges, avec ses places et vergers, ainsi que le mobilier qu'elle contient.

134 *Stockalper Handels- und Rechnungsbücher* II, p. 624.
135 Décision de la Diète du 1 au 11 décembre 1706 (*Landrats-Abschiede* AVL 22, p. 121).
136 Décision de la Diète du 7 au 19 décembre 1689 (*Landrats-Abschiede* AVL 21, p. 531).
137 Décision de la Diète du 7 au 17 mai 1710 (*Landrats-Abschiede* AVL 22, p. 209).
138 Rapport à la Diète du 10 au 20 décembre 1710 (*Landrats-Abschiede* AVL 22, p. 213).
139 Acte d'érection du chemin de croix, le 5 septembre 1920 (AES, 252/62).
140 Cassina et al. (voir note 14), p. 13.
141 Jeu de plans (AEV, de Kalbermatten, B101).
142 Plan au crayon à papier, non signé, avec approbation de l'évêque (AEV, Vouvry, P1306).

VIONNAZ

1 *Armorial* 1946, pp. 282-283, et Jean-Emile Tamini, «Petit essai de l'histoire de Vionnaz», dans *Bulletin paroissial de Vionnaz* (puis *Bulletin paroissial de Vionnaz-Revereulaz*), plusieurs livraisons entre février 1922 et juin 1924.
2 François-Samuel Wild, «L'incendie de Vionnaz en Bas-Valais en 1800», *Annales valaisannes*, 1933/4, pp. 201-202.
3 *La Patrie Suisse*, nº 201 du 5 juin 1901, p. 141 (avec illustration). – Guy Veuthey, *L'église de Vionnaz fête ses 100 ans. 1903-2003*, Monthey 2003 (avec illustration).
4 Comptes pour 1822-1823 (AEV, Vionnaz, L35) et convention du 2 juin 1823 (AEV, Vionnaz, P999).
5 Comptes pour 1834 (AEV, Vionnaz, L40).
6 Convention du 23 mars 1879 avec Me Ortelli, tailleur de pierre à Monthey (AEV, Vionnaz, P1130).
7 Convention du 13 novembre 1773 (AEV, Vionnaz, P666).
8 Convention du 30 avril 1775 (AEV, Vionnaz, P679).
9 «Livre de plan des biens de la communautée de Vionna levés en 1775» (AEV, Vionnaz, L17).
10 Cahier des charges établi le 13 mai 1865 et attribution du mandat le 18 janvier 1866 (AEV, Vionnaz, P1200/6).
11 «Plan de la commune de Vionnaz, district de Monthey, contenant 68 feuilles, expédié en 1866 par Miltiade Fumey, géomètre et reconnu le 1 mai 1872 [signé par les autorités communales]» (registre non coté conservé à la maison de commune de Vionnaz).
12 Mention d'une convention pour la mise à jour des registres cadastraux, dans les protocoles de la séance du Conseil municipal tenue le 4 juin 1898 (AEV, Vionnaz, R4).
13 Si la carte nationale orthographie ce torrent Greffe, l'habitude locale parle plus couramment de Greffaz, version que nous avons privilégiée.
14 Décision de la Diète du 8 au 18 mai 1741 (*Landrats-Abschiede* AVL 22, p. 686).
15 Hans-Anton von Roten, «Die Landeshauptmänner von Wallis, 1388-1798», *Blätter aus der Walliser Geschichte*, XXIII. Band, 1991, pp. 480-493.
16 Jean-Emile Tamini, *Petit essai d'histoire de Monthey, écrit entre 1920 et 1930 par Jean-Emile Tamini, abbé*, réédition Sion 1996, pp. 110-111, pp. 115 et 157.
17 Travaux de 1743 (AEV, Vionnaz, L16/folio 68). Travaux de 1760 : extrait des décisions de la Diète, ordonnance du 14 décembre 1759 (AEV, Vionnaz, P581), et extrait des décisions de la Diète de Noël 1760 (AEV, Vionnaz, P582).
18 Dubuis-Lugon 2002, p. 314.
19 Dubuis-Lugon 2002, p. 314.
20 Copie de droits, legs et reconnaissances en faveur de l'église de Vionnaz (AEV, Vionnaz, P56). Au folio 4, legs du 6 novembre 1369, de Pierre Ruphi Crebeller, de Vionnaz. L'établissement de ces copies remonte probablement au début du XVIe siècle.
21 Testament établi le 4 janvier 1423 (AEV, Vionnaz, Pg23).
22 Copie plus récente rappelant l'acte de donation du 22 août 1443 (AES, 251/13).
23 Extraits probables de la visite de Guillaume de Rarogne (AEV, Vionnaz, Pg29, Pg30, Pg31).
24 Deux actes de reconnaissance des 11 janvier et 25 février 1524 (AEV, Vionnaz, Pg59 et Pg60).
25 Acte de fondation de messe de 1546 rappelant une précédente fondation de 1527 (AEV, Vionnaz, Pg69).
26 Livre de reconnaissances 1549-1564 (AEV, Vionnaz, P68).
27 Acte de donation du 10 juin 1638 (AEV, Vionnaz, Pg138).
28 Gaëtan Cassina, «Tabernacles valaisans du premier quart du XVIIe siècle (Sion, Saint-Maurice, Savièse, Vex)», *Annales valaisannes*, 1981-1982, pp. 107-122 et 185-199, en particulier pour Vionnaz, l'illustration pl. X (1981).- Convention du 31 août 1642 (AEV, Vionnaz, P215). – Jean-M. Marquis, «François Cuénot, sculpteur et architecte savoyard (1618-1686)», *Urbanisme et Architecture en Savoie, Actes du XXVIIe Congrès des Sociétés Savantes de la Savoie*, Thonon-les-Bains 1978.
29 Cette consécration a été erronément changée en 1577 dans les visites épiscopales dès 1796.
30 Acte de consécration du 7 novembre 1677 (AEV, Vionnaz, Pg147).
31 Comptes pour 1737-1738, rendus le 17 juin 1738 (AEV, Vionnaz, L16).
32 Comptes pour 1740-1741, rendus le 10 juillet 1741, mentionnant des frais pour voiturer l'autel depuis Martigny (AEV, Vionnaz, L16).
33 Comptes pour 1761-1762 et 1762-1763 (AEV, Vionnaz, L16).
34 Comptes pour 1861 (AEV, Vionnaz, L40).
35 Livre intitulé «historique», d'après des notes du curé Gabriel Delaloye (Ap Vionnaz, sans cote).
36 «Livre de plan […]», plan 2 (voir note 9).
37 «Plan de la commune […]», folio 1 (voir note 11).
38 Comptes pour 1703 (AEV, Vionnaz, P323) ; convention du 30 janvier 1706 avec Me Jean Escard, du canton de Fribourg (AEV, Vionnaz, P329) ; comptes pour 1707 (AEV, Vionnaz, P331 et P384) ; convention du 24 janvier 1751 avec Me Mathias Aby, de Progens, canton de Fribourg (AEV, Vionnaz, P545) ; comptes pour 1783 (AEV, Vionnaz, L35).
39 Comptes pour 1799-1802 (AEV, Vionnaz, L35) ; comptes pour 1820 (AEV, Vionnaz, P970) ; comptes pour 1820-1821 et 1821-1822 (AEV, Vionnaz, L35).
40 Plan, coupe longitudinale, coupe transversale et élévation d'une travée, façade principale, façade latérale nord (2 versions dont l'une datée décembre 1899), détails divers, vue générale et détails de la chaire (daté avril 1901) (AEV, de Kalbermatten, B109).
41 «Livre des comptes concernant la construction de l'église de la paroisse de Vionnaz 1899-1903», en particulier le rappel historique établi en 1903, à la fin des travaux (Ap Vionnaz, sans cote).
42 Veuthey (voir note 3).
43 «Livre des comptes concernant la construction de l'église […]» (voir note 41), p. 19.
44 Plan de la tribune (Ap Vionnaz, 12).
45 Attestation de consécration du nouvel autel (Ap Vionnaz, 20).
46 La chaire et les stalles semblent dues à Joseph Winter, de Biberach (Würtemberg), d'après le livre des comptes de la construction de l'église, partie «historique» (Ap Vionnaz, nº 60). La chaire a toutefois pu être exécutée sur la base des plans projetés par de Kalbermatten en 1901 (AEV, de Kalbermatten, B109/7).

47 *Dictionnaire de l'art suisse*, Schlieren 1998, p. 897. – RACHEL NOËL, Frédéric Rouge (1867-1950). La réception de son œuvre dans la critique locale, *Revue historique du mandement de Bex*, supplément no XXXII, 1999, pp. 59-68.
48 «Livre des comptes concernant la construction de l'église […]» (voir note 41).
49 Rapport de restauration de l'orgue, par HANS-J. FÜGLISTER de Grimisuat, septembre 1992 (Ap Vionnaz, sans cote) et comptes pour l'année 1811 (AEV, Vionnaz, L35).
50 Plan coloré de la soufflerie, daté de 1891 (AEV, Vionnaz, P1138).
51 Convention du 17 mars 1881, d'après un recueil de copies d'actes (Vionnaz, propriété de M. Guy Veuthey).
52 «Livre des comptes concernant la construction de l'église […]» (voir note 41).
53 «Livre des comptes concernant la construction de l'église […]» (voir note 41).
54 Convention passée à Vionnaz le 16 mai 1624 (AEV, Vionnaz, P158).
55 Comptes pour 1699 (AEV, Vionnaz, P264); comptes pour 1700 (AEV, Vionnaz, P307).
56 Convention passée le 12 avril 1700 avec M. JACQUET et fils, et quittancé à Genève par ceux-ci le 26 janvier 1701 (AEV, Vionnaz, P308).
57 Reçu d'une somme, le 23 janvier 1701 (AEV, Vionnaz, P313).
58 Convention passée le 18 avril 1716 (AEV, Vionnaz, P357).
59 Reçu signé à Genève, le 3 août (?) 1716 (AEV, Vionnaz, P358).
60 ZÉNON SCHOCH, «Le chanoine Guérin à Vionnaz (1730-1808)», *Annales valaisannes*, 1933/3, pp. 167-173.
61 DE VEVEY 1985, p. 282, no 1752.
62 Comptes pour 1786 (AEV, Vionnaz, L35).
63 HELMUT SELING, *Die Kunst der Augsburger Goldschmiede 1529-1868: Meister, Marken, Werke*, München 1980, Nr. 1399, p. 167.
64 SELING (voir note 63), Nr. 2437, p. 400.
65 Le curé Guérin, alors en poste à Vionnaz, indique la livraison de ce calice avec mention des donateurs, le 6 octobre 1803, dans son «Journal pastoral depuis le 22 du mois d'août 1802» (Ap Vionnaz, sans cote).
66 Complément à l'inventaire des biens de la cure et de l'église, établi en 1713 (AEV, Vionnaz, P347).
67 Comptes pour 1731-1732, rendus le 8 juin 1733 (AEV, Vionnaz, P457) et comptes pour 1733-1734, rendus le 12 juillet 1734 (AEV, Vionnaz, L16).
68 D'après documentation de Mme Elisabeth Rossier, établie en 1971-1973.
69 TAMINI-DÉLÈZE 1940, p. 136.
70 ALFRED MILLIOUD, *Histoire de Bex. Documents*, Bex 1910, tome 1, p. 31.
71 Acte du 10 janvier 1421 (AEV, Vionnaz, Pg 19).
72 Reconnaissances de Vionnaz, 1489-1527 (AEV, Vionnaz, L1).
73 CALIOPÈ, p. 385.
74 GAËTAN CASSINA, «Anciennes cures du Chablais valaisan», *Monthey illustré*, 1983/80, p. 4.
75 «Compte des dépenses occasionnées pour la construction de la maison communale […]» (AEV, Vionnaz, P1100).
76 Décompte des travaux de menuiserie, établi le 25 janvier 1860 (AEV, Vionnaz, P1224/3/2).
77 Comptes pour 1902 (AEV, Vionnaz, L42, p. 296).
78 ROLAND FLÜCKIGER-SEILER, *Les maisons rurales du Valais* (Les maisons rurales de Suisse, 14), tome 2: L'habitation en pierre et la maison concentrée (Val d'Illiez), Bâle 2000, p. 295, indique qu'hormis son exemple une telle répartition, «inconnue dans l'architecture rurale du Valais, fait penser aux bâtiments citadins». Il parle en l'occurrence de la «Maison peinte» de Botyre, construite entre 1618 et 1622 pour les frères Pierre et Barthelémy Bonvin. Ici toutefois, les deux habitations mitoyennes sont desservies chacune par sa propre cage d'escalier et sont séparées dans la ligne du faîte. Les locaux dénotent sinon un caractère rural traditionnel avec, de bas en haut: cave, «salle», étage habitable (cuisine et grande pièce) et comble aménagé en petites chambres.
79 Testament de Guillaume Cornut, du 21 juillet 1649 (AEV, Vionnaz, Pg141).
80 Donation de Claudia Vaney, du 12 septembre 1665 (AEV, Vionnaz, Pg143), acceptation de celle-ci par l'évêque, le 20 avril 1667 (AEV, Vionnaz, P235 et AVL 58/134).
81 Acte de donation du 2 janvier 1669 (AEV, Vionnaz, Spg21).
82 «Livre de plan […]», plan 37 (voir note 9).
83 Copie d'un mandat du gouverneur de Monthey, du 25 mai 1777 (AEV, Vionnaz, P696). Les comptes du syndic pour l'année 1770 indiquent le prix de 2012 florins pour cet achat (AEV, Vionnaz, L16, comptes de l'année 1770).
84 Convention du 2 juin 1777 (AEV, Vionnaz, P697).
85 Comptes du syndic, pour l'exercice 1777-1778, rendus le 11 juin 1778 (AEV, Vionnaz, L35).
86 Extrait des décisions de la communauté, du 30 juin 1786 (AEV, Vionnaz, P750 et P281).
87 Prix fait du 24 décembre 1786 (AEV, Vionnaz, P754).
88 Elévation montrant simultanément la façade principale et une latérale, coupe dans la largeur au niveau d'un arc et plan (AEV, Vionnaz, P764).
89 Décompte des journées (AEV, Vionnaz, P758).
90 Copie de l'acte d'érection de la paroisse (AEV, Vionnaz, P872).
91 Papiers divers sur le projet de reconstruire l'église (AEV, Vionnaz, P1194/4).
92 Devis du 22 juin 1897 de la firme ENNEVEUX & BONNET (Ap Revereulaz, sans cote).
93 Mention dans le «Journal paroissial de Revereulaz» (Ap Revereulaz, sans cote).
94 Projet de maître-autel, daté 1898 (AEV, de Kalbermatten, B53/1) et correspondance entre la paroisse de Revereulaz et FRANZ AUGUST MÜLLER (Ap Revereulaz, sans cote). Sur l'atelier de MÜLLER, voir les renseignements donnés par ASTRID GAILLARD, *L'église Saint-Jean d'Ardon*, Sion 1996, pp. 44-45.
95 Lettre de MÜLLER à la paroisse de Revereulaz, du 9 avril 1898 (Ap Revereulaz, sans cote).
96 Convention de mai 1898 (Ap Revereulaz, sans cote).
97 Lettre de mars 1899 accusant réception de la commande pour les autels latéraux (Ap Revereulaz, sans cote).
98 J. DE KALBERMATTEN envoie des plans pour la chaire (lettre du 4 juin 1899) et pour les bancs et la table de communion (lettre du 2 avril 1898). MÜLLER, malgré ses multiples demandes, n'obtient pas commande de la chaire (correspondance conservée aux Ap Revereulaz, sans cote).
99 «Protocole des décisions du conseil de fabrique de la paroisse de Revereulaz», paiement du 1er janvier 1902 (Ap Revereulaz, sans cote).
100 «Protocole des décisions du conseil […]» (voir note 99), pour 1909 (Ap Revereulaz, sans cote).
101 MARC VERNET, *Les carillons du Valais* (publications de la Société suisse des Traditions populaires, 45), Bâle 1965, p. 31.
102 CHALABI 1993, p. 146, no 0515.
103 Comptes pour 1849 (AEV, Vionnaz, L 40).
104 Historique et description selon les recherches effectuées par Mme Elisabeth Rossier, en 1972.
105 Comptes pour 1700 (AEV, Vionnaz, P307, p. 10), pour 1701 (AEV, Vionnaz, P315, p. 20), pour 1702 (AEV, Vionnaz, P321, p. 5).
106 Comptes pour 1708 (AEV, Vionnaz, P333, pp. 6 et 9).

COLLOMBEY-MURAZ

1 *Armorial* 1946, pp. 64-65. – Maurice Parvex, *Collombey-Muraz. Une commune, deux paroisses, plusieurs villages et beaucoup de gens*, Monthey 1988.
2 Deux registres de reconnaissances, l'un pour Collombey, Collombey-le-Grand et les Neyres, l'autre pour Muraz et Illarsaz (1698-1701) (AEV, Collombey-Muraz, respectivement L34 et L35), avec deux volumes de relevés cadastraux correspondants (1696) (AEV, Collombey-Muraz, respectivement L31 et L32).
3 Deux cahiers de relevés cadastraux concernant Collombey et Illarsaz (AEV, Vieux-Monthey, respectivement 75 et 84).
4 Relevé cadastral de Monthey (Ac Monthey, sans cote, et AEV, microfilm des plans cadastraux des Ac Monthey, vol. 4).
5 Registre d'impôt de 1775-1777 et plans correspondants, levés en 1775 (AEV, Collombey-Muraz, L42 et L42bis). Une convocation du 13 août 1775 pour établir ces nouveaux plans et maxes est conservée (AEV, AV/fasc. 2/24).
6 Convention du 29 mars 1838 (AEV, Collombey-Muraz, P2027/11, pp. 32-33 et P797).
7 Conditions pour la levée du cadastre, et fragments de celui-ci (AEV, Collombey-Muraz, P1522). Voir aussi toutes les délibérations dans les protocoles des séances du Conseil municipal (AEV, Collombey-Muraz, L295).
8 Reconnaissance du cadastre terminé, en janvier 1856 (AEV, Collombey-Muraz, P1527).
9 Comptes communaux (AEV, Collombey-Muraz, L98, p. 178).
10 Seuls 3 folios, dont 1 daté 1906, sont déposés aux Archives d'Etat (AEV, Collombey-Muraz, P2045).
11 Protocoles des séances du Conseil municipal (AEV, Collombey-Muraz, L301, p. 183).
12 Protocoles des séances […] (voir note 11), p. 459.
13 Les trois colonnes sur socle et les poutres qui les relient sont dessinées sur un relevé cadastral du début du XVIII[e] siècle (AEV, Vieux-Monthey, 75, p. 26).
14 Acte judiciaire de 1586 contre un individu ayant coupé la main d'un pendu, aux fourches patibulaires (AEV, AV 89/36).
15 Protocoles des séances […] (voir note 11), pp. 263-268.
16 *Les puits*, polycopié de l'Association du vieux Collombey-Muraz, Collombey-Muraz 1993.
17 *Les fontaines*, polycopié de l'Association du vieux Collombey-Muraz, Collombey-Muraz 2000.
18 Daniel A. Kissling, *De quelques roches utilisées en construction à Martigny*, Martigny 2011, pp. 16-20 et pp. 26-29 (bulletins de l'Association Patrimoines de Martigny, 16).
19 Le jour précis est donné par une copie postérieure de cette visite (AEV, AV 85/ fasc. 3/6). On peut en revanche émettre des doutes quant à l'année donnée par cette copie, soit 1444, puisque l'évêque se trouvait le 11 février 1445 à Vionnaz. Le prélat se trouverait donc assez logiquement à Collombey le lendemain, soit le 12 février 1445. Si l'auteur de la copie n'a regardé que le début de celle-ci, il aura lu effectivement 1444, qu'il a même d'abord noté 1644 avant de corriger le deuxième chiffre, et n'aura simplement pas remarqué que cette visite avait été faite sur deux ans.
20 Dubuis-Lugon 2002, p. 36.
21 Alfred Millioud, *Histoire de Bex. Documents*, Bex 1910, tome 1, pp. 67-71.
22 Cet autel est déjà mentionné dans un acte de vente du 3 novembre 1438 (AEV, AV 78/74).
23 On retrouve mention de cet autel dans un acte daté du 4 mars 1475 (AEV, AV 78/94) et lors de la visite de 1505 avec les nobles de Montheolo comme patrons.
24 Acte de vente, du 13 décembre 1441, au curé de Muraz et recteur de la chapelle Saint-Michel de Collombey (AASM, notaires 35/73). Un deuxième acte, du 22 janvier 1442, concerne la même personne (AASM, notaires 35/94).
25 Caliopè, p. 270, et liste du 25 juillet 1622 donnant la situation des tombes creusées à l'intérieur de l'église, en particulier par rapport aux autels (AEV, AV 85/fasc. 3/12).
26 Donation de droits sur cet autel par François d'Arbignon, le 29 juillet 1588 (AEV, AV 80/181).
27 Procédure concernant le droit de patronat de l'autel, en 1682-1683 (AEV, AV 85/fasc. 3/24-25). On y apprend également que l'autel a été refait alors.
28 Joseph Mariétan, *La juridiction spirituelle de l'Abbaye de Saint-Maurice*, Saint-Maurice 1925, p. 60.
29 Copies de l'acte d'érection de la paroisse (AV 85/fasc. 3/38 et 39).
30 Convention du 28 décembre 1759 passée avec le maître-sculpteur, commande supplémentaire du 28 mai 1761 et quittance du maître du 29 juin 1761 (AEV, fonds Supersaxo I (papiers), 5/8/8, la suite du document est dans le même fonds, sous la cote 7/1/121).
31 Comptes de l'église, dès le 27 janvier 1777 (AES, 226/159).
32 Soumission pour la démolition du chœur et de la sacristie de l'ancienne église, mai 1893, et conditions d'enchères pour la vente des ardoises, août 1893 (AEV, Collombey-Muraz, P1929) ; frais pour la construction du nouveau mur (AEV, Collombey-Muraz, L118, p. 246) ; vente aux enchères du bois de charpente, juin 1893 (AEV, Collombey-Muraz, P1924).
33 Soumission pour la démolition du clocher de l'ancienne église, avril 1895 (AEV, Collombey-Muraz, P1929) ; frais pour la reprise du toit à l'emplacement du clocher démoli (AEV, Collombey-Muraz, L118, p. 273).
34 Il existe une liste des tombes creusées dans l'église, établie le 25 juillet 1622, qui donne quelques indications sur leur position par rapport à des structures fixes telles que certains autels (AEV, AV/fasc. 3/12). Ce document est toutefois difficile à interpréter sans fouilles archéologiques du lieu.
35 Relevé cadastral de 1775 (AEV, Collombey-Muraz, L42bis, feuille 10).
36 « Protocole des séances du Conseil paroissial de Collombey », p. 66 (Ap Collombey, sans cote) ; frais pour la taxation de ces vestiges et recette de leur vente (AEV, Collombey-Muraz, L118, pp. 117 et 130).
37 « Protocole des séances […] » (voir note 36), p. 99.
38 « Recettes et débours de la fabrique de l'Eglise dès 1863 » pour 1874-1875 (AEV, Collombey-Muraz, L119).
39 May Rivier, *Emile Vuilloud (1822-1889), architecte. Les édifices religieux catholiques*, mémoire de licence, faculté des Lettres, UNI Lausanne 1993.
40 Comptes paroissiaux pour 1859 (AEV, Collombey-Muraz, L117). – Sur l'architecte, voir Michèle Grote, « Notes sur le rôle de l'architecte François Jacquerod dans la réalisation de la rue de la Gare à Aigle », *Hommage à Marcel Grandjean. Des pierres et des hommes* (Bibliothèque historique vaudoise, 109), Lausanne 1995, pp. 611-627.
41 *Relatio status* 1863.
42 Visite 1874.
43 « Protocole des séances […] » (voir note 36), pp. 45, 52 et 62.
44 « Protocole des séances […] » (voir note 36), pp. 40-44, et lettre de l'entreprise (AEV, Collombey-Muraz, P1671/24).
45 Comptes paroissiaux pour 1877, p. 68 (AEV, Collombey-Muraz, L117).
46 Comptes paroissiaux pour 1904 et 1905 (AEV, Collombey-Muraz, L123, pp. 111-112 et 125).
47 Pièces comptables diverses (AEV, Collombey-Muraz, P2005) et comptes paroissiaux avec mention des artisans (AEV, Collombey-Muraz, L127 et L123, pp. 308 et 310).
48 « Protocole des séances […] » (voir note 36), p. 217.

49 Le détail des vitraux et leur symbolique sont donnés dans : Philippe Bussien, *Souscription en faveur de l'église de Collombey*, s. l. 1947.
50 Jeu de plans de transformation (Ap Collombey, sans cote).
51 « Protocole des séances […] » (voir note 36), p. 53.
52 Attestation de consécration (Ap Collombey, sans cote).
53 Plan du réaménagement du chœur soumis aux instances diocésaines (AES, 226/243).
54 Le livre intitulé « protocole des séances du Conseil communal, du 5 janvier 1878 au 10 mars 1883 » mentionne en effet : « les archives sont placées dans la nouvelle église, dans un local à équiper de buffets » (AEV, Collombey-Muraz, L299, p. 121).
55 Inventaire de l'église paroissiale, établi le 17 juin 1655 (AEV, AV 85/fasc. 3/17).
56 Papier rappelant l'historique des relations entre les autorités communales et le fondeur de cloches (AEV, AV 85/fasc. 3/20).
57 Henry Ronot, *Dictionnaire des fondeurs de cloches du Bassigny, un rayonnement sur l'Europe*, Dijon 2001, p. 120. – Renseignement Fabienne Hoffmann, historienne-campanologue à Rivaz.
58 Helmut Seling, *Die Kunst der Augsburger Goldschmiede 1529-1868 : Meister, Marken, Werke*, München 1980, Nr. 2455, p. 403.
59 *Armorial* 1946, pp. 172-174.
60 *Armorial* 1946, p. 147.
61 de Vevey 1985, p. 30, nº 94.
62 de Vevey 1985, p. 214, nº 1332.
63 Inventaire […] (voir note 55).
64 *Armorial* 1946, p. 63.
65 Sentence du comte de Savoie au sujet d'un litige concernant des alpages, dans laquelle certaines personnes sont assermentées sur cette châsse (AEV, Vionnaz, Pg 15).
66 Inventaire de l'église paroissiale, établi le 24 janvier 1613 (AEV, SHVR, 114).
67 Inventaire […] (voir note 55).
68 *Armorial* 1946, p. 275.
69 Convention de 1759 pour le maître-autel (voir note 30).
70 *Armorial* 1946, p. 65.
71 Gaëtan Cassina, « Qui a (vu) un meuble d'Alexandre Mayer? Un ébéniste souabe en Bas-Valais 1610-1710 », *Pages montheysannes*, 12/1987, pp. 100-123.
72 Elle est à cet emplacement sur le relevé cadastral de 1696 (Collombey-Muraz, L31, p. 94) et les reconnaissances la placent à proximité de l'ancienne église en tous les cas dès le XVIe siècle. Il existe un inventaire de la cure, daté de 1636, établi à la suite du décès du curé en charge de la paroisse, mais qui ne donne presque aucune indication sur le bâtiment (AES, 226/130).
73 Gaëtan Cassina, « Anciennes cures du Chablais valaisan », *Monthey illustré*, 1982/66, pp. 5-6.
74 Toutes les dates sont tirées des comptes relatifs à la construction de la cure (AEV, Collombey-Muraz, L116).
75 *Règle, Constitutions et exercices spirituels des religieuses de la congrégation de saint Bernard – Ordre de Cîteaux*, Turin 1901, partie première, article I, paragraphe 5. Si une édition récente a été donnée en référence par souci d'orthographe moderne, les textes ont été contrôlés sur la base d'une édition plus contemporaine de la création du monastère : *La règle, les constitutions des religieuses de la congrégation S. Bernard, ordre de Cisteaux*, Paris 1637 (édition publiée chez François Jacquin, imprimeur rue des Massons).
76 Louis Blondel, « Le château d'Arbignon à Collombey », *Vallesia*, t. XIV, 1959, pp. 167-174. – André Donnet, Louis Blondel, *Châteaux du Valais*, Martigny 1982 (deuxième édition revue et mise à jour), pp. 60-63. – Hans-Jörg Lehner et Carola Jäggi, *Collombey, Benediktinerinnenkloster*, rapport dactylographié du 6 juin 1989 (archives de l'OMH, C35/2601).
77 Autorisation délivrée le 13 juin 1349 par l'évêque Guichard Tavelli (Gremaud nº 1954).
78 Daniel de Raemy (dir.), *Chillon. La Chapelle* (Cahiers d'archéologie romande, 79), Lausanne 1999, en particulier le chapitre intitulé « La chapelle castrale », aux pages 157-203.
79 Acte d'octroi d'indulgences par le Saint-Siège, à Rome, le 5 janvier 1495, pour la chapelle Saint-Georges du château d'Arbignon (AEV, de Rivaz, 95/3).
80 Fragment d'un registre de reconnaissances (AEV, AV, 77/7).
81 Sauf mention expresse en note, l'historique de l'institution, depuis l'installation des Bernardines, est basé sur l'étude fondamentale du père bénédictin François Huot, qui renvoie à toute la littérature antérieure et à toutes les sources d'archives existantes : François Huot, « Collombey », *Helvetia Sacra*, abt. III : Die Orden mit Benediktinerregel. Band 3 : *Die Zisterzienser und Zisterzienserinnen, die reformierten Bernhardinerinnen, die Trappisten und Trappistinnen und die Wilhelmiten in der Schweiz*, Berne 1982, pp. 985-1050.
En ce qui concerne la vie quotidienne et spirituelle des sœurs, nous citerons quelques ouvrages, souvent abondamment illustrés : [père Alexandre Boitzy], *Les religieuses bernardines de Collombey*, Saint-Maurice 1939. – Paul Jean Rochat, *Souffle divin, communautés religieuses catholiques de Suisse romande*, Lausanne 1952, pp. 317-334. – *Bernardines. Comme le veilleur dans sa tour […], Monastère des Bernardines de Collombey*, Collombey 1967. – Patrice Favre, Jean-Claude Gadmer, *Rencontres au monastère*, Fribourg 1995, pp. 32-41. – *Monastère de Collombey*, Valloire [2004] (prospectus de présentation du monastère, richement illustré).
Le détail des travaux provient des archives du Monastère de Collombey (citées AMC), en particulier les livres I-III de la supérieure, soit recueil regroupant les trois premiers livres dont la tenue est exigée par les Constitutions de la congrégation : I Les bulles pontificales obtenues en faveur du monastère, II L'histoire spirituelle ou chronique de la maison, III Les affaires temporelles. Ce recueil relate l'histoire de l'institution, des origines à la fin du XIXe siècle. Un paragraphe particulier, en pages 372-393, est intitulé « Livre qui contien les bastiment & ce quis lont cotté ». Il commence en 1659 et s'arrête en 1829. Ce volume est conservé dans la boîte 1. Au milieu du XXe siècle, la chronique jusqu'en 1850, ainsi que le paragraphe sur le coût des bâtiments, ont été recopiés dans un nouveau livre et continués sur la base de documents épars (pour les bâtiments, le travail a été continué jusqu'en 1984, mais de manière succincte). Cette copie complétée est rangée dans la boîte 2 (nº 1). La chronique elle-même est poursuivie dans deux autres volumes successifs. Le premier, dit « cahier vert », est intitulé « Histoire de la maison 1847-1947 ». Il se trouve dans la boîte 2 (nº 3). Le second est intitulé « Histoire de la maison, sous forme de chronique (1933-1971) ». Il est conservé dans la boîte 4 (nº 11). La pagination de la chronique jusqu'au XIXe siècle et des travaux sur les bâtiments jusqu'en 1829 correspond à l'original du Livre I-III (cité Livre I-III). Les mentions tirées des autres volumes sont signalées comme telles.
82 Au sujet du père Roch, voir Gaëtan Cassina, « Artisans communs aux édifices religieux de Savoie et du Valais », *Vie religieuse en Savoie. Mentalités. Associations. Actes du XXXIe Congrès des Sociétés Savantes de Savoie. Annecy, 13-14 septembre 1986* (Mémoires et documents publiés par l'académie salésienne, 95), Annecy 1988, pp. 108-110.
83 Livre I-III (voir note 81), p. 122.
84 Rapport LRD05/R2477A, p. 15.

85 Rapport LRD05/R2477A, p. 13.
86 Rapport LRD05/R2477A, p. 16.
87 Livre I-III (voir note 81), p. 372.
88 Rapport LRD05/R2477A, p. 15.
89 Livre I-III (voir note 81), p. 373.
90 Rapport LRD05/R2477A, p. 16.
91 Livre I-III (voir note 81), p. 374.
92 Rapport LRD05/R2477A, p. 14.
93 Livre I-III (voir note 81), p. 374.
94 Livre I-III (voir note 81), pp. 374-375.
95 Livre I-III (voir note 81), p. 377.
96 Rapport LRD05/R2477A, p. 16.
97 Livre I-III (voir note 81), p. 377.
98 Livre I-III (voir note 81), p. 377.
99 Livre I-III (voir note 81), p. 379.
100 Livre I-III (voir note 81), pp. 382-383.
101 Rapport LRD05/R2477A, p. 17.
102 Relevé cadastral de 1775 (voir note 35), feuille 1.
103 «Livre de l'entrée et sortie des demoiselles pensionnaire commencé 1784», paragraphe pris dans un livre d'amodiations, dès p. 77 (AMC, nº 30 du «nouveau registre des archives commencé en août 1980»).
104 Livre I-III (voir note 81), p. 186.
105 Livre I-III (voir note 81), p. 329.
106 Livre I-III (voir note 81), pp. 377 et 381.
107 Livre I-III (voir note 81), p. 383.
108 Livre I-III (voir note 81), p. 384.
109 Livre I-III (voir note 81), p. 384.
110 Livre I-III (voir note 81), p. 385.
111 Livre I-III (voir note 81), p. 385b.
112 Livre I-III (voir note 81), pp. 232-250.
113 Livre I-III (voir note 81), p. 186.
114 Copie du Livre I-III (voir note 81), p. 328.
115 Livre I-III (voir note 81), p. 376.
116 Copie du Livre I-III (voir note 81), p. 330.
117 Livre I-III (voir note 81), p. 384.
118 «Histoire de la maison. 1847-1947. Cahier vert» (voir note 81), p. 89.
119 Livre I-III (voir note 81), pp. 331-336.
120 Petit cahier intitulé «histoire temporelle. 1854 à 1945», p. 17 (AMC, boîte 4, nº 4).
121 Huot (voir note 81), pp. 990-991.
122 «Histoire de la maison, sous forme de chronique (1933-1971)» (voir note 81), p. 83.
123 Correspondance conservée aux archives de l'OMH, C35/2601, et aux AEV, 2DIP/40.
124 Livre I-III (voir note 81), p. 375.
125 Livre I-III (voir note 81), p. 376.
126 Livre I-III (voir note 81), p. 375.
127 Livre I-III (voir note 81), p. 385a.
128 Copie du Livre I-III (voir note 81), p. 327.
129 Livre I-III (voir note 81), p. 375.
130 Livre I-III (voir note 81), p. 385.
131 Supplément aux livres des livrées de la dépositaire, p. 9 (AMC, nº 1 du «nouveau registre des archives commencé en août 1980»).
132 Décision de décembre 1974, dans le livre des décisions du Chapitre, 1947-1977, p. 132 (AMC, boîte 4, nº 8).
133 *Constitutions* (voir note 75), partie première, article III, paragraphe 8.
134 «Histoire de la maison, sous forme de chronique (1933-1971)» (voir note 81), p. 80.
135 Livre I-III (voir note 81), p. 385a. En page 146 du même livre, la date donnée est 1762, mais elle nous paraît moins précise et englober toute une série de travaux des années 1760.
136 Livre I-III (voir note 81), p. 384.
137 Livre I-III (voir note 81), p. 333.
138 *Constitutions* (voir note 75), partie quatrième, article VIII, paragraphe 4.
139 Livre I-III (voir note 81), pp. 392-393.
140 Livre I-III (voir note 81), p. 377.
141 Livre I-III (voir note 81), p. 384.
142 Henri Salina, Marie Jeanne Coloni, *Madeline Diener, son œuvre*, Genève 2001, pp. 174-175.
143 Probablement du début du XVIIIe siècle, elle existait en tous les cas déjà lorsque, en 1762, la supérieure en fait murer la porte pour définir plus strictement encore l'espace de la clôture à l'intérieur du monastère (Livre I-III (voir note 81), p. 146).
144 Inscription relevée par le père François Huot en 1977 (AMC, archives contemporaines, 13.3).
145 Décision de construire le corridor vitré, en juillet 1972, dans le livre des décisions du Chapitre, 1947-1977, p. 116 (AMC, boîte 4, nº 8).
146 Livre I-III (voir note 81), p. 392.
147 Livre I-III (voir note 81), p. 387.
148 «Histoire de la maison. 1847-1947. Cahier vert» (voir note 81), p. 132.
149 Copie du Livre I-III (voir note 81), p. 337.
150 Livre I-III (voir note 81), p. 375.
151 Livre I-III (voir note 81), p. 377.
152 Livre I-III (voir note 81), p. 371.
153 Livre I-III (voir note 81), p. 385b.
154 Livre I-III (voir note 81), p. 393.
155 Copie du Livre I-III (voir note 81), p. 338.
156 Livre I-III (voir note 81), p. 374.
157 Livre I-III (voir note 81), p. 376.
158 Relevé cadastral de Collombey, levé en 1696 (AEV, Collombey-Muraz, L31, p. 61).
159 Livre I-III (voir note 81), p. 372.
160 Relevé cadastral de Collombey (voir note 2).
161 Relevé cadastral de 1775 (voir note 5), feuille 1.
162 Copie du Livre I-III (voir note 81), p. 337.
163 «Histoire de la maison. 1847-1947. Cahier vert» (voir note 81), p. 306 : la supérieure, Marie Séraphique de Courten, mentionne la création de formes, du pupitre et du marchepied de l'autel.
164 Projet de l'architecte d'intérieur Fritz Meyer de Littau, réalisé par l'entreprise Gay Frères Monthey SA à Choex (AMC, boîte 20, nº 7).
165 Ces dernières ainsi que les deux têtes d'angelot et des éléments des rinceaux sont conservés dans les combles du monastère.
166 Livre des assemblées et des décisions du Chapitre, 1946-1963, sans page, 18 septembre 1955 (AMC, boîte 4, nº 10).
167 «Histoire de la maison. 1847-1947. Cahier vert» (voir note 81), pp. 133-134.
168 Le retable étant aujourd'hui en caisses, la notice est rédigée sur la base de la documentation photographique réalisée avant le démontage.
169 «Histoire de la maison 1933-1971», décembre 1960 (AMC, boîte 4, nº 11) ; facture pour ces travaux (AMC, boîte 20, dossier sans numéro, 24.06.1961).
170 *Armorial* 1946, p. 253, dans leur forme traditionnelle.
171 «Histoire de la maison. 1847-1947. Cahier vert» (voir note 81), pp. 133-134.
172 Livre I-III (voir note 81), pp. 312-313.
173 Huot (voir note 81), p. 1020. – Copie de la bulle dans Livre I-III (voir note 81), pp. 26-27.
174 Livre I-III (voir note 81), p. 377.
175 Petit cahier sans cote, intitulé «histoire temporelle 1854 à 1945», p. 17 (AMC, boîte 4, nº 4).
176 de Vevey 1985, p. 208, nº 1325.
177 *Armorial* 1946, p. 253.

178 Facture pour la restauration du maître-autel et des chandeliers faux marbre (AMC, boîte 20, dossier sans n°, 24.06.1961).
179 «Histoire de la maison 1933-1971», p. 18, année 1946 (AMC, boîte 4, nº 11): les sœurs reçoivent un cours de broderie à la machine «en vue de la réparation d'ornements liturgiques».
180 En 1855 les ossements sont conservés dans une malle; en 1885, attestation de conservation des restes de Mère Louise dans une châsse (AMC, boîte 3, nº 3).
181 Mère Gabrielle demande l'autorisation à l'évêque de Sion d'ouvrir la châsse afin de «remplacer le verre et changer le costume» (AMC, boîte 3, nº 7, 20.07.1961).
182 Ce monastère français est fermé après la deuxième guerre mondiale. A cette occasion, le monastère de Collombey reçoit certaines pièces importantes du patrimoine des Bernadines dont cette châsse-reliquaire de la Mère fondatrice de la congrégation.
183 «Histoire de la maison 1933-1971», 3 août 1950 (AMC, boîte 4, nº 11).
184 Rapports d'état de conservation et devis de restauration, atelier de Walter Furrer, Brigue (archives de l'OMH, C35/2601).
185 Rapports d'état de conservation […] (voir note 184).
186 «L'iconographie de sainte Thérèse d'Avila», in *L'art du XVII^e siècle dans les carmels de France*, catalogue édité par Yves Rocher, Musée du Petit Palais, 17 novembre 1982-15 février 1983, Paris, pp. 43-62.
187 Rapports d'état de conservation […] (voir note 184).
188 «Histoire de la maison. 1847-1947. Cahier vert» (voir note 81), p. 23 (AMC, boîte 2, nº 3): photographie du portrait avec mention de la provenance de Belley.
189 *Helvetia Sacra* III/3, p. 997 et notes.
190 Rapports d'état de conservation […] (voir note 184).
191 *Constitutions* (voir note 75), partie quatrième, article VIII, paragraphe 2.
192 Romaine Syburra-Bertelletto, Thomas Antonietti, Patrick Elsig, Alain Guerrier, *«Bernardine tu seras!» Le monastère de Collombey: un patrimoine de 4 siècles* (Cahiers du Musée d'histoire du Valais, 11), Baden-Sion 2010, pp. 198-209. Ce petit Jésus en cire est conservé au Musée d'histoire du Valais, Sion, MV 12'723.
193 Un exemplaire est daté «1736».
194 Un exemplaire se trouve au monastère de Géronde/Sierre.
195 Marcel Strub, *La ville de Fribourg*, MAH FR I, Bâle 1964, pp. 126 et 258.
196 Janine Fayard Duchêne, «Du val d'Anniviers à Sion. La famille de Torrenté des origines à nos jours», *Vallesia*, t. LXI, 2006, pp. 1-299, pl. 7.
197 Rapports d'état de conservation […] (voir note 184).
198 Sur la photographie du rapport de restauration, le coffre n'a que deux trous de serrure avant les travaux (archives de l'OMH, C35/2601).
199 Musée d'histoire du Valais, Sion, MV 7'516.
200 *Armorial* 1946, p. 235.
201 Musée d'histoire du Valais, Sion, MV 7'517.
202 Musée d'histoire du Valais, Sion, MV 7'512.
203 Musée d'histoire du Valais, Sion, MV 7'518.
204 Archives du Musée d'histoire du Valais, Sion, rapport de restauration MV 7'518.
205 Musée d'histoire du Valais, Sion, inv. MV 11'324.
206 Archives du Musée d'histoire du Valais, Sion, rapport de restauration MV 11'324.
207 *Armorial* 1946, p. 14. Ecu coupé au I une patte d'ours tenant un rameau au II un champ chargé de trois bandes, timbrées avec lambris et cimier en dextrochère brandissant un badelaire.
208 Musée d'histoire du Valais, Sion, MV 7'513.
209 Rapports d'état de conservation […] (voir note 184).
210 Musée d'histoire du Valais, Sion, MV 7'519.
211 Aux archives du monastère, dans un carton d'images pieuses sans numérotation, se trouve une photographie du tableau avec mention au dos: «Provenant de Rumilly, avec trous des balles des révolutionnaires».
212 Archives du Musée d'histoire du Valais, Sion, rapport de restauration MV 7'519.
213 Musée d'histoire du Valais, Sion, MV 7'515.
214 Rapports d'état de conservation […] (voir note 184).
215 Musée d'histoire du Valais, Sion, MV 12'729.
216 Musée d'histoire du Valais, Sion, MV 12'730 a et b.
217 Musée d'histoire du Valais, Sion, MV 12'725.
218 Lettre du 9 janvier 1952, liste des objets provenant de Belley (AMC, boîte 6, sans numéro).
219 *Constitutions* (voir note 75), partie sixième, article VII, paragraphes 1 à 3.
220 Ce patrimoine a fait l'objet d'une publication exhaustive: Syburra-Bertelletto, Antonietti, Elsig, Guerrier (voir note 192). Romaine Syburra-Bertelletto, Thomas Antonietti, Patrick Elsig, Alain Guerrier, *«Bernardine tu seras!» Le monastère de Collombey: un patrimoine de 4 siècles* (Cahiers du Musée d'histoire du Valais, 11), Baden-Sion 2010.
221 Visite 1883 de la paroisse de Monthey.
222 Copie de l'autorisation de l'évêque, donnée le 21 avril 1689, par le secrétaire épiscopal Christian Schillig (AEV, AVL 57, folio 178, doc. Nº 54).
223 Sentence épiscopale du 1^er août 1775 qui rappelle ce fait (AEV, Vieux-Monthey, 1532).
224 *«Polygraphia vallesiaca ecclesiastico-civilis […]»*, recueil de données historiques et souvenirs personnels écrit par le vicaire de Val d'Illiez Jean Maurice Clément (1782-1811), en 1807, p. 279. Manuscrit conservé aux AEV, AVL 452. Une note indique que l'auteur a recueilli les informations pour son étude dès 1782.
225 Cahier de relevés cadastraux du milieu du XVIII^e siècle (AEV, microfilm des plans cadastraux des Ac Monthey, vol. 4).
226 La succession des décisions peut être suivie par les protocoles des séances du Conseil communal, de 1896 à 1910 (AEV, Collombey-Muraz, L301).
227 Même si les plans sont dits payés à Joseph de Kalbermatten (comptes communaux 1900 (AEV, Collombey-Muraz, L98), p. 224) et comptes bourgeoisiaux 1901 (AEV, Collombey-Muraz, L97), p. 310), on sait qu'il est difficile de déterminer la part de travail de Joseph et celle de son fils Alphonse pour les travaux réalisés dès 1894.
228 Protocole de la séance du Conseil communal du 17 mars 1898, en présence de l'architecte (AEV, Collombey-Muraz, L301, p. 71).
229 Protocole de la séance du Conseil communal du 11 avril 1898 (AEV, Collombey-Muraz, L301, p. 75).
230 Comptes communaux 1891-1907 (AEV, Collombey-Muraz, L98).
231 Confirmation de la vente par le comte de Savoie Amédée VI (Gremaud nº 1939).
232 Fragment d'une reconnaissance établie en 1353-1354 (AEV, AV 77/7).
233 *Armorial* 1946, p. 83.
234 Donnet, Blondel (voir note 76), p. 65.
235 Relevé cadastral de 1696, pp. 49-50 (AEV, Collombey-Muraz, L31).
236 *Armorial* 1946, p. 147.
237 Relevé cadastral de 1775 (voir note 5), feuille 9.
238 Tirage papier du plan de réaménagement du rez-de-chaussée, 1/50, 27 décembre 1906; calque du précédent; calque du plan du réaménagement des combles, 1/50, et

des plan et coupe de l'état antérieur des combles, 1/100, 14 février 1907 ; tirage papier des plan et coupe du réaménagement des combles, 1/50, 10 juin 1907 (AEV, de Kalbermatten, B15).
Plan du rez-de-chaussée avec trois coupes, 1/50, 12 avril 1949 ; plan de l'étage, 1/50, 12 avril 1949 et modifications le 5 août 1949 ; relevé de la « pergola », 1/50, 12 avril 1949 ; détail cuisine et salle de bains de l'étage, 1/50, avril 1949 (AEV, de Kalbermatten, B15).

239 *Armorial* 1946, pp. 201-202.
240 *Armorial* 1946, p. 147.
241 *Armorial* 1946, p. 147. La famille du Fay-de Lavallaz relève les armes de la famille de Châtillon, adoptant parfois les armes de cette dernière en II et III.
242 Pierre-Alain Putallaz, « La carrière publique de Michel Dufour (1768-1843) jusqu'en 1810 », *Annales valaisannes*, 1994, pp. 3-160, fig. 1.
243 *Armorial* 1946, pp. 83-84.
244 *Armorial* 1946, pp. 82-83.
245 Putallaz (voir note 242), fig. 4.
246 *Armorial* 1946, pp. 82-83.
247 *Armorial* 1946, p. 147.
248 Tamini-Délèze 1940, pp. 143 et 479.
249 *Armorial* 1946, pp. 172-174.
250 *Armorial* 1946, p. 147.
251 Schneider-Kneuss 1983, n° 1497, p. 206.
252 « Comptes du village de Collombey le Grand » (1849-1930) (AEV, Collombey-Muraz, L108), p. 36.
253 Lettre du Conseil communal à l'évêque (AES, 226/28).
254 « Comptes du village […] » (voir note 252), p. 22.
255 « Comptes du village […] » (voir note 252), p. 24.
256 « Comptes du village […] » (voir note 252), p. 37.
257 Bernard Truffer, *La bataille de la Planta (500e anniversaire)*, Sion 1975 (bulletin de Sedunum Nostrum, n° 12).
258 Comptes communaux (AEV, Collombey-Muraz, L 108, p. 22).
259 Comptes communaux (AEV, Collombey-Muraz, L 108, p. 23).
260 Voir par exemple illustration chez : Parvex (voir note 1), p. 86.
261 Inventaire dans le livre de compte du village de Muraz, pour 1915 (AEV, Collombey-Muraz, L109, p. 16) ce qui est corroboré par les restes du plan cadastral de 1906 (AEV, Collombey-Muraz, P2045).
262 *Les fontaines*, polycopié de l'Association du vieux Collombey-Muraz, Collombey-Muraz 2000.
263 *Les fontaines* (voir note 262), n° 10.
264 Parvex (voir note 1), pp. 87-88.
265 Illustration dans : André Donnet, Jean Marclay, *Le pays de Monthey autrefois*, Martigny 1977, p. 128.
266 François-Olivier Dubuis, « L'église paroissiale de Muraz », *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 33/1976, pp. 185-210 – Dubuis-Lugon 2002, pp. 217-219 – Hans Rudolf Sennhauser, « Muraz », *Vor-romanische Kirchenbauten, Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen*, Nachtragsband, München 1991, pp. 297-298.
267 Dubuis-Lugon 2002, pp. 217-219.
268 Testament du 22 janvier 1417, de l'épouse de Jean Vullmoz (AEV, Muraz-Collombey, Pg9).
269 Caliopè, p. 257.
270 Testament du 27 septembre 1499, de Jean Donnet (AEV, Muraz-Collombey, Pg25).
271 Convention passée le 5 mars 1679 entre la communauté de Muraz et les maîtres-maçons Pierre Rouge et Etienne Guillod, pour la reconstruction de la nef (AEV, Muraz-Collombey, P67).
272 Comptes paroissiaux pour 1794-1795-1796, rendus le 16 juillet 1797 (AEV, Muraz-Collombey, P488).
273 Comptes paroissiaux pour 1815-1816-1817-1818, rendus le 20 mai 1819 (AEV, Muraz-Collombey, P543).
274 Copie d'après un original conservé chez un particulier (OMH, C35/2003).
275 Planche réunissant un plan général, la façade sud, une coupe longitudinale, une coupe transversale sur la nef et une coupe transversale sur le chœur (AEV, Muraz-Collombey, P745).
276 « Livre de compte de la paroisse de Muraz commencé par celui de 1889 », pp. 51 et suiv. (AEV, Muraz-Collombey, R33). Notons qu'aucun paiement n'est passé pour des frais d'architecte.
277 Visite 1901.
278 Comptes paroissiaux pour 1924, note ajoutée à la fin des comptes (AEV, Collombey-Muraz, L125, p. 69) ; quelques pièces comptables se trouvent aussi sous (AEV, Collombey-Muraz, P2005).
279 Comptes communaux (Muraz) 1710 à 1714, rendus le 28 décembre 1714 et stipulant que le solde financier serait affecté à l'achat d'une horloge (AEV, Muraz-Collombey, P116).
280 Comptes paroissiaux pour 1924 (AEV, Muraz-Collombey, L125, pp. 63 et 65).
281 Dossier de plans et correspondance (AES, 230/179).
282 Dossier de décision (AES, 230/180).
283 Acte de consécration (AES, 230/188).
284 Convention du 5 mars 1679 (voir note 271).
285 Introduction au registre paroissial des baptêmes commencé en 1723 par le curé François de Prat (AEV, Muraz-Collombey, R3).
286 Convention passée avec les frères Garzia pour la construction d'un nouveau maître-autel, le 12 juin 1803, pour la somme de 30 louis (AEV, Muraz-Collombey, P512). Voir aussi le registre des donateurs pour cet autel (AEV, Muraz-Collombey, P511) et les comptes communaux (Muraz) pour 1803-1804-1805, rendus le 26 janvier 1807, qui mentionnent la facture des frères Garzia du 4 décembre 1803, pour le montant total, avec d'autres petits travaux, de 1620 florins (AEV, Muraz-Collombey, P515). Daté de 1805, l'autel du Rosaire, dans l'église Saint-Maurice d'Annecy, œuvre des mêmes Garzia et Stopani, est encore conservé et peut probablement servir de comparaison.
287 Leur travail au maître-autel de Muraz est attesté dans le « Journal pastoral depuis le 22 du mois d'août 1802 », établi par le curé Guérin, alors en poste à Vionnaz (Ap Vionnaz, sans cote).
288 Acte d'érection du chemin de croix (AEV, Muraz-Collombey, P714).
289 « Livre de compte de la paroisse de Muraz […] » (voir note 276), pp. 54 et suiv.
290 Gaëtan Cassina, « Anciennes cures du Chablais valaisan », *Monthey illustré*, 69/1982, p. 6.
291 Renseignements de M. Maurice Parvex, à Muraz, descendant du donateur.
292 « Compte de la fason des cloches neuves faites en la paroisse de Muraz en l'an 1728 », comptes rendus le 5 décembre 1728 (AEV, Muraz-Collombey, P134). Le curé d'alors a relaté l'événement (AEV, Muraz-Collombey, R3 : registre de baptême commencé en 1723), p. 19.
293 Ronot (voir note 57), pp. 121-122. – Renseignement de Fabienne Hoffmann, historienne-campanologue à Rivaz.
294 Comptes du village de Muraz pour 1894 (AEV, Muraz-Collombey, R 32, p. 105).
295 de Vevey 1985, p. 208, n° 1325.
296 *Musée cantonal d'histoire, Catalogue des collections*, Sion 2003, pp. 244-246.
297 Gaëtan Cassina, « Anciennes cures du Chablais valaisan », *Monthey illustré*, 20/1978, pp. 4-7.

298 Convention pour la reconstruction de la cure, passée le 17 avril 1768, avec quittance réciproque du 8 décembre 1770 (AEV, Muraz-Collombey, P365); quittances intermédiaires du maître-maçon, données en 1769 (AEV, Muraz-Collombey, P374 et P375).
299 Convention pour la charpente, passée le 18 juillet 1768, avec quittance des charpentiers du 27 décembre 1768 (AEV, Muraz-Collombey, P372).
300 Compte pour la construction de la cure (AEV, Muraz-Collombey, P371) et papiers divers à ce sujet: quittances, conventions, décomptes (AEV, Muraz-Collombey, P376 et P377).
301 Comptes paroissiaux pour 1770 (AEV, Muraz-Collombey, P390).
302 Quittance du tailleur de pierre, non datée, mais donnée au curé Turin (1756-1798) qui a supervisé la reconstruction de la cure (AEV, Muraz-Collombey, P293).
303 Caliopè, p. 182.
304 Acte d'achat d'une parcelle donnée à la chapelle, établi le 11 février 1633 (AEV, Muraz-Collombey, Pg 64).
305 Tamini-Délèze 1940, index, p. 422.
306 Comptes communaux (Muraz) pour 1769-1770-1771, rendus le 25 février 1772 (AEV, Muraz-Collombey, P380).
307 Comptes communaux (Muraz) pour 1742-1743-1744, rendus le 28 février 1745 (AEV, Muraz-Collombey, P246).
308 Comptes communaux (Muraz) pour 1775-1776-1777, rendus le 22 février 1778 (AEV, Muraz-Collombey, P401).
309 Facture du 24 octobre 1978 pour la restauration du retable, adressée par l'atelier de Walter Furrer de Brigue à l'architecte Charles Zimmermann (OMH, C35/2011).
310 1er projet daté mars 1906: plan de situation au 1/500, façade sud et plan du rez-de-chaussée au 1/100, plans de l'étage et des combles au 1/100, plan du sous-sol et élévation du socle au 1/50, coupe transversale et détails de menuiserie au 1/50, détails des fenêtres du rez-de-chaussée au 1/10 (avril 1906) (AEV, de Kalbermatten, D167).
311 1re version: 1 calque avec les 4 façades et une coupe transversale, au 1/100 (26 mars 1908); 2e version, proche de la réalisation: 1 calque avec les 4 façades et une coupe transversale, au 1/100 (16 juillet 1908), et 1 calque avec le plan de l'étage, au 1/50 (23 août 1908) (AEV, de Kalbermatten, suppléments/D214). Dans un autre dossier se trouvent les tirages suivants: plan de situation au 1/500, façades et coupe transversale au 1/100 (mars 1908), coupe transversale sur l'escalier au 1/100 (mars 1908), plans du rez-de-chaussée et de l'étage au 1/100 (mars 1908), plan du sous-sol au 1/100 (mars 1908, modifié), détail des fenêtres au 1/10 (avril 1908), détail des fenêtres de la cage d'escalier au 1/10 (avril 1908), plan de poutraison de l'étage au 1/100 (avril 1908, modifié), plan de charpente au 1/50 (avril 1908, modifié), détail de l'escalier au 1/20 (avril 1908, modifié), détails des portes de caves au 1/10 (mai 1908), plan de chevronnage au 1/50 (mai 1908, modifié), coupe transversale sur l'escalier au 1/50 (mai 1908, modifié), détails des fenêtres et portes secondaires au 1/10 (mai 1908), détails de l'entrée au 1/10 (mai 1908), détail de l'escalier au 1/20 (fragment, juillet 1908), plan de chevronnage au 1/50 (août 1908), élévation du socle au 1/50 (août 1908) (AEV, de Kalbermatten, D167).
312 50'000.- sont empruntés le 28 mai 1909 pour le paiement de la maison d'école (AEV, Collombey-Muraz, L301, p. 444) et le bâtiment est assuré dès le 19 août 1909 (AEV, Collombey-Muraz, L301, p. 454).
313 Comptes communaux pour 1910 (AEV, Muraz-Collombey, L101, p. 110).
314 Engagement écrit des hommes d'Illarsaz, suivi de la liste nominale de ces derniers (AEV, Muraz-Collombey, P72).
315 Supplique du 23 décembre 1699 des hommes d'Illarsaz à l'évêque de Sion (AEV, Muraz-Collombey, P83).
316 Acte de fondation de messes, du 17 novembre 1699 (Ap Muraz, parchemin conservé à la cure du lieu, sans cote).
317 Mention de la bénédiction (AES, 230/170) et relations dans la presse (Ap Muraz, conservées à la cure, sans cote).
318 Léo Müller, *La chapelle d'Illarsaz, vitraux et mosaïques*, Saint-Maurice 1965.
319 Facture de Juillet 1964, de l'atelier Karl Haaga à Rorschach, pour la restauration complète du retable de la chapelle d'Illarsaz (Ap Muraz, conservées à la cure, sans cote).
320 Hans-Anton von Roten, «Die Landeshauptmänner von Wallis, 1388-1798», *Blätter aus der Walliser Geschichte*, XXIII. Band, 1991, pp. 361-369.
321 Décision de l'évêque du 8 août 1853 (AEV, Muraz-Collombey, P704).

MONTHEY

1 *Armorial* 1946, pp. 171-172. – Jean-Emile Tamini, *Petit essai d'histoire de Monthey, écrit entre 1920 et 1930 par Jean-Emile Tamini, abbé*, réédition Sion 1996 – Charles Boissard, *Histoire de Monthey*, Monthey 1998.
2 Paul Aebischer, «L'origine du nom de Monthey», *Etudes montheysannes*, Saint-Maurice 1952, pp. 17-20.
3 Clémence Thévenaz Modestin, «Et le seigneur a voulu les diviser. Les châtellenies savoyardes de Monthey et de Saint-Maurice comme entités administratives (milieu XIIIe-milieu XIVe siècle)», *Vallesia*, t. LIX, 2004, pp. 269-279.
4 Grégoire Ghika, «Les franchises de Monthey (1352)», *Etudes montheysannes*, Saint-Maurice 1952, pp. 29-56.
5 Marcel Grandjean, «Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional», L'homme dans la ville (cours général public 1983-1984), Lausanne 1984, pp. 61-100.
6 Germain Hausmann, «Les dépendances médiévales de Saint-Maurice. Choëx», *Helvetia Sacra* IV/1, p. 483.
7 «Plans du territoire de Monthey prins par les commissaires Grevoulet et Buttex en l'année 1696» (Ac Monthey, sans cote, et AEV, microfilm des plans cadastraux des Ac Monthey, vol. 2) et «Plans du territoire d outre [vièze] prins par les commissaires Grevoulet et Buttex en [l']année 1696» (Ac Monthey, sans cote, et AEV, microfilm des plans cadastraux des Ac Monthey, vol. 1). Les grosses correspondantes, établies entre 1698 et 1701, forment également deux volumes: Monthey (Ac Monthey, D404) et Outrevièze (Ac Monthey, D405).
8 Relevé cadastral de Monthey (Ac Monthey, sans cote, et AEV, microfilm des plans cadastraux des Ac Monthey, vol. 4, première partie).
9 Relevé cadastral de Choëx (Ac Monthey, sans cote, et AEV, microfilm des plans cadastraux des Ac Monthey, vol. 3).
10 Relevé cadastral de Monthey (voir note 8), seconde partie.
11 Les paiements pour l'établissement des relevés cadastraux s'étalent de 1872 à 1876. S'ensuivent jusque vers 1879 les discussions avec les propriétaires pour la reconnaissance des biens (Archives du Vieux-Monthey, lot conservé à Monthey, sans cote, plusieurs volumes non paginés présentant les comptes annuels de la commune).
12 «Carte topographique de la commune de Monthey. Echelle 1: 5000. Réduction du plan cadastral par Alfred Solioz. 1880» (Archives du Vieux-Monthey, lot conservé à Monthey, sans cote). Les paiements pour cette réalisation apparaissent dans les livres de comptes de la commune (Archives du Vieux-Monthey, lot conservé à Monthey, sans cote).
13 Raymond Delacoste, Serge Dialeste, Fredy Zaza, *La ville était village. Métamorphose de Monthey* (Pages montheysannes, 17), Monthey 2011. Avec une très abondante iconographie.

14 Pierre-Alain Bezat, *Des maisons et des gens*, Monthey 2003, p. 3.
15 Grandjean (voir note 5), pp. 61-100.
16 Grandjean (voir note 5), pp. 73-75.
17 Jean Marclay, «Vue du bourg de Monthey vers 1750», *Etudes montheysannes*, Saint-Maurice 1952, pp. 168-169.
18 Pierre Bioley, «Notes sur Monthey (suite)», *Annales valaisannes*, 1926/2, p. 21. L'auteur se base sur un manuscrit historique rédigé vers 1794 par Jean Devantéry (1736-1808), châtelain de Monthey de 1759 à 1764 et de 1769 à 1777.
19 Alfred Comtesse, «L'inondation de Monthey de 1726 et la Percée du Château-Vieux», *Annales valaisannes*, 1920/3-4, pp. 76-111.
20 Michel Lechevalier, «La mission des ingénieurs géographes français en Valais en 1802», *Vallesia*, t. LX, 2005, fig. 8.
21 Comptes de la Bourgeoisie pour les années 1808 à 1811, p. 21 (Ac Monthey, G149) et autre version des comptes de la Bourgeoisie pour les années 1808 à 1811, p. 5 (Ac Monthey, G150).
22 Comptes de la Bourgeoisie […] (voir note 21), p. 44 (Ac Monthey, G149).
23 Comptes de la Bourgeoisie […] (voir note 21), p. 39 (Ac Monthey, G149).
24 Comptes de la Bourgeoisie […] (voir note 21), p. 22 et p. 44 (Ac Monthey, G149).
25 Comptes de la Bourgeoisie […] (voir note 21), p. 25 (Ac Monthey, G149).
26 Comptes de la Bourgeoisie pour les années 1814 à 1816, p. 42 (Ac Monthey, G185).
27 Maurice Parvex, «Monthey illustré à travers l'histoire. Filles de la Vièze et de premiers industriels montheysans, les meunières», *Monthey illustré*, 1977/14, pp. 5-8.
28 Henri Michelet, «Sur les traces des précurseurs. Industries bas-valaisannes (1800-1850)», *Vallesia*, XXIII, 1968, pp. 133-201. – Jules-Bernard Bertrand, «Notes sur le commerce, l'industrie et l'artisanat en Valais avant le XIXe siècle», *Annales valaisannes*, 1942/4, pp. 517-558. – Werner Bellwald, *Les maisons rurales du Valais* (Les maisons rurales de Suisse, 15.2), tome 3.2 : Forges, foulons et fours à pain. Des bâtiments et une société en transformation, Bâle 2011.
29 Paul Perrin, «Les débuts du chemin de fer en Valais», *Annales valaisannes*, 1961/3-4, pp. 61-204.
30 Sur l'histoire des verreries montheysannes, voir en particulier : Louis Borgeaud, «L'industrie du verre à Monthey», *Pages montheysannes*, 6/1960, pp. 349-379. – Virginie Balet, *1824-1933. La verrerie de Monthey. Ouvriers, patrons et syndicats*, Fribourg 2005 (avec une ample bibliographie).
31 Brigitte Pradervand, Roland Gay, «L'industrialisation de Monthey et le patrimoine architectural des années 1860-1930», *Treize étoiles*, 1991/4, pp. 37-42.
32 Sur les industries montheysannes, voir en particulier : *Pages montheysannes*, 11/1980. – Pierrette Weissbrodt, *Ombres et lumières au pays de Monthey*, Monthey 1997. – Werner Bellwald, Sandro Guzzi-Heeb (dir.), *Un peuple réfractaire à l'industrie ? Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes* (Cahiers d'ethnologie, 7), Lausanne 2006. – Marie Giovanola, «L'immigration piémontaise à Monthey (1880-1914), *Annales valaisannes*, 2008, pp. 9-60.
33 Large iconographie des travaux dans : André Donnet, Jean Marclay, *Le pays de Monthey autrefois*, Martigny 1977, pp. 50-54.
34 Dubuis-Lugon 2002, p. 164 – Jean-Marie Theurillat, «Brève notice sur le culte à Monthey au XIIIe siècle», *Annales valaisannes*, 1962/2-4, pp. 369-376.
35 Rappel de cette fondation dans un acte de dotation, du 8 septembre 1418, établi par les héritiers du légataire (Ac Monthey, D32bis).
36 Acte de dotation du 8 septembre 1418 (Ac Monthey, D32bis).
37 Mention par Charles Emmanuel de Rivaz, dans son manuscrit intitulé «Documens historiques sur Montey» qui reprend des événements rappelés dans un manuscrit de Jean Devantéry (1736-1808), châtelain de Monthey de 1759 à 1764 et de 1769 à 1777, retranscrit par de Rivaz en 1808, déjà sur la base d'une copie (AEV, Rz 33, p. 53).
38 Copie de l'acte de cession du patronat, en 1601 (Ac Monthey, D260). – Pierre Battaglia, «De la 'Maison des Besogneux' à l'Hôpital de District», *Pages montheysannes*, 12/1987, p. 80.
39 Mention de la rénovation de la chapelle et de la consécration de l'autel dans le livre de la confrérie de la Sainte-Trinité (Ac Monthey, D259, folio 3vo).
40 Mention de l'achat de la maison, dans le livre de la confrérie de la Sainte-Trinité (Ac Monthey, D259, folio 3).
41 Mention dans le livre de la confrérie de la Sainte-Trinité (Ac Monthey, D259, folio 8vo).
42 Dans une lettre testimoniale du 8 octobre 1497, par laquelle le curé de Collombey met le nouveau recteur de la chapelle Saint-Marcel en possession de son bénéfice, il est clairement écrit qu'elle se trouvait auparavant au château, où elle avait été fondée par le comte de Savoie, et qu'elle se situe dorénavant dans la chapelle Saint-Antoine (AASM, notaires 35/105).
43 Mention tirée des comptes rendus en 1455, pour l'année 1454, par le grand-châtelain de Monthey (Gremaud no 3071).
44 Des versements réguliers sont effectués par le gouverneur de Monthey en faveur de cette chapelle. Le premier apparaît lors de la reddition des comptes à la diète de décembre 1541 (*Landrats-Abschiede* III, p. 271 ff). Un paiement mentionné en avril 1537 est moins explicite mais pourrait fort bien déjà correspondre à cette chapelle (*Landrats-Abschiede* III, p. 139 o).
45 Ghika (voir note 4), no 1-2, introduction pp. 29-36.
46 Recès de la Diète du 10 au 20 décembre 1687 (*Landrats-Abschiede* AVL 21, p. 477).
47 Mentions de ce don dans le manuscrit des *Opera Historica* de l'historien Anne Joseph de Rivaz (AEV, Rz 6, p. 475) et dans une généalogie manuscrite de la famille Devantéry, dont l'écriture trahit plusieurs mains jusqu'au début du XIXe siècle (AEV, AV 107 Devantéry 203, p. 91).
48 Joseph Mariétan, *La juridiction spirituelle de l'Abbaye de Saint-Maurice*, Saint-Maurice 1925, p. 60.
49 *Opera Historica* (voir note 47), pp. 495-496.
50 Visite 1739.
51 André Donnet, «Deux esquisses de retables baroques valaisans», *Genava*, 1963, p. 507.
52 Maurice Parvex, «Les très riches heures de l'église paroissiale», *Monthey illustré* 16/1977, pp. 5-8, avec reproduction de l'injonction du gouverneur de Monthey à se rendre sur l'emplacement de la future église.
53 Paiement d'une somme à une aubergiste de Saint-Maurice, lors d'une rencontre pour «convenir avec les massons savoyar pour batir leglise» (extrait des comptes communaux concernant la translation de la paroisse : Ac Monthey, D459, folio 5vo).
54 Mention de cet achat dans un extrait des comptes communaux concernant la translation de la paroisse (Ac Monthey, D459, folio 10ro), mention reprise dans les comptes de construction du clocher (AEV, AV 85/fasc. 3/31, folio 6 vo). Une autre maison, voisine semble-t-il, est également achetée en 1707 (AEV, AV 85/fasc. 3/31, folio 1 vo).
55 Comptes de construction de l'église (Ac Monthey, D460).
56 Comptes pour la construction du clocher (AEV, AV 85/fasc. 3/31, folio 1 vo).
57 Note sur papier rappelant la convention passée entre le châtelain et le maçon, le 7 novembre 1707 (Ac Monthey, E24).

58 Comptes du procureur d'église, rendus le 31 août 1711 pour 1707 (Ac Monthey, G33, folios 68-70).
59 «Plans du territoire de Monthey […]» (voir note 7), p. 83, ou vol. 2, p. 83.
60 Relevé reproduit avec commentaires dans: COMTESSE (voir note 19), pl. hors-texte, entre les pp. 83 et 84.
61 *Armorial* 1946, p. 172.
62 Décision de la Diète du 16 juillet 1714 (*Landrats-Abschiede* AVL 22, p. 315).
63 DONNET (voir note 51), p. 507, note 9.
64 Décision de la Diète du 10 au 22 décembre 1727 (*Landrats-Abschiede* AVL 22, p. 440).
65 DONNET (voir note 51), pp. 505-517, avec illustration du projet et transcription de la convention.
66 MAY RIVIER, *L'église paroissiale de Monthey et la cure* (Guides de monuments suisses SHAS, série 57/nº 570), Berne 1994.
67 Sur Bagutti, voir PAUL BISSEGGER, *Entre Arcadie et Panthéon. Grandes demeures néoclassiques aux environs de Rolle* (Bibliothèque historique vaudoise, 121), Lausanne 2001, pp. 388-393 et fig. 282 reproduisant les plans et coupe du projet de l'église de Monthey. Le paiement à Bagutti pour les plans apparaît dans les comptes bourgeoisiaux pour les années 1826-1827, p. 29 (Ac Monthey, G235).
68 DONNET (voir note 51), p. 510, note 15.
69 RIVIER (voir note 66), p. 16.
70 RIVIER (voir note 66), p. 19.
71 RIVIER (voir note 66), p. 19.
72 RIVIER (voir note 66), p. 20.
73 MATHILDE TOBLER, «Ich male für fromme Gemüter und nicht für Kritiker», *Zur religiösen Schweizer Malerei im 19. Jahrhundert*, catalogue d'exposition, Lucerne 1985, p. 109, cat. I/30.
74 PARVEX (voir note 52), p. 8 avec illustrations. – RIVIER (voir note 66), pp. 21-23.
75 Mentions de paiement au maître ALEXANDRE MAYER pour les fonts baptismaux: comptes du gouvernement de Monthey, 1707-1715, folios 70 et 71 (Ac Monthey, G33); extrait des comptes communaux concernant la translation de la paroisse, vers 1708, folio 10 (Ac Monthey, D459); comptes pour la construction du clocher, rendus en août 1711 (AEV, AV 85, Fasc 3/31). – GAËTAN CASSINA, «Qui a (vu) un meuble d'Alexandre Mayer? Un ébéniste souabe en Bas-Valais 1670-1710», *Pages montheysannes*, 12/1987, pp. 100-123, fig. 3, 20, 21.
76 GAËTAN CASSINA, «Qui a (vu) un meuble d'Alexandre Mayer? Un ébéniste souabe en Bas-Valais 1670-1710», *Nos Monuments d'art et d'histoire*, 1983/3, pp. 322-331, et reprise du même texte avec adjonction de photos: CASSINA (voir note 75), p. 105. – RIVIER (voir note 66), p. 22.
77 Mentions de ce don dans le manuscrit des *Opera Historica* et dans une généalogie manuscrite de la famille Devantéry (voir note 47).
78 *Armorial* 1946, pp. 275-276 et p. 253.
79 RIVIER (voir note 66), p. 22.
80 Quittance pour les stalles, du 10 juillet 1721 (Ac Monthey, D466).
81 Comptes de l'église rendus le 20 mai 1797, pour les années 1794 à 1796, folio 10vo (Ac Monthey, G85).
82 MAURICE PARVEX, «Monthey illustré à travers l'histoire des chapelles montheysannes», *Monthey illustré*, 1976/4, pp. 9-11.
83 Mention des tractations au sujet de l'horloge par l'historien Louis Borgeaud qui se base sur le procès-verbal de la séance du 11 septembre 1886 du Conseil communal (AEV, Vieux-Monthey, P3403).
84 Papier rappelant l'historique des relations entre les autorités communales et le fondeur de cloches (AEV, AV 85/fasc. 3/20).
85 Comptes de la Bourgeoisie rendus le 24 janvier 1741 pour les années 1738-1739-1740 (Ac Monthey, G44, folios 17vo et 25).
86 Protocole des séances du Conseil communal, séance du 18 octobre 1839 (Ac Monthey, G255).
87 CATHERINE ARMINJON, *Dictionnaire des poinçons de fabricants d'ouvrages d'or et d'argent, Paris 1838-1875*, Paris 1994.
88 HELMUT SELING, *Die Kunst der Augsburger Goldschmiede 1529-1868: Meister, Marken, Werke*, München 1980, Nr. 2713, p. 441.
89 Confirmation de la dotation de la chapelle Paernat, par l'évêque de Sion, en 1447 (GREMAUD, nº 2987).
90 Acte de donation des reliques, le 25 avril 1475 (Ac Monthey, D84).
91 Reconnaissances en faveur de la chapelle Paernat, à l'hôpital de Monthey, en 1519 et 1520 (AEF, fonds Gremaud déposé aux AEV, Valais nº 10).
92 Copie authentifiée, établie en 1776, de la donation du 5 mars 1626 (AES, 221/1).
93 «Plans du territoire de Monthey […]» (voir note 7), p. 83.
94 Comptes de construction de l'église (Ac Monthey, D460).
95 Acte d'union du bénéfice Paernat à la fabrique de l'église paroissiale (AES, 221/23).
96 Lettre du curé à l'évêque au sujet du bénéfice Paernat (AES, 221/21).
97 Livre de formulaires (1772-1788) de Joseph Eugène Liberat de Courten, avec copies d'actes du début du XVIIIe siècle, dont le nº 36 dans lequel l'évêque de Sion attribue le bénéfice Paernat à Pierre Franc (AEV, fonds Supersaxo, papiers II, R19, nº 36).
98 RIVIER (voir note 66), pp. 25-30.
99 Comptes de l'église, rendus le 13 juin 1794 pour les années 1791 à 1793, p. 45 (Ac Monthey, G76bis).
100 Protocoles du Conseil communal, séance du 27 décembre 1839 (Ac Monthey, G256).
101 ANDRÉ DONNET, CHARLES ZIMMERMANN, «La chapelle de Notre-Dame du Pont à Monthey», *Etudes montheysannes*, Saint-Maurice 1952, pp. 179-192. Article publié à partir d'un manuscrit de JEAN DEVANTÉRY (1736-1808), châtelain de Monthey de 1759 à 1764 et de 1769 à 1777, retranscrit par CHARLES EMMANUEL DE RIVAZ en 1808, déjà sur la base d'une copie (AEV, Rz 33).
102 Lettre testimoniale du curé de Collombey au recteur de la chapelle de la Vierge, datée du 23 mai 1497 (AASM, notaires 38/72). L'historiographie traditionnelle cite un Louis de Friaco qui en aurait été recteur déjà en 1495: voir en particulier *Opera Historica* (voir note 47), malheureusement sans source d'archive (AEV, Rz 6, p. 484).
103 Acte d'augmentation de dotation de la chapelle, du 2 novembre 1523 (Ac Monthey, D133).
104 BIOLEY (voir note 18), p. 21.
105 Acte de dispositions testamentaires et de dotation de la chapelle de la Vierge, par Jean Bussien, de Monthey, et sa femme, le 14 janvier 1538 (Ac Monthey, D139).
106 Aimable communication de M. Pierre-Alain Bezat, archéologue à Monthey. L'historien ANNE JOSEPH DE RIVAZ, en utilisant lui-même le conditionnel, imaginait que ce déplacement aurait pu être le fait des inondations de 1651 et serait devenu effectif lors de la reconstruction de 1673 (Manuscrit des *Opera Historica*, tome 6, p. 557 (AEV, Rz 6)).
107 *Opera Historica* (voir note 47), p. 484.
108 Relevé reproduit avec commentaires dans: COMTESSE (voir note 19), pl. hors-texte, entre les pp. 83 et 84.
109 La mention d'achat de tavillons apparaît en 1728 dans le livre de raison d'un receveur de la châtellenie de Monthey (AASM, Cpt 500/12, folios 146-147).

110 Comptes divers rendus le 7 février 1782 pour les années 1779-1781, folio 12 vo (Ac Monthey, sans cote).
111 Gaëtan Cassina, «Témoignages sur la construction de la cure d'Orsières (1779-1787)», *Annales valaisannes,* 1979, p. 125.
112 Comptes divers 1779-1781 (voir note 110), fo 13 vo .
113 Atelier Saint-Dismas, *Rapport de sondages, relevés de l'état de conservation. Chapelle du Pont, Monthey*, rapport du 3 décembre 1996, p. 5.
114 Atelier Saint-Dismas (voir note 113), p. 6.
115 Rapports et décomptes financiers (OMH, C92/2010).
116 Comptes divers 1779-1781 (voir note 110), fo 13 vo.
117 Donnet, Zimmermann (voir note 101), p. 190.
118 Marcel Grandjean, Gaëtan Cassina, «Une famille d'artistes à la fin de l'époque gothique : les Bolaz, peintres, peintres-verriers et sculpteurs de Vevey», *Vallesia*, XLVI, 1991, pp. 125-146, ill. 14.
119 Atelier Saint-Dismas (voir note 113), p.8. Ces travaux n'ont pas permis de lever cette incertitude.
120 Donnet, Zimmermann (voir note 101), p. 192.
121 *Opera Historica* (voir note 47), p. 475.
122 Inventaire des biens mobiliers de l'hôpital, daté du 3 juin 1698 (Ac Monthey, D394). D'après l'inventaire, il y avait une patène et un étui en cuir. Le document précise que ce calice fait partie du mobilier augmenté entre 1690, date d'un précédent inventaire et celui de 1698.
123 *Armorial* 1946, pp. 96-97.
124 Travail effectivement réalisé par Jean Marclay durant l'été 1943 ; copie conservée à la PBC.
125 Donnet, Zimmermann (voir note 101), p. 182.
126 Theurillat (voir note 34), pp. 369-376.
127 Reconnaissance du recteur de la chapelle, en 1561 (AEV, AV/85/fasc. 3/9), et extraits de reconnaissances en faveur de celle-ci (AEF, fonds Gremaud déposé aux AEV, Valais, no 12, folio XLIIIvo et folio XLIX).
128 Jean-Emile Tamini, «Les Nobles de Monthey (de Montheolo de Montheis)», *Annales valaisannes*, 1928/7-8, p. 187.
129 Theurillat (voir note 34), p. 372.
130 François Huot, «Collombey», *Helvetia Sacra* III/3, p. 998.
131 François Huot, «Collombey», *Helvetia Sacra* III/3, p. 1020.
132 Maurice Parvex, «Chapelles montheysannes. Chapelle du Closillon», *Monthey illustré*, 1980/52, pp. 6-7.
133 Maurice Parvex, «Monthey illustré à travers l'histoire des chapelles montheysannes», *Monthey illustré*, 1980/52, pp. 6-7.
134 Parvex, «Monthey illustré à travers l'histoire […]» (voir note 133), pp. 4-6.
135 Rapport de restauration et facture, du 1er août 1964 (Ap Monthey, sans cote).
136 Livre de copies du secrétaire épiscopal Christian Schillig, dont le no 63 reprend la fondation de six messes par Gaspard Rossier (19 novembre 1682), la fondation de trois autres messes par Antoine Devantéry (26 novembre 1682) et l'approbation épiscopale (28 novembre 1682) qui rappelle l'autorisation donnée le 18 octobre 1679 (AEV, AVL 56, folios 174-179, doc. no 63).
137 Livre de copies du secrétaire épiscopal Christian Schillig (AEV, AVL 57, doc. no 10).
138 Francis George, «La chapelle de Massillon sur Monthey», *Pages montheysannes*, 8/1966, pp. 523-527.
139 Inscription relevée dans Maurice Parvex, «Chapelles montheysannes», *Monthey illustré*, 1982/63, pp. 6-7.
140 *Eglise protestante de Monthey*, Monthey 1979, non paginé.
141 *Eglise protestante* (voir note 140).
142 Gremaud 439.
143 Bezat (voir note 14), pp. 20-23.
144 Louis Blondel, «Le Château-Vieux de Monthey», *Annales valaisannes*, 1952, pp. 21-28.
145 Gremaud 3071.
146 Décisions de la Diète du 24 au 29 avril 1537 (*Landrats-Abschiede* 3, p. 139 o), de la Diète du 14 au 19 décembre 1541 (*Landrats-Abschiede* 3, p. 271 ff), etc.
147 Pierre Dubuis, «Documents sur le clergé, les fidèles et la vie religieuse dans le Valais occidental et les vallées d'Aoste et de Suse aux XIVe et XVe siècles», *Vallesia*, t. XLIII, 1988, pp. 174-175.
148 Gaëtan Cassina, «Le château moderne ou des gouverneurs», *Monthey illustré*, 1978/20, pp. 4-8.
149 Bezat (voir note 14), pp. 12-15.
150 Reconnaissance de Pierre de Castellario envers le duc de Savoie, établie en 1437 (Ac Monthey, D42, folio 9vo).
151 Acte de vente, sur parchemin, du 18 juillet 1420 (AEV, AV77/46).
152 Copie de l'acte de vente, dans un recueil de copies relatives aux biens du bailli du Rosey, à l'intention des Sept-Dizains, nouveaux seigneurs du Chablais (Ac Monthey, D36, folios 1-3).
153 Copie de l'acte de vente […] (voir note 152), folios 9-14vo.
154 Rapport du 25 novembre 2008 de Dendrosuisse, Labor für Dendrochronologie, Martin Schmidhalter, Zürich.
155 Décision de la Diète du 22 au 28 avril 1551 (*Landrats-Abschiede* 4, p. 172).
156 Datation dendrochronologique des derniers cernes vers 1540, avec une estimation des cernes manquants repoussant la date jusque vers 1550 (rapport du 25 novembre 2008 de Dendrosuisse, Labor für Dendrochronologie, Martin Schmidhalter, Zürich).
157 Décision de la Diète du 29 au 30 août 1554 (*Landrats-Abschiede* 4, p. 237) et paiement explicité lors de la Diète du 12 au 21 décembre 1554 (*Landrats-Abschiede* 4, p. 243).
158 Cahier des journées pour la reconstruction du château (Ac Monthey, D264).
159 Décision de la Diète du 9 au 19 décembre 1607 (*Landrats-Abschiede* 9, p. 116).
160 Diète du 9 au 19 décembre 1607 (*Landrats-Abschiede* 9, p. 116).
161 Mémoire concernant la construction du château de Monthey (copie d'un acte original) (AEV, 3DTP 134.1).
162 Mandat du gouverneur de Monthey pour l'achat de la maison, daté du 7 juillet 1640 (AEV, Rz, carton 95/35).
163 Comptes du gouvernement de Monthey, avec en particulier les comptes de la rénovation du château, rendus le 11 décembre 1663 et le 12 août 1664, pour les années 1663 et 1664, folio 14 (Ac Monthey, G22).
164 Comptes du gouvernement de Monthey […] (voir note 163), aux folios 9 à 20.
165 Comptes du gouvernement de Monthey […] (voir note 163), folio 14.
166 Comptes du gouvernement de Monthey […] (voir note 163), aux folios 9 à 20.
167 Comptes du gouvernement de Monthey […] (voir note 163), folios 11vo et 19vo-20.
168 Comptes du gouvernement de Monthey […] (voir note 163), folio 14.
169 Texte retranscrit dans un recueil de copie de recès de la Diète (AEV, AVL 301, p. 31).
170 Inventaire du mobilier du château «moderne», non daté (probablement fin du XVIIe siècle) (AEV, AVL 301, pp. 307bis-308bis).
171 Décision de la Diète du 16 juillet 1714 (*Landrats-Abschiede* AVL 22, p. 315).
172 Compte de la construction du château jusqu'en septembre 1663 (AEV, AV86/fasc. 2/7).
173 Livre des comptes du gouvernement de Monthey, 1669-1691, folio 34, mention d'achat de tuiles au cours de l'année 1669 pour le toit du château (AASM, Cpt 700/0/7).

174 Livre de raison d'un receveur de la châtellenie de Monthey (AASM, Cpt 500/12, folios 45 et 45vo).
175 Livre de raison (voir note 174), folios 97, 97vo et 98.
176 Bulletin officiel du 22 janvier 1809.
177 Bulletin officiel du 21 février 1816 et AEV, Vieux-Monthey, no 2798.
178 Georges Barlatey, «Le château de Monthey», *Pages montheysannes*, 11/1980, pp. 85-86.
179 *Indicateur d'Antiquités suisses*, janvier 1886, p. 253, reprenant une nouvelle publiée en novembre de l'année précédente.
180 Croquis au crayon des façades et plans des étages, établis en octobre-novembre 1902 (AEV, de Kalbermatten, A43), calque du 2e étage, au 1:100, non daté (correspond aux croquis de 1902?) (AEV, de Kalbermatten, B40).
181 Projet de restauration du 5 septembre 1913 et devis du 3 décembre 1913 (AEV, fonds Curiger supplément 2).
182 Documents divers, dont une lettre de Curiger annonçant qu'il a été chargé de la suite des travaux depuis juillet 1918 (AEV, fonds Curiger supplément 2).
183 Extrait des protocoles des séances du Conseil communal, du 4 juin 1920 (archives du Vieux-Monthey, lot conservé à Monthey, sans cote).
184 Dossiers des travaux, avec plans divers (OMH, C92/1301).
185 Livre de raison d'un receveur de la châtellenie de Monthey, folios 97 et suiv. (AASM, Cpt 500/12).
186 Etat avant 1950, voir Solandieu [Albert Duruz], *Les châteaux valaisans*, Lausanne 1912, p. 117.
187 Facture de la maison Gatti-Bujard, à Sion, datée du 30 octobre 1954 (OMH 92/1301).
188 Solandieu (voir note 186), p. 116.
189 Comptes du gouvernement de Monthey, frais pour le transport depuis la carrière (non précisée) jusqu'à Viège, puis de Viège au château de Monthey (Ac Monthey, G64, p. 43, 7 novembre 1786).
190 Atelier Saint-Dismas, *Rapport. Sondages examens investigations. Salle sud-ouest, 1er étage château Monthey*, Martigny-Croix, 28 janvier 2002, p. 3.
191 Atelier Saint-Dismas (voir note 190), p. 4.
192 Brigitte Pradervand, «Un brin d'exotisme au château de Monthey : trois dessus-de-porte peints du XVIIIe siècle», rapport inédit, 2003.
193 Pradervand (voir note 192), p. 5.
194 Plan du deuxième étage, au 1/100 (AEV, de Kalbermatten, B40), non daté, mais découlant probablement des croquis de façades et d'étages relevés par le même bureau d'architectes et datés octobre-novembre 1902 (AEV, de Kalbermatten, A43).
195 Comptes du gouvernement de Monthey, avec en particulier les comptes de la rénovation du château, rendus le 12 août 1664, pour l'année 1664, folio 14 (Ac Monthey, G22).
196 Comptes du gouvernement de Monthey (voir note 195).
197 Décision de la Diète du 4 au 11 décembre 1588 (*Landrats-Abschiede* 7, p. 98).
198 Comptes de la châtellenie, 1765-1768, folio 11, mention de l'achat et du transport du bassin (AEV, AV92/11).
199 Facture de la maison Gatti-Bujard, à Sion, datée du 30 octobre 1954 (OMH 92/1301).
200 Décision de la Diète du 14 au 23 décembre 1608 (*Landrats-Abschiede* 9, p. 157).
201 AEV, fonds Curiger, suppl.3 no 81, 158 et 168.
202 *Armorial* 1946, pp. 234-235.
203 *Armorial* 1946, pp. 234-235.
204 *Armorial* 1946, p. 289. Antoine Waldin épouse la dernière des Kalbermatten de Città Sion et augmente ses armes de celles de son épouse, ce qui donne en I et IV Waldin et en II et III de Kalbermatten.
205 Décision de la Diète du 14 au 23 décembre 1608 (*Landrats-Abschiede* 9, p. 157).
206 *La maison bourgeoise en Suisse*, t. XXVII, pl. 27, fig. 2-3.
207 *Armorial* 1946, pp. 35-36.
208 Alexandra Moulin, «Souvenirs matériels. Monuments et objets de la Révolution», *1798 La révolution en Valais*, Sion 1998, pp. 296-297. – Barlatey (voir note 178), pp. 81-94. – Jean-Marc Biner, «Etat des gouverneurs du Bas-Valais (1488-1798)», *Vallesia*, t. XVIII, 1963, pp. 177-215, pl. I à III. – Léon Dupont Lachenal, «Le pays de Monthey aux XVIe et XVIIe siècles», *Annales valaisannes*, 1952, pp. 130-132. – Pierre Bioley, «Liste des gouverneurs de Monthey : d'après le tableau armorié du château de Monthey», *Annales valaisannes*, 1918, pp. 93-100.
209 Correspondance et facture, atelier de Walter Furrer, Brigue (OMH, C92/1301).
210 Décision de la Diète du 15 au 23 décembre 1612 (*Landrats-Abschiede* 9, p. 318).
211 Cassina, «Qui a (vu) un meuble d'Alexandre Mayer? […]» (voir note 76), p. 109.
212 *Armorial* 1946, p. 189.
213 Cassina, «Le château moderne […]» (voir note 148), p. 8.
214 Cassina, «Qui a (vu) un meuble d'Alexandre Mayer? […]» (voir note 76), p. 109.
215 *Armorial* 1946, p. 145.
216 *Armorial* 1946, p. 252.
217 «Plans du territoire de Monthey […]» (voir note 7), folio 84.
218 Boissard (voir note 1), p. 53.
219 Copie de la convention du 4 novembre 1688 (AEV, AV/91/44, folios 144vo et 145ro).
220 Comptes de la Bourgeoisie pour les années 1699 à 1711, p. 20 (Ac Monthey, G31).
221 Protocoles et comptes de la Bourgeoisie rendus le 26 janvier 1758 pour les années 1755-1756-1757, folio 66, pour 1756 (Ac Monthey, G44).
222 Comptes de la Bourgeoisie pour les années 1808 à 1811, p. 39 (Ac Monthey, G149).
223 Comptes de la Bourgeoisie pour les années 1808 à 1811, p. 44 (Ac Monthey, G149).
224 Convention pour la fabrication de la pompe, le 7 février 1766 (Ac Monthey, E156).
225 Livre de comptes divers, dont les comptes de la Bourgeoisie, folio 13 pour l'année 1758 (Ac Monthey, G53) et Protocoles et comptes de la Bourgeoisie, rendus le 5 mai 1761, pour les années 1758-1759-1760, folio 72, pour 1758 (Ac Monthey, G44).
226 Par exemple : Livre de comptes divers, dont les comptes de la Bourgeoisie, en particulier au folio 13vo pour l'année 1759 et au folio 14 pour l'année 1760 (Ac Monthey, G53) et Protocoles et comptes de la Bourgeoisie rendus le 5 mai 1761 pour les années 1758-1759-1760, folio 73, pour 1760 (Ac Monthey, G44).
227 Protocoles et comptes de la Bourgeoisie, rendus le 12 février 1770, pour les années 1767-1768-1769, folio 104vo, pour 1767 (Ac Monthey, G44).
228 Gremaud 885.
229 Rappel de cette fondation dans un acte de dotation, du 8 septembre 1418, établi par les héritiers du légataire (Ac Monthey, D32bis).
230 Mention par Charles Emmanuel de Rivaz, dans son manuscrit intitulé «Documens historiques sur Montey» qui reprend des événements rappelés dans un manuscrit de Jean Devantéry (1736-1808), châtelain de Monthey de 1759 à 1764 et de 1769 à 1777, retranscrit par de Rivaz en 1808, déjà sur la base d'une copie (AEV, Rz 33, p. 53).
231 Double de l'acte de cession du patronat de l'hôpital (Ac Monthey, D260).
232 Livre de compte du secrétaire et curial de Monthey, folio 8vo (AEV, AV91/44).

233 Battaglia (voir note 38), pp. 79-93. – Comptes de l'hospitalier Antoine Donnet, rendus le 30 janvier 1711, pour les années 1707-1708-1709 (Ac Monthey, G33, folios 63-63vo) et comptes de son successeur Claude Parvex, rendus le 12 février 1714, pour les années 1710-1711-1712 (Ac Monthey, G33, folios 109 à 111). L'hôpital est situé à cet emplacement à partir du relevé de 1726 (Plan reproduit dans Comtesse (voir note 19), intercalé entre les pages 83 et 84).

234 Relevés de l'hôpital (actuel Hôtel de Ville), non datés (Ac Monthey, D32) : plan des fondations avec les caves, plan du rez-de-chaussée, plan de l'étage, façade nord, façade est, coupe nord-sud (en 2008, le plan du rez-de-chaussée et le relevé de la façade nord ne se trouvaient plus aux Ac Monthey). La datation des relevés vers 1771 proposée par Battaglia (voir note 38), p. 82, sur la base de la mention d'une pièce pour les capucins peut être mise en doute, car l'hospitalier payait déjà des lits pour les capucins avant même la construction du nouvel hôpital (Comptes de l'hôpital, rendus le 6 février 1708, pour les années 1704-1705-1706 (Ac Monthey, G33, folio 17vo)). Les plans des caves et du rez-de-chaussée ont été publiés dans Battaglia (voir note 38), p. 83, le relevé de façade et la coupe ont été publiés dans Louis Borgeaud, « Nos anciennes maisons bourgeoises », *Pages montheysannes*, 7/1963, p. 442.

235 Comptes du gouvernement de Monthey pour les années 1793 à 1796, folio 39vo (Ac Monthey, G78).

236 Décision de la Diète du 7 au 19 décembre 1695 (*Landrats-Abschiede* AVL 21, p. 722).

237 Décision de la Diète du 8 au 21 mai 1697 (*Landrats-Abschiede* AVL 21, p. 749).

238 Comptes de châtellenie pour 1698, folio 6vo (Ac Monthey, G29).

239 Copie de la reconnaissance de la communauté de Monthey, du 17 avril 1699 (AEV, fonds Jean Marclay, fief 95) : dans un ajout du 7 mai 1701, Isaac Walther est mentionné comme témoin et l'on précise qu'il est maître-serrurier de Soleure.

240 Comptes présentés lors de la Diète du 10 au 20 décembre 1698 (*Landrats-Abschiede* AVL 21, p. 773).

241 Décision de la Diétine du 14 janvier 1708 (*Landrats-Abschiede* AVL 22, p. 136).

242 Sur ce bureau d'architectes, voir Sabine Lob-Philippe, « Garcin und Bizot », *Architekten-Lexikon der Schweiz 19./20. Jahrhundert*, Bâle 1998, p. 204.

243 Geneviève Heller et Marianne Fornet, *La cage dorée. De la chambre d'école au groupe scolaire. Deux siècles d'architecture vaudoise*, Chapelle-sur-Moudon 1997.

244 Raphy Vuilloud, « Monthey à travers ses fontaines », *Pages montheysannes*, 13/1990, pp. 75-126.

245 Vuilloud (voir note 244), pp. 75-81, avec reproduction des comptes de la Bourgeoisie rendus le 23 janvier 1764 pour les années 1761 à 1763 qui concernent cette fontaine (tirés des Protocoles et comptes de la Bourgeoisie, Ac Monthey G44, folios 80 et 81).

246 « Liste de ceux qui ont fournis le contingent des bourneaux pour la fontaine qu'on veut faire sur la place », document daté vers 1731 (AEV, AV86/fasc. 1/11), et « Rolle de ceux qui ont fournis des tuyaux soit bourneaux p[ou]r la fontaine de place », matériaux livrés en novembre 1731 et janvier 1733 (AEV, AV86/fasc. 1/12).

247 Comptes de la Bourgeoisie pour les années 1805 à 1807, folio 15ro (Ac Monthey, G117).

248 Comptes de la Bourgeoisie pour les années 1808 à 1811, p. 25 (Ac Monthey, G149).

249 Comptes du gouvernement de Monthey, avec en particulier les comptes de la rénovation du château, rendus le 12 août 1664, folio 14 pour 1664 (Ac Monthey, G22).

250 Correspondance adressée au commandant de Lavallaz à Sion, vers 1763-1765 (AEV, Supersaxo I, 4/3/313-316-317-318-330).

251 Comptes de la châtellenie pour les années 1765 à 1768, folio 11 pour l'année 1766 (AEV, AV 92/11).

252 Comptes de la Bourgeoisie pour les années 1814 à 1816, p. 42 (Ac Monthey, G185).

253 Comptes de la Bourgeoisie pour les années 1808 à 1811, p. 27 (Ac Monthey, G149).

254 Vuilloud (voir note 244), p. 116.

255 Vuilloud (voir note 244).

256 Bezat (voir note 14), p. 29.

257 Reconnaissance de Guillaume Fay, en 1557, folio 98 (Ac Monthey, D156).

258 *Armorial* 1946, p. 82.

259 Le cadastre de 1872-1876 indique comme propriétaire les héritiers de Pierre Louis du Fay.

260 Jeu de plans divers, concernant surtout les extérieurs (AEV, de Kalbermatten, B41).

261 Grosse de reconnaissances, folios 3 et 3vo (Ac Monthey, D404).

262 Cadastre de 1872-1876.

263 *Armorial* 1946, pp. 54 et 83.

264 *La maison bourgeoise en Suisse* (voir note 206), pp. XIII-XIV.

265 *Armorial* 1946, p. 83.

266 *Armorial* 1946, p. 121.

267 *La maison bourgeoise en Suisse* (voir note 206), p. 5.

268 *Armorial* 1946, pp. 82-83.

269 *Armorial* 1946, pp. 120-121.

270 *La maison bourgeoise en Suisse* (voir note 206), p. 5.

271 Bezat (voir note 14), pp. 24-25.

272 *Armorial* 1946, p. 279.

273 Bezat (voir note 14), p. 26.

274 Le fourneau en place est signalé et décrit dans l'*Armorial* 1946, p. 147.

275 Grosse de reconnaissances, folio 449vo (Ac Monthey, D404).

276 Hans-Jörg Lehner, *Monthey, maison Hildebrand*, rapport dactylographié, 1989 (OMH, C92/3009).

277 Rapport LRD89/R2308.

278 Rapport LRD89/R2308.

279 Rapport LRD89/R2308.

280 Albert Naef, *Chillon*, tome 1 : La camera domini. La chambre des comtes et des ducs de Savoie à Chillon, Genève 1908, p. 25.

281 Rapport LRD95/R3984. Renseignement fourni par l'historienne des monuments Claire Huguenin et par le restaurateur sur bois Claude Veuillet.

282 *La maison bourgeoise en Suisse* (voir note 206), p. 6.

283 Bezat (voir note 14), p 24.

284 *Armorial* 1946, pp. 83 et 190.

285 « Plans du territoire de Monthey […] » (voir note 7), p. 46.

286 *Armorial* 1946, p. 83 et pp. 201-202.

287 Acte d'achat du 8 février 1801 (AEV, Vieux-Monthey, no 2777) ; sur le contexte familial de cet achat, voir Pierre-Alain Putallaz, « La carrière publique de Michel Dufour (1768-1843) jusqu'en 1810 », *Annales valaisannes*, 1994, pp. 124-125.

288 « Plans du territoire de Monthey […] » (voir note 7), p. 47.

289 Georges Barlatey, « Emile Vuilloud architecte, peintre et musicien », *Pages montheysannes*, 13/1990, p. 133.

290 Cassina, « Qui a (vu) un meuble d'Alexandre Mayer? […] » (voir note 75), pp. 322-331, et Cassina (voir note 76), pp. 100-123.

291 Sur la famille Devantéry, voir Pierre-Alain Putallaz, *Une plume au vitriol. Notes diverses rédigées par le Montheysan Jean Devantéry (1736-1808) précédées d'une esquisse de sa vie et de sa famille*, Sion 2011 (Cahiers de Vallesia, 23), en particulier les pages 86-90 sur les biens familiaux.

292 « Plans du territoire de Monthey […] » (voir note 7), pp. 46-47.

293 *Armorial* 1946, p. 83.

294 «Plans du territoire de Monthey […]» (voir note 7), p. 86.
295 Relevé de la façade sud, sur calque et tirage papier, plan du rez-de-chaussée sur calque, par l'architecte RAYMOND MICHELLOD, 1952 (AEV, Vieux-Monthey, nº 2922).
296 Commission de protection du patrimoine architectural de Monthey, *Maison Rizzoli*, rapport dactylographié du 2 novembre 1989.
297 Cadastre 1872-1876.
298 ANDRÉ DONNET, JEAN MARCLAY, *Le pays de Monthey autrefois*, Martigny 1977, p. 47.
299 «Notices sur la poste», *Pages montheysannes*, 3/1950, pp. 181-183.
300 PRADERVAND, GAY (voir note 31), p. 38.
301 PRADERVAND, GAY (voir note 31), p. 38.
302 RAYMOND DELACOSTE, ROLAND GAY, BRIGITTE PRADERVAND, *Maison Lommel. 1880. Rapport de la commission de protection du patrimoine architectural de Monthey*, rapport dactylographié, 8 mai 1987.
303 Le dépouillement exhaustif des archives de l'abbaye de Saint-Maurice pourrait amener des compléments intéressants aux édifices qui dépendaient d'elle, même si nous avons procédé à des dépouillements, sélectifs peut-être mais tout de même assez poussés, de ces archives.
304 DUBUIS-LUGON 2002, pp. 161-162.
305 DUBUIS-LUGON 2002, p. 162.
306 CALIOPÈ, p. 272.
307 Décret de l'abbé Georges Quartéry, du 30 juillet 1637 (AASM APC 00B 1/0/3/4).
308 Inventaire des biens meubles de l'église, établi à la suite d'une visite pastorale qui ne nous est pas parvenue, le 8 février 1626 (AASM APC 00D 4/0/1/1).
309 Compte des dons destinés à la restauration et à l'embellissement de l'autel Notre-Dame, établi en 1694 (AASM APC 00E 4/0/1/7).
310 Visite 1714.
311 Visite 1739.
312 Livre de compte de la fabrique de Choëx, 1784-1850, pp. 16-22 pour les années 1788-1793 (AASM APC 00E 2/1/2).
313 Visite 1809.
314 Visite 1827.
315 Visite 1838.
316 Convention passée le 31 janvier 1815 pour la construction de l'orgue (AASM APC 00D 4/0/2/1).
317 Livre de compte (voir note 312), pp. 59 et 70.
318 Livre de compte (voir note 312), p. 58 (années 1815-1817).
319 Livre de compte (voir note 312), p. 92.
320 Livre de compte (voir note 312), p. 94.
321 Livre de compte (voir note 312), p. 106.
322 Livre de compte (voir note 312), p. 105.
323 CÉLINA RENAUD-DE GIORGIS, «Choëx au temps de l'insouciance», *Pages montheysannes*, 7/1963, pp. 406-419.
324 Livre de compte de la fabrique de Choëx, 1850-1933, non paginé, année 1916 (AASM APC 00E 2/1/3).
325 Livre de compte (voir note 324), année 1923.
326 Livre de compte (voir note 324), année 1929.
327 Livre de compte (voir note 324), année 1931.
328 Dossier de reconstruction (AASM APC 00D 1/1).
329 *Bienvenue dans l'église de Choëx !*, fascicule de présentation de l'église [s. d.].
330 *Eglises de pierre, églises de lumière. Pèlerinage à travers le diocèse de Sion*, Saint-Maurice 1997, p. 9.
331 Livre de compte (voir note 312), p. 94.
332 Livre de compte (voir note 324), année 1931.
333 Facture du 19.6.1970 selon devis du 29.8.1968 (Archives du SBMA/PBC, Choëx, nº 21).
334 Livre de compte (voir note 324), année 1931.
335 Visite 1739.
336 Livre de compte (voir note 324), année 1931.
337 Facture du 19.6.1970 selon devis du 29.8.1968 (Archives du SBMA/PBC, Choëx, nº 21).
338 Quittance d'achat du 29.10.1969, signée Henri Clivaz (Archives SBMA/PBC, Choëx, nº 25). TAMINI-DÉLÈZE 1940, p. 184: mention d'un tableau de DESCHWANDEN sans plus de précision. Un tel tableau n'a pas été retrouvé.
339 Livre de compte (voir note 312), p. 106.
340 Livre de compte de la fabrique de Choëx, 1882-1899, p. 2, année 1887 (AASM APC 00E 2/1/4).
341 Livre de compte (voir note 324), année 1931.
342 Facture du 19.6.1970 selon devis du 29.8.1968 (Archives du SBMA/PBC, Choëx, nº 21).
343 Quittance d'achat du 29.10.1969, signée Henri Clivaz (Archives SBMA/PBC, Choëx, nº 25).
344 Livre de compte (voir note 340), p. 2, année 1887. Paiement pour le globe et le socle de la statue de Notre-Dame de Lourdes.
345 Livre de raison de l'abbé de Saint-Maurice Jean Georges Schiner (AASM CPT 500/0/17, folio 40).
346 Visite 1714.
347 Visite 1739.
348 Visite 1809.
349 Visite 1827.
350 Quittance d'Antoine Masoni, 14.03.1823, pour l'achat d'un ostensoir (Page volante, AASM APC 00D 4/0/2/2).
351 Livre de compte de la fabrique de Choëx, 1741-1787, p. 37 (AASM APC 00E 2/1/1).
352 Peut-être celui mentionné lors de la visite de 1707, p. 1 (AASM APC 00D 4/0/1/2)
353 Musée d'histoire du Valais, Sion, MV 921.
354 BEAT MATTHIAS VON SCARPATETTI, *Katalog der datierten Handschriften in der Schweiz in lateinischer Schrift vom Anfang des Mittelalters bis 1550*, Band III, Zürich, 1991, S. 249, Kat.-Nr. 785, Abb. 802.
355 JOSEPH LEISIBACH, FRANÇOIS HUOT, «Die Liturgischen Handschriften des Kantons Wallis (ohne Kapitelsarchiv Sitten)», in *Iter Helveticum*, Teil IV, Freiburg, 1984, Kat.-Nr. 3, SS. 30-33.
356 Ordonnance de l'abbé de Saint-Maurice d'envisager des travaux à la cure, janvier 1712 (AASM APC 00D 2/0/1/1).
357 Visite 1739.
358 Convention passée entre le curé de Choëx et les paroissiens du lieu, le 18 mai 1739 (AASM PRV CAR/50/4).
359 Livre de compte du chanoine de Kalbermatten, 1741-1787 (tient dans les faits déjà compte de l'année 1740), pp. 179-198 (AASM APC E 2/1/1).
360 *Armorial* 1946, p. 139.
361 *La maison bourgeoise en Suisse* (voir note 206), p. 10.
362 L'inventaire du mobilier de la cure, établi en 1787, précise que les meubles en bois sont tous marqués de la croix de l'abbaye de Saint-Maurice ou des initiales du chanoine de Kalbermatten (AASM APC 00D 4/0/1/3).
363 Livre de compte du chanoine de Kalbermatten […] (voir note 359).
364 Livre de compte (voir note 312), p. 105 (années 1833-1835).
365 *La maison bourgeoise en Suisse* (voir note 206), pl. 10, fig. 6 à 8.
366 *La maison bourgeoise en Suisse* (voir note 206), pl. 34, fig 8.
367 *La maison bourgeoise en Suisse* (voir note 206), pl. 12, fig. 12. Du point de vue de la composition le papier peint de Choëx semble plus proche du décor de la maison de la Diète à Sion, aujourd'hui disparu.

TROISTORRENTS

1 *Armorial* 1946, pp. 264-265. – Jean-Emile Tamini, Pierre Délèze, *Essai d'histoire de la vallée d'Illiez*, Saint-Maurice 1924. – Michel Donnet-Monay, *Troistorrents d'hier à aujourd'hui*, Monthey 2006.
2 L'habitat de la vallée d'Illiez a été étudié en profondeur dans le cadre des recherches sur la maison rurale ; nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet : Luc Constantin, «La maison concentrée du Val d'Illiez», *Les maisons rurales du Valais*, tome 2 : L'habitation en pierre et la maison concentrée (Val d'Illiez), Bâle 2000 (Les maisons rurales de Suisse, 14), pp. 359-447.
3 Plan du cimetière, vers 1860 (Ac Troistorrents, K304), et livre de comptes de la Municipalité, de 1861 à 1893 (Ac Troistorrents, G32).
4 Livre de compte de la Municipalité, de 1861 à 1893 (Ac Troistorrents, G32).
5 Donnet-Monay (voir note 1), pp. 131-151.
6 Marie Claude Morand, «L'industrie touristique et ses conséquences sur l'image et la culture des montagnards», *L'homme et les Alpes* (catalogue d'exposition), Grenoble 1992, pp. 147-158.
7 Recueil de plans cadastraux (AEV, fonds Marclay, R11).
8 Dubuis-Lugon 2002, p. 170.
9 Joseph Mariétan, *La juridiction spirituelle de l'Abbaye de Saint-Maurice*, Saint-Maurice 1925, pp. 54-73.
10 Caliopè, p. 258.
11 Acte original de legs en faveur de l'autel Saint-Antoine, daté du 17 février 1400 (Ac Troistorrents, I41).
12 Acte original de règlement d'un don pour la future chapelle Saint-Laurent, du 12 décembre 1439 (Ac Troistorrents, I103).
13 Acte original du 21 mai 1443 (Ac Troistorrents, I113).
14 Copie de l'acte de fondation du 10 septembre 1515 (Ac Troistorrents, D19).
15 Tamini, Délèze, *Essai d'histoire* […] (voir note 1), p. 339.
16 Copie ancienne, notariée, de la fondation de l'autel, avec la liste des 64 donateurs, reçus dès le 2 juillet 1526 (Ac Troistorrents, D23). – Résumé de l'historique de la chapellenie, de ses messes fondées, de l'inventaire de la sacristie et des chapelains successifs, établi par l'un des chapelains, Jean Joseph Donnet, le 17 mars 1737 (Ac Troistorrents, K112).
17 Acte original établi pour le changement de garantie d'un don consenti à l'autel Saint-Michel, le 13 mars 1527, avec l'accord du recteur Jean Falcoz (Ac Troistorrents, I193).
18 Décisions de la Diète du 4 au 12 décembre 1605 (*Landrats-Abschiede* 9, p. 46).
19 Témoignages recueillis lors d'une audition devant le gouverneur de Monthey, en 1757, relatifs à la construction de l'église (AEV, AV 115/P16).
20 Visite 1722. Extrait y relatif de la visite de 1739 (Ac Troistorrents, K92).
21 Résumé de l'historique de la chapellenie […] (voir note 16).
22 Plusieurs dons sont transcrits dans les minutes du notaire Jean Claret, dès 1698, pour refaire l'église et son ornementation (AEV, AVL 201/4/6-7).
23 Voir en particulier les dépositions faites dans le cadre d'un conflit avec l'abbaye de Saint-Maurice, dans lesquelles il apparaît que le vicaire a œuvré alors que le curé était à Saint-Maurice (transcription ancienne sous AEV/AV 115, P16).
24 Recueil de copies d'actes anciens concernant la région de Monthey, actes de la comparution du 22 octobre 1703 concernant l'église paroissiale de Troistorrents (AASM LIB 36, folio 88).
25 Inventaire des dépenses de la paroisse au XVIIIe siècle (Ac Troistorrents, K212).
26 Inventaire des dépenses […] (voir note 25).
27 Comptes de la châtellenie de Monthey, comptes du syndic de Troistorrents pour l'année 1720, folio 11 (AEV, AV 92/7).
28 Comptes rendus le 12 novembre 1798, vraisemblablement pour l'année en cours (Ac Troistorrents, K203).
29 André Donnet, «Quelques notes historiques et observations recueillies par l'abbé Jean-Maurice Clément (1736-1810) vicaire de Val-d'Illiez», *Annales valaisannes*, 1988, p. 16.
30 Comptes de la Municipalité/Bourgeoisie pour les années 1830 à 1862 (Ac Troistorrents, G31).
31 Comptes des dépenses faites pour la réparation des autels de l'église, 27 août 1846 (Ac Troistorrents, G36).
32 Livre de compte de la Municipalité, de 1861 à 1893 (Ac Troistorrents, G32).
33 Visite 1920.
34 Tous les plans de la rénovation, datés entre mai 1957 et avril 1960, sont conservés aux archives communales de Troistorrents, sans cote ni inventaire. – Auguste Pont, *Fête du 250me anniversaire de la construction de l'église de Troistorrents*, Saint-Maurice, 1953.
35 Erwin Jossen, *Naters. Das grosse Dorf im Wallis*, Naters 2000, p. 547. – Le procès-verbal de la séance du 8 mai 1980 du conseil de paroisse (Ac Troistorrents, sans cote) rappelle le fait pour expliquer la ristourne à Troistorrents, par la paroisse de Bürchen, de la moitié du prix de vente, soit 7000.–.
36 Plan et coupe conservés aux archives communales de Troistorrents, sans cote.
37 Brochure de présentation de l'église, imprimée en 2002.
38 Comptes des dépenses faites […] (voir note 31).
39 Cette grotte se trouve dans l'actuel département du Var/France. Contemporaine du Christ, sainte Marie-Madeleine y aurait vécu en pénitente la fin de sa vie.
40 Testament de Claudia et Francisca, filles de Jean de Bulluyt, du 14 mai 1700, codicille du 25 janvier 1703 qui définit une somme destinée à la fabrication d'une statue de sainte Marie-Madeleine (AEV, AVL 202/6/11, folio 34 vo-38).
41 Dictionnaire historique et bibliographique de la Suisse, t. 2, 1924, p. 159.
42 Tamini-Délèze 1940, p. 158. Mention d'une dévotion à sainte Marie-Madeleine dans la paroissiale de Bex, in Eugen Gruber, *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Freiburg, 1932, p. 120.
43 Inventaire des dépenses […] (voir note 25).
44 Pierre Sesmat, «Les 'églises-halles' histoire d'un espace sacré (XIIe-XVIIIe siècle)», *Bulletin monumental*, tome 163-1, 2005.
45 *Helvetia Sacra* IV/1, p. 462.
46 Correspondance diverse au sujet de la reconstruction de la cure, entre 1776 et 1778 (Ac Troistorrents, D118).
47 Correspondance diverse […] (voir note 46).
48 Tamini, Délèze, *Essai d'histoire* […] (voir note 1), pp. 340-341. – Visite 1901, p. 23.
49 Caliopè, p. 258.
50 Acte de dotation, du 23 avril 1494 (AASM, NOT 0/0/37/72).
51 *Relatio status* 1901, p. 41.
52 Comptes de la Municipalité/Bourgeoisie pour les années 1836 (taxe d'entrée de la cloche depuis le canton de Vaud) et 1837 (paiement à Treboux fils, Vevey) (Ac Troistorrents, G31).
53 Livre de compte de la Municipalité […] (voir note 32).
54 *Nouvelliste du Rhône*, 1961, no 318, p. 18.
55 Plan de réfection de l'autel (Ac Troistorrents, sans cote).
56 Acte de fondation de la chapelle (AASM, CHN 79/2/3).
57 Recueil de plans cadastraux remontant au milieu du XVIIIe siècle environ (AEV, fonds Marclay, R11, folio 25).
58 *Memorandum* du curé Joseph Claret sur les travaux qu'il a dû financer dans sa paroisse, de 1734 à 1740, pp. 1-2 (AASM, CPT 600/6/1/1).

59 Demande à l'évêque pour une reconstruction, le 16 mars 1859 (AES, 244/24).
60 Comptes de la Municipalité/Bourgeoisie pour les années 1858-1859-1860 (Ac Troistorrents, G31).
61 Copie de la décision de la Diète du 14 décembre 1668 concernant la chapelle de Chemex, retranscrite par le chancelier Gaspard Stockalper (Stockalper-Archiv, 5585).
62 Autorisation des autorités de Troistorrents, le 4 mai 1681 (Ac Troistorrents, K67).
63 Acte de fondation de la chapelle de Chemex, 30 mars 1682 (Ac Troistorrents, K69).
64 Visite 1739.
65 Comptes des dépenses faites […] (voir note 31).
66 Plan de la nouvelle fermeture de l'arcade d'entrée, par l'architecte sédunois Joseph Bruchez (1904-1987), juin 1957 (Ac Troistorrents, non coté).
67 *Nouvelliste du Rhône*, 1961, no 318, p. 18.
68 May Rivier, *Emile Vuilloud (1822-1889), architecte. Les édifices religieux catholiques*, mémoire de licence, faculté des Lettres, UNI Lausanne 1993, p. 51.
69 Donnet-Monay (voir note 1), p. 147.
70 «Relevé de la chapelle de Morgins», calque au 1/100 de l'état existant, avec plan et coupe transversale dans la nef (AEV, de Kalbermatten, B44/1), tirage papier du même (AEV, de Kalbermatten, A47/6) ; «Agrandissement de la chapelle de Morgins», calque au 1/100 du projet d'agrandissement (AEV, de Kalbermatten, B44/2), tirage papier du même (AEV, de Kalbermatten, A47/5).
71 *Künstler-Lexikon der Schweiz, XX. Jahrhundert*, Band I, Frauenfeld 1958-1961, p. 243.
72 *Ire exposition nationale d'art appliqué*, catalogue de l'exposition, Lausanne 1922, p. 35 (stand Favre et Fils, Genève).
73 Acte d'érection d'un chemin de croix à Morgins, le 14 juillet 1926, autorisée le 11 juillet (AES, 244/130).
74 Donnet-Monay (voir note 1), p. 138.
75 Plans divers pour le projet de rénovation, en 1971 (Ac Troistorrents, non cotés).
76 Archives de la restauration (correspondance, procès-verbaux, plans, comptes et articles de journaux contemporains) (Ac Troistorrents, non cotées).
77 Archives concernant l'orgue de Morgins (Ac Troistorrents, non cotées).

VAL D'ILLIEZ

1 *Armorial* 1946, pp. 127-128. – Jean-Emile Tamini, Pierre Délèze, *Essai d'histoire de la vallée d'Illiez*, Saint-Maurice 1924. – Francis-Louis-Simon Trombert, *Images d'antan de la Vau-de-Lie (Vallée d'Illiez)*, Monthey 2001. – Philipp Kalbermatter, «Les prieurés valaisans d'Abondance. Val d'Illiez», *Helvetia Sacra*, sect. IV : Les ordres suivant la règle de Saint-Augustin, vol. 1 : Les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais, Bâle 1997, pp. 503-504.
2 L'habitat de la vallée d'Illiez a été étudié en profondeur dans le cadre des recherches sur la maison rurale ; nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet : Luc Constantin, «La maison concentrée du Val d'Illiez», *Les maisons rurales du Valais*, tome 2 : L'habitation en pierre et la maison concentrée (Val d'Illiez), Bâle 2000 (Les maisons rurales de Suisse, 14), pp. 359-447. – Quelques compléments intéressants, en particulier les greniers-vestiaires peuvent être trouvés dans : Roland Flückiger-Seiler, Klaus Anderegg, Denyse Raymond, Hildegard Loretan, Werner Bellwald, *Les maisons rurales du Valais* (Les maisons rurales de Suisse, 15.1), tome 3.1 : Les sites et les formes d'habitat au cours du temps. L'agriculture valaisanne et ses bâtiments entre vignes, villages, mayens et alpages, Bâle 2011, p. 290 et ill. p. 287.
3 «Registre des villages d'Embaz de la vallée d'Illiez» (AEV Illiez, R53).
4 Registre cadastral par propriétaire (AEV Illiez, R54).
5 Réunis dans une couverture-dossier portant «Cadastre / de / Val d'Illiez», l'ensemble comptait 71 folios au 1:1000, dont il manque en particulier le centre villageois (AEV Illiez, suppl. 1/R102).
6 Trois registres cadastraux et deux volumes de répertoires. Le premier porte l'inscription «Val d'Illiez / 1910 / cadastre» (AEV Illiez, R60 à R64).
7 Plans relevés au crayon à papier, au 1/1000 (AEV Illiez, R65).
8 Plusieurs visites anciennes sont connues par leur retranscription dans un recueil d'actes relatifs à l'église et au prieuré d'Illiez, collationnés par le prieur Maurice Borrat (1673-1689) (AEV Illiez, D268). L'acte le plus récent de ce recueil date de 1685.
9 Dubuis-Lugon 2002, pp. 298-300.
10 Visite 1445.
11 *Armorial* 1946, p. 127.
12 *Armorial* 1946, p. 127.
13 Dubuis-Lugon 2002, p. 298.
14 Legs pour aider à terminer les travaux de construction de l'église, fait par Clementia Guilliery, dans son testament du 8 septembre 1442, recopié dans les minutes du notaire Michel Nycollerat (AASM NOT/35/179, folio 353).
15 Copie mot à mot de la visite de 1445 par le prieur Maurice Borrat, en 1682, sur la base de l'original conservé au château épiscopal de la Majorie, à Sion (AEV Illiez, D4).
16 Donation de Jacquet Richard, fils de Perrod, à la chapelle Saint-Jacques, le 4 février 1439 ; le même acte règle la réception du don par le recteur de la chapelle, le prieur François de Intiningio, le 20 janvier 1441 (AEV Illiez, suppl. 2/Pg 3).
17 Tamini, Délèze, *Essai d'histoire* […] (voir note 1), p. 312, no 16.
18 Caliopè, p. 258.
19 Visite 1623.
20 Acte original de donation, passé devant notaire le 31 janvier 1621 (AEV Illiez, D274).
21 Visite 1627 (avec ajouts de 1631).
22 «Mémoires et noms des bienfacteurs de cette église de la Val d'Illiez […]», rédigé vers 1673, peut-être par le curé Maurice Borrat, no 11 (AEV Illiez, D366).
23 «Mémoires et noms des bienfacteurs […]» (voir note 22), no 12.
24 «Livre d'annotations pour la fabrique de l'Eglise de la Val d'Illiez […]», rédigé par le curé Maurice Borrat au cours et à la fin des travaux, comprenant, sur 43 folios et quelques feuilles annexes, un rare luxe de détails sur cette construction (AEV Illiez, D363).
25 Notes du curé Borrat sur la pose du nouveau nœud d'étain, lors de l'achèvement du clocher, et sur son contenu (AEV Illiez, D365).
26 Contrat passé avec maître Friolet (AEV Illiez, D364).
27 «Livre d'annotations pour la fabrique de l'Eglise de la Val d'Illiez […]» (voir note 24).
28 «Livre d'annotations pour la fabrique de l'Eglise de la Val d'Illiez […]», folio 10vo (voir note 24), et «Mémoire de l'argent que j'ai [le curé Borrat] dépensé pendant la fabrique de l'Eglise […]», folio 9 (AEV Illiez, D362).
29 Acte original de consécration de l'église (AEV Illiez, suppl. 2/Pg 20). – Recueil de copies d'actes établis par le notaire épiscopal Christian Schillig, pp. 184-188 : acte de consécration de l'église de Val d'Illiez (AEV, AVL 57). – Recueil d'actes relatifs à l'église et au prieuré d'Illiez, collationnés par le prieur Maurice Borrat (1673-1689), folio 57 (AEV Illiez, D268).

30 Acte original de constitution du patronat, le 22 juin 1687 (AEV Illiez, D308). – Recueil de copies d'actes établis par le notaire épiscopal Christian Schillig, p. 92 : acte de constitution du patronat de l'autel Saint-Jean-Baptiste et Bartholomé (AEV, AVL 57).
31 Visite 1687.
32 «Livre d'annotations pour la fabrique de l'Eglise de la Val d'Illiez […]», folio 2vo et folio 15 (voir note 24).
33 «Mémoires et noms des bienfacteurs […]» (voir note 22).
34 Visite 1687.
35 «Livre d'annotations pour la fabrique de l'Eglise de la Val d'Illiez […]», folio 15 (voir note 24).
36 Brouillon de lettre de récrimination de la part du curé Borrat, le 25 mai 1688 (AEV Illiez, D368). – Mandat du bailli contre les maîtres Axeri et Geovina, le 25 août 1688 (AEV Illiez, D369) – Copie signée d'un arrangement à l'amiable entre les maîtres-maçons et le syndic d'Illiez Claude Bovard, le 26 août 1689 (AEV Illiez, D371) – Attestation d'un paiement final aux deux maîtres-maçons, le 26 août 1689 (AEV Illiez D370).
37 Notes diverses sur les prieurs, écrites vers 1830 et complétées jusque vers 1870, p. 7 (AEV Illiez, archives du prieuré, 3).
38 «Livre d'annotations pour la fabrique de l'Eglise de la Val d'Illiez […]» (voir note 24).
39 Acte d'érection du chemin de croix, du 24 mars 1770, approuvé par l'évêque le 31 mars (AEV Illiez, D321).
40 Autorisation de l'évêque donnée le 23 mai 1778 (AEV Illiez, D373).
41 *Relatio status* 1822.
42 «*Polygraphia vallesiaca ecclesiastico-civilis […]*», recueil de données historiques et souvenirs personnels écrit par le vicaire de Val d'Illiez Jean Maurice Clément (1782-1811), en 1807, p. 279. Manuscrit conservé aux AEV, AVL 452. Une note indique que l'auteur a recueilli les informations pour son étude dès 1782, pp. 306 et suiv.
43 «*Polygraphia vallesiaca* […]» (voir note 42), p. 311.
44 «*Polygraphia vallesiaca* […]» (voir note 42), p. 312.
45 *Relatio status* 1822.
46 Divers comptes et inventaires concernant l'église de Val d'Illiez (AEV Illiez, suppl. 1, R95). – Comptes 1831-1854 (AEV Illiez, archives du prieuré, 201).
47 Brouillon de prêche (AEV Illiez, archives du prieuré, 91).
48 Pierre Boulais, François Isler, *Clochers à bulbe. Patrimoine du ciel savoyard*, Montmélian [s. d.].
49 Divers comptes […] (voir note 46), pp. 173 et 175.
50 Divers comptes […] (voir note 46), p. 173.
51 Divers comptes […] (voir note 46), p. 179.
52 Divers comptes […] (voir note 46), p. 181. – Compte des confréries de Val d'Illiez, rendu le 18 mars 1843 pour les années 1841-1842 (AEV Illiez, suppl. 1, R107).
53 Divers comptes […] (voir note 46), pp. 185-186.
54 Comptes 1831-1854 (voir note 46), p. 118.
55 Convention du 4 novembre 1846, compte des travaux exécutés en juillet et août 1847, paiement final le 29 octobre 1848 (AEV Illiez, archives du prieuré, 178).
56 Reçu pour paiement final, le 12 octobre 1856 (AEV Illiez, D358).
57 Plusieurs courriers relatifs à l'achat du chemin de croix au cours de l'année 1860 (AEV Illiez, archives du prieuré, 97, 98, 99). – Autorisation de l'évêque pour l'érection du chemin de croix, donnée le 8 septembre 1860 (AEV Illiez, suppl. 2, P324).
58 Comptes divers (fabrique, confréries), pour les années 1863 et 1864 (AEV Illiez, suppl. 1, R71).
59 Comptes divers (fabrique, confréries), pour l'année 1869 (AEV Illiez, suppl. 1, R71).
60 Comptes divers (fabrique, confréries), pour l'année 1902 (AEV Illiez, suppl. 1, R71).
61 Convention pour une nouvelle horloge, passée le 15 septembre 1909 (AEV Illiez, archives du prieuré, 185).
62 Devis et correspondance diverse concernant la nouvelle horloge (AEV Illiez, suppl. 3, E2).
63 Rapport d'expertise du nouvel orgue, par le professeur de musique de Saint-Maurice Sidler, le 13 juin 1910 (AEV Illiez, archives du prieuré, 186).
64 *Relatio status* 1822.
65 Reçu pour paiement final, le 12 octobre 1856 (AEV Illiez, D358).
66 Comptes 1831-1854 (voir note 46), p. 118.
67 «Mémoires et noms des bienfacteurs […]» (voir note 22), no 11.
68 «Mémoire de l'argent que j'ai [le curé Borrat] dépensé pendant la fabrique de l'Eglise […]» (voir note 28), folio 15.
69 Divers comptes […] (voir note 46), pp. 181 et 217.
70 Divers comptes […] (voir note 46), p. 186.
71 Divers comptes […] (voir note 46), pp. 181 et 217.
72 Comptes divers (fabrique, confréries), pour l'année 1869 (AEV Illiez, suppl. 1 R71).
73 Visite 1623, folio 29.
74 de Vevey 1985, p. 206.
75 de Vevey 1985, p. 210.
76 Divers comptes […] (voir note 46), p. 182.
77 de Vevey 1985, p. 205, no 1318.
78 de Vevey 1985, p. 208, no 1325.
79 de Vevey 1985, p. 210.
80 «Mémoires et noms des bienfacteurs […]» (voir note 22), no 8.
81 de Vevey 1985, p. 210, no 1333.
82 de Vevey 1985, p. 210, no 1330a.
83 Tamini-Délèze 1940, pp. 156 et 432. – Alexandra Moulin, «Un témoin de la période révolutionnaire, l'abbé Clément», in *1798: La Révolution en Valais*, Sion, Musées cantonaux du Valais, 1998, pp. 154-171, cat. no 29 p. 315. Inventaire MV 9746.
84 Tamini-Délèze 1940, pp. 155 et 447. – Moulin (voir note 83), cat. no 31 p. 316. Inventaire MV 9748.
85 Tamini-Délèze 1940, pp. 155 et 432. – Moulin (voir note 83), cat. no 30 pp. 315-316. Inventaire MV 9747.
86 Tamini-Délèze 1940, pp. 155-156 et 500. – Moulin (voir note 83), cat. no 33 p. 316. Inventaire MV 9750.
87 Tamini-Délèze 1940, pp. 155 et 425. – Moulin (voir note 83), cat. no 34 p. 316. Inventaire MV 9752.
88 Tamini-Délèze 1940, pp. 155 et 426. – Moulin (voir note 83), cat. no 32 p. 316. Inventaire MV 9749.
89 Illustrée, avec la porte d'entrée de la cure dans : Roland Flückiger-Seiler, *Les maisons rurales du Valais* (Les maisons rurales de Suisse, 14), tome 2 : L'habitation en pierre et la maison concentrée (Val d'Illiez), Bâle 2000, p. 438.
90 Façade, coupes, plan et détails, voir *La maison bourgeoise en Suisse*, t. XXVII, pl. 9.
91 Documentation établie en 1971-1972 par l'historienne de l'art Elisabeth Rossier (archives des MAH).
92 «*Polygraphia vallesiaca* […]» (voir note 42), p. 312.

CHAMPÉRY

1 *Armorial* 1946, p. 57. – Jean-Emile Tamini, Pierre Délèze, *Essai d'histoire de la vallée d'Illiez*, Saint-Maurice 1924. – Francis-Louis-Simon Trombert, *Images d'antan de la Vau-de-Lie (Vallée d'Illiez)*, Monthey 2001.
2 Jean-Manuel Grob, *Champéry, «l'industrie des étrangers» 1839-1939*, Sierre 1996 (Les cahiers de l'histoire locale, 9).
3 Petit recueil cadastral de 30 pages, portant en titre «Champéry 1856» (AEV Champéry, P457).

4 Rapport final concernant la mensuration de la commune, établi le 7 avril 1920 par le géomètre cantonal, et résumant, en introduction, l'historique de cette entreprise (AEV Champéry, P468).
5 Divers registres (AEV Champéry, R27-R28-R29-R31-R32-R33).
6 Plan de la station au 1 : 2000, établi à partir du plan cadastral (AEV Champéry, P466).
7 Reconnaissance du 8 mai 1441, pour une rente envers la chapelle Saint-Théodule de Champéry, inscrite dans les minutes du notaire Michel Nycollerat (AASM, NOT/35/77, folio 161vo).
8 Tamini, Délèze, *Essai d'histoire* […] (voir note 1), p. 329.
9 «Mémoires et noms des bienfacteurs de cette église de la Val d'Illiez […]», rédigé vers 1673, peut-être par le curé Maurice Borrat, no 2 (AEV Illiez, D366).
10 Visite 1445.
11 Visite 1623.
12 Acte de fondation du vicariat (AEV Illiez, suppl. 2/Pg 16). – Copies authentifiées d'actes divers concernant le vicariat (AEV Illiez, suppl. 2/P166).
13 Visite 1687.
14 Acte épiscopal, daté du 25 septembre 1723, constituant Champéry en bénéfice simple dont les fonds servent à l'entretien sur place d'un curé (Ap Champéry, no 1 ; copie officielle, par le secrétaire épiscopal pour la communauté d'Illiez : AEV Illiez, D415). – Acte de fondation du rectorat, le 15 mars 1724, approuvé par l'évêque le 20 juin 1726 (AEV Illiez, suppl. 2, Pg 24).
15 «Relation fidele des affaires Ecclesiastiques qui se sont passées à champeri de mon tems», écrit par le recteur Alexis Rey (AEV Champéry, P35).
16 Compte rendu d'une séance du 15 avril 1725, tendant à obtenir de l'évêque l'autorisation d'utiliser un terrain voisin de la chapelle pour la réédification de celle-ci (AEV Illiez, D416).
17 Visite 1739.
18 Acte notarié relatant les décisions de l'assemblée publique convoquée le 11 mai 1752 (AEV Champéry, P34).
19 Convention pour l'installation de l'orgue passée en août 1829, comptes établis en octobre 1831, reçu final signé par le facteur d'orgue le 11 octobre 1831 (AEV Champéry, P121).
20 Mémoire du Conseil de Champéry, le 29 septembre 1840 (AES, 224/38).
21 Convention signée par les deux parties le 19 décembre 1841 (AEV Champéry, P122).
22 Acte d'érection de la paroisse, le 18 janvier 1857 (AES, 224/96). Texte du décret de séparation dans Tamini, Délèze, *Essai d'histoire* […] (voir note 1), pp. 398-405.
23 Copies des plans originaux de l'église du XIXe siècle, dessinées en 1960 à l'échelle 1 :100 par le bureau Zimmermann, avant la démolition de l'édifice : façade principale, façade sud, plan au sol, plan à la hauteur des fenêtres, plan à la hauteur de la plateforme, coupe longitudinale, coupe transversale vers l'entrée, coupe transversale vers le chœur, diverses coupes de détail, détails des colonnes (Archives de l'OMH, C30/2001).
24 Compte de construction de l'église (1898-1901), p. 12 (AEV Champéry, P142).
25 Compte de construction (voir note 24).
26 Tamini, Délèze, *Essai d'histoire* […] (voir note 1), p. 331.
27 *Relatio status* 1899. – Acte de consécration (Ap Champéry, no 39a). Le parchemin de consécration signé par l'évêque Abbet a été retrouvé lors de la démolition de l'édifice (AES, 224/208).
28 Compte de construction (voir note 24), p. 26.
29 Acte de consécration de la nouvelle église, le 24 juillet 1966 (AES, 224/194).
30 de Vevey 1985, p. 194, no 1289.
31 de Vevey 1985, p. 278, no 1727.
32 Francis Trombert, *La chapelle de Chavalet. Champéry*, Champéry 1994.
33 Note sur la bénédiction de la chapelle, signée par le recteur Alexis Rey (1739 et 1744-1745).
34 *Relatio status* 1796.
35 Diverses pièces des discussions et du procès relatifs au choix du lieu de reconstruction de la chapelle (AEV Illiez, D562, D563, D564, D565 ; AEV Illiez, archives du prieuré, 171 et AES, 224/143).
36 de Vevey 1985, p. 214, no 1332.
37 Arthur Massé, «Un temple protestant à Champéry», *La patrie suisse*, no 493, 14 août 1912, pp. 206-207. – Sabine Lob-Philippe, «de Morsier frères et Weibel», *Architekten-Lexikon der Schweiz 19./20. Jahrhundert*, Bâle 1998, p. 384.
38 Marcel Grandjean, *Les temples vaudois*, Lausanne 1988 (Bibliothèque historique vaudoise, 89), pp. 334-337.
39 «Chapelle protestante de Sierre», *La patrie suisse*, no 320, 27 décembre 1905, p. 310.
40 Gaëtan Cassina, «Qui a (vu) un meuble d'Alexandre Mayer? Un ébéniste souabe en Bas-Valais 1670-1710», *Pages montheysannes*, 12/1987, p. 109, fig. 15.
41 *Armorial* 1946, pp. 159-160, pl. 39.
42 Patrick Elsig, Marie Claude Morand (dir.), *Le Musée d'histoire du Valais, Sion. Collectionner au cœur des alpes*, Sion-Paris 2013, pp. 176-179.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

FONDS D'ARCHIVES, MANUSCRITS ET INSTITUTIONS

AASM
: Archives de l'abbaye de Saint-Maurice, Saint-Maurice.

Ac + *commune*
: Archives de la commune concernée, conservées sur place.

AES
: Archives de l'Evêché de Sion, Sion.

AEV
: Archives d'Etat du Valais, Sion.

AEV + *commune*
: Archives de la commune concernée, déposées aux Archives d'Etat du Valais.

AEV, de Kalbermatten
: Archives d'Etat du Valais, Sion, fonds de Kalbermatten architectes.

AEV + *nom de famille*
: Archives d'Etat du Valais, Sion, fonds de la famille mentionnée.

AGSB
: Archives de la maison du Grand-Saint-Bernard, à l'hospice du Grand-Saint-Bernard.

AMC
: Archives du monastère de Collombey, Collombey.

Ap + *paroisse*
: Archives de la paroisse concernée, conservées sur place.

Caliopè
: *Caliopè. Libri secundi Vallesiae sacrae et profanae seu Pantheon annotationum a Christo passo usque ad tempora Adriani III de Riedmatten IIII*, manuscrit de l'abbé de Saint-Maurice Jean Jodoc de Quartéry (1608-1669), milieu du XVII^e siècle (Archives de l'Etat de Fribourg, fonds Gremaud, Valais, n^o 8. Recueil déposé aux AEV).
  L'ouvrage résume en particulier la visite épiscopale de Guillaume de Rarogne, dont on ne connaît sinon que quelques fragments épars dans certaines archives paroissiales. L'évêque commence son périple en 1444 dans le Haut-Valais et, selon une mention recopiée dans Caliopè, visite les paroisses en dessous de la Morge de Conthey dès le 27 (ou 21) janvier 1445. Il suit la rive droite du Rhône, parcourt l'Entremont, puis les paroisses actuellement sur sol vaudois, avant de remonter la rive gauche du Rhône depuis Port-Valais. Comme une mention le signale à Saint-Maurice le 15 février 1445 et que nous savons par des sources paroissiales qu'il visite Vionnaz le 11 février et Collombey vraisemblablement le jour suivant, nous pouvons placer l'entier de sa visite de l'actuel district de Monthey en février 1445 (il se trouve à Val d'Illiez le 13 février 1445).

DIP
: Département de l'instruction publique du canton du Valais (jusqu'en 1997).

DTP
: Département des travaux publics du canton du Valais (jusqu'en 1997).

IVS VS + *n^o de l'itinéraire*
: Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse, canton du Valais (documentation établie en 2003).

OMH
: Archives de l'Office des monuments historiques, auprès du Service des bâtiments, monuments et archéologie de l'Etat du Valais, Sion.

SBMA
: Archives du Service des bâtiments, monuments et archéologie de l'Etat du Valais, Sion.

Visite + *date*
: Actes de la visite épiscopale de l'année concernée (La visite de Guillaume de Rarogne, en 1444-1445, est référencée par rapport à l'ouvrage qui la rapporte, soit la Caliopè).

BIBLIOGRAPHIE

Armorial 1946
: *Armorial valaisan*, publié par les Archives cantonales, Zurich 1946.

Chalabi 1993
: Maryannick Chalabi, *Poinçon des fabricants d'ouvrages d'or et d'argent Lyon 1798-1940*, Paris 1993.

DAS + *n^o de volume*
: Carl Brun, *Schweizerisches Künstler-Lexikon / Dictionnaire des artistes suisses*, 3 volumes et 1 supplément, Frauenfeld 1905-1908-1913-1917.

Dubuis-Lugon 2002
: François-Olivier Dubuis, Antoine Lugon, *De la mission au réseau paroissial. Le diocèse de Sion jusqu'au XIII^e siècle* (Cahiers de Vallesia, 7), Sion 2002. Cet ouvrage reprend, avec quelques pages de compléments et une nouvelle pagination, les 3 parties parues séparément dans *Vallesia* : François-Olivier Dubuis, Antoine Lugon, « les premiers siècles d'un diocèse alpin : Recherches, acquis et questions sur l'évêché du Valais », 3 parties, *Vallesia*, t. XLVII, XLVIII, L, 1992-1993-1995, pp. 1-61, 1-74, 1-196.

Gattlen I ou II
: Anton Gattlen, *L'estampe topographique du Valais*, volume I (1548-1850) et volume II (1850-1899), Martigny-Viège 1987-1992.

Gremaud + *n^o de document*
: Jean Gremaud, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, 8 volumes, Lausanne 1875-1876-1878-1880-1884-1893-1898 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 29-30-31-32-33-37-38-39).

Helvetia Sacra III/3
: Collectif, *Helvetia Sacra*, abt. III : Die Orden mit Benediktinerregel. Band 3 : *Die Zisterzienser und Zisterzienserinnen, die reformierten Bernhardinerinnen, die Trappisten und Trappistinnen und die Wilhelmiten in der Schweiz*, Berne 1982.

Helvetia Sacra IV/1
: Collectif, *Helvetia Sacra*, section IV: Les ordres suivant la règle de Saint-Augustin. Volume 1: *Les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais, le Grand-Saint-Bernard, Saint-Maurice d'Agaune, les prieurés valaisans d'Abondance*, Bâle 1997.

Helvetia Sacra I/5
: Collectif, *Helvetia Sacra*, section I: Archidiocèses et Diocèses. Volume 5: *Le Diocèse de Sion. L'archidiocèse de Tarentaise*, Bâle 2001.

Landrats-Abschiede + n° de volume
: *Die Walliser Landrats-Abschiede seit dem Jahre 1500,* publiés par les Archives d'Etat du Valais, 9 volumes parus, Sion 1916-1949-1973-1977-1980-1983-1988-1992-1996.

Landrats-Abschiede + cote AEV
: Pour les recès de la Diète non publiés par les Archives d'Etat, nous nous sommes basés sur les traductions d'Adolphe de Courten, établies vers 1870 et conservées aux AEV, AVL 19-20-21-22-23.

MAH + canton + date de parution
: *Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse*, édités par la Société d'histoire de l'art en Suisse, Bâle 1927 et suiv.

Rapport LRD + réf.
: Rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

Schneider-Kneuss 1983
: Hugo Schneider, Paul Kneuss, *Die Zinngiesser der Schweiz und ihre Marken*, Olten/Freiburg in Breisgau 1983.

Stockalper Handels- und Rechnungsbücher + n° de volume
: *Kaspar Jodok von Stockalper Handels- und Rechnungsbücher*, XI volumes (le vol. III n'est pas encore publié), Brigue 1987-1988-1989-1990-1991-1992-1993-1994-1996-1997.

Tamini-Délèze 1940
: Jean-Emile Tamini, Pierre Délèze, *Nouvel essai de Vallesia Christiana*, Saint-Maurice 1940.

de Vevey 1985
: François-Pierre de Vevey, *Manuel des orfèvres de Suisse romande*, Fribourg 1985.

PERSONNALITÉS

La liste exhaustive des évêques de Sion, avec leur biographie, a été récemment publiée dans *Helvetia Sacra* I/5. Nous ne la reprenons pas ici. Des listes assez complètes des desservants de paroisses peuvent être trouvées chez Tamini-Délèze 1940, avec parfois de petites imprécisions.

F.-O. Dubuis
: François-Olivier Dubuis (1921-2003), archéologue cantonal du Valais. Licencié en théologie de l'Université de Lausanne en 1944, il approfondit par la suite son penchant pour l'histoire (doctorat en 1963). Enseignant au lycée-collège de Sion, il obtient une décharge de quelques heures hebdomadaires dès 1958 pour s'occuper des monuments historiques du canton, avant d'occuper à plein temps, de 1971 à 1987, le poste, nouvellement créé, de chef du Service des monuments historiques et recherches archéologiques.

J. de Kalbermatten
: Joseph de Kalbermatten (1840-1920), architecte établi à Sion. Après un diplôme de notaire, il étudie l'architecture au Polytechnicum de Zürich, en particulier auprès du professeur Gottfried Semper. Premier diplômé valaisan en la matière, il ouvre son bureau en 1865. Dès 1894 environ, son fils Alphonse collabore avec lui.

A. de Kalbermatten
: Alphonse de Kalbermatten (1870-1960), architecte établi à Sion. Après un diplôme au Polytechnicum de Zürich, il collabore avec son père Joseph dès 1894 environ.

Bureau de Kalbermatten
: Bureau d'architectes de Sion, auquel travaillent en collaboration, entre 1894 environ et 1920, Joseph de Kalbermatten et son fils Alphonse. L'utilisation, durant cette collaboration, du sceau «de Kalbermatten architectes, Sion» ne permet pas de distinguer la part respective de chacun d'eux.

J. Morand
: Joseph Morand (1865-1932), peintre de Martigny, enseignant d'histoire de l'art au lycée-collège de Saint-Maurice. Passionné d'antiquités, il a joué un rôle fondamental dans la protection du patrimoine valaisan, comme secrétaire de la commission cantonale des monuments historiques d'abord, dès 1896, puis comme archéologue cantonal, de 1917 à sa mort, en 1932.

Bureau Zimmermann
: Bureau ouvert par l'architecte Charles Zimmermann (1913-1995) à Monthey, en 1938, après une formation au technicum de Berthoud. En 1961, Zimmermann est nommé architecte cantonal, tout en obtenant l'autorisation de maintenir son bureau privé. Ainsi, si de nombreux chantiers de restauration sont supervisés directement par les services d'Etat, son équipe s'occupe de certains d'entre eux, dans le Bas-Valais, en particulier sous l'égide de son collaborateur puis associé, l'architecte Nico Sneiders. A partir de février 1979, date de son départ officiel à la retraite, son fils Jean-Marc reprend le bureau en association avec Sneiders.

DIVERS

diam.
: Diamètre.

Ech.
: Echelle.

h.
: Hauteur.

l.
: Largeur.

p.
: Profondeur.

MH
: Monument historique.

MH en 1907-1910
: Classement comme monument historique dans la première liste cantonale. Cette liste n'a jamais été publiée officiellement. Elle est connue par l'extrait des protocoles des séances de la Commission des Monuments historiques, en date du 26 novembre 1907 (AEV, 2DIP/37/doc. 28), et par une lettre du 24 mars 1910 au Conseil d'Etat, donnant la liste des monuments classés par la commission (AEV, 2DIP/37/doc. 37).

INDEX

Aarau (AG), *voir* Ruetschi, Zschokke C. S.A.
Abondance (F, Haute-Savoie): 29 – abbaye, 39, 40, 410 – abbé, 57 – vallée d', 55, 378
Aby, Mathias (attesté en 1751), tavillonneur, de Progens (FR) 455 (n. 38)
Adam, charpentier (attesté vers 1686) 411
Adrien Jardinier (1808-1901), évêque 269
Adrien V de Riedmatten (1641-1701), évêque 134, 411
Adrien, saint: vitrail 269
Agathe, sainte: autel 237
Agnès, sainte: vitrail 269
Agnus Dei: calice 50, ostensoir 151, 276
Aigle (VD): 26, 32 – avenue de la Gare, 457 (n. 40) – église d', 264 – parqueterie, 119, *voir aussi* Bourrel, Jean Henri, Gobbio, Michel
Aiglon, ancien hôtel de l', *voir* Bouveret, Le
Albasin *voir* Albasini
Albasini (Albasin): doreur (attesté en 1779-1783), de l'Ossola (I) 35, 281, *fig. 298*, 412 – Charles Albert (*1762), sculpteur, de l'Ossola (I) 100, 115, *fig. 119*
Alexandre, Pierre (attesté vers 1676), maçon, de Lombardie (I) 35, 120
Alexis, saint: autel 75
Allet, Peter (Pierre) (attesté en 1611-1612), gouverneur 308, *fig. 329*
Allez, Jacques (attesté vers 1820), tailleur de pierre 172
Allinges (d'): famille 97 – tour 454 (n. 133)
Ames: toutes les, autel 381, 382 – du Purgatoire, autel 363, 364, 388, *fig. 419*, chapelle 412, tableau 388
Amoudruz, Claude François (attesté en 1809), architecte, de Samoëns (F) 28, *fig. 21*, 37, 447 (n. 30)
Amsterdam (NL): 47
Andelfingen (ZH), *voir* Mäder, Jak
Andenmatten, Jean Joseph (1754-1829), architecte 286
André, saint: 233 – église *voir* Muraz – chapelle *voir* Troistorrents – autel 46-47, 48, *fig. 40* – peinture murale 269 – relief 166, *fig. 175* – reliquaire 241 – statue 237 – tableau 47, *fig. 40*
Anges, ruelle des, *voir* Monthey
Anne, sainte: cloche 49 – peinture murale 267 – tableau 53, *fig. 47*, 396, *fig. 428*
Annecy (F, Haute-Savoie): – diocèse d', 25, 40 – église Saint-Maurice d', 461 (n. 286), *voir aussi* Paccard
antependium, 36, 194, 197, *fig. 210*, 201, 230, *fig. 245*, 413, 417, *fig. 452*, *fig. 453*, 420
Anthelme, saint: image pieuse 212 – tableau 212
Anthonioz (attesté vers 1920), marbrier, de Genève (GE) 38, 86, 106, 451 (n. 51)
Antoine, saint: 260 – autel 99 – chapelle 99, 260, 463 (n. 42) – autel 99-100, 132-133, 134, 236, 260, 290, 381, 387, 410 – peinture murale 267 – tableau 387 – vitrail 137
Aoste (I): 363
Apolline, sainte: autel 76, 78 – statue 389 – tableau 78, *fig. 75*
Apôtres: calice 152, peinture 413, statue 245, tableau 54, 107
Arbignon (d'): famille 164, 173, 175, 206 – château *voir* Collombey – Amédée (attesté au XV^e^ s.) 173 – François (attesté en 1588) 457 (n. 26) – Jean (attesté en 1353) 173 – Perronet (attesté en 1349) 173
Archange: cloche 109
archéologue *voir* Dubuis – Morand – Naef
architecte *voir* Amoudruz – Andenmatten – Bagutti – Baillif – Berrut – Besson – Bizot – Boët – Breganti – Bruchez – Bugna – Chamorel – Chessex – Curiger – Dufour – Dunoyer (De Nucé) – Engler – Fracheboud – Franel – Garcin – Gay – Gribi – Grossi – Gualino – Gunthert – Harpe – Huguenin – Jaquerod – Kalbermatten – Laveduaz – Meyer – Michellod – Morsier – Moser – Müller – Perregaux – Plepp – Rieben et Baillif – Savary – Schmid – Sneiders – Stark – Steinmann – Villa – Vuilloud – Wavre & Carbonnier – Zimmermann – Zoelly
ardoise, 85, 97, 102, 172, 176, 189, 192, 267, 291, 367, 382, 395, 412, 437
Arme, place d', *voir* Monthey
armoiries *voir* Barberini – Blatter – Bons (de) – Burgener – Chaignon – Débonnaire – Delacoste – Devantéry (de Vantéry) – Dufour – Fay-de Lavallaz (du) – Fay-de Lavallaz-Châtillon – François Joseph Supersaxo – Guntern – Hildebrand Jost – Jost – Kalbermatten (de) – Lambien – Lavallaz (de) – Marcley – Montheys (de) – Nucé (de) – Owlig – Paernat – Pie XI – Pie XII – Pignat-Derivaz – Preux (de) – Prez (de) – Riedmatten (de) – Rivaz (de) – Schiner – Stockalper – Summermatter – Waldin – Werra
arpenteur *voir* Robatel – Wuilloud
Arthemand, menuisier (attesté vers 1820), de Saint-Maurice 172
artiste *voir* Casanova – Diener – Messmer
Augsbourg (D, Bavière), *voir* Gutwein, Franz Anton, Herzebik, Josef Tobias, Leider Gregor, orfèvrerie
Augustin, saint: statue 387
Augustini: Anton Joseph Maria (1743-1823), gouverneur 301 – Geneveva *voir* Willa
AV (attesté fin XVII^e^), poinçon d'orfèvre non identifié 111
Axeri: Jean (attesté en 1685-1689), maçon, de Rima (I) 34, 411 – Jean, fils du premier (attesté vers 1685), maçon 411

B, poinçon d'orfèvre non identifié 436
bac, 26, 27, 28, 120
Baer, J.-G., atelier d'horlogerie (attesté en 1959-1965), à Sumiswald (BE) 137, 150, 234, 407, 413
Bagnes, *voir* Marigny, Vaudan, Jean M.
Bagutti, Luigi (vers 1778 – après 1829), architecte, de Rovio (TI) 36, 262, *fig. 280-281*, 464 (n. 67)
Baillif, Albert (attesté en 1950-1978), architecte, de Monthey 278, 365
Bailly-Comte, Emile (attesté en 1881), horloger, à Norez-du-Jura (F) 137
Bains, ancien hôtel des, *voir* Monthey
Bâle, *voir* Messmer
Ballarini, Joseph Antoine (attesté vers 1820), décorateur, du Tessin 100
Ballon (Balon) (de): Anne Gasparde (†1672), mère supérieure, portrait 204 – Louise Blanche Perrucard (1591-1668), mère supérieure, sainte 176, 182, 187, 194, châsse-reliquaire 201, portrait 204

banc des morts, 33, 100, 115, *fig. 121*
bannière de procession, 157, *fig. 166*, *fig. 167*
Barbe, sainte : autel 133, 134 – statue 389
Barberini : famille 142, 143 – maison *voir* Vionnaz – Barthélémy (attesté en 1676), directeur de travaux pour la Diète, de Sion 120, 121 – E. (attesté vers 1773), directeur de travaux pour la Diète, de Sion 91 – Etiennette *voir* Nucé (de) – Petermann (attesté en 1650) 142 – Petermann (attesté en 1672-1674), directeur de travaux pour la Diète, de Sion 120, 121 – Petermann (attesté vers 1662) 139 – armoiries 142
Barchet, forgeron (attesté vers 1762) 314
Bargerius *voir* Bargier
Bargier (Bargerius) : famille de vidomnes 97 – Jean fils († avant ou en 1384), vidomne 99
Bar-le-Duc (F, Meuse), *voir* Etienne et Mouilleron, atelier verrier
Barmaz, la (Collombey-Muraz) : 20, 21, 163, *fig. 169* – chapelle Notre-Dame des Neiges, disparue : 217
Barnex, *voir* Evouettes, Les
Bartholomé, saint : autel 411
Bâtiaz, chapelle de la, pont de la, *voir* Martigny
Baud, Jean (attesté en 1831), facteur d'orgues, de Monthey 432
Beck, Alphonse (1822-1902), docteur 348, *fig. 373* – maison *voir* Monthey
Beffeu, *voir* Vionnaz
Beljean (Bellejean), François Jacques (attesté en 1751), charpentier 36, 61
Bellejean *voir* Beljean
Belley (F, Ain) : – monastère, 182, 201, 204, 212, 216, 460 (n. 188, 218) *voir aussi* Saint Anthelme de
Belmont (VD), *voir* Grevoulet, Jean
Benoît, saint : monastère 76 – tableau 194, *fig. 207*, 201-202, *fig. 217*, 203-204, *fig. 218* – vitrail 187
Berger, Nesme (fin XIX^e^ s.), orfèvre, de Lyon (F) 50
Bernadette, sainte : vitrail 137
Bernard, saint : chapelle *voir* Illarsaz – autel 381, 382, 388, *fig. 419* – étain 211- 212, *fig. 230* – salle 190, 191 – sceau 205-206, *fig. 219* – statue 249, *fig. 262*, 267, 420 – tableau 194, *fig. 207*, 201-202, *fig. 217*, 203-204, *fig. 218*, 205, 212-213, 214, *fig. 232*, 249, 388-389 – vitrail 187
Bernardi d'Allinges *voir* Guillaume
Bernardines : monastère *voir* Collombey – poupée 206, *fig. 220* – tableau 203-204, *fig. 218*
Berne (de), Jean (attesté en 1274-1276), châtelain *fig. 12*
Berne : 36, 62, 71, 90, 277, 311, 323, *voir aussi* Baer, J.-G
Berrut, Albert (attesté en 1957-1981), architecte, de Monthey 242, 382, 403
Bertrand, Ernest (attesté en 1854), géomètre, de Saint-Maurice 163
Bessac, Jean Augustin (attesté fin XIX^e^), peintre-verrier, à Grenoble (F) 38, 236, *fig. 475-478*
Besson : François-Casimir (1869-1944), architecte, à Martigny 38, 76, 80, 84 – Michel (attesté en 1486), prêtre 395 – Nicolas (attesté en 1716), fondeur, à Saint-Juilliez (F) 138
Bex (VD) : – église paroissiale de, 390 – tuile, 242, *voir aussi* Bron, Jean François, Nicollerat, Isaac, Pittier, Pierre
Bille, Edmond (1878-1959), peintre 269
Biord, Jean (attesté en 1663-1664), fabricant de clou, de Savoie (F) 291
Bizot, Charles (1876-1938), architecte, de Genève (GE) 314
Blaise, saint : 277 – autel 236-237
Blatter : Jean-Joseph-Arnold, *voir* Jean-Joseph-Arnold, *fig. 228* – Johann Anton (Jean Antoine) (attesté en 1713-1714), gouverneur, armoiries 307 – Joseph Antoine, *voir* Joseph Antoine 412
Blechz (Bletz), Peter (attesté en 1517-1520), orfèvre 33, 113
bloc erratique, 17-20, *fig. 4-6*, 134
Boët, Louis (*1870), architecte, de Roubaix (F) 92
Boin (du) (Duboin), Claude (attesté en 1674-1676), maçon 121 – Claude Joseph (attesté 1707) 261
Bois (du), Claude François (attesté en 1752), maçon, de Samoëns (F) 432
boiserie, 35, 37, *fig. 51*, 62, 63, 64, 94, 121, 123, 172, 183, 227, 242, 278, 291, 295, 303, 308, 310, 319, 324, 343, 369, 377
Bolaz (Boular) : famille (attestée de 1468 à 1537), peintres, de Vevey (VD), 33, 104, *fig. 110* – Jean II (de) († vers 1501), peintre et sculpteur, de Vevey (VD) 78, 283
Bon : Francesia (Francisca) (attestée en 1633), fille de Pierre 243 – Mermet (attesté en 1622-†1633), curé 242
Boniface, saint : relique 50
Bonjean, rue Emmanuel-, *voir* Vouvry
Bons (de) : armoiries 48
Bonvin : Pierre et Barthelémy, frères (attestés en 1618-1622) 456 (n. 78) – Pierre (vers 1883-1946), géomètre 73
Boquis : famille 454 (n. 123) – Jean (attesté en 1555), vidomne 454 (n. 123)
Borcard, Anchisi et C^ie^ (attesté en 1872-1874), maçons 119
Borrat : Maurice (attesté en 1673-1689), curé, prieur 410-412, 423, 431, 470 (n. 8, 15, 22, 24, 25, 28, 29), 471 (n. 36, 68), 472 (n. 9) – Maurice (attesté vers 1686), charpentier 411
Borrat-Besson, Pierre (attesté vers 1686), menuisier 411
Borsette, Pierre (attesté en 1795-1805), maçon et tailleur de pierre 37, 312, 314
Boulanger, Nicolas (attesté en 1728), fondeur, à Colombey-lès-Choiseul (F) 35, 168, 239
Boular, Jean *voir* Bolaz
Bourg, rue du, *voir* Monthey
Bourg-aux-Favre, rue du, *voir* Monthey
Bourgeois, Jean Baptiste (attesté en 1672-1688), peintre et sculpteur, de Bourgogne (F) 34, 411, 417, *fig. 452*, *fig. 453*, 420
Bourgeoisie, auberge de la, *voir* Troistorrents
Bourgogne (F) : *voir* Bourgeois, Jean Baptiste
Bourg-Saint-Pierre, *voir* Grand-Saint-Bernard
Bourguignons, rue des, *voir* Monthey
Bourrel, Jean Henri (attesté en 1740), tailleur de pierre, d'Aigle 180
Bout de la Forêt, impasse du, *voir* Saint-Gingolph
Bouveret d'Amont, quartier du, *voir* Bouveret, Le
Bouveret, Le (Port-Valais) : 81-84, *fig. 79-84* – quartier du Bouveret d'Amont : 81 – canal de la Bouverette : 81, 84, 92 – chapelle protestante : *fig. 84*, 89 – Châtelet, Le (édifice fortifié au lieu-dit) : 89-90, *fig. 90* – Crêtes, les : 76 – église paroissiale Notre-Dame de Lourdes : *fig. 84-89*, 84-89 – hôtel de l'Aiglon, ancien (anc. Institut des Sourds-muets, actuel Institut hôtelier César Ritz) : *fig. 84*, 92-94, *fig. 92-96* – hôtel de la Tour : *fig. 78-84*, 90-92, *fig. 92* – route Cantonale : 80, 81, *fig. 84*, 92 – route du Lac : *fig. 84,* 91, 92
Bouverette, canal de la, *voir* Bouveret, Le
Bovairon, *voir* Vouvry
Bovard : Claude (attesté en 1689), syndic 471 (n. 36) – Jean (attesté en 1659), donateur, à Sion 412
Boverodi, Claude (attesté en 1515), notaire 381
Bovet : Claude, maçon, de Samöens (F) – François (attesté en 1752), maçon, de Samöens (F) 36, 61 – François (attesté en 1770), menuisier 43, 448 (n. 21)
Bozzo, Jean Baptiste (attesté en 1759-1761), sculpteur 164, 171
Bramois, *voir* Sion
Breganti (Briganti) : Louis (attesté en 1851-1874), tailleur de pierre 143, 165, 262, 264 – René (attesté en 1913), architecte 293
Brêt (F, Haute-Savoie) : 39
Breuvannes (F, Haute-Marne), *voir* Gillot Jacques, Fontaine Simon

Brigue : – château Stockalper, 123, 227, *voir aussi* Carlen, Furrer, Martin, Furrer, Walter, Tuffitscher, Anton
Briguet, Joseph Ignace Sébastien (1759-1808), prieur 422, portrait 427
Britonis, Guillaume et Antoine (attestés en 1418) 259
Bron : Jean François (attesté en 1742), menuisier, de Bex (VD) 373 – Peronet (attesté en 1494), fondeur, de Genève (GE) 108
Bruchez : Joseph (1904-1987), architecte, à Sion 165, 395, 470 (n. 66) – Pierre Christophe (1733-1800), curé 114
Brun, Claude (attesté en 1864), maçon, de Morzine (F) 38, 437
Brunet, Paul (attesté fin XIXe s.), orfèvre 50
Bruno : Anne Françoise, mère supérieure 182, *fig. 194* – Pierre et Claude (attesté en 1663-1664), menuisiers 291
Bruno, saint : statue 386
Bugna, Arthur (1921-1983), architecte 70
Bugnon, Le, *voir* Monthey
Bulle (FR), *voir* Ribas, François
Bürchen : 68, 382
Burgener : François Joseph (1697-1767), grand bailli 132 – armoiries 131
Burier, *voir* Montreux
Burtin, François Marie (attesté vers 1840), charpentier, Bâtiaz/Martigny 27
Bussien : Jean (attesté en 1538), de Monthey 464 (n. 105) – Philippe (attesté en 1945-1957), curé 165
Buttex, Abraham (attesté en 1696), géomètre, de Granges (VD) 160, 250, 462 (n. 7)

cadastre, 42, 72, *fig. 90*, 98, 131, 160, *fig. 168*, *fig. 169*, 250, 310, 380, 409, 430
cadran solaire 59, 187, 278, 337, 383, 413, 421
Cahier, Jean Charles, orfèvre, à Paris (F) 50, 276
Caillet, Laurent (attesté en 1794), tavillonneur 412
Caillet-Bois, Jean Maurice (1767-1832), prieur, portrait 427-428
Cainasse (?), Joseph (attesté en 1740), maçon 373
calcaire *voir* Collombey, Saint-Triphon
calice *voir* orfèvrerie
Calvaire, le, *voir* Champéry
Campitelli : Campitelli & Fils, peintres (attesté en 1930), de Monthey 159 – Henri (1870-1957), peintre-décorateur, de Monthey 100, 364
canal (meunière), 81, 97, 163, 254, *fig. 303*
canal Stockalper, 31, 121, 163
Candide, saint : statue 368, *fig. 397*
Cardis, Hermann (attesté en 1910), entrepreneur 245
Caristia *voir* Caristie
Caristie (Caristia), Jean (attesté en 1703-1707), maçon, Italie 34, 261, 381
Carlen : Jean Baptiste (1777-1864), facteur d'orgues, de Naters 37, 100, 106, 137, 364 – manufacture (attestée en 1909), de Brigue 149
Carraux, Pierre (attesté en 1668), syndic 398
Carré d'Amont, *voir* Muraz
carrier *voir* Guedon
carrière, 20, 119, 129, 134, 164, 217, 219, 301
Casanova : Cléophé (attesté vers 1898), artiste 433 – Jean (1887-1968), sculpteur, de Monthey 165, 267
Castel, Jean, potier d'étain, *fig. 229*
Castellario (de) : Antoine (attesté en 1466), fils de Pierre, seigneur 290 – Pierre (attesté en 1420-1437), seigneur 290, 465 (n. 150)
Catherine, sainte : 277 – autel 164, 165, 381, 382, 388, *fig. 419* – peinture murale 267 – statue 228, 269, 397 – tableau 194, *fig. 207*, 214-215, 388-389 – vitrail 236
Céard, Nicolas (1745-1821), ingénieur 27, 37, 254, *fig. 269*, 447 (n. 23)
Cécile, sainte : peinture murale 267 – statue 269
Cène, sainte : calice 50 – patène 50 – tableau 54
Cerise, Rodolphe (attesté en 1601) 260
Chablais : 22-23, *fig. 16*, 29, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 55, 77, 118, 141, 176, 239, 273, 290, 370, 377, 381
Chaignon (de), Patience (attesté en 1794), épouse du Fay-de Lavallaz 318, armoiries 318, *fig. 340*
chaire, 43, 88, *fig. 89*, *fig. 109*, 104, 135, 148, 149, 165, 187, 237, 273, 370, 382, 406, 412, 413, 420, 433
Chaley, Joseph (1795-1861), ingénieur 28
Chambéry (F, Savoie), *voir* Paumerii, Reynaudo
Chamorel, Charles François (1868-1934), architecte, de Lausanne (VD) 288
Champéry : 429-431, *fig. 465-468* – Calvaire, le : 29, 437 – chapelle Notre-Dame des Sept-Douleurs : 38, 428, 431, 437-441, *fig. 481-485* – Chavalet : 29, *fig. 23*, 437 – église paroissiale Saint-Théodule : 431-437, *fig. 471*, *fig. 473-480* – temple protestant : 441, *fig. 486* – hôtel de la Dent-du-midi : 430 – hôtel National : *fig. 470* – hôtel Suisse, ancien : *fig. 469* – Ripaille-sur-Illiez : 24, 72
chandelier, 154-155, *fig. 157*, *fig. 158*, *fig. 159*, 197, 393, *fig. 424*, 425
Chantal, sainte : reliquaire 50
chantier naval, *voir* Saint-Gingolph
chape *voir* parement liturgique
Chapelet, Emmanuel (1804-1866), peintre, de Monthey 36-37, 45-47, *fig. 39*, *fig. 40*, 78, *fig. 75*, *fig. 76*, 158, 227, 228, 249, *fig. 271*, *fig. 288*, 271-272, *fig. 289*, *fig. 301*, 286, 288, 369, 382, 396, *fig. 428*, 413, 417, *fig. 452*, *fig. 453*, 420, 440, *fig. 483*
chapelle protestante *voir* temple protestant
Chapelle, rue de la, *voir* Saint-Gingolph
charpentier *voir* Adam – Beljean – Borrat – Burtin – Cruz – Delavy – Dupraz – Franel – Friolet – Marcley – Meilleret – Pittier – Rosay – Rouiller – Ruptiz – Speckli – Thomas – Torma – Turin – Vanay – Veuthey – Vial – Vieille – Vuaillat – Vulliod
Charton, Jean Antoine (1658-1739), potier d'étain, de Genève (GE) *fig. 228*
Chastellex, Pierre (attesté en 1420), de Vevey 290
Chastonay (de) : Pierre Antoine (attesté en 1743-1744), gouverneur 303 – Pierre Joseph (attesté en 1779-1788), géomètre 98, 452 (n. 9)
chasuble *voir* parement liturgique
château branlant, *voir* Monthey
Château, rue du, *voir* Monthey
Château, rue du, *voir* Vionnaz
Château-Vieux, le, chapelle du, colline du, rue du, *voir* Monthey
Châtel (F, Haute-Savoie), *voir* ardoise
Châtelet, Le, *voir* Bouveret, Le
Châtelet, Le, *voir* Monthey
Châtillon-Larringes : château *voir* Collombey
Châtillon-Larringes, ancien château de, *voir* Collombey
Chausson, maison de vente d'articles religieux (attestée en 1860), à Paris (F) 413
Chavalet, *voir* Champéry
Chavaz, Albert (1907-1990), peintre 45, 92, 414
Chavornay (VD), *voir* Viglino, Bernard
Chemex, *voir* Troistorrents
chemin de croix, 36, *fig. 87*, 88, 100, 107, 127, 148, 149, 237, 288, 382, 403, 412, 413, 433
Chéret, ateliers d'art liturgique (fondé en 1923), anciennement Maison Cabaret, de Paris 45
Chesalet, *voir* Troistorrents
Chessel (VD) : 20 – pont, 454 (n. 101), *voir aussi* Stark, Franz
Chessex, Georges (1868-1932), architecte, de Lausanne (VD) 288

Chevalet, Jean Isaac (attesté en 1701), fondeur, de Morges (VD) 109
Chiara, atelier verrier (attesté en 1946), à Lausanne (VD) 403, 414
Chillon (Veytaux, VD): – château, 34, 323, 325
Choëx (Monthey): 17, 20 – église paroissiale Saint-Sylvestre, ancienne: 362-373, *fig. 390-399* – chemin de l'Eglise: 373 – cure: 373-377, *fig. 390, fig. 392-397*
Choëx, route de, *voir* Monthey
Christ, Jésus: Adoration des mages, bas-relief 401, *fig. 425* – Apparition à la Vierge et aux apôtres, calice 152, *fig. 153* – Apparition à sainte Marguerite Marie Alacoque, tableau 271-272 – Arrestation de Jésus, calice 276 – Ascension, calice 152, *fig. 153*, vitrail 137 – Aux outrages, calice 276, tabernacle 417 – Baptême, fonts baptismaux *fig. 89*, 88, 272, retable 420 – bas-relief 269 – buste, calice 111, croix 154 – calice 276 – Calvaire, calice 111, cloche 49, 109, 168, 240, 371 – Christ à la colonne, calice 276 – Christ de pitié, *Ecce homo*, statue 116, *fig. 122* – Christ glorifié, toile peinte 271 – Christ rayonnant, cloche 239 – Crucifixion, calice 50, 55, 197, 276, cloche 49, 109, 138-139, 151, 275-276, tableau 54 – en croix, crucifix 49, 50, 78-79, *fig. 77*, 85, 88, 107, 112, *fig. 115*, 129, 140, 149, 150, *fig. 155-156*, 154, 155, 168, 170, 186, 205, 207, 212, 230, 238, 240-241, 284, 287, 371, 372, 391, 393, 407, 417, 422, 423, 424, *fig. 460*, 426, 435, 436 – Enfant (Enfance), bas-relief 401, calice 152, *fig. 153*, figure en cire 205, 206, 460 (n. 192), reliquaire 112-113, 393, retable 282, 401, statue 386, 387, 388, 389, tableau 194, 203, 204, 272, 388, 440 – jardin des Oliviers, calice 50, 276, reliefs sculptés 388 – Jésus rencontrant sa mère, calice 111 – monogramme *fig. 15*, 47, 53, 150, 155, 157, 201, 228, 281, 422-423 – Nativité, chapelle *voir* Troistorrents chapelle des Trois-Rois, bas-relief 401, *fig. 433*, calice 111 – Passion, 419, calice 139, 152, 170, 423-424, ciboire 372, 436, chemin de croix 237, 288, croix 393, patène 152, *fig. 154*, vitrail 247 – Pentecôte calice 152, *fig. 152* – reliquaire 140 – Ressuscité 117, *fig. 117*, croix 424, mosaïque 182, 187, statue 228, vitrail 137 – Résurrection, calice 152, *fig. 153*, tableau 425-426 – Sacré-Cœur, chapelle *voir* Miex, autel 237, 264, 270, *fig. 289*, 433, chasuble 157, cloche 109, 151, relief en plâtre 272, statue 106, 134, 149, vitrail 86, 137, 149 – Sainte-Cène, tableau 54 – sculpture 205 – statue 106, 127, 165, 237, 283, 369, 387, 388 – tableau 49, 53, 107, 113, 194, 202, 214, *fig. 232*, 215, 387, 388, 389, 390, 398, 419, 440
Christophe, saint: 277 – autel 237 – reliquaire 393
ciboire *voir* orfèvrerie
Claire, sainte: statue 389
Clairin, Jean (attesté en 1740), maçon 373
Claret: Jean (attesté en 1698), notaire 469 (n. 22) – Joseph (attesté en 1734-1740), curé 469 (n. 58)
Clarive, *voir* Saint-Gingolph
Claude Marie Magnin (attesté 1861-1879), évêque de Genève 50
Clément, Jean Maurice (1736-1810), vicaire 217, 412, 428, 460 (n. 224), 469 (n. 29), 471 (n. 42), portrait 427, *fig. 463*
Clerc, Emile (attesté en 1897), maçon 81
cloche, 35, 37, 38, 49, 51, 55, 76, 79, 100, 108-109, 124, 137-139, 143, 151, 168-169, 189, 239-240, 246, 275-276, 287, 289, 364, 371, 390-391, 395, 403, 407, 422, 435-436, 437
clocher, 33, 34, 36, 44, 77, 85, 89, 107-108, 118, 135-136, 141-142, *fig. 144*, 147, 150, 166, 234, 239, 247, 273-275, *fig. 291*, 289, 370-371, 381, 385, 407, 411-414, *fig. 450*, 421-422, 428, 432-435, *fig. 479*, 436, 441 – clocher-arcade, 85, 89 – clocher à bulbes, 36, 412-413, *fig. 450*, 421, 428
clocheton, 36, 51, 52, 55, 125, 127, 143, 188, 217, 227, 243, 247, 280, 288, 314, 395, 397, 398, 403, 404, 428, 436, 437, 439 – clocheton à bulbes, 52, 188
Closillon, *voir* Monthey
Collaert, Adriaen (1560?-1618), graveur 204
Collège, rue du, *voir* Muraz
Collombey (calcaire/pierre/marbre de), 28, 29, 81, 88, 129, 134, 163, 164, 165, 166, 172, 173, 185, 186, 187, 189, 217, 218, 227, 228, 230, 242, 267, 278, 299, 301, 305, 315, 318, 322, 330, 331, 334, 335, 336, 337, 339, 340, 342, 348, 361, 376, 432
Collombey (Collombey-Muraz): 163-164, *fig. 168-173* – château du Fay-de Lavallaz (anc. château de Châtillon-Larringes): 35, *fig. 172, fig. 174*, 219-227, *fig. 235-242*, 310 – cure, ancienne: *fig. 174*, 172-173, *fig. 181* – église paroissiale Saint-Didier: *fig. 174*, 164-172, *fig. 174-179*, 260 – maison de commune: 163, *fig. 174*, 217-218, *fig. 234*, 230 – monastère Saint-Joseph (sœurs bernardines, anc. château d'Arbignon): 34, *fig. 172, fig. 174*, 164, 173-216, *fig. 182-223*, 225, 381 – rue des Colombes: 172 – rue des Dents-du-Midi: *fig. 174*, 217, 219
Collombey (de): Guillaume (attesté en 1413), fils d'Henri 164 – Girod (attesté avant 1348) 219 – Henri (vers la fin du XIII^e s.), seigneur 164
Collombey, route de, *voir* Monthey
Collombey-le-Grand (Collombey-Muraz): – chapelle Notre-Dame des Sept-Joies: 227-230, *fig. 243-245*
Collombey-le-Petit (Collombey-Muraz): 160
Collombey-Muraz: 160-163
Collombey-Muraz, *voir aussi* Barmaz, la, Collombey, Collombey-le-Grand, Collombey-le-Petit, Collombey (calcaire/pierre/marbre de), Illarsaz, Muraz, Neyres, Les
Colombe, sainte: reliquaire 50
Colombes, rue des, *voir* Collombey
Colombey-lès-Choiseul (F, Haute-Marne), *voir* Boulanger, Nicolas
Colombière, maison de la, quartier de la, rue de la, *voir* Saint-Gingolph
Commerce, rue du, *voir* Monthey
Como, E. (début XX^e s.), sculpteur 272
Compesio (de), Jean (attesté en 1466-1507), seigneur 290
Comtes de Genève 72
Comtes de Maurienne 23
Comtes de Savoie 23, 260, 286, 290, 409
Conche, la, *voir* Saint-Gingolph
Conches, *voir* Guntren, André
Concilii, François (vers 1462-†1523), de Monthey 279
Conto, Jean (attesté en 1676), maçon, de Lombardie (I) 35, 120
Coppia, Pierre (attesté en 1857-1858), maçon 74, 451 (n. 13)
Corbières (FR): – château de, 76
Corseaux (VD), *voir* vaisselle civile en étain
Corsier-près-Vevey, *voir* Corsier-sur-Vevey
Corsier-sur-Vevey (VD), *voir aussi* Treboux
Cortey, Félix (1760-1835), peintre 34, 114, *fig. 118*, 223-224, *fig. 241*
Cotterg, le (Monthey): *fig. 355* – maison du Fay-de Lavallaz dite «le château branlant»: 332, *fig. 355-356*
Cotterg, le, *voir* Monthey
Cou, col de: 29
Coutaz, Jean-Pierre (*1951), peintre et graveur, de Saint-Maurice 45
couvreur *voir* Freymond – Wulliez
Crepi, Claude (attesté vers 1686), tavillonneur 411
Crescent, saint: reliquaire 50
Crêtes, les, *voir* Bouveret, Le
Cristina, Guy (attesté vers 1980), verrier, à Monthey 187
Crochetan, avenue du, château du, *voir* Monthey
Croci, Paul (attesté en 1900-1903), marbrier, de Sion 38, 134, 137
Croix d'or, hôtel de la, *voir* Monthey
croix de procession *voir* orfèvrerie
Croix-Blanche, ancienne auberge de la, *voir* Saint-Gingolph
Crosa, Giovan Battista (attesté vers 1820), maçon 37, 172

crucifix : sculpture, 33, 44, 49, 78, *fig. 77*, 85, 88, 107, 150, 168, 205, 238, 287, 372, 426 – crucifix d'autel, 170, 230
Cruz : Jean Baptiste (attesté en 1769-1780), curé 42, 43 – Joseph (attesté en 1770), charpentier 43
Cuénot, François (1618-1686), sculpteur, de Franche-Comté (F) *fig. 138*, 134
Cullaz-Chappaz, tailleurs de pierre (attesté en 1862) 165
Curdi *voir* Curdy
Curdy (Curdi) : Albert (attesté en 1897), maçon 81 – Jean (attesté milieu du XVII^e s.) 90 – menuisier (attesté vers 1900) 149
Curé d'Ars, saint : vitrail 45
cure, 36, 37, 80-81, *fig. 104*, 119, 143, 172-173, *fig. 181*, 241-242, *fig. 257*, 277-278, *fig. 293*, 373-377, *fig. 404*, 394, 428, 433
Cure, place de la, *voir* Val d'Illiez
Cure, ruelle de la, *voir* Muraz
Curiger : Conrad (1889-1979), architecte 51, 57, 293, 449 (n. 61-62, 64), 450 (n. 73), 466 (n. 182) – Othmar (1888-1963), architecte 51, 57, 449 (n. 62)

Daillodi, Baptiste (attesté en 1804), maçon, de Vouvry 121
dalmatique *voir* parement liturgique
Débonnaire : Hyacinthe (attesté en 1871-1899), curé 364, 368, 371, 377 – armoiries 368
décor peint, 35, 267, 303, 364, *fig. 391*, 413, *fig. 438*
décorateur *voir* Ballarini – Campitelli – Rigoni – Stierlin
Delacoste : géomètre (attesté en 1885), de Monthey 42, 448 (n. 11) – Raymond (attesté en 2000), président du Vieux-Monthey 293 – armoiries 325
Delaloye : Gabriel (1829-1897), curé 165, 455 (n. 35) – géomètre (attesté 1904-1923), de Monthey 98, 452 (n. 10)
Delavy : Emmanuel (attesté en 1872-1874), menuisier 119 – entreprise de charpente (attesté en 1872-1874) 119 – Hippolyte (attesté en 1857-1858), charpentier 143
Denis, saint : autel 132-133, 134 – cloche 138-139 – statue 387
Dent-du-midi, hôtel de la, *voir* Champéry
Dents-du-Midi, rue des, *voir* Collombey
Derivaz, Joseph (attesté en 1843), menuisier 449 (n. 44) – *voir aussi* Rivaz (de)
Deschwanden (von), Melchior Paul (1811-1881), peintre 271, 406, *fig. 439*, 468 (n. 338)
Devantéry (de Vantéry) : famille 196, 286, 331-332, 398, 463 (n. 47), 464 (n. 77), 467 (n. 291) – maison *voir* Monthey – Antoine (1655-1739), capitaine 260, 272, 284, 331, 465 (n. 136) – Jean (XVI^e ou XVII^e s.), capitaine et châtelain 171, 279, 332 – Jean (attesté en 1663-1664), châtelain 291 – Jean (1736-1808), châtelain 328, 463 (n. 18, 37), 464 (n. 101), 466 (n. 230) – Marie Bartholomée (attestée 1630-1631), mère supérieure 176, 287 – armoiries 272, 332
Dey, François (attesté en 1663-1664), forgeron 291
Didier, saint : 164, 165, 260 – église *voir* Collombey – châsse 171 – cloche 169 – relief 166, *fig.175* – reliquaire 170-172 – statue 260 – tableau 260
Diener, Madeline (1930-2000), artiste 187
Dieu : calice 152 – ciboire 111-112 – ostensoir 151 – Père (le), médaillon 367, ostensoir 372, statue 417, tableau 53, 194, 202, 203, 204, 212, 214, 245, 389, peinture murale 269 – Père bénissant (le), statue 387, ostensoir 391, *fig. 422,* 423, *fig. 455* – tableau 107
digue, 131-132, *fig. 137*, 254
Dirac, Louis (attesté vers 1821), menuisier 364
Disentis (GR), *voir* Florin, Mathias Anton
Dominique, saint : statue 387, 389 – tableau 390
Donnet : Antoine (attesté en 1707-1709) 467 (n. 233) – Charles Adrien (attesté en 1904), sculpteur 372 – Jean (attesté en 1499) 461 (n. 270) – Jean Joseph (attesté en 1737), chapelain 469 (n. 16)
Doret (Doré) : *voir aussi* Matthey-Doret – marbrier (attesté vers 1852-1854), de Vevey 45, 449 (n. 27) – David (1821-1904), marbrier, à Vevey (VD) 38, 269, *fig. 287* – Paul François (attesté en 1822-1823), marbrier, de Roche (VD) 36, 100, 106
doreur *voir* Albasini – Pfefferlé
Dreffet, Pierre (1752-1835), fondeur, de Vevey (VD) 49, 138, 151, 371
Droz, Isaac (attesté en 1663-1664), forgeron 291
Du Boing *voir* Duboin
Du Fay *voir* Fay-de Lavallaz
Duboin (Du Boing), (Claude) Joseph (attesté en 1707), maçon, de la vallée du Giffre (F) 34, 261
Dubosson : Claude (attesté en 1664), donateur, de Troistorrents 392 – Guillaume (attesté en 1443), de Vionnaz 133
Dubuis : François-Olivier (1921-2003), archéologue cantonal 75, 76, 120, 233, 234, 474 – Joseph (1846-1913), curé 146
Duchoud, Pierre (1824-1900), couturier, de Saint-Gingolph 66, 71, 450 (n. 87)
Ducray, Jacques (attesté en 1739-1759), fondeur, de Genève (GE) 35, 275, 391, 422
Ducret, Michel (attesté en 1982), restaurateur 47
Duetto, Jean (attesté en 1768-1788), maçon, de la Valsesia (I) 36, 145, 242, 243
Dufay *voir* Fay-de Lavallaz
Dufour : maison *voir* Monthey – Anne-Marie (attestée 1803), épouse Fracheboud 139 – carte *fig. 1* – Joseph (1874-1936), architecte, de Sion 121 – Michel Dufour (1767 ou 1768-1843), inspecteur des milices, grand bailli 223, 328, portrait *fig. 240* – armoiries 223
Dunand, Eugène Marc (1893-1956), peintre-verrier, de Genève (GE) 106, 403
Dunoyer (De Nucé), Jean, alias Vaulet (attesté en 1460-1499 ou 1508), maçon-architecte, de Vouvry 33, 99, 104, 110, 111 – *voir aussi* Nucé (de)
Dupraz : David (attesté en 1752-1753), fils de François, menuisier-charpentier, de Vevey (VD) 62, 64 – François (attesté en 1752-1753), menuisier-charpentier, de Vevey (VD) 36, 62, 64
Durand, Jean Baptiste et Alexis (attesté en 1728), frères, fondeurs, à Colombey-lès-Choiseul (F) 35, 168, 239

Eau-Bleue, rue de l', *voir* Monthey
école, 38, 74, 81, 245-246, *fig. 260*, 314, *fig. 334*
Editions Art. Perrochet-Matile, maison d'édition, à Lausanne *fig. 5*
Eglise (l'), Nicolas (attesté en 1688-1689), tailleur de pierre, de Saint-Maurice 412
Eglise, place de, *voir* Monthey
Eglise, rue de l', *voir* Monthey
émailleur *voir* Feuillat
Emeri (Emery) : Martin (attesté en 1624), fondeur, de Genève (GE) 138 – Martin (1643-1723), fondeur, de Genève (GE) 109
Emeritus et Castus, saints : authentique *fig. 472*
Emile, saint : statue 269
Engler, César (attesté vers 1903), architecte, d'Evian (F) 69, *fig. 62*, 450 (n. 90)
Enneveux et Bonnet, atelier verrier (attesté en 1897), à Genève (GE), 149, 456 (n. 92)
entrepreneur *voir* Cardis – Forni – Giletto – Multone – Quaglia
Epinette, M. (attesté en 1881), peintre 107
Escard, Jean (attesté en 1706), tavillonneur, du canton de Fribourg 455 (n. 38)
Escuer, Claude (attesté en 1621), donateur 410
Estavayer-le-Lac (FR), *voir* Willermin, Guillaume
Etienne et Mouilleron, atelier verrier (attesté en 1896-1903), à Bar-le-Duc (F) 38, 269
Eusèbe, saint : 288 – chapelle *voir* Massillon

Evangélistes : 50, 88 – mosaïque 247 – peinture murale 100, 267-268 – tableau 287
Evian (F, Haute-Savoie) : 23, 32, 39, 40, 81, *voir aussi* Engler, César, Roch, Jean
Evouettes d'Amont, les, *voir* Evouettes, Les
Evouettes, Les (Port-Valais) : *fig. 30*, 73-74, *fig. 68-71* – Barnex : 81, 121 – cure, ancienne : 72, 74, 75, 80-81 – église paroissiale Saint-Michel, ancienne : *fig. 67*, 74-80, *fig. 72-77* – Evouettes d'Amont, les : 73, 74 – Suche, la : 20 – torrent du Tové : 73
ex-voto 36, 47, *fig. 42*, 114, 284-286, *fig. 301*

Fabien, saint : autel 133, 134, 410 – chapelle 411
facteur d'orgue *voir* Baud – Carlen – Füglister – Kuhn – Merklin – Tschanun
Falcoz, Jean (attesté en 1526-1527), notaire et recteur 381
Famille, sainte : chapelle *voir* Saint-Gingolph – autel 260, 264 – relief 264 – tableau 204, 272, 287 – vitrail 269
Faucher-Fallas, Jean Baptiste (attesté fin du XIX^e s.) 238
Favier et C^ie, atelier d'orfèvres, de Lyon (F) 37, 50, 80, 88, 111, 112, 152, *fig. 153*, *fig. 154*
Favre : Antoine (1697-1770), prieur, portrait 427 – Jacquemet (attesté en 1587) 66 – Jean Louis (1666-1735), aumônier, curé, prieur, vicaire 180, 381, 394, 428, portrait 427
Fay-de Lavallaz – Châtillon (du) : dame (attestée milieu du XVIII^e s.) 223, portrait *fig. 239* – armoiries 223, 395 (n. 241)
Fay-de Lavallaz (du) (Du Fay, Dufay) : famille 169, 219, 224, 315, 381 – branche dite de Tannay 315, armoiries 318-319 – château *voir* Collombey – maison *voir* Cotterg, le – Anne Marie, épouse Paernat, armoiries 328 – Annilie *voir* Jost – Antoine (attesté en 1698) 317 – Guillaume (attesté vers 1605), banneret et prieur 260 – Guillaume (attesté en 1698), fils de Jean Gaspard 321, 332 – Guillaume II († 1557), banneret 467 (n. 257) – Guillaume III (attesté en 1612-1618) 318, armoiries 319 – Guillaume IV (1628-1710) 219, portrait 222-223, *fig. 238*, armoiries 219, 222-223 – Jean III (1553-1586) 315 – Jean Gaspard (attesté en 1626-1629) 219, 321, 325 – Joseph (attesté en 1698) 317 – Joseph Emmanuel (1702-1778), châtelain de Monthey et banneret 132 – Marie (attestée en 1611), épouse de Preux 328 – Marie Madeleine *voir* Guntern – Marie Madeleine (attestée en 1775) 279 – Marie Madeleine (attestée en 1656), épouse Devantéry 332 – Marie Marguerite (1767-1852), portrait 223, 224, *fig. 241* – Patience *voir* Chaignon – Péronne *voir* Preux – Pierre II (attesté en 1519) 315 – Pierre III (1558-1623) 219, 321 – Pierre Antoine François Xavier (attesté en 1739), armoiries 219 – Pierre Louis II (1768-1843) 318, 467 (n. 259) – armoiries 219, 221, 223, 224, 318, *fig. 340-341*, 332, 461 (n. 241)
Fay-de Tannay *voir* Fay-de Lavallaz
Fayot : – torrent du : 378, 408, *voir aussi* pont
Félicité, sainte : reliquaire 50
Félix, saint : 277 – reliquaire 50
fer-blanc (couverture de toiture) 52, 412, 421, 439
Ferret, *voir* Orsières
Feuillat, Marcel (1896-1962), émailleur, de Genève (GE) 270
FH/M (vers 1850), poinçon d'orfèvre non identifié 50
Fier, Paul (attesté vers 1686), verrier 411
Finand, Perronet (attesté en 1423), de Vionnaz 132
Fleckner, atelier verrier (attesté en 1958), Fribourg 45
Flon, le, *voir* Miex
Florin, Mathias Anton (attesté en 1824), sculpteur, de Disentis (GR) 100, 106
Foire, place de, *voir* Monthey
fondeur *voir* Besson – Boulanger – Bron – Chevalet – Dreffet – Ducray – Durand – Emeri (Emery) – Fontaine – Fribor – Gillot – Iulbin – Jacquet et fils – Joly – Livremont – Mercier – Perret – Richenet – Robert – Treboux
fontaine, 17, 36, 37, 41, 66, 74, 81, 124, 129, *fig. 135*, 163, 164, 180, 190, 230, 254, 305, 314-315, *fig. 335*, 380
Fontaine, Simon (attesté en 1754), fondeur, de Beuvannes (F) 422
fontaine, *voir* Cotterg, le
Fonte (de), Judith (attestée en 1690-1698), donatrice 284, *fig. 299*
fonts baptismaux, 34, 35, 43, 86, *fig. 87*, 88, 134, 137, *fig. 141*, 148, 149, *fig. 151*, 238, *fig. 255*, 260, 272-273, *fig. 290*, 370, 412, 420, 432, 433
Forêt, hôtel de la, *voir* Saint-Gingolph
forgeron *voir* Barchet – Dey – Droz – Hebly – Heggel – Jacques – Jung – Marcley – Marietand – Matthieu – Moura – Rey – Rouland – Vieux – Walther
Forni, Jean (attesté en 1897-1898), entrepreneur, à Territet (VD) 74
Fossau, torrent du, *voir* Vouvry
fourches patibulaires, *fig. 172*, 163
Fracheboud : Guy (attesté en 1967), architecte, de Vouvry 135 – Jean Pierre (attesté 1803), donateur 139
Franc Contat et Cie, verrerie (fondée en 1824) 258, 287
France (F) : 24, 26, 27, *fig. 22*, 32, 35, 36, 37, 39, 40, 42, 55, 92, 201, 204, 213, 215, 221, 254, 292, 364, 411, *voir aussi* Git, Antoine
France, avenue de, *voir* Monthey
Franche, ancienne, rue, *voir* Monthey
Franche, rue, *voir* Monthey
Franche, sainte : tableau 201-202, *fig. 217*
Franche-Comté (F), *voir* Cuénot, François
François de Sales (1567-1622), évêque de Genève 46, 215-216 – *voir* François, saint, de Sales,
François Joseph Supersaxo (1665-1734), évêque de Sion 178, 194, 196, 202, 381, portrait 212, *fig. 231,* armoiries 196, *fig. 209* – *voir* François de Sales
François, saint, d'Assise : statue 386
François, saint, de Sales : 46 – autel 432 – mitre 216, *fig. 233* – reliquaire 50, 155, 216, *fig. 233* – statue 417 – tableau 204, 215 – vitrail 45, 187, 269
Franel : Philippe (1796-1867) et Jean (1824-1885), architectes, de Vevey (VD) 262, 264 – Philippe et Vincent (attesté vers 1819-1822), charpentiers-menuisiers, de Vevey (VD) 36, 100
Franscini & Lorenzetti, atelier de sculpteurs (attesté en 1929-1930), de Locarno (TI) 88, 451 (n. 52, 54)
Freney, *voir* Saint-Gingolph
Freymond, Georges (attesté en 1781-1782), couvreur, de Vevey (VD) 43
Friaco (de), Louis (attesté en 1495), recteur 464 (n. 102)
Fribor, Guillaume *voir* Mercier
Fribourg : 365, *voir aussi* Escard, Jean, Fleckner, Müller, Jacques David, Rody, Auguste, Vial, Jean
Friolet, Jean (attesté en 1683-1686), charpentier, de Neuchâtel (NE), à Vevey (VD) 34, 311, 411
Fritsché, (Jean ?) Antoine (attesté en 1818-1835) orfèvre, de Vevey (VD) 112
Füglister : manufacture d'orgues (attesté en 1982-1992), de Grimisuat 85, 364 – Hans-J., restaurateur, de Grimisuat 456 (n. 49)
Fumey, Miltiade (attesté en 1855-1870), géomètre 42, 98, 131, 455 (n. 11)
Furrer : Martin (attesté en 2004-2006), restaurateur, à Brigue 213, 215 – Walter (attesté en 1977-1991), restaurateur, à Brigue 107, 202, 204, 205, 210, 214, 215, 243, 308, 427, 428, 460 (n. 184), 462 (n. 309), 466 (n. 209)

Gaist, H. (attesté dans les années 1920), géomètre 380, 410
Galle, Corneille (1576-1650), graveur 204
Gallien, Falco (attesté en 1436-1448), maçon, à Vouvry 99

Gally, frères, marchands, d'Hasle (LU) 413
Gambaz, Julien (attesté en 1834), maçon 382
Garcin, Henri (1877-1933), architecte, de Genève (GE) 314
Gard, Pierre François (1769-1839), curé 277
Gare AOMC, buffet de la, *voir* Monthey
Gare CFF, buffet de la, *voir* Monthey
gare, 32-33, 38, *fig. 83*, 84 – buffet de, 360, 361-362, *fig. 385-386*, *fig. 389*
Gare, avenue de la, *voir* Monthey
Garzia, Antoine et Ange (attestés en 1803), marbriers, de Ponte Tresa (TI) 237, 461 (n. 286)
Gautier (attesté en 1775), géomètre 131
Gay: Joseph Samuel (1749-1824), peintre 34, 113, *fig. 117* – Roland, architecte, à Monthey 85, 468 (n. 302)
Genève: 138, 441, 456 (n. 59) – diocèse de, 25, 40 – évêque de, 51 – Duroveray, famille, 71, *voir aussi* Anthonioz, Bizot, Bron, Peronet, Bugna, Arthur, Charles, Charton, Jean Antoine, Claude Marie Magnin, comtes de, Ducray, Jacques, Dunand, Eugène Marc, Emeri, Martin, Enneveux et Bonnet, Feuillat, Marcel, François de Sales, Garcin, Henri, Jacquet et fils, Mercier, Guillaume alias Fribor, Morsier (de) frères et Weibel, Schmiedt C., Tschanun, vaisselle civile en étain, Vuilleumier, Willy
géomètre *voir* Bertrand – Bonvin – Buttex – Chastonay – Delacoste – Delaloye – Fumey – Gaist – Gautier – Grevoulet – Juilland – Lavallaz – Maye – Nucé – Pignat – Solioz – Torrent Vuadens
Georges Quartéry (attesté en 1637), abbé 468 (n. 307)
Georges, saint: autel 164 – chapelle 55, 458 (n. 79) – vitrail 137
Geovina: Jean (attesté en 1685-1689), maçon, de Rima (I) 34, 411, 471 (n. 36) – Jean et Antoine (attestés vers 1685), fils de Jean, maçons 411
Géronde, *voir* Sierre
Gertrude, sainte: tableau 194, *fig. 207*, 202-203
Gherri-Moro, Bruno (1899-1967), peintre-verrier 382
Giettes, Les (Monthey): – chapelle de l'Assomption: 287-288
Giffre (F, Haute-Savoie): – vallée du 29, 34, *voir aussi* Amoudruz, Claude François, Bovet, François
Giletto, J. (attesté vers 1903), entrepreneur, d'Evian (F) 450 (n. 90)
Gillabert, Jean Joseph (attesté en 1830-1867), curé 412, 413, *fig. 444*
Gillierd, Jacques (attesté en 1716), horloger, de Villarvolard (FR) 208, *fig. 223*
Gillot, Jacques (attesté en 1754), fondeur, à Breuvannes (F) 422
Gingolph, saint: 39 – église *voir* Saint-Gingolph – reliquaire 50-51 – tableau 45-46, *fig. 39*
Girard (attesté vers 1739), sculpteur 431
Giscard, Marc Etienne (†1750), orfèvre, à Vevey (VD) 35, 112, *fig. 115*, 436, *fig. 480*, 453 (n. 61)
Git, Antoine (attesté en 1761), menuisier, à Saint-Maurice 183
Gobbio, Michel (attesté en 1862), gypseur, d'Aigle 165
Gottardo, Simon (attesté en 1897-1898), plâtrier, à Vouvry 74
Gouillon, quartier du, route du, *voir* Saint-Gingolph
Grand-Rue, *voir* Vouvry
Grand-Saint-Bernard (Bourg-Saint-Pierre): – col, 22, 24, 26, 249 – hospice du, 113, 249 – maison du (anc. Mont-Joux), 99, 106 – route du, 253
Grand-Saint-Bernard, route du, *voir* Monthey
Granges (VD), *voir* Buttex, Abraham
Granges, rue des, *voir* Monthey
granit, 17, *fig. 4*, *fig. 20*, *fig. 22*, *fig. 23*, 38, 40, 41, 53, 69, 74, 85, 86, 102, 119, 127, 129, 143, 147, 148, 165, 166, 168, 186, 187, 217, 230, 247, 265, 267, 315, 317, 319, 324, 329, 330-331, *fig. 352*, 334, 336, 338, 339, 340, 341, 342, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 352, 354, 355, 356, 357, 380, *fig. 434*, 402-403, 404, 409, 439, *fig. 489*
graveur *voir* Collaert – Coutaz – Galle – Ogier
Greffaz, digue de la, torrent de la, *voir* Vionnaz
Grenoble (F, Isère), *voir* Bessac, Jean-Augustin
Grevat, Jules (attesté en 1862), serrurier, de Monthey 165
Grevoulet, Jean (attesté en 1696), géomètre, de Belmont (VD) 160, 250, 462 (n. 7)
Gribi, Ernest (attesté vers 1925), architecte, de Territet (VD) 348
Grillet (attesté fin du XVIII^{e} s.), horloger 43
Grilly (F, Ain), *voir* Nant
Grilly, François Joseph de (attesté en 1713), chanoine de la cathédrale de Sion 51
Grimisuat, *voir* Füglister, orfèvrerie, reliquaire
Grisons, *voir* Jean-Baptiste et Sébastien, frères
Gros-Bellet *voir* Rey-Bellet
Grossi, architecte (attesté vers 1905), de Neuchâtel (NE) 441
Gualino: famille, de Sostegno (I) 42-43 – Baptiste (attesté en 1777-1778), maçon 145 – Dominique (attesté en 1755-1757), maçon, de Sostengo (I) 43 – frères (attesté en 1851 et vers 1865), gypseurs et sculpteurs 38, 262, *fig. 288*, 271, *fig. 289* – Hyacinthe, architecte (attesté vers 1864), de Monthey 38, 437 – Jean Baptiste (attesté en 1770), maçon, de Sostegno (I) 34, 42-43 – Joachim (attesté en 1856-1902), stucateur 413, 417 – Roc (attesté en 1777), fils de Baptiste, maçon 145
Guedon, Jean Claude et Jean Joseph (attestés en 1841), de Morzine (F), carriers, à Collombey 432
Guérin, Jean François (1730-1808), curé 138, 456 (n. 65), 461 (n. 287)
Guignard et Schmit (ou Schmidt), peintre-verriers (attesté en 1923-1927), à Lausanne (VD) 137, 149, 364
Guillaume Bernardi d'Allinges (†1497), abbé de Saint-Maurice, 33, 104, *fig. 110*
Guillaume de Rarogne (vers 1407-1451), évêque de Sion 99, 119, 133, 259, 260, 363, 410, 431, 455 (n. 23), 473
Guillaume, saint: statue 237
Guilliet, Joseph (attesté en 1688), maçon 310-311
Guillod (Guilliod): Etienne (attesté en 1679), maçon 234 – Pierre (attesté en 1663-1664) 291
Guillot, horloger (attesté vers 1686) 411
Guntern, Marie Madeleine (attestée en 1612-1618), épouse du Fay-de Lavallaz 319, armoiries 319, *fig. 342*
Gunthert: Henri (1819-1895), fils de Jean, architecte, de Vevey (VD) 124 – Jean (1789-1867), architecte, de Vevey (VD) 37, 124, 264, 454 (n. 122)
Guntren (Guntern), André (attesté en 1832-1835), sculpteur, de la vallée de Conches 36, 364, 367, *fig. 397*, 369, 413
Gutwein, Franz Anton (vers 1729-1805), orfèvre, d'Ausbourg (D) 35, 169, *fig. 177*
gypseur *voir* Gobbio – Gualino – Quaglia – Quaroz – Rauch – Stopani

Haaga, Karl (attesté en 1964), restaurateur 247, 462 (n. 319)
Hagenbuch, Charles (attesté vers 1964), mosaïste, de Collombey 247
halle, *fig. 267*, 253, 254, *fig. 271*, 310-311 – église-halle, 382, 394
Harpe (de la), Achille (1807-1887), architecte, de Lausanne (VD) 264
Hasle (LU): – Gally
Hebly, Jacques (attesté en 1663-1664), scieur ou forgeron 291
Hecht, Antoine (†1837), peintre 37, 224, 427
Heggel, Georges (attesté en 1663-1664), forgeron ou serrurier, de Saint-Maurice 291
Hermanès, Théo-Antoine (attesté en 1970), restaurateur 365
Herzebik, Josef Tobias (†1788), orfèvre, d'Ausbourg (D) 35, 139, *fig. 143*
Hildebrand Jost (1585-1638), évêque, maison *voir* Monthey, armoiries 321, *fig. 344*, 325, *fig. 346*
Holzer, peintre (attesté en 1718) 262

Hôpital, ancien, *voir* Monthey
horloge, 43, 44, 58, 84, 102, 107, 136, 137, 150, 166, 208, *fig. 223*, 234, 275, 311, 314, 381, 382, 385, 404, 407, 411, 412, 413, 421, 433, 435
horloger *voir* Bailly-Comte – Baer J.-G. – Gillierd – Grillet – Guillot – Mäder – Matthey-Doret – Matthias – Odobey – Perrin
hospice (hôpital), 29, 119, 253, 254, 259-260, 275, 277, 279, 286, 290-291, 311-312, *fig. 332*
Hôtel de Ville/maison de commune, 37, 38, 124-125, 143, 163, 217-218, *fig. 234*, 254, 310-312, 402
Hôtel des Postes, ancien, *voir* Monthey
Hôtel-de-Ville, place de, *voir* Monthey
Huguenin, Fritz (1881-1963), architecte, à Monthey 89
Humbeline, sainte : statue 194 – vitrail 187
Hyppolite, saint : église *voir* Vouvry – autel 196 – cloche 109 – reliquaire 112-113, *fig. 116* – statue 102 – tableau 115, *fig. 120* – vitrail 104, *fig. 110*

Ifs, villa des, *voir* Monthey
Il Sassoferrato *voir* Salvi
Illarsaz (Collombey-Muraz) : – chapelle Saint-Bernard : 247-249, *fig. 261-262*, *voir aussi* pont
Imboden : atelier de restauration (attesté en 1983), à Täsch 149 – Edmond (attesté en 1960), restaurateur, à Rarogne 197
incendie, 38, 73, 89, 97, 121, 129, 134, 138, 141, 143, 219, 233, 261, 274, 275, 277, 291, 295, 296, 328, 381
ingénieur *voir* Céard – Chaley – Kurmann et Cretton – Sarrasin – Zschokke
Institut des Sourds-muets, *voir* Bouveret, Le
instrument de paix, 50
Italie : 17, 32, 34, 36, 37, 88, 178, 261, 381, 412, 413
Iulbin, Claude (attesté en 1624), fondeur, de Lorraine (F) 138

Jacques le Majeur, saint : autel 410 – statue 417
Jacques, saint : peinture murale 269
Jacquet et fils (attesté en 1700-1701), fondeur, de Genève (?) (GE) 138, 456 (n. 56)
Jacquier, Nicolas (attesté en 1663-1664), menuisier 291
Jacquin, serrurier (attesté vers 1820), de Saint-Maurice 172
Jaquerod, François (1817-1879), architecte, d'Aigle (VD) 165, 457 (n. 40)
Jardinier *voir* Adrien
Javina : Christophe (attesté en 1736 et 1742), maçon, de Savoie (F), 30, *fig. 24*, 36 – Jean Pierre (attesté en 1752), maçon 62
Jean Baptiste et Sébastien, frères (attestés vers 1687), verriers, des Grisons (GR) 411
Jean Jodoc de Quartéry (1608-1669), abbé 90, 473
Jean l'Evangéliste, saint : calice 423
Jean, saint : 233, 260 – autel 164 – coffre *fig. 224* – peinture murale 269 – statue 237, 269, 282, 283-284, 417 – tableau 215 – croix 424
Jean-Baptiste, saint : 277, chapelle *voir* Monthey – autel 164, 260, 264, 411, 412, 413, *fig. 453*, 420 – statue 238, *fig. 256*, 245, 387 – relief 386 – tableau 215, 419, 420, 440 – vitrail 236, 238
Jean-Joseph-Arnold Blatter (1684-1752), évêque *fig. 228 voir* Blatter
Jeanne d'Arc, sainte : vitrail 45
Jérôme, saint : statue 387
Jésus : *voir* Christ
Joachim, saint : tableau 53
Joly, Michael (attesté en 1645-1677), fondeur, de Lorraine (F) 168, 275
Jordan, Jean (attesté vers 1686), menuisier, 411
Joseph Antoine Blatter (1684-1752), évêque 412 *voir* Blatter
Joseph, saint : 145, 288 – église *voir* Revereulaz – monastère *voir* Collombey – chapelle *voir* Monthey – autel 86, 88, 100, 106, 107, 115, 137, 194, 364, 369, 381, 382, 387 – bannière 157-158, *fig. 166*-167 – bas-relief 269, 401 – cloche 151, 169, 371 – Mort de, tableau 107, 113-114, *fig. 117*, 194, *fig. 207*, 213-214, *fig. 232* – mosaïque 165 – oratoire 181 – retable 115, 387 – statue 84, 107, 149-150, 369, 451 (n. 53), 386, 389, 397, 417 – tableau 53, *fig. 47*, 203-204, *fig. 218*, 440 – vitrail 106, 148-149
Jost : Annilie (attesté vers 1627-1629), épouse du Fay-de Lavallaz 219, 321 – Hildebrand, évêque *voir* Hildebrand – armoiries 219
Jucondin, saint : reliquaire 50
Judas : tableau 54
Juilland, Joseph (attesté en 1913-1918), géomètre, de Riddes 431
Juillard, Georges (attesté en 1896-1910), curé 234
Jules, saint : vitrail 86
Jung, Théodule (attesté en 1663-1664), scieur ou forgeron 291
Jura, *voir* Bailly-Comte, Emile, Odobey, L. D., Perrin, Alphonse
Juste, saint : relique 50

Kalbermatten (de) : famille 466 (n. 204) – Alphonse (1870-1960), architecte, à Sion 150, 219, 245, 474 – Bureau d'architecte (depuis 1865), Sion 38, 127, 134, 217, 219, 245, 292, 316, 403, 433, 455 (n. 46), 474 – Christine (attestée en 1686), épouse de Montheys, armoiries *fig. 224* – Etienne (1886-1958), architecte, à Sion 219 – Gaspard Bernard (1704-1787), chanoine 373, 377, 468 (n. 359, 362-363) – Henri (1913-1989), architecte 58, 219, 234, 316 – Joseph (1840-1920), architecte, à Sion 146, 149, 219, 245, 456 (n. 98), 460 (n. 227), 474 – Victor (attesté au début des années 1950), propriétaire 316 – armoiries 307, 319, 466 (n. 204)
Kippel : – autels de, 115
Knupfer, Jean-Charles (attesté en 1979-1980), restaurateur 107
Kuhn, manufacture d'orgues (attestée 1900-1987), à Männedorf (ZH) 165, 265, 382, 404, 433
Kurmann et Cretton, bureau d'ingénieurs (attesté en 1972-1974), de Monthey 234

La Poire *voir* Roux
La Poix, maçon (attesté en 1787), de Saint-Triphon (VD) 370
Lac, route du, *voir* Bouveret, Le
Lambien : Anne *voir* Summermatter – Anne Christine (attesté en 1664-1673), épouse de Riedmatten 49, 291, 296 – Anton (Antoine) (†1683), gouverneur, secrétaire d'Etat *fig. 13*, 279, 296, 309 – armoiries 296, 309-310
Langins, vers les, *voir* Vionnaz
Laurent, saint : 277 – autel 381 – chapelle 43, 45 – vitrail 86
Lausanne (VD) : 305, 403, *voir aussi* Chamorel, Charles François, Chessex, Georges, Chiara, atelier verrier, Guignard et Schmit, Harpe (de la), Achille, Perregaux, Henri, Perret, Jean, Schmit, Robert
Lavallaz (de) : *voir* Fay-de Lavallaz – famille, 219, 321 – carrière (attestée 1897-1898) 217 – commandant (attesté vers 1763-1764), à Sion 467 (n. 250) – Charles et Pierre Marie (attestés en 1872-1876), géomètres 253, *fig. 268* – Maurice (1795-1857), officier de la garde royale 224 – armoiries 169, 226, *fig. 242*, 321
Laveduaz, Jean Pierre (attesté vers 1774-vers 1780), architecte-maçon, de la Valsesia (I) 36, 91
Leider, Grégor (1590-1673), orfèvre, d'Ausbourg (D) 35, 139
Léman, lac : 27, *fig. 16*, 31, 38, *fig. 33-35*, 47, 57, 70, 71, *fig. 65*, *fig. 67*
Lens, *voir* Briguet, Joseph Ignace Sébastien, orfèvrerie, reliquaire
Levet : François (attesté en 1710), notaire et curial 126 – Raphaël (attesté vers 1900), hôtelier 127
livre liturgique, 373, *fig. 399*
Livremont : Antoine (attesté en 1752), fondeur, de Pontarlier (F) 435 – Jean Claude (attesté en 1757-1758), fondeur, de Pontarlier (F) 35, 79, 311

Locarno (TI), *voir* Franscini & Lorenzetti
Loèche, *voir* orfèvrerie, ciboire, Willa, Matthias
Lombardie (I), *voir* Alexandre, Pierre, Conto, Nicolini, Giuseppe, Jean, Melber, A.
Lommel : maison *voir* Monthey
Longeat, Claude (attesté en 1693-1694), curé, chanoine et recteur 392, 394, 395
Longeborgne, ermitage de, *voir* Sion
Lorraine (F), *voir* Iulbin, Claude, Joly, Michael
Lötschental, *voir* Kippel
Louis, saint : cloche 49 – vitrail 269
Louise, sainte, de Ballon *voir* Ballon
Loup, saint : sculpture 370
Luc, saint : peinture murale 269 – croix 424
Lucie, sainte : tableau 194
Lugano (TI), *voir* Bagutti, Luigi, Villa, Jean Baptiste
Lugrin (FR) : 49
Lutgarde, sainte : tableau 201-202, *fig. 217*
lutrin de chœur, 193, *fig. 206*
Lutry (VD) : 23 – prieur, prieuré, 128, 132, 142, 143, 160, 164, *voir aussi* Prez (de), Claude et Aymon
Lyon (F) : 50 – abbaye de Saint-Martin d'Ainay, 39, 128, 160, *voir aussi* Berger, Nesme, Favier et Cie, Vermare, P.

Macognin de la Pierre, Etienne Louis (1731-1793), officier 279
maçon *voir* Alexandre – Axeri – Boin – Bois – Borcard, Anchisi et Cie – Borsette – Bovet – Brun – Cainasse – Caristie (Caristia) – Clairin – Clerc – Conto – Coppia – Crosa – Curdy (Curdi) – Daillodi – Duboin (Du Boing) – Duetto – Dunoyer (De Nucé) – Gallien – Gambaz – Geovina – Gualino – Guilliet – Guillod – Javina – La Poix – Laveduaz – Melber – Micheler (Mischler) – Milan – Morcaz (Morga) – Morta – Mutazzi – Perelli (Perilli) – Perino – Pierre – Preti – Rigoli – Rosazza – Rouge – Salio – Simond – Strallioz – Trélanche (Trelantio) – Valzo – Viot – Viotti (Viot)
Mäder, Jak. Mäder, atelier d'horloger (attesté en 1895), d'Andelfingen (ZH) 275
Magnin : Claude Marie *voir* Claude Marie – Humbert (attesté en 1652), curé 396 – Pierre (attesté en 1664), curé 392
Mailan (attesté en 1753), menuisier 64
Maison jaune, auberge de la, *voir* Monthey
Majorie, château épiscopal de la, *voir* Sion
Maldarelli, Salvatore (1866-1935), peintre, à Milan 106-107
Manet *voir* Manette
Manetta *voir* Manette
Manette (Manetta, Manet), Pierre (attesté en 1810-1834), tailleur de pierre 37, 100, 129, 172, 315
Männedorf (ZH), *voir* Kuhn, manufacture
marbre *voir* Collombey, Saint-Triphon
marbrier *voir* Anthonioz – Croci – Doret – Garzia – Mottier
Marc, saint : croix 424 – peinture murale 269
Marcel, saint : autel 260, 261, 264, 291 – chapelle 260, 286, 290, 291, 463 (n. 42) – tableau 261, 307-308, *fig. 328*
Marché, place du, ancienne, *voir* Monthey
Marclay *voir* Marcley
Marcley : famille 410, 412 – Angelin (attesté en 1684), capitaine 411 – Barthélémy ou Bartholomé (attesté en 1672-1687), notaire et châtelain 410-411 – Henry (attesté vers 1686), forgeron 411 – Jean (attesté vers 1686), charpentier 411 – Théodule (attesté vers 1686), charpentier 411 – armoiries *fig. 488*, 443
Marendeux, *voir* Monthey
Marguerite-Marie, sainte : tableau 271, 272 – vitrail 137
Marie, sainte (Vierge, Notre-Dame) : Annonciation, 303, 279, chapelle *voir* Monthey, cloche 109, ex-voto *fig. 301*, 286, médaillon 367, tableau *fig. 252*, 249, 282-283, *fig. 298*, 426 – Apocalypse de *fig. 224* – Assomption de 287, église *voir* Vionnaz, chapelle *voir* Giettes et Morgins, autel 137, chasuble 198, cloche 407, statue 137, tableau 106-107, 288, *fig. 438-439*, 406 – autel 43, 46, 47-49, *fig. 41*, 99, 100, 106, 114, 133, 134, 164, 237, 260, 264, 270-271, *fig. 288*, 272, 363, 364, 369, 381, 387, 389, 410, 411, 413, 417, *fig. 452*, 432, *fig. 471*, 433, 468 (n. 309) – bas-relief 269, 401 – calice 111, 196 – chapelle 277, 288, 395 – chasuble 198 – cloche 49, 109, 138, 275, 371 – Couronnement de la Vierge, calice 152, tableau 201-203, *fig. 217* – croix 112, 154, 241, 424 – Descente de la Vierge Immaculée sur la terre, tableau 269 – Enfance de la Vierge et fuite en Egypte, relief sculpté 389 – Immaculée Conception 264, église *voir* Monthey, bannière 157-158, *fig. 167*, statue 49, 107, tableau 228-229, *fig. 244* – Mariage de la Vierge, médaillon peint 281, vitrail 269 – monogramme *fig. 15*, 48, 390, 423 – Notre-Dame de Compassion (ou Vierge de Compassion), chapelle *voir* Monthey et Troistorrents, autel 75-76, 78, 164, rectorat 164, tableau 398, *fig. 483*, 440 – Notre-Dame de Lourde, église *voir* Bouveret, statue 86, 468 (n. 344), vitrail 137 – Notre-Dame des Neiges, chapelle *voir* Barmaz la, Muraz, Orsières et Tanay – Notre-Dame des Sept-Douleurs, chapelle *voir* Champéry, statues 134 – Notre-Dame des Sept-Joies, chapelle *voir* Collombey-le-Grand – Notre-Dame du perpétuel secours, cloche 109 – oratoire 217 – peinture murale 406 – Pietà 207, 247, cloche 109, statue 205, *fig. 262*, 249, 281, 283, 388, tabernacle 270, tableau 215 – retable 369, 420 – Sacré-Cœur de, autel 237, tabernacle 237 – statue 149, 237, 240, 282, 283-284, 386, 417 – tableau 48-49, *fig. 41*, 53, 54, 78, *fig. 76*, 107, 113, *fig. 113*, 114, *fig. 118*, 194, 214, 215, 272, 288, 363, 388, 390, 398, 433 – Vierge à l'Enfant, cloche 79, 80, 109, 151, 371, 391, 422, 435-436, médaillon 417, mosaïque 165, ostensoir 423, *fig. 455*, relief 419, statue 45, 369, 387, 388, tableau 115, 203, 212-213, 215, 245, 287, 390, 440, *fig. 218*, voile 198 – Vierge du Carmel, autel 381, 387, 388, 389, *fig. 420*, retable 390, tableau 388, 390 – Vierge du Rosaire, autel 237, 264, 270, *fig. 288*, 363, 381, 382, 387, 389, *fig. 420*, retable 390, tableau 49, 78, *fig. 76*, 114, *fig. 114*, 388, 390 – Visitation, chapelle *voir* Vex, tableau 426 – vitrail 106
Marie-Madeleine, sainte : 469 (n. 40, 42), église *voir* Troistorrents – autel 164, 381 – chapelle 390 – cloche 240, 391 – croix 241 – relief 386 – reliquaire 393-394, *fig. 425-426* – statue 33, 284, 368, 387, 389, 390, *fig. 421*
Marietand, Claude (attesté en 1663-1664), scieur ou forgeron 291
Marigny, Guillaume (attesté vers 1384), curé 259, 311
Martenet, Jean-Michel (attesté en 1984), sculpteur 386, 388, 389
Martigny : 24, 32 – chapelle de la Bâtiaz, 114, 281 – crucifix, 78 – pont de la Bâtiaz, 28 – reliquaire, 113, *voir aussi* Burtin, François Marie, Maye, Abel, Meienberg, Morand, Joseph, Rouiller, François Joseph, vaisselle civile en étain
Martin, Georges (1848-1926), curé 134, 137
Martinet, quartier industriel du, *voir* Saint-Gingolph
Martoret, Le, *voir* Monthey
Massillon (Monthey) : – chapelle Saint-Eusèbe : 288
Massongex : 17, 22, 27 – Tarnaiae, 21, *voir aussi* bac
Mathieu Schiner (vers 1465-1522), évêque 99, 112
Mathieu, saint : croix 424 – peinture murale 269
Matthey, Nicolas (attesté début XVIIIe s.), orfèvre, de Neuchâtel 35, 436
Matthey-Doret, P., maison d'horlogerie (attestée en 1955), de Neuchâtel (NE) 413
Matthias (attesté en 1701-1702), horloger 311
Matthieu, Jean (attesté en 1663-1664), scieur ou forgeron 291
Maurice, saint : 24, église *voir* Val d'Illiez – chapelle 260 – châsse 425, *fig. 461* – cloche 391 – croix 381 – ostensoir 423, *fig. 455* – peinture murale 406 – sculpture 370, 410 – statue 237, 267, *fig. 397*, 387, 397 – tableau 417, *fig. 451* – vitrail 45, 86, 104, *fig.110*, 137

Maxime, saint : relique 50
Maye, Abel (†1907), géomètre, de Martigny 431
Mayen (Vionnaz) : 128
Mayen, *voir* Vionnaz
Mayens-de-Sion (Vex) : – Notre-Dame de la Visitation, chapelle, 55
Mayer, Alexandre (†après 1711-1712), menuisier, ébéniste, d'origine souabe 35, 121, *fig. 180*, 172, *fig. 224*, 272, *fig. 290*, 296, *fig. 312*, 308, 309, 311, 312-313, 331, 369, 381, 411, *fig. 488*, 443, 464 (n. 75)
Meienberg (attesté en 1737-1741), sculpteur, à Martigny 134
Meilleret, Pierre (attesté en 1778), charpentier 145
Melber, A. et J. (attestés en 1676), frères, maçons, de Lombardie (I) 35, 120
menuisier *voir* Arthemand – Besson – Borrat – Bovet – Bron – Bruno – Curdy (Curdi) – Delavy – Derivaz – Dirac – Dupraz – Franel – Git – Jacquier – Jordan – Mailan – Mayer – Millan – Mottier – Müller – Pera – Peserini – Pignat – Poitier – Pottier – Richon (Ruchon) – Roussy – Schönberg – Sterren – Vial – Winter
Mercier (attesté en 1794), sculpteur, de Thonon (F) 45, 50
Mercier, Guillaume alias Fribor (attesté en 1454-1496), fondeur, de Genève (GE) 108-109
Merklin, manufacture d'orgue (attesté en 1870) 265
Messmer : atelier de sculpteurs (attesté en 1916), à Bâle (BS) 88, 451 (n. 55) – Christine (*1929), artiste 365
Meyer, Fritz (attesté en 1977), architecte d'intérieur, de Littau (LU) 459 (n. 164)
Michel, saint : église *voir* Evouettes – Archange, autel 75, 381, 382, cloche 80, tableau 388-389, *fig. 419* – autel 164 – chapelle 457 (n. 24) – peinture murale 406 – tableau 388
Micheler (Mischler), Samuel (attesté en 1898), maçon 217
Michellod, Fabien (1836-1911), curé 165
Michellod, Raymond (attesté en 1952), architecte, à Monthey *fig. 356*, 468 (n. 295)
Miex (Vouvry) : – chapelle du Sacré-Cœur de Jésus : 127 – Flon, le : 95, 127 – Vésenand, le : 95, 127
Milan (attesté vers 1733), maçon 314 – *voir aussi* Millan
Milan (I), *voir* Maldarelli, Salvatore
Milesi, Jean Antoine (attesté en 1779-1787), peintre 34, 427, *fig. 463*
Millan (Milan), menuisier (attesté vers 1760-1770) 242
Mischler *voir* Micheler
Missions, école des, *voir* Saint-Gingolph
mobilier civil, 120-124, 207-211, 216, 224-226, *fig. 222*, *fig. 224-226*, 305-307, *fig. 326-327*, *fig. 331*, 373, 421, *fig. 454*
Mon Caprice, villa, *voir* Monthey
monastère, 34, 36, 173-216, 287, 381
Monnier, Paul (1907-1982), peintre-verrier 92, 165, 182, 187, 269, 403
Montagny, orfèvre 50
Montbéliard (F, Doubs) 411
Montfalcon (de), Jean (†1553), prieur de Lutry 128
Montheolo (de) : famille 164, 196, 286, 328, 457 (n. 23) – Boson (attesté en 1248), chevalier 286 – Louis (attesté en 1697) 312 – *voir* Montheys (de)
Monthey : *fig. 4-5*, 250-259, *fig. 263-267*, *fig. 269-271*, *fig. 273*, *fig. 274*, *fig. 276*, *fig. 303* – district : 17-38, *fig. 1-3*, *fig. 13*, *fig. 15* – « Percée », la : 259, *fig. 275-277*, 265, 347, 348 – Ancienne Pharmacie : 343-344, *fig. 368* – avenue de France : *fig. 277*, 328, 329, 348 – avenue de la Gare : 258, 259, 314, 333, 357-361, *fig.383-384* – avenue du Crochetan : 315, 361-362, *fig. 389* – avenue du Simplon : 350-352, *fig. 374* – buffet de la Gare AOMC : 361, *fig. 389* – buffet de la Gare CFF : *fig. 385-386*, 360 – Bugnon, Le : 315 – champ de foire : 311 – chapelle de l'Annonciation, dite « chapelle du Pont » : *fig. 276*, 279-286, *fig. 294-301* – chapelle de Monthey : 259 – chapelle du Château-Vieux : 260, 290 – chapelle Saint-Jean-Baptiste, ancienne, dite « chapelle Paernat » : 277 – chapelle Saint-Joseph du Closillon : 33, 287 – chapelle Saint-Théodule, disparue : 286 – château : 227, *fig. 276*, 290-310, *fig. 306-331*, 369, 434 – chapelle Notre-Dame de Compassion : 291, 292 – château du Crochetan : *fig. 276*, 315-321, *fig. 336-342* – Château-Vieux, le : 253, *fig. 276*, 289-290, *fig. 303*, 463 (n. 19) – Châtelet, Le : 253 – chemin public de vers ches Fay, Grand : 316 – Closillon, au : 287 – colline du Château-Vieux : 257, *fig. 274*, *fig. 303* – cure : 37, *fig. 276*, 277-278, *fig. 293* – école primaire : *fig. 276*, 314, *fig. 334* – église paroissiale de l'Immaculée Conception : *fig. 276*, 259-277, *fig. 278-292*, 287 – fabrique de papier : *fig. 303* – halles : *fig. 267*, *fig. 271*, 253, 254, 310, – Hôtel de Ville, actuel (anc. hôpital) : *fig. 276*, 311-312, *fig. 332* – Hôtel de Ville, ancien : 310-311 – hôtel des Bains, ancien : 340, *fig. 365* – Hôtel des Postes, ancien (anc. hôtel de la Croix d'or, auberge de la Maison jaune) : 343 – maison Beck, 348, *fig. 373* – maison Devantéry : 220, *fig. 276*, *fig. 342*, 331-332, *fig. 353-354* – maison dite « Hildebrand Jost » : *fig. 276*, 321-326, *fig. 343-346* – maison dite « Rizzoli » : 342-343 – maison du sel : *fig. 276*, 253, 286, 312-313, *fig. 333* – maison Dufour : *fig. 276*, 328-329, *fig. 349* – maison Lommel : 350-352, *fig. 375-377* – maison Paernat : *fig. 276*, *fig. 347-348*, 327-328 – Martoret, Le : 315 – place Centrale, la (anc. place du Marché) : 36, 254, 257, 258, 259, *fig. 275*, 314, *fig. 335*, 343-348, *fig. 368-371* – place d'Arme : 315 – place de l'Eglise : *fig. 382* – place de l'Hôtel-de-Ville (anc. place de Foire) : 254, 311, 315 – place de Tübingen : 321, 354-357, *fig. 380-381* – route de Choëx : 352-354 – route de Collombey : 353 – route de la vallée d'Illiez : *fig. 332*, 259, 277 – rue de l'Eau-Bleue : 340 – rue de l'Eglise : 277, 327, 357, 361 – rue de la Reconfière : 340-341, *fig. 365* – rue de Venise : 315 – rue des Bourguignons : 322, 354, *fig. 379*, 355 – rue des Granges : 315 – rue du Bourg : 37 – rue du Bourg-aux-Favre : 253, 254, 257, 312, 315, 333-338, *fig. 357-362*, 343 – rue du Château : 290, 341-343, *fig. 366-367* – rue du Château-Vieux : 339-340, *fig. 364* – rue du Commerce : 321 – rue du Pont : 348-350, *fig. 372-373* – rue Franche : 253, 258, 259 – rue Franche, ancienne : 253 – rue Pierre-Gillot : 338-339, *fig. 363* – ruelle des Anges : 315, 361, *fig. 388* – salle communale : 360-361, *fig. 387* – salle de gymnastique : *fig. 276*, 314 – sous-gare : 287 – temple protestant : 288-289, *fig. 302* – Verpont : 253 – verrerie, la, ancienne : *fig. 272*, 258, 287 – villa des Ifs : *fig. 276*, 329-331, *fig. 350-352* – villa Mon Caprice : 352-354, *fig. 378* – Tormaz, la : 264
Monthey, chapelle de, *voir* Outrevièze
Monthey, *voir* Choëx, Cotterg, le, fontaine, Giettes, les, Massillon, Outrevièze
Montheys (de) : famille 169, 286, 449 (n. 48) – tour 286 – Anne Barbe (attestée en 1739) 219 – Christine *voir* Kalbermatten – Jean (attesté en 1709), châtelain 55 – Jean Antoine (attesté en 1686), armoiries *fig. 224* – Judith (attestée en 1628), épouse de Riedmatten 55, *fig. 48* – armoiries 55, *fig. 48*, 169, 226, *fig. 242*, 449 (n. 48-49) – *voir* Montheolo (de)
Mont-Joux, maison du, *voir* Grand-Saint-Bernard
Montreux (VD) : 92 – Burier, 75
Montriond (F, Haute-Savoie) 412, 437
Morand, Joseph (1865-1932), peintre, archéologue cantonal, de Martigny 43, *fig. 41*, 48, *fig. 41*, 100, 364, 449 (n. 45), 474
Morcaz (Morga), Michel (attesté en 1703-1707), maçon (I) 34, 261, 381
Morend, Jean-Claude (1938-2000), peintre, de Saint-Maurice 247
Morez (F, Jura), *voir* Odobey, L. D., Perrin, Alphonse
Morga *voir* Morcaz
Morge, la : 57, 71, *voir* pont
Morges (VD) : 451 (n. 65), *voir aussi* Chevalet, Jean Isaac

Morgins (Troistorrents): – chapelle de l'Assomption de la Vierge: 403-407, *fig. 437-439* – col du pas de Morgins: 29, *fig. 22*, 378
Morisod, Jean Théodore (attesté en 1729), curé 140
Morsier (de) frères et Weibel (attestés vers 1912), bureau d'architectes, de Genève (GE) 441
Morta, Michel (attesté vers 1726), maçon, Italie 178
Morzine (F, Haute-Savoie): 412, *voir aussi* Brun, Claude, Guedon, Jean Claude et Jean Joseph
mosaïste *voir* Hagenbuch – Viglino
Moser, architecte (attesté en 1909) 92
Mottier: François (attesté en 1819-1822), marbrier 100 – Pierre (attesté vers 1686), menuisier 411
Moura, François (attesté en 1707), forgeron 261
Mugnier, Pierre (attesté vers 1445), de Troistorrents 381
Müller: Albert (attesté en 1898), menuisier 137, 238 – Franz August (1848-1912), architecte-sculpteur, de Wil (SG) 38, 149, 456 (n. 94-95, 98) – Jacques David (1703-1789), orfèvre, de Fribourg (FR) 35, 169, *fig. 178*
Multone, Etienne (attesté en 1897-1898), entrepreneur 217, 234
Muraz (Collombey-Muraz): 230-233, *fig. 246-251* – Carré d'Amont: 233 – chapelle Notre-Dame des Neiges: *fig. 247*, 242-245, *fig. 258-259* – cure: *fig. 247*, 241-242, *fig. 257* – église paroissiale Saint-André: 238, *fig. 247*, 233-241, *fig. 252-256*, 245, 260 – maison d'école: 38, 230, *fig. 247*, 245-246, *fig. 260* – Nant-Neuf: 233 – rue du Collège: 245 – ruelle de la Cure: 241
Murisier, Jacques (attesté en 1618-1627), curé 119, 453 (n. 79)
Musée d'histoire du Valais, *voir* Sion
Mussmann, Joseph Heinrich (†après 1865), orfèvre, d'Ausbourg (D) 276
Mutazzi, François (attesté en 1846-1865), maçon, d'Unchio (I) 37, 165, 262, 264, 413
Mutter, atelier de restauration, à Naters 368, 369

Naef Albert (1862-1936), archéologue 57, 323, 449 (n. 65)
Nant, de Grilly (F), famille 40, 57
Nant-Neuf, *voir* Muraz
Naters: – église de, 382, *voir aussi* Carlen, Jean Baptiste, Mutter, atelier de restauration
National, hôtel, *voir* Champéry
navette à encens, 392
Nepotis ou Neveu, Claude (attesté en 1650), notaire 170
Neuchâtel (NE), *voir* Friolet, Jean, Grossi, architecte, Matthey, Nicolas, Matthey-Doret, P., Wavre & Carbonnier
Neyres, Les (Collombey-Muraz): 17, 160, 163, 457 (n. 2) – chapelle des Neyres: 217
Nicolas, saint: de Flüe, statue 267, 420 – vitrail 45
Nicolini, Giuseppe (attesté en 1898), peintre, de Varese (I) 237
Nicollerat, Isaac (attesté en 1743), tuillier, de Bex 183
Nominande, sainte: reliquaire 50
Norez-du-Jura (F), *voir* Bailly-Comte, Emile
Notre-Dame: *voir* Marie, sainte
Novare (I, Piémont), *voir* Orta, Rima
Novel, *voir* Saint-Gingolph
Noville (VD), 20, 99
Nucé (de): Christian (attesté en 1635-1649), notaire et châtelain 125, 454 (n. 126, 128-129) – Etiennette (attestée vers 1662), épouse Barberini, armoiries 139, 142 – Eugène Hyacinthe (attesté en 1773), géomètre 131 – Jean (attesté en 1577) 454 (n. 125) – Jean (attesté en 1652) 125, 454 (n. 131-132) – Michel (attesté en 1652-1656) 125, 454 (n. 131) – armoiries 62, 142 – *voir aussi* Dunoyer, Jean

Oddet (d'): famille 120 – maison *voir* Saint-Maurice
Odobey, L. D., horloger, de Morez (JU) 107
Ody, Barthélemy (1756-1828), chanoine, portrait 224
Ogier, Mathieu (attesté en 1709), graveur 24
Ollon (VD), *voir* Rouge, Frédéric, Roussy
oratoire, 30, *fig. 27*, 34, 37, 181, *fig. 192*, 192, 217, 233, 243, 291, 304, 401, 428, *fig. 464*, *fig. 479*, 443
orfèvre *voir* AV – B – Berger – Blechz (Bletz) – Brunet – Cahier – Favier et Cie – FH/M – Fritsché – Giscard – Gutwein – Herzebik – Leider – Matthey – Montagny – Müller – Mussmann – P, en lettre gothique – Paumerii – Reinard – RG – Ryss – Trioullier – TTG – Tuffitscher – Ulm –Willa
orfèvrerie: ostensoir, 49, 151, *fig. 152*, 169, *fig. 177*, 240, 276, *fig. 292*, 371, 391, *fig. 419*, 422, *fig. 455* – ciboire, 50, 111-112, 139, *fig. 142*, 153, 170, *fig. 179*, 194, 196, *fig. 208*, 240, 372, 392, *fig. 423*, 423, *fig. 457*, 436 – calice, 35, 50, 80, 88-89, 111, 139, *fig. 143*, 152, *fig. 153*, 164, 169, *fig. 178*, 196, *fig. 209*, 212, 240, 276, 284, *fig. 299-300*, 288, 290, 372, *fig. 398*, 381, 392, 410, 411, 423-424, *fig. 458-459*, 436, *fig. 480*, 440 – patène, 50, 88-89, 152, *fig. 154*, 169, 290, 436 – croix de procession, 35, 112, *fig. 115*, 155, *fig. 160*, 240-241, 424-425, *fig. 460* – reliquaire, 33, 112-113, *fig. 116*, 393, *fig. 425-426*, 425, *fig. 461*
orgue, 37, 85, 100, 106, 137, 149, 165, 265, 364, 382, 404, 412, 413, 432, 433
Ornavasso (I, Piémont), *voir* Roncho, Gerolamo
Orsières: 241 – Ferret, chapelle Notre-Dame des Neiges: 114, *voir aussi* Perino, Jean
Orta (I, Piémont), *voir* Trélanche (Trelantio), Etienne
Ortelli, Gérard (attesté en 1872-1879), tailleur de pierre, à Monthey 119, 455 (n. 6)
Ossola (I): 117, 196, *voir aussi* Albasini, Ornavasso
ostensoir *voir* orfèvrerie
Ours, saint: 277
Outrevièze (Monthey): 17, 250, 253, 290
Owlig, Johann (attesté en 1659-1660), gouverneur, armoiries 309

P, en lettre gothique (attesté Ire décennie du XVIe s.), poinçon d'orfèvre non identifié 112
Paccard, fonderie, à Annecy (F) 38, 44, 49, 109, 391, 407
Paernat (Paernatti): famille 217, 260, 277, 327, 329 – chapelle *voir* Monthey – maison *voir* Monthey – Anne Marie *voir* Fay-de Lavallaz (du) – Barthélémy (attesté en 1655) 277, 327 – cloche 275 – Jean (attesté en 1574) 454 (n. 125) – Jean (attesté en 1577), fils de Jean 454 (n. 125) – Jean Antoine (attesté en 1752-1753), châtelain, armoiries 328 – Joseph, patron (attesté en 1711) 277 – Joseph François (†1681), banneret, syndic et lieutenant gouvernal 260 – Pierre (attesté en 1438-1444) 277 – Robert (attesté vers 1444), secrétaire et trésorier du duc de Savoie 277 – armoiries 328, 329
Paour *voir* Paoux
Paoux (Paour), Victor (attesté en 1949-1989), curé 43, 50
papier peint, 37, 63, 64, *fig. 400-403*, 377
parement liturgique: chape, 155, *fig. 162-163* – chasuble, 117, *fig. 123*, *fig. 125*, 157, *fig. 164*, 198, *fig. 211-214*, 201, 440-441, *fig. 485* – dalmatique, 157, *fig. 164* – voile de calice, 117, *fig. 124*, 198, *fig. 215-216*, 201, 441
Paris (F, Ile-de-France), 38, 50, 66, 92, 365, *voir aussi* Cahier, Jean Charles, Chausson, maison, Chéret, Trioullier C.
parqueteur *voir* Pignat
Pas-de-Morgins, col du, *voir* Morgins
Pas, vers le, *voir* Troistorrents
patène *voir* orfèvrerie
Paul, saint: Conversion de, vitrail 106 – calice 423 – peinture murale 269 – statue 245, *fig. 255*, 397
Paumerii, Reynaudo (attesté vers 1347), orfèvre, de Chambéry (F) 290
Pavé, rue du, *voir* Vionnaz
Payer, Aloys (1878-1960), sculpteur 403

peintre *voir* Bessac – Bille – Bolaz – Bourgeois – Campitelli – Chapelet – Chavaz – Cortey – Coutaz – Deschwanden – Dunand – Epinette – Gay – Gherri-Moro – Guignard et Schmit – Hecht – Holzer – Maldarelli – Milesi – Monnier – Morand – Morend – Nicolini – Ribas – Rigoni – Ritz – Rouge – Salvi – Squaglio – Stierlin – Wehrli – Willading
Pera, Joseph (attesté en 1851-1864), menuisier, du Piémont (I) 38, 262, 273
Percée, la, *voir* Monthey
Perelli (Perilli), maçon (attesté en 1857-1862), de Vouvry 143, 165
Perino, Jean (attesté en 1897), d'Orsières, maçon 81
Perraudet *voir* Perrondetti
Perregaux, Henri (1785-1850), architecte, de Lausanne (VD) 28
Perret, Jean (attesté en 1905), fondeur, de Lausanne (VD) 289
Perrin, Alphonse (attesté en 1886), horloger, de Morez (F) 275
Perrondet *voir* Perrondetti
Perrondetti (Perrondet, Perraudet, Perroudet): famille 125 – Bernardin (attesté en 1574) 454 (n. 125) – Claude (attesté en 1635), fils de François 454 (n. 128) – Jean (attesté en 1576-1578) 125, 454 (n. 125) – François (attesté en 1578-1619, †avant 1635) 454 (n. 128) – tour 125, 454 (n. 128)
Perroudet *voir* Perrondetti
Peserini, Innocent (attesté en 1860), menuisier 143
Pétronille, sainte: vitrail 269
Pfefferlé, Clément (1791-1859), doreur 382, 386, 398, 400, 401
Pharmacie, ancienne, *voir* Monthey
Philomène, sainte: ex-voto 286 – vitrail 269
Pie XI (1857-1939), pape 151, 391, armoiries 109
Pie XII (1876-1958), pape, armoiries 44
Piémont (I): 34, *voir aussi* Pera, Joseph, Rosazza, Jean, Valzo, Pierre Antoine
Pierre (attesté en 1814), maçon 81
Pierre et Paul, saints: hospice 29
Pierre Franc (attesté en 1711), recteur 277, 464 (n. 97)
pierre ollaire (fourneau en), 35, 57, 120, 123, 182, 183, 219, 221, 222, 227, 278, 291, 301, *fig. 317*, 303, 313, 319, 321, 324, *fig. 334*, 325, 373, 377, *fig. 405*
Pierre, saint: 363 – bas-relief 273, *fig. 290* – calice 423 – Libération de, peinture murale 367 – peinture murale 269 – statue 245, *fig. 259*, 387, 397, 417
Pierre-Gillot, rue, *voir* Monthey
Pierson, Charles (attesté en 1901), sculpteur, à Vaucouleurs (F) 149
Pignat: Ange (†avant 1763) 126 – Claudia (attestée en 1649) 454 (n. 130) – Emile (attesté en 1872-1874), parqueteur 119 – Françoise (attestée en 1649) 454 (n. 130) – Hippolyte (1813-1885), géomètre, notaire, conseiller d'Etat, de Vouvry 73, 451 (n. 13), 452 (n. 4), 453 (n. 49, 52), 454 (n. 112, 120-122) – Louis (attesté en 1862), menuisier, de Vouvry 165
Pignat-Derivaz, armoiries 106
pilori, *fig. 267*, 253, 310-311
Pittier: Pierre (attesté en 1768), charpentier, de Bex (VD) 36, 242
plafond à caissons, 34, 221, 321-325, *fig. 343*
plâtrier *voir* Gottardo
Plepp, Joseph (1595-1642), architecte *fig. 16*
Poitier, Hugue (attesté vers 1686), menuisier 411
pompe à incendie, 53, 145, 310-311
Pont: Auguste (1916-2002), curé 382, 395, 396, 398 – Luc (1875-1965), curé 403
pont, 27-31, *fig. 19-29*, 37, 40
Pont, chapelle du, rue du, *voir* Monthey
Pontarlier (F, Franche-Comté), *voir* Livremont
Ponte Tresa (TI), *voir* Garzia, Antoine et Ange
Poppon (Poupon), Joseph (attesté en 1751-1752), tailleur de pierre 61, 62, 327
Porrentruy (JU), *voir* Robert, Jules
Porte-du-Scex, château de la, pont de la, *voir* Vouvry
portrait (sans les portraits de saints), 212, *fig. 231*, 222-224, *fig. 237-241*, 427-428, *fig. 463*
Port-Valais: 72-73, *fig. 67*, *voir aussi* Bouveret, Le, Evouettes, Les
Postes, hôtel des, *voir* Monthey
Potier *voir* Castel – Charton – PS
Pottier: Charles (attesté en 1721), menuisier, de Monthey 34, 273 – Jean Claude (attesté en 1750), menuisier, de Monthey 34, 238, *fig. 255*
Poupon *voir* Poppon
Pralong, Casimir (1868-1931), curé 137
Prat (de), François (attesté en 1723), curé 461 (n. 285)
Preti, Isidore (attesté en 1900-1903), maçon, de Villeneuve (VD) 134
Preux (de): Angelin (1589-1643), gouverneur, de Sierre, armoiries 328 – Jean Antoine (†1705), banneret de Saint-Maurice 328 – Marie *voir* Fay-de Lavallaz – Péronne (1647-1705), épouse du Fay-de Lavallaz 219, portrait 222, *fig. 237* – armoiries 222
Prez (de) (Prope de): Georges, prieur (attesté en 1510-1568) 90 – Claude et Aymon (attestés en 1555-1566), nobles, de Lutry 90 – armoiries 219, 321
Prope (de) *voir* Prez
PS (attesté première moitié XVIII^e s.), poinçon de potier d'étain non identifié 226
puits, 163, 178, 328

Quaglia, Joachim (attesté en 1851-1862), entrepreneur et gypseur, de Vouvry 165, 262
Quaroz, gypseur (attesté en 1853) 382
Quartéry (de): *voir* Georges – Jacques (attesté en 1786) 454 (n. 112) – *voir* Jean Jodoc – Marie Elisabeth, épouse Devantéry (attestée en 1801) 328

Rahn, Johann Rudolf (1841-1912), historien de l'art *fig. 473*
Rarogne, *voir* Guillaume de Rarogne, Imboden
Rauch, Boniface (attesté en 1779-1783), gypseur 35, 281, *fig. 298*
Recon, chapelle de, *voir* Revereulaz
Reconfière, rue de la, *voir* Monthey
Reinard, orfèvre (attesté avant 1803), de Saint-Maurice 139
Reinerio, Joseph (attesté en 1737), sculpteur, de la Valsesia (I) 34, 262
reliquaire *voir* orfèvrerie, 50, 140, 155, 196, 201, 215-216, 241, 393-394 – bras-reliquaire, 170-172
restaurateur *voir* Ducret – Füglister – Furrer – Haaga – Hermanès – Imboden – Knupfer – Veuillet
Revereulaz (Vionnaz): 17, 26, 38, 127, 128 – chapelle de Recon: 159 – église paroissiale Saint-Joseph: 145-159, *fig. 147-167*
Rey: Alexis (attesté en 1739-1745), recteur 431, 472 (n. 15, 33) – Henry (attesté vers 1686), forgeron 411 – Jean (attesté vers 1706) 437 – Pierre (attesté en 1687), curial 411
Rey-Bellet, Pierre Maurice, dit le Gros-Bellet (1754-1834), commerçant 24
RG (attesté seconde moitié XVII^e s.), poinçon d'orfèvre non identifié 423
Rhône: 26, *fig. 16*, 28, 31, 120, 121, 122 – pont, 21, 22, *voir* pont
Ribas, François (1903-1979), peintre, de Bulle (FR) 165
Richard, Jacquet (Jacques) (attesté en 1439), fils de Perrod 410, 470 (n. 16) – Perrod (fin XIV^e-début XV^e s.) 470 (n. 16)
Richenet, Jean (attesté en 1673), fondeur, de Vevey 49
Richon (Ruchon): Jacquemette (attestée au XVI^e s.), fille de Jacques, 57 – Jacques (attesté vers 1491-1495), châtelain et notaire 57 – Jean (attesté en 1778), menuisier 145
Riddes, *voir* Juilland, Joseph

Rieben et Baillif, bureau d'architectes (attesté en 1950-1961), à Monthey 289, 365
Riedmatten (de) : famille 40, 55, 61, 71, 449 (n. 42) – Adrien V *voir* Adrien V – Anne Christine *voir* Lambien – Augustin (attesté en 1826), châtelain 57 – Jacques (attesté en 1646-1677), seigneur et gouverneur 40, 51, 57, 61, 66, 291, armoiries 296 – Judith *voir* Montheys – Peter I (1635 ? -1683), gouverneur, 249, armoiries 249 – Pierre Maurice (†1712-1713), capitaine, banneret et châtelain 51, 53, 55, 66 – Pierre Valentin (attesté en 1745-1746), gouverneur 303 – armoiries 52, 55, *fig. 48*, 189, 249, 303, 449 (n. 46)
Rigoli : Jean (†1844), maçon, de Monthey 37, 124, 454 (n. 116) – Joseph (attesté en 1844-1857), maçon 37, 124, 227, 262, 454 (n. 116)
Rigoni (Rigoli ?), Jean (attesté en 1860-1861), peintre-décorateur 100
Rima (I, Piémont), *voir* Axeri, Geovina
Rimensberger, Georges (1928-1998), verrier 188
Ripaille-sur-Illiez, *voir* Champéry
Ritz, César, Institut hôtelier, *voir* Bouveret, Le
Ritz, Laurent Justin (1796-1870), peintre *fig. 102*, *fig. 270*, *fig. 410*
Rivaz (de) : famille 40, 57, 61, 66, 449 (n. 52), 450 (n. 77) – maison *voir* Saint-Gingolph – Anne-Joseph (1751-1836), historien 463 (n. 47), 464 (n. 106) – Berthe (attestée en 1932) *voir* Bons de – Charles Emmanuel (1753-1830), châtelain 57, 62, 448 (n. 5), 449 (n. 60), 463 (n. 37), 464 (n. 101), 466 (n. 230) – Charles Joseph (1713-1759), notaire et châtelain 57, 61, 450 (n. 69, 78) – Isaac (1752-1828), homme politique 91 – tuilier (attesté en 1830), à Barnex (F) 81 – armoiries 48, 62 – *voir aussi* Derivaz, Joseph et Pignat-Derivaz
Rizzoli, maison *voir* Monthey
Robatel, Frédéric (attesté en 1838), arpenteur, de Martigny 160-163
Robert, Jules (attesté en 1912), fondeur, de Porrentruy (JU) 38
Roch : Jacques (attesté en 1713), archiprêtre 51, 449 (n. 43, 47) – père capucin (attesté en 1643) 176, 458 (n. 82)
Roch, saint : autel 237, 410, 443 – tableau *fig. 207*, 201-202, *fig. 217* – retable 410-411 – statue 205
Roche (VD) : 62, *voir* Doret, Paul François
Rody, Auguste (1926-1986), peintre-verrier, de Fribourg (FR) 382, 395, 398
Rome (I) : *fig. 472*
Roncho, Gerolamo (attesté en 1679-1680), sculpteur, d'Ornavasso (I) 34, 99, 116, *fig. 122*
Rosaire : autel 43, 46, 47-48, *fig. 41*, 78, 133-134, 164, 260, 264, 272, 364, 412, 461 (n. 286) – médaillon 390 – tableau 363, 411
Rosalie, sainte : statue 237
Rosay, Jean (attesté en 1770), charpentier 43
Rosazza, Jean (attesté vers 1817), maçon, du Piémont (I) 30, 37
Rosey (de) : famille 291 – capitaine (début XVI^e s.) 291 – Pierre (attesté en 1507), bailli 290, 465 (n. 152)
Rossier, Gaspard (attesté en 1679-1707), notaire et grand-châtelain 288, 465 (n. 136)
Roubaix (F, Nord), *voir* Boët, Louis
Rouge : Frédéric (1867-1950), peintre, à Ollon (VD) 137 – Pierre (attesté en 1679), maçon 234, 461 (n. 271) – Pierre (attesté en 1715), maçon 260
Rouiller, François Joseph (attesté en 1840), charpentier, Bâtiaz/Martigny 27
Rouland, Jean François Louis (attesté en 1779), forgeron 43
Roussy, menuisier (attesté vers 1820), d'Ollon (VD) 172
Roux (du), Pierre dit La Poire (attesté vers 1770), tailleur de pierre 242
Roverea (de) (Rovéréa), J. G. (attesté en 1726) 254, 261, 279
Rovéréa *voir* Roverea
Rovio (TI), *voir* Bagutti, Luigi
Ruchon *voir* Richon
Ruetschi, fonderie, d'Aarau 38, 239, 275, 435
Rumilly (F, Haute-Savoie) : 176, 182, 215
Ruptiz, Claude fils (attesté en 1688), charpentier 310
Ryss : François Joseph (attesté seconde moitié XVII^e s.), orfèvre, de Sion 35, 424, 425, *fig. 460* – Jean François (attesté en 1787), orfèvre 372 – Nicolas (attesté en 1611-1658), orfèvre, de Sion 170, *fig. 179*, 440 – Nicolas Jean (attesté en 1689), orfèvre 35, 424

Saas-Balen : – chapelle, 286
Saint : 45, 206 – cloche 109, 239, 240, 371, 436 – ex-voto 286 – reliquaire 155, 393 – statue 228, 249, *fig. 262*, 387
Sainte : 206 – cloches 422 – statue 115, *fig. 119*, 194, 228
Sainte-Baume, grotte de la (F, Var) : 387
Sainte-Croix : autel 133
Sainte-Face : voile 393
Sainte-Famille : chapelle *voir* Saint-Gingolph – tableau 53, 204, 287, 387, 419, 420
Saint-Esprit : 45, 104, 269 – confrérie 380 – ostensoir 372, 391, *fig. 422*, 423, *fig. 455* – peinture murale 269, 281 – retable 115, 245, 368, 389 – sculpture 115, 387 – tableau 113, 202, *fig. 217*, 203, 204, 212, 213, 214, 245, *fig. 249*, 282, 283, 387, 389 – vitrail 45, 269
Saint-Gingolph : *fig. 17*, 39-42, *fig. 31-36* – auberge de la Croix-Blanche, ancienne : *fig. 36*, 66 – chantier naval, 47, 71, *fig. 65-66* – chapelle Sainte-Famille : 34, 36, *fig. 36*, 43, 51-56, *fig. 43-48*, 428 – château : 35, 39, 40, *fig. 36*, 43, 48, *fig. 48-53*, 57-61, 62, 66 – Conche, la : 57, 61, 383 (n. 52) – église paroissiale Saint-Gingolph (F, Haute-Savoie) : 40, 42-51, *fig. 37-42*, 102, 276 – hôtel de la Forêt (actuelle école des Missions) : 70, *fig. 63-64* – impasse du Bout de la Forêt : 70, *fig. 62* – maison de douane, ancienne : *fig. 36*, 65, *fig. 56* – maison de la Colombière : *fig. 36*, 66 – maison de Rivaz : *fig. 36*, 61-64, *fig. 53-55*, 327, 377 – Novel : 39 – prison, ancienne : *fig. 36*, 64-65 – quartier de la Colombière : 71 – quartier du Gouillon : 40 – quartier industriel du Martinet : 40, 71 – route Cantonale : 66, 69, *fig. 62* – route du Gouillon : 69 – route du Simplon : *fig. 18*, 70 – rue de la Chapelle : 64, 65 – rue de la Colombière : 57, *fig. 49-53*, 66 – villa des Serves : 38, *fig. 36*, 66-68, *fig. 57-60*, *voir aussi* Duchoud, Pierre
Saint-Jean d'Aulps (F, Haute-Savoie) : 23, 29
Saint-Juilliez (F), *voir* Besson, Nicolas
Saint-Laurent d'Oulx (I, Piémont) : – prieuré, 373
Saint-Martin d'Ainay, abbaye de, *voir* Lyon
Saint-Martin, abbaye de, *voir* Savigny-en-Lyonnais
Saint-Martin, église, *voir* Viège
Saint-Maurice : 31, 176, 204, 250, 305, 394 – abbaye, 22, 23, 97, 98, 125, 164, 250, 259, 261, 362, 365, 373, 377, 381, 408, 410 – abbé, de, *voir* Guillaume Bernardi d'Allinges – église paroissiale Saint-Sigismond, 394 – maison Macognin de la Pierre, Etienne Louis, 279 – maison Oddet, 62, *voir aussi* Arthemand, Bertrand, Ernest, Bourgeois, Jean Baptiste, Coutaz, Jean-Pierre, Débonnaire, François Hyacinthe, Eglise (l'), Nicolas, Git, Antoine, Heggel, Georges, Jacquin, Morend, Jean-Claude, Mutazzi, François, Oddet, famille, Ody, Barthélemy, Preux (de), Jean Antoine, Reinard, Sarrasin, Alexandre, Tisserand, Nicolas
Saint-Michel de Cluses (F, Savoie) : – abbaye, 23
Saint-Michel de la Cluse, *voir* Turin
Saint-Paul : – église, *voir* Villeneuve
Saint-Sacrement : 187
Saint-Sigismond, église paroissiale, *voir* Saint-Maurice
Saint-Triphon (calcaire/pierre/marbre de), 86, 102, 106, 127, 164, 191, 220, 279, 295, 299, 301, 305, 314, 315, 318, 319, 322, 329, 345, 365, 370, 438-439

Saint-Triphon (VD), *voir aussi* La Poix, maçon, Saint-Triphon (calcaire/pierre/marbre de)
Salio, Giuseppe Antonio (attesté vers 1820), maçon 37, 172
Salvi, Giovan Battisata, dit Il Sassoferrato (1609-1685), peintre 49
Samoëns (F, Haute-Savoie) : 29, *voir aussi* Amoudruz, Claude François, Bois (du), Claude François, Bovet, François
Sarrasin, Alexandre (1895-1976), ingénieur 29, 30, 32
Savary, Jules (1882-1955), architecte, à Montreux (VD) 92
Savigny-en-Lyonnais (F, Rhône) : – abbaye de Saint-Martin, 23, 39, 128, 132, 160
Savoie (F) : 22-23, 29, 34, 36, 40, 55, 173, 253, 260, 325, 412, 428 – armes de, 110, *voir aussi* Biord, Jean, Brun, Claude, Comtes de Savoie, Javina, Christophe
Saxon, *voir* carrière
Scapulaire : autel 412
sceau, 205, *fig. 219*
Schiner, Johann Fabian (1684-1742), gouverneur 305, armoiries 305, *fig. 325* – Joseph Ignaz (1709-1781), gouverneur 306, armoiries 306 – Mathieu *voir* Mathieu
Schmid, Karl, architecte cantonal 92
Schmiedt C. (attesté vers 1894), atelier de constructions en fer, Genève 28
Schmit : *voir* Guignard et Schmit – Robert (attesté vers 1964), verrier, de Lausanne 247
Scholastique, sainte : statue 194 – vitrail 187
Schönberg, Jean Baptiste (attesté en 1812-1819), menuisier, à Vouvry 100, 106
scieur *voir* Hebly – Jung – Marietand – Matthieu
sculpteur *voir* Albasini – Bolaz – Bourgeois – Bozzo – Casanova – Como – Cuénot – Donnet – Florin – Franscini & Lorenzetti – Girard – Gualino – Guntren (Guntern) – Martenet – Meienberg – Mercier – Messmer – Müller – Payer – Pierson – Reinerio – Roncho – Stuflesser – Vermare – Vuilleumier
Sébastien, saint : 277 – autel 133, 134, 410, 443 – chapelle 411 – retable 410-411 – statue 419
sel (dépôt de, maison du), 35, 81, 90-91, 125, 253, 312-313
Senalet, le, *voir* Val d'Illiez
serrurier *voir* Grevat – Heggel – Jacquin – Tisserand (Tisserant) – Walther
Serves, villa des, *voir* Saint-Gingolph
Seyssel (F, Haute-Savoie) : 201
Sierre : – Géronde, 92, 277, 410, 460 (n. 194) – temple protestant, 441, *voir aussi* Preux (de), Angelin
Simon Stock, saint : tableau 114, *fig. 118*, 390
Simon *voir* Simond
Simond (Simon) : Claude (attesté en 1686-1687), maçon, de Champéry 411 – Claude (attesté en 1707-1736), maçon 30, 34, 261 – Loüy (attesté vers 1685), maçon 411
Simplice, saint : reliquaire 50
Simplon : – col du, 27
Simplon, avenue du, *voir* Monthey
Simplon, route du, *voir* Saint-Gingolph
Sion : 24, 100, 243, 245, 311, 422, 423, 424 – basilique de Valère : 194 – Bramois/ermitage de Longeborgne, 76 – chapelle Saint-Georges, 55 – Chancellerie de, 91 – diocèse, 26 – évêché/évêque de, 22, 84, 96, 146, 365 – Hôtel de Ville, 120 – maison de la Diète, 377, – maison Supersaxo, 307 – château épiscopal de la Majorie, 325 – Musée d'histoire du Valais, *fig. 7-11, fig. 24, fig. 28,* 55, *fig. 48, fig. 63*, 109, 212, *fig. 231-233*, 373, *fig. 399*, *fig. 414*, 427, *fig. 463*, 443, *voir aussi* Adrien Jardinier, Barberini, Bovard, Jean, Bruchez, Joseph, Croci, Paul, Curiger, Dufour, Joseph, Grilly, François Joseph de, François Joseph Supersaxo, Kalbermatten (de), architecte, Lavallaz (de), Mathieu Schiner, Riedmatten (de), Pierre Maurice, Ryss, Torrenté (de), Vincent, vaisselle civile en étain
Sneiders, Nico, architecte, à Monthey, 182, 474
Soleure : – couvent de la Visitation, 271, *voir aussi* Deschwanden (von), Melchior Paul, Walther, Isaac
Solioz, Alfred (attesté en 1880), géomètre 253, 162 (n. 12)
Sostegno (I, Piémont), *voir* Gualino, Jean Baptiste
Souabe, *voir* Mayer, Alexandre
Speckli, Christian (attesté en 1811), charpentier 254, 311
Squaglio(attesté en 1857-1858), peintre 143
Stadd (SG) : – maison Hamm, 151
stalles, 43, 45, 100, 135, 149, *fig. 150*, 166, 193, 238, 273, *fig. 391*, 370, 420
Stark, Franz (attesté en 1938), architecte, à Chessel 134
statue individuelle, 33, 45, 49, 78-79, 84, 86, 88, 102, 106, 107, 115, 127, 134, 137, 149, 165, 237, 238, *fig. 256*, 267, 269, 283-284, 369, 390, *fig. 421*, 397, 431
Stefania Gentile (attestée en 1996-1997), restauratrice 104
Steinmann, Hansueli (*1942), architecte, de Wil (SG) 182
Sterren, Joseph (attesté vers 1898), menuisier 433
Stierlin, J. C. (attesté en 1922-1924), peintre-décorateur 403, *fig. 438*, 406
Stockalper : canal *voir* canal Stockalper – château *voir* Brigue – Anna (1637-1663), épouse de Riedmatten 249 – Gaspard Jodoc (1609-1691), homme d'affaires et politicien 31, 35, 120, 123, 125, 454 (n. 132), 470 (n. 61) – armoiries 249
Stopani, gypseurs (attestés en 1802-1803), à Aigle 237, 461 (n. 286)
Strallioz, Jean (attesté vers 1685), aide-maçon 411
stuc, 35, 38, 44, 45, 63, 94, 189, 242, 269, 281, 331, 352, 377
stucateur *voir* Gualino – Tua
Studer : bloc erratique *voir* bloque erratique – Peter (attesté vers 1607), tailleur de pierre 291
Stuflesser, Ferdinand (Ferdinando) (1855-1926), sculpteur, de Saint-Ulrich (I) 88, 451 (n. 53)
Suche, la, *voir* Evouettes, Les
Suisse romande : 314
Suisse, hôtel, ancien, *voir* Champéry
Sumiswald (BE), *voir* Baer, J.-G.
Summermatter, Anne Marie (attestée en 1673-1674), épouse Lambien 279, armoiries 296, 309, 310
Supersaxo : maison, *voir* Sion – François Joseph *voir* François Joseph – Walter *voir* Walter
Sylvestre, saint : 363, 367 – église *voir* Choëx – sculpture 370 – statue 33, 365, 368, *fig. 397*, 369-370, 419
Sylvestri, Henri Joseph (1730-1791), vicaire, prieur, portrait 427

tabernacle (distinct d'un autel), 34, 99, 116-117, *fig. 122*, *fig. 138*, 134
tailleur de pierre *voir* Allez – Borsette – Bourrel – Breganti – Eglise (l') – Manette (Manetta, Manet) – Ortelli – Poppon (Poupon) – Roux – Studer – Trombert – Very
Tanay (Vouvry) : 20, 95, 315 – chapelle Notre-Dame des Neiges : 127
Tanay, *voir* Miex
Tannay (de) *voir* Fay-de Lavallaz
Tarnaiae, *voir* Massongex
Täsch, *voir* Imboden
tavillon, 134, 279, 292, 411, 412
tavillonneur *voir* Aby – Caillet – Crepi – Escard – Vollied
temple protestant (chapelle protestante), 38, 89, 288-289, 441, *fig. 486*
Territet (VD), *voir* Forni, Jean, Gribi, Ernest
Tessin : 134, *voir aussi* Ballarini, Joseph Antoine, Garzia, Antoine et Ange
Théodule, saint : église *voir* Champéry – chapelle *voir* Monthey – autel 182, 196, 287, 382, 388, *fig. 419*, 433 – ostensoir 423, *fig. 455* – peinture murale 267 – retable 216 – statue 264, 417, 431 – tableau 201-202, *fig. 217*, 388-389 – vitrail 106

Thérèse, sainte : cloche 49 – statue 88, 237 – tableau 204 – vitrail 45, 137, 269
Thomas (attesté vers 1686), charpentier, du Tirol (O) 411
Thonon (F, Haute-Savoie) : – traité de, 23, 40, *voir aussi* Mercier
Tisserand (Tisserant), Nicolas (attesté en 1753-1762), serrurier, à Saint-Maurice 62, 314
Tisserant *voir* Tisserand
Torgon (Vionnaz) : 17, 128 – route de Torgon : 131, *fig. 136*, 143
Torgon, route de, *voir* Vionnaz
Torma, François (attesté en 1683-1684), charpentier 311
Tormaz, la, *voir* Monthey
Tornéry (Tornier) : famille 40, 57, 72, 449 (n. 51) – Amédée (attesté en 1673), petit-fils de Claude le cadet 61 – Anne Barbe (attestée en 1654), épouse de Riedmatten 57 – Barthélémy (attesté en 1654), petit-fils de Claude l'aîné 57, 66 – Christian (attesté en 1707), fils de Barthélémy 66 – Claude (attesté en 1499-1512), châtelain 57 – Claude l'aîné (attesté en 1587), fils de Jean 57, 66, 448 (n. 4), 449 (n. 56) – Claude le cadet (attesté en 1587), fils de Jean 57, 66, 449 (n. 56) – Claude (attesté en 1608) 66 – François Amédée (Amé) (attesté en 1749), arrière-petit-fils d'Amédée 61 – Jean et Louis (attestés en 1568), fils de Claude 57, 449 (n. 55) – Xavier (attesté 1764-1789), curé 217
Tornier *voir* Tornéry
Torrent, J. (attesté vers 1920), géomètre 431
Torrenté (de), Vincent (1854-1927), curé, de Sion 134
Torrenté, Adrien (attesté en 1827), de Monthey 276
Toscane (I) : 59, 102, 106, 125, 194, 196, 207, 220, 221, 265, 278, 279, 319
Tour, ancienne, *voir* Bouveret, Le
Tour, hôtel de la, *voir* Bouveret, Le
Tour, la, *voir* Vouvry
Tové, torrent du, *voir* Evouettes, Les
Treboux : fondeurs, à Corsier-près-Vevey (VD) 109, 124, 395, 435, 437, 469 (n. 52) – Gustave (attesté en 1876-1891), fondeur, à Corsier-près-Vevey (VD) et à Vevey (VD) 38, 55, 168, 371 – Marc (attesté en 1810-1821), fondeur, de Vevey (VD) 37, 371
Trélanche (Trelantio), Etienne (attesté vers 1780), maçon, d'Orta (I) 35, 279, *fig. 296*
Trelantio *voir* Trélanche
Trinité, sainte : autel 260 – chapelle 259, 261 – relief 272 – statue 240 – tableau 53, *fig. 47*, 204, 271
Trioullier C. (attesté en 1865), orfèvre, à Paris (F) 49
Troistorrents : 378-380, *fig. 406-411* – chapelle des Trois-Rois (Chemex) : 29, 396, 398-402, *fig. 431-433* – chapelle Notre-Dame de Compassion (vers le Pas) : 38, 396-398, *fig. 429-430* – chapelle Saint-André (Chesalet) : 395-396, *fig. 427-428* – Chemex : 29, 32, 398 – cure : 394 – église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine : 34, 180, 380-394, *fig. 404-418* – hôtel bourgeoisial/Hôtel de Ville (actuelle auberge de la Bourgeoisie) : 402-403, *fig. 435-436* – Pas, le : 30 – *voir aussi* Morgins
Trombert, Guérin (attesté vers 1855-1862), tailleur de pierre 165, 227
Tschanun, manufacture d'orgue (fondée en 1873), à Genève (GE) 265, 413
TTG, avec C, couronné A (attesté fin XVII^e s.), poinçons d'orfèvre(s) non identifié(s) 284
Tua, frères (attestés en 1819-1822), stucateurs 100, 102
Tübingen, place de, *voir* Monthey
tuf, 34, 43, 52-53, 58, 66, 261, 273, 322, 370-371, 382, 384-385, 395, 414, 421, 435, 436
Tuffitscher, Anton (attesté seconde moitié XVII^e s.), orfèvre, de Brigue 423, *fig 457*
tuile, 44, 52, 58, 62, 73, 85, 90, 91, 97, 102, 134, 183, 185, 186, 187, 189, 191, 220, 242, 292, 311, 362, 373
tuilerie, 81
Turin (I, Piémont) : – abbaye Saint-Michel de la Cluse, 72, 75, *voir aussi* Saint-Laurent d'Oulx
Turin : Alexis (fin du XIX^e s.), vice-président 234 – Emanuel (attesté en 1811), charpentier 234 – Jean Pierre Gaëtan (attesté en 1756-1798), curé 233, 241, 462 (n. 302)
Tyrol : 411

Ulm, Paul Antoine (attesté dès 1770-†1806), orfèvre, de Vevey (VD) 35, 139, *fig. 142*
Unchio (I, Piémont) : Mutazzi, François
Urbain, saint : reliquaire 155, 241 – relique 50 – statue 237

vaisselle civile en étain, 211-212, *fig. 228-230*
Val d'Illiez : 408-410, *fig. 432-435* – cure (prieuré) : 428 – église paroissiale Saint-Maurice : 55, 410-428, *fig. 444-462* – Senalet, le : 32 – place de la Cure : 428
Valais : *fig. 14*
Valentin, saint : relique 50
Valère, basilique, *voir* Sion
Valerette, *voir* Monthey
vallée d'Illiez, route de la, *voir* Monthey
Vallorcine (F, Haute-Savoie) : – église de, 43
Valsesia (I, Piémont), *voir* Duetto, Jean, Gualino, Jean Baptiste, Laveduaz, Jean Pierre, Reinerio, Joseph, Viotti (Viot), Jean
Valteri, Claude (attesté en 1669), notaire, de Vionnaz 145
Valzo, Pierre Antoine (attesté en 1817), maçon, du Piémont (I) 30, 37
Vanay, Michel Joseph (attesté en 1855-1857), charpentier 227
Vaneri (Vanerii), Amédée (attesté en 1672-1703), curé 142, 240, 247
Vanger, Emanuel (attesté en 1663-1664), vitrier 291
Vantéry (de), *voir* Devantéry
Vaucouleurs (F, Meuse), *voir* Pierson, Charles
Vaud : 20, 23, 24, 26, 28, 37, 64, 211
Vaudan, Jean M. (attesté vers 1833), de Bagnes 377
Vaulet, *voir* Dunoyer Jean
Venise, rue de, *voir* Monthey
Vermare, P. (attesté en 1901), sculpteur, de Lyon (F) 137
Véronique, sainte : statue 397
Verpont, *voir* Monthey
verrier-créateur de vitraux *voir* Bessac – Chiara – Cristina – Dunand – Enneveux et Bonnet – Etienne et Mouilleron – Fier – Fleckner – Gherri-Moro – Guignard et Schmit – Jean Baptiste et Sébastien – Monnier – Rimensberger – Rody – Schmit – Wehrli – Weyhe
vers ches Fay, Grand chemin public, *voir* Monthey
Very : Jean (attesté en 1817), tailleur de pierre 30, 37, 448 (n. 41) – Joseph Marie (attesté en 1803), tailleur de pierre (I) 412
Vésenand, le, *voir* Miex
Veteris, Jean (attesté en 1422-1449), vice-châtelain, secrétaire du duc de Savoie, châtelain, trésorier 321
Veuillet Claude, restaurateur, à Troistorrents 450 (n. 73), 467 (n. 281)
Veuthey, Adrien (attesté en 1857-1858), charpentier 143
Vevey (VD) : 64, 104, 112, 165, 290, *voir aussi* Ballarini, Joseph Antoine, Bolaz, famille, Chastellex, Pierre, Chevalet, Jean Isaac, Doret, Dreffet, Pierre, Dupraz, Franel, Freymond, Georges, Friolet, Jean, Fritsché, Giscard, Marc Etienne, Gunthert, Richenet, Jean, Treboux, fonderie, Ulm, Paul Antoine, vaisselle civile en étain, Willa, Jean Baptiste
Vex : – chapelle Notre-Dame de la Visitation, 55
Vial, Jean (attesté en 1819-1844), menuisier-charpentier, de Fribourg (FR), habitant Vionnaz 36, 100, 124, 382, 454 (n. 117)
Viège : – église Saint-Martin, 437, *voir aussi* pierre ollaire,

Vieille, Jean (attesté vers 1820), charpentier, de Vionnaz 172
Vierge, sainte : *voir* Marie, sainte
Vieux : Jean (attesté vers 1706) 437 – Maurice (attesté vers 1686), forgeron 411
Vièze, la : 253-254, *fig. 268*, 257, 261, 279, 280, *voir aussi* pont
Vièze, pont sur la, *voir* Monthey
Viglino, Bernard (*1924), mosaïste, de Chavornay (VD) 165
Vignes d'en Haut, chemin des, *voir* Vionnaz
Villa, Jean Baptiste (attesté en 1819-1822), architecte, de la région de Lugano (TI) 36, 100, 121
Villarvolard (Corbières, FR), *voir* Gillierd, Jacques
Villeneuve (VD) : – église Saint-Paul, 110
Vincentius Ma(?) (attesté au XVe s.), copiste 373, *fig. 399*
Vionnaz : 128-131, *fig. 130-134*, *fig. 135* – Beffeu : 134 – chemin des vignes d'en Haut : 143 – cure : 142 – digue de la Greffaz : 131-132, *fig. 137* – église, clocher de l'ancienne : 141-142, *fig. 144-145* – église paroissiale de l'Assomption de la Vierge Marie : *fig. 136*, 132-141, *fig. 138-143*, 455 (n. 3) – maison de commune : *fig. 136*, 143, 455 (n. 11) – maison dite « Barberini » : *fig. 136*, 143-145, *fig. 146* – rue du Château : *fig. 136*, 143 – rue du Pavé : *fig. 136*, 143 – torrent de la Greffaz : 128 – tour du prieur : 142-143 – vers les Langins : 129 – Vorzier, le : 134 *voir aussi* Mayen, Revereulaz, Torgon
Viot : Jacques (attesté vers 1685), aide-maçon 411 – *voir* Viotti
Viotti (Viot), Jean (attesté en 1736-1752), maçon, de la Valsesia (I), 30, *fig. 24*, 36, 62
vitrail d'église, 33, 38, 45, 86, 92, 104-106, *fig. 110*, 137, 148-149, 165, 187, 236, 247, 260, 269, 364-365, 403, 414, *fig. 475-478* – art déco, 94, *fig. 97* – de cabinet, 55, *fig. 48*, 68, *fig. 60*, 325, *fig. 346* – en dalles de verre, 382, 395, 398, 400
vitrier *voir* Vanger
voile de calice *voir* parement liturgique
Vollied : François et Jean (attestés vers 1686), fils de Jacques, tavillonneurs, de Collombey 411 – Jacques (attesté vers 1686), tavillonneur, de Collombey 411
Vorzier, le – *voir* Vionnaz
Vouvry : 95-98, *fig. 98-103* – avenue de l'Eglise : *fig. 103*, 119 – Bovairon, en : 22, 97 – château de la Porte-du-Scex : 35, *fig. 103*, 120-124, *fig. 126-127*, 447 (n. 26) – pont de la Porte-du-Scex : 27, *fig. 19* – Porte du Scex : 20, 26, 72, 95, 124, 447 (n. 7) – cure : *fig. 103-104*, 115, 119 – église paroissiale Saint-Hippolyte : 33, *fig. 103*, 98-119, *fig. 104-125*, 196 – Grand-Rue : 97, 124, 125, 126, *fig. 129* – grange, ancienne (actuelle chapelle ardente) : *fig. 103*, 119 – hôpital : 119 – maison de commune : *fig. 103*, 124-125, *fig. 128* – torrent du Fossau : 95, 97 – Tour : 97, *fig. 103*, 125-126, *fig. 129* – rue Emmanuel-Bonjean : 125, 126 – *voir aussi* Miex, Tanay
Vuadens, Isauré (attesté en 1856), géomètre 98 – J. (attesté en 1865), géomètre 42
Vuaillat, Louis (attesté en 1851), charpentier 262
Vuilleumier, Willy (1898-1983), sculpteur, de Genève (GE) 102
Vuilloud, Emile (1822-1889), architecte, de Monthey 38, 165, 262, *fig. 279*, 262, 264, 277, 329, *fig. 350*, 348, *fig. 373*, 350, *fig. 375*, 402, *fig. 436*
Vulliod, Antoine (attesté en 1683-1684), charpentier 311

Waldin : Antoine (Anton) (vers 1565-1616), gouverneur de Monthey 291, 295, 296, 305, *fig. 310*, 307, 466 (n. 204) – armoiries 295, *fig. 310*, *fig. 326-327*, 307
Walter (Walther) Supersaxo (vers 1402-1482), évêque 23, 227
Walther : Isaac (attesté en 1701), forgeron ou serrurier, de Soleure 35, 312, 467 (n. 239) – Jacques (attesté en 1707), forgeron 261
Wavre & Carbonnier, bureau d'architectes (attestés en 1941), de Neuchâtel 89
Wehrli, atelier verrier (fondé en 1865), à Zurich (ZH) 38, 86, 137
Werra : Matthäus (attesté en 1639-1640), gouverneur de Monthey 291 – armoiries 291
Weyhe, W. (attesté en 1982), verrier 228
Wick, Emil (1816-1894), historien de l'art *fig. 303*
Wil (SG), *voir* Müller, Franz August, Steinmann, Hansueli
Willa : Geneveva, épouse Augustini 301 – Matthias (attesté fin XVIIe- début XVIIIe s.), orfèvre, de Loèche 35, 194, 196, *fig. 208*, 240, 423, *fig. 458*
Willading, Samuel (attesté en 1645), peintre *fig. 16*
Willermin, Guillaume (attesté en 1566), marchand, d'Estavayer (FR) 90, 451 (n. 65)
Winter, Joseph (attesté vers 1900), menuisier, de Biberach (D) 455 (n. 46)
Wintzenried, François Louis (attesté en 1766), d'Aigle 311
Wuilloud : maison 221 – Stanislas (attesté en 1898-1909), arpenteur, de Collombey 163
Wulliez, Jacques (attesté en 1663-1664), couvreur 291

Zimmermann : bureau d'architecte (fondé en 1938), à Monthey 51, 66, 76, 102, 121, 127, 141, 159, 165, 172, 234, 243, 247, 265, 327, 373, 413, 433, 472 (n. 23), 474 – Charles (1913-1995), architecte, à Monthey 146, 462 (n. 309), 474 – Jean-Marc, fils de Charles, architecte 182, 474
Zoelly (Zölly), Pierre (1923-2003), architecte, de Zurich 234
Zölly *voir* Zoelly
Zschokke C. S.A., bureau d'ingénieurs (fondé en 1909), Aarau (AG) 28
Zufferey, Laurent (185-1928), curé 84
Zurich, *voir* Wehrli, atelier verrier, Zoelly (Zölly), Pierre

JUSTIFICATIF DES ILLUSTRATIONS

La provenance de chaque illustration est indiquée dans sa légende.

Plans des agglomérations et du district
Service des bâtiments, monuments et archéologie, Canton du Valais.

Cartes
Les cartes ont été reproduites avec l'autorisation de swisstopo (BA150009).

Carte présentant l'état de la collection
Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne 2015.

Vignette de couverture
La vignette de couverture représente les armoiries officielles du canton du Valais.

BIOGRAPHIES DES AUTEURS

Patrick Elsig

Historien des monuments, Patrick Elsig (1964) est licencié ès lettres (histoire de l'art) de l'Université de Lausanne depuis 1990, spécialisé dans l'étude archéologique et historique du bâti, du Moyen Age à nos jours. Depuis 2005, il est directeur du Musée d'histoire du Valais dont il gère en particulier les collections médiévales.

Romaine Syburra-Bertelletto

Historienne de l'art licenciée de l'Université de Lausanne, Romaine Syburra-Bertelletto (1969) est spécialisée dans les arts appliqués du patrimoine valaisan du début du XVI^{e} à la fin du XVIII^{e} siècle. Depuis 2005, elle est conservatrice du département Ancien Régime au Musée d'histoire du Valais.

ClimatePartner°
climatiquement neutre
Impression | ID 11716-1510-1004

LIENS SIKART

Bille, Edmond 269
Bolaz (Boular) (de), Jean II 78, 283
Bourgeois, Jean Baptiste 34, 411, 417, fig. 452, fig. 453, 420
Casanova, Jean 165, 267
Chapelet, Emmanuel 36-37, 45-47, fig. 39, fig. 40, 78, fig. 75, fig. 76, 158, 227, 228, 249, fig. 271, fig. 288, 271-272, fig. 289, fig. 301, 286, 288, 369, 382, 396, fig. 428, 413, 417, fig. 452, fig. 453, 420, fig. 483, 440
Chavaz, Albert 45, 92, 414
Cortey, Félix 34, 114, fig. 118, 223-224, fig. 241
Coutaz, Jean-Pierre 45
Deschwanden, Melchior Paul von 271, 406, fig. 439
Diener, Madeline 187
Feuillat, Marcel 270
Gherri-Moro, Bruno 382
Mayer, Alexandre 35, 121, fig. 180, 172, fig. 224, 272, fig. 290, 296, fig. 312-313, 308, 309, 311, 312, 331, 369, 381, 411, fig. 488, 443
Monnier, Paul 92, 165, 182, 187, 269, 403
Morand, Joseph 43 ,48, fig. 41, 100, 364
Morend, Jean-Claude 247
Müller, Franz August 38, 149
Payer, Aloys (ou Alois) 403
Plepp, Joseph fig. 16
Rahn, Johann Rudolf fig. 473
Ribas, François 165
Rimensberger, Georges (Georg) 188
Ritz, Laurent Justin (Lorenz Justin) fig. 102, fig. 270, fig. 410
Rouge, (Louis) Frédéric 137
Viglino, Bernard 165
Vuilleumier, Willy Georges 102
Vuilloud, Emile 38, 165, 262, fig. 279, 262, 264, 277, 329, fig. 350, 348, fig. 373, 350, fig. 375, 402, fig. 436

LIENS DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA SUISSE DHS (NOMS DE PERSONNES)

Allet, Peter (Pierre) 308
Allinges (d') famille 97
Andenmatten, Jean Joseph 286
Arbignon (d') famille 164, 173, 175, 206
Augustini, Anton Joseph Maria (Antoine-Marie) 301
Bagutti, Luigi 36, 262, fig. 280-281
Ballon (Balon) (de), Louise Blanche Perrucard 176, 182, 187, 194, 201, 204
Barberini famille VS 91, 120, 121,131, 142, 143, 139
Beck, Alphonse 348, fig. 373
Blatter, Jean-Joseph-Arnold fig. 228
Blatter, Joseph-Antoine 412
Blechz (Bletz), Peter 33, 113
Burgener, François Joseph 132, 131
Carlen (Jean Baptiste), famille, manufacture 37, 100, 106, 137, 149, 364
Céard, Nicolas 27, 37, 254, fig. 269
Chaley, Joseph 28
Chastonay (de) famille 98, 303
Clément, Jean Maurice 217, 412, 427, 428, fig. 463
Collombey (de) famille 164, 219
Devantéry (de Vantéry), Marie Bartholomée 176, 196, 287, 272
Dufour, Michel 328, fig. 240, 223
Dunoyer, Jean 33, 99, 104, 110, 111
Fay-de Lavallaz (du) (Du Fay, Dufay) famille 169, 219, 224, 315, 332, 381
Fay-de Lavallaz (du) (Du Fay, Dufay), Pierre Louis II 318, 467 (n. 259)
François de Sales 46, 215-216
François Joseph Supersaxo 178, 194, 196, 197, 202, 381, port. 212, fig. 231
Franel, Jean 264
Franel, Philippe 262, 264
Guntern, Marie Madeleine épouse du Fay-de Lavallaz 319
Hildebrand Jost 219, 321, 324, 325, fig. 344, fig. 346
Jaquerod, François 165
Jardinier, Adrien 269
Jean Jodoc de Quartéry 90, 473
Kalbermatten (de), Alphonse 150, 219, 245, 474
Kalbermatten (de), Joseph 146, 149, 219, 245, 474
Kuhn, manufacture d'orgues à Männedorf (ZH) 165, 265, 382, 404, 433
Macognin de la Pierre, Etienne Louis 279
Marclay [Marclesy, Marcley] famille 410, 411, 412
Mathieu Schiner 99, 112
Montfalcon (de), Jean 128
Montheys (de), Jean 55
Montheys, de famille 55, 56, 169, 226, 286
Naef, Albert 57, 323
Nucé, de famille (Christian, Eugène Hyacinthe) 125, 131
Paernat (Paernatti), famille 217, 260, 277, 327, 328, 329
Perregaux, Henri 28
Preux (de) famille 328, 219, 222, fig. 237
Preux (de), Angelin 328
Prez (de) (Prope de) famille 90, 219, 321
Riedmatten (de), Augustin 57
Riedmatten (de), famille 40, 55, 58, 61, 71, 189, 249, 291, 296, 303
Riedmatten (de), Peter I 249
Riedmatten (de), Pierre Maurice 51, 53, 55, 66
Riedmatten, Adrien V de 134, 411
Rivaz (de) famille 40, 57, 61, 66, 449 (n. 52), 450 (n. 77)
Rivaz (de), Charles Emmanuel 57, 62
Rivaz (de), Isaac 91
Sarrasin, Alexandre 29, 30, 32
Schiner, Johann Fabian 305
Stockalper, Gaspard Jodoc 31, 35, 120, 123, 125
Waldin, Antoine (Anton) 291, 295, 296, 305, fig. 310, fig. 326-7, 307
Walter (Walther) Supersaxo 23, 227
Willermin, Guillaume 90, 451 (n. 65)
Zoelly (Zölly), Pierre 234
Zschokke C. S.A., bureau d'ingénieurs (fondé en 1909), Aarau (AG) 28